

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE DE L'ÉTUDIANT FINNOPHONE

KIELTEN LAITOKSEN JULKAISUJA 2

Publications de l'Institut des langues modernes et classiques 2
Université de Jyväskylä

Julkaisija / publié par :
Kielten laitos
Jyväskylän yliopisto
PL 35
40014 Jyväskylän yliopisto
www.jyu.fi/tdk/hum/kielet

Cette 1^e édition PDF est la 2^e version revue et corrigée du livre / Tämä PDF on painetun kirjan

La grammaire française de l'étudiant finnophone
Jyväskylän yliopistopaino 2009 - ISBN 978-951-39-3647-1

2. tarkistettu painos ja PDF:n 1. painos.

© Jean-Michel Kalmbach 2009-2011
ISBN (PDF) : 978-951-39-4574-9

Teoksen internet-sivut / Site Internet de *La grammaire française de l'étudiant finnophone* : <http://gfeff.blogspot.com>

Jean-Michel Kalmbach

LA GRAMMAIRE FRANÇAISE DE L'ÉTUDIANT FINNOPHONE

*Première édition pdf de l'édition
imprimée de 2009 revue et corrigée*

Kielten laitos
Jyväskylän yliopisto
Jyväskylä 2011

Table des matières

Notice.....	17
1. Le déterminant.....	19
1. Le groupe nominal	19
2. Le déterminant.....	19
3. Déterminant et <i>pronomini</i> finnois.....	19
4. Types de déterminants.....	20
5. Déterminants définis et indéfinis.....	21
6. Incompatibilité entre les déterminants indéfinis.....	21
7. Groupes déterminants et déterminants complexes.....	21
2. L'article indéfini.....	24
1. Formes de base.....	24
1.1. Généralités.....	24
1.2. Représentation comptable et représentation massive.....	24
1.3. Terminologie.....	24
1.4. L'article indéfini massif, entité monobloc.....	25
1.5. Pas de pluriel au massif.....	25
1.6. Transformations de l'article indéfini.....	25
2. L'article indéfini pluriel devant épithète antéposée.....	25
2.1. Cas général.....	25
2.2. Exceptions.....	26
3. L'article indéfini devant COD d'une phrase négative	26
4. L'article indéfini devant GN sujet réel d'une phrase négative.....	27
5. Exceptions à la transformation <i>un</i> → <i>de</i>	27
5.1. Négation totale vs. négation partielle.....	27
5.2. Expressions figées.....	28
5.3. <i>Un</i> déterminant numéral.....	29
6. Après la préposition <i>de</i> – règle d'effacement.....	29
7. Emploi de l'article indéfini.....	30
3. L'article défini.....	39
1. Formes de base.....	39
2. Emploi de l'article défini.....	39
2.1. Référence spécifique.....	39
2.2. Référence générique.....	40
4. L'article zéro.....	46
1. Absence d'article dans des cas déterminés.....	46
1.1. Noms propres.....	46
1.2. Après certaines prépositions ou conjonctions.....	46
1.3. Expressions idiomatiques.....	47
1.4. Verbes entraînant automatiquement un article zéro.....	48
1.5. Ou d'équivalence.....	48
1.6. Ni... ni.....	48
2. L'article zéro proprement dit.....	48
2.1. Groupes N de N.....	48
2.2. Les noms de profession.....	49
2.3. L'apposition.....	49
2.4. Énumérations.....	50
2.5. Titres d'ouvrages ou de parties d'ouvrages.....	50
2.6. Menus, panonceaux, panneaux.....	51
2.7. Emplois autonymiques et définitions.....	51
5. Les déterminants démonstratifs.....	58
1. Formes simples.....	58
2. Formes composées sur <i>ce</i>	58
2.1. Emploi déictique	58
2.2. Emploi anaphorique	58
3. Le déterminant <i>ledit</i>	59
6. Les déterminants possessifs.....	60
1. Formes.....	60
2. Nombre de possesseurs.....	60

3. Parties du corps.....	60
4. L'expression de la possession avec d'autres déterminants.....	61
5. Sens divers.....	61
7. Les déterminants indéfinis de quantité.....	63
1. Formes simples.....	63
2. Formes composées avec <i>de</i>	63
3. Limitations syntaxiques et sémantiques.....	64
4. Bien des.....	66
8. Autres déterminants indéfinis.....	70
9. Déterminants interrogatifs, exclamatifs, relatifs.....	73
1. Déterminants interrogatifs et exclamatifs.....	73
2. Déterminants relatifs.....	73
10. Déterminants et adjectifs numéraux.....	74
1. Les déterminants numéraux.....	74
2. Accord des déterminants numéraux.....	75
3. Millions et milliards.....	75
4. Nombres approximatifs.....	75
5. Prononciation.....	76
6. Siècles.....	76
7. Emploi des déterminants numéraux cardinaux.....	77
8. Les adjectifs numéraux ordinaux.....	78
9. Emploi des adjectifs numéraux ordinaux.....	78
11. Le nom.....	81
1. Formation du pluriel.....	81
1.1. Noms communs simples.....	81
1.2. Noms communs composés.....	81
1.3. Noms propres et mots d'emprunt.....	82
2. Le genre du nom.....	82
2.1. Genre des noms à référent animé.....	82
2.2. Genre des noms à référent non animé.....	83
2.3. Noms à double genre.....	83
2.4. Homonymes.....	84
2.5. Mots composés, mois, tournures elliptiques, abréviations.....	84
3. Le genre des noms propres.....	85
12. L'adjectif.....	88
1. Définitions.....	88
2. Le féminin de l'adjectif.....	88
3. L'adjectif masculin antéposé devant voyelle.....	89
4. Le pluriel des adjectifs.....	89
5. L'accord de l'adjectif.....	90
6. La place de l'adjectif épithète.....	90
6.1. Épithètes antéposées.....	90
6.2. Épithètes postposées.....	91
6.3. Adjectifs à place variable.....	91
6.4. Les adjectifs à double interprétation.....	91
6.5. Place respective des épithètes.....	92
7. Autres emplois de l'adjectif.....	92
8. Orthographe des adjectifs de nationalité.....	92
9. L'adjectif qualifiant un indéfini ou un neutre.....	93
10. Le complément de l'adjectif.....	93
13. Les prépositions.....	98
1. Généralités.....	98
1.1. Prépositions simples et locutions prépositionnelles.....	98
1.2. Prépositions et adverbes.....	98
1.3. Répétition et ellipse des prépositions et locutions prépositionnelles.....	99
1.4. Mise en commun de prépositions différentes devant le GN.....	99
2. Les prépositions dans l'expression du lieu.....	100
2.1. Opposition entre mouvement et statique.....	100
2.2. L'opposition <i>dans</i> / autre préposition.....	101

2.3. Noms géographiques	102
2.4. Œuvres, parties d'ouvrages	102
3. Les prépositions dans l'expression du temps.....	103
3.1. L'heure.....	103
3.2. Dates, jours de la semaine et fêtes.....	104
3.3. Autres périodes.....	106
4. Divers.....	107
5. Avec verbes et adjectifs.....	108
14. Les pronoms – généralités.....	113
1. Définition et fonction des pronoms.....	113
2. Deixis, anaphore, substitution.....	113
3. Les pronoms personnels.....	114
4. Formes conjointes et formes disjointes.....	114
5. Place et ordre des pronoms.....	114
6. Le neutre.....	114
7. Le pronom de 3 ^e personne en finnois et en français.....	115
15. Les pronoms possessifs	120
1. Formes.....	120
2. Emploi.....	120
16. Les pronoms démonstratifs.....	122
1. Double fonction des pronoms démonstratifs.....	122
2. Formes	122
3. Celui-ci, celui-là.....	122
4. Ceci, ça/cela.....	123
5. Différence entre pronoms anaphoriques et démonstratifs.....	123
17. Le pronom incomplet celui/ce.....	125
1. <i>Celui</i> , symbole incomplet et forme faible.....	125
2. Formes et emploi.....	125
2.1. Tête de construction relative, participiale ou prépositionnelle.....	126
2.2. Ce allomorphe de <i>ça</i>	126
2.3. Ce variante de <i>il</i> impersonnel.....	126
2.4. Emplois figés.....	127
18. Les pronoms personnels sans antécédent.....	129
1. Morphologie.....	129
2. Les pronoms personnels sujet et attribut.....	129
3. Les pronoms personnels objet du verbe.....	129
4. Formes disjointes.....	130
5. Emplois particuliers de <i>nous</i> et <i>vous</i>	131
6. Le pronom COI avec un adjectif.....	131
19. Le pronom de 3^e personne à antécédent GN.....	133
1. Généralités.....	133
1.1. Des formes variées.....	133
1.2. Effets de la variation des paramètres.....	133
1.3. Analyse des formes.....	134
2. Le P ₃ à antécédent GN sujet.....	134
3. Le P ₃ à antécédent GN complément d'objet direct.....	135
3.1. Nom déterminé par un déterminant défini.....	135
3.2. Nom déterminé par une forme de l'article indéfini en <i>d-</i>	136
3.3. Nom déterminé par un autre déterminant non défini.....	136
3.4. Le groupe nominal contient un adjectif.....	136
3.5. Autres emplois de <i>en</i>	137
4. Le P ₃ GN attribut du sujet et sujet réel.....	137
4.1. Le pronom de 3 ^e personne attribut du sujet.....	137
4.2. Le pronom de 3 ^e personne sujet réel.....	138
5. Le P ₃ GN complément d'objet indirect.....	139
5.1. À + groupe nominal.....	140
5.2. De + groupe nominal.....	140
5.3. Autres prépositions + GN.....	140
6. Le P ₃ GN complément circonstanciel et complément d'agent.....	142
6.1. Complément circonstanciel – référent animé.....	142
6.2. Référent non animé – langue écrite.....	142

6.3. Langue parlée — anaphore zéro/adverbe.....	142
6.4. Langue parlée — pronom <i>ça</i>	143
6.5. Le pronom de 3 ^e personne complément d'agent.....	143
7. Le pronom de 3 ^e personne complément de l'adjectif et du nom.....	143
7.1. Référent animé.....	143
7.2. Référent non animé.....	143
20. Les formes disjointes du pronom de 3^e personne à antécédent GN.....	149
1. Formes.....	149
2. Après préposition ou conjonction.....	149
3. En position détachée.....	149
3.1. Référent animé : lui.....	149
3.2. Référent non animé : celui-là.....	150
21. Les formes réfléchies des pronoms.....	153
1. Formes conjointes.....	153
2. Formes disjointes.....	153
3. Formes à référent générique ou neutre.....	154
22. Le pronom de 3^e personne neutre.....	156
1. Formes.....	156
2. Les types d'antécédent de <i>ça/cela</i>	157
3. C'est + GN, outil d'identification et problème de référence.....	159
4. Le pronom de 3 ^e personne neutre sujet.....	166
4.1. Cas général : <i>ça</i>	166
4.2. Sujet du verbe être : <i>ce</i>	166
4.3. <i>Ça</i> sujet marqué de 3 ^e personne.....	167
5. Le P ₃ neutre COD.....	168
6. Le P ₃ neutre attribut du sujet.....	169
7. Le P ₃ neutre sujet réel.....	169
8. Le P ₃ neutre complément d'objet indirect.....	169
9. Le P ₃ neutre complément circonstanciel.....	171
10. Le P ₃ neutre complément du nom ou de l'adjectif.....	171
11. Le P ₃ neutre complément d'agent.....	171
12. Le P ₃ conjoint particule verbale.....	171
12.1. Verbes divers.....	171
12.2. Il y a.....	172
13. Le P ₃ neutre — formes disjointes.....	173
14. Emplois divers de <i>ça</i>	174
14.1. Expressions diverses avec <i>ça</i>	174
14.2. <i>Ça</i> particule de remplissage.....	174
23. Le pronom neutre et l'infinitif.....	179
1. L'infinitif complément d'objet direct (COD).....	179
1.1. Construction des verbes.....	179
1.2. Pronom <i>le</i>	179
2. L'infinitif complément d'objet indirect (COI).....	180
2.1. Verbes transitifs directs et transitifs indirects.....	180
2.2. Pronom <i>en</i> ou <i>y</i>	180
3. Infinitif sujet réel de construction impersonnelle.....	180
4. L'infinitif complément d'adjectif.....	182
24. Le pronom de 3^e personne : résumé.....	184
25. Formes conjointes et formes disjointes des pronoms.....	187
1. Les formes conjointes.....	187
2. Les formes disjointes.....	187
2.1. Formes.....	187
2.2. Règles syntaxiques diverses.....	188
2.3. Mise en relief et dislocation.....	188
2.4. Pronom employé sans verbe.....	188
2.5. Après préposition.....	188
2.6. Après certains types de verbes.....	189
26. Place et ordre des pronoms conjoints.....	191
1. Place des pronoms devant le verbe.....	191
2. Ordre des pronoms devant le verbe (sauf à l'impératif).....	192

2.1. Ordre respectif.....	192
2.2. Incompatibilité de certains pronoms.....	192
2.3. Le « triangle des pronoms ».....	193
3. Ordre des pronoms à l'impératif.....	193
27. Le pronom antécédent de pronom relatif.....	196
1. Le P ₃ antécédent de relative spécifiante.....	196
1.1. Formes.....	196
1.2. Comparaison finnois-français.....	197
1.3. Constructions relatives et participiales.....	197
1.4. Constructions prépositionnelles.....	199
2. Autres cas.....	199
2.1. Relative non spécifiante ou autres pronoms.....	199
2.2. L'attribut du sujet.....	199
3. Comparaison entre cinq langues.....	200
28. Les pronoms impersonnels.....	202
1. On.....	202
2. Ils.....	202
3. Pronoms marques morphologiques de 3 ^e personne.....	203
3.1. Sujet apparent et sujet réel.....	203
3.2. Sujet de verbes impersonnels.....	203
3.3. Sujet apparent GN.....	204
3.4. Sujet apparent infinitif ou complétive.....	204
3.5. Verbes intransitifs, réfléchis et passifs.....	206
3.6. Suppression du sujet dans la langue parlée.....	206
29. Les pronoms indéfinis.....	212
1. Pronoms neutres.....	212
2. Pronoms non neutres.....	215
3. Autres règles.....	218
3.1. Le pronom indéfini avec adjectif.....	218
3.2. Utilisation de en.....	218
4. Tout – Résumé.....	219
4.1. Déterminant.....	219
4.2. Pronom.....	219
4.3. Adverbe.....	220
4.4. Autres emplois.....	220
30. La conjugaison des verbes.....	223
1. Les groupes.....	223
2. Voix, modes et temps.....	223
3. Les terminaisons.....	223
4. Les radicaux.....	224
4.1. Verbes réguliers.....	224
4.2. Le singulier du présent de l'indicatif ou SPI.....	224
4.3. Verbes irréguliers.....	225
5. Le radical des verbes réguliers groupe par groupe.....	225
5.1. Présent et imparfait de l'indicatif, impératif et participe présent des verbes réguliers.....	225
5.2. Le futur et le conditionnel.....	226
5.3. Le passé simple et le participe passé.....	226
5.4. Le présent du subjonctif.....	227
5.5. L'imparfait du subjonctif.....	227
6. Les temps composés et surcomposés.....	227
7. Les verbes défectifs et les verbes impersonnels.....	228
31. Les auxiliaires.....	231
1. Formes.....	231
2. Emploi.....	231
32. Les verbes du 1^{er} groupe.....	234
1. Conjugaison régulière.....	234
2. Conjugaisons irrégulières.....	234
2.1. Verbes en <i>-cer, -ger</i>	234
2.2. Verbes en <i>-oyer, -uyer, -ayer</i>	234
2.3. Verbes en <i>-eler</i>	235
2.4. Verbes en <i>-eter</i>	236

2.5. Autres verbes en [e/é + consonne + er].....	236
2.6. Verbes irréguliers.....	236
33. Les verbes du 2^e groupe.....	241
1. Conjugaison.....	241
2. Liste des verbes du 2 ^e groupe.....	241
34. Verbes réguliers du 3^e groupe.....	244
1. Verbes en <i>-ir</i>	244
2. Verbes en <i>-re</i>	244
2.1. Consonne + re.....	245
2.2. Verbes en <i>-aitre</i>	245
2.3. Verbes en <i>-aindre, -eindre, -oindre</i>	246
2.4. Verbes en <i>-uire</i>	246
35. Verbes du 3^e groupe irréguliers.....	253
1. Caractéristiques.....	253
1.1. Alternance des radicaux.....	253
1.2. Deux systèmes de terminaisons.....	253
1.3. Types de verbes irréguliers.....	253
2. Liste des verbes irréguliers par type.....	253
2.1. Verbes à un seul radical.....	254
2.2. Verbes à un radical de base et SPI court.....	255
2.3. Verbes à radical en <i>-s-</i>	255
2.4. Verbes à alternance <i>i/y</i>	256
2.5. Verbes à radicaux multiples.....	256
3. Liste alphabétique des verbes irréguliers du 3 ^e groupe.....	258
36. Valeur des temps verbaux de l'indicatif.....	261
1. Le présent.....	261
1.1. Valeurs identiques à celles du finnois.....	261
1.2. Présent marqué par un autre temps.....	261
1.3. Présent indiquant un autre temps.....	261
2. Le passé composé.....	262
3. Le passé simple.....	262
4. L'imparfait.....	263
5. Les équivalents français du prétérit finnois.....	264
6. Le plus-que-parfait.....	265
7. Le passé antérieur.....	265
8. Le passé surcomposé.....	266
9. Le conditionnel.....	266
10. Futur, futur antérieur, futur proche.....	268
37. Le futur.....	271
1. Généralités.....	271
2. L'expression du futur – valeur temporelle.....	271
2.1. Présent de l'indicatif.....	271
2.2. Futur simple.....	272
2.3. Futur périphrastique.....	273
3. Valeurs particulières du futur simple et du futur périphrastique.....	273
3.1. Futur simple.....	274
3.2. Futur périphrastique.....	275
3.3. Autres emplois du futur simple et périphrastique.....	275
38. Le subjonctif.....	279
1. Le subjonctif dans les propositions subordonnées.....	279
1.1. Le subjonctif dans les propositions subordonnées circonstancielles.....	279
1.2. Le subjonctif dans les propositions complétives.....	280
1.3. Le subjonctif dans les propositions relatives.....	281
1.4. Le subjonctif par attraction.....	281
2. Le subjonctif en dehors de la subordination.....	282
2.1. Le subjonctif suppléant de l'impératif.....	282
2.2. Valeur optative.....	282
2.3. Autres emplois du subjonctif.....	283

39. L'objet du verbe.....	285
1. Le complément du verbe.....	285
1.1. Le profil lexico-syntaxique du verbe.....	285
1.2. Complément valenciel et complément circonstanciel.....	286
1.3. Le complément d'objet.....	286
1.4. Objet et <i>objekti</i>	286
2. Transitivité et intransitivité.....	287
2.1. Définition.....	287
2.2. Emploi absolu.....	288
3. La construction des verbes.....	288
3.1. Types de constructions verbales.....	288
3.2. La construction varie d'une langue à l'autre.....	288
4. Complément valenciel et complément circonstanciel.....	289
4.1. Le COI fait partie intégrante du syntagme verbal.....	289
4.2. Le CC ne fait pas partie intégrante du syntagme verbal.....	289
40. Les verbes à pronom réfléchi.....	294
1. Emploi réfléchi.....	294
2. Emploi réciproque.....	295
3. Les verbes essentiellement pronominaux.....	295
4. Les verbes pronominaux idiomatiques.....	295
5. Valeur de passif ou d'impersonnel.....	296
41. Le passif.....	300
1. Généralités.....	300
2. La formation du passif.....	300
2.1. Auxiliaire.....	300
2.2. Verbe transitif direct obligatoire.....	301
3. L'expression de l'agent.....	302
3.1. Préposition <i>par</i>	302
3.2. Préposition <i>de</i>	303
3.3. Agent indéfini.....	303
3.4. Complétives.....	303
3.5. Constructions avec sujet apparent.....	303
4. Emploi du passif.....	304
4.1. Focalisation.....	304
4.2. Le passif impersonnel.....	304
5. Autres moyens d'exprimer le passif.....	305
5.1. Avec des verbes à pronom réfléchi.....	305
5.2. Constructions impersonnelles avec pronom <i>se</i>	305
5.3. Auxiliaire <i>faire</i>	305
5.4. Auxiliaire de passivation <i>se voir</i>	306
6. Participe passé passif ou adjectif?.....	307
42. L'infinitif.....	311
1. Les formes d'infinitif.....	311
1.1. Infinitif passé.....	311
1.2. L'infinitif « se conjugue ».....	311
1.3. L'infinitif forme négative.....	311
1.4. En position détachée.....	312
1.5. Valeur d'impératif.....	312
2. Les marqueurs d'infinitif.....	313
2.1. Infinitifs COD d'un verbe.....	313
2.2. Infinitifs COI d'un verbe.....	315
2.3. Infinitif sujet réel de construction impersonnelle.....	315
2.4. Infinitif sujet devant le verbe.....	316
2.5. Infinitif attribut du sujet.....	317
2.6. Complément de comparatif.....	317
2.7. Comparaison avec d'autres langues.....	318

43. Les constructions infinitives.....	322
1. L'infinitif après les verbes de mouvement.....	322
2. Les propositions infinitives complétives.....	322
2.1. Infinitives compléments de verbes de perception.....	322
2.2. Les propositions infinitives après les verbes d'opinion.....	323
3. Les propositions infinitives à valeur circonstancielle.....	324
44. Le participe et le gérondif.....	328
1. Les formes du participe.....	328
1.1. Le participe présent.....	328
1.2. Le participe passé.....	328
1.3. Le participe passé forme composée.....	328
1.4. Forme négative.....	329
1.5. Valeur temporelle – concordance des temps.....	330
1.6. L'accord du participe passé.....	330
2. Emploi du participe.....	330
2.1. Le participe remplace une proposition relative.....	330
2.2. Les propositions subordonnées participiales.....	331
2.3. Comme + participe.....	333
3. Le gérondif.....	333
3.1. Valeur temporelle.....	334
3.2. Cause, moyen, condition.....	334
3.3. Tout + gérondif.....	335
3.4. Différence entre les participiales et le gérondif.....	335
4. Le participe utilisé comme adjectif ou nom.....	335
4.1. Le participe adjectif.....	335
4.2. Le participe utilisé comme nom.....	336
45. L'accord du verbe avec le sujet.....	340
1. Règle de base.....	340
2. Personnes différentes.....	340
3. Dans les relatives.....	340
4. Autres cas.....	340
46. L'accord du participe passé.....	342
1. Auxiliaire <i>avoir</i>	342
1.1. Ordre des mots normal.....	342
1.2. L'objet direct précède le verbe.....	342
2. Auxiliaire <i>être</i>	344
2.1. Règle générale.....	344
2.2. L'accord du participe passé avec les verbes à pronom réfléchi.....	344
3. Le participe utilisé comme adjectif.....	345
3.1. Règle générale.....	345
3.2. Dans les propositions participiales.....	345
47. La phrase.....	349
1. Énonciation et énoncé, deixis et anaphore.....	349
2. Les types de phrases.....	349
3. Thème et propos.....	350
3.1. Le connu et l'information nouvelle.....	350
3.2. Les procédés de focalisation.....	351
48. L'interrogation directe.....	359
1. L'interrogation totale.....	359
1.1. Interrogation avec inversion.....	359
1.2. Interrogation avec <i>est-ce que</i>	361
1.3. L'intonation.....	361
1.4. Question avec dislocation.....	361
1.5. Choix de la forme d'interrogation totale.....	361
2. L'interrogation partielle : qui, que, quel.....	362
2.1. Qui.....	362
2.2. Que, quoi.....	364
2.3. <i>Kuka hân on?</i>	365
2.4. <i>Mitä se on? Mikä tāmä esine on?</i>	366
2.5. Lequel, laquelle, lequel(le)s.....	368
2.6. Quel(les).....	368

3. L'interrogation partielle : autres mots interrogatifs.....	371
3.1. Où ?.....	371
3.2. Quand ?.....	371
3.3. Comment ?.....	372
3.4. Combien ?.....	372
3.5. Pourquoi ?.....	374
3.6. Dans la langue parlée.....	374
49. La négation.....	380
1. Forme de base.....	380
1.1. Ne ... pas.....	380
1.2. Langue parlée.....	380
1.3. Ne ... + autre adverbe.....	380
1.4. Ne ... + déterminant ou pronom indéfini.....	381
1.5. Les mots négatifs avec l'infinif.	381
2. Autres structures et mots négatifs.....	381
2.1. Non.....	381
2.2. Ni.....	382
2.3. Sans.....	382
2.4. Ne ... que.....	382
2.5. <i>Non</i> et <i>pas</i> comme éléments de mots composés.....	383
3. Omission du mot négatif.....	383
3.1. Phrases sans verbe : absence de <i>ne</i>	383
3.2. Après certains verbes : absence de <i>pas</i>	384
3.3. Dans certaines constructions.....	384
4. Ne « explétif ».....	384
4.1. Verbes entraînant un <i>ne</i> explétif.....	385
4.2. Conjonctions entraînant un <i>ne</i> explétif.....	385
4.3. Dans la comparaison.....	385
5. La litote.....	385
50. La ponctuation.....	391
1. La virgule.....	391
2. Les autres signes de ponctuation.....	393
3. La coupure des mots.....	396
4. La nouvelle orthographe.....	396
51. Les propositions relatives.....	400
1. Les pronoms relatifs.....	400
1.1. <i>Qui</i> sujet.....	400
1.2. <i>Lequel</i> sujet.....	400
1.3. <i>Que</i>	401
1.4. <i>Dont</i>	402
1.5. Préposition + <i>qui</i> / <i>lequel</i>	402
1.6. <i>Quoi</i>	403
1.7. <i>Ce</i> + pronom relatif.....	404
1.8. <i>Où</i>	404
2. Types de relatives.....	405
2.1. Relative spécifiante.....	405
2.2. Relative non spécifiante.....	405
3. La cataphore.....	406
4. Mode du verbe de la relative.....	406
5. Place de la relative et ordre des mots.....	408
6. Constructions équivalentes.....	408
7. Phrases clivées avec <i>c'est</i> + pronom relatif.....	408
7.1. Mécanisme.....	409
7.2. Accord du verbe <i>être</i>	411
8. Phrases pseudo-clivées.....	411
9. La relative dans la langue parlée.....	412
52. Le discours indirect.....	417
1. Transformation des déictiques en non déictiques.....	417
2. Discours direct et discours indirect.....	417
3. La concordance des temps.....	418

53. L'interrogation indirecte.....	424
1. Interrogation totale, conjonction <i>si</i>	424
2. Interrogation partielle.....	424
2.1. Identité du mot interrogatif.....	424
2.2. Qu'est-ce qui → ce qui, que/qu'est-ce que → ce que.....	425
3. Ordre des mots.....	425
4. Infinitives.....	426
5. Verbes pouvant se construire avec une interrogative indirecte.....	426
54. Les propositions complétives.....	432
1. La complétive complément d'objet direct.....	432
2. La complétive complément d'un nom.....	434
3. La complétive complément d'adjectif ou d'adverbe.....	435
4. Complétive COD de principale négative ou interrogative.....	436
4.1. Influence de la négation.....	436
4.2. Influence de l'interrogation.....	437
5. La complétive sujet du verbe principal.....	437
5.1. Complétive devant le verbe.....	437
5.2. Construction avec pronom marqueur de 3 ^e personne devant le verbe principal.....	439
6. La complétive attribut du sujet.....	442
7. Constructions disloquées.....	443
8. La complétive complément d'objet indirect ou d'agent.....	443
55. Les propositions subordonnées circonstancielles.....	449
1. Circonstancielles essentielles et circonstancielles explicatives.....	449
2. Variété des conjonctions et critères stylistiques.....	449
3. Circonstancielles antéposées et postposées.....	449
4. Les types de propositions circonstancielles.....	450
5. Hypotaxe et parataxe.....	450
6. Coordination des propositions subordonnées.....	451
56. Les subordonnées circonstancielles causales.....	452
1. Types courants.....	452
2. Autres manières d'exprimer la cause.....	454
57. Les subordonnées circonstancielles finales.....	459
1. Subordonnées classiques.....	459
1.1. Pour que, afin que, de telle sorte que, de telle manière que.....	459
1.2. De peur que, de crainte que.....	460
1.3. Que.....	460
2. Propositions infinitives.....	460
3. Relatives.....	461
58. Les subordonnées circonstancielles consécutives.....	462
1. Consécutives essentielles.....	462
1.1. Avec l'indicatif.....	462
1.2. Avec le subjonctif.....	464
2. Consécutives descriptives.....	465
59. Les subordonnées circonstancielles concessives.....	467
1. Conjonctions typiques.....	467
1.1. Conjonctions demandant le subjonctif.....	467
1.2. Avec l'indicatif.....	468
2. Propositions infinitives.....	470
2.1. Avoir beau + infinitif.....	470
2.2. Pour + infinitif.....	471
2.3. Quitte à + infinitif.....	471
3. Les propositions concessives composées.....	471
3.1. Pronoms et adjectifs indéfinis.....	472
3.2. Adverbes <i>si/quelque/pour ... que</i>	472
3.3. <i>Tout</i> + adjectif ou nom.....	473
3.4. <i>Que ... ou</i>	474
4. Les conditionnelles juxtaposées à valeur concessive.....	474

60. Les subordonnées circonstancielles temporelles.....	476
1. Rapport de simultanéité.....	476
2. Rapport d'antériorité.....	478
3. Rapport de postériorité.....	478
61. Les subordonnées circonstancielles conditionnelles.....	483
1. Propositions introduites par <i>si</i>	483
1.1. Éventuel, potentiel, irréel.....	483
1.2. Temps verbal dans la subordonnée.....	483
1.3. Coordination des conditionnelles introduites par <i>si</i>	484
1.4. Locutions conjonctionnelles avec <i>si</i>	484
2. Autres conjonctions.....	484
3. Autres constructions.....	487
3.1. Propositions indépendantes juxtaposées.....	487
3.2. Ne serait-ce que, ne fût-ce que, dussè-je.....	487
3.3. À <i>en</i> + infinitif.....	488
3.4. Gérondif ou participe.....	488
62. Les subordonnées circonstancielles comparatives.....	490
1. Constructions conjonctives.....	490
2. Comparatives parallèles.....	491
2.1. Structure.....	491
2.2. Ordre des mots.....	492
2.3. D'autant plus/moins ... que.....	492
63. Les degrés de comparaison.....	493
1. Le comparatif.....	493
1.1. Le comparatif de l'adjectif.....	493
1.2. Le comparatif de l'adverbe.....	494
1.3. La place du comparatif.....	495
1.4. Adverbes d'intensité avec le comparatif.....	495
1.5. Le complément du comparatif.....	495
2. Le superlatif.....	496
2.1. Le superlatif absolu.....	496
2.2. Le superlatif relatif.....	497
2.3. Le complément du superlatif.....	497
2.4. Superlatif en français – comparatif en finnois.....	497
2.5. Le problème de la focalisation.....	498
2.6. Renforcement du superlatif.....	498
2.7. Le superlatif employé comme nom.....	499
64. L'ordre des mots.....	501
1. L'ordre des mots normal.....	501
1.1. Forme canonique.....	501
1.2. La place du complément circonstanciel.....	501
1.3. Place de l'adverbe.....	502
1.4. Dans la poésie.....	504
2. L'inversion du sujet.....	504
2.1. Après circonstanciel, adverbe ou COI.....	504
2.2. Sujet long.....	504
2.3. Adverbes entraînant une inversion.....	505
2.4. Après certains verbes.....	505
2.5. Après un adjectif attribut.....	505
2.6. Incises.....	506
2.7. Exclamations.....	506
2.8. Circonstancielles.....	506
65. Les phrases exclamatives.....	509
1. Phrases nominales, interjections, infinitif.....	509
2. Ordre des mots.....	509
3. Déterminants ou adverbes.....	509
4. Conjonctions ou locutions exclamatives.....	510

66. La langue parlée.....	512
1. Les niveaux de langue.....	512
2. Norme et variation.....	513
3. Traits caractéristiques de la langue parlée.....	515
3.1. Lexique.....	515
3.2. Prononciation et transcription.....	516
3.3. Structures grammaticales.....	518
Bibliographie.....	524
Index alphabétique.....	525
Liste des tableaux.....	534
Liste des foires aux questions (FAQ).....	535
Glossaire et abréviations	536

Notice

L'objectif de ce livre est d'analyser de façon détaillée les mécanismes grammaticaux du français tels qu'ils se présentent à l'apprenant *finnophone* de français et de fournir à celui-ci des outils théoriques permettant de comprendre — et, le cas échéant, de faire comprendre à des élèves — des règles souvent aussi complexes que fondamentales. Plus qu'un recueil de règles de grammaire, ce livre est avant tout une description critique, commentée et approfondie de la grammaire du français d'aujourd'hui dans toute sa variété, vue par un apprenant de français langue étrangère. Le français moderne se présente à celui-ci, comme à bien des usagers francophones, du reste, comme un « magma » de règles et de contre-règles, de préceptes divers observés ou non observés, qui rendent parfois extrêmement difficile le déchiffrement des faits de langue. Une grande place a ainsi été accordée à la langue parlée et aux problèmes de la norme : que disent les grammaires ? Que disent les usagers ? Que doit-on dire ? Qui croire ? Quoi enseigner ?

Malgré son volume, ce livre ne se substitue pas à des descriptions complètes de la grammaire française telles que *Le bon usage*, ou la *Grammaire méthodique du français**. Mais il permet à l'étudiant finnophone de mieux les exploiter, en rassemblant des règles concernant les problèmes spécifiques auxquels il est confronté dans l'apprentissage du français, problèmes qui sont évidemment rarement pris en compte par les grammaires françaises les meilleures soient-elles. Pour cette raison, les explications grammaticales sont, si nécessaire, accompagnées de commentaires détaillés. Pour que ce livre puisse également servir de manuel de grammaire de consultation pratique, ces commentaires ont été regroupés sous forme de remarques en fin de chapitre. Bien que reléguées « à l'écart », ces remarques contiennent souvent des considérations importantes pour la compréhension des phénomènes grammaticaux décrits dans le chapitre concerné, et c'est là que, on l'espère, l'utilisateur finnophone pourra trouver la réponse à ses interrogations.

À noter

1. Cet ouvrage étant destiné à des utilisateurs ayant déjà de bonnes connaissances de base, on n'a donné la traduction en finnois des exemples français que quand on l'estimait nécessaire à la démonstration ou pour garantir la bonne interprétation de telle ou telle structure.
2. Orthographe : le texte applique les règles de la nouvelle orthographe. Voir p. 396. Dans certains exemples tirés d'auteurs littéraires, on a maintenu l'orthographe d'origine.
3. Le terme de *francophone* désigne dans le texte les locuteurs dont le français est la langue première (essentiellement France, Belgique, Suisse, Canada, etc.) et non pas les membres de la « Francophonie » au sens large du terme.
4. Numérotation des paragraphes : une numérotation courante de tous les paragraphes a été ajoutée à la numérotation du plan afin de permettre des renvois à des points précis. Conventionnellement, dans l'ensemble du texte, le signe § renvoie uniquement à cette numérotation.
5. Les remarques en fin de chapitre sont signalées dans le corps du texte par l'abréviation RQ suivie d'une numérotation courante. En fin de chapitre, elles sont signalées par un numéro sur fond gris. On a fait en sorte qu'elles se trouvent non loin du corps du texte principal. Pour cette raison, dans certains chapitres longs, elles ont été divisées en deux sections. Conventionnellement, un renvoi à une remarque sans indication de page renvoie à une remarque en fin de chapitre. Un renvoi suivi d'un numéro de page renvoie à une remarque se trouvant dans un autre chapitre.

Signes conventionnels

- * ou ** signale une forme agrammaticale ou très agrammaticale
- ? ou ?? devant un exemple, signale une phrase douteuse, ou à la limite de la grammaticalité
- § renvoie à la numérotation courante des paragraphes dans la marge du texte
- RQ renvoie à une remarque en fin de chapitre
- ▶ signale un point à noter
- ▶ signale un point étant source d'erreurs particulièrement fréquentes
- FAQ Foire aux questions (voir liste p. 535)

Site Internet

Pour en savoir plus sur l'approche et la conception de ce livre, le lecteur peut se reporter au site Internet de *La Grammaire française de l'étudiant finnophone* : <http://gfefi.blogspot.com>. Ce site permet également de déposer des commentaires et des suggestions d'amélioration, pour lesquels l'auteur, d'avance, exprime toute sa gratitude.

*Les références à la *Grammaire méthodique du français* renvoient toutes à la nouvelle édition 2009.

1. Le déterminant

1. Le déterminant

1. Le groupe nominal

- 51 On distingue traditionnellement deux éléments constitutifs essentiels dans une phrase : le groupe nominal (► RQ1), abrégé **GN**, et le groupe verbal (abrégé **GV**). Le groupe nominal est composé d'un ou de plusieurs éléments, avec au minimum un nom, selon le modèle suivant :

DÉTERMINANT	(ADJECTIF)	NOM	(ADJECTIF)
le	grand	chien	noir
du	bon	beurre	breton
ces	petits	enfants	blonds

L'adjectif peut être antéposé (se trouver devant le nom) ou postposé (après le nom), et plusieurs adjectifs peuvent figurer avant et/ou après le nom.

2. Le déterminant

- 52 Le déterminant est un élément qui se place avant le groupe (adjectif)-nom-(adjectif). On définit le déterminant comme le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal (GN) bien formé ; dans le cas des noms propres, il n'y a pas toujours de déterminant (► RQ2). Exemples de déterminants (les déterminants sont en gras) :

un chien noir, **mon** frère Jean-Jacques, **certains** amis, **cette** manière, **peu** de gens

Le déterminant permet de transformer tout constituant de phrase en un nom qui fait partie d'un groupe nominal (► RQ3) :

bleu (adjectif) → le bleu (GN) ; peu (adverbe) → le peu (GN) ; pourquoi (adverbe interrogatif) → il faut trouver le pourquoi (GN) de cette attitude ; manger (verbe) → son manger (GN) ; quatre (déterminant numérique) → un quatre-heures (GN) (*eväät*) ; Je ne sais quoi (proposition) → un je-ne-sais-quoi (*sitä jotakin*) (GN).

On distingue en français plusieurs types de déterminants : l'article, les déterminants démonstratifs, les déterminants possessifs, les déterminants indéfinis, les déterminants interrogatifs, les déterminants exclamatifs, les déterminants relatifs (► §6).

3. Déterminant et *pronomini* finnois

- 53 Le mot *pronom* signifie étymologiquement « qui remplace le nom » (cf. le finnois *asemosana*). Dans la phrase *elokuva oli pitkä, mutta se oli jännittävä*, le mot *se* remplace *elokuva*. *Se* est donc un pronom, finnois *pronomini*. En finnois, *pronomini* a cependant une acception (*merkitys*) plus vaste, car dans *tämä levy, tämä* est aussi considéré comme un *pronomini*. Pourtant les fonctions sont différentes : *Vie tämä levy Pekalle*. – *Ei, Pekka ei pidä siitä, vien hänelle tämän*. Dans le premier exemple, *tämä* détermine *levy*, dans le deuxième, il le « remplace ».

Dans le premier cas, le mot qui précède le nom n'est pas un pronom (un mot renvoyant à un nom), mais un *déterminant*. En français, dans ce cas, *tämä* se traduit de deux manières différentes (et les mots qui le traduisent ont des noms différents) : *Apporte ce disque à Pierre*. – *Non, il ne l'aime pas, je lui apporte celui-ci*. Le mot *ce* est en français un **déterminant** démonstratif, *celui-ci* est un **pronom** démonstratif. De même dans la phrase *Je t'emprunte ton livre, car j'ai prêté le mien à quelqu'un*, le mot *ton* est **déterminant** possessif et *le mien* est **pronom** possessif (► RQ4).

- 54 ► Non seulement en français les déterminants ont souvent des formes différentes de celles des pronoms correspondants, mais ils ont aussi des **noms** différents :

Tableau 1 – Comparaison des termes employés en finnois et en français

FINNOIS	FRANÇAIS	
« pronomini »	déterminant	pronom
tämä	ce	celui-ci, celle-ci
nämä	ces	ceux-ci, celles-ci
[minun]	mon, mes	le(s) mien(s)
[meidän]	notre	les nôtres
muutama	quelques	quelques-uns
jokainen	chaque	chacun(e)

- §5 ► Dans de nombreux ouvrages français, on continue d'utiliser les termes d'*adjectif possessif*, *adjectif démonstratif*, *adjectif indéfini* (équivalents au finnois *liitännäinen* ou *adjektiivinen possessiivipronomini* etc., ► RQ5). La terminologie en usage est résumée dans le tableau 2.

Tableau 2 – Termes traditionnels et termes modernes

	NOM TRADITIONNEL	NOM À PRÉFÉRER	
fr.	adjectif possessif	déterminant possessif	mon, ma, mes
fi.	<i>liitännäinen/artikkelimuotoinen/adjektiiv(muotoi)nen possessiivipronomini</i>	<i>possessiivinen tarkenne</i>	-
fr.	adjectif démonstratif	déterminant démonstratif	ce, cette, ces
fi.	<i>Liitännäinen/ artikkelimuotoinen/ adjektiiv(muotoi)nen demonstratiivipronomini</i>	<i>demonstratiivinen tarkenne</i>	<i>tämä</i>
fr.	adjectif indéfini	déterminant indéfini	quelques, certains, etc.
fi.	<i>liitännäinen/artikkelimuotoinen/adjektiiv(muotoi)nen indefiniittipronomini</i>	<i>indefiniittinen tarkenne</i>	<i>muutammat, eräät</i>

4. Types de déterminants

- §6 ■ L'**article** est le plus répandu des déterminants (► RQ6). Il existe en français formellement deux articles, qui s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent (les articles sont traités en détail dans les chapitres suivants) :

- l'article indéfini (*un, une, des, du, de la*),
- l'article défini (*le, la, les*) (► RQ7)

Dans de nombreux cas, pour une raison ou pour une autre, l'article est supprimé, par exemple dans les mots composés, dans les titres, etc. On parle dans ce cas-là d'**article zéro**. Cet article zéro est aussi une forme d'article, exactement comme en finnois l'absence de désinence peut être une marque de cas (par exemple le nominatif).

- Le déterminant **démonstratif** est un mot qui se place devant le nom et qui renvoie à une chose ou un être présents dans la situation d'énonciation ou dans le contexte :

Ces enfants sont des élèves du primaire. — Cette histoire est invraisemblable.

- Le déterminant **possessif** est un mot qui se place devant le nom pour indiquer le possesseur (et le nombre d'objets possédés) :

Apprends les verbes, et ton français s'améliorera. — Le professeur a emmené ses élèves en excursion. — Notre nouvelle maison a un garage.

- Les **déterminants indéfinis** forment une classe de déterminants fourretout dans laquelle on met tout ce qui n'est pas article défini, déterminant possessif ou déterminant démonstratif (► RQ8). On peut distinguer plusieurs sous-catégories, qui ne sont que des manières commodes de regrouper certains déterminants indéfinis sur des critères sémantiques :

- les déterminants numéraux, qui indiquent une quantité précise (► RQ9) :

Dans deux heures — Le kilo coute trente euros. — L'année dure 365,25 jours.

- les déterminants de quantité, qui expriment une quantité non précise. Ce sont parfois des mots autonomes (*plusieurs*), mais ils sont souvent formés avec des adverbes ou des noms combinés à la préposition *de*, comme les déterminants complexes (► §10) *beaucoup de, nombre de* etc. :

La pluie a duré *plusieurs* jours. — Marc n'a pas *beaucoup de* disques. — Il y avait *peu de* touristes sur la place. — Je vous ai donné *différents* exemples.

- autres déterminants indéfinis de types très variés :

Presque *chaque* matin, je vais à la piscine. — Il a mangé *tous* les chocolats. — Il ne sera fait *aucune* exception. — *Certains* élèves vont aller en classe verte. — Je vous ai donné différents exemples pour illustrer *certains* aspects caractéristiques.

- les déterminants **interrogatifs, exclamatifs** : le déterminant *quel(les)* précède le nom dans les questions ou les exclamations :

Quel livre veux-tu? — *Quelle* émission préfère-t-il? — *Quelle* aventure nous avons vécue!

- *Lequel* est un déterminant **relatif**, utilisé dans le style administratif et juridique :

Vous serez peut-être absent, auquel cas vous me préviendrez.

5. Déterminants définis et indéfinis

- 57 La distinction entre déterminants définis et indéfinis peut être utile dans certains cas, par exemple pour choisir la forme des pronoms de 3^e personne *le/en*.

Tableau 3 – Déterminants définis et déterminants indéfinis

DÉTERMINANTS DÉFINIS		DÉTERMINANTS INDÉFINIS	
ARTICLE DÉFINI	le/la/les	ARTICLE INDÉFINI	un/une, des, du/de la
DÉTERMINANTS DÉMONSTRATIFS	ce/cet/cette/ces	AUTRES DÉTERMINANTS INDÉFINIS	certain, quelques, divers, plusieurs, maints, chaque
DÉTERMINANTS POSSESSIFS	mon/ma/mes, ton/ta/tes, son/sa/ses, notre/nos, votre/vos, leur/leurs	DE QUANTITÉ	beaucoup de, peu de, assez de, trop de, un grand nombre de, etc.
		INTERROGATIFS ET EXCLAMATIFS	quel/quelle/quels/quelles

6. Incompatibilité entre les déterminants indéfinis

- 58 Pour des raisons sémantiques, les déterminants indéfinis ne peuvent pas se combiner avec d'autres déterminants indéfinis, car on ne marque pas deux fois l'indéfinition. On ne **peut** donc **pas** utiliser un déterminant **indéfini** après un autre déterminant **indéfini** (**j'ai lu de différents livres, *de certaines gens prétendent le contraire*, etc.). C'est pour cette raison qu'on ne peut pas utiliser l'article indéfini *des/du* après les déterminants indéfinis de quantité: **beaucoup de des, *beaucoup de du*, etc. (► §93). La seule exception est le groupe *tout un* (*toute une année, tout un paquet*), où le mot *tout* est plus exactement un adjectif; de même, le mot *tel* dans *de telles idées* est un adjectif, et non pas un déterminant (► §100).

7. Groupes déterminants et déterminants complexes

- 59 Les déterminants **indéfinis** peuvent se combiner avec des déterminants **définis** pour former des **groupes déterminants**. Le cas le plus typique de groupe déterminant est celui de *tout*, très fréquemment employé conjointement avec l'article défini, mais aussi avec d'autres déterminants:
 les quelques personnes qui étaient présentes — ces quelques exemples — leurs quatre enfants — toutes les deux voitures — toute la journée — tous les amis — tous ses disques — tout mon équipement — toute cette histoire
- 510 Les **déterminants indéfinis complexes** (qu'on appelle aussi *déterminants composés*) sont des déterminants indéfinis formés de plusieurs éléments qui forment un tout indissociable. Les éléments qui composent le déterminant complexe peuvent aussi s'employer seuls dans d'autres fonctions, mais pas comme déterminants, à la différence des éléments d'un *groupe déterminant*, qui peuvent s'utiliser isolément comme déterminants (► RQ10).

■ les déterminants complexes les plus fréquents sont les déterminants indéfinis de quantité formés d'un adverbe (*beaucoup, peu, tellement*) ou d'un nom ou groupe nominal auquel on ajoute le mot *de*:

[ADVERBE + *de*]: beaucoup de, tant de, trop de, peu de, énormément de, plus de, moins de, guère de, infiniment plus de, pas mal de, etc. (► RQ11)

[NOM ou GROUPE NOMINAL + *de*]: quantité de, nombre de, un certain nombre de, un tas de, un kilo de, une foule de, un paquet de, un dose de, etc.

■ les autres déterminants composés sont le groupe figé *n'importe quel(le)* et les groupes *une espèce de, une sorte de*.

Les déterminants composés peuvent se combiner avec les déterminants définis:

avec un déterminant démonstratif: beaucoup de mes amis

avec un déterminant possessif: beaucoup de ses livres

avec un article défini: beaucoup des livres qu'il a lus

Mais ils ne peuvent pas se combiner avec des déterminants indéfinis: **beaucoup d'un livre, *peu de certains livres, *beaucoup de des livres, *plus de du beurre*, etc. (► §8)

Remarques à partir de la page 19.

1 On adopte ici la terminologie actuelle la plus courante. Dans la littérature linguistique, on utilise également les termes de «syntagme nominal» et de «syntagme verbal»; certains linguistes réservent le terme de groupe nominal au nom expansé sans le déterminant : *chat noir*, *château de ma tante*, le syntagme nominal étant alors *ce chat noir*, *le château de ma tante*.

2 Le déterminant permet d'inscrire le nom dans une situation d'énonciation précise, de l'identifier, de le concrétiser : il permet de transformer un concept virtuel en une occurrence concrète, en identifiant un référent (c'est pour cette raison que dans les dictionnaires, les définitions sont données sans articles, car ce sont des explications de concepts.) Comparer :

enfant / outil / animal domestique (concepts virtuels)
 un enfant / un outil / un animal domestique (occurrences concrètes)
 ces enfants / ces outils / ces animaux domestiques (occurrences concrètes)
 les enfants / les outils / les animaux domestiques (occurrences concrètes)
 nos enfants / nos outils / nos animaux domestiques (occurrences concrètes) etc.

3 Cette propriété se résume parfaitement dans le proverbe *un tiens vaut mieux que deux tu l'auras* (équivalent en finnois : *parempi pyy pivossa kuin kymmenen oksalla*), qui signifie mot à mot en finnois «*yksi "ota" on varmempi kuin kaksi "saat joskus"*» : les formes verbales *tiens* et *tu l'auras* sont devenues des noms grâce aux déterminants. Avec le déterminant, on peut donc construire facilement de nouveaux groupes nominaux à partir de n'importe quel composant de phrase. Sur ce point, le français est plus souple que le finnois, car ce dernier n'a pas d'article et est limité par les contraintes de la déclinaison. Par exemple, on ne pourrait pas traduire mot à mot en finnois le groupe prépositionnel *dans ce je-ne-sais-quoi*. C'est peut-être une des raisons qui font que la notion de déterminant n'a jamais été très utilisée dans la terminologie grammaticale finlandaise, qui se contente du terme de *pronomini*.

4 En finnois, il y a une confusion entre les pronoms et les déterminants. Cette confusion est encore aggravée par le fait que, le plus souvent, il n'y a qu'une seule et même forme servant de déterminant et de pronom, voir **Tableau 1 p. 19**. Cette confusion se voit d'ailleurs dans la variété des noms inventés en finnois pour distinguer les différentes fonctions des mots correspondants dans l'enseignement des langues étrangères : on désigne ainsi les déterminants avec les termes de *liitännäinen pronomini*, *adjektiivimuotoinen pronomini*, *artikkelimuotoinen pronomini*, etc.

La nouvelle grammaire du finnois *Iso Suomen kielioppi* (ISK = Hakulinen, A. & al., *Iso suomen kielioppi*. Helsinki, Suomalaisen kirjallisuuden seura, 2004) continue d'utiliser pour les mots comme *tämä* («ce») le terme unique de *pronomini*, dont elle précise qu'il peut s'employer comme un GN «indépendant» ou comme un adjectif (ISK p. 710), mais dans le chapitre consacré au groupe nominal, elle utilise le terme de *tarkenne* (ISK 563-565), signifiant littéralement «précisant» ou «déterminant» pour décrire un certain type de modificateurs (*määrite*) du nom : on trouve ainsi les termes *demonstratiiviset tarkenteet*, qui correspond exactement au *déterminant démonstratif* (*tätä suurta tapahtumaa* ce grand événement, *se kevät* ce printemps), *interrogatiiviset tarkenteet* qui correspond à *déterminant interrogatif* (*Kuka itseään kunnioittava kirjailija* Quel écrivain qui se respecte...), *kvantifioivat tarkenteet* équivalent à *déterminant de quantité* (*muutammat kuvat* quelques images), et *indefiniittiset tarkenteet*, les *déterminants indéfinis* (*jokaiselle työryhmälle* à chaque groupe de travail). Le présent manuel utilise le terme de *tarkenne* comme équivalent de déterminant.

5 Malgré ses défauts, le terme d'«adjectif» a le mérite de permettre de distinguer les formes déterminants (exemple : *ces*) des formes pronoms (exemple : *ceux*). Dans la terminologie scolaire traditionnelle, le terme d'«adjectif» est réparti en plusieurs catégories : adjectifs *déterminatifs* (c'est-à-dire adjectifs démonstratifs, possessifs, indéfinis) et adjectifs *qualificatifs* (*beau*, *grand*).

6 Le nom de l'article ne fait pas mention de sa nature de déterminant comme les autres déterminants, par exemple *déterminant possessif*, *déterminant indéfini*.

7 Le nom des articles peut être trompeur, surtout celui d'article «indéfini». On dit que l'article est *indéfini* parce qu'il fait souvent référence à un nom sans précisions supplémentaires : *j'ai acheté un livre* (on ne sait pas de quel livre il s'agit). Inversement, on appelle *le* article «défini», parce qu'il fait souvent référence à un nom qui est connu ou dont on a parlé avant : *Je n'ai pas encore lu le livre*. Il faut envisager l'article indéfini avant tout comme un article généraliste, comme une espèce de forme neutre de l'article : en français, avec les noms, il faut utiliser un article ; si on ne veut pas souligner quelque chose de particulier (le caractère connu, la généralité, etc.), on utilise l'article «ordinaire» *un*.

8 Les déterminants définis déterminent un nom qui a été défini ou qui va être défini par exemple par le contexte, par une proposition relative, par un complément du nom, etc. (► §42). On dit que l'article *le/la/les* est «défini» parce qu'il peut renvoyer à un «objet de pensée» dont on a parlé ou qui est connu : *un livre* = *n'importe quel livre* vs. *le livre* = *le livre dont j'ai parlé*, *le livre qui est ici*, *le livre de mon ami*, etc. Les autres déterminants définis sont les déterminants démonstratifs et les déterminants possessifs : *je connais ce livre* = *le livre que je montre*, *le livre qui est là* ; *je connais ton livre* = *le livre «de toi»*, *le livre qui t'appartient*, etc. Inversement, tous les autres déterminants, qui ne font pas référence à un «objet» connu sont appelés «indéfinis» : *Je cherche un livre/quelques livres/deux livres*. Le terme de *déterminant indéfini* (traditionnellement *adjectif indéfini*, en finnois *indefiniittipronomini*) n'est pas très clair : tantôt ce qui est indéfini, c'est la quantité du nom, tantôt c'est la nature du nom.

1. Le déterminant

9 On appelle traditionnellement ces déterminants numéraux «*adjectifs numéraux*». On distingue ainsi les *adjectifs numéraux cardinaux* (*perusluvut*) et les *adjectifs numéraux ordinaux* (*järjestysluvut*). Les cardinaux sont en fait des déterminants (*un* est à la fois un article, un déterminant indéfini et un déterminant numéral). Les adjectifs numéraux, quant à eux, ont les caractéristiques d'un adjectif (avec certaines limitations) et leur nom d'«*adjectif*» est donc tout à fait justifié.

10 Les éléments d'un groupe déterminant sont des déterminants qui peuvent aussi s'employer seuls comme déterminants: *toutes les deux voitures* → *toute voiture*, *les voitures*, *deux voitures*, alors que les éléments d'un déterminant complexe ne peuvent pas s'employer seuls comme *déterminants*. Par exemple, on ne peut pas employer les éléments du déterminant *beaucoup de séparément* (**il a beaucoup livres*, **il a de livres*). Le mot *de* peut s'employer seul comme déterminant (*il n'a pas de chance*), mais dans ce cas ce n'est qu'un allomorphe de l'article indéfini *un* (► §17): dans la phrase *il n'a pas de chance*, le déterminant qui précède *chance* est à proprement parler *un* (et *de* n'est qu'une des formes possibles de ce déterminant *un*). Autrement dit, comme déterminant, *de* n'est qu'une variante combinatoire de *un*. Il n'existe pas à proprement parler de déterminant *de* en tant que tel: on ne peut pas dire **J'ai acheté de fleurs* ou **De gens sont venus*, ou **je veux de pain*.

Cependant, dans le cas des tournures exclamatives, le premier élément du déterminant complexe (*tant de*, *tellement de*, etc.) peut être déplacé devant le verbe:

L'inventivité des annonceurs pour drainer les foules vers leurs services paraît illimitée, **tant** la technologie offre de possibilités nouvelles.

11 L'adverbe qui forme le premier élément peut s'utiliser seul (*il pleut beaucoup*, *c'est trop chaud*), mais uniquement comme adverbe (impossible de dire **beaucoup vin*, **trop gens*, etc). Ce n'est qu'avec l'élément *de* qu'il devient déterminant de quantité. La phrase *il a mangé trop de gâteau* s'analyse donc de la façon suivante:

Il a mangé	trop de	gâteau
VERBE	DÉTERMINANT	NOM

et non pas, comme le font souvent les grammairres finlandaises:

Il a mangé	trop	de	gâteau
VERBE	*ADVERBE	*PRÉPOSITION	NOM

2. L'article indéfini

§11 L'article indéfini a de nombreuses formes différentes, qui dépendent de facteurs divers : genre et/ou nombre du nom que l'article détermine, représentation du référent (comptable ou massif), structure de la phrase (influence de la préposition *de*, phrase négative), etc. Cette variété morphologique est très déroutante pour les débutants et provoque de nombreuses erreurs. Pourtant, il est essentiel de bien maîtriser ces différentes formes pour pouvoir former des phrases correctes, aussi bien que pour pouvoir interpréter le sens des phrases ou pour utiliser les pronoms de 3^e personne.

1. Formes de base

1.1. Généralités

§12 Les formes de base de l'article indéfini, en dehors des cas particuliers qui sont expliqués plus loin (pour l'ensemble des formes ► [Tableau 6, p. 27](#)), sont les suivantes :

Tableau 4 – Formes de base de l'article indéfini

L'ARTICLE INDÉFINI			
mode de représentation		SINGULIER	PLURIEL
COMPTABLE	masculin	un	des
	féminin	une	
MASSIF	masculin	du / de l' (► RQ12)	
	féminin	de la / de l'	

Exemples d'emploi de la forme de base de l'article indéfini :

J'ai un chien. — Il a acheté une maison en France. — Elle lit des livres. — Il mange du pain. Il boit de la bière. — Il a du courage. — Tu as de la chance.

1.2. Représentation comptable et représentation massive

§13 L'article indéfini a deux formes principales, qui dépendent du mode de représentation du nom :

■ le nom peut être représenté comme une **entité** discrète (*erillinen*), c'est-à-dire **comptable**, unique (singulier) ou multiple (pluriel) :

un livre – un papier – une table – un ami – une télévision – un vin – un pain – une eau minérale – un exemple – une maison – une pomme – un effort – une chance – un article – une bière blonde – un beurre – un homard – des livres – des papiers – des amis – des vins – des maisons – des chances – des pains – des efforts – des eaux minérales – des bières blondes – des beurres – des homards

■ le nom peut être représenté comme un ensemble, une **masse continue** (en finnois *katkeamaton*), concrète ou abstraite, qu'on ne compte pas. Le plus souvent, les noms sont représentés comme comptables, la représentation massive est nettement minoritaire (c'est aussi le cas en finnois) (► [RQ13](#)).

du papier – du vin – du pain – de la pomme – de la chance – du beurre – de l'eau minérale – de la bière blonde – du homard – de l'argent – de l'amour – du bonheur

1.3. Terminologie

§14 Dans de nombreuses grammaires françaises et dans toutes les grammaires de français conçues en Finlande, on appelle les formes *du* et *de la* « article partitif ». En réalité, *du* et *de la* sont des formes de l'article indéfini devant les noms massifs, il ne s'agit pas d'un article différent de *un*. Le terme d'article partitif est inutile (► [RQ14](#)). Dans le présent ouvrage, on utilise les termes suivants :

Tableau 5 – Noms abrégés et noms complets des formes de l'article indéfini

forme	nom complet	nom abrégé
un/une	article indéfini comptable singulier	article indéfini singulier
des	article indéfini comptable pluriel	article indéfini pluriel
du/de la/de l'	article indéfini massif	article massif

1.4. L'article indéfini massif, entité monobloc

§15 Étymologiquement, l'article indéfini massif est formé de la préposition *de* et de l'article défini (*de* + *le* est devenu *du*, mais *de* + *la* ne s'est pas amalgamé et est resté *de la*). Mais, aujourd'hui, les mots

du, de la, de l' forment chacun un groupe complet, dans lequel *de* n'est plus une préposition, mais un simple élément de construction de l'article. On voit que *de* n'est plus une préposition dans le fait que l'article indéfini massif peut s'utiliser après une vraie préposition : **pour de l'argent**, **avec du beurre**, **dans de la boue**, etc. (► RQ15). Dans le groupe prépositionnel *avec du beurre*, il y a donc simplement une préposition (*avec*), un déterminant (*du*) et un nom (*beurre*), c'est-à-dire un groupe prépositionnel normal [PRÉPOSITION + DÉTERMINANT + NOM] :

PREP	DET	NOM	PREP	DET	NOM
avec	le	beurre	avec	la	chance
avec	ce	beurre	avec	cette	chance
avec	du	beurre	avec	de la	chance

► Les formes *du, de la, de l'* de l'article indéfini massif doivent donc être considérés comme des entités autonomes **indissociables** (► RQ16).

1.5. Pas de pluriel au massif

§16 Le massif (non comptable) n'a pas de pluriel, puisque, précisément, le mode de représentation comptable envisage le référent du nom comme une « masse » continue, et non pas comme des entités discrètes (► RQ17). Les formes *des pains / des vins / des bières / des homards* sont les formes plurielles **comptables**. La forme *des* est le **pluriel** de l'article indéfini (utilisée devant des noms représentés comme comptables). La tradition finlandaise la nomme « partitif pluriel ». Cette appellation est doublement à rejeter :

- le terme de *partitif* est inutile et impropre pour la description de l'article français ;
- le « partitif » (qu'il faut donc nommer « massif ») ne peut pas avoir de pluriel.

Il n'y a donc pas en français de « partitif pluriel » équivalent au *monikon partitiivi* finnois. En effet, on ne peut représenter comme massifs que des mots dont le sens le permet (cependant ► RQ13) : *Il a acheté du pain* (*Hän osti leipää*), mais pas : **Il a acheté de la télévision*. (**Hän osti televisiota*). Le *monikon partitiivi* du finnois est une forme trompeuse, parce qu'elle n'est pas forcément le pluriel d'un *yksikön partitiivi* :

Pöydällä on kukkia. *Singulier* : Pöydällä on kukka *et non pas* *Pöydällä on kukkaa.
Hän osti isoja leipiä. *Singulier* : Hän osti ison leivän *et non pas* *Hän osti isoja leipää.

Le *partitiivi* finnois exprime essentiellement des nuances aspectuelles (► RQ18) que le français n'exprime jamais par la forme de l'article. Il n'y a donc fondamentalement aucune correspondance entre la forme de l'objet en finnois et la forme de l'article en français. Le *partitiivi* finnois n'a rien de commun avec l'article français. Il n'y a pas en français de partitif ni de *partitiivi* (► RQ19).

► Fondamentalement, il n'y a **aucune correspondance** entre la forme de l'*objekti* en finnois et la forme de l'article en français.

1.6. Transformations de l'article indéfini

Dans certains cas, l'article indéfini prend une autre forme que la forme de base. Il importe de comprendre que ces formes différentes sont cependant toutes des **allomorphes** (des variantes de forme) de l'article indéfini. Les allomorphes et leur emploi sont présentés ci-dessous.

2. L'article indéfini pluriel devant épithète antéposée

2.1. Cas général

§17 Quand l'article indéfini **pluriel** (pas singulier, ni massif) *des* détermine un groupe nominal contenant un adjectif **antéposé** (qui précède le nom), il prend la forme **de**. Comparer :

Il m'a offert des fleurs magnifiques. [adjectif postposé]. vs. Il m'a offert de belles fleurs. — Je vous donne un autre exemple. → Je vous donne d'autres exemples. — Ils ont acheté une grande maison. → Ils ont acheté de grands posters.

La règle s'applique aussi quand l'adjectif est modifié par divers adverbes, qui viennent s'inclure entre celui-ci et le déterminant :

Il a dit de si belles choses. — Ce sont de très bons exemples. — Elle a d'assez bons résultats scolaires.

► Dans ce cas, le mot *de* est simplement une forme que l'article indéfini prend dans un cas particulier. **Ce n'est pas une préposition** (► RQ20).

§18 ► La transformation de l'article indéfini en *de* ne concerne que la forme comptable du **pluriel** de l'article indéfini ! Au singulier et au massif, il n'y a pas de transformation devant adjectif antéposé : *une grande maison, du bon vin*.

2.2. Exceptions

§19 ■ **Mots composés** : certains groupes [ADJECTIF ANTÉPOSÉ+NOM] comme *petit pois, grande personne*, etc., forment des mots composés, c'est-à-dire une seule unité sémantique. Dans ce cas-là,

L'article indéfini pluriel qui les détermine ne change pas de forme, puisque l'adjectif n'est plus un vrai adjectif qualificatif (dont la fonction est de *qualifier*, de *modifier* le sens du nom) : le groupe [ADJECTIF + NOM] est *lexicalisé*, il est devenu un élément autonome du lexique (► RQ21) :

un petit pois *herne* → des petits pois ; une jeune fille *tyttö* → des jeunes filles ; une petite cuillère *teelusikka* → des petites cuillères ; un petit four *pikkuleipä* → des petits fours ; une grande personne *aikuinen* → des grandes personnes. Comparer également : un grand ensemble *suuri kokonaisuus* → de grands ensembles vs. un grand ensemble *kerrostalolähiö* → des grands ensembles

- §20 ■ Dans la langue écrite, la règle « *des* → *de* devant épithète antéposée » s'applique pratiquement systématiquement. Dans la **langue parlée**, on la néglige souvent :

Tu as acheté des beaux rideaux. — Au marché, j'ai trouvé des belles tomates. — Il y avait des petits boulevards devant la maison.

3. L'article indéfini devant COD d'une phrase négative

- §21 ■ Quand l'article indéfini (**singulier**, **pluriel** et **massif**) détermine un groupe nominal complément d'objet direct (COD) d'un verbe à la forme négative, il prend généralement la forme **de** (► RQ22) :

J'ai **une** voiture. vs. Je n'ai pas encore **de** voiture. — J'ai remarqué **des** fautes. vs. Je n'ai pas remarqué **de** fautes. — Mon frère a **une** télévision haute définition, mais il n'a pas **de** lecteur Blu-ray. — Il n'a pas donné **de** coup de téléphone hier. *Hän ei soittanut eilen.* — Nous n'avons pas appris **de** mots nouveaux. — Cette année, il ne m'a pas offert **de** cravate. — Je n'ai pas oublié **de** nom ? *Enhän ole unohtanut ketään (kenenkään nimeä)?* — Aujourd'hui, je n'ai pas eu besoin de prendre **de** médicaments. — Les Français ne boivent jamais **de** lait aux repas. — Il n'a plus **d'**argent. — La municipalité ne veut plus accorder **de** crédits pour l'entretien des aires de jeux. *Kunta ei halua enää antaa määrärahoja leikkipuistojen hoitoon.* — Ne fais pas **de** bruit. — Ne raconte pas **d'**histoires ! *Älä puhu palturia!* (► FAQ §546)

Cette règle concerne aussi la locution verbale *il y a* (dans laquelle le nom est en fonction de complément d'objet direct) :

Aujourd'hui, nous avons eu de la chance, il n'y avait pas **d'**embouteillages. — Au supermarché, j'ai trouvé des pommes, mais pas **de** poires. Il n'y avait pas non plus **de** courgettes. — Il n'y a plus **d'**espoir.

La règle s'applique aussi dans les phrases négatives dont le second élément négatif est un pronom indéfini comme *personne* ; dans certaines expressions, l'objet direct peut être antéposé au verbe infinitif dont il dépend :

Si personne n'a d'objections ni de questions supplémentaires, nous pouvons continuer. — Je pense que personne n'a de choses intéressantes à dire sur ce sujet. — Le chef d'État affirme que la France n'a de leçons à recevoir de personne. — Nous n'avons de comptes à rendre à personne.

La négation *pas de* (ou *plus de*) peut s'employer comme formule elliptique (sans verbe) :

Il allume : pas de courant ! — Ce matin, je sors et qu'est-ce que je vois ? Pas de journal ! — Comment va ton frère ? — Pas de nouvelles ! — Au marché, j'ai trouvé du fromage, mais pas de crème.

La règle s'applique aussi après [*sans* + INFINITIF], qui a un sens négatif :

Il est sorti sans prendre **de** parapluie. — Il a accepté sans se poser **de** questions. — Sors sans faire **de** bruit. — Tu ne peux pas faire un soufflé sans utiliser **de** farine. *Et voi tehdä kohokasta käyttämättä jauhoja.*

- §22 ■ après *ni... ni...*, l'article indéfini (comptable et massif) tombe complètement :

J'ai une perceuse et aussi une meuleuse. *Minulla on sekä porakone että kulmahiomakone.* vs. Je n'ai ni perceuse ni meuleuse. — Dans cette sauce, on met et du poivre et du piment [*et...et...* signifie *sekä... että...*] *Siihen kastikkeeseen lisätään sekä pippuria että chiliä.* vs. Dans cette sauce, on ne met ni poivre ni piment. — Le conducteur n'avait ni permis ni assurance. *Kuljettajalla ei ollut ajokorttia eikä vakuutusta.*

Mais quand *ni* est employé seul après un premier objet négatif (après *ne ...pas*, *ne ... plus* etc.), on applique la règle normale et l'article à la forme *de* est maintenu :

Je n'ai **pas** encore **de** perceuse ni **de** meuleuse. — Il **ne** mangeait **pas de** poivron ni **de** concombre.

- §23 ► La transformation de *un/des* en *de* ne concerne que les cas où l'article détermine un **objet direct**, pas quand l'article détermine un **attribut du sujet** (*predikatiivi*) (► RQ23) :

C'est une bonne solution. vs. Ce n'est pas une bonne solution. — Ces fleurs sont des sylvies. *Nämä kukat ovat valkovokkoja.* vs. Ces fleurs ne sont pas des perce-neiges. *Nämä kukat eivät ole lumikelloja.*

4. L'article indéfini devant un GN sujet réel d'une phrase négative

- §24 Quand l'article indéfini détermine un GN sujet réel postposé d'un verbe à la forme **négative** d'une construction impersonnelle avec sujet *il* (§370) il prend également la forme *de*. L'article défini se comporte comme s'il déterminait un GN complément d'objet direct (► RQ24) :

2. L'article indéfini

Il passe souvent des trains. → Il ne passe plus de trains. (► RQ25)
 Il faut un autre collaborateur. → Il ne faut pas d'autre collaborateur.
 Il manque des prisonniers à l'appel. → Il ne manque pas de prisonniers à l'appel.
 Il se produisait parfois des accidents. → Il ne se produisait jamais d'accidents.
 Il reste des places assises. → Il ne reste pas de places assises.
 Il se passe des événements graves. → Il ne se passe pas d'événements graves.
 Il s'est produit un fait nouveau. → Il ne s'est pas produit de fait nouveau.
 Il nous manque un collaborateur. → Il ne nous manque pas de collaborateur.
 Il reste encore du fromage ? → Il ne reste plus de fromage.

Autres exemples :

Il ne se passait pas **de** jour que M^{me} Alexandre ne se plaignît en ces termes de la coriacité de son destin. — Il fut un moment où il ne se passait pas **de** nuit sans que l'on entendît crier au feu. — Il ne venait plus **d'**air dans la pièce. — On pressait deux, trois fois et quand il ne sortait plus **de** jus, il fallait ressortir la vendange à la main et la represser. — Il ne tombait pas encore **de** gros flocons. — Le processus se poursuivra jusqu'à ce qu'il ne manque plus **de** données pour atteindre les buts de la session.

Tableau 6 – Les formes de l'article indéfini (tableau complet)

		SINGULIER		PLURIEL
		COMPTABLE	MASSIF	
Forme normale	masculin	un	du (de l')	des
	féminin	une	de la (de l')	
déterminant de COD dans une phrase négative	masculin	de (d')	de (d')	de (d')
	féminin			
devant adjectif antéposé	masculin	un	du (de l')	de (d')
	féminin	une	de la (de l')	
après préposition <i>de</i>	masculin	un		
	féminin	une		

Les formes élidées entre parenthèses s'utilisent devant voyelle.

5. Exceptions à la transformation **un** → **de**

La règle de la transformation de l'article indéfini devant objet direct ou sujet réel d'un verbe d'une phrase négative ne s'applique cependant pas systématiquement.

5.1. Négation totale vs. négation partielle

- 525 L'article indéfini devant COD d'une phrase négative devient *de* quand la négation est **totale**. Exemple: le locuteur devait acheter des pommes et ne l'a pas fait, il dit : *Je n'ai pas acheté **de** pommes*. Donc il est revenu sans les pommes prévues, l'objet du verbe est «nié» complètement (objet = «zéro, rien») (► RQ26). Mais la négation peut aussi être **partielle**: il peut y avoir un objet, mais cet objet est différent de celui prévu ou supposé. Dans ce cas, l'article reste généralement à la forme normale *des* – *de* (► RQ27) – *du* – *de la*. Comparer :

Je n'ai pas acheté **de** pommes. vs. Je n'ai pas acheté **des** pommes, j'ai acheté des poires.

La personne a bien acheté quelque chose, mais ce ne sont pas des pommes. Ce qui est nié est la nature (*laji, tyyppi*) de l'objet, et non pas l'objet tout entier. Exemples concrets permettent d'illustrer le fonctionnement :

■ quand on reprend une phrase négative sous forme affirmative, pour traduire l'idée de *vaan*, on conserve le plus souvent la forme normale de l'article (► RQ28) :

Cette année il ne m'a pas offert **une** cravate, il m'a offert une chemise. — Il ne boit pas **du** vin, il boit du cidre. — Finalement, on n'a pas acheté **des** skis, on a acheté un snowboard. (► RQ29)

- 526 ■ l'article indéfini garde aussi sa forme normale quand la négation porte sur l'adjectif qui caractérise l'objet et non pas sur tout l'objet :

Il ne faut pas y accorder **une grande** importance [on peut y accorder de l'importance, mais pas trop]. — Il n'a pas obtenu **des** résultats **vraiment intéressants** [il a bien obtenu des résultats, mais qui ne sont pas intéressants]. — La police n'a pas trouvé **des** preuves **décisives** contre le suspect. *Polisi ei*

löytänyt ratkaisevia todisteita epäiltyä vastaan. [elle a donc trouvé des preuves, mais elles n'étaient pas décisives]. — Par la même occasion, de nouveaux liens vous sont proposés tandis que les anciens ont été vérifiés dans le but de ne pas vous proposer des liens **morts**.

§27 C'est également le cas quand l'idée de négation porte sur un adverbe ou un complément circonstanciel de temps comme *souvent*, *toujours*, ou de manière, etc. :

Demain nous n'irons pas faire du ski. — Avec le temps qu'il a fait cet hiver, on n'a pas souvent fait du patinage sur le lac. — Autrefois, les gens ne mangeaient pas de la viande tous les jours. — Les chercheurs n'ont pas obtenu des résultats immédiatement. — Adecco ne pourra pas vous proposer des missions avant votre arrivée en France. — Vous ne pourrez pas fabriquer du fromage avec des moyens aussi dérisoires. — La séparation des déchets de verre est importante car on ne peut pas produire du verre incolore à partir d'un verre coloré. — Les Français ne boivent plus aussi souvent du vin aux repas qu'il y a encore vingt ans.

§28 L'article indéfini conserve sa forme normale si la négation cache en fait une affirmation déguisée ou atténuée, notamment dans les questions polies (► §702) ou dans l'interrogation indirecte :

Une association locale me demande si je ne pourrais pas leur fournir *des* tee-shirts avec leur logo. — On peut se demander si cette déclaration n'a pas donné *des* idées à des apprentis terroristes, à moins que ce ne soit les films d'Hollywood. — J'ai vu que plusieurs stagiaires prenaient des notes. N'est-ce pas de leur part une posture de réception passive ? Et dès lors ne faudrait-il pas leur fournir *des* notes ? — Tu ne voudrais pas aller faire *une* balade ? — Pardon Monsieur, vous n'auriez pas *du* feu ? — Tu ne pourrais pas me prêter un sac de couchage pour les vacances ? — Vous n'auriez pas de la monnaie ?

Dans toutes ces phrases, le verbe correspond en fait à un verbe affirmatif (*si je pouvais leur fournir / a sans doute donné des idées / il faudrait fournir des notes / vous avez du feu* etc.).

§29 ■ Dans la construction *ni ...ni ...*, on peut conserver l'article indéfini devant le COD (normalement il est supprimé (► §22), pour sous-entendre que le verbe a bien un objet, mais qu'il est différent de celui prévu ou supposé. Comparer :

Je n'ai acheté ni perceuse ni ponceuse. *En ostanut porakonetta enkä hiomakonetta.* [= je n'ai rien acheté du tout] vs. Je n'ai acheté ni **une** perceuse ni **une** ponceuse [mais quelque chose d'autre]. — Idem : Je n'ai bu ni **du** vin ni **de** la bière. [mais quelque chose d'autre]. (► RQ30)

5.2. Expressions figées

§30 Dans les expressions figées qui, comme leur nom l'indique, ont une forme fixe, la négation n'influence pas la forme de l'article :

mettre des bâtons dans les roues à quelqu'un *panna jollekulle kapuloita rattaisiin* : On ne va pas lui mettre *des* bâtons dans les roues. — casser des briques (familier) : Ça casse pas des briques. *Ei ole häävi.* — Mais je n'ai pas donné des leçons, bien au contraire j'ai essayé de t'aider [*donner des leçons* expression figée signifiant « *saarnata* »].

Certaines expressions ne sont cependant pas entièrement figées, et la négation peut éventuellement entraîner la transformation de l'article. Comparer :

Il ne faut pas dire **de** mal des gens qu'on ne connaît pas.
Il ne faut pas dire **du** mal des gens qu'on ne connaît pas.

Les deux phrases sont possibles et correctes (et ont le même sens). Dans la première, *mal* (*pahaa*) est le COD du verbe *dire*, l'article indéfini massif devient *de* dans la phrase négative. Dans la deuxième phrase, *dire du mal* est senti comme une locution verbale figée, qui a le même sens que par exemple *critiquer* (comme en finnois *puhua pahaa = panetella*) ; la négation n'influence pas le mot *du*, qui est un simple élément de construction (fixe et invariable) du verbe [disdymal].

De même, dans les expressions indiquant une activité formées avec *faire*, l'influence de la négation est variable et l'usage est un peu flottant, car on trouve des cas où la forme *du/de la* se maintient. Mais le plus souvent, la règle de la négation s'applique et on utilise *de* :

Il a longtemps joué dans un club, mais ça fait maintenant des années qu'il ne **il** fait plus de foot. — Je ne fais plus de yoga mais cette discipline, à condition d'avoir un bon professeur, est très bénéfique. — Il y avait beaucoup de neige et j'ai retenu la leçon : je ne fais plus de cheval en hiver. — Pendant un mois, je n'ai pas fait de violon, parce que j'avais une douleur au coude (► RQ37). — Exemple avec *de la* : Maintenant cela fait 2 ans que je ne fais plus de l'équitation ! Et cela me manque atrocement !!

Il n'existe pas de règle précise permettant de décider avec certitude si l'article devient *de* ou s'il se maintient à la forme normale. Dans ce genre de cas, le plus sûr pour l'apprenant FLÉ est d'appliquer la transformation *du* → *de*, sauf si la négation est partielle (► §25) :

Aujourd'hui, je ne fais pas du ski, je fais du patin à glace.

5.3. Un déterminant numéral

531 Quand le mot *un* est non pas un article indéfini, mais un déterminant numéral, c'est-à-dire quand *un* signifie «*yksi, ainoa*», il ne prend pas la forme *de* devant l'objet direct d'une phrase négative :

Il n'a pas compris un mot de ce que je lui ai dit. — Je n'ai pas ouvert un livre de tout l'été. — Elle est sortie sans dire un mot. — Il ne se passait pas un jour sans que sa mère lui téléphone.

À l'oral, cette valeur numérale de *un* s'entend facilement, il y a un accent d'insistance sur *un/une*. À l'écrit, pour mieux faire ressortir la valeur numérale, on peut ajouter l'adjectif *seul* :

Il n'a pas compris un seul mot de ce que je lui ai dit. — Je n'ai pas ouvert un seul livre de tout l'été.

6. Après la préposition *de* – règle d'effacement

532 Après la préposition *de*, les formes d'article commençant par *d*, c'est-à-dire l'article indéfini pluriel *des* ou la forme *de* devant adjectif antéposé et l'article indéfini massif *du/de la* s'effacent, pour éviter la répétition de la consonne *d*. Cette règle est appelée **règle d'effacement** ou *règle de cacophonie* (► **Tableau 7 p. 30**). Dans l'exemple suivant, l'article indéfini *des* précédant le complément d'objet direct *projets* s'efface quand on utilise le verbe *parler de*, qui se construit avec la préposition *de* :

Jean m'a présenté **des** projets intéressants.
 *Jean m'a parlé *de des* projets intéressants →
 Jean m'a parlé *de* projets intéressants.

La phrase s'écrit bien sûr sans blanc : *Jean m'a parlé de projets intéressants*, mais on a conservé le blanc qui se produit après l'effacement de l'article pour mieux faire ressortir le mécanisme. De même, l'article indéfini massif s'efface après la préposition *de*, par exemple dans la locution verbale *avoir besoin de quelque chose* :

Je voudrais **du** pain.
 *J'ai besoin *de du* pain. →
 J'ai besoin *de* pain.

► **RÈGLE D'EFFACEMENT** : après la préposition *de*, il ne peut pas y avoir de forme d'article commençant par *d*. (► **RQ31**). Exemples de cas dans lesquels la règle d'effacement s'applique :

– singulier → pluriel (*un* devient *des*, qui s'efface après *de*) :

J'ai besoin *d' un* livre. La cour est entourée *d' une* clôture.
 J'ai besoin *de* livres. La cour est entourée *d' arbres*.

– verbes construits sans *de* (transitifs directs) et verbes construits avec *de* (transitifs indirects) :

Je voudrais **du** beurre. [*de la* : article indéfini massif masculin]
 J'ai besoin *de* beurre. [*de* = préposition, avoir besoin *de* qch]
 Pour se déplacer sur le lac, ils utilisaient **des** patins de randonnée. [*des* : article indéfini massif masculin]
 Pour se déplacer sur le lac, ils se munissaient *de* patins de randonnée. [*de* = préposition, se munir *de* qch]
 Il réclame **de** l'affection. *Hän tarvitsee rakkautta*. [*de la* : article indéfini massif féminin]
 Il manque *d'affection*. *Hän kaipaa rakkautta*. [*de* = préposition, manquer *de* qch]

– adjectifs construits avec la préposition *de* :

Dans tes bottes, il y a **de la** neige. Dans la vallée, il y a **du** brouillard.
 Tes bottes sont pleines *de* neige. La vallée est pleine *de* brouillard.
 Dans la cheminée, il y a **de la** suie.
 La cheminée est noire de suie. *Takka on noesta mustana*.

L'effacement concerne aussi *de* qui est la forme de l'article indéfini pluriel devant épithète antéposée. Comparer le singulier et le pluriel :

Il a acheté un nouveau livre. → Il a besoin *d'un* nouveau livre.
 Il a acheté de nouveaux livres [*de* = article]. → Il a besoin *de* nouveaux livres [*de* = préposition].
 Elle garde un jeune enfant. → Elle s'occupe *d'un* jeune enfant.
 Elle garde de jeunes enfants [*de* = article]. → Elle s'occupe *de* jeunes enfants [*de* = préposition].

La préposition *de* peut avoir les sens les plus variés et être elle-même élément d'une locution prépositionnelle, comme dans ces exemples, où l'article indéfini s'efface au pluriel (► **RQ32**) :

à cause **d'un** problème technique *teknisen vian vuoksi*
 à cause de problèmes techniques *teknisten vikojen vuoksi*
 au début **d'une** phrase de ce genre *tällaisen lauseen alussa*
 au début de phrases de ce genre *tällaisten lauseiden alussa*

7. Emploi de l'article indéfini

533 Sémantiquement, l'article indéfini détermine le nom en donnant des indications sur la classe ou la catégorie à laquelle appartient le signifiant du nom : *l'enfant jouait avec un ballon, il faut acheter*

de la lessive, ce livre est un roman, etc. Mais il ne permet pas à lui seul d'identifier de façon précise l'objet de pensée que le nom désigne. L'article indéfini peut renvoyer à un élément particulier non identifié mais qui est identifiable : *j'ai acheté un livre* (► RQ33).

Comme l'article indéfini renvoie à un élément d'une classe, cet élément peut être présenté comme représentatif de toute la classe (► RQ34). On parle alors d'**emploi générique** :

Un chien est un animal. — Un livre est un ensemble de pages imprimées reliées. (► RQ35)

Les points suivants présentent quelques cas typiques d'emploi de l'article indéfini. Ce sont seulement des **exemples** illustrant la sémantique de l'article indéfini ; ce ne sont pas des règles qui s'appliquent *automatiquement* ni systématiquement à tous les cas similaires. L'utilisation de l'article indéfini s'explique par une analyse sémantique et non sur la base de listes de critères « extérieurs ».

- §34 ■ L'article indéfini s'utilise souvent quand on définit un objet de pensée, en précisant la classe d'objets du monde à laquelle il appartient (► RQ36) :

Ceci est une pomme. — Le merle est un oiseau. *Mustarastas on lintu*. — Il est né un lundi. *Hänen syntymäpäivänsä osuu maanantaiksi*. [Le jour où il est né est un lundi]. — Ce liquide est de l'eau de javel. *Tämä neste on kloorivettä*. — Ce n'est pas du coton, c'est de l'acrylique.

L'article indéfini massif s'utilise ainsi avec un grand nombre d'expressions composées du verbe *faire*, où on indique le type d'activité :

faire du sport *urheilla*, faire du français *lukea ranskaa*, faire du piano (► RQ37) *soittaa pianoa*, faire de l'équitation *harrastaa ratsastusta*, faire de l'aquajogging *harrastaa vesijuoksua*

Un nom caractérisé par un adjectif ou une construction équivalente (proposition relative, participe, etc.) est souvent déterminé par un article indéfini, qui a la même fonction que la structure finnoise *sellinen ... joka* (► §830) :

Mon frère a une voiture *rouge*. C'est une Renault. — C'est un type *sympathique*. — L'article est un point *difficile à comprendre*. — Il a dit des choses *que je trouve inacceptables*. — Il parle de gens *que je ne connais pas* [article des caché derrière *de*]. — Je connais des étudiants *n'ayant jamais été en France*.

- §35 ■ L'article indéfini massif s'utilise aussi avec des noms abstraits, comme en finnois (► RQ38) :

Elle a eu de la chance. — Ils n'ont pas témoigné de solidarité (*de* = forme de l'article indéfini massif devant objet direct d'un verbe à la forme négative).

Quand un nom de sens massif précédé par un article indéfini est modifié par un **adjectif** (ou une construction équivalente), l'article est souvent (mais pas obligatoirement) à la forme comptable, et indique que le nom qu'il détermine est un type particulier (un sous-ensemble) de la catégorie :

C'est **de** l'eau. → c'est **une** eau très fraîche. — Il a **de la** chance. → il a **une** chance extraordinaire. — C'est **du** vin. → C'est **un** vin que je n'avais jamais goûté. *Se on viinilaji, jota en ollut koskaan maistanut*. — Elle a pris **du** repos. → Elle a pris **un** repos bien mérité. — Dans la bouteille, il y avait **du** liquide. → Dans la bouteille, il y avait **un** liquide d'une couleur bizarre. — La bouteille était remplie de liquide. [l'article indéfini massif *du* est effacé après la préposition *de* (*remplie de *du liquide*)] → La bouteille était remplie d'**un** liquide verdâtre. — Il tombait **une** pluie fine et glacée.

sauf si le groupe [NOM + ADJECTIF] forme un mot composé, une seule notion (► RQ39) :

C'est du fromage blanc. *Se on rahkaa* [fromage blanc mot composé, ce n'est pas *valkoinen juusto*]. — Mets-y du gros sel. *Lisää siihen karkeaa suolaa*. [gros sel n'est pas *paksu suola*]. — Buvez du vin rouge. *Juokaa punaviiniä*. [vin rouge n'est pas *punainen viini*]. (► RQ40)

On peut dans certains cas exprimer l'équivalent du *partitiivi* finnois avec certains autres déterminants. On utilise alors la préposition *de* avec le déterminant (► RQ41) :

Donne-moi du vin. → Donne-moi de **cet** excellent vin. *Anna minulle tätä erinomaista viiniä*. — Donne-moi de **tes** bonbons, je n'en ai plus. *Anna minulle karkkia* [« sinun karkeistani »], *minulla ei ole enää*.

- §36 ■ L'article indéfini pluriel peut aussi servir à exprimer une quantité imprécise, et il correspond très exactement au finnois *joitakin* (► RQ42) :

On a vu des films, mais aucun n'était vraiment bon. *Nähtiin joitakin elokuvia, mutta mikään niistä ei ollut oikein hyvä*. — Il a posé des conditions. *Hän asetti [joitakin] ehtoja*.

Le mot *un* peut, conformément à son étymologie (latin *unum*) signifier le nombre « 1 ». À l'oral, il est souvent accentué (variation d'intonation), dans la langue écrite, on peut le préciser avec l'adjectif *seul* (*ainoa*), mais ce n'est pas toujours nécessaire :

Il me faudrait une pièce de deux euros. — J'ai passé presque une heure dans la librairie, mais je n'ai acheté qu'un livre. — Un seul élève avait préparé le texte.

Si on compare une suite d'exemples de verbes se construisant sans préposition (verbes transitifs directs) ou avec différentes prépositions (verbes transitifs indirects) telle que la suivante (les prépositions sont indiquées en gras) :

¹ Il rencontre	des jeunes.	Il mange	du pain.
² Il part avec	des jeunes.	Ça se mange avec	du pain.
³ Il écrit pour	des jeunes.	Il l'a pris pour	du pain.
⁴ Il parle de	jeunes.	Il a besoin de	pain.
⁵ Il parle à	des jeunes.	Ça s'étend sur	du pain.
⁶ Il vit parmi	des jeunes.	Ça ressemble à	du pain.

on constate qu'après la préposition *de*, l'article indéfini pluriel ou l'article indéfini massif «disparaissent» (ligne 4), alors qu'ils ne sont nullement affectés par les autres prépositions (*avec*, *pour*, *à*, *parmi*, *sur*). En effet, ces formes d'article commencent toutes deux par un *d*, et pour éviter la succession de deux mots en *d*, les formes d'article *des/du/de la/de* s'effacent après la préposition *de*. On appelle en général cette règle «règle d'effacement», mais elle est aussi connue sous le nom de «règle de cacophonie», terme qui apparaît pour la première fois dans la grammaire de Port-Royal*. En effet, ce serait pour éviter la «cacophonie» [dɛdɛ] qu'on ne répèterait pas, après la préposition *de*, une forme d'article commençant par *d* (exemple : *il rêve de des vacances). Le terme de «règle de cacophonie» est parlant et amusant et permet de nommer simplement le phénomène. On a préféré cependant utiliser le terme de «règle d'effacement», car la cacophonie n'est sans doute pas la vraie raison de la «chute» des formes d'articles en *d*. Le terme d'effacement ne doit cependant pas induire en erreur. Historiquement, il est probable que les formes en *d* de l'article indéfini n'ont jamais été utilisées après la préposition *de*. On ne devrait donc pas parler de règle d'effacement, puisque quelque chose qui ne se prononçait pas ne pouvait pas disparaître. Il faudrait donc plutôt parler de règle de «non apparition», ou règle de «latence». Cependant, il y a quand même un «effacement» si on compare ce qui se passe avec les autres prépositions :

Il part avec	des jeunes.	Ça se mange avec	du pain.
Il me parle de	jeunes.	Il a besoin de	pain.
Il écrit pour	des jeunes.	Il l'a pris pour	du pain.

Qu'il soit typographique ou phonique, il y a bien un «blanc» (*aukko*) après la préposition *de*, blanc qu'il n'y a pas avec le verbe transitif direct et les autres prépositions. Le terme de «règle de latence» illustrerait bien le fait que l'article n'a pas véritablement disparu, puisqu'il apparaît au singulier (*il a besoin de chaussures / il a besoin d'une chaussure*) ou après d'autres prépositions que *de*. Mais c'est justement cet effacement, cette disparition «mystérieuse» de l'article par rapport à ce qui se passe avec d'autres prépositions, qui entraîne les erreurs d'interprétation. C'est pourquoi le terme d'«effacement» présente un intérêt pédagogique.

* Désignation habituelle de l'ouvrage publié en 1660 par Claude Lancelot et Antoine Arnauld, sous le titre de *Grammaire générale et raisonnée*.

537 FAQ À quoi correspond le mot *de* ?

Derrière le mot *de* peuvent se cacher plusieurs choses. Pour le débutant, c'est certainement déroutant. Mais il faut bien connaître les mystères de *de* pour pouvoir comprendre le français !

PRÉPOSITION :

La maison **de** mes amis est grande. — Il vient **de** la piscine. — J'ai besoin **de** cassettes (< J'ai besoin [de *des] cassettes). — Il a besoin **de** nouvelles chaussures. (< Il a besoin [de *de] nouvelles chaussures) — Il manque **d'**affection. (< Il manque [de *de l'] affection)

ARTICLE INDÉFINI pluriel devant adjectif antéposé :

*des vastes forêts → de vastes forêts

ARTICLE INDÉFINI (comptable ou massif) devant objet direct d'un verbe à la forme négative :

Il n'achète pas *des journaux → Il n'achète pas **de** journaux. — Je ne bois pas *du lait → Je ne bois pas **de** lait.

2. L'article indéfini

Remarques à partir de la page 24.

12 La forme *du/de la* s'élide devant voyelle ou *h* non disjonctif au féminin et au masculin (1), mais ne s'élide pas devant *h* disjonctif (2) :

(1) Il me faut de l'argent. — Il y a de l'espoir. — C'est de l'huile d'olive. — Il a de l'humour.

(2) Il mange du homard. — Il fait du hongrois. — Il ressent pour lui de la haine.

H disjonctif (*erotteleiva h*) est le nom exact de ce qu'on appelle souvent *h aspiré*. L'*h* n'a jamais été aspiré (il est toujours **expiré**), et il n'est plus expiré depuis des siècles. Cet *h* disjonctif « s'entend » parce qu'il empêche la liaison (*les hiboux*, prononcé [leibu] et non *[lezibu] et l'élosion (*la hauteur* et **l'hauteur*). Pour une liste des mots commençant par un *h* disjonctif, voir *Bon usage* 2007 §48.

13 En général, certains types d'objets du monde sont représentés plus fréquemment comme comptables : on dit difficilement *?je veux du train*, *?je cherche de la voiture*, *?il donne de l'exemple*, *?j'ai acheté de la télévision*, etc. C'est la même chose en finnois : *?ostin televisiota*, *?pöydällä on kirjaa* sont étranges parce que *televisio* ou *kirja* ne sont pas, a priori, des noms massifs. Certains autres objets du monde sont présentés plus fréquemment sous la forme massive (par exemple *de l'argent*, on dit difficilement *un argent*). Mais les noms ne sont pas en eux-mêmes comptables ou massifs, ni uniquement comptables ou uniquement massifs. C'est seulement le mode de représentation qui peut varier entre le comptable et le massif. Un nom peut facilement passer d'une catégorie à l'autre (de comptable à massif ou de massif à comptable). Tout dépend de la manière dont il est représenté (et pas du nom en lui-même) ; en français, c'est la forme de l'article qui indique le mode de représentation :

Elle achète **un** pain. *Hän ostaa leivän*. (comptable, singulier)

Elle achète **des** pains. *Hän ostaa leipiä*. (comptable, pluriel)

Elle achète **du** pain. *Hän ostaa leipää*. (non comptable = massif)

Beaucoup de noms représentés habituellement comme comptables peuvent être aussi présentés comme massifs : on peut dire devant une voiture qui marche bien : *Ça c'est de la voiture ! (Tämä on kunnan peli)* ou bien on pourrait par exemple dire plaisamment en sortant d'un salon de l'aéronautique *Au moins, aujourd'hui, on a vu de l'avion (Kylläpä tänään nähtiin lentokonetta)*.

14 Voir EGGF (Kalmbach J.-M., *De de à ça : enseigner la grammaire française aux finnophones*), p. 61-64 (<https://jyx.jyu.fi/dspace/handle/123456789/18897>). De même, la nouvelle édition de la GMF (Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*. Paris, 2009, PUF) souligne (p. 296, *Remarque*) que « L'article "partitif" mérite très peu son nom, puisqu'il opère généralement une saisie non définie d'une entité massive. » La GMF (2.4.1 *L'article indéfini*, p. 292-293) réserverait le terme de *partitif* aux cas où l'article indéfini « sert à isoler parmi d'autres l'entité qu'il détermine », quand l'existence du référent de cette entité est présumée par le contexte ou la situation :

Des étudiants sont arrivés en retard (des étudiants parmi l'ensemble des étudiants).

Il faut réparer la roue, un rayon est cassé (un rayon de la roue).

On peut conserver et utiliser le terme traditionnel d'*article partitif* si on garde à l'esprit qu'il s'agit d'un article indéfini massif, et qu'il n'a donc pas de pluriel (► §16). L'idéal serait cependant d'adopter le terme d'*article indéfini massif*, qui est sans équivoque et qui, dans l'enseignement du français aux finnophones, présente l'avantage de séparer complètement l'article indéfini français du *partitiivi* finnois, avec lequel il n'a rien à voir.

15 On ne peut pas utiliser en français deux prépositions devant un groupe nominal (exemple : **avec dans quelque chose*), pas plus qu'en finnois on ne peut utiliser deux désinences casuelles (*sijapäätte*) comme **voitalla* (qui serait un *partitiivi* et un adessif de *voi*). Il y a quelques rares cas avec deux prépositions, qui forment en fait ensemble une nouvelle locution prépositionnelle, *de derrière* et *d'avec*, par exemple *un vin de derrière les fagots* et dans l'usage de la langue parlée *divorcer d'avec qqn* (pour *divorcer de qqn*), *distinguer d'avec qch* (pour *distinguer de qch*).

16 L'erreur à éviter, et que commettent certains manuels scolaires finlandais, est de considérer que l'article massif *de la* est la combinaison de la préposition *de* et de l'article défini *la*. Prétendre cela est historiquement et étymologiquement tout à fait justifié, mais pour le fonctionnement du français moderne, c'est un non-sens. Il n'y a pas d'article défini dans un article indéfini. La méconnaissance de cette réalité entraîne de graves confusions dans l'identification des formes de l'article devant complément d'objet direct d'une phrase négative (► §21).

17 Il existe des noms comme *des épinards*, *des pâtes* qui sont habituellement utilisés au pluriel, mais ont un sens massif, comme le montre le finnois, qui utilise dans ce cas un singulier (*pinaattia*, *pastaa*). Quand on dit *manger des spaghettis*, on n'envisage pas les spaghettis un à un, mais comme une masse de spaghettis. Certaines oppositions sont conditionnées par le sens : *manger des pâtes (syödä spagettia)* n'est pas la même chose que *manger de la pâte (syödä taikinaa)*. Il existe aussi des noms qui ne s'utilisent qu'au pluriel : *des décombres (romukasa)*. Cependant, dans tous ces cas, bien qu'il désigne une masse, l'article est formellement un article indéfini comptable pluriel. (► RQ19 *Comptable ou massif?*)

18 « Partitif » et *partitiivi*.

a. L'une des plus grandes difficultés de l'apprentissage de l'article français par les finnophones est le fait qu'il existe en finnois un cas nommé *partitiivi*, dont le nom est pratiquement identique au terme français de *partitif* utilisé traditionnellement dans les grammaires. Cette ressemblance entraîne d'innombrables

confusions et erreurs d'interprétation. Pourtant, le «partitif» français n'a rien de commun avec le *partitiivi* finnois :

– en français, il n'y a pas de partitif au sens où on l'entend par le finnois *partitiivi*. Ce qu'on appelle généralement «partitif» est en fait la forme massive de l'article indéfini. (cf. aussi RQ41 ci-dessous). Aucune correspondance n'est donc possible entre un «partitif» français inexistant et le *partitiivi* finnois ;

– le *partitiivi* finnois a avant tout une fonction **aspectuelle**. L'aspect verbal en finnois a ceci de particulier qu'il peut s'exprimer à la fois par la forme du verbe (*katsoa, katsella, katsahtaa*) et par la désinence du **nom** : *hän rakentaa talon/hän rakentaa taloa*. On oppose ainsi en finnois *objet total* et *objet partiel* (au *partitiivi*). Le français n'exprime jamais l'aspect verbal avec l'article ni avec la forme du nom. Parler d'«objet total» et d'«objet partiel» en français est une absurdité totale.

b. Le *partitiivi* finnois sert à apporter des informations sur la manière dont l'action verbale est envisagée. Il ne sert pas en priorité à exprimer l'idée de défini ou d'indéfini. Le *partitiivi* peut accessoirement exprimer une quantité indéfinie (équivalent à l'article indéfini pluriel français) dans **deux cas uniquement** :

1) quand le nom est objet direct d'un verbe **perfectif** à la forme **affirmative** : *hän osti kirjoja* (qui s'oppose à *hän osti kirjat*) ;

2) quand le nom est sujet d'un verbe impersonnel à la forme **affirmative** : *pöydällä oli kukkia* ou *museosta tuli ihmisiä*. Et dans ce dernier cas, l'opposition ne repose pas uniquement sur la désinence (*pääte*), car toute la structure de la phrase est différente : *pöydällä oli kukkia* vs. *kukat olivat pöydällä, museosta tuli ihmisiä* vs. *ihmiset tulivat museosta*.

Dans les autres cas, le *partitiivi* exprime **d'abord et avant tout l'aspect**, et l'idée de quantité indéfinie est effacée (► *Ne pas se laisser influencer par le finnois !* p. 44) :

Kauppiaas odottaa asiakkaita. → Le commerçant attend **les clients/des clients**.

c. Contrairement à ce qu'écrivent certains manuels finlandais, le *partitiivi* finnois n'exprime pas une partie de quelque chose. Sa fonction est aspectuelle :

Kauppiaas odottaa asiakasta. → Le commerçant attend **le client/un client**.

Dans cette phrase, le *partitiivi* est la marque d'une action verbale non achevée (imperfective ou ir-résultative). Le commerçant attend, évidemment, un client entier, et non pas des parties du client.

d. En finnois, dans les phrases négatives, l'objet du verbe se met pratiquement toujours au *partitiivi*. Un tel phénomène n'existe pas en français. Quand le *partitiivi* s'utilise dans une phrase négative, il ne peut pas à lui tout seul exprimer l'idée d'indéfini :

Kauppiaas ei nähnyt asiakkaita. → Le commerçant n'a pas vu **les clients / de clients**.

Dans **de clients**, le mot *de* est la forme du pluriel de l'article indéfini comptable dans une phrase négative (► §21) et non pas un «partitif» — qui n'existe pas en français.

e. Le *partitiivi* finnois peut aussi exprimer l'idée de massivité : *hän juo vettä* (*il boit de l'eau*), *hän syö leipää* (*il mange du pain*). Mais il faut faire attention, car il peut aussi exprimer dans ce cas-là l'aspect verbal :

Hän joi kahvia nukkumaan menoon saakka. → Il buvait **le/du** café en attendant d'aller se coucher.

Il y a donc parfois des *partitiivi* qui expriment le massif (*kattilassa on puuroa* = *dans la casserole, il y a du gruau*), mais le plus souvent les *partitiivi* n'expriment pas le massif (*odotan bussia* = *j'attends le bus*, le *partitiivi* exprime l'imperfectif).

► Lire les explications extrêmement détaillées concernant l'aspect verbal dans *Iso Suomen Kielioppi*, à propos des classes de noms (sémantique, *ISK* p. 549-554), de l'objet (actance, syntaxe, *ISK* p. 888-899), des cas (morphologie *ISK* p. 1181-1187) et de l'aspect (*ISK* p. 1429-1445). Voir également *EGFF* p. 54-68.

19 Comptable ou massif ?

a. En général, les noms sont représentés comptables ou massifs de la même manière en finnois et en français. Mais il y a parfois des différences, notamment avec les noms d'aliments, où le français utilise l'article indéfini comptable pluriel là où le finnois utilise la représentation massive, ou bien, plus rarement, l'inverse (*kieloja / du muguet*) :

vijaa des céréales, *pinaattia* des épinards, *parsaa* des asperges, *pastaa* des pâtes, *kesäkurpitsaa* des courgettes, *artisokkaa* des artichauts, *spagettia* des spaghettis, *poimia kieloja* cueillir du muguet

Cela ne veut pas dire que ces noms ne peuvent pas être utilisés avec la forme d'article massif ou, inversement, avec une forme d'article comptable. Presque toute matière peut être envisagée dans sa représentation soit comptable soit massive :

Sur la chemise, il y avait de l'épinard. *Paidassa oli pinaattia* (= *pinaatin tahra*). — J'ai laissé tomber un spaghetti. *Pudotin yhden spagetin*. — Il y a de l'artichaut dans cette soupe.

b. Ce problème ne concerne pas seulement des noms concrets, mais aussi des noms abstraits, le plus typique étant *information ~ tietö*. En finnois, le mot *tietö* est souvent représenté comme massif, au singulier : *antaa tietoa, esittää uutta tietoa, saada tietoa* etc. Le français représente rarement le mot *information* ou *savoir* comme massif. Et quand le nom est employé avec un adjectif, on utilise de toute façon en principe un article indéfini comptable (► §35). Le plus souvent, d'ailleurs, on utilise d'autres noms que le

2. L'article indéfini

mot *information*, qui, comme objet du verbe, est en général très concret (*information* désigne en premier lieu une chose que quelqu'un annonce) :

Cette information-là, que je vous ai donnée, est une information nouvelle, tout à fait importante.

Dans la rédaction scientifique, on dira donc (par exemple) :

Il s'agit donc, dans cette étude, d'obtenir des informations (pluriel, *saada tietoa*) sur la manière dont les locuteurs perçoivent ces stratégies langagières. — Dans cet article, l'auteur ne présente pas de données réellement neuves (pluriel, *esittää uutta tietoa*). — Le nouveau protocole de recherche adopté ne semble pas avoir fourni de renseignements (pluriel, *antaa tietoa*) plus fiables que le protocole habituel.

c. Massif ou défini ? Le problème de la différence du mode de représentation entre les deux langues se retrouve également dans l'opposition indéfini massif et « défini ». Bien que le finnois n'ait pas à proprement parler d'article défini et ne marque pas la définition par opposition à l'indéfinition, certains noms peuvent être représentés comme massifs, alors que d'autres, très similaires par le sens, ne le sont pas. On oppose ainsi :

Hänellä on huumorintajua. — Hänellä on hyvä tasapaino.

Ces deux mots et les deux modes de représentation ne sont sans doute pas intuitivement mis sur le même pied par un locuteur finnois, mais ce qui les réunit est le fait qu'en français ils correspondent tous deux à une construction avec article défini, l'une étant identique à l'autre par la structure :

Elle a le sens de l'humour. — Elle a le sens de l'équilibre.

Le fait que l'on utilise un article défini dans les deux cas peut sembler déroutant à un apprenant finnois et montre encore une fois que le choix de l'article en français n'est pas en relation avec telle ou telle forme en finnois, ou, inversement, que la forme du mot en finnois ne dépend pas de contraintes purement « mécaniques », mais que les deux langues représentent le réel avec leurs moyens propres et particuliers. Ces moyens échappent souvent à toute logique pour l'apprenant de l'autre langue et bien souvent l'utilisation de telle ou telle forme d'article (ou de tel ou tel cas en finnois) ne s'apprend que par la pratique et relève pour ainsi dire plus du vocabulaire que de la grammaire. Autres exemples :

Hänellä on taloudellista vaistoa, mutta hän on menettänyt todellisuudentajunsa.

Il a le sens des affaires, mais il a perdu le sens des réalités.

20 Il est essentiel de savoir bien identifier le mot de comme un article dans ce cas. Tout finnois comprend que dans les phrases *Olen aika pettynyt* et *Aika on rahaa*, le mot *aika* n'a pas la même signification, et qu'en fait il ne s'agit pas du même mot : adverbe dans un cas, nom dans l'autre. Et pourtant, à l'origine il s'agit bel et bien d'un seul et même mot (voir *Suomen sanojen alkuperä*, 1992, s.v. *aika*). C'est un phénomène d'évolution du sémantisme comme on en retrouve dans toutes les langues du monde, et que toute personne ayant un peu touché aux langues peut comprendre et admettre. Pourquoi est-il alors si difficile de comprendre ou d'admettre que dans les phrases *Je manque de temps* et *Je n'ai pas de temps*, le mot *de* n'a absolument pas la même signification, qu'en fait il ne s'agit pas du même mot (préposition dans le premier cas, article dans le deuxième) ? Et pourtant, à l'origine il s'agit aussi, comme dans le cas de *aika* nom et *aika* adverbe, d'un seul et même mot (Voir *EGFF* p. 76-79).

21 C'est ainsi que s'expliquent les formes « fautives » de la langue parlée : n'importe quel groupe [ADJECTIF + NOM] peut former une notion dans l'esprit du locuteur (au moins momentanément) : *des beaux fruits, des grands arbres, des petits bouleaux*, etc.

Comment savoir a priori si un adjectif et un nom forment une seule notion ? La grammaire n'apporte malheureusement aucune aide : c'est une question de vocabulaire, c'est-à-dire de mots qu'on connaît ou qu'on ne connaît pas. La grammaire permet en revanche de détecter ces groupes dans un texte écrit : si un adjectif antéposé pluriel est précédé de *des*, il y a de fortes chances pour que l'adjectif forme une seule notion avec le nom. Par exemple, dans la phrase *L'armée de l'air envisage de commander des gros porteurs à une compagnie étrangère*, le fait que l'article indéfini *des* ne soit pas devenu *de* indique que *gros porteur* forme un mot composé, un seul nom, qui signifie « *laajarunkolentokone* » (*Ilmavoimat aikoo ostaa laajarunkolentokoneita ulkomaiselta yhtiöltä*). À l'oral, comme la règle est rarement observée, rien ne permet de détecter avec certitude ces types de noms.

22 Comme dans le cas de la transformation de l'article indéfini pluriel *des* en *de* devant adjectif antéposé, il est essentiel de comprendre que *de* est dans ce cas tout simplement une forme de l'article indéfini (un allomorphe), pas une préposition :

J'ai un chien / je n'ai pas de chien.

Il mange de la saucisse / il ne mange pas de saucisse.

Certains manuels scolaires finlandais expliquent une transformation telle que *il mange de la saucisse* → *il ne mange pas de saucisse* en disant que dans la phrase négative, « l'article défini tombe (*jää pois*) ». Or dans *il mange de la saucisse*, il n'y a pas d'article défini, puisque l'article massif *de la* forme un groupe autonome soudé indécomposable (► §15). Comme il n'y a pas d'article défini dans *du* ou *de la*, cet article défini peut difficilement disparaître. On voit combien il est important de bien savoir reconnaître et analyser les formes et de comprendre que l'article massif forme un seul ensemble, et que *de* peut représenter plusieurs constituants du discours différents.

23 En finnois, l'adjectif attribut au pluriel se met souvent au *partitiivi*. Cela provoque des confusions innombrables et de graves fautes de grammaire chez les apprenants. Dans les exemples suivants, il n'y a que des **attributs du sujet**, pas de complément d'objet direct :

Cet appareil n'est pas **un** téléviseur, c'est un simple moniteur. *Tämä laite ei ole televisio vaan pelkkä monitori.* — Ce n'est pas **un** appareil photo. *Tämä ei ole kamera.* — Ces alpinistes ne sont pas **des** professionnels. *Nämä vuorikiipeilijät eivät ole ammattilaisia.* — Ce n'est pas **de** l'espagnol, c'est **du** catalan. — Ce n'est pas **de** l'amitié. — Ce n'est pas **du** vin de table, c'est **du** vinaigre ! *Tämä ei ole pöytäviiniä vaan suorastaan etikkaa!* — Ce que tu écoutes n'est pas **du** Sibelius.

Remarquer que dans certains de ces exemples, on a le *partitiivi* en finnois :

Nämä vuorikiipeilijät eivät ole ammattilaisia. — Se ei ole espanjaa. — Se ei ole ystävyttä. — *Tämä ei ole pöytäviiniä vaan suorastaan etikkaa!* — Se mitä kuuntelet ei ole Sibeliusista.

Mais ce n'est pas à cause de la forme négative ; à la forme affirmative, on aurait aussi le *partitiivi* :

Nämä vuorikiipeilijät ovat ammattilaisia. — Se on espanjaa. — Se on ystävyttä. — *Tämä on pöytäviiniä.* — Se mitä kuuntelet on Sibeliusista.

La négation ne change donc pas la forme de l'attribut en finnois non plus : si l'attribut est au nominatif dans la phrase affirmative, il reste au nominatif dans la phrase négative : *Tämä laite on televisio. / Tämä laite ei ole televisio. Hän on opiskelija / Hän ei ole opiskelija*, etc. Si l'attribut est au *partitiivi*, il reste évidemment au *partitiivi* : *nämä vuorikiipeilijät ovat ammattilaisia / eivät ole ammattilaisia*. Pour résumer, on peut comparer les deux phrases suivantes :

En Afrique, on trouve **des** scorpions. En Finlande, on ne trouve pas **de** scorpions. [*scorpions* objet direct, *des* devient *de* dans la phrase négative]. vs. Les scorpions sont **des** arachnides. Les scorpions ne sont pas **des** insectes. (insecte = attribut, *des* ne change pas) *Skorpionit ovat hämähäkkieläimiä. Skorpionit eivät ole hyönteisiä.*

24 La pronominalisation de ces groupes se réalise selon un modèle identique (► §226).

25 En finnois, le *partitiivi* du pluriel de la forme affirmative *Junia kulkee usein* exprime dans ce cas la quantité indéfinie. Mais cette nuance est perdue à la forme négative, car, dans la phrase négative, l'opposition défini/indéfini est de toute façon effacée :

Il se produisait parfois des accidents. → Il ne se produisait jamais d'accidents.
Joskus sattui onnettomuksia. → *Ei koskaan sattunut onnettomuksia.*

26 De même, si on dit *La police n'a pas pu trouver de preuves contre le suspect (poliisi ei löytänyt todisteita epäiltyä vastaan)*, c'est que la police n'a rien trouvé qui puisse servir à accuser le suspect (objet = «0»).

27 Le mot *de* est la forme de l'article indéfini pluriel devant adjectif antéposé. Comme c'est la même forme que l'article indéfini devant objet direct d'une phrase négative, on ne voit pas de différence.

28 Le mot *vaan* n'a pas d'équivalent exact en français. On exprime l'idée de *vaan* en reprenant à la forme affirmative la phrase qui était à la forme négative (voir les exemples donnés ici). Dans les phrases plus longues ou plus complexes, on peut aussi utiliser *mais*.

29 Dans un tel cas, la négation peut être implicite, c'est-à-dire qu'on ne précise pas toujours le «vrai» objet après la phrase négative. Comparer les deux phrases suivantes : *Il ne mettait pas de pulls.* vs. *Il ne mettait pas des pulls sans manches.* Autre exemple de ce type : dans la première des deux phrases suivantes, l'article *des* est devenu *de* (négation totale), mais dans la deuxième, il ne change pas :

Je n'ai pas oublié de noms ? *Muistinko sanoa kaikkien nimet?* — Je n'oublie jamais **un** visage. *En unohtaa koskaan jonkun kasvoja.*

Explication : la deuxième phrase signifie « Il m'arrive d'oublier des choses, mais pas un visage ». Le locuteur oublie donc certaines choses, mais pas tout (négation partielle).

30 a. L'exemple suivant montre que la forme de l'article peut apporter une nuance de sens importante :

Alors, ça y est, tu as acheté une télévision ? — Pas vraiment, je n'ai pas acheté **une** télévision. *Joko ostit television? — En ihan, en ostanut televisiota.*

La réponse indique qu'on n'a pas acheté la télévision prévue, mais quelque chose d'autre (par exemple une machine à laver). On n'a pas besoin de le préciser : c'est indiqué par le choix de *une* à la place de *de*. On constate donc qu'on conserve la forme normale de l'article devant COD d'une phrase négative quand on présuppose que l'objet devait être différent. Quand on dit à quelqu'un *Je n'ai pas mangé d'huitres (en syönyt ostereita)*, on indique simplement qu'on n'a pas mangé (ou pas voulu goûter, ou pas eu, ou pas trouvé, etc.) d'huitres. Quand on dit *Je n'ai pas mangé des huitres*, le résultat est le même (on n'en a pas mangé), mais on dit en même temps « *il était prévu que je mange des huitres* » ou « *comme tu le sais je devais manger des huitres* », ou « *on nous avait promis des huitres* », etc., mais je n'ai pas eu d'huitres, on m'a servi autre chose. On ajoute donc une information supplémentaire, un présupposé (*oletus*). Par exemple, en France, dans les grands repas de famille, le hors-d'œuvre est souvent du poisson. Si, à un tel repas, on sert un autre genre de hors-d'œuvre, quelqu'un pourra dire en racontant le menu « *Comme hors-d'œuvre, on n'a pas eu du poisson* », c'est-à-dire « *on ne nous a pas servi du poisson, qui, comme vous le savez, est traditionnellement au menu, mais quelque chose d'autre* ».

Cependant, on n'est jamais obligé d'ajouter cette information supplémentaire, ce présupposé : le locuteur peut très bien choisir de dire la phrase de manière neutre et appliquer la règle normale, c'est-à-dire transformer l'article indéfini dans la phrase négative et utiliser *de* à la place de *des/du/de la* :

2. L'article indéfini

Il n'a pas acheté *de* pommes, il a acheté des poires. — Cette année il ne m'a pas offert *de* cravate, il m'a offert une chemise. — Il ne boit pas *de* vin, il boit du cidre. — En hors-d'œuvre, on n'a pas eu *de* poisson, on en du foie gras.

De même, on peut supprimer l'article après *ni... ni...*, même si c'est une négation partielle (alors que dans ce cas, on pourrait conserver l'article) :

Je n'ai bu ni vin ni bière, j'ai bu de l'eau ! — Je n'ai acheté ni perceuse ni ponceuse, j'ai acheté une scie sauteuse.

On peut donc **toujours** appliquer la règle de la transformation « *des/du/de la* devient *de* devant COD d'une phrase négative ». En revanche, on ne peut pas toujours conserver l'article normal *un/une/des/du*, s'il n'y a pas de présupposé, d'information supplémentaire. Si on rentre du supermarché en disant *Je n'ai pas acheté des pommes*, ce qui présuppose qu'on a acheté autre chose, alors qu'en réalité on n'a rien acheté d'autre à la place, l'information sera faussée : la personne à qui on dit cela pourra demander *Ah bon ? Et qu'est-ce que tu as rapporté à la place ?* Si on répond qu'on n'a rien rapporté, l'autre personne pourra trouver bizarre qu'on ait dit *Je n'ai pas acheté des pommes*, parce que cela impliquait qu'on avait acheté quelque chose d'autre.

b. On peut dire que le choix de la forme de l'article devant complément d'objet direct d'une phrase négative n'entraîne jamais de phrases totalement agrammaticales ; dans le pire des cas, comme on vient de l'expliquer, on risque d'ajouter une information un peu surprenante. Dire *je n'ai pas acheté des pommes* alors que la situation aurait exigé qu'on dise *je n'ai pas acheté de pommes* (parce qu'il n'y avait pas de présupposé) est bien moins grave que de dire **Ce ne sont pas de pommes* (application erronée de la règle de l'objet négatif à *l'attribut* d'une phrase négative), énormément agrammaticale qu'aucun francophone ne produira absolument jamais. À cela on peut aussi ajouter le fait que dans la situation de production spontanée de l'oral, l'application de la règle est moins régulière, parce qu'on ne réfléchit pas toujours forcément à ces nuances et parce que les phrases se construisent au fur et à mesure ou de façon plus désordonnée qu'à l'écrit. Mais à l'écrit (littéraire), la règle semble s'appliquer de façon régulière : des statistiques sommaires établies à l'aide d'un traitement de texte dans deux romans montrent que sur 27 occurrences de GN complément d'objet direct dans une phrase négative, on a 27 cas où la forme d'article est *de* (article indéfini comptable ou massif) et aucun avec *des/du*. Tout dépend de l'interprétation par le locuteur (et son destinataire) de la situation objective. Il faut donc se garder d'une application ou d'une interprétation trop mécanique ou trop livresque de cette règle.

31 Autre illustration de la règle d'effacement : de nombreux groupes nominaux, qui se traduisent en finnois par des noms composés et que les finnophones prennent pour cette raison pour des noms composés en français (parce qu'ils semblent présenter les mêmes caractéristiques que les noms composés, c'est-à-dire utilisation de *de* et absence d'article), ne sont tout simplement que le résultat de l'effacement de *des* après la préposition *de* ; il n'y a donc aucune raison de parler de noms composés dans un cas pareil :

une forêt de bouleaux < une forêt de **des* bouleaux *koivumetsä* [une forêt de bouleaux = forêt où il y a des bouleaux]
un catalogue d'accessoires < un catalogue de **des* accessoires *tarvikeluettelo* [de = « où il y a »]
un livre d'histoires drôles < un livre de **des* histoires drôles *kaskukirja* [de = « où il y a »]
une valise de vêtements < une valise de **des* vêtements *laukullinen vaatteita* [de = « où il y a »]
une table de bois < une table de **du* bois *puusta tehty pöytä, puupöytä* [une table de bois = table faite avec du bois]
un sac de cuir < un sac de [fait avec] **du* cuir *nahkalaukku* [de = « fait avec »]
un cendrier de verre < un cendrier de [fait avec] **du* verre *lasituhkakuppi* [de = « fait avec »]
un seau de peinture < un seau de **de la* peinture *maalipurkki* [de = « où il y a »]
une feuille de papier < une feuille de **du* papier *paperiliuska* [de papier = « constitué de papier », « qui est du papier »]
un bâton de rouge < un bâton de [fait avec] **du* rouge *huulipunapuu* [de = « qui est du »]
une bouteille de vin < une bouteille de [où il y a] **du* vin *viinipullo* [de = « où il y a »]

32 Après un déterminant indéfini, on ne peut pas utiliser un autre déterminant indéfini (► §8). Après les déterminants complexes de quantité comme *beaucoup de*, *trop de* (► §86), on peut donc utiliser un déterminant défini (démonstratif *beaucoup de ces amis*, possessif *beaucoup de tes livres*, article défini *beaucoup des* [contraction de *de + les*] *livres qu'il a lus*), mais pas un autre déterminant de quantité. L'article indéfini massif ou pluriel ne s'utilise donc pas en plus du déterminant indéfini de quantité. Comparer les phrases suivantes (le déterminant de quantité est signalé en italique) :

Il y a de la crème dans la soupe. Il y a *trop de* crème dans la soupe.

Il faut du temps. Il faut *beaucoup de* temps.

Il faut manger des fruits. [*des* : article indéfini]. Il faut manger *beaucoup de* fruits.

Dans la rue, il y avait des gens et des voitures. Il y avait *plus de* gens et *moins de* voitures qu'hier.

33 *J'ai acheté un livre* signifie « j'ai acheté un élément de la **catégorie** des livres, mais je n'indique pas précisément de quel livre il s'agit ». Il pourrait s'agir de n'importe quel type d'objet qui correspond à la définition de « livre ». Quand on dit *ceci est une pomme*, la pomme en question est définie et unique (elle est définie par la situation d'énonciation que dénote le déictique *ceci*, et non par l'article indéfini), mais l'article indéfini signifie que c'est une pomme quelconque, un exemplaire « pris au hasard » de la classe des pommes, qui n'a pas été défini de façon préalable. De même dans *ma sœur a une télévision de marque Samsung*, la télévision est définie (celle de *ma sœur*, identification par le déterminant possessif), mais on ne précise pas de quel modèle il s'agit. L'article indéfini est donc d'une certaine manière un déterminant de base, qui actualise un concept dans l'énoncé et donne des renseignements sur la nature du

réfèrent du nom, mais qui ne permet pas à *lui seul* d'identifier de façon univoque un réfèrent (comme l'article défini, le démonstratif, le possessif).

L'article indéfini peut aussi renvoyer à un particulier virtuel : *je cherche un livre avec des expressions familières* (je ne sais pas si ce livre existe). Dans certains cas, l'identification peut prêter à ambiguïté : *tous les soirs, un hérisson passe dans notre jardin* (est-ce toujours le même hérisson ?).

34 Seule la forme **comptable singulier** de l'article indéfini peut avoir cette valeur générique. À la place du pluriel et du massif, on utilise l'article **défini** (► §47) :

*Du vin rouge est bon pour la santé. → Le vin rouge est bon pour la santé.

*Des livres sont chers. → Les livres sont chers.

35 Cette valeur générique apparaît surtout quand le nom est en position de **sujet**. À l'oral, le GN à valeur générique déterminé par un article indéfini est très souvent en position détachée et repris par *ça/ce* :

Un chien, c'est un animal. *Koira on [vain] eläin* — Un livre, c'est un ensemble de pages imprimées.

36 Il y a donc une certaine affinité sémantique entre le français *un* et le finnois *sellainen* (« tel ») : en effet, *un* extrait un (valeur de numéral) élément d'une catégorie d'objets du monde : *c'est une pompe* signifie proprement « c'est un élément de la catégorie "pompe" ». Exactement comme *sellainen* utilisé dans la langue parlée en finnois (*se on sellainen pumppu*) : *sellainen* est formé étymologiquement sur **sen-lainen* qui signifie « du genre de, de la catégorie de ». On retrouve cette valeur de catégorisation et cette affinité *un-sellainen* dans la cataphore (► §830).

37 Dans le cas de *jouer du piano*, la plupart des francophones eux-mêmes comprennent *du* comme un massif (sous l'influence de constructions comme *faire du violon, faire du foot*). En fait, la construction est [*jouer de* + ARTICLE DÉFINI], (*du* est donc une forme contracte et non pas un article indéfini massif) car on dit *jouer d'un instrument* : *du piano* est un complément d'objet **indirect**. C'est pourquoi à la forme négative il n'y a pas de transformation de « l'article *du* ou *de la* » en *de*, puisque qu'il ne s'agit pas d'un article massif. On dit donc *je ne sais plus jouer de la flûte* (*en osaa enää soittaa huilua*) et non pas *je ne sais plus jouer *de flûte*, puisqu'il ne s'agit pas d'un complément d'objet direct. De même on dit :

Je ne fais plus de violon. Mais : Je ne joue plus **du** violon.

Il ne fait plus de piano. Mais : Il ne joue plus **du** piano.

Elle n'avait plus fait de trompette depuis longtemps. Mais : Elle n'avait plus joué **de la** trompette depuis longtemps.

38 Comme en finnois, on peut aussi massifier un nom propre. Celui-ci désigne alors par métonymie la production ou les actes habituels de la personne désignée :

C'est du Schubert. — Ça, c'est du Michel ! *Se on tyypillistä Micheliä!* — Il a acheté un Braque. *Hän osti Braquen taulun.* — Ça fait penser à du Dali. *Se muistuttaa Dalia.* — Ça ressemble beaucoup à du Schjerfbeck.

Dans le dernier exemple, on utilise le masculin *du*, bien que Schjerfbeck soit une femme. En fait il s'agit d'un neutre, et le nom désigne le contenu virtuel de son œuvre, et non pas le personnage lui-même. On peut dire ainsi familièrement *C'est du Marie tout craché ! Se on tyypillistä Marieta.*

39 Attention aux nuances de sens :

C'est **du** vin doux. *Se on aperitiiviiniä* [vin doux, une seule notion]. vs. C'est **un** vin doux. *Se on pehmeänmakuista viiniä* [c'est du vin, il est doux].

Tout groupe [NOM + ADJECTIF] peut former momentanément dans l'esprit du locuteur une notion (même si elle n'est pas lexicalisée) :

C'est un bon vin. *Se on hyvä viinilaatu.* (C'est un vin qui est bon.) vs. C'est du bon vin. *Se on "juotavaa" viiniä.* (C'est du vin qu'on peut boire.)

Dans le dernier exemple, le locuteur considère que pour lui il n'y a que deux types de vin : le bon vin et le mauvais vin ; le vin qu'il a goûté est du bon vin.

40 Dans la langue parlée, on utilise fréquemment l'article massif déterminant un adjectif à la place de la construction [*quelque chose de* + ADJECTIF] :

Revoyez-moi ce texte, je veux du concret, du simple ! — Pour une adoption [d'un chien], soyez sympa, il me faut du sûr parce que la dernière fois finalement ce n'était pas un bon plan. — Il me faut du bon marché. — Non moi il me faut du décalé. Du contradictoire. Je suis réceptive au côté digne et absurde de Woody Allen. — [Cet auteur] veut du drôle, du désinvolte, du léger. — Ils ne cherchent pas à perfectionner l'art de leurs devanciers ni leurs propres talents non, il leur faut du nouveau. — Alors c'est du psychologique ou du réel, finalement ? — En effet, la formation, c'est du « relationnel », de l'animation d'équipe, c'est autre chose que du cours magistral. [exemples divers d'Internet]

41 a. Malgré les similitudes avec le finnois, il ne s'agit pas de la même construction que l'article indéfini massif ordinaire (*du, de la*) : le francophone comprend ceci comme « *anna minulle vähän "tästä viinistä"* » ou « *anna minulle muutamia noista sinun karkeista* ». Ce n'est plus l'idée de massivité qui est soulignée, mais plutôt la quantité indéfinie (*vähän jtk, osa jstak*). Comme l'indique la *GMF* p. 296, *Remarque*, on peut parler à ce propos d'un

« ... emploi typiquement partitif de *du / de la*, dans des phrases comme *Je voudrais encore du rôti (qui est là sur la table) / de la tarte aux fraises (que tu as faite)* où l'on trouve bel et bien la *saisie d'une portion* [c'est nous qui soulignons], à l'aide du quantitatif Ø [...] suivi de la préposition *de*, d'une entité clairement délimitée comme dans *Je voudrais de ce rôti / de ta tarte.* »

Comme le souligne la *GMF*, dans ce cas-là, les formes *du / de la* « ne sont justement pas des articles ». Tandis que dans la phrase *donne-moi du vin*, le mot *du* n'est jamais compris (du moins pas en français

moderne) comme la saisie d'une portion «*de+le vin*», «*de ce vin*», «*anna siitältästä viinistä*» mais comme «*anna viiniä*», autrement dit l'expression d'une masse.

b. Dans le cas de certains verbes, il n'est pas toujours facile de reconnaître la construction: *Avez-vous déjà goûté du vin que je vous ai servi? (Joko maistoitte sitä viiniä, jota tarjosin teille?)*. Ici, il s'agit en fait d'une construction littéraire de *gouter* avec la préposition *de*, *gouter de quelque chose* «*maistella*»: *du* est la forme contractée de *de* et de l'article défini, et non pas *du* article indéfini massif.

42 Ne pas traduire *joitakin* par *quelques*: *quelques* a un sens nettement restrictif et correspond au finnois *muutama* (► §85).

§38 FAQ **Manquer, manquer à, manquer de**

Le verbe *manquer* est source de nombreuses erreurs, qui sont dues au fait qu'il peut se construire de diverses manières et que les verbes équivalents finnois ont souvent une construction tout à fait différente. De plus, dans le cas de *manquer de*, il faut savoir qu'il existe certaines règles syntaxiques particulières.

a. manquer: *manquer* intransitif (sans complément) signifie *epäonnistua*. Il est synonyme d'*échouer* ou, dans la langue parlée, de *rater*:

La tentative a manqué. — Le coup a manqué.

b. manquer: il existe une deuxième forme de *manquer* sans complément, mais où le verbe est en réalité un verbe transitif employé *absolument* (► §538), car il s'agit en fait du verbe *manquer qch* ou *manquer à* dont le complément n'est pas exprimé. Dans ce cas cas, *manquer* signifie *olla poissa* ou *puuttua* (dans ce sens, il est souvent construit avec un sujet apparent *il* et avec inversion du sujet):

Deux élèves manquent aujourd'hui. — Cent euros manquent encore pour compléter la somme. — Il manque trois livres sur l'étagère. — Dans cette liste, il manque les verbes irréguliers.

c. manquer qch transitif direct (construit avec un complément d'objet direct) signifie «*jäädä pois/ myöhästyä*» ou «*ampua ohi*» (synonyme familier: *rater*):

À cause de la grève des transports, de nombreux étudiants ont manqué le cours. — Le réveil n'a pas sonné, c'est pour quoi j'ai manqué le train de 8 h. — L'élan était trop loin, je l'ai manqué. *Hirvi oli liian kaukana, ammuin ohi.*

d. manquer à qch: *puuttua jstak*. Souvent construit avec un sujet apparent *il* et avec inversion du sujet:

Les deux premiers romans de l'auteur manquent encore à ma collection. — Il manque encore une personne au groupe (ou: dans le groupe).

e. manquer à qqn: *puuttua joltakulta*, construit avec un sujet apparent *il* et avec inversion du sujet:

Il manque seulement deux points à ce coureur pour devenir champion du monde. — Il lui manque encore un examen.

f. manquer à qqn a également le sens particulier de «*olla jonkun kaipuun kohde*». Il peut donc traduire par les verbes finnois *kaivata* ou *ikäväidä*, qui se construisent cependant tout à fait différemment:

Français: A manque à B vs. finnois B ikävöi A:ta. — Tu manques beaucoup à ta mère. *Äitisi kaipaa kovasti sinua.* — Reviens vite, tu lui manques tellement! *Tule pian takaisin, hänellä on niin ikävää sinua.* — Mon pays natal me manque.

g. manquer de qch: *olla vailla jotakin, olla jnk puutteessa*. Ce verbe peut donc traduire couramment *tarvita* ou *kaivata*, mais ceux-ci se construisent différemment (avec un objet direct). Comme le verbe est formé avec la préposition *de*, l'article indéfini (pluriel et massif) est toujours effacé. En outre, il y a une limitation importante: on ne peut utiliser le verbe *manquer de* dans le sens de «*olla vailla jotakin, tarvita jotakin*» qu'avec un nom **comptable pluriel** ou **massif** introduit par un **article indéfini**.

Je manque de temps. — Il manque d'ambition. — Cette soupe manque de sel. — La commune manque de ressources. — L'institut manque de personnel. — Nous manquons de temps et d'argent. — Tu manques d'ambition et d'idées. — Ces manuels manquent aussi bien de précisions que d'explications plus détaillées en ce qui concerne les règles. (et non pas *Ces manuels manquent aussi bien *des précisions que *des explications...*).

On ne peut **pas utiliser** le verbe *manquer de* avec un nom comptable **singulier indéfini** ni avec déterminant **défini**. Ainsi, bien que cette phrase se trouve dans un manuel finlandais de grammaire française, il est agrammatical de dire **nous manquons d'un employé* (pour traduire *meillä puuttuu työntekijä*), ou bien (exemples d'erreurs relevées dans des travaux d'étudiants) **nous manquons encore de l'argent (meillä puuttuu vielä rahaa)*, **nous manquons du premier manuel (meillä puuttuu ensimmäinen kirja)*, **ils manquent de cette subvention (heillä puuttuu se apuraha)*. Si on veut exprimer l'idée de «*olla vailla jotakin, tarvita jotakin*» avec un nom comptable singulier indéfini ou avec un autre déterminant, il faut utiliser les constructions impersonnelles [*il faut à qqn / il manque à qqn + GN*] ou d'autres verbes:

Il nous manque un employé / Il nous faut un employé. — Il nous manque encore l'argent / Il nous faut encore l'argent. — Il nous manque le premier manuel. / Nous n'avons pas pu trouver le premier manuel. — Il leur manque cette subvention / Il leur faut cette subvention.

3. L'article défini

1. Formes de base

- 539 ■ Les formes normales de l'article défini sont résumées dans le tableau qui suit. Il n'y a qu'une seule forme au pluriel (► RQ43) :

Tableau 8 – Les formes de l'article défini

	singulier	pluriel
masculin	le	les
féminin	la	
devant voyelle	l'	

- 540 ■ **Formes contractes** : pour des raisons phonétiques, au cours de l'histoire du français, certaines formes de l'article défini se sont « fondues », contractées, avec les prépositions *à* et *de*. C'est un phénomène qu'on retrouve dans d'autres langues romanes (par exemple italien *in il* → *nel*). On appelle en général ces formes des formes « contractes » (on trouve parfois aussi le terme de *formes contractées*). Les prépositions *à* et *de* se contractent avec l'article défini au masculin singulier et au pluriel ; avec la forme *la* et la forme élidée *l'*, il n'y a pas de contraction (► RQ44) :

à + le → au	je vais au garage	de + le → du	l'ami du garçon
à + la → à la	je vais à la bibliothèque	de + la → de la	l'ami de la fille
à + l' → à l'	je pense à l'avenir	de + l' → de l'	l'arrière de l'avion
à + les → aux	je pense aux vacances	de + les → des	les jouets des enfants

L'article se contracte également avec la préposition *de* ou *à* quand celle-ci est un élément d'une locution prépositionnelle, ou avec *de* dernier élément d'un déterminant complexe (► RQ45) :

à cause de+le → à cause **du** froid ; à cause de+les → à cause **des** problèmes ; grâce à+le → grâce **au** service *palvelun ansiosta* ; grâce à+les → grâce **aux** services ; beaucoup de+le → Tu n'as pas laissé beaucoup **du** gâteau que j'ai apporté ce matin. *Et jättänyt paljoakaan jäljelle kakusta, jonka toin aamulla*. — beaucoup de+les → Beaucoup **des** gens que j'ai rencontrés m'ont dit la même chose. *Monet tapaamistani ihmistä kertoivat minulle saman asian*. — Beaucoup **des** dictionnaires parus récemment existent en version électronique. *Monet viime vuosina ilmestyneistä sanakirjoista saa myös elektronisessa muodossa* (*beaucoup du, beaucoup des* ► §93).

- 541 ► la règle de la transformation de l'article devant objet direct dans une phrase négative (► §21) **ne concerne pas** l'article défini ! (source d'erreurs fréquentes). L'article défini ne change pas de forme quand il détermine un GN objet direct d'une phrase négative (► RQ46) :

J'ai pris **le** livre → je n'ai pas pris **le** livre. Il a mangé **le** chocolat → il n'a pas mangé **le** chocolat.

2. Emploi de l'article défini

- 542 L'article défini s'utilise en opposition à l'article indéfini. Il faut choisir entre l'un ou l'autre (parfois on peut aussi utiliser un article zéro). L'opposition article défini / article indéfini permet d'exprimer des nuances parfois très subtiles. (► RQ47)

Tandis que l'article indéfini renvoie à un élément non identifié d'une classe (*livre, poisson, route, possibilité, etc.*), l'article défini indique que le groupe nominal renvoie à une entité qui est identifiable de façon univoque par le contenu du groupe nominal (► RQ48). Voir exemples de cas ci-dessous. L'article défini signifie par conséquent que le groupe nominal renvoie à quelque chose qui existe et qui est unique : il n'y a pas d'autre(s) référent(s) qui correspond(ent) à ce qui est décrit par le groupe nominal (► RQ49).

La référence établie par l'article défini peut concerner une ou plusieurs entités particulières précises : il s'agit alors d'une référence **spécifique** ; ou elle peut concerner l'ensemble d'une classe ou d'une sous-classe, il s'agit alors d'une référence **générique** (du latin *genus*, « genre, espèce ») : le nom désigne tout le genre (*laji*).

2.1. Référence spécifique

- 543 L'article défini renvoie à un référent identifiable. Cette identification peut se faire de différentes manières :

■ Le cas le plus fréquemment mentionné dans les grammaires (mais qui est loin d'être le seul cas d'emploi de l'article défini) est celui où l'article défini renvoie à un GN qui a été mentionné de fa-

çon explicite antérieurement dans la situation d'énonciation, dans le texte, etc. La référence est alors explicite. Dans ce cas, l'article ressemble au démonstratif (► RQ50) :

J'ai acheté un livre de cuisine hier. Le livre est déjà tout abimé. — Ce matin, j'ai rencontré un ami. L'ami m'a dit qu'il venait de réussir son permis. *Aamupäivällä tapasin erään ystävän. Ystävä kertoi, että hän oli juuri saanut ajokorttinsa.*

L'article défini peut aussi renvoyer à un référent connu et impliqué par la situation d'énonciation sans que le GN ait été expressément mentionné. La référence est alors implicite (► RQ51) :

Le téléphone sonne. *Puhelin [meidän puhelin] soi.* — Tu as rentré la voiture ? *Oletko ajanut auton [meidän auton] talliin?* — Aujourd'hui, le journal est venu en retard. — Je n'ai pas eu le temps de regarder les informations. — À la librairie, le vendeur m'a dit que ce livre était épuisé. — Ce matin j'ai parlé à la factrice. [la factrice = celle qui porte le courrier dans notre rue]. (► RQ52)

§44 ■ En finnois, quand on développe le nom par une proposition relative, on peut utiliser le déterminant se devant le nom : LE ... QUI équivaut au finnois SE ... JOKA : *se poika, joka...* = **le garçon qui...** Ne pas traduire *se* dans ce cas par le démonstratif *ce* ! Cette fonction d'identification est assurée en français par l'article défini *le* (► §830).

§45 ■ L'article défini s'utilise à la place du déterminant possessif devant les **parties du corps** (► §82). La référence dénotée par l'article défini est explicitée par d'autres indices référentiels (nom ou pronom sujet) et le possessif devient alors inutile :

Après cette longue marche, j'ai mal **aux** pieds [= les pieds du sujet *je*]. — Elle s'est cassé **le** fémur [= le fémur du sujet *elle*]. *Häneltä meni reisiluu poikki.*

Ce mode de référence s'utilise de façon caractéristique dans les constructions avec le verbe *avoir* suivi d'un complément d'objet direct et d'un attribut de l'objet [*avoir* + GN + ADJECTIF] (► RQ53) utilisées pour décrire quelqu'un physiquement :

Aino a **les** yeux bleus et **les** cheveux blonds, mais son père a **les** cheveux bruns.

En général, on utilise cette construction seulement avec certaines parties du corps, pour les traits distinctifs habituels de l'être humain. L'utilisation de l'article défini n'est cependant pas obligatoire quand on décrit une personne : on peut toujours utiliser l'article indéfini ; on insiste alors plus sur la valeur caractérisante de l'adjectif (évaluation subjective) :

Il a les yeux bleus. — Non, je dirais plutôt qu'il a des yeux gris.

Quand on modifie l'adjectif (par exemple avec *très*), l'article **indéfini** est plus fréquent. De toute façon, l'article défini ne peut pas s'utiliser avec toutes les parties du corps ni avec n'importe quel adjectif :

Elle avait **des** yeux très bleus et **un** petit nez. — Il a **de** grands pieds.

Cette construction [*avoir* + ARTICLE DÉFINI + COD + ADJECTIF] n'est pas utilisée seulement pour donner le « signalement » de quelqu'un : on peut l'utiliser librement pour décrire un état *momentané* ou *provisoire* d'une partie du corps ou de quelque chose. Le finnois utilise par exemple dans ce cas l'essif ou des constructions avec adjectif :

Tu as le dos tout gris de poussière. — Il avait le nez tout rouge. — L'alpiniste avait les traits tirés de fatigue. — La voiture avait le côté tout cabossé.

2.2. Référence générique

§46 ■ L'article défini peut s'employer en dehors de toute référence spécifique. Il indique alors que le nom désigne toute la classe des objets concernés, et qu'il ne s'agit pas d'un exemplaire particulier. Il prend alors une valeur **générique**. Si on dit *la baleine est un mammifère* (*valas on nisäkäs*), *la baleine* désigne virtuellement toutes les baleines. De même, dans *la ville est un environnement stressant*, le nom *ville* désigne toutes les villes possibles. Cette propriété se vérifie au singulier et au pluriel :

Le merle est un oiseau. — Moi, j'aime la ville, je ne pourrais pas vivre à la campagne. — Le cochon est un animal sympathique. — Les myrtilles sont bleues, les aïelles rouges. *Mustikat ovat sinisiä, puolukat punaisia.* — Le rouge est une couleur agressive ; le vert est reposant pour les yeux.

Le nom avec article défini peut donc désigner un groupe :

Les Français seraient individualistes. *Ranskalaiset ovat muka individualisteja.* — De nos jours, on dirait que les étudiants ont de moins en moins de temps pour étudier. — Les Normands ont envahi l'Angleterre au XI^e siècle. — La rencontre entre les ouvriers et les patrons a été un échec. *Työntekijöiden ja työnantajien välinen kokous epäonnistui.*

Dans ce cas, le singulier suffit seul à dénoter tout le groupe, tout le *genre*, mais ce moyen d'exprimer la généralité est moins fréquent que le pluriel, car il a une valeur généralisante très forte :

Le Français serait individualiste. — De nos jours, l'étudiant a rarement le temps de s'amuser.

Les dates ou époques de l'année peuvent prendre cette valeur générique :

En Finlande, le mois d'avril [= tous les mois d'avril] est très sec. — L'Épiphanie est fériée en Finlande, mais en France non. — En France, certains magasins sont fermés le lundi matin. — Agathe se lève tôt le matin, mais se couche tard le soir.

Pour les jours de la semaine, on utilise ainsi indifféremment le singulier ou le pluriel, il n'y a aucune différence de sens (► RQ54) :

Le dimanche, il se lève aussi tôt qu'en semaine. — Les dimanches, il va se promener. (► RQ55)

547 ■ **le générique massif** : l'article défini s'utilise aussi pour marquer la valeur générique des noms massifs (*vin, chocolat, argent, amour, chance, etc.*). (► RQ56)

L'argent ne fait pas le bonheur. — Le vin est bon pour la santé.

C'est ce qui explique pourquoi on utilise en général (mais pas obligatoirement, voir paragraphe suivant) un article défini à valeur générique après le verbe *aimer*, phénomène qui est source de bien des erreurs et d'interrogations chez les apprenants finnophones :

Il aime le chocolat. [= tous les chocolats]. — Ma femme aime le cinéma [= les films].

Par opposition, l'article **indéfini** (comptable ou massif) désigne un élément particulier qui répond à la description contenue dans le nom – mais contrairement à l'article défini, il ne permet pas de l'individualiser de façon univoque en tant que tel :

Les Finlandais sont blonds. vs. J'ai vu des Finlandais bruns. (*des* individus non définis). — Il aime le chocolat. vs. Il mange du chocolat. (*du* occurrence concrète). — L'argent est utile. vs. Il demande de l'argent. (*de* l' occurrence concrète). — Ma couleur préférée est le bleu. vs. Mets du bleu sur le mur. — Elle aime le vin. vs. Elle aime un vin, le bourgogne. *Hän pitää yhdestä viinistä, nimittäin burgundiviini.* vs. Elle boit du vin. — Il aime les femmes. *Hän on naistenmies.* — Il a aimé des femmes dans sa vie. *Hänellä on ollut useita rakkauksia elämässään.* (► RQ57)

548 ■ **Forme nominale du verbe** : l'article défini exprime également cette valeur générique quand il est employé devant un nom qui est une forme nominale de verbe, par exemple *le mensonge* (= *tous les mensonges*). L'article **indéfini**, inversement, dénote une occurrence concrète :

Le mensonge est parfois utile. vs. Ce qu'il a dit est **un** mensonge. — Le divorce est souvent source de complications ennuyeuses.

En finnois, on peut obtenir la même opposition à l'aide du lexique :

le mensonge *valehteleminen* / un mensonge *valhe* ; le jeu *leikkiminen* / un jeu *leikki* ; l'achat *ostaminen* / un achat *ostos* ; la construction *rakentaminen* / une construction *rakennus*

Mais tout article défini devant un nom déverbatif (formé à partir d'un verbe) n'a pas forcément une valeur générique :

Je ne l'ai pas cru. Le mensonge était trop gros. *En uskonut häntä. Valhe [hänen valheensa] oli liian ilmeinen.* — Ils n'habitent plus ensemble. Le divorce a été prononcé il y a deux mois. *He eivät enää asu yhdessä. Avioero [heidän avioeronsa] vahvistettiin kaksi kuukautta sitten.*

► En français, le choix de l'article dépend donc de facteurs sémantiques et ne peut pas se déduire du cas (*sijamuoto*) du nom en finnois. (► RQ58)

Tableau 9 – *De* : formes identiques, mots différents !

du	article indéfini massif	Il boit du café.
	forme contracte de la préposition <i>de</i> et de l'article défini <i>le</i>	C'est au début du printemps.
de la	article indéfini massif	Elle mange de la glace.
	préposition <i>de</i> + article défini <i>la</i>	à la fin de la journée
des	pluriel de l'article indéfini	J'ai regardé des films en divX.
	forme contracte de la préposition <i>de</i> et de l'article défini <i>les</i>	la fin des vacances ; au début des vacances

Remarques à partir de la page 39.

43 La voyelle *e* et *a* de l'article défini s'élide devant une voyelle, mais ne s'élide pas devant *h* disjonctif : *l'avion, l'hiver, l'assurance, l'autre côté, l'intense lumière vs. le haricot, le hongrois, la hauteur, le héros*. Dans le féminin *héroïne*, l'*h* n'est pas disjonctif : *l'héroïne*.

44 La forme *du* est donc une forme contracte, mais la forme *de la* n'est pas une forme contracte (ni à *la*, *de l'*, à *l'*).

45 Voir §10 et §86. Après les verbes construits avec la préposition *de* (*parler de, avoir besoin de, se moquer de, etc.*), l'alternance *de/des* traduit ainsi souvent l'opposition indéfini/défini :

Il parle **de** problèmes que je ne connais pas. *Hän puhuu (sellaisista) ongelmista, joita en tunne* [*de* < **de+des*; singulier : d'un problème, règle d'effacement]. vs. Il parle **des** problèmes qu'il a eus. *Hän puhuu (niistä) ongelmista, joita hänellä on ollut* [*des* < **de+les*; singulier : *du* (< *de +le*) problème].

Il y a un moyen simple de retrouver la forme de départ, c'est de mettre le GN au singulier :

J'ai besoin **de** conseils. *Tarvitsen neuvoja*. Singulier : *besoin d'un conseil*, pluriel : *j'ai besoin de *des conseils, des* tombe après *de*. — J'ai besoin **des** conseils de mon ami. *Tarvitsen ystäväni neuvoja*. Singulier : *besoin du [de *le] conseil*, pluriel : *j'ai besoin des [de *les] conseils, les* se contracte avec *de*.

Le problème pour le non francophone, c'est qu'il ne connaît pas toujours la construction du verbe : se construit-il avec objet direct (sans préposition), avec *de*, avec *à*, etc. ? La seule solution est d'apprendre la construction du verbe par cœur — la préposition est un élément essentiel du verbe (*rêver* et *rêver de* ne sont pas la même chose). C'est donc souvent une question de vocabulaire. La présence de la préposition *de* peut entraîner une réaction en chaîne et faire disparaître (apparemment) les articles. Cependant, le francophone les identifie (il les « sent ») sans difficulté, alors que l'apprenant étranger doit fournir un effort d'analyse, ce qu'illustre bien la phrase suivante (tirée d'une revue du ministère des Affaires étrangères français), dans laquelle se succèdent *de* (article ou préposition) et *des* qui renvoient chaque fois à des groupes bien précis :

Des prestations sont fournies à l'assuré social *sous la forme d'un* remboursement **des** soins médicaux et hospitaliers, **des** médicaments, **d'**allocations familiales, **d'**indemnités journalières **de** maladie, **de** maternité, **de** pensions ou **de** rentes **d'**invalidité, **d'**accident **de** travail, **de** retraite ou **de** veuvage.

En rétablissant par exemple des verbes, on « retrouve » les articles :

Quelles sont les prestations ? [On rembourse] **les** soins médicaux et hospitaliers, **les** médicaments, [on paie] **des** allocations familiales, **des** indemnités journalières de maladie, [des indemnités journalières] de maternité, [on paie] **des** pensions ou **des** rentes d'invalidité, [des pensions] d'accident de travail, [des pensions] de retraite ou [des pensions] de veuvage.

46 En finnois, **tout** objet d'un verbe à la forme négative est (presque systématiquement) au *partitiivi*. En français, une telle règle **n'existe pas** ! On ne se rend pas assez compte à quel point le finnois peut induire en erreur. On a ainsi relevé dans des travaux d'étudiants avancés des phrases de ce genre :

À cause de cela, l'élève ne comprend pas **de l'explication. [forme correcte : ne comprend pas l'explication].

Voir aussi RQ58d ci-dessous.

47 Même si en finnois, il existe certains moyens d'exprimer la même opposition que le français article défini/article indéfini, cela se fait en général par des moyens différents (choix du verbe, ordre des mots, etc.). Il y a parfois des correspondances entre les cas du finnois et les articles du français, mais c'est un pur hasard ! Pour choisir l'article, il faut analyser le sens de la phrase et non pas regarder à quel cas se trouve le nom en finnois (► RQ18 p. 32 et RQ19c p. 33).

48 Quand le groupe nominal est déterminé par un article défini,

- le groupe nominal renvoie à un signifié, par exemple « disque », « poisson », « téléphone portable » ;
- l'article défini présuppose un cadre de connaissances communes entre le locuteur et le récepteur : ce cadre de connaissances peut être établi par la situation d'énonciation (les choses dont on parle au moment de l'énonciation), par le contexte (situation ou texte) ou reposer sur un savoir commun au locuteur et au récepteur ;
- le récepteur identifie alors le ou les référents (si l'article est au pluriel) qui sont le seul ou les seuls qui correspondent à la description.

49 *GMF* p. 253 : « L'article défini présuppose donc l'existence et l'unicité : il n'y a pas d'autre(s) référent(s) accessible(s) qui vérifie(nt) la description de la réalité par le groupe nominal. »

50 C'est là que se voit le plus clairement l'origine de *le* (< lat. *illu[m]*, « celui-là »). Dans ce cas, en finnois, on peut éventuellement employer le déterminant *se*, qui fonctionne alors exactement comme *le* en français : *Ostin uuden kirjan viikko sitten. Ja nyt se kirja on jo aivan kuluneen näköinen*.

51 Dans ce cas, le cadre de référence (*viitekehys*) est commun au locuteur et à la personne à qui il parle. Tous deux savent à quel objet (*kohde*) on fait référence sans qu'il soit besoin de le préciser, car pour tous les deux il n'y a qu'un seul objet possible qui corresponde à ce référent. En finnois, dans ce cas, il est impossible d'utiliser *se* pour exprimer la même valeur : *Se puhelin soi* ou *Oletko ajanut sen auton talliin* sont des phrases tout à fait grammaticales, mais elles auraient un autre sens (référence explicite à un téléphone ou à une voiture dont on a parlé). Le finnois peut donc exprimer la référence explicite avec *se*, qui ressemble à l'article défini français, mais pas la référence implicite.

52 Si la référence implicite n'est pas univoque, il faut préciser le contenu sémantique du référent :

Le téléphone **de la chambre à coucher** sonne. *Makuuhuoneen puhelin soi.* — Aujourd'hui, le journal **local** est venu en retard. *Tänään paikallislehti tuli myöhässä.* [signifie qu'on reçoit deux journaux, un journal local et un journal national]. — Je n'ai pas eu le temps de regarder les informations **de zoh**. *En ehtinyt katsoa kahdeksan uutisia.*

Mais, le plus souvent, l'article défini ne marque pas une référence à une situation d'énonciation particulière. Les expansions (*määreet*) du nom permettent alors d'identifier le référent. Cette expansion peut être un complément du nom, un adjectif, un participe ou une relative :

Le téléphone bleu de la chambre à coucher ne marche plus. — Dans la classe de mon frère, il y a 35 élèves ! — La personne qui était au téléphone n'a pas dit son nom. — Je pense souvent aux vacances que nous avons passées au Pays basque. [*aux = à+les*] — Les baies les plus consommées en Finlande sont les myrtilles et les aïrelles.

C'est aussi le cas avec les superlatifs, qui, par définition, dénotent une caractéristique unique :

Le tunnel le plus long du monde est le tunnel ferroviaire de Seikan au Japon. — Le vin le plus cher n'est pas toujours le meilleur.

Inversement, avec l'article défini, le nom « nu », c'est-à-dire sans aucune expansion, peut renvoyer seul et sans aucune autre précision à un référent donné, quand on sait, grâce *au savoir commun* (partagé au moins par le locuteur et son destinataire) que ce référent est unique et identifiable : le soleil, la lune, le pape, la Finlande, le Titanic, le Premier ministre (malgré la présence de l'adjectif *premier*, le groupe *Premier ministre* peut être considéré comme un nom nu sans expansion, car il s'agit d'une seule notion, d'un mot composé), etc. :

Le soleil brille. — La Lune tourne autour de la Terre en 28 jours. — La Finlande a beaucoup de lacs. — Le finnois est une langue moins difficile que le français. — Le printemps a été ensoleillé. — La Saint-Jean a été très pluvieuse. — Il rentre le 3 avril.

Dans ces exemples, l'article défini indique que le contenu du GN renvoie au seul exemplaire connu ou immédiatement accessible : *le soleil* = le seul soleil qui donne son énergie à la Terre sur laquelle nous vivons ; *le printemps* = le seul printemps qu'il y a eu récemment ou cette année (il n'y a qu'un printemps par année) ; il part le 3 avril = le 3 avril prochain (sinon il faut préciser l'année), etc. Ainsi, si on dit à quelqu'un qui part en voyage dans une ville « *Juste en face de la gare il y a un petit bistrot très sympathique*, cela signifie que dans cette ville il n'y a qu'une seule gare, identifiable sans équivoque. Ce ne serait pas possible dans une ville comme Paris, où il faudrait préciser *juste en face de la gare de l'Est / du Nord / Montparnasse*, etc.

► On peut cependant très bien utiliser l'article **indéfini**, pour désigner une occurrence particulière du référent, notamment quand le nom est suivi d'une expansion (*määre*) :

Au moyen âge, il y a eu **des** papes en France. *Keskiajalla oli paaveja Ranskassa.* — Cette année, nous avons eu **un** printemps pluvieux. — **Des** Premiers ministres se sont succédé sans réussir à redresser la situation économique du pays. *Pääministereitä valittiin toinen toisen jälkeen ilman, että he kykenivät kohentamaan maan taloustilannetta.* — La France de 1918 était **une** France démoralisée. *Vuoden 1918 Ranska oli lyöty Ranska.* — Il parle un français soigné. *Hän puhuu huoliteltua ranskaa.* — Je vais vous parler ce soir d'**une** Finlande que vous ne connaissez pas. *Kerron teille tänä iltana sellaisesta Suomesta, jota ette tunne.* — C'était **un** Noël très sympathique. *Se oli hyvin hauska joul.* — Ce matin, il y avait **un** ciel d'un bleu très profond et **un** soleil tout rouge.

On peut bien entendu renvoyer à ces groupes en utilisant aussi l'article défini, qui dénote alors la référence spécifique à quelque chose de connu par le contexte :

Le printemps pluvieux a été suivi par une période de sécheresse [en référence à la phrase *Cette année, nous avons eu un printemps pluvieux*]. — Le soleil tout rouge était magnifique [en référence à la phrase *Ce matin, il y avait un ciel d'un bleu très profond et un soleil tout rouge*].

L'article défini signifie ici que ces GN ont été mentionnés antérieurement. *Le soleil rouge* en dehors de tout contexte et de toute référence signifierait implicitement qu'il existe par exemple un soleil rouge et un soleil blanc.

53 Il s'agit d'une construction avec attribut de l'objet (*objektipredikaatiivi*) ; *il a les cheveux blonds* signifie mot à mot « *hänellä on tukka vaaleana* » (on le voit dans la construction disloquée : *les cheveux, il les a blonds*). Exactement comme en finnois, dans cette construction l'**adjectif** vient **toujours après le nom** ; on ne peut pas dire qu'il est « postposé », car il ne s'agit pas d'une épithète (*adjektiiviattribuutti*). Voir aussi **FAQ §49**.

54 Le type de référence de l'article défini (générique ou spécifique) dépend des situations :

Le 1^{er} mai il a fait beau. *Vappuna oli kaunis ilma.* [Référence spécifique au 1^{er} mai de l'année de la situation d'énonciation, ou, dans un récit, à un 1^{er} mai défini par le contexte].

Le 1^{er} mai est un jour férié. *Vappu on yleinen vapaapäivä.* [Référence générique, tous les premiers jours du mois de mai ont été ou sont fériés (dans un cadre de référence donné)].

55 On retrouve cette valeur générique du GN déterminé par un article défini dans les indications de valeurs ou d'ordres de grandeur (*3 euros le kilo*), où l'article défini signifie que la valeur en question s'applique génériquement à toutes les unités concernées (*3 euros le kilo = tous les kilos du produit X coutent 3 euros*) :

3. L'article défini

Le filet coute 30 € le kilo. *Filee maksaa 30 € kilo.* — La mâche coute 2,50 € les 100 grammes. *Vuonankaali maksaa 2,50 € sataa grammaa.* — Le beurre coute 2 euros la livre. *Puoli kiloa voita maksaa 2 euroa.* — Le TGV peut rouler à plus de 500 km à l'heure. *TGV juna kulkee yli 500 km tunnissa.*

56 Il existe trois manières d'exprimer la généralité en français :

a) Les chats sont agiles ; b) le chat est agile ; c) un chat est agile.

a) avec l'article défini au pluriel. C'est la manière la plus fréquente. On imagine l'ensemble des chats passés, actuels et à venir.

b) avec l'article défini au singulier. On superpose en quelque sorte tous les chats possibles pour en faire le type CHAT. Cette représentation est plus fréquente dans la langue écrite que parlée.

c) avec l'article indéfini au singulier : on extrait un élément au hasard de la classe CHAT, qui est représentatif de la classe entière. On constate qu'il est agile. Par déduction, la propriété « agile » s'étend à toute la classe. Cette représentation générique est la moins fréquente, car elle est soumise à un grand nombre de contraintes syntaxiques et sémantiques.

57 Le choix de l'article dépend du sens qu'on veut donner au nom. L'opposition entre générique/non générique se rend souvent en finnois par des noms différents :

une montagne *vuori* : Le Mont-Blanc est une montagne. vs. la montagne *vuoristo* : L'air de la montagne est très pur. *Vuoriston ilma on hyvin puhdasta.* — une ville *kaupunki* : Il habite dans une ville. *Hän asuu kaupungissa.* vs. la ville *kaupunkielämä* : Je préfère la ville à la campagne. — un bruit *ääni* : J'ai entendu un bruit bizarre. *Kuulin kummallisen äänen.* vs. le bruit *melu[haitat]* : Le bruit est source de stress. *Melu aiheuttaa stressiä.* — un avion *lentokone* : Un avion est passé au-dessus de la maison. *Lentokone lensi talon ylitse.* vs. l'avion *lentäminen* : L'avion est le moyen de transport le plus rapide. *Lentäminen on nopein tapa matkustaa.* — un bâtiment *rakennus* : Son bureau est dans un vieux bâtiment. vs. le bâtiment *rakennusala* : La crise du bâtiment a causé une crise du logement. *Rakennusalan lama on aiheuttanut asuntopulan.* — un cinéma *elokuvateatteri* : On a construit un nouveau cinéma dans le quartier. *Kaupunginosaan on rakennettu uusi elokuvateatteri.* vs. le cinéma *elokuvataide* : Le cinéma est aujourd'hui une véritable industrie. *Elokuva on nykyään varsinaisen teollisuuden ala.*

Des mots comme *ville* ou *bâtiment* peuvent évidemment aussi être déterminés par un article défini, qui renvoie spécifiquement à un référent :

Est-ce que tu connais Bayonne ? — Oui, la ville [Bayonne] me plaît beaucoup.

58 Ne pas se laisser influencer par le finnois !

a. Le choix entre article indéfini et défini dépend du sens général de la phrase ou du message, des valeurs sémantiques des noms, du contexte, d'un ensemble parfois très complexe de paramètres. Il ne faut pas appliquer des règles mécaniques. La manière dont sont présentées les règles concernant l'article dans les manuels et l'enseignement du français en Finlande en général fait penser aux apprenants qu'il existe une correspondance quasi automatique entre le cas du nom en finnois et la forme de l'article en français :

monikon nominatiivi/akkusatiivi = article défini *kirjat* = les livres
monikon partitiivi = article indéfini *kirjoja* = des livres

Ce n'est possible que dans un nombre de cas très limité (► RQ18 p. 32) : quand le nom est objet direct d'un verbe **perfectif** à la forme **affirmative** on peut opposer

J'ai acheté **les** livres. *Ostin kirjat.* vs. J'ai acheté **des** livres. *Ostin kirjoja.*

Mais par exemple dans une phrase négative, la différence disparaît en finnois :

Je n'ai pas acheté les livres. *En ostanut kirjoja.* — Je n'ai pas acheté de livres. *En ostanut kirjoja.*

Le plus souvent, le finnois ne fait pas de distinction entre « défini » et « indéfini » ; le cas dépend de l'aspect verbal :

Le commerçant attendait **des** clients. *Kauppias odotti asiakkaita.* (le *partitiivi* est dû à l'aspect irrésultatif de *odottaa*)

Le commerçant attendait **les** clients. *Kauppias odotti asiakkaita.* (le *partitiivi* est dû à l'aspect irrésultatif de *odottaa*)

b. La phrase

Il entra dans la pièce de droite ; **de** grands tableaux décoraient **les** murs. *Hän meni oikealla olevaan huoneeseen. Suuret taulut koristivat seinä.*

montre que la « règle » (*monikon partitiivi* = *epämääräinen artikkeli* et *monikon nominatiivi* = *määräinen artikkeli*) ne fonctionne pas du tout ! Le mot *de* (qui est le pluriel de l'article indéfini devant adjectif antéposé) indique qu'au mur il y avait des objets qu'on appelle « tableaux » (catégorisation : *Qu'est-ce qu'il y avait au mur ? des tableaux*). L'article défini *les* désigne les murs qui implicitement composent la pièce (les murs de la pièce de droite, référence implicite). Le finnois ne peut pas exprimer ou n'a pas besoin d'exprimer ces nuances : *suuret taulut* est au nominatif, car le sujet d'un verbe actif ne peut pas être un *partitiivi* pluriel (il est impossible de dire : **suuria tauluja koristivat seinä*). De même, *seinä* est au *partitiivi*, parce que le verbe *koristaa* l'exige ici (impossible de dire **koristivat seinät*). En français, l'article défini et l'article indéfini ne s'utilisent donc pas du tout pour les mêmes raisons que les raisons pour lesquelles on utilise en finnois le nominatif pluriel et le *monikon partitiivi*.

c. Il y a de nombreux verbes finnois (de sens imperfectif ou duratif) qui demandent presque automatiquement le *partitiivi*, alors qu'en français il y a un article défini :

Vertailin hintoja. J'ai comparé **les** prix. — *Hän osaa kuunnella ihmisiä.* Il sait écouter **les** gens. — *Vuorikiipeilijä ihaili maisemaa.* L'alpiniste admirait le paysage. — *Autoilija piteli rattia yhdellä sormella.* L'automobiliste tenait le volant

d'un seul doigt. — *Kävely kohentaa kuntoa*. La marche améliore la forme. — *Rakastan merilomaa*. J'adore les vacances au bord de la mer. — *Kuluja karsitaan*. On réduit les dépenses. — *Pienenä hän inhosi koulua*. Quand il était petit, il détestait l'école. — *Etsin lainaamiasi kirjoja*. Je cherche les livres que tu m'as prêtés. — *Tasavallan presidentti käyttää toimeenpanovaltaa*. — Le président de la république exerce le pouvoir exécutif. — *Tutkijalautakunta tutkii tapaturman syytä*. La commission d'enquête étudie les causes de l'accident. — *Pitää arvioida onnistumismahdollisuuksia*. Il faut évaluer les chances de réussite. — *Odotan kesää*. J'attends l'été. — *Kansanedustaja moitti hallitusta*. Le député a critiqué le gouvernement. — *Tarkenne edeltää substantiivia*. Le déterminant précède le nom. — *Ritari vannoi suojelevansa köyhiä*. Le chevalier jurait de protéger les pauvres.

d. Souvent, les deux langues représentent le réel d'une manière qui leur est propre et dont la logique est parfois difficile à comprendre par l'apprenant finnophone de français ou francophone de finnois (cela vaut pour toutes les langues où il y a des articles et de façon plus générale pour nombre de phénomènes grammaticaux). Ainsi on dit en finnois *hänellä on huumorintaju*, mais en français *il a le sens de l'humour* (► RQ19c p. 33). Cette expression est du reste un cas typique où les finnophones sont tentés d'appliquer à l'article défini la règle de la transformation de l'article indéfini en *de* :

Hänellä ei ole huumorintaju. → ? Il n'a pas de sens de l'humour (ou *Il n'a pas de sens d'humour, agrammatical).

La forme marquée ? n'est pas entièrement agrammaticale, mais peu usitée, la forme avec article défini est la forme habituelle :

Il a le sens de l'humour. → Il n'a pas le sens de l'humour. / Il n'a pas beaucoup le sens de l'humour. / Il a très peu le sens de l'humour. / Il n'a guère le sens de l'humour.

549 FAQ **Tu as de beaux yeux ?**

Les finnophones ont souvent beaucoup de mal à comprendre qu'on utilise un article indéfini en parlant des parties du corps. Le problème pédagogique est double :

1. En finnois, les parties du corps qui vont par paires (et certains objet, comme *ciseaux*, *lunettes*, etc.) sont souvent au nominatif pluriel : *hänellä on kauniit silmät*, *hänellä on pitkät sääret*, alors que ce genre de construction est majoritairement suivie d'un GN au partitiivi : *hänellä on hyviä ystäviä*, *minulla on kauniita kukkia*, etc. Le premier problème, c'est que le débutant, aveuglé par la prétendue correspondance « monikon nominatiivi = määräinen artikkeli » (► RQ58 ci-dessus) va en conclure qu'on utilise dans ce cas toujours l'article défini ; le débutant traduit quasi automatiquement *hänellä on pitkät sääret* en utilisant un article défini : *elle a les longues jambes*. Or, en français, s'il n'y a pas de valeur référentielle particulière, on utilise normalement l'article indéfini :

Tu as des yeux pour regarder non ? *Katso nyt kunnolla, sinullahan on silmät*. — Il a de beaux yeux. *Hänellä on kauniit silmät* [de = article indéfini pluriel *des* devant adjectif antéposé]. — Elle a de longues jambes. *Hänellä on pitkät sääret*.

Ceci est déroutant pour les finnophones, pour qui un indéfini pluriel (ici *monikon partitiivi*) paraîtrait vraiment étrange : la traduction littérale de *tu as des yeux* par *sinulla on silmiä* signifierait en quelque sorte « tu as des yeux [un peu partout] sur le corps » (comme *tu as des boutons*). Le problème est dû au fait que le français ne connaît pas et n'a aucun moyen d'exprimer l'idée de globalité par paire qu'exprime le nominatif en *t* dans *sakset*, *silmät*, *housut*. On peut dire indifféremment *les ciseaux* ou *des ciseaux*, *les yeux* ou *des yeux*.

2. En français, par un hasard extraordinaire, on trouve des constructions similaires avec **article défini**, (*il a les yeux bleus*) qui semblent indiquer une correspondance entre article défini français et nominatif pluriel finnois (*les yeux bleus* – *siniset silmät*), et semblent confirmer en quelque sorte la règle « monikon nominatiivi = määräinen artikkeli ». Il s'agit en fait d'une construction possible uniquement avec l'attribut de l'objet, et dans ce cas, l'adjectif est toujours placé après le nom (*il a les yeux bleus*, *elle a les cheveux bruns*, *il a les jambes poilues*). De plus, une construction comme *il a les yeux bleus* ne s'utilise habituellement qu'avec certaines parties du corps et avec certains adjectifs. On dit nettement plus rarement *elle a les jambes grosses* ou *tu as les yeux grands*, sauf dans certains contextes, par exemple *Elle a les longues jambes de sa mère* ou *Tu as les beaux yeux de ta fille*, etc., mais dans ce cas-là l'article défini renvoie à un possesseur différent ; de même, cette construction s'utilise si on ajoute un adverbe : *elle a les jambes très grosses*. L'article défini est donc utilisé pour une raison tout à fait différente de celle pour laquelle on utilise un nominatif pluriel en finnois. Cette correspondance est trompeuse et dangereuse. Il vaudrait donc mieux retenir comme **règle de base** que pour caractériser les parties du corps, on utilise **normalement un article indéfini** et que l'article défini est une exception.

4. L'article zéro

§50 Il y a de nombreux cas en français où on n'utilise pas d'article. On parle alors d'«article zéro» (article Ø), qui est aussi une forme d'article, de la même manière que l'absence de désinence est la marque du nominatif en finnois. L'article zéro peut être commandé par le sens du nom, la structure de la phrase, etc.

► L'article indéfini commençant par *d* et qui disparaît à cause de la règle d'effacement n'est pas un article zéro : il est à la forme «latente», et réapparaît dès qu'on met le nom au singulier ou si on utilise une autre préposition (► §17 et suivants) :

pluriel	Il a besoin de	livres.
singulier	Il a besoin d' un	livre.
verbe avec COD	Il cherche des	livres.

L'article zéro ne réapparaît pas dans ce cas : *Il est amateur de Mozart*, avec complément d'objet direct : *Il aime Mozart* (*Mozart* reste sans article dans les deux cas).

1. Absence d'article dans des cas déterminés

Dans certains cas, l'article zéro est pratiquement obligatoire, et non pas le résultat d'un choix dépendant du sens qu'on veut donner au nom.

1.1. Noms propres

§51 Sont en général sans article :

- les noms et prénoms : *Pierre, Isabelle, Mozart, Aalto*. Exceptions : au pluriel, on utilise l'article : *les Riegel, les Robert, les Mozart père et fils* (► RQ59) ;
- la plupart des noms de ville : *Paris, Florence, Londres, Copenhague*, etc. Certains ont un article : *La Baule, La Rochelle, Le Havre, Le Cap (Kapkaupunki), Le Caire (Kairo), La Nouvelle-Orléans* ;
- de nombreux noms d'îles : *Cuba, Hawaï, Antigua, Jersey, Madagascar, Sainte-Hélène, Majorque (Mallorca), Minorque (Menorca)* ; beaucoup ont cependant un article : *la Réunion, la Guadeloupe, la Martinique, le Spitzberg (Huippuvuoret), la Barbade, la Jamaïque* (► RQ60)
- certains noms de fêtes : Noël, Pâques : à *Pâques, avant Noël*, etc. (► RQ61)

1.2. Après certaines prépositions ou conjonctions

§52 L'article est supprimé après certaines prépositions ou locutions prépositionnelles (► RQ62) :

- à (certaines significations) : à pied, à cheval, à moto, à skis
- sans (l'article indéfini comptable tombe en général, le **massif tombe toujours**) : sans argent, sans preuve sérieuse, sans raison, sans défaut, le chevalier sans peur et sans reproche *ritari peloton ja nuhteeton*
- avec (valeur d'adverbe) : avec lenteur, avec dégoût, avec attention, avec facilité, avec confiance, avec joie
- par (diverses valeurs) : par jalousie, par imprudence, par inadvertance *epähuomiossa*, par hasard ; par défaut *oletuksena* ; par ordre alphabétique, par tranche d'âge *ikäluokittain* ; par tribord *tyyrypuurissa*, par babord *paapuurissa* ; par temps de pluie, par vent fort, par grand vent *kovalla tuulella*, par beau temps, par temps de neige ; voir aussi §71.
- en : en été, en hiver, en automne ; en verre, en or. — Le petit village s'est transformé en centre touristique.
- sur : sur ordonnance *lääkärin määräyksestä*, sur demande *pyynnöstä*, sur ordre du colonel *everstin käskystä*, sur commande *tilauksesta*, sur requête du juge *tuomarin pyynnöstä*
- en début de, en fin de, etc. : en début de matinée, en fin de journée, en milieu de semaine, en fin d'année

§53 De même, la conjonction *comme* ou la locution conjonctionnelle *en tant que* ainsi que la locution prépositionnelle *en qualité de* sont suivies de l'article Ø quand le nom qu'elles introduisent indique une fonction ou une qualité (ce qui est exprimé en finnois par le translatif en *-ksi* ou l'essif en *-na*) :

Il est ici comme représentant du ministre. — Je le connais comme collègue. — Comme traducteur, il gagne plus que comme journaliste. — La recherche traditionnelle a négligé le rôle des manuels scolaires comme outil d'apprentissage. — Premier discours de Sarkozy en tant que Président. — De nombreux pays ont formé le vœu de coopérer plus étroitement avec l'Alliance, ou de la rejoindre en tant que membres à part entière. — Jean Starobinski, associé étranger de l'Académie, a été reçu en qualité de membre d'honneur par l'Académie suisse des sciences médicales.

Après *en tant que* et *en qualité de*, on ne peut employer aucune autre forme d'article que l'article Ø. Après le mot *comme*, on peut utiliser un article défini ou indéfini, mais dans ce cas *comme est* interprété quasi automatiquement comme une conjonction de comparaison (► RQ63) :

?Il est ici comme le représentant du ministre. *Hän on tullut, kuten myös ministerin edustaja.* — ?Je le connais comme un collègue. *Tunnen hänet kuten kollega voi tuntea jonkun.*

- 554 Après des prépositions exprimant la **cause** ou la **condition** : ces prépositions introduisent généralement des noms à valeur verbale (mais d'autres noms aussi sont possibles) :

– **sous prétexte de** : Sous prétexte de maladie [= il prétend qu'il est malade], il n'est pas venu à la fête.
 – **pour cause de** : L'usine est fermée pour cause d'incendie [parce qu'il y a eu un incendie]. — Le bus passe par un autre chemin pour cause de travaux [parce qu'il y a des travaux].
 – **en cas de** : en cas de pluie [s'il pleut] — en cas de maladie [si on est malade / si vous êtes malade]
 – **sauf** : sauf événement imprévu [sauf s'il arrive quelque chose d'imprévu] *ellei tapahdu jotakin odottamatonta* — sauf avis contraire *ellei toisin ilmoiteta* — sauf erreur de calcul [sauf si on s'est trompé dans les calculs] — sauf contrindication [sauf si le médicament est contrindiqué] *ellei toisin määrätä*
 – **sous réserve de** : sous réserve de changements *muutokset mahdollisia* ("muutoksien varauksella") — sous réserve d'annulation *peruutukset mahdollisia*

► L'utilisation d'un article reste cependant **toujours possible** dans nombre de cas mentionnés ci-dessus (► exemples RQ64).

1.3. Expressions idiomatiques

- 555 L'article zéro s'utilise dans de nombreuses expressions idiomatiques verbales ou autres. Ces formes sont en général des survivances d'un stade de la langue française où l'utilisation de l'article n'était pas encore définitivement fixée.

– après certains verbes :

– **avoir** : avoir besoin de, avoir confiance en, avoir envie de, avoir faim, avoir honte, avoir peur, avoir raison, avoir pitié de, avoir tort, avoir affaire à *olla tekemisissä kanssa*, avoir conscience de *olla tietoinen*, avoir cours *vallita*, *olla voimassa*, avoir droit à *olla oikeutettu jhk*, avoir tendance à, avoir peine à faire qch *olla vaikeuksia tehdä*, et de nombreux autres

– **faire** : faire attention, faire cavalier seul *sooloilla*, faire peur, faire plaisir, faire défaut *puuttua*, faire pitié *olla sääliittävä*, faire don de qch *lahjoittaa*, faire cas de *väittää*, faire grand cas de *pitää suuressa arvossa* ; faire eau *vuotaa*, faire erreur *erehtyä*, faire face (à) *kohdata*, faire faillite *mennä konkurssiin*, faire fonction de *toimia jnak*, faire halte *pitää tauko*, faire illusion *hämätä*, faire irruption *tunkeutua*, faire (la) grève, faire part de *ilmoittaa*, faire partie de *olla osana jtak*, *kuulua jhk*, faire vœu de *luvata*, faire rage *raivota*, faire place à *antaa sijaa*

– **autres** : chercher fortune, crier grâce *huutaa armoa*, demander pardon, livrer bataille *käydä taistelua*, perdre connaissance *mennä tajuttomaksi*, perdre haleine *hengästyä*, porter plainte *nostaa kanne*, porter bonheur, rebrousser chemin *palata*, se rendre compte, tenir parole *pitää sanansa*, prendre forme *muotoutua*, chercher querelle *haastaa riitaa*, prendre part à *osallistua*, tenir lieu de *käydä (jstak)*, prendre parti *valita*, tenir parole, prêter main-forte à *auttaa*, tenir tête à *vastustaa*, prendre place *asettua*, prendre congé *hyvästellä*, *erota*, porter secours à *auttaa*, parler français (sur l'opposition *parler français/parler le français*, voir FAQ §72)

– dans certaines locutions :

aller pieds nus, de pied en cap *kiireestä kantapäähän*, se consacrer à quelque chose corps et âme *antautua jollekin täysin*, périr corps et biens *upota miehineen päivineen*

► Dans la majorité des cas, ces expressions ne peuvent pas être modifiées par un adjectif ou un déterminant sans qu'elles deviennent agrammaticales ou étranges (► RQ65).

- 556 ■ dans des constructions avec *il y a* ; souvent cette construction avec *il y a* indique que quelque chose s'est produit ou se produit ; cette tournure est assez fréquente dans le style scientifique ou technique :

Il y a foule dans ce magasin. *Tässä kaupassa on tungosta.* — Est-ce qu'il y a moyen de changer ? *Onko mitenkään mahdollista vaihtaa?* [légèrement familier]. — Il y a erreur. *On tapahtunut erehdys.* — Il y a confusion. *On tapahtunut sekaannus.* — Il y a urgence ! *Asialla on erittäin kiire!* — Il y a chute du e muet. *Mykkä e heitty.* — Dans ce cas-là, il y a occlusion. *Silloin tapahtuu okklusio.* — Dans *vingt-deux* Il y a nasalisation de [t] devant [d]. *Sanassa viingt-deux, [t] nasaalisoituu [d]:n edellä.* — Quand un neutron heurte un noyau, il y a explosion. *Kun neutroni törmää ytimeen, tapahtuu räjähdys.* — Quand il y a mise en relief, le pronom *il* à référent animé prend la forme *lui*. *Jos ellolliseen viittaavaa pronomia il korostetaan, sen muoto on lui.*

Cette forme avec article Ø se rencontre fréquemment dans des constructions conditionnelles avec inversion de l'objet direct (*si ... il y a*), dans lesquelles le sujet de l'action est ainsi effacé :

Si rachat il y a, il y aura de toute façon des licenciements (= Si quelqu'un rachète l'entreprise, il y aura des licenciements). — C'est bien un des objectifs poursuivis, mais si amélioration il y a, celle-ci ne se manifestera qu'à long terme. — À leur retour, si retour il y a, les enfants pourront refuser de revoir celui qui les a abandonnés. — Si division il y a, le champ de l'image est en général partagé en deux parties juxtaposées.

Cette forme s'utilise aussi comme un commentaire après une phrase, pour marquer une restriction ou un doute (*jos nyt edes, jos ... ylipäättään, edellyttäen että...*):

Ce sera l'occasion de voir la progression, si progression il y a ! ... — Ils ont dû bien fêter l'évènement avant de monter sur scène... même avant de préparer le spectacle (si préparation il y a eu...).

1.4. Verbes entraînant automatiquement un article zéro

§57 Il existe un certain nombre de verbes se construisant avec la préposition *de* après lesquels on ne peut jamais employer d'article :

– **se tromper de** : se tromper de jour (► RQ66) *erehtyä päivästä*, se tromper de chemin *mennä väärää tietä*

– **changer de** : changer de voiture *vaihtaa autoa*, changer de domicile *vaihtaa asuinpaikkaa*

– **servir de** : Le mot *de* sert à la fois de préposition, d'article et de marqueur d'infinif.

D'autres verbes sont en général utilisés sans article, mais on peut aussi utiliser l'article défini :

– **accuser de** : accuser de meurtre *syöttää murhasta*, accuser d'hypocrisie *syöttää tekopyhydestä* — Il a été accusé **du** meurtre de son voisin.

– **soupçonner de** : soupçonner de vol *epäillä varkaudesta*, soupçonner de trahison *epäillä maanpetoksesta*. — On le soupçonne de vol. — Il est soupçonné **du** braquage de la banque.

1.5. Ou d'équivalence

§58 On n'utilise pas d'article après *ou* d'équivalence (dans le sens du finnois *eli*):

La Perse ou Iran — l'alouette ou mauviette *kiuru eli leivonen* — le loup ou bar *meriahven* — la mère ou vendace *muikku*

Avec l'article, *ou* signifie « *tai* » : *les fraises ou les framboises* « *mansikat tai vadelmat* ». Quand il y a un article zéro marquant cette valeur d'équivalence de *ou*, le nom sans article qui suit *ou* ne peut pas être développé par un adjectif ou une proposition relative, sauf si l'adjectif et le nom forment un mot composé (une seule notion) :

le faucon crécerelle ou émouchet rouge *tuulihaukka* — le grand rorqual ou rorqual commun *sillivalas*

1.6. Ni... ni...

§59 Dans la double négation *ni... ni...*, l'article indéfini tombe devant le COD d'une phrase négative ; si *ni* est employé après une première négation autre que *ni*, on maintient l'article (► RQ67) :

Il n'avait plus **ni** père **ni** mère. — Elle ne boit **ni** vin **ni** bière. vs. Elle ne boit **pas** de vin, **ni** de bière **ni** de cidre. (*de* : forme de l'article indéfini massif devant COD de verbe négatif).

L'article se maintient si la négation est partielle (► §25) :

Je n'ai acheté **ni** une perceuse **ni** une ponceuse. *En ostanut porakonetta enkä hiomakonetta [vaan jonkin toisen laitteen]*. — Il n'a bu **ni** du vin **ni** de la bière **ni** du cidre [*mais autre chose*].

2. L'article zéro proprement dit

Dans les cas ci-dessous, l'utilisation de l'article zéro dépend du sens. On a le choix entre l'article zéro et d'autres articles, selon les cas.

2.1. Groupes N de N

§60 Le choix entre article défini/indéfini et article zéro joue un rôle particulièrement important dans les groupes comprenant un nom suivi d'un complément introduit par une préposition, le plus souvent la préposition *de* (par exemple *un sac de dame, un chef d'État*, etc.). L'utilisation de l'article zéro devant le deuxième terme (introduit par *de*) transforme le nom (ou le GN) en un élément relationnel permettant de préciser le sens du premier terme (par exemple quel en est la fonction, la forme, l'usage, la nature etc.). Si on utilise un article, le GN est inscrit dans un contexte particulier (► RQ2 p. 22). Comparer :

un sac de dame	<i>(naistenlaukku)</i> de dame indique la fonction (un sac qu'utilisent les dames)
le sac de dame	même mot (<i>naistenlaukku</i>), mais il s'agit d'un sac de dame défini par un contexte
le sac d'une dame	<i>erään rouvan laukku</i> le sac peut être n'importe quel type de sac (pas forcément un sac de dame), <i>une dame</i> désigne une certaine dame dont on ne connaît pas ou on ne précise pas le nom
le sac de la dame	<i>rouvan laukku</i> désigne le sac (de n'importe quel type) d'une dame définie

Dans le *sac d'une dame*, l'article indéfini suffit à exprimer l'indéfinition. Il est inutile de dire **un sac d'une dame** : cela signifierait que la dame est inconnue, mais qu'on sait malgré cela qu'elle a plusieurs sacs. Dans ce cas-là, on dirait plutôt :

un sac des sacs d'une dame (que je connais)

► Dans les groupes *N de N*, on marque ainsi très rarement deux fois l'indéfinition **un N de un N*. On dira donc de préférence *le sac d'une dame* (le sac avec article défini, car il est défini par son appartenance à la dame, qui reste indéfinie). On obtient le même type de variation avec *chef d'État* :

un chef d'État	(<i>valtionpäämies</i>) d'État indique la fonction (une personne qui est à la tête d'un État quelconque)
le chef d'État	même mot (<i>valtionpäämies</i>), mais il s'agit d'un chef d'État défini par un contexte
le chef d'un État	<i>erään valtion päämies</i> , l'État n'est pas défini
le chef de l'État	<i>valtion päämies</i> l'État est défini ; en Finlande, ce groupe renverrait au président de la République.

Les articles dans les groupes *N de N* ne peuvent cependant pas toujours varier de la même manière, ainsi ?*un chef d'un État* est très étrange, parce qu'un État (ou toute autre entité) n'a en général qu'un seul chef (c'est là précisément le sens de *chef*), ► RQ68.

- 561 Quand le nom en deuxième terme du groupe *N de N* sert uniquement à restreindre le champ sémantique du nom pour le définir de façon plus précise (*sac général*, *sac de dame* type de *sac particulier*, *sac à dos* type de *sac particulier*, etc.), le groupe forme ce qu'on appelle un *nom composé*, où les deux éléments sont nécessaires pour décrire l'objet de pensée envisagé. En général, pour les raisons expliquées ci-dessus, le deuxième terme (*de N*) est avec article zéro (► RQ69):

Ces noms composés sont très nombreux et se forment avec **diverses** prépositions :

une salle de bain <i>kylpyhuone</i>	une route de campagne <i>paikallistie</i>
une carte de visite <i>käyntikortti</i>	un chef de gare <i>asemapäälikkö</i>
une salle de classe <i>luokkahuone</i>	un chemin de table <i>kaitaliina</i>
un ticket de métro <i>metrolippu</i>	un verre à eau <i>vesilasi</i>
une brosse à dents <i>hammasharja</i>	un couteau à pain <i>leipäveitsi</i>
une table de cuisine <i>keittiönpöytä</i>	un sac à dos <i>reppu</i>
un livre d'histoire <i>historiankirja</i>	un déodorant pour homme <i>miesten deodorantti</i>
une lampe de bureau <i>pöytälamppu</i>	un verre à pied <i>jalallinen lasi</i>
un sac de plage <i>rantakassi</i>	une queue de cheval <i>poninhäntä</i>
la gravure sur bois <i>puupiirros</i>	la littérature pour enfants <i>lastenkirjallisuus</i> (► RQ70)

La majorité des noms composés donnés en exemple ci-dessus forment une entité impossible à décomposer et on ne peut pas utiliser d'article devant le deuxième terme (*de N*, à *N*, etc.), comme ?? *une carte de la visite*, ?? *un livre d'une histoire*, **la brosse aux dents*, etc. Mais en fonction du sens des mots qui les composent, on peut dans certains cas utiliser les deux noms avec un article :

une table de cuisine / la table de la cuisine
une lampe de bureau / la lampe du bureau

2.2. Les noms de profession

- 562 Devant un nom en fonction d'attribut (*predikatiivi*) indiquant une profession, il n'y a normalement pas d'article (► RQ71) :

Pierre est architecte. — M. Boutefeu est traducteur. — Son père est dentiste. — Ses parents étaient agriculteurs. — Notre voisin est directeur de banque. — Quand elle était petite, elle rêvait de devenir actrice, mais elle a fini professeur de français.

Toutes ces phrases répondent à la question « *quelle est la profession de X?* » :

Quelle est la profession de ses parents? Ils sont agriculteurs. — Quelle est la profession de notre voisin? Il est ramoneur. *Mikä meidän naapurimme ammatti on? Hän on nuohooja.*

On emploie l'article zéro dans ce cas uniquement si le nom est utilisé **sans complément** (► remarque importante RQ72). Si on le détermine ou complète avec un élément particulier (un possessif, un adjectif, etc.), il faut utiliser un article :

Qui est Pierre? — Pierre est un architecte renommé. — Qui est son père? / Comment connais-tu son père? — Son père est le dentiste de notre famille.

2.3. L'apposition

- 563 Le nom en fonction d'apposition a souvent un article zéro (il y a beaucoup d'exceptions et l'emploi de l'article avec l'apposition est assez compliqué) :

M. Guérin, *directeur* de la cave coopérative, nous a fait visiter la cave. — Giono, *écrivain* peu connu en Finlande, est l'un des plus grands écrivains français du XX^e siècle. — Nous avons mangé du mämmi, *plat* traditionnel de Pâques.

- 564 On considère aussi comme apposition un nom qui développe un mot après *de* ; dans ce cas, on n'utilise jamais d'article (► RQ73) :

le mot de nom *substantiivi-sana* [mot à mot « *sana substantiivi* »] — la profession de médecin *lääkäri ammatti* [mot à mot « *lääkäri-ammatti* »] — la ville de Paris — la République de Finlande *Suomen tasavalta* [mot à mot « *Suomi-tasavalta* »] — le mois de février *helmikuu* [mot à mot « *helmikuu-kuukausi* »] — Le qualificatif de « professionnel » [*määritelmä "ammattilainen"*] ne convient pas à ce jeune joueur. — Le terme de *pronom* est impropre pour désigner le mot *cette*.

Ces constructions reposent sémantiquement sur la structure *le mot qui est un nom, la profession qui est «médecin», le mois qui est février, le terme qu'on appelle «pronom», etc.*

§65 On retrouve la même valeur appositive dans des constructions où le nom en premier terme exprime une évaluation. Ces constructions peuvent être paraphrasées par une phrase avec attribut du sujet :

ce paresseux de Jean = Jean est un paresseux
 cette merveille d'invention = cette invention est une merveille
 cette saloperie de tondeuse = cette tondeuse est une saloperie (saloperie « *kelvoton vehje* »)

Cet emploi est fréquent dans la langue parlée (notamment avec un déterminant démonstratif), mais s'utilise aussi dans d'autres contextes :

cette crème de Bernard (Bernard est une crème « *todella mukava tyyppi* ») — Cet abruti de contrôleur (ce contrôleur, qui est un abruti) n'a pas voulu me croire. — cette saleté de bidule (ce bidule est une saleté — J'ai essayé de faire démarrer cette saloperie de tondeuse, mais sans résultat (cette tondeuse, qui est une saloperie). — Aurons-nous un jour une suite à cette merveille de dessin animé ? (à ce dessin animé, qui est une merveille). — Asus a dévoilé aujourd'hui son monstre d'ordinateur, principalement dédié au jeu (son ordinateur, qui est un monstre).

2.4. Énumérations

§66 Dans la **langue écrite**, on omet souvent l'article dans des énumérations :

Financiers, urbanistes, économistes, juristes et autres chercheurs s'occupent de ce problème. — En Finlande, le président de la République – et lui seul – a le privilège d'accorder titres et décorations. *Arvonimien ja kunniamerkkien myöntäminen on tasavallan presidentin yksinoikeus.* — L'édifice porte la marque du néoclassicisme : surfaces lisses et uniformes, fenêtres à motifs hautes et étroites. — Huile, vinaigre, sel et poivre sont les ingrédients nécessaires pour faire une vinaigrette.

L'emploi ou la suppression de l'article dans ces cas demande un certain sens de la langue, car il existe de nombreuses contraintes (longueur de l'énumération, type de verbe, type de texte, etc.). Dans la langue courante, on met plutôt l'article (défini ou indéfini selon les cas) et l'apprenant de FLE a intérêt à utiliser plutôt un article. En revanche, l'article zéro est parfaitement normal dans une liste de produits :

Pour l'excursion, n'oubliez pas d'emporter les objets suivants : couteau, gourde, lampe de poche, bottes, allumettes. — Composition : farine de seigle, levure, eau, sel.

2.5. Titres d'ouvrages ou de parties d'ouvrages

§67 Les titres de journaux, d'œuvres artistiques (films, pièce de musique, etc.), d'ouvrages écrits, de parties d'ouvrages, etc., sont souvent des expressions nominales, sans verbe. Le choix de l'article joue un rôle important.

■ On n'utilise **pas** d'article quand le GN décrit un contenu, un concept, notamment dans les cas suivants :

– quand on dit que quelque chose s'est produit :

Nombreux accidents sur la route ce weekend (= Il y a eu de nombreux accidents.) — Découverte d'un vaccin contre le rhume (= On a découvert un vaccin.) — Élection d'un nouveau président de la République (= On a élu un nouveau président.) — Nouveaux rebondissements dans l'affaire des fausses factures (= Il y a eu de nouveaux rebondissements.)

– quand on dit d'un livre, d'un film, d'un chapitre de livre, d'un paragraphe de texte, etc., ce qu'il **contient, ce que c'est** :

Livre blanc sur la politique sociale — Méthode de trompette — Rapport annuel — Mémoire de master — Thèse de doctorat — Proposition de directive — Grammaire du français — Livre d'exercices — Sonate pour piano — Avant-propos — Introduction — Remarques préliminaires — Exemples — Présentation de la situation économique — Bibliographie

■ On utilise l'article défini dans les titres quand on **parle** de quelque chose, quand on commente, quand on explique, etc. L'article défini indique que le contenu sémantique du titre peut être identifié de façon univoque, par des repères très variés :

Le nouveau vaccin contre le rhume [La découverte du vaccin est connue ; on explique maintenant en quoi elle consiste, comment elle a été faite, etc.] — L'élection d'un nouveau président de la République. [On explique comment l'élection se fait, quelle est son importance, etc.] — Le mémoire de master [Comme titre de livre signifierait qu'on va expliquer comment faire un mémoire de master] — La grammaire du français [On va présenter la grammaire du français, ses caractéristiques, etc., et non pas donner des règles.] — L'introduction [On va expliquer comment faire une introduction.] — La bibliographie [On va expliquer comment rédiger une bibliographie.]

Les nuances sont donc importantes ! Attention dans les travaux écrits (mémoires, articles, thèses, etc.) ! Règle de base : sans article on annonce ce qu'on va *faire* ; avec l'article défini on annonce de quoi on va *parler*. Exemples :

Introduction = « *Seuraavassa tulee johdanto / Nyt esitän johdannon* » tms. vs.
L'introduction = « *Miten johdanto laaditaan.* » [tai on laadittu kautta aikojen tms.]
Mémoire de master = « *Tämä teos on pro gradu -tutkielma.* » vs.
Le mémoire de master = « *Miten pro gradu -tutkielma laaditaan.* »

2.6. Menus, panonceaux, panneaux

568 Comme dans le cas précédent, dans les menus, panonceaux, panneaux routiers, etc., le GN est l'expression du pur contenu sémantique du nom, sans précision sur le contexte d'emploi. On n'utilise donc pas d'article (► RQ74) :

Entrée — Menu touristique — Lotte à l'armoricaine — Plat du jour — Fromages — Soufflé au fromage — Dessert — Danger — Parking — Produits fermiers — Spécialités régionales

2.7. Emplois autonomiques et définitions

569 Quand on commente, cite, explique, traduit ou paraphrase un mot par un autre, le mot n'est pas déterminé par un article ni un autre déterminant (► RQ75). Il est *autonyme*, autrement il se désigne lui-même comme objet du lexique ; il est à l'état de concept (► RQ2 p. 22). Pour souligner la valeur de concept du nom, on le met fréquemment entre guillemets ou en italiques, mais ce n'est pas systématique, car l'article Ø à lui seul suffit pour montrer que le nom a cette valeur particulière :

Ne mettez pas de *a* dans *exemple*. — En français, *agression* s'écrit avec un seul *g*, en finnois *aggressio* avec deux *g*. — En français, *exercice* s'écrit avec un *c*, en anglais avec un *s* (*exercise*). — Il ne faut pas confondre *magasin* et *magazine*. *Ei saa sekoittaa sanoja* magasin [kauppa] ja magazine [aikakauslehti]. — *Muikko* se dit en français « marène » ou « vendace ». — Le finnois *karamelli* se traduit *bonbon* et non pas *caramel*. — En France, le mot *haute école* signifie « *kouluratsastus* » et pas du tout « *korkeakoulu* ». — En Belgique, *haute école* signifie « *korkeakoulu* ». — La dénomination d'un concept est dite « terme ». *Käsitteen nimitystä sanotaan termiksi*. — La description d'un concept au moyen de mots est dite « définition ». *Käsitteen kielellinen kuvaus on määritelmä*. — *Aulx* est le pluriel peu usité de *ail*.

570 Le GN a cette valeur autonomique quand il est utilisé avec article Ø après divers verbes qui expliquent le sens du GN en question ; dans ce cas aussi, on le met fréquemment entre guillemets ou en italiques, mais ce n'est pas systématique :

— *appeler* et *nommer* : ces verbes correspondent au finnois *kutsua* ou *sanoa* suivi d'un translatif (forme en *-ksi*). Le verbe est construit sur le modèle [*appeler* + COD + ATTRIBUT DE L'OBJET] :

On appelle ce phénomène « parallaxe de mouvement ». — On nomme ce cycle « cycle de Méton ».

L'article Ø signifie que la structure peut se paraphraser ainsi :

Pour désigner ce phénomène, on utilise *le terme technique* « parallaxe de mouvement ». — Pour désigner ce cycle, on utilise *le terme technique* « cycle de Méton ».

Autrement dit, le nom qui est attribut de l'objet est présenté comme *une définition de dictionnaire*, une définition « technique » typique dans un domaine de spécialité. Autres exemples :

On appelle *déterminant* le mot qui figure en tête du groupe nominal. — On appelle « ascendance thermique » une ascendance résultant des mouvements de convection thermique de l'atmosphère. — On appelle *amas ouverts* les groupes d'étoiles, essentiellement présents dans le disque de notre Galaxie, et dans celui d'autres galaxies spirales.

Plus fréquemment, l'attribut de l'objet du verbe *appeler* ou *nommer* est présenté simplement comme un mot qu'on utilise pour nommer quelque chose (sans donner à ce terme un caractère technique de définition de dictionnaire). On utilise alors un article indéfini ou défini :

Il conviendra d'essayer de nouvelles méthodes de diffusion de ce que l'on appelle les « bonnes pratiques ». — Les formes actuelles de mal-être qu'on appelle les maladies de civilisation correspondent donc aux conditions physiques et psychosociales de notre société. — Les planeurs imitent les oiseaux et flottent sur des courants ascendants que l'on appelle des ascendances thermiques. — Les astronomes ont mis en évidence des groupements plus importants que l'on appelle des amas de galaxies.

571 — *entendre par*, *désigner par* : ces deux verbes peuvent s'utiliser au sens de « signifier » (► RQ76). Le groupe prépositionnel introduit par le mot *par* est fréquemment en tête de phrase, notamment dans le cas d'*entendre par* :

Par littérature pour enfants, on désigne la littérature destinée aux enfants et écrite pour les enfants. — Par « pronom », on entend communément tout mot qui en « remplace » un autre. — On entend par matériel vinaire ce qui touche au mout et au vin et par logements vinaires, toute cuve ou tout récipient contenant le mout ou le vin. — Par expressions culturelles, on entend les différentes manifestations de la créativité des individus et des groupes sociaux. — À l'origine, on désignait par « suite » une sé-

rie d'airs de danse écrits dans la même tonalité. — Nous entendons par tourisme durable le tourisme qui rend compatible le développement de cette activité économique avec le respect et la préservation des ressources naturelles. — Quelle inspiration, philosophique et ironique, a pu saisir les médecins pour qu'ils désignent par « patient », au XIV^e siècle, celles et ceux qu'ils examinaient ?

On peut cependant utiliser un article après *par* quand le verbe *entendre par* signifie « représenter », « être quelque chose » :

Chacun peut maintenant comprendre ce que les sociologues entendaient par la rupture [= ce qu'est la rupture selon les sociologues]. — À l'occasion d'une exposition, une dame a demandé à Picasso ce qu'il entendait par la peinture [= ce qu'était pour lui la peinture].

– *parler de* : ce verbe peut s'utiliser également pour énoncer une définition d'un phénomène quelconque. En finnois, on utilise également le verbe *puhua* dans ce sens (la construction *on peut parler de ...* peut se paraphraser en finnois *silloin käytetään termiä ...*)

On peut parler de maigreur lorsque l'indice de masse corporelle est aux alentours de 10/12. — On parle de retard de développement lorsqu'un enfant franchit toutes les phases de développement, mais à un âge plus avancé que prévu.

572 **FAQ** Parler français ou parler le français ?

Les deux expressions ne sont pas tout à fait équivalentes.

1. En théorie :

– *parler le français*, avec l'article défini, signifie « *osata ranskaa* », autrement dit avoir appris le français et être capable de s'exprimer dans cette langue ;

– *parler français*, sans article, signifie « *puhua ranskaa* », autrement dit dire quelque chose en français.

Cependant, en finnois, *puhua ranskaa* a les deux sens, et la traduction finnoise n'aide donc pas forcément à savoir laquelle des deux formes utiliser :

Puhutko sinä ranskaa ? (= Osaatko ranskaa ?) *Est-ce que tu parles le français ?* — He puhuvat keskenään ranskaa. *Ils parlent français entre eux.*

2. Deuxième problème : en français, dans la langue courante, *parler français* a les deux sens lui aussi :

(a) Est-ce que tu parles français ? *Puhutko sinä ranskaa ? (= Osaatko ranskaa ?)* — (b) Ils parlent français entre eux. *He puhuvat keskenään ranskaa.*

Normalement, pour être très exact, on aurait dû dire dans l'exemple (a) : *Est-ce que tu parles le français ?* Mais dans la langue courante, il est tout à fait admis de dire de cette façon sans l'article. Donc, selon les cas, la construction [*parler* + ARTICLE Ø + LANGUE] peut correspondre à *puhua jtk kieltä* ou à *osata jtk kieltä*.

► On peut donc utiliser la construction avec ARTICLE Ø (*parler espagnol, parler finnois, etc.*) pour dire à la fois *puhua espanjaa, puhua suomea* et *osata espanjaa, osata suomea*.

En revanche, on utilise la construction avec article défini [*parler le* + LANGUE] seulement quand on veut indiquer que quelqu'un *sait* parler ou non une langue (finnois *osata*). Si on entend deux étrangers parler et qu'on demande à quelqu'un quelle langue ils parlent, il faudra répondre avec article zéro :

Quelle langue parlent ces gens ? C'est du russe ? *Mitä kieltä nuo ihmiset puhuvat? Onko se venäjää?* — Non, ils parlent lituanien. *Ei, he puhuvat liettuaa.*

et non pas : *Ils parlent le lituanien*, qui serait une réponse illogique, tout comme il serait illogique de dire en finnois :

Mitä kieltä nuo ihmiset puhuvat? – He osaavat venäjää.

3. Dernier point très important à noter : la possibilité d'utiliser le nom désignant la langue (*français, finnois, suédois, etc.*) sans article ne concerne que l'objet du verbe **parler** ! Avec d'autres verbes, l'article est obligatoire. On peut donc dire :

Elle parle **le français** ou Elle parle français. — Elle parle **l'allemand** ou Elle parle allemand.

mais on ne peut pas dire :

**Elle veut étudier espagnol. uniquement : Elle veut étudier l'espagnol.

J'ai appris français à l'école. uniquement : J'ai appris **le français à l'école.

**Il ne comprend pas allemand. uniquement : Il ne comprend pas l'allemand.

Remarques à partir de la page 46.

59 Les noms propres sont invariables et ne prennent pas d's au pluriel.

60 Parmi les noms de pays, sont sans article :

Andorre, Djibouti, Israël, Monaco, Oman

Sur le Luxembourg et le Québec ► RQ190 p. 111.

61 *Noël* et *Pâques* posent de nombreux problèmes aux apprenants FLE. *Noël* s'emploie normalement seul s'il n'est pas déterminé d'une façon quelconque :

Il vient à Noël (article zéro dans la construction prépositionnelle, sur les prépositions devant les noms de fêtes ► §161). — Noël a été très tranquille. (article zéro, *Noël* sans complément) — Où est-ce que vous allez passer Noël cette année ? — Nous partons en Laponie pour Noël.

Ne pas mettre d'article dans ce cas ! **Je vais passer le Noël chez moi* ou *Je pars chez mes parents *pour le Noël* sont des erreurs fréquemment constatées chez les finnophones. Mais le mot *Noël* peut s'utiliser facilement avec un article quand il est complété par un adjectif ou défini par un déterminant particulier. :

Je vous souhaite un joyeux Noël / Nous avons passé un Noël très sympathique chez des amis. (article indéfini, caractérisation) — Nous avons absolument besoin de votre aide pour transformer le Noël de ces enfants défavorisés en un jour heureux et magique. (article défini, *Noël* défini par le GN de ces enfants).

Le mot *Pâques*, en principe pluriel et féminin, est plus difficile à faire précéder d'un article, sauf dans la langue ancienne où il est couramment précédé d'un article. On dit encore couramment aujourd'hui *Je vous souhaite de joyeuses Pâques*, avec article indéfini. Le problème est que d'un côté *Pâques* a la forme et le comportement d'un nom propre comme *Noël* sans genre ni nombre apparent (on dit ainsi à *Pâques*, exactement comme à *Noël*). De l'autre côté, l'expression *Joyeuses Pâques* utilisée sur les cartes de vœux donne conscience aux usagers que le mot a (ou avait) un genre et un nombre. Ce féminin pluriel ne se voit que dans l'expression *Joyeuses Pâques* qui est devenue quasiment figée : en effet on n'utilise jamais d'autre adjectif (**bonnes Pâques !*, formule typique utilisée par les finnophones sur le modèle de *Hyvää pääsiäistä*, ne s'emploie pas en français). Le mot *Pâques* semble donc se comporter comme *Noël* et en même temps ne pas pouvoir être utilisé, comme *Noël*, avec un article ou un adjectif quelconque. Face à cette contradiction, les usagers sont embarrassés. C'est pourquoi, quand il faut utiliser un article ou un adjectif, on utilise habituellement la circonlocution *la fête de Pâques / le weekend de Pâques, le weekend pascal*. Comparer avec les exemples sur Noël :

Il vient à Pâques (article zéro dans la construction prépositionnelle). — Pâques a été très froid. (article zéro, *Pâques* sans complément ; remarquer que l'adjectif s'accorde comme si *Pâques* était un neutre) ou : Le weekend de Pâques a été très froid. — Je vous souhaite une joyeuse fête de Pâques / de joyeuses Pâques / Nous avons passé une fête de Pâques très sympathique chez des amis. (article indéfini, caractérisation).

Il y a des cas où on utilise des déterminants définis (*faire ses Pâques*, expression démodée de nos jours), mais dans le doute, si on veut utiliser un article ou un adjectif, il vaut mieux utiliser la forme *la/une fête de Pâques*. Noter que tout ceci ne concerne pas la *Pâque* juive (notamment dans les citations bibliques) ni orthodoxe, qui est un nom féminin singulier et qui s'utilise comme un nom de fête normal : à *la Pâque [juive]*, avant *la Pâque orthodoxe*, etc.

62 L'absence d'article est due à des raisons sémantiques, qu'il faudrait analyser longuement, ou à la survivance de constructions anciennes, qui nécessiteraient également une longue analyse dépassant le cadre de cet ouvrage. On a préféré donner ici des listes indicatives.

63 Après le verbe *considérer comme*, on utilise habituellement un article (défini ou indéfini), mais à la place d'un article indéfini massif ou pluriel, on trouve parfois l'article zéro :

Ainsi, la frontière entre ce qui est considéré comme littérature et ce qui ne l'est pas n'est pas toujours très nette. =
Ainsi, la frontière entre ce qui est considéré comme **de la** littérature et ce qui ne l'est pas n'est pas toujours très nette.

64 Exemples (comparer avec les exemples sans articles dans le même paragraphe) :

sans une preuve vraiment sérieuse *ilman todella pätevää todistetta* — sans la preuve que c'est lui qui l'a fait — avec une grande attention *suurella mielenkiinnolla* — avec toute l'attention nécessaire *kaikella tarvittavalla huomiolla* — par un hasard extraordinaire — par le plus grand des hasards — par un temps absolument exécrable *aivan surkean sään vallitessa*. — Le village s'est transformé en un centre touristique très fréquenté.

Cependant la préposition *en* ne peut jamais être suivie des formes *le* et *les* (les autres formes d'article sont possibles). Devant *le* et *les*, il faut alors utiliser d'autres prépositions. C'est pour cette raison que *luottaa* a deux traductions en français :

Il a confiance **en** la justice. *Hän luottaa oikeusjärjestelmään*. — Il fait confiance **aux** juges. *Hän luottaa tuomareihin*. (et non *il a confiance en les juges)

65 La possibilité d'ajouter ou non un élément dans ces locutions verbales figées est plus une question de vocabulaire que de grammaire, autrement dit il n'y a pas vraiment de règles permettant de décider si la locution peut être défigurée. Certaines locutions sont vraiment figées et ne peuvent être modifiées d'aucune manière, d'autres peuvent être modifiées, mais seulement de telle ou telle manière ; en règle générale, il est impossible d'ajouter seulement un article défini ou indéfini, il faut ajouter aussi par exemple un adjectif ou un adverbe. **NB.** : dans la liste d'exemples ci-dessous, les constructions présentées comme «impossibles» peuvent éventuellement exister, mais dans d'autres significations (celles-ci sont parfois mentionnées, mais pas systématiquement) ; *impossible* signifie seulement que l'expression en question

4. L'article zéro

ne peut pas s'employer avec l'article mentionné dans le même sens que l'expression avec article zéro. On peut dire par exemple *faire une partie de qch*, dans le sens de « jouer une partie d'un jeu » (*faire une partie d'échecs, faire une partie de badminton*), mais pas *Ce livre fait *une partie importante de cette série* (forme correcte : *Ce livre constitue/est une partie importante de cette série*).

avoir affaire, avoir conscience de, avoir cours : pas de transformation possible (sauf *avoir pleinement conscience de, pleinement* étant un adverbe);

avoir besoin de : possible *avoir grand besoin de, avoir un grand besoin de*; impossible : **avoir le besoin de* (mais on peut dire *éprouver le besoin de, *avoir un besoin de faire* (mais *avoir des besoins financiers*);

avoir confiance en : possible *avoir grande confiance en*; impossible : **avoir la/une confiance en*;

avoir envie de : possible *avoir grande envie de; avoir une très grande envie de*; impossible : **avoir l'envie de (*J'ai l'envie de partir)*;

avoir droit à *olla oikeutettu jhk* : impossible **avoir le droit à qch*, possible *avoir le droit de faire qch*;

avoir faim : possible *avoir très faim, avoir une très grande faim*; impossible : **avoir la faim* [sauf emploi spécial dans le langage familier : *j'ai la faim « kamala nälkä!* »];

avoir honte : possible *avoir grande honte*; impossible : **avoir la/une honte*; l'expression *avoir la honte* existe et est à la mode aujourd'hui (2009), mais c'est du français familier;

avoir peine à faire qch *olla vaikeuksia tehdä jtak* : possible *avoir de la peine/quelque peine/beaucoup de peine à faire qch*, impossible **avoir une peine à / *avoir la peine à*;

avoir peur : possible *avoir très peur, avoir une grande peur, avoir la peur de sa vie*; impossible : **J'ai la peur* [sans autre complément]. Mais on peut dire : *Je n'ai qu'une peur, c'est de rater mon examen [une déterminant numéral]*.

avoir pitié de : ne peut recevoir ni article ni adverbe (**j'ai la pitié / *J'ai très pitié*), sauf un adverbe comme *vraiment*, mais celui-ci ne porte pas sur le « degré » de pitié;

avoir raison : dans le sens de « *olla oikeassa* », ne peut pas recevoir d'article **J'ai une/la raison*. On ne dit pas non plus **Vous avez très raison*, mais *Vous avez tout à fait raison*. Le mot *raison* peut signifier « cause, motif » (finnois « *sy, aihe* »). Dans ce cas-là, on utilise l'article sans problème : *Il y a une raison; j'ai des raisons de croire que...* etc.

avoir tendance à *olla taipumus jhk* : possible *avoir une tendance à (avoir une nette/légère/forte tendance à)*, impossible **avoir la tendance à*;

avoir tort : dans le sens de « *olla väärässä* », ne peut pas recevoir d'article **J'ai un/le tort*. On ne dit pas non plus **Vous avez très tort* mais : *Vous avez tout à fait tort*. Le mot *tort* peut signifier « faute, dommage » (finnois « *vika, virhe* »). Dans ce cas-là, on utilise l'article sans problème : *Il a de nombreux torts; J'ai eu le tort de croire que...* etc.

faire attention *varoa* : pas d'emploi avec article, mais adverbe très possible (*faire très/extrêmement attention*);

faire cas de, faire grand cas de *arvostaa* : pas d'emploi avec article;

faire cavalier seul *sooloilla* : pas d'emploi avec article;

faire défaut *puuttua* : pas d'emploi avec article dans ce sens;

faire don de qch *lahjoittaa jk* : possible *faire le don de qch*, impossible **faire un don de qch (*faire un don de sa fortune)*;

faire eau *vuotaa* : pas d'emploi avec article;

faire erreur *erehtyä* : possible *faire une erreur*, impossible **faire l'erreur* employé seul dans le sens de « se tromper » (mais on peut dire *j'ai fait l'erreur de le croire*);

faire faillite *mennä konkurssiin* : pas d'emploi avec article si l'expression est employée seule (**L'entreprise a fait une/la faillite*); possible avec un adjectif : *L'entreprise a fait une faillite spectaculaire*;

faire grève : variantes possibles (et fréquentes) *faire la grève, faire une grève*;

faire halte *pitää tauko* : possible *faire une halte*, impossible **faire la halte*;

faire illusion *hämätä*, faire irruption *tunkeutua* : pas d'emploi avec article;

faire part de *ilmoittaa* : pas d'emploi avec article;

faire partie de *olla osana jtak, kuulua jhk* : pas d'emploi avec article; *faire *une partie de qch* (dans le sens de « *olla osana* ») est agrammatical; il faut utiliser la construction *être/constituer une partie de qch; être une partie importante de qch* etc.; pas de construction avec adjectif;

faire peur, faire plaisir : impossible **faire une peur/*faire la peur* ou **faire un plaisir/*faire le plaisir* (sauf si *plaisir* est développé par un infinitif : *si tu veux bien me faire le plaisir d'arrêter de chantonner*), possible *faire une grande peur/faire très peur, faire un grand plaisir/faire très plaisir*;

faire place à *antaa sijaa* : possible *faire une place/de la place à*, impossible *faire la place à* (se dit : *céder la place à*);

faire rage *raivota* : pas d'emploi avec article;

faire vœu de qch *luvata* : possible *faire le vœu de faire qch*, impossible **faire un vœu de faire qch*.

66 On peut cependant dire *se tromper d'un jour*. Dans ce cas, le mot *un* a valeur de déterminant numéral et non d'article : *erehtyä yhdestä päivästä*. Exemple avec un autre nom :

En estimant notre heure d'arrivée, je me suis trompée seulement d'une minute.

67 Ceci ne concerne que le COD, pas l'attribut (► §21 et §23) :

Ce n'est ni de l'or ni de l'argent, c'est du platine. — Ce n'est ni une perceuse ni une scie, c'est une meuleuse. *Se ei ole porakone eikä saha vaan kulmahiomakone.*

68 Certains mots ne sont ordinairement pas représentés sous une forme indéfinie, dans ce cas on ne peut pas utiliser toutes les variantes d'article. C'est le cas par exemple avec *coucher de soleil* :

4. L'article zéro

– **un coucher de soleil** : forme neutre, *coucher de soleil* est un mot composé, un concept (*auringonlasku* dans le sens de « *iltarusko* ») : *Ce soir il y avait un magnifique coucher de soleil*.

– **le coucher de soleil** : forme définie du précédent ; le peut s'interpréter de deux façons. Dans la phrase *Le coucher de soleil était magnifique ce soir*, l'article défini le renvoie au contexte de parole (le coucher de soleil qu'il y avait ce soir), alors que dans la phrase *La couleur du coucher de soleil permet parfois de prédire le temps*, l'article défini le (qui se trouve contracté dans *du = de+le*) est une référence au coucher de soleil qui d'après notre expérience du monde se produit tous les jours.

– **le coucher du soleil** : *Au coucher du soleil, tout le monde s'est rassemblé pour la fête*. Le mot *soleil* est avec article défini [*du = de+le*] puisqu'il n'y a qu'un seul soleil dans notre cadre de référence commun. Ce soleil ne se couche qu'une fois par jour, l'article défini le devant *coucher* est la marque de cette unicité. Il n'y a pas d'autres couchers du soleil possibles.

Mais, sur Terre au moins, on ne peut pas dire *le coucher d'un soleil*, car il n'y a qu'un seul soleil qui brille pour la Terre. En revanche, sur une planète se trouvant dans un système d'étoiles double ou triple, ce ne serait pas impossible.

De même, le sens des noms peut avoir des effets sur les possibilités de choix de l'article ou le choix de l'article peut indiquer une valeur particulière du nom. Comparer :

1) *les qualités de lecteur* (de qqn) signifie les qualités d'une personne dans l'art de la lecture. Exemple :

Les qualités de lecteur de Jean sont incontestables. = Les qualités que montre Jean dans la lecture (d'un texte à haute voix, par exemple) sont incontestables.

On pourrait donc dire *ses qualités de lecteur*. En finnois, la manière la plus explicite de rendre la phrase *Les qualités de lecteur de Jean sont incontestables* serait de dire *Jean on erinomainen lukija* (plutôt que *Jeanin lukija-ansiot ovat kiistämättömät*).

2) *les qualités du lecteur* = les qualités (*ominaisuudet*, mais aussi *ansiot*) de la personne qui lit, qui ne sont pas forcément ses qualités comme lecteur (il peut s'agir de sa beauté, de sa générosité, etc.). Ainsi, on pourrait imaginer la phrase :

Nul ne contestera les qualités du lecteur de ce texte (sous-entendu, par exemple : *les qualités scientifiques*).

3) *la qualité du lecteur* : peut être le singulier du précédent (*lukijan ansio*), ou peut signifier la qualité de la personne qui lit dans son travail de lecture (*lukija laatu, lukijan taso lukijana*).

4) la qualité de lecteur : peut être le singulier de 1), mais peut aussi signifier *lukijan ominaisuus, lukijana olo* (sens particulier de *qualité*).

On voit donc que le sens de ces groupes dépend non seulement du choix de l'article, mais aussi du sens du nom (► §88). Il est clair que pour les finnophones (ou d'autres apprenants FLE dans la langue maternelle desquels il n'y a pas d'article), le choix de l'article dans ces cas (et dans d'autres) pose des difficultés considérables.

69 La définition du nom composé est assez complexe. Un des indices qui permettent de le détecter, c'est justement l'article zéro. En effet, dans *chef de gare* ou *sac à dos*, le mot *de* ou *à* introduit un terme pris dans sa valeur sémantique « brute » (le nom ne désigne pas une occurrence particulière de *gare* ou de *dos*, mais toutes les gares ou tous les dos virtuellement), et il est sans déterminant (► RQ2 p. 22). Mais la composition avec *de* ou une autre préposition n'est pas le seul moyen de former des noms composés. On les forme aussi souvent par juxtaposition (avec ou sans trait d'union) : *une porte-fenêtre* « *ikkunaovi* », *une valeur cible* « *tavoitearvo* », *l'assurance vieillesse* « *eläketurva* », *les allocations chômage* « *työttömyyspäiväraha* », etc.

Tous les groupes [NOM de NOM] ne sont pas forcément des mots composés (► RQ31 p. 36) : *sac de cuir* n'est pas un mot composé, même si en finnois il se traduit par un mot composé. En finnois, derrière une même structure peuvent se cacher des sens différents : *paperikassi* (français *sac de papier* ou *sac en papier*) signifie « *paperista tehty kassi* », mais *paperikori* signifie « *papereita varten oleva kori* » (français *corbeille à papier*) et non « *paperista tehty kori* » (qui serait en français *corbeille de papier* ou *corbeille en papier*).

70 Pour le mot *lastenkirjallisuus*, on trouve aussi la variante *la littérature d'enfants*. De même, il existe le terme *film pour enfants*. Dans le cas des adultes, l'utilisation de l'article peut jouer un rôle non négligeable : *aikuisille tarkoitettu kirjallisuus*, dans un contexte où on l'oppose à la littérature pour enfants, se dit plutôt *la littérature pour les adultes*. En effet, avec article zéro, le mot composé *littérature pour adultes* a tendance à évoquer la littérature érotique. Ainsi, *film pour adultes* signifie en pratique « *pornoelokuva* », sauf si le contexte permet de comprendre qu'on l'oppose à *film pour enfants*, mais même dans ce cas, le terme *film pour adultes* a une connotation assez forte, et il faudrait dire plutôt *un film pour les adultes*. On voit donc que le choix de l'article dépend aussi du « contenu sémantique » du nom. Dans de nombreux cas, l'apprenant FLE est obligé non seulement de comprendre les mécanismes de l'opposition défini/ indéfini/ zéro, mais aussi de connaître certaines subtilités du vocabulaire (et donc, de la culture cible).

71 Quand le nom est employé pour désigner une profession, il est assimilable à un **adjectif** (► §291 et RQ302b p. 164).

72 a. Dans ce cas-là, on ne répond plus à la question « quelle est la profession de X ? » (*architecte célèbre* n'est pas une profession, *le dentiste de notre famille* non plus), mais à la question « qui est X ? », à laquelle on répond en général par *c'est...* Si on demande au sujet d'un inconnu *Qui est-ce que c'est ?*, il est logique

qu'on ne réponde pas *il est professeur*, mais *c'est un professeur*, parce qu'on n'a pas demandé *quelle est sa profession ?* ou *qu'est-ce qu'il fait dans la vie ?*

b. Quand le nom de profession est placé en position détachée en tête de phrase, il reste sans article. C'est ainsi que s'explique l'absence d'article après *de* dans les phrases suivantes :

Il était boxeur, maintenant il est devenu chanteur. → *De* boxeur, il est devenu chanteur. *Hän vaihtoi nyrkkeilijästä laulajaksi.* — Il était footballeur amateur, et il est passé professionnel en 2009. → *De* footballeur amateur, il est passé professionnel en 2009. *Hän siirtyi ammattipelaajaksi v. 2009.*

Avec un adjectif, ce serait le même modèle :

Il était déjà impertinent, mais maintenant il est devenu franchement malpoli. → *D'*impertinent, il est devenu franchement malpoli. *Hänen nenäkkyytensä on muuttunut suorastaan töykeydeksi.* — L'opération est déjà généralement difficile, mais dans ce cas elle devient impossible. → *De* difficile, l'opération devient dans ce cas impossible. *Leikkaus ei ole silloin pelkästään vaikea vaan suorastaan mahdoton.*

73 La préposition *de* joue donc ici, et dans d'autres cas, le rôle d'un marqueur d'équivalence ou d'un *complémenteur*, qui peut remplacer une complétive ou une construction relative :

le fait de parler – le fait que tu parles

Il n'est pas inutile de relire. – Il n'est pas inutile que vous relisiez.

Ils ont décidé de partir. – Ils ont décidé qu'ils partiraient.

Ce petit plaisantin de Christian m'a fait une farce. – Christian, qui est un petit plaisantin, m'a fait une farce.

74 On trouve cependant des menus fantaisie dans lesquels les plats sont désignés par des métaphores, avec un article défini : *Le prince de l'océan* (saumon), *Le régat des escargots* (salade verte), *Le roi du Brésil* (café), etc. L'article défini signifie que le contenu de la métaphore est identifiable par un cadre de connaissances communes sur la structure des repas en général. Là encore, l'interprétation de l'article par l'apprenant FLE nécessite des connaissances culturelles.

75 Tout élément grammatical peut être employé de façon autonome et se comporte alors comme un nom :

Eusse est l'imparfait du subjonctif d'*avoir*.

Le mot employé de façon autonome est de genre **neutre**, il s'accorde au masculin et au singulier :

Spéciale est singulier, *spéciaux* est pluriel. — *Modèle* est masculin, analyse est *féminin*.

76 Ce verbe s'utilise notamment dans ce sens dans une tournure courante où il est complété par l'adverbe *là*, qui joue le rôle de pronom :

Qu'entendez-vous par là ? *Mitä te tarkoittatte sillä?* — J'entends par là que nous aurions dû faire preuve de plus de détermination. *Tarkoitat sillä, että meidän olisi pitänyt osoittaa enemmän päättäväsyyttä.*

Dans cet emploi, l'utilisation du groupe *par là* est quasiment obligatoire, car sans ce groupe, le verbe signifie soit « *kuulla* » soit « *edellyttää* » (► §823) :

J'entends que nous aurions dû faire preuve de plus détermination. *Kuulen kerrottavan, että meidän olisi pitänyt osoittaa enemmän päättäväsyyttä.* — J'entends que nous faisons preuve de plus détermination. *Vaadin, että osoitamme enemmän päättäväsyyttä.*

§73 FAQ **Avoir le temps ou avoir du temps ?**

a. La locution *avoir le temps* est un bon exemple d'expression dans laquelle la forme d'article s'est plus ou moins « figée », et ce sous une forme qui peut sembler illogique à l'apprenant FLE. Ainsi les finnophones utilisent souvent à tort la forme *avoir du temps* dans des contextes où on emploie en français *avoir le temps*. L'emploi de la forme avec article *du* est en soi parfaitement rationnelle, puisqu'elle est analogue à de nombreuses constructions similaires, dans lesquelles l'article massif correspond à un *partitiivi* en finnois :

Minulla on rahaa. J'ai de l'argent.

Hänellä oli onnea. Il a eu de la chance.

Il serait donc logique qu'on dise, sur le même modèle :

Minulla on aikaa. J'ai du temps.

Pourtant, ce n'est pas le cas. Le plus souvent, quand on veut dire qu'on a « du temps » pour faire quelque chose, dans l'expression [*avoir + temps*], on utilise l'article **défini** :

Olisiko sinulla aikaa nyt? Tu aurais le temps, là ? — *Olisiko teillä aikaa tarkistaa teksti?* Est-ce que vous auriez le temps de vérifier le texte ? — *Hänellä ei ole aikaa siihen.* Il n'a pas le temps de le faire. — *Olisiko teillä aikaa ottaa minut vastaan?* — Auriez-vous le temps de me recevoir ? — *Minulla ei ole nyt aikaa.* Je n'ai pas le temps maintenant. — *Voisitteko lukea tekstin, jos teillä on aikaa?* Pourriez-vous lire le texte, si vous avez le temps ?

Dans tous ces exemples, au *partitiivi* finnois correspond en français un article défini. Cet article défini s'explique par le fait que la locution *avoir le temps*, même quand elle n'est pas développée par un verbe (*avoir le temps de faire qch*) est toujours implicitement suivie d'un verbe sous-entendu. Quand le verbe est exprimé, il est repris par le pronom *en* :

Relisez le texte en entier, si vous *en* avez le temps, et voyez quelles sont les modifications qu'il faut faire. — Nous aurions souhaité prendre connaissance de ce nouveau document, mais nous *n'en* avons pas eu le temps.

Dans la langue écrite, on exprime régulièrement ce pronom *en*, mais dans la langue courante, on l'omet généralement. C'est pourquoi, on dira :

Passez chez nous ce soir, si vous avez le temps. — Jette un coup d'œil là-dessus, si tu as le temps.

L'article défini *le (avoir le temps)* s'explique donc par la présence de ce complément infinitif «caché». La forme *avoir du temps* n'est pas du tout agrammaticale, simplement elle est nettement moins usitée dans la pratique courante pour exprimer l'idée de *ehä, olla aikaa tehdä jotakin*. On peut dire que la forme «passepartout» est la forme *avoir le temps*.

b. La forme avec article massif *avoir du temps* s'utilise pour indiquer une quantité de temps plus concrète et signifie le plus souvent «avoir du temps libre» (*joutilasta aikaa, vapaa-aikaa*), un espace de temps où on n'est *pas occupé*:

J'ai un peu de temps, on pourrait aller prendre un verre? — Elle n'a pas beaucoup de temps en général, elle est toujours à courir à droite et à gauche. — Avoir du temps? Ça s'apprend! [titre de livre]

Donc si on demande à quelqu'un *Est-ce que vous avez du temps?*, la question signifie en quelque sorte «Est-ce que vous avez du temps libre?» Or quand on demande en finnois *Olisiko teillä aikaa?*, on ne demande pas si la personne a du temps libre en général (*vapaa-aikaa*), mais si elle peut trouver, dans son emploi du temps, un moment pour faire quelque chose. En général, on pose justement cette question parce qu'on suppose que la personne n'a pas de temps libre. Si la personne répond *j'ai le temps*, c'est qu'elle peut trouver un espace de temps pour faire la chose qu'on demande. Si elle répondait *j'ai du temps*, cela signifierait presque «*Minulla on [ruhtinaallisesti] aikaa*», «*minulla ei ole muuta kuin aikaa*».

On peut noter également que chacune des deux constructions est suivie d'une préposition différente (les apprenants FLE confondent souvent les deux):

avoir le temps [**de** faire quelque chose]

avoir du temps [**pour** quelque chose] ou [**pour** faire quelque chose]

On constate que seule la forme *avoir du temps (pour)* peut être suivie d'un GN (voir cependant **c.** ci-dessous). La forme avec article massif *avoir du temps* indique donc une quantité de temps. C'est pourquoi on la trouve fréquemment après des déterminants de quantité, et dans diverses expressions où on envisage toujours une quantité de temps concrète:

Tu as un peu de temps pour regarder cette histoire? — Demain, j'aurais peut-être un peu de temps pour vous. — Il faudrait que j'aie plus de temps. — avoir du temps à consacrer à quelqu'un — avoir du temps devant soi — avoir du temps à tuer. — Je n'ai pas de temps à perdre avec ces sottises. — Il n'y a pas de temps à perdre, il faut immédiatement aller à l'hôpital.

C'est ainsi qu'on peut opposer:

Est-ce que vous avez le temps de vous consacrer à vos enfants? *Ehdittekö olla lastenne kanssa?*

Est-ce que vous avez du temps à consacrer à vos enfants? *Onko teillä aikaa lapsillenne?*

Il ne prend pas de vacances, il n'a jamais le temps. *Hän ei pidä lomaa. Hän ei ehdi [tehdä sitä].*

Il ne prend pas de vacances, il n'a jamais de temps pour ça. *Hän ei pidä lomaa, hänellä ei ole aikaa sellaiseen.*

c. Comme on le voit, la différence n'est pas toujours facile à apprécier. De plus, dans l'usage de la langue courante, les locuteurs mêlent parfois les deux constructions, puisqu'elles ont, malgré tout, un sens assez proche. Malgré ce qui vient d'être expliqué, il ne faut donc pas s'étonner de trouver les formes suivantes:

Je n'ai pas le temps pour des passe-temps! [On attendrait plutôt: *pas de temps pour*]. — Je n'ai pas le temps pour ces choses-là, répondit un jeune homme pressé de s'assurer une bonne place dans le stade. [On attendrait plutôt: *pas de temps pour*, mais *je n'ai pas le temps* signifie «je suis trop pressé». La phrase s'analyse donc comme une construction analogue à *Je suis trop pressé pour ces choses-là.*] — Après je mets les mains dans le cambouis pour adapter le script, mais là j'ai pas le temps pour développer de A à Z un script. [même remarque]

► La règle à retenir avant tout pour les finnophones est qu'on demande à quelqu'un *Est-ce que tu as le temps?* ou *Est-ce que vous avez le temps?* et non pas *du temps*, même si en finnois on veut dire *olla aikaa*. De même, en réponse, on dira le plus souvent *je n'ai pas le temps*.

5. Les déterminants démonstratifs

§74 Les déterminants démonstratifs formés sur la base de **ce** ont deux formes :

- une forme simple, **ce**, qui est la plus fréquemment utilisée ;
- une forme longue, composée du déterminant **ce** proprement dit et d'un affixe **-ci** ou **-là** qu'on ajoute au nom déterminé.

En plus de ces déterminants courants, il existe un déterminant démonstratif utilisé dans le langage juridique et technique, **ledit**.

1. Formes simples

Tableau 10 – Formes simples du déterminant démonstratif

		singulier	pluriel
masculin		ce	ces
	devant voyelle	cet	
féminin		cette	

§75 Au pluriel, il n'y a qu'une seule forme pour les deux genres. La forme du masculin singulier est *cet* devant voyelle ou *h* muet (*cet* se prononce comme *cette*) ; devant *h* disjonctif, *ce* ne change pas :

cet avion, cet espoir, cet hiver / ce handicap, ce haricot, ce héros

► Le français n'est pas aussi précis que le finnois avec les démonstratifs : l'opposition *tämä*/*tuo* n'existe pas. En général, on utilise tout simplement la forme *ce*, qui peut donc signifier « *tämä* », « *tuo* » et « *se* » :

Tu vois cette photo ? *Näetkö tämän valokuvan?* — Regarde cet avion, comme il vole haut ! *Katso tuota lentokonetta, kuinka se lentää korkealla!* — Ce film était nul ! *Se elokuva oli mitätön.*

2. Formes composées sur **ce**

§76 On peut préciser le sens du déterminant démonstratif avec un affixe **-ci** ou **-là** qu'on ajoute au nom déterminé, quand on oppose différents objets qu'on « désigne » :

Tableau 11 – Formes composées du déterminant démonstratif

		singulier	pluriel
masculin		ce ... -ci/-là	ces ... -ci/-là
	devant voyelle	cet ... -ci/-là	
féminin		cette ... -ci/-là	

2.1. Emploi déictique

§77 Dans un emploi déictique (► §171), l'opposition entre les formes en **-ci** et les formes en **-là** correspond en théorie à l'opposition entre *tämä* (**-ci**) et *tuo* (**-là**) :

Ce bracelet-là, dans la vitrine, me plait, mais il est trop cher. Je préfère prendre ce bracelet-ci.

Mais le français moderne n'observe pas vraiment cette opposition (► §75), et la langue d'aujourd'hui délaisse de plus en plus les formes en **-ci** : dans la situation de deixis, on oppose couramment une forme en **-là** à une autre forme en *là*, un seul type de déictique suffit, puisque la situation d'énonciation permet d'identifier facilement l'objet désigné. L'exemple précédent se dirait ainsi plutôt :

Je ne prends pas ce bracelet-là, je préfère prendre ce bracelet-là / je préfère prendre celui-là.

On peut donc dire qu'en français moderne, dans la situation de deixis, il y a une opposition entre **forme simple** (*ce*) et **forme en -là**, (*ce ... -là*), et non pas entre forme en **-là** et forme en **-ci**.

2.2. Emploi anaphorique

§78 Dans un emploi anaphorique (► §171), l'opposition entre les formes en **-ci** et en **-là** reste pleinement fonctionnelle :

– dans **l'expression du temps**, **-ci** et **-là** ont une fonction très nette : les formes en **...-ci** s'inscrivent dans l'énonciation de **discours** et les formes en **...-là** dans le **récit** (► §669) :

Ces jours-ci, il y aura plusieurs grèves. — Ce matin-là, il se leva de mauvaise humeur. — À cette époque-là, la Finlande faisait partie de la Suède.

– dans un emploi **textuel**, la forme en *-ci* renvoie à ce qui est le plus proche, tandis que celle en *-là* renvoie à quelque chose de plus lointain. Dans un texte, le groupe *cet exemple-ci* renvoie au dernier exemple cité ou bien à l'exemple dont on parle. De même, *dans ce cas-ci* renvoie au cas dont on est en train de parler :

Le système illustré à la fig. 1 présente des participants désireux de s'entretenir avec d'autres participants qui se trouvent à un site distant. *Dans cet exemple-ci*, le système d'analyse de scène comprendra une caméra consacrée à l'analyse et un ordinateur équipé d'un logiciel d'analyse.

Si *cet exemple-ci* renvoie au dernier exemple mentionné, il peut être remplacé par *ce dernier exemple* (finnois : *jälkimmäinen esimerkki*). L'alternance *-ci/-là* permet d'obtenir la même opposition que le finnois *edellinen / jälkimmäinen* :

Le directeur avait eu un entretien avec un étudiant de maîtrise, qui avait déjà obtenu de nombreuses unités de valeur, et un autre, de 2^e année, mais qui semblait plus dynamique. **Cet étudiant-ci** avait déjà effectué plusieurs séjours linguistiques à l'étranger, tandis que cet étudiant-là n'avait pas même encore déposé de candidature pour son premier séjour obligatoire. — On s'est promenés sur la glace et dans la neige (celle-ci n'étant qu'une autre forme de celle-là).

3. Le déterminant *ledit*

- 579 Dans le langage de type juridique ou technique, on rencontre assez fréquemment le déterminant démonstratif *ledit*, composé de l'article défini et du participe *dit*. Ce déterminant s'accorde en genre et en nombre et, de plus, l'article peut se contracter avec les prépositions *à* et *de*, comme le montre le tableau suivant :

Tableau 12 – Formes du déterminant *ledit*

	singulier		pluriel	
	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>	<i>masculin</i>	<i>féminin</i>
forme simple	ledit	ladite	lesdits	lesdites
à + <i>ledit</i>	audit	à ladite	auxdits	auxdites
de + <i>ledit</i>	dudit	de ladite	desdits	desdites

Ce déterminant s'utilise dans des cas où on veut éviter toute incertitude sur le référent. Son équivalent exact en finnois est *sanottu*, que l'on rencontre souvent dans des textes techniques. Il équivaut en quelque sorte à l'expression *en question* («*kyseinen, kyseessä oleva*») ou parfois *ce dernier* (*jälkimmäinen*). L'expression *en question* ne s'utilise pas dans des textes de type juridique, légal, administratif etc., où on préfère le déterminant *ledit*. C'est uniquement par tradition stylistique. L'expression *en question* est tout à fait normale dans la langue courante, le déterminant *ledit* est cependant d'un style plus « officiel » :

Extrait d'un brevet industriel :

Le dispositif de l'appareil concernant les fibres optiques est exposé plus en détail en liaison avec la figure 6b. **Lesdites** fibres optiques permettent d'obtenir des données précises sur l'état d'usure.

Extrait d'un texte du Conseil de l'Europe sur la lutte antiterrorisme :

Conformément **auxdites** Conclusions, l'Espagne déclare que les instruments adoptés dans le cadre de l'Union Européenne [...] constituent un ensemble d'accords ou une législation uniforme d'application préférentielle entre les États membres.

Extrait d'un règlement canadien délimitant un district :

De là, en direction sud-est, le long du prolongement de la limite ouest **dudit** lot jusqu'à son angle sud-ouest ; de là, en direction nord-est, le long de la limite sud **dudit** lot portant le NID 901710 de la CIGNB, jusqu'à un point situé sur la limite séparant les paroisses de Botsford et de Sackville ; de là, en direction sud-est, le long de **ladite** limite séparant les paroisses jusqu'à un point situé sur les rives ou le rivage nord de la rivière Gaspereau ; de là, en direction nord-est, suivant les différents méandres **desdites** rives ou **dudit** rivage nord jusqu'à un point situé sur les rives ou le rivage ouest d'un ruisseau non désigné drainant le lac Collins [...]

6. Les déterminants possessifs

1. Formes

§80 Les déterminants possessifs correspondent aux suffixes possessifs du finnois *matkani* = **mon** voyage. En français, la forme des déterminants possessifs varie aussi d'après le nombre d'«objets» possédés, alors qu'en finnois le nombre est effacé dans de nombreux cas : *matkamme* = *meidän matka* ou *meidän matkat*. Les déterminants possessifs ont une forme différente pour chaque personne (1^{er}, 2^e et 3^e) et ils s'accordent en genre (au singulier) et en nombre :

Tableau 13 – Les déterminants possessifs

	SINGULIER			PLURIEL
	MASCULIN	FÉMININ		MASC./FÉM.
		devant consonne	devant voyelle	
<i>possesseur singulier</i>	mon	ma	mon	mes tes ses
	ton	ta	ton	
	son	sa	son	
<i>possesseur pluriel</i>	notre votre leur			nos vos leurs

Au féminin, devant voyelle, on utilise les mêmes formes qu'au masculin, mais devant h disjonctif, le féminin singulier ne change pas. Exemples d'emploi des possessifs :

L'an prochain, j'irai en France avec mon mari et mes enfants. — Nous irons voir nos amis et habiterons dans notre maison de vacances. — Toute la soirée, Jean nous a parlé de ses vacances et de son voyage en Chine. — Marie-Louise et Jeanine ont parlé de leur séjour à Istanbul et de leurs aventures. — Elle est partie avec son amie. — Ton histoire est intéressante. — Je voulais couper du bois, mais je ne trouve plus ma hache. — Il a oublié son iPod dans le bus.

2. Nombre de possesseurs

§81 En finnois, le suffixe possessif ne varie pas en fonction du nombre de possesseurs. En français, il faut donc se rappeler d'utiliser *ses* à la place de *leur* si nécessaire (► RQ77). Dans les exemples suivants, en français il y a quatre formes de possessif différentes, alors qu'en finnois il y en a seulement deux :

possesseur **singulier** (par exemple *mère*) :

Elle m'a parlé de **sa** fille. *Hän kertoi tyttärestään.*

Elle m'a parlé de **ses** filles. *Hän kertoi tyttäristään.*

possesseur **pluriel** (par exemple *parents*) :

Ils m'ont parlé de **leur** fille. *He kertoivat tyttärestään.*

Ils m'ont parlé de **leurs** filles. *He kertoivat tyttäristään.*

3. Parties du corps

§82 Devant un nom désignant une partie du corps, au lieu d'un déterminant possessif, on utilise normalement l'**article défini**, le possesseur est marqué par un **pronom personnel** ou **réfléchi** :

Je lui ai brossé les cheveux. *Harjasin hänen hiuksensa.* — Je me lave les mains. *Pesen käteni.* — Christiane s'est cassé la jambe. *Christiane katkaisi jalkansa.* (► RQ78)

Si la relation de possession est évidente, on ne marque pas du tout le possesseur, contrairement à l'usage fréquent en finnois :

Il a tourné la tête. *Hän käänsi päätään.* — Il a tourné le dos. *Hän käänsi selkensä.* — J'ai levé les yeux et j'ai vu qu'il neigeait. *Nostin katseeni ylös ja huomasin, että satoi lunta.*

Cette construction avec article défini n'est possible qu'à deux conditions :

1. devant un GN complément d'objet direct employé seul (c'est-à-dire non modifié par un adjectif ou une relative)
2. après un verbe signifiant un mouvement (*lever, tourner, baisser, etc.*).

Si le nom est modifié par un adjectif (ou une construction équivalente), il faut utiliser le déterminant possessif (► RQ79) :

Elle se brossa longtemps ses beaux cheveux bruns. — Il découvrit son dos bronzé et musclé.

4. L'expression de la possession avec d'autres déterminants

583 Le déterminant possessif est un déterminant à valeur définie : *ses parents = les parents qu'il a* (► RQ80), *mes amis = les amis que j'ai*. Si on veut exprimer en même temps une valeur indéfinie ou démonstrative, les moyens varient et dépendent du niveau de langue :

a. Dans la langue écrite, on peut utiliser la construction [PRONOM *de* POSSESSIF] ou une construction relative :

Il est venu avec quelques-uns de ses amis. — C'est un de mes amis. — Ce sont des gens de ma famille. — Ce canot qui m'appartient est de fabrication suédoise. — Plusieurs de ses enfants sont allés s'installer en Angleterre.

b. Dans la langue courante, on utilise la construction [DÉTERMINANT NOM *à* PRONOM] : *eräs ystäväni* → **un ami à moi** :

J'ai vu des amis à lui. — C'est un ami à moi. — Ce sont des parents à moi. — Ce canot à moi est de fabrication suédoise. — Il est venu avec quelques amis à lui. — On est allés en Islande avec des amis à nous.

Cette forme est généralement présentée comme familière dans les grammaires, mais le degré de familiarité est assez faible. Il est nettement plus courant de dire *Ce sont des parents à moi* que de trouver une forme de remplacement telle que *ce sont des gens de ma famille*. Dans l'écrit soigné, on utilisera cependant de préférence les formes standard indiquées en a.

c. Dans la langue soutenue, on utilise l'adjectif possessif *mien, tien* (► RQ81) :

Il est venu avec un sien ami. — Je suis parti avec un mien cousin.

Cette forme, admise dans un style littéraire, est cependant à éviter dans la langue courante (orale et écrite), car elle est légèrement archaisante.

5. Sens divers

584 Le déterminant possessif peut prendre une nuance affective ou (à la 3^e personne) ironique :

Arrête avec **tes** histoires! *Lopeta nyt höpötykset!* — Tu m'embêtes, avec **ta** voiture! *En jaksa enää kuunnella sinun autojuttujasi.* — Alors, on fait **sa** crise? *Joko taas aloitat?* — Eh bien, on veut pas faire **ses** devoirs? *Eikö sitä haluta tehdä läksyjä?*

Le déterminant possessif peut aussi indiquer une manie, quelque chose de typique :

Maman est de nouveau devant sa machine à coudre. *Äiti se on taas ompelukoneensa ääressä.*

On utilise souvent le déterminant possessif dans des expressions où en finnois on n'exprime pas le possessif :

faire ses bagages *pakata [laukkunsa]*, prendre son gouter *syödä välipalaa*, faire sa toilette *peseytyä*, prendre son élan *ottaa vauhtia*, faire ses adieux *hyvästellä*, prendre son temps *tehdä kaikessa rauhasa*, passer son bac *suorittaa ylioppilastutkinto*, faire ses devoirs *tehdä läksyt*, passer son permis *käydä autokoulua*, faire son marché *käydä torilla [ostamassa ruokaa]*, faire son service *olla armeijassa* (► RQ82)

Dans l'armée (sauf dans la marine) on utilise le possessif *mon* pour s'adresser à un officier supérieur :

Oui, mon capitaine! *Kyllä, herra kapteeni!* — À vos ordres, mon commandant! *Käskystä, herra majuri!*

Remarques à partir de la page 60.

77 Autre différence parfois difficile à comprendre pour les finnophones : quand il y a plusieurs possesseurs, qui ont chacun un seul objet possédé, on utilise *leur* (ce qui déranger les finnophones, pour qui *leur* a un « air trop pluriel ») :

Avec l'été qui arrive, les véliplanchistes vont ressortir leur planche à voile. *Nyt kun kesä tulee, surffailijat ottavat purjelautansa esille.* — Avec l'hiver qui arrive, les skieurs vont ressortir leurs skis.

Chaque véliplanchiste n'a (en général) ou n'utilise qu'une seule planche, alors que les skieurs sont obligés d'utiliser au moins deux skis. Ainsi on écrit *leur planche à voile* au singulier, même si au total (mathématiquement) cela fait plusieurs planches à voile (*les véliplanchistes* = plusieurs possesseurs = plusieurs planches).

78 Si on disait *Christiane a cassé sa jambe*, cela signifierait qu'elle a une prothèse (ce qui est évidemment possible) qu'elle a cassée pendant qu'elle la nettoyait. On peut dire cependant *Christiane s'est cassé une jambe*, qui a le même sens que *la jambe*.

79 Il n'est pas toujours très facile de savoir avec précision s'il faut utiliser le déterminant possessif ou l'article, voici quelques règles générales (mais qui peuvent avoir des exceptions) :

a) la construction avec attribut de l'**objet** avoir les yeux **bleus** s'utilise évidemment uniquement quand le nom est **objet** du verbe *avoir* :

b) quand le GN est sujet d'un verbe, on indique en général le possesseur (ce qui se comprend, puisqu'en général le sujet est au début de la phrase, et qu'aucun élément n'est encore venu indiquer la possession) :

Ses dents sont très blanches. *Hänellä on hyvin valkoiset hampaat.* — **Mon** nez me fait mal. *Nenäni saattuu.*

80 *Parent* signifie à la fois « *vanhempi* » (mère ou père) ou « *sukulainen* ». Au pluriel, le mot désigne toujours les père et mère, puisqu'il s'agit de parents « définis » implicitement. Conséquence :

a) *parents* avec un déterminant défini = *vanhemmat* :

Il s'entend bien avec **ses** parents. *Hän tulee hyvin toimeen vanhempiensa kanssa.* — J'ai rencontré **les** parents de Clémentine. *Tapasin Clémentinen vanhemmat.*

b) *parents* avec un déterminant indéfini = *sukulaiset* (ne pas traduire *sukulaiset* par le faux-ami anglais *relatives* : en français *les relatives* = *relatiivilauseet*). Si **on veut marquer le possesseur**, il faut utiliser la construction [à + PRONOM PERSONNEL] :

Au mariage, on n'avait invité que **des** parents. *Häihin kutsuttiin vain sukulaisia.* — Nous sommes en vacances chez **des** parents à nous. *Olemme lomalla sukulaistemme luona.*

Mais *parent* avec un déterminant non défini peut aussi désigner des parents *père* ou *mère* :

un parent isolé *yksinhuoltaja* — À la réunion, le professeur a rencontré des parents inquiets de l'avenir de l'école. — Un proviseur-adjoint agressé par un parent [titre dans un journal]

En résumé :

He ovat vanhempani. = *Ce sont mes parents.* He ovat sukulaisiani. = *Ce sont des parents à moi/Ce sont des gens de ma famille.*

81 Le mot *mien, tien, etc.*, est un véritable **adjectif** possessif. Dans la langue moderne courante, il sert uniquement à former les pronoms possessifs *le mien, le tien, etc* (► Ch. 15). À noter que cette forme se limite au singulier *mien tien sien* et qu'elle est quasiment inusitée au pluriel. En français moderne, on dira ainsi très difficilement ??*Nous sommes partis avec un nôtre ami* ou ??*Je vous ai vu avec ce vôtre cousin.*

82 On peut aussi ajouter à cette liste l'expression *faire son droit* (« *lukea lakitiedettä* »), qui commence à être un peu vieillie.

7. Les déterminants indéfinis de quantité

On donne le nom de déterminants indéfinis à tous les déterminants qui ne sont pas des articles, des déterminants possessifs ou des déterminants démonstratifs. Il s'agit d'une classe hétérogène, dont les déterminants indéfinis de quantité forment une sous-catégorie particulièrement riche.

1. Formes simples

§85 Les déterminants indéfinis de quantité de forme simple sont ceux qui ne sont pas des déterminants complexes formés à l'aide de la préposition *de* (► RQ83) :

– **des** : l'article indéfini pluriel *des* est le plus fréquent des déterminants de quantité. Il exprime une quantité imprécise. Il correspond assez bien au finnois *jotkut / joitakin* :

Si tu vas en ville, achète des cartes postales. — Les clients ont goûté des vins, mais n'ont rien acheté.

– **quelques** indique une faible quantité (► RQ84) :

Dans la salle, il n'y avait que quelques spectateurs. — J'ai vu quelques skieurs et deux motoneiges. *Näin muutaman hiihtäjän ja kaksi moottorikelkkaa.* — dans quelques instants *muutaman hetken kuluttua*

– **plusieurs** exprime aussi une petite quantité ; en finnois, il a plusieurs équivalents, dont le meilleur serait *monikin*, (exprimé en général par *usea(mpi)* et *moni*). *Plusieurs* est toujours invariable (► RQ85) :

La voiture restera plusieurs jours chez le garagiste. — Le mot *plusieurs* a plusieurs équivalents en finnois. *Sanalla* plusieurs on suomessa *useampi* *vastine* (ou : *monta* *vastinetta*).

– **maint(s)** s'utilise essentiellement dans la langue écrite et il correspond au finnois *moni* ou *monikin*. Dans la langue courante, son équivalent est *bien des* (► §96). On l'utilise aussi dans la langue courante dans des expressions figées, par exemple *en maint endroit*. On peut l'utiliser **au pluriel** ou **au singulier**, le sens est le même. L'expression *maintes fois* est cependant utilisée pratiquement toujours au pluriel (cette expression lexicalisée est aussi relativement fréquente dans la langue parlée) :

En maint endroit / en maints endroits *Monessa paikassa* — Pendant le voyage, nous devons affronter maint(s) danger(s). *Matkan aikana joudumme kohtaamaan monia vaaroja.* — Je le lui ai pourtant dit maintes fois. *Olen sanonut sen hänelle erinäisenkin kerran.* — L'enquête a soulevé mainte(s) question(s) restée(s) sans réponse(s). *Tutkinnassa nousi esille monta vaille vastausta jäänyttä kysymystä.*

– **force** est un déterminant de quantité moins fréquent, mais qu'on rencontre relativement souvent dans les textes. On le qualifie souvent de « littéraire », mais il s'emploie aussi dans la langue courante, avec une nuance un peu ironique. Il correspond au finnois « *aika lailla* ». Il détermine normalement un pluriel (comptable) :

Autant il y a des films où il faut pincer les spectateurs pour qu'ils s'expriment, autant celui-ci suscita force questions, commentaires et témoignages dans l'assistance. — Pour avoir bu force verres de vin blanc avant le concert, le musicien commençait à avoir du mal à tenir le rythme. — Dans les bistrot(s) à côté, on voyait des clients vidant des canettes de bière et ingurgitant force brochettes de mouton.

2. Formes composées avec *de*

§86 De nombreux noms ou adverbes peuvent se combiner à la préposition *de* pour former des **déterminants complexes** (► §10) :

[**NOM** + *de*] : nombre de, quantité de *monet* — un certain nombre de *tietty määrä* [jtak] — un kilo de *kilo* [jtak] — une dizaine de *kymmenkunta* [jtak] — la plupart de (► RQ86) ;

Langue parlée : un tas de *suuri määrä* [jtak] — une foule de *joukko* [jtak] — un paquet de, des masses de *hirveän paljon* [jtak] etc.

[**ADVERBE** + *de*] : beaucoup de (► RQ87) — peu de, trop de, moins de — tant de/tellement de *niin paljon* [jtak], *niin moni* / *monet* — autant de *yhtä paljon* [jtak] — guère de *ei kovin[kaan]* [jtak] (phrase négative) — pas mal de *aika paljon* [jtak] (langue parlée, ► RQ88) — énormément de *valtavasti* [jtak] (► RQ89d).

Ces déterminants complexes occupent la même position que le déterminant simple :

Les deux amis ont regardé	un	film.
Les deux amis ont regardé	des	films.
Les deux amis ont regardé	plusieurs	films.
Les deux amis ont regardé	quelques	films.
Les deux amis ont regardé	beaucoup de	films.
Les deux amis ont regardé	peu de	films.
Les deux amis ont regardé	quantité de	films.
Les deux amis ont regardé	nombre de	films etc.

§87 Comme tous les déterminants indéfinis, ils ne peuvent pas se combiner avec un autre déterminant indéfini (► RQ83). C'est pourquoi on ne peut pas avoir une suite telle que **beaucoup de du* (article indéfini massif) ou **plus de des* (article indéfini pluriel). Exemples de déterminants de quantité avec *de* :

Il y avait plein de champignons dans la forêt. — Mais il y avait moins d'airelles que l'an dernier. — Cet hiver, il n'y a pas eu beaucoup de neige. — As-tu mis assez de fart sur les skis? *Laitoitko tarpeeksi voidetta sukseen?* — Beaucoup de films qui passent à la télévision sont des films tout récents. *Monet televisiossa esitetyistä elokuvista ovat aivan uusia.* — Il y avait un tas de monde à la kermesse. *Myyjäsissä oli paljon väkeä.* — Aujourd'hui, on ne trouve plus guère de fraises des bois (► RQ600 p.387). *Nykyään ei löydy enää kovinkaan usein metsämansikoita.* — Nombre de ses livres ont été réédités. — Plus tu mets de sucre, plus le glaçage sera solide.

La liste mentionnée n'est pas limitative. On peut former des déterminants complexes de quantité assez librement, voir le détail RQ89.

§88 Certains noms ne se sont pas grammaticalisés comme déterminants de quantité, mais peuvent former des expressions qui, par leur sens, sont assimilables à des expressions de quantité (signifiant « combien de » ou « la quantité de »), par exemple *degré, niveau, proportion, part, etc.* :

Assurer un degré de qualité constant pour nos clients exige un important investissement en ressources humaines et en technologie. — La durée de chaque segment indique le degré de complexité des processus de compréhension (ou le degré de difficulté du texte). — On part contester la décision de l'arbitre, scène usuelle du football où la part d'arbitraire est plus grande que dans d'autres sports. — Ajoutez une part de sucre pour deux parts de beurre. — Malgré un contexte financier très difficile en 2008, la GMF maintient un niveau de rendement de l'épargne performante. — Plusieurs critères servent à déterminer le niveau de complexité du cas signalé. — Cette technique permet d'obtenir un niveau de réalisme inégalé. — Le Temps nous annonce la bonne nouvelle : « La proportion de pauvres a diminué de moitié depuis 1981 ».

Cependant, ces mots peuvent aussi fonctionner comme des noms indépendants sans valeur véritablement quantitative (► §60-§61). Comparer :

le niveau de qualité *laatutaso* — le niveau de la qualité *laadun taso*
la part de réalisme *totuudenmukaisuus* — la part du réalisme *realismin osa, realismin rooli*

§89 Dans les constructions disloquées de la langue parlée (*dislocation à gauche* §679, ou à droite §680), le déterminant de quantité est « découplé » (*kytketty pois*) du GN qu'il détermine. Ce GN est alors isolé (détaché) et introduit par un article indéfini (comptable ou massif, selon les cas). Le lien sémantique entre le GN détaché et le déterminant d'origine est marqué par le pronom *en* (pour l'analyse du mécanisme ► §221). Ceci concerne aussi bien les déterminants de forme simple (*plusieurs*, et numériques *deux, cinq, etc.*) que les déterminants complexes (*beaucoup de*). Ces constructions sont très fréquentes à l'oral, notamment dans l'interrogation. Il faut donc savoir interpréter correctement le sens de l'article indéfini devant un GN isolé en fin de phrase et rétablir le rapport entre le pronom *en*, le déterminant et le GN :

Aurélié a acheté plusieurs robes.	Des robes, elle en a acheté plusieurs.
	Elle en a acheté plusieurs, des robes.
Il restait encore beaucoup de vin.	Du vin, il en restait encore beaucoup.
	Il en restait encore beaucoup, du vin.

Dans une phrase négative, l'article indéfini conserve sa forme normale, puisque le GN est détaché de la structure de la phrase et n'est théoriquement pas affecté par la négation. Cependant, on peut trouver également la forme *de*, par attraction de la négation sur le groupe détaché. Le maintien de la forme normale est cependant majoritaire (► §253) :

Il n'en restait plus beaucoup, du vin. *Ou* : Il n'en restait plus beaucoup, de vin.

Autres exemples :

Il en reste très peu, de la tarte. — Cette année, on m'en a carrément offert trois, des cravates. — Des propositions, ils en ont fait quelques-unes, mais je ne sais pas si ça vous satisfera. — Ça en fait beaucoup, des questions. — De l'argent, il n'y en a plus énormément. — Deux seulement, qu'il en a mangé, des portions (► §682). — Il t'en reste encore plusieurs, des cartes, ou il faut aller en acheter d'autres? — Des idées, il en faudrait beaucoup, pour sauver la situation. — Malheureusement, on n'en a pas beaucoup, des idées, ni du temps d'ailleurs. — De la soupe, il en a pas mangé des masses, vu qu'il aime pas ça du tout. — Vous en avez encore beaucoup, des comme ça ?

3. Limitations syntaxiques et sémantiques

§90 ■ *Nombre de* et *quantité de* s'utilisent couramment à l'écrit à la place de *beaucoup de*. *Nombre de* détermine uniquement des noms comptables, *quantité de* peut déterminer des noms comptables ou massifs (► RQ90). Ne pas confondre *nombre de (monet)*, toujours sans article, avec *un certain nombre de (jonkin verran)*, voir ci-dessous :

Malheureusement, nombre d'électeurs ont fait l'erreur de croire ces promesses. — À signaler toutefois que dans nombre de cas une cotisation est demandée pour bénéficier des offres. — Cette option ayant soulevé nombre de protestations de toutes parts, il semble que l'opérateur fasse aujourd'hui marche arrière. — Même un site moyennement fréquenté peut tourner le dos à quantité de personnes chaque jour. — Toutes les initiatives de « discrimination positive » soulèveront quantité de difficultés et de débats. — Je peux maintenant boire n'importe quel café... en rajoutant quantité de sucre et de lait pour masquer le goût.

- 591 ■ Le déterminant complexe *la plupart de* peut déterminer un nom singulier ou pluriel.
— devant un nom singulier, malgré la présence de l'article défini (contracté au masculin *la plupart du*, non contracté au féminin, *la plupart de la*), il renvoie généralement à un nom massif, envisagé comme un ensemble continu non comptable :

La plupart du conditionnement papier est recyclable. — Les catastrophes naturelles affectent la plupart du territoire africain. — Le pays exportait la plupart de sa production en France, Allemagne et Suisse. — La plupart du lait consommé est du lait écrémé. — Le Minnesota, le Montana, le Dakota du nord et du sud produisent la plupart du blé des États-Unis. — Les petits agriculteurs, qui assurent encore la plupart de la production alimentaire, doivent pouvoir définir les politiques agricoles à la place de l'OMC, du FMI, de la Banque mondiale et des gouvernements.

Mais on dit plus difficilement ?*la plupart du personnel* (le personnel n'étant pas vu comme une masse continue comme le lait). Il règne dans ce domaine un certain flottement. L'expression *la plupart du temps* (*useimmiten*) est figée et bien établie, mais la tendance moderne est d'éviter l'utilisation de [*la plupart de* + SINGULIER] quand le caractère défini du nom est trop évident. On préfère souvent dire *la plus grande partie de la nuit* plutôt que *la plupart de la nuit* (► RQ91). De même, si le GN est déterminé par une relative, la valeur définie de l'article se trouve soulignée, et on préfère utiliser *la plus grande partie de* :

La plus grande partie du personnel a été mise au chômage partiel. — La plus grande partie du seigle que l'on consomme en Finlande est importée d'Allemagne et de Pologne. [plutôt que *la plupart du seigle*].

C'est pour cette raison que devant un nom au singulier, le plus simple est d'utiliser *la plus grande partie de* (ou, langue écrite : *la majeure partie de*) qui peut s'employer dans tous types de nom (sauf expression figée comme *la plupart du temps*).

— devant un pluriel, on peut utiliser tout type de noms. Si le GN déterminé par *la plupart de* est le sujet du verbe, le verbe s'accorde toujours au pluriel (► §650) :

La plupart des étudiants étudient deux champs disciplinaires. — La plupart des élèves choisissent l'anglais. — La plupart des élèves de terminale passent le bac à la session de printemps. — Dans la plupart des cas, la batellerie artisanale s'exerce dans le cadre d'une entreprise familiale.

- 592 ■ **Un peu de** (*jonkin verran, hieman*) s'utilise presque exclusivement avec un nom massif (*un peu de vin, un peu de monde*) ; pour traduire *jonkin verran* déterminant un nom comptable, on utilise **un certain nombre de** ; en revanche, le déterminant **peu de** peut s'utiliser avec un nom comptable ou massif. En résumé :

J'ai trouvé un certain nombre de fautes de frappe. — L'Agence utilise un certain nombre de programmes et d'outils d'évaluation des risques afin de vérifier les déclarations de revenus des particuliers. — Un certain nombre de travaux économiques récents sont consacrés à l'étude de l'influence de la colonisation sur le développement des pays. — J'ai trouvé peu de fautes de frappe. — Il a bu peu de vin — Il y avait peu de monde et peu de voitures.

- 593 ■ Les déterminants de quantité, qui sont indéfinis, ne peuvent pas être suivis **par un autre déterminant indéfini** (► RQ92). En revanche, les déterminants de quantité complexes formés avec *de* peuvent se combiner avec des déterminants **définis**, ce qui peut entraîner éventuellement la formation de formes contractes :

mes amis : *beaucoup de* + mes amis → beaucoup de mes amis *monet ystäväistäni*

ces exemples : *nombre de* + ces exemples → nombre de ces exemples *monet niistä esimerkeistä*

la fin : *beaucoup de* + la fin → Je n'ai pas vu *beaucoup de* la fin du film. *En nähnyt paljoakaan elokuvan lopusta*. [pas de contraction avec *la*].

les amis : *beaucoup de* + les amis → *beaucoup des* amis que j'ai vus étaient bronzés. *Monet tapaamani ystävät olivat ruskettuneita*. [*de+les* donne la forme contracte *des*]

Malgré ce que de nombreux manuels finlandais enseignent et de nombreux apprenants s'imaginent, il est donc parfaitement possible de dire *beaucoup du, beaucoup des* :

Beaucoup des amies de la princesse de Parme et avec qui la duchesse de Guermandes se contentait depuis des années du même bonjour convenable [...] s'en plaignaient discrètement à l'Altesse. — Beaucoup du temps qu'on perd à faire la queue dans une banque pourrait être évité avec une meilleure gestion de l'espace. — L'opinion ne perçoit pas l'utilité de beaucoup des réformes entreprises, qui sont couteuses et engendrent la pagaille.

Autres cas d'emploi de *beaucoup du / beaucoup des* ► RQ93.

§94 ■ En finnois, *paljon* peut être déterminé par un adverbe comme *melko*, *hyvin*, *liian*, *niin*: *melko paljon*, *hyvin paljon*, *liian paljon*, *niin paljon*. En français, *beaucoup* ne peut pas être précédé par *assez*, *très*, *trop*, *si* (***trop beaucoup*, ***si beaucoup* etc.). On utilise (*LE* langue écrite, *LP* langue parlée):

melko paljon	LE	un assez grand nombre de (comptable)
	LP	une assez grande quantité de (comptable et massif)
	LP	pas mal de (comptable et massif)
hyvin paljon	LE	un très grand nombre de (comptable)
	LE	une très grande quantité de (comptable et massif)
	LE	énormément de (comptable / massif)
	LP	un tas de, une masse de, plein de (comptable et massif)
liian paljon	LE/LP	une foule de (comptable)
		trop de (comptable et massif)
		un trop grand nombre de (comptable)
niin paljon	LE/LP	une trop grande quantité de (comptable et massif)
		tellement de / tant de (comptable et massif)
		un si grand nombre de (comptable)
		une si grande quantité de (comptable et massif)

Exemples divers :

un assez grand nombre de livres *melko paljon kirjoja* — assez peu de gens *ou* un assez faible nombre de personnes *aika vähän ihmisiä* — un très grand nombre de propositions *hyvin paljon ehdotuksia* — assez peu de graisse *melko vähän rasvaa* — un assez faible nombre de cas *melko vähän tapauksia*

§95 ■ Quand en finnois on utilise un déterminant de quantité devant un nom **massif abstrait**, on utilise de préférence en français dans la langue écrite de caractère scientifique, administrative, etc., un adjectif comme *faible*, *grand*, etc. (► RQ94):

une trop grande prudence *liikaa varovaisuutta*, *liallinen varovaisuus* — une trop grande bureaucratie *liikaa byrokratiaa*, *liallinen byrokratia* — une certaine résistance *jonkin verran vastustusta*, *jonkinlainen vastustus* — une recherche trop peu importante *liian vähän tutkimusta*, *liian vähäinen tutkimus*

4. Bien des

§96 Le déterminant *bien des* est exceptionnel : le mot *bien* se comporte comme un adverbe indépendant et *des* comme un article indéfini ; c'est donc un groupe [*bien* + *des*], et non pas *[*bien de* + DÉTERMINANT] : la règle d'effacement ne s'applique pas dans ce cas, puisqu'il n'y a pas de préposition *de*. Le groupe *bien des* équivaut assez bien au finnois «*monta(kin)*» ou «*jos jonkinlaisia*» (► RQ95):

Avant de réussir, vous vous exposerez à bien des difficultés. — Bien des mariages se terminent par un divorce. — Bien des fois, il se demandait s'il aurait dû apprendre le français. — Tu as bien de la chance. *Olet todella onnekas*. — Il y a bien du monde. *Onpas täällä paljon ihmisiä*. — Il a eu bien des problèmes. *Hänellä oli jos jonkinlaisia ongelmia*.

Devant adjectif antéposé, *des* devient *de*, comme le veut la règle (► §17):

Nous reviendrons sur ce sujet bien d'autres fois encore. *Palaamme tähän ongelmaan vielä erinäisenkin kerran*. — Pour les remarques sur tes fautes d'orthographe [sic !], je dirais que bien de grands écrivains en faisaient également.

Dans cet exemple, le *d'* devant *autres* est la forme de l'article indéfini pluriel *des* (*bien des*) **devant adjectif antéposé** (*autres*), et non le résultat de la chute d'un article après la préposition *de*.

Remarques à partir de la page 63.

83 Les déterminants de quantité sont des déterminants indéfinis et ils ne peuvent donc pas être suivis d'un autre déterminant indéfini (► §8). Les déterminants de quantité formés avec la préposition *de* peuvent être suivis d'un déterminant défini, mais les formes simples (*plusieurs, différents, etc.*) ne peuvent pas être suivies d'aucun autre déterminant.

84 Ne pas confondre *quelques* avec le singulier *quelque*, qui n'exprime pas la quantité (► §97).

Quelques est plus précis que *joitakin*:

J'ai acheté des livres. *Ostin (joitakin) kirjoja*. [quantité indéfinie]. J'ai acheté quelques livres. *Ostin muutaman kirjan*. [petite quantité]. — Je n'ai acheté que des livres. *Ostin vain kirjoja [enkä mitään muuta]*. Je n'ai acheté que quelques livres. *Ostin vain muutaman kirjan [enkä paljon]*.

Il ne faut donc pas traduire *joitakin* par *quelques*, la traduction exacte est **des**.

Dans le français du Québec, *plusieurs* est aussi fréquemment employé dans le sens de « beaucoup de », « de nombreux » : *Plusieurs consommateurs ont protesté contre cette tarification* = « de nombreux consommateurs ».

85 Anciennement (au XVI^e siècle), *plusieurs* s'accordait en genre (*plusieurs heures*).

86 Le mot *la plupart* n'existe pas cependant comme nom indépendant (on ne peut pas dire **une plupart/des pluparts*), mais il existe comme pronom indéfini (*la plupart d'entre eux*) (► §412).

87 À l'origine, *beaucoup* est un groupe nominal : « un beau coup de quelque chose » signifie « une belle quantité ». Il existe aujourd'hui encore une expression qui y ressemble : « un bon coup de quelque chose », par exemple *j'ai bu un bon coup d'eau gazeuse et je me sens mieux (join paljon vichyvettä ja nyt on parempi olo)*. Le groupe [*beau + coup*] s'est grammaticalisé, ce qui signifie que ce n'est plus un groupe [ADJECTIF+NOM], mais qu'il forme un constituant du discours différent ; dans ce processus, il a perdu son article.

88 Le groupe *pas mal de* est extrêmement fréquent dans la langue parlée et correspond au finnois *aika paljon [itak]*:

J'ai trouvé pas mal de fautes de frappe. — SMS gratuits pour pas mal de pays (pas en France) sur Radins.com. — Maintenant, on ne va pas le nier, on sait qu'il nous reste pas mal de boulot pour être prêts. — Depuis, ça aura été pas mal de temps passé dans ma Champagne natale.

Le finnois *aika paljon* ne peut pas se traduire **assez beaucoup de*, qui est agrammatical (► §94) : l'équivalent français de *aika paljon [itak]* est, dans la langue écrite, *un assez grand nombre de* ou *une assez grande quantité de*. Ces groupes sont assez longs et *pas mal de* est une manière beaucoup plus simple d'exprimer la même idée. Mais, bien que très employé par tous les locuteurs, *pas mal de* reste du style familier, et n'est pas admis dans langue écrite soignée.

89 Déterminants de quantité.

a. On peut former des déterminants complexes de quantité sur des noms, des adjectifs (*plein de*), des ad-
verbes :

énormément de touristes *valtavasti matkailijoita* (► ci-dessous d.) — infiniment plus de possibilités *äärettömän paljon enemmän mahdollisuuksia* — un kilo de farine — trois mètres de tissu — Je voudrais deux mètres de ce tissu rouge. — quatre semaines de vacances — un demi-litre de jus.

REGISTRE FAMILIER : un (sacré) paquet de, une masse de/des masses de, une flop(p)ée de : un sacré paquet d'euros *kasapäin euroja*, une masse de pognon *kasapäin hynää*, une flopée de mômes *laumoittain kakaroita.*, tout plein de fautes *kauheasti virheitä*, tout plein d'enfants *hirveästi lapsia*

Dans ces déterminants, *de* devient un élément fixe et n'est plus une préposition indépendante. Le déterminant est donc par exemple *beaucoup de*, et non simplement *beaucoup*, qui est un adverbe signifiant « *hyvin* », « *sangen* », « *paljon* » : *il pleut beaucoup « sataa paljon »* (► §10). Cela se voit par exemple dans le fait qu'après ce genre de déterminant on peut mettre un pronom interrogatif :

Tu as mis **trop de** basilic dans la vinaigrette. — **Trop de** quoi ? *Lisäsit liikaa basilikaa salaattikastikkeeseen. — Mitä liikaa?*

On trouve d'autres expressions de nombre qui se sont grammaticalisées : *nombre de* (*nombre + de*), *quantité de* (*quantité + de*), *beaucoup de* (*beau coup + de*). L'absence d'article, entre autres, montre clairement qu'il y a eu un processus de grammaticalisation :

Il a rapporté quantité de cadeaux. *Hän toi suuren määrän tuliaisia.* — Nombre de gens ont protesté. *Monet ihmiset valittivat.*

Cependant, en dehors de cet emploi, les mots *nombre* et *quantité* sont également des noms ordinaires et ils peuvent également être utilisés de façon indépendante :

J'ai trouvé une quantité inadmissible de coquilles dans ce livre. *Löysin kirjasta luvattoman paljon painovirheitä.* — Il y avait un nombre énorme de participants.

Cela n'est plus possible avec *coup* (dans le sens de « *määrä* »), sauf avec des adjectifs comme *bon* ou *sacré*, qui sont essentiellement du registre parlé : *Il va falloir travailler un sacré coup.* (*Täytyy tehdä hirveästi työtä*). Certains groupes se sont donc grammaticalisés formellement (l'article a disparu), d'autres se sont grammaticalisés sémantiquement : extérieurement, *un tas de* ressemble à un banal GN avec *de*, mais c'est bien un groupe grammaticalisé comme déterminant, *un tas de problèmes* signifie « *kauhean paljon ongelmia* » et non pas « *keko ongelmia* », cf. le finnois *kasapäin, läjittäin*.

b. Il ne faut pas confondre les cas où le nom est construit avec un complément introduit par *de* et ceux où il est seulement un élément de déterminant complexe :

Devant la maison, il y avait un tas de sable. *Talon edessä oli hiekkakasa.* vs. J'ai un tas de sable dans les cheveux (langue parlée). *Minulla on kauhean paljon hiekkaa tukassa.* — La foule des étudiants attendant les résultats des examens d'entrée s'étirait jusque sur le trottoir. *Pääsykokeiden tuloksia odottavien opiskelijoiden joukko venyi jalkakäytävälle asti.* vs. Une foule d'étudiants étaient venus assister au dernier cours du professeur. *Suuri joukko opiskelijoita oli tullut seuraamaan professorin viimeistä luentoa.*

c. Un grand nombre de noms indiquant une quantité peuvent, combinés à *de*, devenir éléments de déterminant de quantité. Cependant, il y a certaines contraintes sémantiques : tous les noms indiquant un groupe, un ensemble, ne sont pas susceptibles de former un véritable déterminant. Le test permettant de décider si un groupe de mots forme un déterminant est de remplacer le nom par le pronom de 3^e personne *en* : si le nom forme un déterminant de quantité, il est répété après le verbe. Exemples :

il a acheté *une grande quantité* de bière → il en a acheté *une grande quantité* ; donnez-moi *un petit sachet* de thym → donnez-m'en *un petit sachet* ; achète *un brick* de lait UHT → achètes-en *un brick* ; il y avait *une flopée* de touristes (familier) → il y en avait *une flopée*.

Mais on dira plus difficilement :

J'ai vu une équipe de hockeyeurs → ?J'en ai vu une équipe, *ou* :

Le petit musée a accueilli un autocar de touristes → ? Le petit musée en a accueilli un autocar.

Sachet et *carton* peuvent former un déterminant de quantité, car on « mesure » couramment les marchandises sous cette forme (quand on fait des achats). *Équipe* et *autocar* sont moins perçus comme une unité de mesure. Cependant, si on ajoutait *tout* (*kokonainen*), les phrases seraient plus acceptables : *le petit musée en a accueilli tout un autocar*, *autocar* devenant de ce fait une unité de mesure.

d. Le déterminant complexe *énormément de* est d'un style très légèrement familier. *Énormément de* et *suffisamment de* sont les seuls déterminants complexes formés avec un adverbe en *-ment*. Les autres adverbes en *-ment*, à valeur quantitative ou autre (*vraiment*, *rarement*, *réellement*, *amplement*, *largement* etc.), ne peuvent pas former des déterminants complexes. Il faut donc faire attention à bien interpréter le mot *de* après un adverbe en *-ment* : il peut s'agir d'un simple allomorphe de l'article indéfini :

Je n'ai pas énormément de temps.	<i>énormément de</i> déterminant complexe
J'ai énormément de temps.	<i>énormément de</i> déterminant complexe
Je n'ai pas vraiment de temps.	<i>de</i> = article indéfini devant COD de phrase négative
J'ai vraiment du temps.	dans la phrase affirmative, on retrouve la forme normale <i>du</i>
Il a rarement de bons résultats.	<i>de</i> = article indéfini adjectif antéposé
Il a rarement des résultats satisfaisants.	devant adjectif postposé, on retrouve la forme normale <i>des</i>

Ainsi *amplement* (qui correspond pour le sens à *suffisamment*) ne peut pas se combiner à *de*. On ne peut pas dire **Vous trouverez amplement d'exemples* (plutôt : *vous trouverez des exemples en quantité / quantité d'exemples*). De même **largement de* est impossible. On dit donc : *vous avez largement de l'avance* (*de l'* est l'article indéfini massif), et non pas *vous avez *largement d'avance*. En revanche, *amplement* et *largement* peuvent modifier des déterminants composés, par exemple *assez de* :

Vous avez amplement assez de temps. / Vous avez largement assez de temps.

L'erreur assez fréquente des finnophones consiste à appliquer le modèle *énormément de / suffisamment de* à d'autres adverbes et à transformer les adverbes en éléments de déterminant complexe. Cette erreur s'explique aussi par l'influence du *partitiivi* finnois, qui s'utilise dans chacun des exemples suivants :

1. *Minulla on usein aikaa.* J'ai souvent du temps.
2. *Minulla on harvoin aikaa.* J'ai rarement du temps (ou : le temps, voir [FAQ §73](#))
3. *Minulla on vähän aikaa.* J'ai peu de temps. (*peu de* déterminant complexe)
4. *Minulla on paljon aikaa.* J'ai beaucoup de temps.
5. *Minulla ei ole aikaa.* Je n'ai pas de temps.

Dans l'exemple 5, le *partitiivi* est induit par la forme négative (*minulla ei ole aikaa*). Dans les exemples 1 et 2, le *partitiivi* exprime en principe le massif. Mais l'adverbe *harvoin* «rarement» a en finnois un sens négatif (analogue à *peu de*). C'est pourquoi il est fréquemment suivi du *partitiivi*. Avec un nom comptable, on dit ainsi

Minulla on usein flunssa. J'ai souvent la grippe.

Flunssa au nominatif. Le *partitiivi* «*minulla on usein flunssaa*» est cependant possible.

Minulla on harvoin flunssa/flunssaa. J'ai rarement la grippe.

Flunssa au nominatif ou au *partitiivi* par influence de la valeur négative de *harvoin*.

En français, ?*j'ai rarement de la grippe* serait inattendu, car *grippe* n'est pas normalement représenté comme massif (pas dans cette expression, du moins). En revanche, on peut dire *j'ai rarement de la fièvre*. Au total, si on compare les différentes possibilités illustrées dans les exemples ci-dessous, on se rend compte qu'il n'est pas facile pour les finnophones de faire le partage entre massif et non massif, entre déterminant de quantité et adverbe :

<i>Minulla on usein kuumetta.</i>	J'ai souvent de la fièvre.	article indéfini massif féminin
<i>Minulla on usein flunssa.</i>	J'ai souvent la grippe.	article défini
<i>Minulla on harvoin kuumetta.</i>	J'ai rarement de la fièvre.	article indéfini massif féminin
<i>Minulla on harvoin flunssaa.</i>	J'ai rarement la grippe.	article défini

7. Les déterminants indéfinis de quantité

Minulla ei ole kuumetta. J'ai n'ai pas **de** fièvre. article indéfini massif devant COD de phrase négative
Minulla ei ole flunssaa. J'ai n'ai pas **la** grippe. article défini

90 Attention à la forme des déterminants *nombre de* et *quantité de* : ils sont **sans** article. Les mots *nombre* et *quantité* peuvent s'utiliser comme noms, avec un article, mais souvent dans des contextes différents ou modifiés par un adjectif :

la quantité de sel *suolan määrä* — quantité de cas *monet tapaukset* — nombre de participants *monet osallistujat* — dans nombre de cas *monissa tapauksissa* — le nombre des participants *osallistujien määrä* — le nombre des cas *tapausten määrä* — un faible nombre de participants *vähäinen osallistujien määrä* — un nombre limité de cas *rajallinen määrä tapauksia*

91 L'exemple suivant est ainsi à la limite de la recevabilité :

Ces fréquences [acoustiques] incluent le dialogue et *la plupart de* la voix humaine, le piano, la guitare et autres instruments.

92 L'article indéfini est un déterminant **indéfini**, c'est pourquoi il ne peut pas s'utiliser après un déterminant de quantité, à cause de l'incompatibilité entre les déterminants indéfinis (► §8) :

du vin → beaucoup de vin ; des gens → beaucoup de gens ; du sel → trop de sel

93 On trouve aussi des suites *beaucoup du/beaucoup des* correspondant à d'autres structures grammaticales :

a. il peut s'agir de l'adverbe *beaucoup* intercalé entre un verbe construit avec *de* et son objet indirect ; dans ce cas-là, *des/du* sont des formes contractes de la préposition *de* et de l'article défini :

On parle **des** parachutes dorés. → On parle *beaucoup des* parachutes dorés.

Le système d'Aristote diffère **du** système de Platon. → Le système d'Aristote diffère *beaucoup du* système de Platon. — Durant la conférence de presse, le célèbre pianiste a également expliqué qu'il voyageait peu en Asie car il souffrait *beaucoup du* décalage horaire. — Les demandeurs d'emploi se plaignent *beaucoup des* offres portant sur de petits contrats (un jour, voire quelques heures).

b. il peut s'agir de l'adverbe *beaucoup* utilisé comme nom, notamment après des verbes comme *apprendre, savoir, attendre* ; dans ce cas-là également, *des/du* sont des formes contractes de la préposition *de* et de l'article défini *le / les* :

On apprend beaucoup des autres. *Muita ihmisiltä voi oppia paljon*. — Les PME attendent beaucoup des banques pour leurs besoins de financement. *PK-yritykset odottavat paljon pankeilta rahoitustarpeidensa järjestämiseen*. — Les soins palliatifs exigent beaucoup du personnel soignant et du médecin. *Saattohoito vaatii paljon hoitohenkilökunnalta ja lääkäriltä*.

À la forme négative, on pourrait trouver par exemple *rien* :

Il n'attendait plus rien **des** autres. — On ne savait encore rien **du** tremblement de terre qui s'était produit.

c. il peut s'agir aussi de l'expression *y avoir de qch* ou *trouver de qch dans qch/en qqn*, qui signifie que quelque chose ou quelqu'un est marqué ou caractérisé par quelque chose (en finnois « *olla jnk ainesta jssak* »). La forme avec *beaucoup* est une variante augmentative :

Il y en en lui du poète. *Hänessä on runoilijan ainesta*. → Il y en en lui beaucoup du poète. *Hänessä on paljon runoilijan ainesta*. — Il y a dans son style du classicisme russe. *Hänen tyylissään on venäläisen klassismin ainesta*. — Il y a dans son style beaucoup du classicisme russe. *Hänen tyylissään on paljon venäläisen klassismin ainesta*.

94 À l'oral et dans l'écrit courant, on peut cependant dire sans problème *trop de prudence, trop de bureaucratie, un peu de résistance, trop peu de recherche*, etc.

95 Le sens exact de *bien des* est assez malaisé à saisir pour un non francophone. Il ne s'agit pas d'un simple synonyme de *beaucoup de* ou *quantité de*. L'expression *bien des* introduit une nuance subjective : « plus que vous ne croyez », « plus que vous ne pouvez imaginer », « plus que je n'aurais souhaité », « plus que ce à quoi je m'attendais », etc., que rend assez bien le finnois *jos jonkinlaisia*. Ainsi, on peut opposer :

Ils ont eu beaucoup de malheurs. = Expression de sens neutre.

Ils ont eu bien des malheurs. Signifie : « plus qu'on ne pourrait imaginer / plus que ce qui est le lot commun, etc. »

Nous avons rencontré quantité de problèmes. = Expression de sens neutre (mais très légèrement moins neutre que *beaucoup de*).

Nous avons rencontré bien des problèmes. Signifie : « beaucoup plus de problèmes / des problèmes bien plus graves que ce à quoi nous nous attendions, etc. ».

Cette valeur « supplémentaire » dépend évidemment du contexte et ne peut pas se définir de façon unique. Il faut donc manier cette expression avec prudence. S'il est vrai que *bien des* n'est pas un déterminant que les apprenants FLE ont tendance à utiliser spontanément, certains « l'adoptent » parfois comme variante systématique de *beaucoup de* dans le simple but d'enjoliver leur expression française, ce qui est à éviter.

Dans certains cas, le sens particulier de *bien des* s'est affaibli, comme dans la locution *bien des fois*, qui s'utilise de façon courante comme synonyme de *souvent*, mais ce sens subsiste toujours. Le sens de la locution *bien des fois* se rend assez bien en finnois par *erinäisenkin kerran, useammankin kerran, montakin kertaa* : le suffixe *-kin* exprime un peu de la même manière cette valeur subjective assez difficile à définir précisément. Le même problème concerne l'adverbe *bien* modifiant un adjectif : *bien difficile, bien triste, bien compliqué*, etc. (► RQ499 p. 310).

8. Autres déterminants indéfinis

§97 Outre les déterminants indéfinis de quantité traités au chapitre précédent, la catégorie des déterminants indéfinis comporte les déterminants suivants (► RQ96) :

■ **un/des** : l'article *un* a des caractéristiques de déterminant indéfini ; il faut parfois le traduire en finnois par *joku/jokin* ou *eräs* :

Il a acheté un livre. — Quelqu'un a téléphoné. C'était un représentant. — Il paraît qu'il avait un défaut dans le produit. — J'ai rencontré des amis. *Tapasin (eräitä) ystäviä.*

■ **quelque** déterminant indéfini **est** toujours au **singulier** (voir *rem.* diverses sur la forme *quelque* ► RQ97). Il s'utilise

– dans la **langue écrite** (style soutenu ou littéraire) comme équivalent de **un** : (il correspond donc au finnois *jokin*), dont l'équivalent est *un*, voir ci-dessus) :

J'ai entendu du bruit dans le jardin. Ce sera quelque chat. *Kuulin ääntä pihalla. Se lienee jokin kissa.* — Cherchons quelque endroit pour nous reposer.

– dans la **langue écrite** (style soutenu ou littéraire) comme déterminant de quantité équivalent de **un(e) certain(e)** (il correspond alors au finnois «*jonkinlainen, jonkin verran*») ► RQ98 :

Il restera quelque temps chez nous. *Hän jää meille joksikin aikaa.* — à quelque distance *jonkin matkan päässä* — Il a eu quelque peine à comprendre. *Hänellä oli hieman vaikeuksia ymmärtää.*

■ **divers/différents** : tous deux sont au départ des adjectifs équivalant au finnois «*eri*», «*erilainen*». Mais ils peuvent aussi être des déterminants, qui s'accordent en genre et en nombre :

Lors de sa visite, le président a rencontré différentes personnalités politiques. — Divers problèmes se posent à nous. — Mon oncle m'a offert différents jeux vidéo.

Quand ils sont en fonction de déterminant, *divers* et *différents* ne peuvent pas être précédés de l'article indéfini pluriel *de* (forme de *des* devant adjectifs antéposé) (► RQ99).

■ **(un) certain** : quand il est adjectif, *certain* signifie «*varma*», «*taattu*» :

Le résultat n'est pas encore certain. — Elles ne sont pas certaines de partir. — Elle a un charme certain. *Hän on kieltämättä viehättävä.*

Précédé de l'article indéfini, *certain* forme le groupe déterminant (► §9) *un certain* qui signifie «*tietty*», «*jonkinlainen*», «*tietynlainen*». Il exprime donc soit la nature indéfinie, soit la quantité indéfinie. Le groupe s'accorde en genre (► RQ100) :

J'ai rencontré une certaine personne. *Tapasin erään henkilön.* — Elle montrait une certaine irritation. — Un homme d'un certain âge *vanhahko mies* — Elle a un certain charme. *Hänessä on tiettyä viehätystä.* — d'une certaine manière — Il lui faudra un certain temps. *Hän tarvitsee jonkin aikaa.* — un certain nombre de fautes

■ **certain(s)** : au pluriel, *certain(e)s* est un déterminant, qui signifie «*eräitä*», «*joitakin*» ; dans ce cas-là, **on ne peut pas utiliser l'article indéfini** ; *certain(s)* se comporte alors exactement comme *différents* et *divers* (► RQ99) :

Il me faut certains renseignements. *Tarvitsen eräitä tietoja.* — J'ai décelé certaines erreurs. *Löysin eräitä virheitä.* — Certains jours, on n'a pas envie de travailler. *Joskus työnteko ei maistu.*

■ **chaque** équivaut au finnois [*joka(inen)* + NOM] :

Chaque jour, Marc se lève à 6 heures. — Chaque passager reçoit une carte d'embarquement. *Jokainen matkustaja saa maihinnousukortin.* — Cesse de m'interrompre à chaque instant ! *Älä keskeytä koko ajan!*

Chaque peut le plus souvent être remplacé par *tous les*, sauf dans certaines expressions figées comme à *chaque instant, chaque fois, en chaque occasion* (► RQ101) :

Tous les jours, Marc se lève à 6 heures. — Tous les passagers reçoivent une carte d'embarquement. — Tous les ans, je vais en France.

§98 ■ **tout/tous** : le déterminant *tout* s'accorde en genre et en nombre. Formellement, il est identique au pronom indéfini *tout*, mais a un comportement très différent. Il y a également des différences dans la prononciation. (► §416 résumé général sur *tout* déterminant et pronom).

– *tout(e)* + déterminant singulier = «*koko*», «*kokonainen*» (► RQ102) :

J'ai lu tout le livre. — Toute la journée. — Tu as mangé tout le gâteau ? — J'ai tout mon temps. *Minulla ei ole kiire.* — Tout son appartement est peint en blanc. — Il est resté toute une année chez nous.

Pour traduire le pluriel *kokonaiset*, on utilise *entier* postposé :

Hän ostaa kokonaisen laatikon viiniä. → Il achète toute une caisse de vin.

Hän ostaa kokonaisia laatikoita viiniä. → Il achète des caisses entières de vin.

Tout le monde (mot à mot «*koko maailma*») signifie toujours «*kaikki ihmiset*». Si on veut dire «*koko maailma*», il faut utiliser *le monde entier*.

– *tou(te)s* au pluriel signifie «kaikki» et est suivi normalement d'un déterminant défini; il y a quelques exceptions, voir le point suivant (► RQ103):

Tous les jours, toutes les nuits. — Il l'a dit à tous ses amis. — Tu veux quel livre? — Je prends tous les trois. — Lisa a mangé toutes les pommes.

– *tout(e)* sans article signifie «*jokainen*»; on l'utilise à la place de *tou(te)s les* ou *chaque* essentiellement dans la langue écrite ou soutenue, ou dans certaines expressions figées. Cet emploi est relativement limité (► RQ104):

Toute personne qui en fera la demande recevra le livre gratuitement. — Tout produit défectueux sera remplacé. — Tout autre aurait refusé. *Kuka tahansa muu olisi sanonut ei.* — à tout moment, à tout instant — en toute occasion *joka yhteydessä* — en tout cas (variante *en tous cas* ► RQ383 p. 222)

Tableau 14 – Formes du déterminant *tout*

	SINGULIER	PLURIEL
masculin	tout	tous
féminin	toute	toutes

599 ■ **aucun(e)** ne s'utilise que dans les phrases négatives (► §753). Il s'accorde seulement en genre, il a une forme féminine (*aucune*), mais pas de pluriel (► RQ105):

À cause de la grève, aucun autobus n'a circulé. — Il n'y a aucune raison pour ne pas y aller. — Vous n'avez aucune chance de réussir. — Sans aucun doute. *Ilman epäilystäkään* («*aiivan varmasti*», ► RQ106)

■ **nul(le)** peut s'utiliser comme adjectif (*valeur nulle* «*nolla-arvo*», un film *nul* «*mitätön elokuva*»). Comme déterminant, *nul* est synonyme d'*aucun* et ne s'utilise que dans une phrase négative, surtout dans la **langue écrite**. *Nul* s'accorde en genre (toujours au singulier).

Nulle autre personne n'aurait pu faire cela. — Sans nul doute. *Siitä ei ole epäilystäkään.* — Il n'y a nul besoin de s'inscrire à l'avance. *Ei ole mitään tarvetta ilmoittautua etukäteen.*

■ **n'importe quel**: l'élément *n'importe* correspond au finnois ... *tahansa*, ... *hyvänsä*. *N'importe* est invariable, *quel* s'accorde en genre et en nombre (► RQ107):

Tableau 15 – Formes du déterminant *n'importe quel*

	SINGULIER	PLURIEL
masculin	n'importe quel	n'importe quels
féminin	n'importe quelle	n'importe quelles

Exemples: Pour venir, tu peux prendre n'importe quelle ligne de bus. — Avec cette neige, on ne peut pas utiliser n'importe quel fart. *Tällaisella kelillä ei voi käyttää mitä tahansa suksivoidetta.* — Pour une bonne tarte aux pommes, on ne peut pas prendre n'importe quelles pommes. — à n'importe quelle heure

5100 ■ **tel** peut avoir deux natures:

– adjectif, *tel* signifie «de ce genre» (*sellainen*), surtout dans la **langue écrite**:

J'ai retrouvé la maison de mon enfance telle qu'elle était. — dans de telles circonstances *sellaisissa olosuhteissa, näin ollen* — de telle manière *täten, näin ollen* — dans un tel cas *tällaisessa tapauksessa*

Dans la langue courante, l'adjectif *tel* a en général une valeur **emphatique** («si grand», «si grave», etc.);

As-tu déjà entendu un tel mensonge? *Oletko koskaan kuullut moista valhetta?* — Je n'ai jamais vu une telle effronterie. *En ole koskaan nähnyt noin röyhkeää ihmistä.* — Les dégâts étaient tels qu'il a fallu refaire toute la cave. *Vahingot olivat niin vakavia, että kellari oli remontoitava täysin.*

Pour cette raison, si on veut éviter la valeur emphatique, il vaut mieux utiliser **de ce genre** ou **pareil** (postposés). Comparer (► RQ108):

Je n'ai jamais vu une voiture de ce genre/une voiture pareille. *En ole koskaan nähnyt tällaista autoa.* vs. Je n'ai jamais vu une telle voiture. *En ole koskaan nähnyt noin mahtavaa autoa.* (► RQ109)

– *tel* peut dans certains cas être un **déterminant** indéfini. Dans ce cas, il n'a pas d'équivalent exact en finnois:

Tel élève préfère les maths, tel autre la chimie. — Il a dit qu'il viendrait à telle heure. *Hän sanoi saapuvansa silloin ja silloin.* — Nous nous trouvions à telle hauteur. *Olimme sillä ja sillä korkeudella.*

On peut souvent répéter *tel* pour former le déterminant composé *tel et tel*, qu'on traduit le plus souvent en finnois en répétant *se*:

Nous étions à telle et telle hauteur. *Olimme sillä ja sillä korkeudella*
dans tel et tel cas *tietyissä tapauksissa*

Remarques à partir de la page 70.

96 De nombreuses grammaires incluent *quelconque* (en finnois «*jokin*», «*jonkinlainen*») parmi les déterminants indéfinis. En français moderne, *quelconque* n'est plus utilisé qu'en fonction d'adjectif. On retrouve dans la langue écrite son ancien caractère de déterminant, par exemple une expression comme *dans un quelconque cas de figure* «*jossakin muodossa*», mais dans ce cas aussi, il est précédé d'un article et est nettement adjectival. En général, *quelconque* s'utilise comme épithète postposée ou comme attribut dans le sens de «banal»: *un livre quelconque* «*ei erikoinen kirja*», *le film était quelconque* «*elokuva ei ollut kummoineenkaan*».

97 Ne pas abuser de *quelque* singulier! Bien que le sens corresponde exactement à celui du finnois *jokin*, on l'utilise surtout dans la langue soutenue. Dans la langue courante, l'équivalent de *jokin* est **un**. Sous l'influence du finnois, beaucoup de finnophones, qui croient bien faire, mettent *quelque* (singulier) partout, ce qui est ridicule dans la langue courante.

98 Cf. aussi le pronom *quelque chose* «*jokin/jotakin*», les adverbes *quelque part* «*jossakin*», *quelquefois* «*joskus*», *en quelque sorte* «*tavallaan*», dans lesquels *quelque* signifiait au départ «*jokin*».

99 Comme *divers* et *différents* sont des déterminants indéfinis, ils ne peuvent pas être précédés d'un autre déterminant indéfini (► §8). C'est pourquoi on ne peut pas les employer après *de* (forme de l'article indéfini pluriel devant adjectif antéposé):

Antoine a acheté différents / divers disques. [et non : *de différents ou *de divers]. — Le reporter a interviewé différents spécialistes. [et non : *de différents ou *de divers].

Éviter l'erreur fréquente qui consiste à dire *j'ai vu *de différents films* ou *il a parlé avec *de différentes personnes* ou *nous sommes allés dans *de différents pays*, etc. Ainsi cet exemple authentique:

Le caractère d'un manuel scolaire est pédagogique mais en réalité sa naissance est le résultat de *plusieurs différents facteurs. Forme correcte : est le résultat de plusieurs facteurs différents.

En revanche, devant *divers* et *différents*, on peut utiliser des déterminants **définis**:

dans ces différents cas *näissä erilaisissa tapauksissa* — les différentes personnes que j'ai vues *ne eri ihmiset, joita tapasin* — ses diverses connaissances *hänen eri tuttavansa*

Quand il est postposé, *différent* prend sa pleine valeur d'adjectif, qui signifie «pas le même que»:

Il a lu différents livres sur l'environnement. *Hän luki eri kirjoja ympäristöstä.* vs.

Moi j'ai lu des livres différents. *Minä en lukenut samoja kirjoja.*

100 Dans la langue soutenue, *certain* peut aussi être déterminant au singulier:

J'ai rencontré certaine personne qui m'a dit que Mathieu et Alice allaient divorcer. *Tapasin erään henkilön, joka kertoi, että Mathieu ja Alice ovat eroamassa.*

Mais on dit rarement ainsi dans la langue courante.

101 Il y a quand même une (légère) nuance: *chaque* renvoie normalement aux éléments d'une série (explicite ou implicite):

Tous les étés, je vais en France, et chaque année on a un temps misérable! *Käyn Ranskassa joka kesä, ja joka ikinen kerta on kurja sää.* — Quand nous étions à Paris, nous allions au restaurant chaque jour. *Kun olimme Pariisissa, kävimme ravintolassa joka päivä* [chaque jour : *jokainen niistä päivistä kun olimme Pariisissa*]. — Il se levait chaque jour à 6 heures. *Hän nousi joka päivä kuudelta* [chaque jour : *joka päivä hänen elämässään*].

102 Normalement, il n'est pas possible de combiner plusieurs déterminants indéfinis ensemble (► §8), cependant, on peut dire *toute un(e)*, car ici le mot *tout* a gardé son ancienne valeur d'adjectif. Au pluriel, ce n'est pas le cas et le GN **toutes des caisses* est agrammatical. Quant à *toutes les caisses*, ce GN signifierait «*kaikki laatikot*».

103 Quand *tous* est déterminant pluriel, il se prononce [tu] (sans [s]).

104 *Tous* peut aussi s'utiliser sans article au pluriel dans certaines expressions plus ou moins figées:

la vanité de toutes choses *kaiken katoavaisuus* — en tous points *kaikessa*

105 Il existe un pronom indéfini de forme pluriel, *d'aucuns*, utilisé dans la langue soutenue (► §402).

106 Les deux locutions *sans doute* et *sans aucun doute* / *sans nul doute* se ressemblent beaucoup, mais sont de sens très différents. Voir FAQ §777.

107 Ne pas confondre le déterminant *n'importe quel* avec le pronom indéfini *n'importe lequel* et surtout ne pas dire ***n'importe lequel livre* (tout à fait agrammatical).

108 Avec certains noms ou dans certains contextes, *tel* n'a pas de valeur emphatique:

dans un tel cas — dans de telles circonstances — Nouvelles aires protégées: de telles annonces doivent se multiplier! — Avec de telles directives, comment réconcilier les citoyens avec l'Europe? — Nous resterons attentifs à de telles situations.

Dans la langue parlée, on utilise en général *comme ça*, de valeur plus neutre (pas forcément emphatique): *je n'ai jamais vu une voiture comme ça*. Mais *comme ça* est trop familier pour pouvoir être utilisé par exemple dans une lettre officielle (► §311 et §1122).

109 La structure *sellainen ... joka* (► §830) correspond en français à UN ... QUI. Quand *sellainen* a cette valeur cataphorique, il est impossible de le traduire par *tel*:

Etsin sellaista kirjaa, joka sopisi hyvin aloittelijoille: je cherche **un** livre qui convienne bien aux débutants.

Ne pas dire **je cherche un tel livre qui convienne*, qui est agrammatical.

9. Déterminants interrogatifs, exclamatifs, relatifs

1. Déterminants interrogatifs et exclamatifs

§101 Les déterminants interrogatifs et les déterminants exclamatifs ont les mêmes formes :

Tableau 16 – Le déterminant interrogatif et exclamatif *quel*

	SINGULIER	PLURIEL
masculin	quel	quels
féminin	quelle	quelles

Ils s'utilisent devant des noms dans des constructions interrogatives (► §729) ou exclamatives (► §1105) :

Quel jour sommes-nous? *Mikä viikonpäivä tänään on?*—Quelle idée étrange! *Mikä kummallinen ajatus!*—Quelles solutions s'offrent à nous? *Mitkä ovat meidän vaihtoehtomme?*—Quels paysages magnifiques! *Kuinka upeita maisemia!*

► Ne pas confondre les déterminants interrogatifs de la série *quel* avec les *pronoms* interrogatifs, qui comportent toujours un élément *lella-* : *lequel, laquelle, desquels*, etc. (► §726).

2. Déterminants relatifs

§102 Les déterminants relatifs s'utilisent essentiellement dans la langue écrite (style administratif ou juridique). Leurs formes sont identiques à celles des pronoms relatifs, avec lesquels il faut se garder de les confondre. Certaines formes se contractent avec la préposition *à* ou *de* :

Tableau 17 – Le déterminant relatif *lequel*

	SINGULIER	PLURIEL
masculin	lequel	lesquels
féminin	laquelle	lesquelles
à + masculin	auquel	auxquels
à + féminin	à laquelle	auxquelles
de + masculin	duquel	desquels
de + féminin	de laquelle	desquelles

À la différence du pronom relatif, qui est sujet ou complément du verbe de la relative, le déterminant relatif **précède toujours un nom** (ou un groupe [ADJECTIF + NOM]). Les propositions relatives introduites par un déterminant relatif sont toujours des relatives *explicatives* (non spécifiatives) (► §824), qui ajoutent un complément d'information, une sorte de parenthèse (elles sont parfois entre parenthèses) :

Vos informations personnelles pourront être transférées à cette autre entité, dans lequel cas vous serez, au préalable, notifié du transfert. — La cour d'appel a débouté la demanderesse de sa demande, laquelle demanderesse s'est pourvue en cassation. — D'après les directives d'exploitation qui étaient en vigueur à l'époque (lesquelles directives ont été déposées comme pièce au cours de l'audience), les personnes concernées devaient être avisées du changement immédiatement. — À cause de la grève, vous aurez peut-être du retard, auquel cas vous me préviendrez. — Le tribunal a entendu en qualité de témoins MM. Chupin et Janauld, lesquels témoins ont déclaré qu'ils résidaient dans la même commune.

D'une certaine façon, le déterminant relatif *lequel* ressemble à un déterminant démonstratif avec coordination : *lesquelles personnes = et ces personnes* ; *auquel cas = et dans ce cas*. On le trouve ainsi fréquemment en début de phrase. Le groupe nominal introduit par *lequel* a alors un sens équivalent à *ce dernier* :

Il lui aurait suffi de missionner un médecin expert, explique le membre du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) et président de la Commission départementale. Lequel expert aurait pu alors évaluer dans un rapport la question de la dangerosité du demandeur. — Quant aux intermittents, ils gardent le cap, font assaut de vigilance et d'espoir, apaisés sans être endormis par un ministre de la Culture aux petits soins. Lequel ministre doit attendre la fin du Festival avec impatience.

10. Déterminants et adjectifs numéraux

§103 Les mots qu'on regroupe génériquement sous le nom de *noms de nombre* sont le plus souvent en fonction de déterminants faisant partie d'un GN. Dans certains cas, ils peuvent également être employés comme adjectifs ou noms. Il y a deux types de numéraux :

– les **déterminants** numéraux (nommés traditionnellement *adjectifs numéraux cardinaux*, en finnois *kardinaalit, perusluvut*) indiquent une quantité précise :

Nous avons deux voitures, cinq vélos et treize paires de skis.

– les **adjectifs** numéraux (nommés traditionnellement *adjectifs numéraux ordinaux*, en finnois *ordinaalit, järjestysluvut*) indiquent un ordre numérique : *C'est la troisième rue à gauche.*

Tableau 18 – Les déterminants numéraux et les adjectifs numéraux

	CARDINAL	ORDINAL		CARDINAL	ORDINAL
0	<i>zéro</i>	-	41	quarante-et-un(e)	quarante-et-unième
1	un(e)	premier(-ière)	50	cinquante	cinquantième
2	deux	deuxième, second(e)	51	cinquante-et-un(e)	cinquante-et-unième
3	trois	troisième	60	soixante	soixantième
4	quatre	quatrième	61	soixante-et-un(e)	soixante-et-unième
5	cinq	cinquième	70	soixante-dix	soixante-dixième
6	six	sixième	71	soixante-et-onze	soixante-et-onzième
7	sept	septième	72	soixante-douze	soixante-douzième
8	huit	huitième	80	quatre-vingts	quatre-vingtième
9	neuf	neuvième	81	quatre-vingt-un(e)	quatre-vingt-et-unième
10	dix	dixième	90	quatre-vingt-dix	quatre-vingt-dixième
11	onze	onzième	91	quatre-vingt-onze	quatre-vingt-onzième
12	douze	douzième	97	quatre-vingt-dix-sept	quatre-vingt-dix-septième
13	treize	treizième	100	cent	centième
14	quatorze	quatorzième	101	cent-un(e) (RQ110)	cent-unième
15	quinze	quinzième	1000	mille	millième
16	seize	seizième	1001	mille-un(e)	mille-unième
17	dix-sept	dix-septième	1102	mille-cent-deux	mille-cent-deuxième
18	dix-huit	dix-huitième	1800	mille-huit-cent	mille-huit-centième
19	dix-neuf	dix-neuvième	7000	sept-mille	sept-millième
20	vingt	vingtième	10 000	dix-mille	dix-millième
21	vingt-et-un(e)	vingt et unième	13 000	treize-mille	treize-millième
22	vingt-deux	vingt-deuxième	62 000	soixante-deux-mille	soixante-deux-millième
30	trente	trentième	100 000	cent-mille	cent-millième
31	trente-et-un(e)	trente-et-unième	600 000	six-cent-mille	six-cent-millième
32	trente-deux	trente-deuxième	1 000 000	un million (de)	millionième
40	quarante	quarantième	1000000000	un milliard (de)	milliardième

1. Les déterminants numéraux

§104 Dans les nombres composé 21, 31, 41, 51, 61, 71, les chiffres *-un* ou *-onze* sont précédés de *et*, mais pas dans 81 et 91 :

21 vingt-et-un, 31 trente-et-un, 41 quarante-et-un, 51 cinquante-et-un, 61 soixante-et-un, 71 soixante-et-onze. *Mais* : 81 quatre-vingt-un, 91 quatre-vingt-onze.

Dans les autres nombres composés, on n'utilise pas *et* (► RQ111) :

24 vingt-quatre, 52 cinquante-deux, 68 soixante-huit, 73 soixante-treize, 82 quatre-vingt-deux, 99 quatre-vingt-dix-neuf ; 1001 km mille-un kilomètres, 4573 t quatre-mille-cinq-cent-soixante-treize

tonnes, *10 014* dix-mille-quatorze, *100 003 hab.* cent-mille-trois habitants, *999 999 €* neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf-mille-neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf euros

- §105 Dans le français de Suisse et de Belgique, la série *quarante*, *cinquante*, *soixante*, continue de façon presque logique : **septante** (70), *quatre-vingt* (80), **nonante** (90) (► RQ112).

Tableau 19 – Septante, quatre-vingt, nonante

	FRANCE/QUÉBEC	BELGIQUE/SUISSE	EXEMPLE	
60	soixante		65	soixante-cinq
70	soixante-dix	septante	71	soixante-et-onze
				septante-et-un
80	quatre-vingt		84	quatre-vingt-quatre
90	quatre-vingt-dix	nonante	96	quatre-vingt-seize
				nonante-six

2. Accord des déterminants numéraux

- §106 Les déterminants numéraux sont invariables sauf :

– **un/une** qui s'accorde en genre :

1001 puntaa mille-une livres, *101 henkilöö* cent-une personnes

– **vingt** et **cent**, qui prennent un *s* quand ils sont multipliés (*quatre-vingts*, *deux-cents*, *trois-cents*, etc.) et ne sont pas suivis d'un autre nombre cardinal :

80 henkilöö quatre-vingts personnes vs. *90 €* quatre-vingt-dix euros — *200 Sveitsin frangia* deux-cents francs suisses vs. *225 m* deux-cent-vingt-cinq mètres

3. Millions et milliards

- §107 À partir du *million* (*milliard*, *trillion*, etc.), les noms de nombre s'accordent en nombre et ont un comportement variable :

– s'ils sont suivis d'un autre nombre cardinal, ils se comportent comme un cardinal ordinaire (on n'ajoute pas la préposition *de*) :

3 500 000 asukasta trois millions cinq-cent-mille habitants ; *1 000 005 t* un million cinq tonnes ; *2 200 000 €* deux millions deux-cent-mille euros

– s'ils sont immédiatement suivis d'un groupe nominal, on y ajoute la préposition *de* et ils forment des déterminants complexes (comme *beaucoup de*, *peu de*, etc. (► §86)) :

148 000 000 km « cent-quarante-huit millions de kilomètres » — *2 000 000 km²* « deux millions de kilomètres carrés » — *13 000 000 €* « treize millions d'euros » — *5 000 000 000 années* « cinq milliards d'années » — *13,5 MM€* « treize virgule cinq millions d'euros » — *0,5 Mt* « zéro virgule cinq millions de tonnes »

– quand *million* est le dernier élément d'un chiffre plus grand (après *milliard*), on n'utilise pas *de* :

à 1 500 000 000 AL « à un milliard cinq-cent millions années-lumière » — Le nouveau pont coûtera un milliard deux-cent millions euros.

4. Nombres approximatifs

- §108 On peut former des nombres approximatifs en utilisant le suffixe *-aine*. Ceci concerne seulement certains numéraux (► RQ113). Ces nombres approximatifs sont des noms. Combinés avec la préposition *de*, ils peuvent former des déterminants de quantité :

8	une huitaine	dans une huitaine de jours <i>noin viikon kuluttua</i>
10	une dizaine	une dizaine de personnes <i>kymmenkunta ihmisiä</i>
12	une douzaine	une douzaine d'œufs <i>tusina kananmunia</i>
15	une quinzaine	dans une quinzaine de jours <i>kahden viikon kuluttua</i> (► RQ114)
20	une vingtaine	une vingtaine de skieurs <i>parikymmentä laskettelijaa</i>
30	une trentaine	une trentaine d'élèves <i>noin kolmekymmentä oppilasta</i>
40	une quarantaine	Il a une quarantaine d'années. <i>Hän on nelikymppinen.</i>
50	une cinquantaine	une cinquantaine de réponses <i>puolisen sataa vastausta</i>
60	une soixantaine	une soixantaine de clients <i>kuutisenkymmentä asiakasta</i>
100	une centaine	plusieurs centaines de visiteurs <i>monta sataa vierasta</i> (► RQ115)
1000	un millier	des milliers et des milliers de fans <i>tuhannet ja tuhannet fanit</i> des centaines de milliers d'euros <i>satoja tuhansia euroa</i>

Trentaine, quarantaine, cinquantaine, soixantaine peuvent servir à indiquer l'âge :

Quel âge a-t-il ? — La trentaine. *Kuinka vanha hän on? – Kolmekymmentä ja risat.* — Elle a la soixantaine. *Hän on kuusissakymmenissä.* — la crise de la quarantaine *keski-ään kriisi* — Une fois arrivé la cinquantaine, on pense de plus en plus à la retraite. — Notre voisin est très sportif, on ne dirait pas qu'il approche de la soixantaine.

5. Prononciation

§109 La bonne prononciation des nombres est importante pour garantir la grammaticalité des structures à l'oral. Les points difficiles sont essentiellement la prononciation de la consonne finale : dans certains chiffres, la consonne finale se prononce ou non, selon le cas. Dans les chiffres terminés en *s* ou *x*, on fait la liaison (en *s* sonore) comme on la fait en général dans ce cas : *deux œufs, trois amis, quatre-vingts ans, deux-cents animaux.*

■ dans **cing, six, huit, dix**, on ne prononce pas la consonne finale quand le numéral est suivi d'une autre consonne :

Tableau 20 – Prononciation de *cing, six, huit, dix*

	SEUL		DEVANT VOYELLE		DEVANT CONSONNE	
cing	[sɛ̃k]	j'en veux cing	[sɛ̃k]	cing euros	[sɛ̃]	cing personnes
six	[sis]	il en faut six	[siz]	six œufs	[si]	six cents
huit	[ɥit]	il en a huit	[ɥit]	huit heures	[ɥi]	huit personnes
dix	[dis]	ils sont dix	[diz]	dix élèves	[di]	dans dix jours

Dans **sept**, on prononce toujours le *t* ; dans **cing**, la tendance actuelle est de prononcer presque systématiquement le [k] ([sɛ̃k]) par exemple *cing personnes, cing portions*, souvent pour des raisons de clarté ; mais la prononciation sans [z] devant consonne reste la norme.

■ **huit et onze** : il n'y a pas de liaison en [z] ni d'élision devant ces mots :

dans huit ans [däyitā] (et non *[däzyitā]) — tous les onze joueurs [tulešz] (et non *[tulezšz]) *kaikki yksitoista pelaajaa* — à partir de onze heures *klo 11:sta lähtien* (► RQ116) — Le onze tricolore *Ranskan jalkapallon maajoukkue*

Le onze tricolore *Ranskan jalkapallomaajoukkue*

■ **neuf** : l' *f* final se prononce [v] devant **ans** et **heures** (ailleurs [f]) :

Antoine a eu neuf ans [nœvā]. — Le voyage dure dix-neuf heures [diznœvœr]. — Nous rentrons à neuf heures et demie [nœvœvedmi].

■ **dix-huit, dix-neuf**, l'*x* se prononce [z] :

En France on passe généralement le bac à dix-huit ans [dizyitā], en Finlande à dix-neuf [diznœf]. *Ranskassa kirjoitetaan ylioppilaaksi yleensä 18-vuotiaana, Suomessa 19-vuotiaana.*

■ **vingt** : le *t* n'est pas prononcé en finale absolue ou devant consonne, mais il se prononce devant voyelle (► RQ117) :

Ils sont vingt. [vɛ̃] *Heitä on 20. vintg* [vɛ̃] francs suisses — à vingt [vɛ̃tā] ans — 20 € [vɛ̃tøro] — vingt-et-un [vɛ̃teɛ̃]

■ **cent** : le *t* se prononce devant voyelle, sauf devant *un* et *onze* :

La doyenne des Français est morte à cent vingt ans [sävɛ̃tā]. — Mon voisin a presque cent ans [sātā].

Les cent-un [sāɛ̃] dalmatiens. — Le joueur a déjà cent-onze [sāšz] buts à son actif.

6. Siècles

§110 Dans les dates de 1100 à 1800, on utilise d'habitude des multiples de *cent* (par exemple *onze-cent* au lieu de *mille-cent*, ► RQ118) ; dans les dates de 1900 à 1999, on dit plus fréquemment *mille-neuf-cent*, mais ce n'est pas une règle absolue, et cela dépend des habitudes personnelles :

1525 « quinze-cent-vingt-cinq » — 1956 « mille-neuf-cent-cinquante-six » — 1681 « seize-cent-quatre-vingt-un » — 1996 « mille-neuf-cent-quatre-vingt-seize » — 1870 « dix-huit-cent-soixante-dix »

On peut toujours lire toutes les dates « arithmétiquement » (sans utiliser les multiples de *cent*), par exemple 1525 *mille-cinq-cent-vingt-cinq*. La prononciation de certaines dates de l'histoire de France est cependant plus ou moins figée, comme celle de la bataille de Marignan en 1515, prononcé pratiquement toujours *quinze-cent-quinze*.

7. Emploi des déterminants numéraux cardinaux

Les nombres cardinaux sont en général en fonction de déterminant de quantité, lesquels se comportent comme les autres déterminants de quantité. Ils peuvent être précédés par des déterminants définis : *les deux portes (molemmat ovet)*, *ces trois amis (ne kolme ystävää)*, etc.

- §111 ■ On peut utiliser les numéraux cardinaux comme noms, généralement (mais pas toujours) précédés d'un déterminant (► RQ119) :

Ils sont venus tous les trois. — De nombreuses personnes s'étaient inscrites, mais trois seulement sont venues. — Nous devons faire notre excursion de fin d'année avec 21 élèves, mais quatre d'entre eux se sont désistés. — Est-il français ou finlandais? — Les deux. (► RQ120)

- §112 ■ Quand une expression de quantité est en fonction d'**attribut** du sujet, elle doit être obligatoirement précédée de la **préposition de** (► RQ121) ; on peut intercaler des adverbes entre la préposition et l'expression de quantité :

La durée du film est de 2 h 17 min.
 La hauteur de la tour Eiffel est de 314 m.
 La puissance de ce moteur est de 125 kW.
 Notre altitude de vol est de 11 500 m.
 La distance de la Terre au Soleil est de 1 unité astronomique.
 Le record de plongée en apnée est de 171 m.
 La proportion d'étudiants reçus est de 23 %.
 La tension de sortie était de 220 V.
 L'âge de la retraite est de 65 ans.
 La durée d'application de cette mesure sera de 180 jours.
 La population de l'Ukraine est de 52 millions d'habitants.
 La valeur de l'euro est de 5,947 anciens marks.
 La différence de poids est de 2,55 g.
 La vitesse de pointe du TGV est de 515 km/h.
 Le nombre d'inscrits devrait être de plus de mille. (► RQ122)
 Le bilan de la catastrophe est de plus de 20 000 victimes.
 Le nombre total des emplois perdus est de plus de deux millions.
 Le montant de la facture est d'exactly 1000 euros.
 Le cours du dollar est d'environ 1,35 euros.
 La production de ce chanteur est d'à peu près 200 titres.

- §113 ■ **Opérations arithmétiques** : les déterminants numéraux s'utilisent couramment dans la langue de tous les jours dans les opérations mathématiques. Une bonne prononciation est nécessaire pour garantir la grammaticalité. La consonne finale de 5, 6, 8 et 10 se prononce devant *plus* «*yynnä*», *moins* «*miinus*» et *divisé par* «*jaettu*», mais ne se prononce pas devant *fois* «*kertaa*» ; la consonne finale se prononce toujours, dans toutes les opérations mathématiques, quand ces chiffres sont des éléments d'un autre chiffre (35, 36, 38, 70, etc.) :

addition : $10 + 8 = 18$

dix plus huit [displɥsɥit] égalent dix-huit *ou bien* :

dix et huit, dix-huit *ou bien* :

dix plus huit font dix-huit *ou bien* :

dix plus huit, dix-huit

soustraction : $6 - 2 = 4$

six moins deux [sismwēdø] égalent quatre *ou bien* :

six moins deux, quatre *ou bien* :

six moins deux font quatre

multiplication : $6 \times 8 = 48$

six fois huit [sifwaɥit] égalent quarante-huit *ou bien* :

six fois huit quarante-huit

division : $56 : 4 = 14$

cinquante-six [sis] divisé par quatre égalent quatorze *ou bien* :

cinquante-six divisé par quatre, quatorze

autres expressions mathématiques :

13,25 treize virgule vingt-cinq

2^{64} deux puissance soixante-quatre

$\sqrt{9}$ racine carrée de neuf

17^2 dix-sept au carré

-273,15 moins deux-cent-soixante-treize virgule quinze

$+10^\circ$ plus dix degrés [plysɥidægøre], plus dix [plysɥis] (► RQ123)

8. Les adjectifs numéraux ordinaux

§114 Pour former l'adjectif numéral ordinal, on ajoute au numéral cardinal le suffixe **-ième** (► RQ124). Si le mot se termine par *-e*, cet *e* est supprimé (► Tableau 18 ci-dessus) :

deux → deuxième, trente-et-un → trente-et-unième [trätəynjəm], cent-trois → cent-troisième, dix-sept → dix-septième, cent → centième, six-mille → six-millième

– comme en finnois, l'ordinal de *un* est irrégulier : **premier**, **première**. Mais, contrairement au finnois, on n'utilise cette forme que pour le nombre 1. Les ordinaux des autres nombres se forment avec **unième** :

kahdeskymmenesensimmäinen vingt-et-unième, *kahdeksaskymmenesensimmäinen* quatre-vingt-unième, *sadasensimmäinen* cent-unième,

– pour le cardinal de *deux* il y a deux formes possibles : **deuxième** ou **second** (prononcé [səgõ] avec [g]), voir le détail RQ125. Dans les nombres composés, on utilise uniquement *deuxième* : *vingt-deuxième*, *cinquante-deuxième* :

la seconde moitié — la seconde manche *toinen erä* — son second mari — la seconde édition — Le Second Empire *toinen keisarikunta* (Napoléon III, 1851-1871) — en secondes noces *toisessa avioliitossa* — la classe de seconde, la seconde *lukion 1. luokka* (► RQ126)

– l'ordinal de *neuf* est **neuvième** : *dix-neuvième*, *quarante-neuvième*, etc.

9. Emploi des adjectifs numéraux ordinaux

§115 Les adjectifs numéraux ordinaux s'emploient de la même manière qu'en finnois. Différences principales :

– **dates et noms de souverains** : on utilise le cardinal (en finnois l'ordinal) :

28. maaliskuuta le vingt-huit mars — *Henrik IV* Henri IV (« quatre ») — *Ludvig XIV* Louis XIV (« quatorze ») ;

sauf avec 1^{er} :

1. heinäkuuta : le 1^{er} (« premier ») juillet — *Frans I* François 1^{er} (« premier ») — *Elisabeth I* Elisabeth 1^e (« première ») (► RQ127)

– **joka toinen, joka kolmas...** il existe différentes possibilités :

joka toinen un sur deux — *joka kymmenes* un sur dix — *joka kolmas oppilas* un élève sur trois — *Joka viides nuori on työtön*. Un jeune sur cinq est au chômage.

– dans une répétition, une **série**, on utilise *tous les* (► §416f et RQ384) :

Il faudra s'arrêter tous les dix kilomètres. *Meidän täytyy pysähtyä kymmenen kilometrin välein*. — En Finlande, les élections présidentielles ont lieu tous les six ans, les législatives tous les quatre ans.

– les **fractions** (*murtoluvut*), utilisées en mathématiques et aussi dans la vie courante, sont formées d'un numéral cardinal pour le numérateur (*osoittaja*) et d'un numéral ordinal pour le dénominateur (*nimittäjä*) :

un cinquième *yksi viidesosa / viidennes* — deux dixièmes de millimètre *kaksi millimetrin kymmenesosa / kymmenystä* — cinq septièmes *viisi seitsemäsosaa* ; quinze centièmes de seconde *viisitoista sekunnin sadasosa* — un deux-cent-cinquante-cinquième de seconde *sekunnin kahdessadasviideskymmenes osa* — La fission se produit en quelques milliardièmes de seconde. *Fissio tapahtuu muutamassa sekunnin miljardisosassa*.

– les trois premiers chiffres de fraction s'expriment différemment :

$\frac{1}{2}$ un demi — $\frac{3}{2}$ trois demis — $\frac{1}{3}$ un tiers — $\frac{2}{3}$ deux tiers — $\frac{1}{4}$ un quart — $\frac{3}{4}$ trois quarts — une demi-journée *1/2 päivää* — un quart de seconde *1/4 sekuntia* — un tiers du salaire *1/3 palkasta* (► RQ128)

– l'adjectif ordinal peut avoir les mêmes fonctions (attribut, épithète) qu'un adjectif qualificatif. Il peut aussi s'utiliser en fonction de nom :

Tu es troisième sur la liste d'attente. *Olet kolmantena jonotuslistalla*. — C'est la trentième fois que je vais en France ! — Le troisième à gauche sur la photo est mon grand-père. — Le premier étage en France correspond au deuxième en Finlande. (► RQ129)

Remarques à partir de la page 74.

110 Conformément aux recommandations orthographiques de 1990, les numéraux composés sont unis par des traits d'union : *vingt-et-un-mille-trois-cent-deux*, etc. Cependant, *million* et *milliard*, qui sont des noms comme *millier*, ne sont ni précédés ni suivis d'un trait d'union : *deux millions trois-cent-mille*, etc.

111 Sauf dans le titre *Les 1001 nuits* : « les Mille et une nuits ».

112 Le système de numération français est un mélange des systèmes latin et celte, qui est à l'origine des fameuses formes avec *dix* ou *vingt* à partir de 70 :

60	soixante	
70	soixante-dix	(60 + 10)
71	soixante-et-onze	(60 + 11)
80	quatre-vingt	(4 × 20)
87	quatre-vingt-sept	(4 × 20 + 7)
90	quatre-vingt-dix	(4 × 20 + 10)
94	quatre-vingt-quatorze	(4 × 20 + 14)

En Suisse, on utilisait parfois encore *huitante* (80), mais aujourd'hui, on utilise seulement *quatre-vingt*. Ce système est une survivance de la numération celtique qui repose sur une base vicésimale (*20-kantainen*, on dit aussi *vigésimal*) : on comptait 10, 20, 20-10, 2-20, 2-20-10, 3-20, 3-20-10, 4-20, 4-20-10. Le français moderne a conservé les deux derniers chiffres (4-20 et 4-20-10). La forme *soixante-dix* (60-10) représente un mélange du système vicésimal celtique et décimal latin. En breton, langue celtique qui a conservé plus de traces de ce système, 40 se dit « deux-vingt » (*daou-ugent*), 60 se dit « trois-vingt » (*tri-ugent*), 80 se dit « quatre-vingt » (*pewar-ugent*), 65 se dit *pemp ha tri-ugent* « cinq et trois-vingt », 94 se dit « quatorze et quatre-vingt » (*pewarzeg ha pewar-ugent*), pratiquement identique au français *quatre-vingt-quatorze*. Le basque, qui a beaucoup emprunté au celtique à une époque très ancienne, est curieusement la seule langue dans laquelle le système fonctionne rigoureusement (en breton, 30 est *trigont*, emprunté au latin *triginta*, alors qu'en basque l'équivalent *hogeita hamar* signifie exactement « vingt-dix »). Il reste d'autres traces de ce système en français, par exemple dans le nom de *L'hôpital des Quinze-vingts* fondé au départ pour abriter trois-cents aveugles. Encore au XVIII^e siècle, par exemple chez Voltaire, on utilise couramment le nombre *six-vingt* (120).

113 Il existe d'autres noms en *-aine* dérivés de noms de nombres, mais ils se sont spécialisés dans des emplois particuliers : *sizaine* (ou *sixaine*, fi. *pentue* dans le scoutisme) *semaine* (de *sept*), *neuvaine* (*yhdeksänpäiväinen hartaudentharjoitus*), *onzaine* (*yksitoistahaarainen kynttelikkö*).

114 *Viikon kuluttua* se dit couramment dans *huit jours*, *kahden viikon kuluttua* se dit couramment dans *quinze jours*.

115 Dans les nombres, *monta* se traduit par *plusieurs* (pas par **beaucoup*) : *monta kymmentä* plusieurs dizaines, *monta sataa* plusieurs centaines, *monta tuhatta* plusieurs milliers.

116 L'usage est un peu flottant avec *onze* : on peut entendre aussi à partir d'*onze heures*

117 Dans les chiffres 21 à 29, le *t* se prononce, bien que dans ce cas il soit devant consonne, mais il est réalisé sous forme de [ŋ] (par nasalisation du *t*, assimilation du mode articulatoire) :

vingt-deux [vɛ̃ndø] — vingt-trois [vɛ̃nrwa] — vingt-quatre [vɛ̃nkatr] — vingt-cinq [vɛ̃nsɛk] etc.

118 C'est aussi le cas avec les dates avant notre ère : *1350 av. J.-C.* « treize-cent-cinquante avant Jésus-Christ ».

119 Pour remplacer le groupe [DÉTERMINANT NUMÉRAL + NOM] en fonction de COD, il faut utiliser le pronom *en* ; le numéral seul ne suffit pas :

Montako veljeä sinulla on ? — Minulla on yksi. *Tu as combien de frères ? — J'en ai un.* — Tilasin kymmenen kirjaa, mutta sain vain yhdeksän. *J'avais commandé dix livres, mais je n'en ai eu que neuf.* — Montako lippua haluatte ? — Ottaisin neljä. *Combien voulez-vous de billets ? — Il m'en faut quatre.* — Onko sinulla paljon postimerkkejä ? — Minulla on tuhansia. *Est-ce que tu as beaucoup de timbres ? — J'en ai des milliers.*

Il faut s'efforcer de prendre l'habitude d'utiliser *en* dans ce cas. L'oubli de *en* est une erreur courante, qu'un francophone remarque aussitôt (► §219).

120 *Meitä on kuusi* se dit : Nous sommes six (langue parlée : *on est six*). — *Heitä oli viisi sataa*. Ils étaient cinq-cents. — *Niitä on yli tuhat*. Il y en a plus de mille.

121 L'oubli de *de* dans ce cas est une erreur courante chez les finnophones !

122 Devant un nombre, on utilise en général le comparatif *plus de* au lieu de *plus que*. Le comparatif *plus de* indique une quantité approximative : *il y en avait plus de mille* « niitä oli runsaat tuhat ». *Plus que* devant un nombre marque une véritable comparaison : la phrase *il y en avait plus que mille* signifie plutôt « niitä oli enemmän kuin tuhat ». Noter cependant qu'en finnois *niitä oli yli tuhat* peut avoir les deux valeurs (*plus que mille / plus de mille*). Remarquer aussi que dans *plus que* l's final de *plus* se prononce [plyskə], alors que dans *plus de* il n'est pas prononcé [plydə].

123 S'il n'est pas suivi d'un nom, l's final se prononce : *On 10° pakkasta* « il fait moins dix [dis] ».

124 Dans la langue parlée, on forme même l'interrogatif *combientième* (finnois *monesko*), ► FAQ §749.

125 *Second* signifie à l'origine «suivant». La forme *second* s'utilise normalement pour désigner le deuxième d'un groupe de deux (un premier et un second). Cette règle sans cesse mise en avant par les puristes est contredite par de nombreux cas :

le second set *toinen erä* [au tennis, s'utilise pourtant même s'il y a eu 3, 4 ou 5 sets durant la partie] — rouler en seconde *ajaa kakkosvaihteella* [et pourtant dans une voiture, il y a en général 5 ou 6 vitesses] — le second étage, [*toinen kerros*, même dans les immeubles où il y a par exemple dix étages] — le second volet de cette réforme [même si la réforme compte trois ou quatre volets; ici *second* est proche de son sens originel de «suivant»] — une équation du second degré [*toisen asteen yhtälö*; pourtant, il y a des équations du 3^e degré, du 4^e etc.] — Notre champion national est arrivé second. [alors qu'après lui il y avait des dizaines d'autres concurrents] etc.

En fait, en français moderne, *second* s'utilise essentiellement dans la langue écrite ou bien dans des groupes (exemples ci-dessus) qui sont plus ou moins figés et où *second* et le nom forment un ensemble pratiquement lexicalisé.

126 En France, on compte les classes à l'envers : dans le secondaire (*peruskoulun yläluokat* et *lukio*), il y a sept classes (*sixième, cinquième, quatrième, troisième, seconde, première, terminale*). Ainsi en français *lukion 1.* = la seconde et *lukion 2.* = la première.

127 Comment abrégier les ordinaux : on ajoute après le chiffre la lettre *e* en exposant (*1^e, 10^{2e}*), dans tous les cas sauf 1^{er}, où on ajoute *-er*. On trouve fréquemment aussi une abréviation plus longue en *-ème* (3^{ème}), mais les normes de composition typographique françaises préconisent normalement l'utilisation d'un simple *e*. L'usage est assez flottant, utiliser un simple *e* au lieu de *-ème* a de toute façon l'avantage de la brièveté.

Premier, première : 1^{er}, 1^e — troisième : 3^e — dix-huitième : 18^e — trente-troisième : 33^e — *1600-luvulla* au XVII^e siècle — *2000-luvulla* au XXI^e siècle

128 Dans les calculs mathématiques, on lit cependant de la façon suivante :

$\frac{1}{2}$ «un sur deux» $\frac{3}{4}$ «trois sur quatre» $\frac{4}{5}$ «quatre sur cinq» $\frac{13}{9}$ «treize sur neuf»

De même, en musique on dit $\frac{3}{4}$ «trois sur quatre», $\frac{6}{8}$ «six sur huit».

129 Dans les résultats sportifs, on n'utilise pas l'article (l'ordinal est alors adjectif attribut du sujet) : C'est une Finlandaise qui est arrivée première. — Le premier Français a terminé treizième.

11. Le nom

Le nom est l'élément central du groupe nominal. Comme dans la grammaire finnoise, on distingue deux types de noms : noms communs (*yleisnimet*) et noms propres (*erisnimet*). Les noms peuvent avoir un genre (masculin ou féminin) et s'accordent le plus souvent en nombre. Les noms sont en général précédés d'un déterminant, sauf les noms propres, qui sont généralement sans article ou sans aucun déterminant (► RQ130).

1. Formation du pluriel

1.1. Noms communs simples

§116 – pluriel en **s**. La marque du pluriel est le plus souvent **s**. À l'oral, cette marque ne s'entend pas (sauf cas de liaison) :

un chien → des chiens, un nymphéa → des nymphéas, une orange → des oranges, un bruit → des bruits

– noms en **-eau**, **-au**, **-eu** : pluriel en **-x** :

château → châteaux, eau → eaux, cheveu → cheveux, milieu → milieux, tuyau → tuyaux ;
seulement deux **exceptions** : un pneu → des pneus, un bleu → des bleus

– noms en **-ou** : pluriel en **-x** :

bijou → bijoux, caillou → cailloux, chou → choux, genou → genoux, hibou → hiboux, joujou → joujoux,
pou → poux (► RQ131)

Les autres mots en **-ou** prennent un **s** au pluriel :

des fous, des clous, les cous, les matous, etc.

– noms en **-al** : la majorité de ces mots ont un pluriel en **-aux**.

canal → canaux, hôpital → hôpitaux, journal → journaux, animal → animaux, métal → métaux

Exceptions :

bal → bals, cérémonial → cérémonials, festival → festivals, carnaval → carnaval, récital → récitals, régal
→ régals. *Idéal* a un pluriel en *idéaux* ou (moins fréquent) *idéals*.

– noms en **-ail** : une dizaine de mots ont un pluriel en **-aux**.

bail → baux, corail → coraux, émail → émaux, soupirail → soupiriaux, travail → travaux, ventail (ou *vantail* orthographe classique) → vantaux (vantaux), vitrail → vitraux

Les autres mots en **-ail** ont un pluriel régulier en **s** : *éventails*, *chandails*, *détails*, *rails*, *attirails*, etc.

– noms **invariables** : les noms terminés par **-s**, **-x**, **-z** ne prennent pas de marque de pluriel :

le fils → les fils, le prix → les prix, le bois → les bois, un gaz → des gaz, le vieux → les vieux, le nez → les nez

– certains mots ont une forme de pluriel nettement différente de celle du singulier :

un œil → des yeux, un ciel → des cieux, l'ail *valkosipuli* → des aulx (noter le *l*) ou des ails (► RQ132)

– les termes d'adresse ont également un pluriel irrégulier :

monsieur [møsjø] → messieurs [mesjø], madame → mesdames [medam], mademoiselle → mesdemoiselles [medmwazël]

– certains mots ont une prononciation différente au pluriel *œuf*, *bœuf*, *os* (► RQ133).

1.2. Noms communs composés

§117 ■ noms composés (► RQ134) de **noms** et/ou d'**adjectifs** : les deux éléments prennent généralement la marque du pluriel quand ils sont considérés comme équivalant l'un à l'autre ou quand l'adjectif est épithète :

[NOM + NOM] une porte-fenêtre (► RQ135) → des portes-fenêtres, une voiture-école → des voitures-écoles, [ADJECTIF + NOM] une grand-mère → des grands-mères, [NOM + ADJECTIF] une aide-soignante → des aides-soignantes, un château-fort → des châteaux-forts, [ADJECTIF + ADJECTIF] un sourd-muet → des sourds-muets

Si le deuxième élément indique par exemple une relation prépositionnelle, il reste invariable : *timbre-poste* signifie « timbre de/pour la poste », *poste* reste invariable au pluriel *timbres-poste*, comme *assurance-vie* (« assurance sur la vie »), au pluriel *des assurances-vie*.

■ [VERBE + NOM]. Les recommandations orthographiques (► RQ136) ont considérablement simplifié la situation : le verbe reste toujours invariable, le nom est au singulier si le nom composé est au singulier, et il prend la marque du pluriel uniquement si le nom composé est au pluriel :

un porte-bagage → des porte-bagages, un lance-pierre *ritsa* → des lance-pierres, un chauffe-eau → des chauffe-eaux, un casse-cou → des casse-cous, un porte-parole → des porte-paroles, un porte-bonheur →

des porte-bonheurs, un presse-citron → des presse-citrons, un porte-avion → des porte-avions, etc. (► RQ137).

■ [PRÉPOSITION/PRÉFIXE + NOM]: la préposition est invariable, le nom prend un *s* seulement au pluriel.

auto-immunité → auto-immunités, avant-guerre → avant-guerres, arrière-garde → arrière-gardes, mais *avant-centre* (*keskushyökkääjä*) → *avants-centres*, car *avant* (*hyökkääjä*) est ici un nom.

■ les noms composés de **deux verbes** restent invariables : *des laissez-passer*.

1.3. Noms propres et mots d'emprunt

■ Les noms propres ne prennent pas de marque de pluriel :

les Martin — les Bach *Bachin säveltäjäsuku* — les deux Corée — les deux Allemagne

■ mots d'emprunt : de nombreux mots ont deux pluriels, un « pluriel savant » qui reprend le pluriel de la langue d'origine, l'autre un pluriel en *s* conforme à la règle normale du français. Certains mots avaient donc des formes étrangères ou deux formes différentes :

un lied → des lieder *ou* des lieds, un scotch → des scotches, un gentleman → des gentlemen, un match → des matchs *ou* des matches, un box → des boxes, un maximum → des maximums *ou* des maxima, un tempo *tempo* → des tempi *ou* des tempos, un codex → des codices *ou* des codex

La nouvelle orthographe a simplifié la situation : « les mots empruntés à d'autres langues, dont le latin, suivent la règle générale du singulier et du pluriel des mots français » :

des lieds, des scotchs, des gentlemen, des matchs, des box, des maximums, des tempos, des codex.

La règle vaut aussi pour des noms qui étaient des pluriels dans la langue d'origine : *un errata*, *des erratas*, etc.

2. Le genre du nom commun

Les noms peuvent avoir deux genres, masculin ou féminin (► RQ138). Le genre des noms ne correspond que rarement au genre biologique (c'est par exemple le cas avec les animés). Le plus souvent, le genre est arbitraire, on trouve ainsi même des féminins pour désigner un animé masculin (*sentinelle*) ou l'inverse (► RQ139).

2.1. Genre des noms à référent animé

§118 Quand le nom désigne un animé, le genre est déterminé biologiquement par le référent du nom en question. Il y a plusieurs possibilités :

a. termes **opposés** : le masculin et le féminin ont chacun une forme propre :

une fille / un garçon, une femme / un homme, une tante / un oncle, une poule / un coq, une hase / un lièvre, une biche / un cerf (► RQ140)

Certaines oppositions reposent sur un radical commun. Le nombre de ces paires de formes nettement différenciées est assez limité :

roi / reine, copain / copine, fils / fille, serviteur / servante, neveu / nièce, compagnon / compagne

b. formes **épiciènes** : on désigne par le terme d'*épiciène*

1. des noms n'ayant qu'un genre, quel que soit le sexe de la personne ou de l'animal qu'il désigne.

Le terme peut selon les cas renvoyer à un référent soit masculin soit féminin :

un individu, une personne, une victime, un témoin, une sentinelle, une vigie, une vedette, un dauphin, un brochet, une baleine, une souris, un lapin

S'il faut préciser le genre, on ajoute l'adjectif *masculin/mâle* ou *féminin/femelle* :

une vedette masculine *miestähti*, la femelle du dauphin *naarasdelfiini*, un serpent femelle *naaraspuolinen käärme*, une baleine mâle *valaan uros*, le mâle de la souris / une souris mâle *hiiren koiras*

2. des noms ayant une forme unique mais variant en genre selon le sexe désigné par le déterminant :

un/une collègue, un/une camarade, un/une journaliste, un/une enfant (► RQ141), un/une élève, un/une dentiste, un/une secrétaire, un/une juge, un/une ministre, un/une médecin, un/une chef etc.

c. **suffixe** féminin : les noms qui sont originellement des adjectifs, les noms d'agent et les noms de profession forment le féminin avec des terminaisons spécifiques de féminin ; les terminaisons peuvent varier, selon des règles relativement régulières :

– ajout d'un e :

-i, -é, -u un ami → une amie, un accusé → une accusée, un inconnu → une inconnue
 -d un marchand → une marchande, un campagnard → une campagnarde
 -l un Espagnol → une Espagnole, un Mongol → une Mongole
 -t un client → une cliente, un étudiant → une étudiante, un rat → une rate

exception : un chat → une chatte

- an un courtisan → une courtisane, un partisan → une partisane
exception : un paysan → une paysanne
- if un sportif → une sportive
- in un voisin → une voisine, un coquin → une coquine, un cousin → une cousine
- ois un bourgeois → une bourgeoise
- ais un Portugais → une Portugaise
- ajout d'un *e* et modification de l'aperture de la voyelle ([e] final devient [ɛʀ]) :
 - (i)er un passager → une passagère, un boucher → une bouchère, un cuisinier → une cuisinière
- ajout d'un *e* avec redoublement de la consonne :
 - el un criminel → une criminelle, un colonel → une colonelle
 - (i)en -(i)on dénasalisation de la voyelle nasale finale : un pharmacien → une pharmacienne, un chien → une chienne, un lycéen → une lycéenne, un lion → une lionne, un patron → une patronne, un espion → une espionne
- suffixe particulier au féminin : le suffixe *-eur* devient *-euse*, le suffixe d'agent *-teur* devient *-trice* (► RQ142) :
 - eur -euse joueur → joueuse, nageur → nageuse, chanteur (radical *chant-* et suffixe *-eur*) → chanteuse, menteur (radical *ment-* et suffixe *-eur*) → menteuse, danseur → danseuse
 - teur -trice acteur (rad. *ac-* et suffixe *teur*) → actrice, lecteur (radical *lec-* et suffixe *-teur*) → lectrice, collaborateur (radical *collabora-* et suffixe *-teur*) → collaboratrice
 - e -esse prince → princesse, comte → comtesse, hôte → hôtesse, maître → maîtresse, âne → ânesse, tigre → tigresse, Suisse → Suissesse
- modifications du radical diverses :
 - duc → duchesse, dieu → déesse, héros → héroïne, empereur → impératrice, ambassadeur → ambassadrice (► RQ143)

2.2. Genre des noms à référent non animé

§119 Dans le cas des noms désignant des non animés, le genre est arbitraire. La forme finale du nom permet dans certains cas de déduire le genre, mais le plus souvent, la seule solution pour connaître le genre d'un nom est d'apprendre le genre par cœur – ou de consulter un dictionnaire.

a. Suffixes indiquant *presque* toujours un nom **masculin** :

- age : un voyage, le ramassage, le ménage, *en général dérivés verbaux* ;
exceptions : la nage, une page, une image, une plage, une cage, la rage
- al : le métal, le canal
- ard : un retard, un pétard
- au, -eau : un bureau, un noyau, un maquereau, un château
- et : un paquet, un billet
- ent : l'accident, le talent, le parent (*exceptions* : la dent, la gent)
- CONSONNE + in : le coussin, le cristallin (*exception* : la fin)
- ou : un clou, un trou, un cou
- isme : l'impressionnisme, le socialisme
- ment : le mouvement, un complément, le parlement, le classement, le développement
- oir : un abattoir, un lavoir, un rasoir, le soir, un loir,
- ot : un complot, un matelot, le trot

b. Suffixes indiquant *presque* toujours un nom **féminin** :

- ade : une promenade, une salade
- aison : une maison, la salaison, une saison
- ée : la levée, la cuillerée, la maisonnée, la dictée, la veillée, une panacée (*exceptions* ► RQ144)
- ence, -ance : la conséquence, l'importance
- esse : la paresse, la jeunesse
- ette : l'assiette, la raquette
- ie : la psychologie, la furie, une partie
- té : la bonté, l'amitié, une qualité, la rareté
- tion, -sion : une station, une émission
- ude : l'habitude, la quiétude
- ure : la peinture, l'ouverture, la confiture (► RQ145)

2.3. Noms à double genre

§120 ■ Dans le cas de certains noms, le genre ne s'est pas **fixé** de façon définitive. On peut dire ainsi indifféremment *un/une après-midi*, *un/une perce-neige* (*lumikello*), *un/une interview* (*haastattelu* – le féminin est plus fréquent), *un/une sandre* (*kuha*), etc. (► RQ146). Parfois, la langue courante utilise un genre « erroné » : le mot *binocles* (*rillit, pokat*) est donné par les diction-

naires comme masculin, mais utilisé couramment au féminin, probablement par analogie avec le féminin *lunettes* (► RQ147).

■ trois noms ont un genre différent au singulier et au pluriel: *amour*, *délice* et *orgue*. À l'exception d'*orgues*, courant dans l'expression *grandes orgues*, les pluriels féminins *amours* et *délices* sont essentiellement de la langue soutenue (► RQ148).

un amour fort *vahva rakkaus* — des amours anciennes *vanhat rakkaudet*

un vrai délice *tosi herkku* — des délices surannées *vanhanaikaiset ilot*

un orgue ancien *vanhat urut* — des orgues rénovées *restauroidut urut*

2.4. Homonymes

§121 Un certain nombre d'homonymes se distinguent par le genre; le référent du nom est différent au masculin et au féminin. Liste des mots les plus fréquents :

Tableau 21 – Homonymes dont le sens varie d'après le genre

NOM	MASCULIN	FÉMININ
aide	<i>apulainen</i>	<i>apu</i>
barde	<i>bardi</i>	<i>silavan viipale</i>
cartouche	<i>kartussi</i>	<i>patruuna</i>
crêpe	<i>kreppikangas</i>	<i>ohukainen</i>
critique	<i>kriitikko</i>	<i>kritiikki</i>
garde	<i>vartija</i>	<i>vartiosto</i>
greffe	<i>hovioukeuden kanslia</i>	<i>elimen siirto</i>
livre	<i>kirja</i>	<i>punta, puoli kiloa</i>
manche	<i>kahva</i>	<i>hiha</i>
manœuvre	<i>sekatyömies</i>	<i>[sota- yms.] liike</i>
mémoire	<i>muistio</i>	<i>muisti</i>
mode	<i>tapa, muoto</i>	<i>muoti</i>
moule	<i>muotti</i>	<i>sinisimpukka</i>
mousse	<i>laivapoika</i>	<i>vaahto</i>
page	<i>hovipoika</i>	<i>sivu</i>
pendule	<i>heiluri</i>	<i>seinäkello</i>
physique	<i>ulkonäkö</i>	<i>fysiikka</i>
platine	<i>platina</i>	<i>[levy-, kasetti-]soitin</i>
poêle	<i>kamiina</i>	<i>paistinpannu</i>
poste	<i>toimi</i>	<i>posti</i>
solde	<i>saldo</i>	<i>sotilaan palkka</i>
somme	<i>nokoset</i>	<i>summa</i>
tour	<i>kierros</i>	<i>torni</i>
vase	<i>maljakko</i>	<i>pohjamuta</i>
vapeur	<i>höyrylaiva</i>	<i>höyry</i>
voile	<i>huntu, verho</i>	<i>purje</i>

2.5. Mots composés, mois, tournures elliptiques, abréviations

§122 ■ **Mots composés** : si le nom est composé de deux noms, le genre du nom composé est pratiquement toujours celui du premier terme (*osa*) ; si le premier terme est un verbe, le genre du nom est toujours le masculin :

une porte *ovi* + une fenêtre *ikkuna* → **une** porte-fenêtre *ikkunaovi*, **un** camion *kuorma-auto* + une citerne *säiliö* → **un** camion-citerne *säiliöauto* ; **un** tourne-disque, **le** savoir-faire, **un** ouvre-bouteille

– les noms de mois, avec lesquels on n'utilise jamais d'article, sont masculins :

Février a été exceptionnellement doux (► RQ149) — Juillet a été pluvieux.

– tournures elliptiques : les noms comportant des chiffres ou autres tournures elliptiques du même genre prennent le genre du référent :

un 35 tonnes (un camion de 35 tonnes) — un mp3 (un lecteur mp3) — un six-cylindres en V *V-kutonen moottori* (un moteur à six cylindres en V) — une six-cylindres *V-kutonen -auto* (une voiture avec un moteur de six cylindres) — une 300 chevaux *300 hv:n auto* (une voiture de 300 chevaux) — un Athlon 64 (un ordinateur à processeur Athlon 64) — une filtre *suodatinsavuke* (une cigarette à bout filtre, *filtre* est normalement masculin) — un cinq pièces (un appartement de 5 pièces, *pièce* est normalement féminin)

– abréviations, sigles : le genre dépend du nom principal contenu dans l'abréviation :

l'ONU (fém.) < l'Organisation (f.) des Nations Unies *YK* — le TGV < le train à grande vitesse — la SNCF < la Société nationale des chemins de fers français — l'UE (fém.) < l'Union (f.) européenne — une IVG < une interruption volontaire de grossesse *abortti*

Dans les abréviations étrangères, on utilise le genre qu'aurait le mot en français (► RQ150) :

le GATS (*agreement* = *accord*, masculin), **la** CIA (*agency* = *agence*, féminin).

3. Le genre des noms propres

§123 Les dictionnaires unilingues de noms propres indiquent rarement le genre des noms, pourtant cette information serait facile à ajouter. Dans certains cas, les utilisateurs francophones eux-mêmes sont incertains du genre, ce qui oblige parfois, dans des cas difficiles, à recourir à une périphrase.

– pays, régions : en règle générale, les noms terminés par un *e* sont du féminin :

la France, la Hollande, l'Allemagne, la Finlande, la Suède, la Norvège, l'Islande, l'Argentine, l'Inde ; l'Alsace, la Bourgogne, la Vendée, la Saintonge, la Provence, la Champagne, la Saxe *Saksi*, la Fionie *Fynsaari*, la Scanie *Skåne*, l'Ostrobothnie *Pohjanmaa*, la Carélie *Karjala*, etc.

Exceptions : le Belize, le Cambodge, le Mexique et le Zimbabwe (dont l'*e* final se prononce [e]), et l'*ancien nom de pays* Le Zaïre

Tous les autres noms de pays ou de région sont du masculin :

le Danemark, le Portugal, le Canada, le Nigeria, le Botswana, le Cap-Vert, l'Iran, le Népal, le Liban ; le Limousin, le Languedoc, le Pas-de-Calais, le Beaujolais, le Québec, l'Ontario, l'Indiana, le Texas, l'Arizona, le Sahara, le Serengeti, Israël (*s'utilise sans article*)

– le genre des noms désignant des **rivières** et des **montagnes** est variable et ne peut pas se déduire de la forme du mot :

noms de fleuves masculins : le Rhône, le Rhin *Rein*, le Danube *Tonava*, le Nil *Niili*, le Gange *Ganges*, le Missouri, l'Amazone ; noms de fleuves féminins : la Loire, la Seine, la Meuse *Maasjoki*, la Moselle *Mosel*, la Volga, la Tamise *Thames-joki* ; noms de montagnes de genre masculin : le Jura, le Morvan, l'Himalaya, le Caucase *Kaukasus*, l'Etna, le Fuji-Yama, le Sinaï, les Appalaches ; noms de montagnes de genre féminin : les Vosges *Vogeesit*, les Alpes, les Andes *Andit*, les Pyrénées, les Rocheuses *Kalliovuoret*

– les noms de mers sont féminins (**une** mer), les noms d'océans masculins (**un** océan) ; le genre ne pose pas de problème quand le mot *mer* ou *océan* est exprimé : *la mer Rouge*, *l'océan Indien* :

la Méditerranée, le Pacifique, l'Atlantique, la Caspienne, la Baltique

– les noms de lacs sont masculins (un lac) ; en cas d'incertitude, on peut évidemment dire aussi *le lac Ladoga*, *le Lac Léman*, etc. :

le Léman, le Ladoga, le Baïkal, le Balaton, l'Erie, le Päijänne, le Saimaa, le Mälaren, le Malawi.

– les noms d'îles sont en général du féminin. Certains prennent un article, qui indique alors le genre. Les noms d'île au pluriel sont toujours du féminin (► RQ151) :

La Barbade *Barbados*, la Réunion, la Guadeloupe, les Hébrides, les Antilles, les Philippines, les Kerguelen, les Seychelles, les Maldives, les Malouines, etc.

– le nom de certaines villes est précédé d'un article, qui indique le genre : *Le Havre*, *La Baule*, *le Cap* (*Kapkaupunki*), *Le Caire* (*Kairo*). Mais la plupart des noms de ville sont sans article et sont extérieurement sans genre (► RQ152).

– noms de marques commerciales : quand un nom propre est utilisé comme nom commun désignant elliptiquement un objet de telle et telle marque (une Renault = une voiture de marque Renault), le nom prend le genre de l'objet qu'il désigne (► RQ153) :

un [téléphone] portable → un Nokia, un Siemens, un Sagem, un Samsung ; **une** voiture → une Renault, une Fiat, une Volvo, une BMW ; **un** camion → un Renault, un Fiat, un Volvo, un Scania ; **une** moto → une Honda, une Harley-Davidson ; **un** four à micro-ondes → un Philips, un Moulinex ; **un** ordinateur → un Mac, un HP, un Fujitsu-Siemens, etc.

Parfois le genre est flottant :

une/un Brandt (une machine à laver *ou* un lave-linge) — un/une Loewe (un téléviseur *ou* une télévision)

– la même règle s'applique à d'autres noms propres : **œuvres d'art**, **édifices**, etc. :

un Renoir, un Rembrandt (un tableau). — Versailles est très grand (le château de Versailles). — Notre-Dame a été rénovée (la cathédrale Notre-Dame). — Lascaux est fermée au public (la grotte de Lascaux).

– quand on désigne une œuvre d'art, une pièce de musique, un film, etc., par le nom de son auteur, on utilise l'article indéfini massif au **masculin** (il s'agit d'un *neutre*, ► §176) :

du Janequin, du Rossini, du Michelange, du Hugo, du Södergran, du Yourcenar, du Lenôtre, du Truffaut, du Rammstein, etc.

Remarques à partir de la page 81.

130 On n'abordera pas davantage la définition ni l'étude linguistique de la classe du nom. Les similitudes avec les finnois rendent inutiles les longues explications théoriques comme celles nécessaires au sujet de la classe des déterminants. Différence à noter : en finnois, le nom est appelé *substantiivi*. Le terme de *nomini* désigne le nom expansé (c'est-à-dire un GN sans le déterminant).

131 Ces sept mots forment une sorte de comptine (*loru*) qui était un des grands classiques de l'enseignement de l'orthographe aux petits Français : *bijou caillou chou genou hibou joujou pou*.

132 En peinture, on utilise le pluriel *ciels* : *les ciels de Turner*. On a également un pluriel en *s* dans les mots composés : *œils-de-bœuf* ; au singulier, *ail* désigne l'aliment, la matière (*l'ail est bon pour la santé* ; *ajouter de l'ail dans une sauce*) ; le pluriel *auxs* désigne normalement des bulbes d'ail entiers (qui se divisent en *gousses*), mais il est très rarement usité.

133 Le pluriel des mots *œuf* (*muna*) et *bœuf* (*härkä*) est régulier à l'écrit, mais irrégulier dans la prononciation, [œ] devient [ø] fermé et l'*f* s'amuit : *un œuf* [œf] → *des œufs* [dezo], *un bœuf* [bœf] → *des bœufs* [bo]. De même, le mot *os* (*luu*) se prononce différemment au pluriel, l'*o* se ferme et l'*s* s'amuit : *un os* [os] → *des os* [dezo]. On entend parfois aussi la prononciation [dezos].

134 Le pluriel des mots composés est un éternel sujet de perplexité et une certaine anarchie régnait et règne encore dans ce domaine, les dictionnaires de langue n'étant pas toujours d'accord entre eux. Les recommandations orthographiques de 1990 vont dans le sens d'une simplification générale, mais il reste un certain nombre de règles à connaître. On notera que les recommandations de 1990 préconisent d'écrire en un seul mot un certain nombre de mots qui sont traditionnellement reliés par un trait d'union. Les auteurs de dictionnaires de langue (Larousse, Hachette, Robert, etc.) ont déjà simplifié de cette manière un certain nombre de mots — mais ce n'étaient pas les mêmes mots dans les différents dictionnaires ! Le dictionnaire Hachette donne depuis 2003 les orthographes recommandées, à partir de 2010 le Petit Larousse a prévu d'intégrer toutes les orthographes nouvelles, et le Petit Robert devrait suivre en 2011. De toute façon, il n'est pas inutile de vérifier dans un dictionnaire assez récent, qui peut réserver parfois des surprises : certains mots qu'on croit composés ne le sont plus depuis fort longtemps. Les règles présentées ici tiennent compte des recommandations orthographiques de 1990.

135 Quand le mot est composé de deux noms, ils prennent la marque de pluriel *porte-fenêtre* signifie « une porte qui est une fenêtre », au pluriel *portes-fenêtres*. De même, *timbre-quittance* (*leimamerkki*) signifie proprement « un timbre qui vaut quittance » (*kuittina toimiva merkki*), au pluriel *timbres-quittances*. De même, dans la graphie non rectifiée de *choufleur* (*kukkakaali*) : *un chou-fleur* → *des choux-fleurs*.

136 Règle B1 des recommandations orthographiques : « Les noms composés, avec trait d'union, formés à l'origine soit d'une forme verbale et d'un nom, soit d'une préposition et d'un nom, perçus comme des mots simples, prennent la marque du pluriel au second élément, seulement et toujours lorsqu'ils sont au pluriel (ex. : *un essuie-main*, *des essuie-mains*, *un cure-ongle*, *des cure-ongles*, *un garde-meuble*, *des garde-meubles* — qu'il s'agisse de personnes ou de choses —, *un après-midi*, *des après-midis*) ». Cette règle met fin à l'anarchie qui régnait dans ce domaine et clôt le débat sur l'interprétation lexicale du mot composé : on aurait prétendument dû écrire *un sèche-cheveux* avec un *x* au singulier parce qu'avec cet appareil on sèche nécessairement toujours plusieurs cheveux en même temps ; de même, on devrait écrire *un presse-citrons*, parce qu'on ne presse pas qu'un seul citron lors du cycle de vie de cet ustensile. Outre que ces supputations arithmétiques sont sujettes à bien des interprétations, on était loin d'en respecter le principe : on écrivait au singulier *un cure-ongles* avec *s* et, contre toute logique, *un cure-dent* sans *s*. Le principe de simplification adopté par la réforme de 1990 part d'une idée qui semble pourtant évidente mais qui est parfois difficile à comprendre par certains, à savoir que le mot n'est pas une représentation du réel, mais l'expression *phonique* et *graphique*, **arbitraire**, d'un **concept**.

137 Les anciens noms composés qui peuvent s'écrire dorénavant en un seul mot, comme *tirebouchon*, *portemonnaie*, *fairepart*, *choufleur* etc., prennent évidemment la marque du pluriel normale avec *s* final uniquement, ce qui règle définitivement le problème de l'orthographe du pluriel.

138 Il faudrait en fait y ajouter un troisième genre, le neutre (dans par exemple *j'écoute du Beethoven*), mais celui-ci ne se distingue pas formellement du masculin. Le masculin s'utilise également avec une valeur générique qui peut représenter tous les masculins et les féminins pris ensemble : *les électeurs*, *les Français*, *les usagers*, *un seul candidat* (*homme ou femme*). Le masculin véhicule donc trois genres : masculin, masculin+féminin, neutre.

139 Le genre a été fixé par l'histoire de la langue, au cours de laquelle les changements de genre ont été fréquents — ils se produisent même de nos jours (► RQ146).

140 De nombreux noms d'animaux usuels n'ont qu'une seule forme, soit masculine soit féminine, qui désigne l'animal de façon générique (mâle ou femelle). Pour certains animaux, il existe en outre des noms spécialisés pour désigner le mâle ou la femelle :

cochon — verrot *karju* — truie *emakko* ; cheval — étalon *ori* — jument *tamma*.

141 *Enfant* est le plus souvent au masculin du fait de sa valeur générique : *Aino n'est plus un enfant*. On peut dire cependant indifféremment *cette fille est un enfant intelligent* ou *une enfant intelligente*.

142 Il faut savoir identifier le radical, ce qui n'est pas toujours simple, mais cela permet d'expliquer le traitement différent de *acteur* (le radical *ac-* est le radical *ag-* de *agir* assourdi devant le *t* du suffixe

-*teur*, le radical ne comporte donc pas de *t*) et *chanteur* (radical *chant-* avec *t*, le suffixe est *-eur*). Un certain flottement règne parfois dans ce domaine.

143 Voir les règles de féminisation des noms de profession :

<http://atilf.atilf.fr/gsovay/scripts/feminin.exe?REGLE=S>.

144 Il existe un certain nombre de mots d'origine grecque en *-ée* qui sont masculins, notamment *lycée* et *musée* (autres mots : *coryphée*, *caducée*, *gynécée*, *Élysée*).

145 Le suffixe *-eur* correspond souvent à un féminin : *la couleur*, *la fureur*, mais comme le suffixe *-teur* indique le plus souvent un masculin (*auteur*, *lecteur*, *directeur*), il est difficile de donner des règles précises. Comparer : *l'auteur* (m.) / *la hauteur* (f.), *la moiteur* (f.), etc. Si le suffixe ne comporte pas de *t*, le mot en *-eur* est normalement féminin, sauf *le bonheur* et *le malheur*.

146 C'est notamment le cas des mots d'emprunt, dont le genre peut mettre un certain temps à se fixer de manière définitive. Dans certains endroits de Paris, on pouvait encore voir dans les années 1980 des enseignes indiquant *Sauna finlandaise*, aujourd'hui c'est le masculin *un sauna* qui est de règle. Le mot *mosospace* (*tila-auto*) était au départ féminin (< **une** voiture) mais est rapidement devenu du masculin.

147 On a trouvé sur Internet (aout 2009) 1 occurrence de la suite *de nouveaux binocles* contre 1740 de la suite *de nouvelles binocles*. Dans ce cas précis, le non francophone a donc aussi intérêt à utiliser le « mauvais » genre : *tiens, tu as de nouvelles binocles ?* De même *solde* (*saldo*, *loppuerä*), au pluriel *soldes* (*alennusmyynti*), est du masculin (*Soldes géants jättiale*), mais beaucoup croient que c'est un féminin à cause de *solde* « salaire » (*palkka*).

148 Le pluriel *délices* est cependant repris par un pronom ou un déterminant au masculin dans des constructions comme *un des délices* ou *le plus grand des délices* :

Les huitres étaient un de ses plus grands délices.

149 En cas d'incertitude, on peut toujours dire *le mois de février*, *le mois de juillet*, etc.

150 Mais l'usage est parfois hésitant et les incohérences sont nombreuses. De même, quand on utilise tel quel un nom d'une langue qui connaît les distinctions de genre (comme l'allemand), certains locuteurs donnent au mot le genre qu'il aurait en français : *la Alexanderplatz* (*place* est féminin en français) ou *la Hauptbahnhof* (*gare* féminin en français), ce qui revient à attribuer un genre erroné au mot allemand et choque l'oreille du germanophone.

151 Exception : *le Groenland* (**au** *Groenland*). Le masculin est aussi possible avec des noms d'îles n'étant pas terminés en *-e* ou *-a* : *Nauru*, *Kiribati*, *Tuvalu*. Un nom d'île peut aussi être du masculin s'il désigne un État :

Cuba a été très touché par l'effondrement des prix du sucre. — Madagascar est très grand.

Même si le nom du pays ou de l'île n'a pas d'article, le genre peut se manifester dans l'accord : *Antigua est située dans les Antilles*. Le référent du nom de l'île peut également affecter le genre : *St Vincent* est masculin, *Ste Lucie* et *Ste Hélène* féminin, de même que les noms espagnols féminins comme *Trinidad*. En cas d'incertitude, le mieux est d'utiliser la tournure non elliptique : *l'île de Nauru*, etc.

152 **Genre des noms de villes.** L'absence de marque de genre peut être embarrassante dans les cas où il faut faire l'accord avec un adjectif ou renvoyer à la ville en question par un pronom. Il n'existe pas de règles strictes à ce sujet. En général, les noms de ville sont à référent masculin. Seuls quelques noms en *-e* de villes célèbres ou d'importance historique sont nettement féminins, notamment (mais pas uniquement) quand l'adjectif qui les accompagne a une nuance subjective ou emphatique :

l'ancienne Rome — Venise est belle. — la nouvelle Byzance

Les adjectifs *ancien* et *nouveau* entraînent souvent une féminisation du nom de ville : *Louvain-la-Neuve*, *la nouvelle Carthage*, *la nouvelle Jérusalem*, *l'ancienne Persépolis*. Dans les autres cas, le nom de ville est masculin :

Le vieux Marseille — Grenoble est très grand. — Le nouveau Strasbourg *Strasbourg*in uudet kaupunginosat — Il a néigé, Paris est tout blanc. — Mexico est très étendu.

On peut dire que le féminin est plus solennel, plus subjectif, le masculin plus concret, sans nuance particulière : on peut ainsi opposer *la vieille Marseille* « *vanha sivistyskaupunki Marseille* » et *le vieux Marseille* « *Marseillen vanha kaupunki (vanhat korttelit)* ». Il n'est pas toujours simple pour un non francophone de distinguer ces nuances avec certitude, en cas de doute, le plus sûr est d'utiliser une tournure avec le mot *ville* : *Grenoble est une grande ville*, *Athènes est une ville très ancienne*.

153 On peut ainsi différencier **une** *Kawasaki* (une moto de marque Kawasaki) et **un** *Kawasaki* (un piano).

12. L'adjectif

1. Définitions

§124 On réservera le terme d'adjectif uniquement aux adjectifs dits « qualificatifs » et relationnels comme *beau, long, jeune, portable, alpin, etc.*, ainsi qu'à l'adjectif numéral ordinal. Les « adjectifs » (possessifs, démonstratifs, etc.) de la terminologie scolaire traditionnelle sont des *déterminants* (► RQ154).

■ **Épithète** et **attribut** : l'adjectif lié au nom à l'intérieur du groupe nominal est dit « adjectif épithète » (*attribuutti*) ou, par ellipse, « épithète » :

un chat gris, son petit bateau, des événements graves, de gros efforts

Quand l'adjectif se trouve dans un groupe verbal introduit par *être* ou un verbe équivalent, il est dit « adjectif attribut » (*predikatiivi*) ou elliptiquement « attribut » :

Aurèle est grande. — Les héros sont fatigués — Le finnois est facile.

§125 ► **Faux-ami** dangereux : le mot *attribut* a un correspondant en finnois, *attribuutti*, mais celui-ci signifie « épithète ». Il faut donc éviter de confondre les deux :

Tableau 22 – *Attribut et attribuutti*

FRANÇAIS	FINNOIS
épithète	attribuutti
attribut	predikatiivi

§126 ■ Quand l'épithète est placée **avant** le nom, on dit qu'elle est **antéposée** ; quand elle est placée **après** le nom, elle est **postposée**. Ces deux termes sont utiles à connaître, car ils apparaissent dans de nombreux manuels.

Épithètes antéposées : ces beaux gardénias, une grande montagne, de maigres résultats

Épithètes postposées : un homme fort, une tasse fragile, un coureur kenyan, etc.

■ Les adjectifs **qualificatifs** expriment une propriété concrète ou abstraite du nom auquel il se rapporte (*grand, petit, ennuyeux, rouge, intéressant, etc.*), propriété que le locuteur lui attribue. Les adjectifs **relationnels** indiquent une *relation* avec le nom, qui correspond à la relation avec un complément du nom ou une relative (► RQ155) :

l'ère atomique = l'ère de l'atome, le palais présidentiel = le palais du président de la République, le ski nautique = le ski qu'on pratique sur l'eau, un téléphone portable = un téléphone qu'on peut emporter sur soi

2. Le féminin de l'adjectif

§127 L'adjectif s'accorde en genre et en nombre. On forme généralement le féminin de l'adjectif en ajoutant un *e* à la forme masculine.

a. **formes épïcènes** (► §118) : dans le plus simple des cas, l'adjectif masculin se termine par un *e* et dans ce cas il n'y aucune transformation, le féminin est identique au masculin :

moderne, tranquille, jeune, rouge, pratique, bizarre, propre

b. **ajout d'un e** :

poli → polie, bleu → bleue, tordu → tordue, jauni → jaunie, parvenu → parvenue, banal → banale, espagnol → espagnole, spécial → spéciale, seul → seule, civil → civile, direct → directe, mat → mate, brut → brute, noir → noire, dur → dure, grand → grande, petit → petite, lent → lente, amusant → amusante, fatigant → fatigante, écrit → écrite, parfait → parfaite, laid → laide, adroit → adroite, français → française, confus → confuse, niçois → niçoise, divers → diverse, gris → grise, ras → rase, mis → mise, pris → prise

exceptions : favori → favorite, net → nette, gentil → gentille

– c'est aussi le cas d'une dizaine d'adjectifs en *-eur* (les adjectifs en *-eur* font normalement leur féminin en *-euse*), qui sont issus de comparatifs latins :

antérieur, postérieur, supérieur, inférieur, extérieur, intérieur, majeur, mineur, meilleur, ultérieur → antérieure, postérieure, etc.

– les adjectifs terminés par *gu* prennent un tréma sur l'*u* : *aigu* → *aigüe*, *exigu* → *exigüe*, etc., pour éviter la lecture du graphème *gue* comme [g] (► RQ156).

c. redoublement de la consonne finale et ajout d'un *e* :

- adjectifs en **-el** et **-eil** ; l'adjectif *nul* entre également dans cette catégorie :
solennel → solennelle, éternel → éternelle, partiel → partielle, pareil → pareille, nul → nulle
- quelques adjectifs en **-s** :
gros → grosse, gras → grasse, las → lasse, bas → basse, épais → épaisse, métis → métisse

d. les adjectifs avec une finale nasale *an, in, un* ont un féminin régulier en *-e* :

- brun → brune, certain → certaine, voisin → voisine, fin → fine, limousin → limousine, vain → vaine, catalan → catalane, persan → persane, afghan → afghane

Exception : paysan → paysanne

e. modification du radical :

-eau → **-elle** : beau → belle, nouveau → nouvelle

-ou → **-olle** : fou → folle, mou → molle

-er → **-ère** : cher → chère, fier → fière, amer → amère, étranger → étrangère, léger → légère, entier → entière, passager → passagère, dernier → dernière, financier → financière, premier → première, meurtrier → meurtrière

-eux → **-euse** : sérieux → sérieuse, heureux → heureuse, affreux → affreuse, pluvieux → pluvieuse, joyeux → joyeuse, chanceux → chanceuse

Exceptions en VOYELLE+ux : doux → douce, roux → rousse, faux → fausse, vieux → vieille

-et → **-ète** : inquiet → inquiète, secret → secrète, concret → concrète, replet → replète

Exceptions avec redoublement de **tt** : muet → muette, coquet → coquette, blet → blette, cadet → cadette etc.

- les adjectifs en nasale terminés par **on** et **en** redoublent la consonne finale (► RQ157) :

bon → bonne, bourguignon → bourguignonne, mignon → mignonne, ancien → ancienne, canadien → canadienne, européen → européenne, coréen → coréenne, ghanéen → ghanéenne

f. modification de la consonne finale :

f → **ve** : sportif → sportive, neuf → neuve, naïf → naïve, négatif → négative, bref → brève

c → **che** : blanc → blanche, franc → franche, sec → sèche (noter l'accent grave), dans la même série, avec **s** final : frais → fraîche

c → **que** : public → publique, franc → franque (► RQ158), turc → turque, grec → grecque (remarquer le **c**)

- adjectifs en **-eur** : le suffixe devient **-euse** :

ravageur → ravageuse, travailleur → travailleuse, joueur → joueuse, menteur → menteuse

Exception : vengeur → vengeresse (et les adjectifs mentionnés ci-dessus en **b.** : *antérieur*, etc.)

- adjectifs en **-teur** : le suffixe d'agent **-teur** devient **-trice** :

réformateur → réformatrice, conservateur → conservatrice, observateur → observatrice

3. L'adjectif masculin antéposé devant voyelle

§128 Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou* et *vieux* changent de radical (ils ont le même radical que le féminin) quand ils sont antéposés devant un nom commençant par une voyelle ou un *h* non disjointif :

<i>devant consonne</i>	<i>devant voyelle</i>	<i>féminin</i>
un beau garçon	un bel hiver	une belle table
un nouveau calendrier	un nouvel appartement	une nouvelle route
un vieux pont	un vieil ami	une vieille chanson
un geste fou	un fol espoir	une joie folle
un matelas mou	un mol oreiller	une pêche molle

4. Le pluriel des adjectifs

§129 La formation du pluriel de l'adjectif obéit aux mêmes règles que le pluriel des noms (► §116).

- le pluriel est en **s** pour la majorité des mots ; les adjectifs terminés par **s** ou **x** ne changent pas de forme ; toutes les formes féminines en **e** (c'est-à-dire tous les adjectifs féminins) suivent cette règle :
un grand sac → de grands sacs, une valise brune → des valises brunes, une fille sérieuse → des filles sérieuses, un gros tronc → de gros troncs, un travail sérieux → des travaux sérieux, une peau douce → des peaux douces
- les adjectifs en **-eau** prennent un **x** au pluriel ; cela concerne également les formes *beau* et *nouveau* antéposés devant voyelle, au pluriel, il n'y pas de modification du radical en *bel* et *nouvel* :
un nouveau livre → de nouveaux livres, un bel enfant → de beaux enfants, un nouvel employé → de nouveaux employés

- les adjectifs en *-al* ont un pluriel en *-aux* au masculin (au féminin ils sont terminés par *e*) : principal → principaux, spécial → spéciaux, fondamental → fondamentaux, automnal → automnaux, banal (dans l'ancien sens de « communal ») → banaux

Les exceptions sont relativement nombreuses (► RQ159) :

banal (sens habituel d'« ordinaire » *tavanomainen*), banal, fatal, natal, nasal, naval, tonal → bancals, fatals, natal, nasals, navals, tonals

5. L'accord de l'adjectif

- §130 ■ L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte (► RQ160) :
une exposition intéressante — une maîtresse d'école charmante — Les histoires d'amour, je les trouve ennuyeuses.

Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms de genre différent (masculin et féminin), il se met au masculin :

un garçon et une fille finlandais — Dans la pièce, il y avait une chaise et un bureau verts (► RQ161).

Un nom pluriel peut être accompagné de plusieurs adjectifs qui peuvent être chacun au singulier, si chaque adjectif caractérise un des éléments désignés au total par le nom :

les délégations française et allemande (= la délégation française et la délégation allemande) — le principe de la division des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire *lainsäädäntö-, toimeenpano- ja tuomiovallan jakamisen periaate* — les Républiques tchèque et slovaque — les minorités suédophone et samie de Finlande

Les mots d'emprunt étrangers désignant par exemple des nationalités sont le plus souvent invariables, bien que l'usage ne soit pas toujours bien établi à ce sujet (► RQ162) :

une tradition bantou, la culture maya, une femme zoulou, une femme eskimo / une femme inuit

- §131 ■ les **adjectifs de couleurs** ont un comportement particulier :
– un nombre limité d'adjectifs s'accordent en genre et en nombre ; il s'agit de mots qui ont toujours été des adjectifs ou d'anciens noms apposés qui, quand ils désignent une couleur, ont perdu leur valeur de nom et s'accordent en genre et en nombre (► RQ163) :

Tableau 23 – Adjectifs de couleurs qui s'accordent en genre et en nombre

rouge <i>punainen</i>	jaune <i>keltainen</i>	violet <i>violetti</i>	gris <i>harmaa</i>
brun <i>ruskea</i>	bleu <i>sininen</i>	blanc <i>valkoinen</i>	mauve <i>lilanvärinen</i>
rose <i>vaaleanpunainen</i>	vert <i>vihreä</i>	noir <i>musta</i>	écarlate <i>kirkkaanpunainen</i>
pourpre <i>purppuranpunainen</i>			

– les adjectifs qui s'accordent en genre et en nombre deviennent invariables quand ils sont caractérisés par un autre adjectif (*clair, sombre, pâle, foncé*, etc.) ou un nom qui en précise la nuance (► RQ164) :

une veste vert clair — une jupe blanc cassé — des voitures bleu métallique — une couverture vert olive

– tous les autres adjectifs de couleur sont en général des noms apposés en fonction d'épithète et restent invariables :

une jupe lilas *lilanvärinen hame* (lilas *sireeni*), des chaussures marron *tummanruskeat kengät* (marron *hevokastanja*), les foulards orange *oranssiväriset huivit*, une robe crème *kermanvärinen mekko*

- §132 ■ Adjectifs à **accord variable** : certains adjectifs, certains semi-adjectifs comme *demi* et certains participes sont invariables quand ils sont antéposés, mais s'accordent quand ils sont postposés : *nu, demi-, ci-inclus, ci-joint, compris, excepté* (► RQ165) :

une demi-journée	une journée et demie
il était nu-pieds	il avait les pieds nus
ci-joint l'attestation...	l'attestation ci-jointe
ci-inclus l'autorisation...	l'autorisation ci-incluse
tous, y compris les filles	tous, les filles comprises
tous, excepté les garçons	tous, les garçons exceptés

6. La place de l'adjectif épithète

En général, l'adjectif épithète se place en français après le nom (il est postposé). Certains adjectifs peuvent également être antéposés ; d'autres adjectifs changent de sens selon leur place devant ou derrière le nom (► §136).

6.1. Épithètes antéposées

- §133 Sont généralement antéposés les adjectifs d'usage courant monosyllabiques ou dissyllabiques : *petit, grand, gros, beau, bon, mauvais, joli, vieux, jeune* :

un jeune enfant — un bel appartement — une jolie villa — une bonne solution — un petit effort — de grandes promesses

Les épithètes peuvent se maintenir devant le nom quand elles sont caractérisées par des adverbes comme *si*, *tout*, *très* ou *trop*, mais elles peuvent aussi facilement être postposées :

un tout jeune enfant — une si jolie chanson — de très longues vacances — un trop grand morceau — un enfant tout jeune — une chanson si jolie — des vacances très longues — un morceau trop grand — des chaussures trop petites — un château très vieux

Les adjectifs numéraux ordinaux et les adjectifs *premier* et *dernier* sont antéposés (► RQ166) :

la douzième place *kahdestoista sija* — la première fois — le millionième visiteur — la dernière possibilité

Certains adjectifs épithètes forment avec le nom un nom composé ou une locution, dans ce cas leur place est fixe :

le moyen âge *keskiaika* — en plein air *ulkosalla* — le Moyen-Orient *Lähi-Itä* — en plein été *keskellä kesää* — la tendre enfance *varhaislapsuus*

Les adjectifs « épithètes de nature », qui accompagnent traditionnellement tel ou tel nom particulier (surtout dans la langue littéraire) se maintiennent toujours devant le nom :

de noirs desseins, les vertes prairies

6.2. Épithètes postposées

§134 Les adjectifs épithètes sont majoritairement postposés. Sont pratiquement toujours postposés :

– les adjectifs exprimant une qualité **objective** (nationalité, couleur, forme, etc.) :

un étudiant suédois — le drapeau blanc — un ami italien — une voiture française — un ciel bleu — une table ronde — un pasteur protestant

– les adjectifs relationnels (► ci-dessus §126) :

l'ère atomique — le ski nautique — la foi chrétienne — la conquête spatiale — un décret présidentiel — l'industrie chimique — un parc naturel

– les participes passés et la majeure partie des participes présents en fonction d'adjectifs :

un skieur épuisé — une lettre mal écrite — une robe déchirée — une fête bien organisée — les cheveux laqués — des études critiquées — un voyage épuisant — un film passionnant

– les adjectifs suivis d'un complément :

une route facile à trouver — une situation difficile pour les chômeurs — une idée irréalisable actuellement — des explications compréhensibles par tous

– les adjectifs précédés d'un adverbe autre que *si*, *tout*, *très*, *trop* (cela concerne aussi les adjectifs qui sont normalement antéposés) :

une situation extrêmement confuse — un nombre incroyablement élevé — un film horriblement mauvais

6.3. Adjectifs à place variable

§135 Un grand nombre d'adjectifs autres que ceux mentionnés au point précédent et qui ne sont pas des adjectifs mono- ou dissyllabiques courants, peuvent être antéposés. La différence de sens n'est pas très grande, c'est plutôt le mode d'appréciation qui change : étant donné que la place naturelle de l'adjectif est d'être postposé, l'adjectif antéposé prend normalement une valeur plus subjective (► RQ167). La tendance moderne est d'antéposer assez fréquemment les adjectifs exprimant un jugement sans que le sens change de façon notable (► RQ168) :

une inextricable affaire *monimutkainen vytyhti* — une indiscutable réussite — une sensible amélioration *tuntuva parannus* — une brillante démonstration (► RQ169)

6.4. Les adjectifs à double interprétation

§136 Le sens de certains adjectifs épithètes change selon qu'ils sont antéposés ou postposés :

Tableau 24 – Adjectifs à double interprétation

ancien	une ancienne usine <i>entinen tehdas</i> / un livre ancien <i>vanha kirja</i>
brave	un brave homme <i>kunnon mies</i> / un homme brave <i>rohkea mies</i>
certain	un certain monsieur <i>eräs herra</i> / une chose certaine <i>varma asia</i>
cher	mon cher ami <i>rakas ystäväni</i> / un bijou cher <i>kallis koru</i>
curieux	une curieuse histoire <i>outo juttu</i> / un voisin curieux <i>uteliias naapurii</i>
grand	un grand homme <i>suurmies</i> / un homme grand <i>pitkä mies</i>
jeune	un jeune employé <i>kokematon työntekijä</i> / un employé jeune <i>nuori työntekijä</i>
noble	un noble caractère <i>ylävä luonne</i> / une famille noble <i>aatelissuku</i>
nouveau	j'ai eu une nouvelle idée <i>sain taas ajatuksen</i> / une méthode nouvelle <i>uusi menetelmä</i>
pauvre	un pauvre type <i>surkea tyyppi</i> / un homme pauvre <i>köyhä mies</i>
propre	ma propre idée <i>oma ideani</i> / les mains propres <i>puhtaat kädet</i>
pur	une pure supposition <i>pelkkä oletamus</i> / une eau pure <i>puhdas vesi</i>
rare	de rares amis <i>harvat ystävät</i> / une beauté rare <i>harvinaislaatuinen kauneus</i>

12. L'adjectif

rude	une rude épreuve <i>melkoinen koettelemus</i> / un ton rude <i>tyly puhesävy</i>
sacré	un sacré travail (<i>familier</i>) <i>melkoinen homma</i> / un endroit sacré <i>pyhä paikka</i>
sale	un sale coup <i>katala temppu</i> / une chemise sale <i>likainen paita</i>
seul	un seul enfant <i>ainoa lapsi</i> / un enfant seul <i>yksinäinen lapsi</i>
triste	un triste personnage <i>kurja tyyppi</i> / un homme triste <i>surullinen mies</i>
vrai	un vrai problème <i>todellinen ongelma</i> / une histoire vraie <i>tosi tarina</i>

Le sens de *bon*, *mauvais* et *simple* dépend de la place de l'épithète et aussi parfois de l'article (autrement dit du **contexte**) :

un bon exemple *sopiva esimerkki* / au [article défini] bon endroit *oikealla paikalla* / un homme bon *hyvä ihminen* — un mauvais exemple *huono esimerkki* / à la mauvaise place *väärällä paikalla* / un homme mauvais *paha ihminen* — une simple question *pelkkä kysymys* / le simple citoyen *tavallinen kansalainen* / une question simple *yksinkertainen kysymys*

6.5. Place respective des épithètes

§137 Si le nom est accompagné de plusieurs adjectifs, la place respective des adjectifs obéit aux règles mentionnées ci-dessus : *petit*, *beau*, etc. se placent en général devant le nom, les autres adjectifs sont postposés. La place respective des adjectifs se trouvant avant ou après le nom dépend du sens, l'adjectif qui porte l'information la plus importante se place en dernier :

une belle rose rouge — un petit enfant très sage — une petite voiture française rouge [information : la couleur] ou une petite voiture rouge française [information : française]

7. Autres emplois de l'adjectif

§138 ■ De nombreux adjectifs s'emploient comme adverbes. Ils sont dans ce cas au masculin (plus exactement au neutre, qui se confond avec le masculin) et invariables. Inversement, les adverbes peuvent être employés comme adjectifs. Ils restent alors invariables :

Il chante faux. — Cette voiture coute cher. — Elle s'habille jeune. *Hän pukeutuu nuorekkaasti.* — Les reprises sont un peu court. *Auto on hidas kiihtymään* (mot à mot : *kiihdytykset ovat hieman "lyhyeen loppuvia"*). (► RQ170) — Ta robe est très bien. — Ces livres sont bon marché. — La soirée était pas mal.

■ Comme en finnois, de nombreux adjectifs s'emploient en fonction de **nom**. Ils sont alors introduits par un déterminant (► RQ171) :

sportif → un sportif, campagnard → un campagnard, citadin → des citadins, jeune → des jeunes, exclu → des exclus, jumeau/jumelle → des jumelles, etc.

8. Orthographe des adjectifs de nationalité

§139 Les adjectifs désignant une nationalité (► RQ172) ont un comportement orthographique particulier. Ils s'écrivent avec une majuscule :

1) s'ils sont employés comme **noms** et

2) s'ils désignent un humain.

Exemples :

Nous avons rencontré des Finlandais très sympathiques qui nous ont fait visiter la ville. — Des Français et des Allemands se rendaient en voiture au concert. — Les Européens et les Américains s'unissent pour lutter contre le cyberterrorisme — Le téléphérique était plein de Chinois, et le train à crémaillère de Zermatt plein de Japonais. — La station (*hiihtokeskus*) est très fréquentée par des Russes. — Ces visiteurs sont des Français qui habitent en Belgique. (► RQ173)

Cette règle concerne aussi les noms d'habitants de villes ou de régions :

deux jeunes Strasbourgeoises — une dizaine de Palermitans devant un musée florentin *kymmenkunta palermolaista firenzelaïsen museon edessä* — des Provençaux en visite chez des Bretons

Si les conditions 1 et 2 ci-dessus ne sont pas remplies, l'adjectif s'écrit avec une minuscule (► RQ174) :

une députée strasbourgeoise — des journalistes finlandais — quelques touristes français et allemands — deux Bordelais avec un visiteur toulousain — il étudie l'indonésien — de l'osso buco à la milanaise (► RQ175)

L'opposition majuscule/minuscule repose sur une opposition nom/adjectif :

Il est français. *Hän on ranskalainen.* vs. C'est un Français. *Hän on [eräs] ranskalainen.*

► Il s'agit donc de bien savoir identifier la construction avec nom ou adjectif, ce qui n'est pas si simple pour les finnophones, voir *remarque importante* RQ176.

9. L'adjectif qualifiant un indéfini ou un neutre

- §140 ■ Quand l'adjectif qualifie un indéfini, il est **obligatoirement** précédé de la préposition **de**. Le cas le plus typique est celui où l'adjectif qualifie un pronom indéfini comme *quelqu'un, personne*, etc :

J'ai rencontré quelqu'un **de** très gentil. — Tu as rencontré quelqu'un **de** connu ? — Pierre est quelqu'un **de** bien. *Pierre on mukava ihminen*. [bien = adjectif dans langue parlée «kunnan, mukava»]—Il n'y avait personne **d'**intéressant à ce débat. — J'ai envie de manger quelque chose **de** sucré. — Il n'a rien appris **de** nouveau. — Alors, quelles sont les nouvelles ? — Rien **de** neuf. — Parmi les disques que j'ai achetés, il y en a quelques-uns **de** très beaux. — Dans les modes d'emploi d'appareils électroménagers étrangers, il y en a certains **d'**assez difficiles à comprendre. — Il a cherché des exemples, mais n'en a trouvé aucun **de** bon. — J'ai encore autre chose **d'**important à régler (► RQ177). — Il prétendait qu'il n'avait rien fait **de** mal. — Tu veux un billet pour le concert? Il m'en reste un **de** trop. — Je ne sais pas si vous trouverez une place dans la salle, il n'en reste que deux **de** libres. — C'est un réel plaisir de discuter avec quelqu'un **de** si cultivé. — Je veux quelque chose **de** concret (► RQ178).

Le pronom interrogatif est aussi un pronom indéfini et l'adjectif qui le qualifie est précédé de la préposition *de* :

Alors, quoi **de** neuf ? — Quoi **de** plus beau que cette symphonie ? — Qu'y a-t-il **de** vraiment nouveau dans cette théorie ? — Qu'est-ce qu'il y a **de** particulier dans ce système d'épuration d'eau ?

- §141 ■ La même règle s'applique quand l'adjectif qualifie un pronom démonstratif neutre (*ceci*) complétement d'objet direct, dans un type de construction cataphorique assez fréquente :

L'histoire a ceci de particulier qu'elle se répète. — Les verbes du 3^e groupe irréguliers ont ceci d'irrégulier qu'ils ont souvent plus de deux radicaux, ou seulement un seul radical. — Ce nouveau concept a ceci de révolutionnaire que pour la première fois, les chercheurs ont réussi à rendre opérationnelle une éolienne sans mâât. — Notre vision a ceci de bizarre que lorsqu'on regarde en face de soi, les côtés sont flous. — En rapprochant les deux dates extrêmes, 1790 et 1886, on constate ceci de particulier que les chiffres sont sensiblement les mêmes. — J'ai trouvé ceci de très amusant dans un blog : une recette de glace au *mämmi*.

Cette construction a une variante pseudo-clivée (► §687 et §848), plus courante, dans laquelle le pronom prend la forme courte *ce* :

Ce qu'il y a de particulier avec l'histoire, c'est qu'elle se répète. — Ce qu'il y a d'irrégulier dans les verbes du 3^e groupe irréguliers, c'est qu'ils ont souvent plus de deux radicaux, ou seulement un seul radical. — Ce qu'il y a de révolutionnaire dans ce nouveau concept, c'est que pour la première fois, les chercheurs ont réussi à rendre opérationnelle une éolienne sans mâât. — Ce qu'il y a de bizarre dans notre vision, c'est que lorsqu'on regarde en face de soi, les côtés sont flous. — Ce qu'on constate de particulier en rapprochant les deux dates extrêmes, 1790 et 1886, c'est que les chiffres sont sensiblement les mêmes.

- §142 ■ Dans la construction *ne ... que*, l'adjectif peut qualifier le groupe introduit par *que* et dans ce cas il est aussi précédé de la préposition *de* (► RQ179) :

Le thème, d'une simplicité éternelle, n'a de spécial qu'une pureté anachronique. — Attention, cette voiture n'a de nouveau que le nom. — Dans un grand nombre de cas, des conjugaisons qui semblent irrégulières (comme *dormir, battre*, etc.) n'ont d'irrégulier que les formes du singulier du présent de l'indicatif. — Les restos en profitent pour nous refiler un menu «spécial» qui n'a de spécial que le prix. — Ce «traité» n'a de nouveau que les apparences : en réalité c'est un clone du Traité constitutionnel européen.

Cette construction peut être d'un emploi délicat pour l'apprenant. Elle peut être paraphrasée avec l'adjectif *seul* :

La seule chose spéciale dans ce thème, d'une simplicité éternelle, c'est une pureté anachronique. — Attention, la seule chose nouvelle, dans cette voiture, c'est le nom. — La seule chose irrégulière dans nombre des conjugaisons qui semblent irrégulières (comme *dormir, battre*, etc.), ce sont les formes du singulier du présent de l'indicatif. etc.

► On utilise aussi *de* pour les mêmes raisons après un pronom indéfini lié au pronom *en* (► §221).

10. Le complément de l'adjectif

- §143 ■ L'adjectif peut être développé par un complément groupe nominal ou infinitif, qui est relié à l'adjectif par une préposition. Derrière ces constructions [ADJECTIF + PRÉPOSITION + NOM/INFINITIF] se cachent des structures de fonction et de sens très variés. La préposition la plus courante est *de*, mais on utilise aussi d'autres prépositions ; sur ces prépositions, voir le détail §167 :

La bouteille était pleine *d'*eau. — Le kiwi est riche *en* vitamine C. — Il est très content *de* rentrer. — Elle était surprise *de* votre venue. — Le bus était plein *à* craquer. — Cette deuxième version n'est pas très différente *de* la première.

§144 ■ L'adjectif peut aussi être complété par une proposition complétive (introduite par *que*). Dans ce cas, la préposition est effacée devant la conjonction *que* (► §893) :

Il est très content que vous soyez rentrés. — Je suis désolé que vous n'ayez pas pu voir cette exposition magnifique. — Les sources antiques nous rapportent que les sénateurs étaient consternés que des postes aussi importants puissent être aux mains d'anciens esclaves.

En français comme en finnois, seuls certains adjectifs, exprimant en général un sentiment, peuvent être complétés par une proposition complétive :

bouleversé, choqué *tyrmistynyt*, confus *hämillään*, content *iloinen*, désolé *pahoillaan*, ennuyé *harmistunut*, étonné *yllättynyt*, fier *ylpeä*, furieux *raivoissaan*, gêné *kiusaantunut*, indigné *tuhtunut*, jaloux *mustasukkainen* que, etc.

et de nombreux autres (► §895). La plupart des adjectifs, en français comme en finnois, ne peuvent pas être développés par une complétive : **je suis amusant que* (**olen hauska että*), **tu es naturel que* (**olet luonnollinen, että*), **vous êtes bizarres que* (**olette, kummallisia että*), **ils étaient recommandés que* (**he olivat suositteluja, että*)... Dans les constructions du type *il est bizarre que Clara ne t'ait pas appelé*, le pronom *il* n'est pas le sujet dont l'adjectif serait l'attribut (??*hän on kummallinen, että Clara ei soittanut sinulle*), mais un sujet apparent (► §374 et RQ359a p209).

§145 ■ L'adjectif peut aussi être complété par un verbe dans la construction du type ADJECTIF à INFINITIF (*facile à lire, impossible à accepter*). Cette construction est très fréquente en français. Elle n'a pas d'équivalent exact en finnois (► RQ180).

Je veux un livre facile à lire. — C'était un spectacle horrible à regarder. — Cette grande maison est difficile à chauffer. — J'ai trouvé une nouvelle règle très simple à comprendre. — C'est un pantalon impossible à repasser. — Ce dispositif est compliqué à mettre en place. — Ceci peut sembler stupide à dire, mais je le trouve adorable. — Cette vérité est dure à admettre. — Le film est trop long à raconter. — C'est une route facile à trouver. — Cette particularité est facile à retenir — Le verbe *conclure* semble presque « trop » facile à conjuguer — Cette chemise est facile à repasser. — C'est pas si évident à comprendre. — La décision qui a été prise est évidemment facile à critiquer, mais elle était indispensable. — Arnaud a été dur à convaincre, mais j'y ai mis toute ma force de persuasion et il a fini par accepter. — Le climat norvégien : ça peut être dur à vivre [titre de journal].

► L'infinitif complétant un adjectif est donc toujours introduit par la préposition *à*. Il n'existe pas de construction **facile de faire* (***un travail facile de faire*), **impossible de lire* (***un texte impossible de lire*). Ne pas confondre cette construction avec les constructions infinitives (*il est facile de critiquer*), dans lesquelles *de* est un marqueur d'infinitif (► §603 et suivants, et FAQ §605).

§146 ■ Il existe aussi d'autres types de compléments d'adjectif introduits par la préposition *à*, qui ne doivent pas être confondus avec la construction présentée au §145 :

— l'infinitif peut exprimer une conséquence :

Le bus était plein à craquer [le bus était si plein qu'il était sur le point de craquer].
C'était un film à hurler de rire [un film si amusant qu'on en aurait hurlé de rire].
Son dernier roman est nul à pleurer [si nul qu'on en pleurerait].
Il était maigre à faire peur [si maigre qu'il faisait peur].

Cet emploi n'a pas d'équivalent direct en finnois, on utilise soit un adjectif (*täpötäynnä, ratkiriemukas*) ou une construction consécutive *niin... että...*

— la préposition *à* peut exprimer un processus, dans certaines expressions comme *être long à faire qch*, qui signifie mettre « beaucoup de temps pour faire qch », ou d'autres adjectifs similaires :

J'ai été assez long à comprendre, mais maintenant avec tes explications tout me paraît parfaitement clair. — Le service clientèle de ce FAI est en général très long à répondre. — Si tu n'as pas de nouvelles de moi, ne t'inquiète, pas, je ne suis pas toujours rapide à répondre. — Ce logiciel est vraiment très lent à démarrer.

La construction ADJECTIF à INFINITIF peut donc s'interpréter de différentes manières :

Jean a été long à accepter. = Jean a mis du temps avant d'accepter [Jean est le sujet d'*accepter*].
Jean a été long à convaincre. = Il a fallu beaucoup de temps (par exemple à Amélie) pour convaincre Jean [Jean est l'objet logique de *convaincre*].

Remarques à partir de la page 88.

154 Voir le chapitre sur le groupe nominal (chap. 1). La classe des adjectifs fonctionne pour l'essentiel de façon identique en français et en finnois, et les termes utilisés dans les deux langues (*adjectif* – *adjektiivi*) désignent les mêmes éléments du discours (si on évacue les déterminants possessifs ou autres de la classe de l'adjectif). Si l'adjectif n'appelle pas de longues explications théoriques, il pose néanmoins au finnophone un certain nombre de problèmes, en ce qui concerne la morphologie et la place de l'adjectif par rapport au nom.

155 Les adjectifs qualificatifs peuvent varier en degré (*plus grand, moins ennuyeux, très rouge*). Les adjectifs relationnels ne sont pas gradables (ne peuvent pas se mettre au comparatif) **un ski très nautique, *une ère très atomique*, sauf par figure de style : « ce palais n'est pas très présidentiel », auquel cas l'adjectif redevient qualificatif (la phrase signifie : « ce palais n'est pas aussi luxueux/propre/imposant que devrait l'être un palais présidentiel »). Les titres de journaux usent souvent de ce genre de procédé.

156 Graphie préconisée par les recommandations orthographiques de 1990. On trouve encore couramment l'ancienne graphie avec tréma sur l'e : *aiguë, ambiguë, etc.*

157 L'adjectif *grognon* (*ärtvisä*) a un féminin *grognonne*, mais qui n'est pas usité ; on dit couramment *elle est grognon*.

158 Il existe deux adjectifs *franc* homonymes : *franc* «*rehellinen*» féminin *franche*, et *franc* «*frankkilainen*» féminin *franque*.

159 En général, la finale masculin pluriel *-als* dérange l'oreille et la pratique est flottante dans le cas de certains adjectifs, au point que l'on préfère parfois recourir à des synonymes ou à d'autres tournures pour éviter *als* : *final* (*loppu-*) donne normalement *finals*, de plus en plus souvent *finals* : *des examens finalaux* ; *glacial* (*jää-*) *glacials* ou *glaciaux*, la forme *glacials* est un peu plus fréquente. Autres adjectifs du même type : *marial* (*Neitsyt Marian*), *tribal* (*heimo-*), *tombal* (*haudan-*), *causal* (*syy-*), *pascal* (*pääsiäis-*).

160 Dans le cas de l'expression [avoir l'air + ADJECTIF], l'adjectif peut s'accorder avec le mot *air* au masculin (*elle a l'air étonné*, mot à mot *hänellä on yllättynyt ilme*) ou s'accorder avec le sujet, et se mettre au féminin si celui-ci est féminin (*elle a l'air étonnée* «*hän näyttää yllättyneeltä*»). En revanche, si le groupe nominal est introduit par un article indéfini, on fait toujours l'accord avec *air* : *elle avait un air étonné*.

161 On évite dans la mesure du possible (à l'écrit) de mettre le mot au féminin en contact avec l'adjectif masculin. Dans la phrase *Dans la pièce il y avait une chaise et un bureau verts*, on aurait pu dire *un bureau et une chaise verts*, qui est parfaitement grammatical, mais un peu déplaisant à l'oreille.

162 L'usage est parfois un peu flottant (on trouve aussi par exemple le féminin *bantoue*). Le mot *sami* (*saamelainen*) s'accorde en genre et en nombre : *les Samis, la culture samie*.

163 *Mauve* (*malva*), *pourpre* (*purppura*) et *rose* (*ruusu*) sont au départ des noms (qui s'utilisent encore comme tels).

164 Si le nom est caractérisé par plusieurs adjectifs de couleur, l'accord dépend du sens : *une étoffe blanche et rouge* (*valkoinen ja punainen kangas*) signifie une étoffe qui a des parties blanches et d'autres rouges ; *des drapeaux bleus, blancs, rouges, (sinisiä, valkoisia ja punaisia lippuja)* ne sont pas identiques à des drapeaux *bleu blanc rouge* (*trikolorilippuja*). De même, une télévision *noir et blanc* désigne un téléviseur qui n'affiche pas les couleurs, alors qu'une télévision *noire et blanche* est un téléviseur dont le boîtier est en partie noir et en partie blanc.

165 Quand ils sont antéposés, les participes *ci-joint, ci-inclus, compris* (dans la locution *y compris*) et *excepté* fonctionnent en fait comme des prépositions (► §667).

166 Dans certains cas particuliers, *premier* et *dernier* peuvent être postposés : *un nombre premier* (*alkuluku*), *les causes dernières* (*perimmäiset syyt*), *la semaine dernière* (*viime viikko*), *vendredi dernier* (*viime perjantaina*), etc.

167 Quand il est antéposé, l'adjectif est envisagé de façon moins concrète et exprime plutôt un jugement. *On nous a servi un repas excellent. (Meille tarjottiin erinomainen aterian.)* peut être compris dans le sens «culinaire», tandis que *On nous a servi un excellent repas* peut être compris comme une appréciation d'ensemble sur un repas réussi en tous points (ambiance, mets, etc.). Comme on le voit, la différence n'est pas très grande. De plus l'adjectif antéposé a souvent une valeur emphatique, et exprime souvent l'insistance, l'étonnement, un sentiment subjectif qu'éprouve le locuteur :

Une gigantesque pyramide de verre — Simenon habitait dans une immense villa en Suisse.

168 C'est en partie certainement aussi pour des raisons phonostylistiques, que les grammaires n'invoquent pas toujours.

169 C'est ainsi qu'on a relevé dans un guide pour discophiles :

Nous préférons la version d'Abbado à la plus **longue**, moins bien **jouée** et beaucoup plus **ennuyeuse** version de Karajan. *Me pidämme enemmän Abbado'n versiosta kuin pidemmästä, huonommin soitetusta ja paljon tylsemmästä Karajanin versiosta.*

où on note que même le participe *joué* est antéposé, le groupe *moins bien joué* constituant une sorte d'adjectif appréciatif composé. Au total, ces différences, ces nuances parfois très subtiles, sont souvent difficiles à comprendre pour le non francophone et dans certains cas le choix de la place de l'épithète devant le nom demande un certain sens de la langue qui ne peut s'acquérir que par une longue pratique.

170 De même dans des expressions comme *sentir bon* (*tuoksua hyvälle*), *peser lourd* (*painaa paljon*), *voir clair* (*ymmärtää*), *faire vieux* (*näyttää vanhalta*), *parler fort* (*puhua kovaan ääneen*), etc.

171 De nombreux noms étaient au départ des adjectifs, qui ne sont plus tous perçus comme tels : *un quotidien*, *un journal*, *une cathédrale* (de *église cathédrale* « *hiippakunnan tuomioistuimen kirkko* »), etc.

172 Contrairement à ce qu'on enseigne dans certains manuels finlandais, cette règle ne concerne pas les adjectifs désignant les adeptes d'une religion : *les protestants*, *les juifs*, *les bouddhistes* etc., s'écrivent normalement sans majuscule (mais les incohérences sont nombreuses à ce sujet chez les usagers).

173 Cette règle de la majuscule permet ainsi de distinguer (à l'écrit seulement, car à l'oral il n'y a évidemment aucune différence) :

Le français est difficile. *Ranska* (*ranskan kieli*) on vaikeaa. vs. Le Français est difficile. *Ranskalaiset* ovat vaativaisia. — Devant la maison, il y avait un Danois. *Talon edessä seisoj tanskalainen*. vs. Devant la maison, il y avait un danois. *Talon edessä seisoj tanskandoggi*.

Mais ces cas ne sont pas nombreux. En outre, l'adjectif ne prend une majuscule que s'il désigne une personne représentant l'habitant d'un pays. Si la construction [DÉTERMINANT + ADJECTIF] est une construction elliptique avec un nom sous-entendu, l'adjectif n'est pas en fonction de nom et ne prend pas de majuscule :

Pour l'entretien en vue du recrutement des pisteurs, les responsables de la station ont reçu seulement des candidats suisses et autrichiens. Ils ont finalement choisi les autrichiens (= les *candidats* autrichiens, pas les Autrichiens en général). *Pistööreiden haastatteluun hiihtokeskuksen johtohenkilöt ottivat vain sveitsiläisiä ja itävaltalaisia hakijoita. He valitsivat lopulta itävaltalaiset*.

L'usage est cependant un peu flottant à ce sujet, ces cas n'étant pas très fréquents.

174 Les adjectifs de nationalité désignant une langue s'écrivent donc avec une minuscule (contrairement à l'anglais).

175 Dans les constructions du type **à la française**, **à la finlandaise**, notamment les expressions souvent utilisées en cuisine *à la bordelaise* ou *bordelaise* (*entrecôtes bordelaise*), *à la milanaise* ou *milanaise* (*bœuf milanaise*) etc., l'adjectif n'est pas à comprendre comme un nom, mais bien comme un véritable adjectif. Il s'agit d'une construction elliptique, où le nom est simplement sous-entendu : *à la bordelaise* = « à la mode bordelaise » (*Bordeaux'n tapaan*), *à la milanaise* = « à la mode milanaise » (*Milanon tapaan*). C'est pour cette raison que l'adjectif ne s'accorde pas (*entrecôtes* pluriel, *bordelaise* singulier, *bœuf* masculin, *milanaise* féminin). Dans un tel cas, l'adjectif ne prend évidemment pas de majuscule (sauf peut-être sur un menu, pour « faire joli », mais c'est grammaticalement injustifié).

176 En finnois, dans la construction *hän on ranskalainen*, le mot *ranskalainen* est considéré comme un **nom**. En français, dans la structure qui correspond mot à mot au finnois *hän on ranskalainen / il est français*, le mot *français* est un **adjectif**. Quand le mot *français* est employé comme nom, la construction est nettement différente : *c'est un Français* (pronom *ce*, article devant le nom), et dans ce cas, on écrit effectivement l'adjectif avec une majuscule (► §272 et suivants).

177 Ne pas confondre le groupe nominal *une autre chose* et le pronom neutre *autre chose* (► §395). Si *autre chose* est un nom et qu'on y ajoute un adjectif, on n'utilise évidemment pas la préposition *de* :

Je voudrais ajouter encore une autre chose importante. *Haluaisin lisätä vielä muun tärkeän seikan.*

Je voudrais ajouter encore autre chose d'important. *Haluaisin lisätä vielä jotain muuta tärkeää.*

L'erreur courante chez les finnophones est de mêler les deux constructions et dire **je veux ajouter encore autre chose importante*, ce qui est agrammatical : *autre chose* est neutre, l'adjectif ne peut donc pas s'accorder au féminin.

178 Dans la langue courante (familiale), le groupe *quelque chose de* ADJECTIF peut aussi être remplacé par un adjectif introduit par un article massif : *je veux quelque chose de neuf* = *je veux du neuf*. (► RQ40 p. 37)

179 En effet, ce groupe *que...* forme une sorte de proposition, et les propositions ont une valeur référentielle indéfinie (neutre), comme le montre notamment le fait qu'une proposition est reprise par un pronom neutre *cela* ou *le* (► Ch. 22).

180 Cette construction est assez particulière, car l'adjectif forme un groupe sémantique avec l'infinitif. Dans *ce film est trop long à expliquer*, ce n'est pas le film qui est long (*ce film est trop long*), mais *l'explication*. Autrement dit, le nom (N) est sémantiquement l'objet direct de l'infinitif. Cette structure cache une construction infinitive :

ce livre est facile à lire = Lire ce livre est facile. / Il est facile de lire ce livre.

Ce que l'on peut symboliser ainsi :

N (est) ADJECTIF à VERBE = VERBE **N** est ADJECTIF

Cependant, la construction ne peut pas toujours être transformée telle quelle :

C'est un spectacle horrible à regarder. → Regarder ce spectacle est horrible vs. ? Il est horrible de regarder ce spectacle.

En effet, les constructions avec sujet apparent [*il est* ADJECTIF + COMPLÉTIVE/INFINITIF] ne peuvent pas être utilisées avec tous les adjectifs. On dit assez peu volontiers *Il est/c'est compliqué de comprendre cette théorie*, parce que la complexité réside moins dans le processus de compréhension que dans la théo-

12. L'adjectif

rie elle-même. L'avantage de la construction [N (est) ADJECTIF à VERBE] est justement de reporter le processus verbal sur le nom seul, comme si c'était une caractéristique intrinsèque du nom :

Cette théorie est compliquée à comprendre. — Ce pantalon est facile à repasser. — Ce livre est facile à lire.

De même, présentée telle quelle, sans précision supplémentaire, la phrase *Il est facile de trouver cette route* paraît légèrement étrange parce que la « facilité » est posée comme une vérité générale et n'est pas rattachée à des causes ou des circonstances particulières. Elle serait plus naturelle par exemple avec un complément quelconque :

Il est facile de trouver cette route, même quand il fait nuit.

Cette difficulté disparaît avec la construction ADJECTIF à :

Cette route est facile à trouver.

En finnois, il n'y a pas véritablement de construction équivalente. Dans certains cas, l'ordre des mots permet d'obtenir le même effet, mais ce n'est pas le cas avec tous les adjectifs :

Tämä kirja on helppo lukea. Ce livre est facile à lire

On helppo lukea tämä kirja. Il est facile de lire ce livre.

Tämä tie on helppo löytää. Cette route est facile à trouver.

Souvent, la construction ADJECTIF à INFINITIF équivaut en finnois à un adjectif :

facile à lire *helppolukuinen* — difficile à comprendre *vaikeaselkoinen* — facile à entretenir *helppohoitoinen*

Mais la plupart du temps, il faut utiliser des constructions tout à fait différentes :

Ce pont a été long à construire. *Sillan rakentaminen kesti kauan.*

À noter qu'en français on ne peut pas faire dépendre un infinitif introduit par à de plusieurs adjectifs à la fois. Si on veut rendre le finnois *Laite on nopea ja helppo ottaa käyttöön*, il faut dire (par exemple) :

L'appareil est d'une installation rapide et facile.

La phrase calquée directement sur le finnois *L'appareil est rapide et facile à installer* serait grammaticale, mais elle signifierait « *Laite on nopea ja se on helppo ottaa käyttöön* ».

La construction N (est) ADJECTIF à VERBE est également très fréquente en italien. En italien, la préposition introduisant l'infinitif est *da*, en espagnol *de* (► §603 et suivants) :

Cette route est très facile à trouver.

Questa strada è molto facile da trovare.

Esta carretera es muy fácil de encontrar.

En espagnol, cette construction est d'un emploi nettement moins fréquent qu'en français et limitée à certains types d'adjectifs.

13. Les prépositions

1. Généralités

Les prépositions sont des mots invariables qui relient les groupes nominaux à d'autres éléments de la phrase (à un verbe, à un autre nom, à un adjectif), ou introduisent des compléments circonstanciels (► §541). Dans leur principe, les prépositions remplissent les mêmes fonctions et ont, dans les grandes lignes, le même comportement qu'en finnois (prépositions et postpositions) et ne posent pas de difficultés sur le plan syntaxique (► RQ181).

1.1. Prépositions simples et locutions prépositionnelles

§147 Le français compte un grand nombre de prépositions, dont une partie sont des prépositions simples, formées d'un seul mot (*dans, chez, pour, contre, avec, malgré*, etc.), mais également une grande quantité de prépositions formées de deux ou plusieurs mots, qu'on appelle des **locutions prépositionnelles** (on utilise aussi le terme de *locution prépositive*). Ces locutions sont le plus souvent composées d'un nom, précédé ou non d'une préposition, et le plus souvent terminées par la préposition *à* ou *de*. La plupart des locutions prépositionnelles du français correspondent en finnois à une postposition ou une préposition simple. Ces locutions prépositionnelles sont tout à fait équivalentes par leur fonction et leur fonctionnement aux prépositions simples :

Tableau 25 – Le groupe prépositionnel

PRÉPOSITION / LOCUTION PRÉPOSITIONNELLE	GRUPE NOMINAL
derrière	la maison
à côté de	la maison
à travers	cette belle forêt
depuis	la fin des vacances
par rapport à	cette analyse

On trouve aussi des locutions prépositionnelles qui ne sont pas terminées par *à* ou *de*. Exemples de locutions prépositionnelles (cette liste n'est pas limitative, il existe encore de nombreuses autres locutions prépositionnelles (liste ► RQ182) :

GRUPE + PRÉPOSITION *de* : à côté de, au début de, hors de, le long de, en dépit de, au lieu de
 GRUPE + PRÉPOSITION *à* : grâce à, jusqu'à, quant à, par rapport à, eu égard à *ottaen huomioon*
 GRUPE sans préposition : à travers *läpi*, à même *suoraan jtak vasten*

Sur la forme des prépositions et la manière dont certaines sont liées au groupe nominal, voir aussi *remarque importante* RQ183.

1.2. Prépositions et adverbes

§148 Il existe en finnois un certain nombre de prépositions ou postpositions qui peuvent également s'employer telles quelles comme adverbes : *takana, ennen, jälkeen*, etc. Il n'y a donc pas de différence de forme entre la préposition et l'adverbe, ce qui a souvent pour conséquence que les finno-phones ont du mal à distinguer cette différence (► RQ184). Or, souvent, en français la forme de la locution prépositionnelle est légèrement différente de celle de l'adverbe, et il faut faire attention à ne pas les confondre. Inversement, certains adverbes et prépositions sont de forme identique, et il faut éviter de faire l'erreur inverse, c'est-à-dire de munir la préposition d'un *de* inutile :

Tableau 26 – Comparaison des formes des adverbes et des prépositions/locutions prépositionnelles

FORMES DIFFÉRENTES EN FRANÇAIS		<i>finnois</i>
ADVERBE	PRÉPOSITION/LOCUTION PRÉPOSITIONNELLE	
en-dedans	au-dedans de	<i>sisällä</i>
en-dessous	en dessous de	<i>alla</i>
dehors	hors de	<i>ulkona</i>
en bas	en bas de	<i>alapuolella</i>
FORMES IDENTIQUES		
devant (pas de forme *devant de + GN)		<i>edessä</i>
avant (pas de forme *avant de + GN)		<i>ennen</i>

Ce tableau ne présente que quelques exemples. Se reporter à la liste de la RQ182.

1.3. Répétition et ellipse des prépositions et locutions prépositionnelles

§149 Quand une préposition porte sur plusieurs groupes nominaux, on peut répéter la préposition ou la locution prépositionnelle devant chaque GN :

Ce chef-d'œuvre, **grâce à** la loi du 1^{er} aout 2003 sur le mécénat et **grâce au** mécénat du Crédit Agricole, va rejoindre les collections, les trésors, de ce musée. — Cette fiche signalétique propose diverses directives indiquant comment établir de bonnes relations **avec** votre banquier et **avec** d'autres prêteurs.

La répétition de la préposition n'est cependant pas toujours nécessaire. On peut la répéter pour des raisons d'insistance ou des effets de style (le premier exemple ci-dessus est extrait d'un discours officiel), ou aussi pour des raisons de clarté ou de structure de la phrase, mais la plupart du temps, il suffit d'exprimer la préposition devant le premier groupe nominal et de la sous-entendre devant les autres groupes ; il faut cependant que les deux GN ne soient pas séparés par d'autres prépositions pouvant nuire à l'interprétation de la construction :

La vinaigrette se fait avec de l'huile, du vinaigre, du sel et du poivre. — Des vacances reposantes pour vous, votre famille et vos amis. — Malgré le vent et la pluie, la promenade en bord de mer a été agréable. — Nous nous demanderons dans cette étude comment les Français expriment leurs opinions sur la baisse de l'utilisation de leur langue dans le monde et sur les moyens de la combattre [ici la répétition de *sur* est nécessaire pour plus de clarté, à cause des prépositions *de* et *dans* dans les groupes prépositionnels *de leur langue* et *dans le monde*].

► Les prépositions *à* et *de* ne peuvent pas être mises en commun devant plusieurs groupes nominaux, il faut obligatoirement les répéter devant chaque groupe nominal :

Il faut penser aux formes de discours privilégiés par le politique, notamment à la rhétorique et au sophisme. — Nous parlerons aussi de l'Union européenne et de sa politique linguistique. — On ne s'était pas du tout préoccupé de l'organisation du voyage ni de la réservation des billets.

C'est également le cas des locutions prépositionnelles terminées par *à* et *de* ; la répétition de l'élément final *à* et *de* est obligatoire, la répétition des autres éléments facultative :

à cause *du* froid et *de* la neige — En raison *d'*une panne de courant et *de* perturbations de trafic, le train aura une heure de retard. — Il y a des érables autour *de* l'église et *du* cimetière. — Grâce *à* des subventions et *à* des taux avantageux accordés par la ville, les bâtiments écologiques poussent comme des champignons. — Se pose d'ailleurs la question du rôle des programmes nationaux par rapport *aux* roadmaps et *aux* programmes se situant au niveau européen ou international.

De même, dans certaines locutions figées, la préposition est toujours répétée :

d'une façon ou d'une autre — à un moment ou à un autre

1.4. Mise en commun de prépositions différentes devant le GN

§150 Dans la langue écrite, il est assez fréquent qu'on mette en commun deux prépositions ou locutions prépositionnelles différentes devant un même groupe nominal :

Ces trois formats ont toujours vécu *grâce à* et *pour* la publicité. — Ce grade est décerné aux étudiants qui ont acquis des connaissances et un niveau de compétences dans un domaine d'études qui fait suite *à* et se fonde *sur* une formation du degré secondaire II. — Un projet *à* et *pour* Marseille [titre de journal]. — Si nous voulons vivre durablement *sur* et *par* le littoral, il va bien falloir le considérer comme un continuum plutôt qu'une mosaïque.

Si on met en commun des locutions prépositionnelles terminées par la même préposition (*à* ou *de*), on peut sous-entendre *de* ou *à* dans la première locution :

Plusieurs tendances ont contribué à la popularité actuelle des thérapies parallèles, *en dépit*, et, dans une certaine mesure, *à cause de* son rejet par la médecine officielle.

Si les deux locutions prépositionnelles sont formées avec une préposition différente, celle-ci doivent chacune être exprimée :

L'industrie touristique connaît un essor inattendu, *grâce à* et *en dépit de* la crise économique. — La présente convention collective de travail est conclue *conformément à* et *en exécution des* dispositions des conventions collectives de travail du 19 décembre 2001.

En principe, si on met en commun une préposition et une locution prépositionnelle formée avec *de* ou *à*, il faut faire en sorte que la locution prépositionnelle se trouve en premier, pour que la préposition différente (*pour*, *avec*, etc.) se trouve devant le GN, sinon le mot *à* ou *de* est implicitement mis en facteur commun et forme une locution inexistante (► RQ185) :

L'avenir de l'industrie est prometteur, malgré et *à* la fois grâce à la crise. [S'interprète ainsi : **malgré à* et *grâce à*. *Mieux* : *à* la fois grâce à et malgré la crise...]. — Quand elle s'embarquait pour des missions périlleuses, ce n'était pas par goût de l'aventure mais en raison de l'intuition qu'à travers et au-delà du service que le gouvernement lui confiait, elle travaillerait à la promotion de l'homme. [S'interprète ainsi : **à travers à* et *au-delà de*. *Mieux* : *à* travers le service que le gouvernement lui confiait et au-delà de celui-ci...].

De même, il faut éviter de mettre en commun des prépositions dont l'une entraîne une contraction et l'autre non :

*On appelle littérature pour enfants la littérature créée pour et destinée *aux* enfants. *Mieux* : *On appelle littérature pour enfants la littérature créée pour les enfants et destinée aux enfants.

En cas de doute, il vaut mieux répéter le groupe nominal ou modifier la construction de la phrase.

2. Les prépositions dans l'expression du lieu

Les prépositions les plus utilisées pour exprimer le lieu (on les appelle *prépositions spatiales*) et qui correspondent aux cas spatiaux du finnois (inessif, illatif, adessif, etc.) sont *dans* et *à*. La préposition *en* est assez fréquemment utilisée aussi. Les autres prépositions indiquent une localisation plus précise (*sur*, *derrière*, *à côté de*, etc.).

2.1. Opposition entre mouvement et statique

§151 Du point de vue de l'apprenant finnophone (et aussi des apprenants FLE d'autres langues), les prépositions spatiales posent un problème particulier parce que certaines prépositions du français, notamment *à* et *dans*, s'utilisent indifféremment pour exprimer un mouvement *vers* quelque chose et le fait d'être quelque part.

Il est entré dans le magasin. / Il a rencontré un ami dans le magasin.

Elle va à Paris. / Elle a habité plusieurs années à Paris.

En finnois, les compléments indiquant le lieu vers lequel on va sont à un cas «directionnel» (allatif ou illatif) et ceux exprimant le lieu où on se trouve, à un cas «statique» (adessif ou inessif). En français, la différence entre la valeur directionnelle ou statique de *à* et *dans* est normalement indiquée par le verbe : *entrer* et *aller* indiquent habituellement une direction vers laquelle on va (directionnel) (► RQ186) ; *habiter* est suivi d'un complément indiquant le lieu où on se trouve (statique), etc. Quand *à* ou *dans* introduisent un complément circonstanciel, le sens est généralement non directionnel, puisque le verbe n'agit pas sur le complément circonstanciel (► §541). Ainsi, dans la phrase

Il a marché dans le magasin.

le sens du complément *dans le magasin* s'interprète comme non directionnel («il était dans le magasin, et il y a marché»). La phrase se traduit donc en finnois de la façon suivante :

Il a marché dans le magasin. *Hän käveli kaupassa.*

Étant donné que le finnois marque la direction par la désinence du complément (le sens du verbe a évidemment une importance aussi), il existe de nombreux verbes qui peuvent s'utiliser soit avec un complément directionnel soit avec un complément statique. Ce n'est pas le cas en français et il faut donc faire attention à ne pas traduire certaines constructions telles que :

Hän käveli kirjakauppaan. → Il est allé dans une librairie/il est entré dans une librairie (et non pas *il a marché dans la librairie*, qui signifie *hän käveli kirjakaupassa*).

Le français néglige dans ce cas le moyen avec lequel *il* est allé dans le magasin (la marche). Si on veut insister sur ce moyen, on peut dire :

Il est allé à la librairie à pied. *Hän käveli kirjakauppaan.*

► En général, pour rendre un verbe finnois décrivant un type de mouvement (*marcher*, *courir*, *sauter*, *porter*, etc.) et suivi d'un complément indiquant une direction, on utilise en français un simple verbe exprimant la direction et on n'exprime le type de mouvement (par exemple avec un gérondif) que si cela apporte une information vraiment utile, ce qu'on peut résumer par la formule suivante :

finnois DÉSINENCE → français VERBE

finnois VERBE → français gérondif ou autre complément de moyen [*en marchant*, *à pied*]

Exemples :

Tyttö käveli takaisin mökkiin ja paukautti oven kiinni perässään. La jeune fille retourna dans la cabane et claqua la porte [*en marchant* ou *à pied* est inutile, car évident ou implicite]. — *Kannoimme puutarhakalusteet keittiöön.* Nous avons rentré le mobilier de jardin dans la cuisine [*en le portant* est inutile, car évident ou implicite]. — *Janne kavahti ylös ja hoiperteli ovelle.* Jean se leva d'un bond et alla à la porte en titubant. — *Hän juoksi luokkaan ja käveli pulpetilleen.* Elle entra dans la salle de classe en courant, puis se dirigea vers sa table d'un pas calme.

Certains verbes peuvent parfois exprimer aussi le mouvement vers quelque chose, ainsi le verbe *courir*, *sauter* ; dans ce cas le sens statique ou directionnel peut éventuellement être suggéré par le contexte ou temps du verbe, mais ce n'est pas systématique :

Le chien courait inlassablement dans la cour [non directionnel]. — En entendant ce bruit, ils coururent dans la rue [directionnel]. — Tous les matins, il courait une demi-heure dans la forêt [non directionnel].

Inversement, certains verbes comme *lancer* impliquent par définition un mouvement et il n'est pas nécessaire d'indiquer la direction. Tout dépend du type de verbe et du contexte :

Il a lancé le ballon dans le jardin. Valeur directionnelle : *Hän heitti pallon puutarhaan*. — J'ai jeté le fromage à la poubelle. Valeur directionnelle : *Heitin juuston roskin*. — Ils lançaient des ballons dans la cour. Double valeur possible : *He heittelivät palloja pihaan* ou *He heittelivät palloja pihalla*. — Il a fait tomber le livre dans la cour. Double valeur possible : *Hän pudotti kirjan pihalle* ou *Hän pudotti kirjan pihalla*.

Le cas échéant, si on veut absolument éviter l'ambiguïté, on peut utiliser une tournure plus précise :

Il a fait tomber le livre alors qu'il était dans le jardin.

- §152 De même, le français n'exprime pas aussi nettement que le finnois (ou d'autres langues) l'idée de «l'origine», l'endroit «depuis» lequel on prend quelque chose. En finnois, on *trouve* quelque chose «de quelque part» (cas *élatif*), le français n'exprime aucune idée de mouvement dans ce cas, voir FAQ §168 :

J'ai trouvé ces vieilles photos dans un carton au grenier. [*et non* : *d'un carton ou *du grenier]

Il faut également se rappeler que dans le cas de certains verbes la préposition *à* en français peut exprimer à la fois un mouvement vers (*donner à*), donc en finnois un allatif (cas en *-lle*) ou une «origine» (*prendre à*), en finnois l'ablatif (cas en *-lta*) ou l'anglais *from*. Voir FAQ §545.

2.2. L'opposition *dans* / autre préposition

- §153 L'une des sources de perplexité permanente pour les apprenants FLE est la variation qui existe dans les prépositions indiquant le lieu, notamment l'opposition *à/dans*, *en/dans*, *en/à*. Il s'agit en partie d'un problème de lexique (mémorisation pure), mais dans certains cas, le choix entre les deux formes de préposition dépend de nuances de sens qu'il faut savoir interpréter. En règle générale, la préposition qui marque le lieu (dans un sens très large) est ***dans***. Dans certains cas, elle peut avoir une variante :

■ **opposition *à* / *dans*** : dans certaines expressions, la préposition *à* alterne avec la préposition *dans*. Dans ce cas, la préposition *à* indique plutôt une **activité**, la forme *dans* désigne le lieu proprement dit ; parfois la différence n'est pas très nette. La préposition *à* ne peut s'employer que si le nom est employé seul, sans adjectif, et s'il est déterminé par un article **défini**. Si le nom est déterminé par un démonstratif, un possessif, ou complété par un adjectif, une relative, etc., on utilise uniquement *dans* :

Maman est à la cuisine [signifie par exemple « en train de préparer le repas »]. — Maman est dans la cuisine. — Les clés sont dans la cuisine. — Nous avons déjeuné dans la cuisine. — Il lit le journal dans la cuisine. — Il passe sa vie dans sa cuisine. — Ils ont installé une télévision dans leur nouvelle cuisine.

Ce soir, nous allons au cinéma. — Nous allons généralement dans le cinéma du quartier. — J'ai vu ce film dans un petit cinéma. — Dimanche, nous étions au restaurant. — Dimanche, nous étions dans un excellent restaurant. — Je n'avais encore jamais mangé dans ce restaurant.

On trouve les mêmes oppositions entre «activité» et localisation dans

à l'école / dans l'école / dans une école / dans la même école — au musée / dans ce musée — à l'église (= à la messe) / dans une église — à l'hôpital / dans un petit hôpital — à la cave / dans la cave — aux toilettes / dans les toilettes — à la piscine / dans cette piscine / dans une piscine — Il est au lycée [= *hän on lukiolainen*]. / Il est dans un grand lycée. / Ils sont dans le même lycée. — Je travaille à la bibliothèque. / Je vais souvent dans cette bibliothèque. etc. (► RQ187)

■ **opposition *en* / *dans*** : certaines expressions sont formées avec la préposition *en*, qui entraîne le plus souvent un article **zéro**, mais si on détermine le nom d'une façon quelconque, on utilise de nouveau la préposition *dans* :

Le secteur financier est *en* crise. — Le secteur financier est *dans* une crise très grave. — En français, on utilise généralement des articles. — La place de l'adjectif épithète *dans* le français du XVII^e siècle. — *En* indonésien, il n'y a pas de temps verbaux ; *dans* cette langue, le temps est exprimé par divers adverbes.

- §154 ■ **opposition *dans* / *en* / *à*** devant les noms exprimant un **moyen de locomotion**. En principe, on devrait utiliser la préposition *à* devant les noms qui indiquent un moyen de locomotion (un «véhicule» au sens large du terme) dans lequel on ne peut pas entrer et *sur* lequel on se place (*cheval*, *vélo*), et, inversement, la préposition *en* si on peut entrer dans le «véhicule». On opposerait ainsi :
- à moto, à cheval, à skis, à pied et
en bus, en métro, en train, en avion, en bateau, etc

En fait, la préposition *en* est devenue la préposition générique indiquant le *moyen* de locomotion (le mode de transport, plutôt que le véhicule), et on entend couramment dire *en moto*, *en vélo* par analogie avec *en métro*, *en train*, etc. (► RQ188). Cependant, la préposition *en*, comme la préposition *à*, est dans ce cas un emploi figé limité à l'expression du moyen de locomotion : si on détermine ou

complète le nom, ou si le nom désigne plus particulièrement le véhicule, on utilise la préposition *dans* ou d'autres prépositions dépendant du mode de transport :

Il est venu sur son nouveau vélo. — Elle se promenait sur son beau cheval blanc. — Dans le métro ce matin, il y avait étonnamment peu de monde. — Sur le bateau, j'ai rencontré une vieille connaissance que je n'avais pas vue depuis vingt ans. — J'ai d'abord oublié mes lunettes de soleil dans le train, puis j'ai oublié mon livre dans l'avion.

■ La préposition *en* indiquant un mode de transport est utilisée normalement avec un sujet animé. Si le sujet est non animé, on utilise *par* avec article zéro (► RQ189) :

Le matériel sera expédié par bateau. — Les marchandises voyageront par train. — Le courrier est acheminé par avion, puis transporté par bateau vers les îles éloignées.

2.3. Noms géographiques

§155 La préposition dépend du genre du nom et de la catégorie (ville, pays, etc.). Les exceptions ne sont pas très nombreuses, et on peut donner quelques indications générales :

– villes : **à**. La préposition se contracte avec les articles *le/les*.

à Bruxelles, à Paris, à Helsinki, à Cologne, à Londres ; au Havre, au Cap, au Caire, à La Rochelle

– pays et régions, la préposition dépend du genre du nom :

féminins : **en** Italie, en Islande, en Allemagne, en Finlande, en Alsace, en Flandre, en Bavière, en Sicile

masculin singulier avec voyelle initiale : **en** Iran, en Anjou, en Afghanistan, en Israël

pays masculins avec consonne initiale et pays masculins pluriel ; **au** Danemark, **aux** États-Unis, aux Pays-Bas, au Pérou, au Groenland

nom de régions masculins : **dans** le Beaujolais, dans le Périgord, dans le Limousin (► RQ190)

– îles : **à**

à la Guadeloupe, à Cuba, à Majorque, à Tahiti, aux Seychelles, aux Kerguelen, aux Lofoten

– chaînes de montagnes : *dans*

dans les Alpes, dans l'Himalaya, dans le Jura, dans les Rocheuses

– montagnes : **sur**

sur le Mont Blanc, sur l'Etna ; sur le Kilimandjaro, sur le Niragongo, sur l'Everest

– mers, océans, baies, détroits etc. : *dans*

dans l'Atlantique, dans la mer Rouge, dans le golfe de Finlande, dans la baie de Naples, dans le détroit de Gibraltar, dans le détroit d'Ormuz

– cours d'eau et lacs : **sur** (en parlant de navigation et de la situation géographique des villes)

une croisière sur le Nil — Strasbourg est sur le Rhin. — Nijni Novgorod se trouve sur la Volga. — Nous avons fait une promenade en péniche sur le canal du Midi. — Le monastère de Valamo se trouve sur une île sur le lac Ladoga. — Nous passerons l'été à faire de la voile sur le Léman.

Mais on utilise évidemment **dans** pour indiquer qu'on se trouve dans l'eau en question :

Il se baignait dans le canal. — Un touriste est tombé du pont de l'Alma dans la Seine. — On trouve des lavarets dans le lac du Bourget.

– départements français : **dans**

dans le Bas-Rhin, dans la Lozère, dans les Pyrénées orientales, dans la Manche

– arrondissement, quartiers de genre masculin : *dans* ; quartiers de genre féminin : **à**

dans le huitième (arrondissement), dans le Marais, dans le XVI^e — à la Courneuve, à la Bastille

– noms et numéros de rue, adresses : devant le nom de la rue, on n'utilise en général aucune préposition ni article quand on indique une adresse (*j'habite rue Victor Hugo*). On peut cependant utiliser la préposition *dans* (*j'habite dans la rue Victor Hugo*). Si le nom est précédé d'un déterminant ou complété d'une façon quelconque, on utilise toujours *dans*. Le numéro est indiqué par la préposition **à** ou peut être omis :

Il habite rue de la Liberté [on donne une adresse].

Il habite dans la rue de la Liberté. [on indique simplement l'endroit].

Il habite 5, rue de la Liberté [on donne une adresse].

Il habite au numéro 5 de la rue de la Liberté.

Il habite dans la rue de la Liberté depuis plus de dix ans. — Il habite dans une rue très calme.

2.4. Œuvres, parties d'ouvrages

§156 ■ Devant les noms désignant une œuvre ou une partie d'œuvre, on utilise pratiquement toujours la préposition *dans* :

dans ce film — dans cette symphonie — dans sa thèse — dans ce roman — dans la préface — dans l'alle-gro — dans l'introduction — dans la finale — dans un article — dans la partie II — dans le tome IV — dans le

volume I—dans la conclusion—dans la bibliographie—dans l'annexe—dans l'index—dans le corpus—dans les notes (► RQ191)—dans les références bibliographiques—dans le générique

Les mots *paragraphe* et *alinéa* («*uusi kappale, momentti*») font exception ; on utilise la préposition *à* pour indiquer la situation d'un point dans le texte (à quel endroit se trouve quelque chose) :

au paragraphe suivant, au paragraphe 1.2, au paragraphe précédent, à l'alinéa suivant, à l'alinéa précédent, à l'alinéa 2c. — Nous examinerons le problème de la saillance au paragraphe suivant.

Mais si on veut insister sur le fait que quelque chose se trouve à l'intérieur d'un paragraphe, on utilise *dans*, notamment quand on désigne le paragraphe où on se trouve (puisque dans ce cas, la situation du paragraphe par rapport à l'ouvrage est implicite) ; de même si on détermine le mot paragraphe avec un adjectif (autre que *suiuant* ou *précédent*) ou une autre construction :

dans ce paragraphe — plus loin dans le même paragraphe — le terme analysé dans le paragraphe précédent [désigne le contenu du paragraphe, plus que la situation] — dans cet alinéa — dans un long paragraphe — dans un paragraphe qui sert de transition

■ Pour renvoyer à une **page**, on utilise plusieurs types de constructions, là où le finnois n'utilise que le seul adessif (*sivulla*) :

– le plus simple et le plus fréquent est la forme sans préposition :

La phrase se trouve page 6. — Ouvrez votre livre page 154. — La citation continue page 200. — L'annexe se trouve page 121.

– dans les exemples précédents, on peut aussi utiliser la préposition *à* ; la préposition est nécessaire si on utilise un adjectif :

La phrase se trouve à la page 6. — Ouvrez votre livre à la page 154. — La citation continue à la page 200. — L'annexe se trouve à la page 121. — Nous renvoyons au tableau qui figure à la page précédente. — Le texte continue à la page suivante.

– on utilise aussi la préposition *en* pour désigner certaines pages qui désignent des éléments organiques traditionnels d'un ouvrage :

en première page — en page de garde — en page 2 de la couverture — en dernière page

Mais on dit nettement plus rarement (style soutenu) :

Le tableau se trouve en page 244. Plutôt : Le tableau se trouve page 244 (ou : à la page 244).

– si on parle de la page comme surface de présentation, on utilise *sur* :

Sur cette page, il y a de nombreuses illustrations. — Les notes s'étendent sur toute la page 23.

3. Les prépositions dans l'expression du temps

3.1. L'heure

§157 ■ Pour indiquer l'heure à laquelle quelque chose se produit, on utilise la préposition *à*. L'heure peut être exprimée précisément en chiffres :

Klo on 21.37. Il est vingt-une heure trente-sept [minutes]. (on peut omettre le mot *minutes*)

Klo on 12.01. Il est douze heures une [minute].

Hän tulee klo 12.30 Il arrive à douze heures trente.

Le cours commence à dix heures. — Le train arrive à minuit moins dix. — L'émission finit à zéro heure trente. — L'entraînement dure jusqu'à quatre heures moins vingt-cinq.

Dans la langue courante, on utilise les formes suivantes :

Il est deux heures / Il arrive à deux heures.

Il est deux heures cinq. / Il arrive à deux heures cinq.

Il est deux heures dix. / Il arrive à deux heures dix.

Il est deux heures et quart. / Il arrive à deux heures et quart.

Il est deux heures vingt. / Il arrive à deux heures vingt.

Il est deux heures vingt-cinq. / Il arrive à deux heures vingt-cinq.

Il est deux heures et demie. / Il arrive à deux heures et demie.

Il est trois heures moins vingt-cinq. / Il arrive à trois heures moins vingt-cinq.

Il est trois heures moins vingt. / Il arrive à trois heures moins vingt.

Il est trois heures moins le quart. / Il arrive à trois heures moins le quart.

Il est trois heures moins dix. / Il arrive à trois heures moins dix.

Il est trois heures moins cinq. / Il arrive à trois heures moins cinq.

Comme en finnois, dans la langue parlée on peut souvent omettre le chiffre de l'heure quand on indique l'heure à laquelle quelque chose se produit :

Le prochain train part à dix. *Seuraava juna lähtee kymmenen yli.* — Le bus part à moins cinq. *Bussi lähtee viittä vaille.* — J'arrive à moins le quart. *Tulen varttia vaille.* — Le film dure jusqu'à moins vingt. *Elokuva loppuu kaksikymmentä vaille.*

Avec le *quart* et la *demie*, il faut cependant utiliser l'article défini :

On a rendez-vous **au** quart (► RQ192). *Meillä on tapaaminen varttia yli.* — Je passe te prendre à **la** demie. *Käyn hakemassa sinut puolelta.*

De même, comme en finnois, dans la langue parlée on remplace les heures de 13 h à 23 h par les heures du matin (1 h à 11 h) et au besoin on précise le moment de la journée :

9 h 00	neuf heures [du matin]
13 h 00	une heure [de l'après-midi]
2 h 00	deux heures [du matin]
12 h 00	midi
24 h 00	minuit

Comparaison entre les formes courantes et les formes « officielles »

	<i>forme courante</i>	<i>forme officielle</i>
Klo on 5.05.	Il est cinq heures cinq.	Il est cinq heures cinq [minutes].
Klo on 19.30.	Il est sept heures et demie.	Il est dix-neuf heures trente [minutes].
Klo on 13.15.	Il est une heure et quart. (► RQ193)	Il est treize heures quinze [minutes].
Klo on 9.25.	Il est neuf heures vingt-cinq.	Il est neuf heures vingt-cinq [minutes].
Klo on 12.00.	Il est midi.	Il est midi (<i>plus rare</i> « Il est douze heures »).
Klo on 12.05.	Il est midi cinq.	Il est douze heures cinq [minutes].
Klo on 11.40.	Il est midi moins vingt.	Il est onze heures quarante [minutes].
Klo on 15.35.	Il est quatre heures moins vingt-cinq.	Il est quinze heures trente-cinq [minutes].
Klo on 23.35.	Il est minuit moins vingt-cinq	Il est vingt-trois heures trente-cinq [minutes].
klo on 23.55.	Il est minuit moins cinq.	Il est vingt-trois heures quarante-cinq [minutes].
klo on 0.05.	Il est minuit cinq.	Il est zéro heure cinq [minutes].
klo on 00.15.	Il est minuit quinze <i>ou</i>	Il est zéro heure quinze [minutes].
	Il est minuit et quart.	

- §158 ■ Quand on exprime les heures après midi entre 12h et 0h en chiffres entiers (*douze heures, seize heures, vingt-deux heures, zéro heure, etc.*), pour indiquer les minutes on ne peut utiliser que des chiffres précis (de 1 à 59) et pas les formes *et quart* ni *et demie*, ni toutes les indications avec *moins* (*moins vingt-cinq, moins vingt, moins le quart, etc.*):

Klo on 12.15.	Il est douze heures quinze <i>ou</i> midi et quart. (et non : *il est douze heures et quart.)
Klo on 15.30.	Il est quinze heures trente <i>ou</i> trois heures et demie. (et non : *quinze heures et demie)
Klo on 13.45.	Il est treize heures quarante-cinq <i>ou</i> deux heures moins le quart. (et non: *quatorze heures moins le quart)
Klo on 14.50.	Il est quatorze heures cinquante <i>ou</i> il est trois heures moins dix. (et non : *il est quinze heures moins dix)

En finnois, habituellement on ne dit pas non plus *kello on vartti yli kaksikymmentä* ou *kello on viittä vaille kuusitoista*, mais ces formes hybrides sont parfois employées, tandis qu'en français elles sont exclues.

- §159 ■ *pile* et *passé* : pour indiquer que l'heure est exactement pleine, on utilise dans la langue standard l'adjectif *précis* et dans la langue parlée le nom *pile* utilisé comme adverbe :

Le bateau est arrivé à 13h précises. *Laiva saapui tasan klo 13.* — La représentation commence à 20h précises. *Esitys alkaa tasan klo 20.* — On est rentrés à midi pile. *Tultiin kotiin tasan kahdeltatoista.* — Le train est parti à 3h pile. *Juna lähti tasan kolmelta.*

Pour indiquer que l'heure pleine est déjà passée, on utilise le participe *passé(e)* (langue écrite et parlée) :

Il est minuit passé. <i>Kello on yli keskiyön.</i> — Ils sont rentrés à minuit passé.
Il est midi passé. <i>Kello on yli 12.</i> — Elle est arrivée à midi passé.
Il est 1h [une heure] passée. <i>Kello on yli yhden.</i> — On a pris l'apéritif à 1h passée.
Il est 5h [cinq heures] passées. <i>Kello on yli viiden.</i> — Je n'ai pu me libérer qu'après 5h passées.

3.2. Dates, jours de la semaine et fêtes

- §160 ■ Pour demander ou dire la date, le jour, l'année, on utilise le verbe *nous sommes* suivi du complément de temps **sans** préposition :

Quelle est la date aujourd'hui ? Nous sommes aujourd'hui le lundi 23 juillet 2007.
 Quel jour sommes-nous ? Nous sommes aujourd'hui samedi.
 Le combien sommes-nous ? Nous sommes aujourd'hui le treize.
 Quel mois sommes-nous ? Nous sommes en mai.
 Quelle année sommes-nous ? Nous sommes en 2010.
 Le combien serons-nous demain ? Demain nous serons le 14.
 Quel jour serons-nous demain ? Demain nous serons un dimanche.

Dans la langue parlée, on utilise *on est* ou d'autres constructions différentes :

On est quel jour aujourd'hui ? On est samedi. / Aujourd'hui c'est un samedi.

On est le combien ? On est le 13.

On est en quelle année ? On est en 2009.

Qu'est-ce qu'on sera comme jour demain ? Demain, on sera dimanche.

Au début d'une lettre, d'un document, on indique la date en écrivant le nom du jour et en plaçant l'article défini *devant* la date :

Vendredi, le 22 novembre 1996

Mardi, le 1^{er} [prononcé « premier »] janvier 2008

Mercredi, le 14 juillet 2010

Dans les autres cas, l'article se place **avant le nom du jour** (► RQ194) :

Le nouveau Président de la république prendra ses fonctions **le** mercredi 17 mai. [*et non* *mercredi, le 17 mai]. — La Finlande est devenue indépendante **le** jeudi 6 décembre 1917. [*et non* *jeudi, le 6 décembre].

Les otages sont prisonniers depuis **le** mardi 14 avril. — L'exposition durera du mercredi 7 juin au jeudi 13 juillet. — Louis XIII venant de Montfort l'Amaury était arrivé à Mantes le samedi 5 octobre 1619 et en était reparti le lundi 7 octobre.

5161 ■ **Jours de la semaine.** En finnois, quand on indique que quelque chose s'est produit tel ou tel jour de la semaine, le jour de la semaine est toujours à l'essif (*maanantaina, torstaina*, etc.). En français, les jours de la semaine ne sont dans ce cas pas précédés d'une préposition comme *à* (mais *par* est possible, voir d. ci-dessous) et en outre, la présence ou l'absence de l'article, ainsi que la forme de l'article modifie le sens.

a. Quand on renvoie à un jour de la semaine par rapport au moment où on parle (autrement dit quand on est dans l'énonciation de discours (► §670), le jour de la semaine s'emploie seul, **sans préposition et sans article**. Si on est le mercredi 5 aout, et qu'on dit :

Michel est arrivé lundi. Il repart samedi.

le mot *lundi* désigne le lundi 3 aout et le mot *samedi*, le samedi 8 aout. De même avec les adjectifs *dernier* et *prochain* :

Michel est arrivé lundi dernier. Il repart samedi prochain. — Nos amis sont arrivés lundi dernier et ils partiront mardi prochain (► RQ195). — Elle est rentrée hier, mais elle repart déjà dimanche. — Inès est passée mardi, et elle repassera après-demain.

b. Si on ne renvoie pas à un jour par rapport au moment où on parle, mais à un jour quelconque dans le passé ou l'avenir, donc dans l'énonciation de récit (► §671), le jour est précédé de **l'article défini** (mais toujours **sans préposition**) :

Vieraamme saapui maanantaina ja lähti lauaintaina. Me viivytettiin vielä kaksi viikkoa mökillä. Notre visiteur est arrivé **le** lundi et il est reparti **le** samedi. Nous on est restés encore deux semaines au chalet. — Nos invités arrivèrent le vendredi ou samedi au soir, je ne me souviens plus. Nous leur avons réservé un accueil digne de ce nom.

On utilise aussi l'article défini si le jour est suivi de l'adjectif *précédent* ou *suivant* :

Nos amis arrivèrent le lundi précédent et ils repartirent le mardi suivant. — Michel était arrivé le lundi d'avant et il est reparti le samedi suivant. — Elle était rentrée la veille, mais elle repartait déjà le dimanche suivant. — Inès était passée le mardi, et elle repasserait le surlendemain.

Sur la différence entre *dernier/précédent*, *prochain/suivant*, *hier/la veille*, *demain/le lendemain*, etc. (► §856). La distinction entre le point a. et le point b. est source d'erreurs fréquentes chez tous les apprenants FLE, qu'ils soient finnophones ou autres. Pourtant, l'article n'ajoute pas ici une simple « nuance » : il joue un rôle important dans le sens et la grammaticalité des énoncés. Une phrase comme *Michel repartira le lundi prochain est complètement **agrammaticale** en français.

c. Quand on indique qu'un événement se produit régulièrement tel ou tel jour (suffixe *-sin* en finnois, *tiistaisin*), on utilise l'article **défini** singulier ou pluriel, **sans préposition** :

En France, il y a un grand débat sur l'ouverture des magasins le dimanche. — Les musées sont en général fermés le mardi. — La Ferme de Cocherel. Gastronomie française. Fermé le mardi et le mercredi [publicité de restaurant]. — Jusqu'au 24 septembre 2009, plus de 20 musées et palais du Portugal sont ouverts au public les jeudis jusqu'à minuit.

Il n'y a aucune différence de sens entre le singulier et le pluriel, mais le singulier semble être nettement plus fréquent dans l'usage courant (► RQ196). Le pluriel se trouve souvent sur des affiches ou écriteaux divers à l'entrée d'édifices publics, mais ce n'est pas une règle absolue, l'usage est flottant. On peut utiliser le pluriel quand on met en commun plusieurs jours ou quand on restreint la catégorie à une période définie :

Le restaurant est fermé les dimanche soirs, lundi soirs et les mardis toute la journée. — La piscine sera fermée les lundis de juillet. [Juillet comptant au moins 4 lundis, on ne peut pas utiliser le singulier ici].

d. Le jour peut aussi être précédé d'un article indéfini. Celui-ci signifie que l'on précise le « nom » du jour en question (► §34) :

Il est né un vendredi. — La catastrophe s'est produite un mardi. — Nous avons emménagé un samedi. — Cette année-là, la Toussaint était un jeudi, on pouvait donc faire le pont.

L'article indéfini s'utilise aussi quand on caractérise le jour par un adjectif ou une construction analogue. Dans ce cas-là, le GN est le plus souvent précédé de la préposition *par* :

Un beau lundi du mois de mai, la nouvelle tant attendue arriva enfin. — Il mourut un lundi d'automne. Une pluie lourde battait la campagne et la tour brillait. — Rien de tel par un dimanche pluvieux que de rester bien au chaud à la maison. — Par un jeudi matin ensoleillé (ou pas, mais peu importe, les jeudis matins sont toujours ensoleillés), nous avons été accueillis par notre Sophie. — Par un dimanche calme, on est allés visiter le musée Gandhi.

§162 ■ **Fêtes** : la préposition utilisée devant les noms de fêtes religieuses et civiles est généralement *à*, mais certains noms s'utilisent sans préposition (attention également à l'absence d'article dans certains cas, *Noël*, *Pâques* (► RQ61 p. 53). En principe, la règle est la suivante

– noms sans article : préposition *à* (*à Noël*)

– noms avec article féminin : préposition *à* (*à la Toussaint*)

– noms avec article masculin : sans préposition (*le jour de l'An*)

Pour plus de clarté, on a donné des exemples de toutes les fêtes dans le tableau suivant, où sont données aussi les fêtes finlandaises non fêtées en France et vice-versa :

Tableau 27 – Prépositions utilisées devant les noms de fêtes

Fête	Pr.	Exemples
jour de l'An	-	le jour de l'An <i>uudenvuodenpäivänä</i> . — Ils se sont mariés le jour de l'An. — après le jour de l'An
Épiphanie	à	à l'Épiphanie — le lendemain de l'Épiphanie, avant l'Épiphanie
Vendredi Saint	-	le Vendredi Saint <i>pitkäperjantaina</i> — On partira le Vendredi Saint pour la Laponie.
Pâques	à	à Pâques — Ils partent en vacances à Pâques. — après Pâques
lundi de Pâques	-	le lundi de Pâques — Nous sommes rentrés de Marseille le lundi de Pâques.
1 ^{er} mai	-	Le 1 ^{er} mai, les gens s'offrent du muguet. — avant le 1 ^{er} mai — le weekend du 1 ^{er} mai
Ascension	à	On ira passer quelques jours dans les Alpes à l'Ascension. — le weekend après l'Ascension
Pentecôte	à	à la Pentecôte — avant la Pentecôte
lundi de Pentecôte	-	La circulation est très dense le lundi de Pentecôte en raison des retours de weekend.
fêtes des Mères/ fête des Pères	à	à la fête des Mères, le jour de la fête des Mères. — À la fête des Mères, nous sommes allés manger dans un restaurant gastronomique. — À la fête des Pères, en Finlande, on voit déjà Noël approcher.
Saint-Jean	à	À la Saint-Jean, la plupart des Finlandais passent le weekend à leur chalet au bord d'un lac. — avant la Saint-Jean
14 juillet	-	Le 14 juillet, on tire des feux d'artifice et on organise des bals populaires.
15 aout	-	Le 15 aout, il peut faire très chaud. — Cette année, je pourrai prendre des vacances seulement le 15 aout. — jusqu'au 15 aout
Assomption	à	À l'Assomption [= le 15 aout], les gens font souvent le pont.
Toussaint	à	À la Toussaint, les gens vont fleurir les tombes. — À la Toussaint, il fait souvent gris.
11 Novembre	-	Le 11 novembre, il y a dans chaque commune des commémorations au monument aux morts.
6 décembre	-	Le 6 décembre, il y a une grande réception au palais présidentiel à Helsinki. — Les bonnes années, le 6 décembre on peut faire le pont.
Noël	à	Cette année à Noël, il y avait peu de neige. — J'ai eu beaucoup de cadeaux à Noël.
Saint-Étienne	à	À la Saint-Étienne, on faisait traditionnellement des promenades en traineau.
Saint-Sylvestre	à	En France, à la Saint-Sylvestre, les amis réveillent ensemble. — En Finlande, à la Saint-Sylvestre, on tire partout des feux d'artifice.

3.3. Autres périodes

§163 ■ **Moments de la journée** : pas de préposition (en finnois on utilise l'adessif *-lla*). Noter également la manière dont se construit le groupe quand on utilise *jusque* :

<i>aamulla</i>	le matin	jusqu'au matin
<i>aikaisin aamulla</i>	tôt le matin	jusque tôt le matin
<i>päivällä</i>	à midi	jusqu'à midi

<i>iltapäivällä</i>	l'après-midi	jusque dans l'après-midi
<i>aikaisin iltapäivällä</i>	tôt dans l'après-midi	jusque tôt dans l'après-midi
<i>myöhään iltapäivällä</i>	tard dans l'après-midi	jusque tard dans l'après-midi
<i>illalla</i>	le soir	jusqu'au soir
<i>aikaisin illalla</i>	tôt le soir	jusque tôt le soir, jusque tôt dans la soirée
<i>myöhään illalla</i>	tard le soir	jusque tard le soir
<i>yöllä</i>	la nuit	jusqu'à la nuit
<i>myöhään yöllä</i>	tard la nuit	jusque tard dans la nuit

§164 ■ **Saisons** : à pour le printemps, *en* pour les autres, si on emploie le nom de saison sans aucun complément ou déterminant :

au printemps *kevällä* — en été *kesällä* — en automne *syksyllä* — en hiver *talvella*

Si on complète le nom d'une manière quelconque, la préposition varie :

printemps : Il est venu au printemps dernier. — Il viendra le printemps prochain. — Il viendra au printemps de l'an prochain. — Il est venu au printemps 2005.

été : Il est venu l'été dernier. — Il viendra l'été prochain. — Il viendra l'été de l'an prochain. — Elle repartira durant l'été 2010 / elle repartira en 2009, en été (*ou, moins fréquent et nettement moins bon* : en été 2009).

automne : Il est venu l'automne dernier — Il viendra l'automne prochain. — Il viendra l'automne de l'an prochain. — Le bail expirera à l'automne 2015.

hiver : Il est venu l'hiver dernier. — Il viendra l'hiver prochain. — Il viendra l'hiver de l'an prochain. — La maison a été vendue pendant l'hiver 2007 ou durant l'hiver 2007 (*ou, moins fréquent* : en hiver 2007).

■ années : *en*

Ce roi est mort en 1206. — Le modèle sortira en 2010. — Ils comptent rester en poste jusqu'en 2012.

Contrairement au finnois, où on peut employer le millésime seul (sans le mot *vuonna* ou l'abréviation *v.*), la préposition *en* est obligatoire :

Syntynyt 1990 = Né en 1990 (et non pas : *Né 1990). — *Kansannousu alkoi 2004*. L'insurrection a commencé en 2004.

■ mois : on utilise normalement *en* ou *au mois de* :

en mai — en juillet — en janvier — au mois de mai — au mois de juillet — au mois de janvier — en février 1956 — en août 1914

■ milieu du mois : à ; dans la langue courante, on peut omettre la préposition devant la forme *mi-* : au milieu du mois de juillet — jusqu'au milieu du mois de décembre — après la mi-juillet *ou* après mi-juillet — il rentrera mi-juin *ou* à la mi-juin — jusqu'à la mi-décembre *ou* jusqu'à mi-décembre

■ Début et fin du mois. On utilise la forme *au début de* ou *à la fin de* :

au début du mois d'octobre / au début d'octobre — à la fin du mois de septembre — à partir de la fin du mois de janvier — vers la fin du mois de mai

Dans la langue courante, on peut utiliser les mots *début* et *fin* comme des prépositions. Dans ce cas, on n'utilise pas d'article :

Il est parti fin juin. — Ça recommencera fin octobre. — jusqu'à fin avril — à partir de début février

Mais dans la langue courante on peut aussi très bien utiliser la forme complète *au début de* et *à la fin de*. En cas de doute, l'apprenant FLE a intérêt à utiliser cette dernière.

■ siècles, millénaires : à

au XIX^e [dix-neuvième] siècle (► RQ197) — au I^{er} [premier] siècle — au XXI^e [vingt-et-unième] siècle — au troisième millénaire — au premier millénaire avant notre ère.

■ décennies : *dans*

dans les années 1970 — dans les années 1830 — au début des années 1980 — jusqu'à la fin des années 2010

Dans la langue courante, on peut utiliser une forme abrégée, comme en finnois, essentiellement pour désigner les décennies des années 1900 à 1990 :

dans les années 70 — au début des années 80

Cette forme abrégée est cependant légèrement familière et ne s'emploie normalement pas dans le style écrit soigné.

4. Divers

§165 En plus des cas abordés ci-dessus, les prépositions servent à exprimer toute sorte de rapports sémantiques, qu'il est impossible de décrire en détail dans le cadre d'une grammaire : ces valeurs sémantiques sont avant tout du domaine du lexique, et s'apprennent comme le vocabulaire en général (mémorisation). Ci-dessous quelques valeurs diverses de certaines prépositions souvent mal connues :

- *sous* : en plus de son sens spatial, cette préposition peut exprimer
 - un lieu : sous les Tropiques, sous ces latitudes *näillä leveysillä*, sous d'autres lieux
 - un état : sous la pluie, sous un soleil ardent
 - une époque : sous l'Ancien Régime, sous la IV^e République, sous Louis XVI, sous la dictature

La préposition *sous* s'utilise également pour indiquer une forme :

- sous cette forme, sous ce nom, sous un faux nom, sous un nom d'emprunt, sous un déguisement (► RQ198)

■ *sur* peut indiquer une origine ou une cause :

- sur ordonnance *lääkärin määräyksestä*, sur demande *pyynnöstä*, sur ordre du colonel *everstin käskystä*, sur commande *tilauksesta*, sur requête du juge *tuomarin pyynnöstä*

■ *par* peut exprimer les valeurs suivantes :

- le temps : par une belle journée de printemps, par un beau matin
- les conditions atmosphériques : par un temps magnifique, par beau temps, par temps de pluie, par vent fort, par grand vent *kovalla tuulella*, par temps de neige, par un temps exécrable
- la cause : par jalousie, par imprudence, par inadvertance *epähuomiossa*, par hasard, par exemple
- un état : par défaut *oletuksena*
- un classement : par ordre alphabétique, par tranche d'âge *ikäluokittain*, trier par taille, ranger par couleurs

Voir aussi *entendre par*, *désigner par* §71.

5. Avec verbes et adjectifs

Les prépositions servent aussi de mots de liaison entre le verbe et ses compléments et entre l'adjectif et son complément. Dans les deux cas, le choix de la préposition qui introduit le complément varie en fonction du verbe ou de l'adjectif et le choix de la préposition est avant tout une question de lexique (donc de *mémorisation* du vocabulaire) : tel verbe se construit avec telle préposition, tel autre verbe avec une autre.

- §166 ■ Dans le cas de nombreux verbes, le complément qu'on appelle l'objet suit directement le verbe (objet direct) : *Antoine mange une pomme*. Dans le cas d'autres verbes, nombreux également, le complément est relié au verbe par l'intermédiaire d'une préposition : *Il pense à l'avenir*, *Nous nous souvenons de ces vacances*, etc. Il s'agit alors d'un complément d'objet indirect (► Ch. 39). Dans certains cas (*il a décidé de partir*), le mot *de* n'est pas une préposition, mais un marqueur d'infinitif (► §591).

- §167 ■ Les prépositions servent aussi à relier un adjectif à son complément. Le plus souvent, on utilise la préposition *de*. Cette préposition *de* correspond souvent à un élatif en finnois (cas en *-stA*), mais *de* peut aussi avoir comme équivalent d'autres types de constructions :

heureux **de** quelque chose *iloinen jostakin* — content **de** quelque chose *tyytyväinen johonkin*, *iloinen jostakin* — dépendant **de** quelque chose *riippuvainen jostakin* — satisfait **de** quelque chose *tyytyväinen johonkin* — mécontent **de** *tyytymätön johonkin* — déçu **de** quelque chose *pettynyt johonkin* — typique **de** quelque chose *tyypillinen jollekin* — différent **de** quelque chose *erilainen kuin jokin* (► FAQ §1081)

Les adjectifs peuvent être complétés par un nom (*il est heureux de son départ*), mais aussi par un infinitif (*il est heureux de partir*) ou une proposition complétive (*il est heureux que tu partes*). (► RQ359 p. 209, §598, §893, §915).

Certains adjectifs se construisent avec la préposition *à*, et la construction de l'adjectif équivalent peut être tout à fait différente en finnois, ce qui provoque souvent des erreurs :

prêt **à** quelque chose *valmis johonkin* — pareil **à** / semblable **à** / similaire **à** quelque chose *samanlainen kuin jokin* — identique **à** quelque chose *identtinen jonkin kanssa*

Sur les constructions *facile à*, *impossible à* ► §145 et RQ180.

Remarques à partir de la page 98.

181 Fondamentalement, l'apprentissage des prépositions (dans toutes les langues où elles existent) est avant tout un problème de vocabulaire et de mémorisation pure, et seulement secondairement un problème de grammaire (qui est cependant réel, puisqu'une forme de préposition erronée peut entraîner des constructions agrammaticales). Il s'agit d'apprendre 1) le sens de chaque préposition 2) les cas dans lesquels on emploie la préposition. (Dans des langues comme le finnois, l'islandais, l'allemand, le russe, le latin, etc., il faut aussi mémoriser le cas (*sijamuoto*) avec lequel on les utilise). La préposition *à*, par exemple, a de très nombreuses valeurs et peut s'employer dans de nombreuses situations différentes. Ce chapitre n'a pas pour objet de décrire toutes les prépositions ni toutes les nuances entre les différentes prépositions (elles sont décrites dans les grands dictionnaires bilingues ou monolingues, auxquels on peut se reporter) : on présente ici un résumé des principales prépositions en insistant plus particulièrement sur les problèmes syntaxiques que posent habituellement aux finnophones (et aussi à d'autres apprenants FLE) la forme ou le choix de certaines prépositions.

182 Certains chercheurs ont dénombré plus de 80 prépositions simples et plus de 220 locutions prépositionnelles. Voici une liste (non exhaustive) d'un certain nombre de prépositions et locutions prépositionnelles courantes :

Tableau 28 – Liste de prépositions et locutions prépositionnelles courantes

à	au lieu de	de manière à	envers	pendant
à cause de	au moyen de	de par	en vertu de	pour
à côté de	au prix de	de peur de	grâce à	pour comble de
à défaut de	au vu de	d'entre	hormis	près de
à force de	au-dedans de	depuis	hors	quant à
à la faveur de	au-dessous de	derrière	hors de	quitte à
à la merci de	au-dessus de	dès	il y a	sans
à l'égard de	auprès de	devant	jusque	sauf
à l'encontre de	autour de	du côté de	jusqu'à	sauf à
à l'entour de	aux alentours de	durant	jusqu'en	selon
à l'exception de	aux environs de	en	jusqu'ou	sous
à l'instar de	avant	en bas de	loin de	sous couvert de
à l'insu de	avec	en-deçà de	lors de	sous prétexte de
à même	chez	en dedans de	malgré	suite à
à moins de	concernant	en dehors de	moyennant	suivant
à partir de	conformément à	en dépit de	nonobstant	sur
à raison de	contre	en face de	outre	tout au long de
à seule fin de	dans	en faveur de	par	vers
à travers	d'après	en fonction de	par rapport à	via
afin de	de	en guise de	par suite de	vis-à-vis de
après	de façon à	en plus de	parmi	
aux dépens de	de la part de	entre	passé	

La liste ci-dessus montre que certaines prépositions peuvent avoir deux formes, par exemple *hors* et *hors de*, qui, ne s'emploient évidemment pas toujours dans les mêmes contextes : on dit ainsi *hors de prix* (*hävvyttömän kallis*), mais *hors taxe* (*verottomana*). En outre, ces deux formes ne doivent pas être confondues avec la locution *en dehors de* (*jnk lisäksi*).

183 Il faut faire **particulièrement attention**, en apprenant les prépositions et les locutions prépositionnelles, à la manière dont elles sont formées. Les apprenants FLE confondent facilement les différentes formes (en partie également sous l'influence d'autres langues étrangères) et ajoutent parfois des éléments inutiles. La variété des formes des prépositions ne facilite pas toujours la mémorisation. On trouve ainsi des prépositions ou locutions prépositionnelles composées de diverses manières (entre parenthèses sont indiquées des formes erronées fréquemment rencontrées) :

– 1 mot seul (prépositions simples)

derrière la forêt (et non pas *derrière de la forêt)

devant la maison (et non pas *devant de la maison)

avant la rentrée (et non pas *avant de la rentrée)

malgré la pluie (et non pas *malgré de la pluie)

depuis les vacances (et non pas *depuis des vacances)

outre les aspects linguistiques (et non pas *en outre des aspects linguistiques ; ne pas confondre la **préposition** *outre* avec l'**adverbe** *en outre*, ni avec la locution prépositionnelle *plus de*). La forme exacte est *outre*, sans élément *de*. On peut donc dire

outre **les** aspects linguistiques — outre **ces** aspects linguistiques — autres certains aspects pratiques — outre **des** aspects pratiques (*des* est dans ce cas l'article indéfini pluriel, ne pas l'interpréter comme une forme contracte **outre de + les*).

– 1 mot avec préposition à ou *de* finale :

grâce à la subvention

quant à l'examen final

13. Les prépositions

– 2 mots formant une locution prépositionnelle **sans** préposition à ou *de* finale :

à **travers** la forêt
à **même** le sol

– 2 mots formant une locution prépositionnelle avec préposition à ou *de* finale :

au **début de** la représentation
à **côté de** la maison
le **long de** la rivière
par **rapport** au début

Certaines locutions prépositionnelles se ressemblent mais ont un sens tout à fait différent :

à travers la forêt *metsän läpi*
au travers **de** la formation *koulutuksen avulla, koulutuksella*
à l'égard **de** sa biographie *mitä hänen elämäkertansa tulee*
eu égard à sa formation *hänen koulutuksensa huomioon ottaen*

Certaines locutions similaires ont un sens identique, mais se construisent différemment :

à cause d'une maladie *sairauden takia*
pour cause de maladie *sairastumisen johdosta* (sans article, voir §52)

Attention aussi aux formes erronées ou inexistantes :

**dépendant de* (forme erronée pour traduire *riippuen jstak*, sous l'influence de l'anglais *depending on*); forme correcte : en fonction de qch
**d'après de* (pour traduire *mukaan*); forme correcte : d'après qch

184 Fondamentalement, il s'agit toujours d'un problème de vocabulaire (mémorisation pure), mais qui dans le cas des finnophones est compliqué par le fait qu'en finnois la préposition ou postposition a une forme identique à l'adverbe : *sisällä, ulkona, vieressä*, etc. Le critère formel permettant de distinguer la préposition de l'adverbe est que la préposition est suivie d'un groupe nominal (*le sauna est derrière la maison*), alors que l'adverbe s'emploie de façon isolée (*le sauna se trouve derrière*). Sur ce point, la distinction entre adverbes et prépositions (notamment spatiales) est parfois malaisée, car dans certains cas on peut interpréter l'adverbe comme une préposition avec anaphore zéro (*Tu as mis la statuette à côté du petit vase ? – Non, je l'ai mise devant*).

185 Les erreurs sont fréquentes chez les francophones eux-mêmes, comme le montrent ces autres exemples relevés sur Internet :

Il n'est question que de constater, en dépit de— et à travers— tous les aléas, la pertinence de certains choix. — Toutes les croyances, quel que soit leur contenu, y compris en raison de et à travers leurs différences, contribuent à la réalisation d'un « prosélytisme de la raison économique ».

186 Dans certains contextes (usage essentiellement littéraire), le verbe *aller* peut avoir son sens originel non directionnel de « se promener », « déambuler », et il peut aussi s'utiliser avec un sujet non animé dans le sens de « circuler » :

Pourtant, alors même qu'elle allait gaiement dans le palais et ses trente-neuf pièces, elle brûlait de curiosité, te naïllée qu'elle était par le désir d'entrer dans l'autre, la quarantième... — Je me souviens de ces matins où nous allions gaiement, chevauchant les collines sous leurs grands manteaux blancs. — Bernard avait retrouvé son éternelle bonne humeur et les plaisanteries allaient gaiement dans le car.

187 Ceci ne concerne cependant pas les noms désignant des manifestations ou fêtes diverses, qui sont à l'*inessif* en finnois et introduits par à en français ; la préposition à se maintient dans tous les cas :

au concert / à ce concert / à un grand concert — au mariage / à un grand mariage / à ce mariage / au mariage de ma sœur — à la fête / à cette fête / à une fête / j'ai été à une fête sympathique — aux noces d'or / à leurs noces d'or etc.

188 L'usage n'est pas toujours très cohérent et les puristes eux-mêmes se fourvoient parfois quand il s'agit de moyens de locomotion moins connus, notamment les moyens de locomotion très finlandais que sont les skis et la motoneige. On dira donc en principe à *skis* et à *motoneige*, car on ne peut pas se mettre à l'intérieur de l'un ni de l'autre (exemples sur Internet : *52 balades à skis dans les Pyrénées Centrales*, ou *Soyez prudents à motoneige cet hiver*). Mais si ces deux noms désignent le mode de transport, dans la langue courante *en skis* et *en motoneige* ne paraîtraient pas vraiment agrammaticaux. *En skis* est certes très nettement minoritaire sur Internet par rapport à à *skis* [vérification rapide en mai 2009, mais sans discrimination des constructions *coffre à skis* et *balade à skis*], mais *en motoneige* est deux fois plus fréquent que à *motoneige*. Il y a cependant des limites : on dit par exemple très difficilement *en cheval* (? *il est venu en cheval*), parce que à *cheval* forme un groupe figé bien implanté en français que l'on retrouve dans d'autres emplois, *être à cheval sur un mur*, *être à cheval sur les principes*, etc. (Cependant quelques dizaines d'occurrences de *venir* [temps divers] *en cheval*, sur Internet, juillet 2009).

189 Ainsi la phrase *Mon grand-père est arrivé par train* a une résonance comique et laisse penser que le grand-père a voyagé comme une marchandise. On trouve du reste de nombreuses occurrences de cet emploi impropre (*Visitez le Canada par train*, ou *Visites par train et vélo*, sur le site d'une station touristique française, avec *par* en facteur commun, ce qui équivaut donc à *par train* et *par vélo*, ce dernier étant tout à fait impropre). On utilise cependant *par* pour indiquer le moyen de transport quand le groupe prépositionnel [*par* + GN] est développé par un complément, surtout avec les verbes *rentrer* et *arriver* :

Ils arriveront par le train de 23h15. — Nous rentrerons par le ferry du matin. — Je rentrerai par l'avion du soir.
Plus généralement, on utilise la préposition *avec* :

Ils arriveront avec le train de 23h15. — Nous rentrerons avec le ferry du matin. — Je rentrerai avec l'avion du soir. — On partira avec le bateau qui fait la liaison vers les Lofoten.

190 Deux noms géographiques peuvent désigner à la fois le pays/la province et la capitale : *le Luxembourg*, *le Québec*, capitales *Luxembourg* et *Québec*. La préposition varie donc selon le cas :

Nous passerons nos vacances au Québec en juin-juillet. Nous irons d'abord à Québec, puis nous resterons dans les environs de Tadoussac. — J'ai passé un an au Luxembourg, mais je n'ai pas habité à Luxembourg même, j'étais à Esch.

191 La forme *en note* a un sens différent :

en note = *alaviitteenä, alaviitteen muodossa*
dans les notes = *alaviitteissä*

Cependant, à cause de la proximité de sens (*en note* signifie implicitement *dans les notes*), on mélange assez fréquemment les deux formes et on utilise la forme *en note* de façon générique :

Les références précises de ce passage sont données en note.

La construction *dans les notes* désigne plutôt l'ensemble des notes :

Nous avons trouvé beaucoup d'imprécisions dans les notes.

192 Cependant, en Belgique on dit couramment sans article : *il arrive à quart* (*hän tulee varttia yli*, français standard : *au quart*).

193 En Belgique, on dit aussi *une heure quart*, *sept heures quart*, etc. (sans la conjonction *et*).

194 De nombreux francophones eux-mêmes commettent des erreurs à ce sujet et on rencontre à l'écrit des formes telles que **Il arrivera mercredi*, *le 13* (forme attendue : *le mercredi 13*). À l'oral, cette forme est considérée comme acceptable (elle pourrait par exemple s'interpréter comme une apposition de deux indications de date), mais elle est à éviter à l'écrit.

195 En général, quand on dit *il est arrivé lundi*, on renvoie implicitement au lundi qui a précédé le moment de l'énonciation. Tandis que si on dit *lundi dernier*, on renvoie à priori au lundi de la semaine précédente (dans cet exemple, le 27 juillet). C'est la même chose en ce qui concerne *il repart samedi / il repart samedi prochain*. Il en va de même en finnois *Hän tuli maanantaina / Hän tuli viime maanantaina*, etc. Mais, en français comme en finnois, la référence peut être plus ou moins évidente en fonction du contexte, et il peut parfois être nécessaire de préciser : *lundi de la semaine dernière*, *le samedi qui vient* (finnois *nyt tulevana lauantaina*), etc.

196 Dans le débat sur l'ouverture des magasins le dimanche qui a fait rage en France en 2009, c'est justement la forme *le dimanche* qui est pratiquement la seule utilisée. En revanche, si on ajoute *et les jours fériés*, c'est la forme *ouverture des magasins les dimanches et les jours fériés* qui prédomine.

197 Se rappeler qu'en français les siècles sont comptés de façon ordinaire et qu'il faut donc ajouter une unité au chiffre des centaines du finnois : *1600-luvulla* = au XVII^e siècle, *500-luvulla* = au VI^e siècle.

198 Cependant, quand on parle de formes dans le sens de la terminologie grammaticale, on utilise la préposition *à* :

à la forme passive — à la forme impersonnelle — à la forme réfléchie — aux formes du singulier du présent de l'indicatif — à toutes les formes du subjonctif

5168 FAQ Trouver dans / trouver quelque part ?

Le français n'est pas aussi « précis » que le finnois pour exprimer le mouvement dans *trouver* : alors qu'en finnois il semble naturel d'utiliser l'élatif (*-stA*) pour indiquer l'endroit « depuis lequel » on trouve quelque chose (*löytää jostakin*), en français le verbe *trouver* n'est pas directionnel, il ne se construit donc pas avec la préposition *de*, mais avec *dans*, *sur*, *à*, *chez* ou d'autres prépositions qui n'indiquent pas une direction (comme un *inessif* en finnois) :

J'ai pris les couteaux dans le deuxième tiroir. *Otin veitset toisesta laatikosta.*

[et non pas : J'ai pris les couteaux du deuxième tiroir = *Otin toisen laatikon veitset.*]

J'ai trouvé tes lunettes sur la banquette arrière. *Löysin silmälasisi takapenkiltä.*

[et non pas : J'ai trouvé tes lunettes de la banquette arrière = *Löysin takapenkin lasit.* (sous-entendu : *mutta etupenkin lasit ovat edelleen hukassa.*)]

On ne trouve plus ce CD chez les disquaires. *Tätä CD:tä ei saa enää levykaupoista.*

[et non pas : On ne trouve plus ce CD des disquaires. (à la limite de la grammaticalité ; pourrait signifier « *tätä levykauppiaiden CD:tä ei saa enää* »).]

Il a retrouvé son portefeuille derrière le canapé. *Hän löysi lompakkonsa sohvan takaa.*

[et non pas : Il a trouvé son portefeuille de derrière le canapé = *?Hän löysi sohvantakaisen lompakkonsa.*]

Voir aussi RQ592 p. 378.z

§169 **FAQ** *S'intéresser / Être intéressé ... à ? dans ? de ?*

La construction du verbe *s'intéresser* est source de nombreuses difficultés pour les finnophones, difficultés qui sont encore aggravées par l'influence de l'anglais. De plus, elle est souvent confondue avec celle de l'adjectif *intéressé*. Les erreurs les plus fréquentes, et qu'il faut donc éviter, consistent à dire *je m'intéresse *de la musique/je suis intéressé *de la musique*, sous l'influence du finnois *olla kiinnostunut jostakin*, ou *je suis intéressé *dans la musique* (sous l'influence de l'anglais *to be interested in sth*).

a. *S'intéresser à qch* s'utilise pour dire qu'on éprouve un intérêt « actif » ou une curiosité pour quelque chose et qu'on y consacre par exemple un certain temps. Il peut avoir en finnois le sens de « *kiinnostua jstak/harrastaa jtak* » et aussi de « *ottaa selvää, tutustua* » :

Ma fille s'intéresse beaucoup à la musique. — Vous devriez vous intéresser à ce problème. — Ayant eu l'occasion de visiter le CERN, il commença à s'intéresser à la physique nucléaire. — Je me suis intéressé à la culture de ce pays. — Les chercheurs ne se sont pas beaucoup intéressés à ce problème.

En finnois, le verbe *s'intéresser à* peut souvent se rendre par *kiinnostaa* :

En général, les politiques ne s'intéressent pas à ces considérations. *Yleensä tällaiset seikat eivät poliitikkoja kiinnosta.*

S'intéresser à a aussi souvent le sens de « *keskittyä johonkin* » (► §876) :

Dans cette étude, nous nous intéresserons essentiellement à la question de l'aspect verbal.

b. *Être intéressé par* est la forme passive du verbe *intéresser (kiinnostaa)*. Elle signifie qu'on éprouve un intérêt plus « passif », qui n'implique pas forcément une activité concrète :

Je suis très intéressé par les langues anciennes, malheureusement je n'ai jamais eu l'occasion de les étudier. — Nous avons été très intéressés par cette conférence. — Autrefois, il était très intéressé par les maths, mais maintenant il s'intéresse à d'autres choses. — Je suis très intéressée par votre proposition.

Le problème est que les deux constructions sont assez proches l'une de l'autre, et que *être intéressé et s'intéresser* peuvent s'utiliser l'un à la place de l'autre :

a) Je m'intéresse beaucoup à la musique baroque. b) Je suis très intéressé par la musique baroque.

La phrase a) marque un intérêt « actif », la phrase b) un intérêt théorique ; mais cet intérêt théorique peut implicitement signifier aussi un intérêt actif :

Autrefois, il était très intéressé par l'astronomie [peut signifier aussi qu'il s'y intéressait activement].

c. Le sens du verbe dépend aussi du temps. Il ne faut pas confondre les temps composés du verbe *s'intéresser* avec la combinaison [*être + adjectif intéressé*]. Comparer :

Je m'intéresse à la culture française.

Olen kiinnostunut ranskalaisesta kulttuurista.

Je suis intéressé par la culture française.

*Olen kiinnostunut ranskalaisesta kulttuurista./
Ranskalainen kulttuuri kiinnostaa minua.*

Je me suis intéressé à la culture française.

Kiinnostuin/Tutustuin ranskalaiseen kulttuuriin.

J'ai été très intéressé par cette conférence.

Luento oli minusta hyvin kiinnostava.

Je me suis intéressé à cette conférence.

Menin ottamaan selvää siitä luennosta.

► Mais dans aucun de ces cas, on n'emploie ni la préposition *dans* ni la préposition *de*.

d. Le verbe *s'intéresser à* ne peut pas se construire avec un infinitif ni une proposition interrogative indirecte (► §876) :

Je m'intéresse à la manière dont ces prévisions sont élaborées. [et non pas : ***je m'intéresse à comment*, totalement agrammatical]. — Il s'intéresse à l'étude des nanocristaux. [et non pas ***il s'intéresse à étudier...*, totalement agrammatical]. — Nous nous intéresserons essentiellement à la question de savoir si les illustrations sont pédagogiquement pertinentes. *Keskitymme siihen, onko kuvitus pedagogisesti relevanttia.* [***nous nous intéresserons si les illustrations sont...* serait totalement impossible et agrammatical.]

e. Il existe un verbe *intéresser qqn dans qch* (passif être *intéressé dans qch*), qui a un sens très spécifique : « impliquer dans », « concerner » :

Il faudrait intéresser les salariés aux bénéficiaires de l'entreprise. *Pitäisi päästää työntekijät osallistumaan yhtiön voitontakoon.* — Il n'était pas intéressé dans cette affaire. *Hänellä ei ollut osuutta /intressiä siinä kaupassa.* À comparer avec : Il n'était pas intéressé par cette affaire. *Se juttu/Se kauppa ei häntä kiinnostanut.*

14. Les pronoms – généralités

1. Définition et fonction des pronoms

5170 ■ **Sémantiquement**, on définit généralement (► RQ199) le pronom comme un mot qui « remplace » quelque chose, notamment un nom (*pronom* : « à la place du nom »). Plus exactement, le pronom remplace un groupe nominal, donc un groupe [DÉTERMINANT + NOM] (► RQ200). Ce groupe peut être simple (*ce chat* → *il*) ou long (*ces deux petites bestioles noires qui grimpent le long de ton bras* → *elles*). Le pronom peut aussi se substituer à d'autres parties du discours :

Adjectif : Toi tu es *content*, moi je le suis moins.

Verbe : N'oublie pas de *téléphoner* → Je le ferai.

Proposition : Les élèves ne sont pas habitués à *ce qu'on leur fasse des critiques*. → Ils n'y sont pas habitués.

Phrase : *Nos jeunes voisins si sympathiques ont décidé de divorcer*. → C'est bien triste.

Le pronom peut également renvoyer à une idée non exprimée mais déductible du contexte ou du cotexte. Il existe aussi des GN qui ne peuvent pas être remplacés par un pronom (► RQ201).

Quand le pronom reprend une autre partie du discours (par exemple un groupe nominal), on le désigne parfois du nom de **pronom représentant**. On utilise aussi le terme de **substitut** pour désigner les pronoms qui remplacent un autre élément du discours. L'élément remplacé s'appelle l'**antécédent**. Il existe aussi un certain nombre de pronoms qui ne « remplacent » rien (qui n'ont pas d'antécédent) : *quelqu'un*, *chacun*, *on*, *personne*, *tout le monde*, *je*, *tu*, *vous*, etc. On appelle parfois ces pronoms des **pronoms nominaux**, parce qu'ils constituent en eux-mêmes une sorte de GN (groupe nominal) qui n'en remplace pas un autre.

■ **Syntaxiquement**, le pronom est une partie du discours qui peut occuper toutes les fonctions du GN : sujet, objet, attribut, agent, complément circonstanciel. Cette définition est distributionnelle, c'est-à-dire qu'elle envisage les positions dans lesquelles le pronom peut se trouver dans la phrase.

Types de pronoms : la terminologie traditionnelle distingue habituellement les catégories de pronoms suivantes :

pronoms personnels : *je, tu, il, lui, y, en*, etc. ;

pronoms réfléchis : *me, se, te*, etc. ;

pronoms démonstratifs : *celui-ci, ça*, etc. ;

pronoms possessifs : *le mien, les leurs, la sienne*, etc. ;

pronoms indéfinis : *chacun, tout, personne, quelqu'un*, etc. ;

pronoms interrogatifs : *qui, que, quoi, laquelle*, etc.

Les pronoms indéfinis constituent une classe hétérogène dans laquelle on range les pronoms qui ne sont ni personnels, ni démonstratifs, ni possessifs, ni interrogatifs.

2. Deixis, anaphore, substitution

5171 Les pronoms réfèrent de différentes façons à ce qu'ils désignent. On distingue généralement :

– la référence déictique (de deixis « le fait de montrer ») : le démonstratif *ceci* suppose habituellement une situation d'énonciation de discours (► §669) où quelqu'un montre quelque chose à quelqu'un d'autre. Quand *je* dit « *ceci* » en désignant quelque chose à un *tu*, tous les deux, *je* et *tu*, peuvent identifier le contenu de *ceci* grâce à la situation d'énonciation, parce qu'ils peuvent voir/entendre/toucher *ceci*. De même, le pronom *tu* a une valeur déictique parce qu'il fait intrinsèquement référence à la personne à qui *je* dit « tu » ;

– la référence anaphorique (« qui revient en arrière », « qui rappelle ») : le pronom renvoie à un antécédent (*korrelaatti*), à quelque chose qui a précédé dans le discours. Le groupe nominal *ce joli chat gris* peut ainsi être repris par divers pronoms à valeur anaphorique, dont le plus courant est le pronom de 3^e personne *il*, mais aussi les pronoms relatifs *qui/dont*, possessifs *le mien*, etc. (► RQ202)

– la plupart du temps, le pronom de 3^e personne renvoie à un antécédent exprimé et identifiable (cependant ► RQ203). Mais le pronom a rarement la même fonction grammaticale que le GN qui est son antécédent. Dans une phrase comme *Regarde ce petit chien, il est tout excité*, le pronom *il* est en fonction de *sujet* et renvoie au GN *ce petit chien*, qui est complément d'*objet direct* du verbe *regarde*. Pour déterminer la forme du pronom, il faut imaginer une phrase intermédiaire (*välilause*) :

Regarde ce petit chien. [Ce petit chien est tout excité]. Il est tout excité.

Dans cet exemple, le pronom *il* se substitue au groupe nominal *ce petit chien*. Cette opération de substitution est celle que l'on fait fréquemment dans les exercices de grammaire (► RQ204).

3. Les pronoms personnels

§172 Du fait d'une longue tradition grammaticale, les grammaires scolaires francophones (et français langue étrangère) regroupent dans une même classe appelée « pronoms personnels » des mots aussi différents que *je*, *lui*, *y* et *en* (► RQ205). En fait, les pronoms personnels de la terminologie traditionnelle se divisent en deux grandes catégories :

— les pronoms sans antécédent *je*, *tu*, *nous*, *vous* et *on*. Le référent du pronom est identifié à partir de la situation où le pronom est employé : *je* s'identifie automatiquement comme la personne qui dit « je ». Ce sont véritablement des pronoms *personnels*, en ce sens qu'ils renvoient à une personne qui parle ou à qui on parle. Ces pronoms sont traités au chapitre 18.

— le pronom de 3^e personne (abrégé dans ce manuel sous la forme **P3**) *il*, avec ses nombreuses formes ou allomorphes (► RQ206). Ces formes se répartissent en français en deux groupes : les formes utilisées quand le pronom de 3^e personne renvoie à un GN (*il* et ses allomorphes) et les formes utilisées quand le pronom renvoie à autre chose qu'un GN (*ça* et ses allomorphes). Certaines des formes de ces pronoms (*le*, *y*, *en*) sont communes aux deux groupes. Ces pronoms sont traités aux chapitres 19 et 22.

4. Formes conjointes et formes disjointes

§173 Les différentes formes des pronoms personnels singuliers (*je*, *tu*), du pronom de 3^e personne (*il*, *ils*) et du pronom neutre (*ça*) forment deux séries :

— une série de formes **conjointes** (« rattachées au verbe »), qu'on appelle fréquemment dans la terminologie traditionnelle « forme atones » (finnois *painoton* ; ► RQ207), et qui sont utilisées quand le pronom se trouve immédiatement devant ou après le verbe : *L'enfant me regardait* ou *Penses-y !* À l'oral, ces formes se réduisent le plus souvent à une simple consonne : *il se déshabille* [izdezabij], *il te pousse* [itpus].

— une série de formes **disjointes**, c'est-à-dire qui ne sont pas immédiatement accolées au verbe, qu'on appelle fréquemment formes « toniques » (*painollinen*). Ces formes peuvent occuper librement la position d'un GN, par exemple en position détachée (*moi, je pense que...*) et comme compléments prépositionnels : *j'ai pensé à toi* / *elle est amoureuse de lui* / *ce livre est pour toi*.

Les cas dans lesquels on emploie les formes conjointes ou disjointes sont présentés dans les chapitres concernant les différents pronoms et au chap. 25.

§174 Par rapport au finnois, les pronoms français ont donc ceci de particulier qu'ils se répartissent en deux séries : dans certains cas, on utilise une forme **syncrétique** qui regroupe en un seul élément à la fois l'antécédent et la préposition :

me = « je » + complément d'objet indirect introduit par **à** : le garçon *me* parle.

en = « ça » + complément d'objet indirect introduit par **de** : Je *m'en* souviens.

Il en va de même pour d'autres formes comme *lui*, *leur*, *y*, *là-dessus*, *nous*, etc. Dans la majorité des cas, il n'existe pas de forme syncrétique particulière et il faut exprimer la préposition devant un pronom à la forme disjointe :

contre lui, avec moi, contre cela, vers toi, sur moi, etc.

Ce double système complique encore davantage l'apprentissage des pronoms, comme on peut le constater en examinant le Tableau 43 p. 186 (► RQ208).

5. Place et ordre des pronoms

§175 En général, les pronoms conjoints se placent devant le verbe principal (aux formes composées, devant l'auxiliaire). Dans certains cas, ils sont rejetés après le verbe (impératif, interrogation). Dans certains cas enfin, ils se mettent devant l'infinitif quand celui-ci dépend d'un autre verbe :

Le voisin nous appelle. — Nous y sommes allés ensemble. — Je ne les ai pas invités. — Nous nous le demandons. — Vous devriez le leur envoyer. — Viendront-ils ?

La place des pronoms devant le verbe obéit à des règles relativement simples. Dans la réalisation parlée, ces règles nécessitent cependant un certain entraînement, car les pronoms se réduisent en groupes rythmiques caractéristiques qui ne s'apprennent que par la pratique. Ces règles sont expliquées en détail dans les différents chapitres sur les pronoms et regroupées au chapitre 26.

6. Le neutre

§176 Les grammaires françaises utilisent fréquemment le terme de *neutre* à propos de divers pronoms. Dans la tradition grammaticale française, on considère comme neutre tout ce qui n'est pas un GN et ne porte pas de marque de genre : c'est le cas par exemple des pronoms *cela* ou *ceci*, mais aussi des infinitifs (► RQ209).

Il existe également plusieurs pronoms que l'on qualifie couramment de *neutres*, comme *chacun*, *personne*, *quelqu'un*, etc. : ces pronoms se caractérisent en fait par l'absence de genre immanent (*ominaissuku*). Certains pronoms, comme *chacun*, peuvent avoir une valeur non neutre (*chacun de mes amis*) ou neutre (*chacun a besoin d'amour*).

Le terme de *neutre* est fréquemment utilisé pour désigner des pronoms comme *cela*, dont la caractéristique essentielle est que leur antécédent n'est normalement pas un GN, ni identifiable ni virtuel, et dont on ne peut donc pas déduire le genre. *Neutre* signifie souvent dans ce cas «invariable», car ces pronoms ne prennent pas de marque de genre ni de nombre (► RQ210). Dans le présent ouvrage, on utilise le terme de *pronom neutre (P3 neutre)* pour désigner commodément le pronom ÇA, mais la caractéristique essentielle du pronom ÇA est qu'il ne renvoie pas à un groupe nominal identifiable. (► Ch. 22).

Même si cette notion est absente de la terminologie grammaticale du finnois, on trouve aussi un neutre en finnois : *joku*, *ei kukaan*, etc. sont des pronoms neutres. Le pronom *se* non neutre s'accorde en nombre quand il renvoie à des GN (*kirjat*, *omenat*, *tapaukset* → *ne*), mais il a aussi un emploi neutre invariable en nombre (► RQ211) :

Joka kerta täytyy vaihtaa junaa. Se pidentää matkaa. À chaque fois il faut changer de train. Ça rallonge le voyage. — *Korjasit hanan. Se oli ystävällistä.* Tu as réparé le robinet. C'était gentil de ta part.

7. Le pronom de 3^e personne en finnois et en français

§177 ■ En finnois l'anaphore pronominale de 3^e personne (P3) repose sur deux éléments, un pronom personnel *hän* et un pronom démonstratif *se*. Le pronom démonstratif *se* a une double valeur :

– il peut renvoyer à un GN identifiable désignant un NON HUMAIN : *pöytä on matala* → *se on matala*. Dans ce cas-là, il peut se mettre au pluriel : *pöydät ovat matalia* → *ne ovat matalia* ;

– il peut renvoyer à un objet de pensée plus vaste que le groupe nominal, par exemple une proposition, un verbe (qui représente une proposition), une phrase, une idée implicite, etc. Dans ce cas-là, il est neutre et invariable :

Unohdin yhden kauttaviivan, se riitti pistämään html-sivun aivan sekaisin. J'ai oublié une barre oblique quelque part, ça a suffi pour rendre la page html illisible. [se = le fait d'avoir oublié].

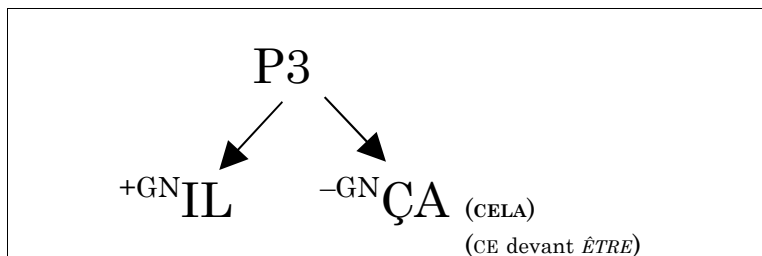
– dans la **langue parlée**, *hän* est peu utilisé, et le pronom *se* trouve ici une troisième fonction : il sert d'anaphorique de GN à valeur +HUMAIN : *Yksi mies soitti. Se kysyi sinua* (► RQ212).

Tableau 29 – Le pronom de 3^e personne : comparaison finnois code écrit – code parlé

code écrit	antécédent GN		antécédent non GN
	réfèrent humain	réfèrent non humain	
singulier pluriel	<i>hän</i> <i>he</i>	<i>se</i> <i>ne</i>	<i>se</i>
code parlé	antécédent GN		antécédent non GN
singulier pluriel	<i>se</i> <i>ne</i>		<i>se</i>

§178 ■ En finnois le pronom anaphorique *se* peut renvoyer à tout objet de pensée ; il s'accorde en nombre quand il renvoie à un GN et ne s'accorde pas quand il a un antécédent non GN (► RQ213).

En français, on utilise également comme pronom de 3^e personne (P3) plusieurs mots qui sont habituellement rangés dans des catégories différentes : pronom dit « personnel » (*il/elle*) et pronoms démonstratifs (*ça*, *celui-ci*). Le français oppose un pronom à antécédent groupe nominal (GN) et un pronom à antécédent non GN : *il* vs. *ça*, ce qu'on peut résumer par le schéma suivant :



§179 Il y a donc de **nombreuses différences avec le finnois** :

– là où le français oppose *il* et *ça*, en finnois (du moins dans la langue parlée), on utilise *se* dans les deux cas : *patja/poika* [langue parlée] → *se* ; *hankkeen kiivas vastustaminen* → *se* ;

– dans le cas du pronom à antécédent GN, le français ignore en général l'opposition HUMAIN/NON HUMAIN : le pronom *il* en fonction de sujet renvoie aussi bien à un objet (*le sac*), à un animal (*un cochon*) qu'à un humain (*le professeur*) (► RQ214) :

Annie n'a pas téléphoné. *Elle* avait promis de m'appeler. — J'ai repeint *la table*. *Elle* est comme neuve.

– la forme du pronom à antécédent GN dépend non seulement de la fonction (sujet, objet, etc.) mais également du **type de déterminant** qui précède le nom dans le GN auquel le pronom se substitue ;

– le pronom de 3^e personne a une forme particulière quand il est antécédent de relative, c'est le pronom incomplet *celui* (► Ch. 17). En finnois, il n'y a pas de forme spéciale, pour les pronoms antécédents de relative : on utilise le pronom *se* : *ne jotka näin väittävät*, *se joka ei tottele*, *se mikä häiritsee*, etc. (► RQ215)

Tableau 30 – Le P3 (pronom de 3^e personne) en français (► RQ216)

	ANTÉCÉDENT GN	ANTÉCÉDENT NON GN
singulier	il (elle)	ça (cela)
pluriel	ils (elles)	

Le pronom « neutre » (pronom à antécédent non GN) a pour forme de base *ça* (variante langue écrite *cela*).

Remarques à partir de la page 113.

199 Voir également le groupe nominal et les déterminants (► chap. 1 et suivants); l'objet direct et l'objet indirect (► chap. 39); le complément circonstanciel (► §541).

200 En finnois, le terme de *pronomini* peut aussi désigner un déterminant (► §3).

201 Le GN ne peut pas être pronominalisé dans les cas suivants :

– quand le GN forme avec le verbe une expression lexicalisée (notamment dans des expressions avec article zéro).

Tu as pris rendez-vous ? Oui, j'ai pris rendez-vous. — Tu as eu peur ? Oui, j'ai eu peur [pronominalisation impossible].

Cependant, si on développe l'expression en y ajoutant par exemple un adjectif, le GN peut être repris par un pronom :

J'ai pris un nouveau rendez-vous. → J'en ai pris un nouveau.
As-tu déjà éprouvé cette peur ? → Oui, je l'ai déjà éprouvée.

– quand le GN équivaut à un adverbe (comme *lentement*, *beaucoup*, etc.). Comparer :

Il va à Paris. → Il y va. Mais : Il va à toute vitesse. → ? [pronominalisation du groupe à toute vitesse impossible]

Tu dois reprendre des forces. → Tu dois en reprendre. Mais : Il tirait de toutes ses forces. → ? [pronominalisation du groupe de toutes ses forces impossible].

202 Il existe en outre des pronoms comme *personne* ou *quelque chose* qui n'ont pas de valeur déictique ni de valeur anaphorique. Mais les pronoms ne sont pas exclusivement soit déictiques soit anaphoriques. Certains sont plus spécialisés dans l'anaphore (*il*), d'autres dans la deixis (*ça*), mais souvent ils peuvent jouer les deux rôles. *Il* (et ses formes *le*, *y*, etc.) peut avoir une valeur déictique quand il désigne quelque chose qui est référencé par l'énonciation. On peut montrer par exemple une petite enfant qui fait ses premiers pas en disant : *Regarde ! elle commence à marcher*. Inversement, des démonstratifs, qui sont théoriquement spécialisés dans la deixis, servent couramment d'anaphoriques (*ça*, *cela*, *celui-ci* etc.). Dans certains cas, le pronom est à la fois déictique et anaphorique :

J'ai rencontré Gaëlle au marché. Nous sommes restées longtemps à discuter.

Dans cette phrase, *nous* est à la fois déictique (il inclut *je*) et anaphorique (il renvoie à *Gaëlle*).

203 L'expression anaphorique ne s'appuie cependant pas toujours sur une mention antérieure du référent : par exemple en trouvant un courriel dans sa boîte aux lettres électronique, on peut s'exclamer : *Tiens, qu'est-ce qu'il veut ?* Le référent du pronom *il* est inféré (*johdettu*) à partir de la situation par anaphore associative (voir les différents types d'anaphore dans *GMF* p.1035-1044). Quand le GN est exprimé, le pronom peut le représenter totalement : **Les deux petites filles sautaient dans le tas de neige. On les entendait rire**. Il peut aussi représenter seulement une partie du GN, notamment dans le cas du pronom *en* : *Maman a fait trois gâteaux, les enfants en ont déjà mangé deux*. Le pronom *en* peut aussi mettre en place une simple anaphore lexicale. Dans *J'ai acheté de nouveaux skis. Mon voisin en a acheté aussi*, le mot *en* reprend le contenu notionnel du nom *skis*, mais le référent est différent, puisqu'il ne s'agit pas de la même paire de skis.

204 Les notions de **substitution** et de **phrase intermédiaire** sont très utiles pour comprendre le comportement de certains pronoms en français. En effet, la forme du pronom dépend assez souvent du déterminant qu'aurait le nom auquel le pronom se substitue. La transformation

Il aime les fraises. Je lui **en** ai acheté.

s'explique par l'opération de substitution suivante :

Il aime les fraises. → Je lui ai acheté **des fraises**. → Je lui **en** ai acheté.
phrase intermédiaire

Dans la réalité, la phrase intermédiaire est évidemment rarement exprimée. Mais elle permet de comprendre le mécanisme de la substitution et de la référence anaphorique.

La substitution concerne aussi le pronom *ça*. Dans dans le cas de *ça*, l'antécédent n'est pas un GN mais souvent une phrase ou une idée (► §264). Dans ce cas-là, le pronom se substitue rarement à un élément qui pourrait occuper tel quel la même fonction :

Arrête de chantonner. **Ça** m'agace.

Ça = Le fait que quelqu'un chantonne quand je travaille ou Le chantonnement en général, etc.

205 Ces mots présentent certaines caractéristiques communes, mais celles-ci sont assez peu significatives : indication de la personne (au sens de « personne morphologique » 1^e, 2^e et 3^e personnes), comportement morphosyntaxique similaire (accord, place devant le verbe). Des mots comme *y* et *en* n'entrent dans la catégorie des pronoms personnels que parce qu'ils présentent certaines similitudes de comportement avec *il*, *la*, *lui*, et sans doute aussi en grande partie parce que *il* figure toujours en 3^e position aux côtés de *je* et *tu* dans les tableaux de conjugaison.

206 Le pronom de 3^e personne est un pronom très différent, qui ne renvoie pas automatiquement aux protagonistes de l'énonciation comme *je / tu* etc. : il désigne une personne extérieure au couple *je-tu*. Le pronom *il* peut renvoyer à une personne, mais aussi un objet, une idée, une phrase, etc., ce qui n'est pas le cas avec *je* ou *nous*. Le terme de pronom *personnel* est donc en partie impropre.

207 Ce terme de « atone » (*painoton*) n'est pas très bien choisi, car on peut par exemple très bien accentuer *te* dans certains contextes : *il TE cherche* (c'est-à-dire « ce n'est pas moi qu'il cherche »).

208 On retrouve d'une certaine manière la même séparation en finnois, puisque, parallèlement aux formes déclinées « syncrétiques » comme *minulle, siihen, hänestä, meidän*, etc., on utilise aussi des prépositions ou postpositions : *hääntä vastaan, sen takia, teitä varten, ennen sinua*, etc. Dans ce cas-là, ces formes sont à la fois syncrétiques et disjointes, car le pronom dépendant d'une préposition ou d'une postposition est lui-même toujours décliné (contrairement au français, où on ne peut pas dire par exemple *contre me).

209 Le neutre désigne normalement un *genre* qui n'est ni le masculin ni le féminin. Comme le français n'a que deux genres, masculin et féminin, le neutre n'est pas à proprement parler un genre (comme en latin, grec, allemand, russe, etc.), du moins pas un genre grammatical marqué. Morphologiquement, en français, le masculin supplée le neutre (le masculin remplit la fonction de marque du neutre), par exemple dans des emplois comme *J'écoute du Schubert* ou *C'est du Yourcenar*, cas dans lequel on peut réellement parler de neutre. Les noms employés de façon autonymique sont également neutres (► RQ75 p. 56).

210 Le terme de neutre trouve donc en français deux acceptions : *type a*) marque d'un « troisième genre » comme en grec, latin, anglais, etc. qui est morphologiquement identique au masculin (► RQ138 p. 86) ; *type b*) absence de marque de genre (et de nombre) qui caractérise par exemple les infinitifs. Le finnois a donc un neutre du type b), puisqu'il n'y a pas de genre en finnois.

211 Contrastivement, le « neutre », c'est-à-dire la référence à un antécédent non GN, est aussi marqué en finnois d'une certaine manière par l'accord de l'adjectif au *partitiivi* quand il est attribut du pronom *se* :

Tässä matkalaukussa on pyörät. Se on kätevä. [se = matkalaukku]

Cette valise a des roues. Elle est pratique.

Tässä matkalaukussa on pyörät. Se on kätevää. [se = toute la phrase].

Cette valise a des roues. C'est pratique.

212 La distinction que fait le finnois entre +HUM et –HUM semble être source de problèmes perpétuels pour les apprenants finnophones. En français, le pronom de 3^e personne *il/elle* peut aussi se rapporter à un objet (esine), ce qui dérange les apprenants. C'est l'application au français de l'opposition finnoise HUMAIN / NON HUMAIN qui entraîne la production de phrases erronées du type : *Mon voisin a acheté une nouvelle voiture. *C'est belle*. L'apprenant finnophone estime souvent qu'employer *elle* pour une voiture serait trop « humanisant ». Résultat : il préfère employer le pronom *ce* (qui rappelle davantage le *se* finnois), ce qui provoque un énoncé agrammatical qu'aucun francophone ne produira jamais.

213 Même s'il a une valeur déictique moins nette que *tämä* et *tuo*, le pronom *se* peut dans certains cas conserver une nette valeur démonstrative (► §171). Il faut donc dans certains cas évaluer le degré de « démonstrativité » de *se* pour choisir l'équivalent correct en français.

214 On trouve une opposition +ANIMÉ/–ANIMÉ uniquement dans certaines formes objet ainsi que dans les formes sujet disjointes (► chap. 19).

215 Le français utilise des mots spécifiques, essentiellement les pronoms incomplets *celui, ce*, etc. : *ceux qui prétendent ça, celui qui n'obéira pas, ce qui me dérange*, etc. Peuvent également se trouver en position d'antécédent de relative les formes disjointes des pronoms personnels sans antécédent ou de 3^e personne : *moi qui croyais que tout était terminé, lui qui croit toujours tout savoir*, etc. Il ne s'agit pas en fait du même type d'utilisation, ces constructions étant essentiellement appositives et non pas déterminatives (on ne peut pas dire **Je connais lui qui a fait ça*). Les pronoms incomplets sont aussi employés dans des constructions qui s'apparentent de près aux relatives : les participiales (*ceux ayant terminé leur test peuvent partir*) et les constructions prépositionnelles (*celui de gauche, celle avec un bonnet rouge*). Les pronoms antécédents de relative sont traités de façon détaillée dans un chapitre spécifique (Ch. 27).

► Autres différences à signaler entre le français et le finnois : les formes du pronom à antécédent GN varient d'après le genre, ce qui est évidemment impossible en finnois, langue qui ignore le genre ; les pronoms ont des formes conjointes et des formes disjointes (celles qu'on appelle traditionnellement « atones » et « toniques ») ; il n'existe rien de tel en finnois.

216 On peut aussi présenter le résumé comparatif suivant :

finnois *se* = *il*, renvoie à un GN désignant un non humain masculin : *le bateau*

elle, renvoie à un GN désignant un non humain féminin : *la table*

ça (cela, ce), ne renvoie pas à un GN

français *il* = *hän*, renvoie à un GN animé masculin : *le professeur/opettaja*

se, renvoie à un GN non animé masculin : *le bateau/laiva*.

On constate que la structure de base du français rappelle le système du finnois parlé, si on excepte la variation en genre. Cette similitude serait pédagogiquement exploitable, malheureusement, le mot *se* est tellement senti comme un « non humain » que les débutants en mettraient partout : **il a une nouvelle voiture, c'est belle*).

Derrière la simplicité apparente de ce tableau précédent se cache un système relativement complexe (alternance de formes diverses COD et COI, formes disjointes, etc.).

► Au total le système des pronoms de 3^e personne constitue en français un système beaucoup plus complexe qu'en finnois. Si on excepte le pronom personnel *hän*, utilisé essentiellement dans la langue écrite, le finnois utilise un seul pronom de 3^e personne : *se*. Le système du pronom de 3^e personne en français est

un système **composite**, qui utilise des éléments de différentes parties du discours : pronoms personnels de la terminologie classique (*il/elle*), pronoms démonstratifs (*ça*). Dans certains cas on utilise même des adverbes, et dans la langue parlée, on utilise ce que l'on appelle l'« anaphore zéro », c'est-à-dire l'absence complète de pronom :

Pronom « personnel » : Je vois **le chat**. > Je **le** vois.

Pronom démonstratif : **Le chat joue**. > **Ça** m'amuse.

Adverbe : Le livre est sur **la table**. > Le livre est **dessus**.

Anaphore zéro : Elle a longtemps joué avec **cette poupée**. > Elle a longtemps joué avec.

Tous ces emplois sont expliqués en détail aux **chap. 19** et **22**.

► En outre, l'une des grandes difficultés que pose l'apprentissage du système des pronoms en français, c'est qu'il y a de nombreuses formes identiques ayant des valeurs différentes. Exemples :

– *nous* peut être le pronom personnel sujet, le pronom personnel objet direct et objet indirect, la forme disjointe du pronom personnel, ou la forme employée avec une valeur réfléchie (objet direct et indirect) : *nous, nous nous préparons sérieusement* ;

– *me* peut être pronom personnel objet direct (*il me voit*), objet indirect (*il me téléphone*), ou la forme employée avec une valeur réfléchie (*je me lave*) ;

– *en* peut être un pronom objet direct renvoyant à un groupe nominal (*j'en veux*), un pronom objet indirect renvoyant à un groupe nominal (*j'en parle*) — nombreuses confusions entre ces deux chez les débutants — et un pronom à antécédent non GN (*Il a démissionné avec fracas. Maintenant il s'en repent*).

Ce genre de phénomène n'est pas propre au français, mais le système des pronoms en finnois est beaucoup plus facilement interprétable, et il est vrai que le système français peut sembler confus. Une des **choses les plus importantes** à apprendre pour les débutants (et même les plus avancés) et qui semble parfois être étonnamment difficile à comprendre, c'est qu'il existe souvent dans les langues des mots identiques qui peuvent avoir des fonctions très différentes.

► Faire comprendre le fonctionnement du système des pronoms en français à des finnophones nécessite donc une approche radicalement différente de ce que l'on trouve dans les grammaires françaises ou FLE. Le finnois n'ayant en pratique qu'un seul pronom de 3^e personne qui sert à la fois de déictique, d'anaphorique, d'antécédent de relative, de forme conjointe et détachée, etc., il est nécessaire de traiter ces différentes fonctions de façon spécifique. Présenter d'abord un tableau des pronoms personnels « classique », puis plaquer à côté les pronoms démonstratifs débouche inévitablement sur une impasse. D'innombrables erreurs viennent le prouver : aucun francophone, aussi nul en grammaire soit-il, ne dira jamais *Le voisin a acheté une nouvelle voiture. *C'est très belle*, ni *Ce film me rappelle *le que j'ai vu la semaine dernière*, ou ***Les ne cettes plaisent pas (Elles ne leurs plaisent pas)* Ces énormités grammaticales ont pourtant presque l'air d'être la norme chez les apprenants finnophones (dans les trois cas, les mots fautifs *ce* et *le* correspondent en finnois à seul pronom : *se*. Voir *EGFF* p. 12-19). Le système des pronoms en français présente un nombre assez élevé de formes et de cas de figure. C'est pourquoi l'approche utilisée dans ce manuel est très analytique et ne suit pas la disposition habituelle des manuels de grammaire.

15. Les pronoms possessifs

1. Formes

§180 Les pronoms possessifs sont composés de l'article défini et de l'adjectif possessif *mien, tien, etc.* Cet adjectif possessif ne s'emploie pratiquement plus en dehors de ce cas, sauf dans un usage littéraire : *un mien ami* (► RQ81 p. 62). L'article défini et l'adjectif qui composent le pronom possessif s'accordent en genre et en nombre.

Tableau 31 – Les pronoms possessifs

	singulier		pluriel	
	masculin	féminin	masculin	féminin
possesseur singulier	le mien	la mienne	les miens	les miennes
	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
	le sien	la sienne	les siens	les siennes
possesseur pluriel	le nôtre	la nôtre	les nôtres	
	le vôtre	la vôtre	les vôtres	
	le leur	la leur	les leurs	

L'article défini qui est un élément du pronom possessif se contracte avec *à* ou *de* :

François a rapporté mon livre, mais il n'a pas pensé au tien. — J'ai nettoyé l'écran de mon ordinateur, mais pas encore celui du tien. — Mes enfants ont beaucoup aimé ce jeu, je l'offrirai aux vôtres pour Noël.

2. Emploi

§181 Syntactiquement, le pronom possessif se substitue à un groupe nominal contenant un déterminant possessif et un nom. Il peut renvoyer à un GN antécédent exprimé ou bien à un GN non exprimé mais identifiable par le contexte.

J'ai apporté mon portable. → J'ai apporté le mien.

En finnois, on utilise le génitif du pronom personnel, ou par exemple *oma* :

Notre maison est plus petite que la leur. *Meidän talo on pienempi kuin heidän.* — J'ai pris mes skis, mais j'ai oublié les tiens. *Otin omat sukset mukaan, mutta unohtin sinun.* — Ces gants sont à toi. Sur les miens, il y a des initiales. *Nämä käsineet ovat sinun. Minun omissani on nimikirjaimet.* — Je n'ai pas de parapluie, tu peux me prêter le tien ? *Minulla ei ole sateenvarjoa, voitko lainata omaasi?*

On peut aussi utiliser le pronom possessif pour exprimer la possession (à la place de [être à + PRONOM PERSONNEL]) :

À qui est ce livre ? Il est à toi ? / C'est le tien ? — Quelqu'un a oublié son parapluie. — Il n'est pas à moi / Ce n'est pas le mien.

Dans la construction *c'est le tien / ce n'est pas le mien*, le pronom possessif attribut est un substitut de groupe nominal : on utilise donc dans ce cas la construction *c'est ... C'est* pour cette raison qu'on dit *Il est à toi* (sujet il) mais *C'est le tien* (sujet ce, *il est le tien est agrammatical) (► §272).

§182 ► Ne pas confondre :

- notre / votre** sans article et sans circonflexe : **déterminant** possessif
 - le nôtre / le vôtre** toujours avec article et circonflexe : **pronom** possessif
- Notre voiture est en réparation. Pourrions-nous prendre la vôtre ?

La prononciation est différente également :

- déterminant possessif *notre / votre* = o ouvert [nɔʁ] / [vɔʁ]
- pronom possessif *le nôtre / le vôtre* = o fermé [lənɔʁ] / [lənɔʁ]

Tableau 32 – Résumé : l'expression de la possession

a) être à + quelqu'un (*olla jollakulla*)

Ces rollers sont à moi. — À qui est ce casque ? Il est à elle.

b) appartenir à + quelqu'un (*kuulua jllek*)

Le tableau appartient à un riche collectionneur. — Cette pipe a appartenu à mon grand-père.

c) PRONOM INCOMPLET *celui* + *de* + NOM *jonkun* :

À qui est ce bonnet ? C'est celui de Luc. — Ce n'est pas ma voiture, c'est celle de mon père.

d) déterminant possessif :

Le voisin est parti courir avec son chien. — Je peux prendre ce mp3 ? — Non, c'est mon mp3 et je ne le prête pas !

e) pronom possessif

C'est l'agrafeuse du secrétariat ? — Non, c'est la mienne. — À qui est ce yoyo ? — C'est le tien.

Exemples :

À qui est ce VTT ? *Kenen maastopyörä tämä on?*

Ce VTT est à Agnès. *Tämä maastopyörä on Agnèsin.*

Ce VTT appartient à Agnès. *Tämä maastopyörä kuuluu Agnèsille.*

Ce VTT est celui d'Agnès. *Tämä maastopyörä on Agnèsin.*

C'est son VTT. *Se on hänen maastopyöränsä.*

Ce VTT est le sien. *Tämä maastopyörä on hänen.*

16. Les pronoms démonstratifs

1. Double fonction des pronoms démonstratifs

§183 En français, comme en finnois, les pronoms démonstratifs (► RQ217) ont une double fonction :

- ils marquent la «démonstrativité» (*je veux celui-ci – haluan tämän*), c'est-à-dire qu'ils ont une valeur «déictique», mot à mot : «qui montre», «qui désigne» (► §669) ;
- ils remplissent la fonction de pronom de 3^e personne : *Il a plu la nuit. Ça fera du bien à la pelouse*. Dans cette phrase, *ça* n'a pas à proprement parler de valeur démonstrative. C'est un mot qui sert de sujet au verbe quand le sujet ne reprend pas un groupe nominal identifiable : *ça* (ou sa variante langue écrite *cela*) est le seul mot possible dans cet exemple.

Les pronoms démonstratifs font donc partie de deux systèmes différents à la fois (► RQ218).

2. Formes

§184 Les formes du pronom démonstratif sont composées avec le pronom incomplet *celui* (► Ch. 17) et un affixe *-ci* ou *-là*. Grâce à cet affixe, le pronom devient un véritable pronom capable d'assumer toutes les fonctions du GN, ce qui n'est pas le cas de *celui* tout seul. Dans le cas du neutre, l'affixe s'est soudé au pronom *ce* et on écrit *ceci* et *cela* en un seul mot. Le pronom *celui-ci* / *celui-là* ne doit donc pas être confondu avec le pronom incomplet *celui*, voir RQ219.

Tableau 33 – Les pronoms démonstratifs

SINGULIER	PLURIEL
celui-ci celui-là	ceux-ci ceux-là
celle-ci celle-là	celles-ci celles-là
NEUTRE	
ceci / cela / ça (► RQ220)	

3. Celui-ci, celui-là

§185 ■ **Valeur déictique.** Les pronoms démonstratifs *celui-là* / *celui-ci* renvoient à un groupe nominal identifiable par le contexte ou la situation. Ils ont une fonction démonstrative, «déictique» nette : ils servent à désigner précisément le contenu du pronom dans la situation d'énonciation. Ils se comportent comme des pronoms autonomes (contrairement à la forme incomplète *celui*) et peuvent remplir toutes les fonctions du nom. Ils correspondent aux pronoms démonstratifs finnois *tämä* / *tuo* :

Tu veux quel livre ? Celui-là ? Ou bien celui-là ? — Je préfère celui-ci (ou : celui-là). (► RQ221)

§186 La forme *celui-ci* peut aussi avoir une valeur déictique à l'écrit. Le pronom renvoie à ce qui vient d'être mentionné (en finnois *jälkimmäinen, tämä*) :

Jean va voir son voisin. Celui-ci lui annonce qu'il va déménager. (► RQ222)

Dans ce cas, le pronom *celui-ci* n'est pas seulement un pronom anaphorique, il apporte aussi un complément d'information (comme *tämä* dans le même cas en finnois) et lève l'ambiguïté qu'il y aurait dans *Jean va voir son voisin. Il lui annonce qu'il va déménager* [il : Jean ou le voisin ?].

► Si dans une même phrase on oppose *celui-ci* et *celui-là*, ils correspondent au finnois *jälkimmäinen* et *edellinen* :

J'ai demandé à un étudiant et à un professeur. Celui-ci n'a pas voulu me répondre, *celui-là* n'a pas su me répondre. *Kysyin opiskelijalta ja opettajalta. Edellinen ei osannut vastata, jälkimmäinen ei halunnut vastata.* (► RQ223) — On s'est promenés sur la glace du lac et dans la neige — celle-ci n'étant qu'une autre forme de celle-là.

§187 ■ **Valeur non déictique.** Outre leur fonction de démonstratif, les pronoms *celui-ci* et *celui-là* ont également une place bien définie dans le système du pronom de 3^e personne :

– *celui-ci* est la seule forme possible du pronom de 3^e personne, dans la langue écrite, quand le pronom renvoie à un référent *non animé* et qu'il est en fonction de complément d'objet indirect ou de complément circonstanciel (► §233 et ► RQ224) :

Une corde à linge traversait la cour. Dans le vent, un drap s'était enroulé autour de celle-ci. — En 1992, le Gouvernement fédéral décide de consulter les personnes qui vivent dans la *pauvreté* dans le but de lutter plus efficacement contre celle-ci.

— *celui-là* sert de forme disjointe (dans la terminologie traditionnelle *forme tonique*, *forme accentuée*) au pronom de 3^e personne dont l'antécédent est un groupe nominal non animé. En effet, on évite d'utiliser le pronom de 3^e personne *lui/elle* en position non sujet quand l'antécédent n'est pas animé ; dans ce cas, le seul pronom possible est *celui-là* (► §252) :

C'est bien les exemples auxquels tu pensais ? — Oui, je pensais à **ceux-là**./Oui, c'est à **ceux-là** que je pensais. [et non pas : *c'est à eux que je pensais*, qui renverrait plutôt à un humain.]

4. Ceci, ça/cela

§188 *Ceci* et *cela* sont des pronoms indépendants comme *celui-ci* et *celui-là*, mais neutres : ils ne renvoient pas à un GN identifiable.

— **valeur déictique** : ces pronoms peuvent faire fonction de déictique, quand on désigne quelque chose dans la situation d'énonciation :

Est-ce que tu as besoin de cela (de ça) ? *Tarvitsetko tätä?* — Tu as oublié ceci. *Unohdit tämän.*

— **valeur non déictique** : ils servent aussi de pronom anaphorique neutre comme *se* en finnois : *Je n'avais pas pensé à ça* (► Chap. 22).

§189 Différence entre *ceci* et *ça/cela* : On fait traditionnellement une distinction entre *ceci* qui réfère à ce qui va venir (référence à droite ou cataphorique) et *ça* (dans la langue écrite *cela*) qui réfère à ce qui a été dit (référence à gauche ou anaphorique) :

Moi, je vais te dire ceci : je n'aime pas beaucoup ce film. — Il y a des embouteillages sur l'autoroute. *Cela* (*ça*) nous a retardé.

Sur ce point, la langue a évolué et on peut dire que *ceci* et *cela* sont en train de se spécialiser. Il n'y a plus vraiment d'opposition entre le rapproché (*ceci tämä*) et l'éloigné (*cela tuo*), mais plutôt la situation suivante :

— *ceci* a conservé une valeur démonstrative plus forte, même à l'écrit (► §186) ;

— *ça/cela* a perdu progressivement sa valeur démonstrative et, en position sujet surtout, fait presque uniquement fonction d'**anaphorique neutre généraliste**. C'est pour cette raison que l'on est souvent obligé d'utiliser *ceci* pour marquer la démonstrativité, au « mépris » des règles scolaires et des puristes (► RQ225). *Ceci* est plus nettement un démonstratif qui renvoie à une partie précise du discours ; *cela* renvoie à un ensemble moins « délimité », plus vaste (cette opposition correspond plus ou moins à la différence entre *tämä* et *se* en finnois). Comparer :

(1) Lors du débat télévisé, *tous les candidats ont parlé du chômage*. *Cela* prouve que c'est un problème d'actualité. *Televisioväittelyssä kaikki ehdokkaat puhuivat työttömyydestä. Se osoittaa, että se on ajankohtainen ongelma.* [*Cela* = le fait que tous les candidats aient mentionné le chômage.] vs.

(2) Lors du débat télévisé, l'un des candidats vient de parler *du financement des partis*. *Ceci* me rappelle un autre problème, celui du financement de la campagne. *Televisiossa yksi ehdokkaista mainitsi puolueiden rahoituksen. Tästä tuleekin mieleen toinen ongelma, kampanjan rahoituksen ongelma.* [*Ceci* = le problème du financement des partis mentionné par un candidat.]

Si dans l'exemple (2) on avait dit *Cela me rappelle...*, le mot *cela* signifierait « *le fait que le candidat ait mentionné le financement des partis* » et non pas *le problème* du financement. La différence de valeur n'est cependant pas toujours très nette et dépend plutôt du point de vue. Mais elle contribue à spécialiser *cela* en non déictique (► RQ226).

5. Différence entre pronoms anaphoriques et démonstratifs

§190 En finnois, *tämä* et *tuo* ont un sens nettement démonstratif. Ils correspondent donc en français à *celui-ci/celui-là* (en général à *celui-là*, voir ci-dessus). En revanche, le pronom *se* peut avoir soit une valeur simplement anaphorique, soit une valeur plus nettement déictique. La phrase *hän ei puhunut siitä* peut signifier « *hän ei maininnut asiaa* » ou, si on appuie sur *siitä*, elle peut signifier aussi « *siitä asiasta hän ei puhunut [vaan jostakin muusta]* ». Dans le premier cas, on utilise en français le pronom de 3^e personne neutre conjoint *le*, à la forme objet indirect *en* (► §296), dans le deuxième cas on utilise le pronom de 3^e personne disjoint *ça* : *Il n'en a pas parlé* vs. *Il n'a pas parlé de ça*. À l'oral, la distinction en finnois s'entend clairement ; à l'écrit, c'est en général le contexte qui permet de décider s'il y a insistance sur *se* ou non, ou une modification de l'ordre des mots. Mais il convient de se rappeler que cette distinction existe, car elle peut déterminer le choix du pronom de 3^e personne français (forme *en* vs. forme *de ça*) (► RQ227).

Remarques à partir de la page 122.

217 Ne pas confondre les **pronoms démonstratifs** et les **déterminants démonstratifs** (► chap. 5).

218 À cause de cette double fonction, ils causent de grandes difficultés aux finnophones. Ces difficultés sont encore aggravées par le fait que les grammaires ne distinguent généralement pas les deux fonctions (déictique / anaphorique).

219 Les grammaires présentent souvent ensemble comme pronoms démonstratifs les pronoms *celui* et *celui-ci*. Les manuels définissent *celui* comme une forme simple ou brève du pronom démonstratif (dans certaines grammaires, on les appelle « pronoms déterminatifs », ce qui ne veut strictement rien dire), et *celui-ci* comme une forme composée ou longue. En fait, les formes simples *celui/celle* ne sont pas des pronoms démonstratifs. Ce sont des pronoms « incomplets », c'est-à-dire qu'ils ne peuvent fonctionner qu'en étant complétés par un autre mot, et qu'on n'utilise jamais seuls. Malgré le nom que leur donnent certaines grammaires, ces pronoms-là **n'ont jamais de valeur démonstrative** à proprement parler et s'emploient uniquement comme anaphorique dans un nombre **limité** de cas bien précis. Comme ces pronoms **ne peuvent pas s'employer seuls**, on peut dire d'une certaine manière que ce ne sont pas des pronoms à part entière (*täysvaltainen*): ils sont toujours suivis d'une construction relative ou prépositionnelle équivalente (*celui qui a dit*, *celui d'hier*, *celles de gauche*, etc.) et ce n'est qu'avec ce complément (au sens de *täydennys*) qu'ils forment un *ensemble* assimilable à un pronom. Leur comportement diffère radicalement de celui des pronoms démonstratifs. Le pronom *celui* est étudié en détail aux chapitres 17 et 27. Les seuls véritables pronoms démonstratifs sont donc les formes *celui-là/celui-ci/ceci/cela/ça* (et les formes correspondantes du féminin et du pluriel).

Bien des confusions et des erreurs fréquentes chez les finnophones peuvent être évitées si on se rappelle que les pronoms incomplets ne peuvent pas être utilisés seuls : des phrases comme **Celui m'a plu.* / **Je pense à celle.* / **Ce me dérange* / **Ils sont venus avec ceux* sont **totalement agrammaticales**. Cela concerne également le mot *ce* : il peut s'employer seul dans certains cas, mais ces cas sont très limités (► §202). Le mot *ce* peut parfois être utilisé comme sujet, mais il ne peut jamais être employé seul en fonction d'objet (**il a dit ce*).

220 La forme *ça* est la réduction de *cela* > [sla] > [sa] (comme *celui* prononcé [sɥi], *je lui* prononcé [ʒɥi]).

221 L'opposition entre les formes en *ci* et en *là* ne correspond pas réellement à l'opposition *tämä/tuo* (► §76) ; les formes en *-là* sont nettement plus courantes.

222 On utilise aussi fréquemment l'expression *ce dernier* (comme en finnois *jälkimmäinen*) :

Ariane va voir sa cousine. Cette dernière lui annonce qu'elle va déménager.

223 Remarquer l'ordre inverse : en français on commence par *celui-ci* (le plus proche), donc le dernier mentionné, alors qu'en finnois on commence par le premier mentionné (*edellinen*).

224 On utilise aussi *celui-ci* en position de sujet quand il renvoie à un GN non animé se trouvant dans un groupe prépositionnel :

(a) Nous dépendons des éléments naturels plus que ceux-ci ne dépendent de nous.

Dans cet exemple, le groupe *éléments naturels* est objet indirect. Pour cette raison, il n'a pas la même **saillance** (► RQ298b p. 163) que s'il était sujet de la phrase. Dans la phrase

(b) Les éléments naturels ont une influence directe sur notre vie et ils finissent toujours par avoir le dernier mot.

le groupe *les éléments naturels* est sujet et il est tout naturellement repris par *ils*. Dans l'exemple (a), la saillance est moins forte, mais elle reste suffisante, et on aurait pu dire également *Nous dépendons des éléments naturels plus qu'ils ne dépendent de nous*. La saillance devient très faible quand le GN est complément du nom d'un autre GN dans un groupe prépositionnel ; dans ce cas, l'utilisation de *celui-ci* est presque la règle :

Le chercheur a présenté un exposé sur les résultats de son expérience et selon lui *celle-ci* ouvrait des perspectives très prometteuses.

225 Il existe par exemple l'expression *cela dit*, mot à mot « *tämä tultua sanotuksi* » (cf. la locution finnoise *sanotusta huolimatta*), qui signifie donc une opposition, dont le sens est équivalent à *silti*. Exemple : *Il est vrai que j'avais promis de venir. Cela dit, je n'avais pas dit quand.* (*Olin tosin luvannut tulla. En kuitenkin sanonut, millöin tulen*). À cause de la disparition progressive de l'opposition *cillä*, beaucoup d'usagers de la langue disent *ceci dit* à la place de *cela dit*, usage qui scandalise les puristes, mais qui est pourtant courant et qui est tout à fait conforme au système de l'anaphore du français du XXI^e siècle.

226 L'utilisation de *cela/ça* est étudiée en détail au chapitre 22, car ce mot est une des pièces essentielles du système composite du pronom de 3^e personne en français.

227 Ce flottement entre deixis et anaphore n'a rien de surprenant : le *démonstratif* latin *ille* a donné l'*anaphorique* français *il* et, à l'accusatif, *le* (article ou COD du P3 *il*). Inversement, on peut très bien prononcer l'article avec insistance : *c'est maintenant LE moment de faire ça* : l'article retrouve du coup sa valeur déictique originelle. Autre exemple : en servant du vin, on peut demander à son voisin de table *Tu en veux ?* Le pronom conjoint *en* a, ici aussi, une valeur déictique très nette, il *désigne* le contenu de la bouteille que tient en main celui qui pose la question (aucune référence anaphorique à un vin mentionné auparavant).

17. Le pronom incomplet *celui/ce*

1. *Celui*, symbole incomplet et forme faible

§191 Le pronom *celui* est le pronom qui sert à former les pronoms démonstratifs *celui-ci/celui-là*, mais il doit être distingué nettement de ces pronoms-là, car son comportement est très différent.

Le pronom *celui* est, sémantiquement, un symbole incomplet, parce qu'il ne peut pas renvoyer tout seul à quelque chose. **Le pronom *celui* employé seul ne signifie rien.** Il ne peut pas être utilisé de façon indépendante comme constituant d'une phrase. On ne peut pas dire par exemple ***J'ai choisi celui.* ou ***Celle est intéressante.* Le pronom *celui* est une forme clitique (► RQ228) qui est obligatoirement « soutenue » par un élément qui en complète le sens, le plus souvent une proposition relative ou une construction prépositionnelle : *celui qui a dit ça, celle du haut, etc.*

La forme neutre *ce* peut parfois s'employer seule, mais dans certains cas précis et limités (voir ci-dessous) : elle ne peut être pratiquement que sujet du verbe *être* (*c'est...*). Les autres emplois sont des emplois figés, qui sont des survivances de constructions anciennes (► RQ229).

D'une manière générale, on peut considérer le pronom *celui/ce* comme une **forme faible** du pronom de 3^e personne, qui est la forme pleine correspondante :

– quand le pronom de 3^e personne est antécédent d'une relative spécifiante, il est fortement lié à la proposition relative qui en complète le sens de façon obligatoire. Il passe donc de la forme pleine (*il / lui / celui-ci* etc.) à la forme « faible », incomplète *celui*, puisque le contenu sémantique du pronom est « rempli » par la relative. Comparer :

Il était parti en voyage avec **elle / celle-là**. (► RQ230)

Il était parti en voyage avec **celle** à qui il avait promis de montrer son pays natal.

Je n'ai pas bien compris **ça**.

Je n'ai pas bien compris **ce** que tu as dit.

Cela me paraît bizarre.

Ce qu'il a dit me paraît bizarre.

§192 – de même, le pronom *ce* peut être considéré comme une forme faible du pronom neutre de 3^e personne *ça/cela* qui n'est employée qu'en position clitique comme sujet du verbe *être* ; comme sujet d'autres verbes, on emploie *ça/cela* ; et en dehors de la fonction sujet (du verbe *être*), la forme du pronom neutre de 3^e personne est toujours *ça/cela* (ou les formes objet *le, y, en*), jamais *ce* (sauf emplois figés ► §199) :

C'est intéressant. **Mais : Cela** m'intéresse. [= verbe autre que *être* ; **Ce m'intéresse* serait impossible.]

C'est fragile. **Mais : Ça** casse facilement. [= verbe autre que *être* ; **Ce casse facilement* serait impossible.]

Ce sera long. **Mais** Il faudra du temps pour **ça**. [= *ça* complément circonstanciel ; **il faudra du temps pour ce* serait totalement impossible.]

§193 ► En résumé : bien des confusions et des erreurs fréquentes chez les apprenants FLE (finnophones et autres) peuvent être évitées si on se rappelle que les pronoms incomplets ne peuvent pas être utilisés seuls : des phrases comme **Celui m'a plu.* / **Je pense à celle.* / **Ce me dérange.* / **Ils sont venus avec ceux.* sont **totalement agrammaticales**. Le mot *ce* peut parfois être utilisé comme sujet, mais il ne peut jamais être employé seul par exemple en fonction d'objet (**il a dit ce*).

2. Formes et emploi

§194 Les formes sont identiques à celles du pronom démonstratif sans l'affixe *-ci* ou *-là*. (► RQ231)

Tableau 34 – Le pronom incomplet *celui*

SINGULIER	PLURIEL
celui	ceux
celle	celles
NEUTRE	
ce	

Le pronom incomplet s'emploie dans deux cas principalement :

2.1. Tête de construction relative, participiale ou prépositionnelle

- §195 ■ Les pronoms ***celui*** (*celle, ceux, celles*) et ***ce*** sont utilisés comme forme faible du pronom de 3^e personne quand il est antécédent de relative (► RQ232) :

Tu vois ces maisons ? Celle qui [la maison qui] est verte est la nôtre. — Rejoue-moi cette sonate, c'est celle que [la sonate que] je préfère. — Ceux qui ont terminé leur examen peuvent sortir. — Dis ce que tu penses. — Ceux qui habitent à la campagne sont obligés d'avoir une voiture. — Bien sûr, vous pouvez investir dans une sorbetière et turbiner tout l'été. Mais pour celles et ceux qui préfèrent buller dans le jardin, de très bonnes glaces se cachent au supermarché.

Le pronom ***celui*** (*celle, ceux, celles*) peut aussi être utilisé comme sujet de construction *participiale* :

Les candidats ayant été retenus sont ceux ayant déjà une expérience professionnelle.

Le pronom neutre *ce* ne peut pas être utilisé comme tête de construction participiale **ce ayant provoqué*, **ce étant dit* (► §356).

► L'utilisation du pronom *celui/ce* antécédent de relative est étudiée au chapitre 27.

- §196 ■ Le pronom ***celui*** remplace le GN dans les constructions du type [NOM + ***préposition spatiale***]. En finnois, on peut parfois utiliser le pronom *se*, mais le plus souvent il faut utiliser un adjectif, ou une autre construction :

— dans la langue écrite, il s'agit surtout des prépositions ***de*** et ***à***, plus rarement *sur* ou d'autres prépositions à sens spatial :

C'est dans le tiroir du haut ? — Non, dans celui du bas. *Onko se ylimmäisessä laatikossa? – Ei vaan alimmaisessa.* — Je n'ai pas pu prendre le train de 8 heures. Je prendrai celui de 11 heures. — Les chiens à poil ras sont plus faciles à entretenir que ceux à poil long. — C'est la clé du milieu ou celle à gauche ?

— dans la langue parlée, on peut utiliser aussi d'autres prépositions que des prépositions spatiales, mais c'est un style plus familier :

Donne-moi celui en bois. *Anna se, joka on tehty puusta.* — Il a perdu celle avec une clochette. *Hän hukkasi sen, jossa oli kulkunen.* (► RQ233)

Un des cas d'utilisation les plus fréquents de ce genre de construction est celui où le pronom *celui* est suivi d'un complément du nom (exprimant notamment la possession) ; dans ce cas, le finnois n'utilise pas de pronom, mais des constructions elliptiques ou des adjectifs :

C'est le numéro de téléphone de Marie ? — Non, c'est celui d'Aurélié. — À qui est cette voiture ? — C'est celle du voisin. *Se on naapurin.* — le journal d'aujourd'hui et celui d'hier *tämän päivän ja eilinen lehti* — Les paysages de France sont plus variés que ceux d'Allemagne.

Le pronom neutre *ce* ne peut pas être utilisé comme tête de construction prépositionnelle **ce de gauche*, **ce d'hier*.

2.2. Ce allomorphe de ça

- §197 La forme neutre du pronom incomplet, ***ce***, ne s'utilise normalement que dans des cas limités et ne peut pas occuper toutes les fonctions du GN (► RQ234). On ne peut pas dire par exemple **Je suis contre ce* (forme correcte : *contre ça*), **Il l'a fait avec ce* (forme correcte : *avec ça*). Le pronom *ce* peut être utilisé dans les fonctions autres que celle de sujet du verbe uniquement quand il est antécédent d'un relatif (*je n'avais pas pensé à ce que tu viens de me dire, il n'est pas satisfait de ce qu'il a obtenu*), voir ci-dessus *celui* (§200) et chap. 27.

Le cas d'emploi le plus typique est celui où le pronom *ce* est une **variante combinatoire** ou un **allomorphe** du pronom *ça*. On l'utilise essentiellement comme substitut du pronom *ça* (*cela*) devant certaines formes et à certains temps du verbe *être* (► RQ235) :

Il est déjà de retour ? C'est surprenant. — L'argent, ***ça*** ne fait peut-être pas le bonheur, mais ***c'***est quand même assez utile.

2.3. Ce variante de *il* impersonnel

- §198 Dans la langue parlée, *ce* remplace *il* marqueur de personne dans les constructions impersonnelles (► §367) :

C'est normal que tu sois si fatigué (langue écrite : Il est normal que...). — En semaine, c'est difficile de trouver une place de parking. (langue écrite : Il est difficile de trouver...) — C'est étonnant de te voir en si bonne forme après ta maladie.

Dans la langue soutenue, ***ce me semble*** est une variante de *il me semble*. L'expression *il me semble / ce me semble* est une sorte de locution figée à valeur adverbiale qu'on ajoute comme un commentaire, toujours *après* une phrase. Elle correspond au finnois *sanoisin* ou *näköjään* et correspond dans la langue parlée à l'expression *on dirait* :

Vous n'êtes guère enthousiaste, ce me semble. *Ette ole kovin innostunut, sanoisin*. Langue parlée : Tu n'es pas très enthousiaste, on dirait.

2.4. Emplois figés

- §199 ■ **Et ce**. Dans la langue écrite, surtout dans le style administratif et juridique, *ce* peut remplacer une proposition que l'on ne veut pas répéter ; il est alors toujours précédé de la conjonction *et*. Les propositions commençant par *et ce* sont toujours des ajouts, des commentaires détachés. Le finnois n'a pas d'équivalent, on peut traduire *et ce* par exemple par *vieläpä* :

La Commission s'efforcera de présenter une nouvelle proposition de directive, et ce avant la fin de l'année. *Komissio pyrkii antamaan uuden direktiiviehdotuksen – vieläpä vuoden loppuun mennessä*. — Cette forme n'est plus usitée, et ce depuis fort longtemps. *Tämä muoto ei ole enää käytössä – ja sitä ei ole enää aikoihin käytetty*. — Chez McDonald's, plus de 80 % des contrats sont à durée indéterminée. Et ce dès le premier emploi [publicité pour McDonald's]. — Les textes existent donc, le conseil des ministres les a approuvés et ce depuis plus de six mois, et malgré cela il n'y a toujours rien sur le terrain.

Dans le premier exemple *et ce* équivaut à « *et elle s'efforcera de présenter une nouvelle proposition de directive* », dans le deuxième exemple, il équivaut à « *et elle n'est plus usitée* » ou « *et elle ne l'est plus* ». Dans cet emploi, *ce* peut être remplacé par **cela** à l'écrit et par **ça** dans la langue parlée ; cette tournure est du reste tout à fait courante dans la langue parlée :

Le train ne s'arrête plus dans notre village, et ça depuis belle lurette ! *Juna ei enää pysähdy kirkonkylään ja siitä on tosi kauan*. — Il faudra changer ce robinet, et ça le plus rapidement possible. *Tämä hana on vaihdettava, niin pian kuin mahdollista!*

- §200 ■ **Ce disant, ce faisant, pour ce faire**. Ces locutions figées sont la survivance de constructions anciennes dans lesquelles le pronom *ce* pouvait fonctionner librement comme sujet ou COD d'un verbe (*ce* qui est impossible dans l'usage moderne). Dans les expressions *ce faisant* (*niin menetellessään, niin tehdessään*), *ce disant* (*niin sanoessaan, niillä sanoilla*), *pour ce faire* (*niin tehdäkseen, sitä varten*), le mot *ce* est un COD antéposé :

Ce disant, il ouvrit la porte. — Ce disant [Gargantua] pleurait comme une vache, mais tout soudain riait comme un veau (*Rabelais*). — Ce faisant, vous vous causez du tort. — L'Union contribue à la réalisation d'un niveau d'emploi élevé en encourageant la coopération entre les États membres [...]. Ce faisant, elle respecte pleinement les compétences des États membres en la matière. — Lorsque vous utilisez des pesticides, il importe d'agir de façon sûre et responsable. Pour ce faire, il faut d'abord lire attentivement le mode d'emploi. — *Faire Face* est un magazine imprimé auquel vous pouvez vous abonner en ligne. Pour ce faire, cliquez sur le lien.

- §201 ■ **Sur ce**. Dans l'expression figée *sur ce*, le pronom *ce* est utilisé comme un pronom indépendant après préposition. Cette expression, qui signifie « après cela », s'est lexicalisée dans le sens de « ensuite », « alors ». En finnois, elle équivaut à *sen jälkeen, sitten*. Elle est fréquente dans la langue parlée également, dans le sens de « et maintenant », pour clôturer un propos, et se traduit en finnois par *nyt* ou *no niin* (► RQ236) :

Sur ce, il se tut. *Ja sitten hän vaikeni*. — Bon, sur ce, il faut que je parte. *Mutta nyt minun pitää lähteä*. — Sur ce, il est temps de passer à l'examen de l'ordre du jour. *No niin, nyt on aika käsitellä esityslistaa*.

Cet emploi de *ce* après préposition n'est possible que dans l'expression *sur ce*. Après une autre préposition, on emploie *ça/cela* : *malgré ça, avec ça, en dépit de cela*, etc.

- §202 **Résumé** : au total, les cas énumérés ci-dessus sont des cas « marginaux » (► RQ237), des constructions figées. En dehors de ces emplois, le pronom *ce* ne peut jamais être utilisé indépendamment

- ni comme sujet d'un verbe autre que *être* ou [VERBE MODAL + *être*] (*ce sera, ce pourrait être, ce doit être*). **Ce l'énerve* ou *ce m'intéresse* sont impossibles (formes correctes : *cela l'énerve/cela m'intéresse*) ;
- ni comme attribut autrement que quand il est antécédent de relative ; on peut dire *c'est bien ce que je croyais*, mais pas **Oui, c'est bien ce*. (forme correcte : *Oui, c'est bien ça/cela*) ;
- ni seul comme objet du verbe : **Je veux ce*. / **Je pense à ce*. sont impossibles (formes correctes : *Je veux cela/ça, Je pense à cela/ça*). La forme *ce* ne peut être employée comme objet que si elle est développée par une relative : *Je sais ce que je veux*. / *Je pense à ce que tu as dit* ;
- ni comme complément circonstanciel (excepté le cas de *sur ce*, expression figée) : **après ce, il est parti* est impossible (forme correcte : *après ça/cela, il est parti*).

Remarques à partir de la page 125.

228 Le mot *clitique* signifie « appuyé » sur un autre mot (comme les enclitiques *-hAn* ou *-pA* en finnois). Les formes objet *me, te, le, lui*, etc., qui sont toujours « appuyées » sur un verbe, sont également considérées comme des formes clitiques par certaines grammaires.

229 La forme *ce* est donc en fait également une forme « esclave », car elle ne peut pas occuper librement toutes les fonctions du GN.

230 L'affixe *-ci* ou *là* complète le pronom et le transforme en pronom indépendant *celui-ci / celui-là*, (► §184).

231 Noter également les similitudes avec les formes disjointes du pronom sujet *il* :

lui – celui, elle – celle, eux – ceux, elles – celles

IMPORTANT : Il ne faut pas confondre *ces* déterminant pluriel et *celles* pronom incomplet (erreur très fréquente chez les débutants finnophones) :

Tu aimes ces fleurs ? – Oui, c'est celles que je voulais.

On rencontre aussi la forme erronée ***cettes*, que beaucoup de débutants finnophones utilisent comme forme du féminin pluriel du déterminant démonstratif (par analogie avec l'opposition *ce / ces* → *cette / **cettes*), et du pronom démonstratif (***Cettes sont parties*) ou des formes erronées du type **cels* pour *ceux*. Il convient donc d'insister sur les formes correctes auprès des débutants.

232 Le pronom *celui* peut être représentant (anaphorique), c'est-à-dire qu'il renvoie à un GN exprimé ou identifiable. En général, il ne reprend qu'une partie du contenu du GN (il s'agit d'une anaphore « lexicale » ou « notionnelle ») : *Prends ces livres. Celui qui est au-dessus est à Charlotte*. C'est la différence fondamentale avec le pronom de 3^e personne qui reprend (la valeur référentielle de) tout le GN antécédent : *J'ai une vieille voiture. Elle (= la vieille voiture) roule encore très bien*.

Le pronom incomplet *celui* peut aussi être non représentant, c'est-à-dire qu'il constitue sémantiquement un GN indépendant : *Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre* (*celui* = « toute personne qui », ne renvoie pas anaphoriquement à une personne précise).

233 Ces constructions prépositionnelles peuvent la plupart du temps être paraphrasées par des propositions relatives (► aussi §839) :

celui d'hier = celui qui est venu/arrivé hier, ceux d'Allemagne = ceux qui existent en Allemagne, celui du bas = celui qui est en bas, ceux à poil long = ceux qui ont le poil long, ceux en métal = ceux qui sont en métal, celle à gauche = celle qui est à gauche, celui du voisin = celui qui est au voisin.

Dans cet emploi, la préposition (surtout les prépositions « incolores » comme *à* et *de*, qui n'expriment pas toujours une relation spatiale très précise) a une interprétation relationnelle particulière, qui est conditionnée par le sens des termes nominaux qu'elle unit, ce qui n'est pas le cas de tous les syntagmes prépositionnels compléments de nom ou de pronom (par exemple dans *le début de la séance*, le groupe *de la séance* ne peut pas se paraphraser par une relative).

234 Le pronom *ça* est la forme générique du pronom de 3^e personne à antécédent non GN, voir chap. 22. L'utilisation du pronom *ce* comme allomorphe de *ça* est étudiée en détail §279 et suivants.

235 Même dans les cas particuliers où on utilise la forme *ce*, il ne s'agit pas d'un emploi véritablement autonome, car le pronom reste fortement lié à la construction où il est employé.

236 Quand cette expression signifie « ensuite, puis », *ce* renvoie anaphoriquement à la phrase qui précède, au contexte. À l'oral, dans le sens « et maintenant / à présent » (servant à clôturer un propos), l'expression *sur ce* a sens nettement déictique.

237 Mais l'utilisation de *ce* devant *être* (notamment dans *c'est*) est numériquement très importante et elle peut donner l'impression que le pronom *ce* est un outil très polyvalent, ce qui n'est pas le cas.

18. Les pronoms personnels sans antécédent

1. Morphologie

- §203 ■ Les pronoms personnels (► RQ238) sans antécédent sont les « pronoms personnels » de 1^e et 2^e personne de la terminologie traditionnelle (*je tu nous vous*). À ces pronoms, on peut ajouter un pronom considéré traditionnellement comme pronom de 3^e personne ou comme un pronom indéfini : *on* (► RQ239).

Les formes des pronoms personnels constituent trois séries :

- une série de formes sujet conjointes
- une série de formes objet conjointes
- une série unique de formes disjointes (qui peuvent être sujet, objet, attribut, complément circonstanciel). Sur la différence entre formes conjointes et disjointes ► §208 et §173.

Tableau 35 – Formes des pronoms personnels sans antécédent

FORMES CONJOINTES		FORMES DISJOINTES
FORME SUJET	FORME OBJET	
je	me	moi
tu	te	toi
nous	nous	nous
vous	vous	vous
on	nous	nous

— *Nous* et *vous* ne présentent qu'une seule et même forme dans toutes les séries.

— L'*e* de *je*, *me*, *te* s'élide devant voyelle (► remarque importante RQ240) :

J'écoute. — Je vous téléphone. — On m'attend. — Elle t'aime. — Il m'a écrit. — Je t'emmène. — Elle vous écrira. — Ils vous ont posé la question. — Ça nous paraît faisable.

- §204 ■ Les pronoms personnels sans antécédent ont deux traits communs :

— ils sont invariables à toutes les formes : ils ne varient ni en genre ni en nombre ; le genre et le nombre sont cependant visibles dans l'accord du participe *il t'a vue*, *ils vous a écoutés* (► §652) ;

— ils ont une seule forme objet conjointe : objet direct (COD) et objet indirect (COI) (► RQ241). Cette forme COI conjointe a ceci de particulier qu'elle s'utilise uniquement pour les COI de verbes se construisant avec la préposition *à* (► cependant §208c). Avec toutes les autres prépositions, on utilise obligatoirement la forme disjointe précédée de la préposition.

donner à qqn → il me donne ; obéir à qqn → il vous obéit

Mais : rêver de qqn → il rêve de vous ; compter sur qqn → je compte sur toi ; avoir confiance en → ils ont confiance en toi

2. Les pronoms personnels sujet et attribut

- §205 Les pronoms personnels en fonction de **sujet** se placent devant le verbe, à la forme conjointe : *je chante*, *tu lis*, *nous faisons*, etc. Dans les formes inversées interrogatives, c'est aussi la forme conjointe qui est employée : *Puis-je ? Viens-tu ? Faites-vous ? Prend-on ?* etc. En fonction d'**attribut** (essentiellement dans la construction *c'est...*), on utilise la forme disjointe : *c'est moi*, *c'est toi*.

3. Les pronoms personnels objet du verbe

- §206 ■ Les pronoms personnels en fonction d'objet (objet direct et objet indirect) se placent habituellement après le sujet et l'adverbe négatif *ne*, et immédiatement **avant** le verbe dont ils dépendent ; aux temps composés, ils se placent devant l'auxiliaire. En ce qui concerne l'ordre des pronoms à l'impératif voir §345 et suivants.

Exemples de pronoms personnels en fonction de COD :

Est-ce que tu m'aimes ? — Oui, je t'aime. — Je lui ai recommandé la prudence. Elle ne m'a pas écouté. — Nous vous croyons. — Essaie de me comprendre.

Exemples de pronoms personnels en fonction de COI :

Ce livre m'appartient [appartenir à]. — Je te téléphonerai ce soir [téléphoner à]. — Ils nous ont appris beaucoup de choses [apprendre à]. *Opimme heiltä paljon*. — Nous ne vous demandons rien [demander à]. *Emme pyydä teiltä mitään*. — Des amis nous l'ont proposé [proposer à]. — M. le Maire vous l'avait présenté [présenter à].

§207 ■ **Ordre des pronoms.** On ne peut placer devant le verbe (en position conjointe) qu'un seul pronom personnel sans antécédent à la forme objet (*me te nous vous*). On ne peut pas dire **il nous vous présentera* (*hän esittelee meidän teille*). Si le verbe a à la fois un COD et un COI, le COI est exprimé à la forme disjointe précédée d'une préposition (► RQ242) :

Il nous présentera à vous. — Ils m'ont confiée à vous.

C'est pour cette raison qu'on ne peut pas non plus utiliser ces pronoms personnels objets conjoints avec des verbes à pronom réfléchi. Il faut exprimer l'objet par un pronom disjoint après préposition :

Je me souviens de toi (et non pas : **je me te rappelle*). — Il s'est adressé à moi. (et non pas : **il se m'est adressé*). — Nous nous intéressons à vous. (et non pas : **nous nous vous intéressons*) [erreurs fréquentes chez les finnophones].

Il ne peut donc y avoir en même temps devant le verbe qu'un pronom personnel sans antécédent et un pronom de 3^e personne (*je te le dis*), sur le modèle suivant

SUJET [*me/te/nous/vous*] [*le/la/les/lui/en etc.*] VERBE

Dans un tel cas, il y a une règle très simple à retenir : les pronoms personnels sans antécédent **se placent toujours en première position, avant** le pronom de 3^e personne (► chap. 26) :

Je te le donnerai. — Elles me les ont envoyées. — On nous y a amenés en car. — Le directeur vous l'expliquera. — On n'aura pas le temps de vous les montrer. — Il pourrait vous en prêter une. — Il me l'a appris. — Je te l'offre. — Tu ne le leur montreras pas. — Nous vous les présenterons. — Je ne le leur ai pas demandé.

4. Formes disjointes

§208 Les formes disjointes s'utilisent dans les cas suivants :

a. pour mettre en relief le référent du pronom en détachant le pronom de la phrase :

Moi, je pense que c'est une bonne idée. Toi, évidemment, tu penses le contraire. — Moi, rien ne m'étonne plus. — Toi, on ne t'a pas demandé ton avis. *Sinulta ei kysytty mitään.* — Vous, je ne vous connais pas.

Le pronom détaché peut être développé par une proposition relative :

Toi qui es si intelligent, qu'est-ce que tu proposes comme alternative? *Sinä kun olet niin viisas, mitä vaihtoehtoa ehdotat?* — Moi qui avais tout si soigneusement préparé, j'ai dû recommencer à zéro ! *Minä kun olin valmistanut kaiken niin huolellisesti, jouduin aloittamaan alusta.*

Quand un pronom mis en relief à l'intérieur de la phrase renvoie à un complément d'objet direct, il faut obligatoirement exprimer le pronom complément d'objet direct à la forme conjointe devant le verbe, on ne peut pas utiliser la forme disjointe seule :

Les employés t'avaient désigné toi comme leur représentant. *Sinuthan työntekijät valitsivat edustajakseen.*

Si le pronom renvoie à un complément prépositionnel, on peut soit exprimer les deux pronoms (conjoint ou disjoint) soit seulement la forme disjointe :

Elle ne l'avait pas dit à moi. *ou* Elle ne me l'avait pas dit à moi. — Je (te) l'avais montré à toi et pas à d'autres.

b. après une préposition, pour exprimer divers types de compléments valencielles et circonstancielles (► §534) :

Il habite près de chez nous. — Tu rentreras sans moi. — Est-ce qu'il se souvient de moi? — Vous pouvez compter sur moi. — À quoi penses-tu? — À toi.

c. après certains verbes se construisant avec la préposition *à*, on ne peut pas employer la forme COI conjointe devant le verbe, l'utilisation de la forme disjointe après la préposition *à* est obligatoire :

– avec tous les verbes à pronom réfléchi :

Tu t'habitueras à moi. — Vous pouvez vous fier à nous. — Le producteur s'intéresse à toi pour ce rôle.

– avec les verbes ou locutions verbales de la liste suivante (► §336) :

penser à qqn	tenir à qqn	faire attention à qqn
songer à qqn	renoncer à qqn	recourir à qqn
rêver à qqn	prendre garde à qqn	avoir recours à qqn

Nous tenons à vous. *Olette meille tärkeä.* — Elle a pensé à toi. — Prends garde à toi ! *Ole varovainen!*

d. quand le pronom personnel est attribut du sujet ; cet emploi est particulièrement fréquent dans les phrases clivées *c'est ... qui/que* (► §840) :

Qui a essayé de me téléphoner ce matin ? – C'est moi ! — C'est toi qui avais raison. — C'est nous qui en avons pris la décision.

e. quand le pronom est employé seul dans une phrase-réponse :

Qui a dit ça ? – Nous ! — Qui est-ce qu'on a élu directeur ? – Toi !

5. Emplois particuliers de *nous* et *vous*

5209 1. Le pronom *nous* s'utilise pour remplacer *je* comme « nous de **majesté** » (autrefois le roi parlait de lui-même en disant *nous*) et, dans l'usage moderne, comme « nous de **modestie** », pour effacer le *je* senti comme trop direct dans un écrit scientifique. Ce *nous* est un singulier et le participe passé s'accorde au singulier :

Nous allons maintenant aborder la question des pronoms. *Siirrymme nyt käsitlemään pronomiinien aiheetta.* — Nous sommes persuadée qu'une approche quantitative aurait été plus adaptée. *Uskomme, että kvantitatiivinen lähestymistapa olisi ollut toimivampi.*

2. Il existe aussi un « nous de **sympathie** », souvent à nuance affectueuse ou parfois ironique, qui correspond en finnois au *passiivi* :

Alors, nous sommes fâchée ? *Vai sitä ollaan pahalla tuulella?*

Dans cet usage, *on* est fréquent aussi : *eh bien, on n'est pas contente?* en s'adressant par exemple à une petite fille (► §362).

3. *Vous* s'utilise à la place de *tu* pour s'adresser à une personne qu'on ne connaît pas ou pour marquer une distance respectueuse. On appelle cet emploi le *vouvoiement*. Le vouvoiement est plus fréquent en français qu'en finnois. Quand *vous* désigne une seule personne, il est de nombre singulier :

Vous voudrez bien avoir l'obligeance de répondre dans les meilleurs délais. — Vous avez été inquiet de son absence ? — Je comprend que vous soyez surprise.

6. Le pronom COI avec un adjectif

5210 Souvent, le pronom COI correspond à l'allatif finnois, avec par exemple un sens de datif « *antaa jollekin* » : *Il me l'a donné = Hän antoi sen minulle.* Mais les verbes finnois se construisant avec un allatif n'ont pas forcément la même construction en français (► RQ243). Avec le verbe *être*, on ne peut en général pas utiliser le pronom personnel COI, contrairement au finnois :

Tapaus on meille/heille kiusallinen. L'affaire est embarrassante pour nous/pour eux [et non : **l'affaire nous est embarrassante* ou **leur est embarrassante*]. — *Autoteiden geometria on minulle liian monimutkaista.* La géométrie routière est trop compliquée pour moi. — *Tuo laukku on sinulle liian painava.* Cette valise est trop lourde pour toi. — *Tämä kappale on liian vaikea hänelle.* Ce morceau est trop difficile pour elle. — *Se tilanne ei ole meille yllätys.* Cette situation n'est pas surprenante pour nous / ne nous paraît pas surprenante [et non pas : **Cette situation ne nous est pas surprenante*, ► RQ244).

Cependant, on peut utiliser le pronom COI avec les adjectifs *cher*, *précieux*, *indispensable* (mais ce sont des exceptions limitées) :

Il m'est très cher. *Hän on minulle hyvin rakas.* — L'oxygène, ce poison qui nous est indispensable. *Happi, tuo meille välttämätön myrky.* — Votre aide nous a été précieuse. *Apunne on ollut meille hyvin arvokasta.*

On utilise également le pronom COI dans les constructions **impersonnelles** avec des adjectifs exprimant la possibilité, la faculté, où l'adjectif est attribut d'un infinitif (ou d'un pronom qui le remplace) :

Il m'est difficile [facile, possible, impossible] de répondre. *Minun on vaikea [helppo, mahdollista, mahdotonta] vastata.* — Il m'est très pénible de tenir un livre longtemps. — Il vous est difficile de refuser cette offre. — Il nous sera impossible de terminer à temps. — Cela nous sera impossible.

Mais on ne peut pas utiliser cette construction quand l'adjectif est attribut d'un nom ou d'un pronom qui remplace un nom. Il faut dans ce cas utiliser la préposition *pour* :

**Ce livre vous est trop difficile.* **Il vous est trop difficile.* → Ce livre est trop difficile pour vous. Il est trop difficile pour vous. — **Ce travail m'est impossible.* **Il m'est impossible.* → Ce travail est impossible pour moi. Il est impossible pour moi.

Remarques à partir de la page 129.

238 Voir : la définition du pronom personnel au chapitre 14 d'introduction sur les pronoms ; la notion d'objet (chap. 39).

Les pronoms personnels « de 1^e et 2^e personne » *je/tu/nous/vous* (finnois *minä/sinä/me/te*) ne sont pas des pronoms au sens étymologique de « mot qui en remplace un autre ». Le mot *je* désigne la personne qui dit « je » et *tu* est la personne à laquelle ce *je* parle. Au pluriel, *nous* « contient » *je* et un certain nombre d'autres personnes, et *vous* contient *tu* et un certain nombre d'autres personnes. *Nous* n'est donc pas le pluriel de *je* (il ne désigne pas plusieurs « je »), ni *vous* le pluriel de *tu*. De même, la forme objet *me* comme dans *il me voit* ne remplace pas quelque chose : dans *il me voit*, c'est *je* qui dit quelque chose par rapport à soi-même. Comme ces pronoms ne remplacent pas un nom ou quoi que ce soit d'autre, on les définit comme « pronoms personnels sans antécédent » (*ilman korrelaattia*). Ils présentent des caractéristiques et un comportement morphosyntaxique commun (ils sont notamment invariables à toutes les formes) et méritent d'être traités comme un groupe séparé. Dans ce chapitre, on utilise le terme abrégé de *pronom personnel*.

239 Le pronom *on* s'utilise uniquement en fonction de sujet (mais il a des substituts en fonction d'objet : *nous*) et désigne un actant du discours non défini, une sorte de « *nous* expansé » (« *je, tu, nous* et/ou n'importe qui d'autre »). On le considérera donc aussi comme un pronom personnel. Il n'a pas d'équivalent en finnois et sa classification parmi les pronoms personnels présente un intérêt pratique de ce point de vue. La sémantique et l'utilisation du pronom *on* sont traitées en détail §362.

240 Le pronom *tu* s'élide également, mais uniquement dans la **langue parlée** (► §1125g) :

T'es content ? — T'as de beaux yeux. — T'entends ce que je dis ?

Ceci concerne uniquement *tu*. Dans le cas de **te** (COD ou COI), l'élosion est la règle dans la langue parlée et dans la langue écrite. Ne pas confondre : *t'écoutes ?* [*t'* = *tu*, uniquement langue parlée] (*kuuntelethko?*) et *il t'écoute* [*t'* = **te**, langue écrite et langue parlée] (*hän kuuntelee sinua*).

241 Le fait que les formes COD et COI soient identiques provoque des incertitudes chez les débutants (et même les non débutants), surtout si la construction du verbe diffère en finnois et français : *il m'a suivi* (*hän seurasi minua*), *me* COD vs. *il m'a succédé* (*hän seurasi minua*), *me* COI. Ni la forme du pronom en français (*me*) ni la traduction en finnois ne montrent qu'il s'agit de deux pronoms différents : *me* COD (*suivre quelqu'un*) et *me* COI (*succéder à quelqu'un*). Il faut donc bien connaître la construction du verbe, ce qui est souvent plus un problème de lexique que de grammaire, c'est-à-dire de vocabulaire à apprendre par cœur.

242 Deux pronoms personnels sans antécédent ne peuvent pas se placer en même temps devant le verbe parce que les formes COD et COI sont identiques : il serait donc impossible de décider laquelle des deux est l'objet direct et laquelle est l'objet indirect (cf. **il nous vous présentera* : « vous à nous » ou « nous à vous » ?).

Quand le COI est exprimé après une préposition, la forme disjointe *moi toi nous vous* ne sert pas forcément à mettre le référent en relief, puisque c'est la seule forme possible (on ne peut pas employer de forme conjointe). Si on veut mettre le référent en relief, à l'oral, l'intonation permet de mettre l'accent sur le pronom (*il nous présentera à VOUS*), à l'écrit, il faut utiliser d'autres procédés, par exemple une phrase clivée : *c'est à vous qu'il nous présentera*.

243 Ainsi le verbe *huutaa jkllle* dans le sens de crier « avec quelqu'un » :

Älä huuda minulle! Ne crie pas avec moi ! [et non : **ne me crie pas*]

Älä huuda hänelle! Ne crie pas avec lui ! [et non : **ne lui crie pas*]

Cependant, quand le verbe *crier* a un COD et que le COI est un objet second (► RQ464 p.291), *crier* peut s'utiliser avec un COI :

Elle lui a crié des mots d'adieux. — Les supporteurs criaient des paroles d'encouragement aux coureurs épuisés. — Nous lui avons crié de revenir.

244 Ces erreurs sont fréquentes chez les finnophones à l'écrit (les exemples erronés ont été relevés dans des travaux d'étudiants).

19. Le pronom de 3^e personne à antécédent GN

1. Généralités

1.1. Des formes variées

§212 Le pronom de 3^e personne (P3) à antécédent GN renvoie ou se substitue à un groupe nominal (GN) ou à un pronom (► RQ245) :

le tableau, ce clavier, nos amis de Belgique, les trois petits chatons, une compagnie aérienne à bas prix, celles-ci, du foie gras, les miennes, le livre qui se trouve sur la table, etc.

La forme de base de ce pronom est **il**, avec tous ses allomorphes (variantes de formes), voir **Tableau 36**. Ce pronom peut avoir des formes très variées, qui dépendent de différents facteurs :

a. Fonction grammaticale du pronom. Il existe des formes différentes pour le sujet, l'objet direct COD (complément d'objet direct) et l'objet indirect COI (complément prépositionnel ou «complément d'objet indirect»). Dans les exemples suivants, le pronom en italiques renvoie au même antécédent, par exemple *Juliette* :

Sujet : *Elle* écoute la radio.

COD : Vous *la* connaissez ?

COI : Tu *lui* ressembles.

b. Genre et nombre : certaines formes (mais pas toutes) du pronom de 3^e personne s'accordent en genre et en nombre d'après le groupe nominal auquel le pronom se substitue. D'autres formes sont invariables (*en, y, lui, leur*) :

Jean → *il* ; le château → *il* ; mes amis → *ils* ; une belle table → *elle* ; ce petit enfant → *il* ; ces deux gros bateaux → *ils* ; ma mère et ma sœur → *elles*

c. Catégorie référentielle (opposition animé/non animé) : le pronom de 3^e personne à antécédent GN renvoie ou se substitue à n'importe quel groupe nominal : *Georges, le château, mes amis, une belle table, ce petit crocodile, leurs deux gros bateaux, ma mère et ma sœur*, etc. Contrairement au finnois, le français n'a pas de pronom spécialisé pour opposer un référent **humain** (+HUM) (comme *hän* en finnois) à un référent **non humain** (-HUM) (finnois *se*). On utilise les différentes formes de *il*.

le garçon, le chien, le livre, ton bureau, le temps → *il*

la fille, la dame, la lune, la mer, la chance → *elle*

les amis, ces téléphones, ses lecteurs de DVD → *ils*

les coureuses, ces lettres, les places → *elles*

En français, il existe une opposition entre pronom à référent animé (êtres humains, animaux) et non animé, mais seulement dans certains cas (► RQ246 et **Tableau 36** ci-dessous).

d. Déterminant du GN : la forme du pronom de 3^e personne dépend dans certains cas du déterminant du GN auquel il se substitue. Le GN auquel le P3 se substitue n'est pas toujours son antécédent immédiatement identifiable. Dans l'exemple ci-dessous, le pronom *en* reprend seulement le contenu notionnel de l'antécédent «skis» :

Il m'a montré ses nouveaux skis. J'en voudrais bien moi aussi. *Hän näytti minulle uudet suksensa. Minäkin haluaisin sellaiset.*

Le pronom *en* s'utilise ici parce que le GN auquel il se substitue, qui n'est pas exprimé (► *Phrase intermédiaire §171*), contient un déterminant commençant par *d-* :

Il m'a montré ses nouveaux skis. [Je voudrais bien moi aussi de nouveaux skis]. → J'en voudrais bien moi aussi.

e. Place du pronom par rapport au verbe : certaines formes du pronom de 3^e personne varient selon que le pronom se trouve en position conjointe devant le verbe, en position conjointe après le verbe ou en position disjointe. Devant le verbe, on utilise des formes syncrétiques (► §174) comme *lui, leur*, tandis que derrière le verbe, après préposition, on utilise toujours une forme disjointe (► **Ch. 25**).

1.2. Effets de la variation des paramètres

§212 Tous les critères énumérés ci-dessus n'agissent pas toujours en même temps ni sur toutes les formes. La liste suivante compare quelques situations et fait ressortir les effets du changement d'un paramètre sur la forme du pronom de 3^e personne (P3) :

P3 conjoint COD se substituant à un GN avec déterminant défini	<i>le</i>
P3 conjoint COD se substituant à un GN avec article en d-	<i>en</i>
P3 conjoint COD se substituant à un GN avec autre déterminant indéfini	<i>en...</i> PRONOM

19. Le pronom de 3^e personne à antécédent GN

P ₃ conjoint SUJET renvoyant à un GN	<i>il</i>
P ₃ disjoint SUJET renvoyant à un GN	<i>lui</i>
P ₃ conjoint COD renvoyant à un GN	<i>le</i>
P ₃ conjoint COI renvoyant à un GN	<i>lui / y, en</i>
P ₃ conjoint COD se substituant à un GN avec article en d-	<i>en</i>
P ₃ disjoint COD se substituant à un GN avec article en d-	<i>celui-là</i>
P ₃ conjoint COI renvoyant à un GN à référent animé	<i>lui</i>
P ₃ disjoint COD renvoyant à un GN à référent animé	<i>à lui</i>
P ₃ conjoint COI renvoyant à un GN à référent non animé	<i>y, en</i>
P ₃ disjoint COD renvoyant à un GN à référent non animé	<i>à/de celui-ci</i>

Les formes sont résumées dans le tableau suivant. Le tableau ne présente pas tous les cas de figure, qui sont assez nombreux, et les possibilités à l'intérieur de chaque cas le sont également. À noter :

- il n'y a pas de distinction entre féminin et masculin au pluriel des formes conjointes COD (*les*) ni au singulier et pluriel des formes conjointes COI (*lui, leur*);
- il n'y a qu'une seule forme pour le pronom COD substitut de GN introduit par un déterminant indéfini (*en*);
- les formes sujet conjointes et les formes disjointes sont identiques au féminin (*elle/elles*), mais différentes au masculin (*il/lui, ils/eux*);
- la forme *elle(s)* remplit deux fonctions : forme sujet conjointe, forme disjointe;
- le mot *en* occupe deux fonctions : COD et COI. Attention à bien distinguer les formes!
- les formes disjointes sont dans certains cas supprimées par le pronom démonstratif (*celui-ci, celui-là*).

Tableau 36 – Le pronom de 3^e personne à antécédent GN

	FORMES	CONJOINTES					DISJOINTES	
	FONCTION	SUJET	COD		COI		+ANIMÉ	-ANIMÉ
	GENRE		GN DÉFINI	GN IN-DÉF.	+ANIMÉ	-ANIMÉ		
sg.	masculin	il	le	en	lui	y / en	lui	celui-ci/-là
	féminin	elle	la				elle	celle-ci/-là
pl.	masculin	ils	les		leur	y / en	eux	ceux-ci/-là
	féminin	elles					elles	celles-ci/-là

COD = complément d'objet direct, COI = complément d'objet indirect. Voir chapitre 39.

1.3. Analyse des formes

§213 Les formes **conjointes** du P₃ varient d'abord d'après la fonction grammaticale du pronom. Elles sont donc présentées en détail dans les paragraphes suivants d'après la fonction du pronom :

- §214 sujet : *il – elle – ils – elles*
- §215 complément d'objet direct : *le – la – les – en*
- §223 attribut du sujet et sujet réel : *en*
- §227 complément d'objet indirect : *lui – leur – y – celui-ci*
- §236 complément circonstanciel : *celui-ci – y – en*
- §241 complément d'agent : *lui – celui-ci*
- §242 complément du nom ou de l'adjectif : *en*

Les formes **disjointes** sont étudiées au chapitre 25.

2. Le P₃ à antécédent GN sujet

§214 ■ La forme conjointe (placée devant le verbe) du pronom de 3^e personne à antécédent groupe nominal en fonction de **sujet** est *il/elle*, au pluriel *ils/elles*.

Le pronom se place avant le verbe, sauf dans certaines constructions avec inversion (interrogation). Le pronom de 3^e personne peut renvoyer à tout groupe nominal identifiable ou à

un pronom. Il n'y a pas de distinction entre référent +HUMAIN et référent –HUMAIN ni entre +ANIMÉ et –ANIMÉ (► RQ247) :

Le petit garçon courait dans le jardin. Il est tombé en butant sur une pierre. — Regarde ce petit chien, il est tout excité. — J'ai acheté un nouveau lecteur mp3, il est très simple à utiliser. — Ne répondez pas aux deux dernières questions, elles figurent par erreur dans les sujets d'examen.

► Le pronom sujet *il/elle* peut renvoyer à toute catégorie de nom (animé, non animé, humain, non humain. Il faut absolument insister sur ce point quand on enseigne le français à des débutants, pour éviter qu'ils introduisent une distinction inexistante +HUMAIN / –HUMAIN *il/ce* calquée sur le modèle du finnois *hän/se*.

■ Dans l'interrogation directe avec inversion, quand le pronom sujet se trouve après le verbe, on utilise les mêmes formes conjointes que quand le pronom est devant le verbe (► §693) :

Depuis quand est-elle rentrée ? — Vos amis ont-ils enfin vendu leur maison ? — Qu'en pensent-ils ?

■ Dans certains cas, le pronom sujet peut se mettre seul (sans pronom conjoint) à la forme **dis-jointe** devant le verbe (► §331) :

Nous, nous partons demain. *Lui* restera encore deux jours. — Nous, nous avons beaucoup aimé le film. *Eux* l'ont trouvé trop long.

3. Le P3 à antécédent GN complément d'objet direct

5215 Le pronom conjoint de 3^e personne complément à antécédent GN en fonction d'**objet direct** (COD) se place avant le verbe, sauf dans certaines constructions avec inversion (impératif affirmatif). Les formes du pronom complément d'objet direct dépendent **du déterminant** qu'aurait le nom dans le groupe nominal auquel il se substitue. Il y a trois possibilités :

- 3.1. le P3 se substitue à un groupe nominal introduit par un **déterminant défini** (► §7) ou à un pronom à valeur définie : il prend la forme **le, la, les** ;
- 3.2. le P3 se substitue à un groupe nominal introduit par **des, du, de la, de**, autrement dit par une des formes de l'article indéfini commençant par **d** : il prend la forme **en** ;
- 3.3. le P3 se substitue à un groupe nominal attribut du sujet introduit par un **autre déterminant** (*un, certains, quelques, deux*, etc.) : il prend la forme **en** et on reprend le déterminant sous la forme pronominale correspondante (déterminant *plusieurs* → pronom *plusieurs*, déterminant *quelques* → *quelques-uns*, déterminant *beaucoup de* → pronom *beaucoup*, etc. (► Tableau 54 p. 215).

3.1. Nom déterminé par un déterminant défini

5216 Quand le pronom de 3^e personne se substitue à un GN précédé d'un déterminant défini, il prend la forme **le** variable en genre et en nombre.

Tableau 37 – Formes du pronom de 3^e personne COD *le*

	singulier		pluriel
	devant consonne	devant voyelle	
masculin	le	l'	les
féminin	la	l'	

Le a une forme féminine au singulier, **la**. Ces formes s'élident en **l'** devant voyelle. Au pluriel, il n'y a qu'une seule forme, **les** :

L'été est arrivé. Tout le monde l'attendait. — Essaye *ce couteau*, je *le* trouve très pratique. — Tu peux me rendre *mes livres* ? — Je te *les* rapporte demain. — Est-ce que tu connais *Thomas* ? — Non, je ne *le* connais pas. (*Thomas* est un nom propre, défini par nature). — *Notre maison* est la seule bleue, tu *la* reconnaitras facilement. — Ne jette pas *ces tickets d'entrée*, je *les* garde comme souvenir. — Nous avons besoin de *la voiture* ce soir. — Je vous *la* ramène cet après-midi.

Le pronom peut aussi se substituer à un autre pronom de 3^e personne ou un pronom démonstratif ou possessif (pronoms à valeur définie) :

Elle n'est pas là et je ne *l'ai* pas vue de la journée. *Hän ei ole kotona enkä ole nähnyt häntä koko päivänä*. — Est-ce qu'*ils* t'ont téléphoné ? — Non, c'est moi qui *les* ai appelés. — Quelles jolies jupes ! Tu ne voudrais pas essayer *celle-là* ? Je ne *la* trouve pas trop chère.

3.2. Nom déterminé par une forme de l'article indéfini en *d-*

§217 Quand le pronom de 3^e personne se substitue à un GN précédé d'une des formes de l'article indéfini commençant par un *d*, il prend la forme invariable *en*. Ces formes d'article en *d-* sont toutes les formes de l'article indéfini autres que *un/une* (► RQ248). Le groupe [ARTICLE + NOM] est alors repris par *en* (tout seul) :

Le voisin m'a donné **des** perches. *Naapuri antoi minulle ahvenia*. → Le voisin m'en a donné. — Il y a souvent **des** accidents. → Il y en a souvent. — Il a cueilli **de** beaux champignons. → Il en a cueilli. — Je n'ai plus **d'**allumettes. → Je n'en ai plus. — Le 1^{er} mai, on vend partout **du** muguet. *Vappuna myydään kaikkialla kieloja*. → On en vend partout. — J'ai mangé **de** la glace. → J'en ai mangé. — Je n'ai plus **de** pain. → Je n'en ai plus. — Va acheter **des** allumettes. → Va en acheter. — Tu veux une pomme ? — Non, je ne veux pas **de** pomme. → Je n'en veux pas. — Si tu aimes tellement le chocolat, je t'en achèterai tous les jours.

Dans certains de ces exemples, le pronom *en* semble renvoyer à des noms déterminés par un déterminant qui n'est pas une forme d'article indéfini en *d-* (*une pomme, le chocolat*). En réalité, le pronom en renvoie à un groupe non exprimé, qu'on peut rétablir par une phrase intermédiaire (► §171) :

Tu as un chien ? — Non, je n'ai pas **de** chien. → Non, je n'en ai pas.

Les fruits sont bons pour la santé. Mangez **des** fruits tous les jours. → Mangez-en tous les jours.

Si tu aimes tellement **le** chocolat, je t'achèterai **du** chocolat tous les jours. → Je t'en achèterai tous les jours.

Dans ces phrases, le pronom de 3^e personne *en* ne reprend pas les GN *une pomme, un chien, les fruits* ou *le chocolat*, mais *de pomme, de chien, des fruits* et *du chocolat*.

3.3. Nom déterminé par un autre déterminant non défini

§218 Quand le pronom de 3^e personne se substitue à un GN précédé par tout autre déterminant indéfini qu'une forme de l'article indéfini en *d-* : *un, quelques, trois, plusieurs, beaucoup de*, etc. (► Tableau 3 p. 21) :

— on remplace le groupe [DÉTERMINANT + NOM] par le pronom *en* et

— on rajoute après le verbe le pronom correspondant au déterminant : déterminant *plusieurs* → pronom *plusieurs*, déterminant *quelques* → *quelques-uns*, déterminant *beaucoup de* → pronom *beaucoup*, etc. (► Tableau 54 p. 215) ;

Tu veux **une** pomme ? → Tu **en** veux **une** ?

— si le déterminant est un déterminant complexe formé avec *de* : *beaucoup de, un peu de, un millier de* etc. (► §86), le mot *de* n'est pas exprimé :

Il n'a pas beaucoup d'**argent**. → Il n'**en** a pas beaucoup.

Les exemples suivants présentent différents types de déterminants :

Tu as un chien ? → Tu en as un ? — Tu veux écouter un nouveau disque ? → Tu veux en écouter un ? — J'ai acheté deux lits. → J'en ai acheté deux. — Il me faut plusieurs documents. → Il m'en faut plusieurs. — Tu auras beaucoup de cadeaux. → Tu en auras beaucoup. — Je ne veux que trois billets. → Je n'en veux que trois. — On a eu le temps de regarder deux films. → On a eu le temps d'en regarder deux. → Il y en a eu un millier. — Nous n'avons entendu aucune protestation. → Nous n'en avons entendu aucune. — Achète plusieurs magazines. → Achètes-en plusieurs. — Il a mangé toute une boîte de chocolats. → Il en a mangé toute une boîte. — J'ai reconnu certains élèves. → J'en ai reconnu certains. — Elles ont gagné un certain nombre de points. → Elles en ont gagné un certain nombre. — Je ne prends que quelques cassettes. → Je n'en prends que quelques-unes. — Nous avons reconnu quelques acteurs. → Nous en avons reconnu quelques-uns. — Je vais faire l'acquisition d'un smartphone, mais je ne sais vraiment pas lequel choisir. Il m'en faudrait un avec un vrai clavier.

§219 ► En finnois, *en* correspond à *sitä* ou *niitä*, mais d'habitude on ne l'exprime pas :

J'en ai encore d'autres. *Minulla on [niitä] lisää*. — Il m'en faut seulement un peu. *Tarvitsen [sitä] vain vähän*. — Il en a acheté trois. *Hän osti [niitä] kolme*. — Achètes-en plusieurs. *Osta monta*.

Mais en français, l'utilisation de *en* est **nécessaire** et **obligatoire**. Dans les exemples ci-dessus, on ne pourrait pas dire (même pas dans la langue parlée) **j'ai encore d'autres*, **il a acheté trois*, etc. (► RQ249).

3.4. Le groupe nominal contient un adjectif

Quand le groupe nominal auquel le P3 complément objet direct se substitue est modifié par un adjectif, il y a trois possibilités :

§220 ■ GN avec adjectif déterminé par un **article indéfini**. Quand le déterminant du groupe nominal est un article indéfini, on reprend le nom sous la forme *en* et on répète le déterminant et l'adjectif après le verbe, autrement dit on maintient le groupe nominal après le verbe, mais en extrayant le nom sous la forme du pronom *en*. Comparer :

Je jouerai des sonates. → J'en jouerai. [déterminant non exprimé].

Je jouerai des sonates faciles. → J'en jouerai des faciles. [déterminant conservé]

Achète des pêches au marché. Prends des pêches rouges. → Prends-en des rouges.

On trouve des pommes pas chères en cette saison. → On en trouve des pas chères.

Achète une bouteille de coca. Je voudrais une grande bouteille. → J'en voudrais une grande.

Si l'article indéfini pluriel est à la forme *de* parce qu'il précède un adjectif antéposé, il reste à la forme *de* quand le nom est remplacé par *en* (► RQ250) :

Je veux **de** belles pommes. → J'en veux **de** belles.

Il voudrait **d'**autres chaussures. *Hän haluaisi toiset kengät.* → Il en voudrait **d'**autres. (► RQ251)

Après *ne ... que*, on utilise uniquement la forme *des* :

On nous avait dit qu'il y avait de gros cèpes dans la forêt en ce moment, mais on n'en a trouvé que des petits. — Haroun Tazieff avait prévu qu'il y aurait des séismes en France avant l'an 2000. Il n'y en a eu que des petits et c'est tant mieux. — Je ne me rappelle plus les bottes que j'ai achetées après, mais à partir de ce moment-là, je n'en ai acheté que des bonnes.

- 5221 ■ GN avec adjectif déterminé par un **autre déterminant indéfini**. Si le groupe nominal avec adjectif est déterminé par un autre mot que l'article indéfini (*plusieurs, beaucoup de, peu de, quelques, certains, etc.*), il est repris sous sa forme pronominale, mais on **ajoute la préposition *de*** devant l'adjectif (► RQ252) :

Parmi les personnes interrogées, Il y avait peu de personnes satisfaites.

Parmi les personnes interrogées, il y en avait peu **de** satisfaites. (► RQ253)

La bibliothèque devrait racheter de nouveaux livres, il y a beaucoup de livres abimés.

La bibliothèque devrait racheter de nouveaux livres, il y en a beaucoup **d'**abimés.

Le collectionneur n'a pas acheté de tableaux, bien qu'on lui ait proposé certains tableaux très intéressants.

Le collectionneur n'a pas acheté de tableaux, bien qu'on lui en ait proposé certains **de** très intéressants.

L'usage est un peu hésitant à ce sujet, et on trouve aussi des cas où *de* est omis (sauf quand il se trouve aussi dans le déterminant). Mais en général on ajoute *de*, et presque systématiquement si c'est une expression de quantité, et l'article *un* peut aussi entraîner l'utilisation de la préposition *de* s'il a une valeur de déterminant numéral. Autres exemples avec des noms de nombre :

Combien reste-t-il de tables ? — Il n'y en a que deux de réservées. — J'ai eu de la chance avec les heures de tennis, il en restait une de libre le mardi. *Minulla oli onnea tennisuorojen kanssa, oli yksi vapaa jäljellä tiistaisin.* — Combien de personnes feront le voyage ? — Il y en a déjà cinquante d'inscrites. *Montako henkilöä lähtee matkalle? — On jo viisikymmentä ilmoittautunutta.*

- 5222 ■ GN avec adjectif déterminé par un **déterminant défini**. Quand le nom est précédé d'un déterminant défini (le plus souvent *le*, rarement *mon* ou *ces*, etc.), on ne reprend pas le nom sous forme de pronom : on répète le groupe adjectival après le verbe avec ellipse du nom (comme en finnois) :

As-tu réparé la lampe rouge et la lampe jaune ? — Non, j'ai seulement réparé la jaune.

3.5. Autres emplois d'en

- *en* peut aussi se substituer à un COI (donc complément valenciel prépositionnel), autrement dit un GN précédé de la préposition *de* (► §230 et suivants) ;
- *en* peut aussi être en fonction d'attribut (► §224) ;
- *en* peut être une forme du pronom à antécédent non GN, voir chap. 22.

4. Le P3 GN attribut du sujet et sujet réel

Le pronom conjoint de 3^e personne complément à antécédent GN en fonction d'attribut du sujet ou de sujet réel présente beaucoup de similarités avec le P3 en fonction de complément d'objet direct.

4.1. Le pronom de 3^e personne attribut du sujet

- 5223 ■ Déterminant **défini**. Quand le GN auquel le pronom se substitue est introduit par un déterminant défini, on peut remplacer le GN attribut par le pronom *le* (► RQ254) :

M. Zonk est le nouveau directeur. C'est moi qui l'étais jusqu'à présent, mais j'ai voulu me donner plus de temps libre. — Il sera votre ami comme je l'ai été.

- 5224 ■ Déterminant **indéfini**. Dans le cas le plus fréquent, celui où le pronom se substitue à un GN avec déterminant indéfini, la pronominalisation du GN attribut se réalise exactement selon les mêmes modalités que dans le cas du GN à déterminant indéfini COD. Toutes les règles concernant le P3 COD indiquées ci-dessus au §215 s'appliquent :

1. Le P3 qui se substitue à un groupe nominal attribut du sujet introduit par *des, du, de la, de* prend la forme *en*.

2. Le P3 qui se substitue à un groupe nominal attribut du sujet introduit par **un autre déterminant** (*un, certains, quelques, deux, etc.*) prend la forme **en** et on reprend le déterminant sous la forme pronominale correspondante (déterminant *plusieurs* → pronom *plusieurs*, déterminant *quelques* → *quelques-uns*, déterminant *beaucoup de* → pronom *beaucoup*, etc. (► **Tableau 54 p. 215**).

3. quand le P3 se substitue à un groupe nominal attribut du sujet qui contient un adjectif, on reprend le déterminant et l'adjectif :

Si a et b sont des entiers naturels, a+b est nécessairement **un entier naturel**. →

Si a et b sont des entiers naturels, a+b **en** est nécessairement **un**.

Si a, b et c sont des entiers naturels, a+b et a+c sont aussi **des entiers naturels**. →

Si a, b et c sont des entiers naturels, a+b et a+c **en** sont aussi.

Si on compare le pronom COD et le pronom attribut, on voit que la substitution fonctionne exactement selon la même structure :

Tu as un chat. → Tu en as un.

C'est un chat. → C'en est un.

Tu as des chats. → Tu en as.

Ce sont des chats. → C'en sont.

Tu n'a pas de chats. → Tu n'en a pas.

Ce ne sont pas des chats. → Ce n'en sont pas.

Tu as un beau chat. → Tu en as un beau.

C'est un beau chat. → C'en est un beau.

Ils ont d'autres chats. → Ils en ont d'autres.

Ce sont d'autres chats. → C'en sont d'autres.

Cette transformation est particulièrement fréquente dans la construction [*c'est* + GN], mais ce n'est pas le seul cas :

Génial est le mot qui définit le mieux ce CD, mais impressionnant, puissant et envoutant en sont d'autres. — C'est une girole? — Oui c'en est une. — C'est le même manteau? — Non, c'en est un autre. — Si c'est une erreur, c'en est une belle. — Est-ce que cet organisme est bien une bactérie? — Oui, c'en est bien une. — Je peux t'envoyer des photos de ma femme car pour une panthère, c'en est une sacrée! [réponse facétieuse d'un internaute sur un forum de discussion à une personne qui recherchait des photographies de panthères]. — À première vue, les quasicristaux ressemblent à des cristaux, mais lorsqu'on les regarde de près, on s'aperçoit que ce n'en sont pas! — Est-ce que ce sont de vraies émeraudes ou des émeraudes de synthèse? — C'en sont de vraies.

Il faut donc penser à utiliser *en* dans ce genre de construction :

C'est le même manteau? — Non, c'en est un autre [et non pas simplement *C'est un autre] (► **RQ255**).

§225 ■ **Accord.** Dans la langue écrite, dans la construction [*c'est* + GN], on accorde normalement le verbe *être* au pluriel si l'attribut est un pluriel :

Regarde ces oiseaux gris qui nagent, ce sont de jeunes cygnes. — Qui sont ces gens-là, à gauche sur la photo? — Ce sont mes grands-parents. — Qui sont ces femmes en blanc? Ce sont des médecins? — Non ce sont des infirmières. — Laisse ces champignons, ce ne sont pas des giroles. — Ce sont ses amis français qui lui ont offert ce livre. — Ce sont tes parents qui ont acheté ce cadeau? — Non, ce ne sont pas eux qui l'ont acheté, mais ce sont eux qui l'ont choisi.

D'une certaine manière, c'est illogique, puisque le sujet est *ce*, qui est neutre (et singulier). Dans la langue courante ou parlée, on préfère utiliser presque systématiquement le singulier :

Regarde ces oiseaux gris qui nagent, c'est des jeunes cygnes. — Qui sont ces gens-là, à gauche sur la photo? — C'est mes grands-parents. — Qui c'est, ces femmes en blanc? C'est des médecins? — Non c'est des infirmières. — Laisse ces champignons, c'est pas des giroles. — C'est ses amis français qui lui ont offert ce livre. — C'est tes parents qui ont acheté ce cadeau? — Non, c'est pas eux qui l'ont acheté, mais c'est eux qui l'ont choisi.

Dans la pronominalisation, on observe la même règle : si le pronom *en* renvoie à un pluriel, on accorde le verbe *être* au pluriel ; dans la langue parlée, on utilise le singulier :

Ce sont aussi des giroles? Langue écrite : Oui, c'en sont aussi. / Non, ce n'en sont pas.

Langue parlée : C'en est aussi. / Non, c'en est pas.

Ce sont de vraies émeraudes? Langue écrite : C'en sont de vraies. / Ce n'en sont pas de vraies.

Langue parlée : C'en est des vraies. / C'en est pas des vraies. (► **RQ256**)

4.2. Le pronom de 3e personne sujet réel

§226 La pronominalisation du GN est également possible quand le GN est rejeté après le verbe, en fonction de sujet réel (► §370). On trouve formellement la même construction en finnois : ***Il vient des gens*** – ***Tulee ihmisiä*** (► **RQ257**).

Dans le cas, le plus fréquent, où le GN sujet réel a un déterminant indéfini, il est pronominalisé par *en*, exactement selon les mêmes modalités qu'avec le GN COD (► §215) ou le GN attribut du sujet (► §223) :

1. Le P3 qui se substitue à un groupe nominal attribut du sujet introduit par *des, du, de la, de* prend la forme **en** ;
2. Le P3 qui se substitue à un groupe nominal attribut du sujet introduit par **un autre déterminant** (*un, certains, quelques, deux, etc.*) prend la forme **en** et on reprend le déterminant sous la forme pronominale correspondante (déterminant *plusieurs* → pronom *plusieurs*, déterminant *quelques* → *quelques-uns*, déterminant *beaucoup de* → pronom *beaucoup*, etc. (► Tableau 54 p. 215).
3. Quand le P3 se substitue à un groupe nominal attribut du sujet qui contient un adjectif, on reprend le déterminant et l'adjectif :
 - Il vient encore des visiteurs. → Il en vient encore.
 - Il passe rarement des trains sur cette voie. → Il en passe rarement. (► RQ89d p. 67)
 - Il faut de l'argent. → Il en faut.
 - Il se trouvera certainement beaucoup de gens pour critiquer le projet. → Il s'en trouvera certainement beaucoup.
 - Il manque encore plusieurs chapitres. → Il en manque encore plusieurs.
 - Il manque une petite cuillère pour compléter la collection. → Il en manque une petite. (► RQ258)

5. Le P3 GN complément d'objet indirect

5227 Quand le pronom conjoint de 3^e personne à antécédent GN est en fonction de complément d'objet indirect (COI), on fait la distinction entre les cas où son antécédent renvoie à un animé et ceux où il renvoie à un non animé. Cette distinction est systématique dans la langue écrite ; elle est moins fréquente dans la langue parlée. Les formes du pronom COI à antécédent GN s'organisent selon un système très dissymétrique :

- il existe des formes syncrétiques (► §174) conjointes (une pour l'animé, une pour le non animé) pour le pronom substitut de GN introduit par la préposition *à* ;
- il existe une forme conjointe particulière pour le pronom substitut de GN introduit par la préposition *de*, mais uniquement quand le référent est **non animé** ; contrairement au pronom substitut de GN introduit par la préposition *à*, il n'y a pas de forme syncrétique pour un référent animé, on utilise la forme disjointe précédée de la préposition *de*. Cette dissymétrie se voit dans le tableau ci-dessous ;
- quand le pronom se substitue à un GN introduit par une autre préposition que *à* ou *de*, il n'existe pas de forme syncrétique particulière, seule une forme disjointe avec préposition peut être utilisée.

Tableau 38 – Le P3 substitut de GN complément d'objet indirect

PRÉPOSITION	FORME CONJOINTE		FORME DISJOINTE APRÈS PRÉPOSITION	
	+ANIMÉ	-ANIMÉ	+ANIMÉ	-ANIMÉ
<i>à</i> GN	lui leur	y	à lui à elle à eux à elles	à celui-ci à celle-ci à ceux-ci à celles-ci
<i>de</i> GN		en	de lui d'elle d'eux d'elles	de celui-ci de celle-ci de ceux-ci de celles-ci
<i>sur, avec, contre, pour, etc. + GN</i>			sur lui sur elle sur eux sur elles	sur celui-ci sur celle-ci sur ceux-ci sur celles-ci

Les cases en gris signifient qu'il n'existe pas de forme particulière dans le cas concerné.
On utilise dans ce cas la forme disjointe après préposition.

5.1. À + groupe nominal

§228 ■ **Référent animé.** Quand le groupe nominal auquel le pronom se substitue est introduit par la préposition *à*, la forme du pronom COI à référent animé est *lui* au singulier et *leur* au pluriel. Il n'y a pas de différence entre le masculin et le féminin :

Je donne le livre à Charlotte → Je lui donne le livre. — Son mari lui a offert un collier (offrir à). — Le contrôleur leur a souhaité un bon voyage (souhaiter à). *Konduktööri toivotti heille hyvää matkaa.* — Ses enfants lui manquent beaucoup (manquer à). *Hän kaippaa paljon lapsiaan.* (► [FAQ §38](#))

► Après certains types de verbes (*penser à*, *songer à*, *tenir à*, etc.), la forme disjointe avec préposition est obligatoire (► [§336](#)).

§229 ■ **Référent non animé.** Quand le nom du groupe nominal [*à* + GN] renvoie à un non animé, le pronom conjoint COI (complément valenciel prépositionnel) prend la forme invariable *y* :

Le président a assisté à la réunion. → Le président y a assisté. — Je me suis habitué à ce pays. → Je m'y suis habitué. — Nous nous intéressons à l'astronomie. → Nous nous y intéressons. — Tu penses beaucoup aux vacances? → Tu y penses beaucoup? — Il faudra réfléchir à ce problème. → Il faudra y réfléchir. — Est-ce que la voiture est au garage? (► [RQ259](#)) → Oui, elle y est. — Il est entré à l'université à 18 ans. → Il y est entré à 18 ans. — Vous êtes restés longtemps à Monaco? On y est restés une semaine.

► La norme veut qu'on n'exprime pas *y* devant les formes du futur simple et du conditionnel présent du verbe *aller*; ces formes commencent par *i* et on ainsi évite la répétition de [i] (► [RQ260](#)) :

Vous allez en Finlande? Oui, nous irons en juin [et non pas : *nous y irons].

Le pronom *y* ne peut normalement pas renvoyer à un animé. Comparer :

Tu penses souvent à ton frère? Oui, je pense à lui. vs. Tu penses souvent à ton voyage? Oui, j'y pense.

Mais dans la langue parlée courante, cette règle n'est pas toujours observée. On peut ainsi entendre *Tu penses à tes enfants? Oui, j'y pense beaucoup* (dans la langue écrite soignée : *je pense beaucoup à eux*). Il faut cependant éviter ces formes à l'écrit (► [RQ261](#)).

5.2. De + groupe nominal

§230 ■ **Référent animé.** Quand le groupe nominal auquel le pronom se substitue est introduit par la préposition *de* et qu'il a un référent animé, il n'existe pas de forme de pronom conjointe particulière ; on utilise la forme disjointe du pronom (*lui/ elle/eux/elles*) après *de* (► [RQ262](#)) :

Il parle sans arrêt de son frère. → Il parle sans arrêt de lui. — Où est donc ta sœur? J'aurais besoin d'elle pour faire un petit travail. — Dites à vos élèves que je suis très content d'eux.

De même dans les constructions disloquées avec rejet du pronom en tête de phrase :

De lui, je me souviendrai toujours. — D'eux tu m'avais déjà parlé la dernière fois.

§231 ■ **Référent non animé.** Quand le nom du groupe nominal [*de* GN] renvoie à un non animé, le pronom prend la forme invariable *en*.

Depuis qu'il a découvert la Chine, il en parle sans arrêt. (< il parle de la Chine) — Tu as été à Luxembourg? — J'en viens. (< je viens de Luxembourg) *Oletko käynyt Luxemburgissa? — Olen sieltä tulossa.* — Ne range pas les skis, on peut encore en avoir besoin. (< avoir besoin des skis). — J'ai failli oublier le rendez-vous, heureusement je m'en suis souvenu. (< je me suis souvenu du rendez-vous) *Olin unohtaa tapaamisen, onneksi muistin sen.*

Le pronom *en* ne peut normalement pas renvoyer à un animé. Comparer :

Il parle sans arrêt de son frère. → Il parle sans arrêt de lui.

Il parle sans arrêt de son voyage. → Il en parle sans arrêt.

Mais comme dans le cas de *y* (► [§229](#)), la langue parlée utilise abondamment *en* dans cet emploi :

Il parle beaucoup de ses enfants? Oui, il en parle beaucoup. — C'est mon acteur préféré, j'en rêve la nuit!

L'utilisation de ces formes à l'écrit n'est pas la norme (► cependant [RQ261](#)).

5.3. Autres prépositions + GN

§232 Quand la préposition du groupe prépositionnel est une autre préposition que *à* ou *de*, (*chez un ami*, *contre cet adversaire*, *sur mon livre*, etc.), le système est très complexe. En règle générale, quand le COI est introduit par une autre préposition que *à* et *de*, on ne peut utiliser un pronom de 3^e personne du type *il* que quand le référent est animé. La forme du pronom dépend

- de la catégorie référentielle (animé/non animé)
- du niveau de langue (dans le cas du non animé)

Quand le référent est **animé**, le COI introduit par une autre préposition que *à* et *de* est exprimé par les formes disjointes *lui/elle/eux/elles* du pronom de 3^e personne après la préposition :

Tu peux compter sur mon fournisseur. → Tu peux compter sur lui. — J'ai couru après les lapins. → J'ai couru après eux. — Il n'est pas de force à lutter contre ces adversaires. → Il n'est pas de force à lutter contre eux. — Mélanie est allée chez ses amies. → Mélanie est allée chez elles. — Il faudra passer par les autorités locales. *Täytyy asioida paikallisten viranomaisten kanssa.* → Il faudra passer par elles.

Quand le nom auquel se substitue le pronom a un référent **non animé**, il y a **deux** possibilités :

5.3.1. Celui-ci (langue écrite)

- §233 ■ Quand le GN a un référent non animé, la forme du pronom de 3^e personne COI est **celui-ci** (*ceux-/celle-/celles-ci*). (► RQ263) Comparer :

L'enfant tournait autour de sa mère. → L'enfant tournait autour d'elle.

Les enfants tournaient autour de l'arbre. → Les enfants tournaient autour de celui-ci.

Le pronom *celui-ci* est la seule forme d'anaphorique (pronom de 3^e personne) utilisable dans ce cas (► RQ264). Cette valeur anaphorique ressort clairement des exemples suivants :

Une corde à linge traversait la cour. Dans le vent, un drap s'était enroulé autour de celle-ci. — En 1992, le Gouvernement fédéral décide de consulter les personnes qui vivent dans la pauvreté dans le but de lutter plus efficacement contre celle-ci. — La pâte à sel s'est avérée trop liquide pour obtenir un résultat probant et les élèves ont eu tendance à jouer avec celle-ci. — En fait, il s'agit moins de remettre en question l'autorité de Virgile que de jouer avec celle-ci, voire de la renforcer. — Nous avons besoin de votre présence et nous souhaiterions pouvoir compter sur celle-ci pour couvrir l'évènement.

On peut aussi renvoyer au GN en le reprenant tel quel :

Depuis les manifestations qui ont suivi le lancement de la guerre contre l'Afghanistan au début du mois d'octobre, peu de gens ont protesté contre la guerre en France. [exemple tiré d'Internet]

Dans cette phrase, on ne pourrait pas dire **ont protesté contre elle*. Mais on pourrait dire *ont protesté contre celle-ci* (► RQ265).

- §234 ■ Si la préposition du groupe prépositionnel (GP) est une préposition à sens spatial (*sous, dans, derrière, etc.*), on peut reprendre le GP avec le pronom **y** (qui sert normalement de substitut à un groupe [*à* + GN]) :

Est-ce que mes lunettes sont dans la voiture ? → Oui, elles y sont. — Tu as rangé le carton sous la table ? → Oui, je l'y ai mis. — Le parapluie est derrière la porte. → Non, il n'y est pas. — Ne va pas en Italie en août, il fait trop chaud. → N'y va pas en août. — Nous allons rapidement vers de graves difficultés. → Nous y allons rapidement. — Mylène est déjà allée dans ce pays ? – Non, elle n'y est jamais allée. — Tu as rangé le livre dans la bibliothèque ? – Oui, je l'y ai remis. (► RQ266)

5.3.2. Anaphore zéro ou adverbe (langue parlée)

- §235 Dans la langue parlée, pour renvoyer à un COI à référent non animé, la référence anaphorique se fait généralement par l'**anaphore zéro** ; on répète uniquement la préposition, sans exprimer le GN (► RQ267) :

Il tourne autour de l'arbre → Il tourne autour.

Les prépositions **sur** et **dans** prennent la forme **dessus** et **dedans** ; l'anaphore est donc dans ce cas marquée par un adverbe. Ainsi, dans les cas où la langue écrite utiliserait *celui-ci*, la langue parlée utilise l'anaphore zéro :

Il ne faut pas courir après les honneurs. → Il ne faut pas courir après. — J'ai tourné autour de l'arbre → J'ai tourné autour. — Elle a longtemps joué avec sa poupée. → Elle a longtemps joué avec. — Je ne compterais pas sur cette promesse. → Je ne compterais pas dessus. — Il aurait dû sauter sur l'occasion → Il aurait dû sauter dessus. — Il risque de tomber sur ces papiers. → Il risque de tomber dessus. — Les riverains ont protesté contre la décision. → Les riverains ont protesté contre. — La voiture est allée s'écraser contre l'arbre → La voiture est allée s'écraser contre. — Elle a buté contre le seuil. → Elle a buté contre. — Cette ONG lutte pour l'amélioration des conditions de vie. → Cette ONG lutte pour. — Tu l'as mis dans la boîte ? - Oui, je l'ai mis dedans. — L'entraîneur de Laure Manaudou menace : « Si une combinaison est meilleure qu'une autre, alors on nagera avec. » — Ce gadget qui ressemble de prime abord à un téléphone ordinaire se transforme en montre rechargeable au soleil lorsque vous ne téléphonez pas avec.

Les principales prépositions qui introduisent des groupes prépositionnels compléments d'objet indirect pouvant être repris avec anaphore zéro sont *avec, contre, dans, pour* et *sur*. L'anaphore zéro ne peut pas s'utiliser avec toutes les prépositions (► RQ268).

6. Le P3 GN complément circonstanciel et complément d'agent

Quand le pronom conjoint de 3^e personne à antécédent GN est en fonction de complément circonstanciel, la forme du pronom dépend de la catégorie référentielle du GN auquel il se substitue (animé/non animé).

6.1. Complément circonstanciel – référent animé

- §236 Pour reprendre un GN dont référent est **animé**, on utilise le pronom de 3^e personne *lui/elle/eux/elles* à la forme disjointe après la préposition, comme dans le cas du complément d'objet indirect (► §227) :

Il joue au bridge avec une amie → Il joue au bridge avec elle. — Nous avons commencé sans Robin. → Nous avons commencé sans lui. — J'essaierai de discuter du prix avec les fournisseurs. → J'essaierai de discuter du prix avec eux. — Après son père, personne ne s'est plus intéressé à cette collection. → Après lui, personne ne s'est plus intéressé à cette collection.

Un GN à référent **non animé** complément circonstanciel ne peut en général pas être repris par le pronom de 3^e personne *il* (sauf par la forme *y* ou *en*). On utilise donc les mêmes procédés que dans le cas du COI (► §231), comme expliqué dans les points suivants.

6.2. Référent non animé – langue écrite

- §237 ■ Dans la langue écrite, on utilise le pronom de 3^e personne **celui-ci**, ou on reprend le GN tel quel. Si on veut renvoyer à un complément circonstanciel sans le répéter mot pour mot, on utilise en général un adverbe (*là, là-bas, ensuite*, etc.) ou une autre construction :

Après *son père*, personne ne s'est plus intéressé à cette collection. → Après *lui*, personne... vs.
Après *le départ de ses amis*, il se sentit soudain très seul. → *Après *lui* impossible (mais en finnois : *sen jälkeen...*). → Après cela, il se sentit soudain très seul.
Devant *le proviseur* se tenaient quelques élèves peu rassurés. → Devant *lui* se tenaient ... vs.
Devant *la maison* poussait un beau bouleau. → *Devant *elle* impossible (mais en finnois : *Sen edessä kasvoi...*). → Devant poussait un beau bouleau. / Devant celle-ci poussait un beau bouleau.

Le pronom **celui-ci** ne s'utilise en général qu'avec un GN désignant un objet concret ou une notion abstraite, mais pas si le GN est par exemple une forme nominale de verbe (qui correspond à une proposition) ; dans ce cas on utilise *cela* :

Après le départ de ses amis, il se sentit soudain très seul. → Ensuite, il se sentit très seul. / Après leur départ, il se sentit très seul / Après cela, il se sentit très seul.

- §238 ■ Le pronom *y* peut jouer un rôle d'adverbe spatial polyvalent. Il se comporte ainsi comme un adverbe comparable à *devant, derrière, en-dessous*, etc. (► RQ269) :

Il aimait la Laponie en hiver. Le climat *y* [= en Laponie] est plus sec que dans le sud. — Nous allons régulièrement en Vendée en été. Nous *y* [= en Vendée] avons des amis. — Je connais un peu Monaco, nous *y* [= à Monaco] avons visité le musée océanographique.

■ *En*, contrairement à *y*, ne peut pas se substituer à un nom en fonction de CC (complément circonstanciel). Le CC doit se remplacer par un adverbe, comparer :

Il est rentré de la montagne hier. → Il en est rentré hier. (= COI)
Mais: De la montagne, on voyait bien la ville. → De là-bas, on voyait bien la ville (► RQ270).

6.3. Langue parlée — anaphore zéro/adverbe

- §239 Dans la langue parlée, pour renvoyer à un CC à référent non animé, la référence anaphorique se fait généralement par l'anaphore zéro : on répète uniquement la préposition, sans exprimer le GN :

Dérivé de l'acupuncture, ce bandeau permet une diffusion continue de mélatonine, l'hormone du sommeil. Évitez de sortir avec si vous ne voulez pas qu'on vous enrôle chez les Raéliens.

Si une préposition peut aussi être utilisée comme adverbe (par exemple *devant, derrière*), il n'y a donc pas toujours de grande différence avec la langue écrite :

Après le film, on est allés boire un coup. → Après, on est allés boire un coup.
Derrière la forêt, il y avait un petit lac. → Derrière, il y avait un petit lac.

Dans la phrase *Derrière, il y avait un petit lac*, le mot *derrière* s'analyse comme un adverbe, tournure parfaitement admissible dans la langue écrite aussi. Ce n'est donc pas forcément une anaphore zéro avec préposition. Dans la langue parlée, les prépositions *sur, sous* et *dans* prennent la forme *là-dessus, là-dessous* et *là-dedans*.

	LANGUE ÉCRITE	LANGUE PARLÉE
Après cette période, ...	Ensuite, ...	Après, ...
Dans ce livre, on trouve ...	On y trouve ...	Là-dedans, on trouve...
Sur ce livre, on a dit ...	À ce sujet, on a dit ...	Là-dessus, on a dit ...

Il y a également des prépositions qu'on ne peut pas utiliser telles quelles comme marque d'anaphore zéro, même dans la langue écrite. Dans ce cas, il faut employer un adverbe ou une autre construction :

Contre le mur, il y avait un vélo. → *Contre, il y avait un vélo. → Là, il y avait un vélo ou À cet endroit, il y avait un vélo. (► RQ271)

6.4. Langue parlée — pronom *ça*

§240 La langue parlée utilise abondamment le pronom neutre *ça* comme P3 passepartout pouvant renvoyer à n'importe quel antécédent (propriété propositionnelle de la référence par *ça* ► §269). On peut ainsi facilement utiliser ce pronom en fonction de complément circonstanciel :

Après le film, on est allés boire un coup. → Après *ça*, on est allés boire un coup.

Derrière la forêt, il y avait un petit lac. → Derrière *ça*, il y avait un petit lac.

Contre le mur, il y avait un vélo. → Contre *ça*, il y avait un vélo.

Après cette période, ... → Après *ça*, ...

Dans ce livre, on trouve... → Dans *ça*, on trouve ...

Sur ce livre, on a dit ... → Sur *ça*, on a dit ...

Pour cette recette, il faut du beurre. → Pour *ça*, il faut du beurre.

Il faut cependant se rappeler que cet emploi typique de la langue parlée n'est pas la norme dans la langue écrite.

6.5. Le pronom de 3^e personne complément d'agent

§241 Comme c'est le cas avec les autres groupes prépositionnels, le GN précédé de la préposition *par* en fonction de complément d'agent est remplacé par les formes disjointes de *il* si le référent est +ANIMÉ :

Le vaccin a été découvert par ces jeunes chercheuses. → Le vaccin a été découvert par elles. — La ville a été conquise par Alexandre en 341. → La ville a été conquise par lui en 341.

Si le GN est à référent non animé, on utilise le pronom *celui-ci* :

La voiture a été complètement recouverte par la neige qui est tombée du toit. → La voiture a été complètement recouverte par celle-ci.

7. Le pronom de 3^e personne complément de l'adjectif et du nom

La préposition *de* peut servir de mot relationnel reliant l'adjectif et son complément dans les constructions [ADJECTIF *de* GN] : *Je suis très satisfait de cet élève/cette voiture.*

7.1. Référent animé

§242 ■ **Complément de l'adjectif.** Quand le pronom de 3^e personne renvoie à un référent animé en fonction de complément d'un adjectif, on utilise la forme normale *lui* après *de* : *de lui, d'elle, d'eux, d'elles.*

Ses élèves avaient bien travaillé et elle était très satisfaite d'eux. — Les élèves étaient super-contentes d'elle.

§243 ■ **Complément du nom :** quand le GN à référent animé est en fonction de complément du nom, la relation anaphorique est exprimée par le déterminant possessif *son sa ses leur* etc. Dans le cas d'une mise en relief, on utilise la préposition *à* (► §83) :

la valise de Bernard → sa valise ; le chalet des parents de Mélanie → leur chalet, etc.

Avec mise en relief : sa valise à lui – leur chalet à eux

7.2. Référent non animé

Quand le référent est non animé, le GN peut être remplacé par le pronom *en* à la fois en fonction de complément du nom et de complément de l'adjectif. La particularité de cet emploi de *en* est que le terme à remplacer par le pronom n'est pas un objet du verbe, et que malgré cela, le pronom de 3^e personne se place devant le verbe.

§244 ■ **Complément de l'adjectif :**

Tu devrais essayer cette voiture, j'en suis très satisfait. — Son cadeau lui a beaucoup plu, elle en était absolument ravie. — Le garçon montrait son nouveau vélo à tout le monde, il en était tout fier.

Cet emploi est théoriquement limité aux cas où l'antécédent est à référent -ANIMÉ, mais dans la langue parlée on rencontre fréquemment des cas qui contreviennent à la règle, c'est-à-dire avec *en* qui renvoie à un animé :

J'ai trouvé un nouveau dentiste, j'en suis très content [normalement : je suis très satisfait de lui]. — Tout le monde aimait Agnès. Même sa voisine en était un peu amoureuse [normalement : était un peu amoureuse d'elle].

§245 ■ **Complément du nom** : le pronom *en* peut aussi se substituer à un GP [*de* + GN] pour exprimer la possession à la place du déterminant possessif, quand le GN dont il dépend est sujet du verbe ou COD (► RQ272) et que le possesseur est non animé. *En* correspond alors au finnois *sen* (génitif de *se*). *En* est dans ce cas en fonction de complément du nom, mais se place devant le verbe. Comparer :

La vieille valise de Bernard est cassée. → Sa vieille valise est cassée. vs.

La poignée de la valise est cassée. → La poignée en est cassée.

De même :

Cette robe est belle, j'en aime la couleur. — Ils étaient dans un petit hôtel sympathique, il faudra que je leur en demande l'adresse. — Je ne me rappelle plus le film, est-ce que tu pourrais m'en raconter le début ? — La crise a duré longtemps. Pour en chiffrer le cout, il faudra des années. (► RQ273)

Remarques à partir de la page 133.

245 Voir le chapitre 14 d'introduction sur les pronoms. Voir également :

- le groupe nominal et les déterminants (chapitre 1) ;
- l'objet direct et l'objet indirect (chapitre 39) ;
- le complément circonstanciel (► §541) ;
- le neutre (► §176).

246 La distinction entre animé et non animé se fait dans les formes complément d'objet indirect et complément circonstanciel : on peut dire d'un animé (être humain, chat, vache, etc.) : *j'étais avec lui, il marchait devant elles, je pense à lui, je jouais avec eux*, etc. En revanche, quand le groupe nominal désigne un non animé, il faut utiliser les formes conjointes *en* et *y* ou bien, quand la forme conjointe est impossible, le pronom *celui-là* : *je suis venu avec celui-là* [en parlant d'un train], *nous étions avant celui-là* [en parlant d'un pont], etc. Utiliser *lui* dans ce cas est agrammatical : *Tu as pris ce train-là – Oui, *je suis venu avec lui*. En revanche, il n'y a pas d'opposition entre animé et non animé dans les formes conjointes sujet *il* et complément d'objet direct *le*.

Il n'est pas toujours très facile de déterminer avec certitude dans quel cas le référent du groupe nominal est animé ou non. Certains objets peuvent devenir animés par métaphore, surtout s'ils semblent animés d'une vie propre : *Quand j'ai vu le camion venir sur moi, je me suis dit que lui, je ferai mieux de l'éviter!* [on pourrait dire aussi : *celui-là, je ferais mieux...*]. On peut aussi analyser cet emploi comme une métonymie *camion-conducteur*.

247 Conventionnellement, +HUM signifie que le nom désigne un être humain (*fille, jeune, ami, papa*, etc.), alors que –HUM désigne les non humains (*chat, livre, café*, etc.). De même, +ANIMÉ (désigne des humains et des animaux : *fille, chat, papa, baleine*, etc.), –ANIMÉ tous les autres types de référents : *livre, lampe, aspect*, etc.

248 Ces formes sont le singulier massif *du, de la* (*de l'* devant voyelle), le pluriel *des* ou sa forme *de* devant adjectif antéposé, ainsi que la forme *de* de l'article indéfini devant COD d'un verbe négatif (► §17 et §21).

249 C'est là que se trouve une des grandes difficultés de l'apprentissage du français pour les finnophones : il faut s'habituer à rajouter un élément « supplémentaire » auquel on ne pense pas toujours et ce n'est souvent qu'avec de longues années de pratique du français que cet *en* vient automatiquement.

Le fait que l'on conserve le déterminant est aussi souvent source de difficultés pour les finnophones : il faut se rappeler 1) d'ajouter *en* 2) de répéter le déterminant, c'est-à-dire qu'il faut rajouter plusieurs choses par rapport au finnois : *Haluan kauniita. → J'en veux de belles*. L'utilisation de *en* dans ces cas-là est le signe d'une bonne maîtrise de la construction. À cause de l'influence du finnois, on a trop souvent tendance à l'oublier.

Le café m'a fait du bien, j'en veux un autre. [et pas seulement **je veux un autre*] *Se kahvi teki hyvää, haluan toisen.* — Cette jupe ne va pas avec ton bustier, mets-en une autre. [et pas seulement **mets une autre*] *Tämä hame ei sovi toppisi kanssa, vaihda se.*

Cependant, dans la langue familière relâchée, on peut supprimer *en* dans certains cas : *il me faut seulement un peu – J'ai pris des grandes*, etc. Cette suppression de *en* est à interpréter comme une tournure elliptique (*Il me faut seulement un peu [de vin], j'ai pris des grandes [pommes]*) et non pas comme une pronominalisation à proprement parler (encore qu'on puisse envisager cette ellipse comme un mode de pronominalisation propre à l'oral).

250 Dans la langue parlée, la règle « *des > de* devant épithète antéposée » est souvent négligée (► §19) : on pourra donc dire aussi *J'en veux des belles, il en faut des grosses*, etc.

251 Le groupe *d'autres* est la forme du groupe nominal *d'autres chaussures* (= [ARTICLE INDÉFINI+ADJECTIF+NOM]) dans lequel le nom *chaussures* a été remplacé par le pronom *en*. *D'autres* s'analyse donc comme un groupe [ARTICLE + ADJECTIF] (exactement comme *de belles, de bonnes, des rouges*, etc.). En aucun cas, il ne faut analyser *d'autres* comme un pronom, ainsi que le font par exemple certaines grammaires finlandaises (► RQ381 p. 222).

252 Ceci est dû à la règle qui veut qu'un adjectif qualifiant un pronom indéfini est précédé de la préposition *de*. Voir §140.

253 Ce *de* n'est pas le mot qui sert à former le déterminant composé *peu de*, mais la préposition qui relie le pronom indéfini *peu* et l'adjectif *satisfaites* ; il en va de même dans *beaucoup d'abimés* (► §140).

254 La pronominalisation est soumise à diverses contraintes. En principe, le pronom s'accorde en genre et en nombre (*elle est votre amie, je la suis aussi*), mais l'usage moderne a tendance à utiliser le neutre (*elle est votre amie, je le suis aussi*). Mais cette construction n'est pas tellement fréquente. On dira ainsi difficilement *Vous êtes la nouvelle directrice ? – ? Je le/la suis*. Dans ce cas, dans la langue courante, on dirait plutôt : *Vous êtes la nouvelle directrice ? – C'est moi*. Voir *Le bon usage* §673.

255 La plupart des exemples ont été trouvés en quelques minutes sur Internet, avec plus de 50 occurrences pour *c'en est une belle*, plus de 100 occurrences pour *c'en est aussi une*, et plus de 400 pour *ce n'en sont pas*. Même avec l'accord au pluriel (*c'en sont*), c'est donc loin d'être une forme marginale de la pronominalisation et le fait qu'elle soit totalement absente des manuels finlandais est d'autant plus regrettable qu'elle assez difficile à manœuvrer, puisque dans un tel cas, le finnois n'utilise strictement aucun

pronom et se contente éventuellement de répéter l'adjectif, si le GN en comporte un. Aussi, pour un finno-phonie, pour apprendre à répondre à la question *C'est le même manteau?* en disant – *Non, c'en est un autre* (et non pas simplement **C'est un autre*), il faut une certaine pratique du français.

256 Comme dans le cas du COD, dans le groupe [DÉTERMINANT + ADJECTIF + NOM], le lien entre l'adjectif antéposé et le nom devient plus lâche et la règle de la transformation de l'article indéfini pluriel devant adjectif antéposé s'applique encore moins systématiquement que d'habitude dans la langue parlée (► §19-20). Ainsi on utilise à l'écrit *c'en sont de vraies* et à l'oral *c'en est des vraies* (forme négative : *c'en est pas des vraies*). De plus, la langue parlée familière omet facilement *en* : *c'en sont de vraies* devient ainsi *c'est des vraies*. Cependant, l'utilisation de *en* est parfaitement courante.

257 Le finnois utilise également un pronom objet exactement équivalent à *en*, le *partitiivi* de *se* (*sitä/niitä*), ou éventuellement (mais pas obligatoirement) de *he* si le référent est +ANIMÉ. Alors que l'emploi en est facultatif dans le cas de l'objet, ici le pronom est obligatoire :

Tulee vieraita. → Niitä/Heitä tulee vielä.

Tällä radalla kulkee harvoin junia. → Niitä kulkee harvoin.

258 Dans ces constructions, le pronom *il* devant le verbe est un simple morphème dont la fonction est d'indiquer la personne et qui n'a aucun antécédent (► §366 ou §598). Pour des raisons sémantiques et syntaxiques, le rejet du sujet après le verbe n'est possible qu'avec des verbes intransitifs, puisque l'interprétation correcte de la fonction sujet ne peut pas se faire avec un verbe transitif (*il passe des trains* vs. *il vend des trains*). On retrouve formellement la même construction en finnois : *Tulee ihmisiä* = *Il vient des gens*, mais le finnois n'a pas de pronom équivalent à *il* dans ce cas, puisque le sujet est le GN postposé. Et comme le verbe porte en lui-même la marque de personne, le finnois n'a pas besoin d'une marque morphologique du type *il* en français.

► Dans certains cas, nettement moins fréquents, le GN peut aussi être déterminé par un déterminant défini, avec des verbes comme *manquer* ou *falloir* : *Il manque encore les deux dernières parties*. Dans ce cas, le GN est pronominalisé par *IL* : *Elles manquent encore*. Ces cas ne sont cependant pas des pronominalisations à l'identique de la phrase de départ, laquelle serait à proprement parler « *Il manque encore elles* » : la pronominalisation avec maintien du sujet apparent *il* n'est possible qu'avec un GN indéfini. La construction *il manque encore lui* constitue une sorte de mise en relief, et elle est plutôt du style oral. Les constructions avec sujet réel inversé ne doivent pas être confondues par les apprenants avec les inversions du sujet typiques de la langue écrite : *Restent encore à résoudre deux problèmes* ou *Viennent ensuite les chapitres consacrés à l'histoire des religions* (► §1096).

259 Le groupe *au garage* est un complément d'objet indirect (complément valenciel) du verbe *être quelque part*, et non pas un complément circonstanciel.

260 Beaucoup d'usagers de la langue ne savent pas qu'une telle règle existe : les exemples avec *y irons* ou *y ira*, *y irais*, etc. sont très nombreux sur Internet. Cette règle n'a pas une grande importance dans la langue parlée, car dans la langue parlée, on omet de toute façon assez souvent *y* devant *aller* (même devant des formes ne commençant pas par *i*) : *Tu vas quand à la banque?* – *Je vais demain. Milloin käyt pankissa?* – *Käyn huomenna*. Mais dans la langue écrite, on exprime toujours *y* et il faut donc veiller, à l'écrit, à ne pas utiliser *y* devant les formes en *i* du verbe *aller*.

261 L'utilisation de *y* et *en* pour renvoyer à un animé est également admissible et justifiée quand le groupe nominal à référent humain a une valeur générique et ne désigne pas un humain ou un groupe d'humains en particulier. C'est notamment le cas quand le groupe nominal est détaché en tête de phrase, ce qui a pour effet de souligner la généralité : *Les enfants, on n'y pense pas toujours assez*. C'est la même chose avec *en*, qui renvoie en principe aussi uniquement à un non animé, mais qui peut s'utiliser aussi pour renvoyer à un groupe collectif d'animés : *les amis, on en a toujours besoin*.

Les formes *y* et *en* s'utilisent cependant régulièrement pour renvoyer à un animé dans les constructions disloquées (typiques de la langue parlée), afin d'éviter la répétition des prépositions *à* et *de* :

*À Charlotte, je pense à elle. → À Charlotte, j'y pense.

*Je pense à elle, à Mélanie. → J'y pense, à Mélanie.

*D'Aurélié, il parle souvent d'elle. → D'Aurélié, il en parle souvent.

*Il rêve souvent d'elle, de Mylène. → Il en rêve souvent, de Mylène.

262 Ainsi, dans *Vous avez encore besoin d'elle?* rien ne permet à l'écrit de déceler s'il y a une mise en relief ou non (à l'oral, l'intonation fait ressortir l'insistance sur *elle* s'il y en a une).

263 Ce pronom démonstratif perd alors sa valeur proprement déictique et devient un véritable anaphorique, qui, dans cet emploi, correspond régulièrement au finnois *se* (et non pas *tämä*) et s'intègre dans le système du P3 comme allomorphe de *il*.

264 On trouve cependant dans les textes de langue courante (type Internet, blogs, forums) de nombreuses occurrences où des francophones utilisent de façon erronée les formes *avec lui*, *pour elle* etc. pour renvoyer à un non animé. Cependant, cet emploi est à proscrire de la langue écrite soignée et ne se rencontre par exemple jamais dans la langue administrative, juridique, etc.

265 Éventuellement, l'impression de répétition peut être atténuée par l'utilisation d'un déterminant démonstratif :

Un an après le 11 septembre, le monde se trouve face à une nouvelle guerre. Le chancelier allemand, le président français et d'autres représentants européens se sont prononcés contre cette guerre. [exemple tiré d'Internet].

Il est également possible de construire la phrase en changeant de verbe, pour que le verbe puisse recevoir un complément sous forme de pronom. On pourrait transformer l'exemple précédent ainsi :

Un an après le 11 septembre, le monde se trouve face à une nouvelle guerre. Le chancelier allemand, le président français et d'autres représentants européens s'y sont opposés / l'ont condamnée.

266 Dans ces exemples, les groupes prépositionnels sont des compléments valenciels des verbes en question (*être quelque part, mettre quelque part, aller quelque part*) et la préposition peut exprimer divers rapports spatiaux (*sous, sur, derrière, devant, etc.*). Exactement comme l'adverbe *quelque part*, le pronom de 3^e personne *y* est apte à exprimer de façon générique tous ces rapports.

267 **Anaphore zéro.** L'anaphore zéro repose fondamentalement sur une ellipse du complément. Dans la phrase suivante, qui est tout à fait du style de langue écrite, donc non familière, il y a ellipse du GN après la préposition *sans* :

Dans notre corpus, nous avons trouvé seulement deux occurrences d'un infinitif COD après le verbe *détester* : une avec le marqueur *de* et une autre *sans*.

Comme on le voit, cette ellipse est tout à fait comparable pour la forme à des constructions de la langue courante comme *je suis parti avec, il faut lutter contre*. Ce qui distingue l'ellipse de l'anaphore zéro est que l'ellipse n'est pas un processus de pronominalisation, on veut simplement éviter de répéter un terme qui est immédiatement identifiable parce qu'il fait partie d'une suite logique.

268 a. Des prépositions comme *devant, durant, entre* et *sous* ne peuvent pas introduire des COI (mais elles peuvent introduire des compléments circonstanciels, avec lesquels l'anaphore zéro est possible aussi (► §235)). Certaines prépositions ne peuvent pas être utilisées en position vide comme anaphorique de GN, par exemple *par* : *Est-ce qu'ils sont passés par le chemin ?* → **Oui, ils sont passés par*. De même, *chez* est réservé aux GN +ANIMÉ. Les cas d'emploi de l'anaphore zéro sont donc relativement limités.

Anaphore zéro inusitée :

passer par un raccourci → ? [anaphore zéro inusitée avec *par*]

aller vers des problèmes → ? [anaphore zéro inusitée avec *vers*]

se diriger vers de grandes difficultés → ? [anaphore zéro inusitée avec *vers*]

voter pour un parti → ? [la transformation reste impossible, car *voter pour* s'est lexicalisé dans le sens de « voter oui » (*äänestää puolesta/kyllä*)]

Quand la reprise est impossible (*pour* + COI, *par*), on procède comme dans la langue écrite : on reprend purement et simplement le nom (sans aucune substitution) ou on utilise une phrase à proverbe *faire* :

Est-il passé par le raccourci ? → Oui, il est passé par le raccourci / il est passé par là / Oui, c'est ce qu'il a fait.

b. Cette utilisation de la préposition comme substitut de GP est typique de la langue parlée, où elle est très fréquente. La langue familière l'étend même aux GP à référent +ANIMÉ, mais dans ce cas, la forme conjointe *lui/leur* est généralement exprimée devant le verbe avec une valeur de datif éthique (► RQ323 p. 177) :

J'ai couru après les lapins → Je leur ai couru après. — Elle a couru après lui. → Elle lui a couru après.

Voir aussi *GMF* p. 401. Cependant, la plupart du temps, dans les constructions de ce type, le verbe a pris un sens particulier, et ces constructions ne sont pas toujours sémantiquement équivalentes à la construction normale [PRÉPOSITION + PRONOM]. Comparer :

Un chauffard lui est rentré dedans. *Kaahari törmäsi häneen*.

Cette phrase ne peut pas se transformer en ? Un chauffard est rentré dans lui. On dirait plutôt :

Il a été heurté par un chauffard.

Il m'est tombé dessus. *Hän kävi käsiksi [minuun]*.

Il est tombé sur moi. *Hän törmäsi minuun [tapasi sattumalta]*.

Elle lui tourne autour. *Hän ahdistelee häntä*.

Elle tourne autour de lui. *Hän pyörii hänen ympärillään*.

En outre, cet emploi est limité à certaines prépositions (*contre* et *avec*, notamment, sont exclus) et, pour des raisons syntaxiques, il est impossible dans le cas des verbes à pronom réfléchi.

269 C'est le seul cas où *y* puisse réellement être défini comme un adverbe et où survive le sens du latin *ibi* (► RQ311 p. 175)

270 La raison pour laquelle *en* ne peut pas fonctionner comme pronom-adverbe à valeur spatiale, c'est qu'il s'utilise aussi, entre autres, en fonction de complément du nom, pour marquer le possesseur non animé, (► aussi §245). Si l'on faisait la transformation *de la montagne, on voyait bien le port* → *on en voyait bien le port*, le pronom *en* renverrait au GN complément *de port* (?le port de la montagne), comme dans l'exemple

Nous avons survolé Rotterdam en avion. On en voyait bien le port [en renvoie de façon univoque à *Rotterdam*, et non pas à *de l'avion*].

C'est là qu'on voit tout l'intérêt de distinguer le CVP/COI (complément valenciel) qui fait partie de la structure lexico-syntaxique du verbe (► §532)—on rentre toujours de *quelque part*—et le complément circonstanciel, qui n'est pas un élément du groupe verbal. *En* (et *y* dans la plus grande partie des cas) ne

peuvent remplacer que des compléments valenciels. En finnois, cette distinction n'apparaît pas, parce que les adverbess de lieu *siellä, sinne*, etc., sont à la fois des pronoms COI et des CC (mais sémantiquement, il y a aussi la même différence).

271 Au total, l'emploi de l'anaphore zéro est assez difficile. Elle demande une longue pratique du français et doit être utilisée avec prudence par l'apprenant allophone.

272 Si le nom dont dépend le GP [*de* + GN] est COI, on ne peut pas le reprendre par *en* : *je n'ai pas encore pensé à la réparation de la chaudière* → **je n'en ai pas encore pensé à la réparation*, construction impossible et incompréhensible.

273 Pour les apprenants finnophones, cette utilisation de *en* ne doit pas être surprenante, puisque le génitif du pronom de 3e personne *se* remplit exactement la même fonction (par exemple *Tämä mekko on kaunis, pidän sen väristä* «j'en aime la couleur»). Malheureusement, il existe de nombreuses contraintes, qui empêchent la transposition directe de *sen* en français. De toute façon, cette utilisation de *en* se fait essentiellement dans la langue écrite. Dans la langue parlée, on n'exprime généralement pas le complément du nom («possesseur») –ANIMÉ: *Je ne me rappelle plus le film. Est-ce que tu pourrais me raconter le début?*

20. Les formes disjointes du pronom de 3^e personne à antécédent GN

1. Formes

§246 Les formes disjointes du pronom de 3^e personne se répartissent en général en une série de formes pour les pronoms à référent animé et une série pour les non animés :

Tableau 39 – Formes disjointes du pronom de 3^e personne à antécédent GN

	ANIMÉ	NON ANIMÉ	
		<i>après préposition</i>	<i>détaché</i>
<i>masc. sg.</i>	lui	celui-ci	celui-là
<i>fém. sg.</i>	elle	celle-ci	celle-là
<i>masc. pl.</i>	eux	ceux-ci	ceux-là
<i>fém. pl.</i>	elles	celles-ci	celles-là

Les formes à référent non animé sont parallèles aux formes à référent animé : *lui/celui, elle/celle, eux/ceux*, etc. Les formes disjointes s'utilisent dans les cas suivants :

2. Après préposition ou conjonction

§247 Les formes disjointes s'utilisent comme compléments prépositionnels d'un verbe, d'un nom ou d'un adjectif (► RQ274). Si le référent de l'antécédent est animé, on utilise les formes *lui/eux/elle(s)*, s'il est inanimé, on utilise *celui-ci / ceux-ci / celle(s)-ci* :

Il habite près de chez eux. — Tu rentreras sans lui. — Est-ce qu'il se souvient d'eux? — Vous pouvez compter sur elles. *Voitte luottaa heihin.* — À quoi penses-tu? — À elle. — Ce portable n'est pas à lui. — Nous sommes très contents de lui. — Cette série a été conçue spécialement pour eux. — L'observation de la Lune à la pleine lune, ou à une phase près de celle-ci, présente des caractéristiques spéciales. — Ce module propose une version condensée du module A « Biologie ». Il est donc incompatible avec celui-ci. — Les pathogènes qui étaient des fléaux hier le sont encore aujourd'hui et la lutte contre ceux-ci rencontre généralement l'indifférence des pays du Nord. — Toute personne inscrite au site et jouant sur celui-ci adhère au règlement.

On utilise aussi ces formes après les conjonctions *et* et *ou*, comme complément de comparatif ou en emploi isolé :

Qui est-ce que tu préfères? - Lui. — Un accord a été signé entre les vendeurs et eux. — Elle est plus rapide que lui. — Tout le contenu du site Web de CSI appartient à CSI, aux membres du même groupe que celui-ci ou à des tiers fournisseurs. — Les journaux communautaires sont lus ne serait-ce que pour les annonces publicitaires, mais normalement pour beaucoup plus que celles-ci. *Yhteisölehtiä luetaan jo pelkästään mainosten ja ilmoitusten takia, mutta tavallisesti paljon tärkeimmistäkin syistä.*

3. En position détachée

§248 Dans les constructions disloquées, le pronom détaché est soit en **prolepse (dislocation à gauche)** : *lui, il est content*), soit en **rappel (dislocation à droite)** : *je ne l'avais pas vu, lui*) (► §679 et §680). Extérieur à la structure verbale, le pronom n'a pas de fonction grammaticale par rapport au verbe, c'est pourquoi on dit qu'il est détaché. En règle générale, il n'existe pas de constructions directement équivalentes en finnois. Le finnois utilise divers procédés, notamment des adverbes (voir les exemples ci-dessous). La dislocation sert en général à mettre en relief un élément de phrase. Elle peut porter sur un GN ou un pronom. D'une façon générale, on peut dire que la dislocation à droite est essentiellement du domaine du code oral, tandis que la dislocation à gauche est courante à l'oral mais aussi relativement fréquente à l'écrit.

3.1. Référent animé : LUI

§249 ■ Quand le pronom renvoie à un GN +ANIMÉ, la forme disjointe est *lui*, variable en genre et en nombre (*lui/elle/eux/elles*).

Lui, il faut toujours qu'il mette son grain de sel partout. *Hänen pitää sitten puuttua joka asiaan.* — Fais donc comme ton chien : lui, il est toujours content ! — Elles n'ont pas l'air d'avoir apprécié, elles.

Normalement, le pronom détaché ne peut pas être le seul élément anaphorique de la phrase : la phrase contient presque toujours une forme conjointe qui indique la fonction dans la phrase du référent du pronom détaché :

Ces étudiants sont très dynamiques. Eux, ils n'auront pas de difficulté à trouver un emploi. — Lui, il disait que c'était une bonne chose. — Elle, elle était prête à revenir sur ses opinions.

§250 Cependant, on peut utiliser la forme disjointe du pronom de 3^e personne seule en fonction de sujet ; c'est souvent (mais pas uniquement) le cas quand elle est suivie d'un adverbe (► RQ275) :

Ces étudiants sont très dynamiques. Eux au moins n'auront pas de difficulté à trouver un emploi. — Lui disait que c'était une bonne chose. — Elle, en tout cas, était prête à revenir sur ses opinions.

Quand le pronom détaché renvoie à un pronom COD, le pronom COD conjoint est toujours obligatoirement exprimé (► RQ276) :

Lui, je le soutiendrai toujours. — Eux, je les ai déjà vus hier. — Vous ne l'aviez pas encore avertie, elle ? — On ne les invitera pas, eux.

Quand le GN que remplace le pronom est précédé de la préposition *à*, le pronom peut figurer seul en prolepse en tête de phrase sans que la forme conjointe soit exprimée devant le verbe ; si la forme disjointe se trouve détachée en rappel, l'utilisation de la forme conjointe dépend du type de phrase (exemples (3) et (4)) :

(1) À lui, j'ai souvent écrit des lettres très longues.

(2) À elles, nous n'avons encore rien dit.

(3) Et vous êtes allés raconter ça à eux ? (mise en relief avec insistance sur *à eux*)

(4) Et vous êtes allés leur raconter ça, à eux ? (dislocation, langue parlée)

§251 ■ Dans le cas de la préposition *de*, pour reprendre un GN à référent +ANIMÉ, on utilise de toute façon *de* avec une forme disjointe du pronom de 3^e personne *il* : *Nous avons parlé de lui*. S'il y a mise en relief, celle-ci ne peut donc se faire sur la base de l'alternance conjoint/disjoint. À l'oral, on peut appuyer sur *Nous avons parlé DE LUI*, à l'écrit il faut utiliser d'autres moyens, par exemple en variant l'ordre des mots (*de lui je me souviens très bien*) ou en utilisant une construction clivée (*c'est de lui que nous avons parlé*) (► RQ277).

■ Cependant, dans la dislocation à gauche, il est fréquent d'omettre complètement la préposition, à condition que la forme conjointe soit exprimée devant le verbe pour expliciter le rapport syntaxique. On obtient ainsi les variantes suivantes :

À lui, j'ai souvent écrit des lettres très longues.

Langue parlée : Lui, je lui ai souvent écrit des lettres très longues.

À elles on a encore rien dit.

Langue parlée : Elles, on leur a encore rien dit.

Si le GN est introduit par la préposition *de*, on ne répète pas la construction avec préposition après le verbe ; le GN est repris par *en* :

De lui, je me souviens très bien. / Lui, je m'en souviens bien. [et non **de lui, je me souviens de lui, voir RQ261 p. 146*].

Mais dans la dislocation à droite, il faut exprimer la préposition devant le pronom (► RQ278) :

*On leur a encore rien dit, elles. → On leur a encore rien dit, à elles.

*Je m'en souviens bien, lui. → Je m'en souviens bien, de lui.

3.2. Référent non animé : celui-là

§252 ■ Quand le P3 se substitue à un groupe nominal désignant un non animé, la forme disjointe du pronom est *celui-là*, qui s'accorde en genre et en nombre (*celle-là / ceux-là / celles-là*). Comparer :

(1a) Fais donc comme ton chien, lui, il est toujours content.

(1b) Prends donc ce projecteur, celui-là, il marche toujours.

(2a) J'ai discuté avec cette étudiante, elle avait l'air intéressée, elle.

(2b) J'ai essayé cette pommade, elle avait l'air efficace, celle-là.

(3a) Lui, il me paraît un peu bizarre. (antécédent : *professeur*)

(3b) Celle-là, elle me paraît un peu bizarre. (antécédent : *jupe*)

(4a) Elle est toujours contente, elle. (antécédent : *jeune fille*)

(4b) Ils sont toujours intéressants, ceux-là. (antécédent : *documentaires*)

Le pronom *celui-là* n'est pas ici un véritable démonstratif, mais une variante combinatoire, un allomorphe, du P3 à antécédent GN, autrement dit un simple élément du système du pronom de 3^e personne (► RQ279).

Celui-là détaché peut également renvoyer à un groupe nominal COD :

J'ai commandé deux romans de Gabrielle Roy sur Amazon.fr, mais un des deux est momentanément indisponible. Et je voulais justement lire *celui-là* d'abord. — On m'a proposé un autre livre en échange, mais je l'ai déjà, *celui-là*.

- 5253 ■ La forme disjointe n'existe que comme substitut d'un GN à déterminant *défini*. Si on veut mettre en relief un GN COD introduit par un déterminant indéfini, on extrait le GN tel quel :

J'ai déjà vu des bélugas → J'en ai déjà vu, des bélugas / Des bélugas, j'en ai déjà vu.

Le déterminant indéfini ne change pas de forme :

Je n'ai jamais vu **de** bélugas. → Je n'en ai jamais vu, **de** bélugas. **De** bélugas, je n'en avais jamais vu.

Il n'y avait plus de fautes. → **De** fautes, il n'y en avait plus. / Il n'y en avait plus, **de** fautes.

D'or et d'argent je n'en ai pas, mais ce que j'ai je te le donne. *Kultaa ja hopeaa minulla ei ole, mutta mitä minulla on, sitä minä sinulle annan.*

De poissons, on n'en a pas eu, mais des moustiques il y en avait autant qu'on en voulait. *Kaloja ei saatu, mutta hyttysiä kyllä riitti.*

Dans ces phrases, *de* est la forme de l'article indéfini (comptable ou massif) devant objet direct d'un verbe dans une phrase négative (► RQ280).

► Le mécanisme est le même dans le cas des autres déterminants indéfinis (► §89).

■ Cependant, comme le GN est en position détachée, il n'y a pas à proprement parler de rapport syntaxique entre celui-ci et le verbe. Le déterminant peut ainsi garder sa forme de base non modifiée par l'influence de la négation (comparer avec les exemples ci-dessus) :

Des bélugas, je n'en ai jamais vu. / Je n'en ai jamais vu, des bélugas.

De l'argent, j'en ai pas. / J'en ai pas, de l'argent.

Des poissons, on n'en a pas eu, mais des moustiques il y en avait autant qu'on en voulait.

Des chips, y en avait plus alors j'ai pris des cacahouètes salées. *Sipsejä ei enää ollut, niinpä otin suolapähkinöitä.*

Les phrases de départ seraient

Je n'ai pas d'argent. — On n'a pas eu *de* poissons. — Il n'y avait plus *de* chips, alors j'ai pris des cacahouètes.

Si le déterminant est un déterminant de quantité, l'utilisation de la forme normale (*du/de la/des*) est plus fréquente que la forme *de* (► §89) :

Il n'en restait plus beaucoup, des invités. — Du vrai beurre, les gens n'en consomment plus énormément. — Des options, il n'y en a plus que deux.

Il en va de même quand on veut mettre en relief un pronom : *j'ai déjà vu de ceux-là* → *de ceux-là, j'en ai déjà vu/j'en ai déjà vu, de ceux-là*.

Sur le même modèle, la forme *celui-là* peut renvoyer à un GN en fonction de COI :

(1) Tiens en parlant de ça, pourquoi tu disais que le sketch sur les vendeurs FNAC était très bien ? Je ne m'en souviens pas de celui-là, tu pourrais résumer en deux mots ?

(2) Entre le premier chantier qui portait sur le chômage et le chantier de la retraite (de ceux-là on a beaucoup parlé) il y a eu le chantier santé au travail — et de celui-là, je ne sais pas si vous avez entendu parler.

(3) L'épisode qui suivit allait être beaucoup plus grave, mais de celui-là je n'étais pas responsable. [Exemples tirés de diverses pages Internet]

(4) On m'a déjà proposé bien des solutions originales, mais à celle-là je n'avais jamais pensé !

(5) Certains chapitres doivent encore être revus, mais je crois qu'à celui-là il n'y a plus besoin d'apporter de modifications.

On peut noter que quand le groupe *de celui-là* se trouve avant le verbe, *en* n'est pas exprimé (exemple 2 et 3), tandis que s'il se trouve derrière, il faut utiliser la forme conjointe *en* (exemple 1). L'usage est cependant flottant, car en général, dans la langue parlée, où ces constructions sont majoritaires, on omet tout simplement *en*.

Remarques à partir de la page 149.

274 Voir règles et exemples p. 139, 142, 143.

275 Ce n'est pas possible avec les pronoms personnels sans antécédent *moi* et *toi*, après lesquels il faut obligatoirement utiliser en même temps la forme conjointe devant le verbe : *moi je pense, toi tu dis*, etc.

276 À noter cependant que dans le registre familier on peut utiliser la forme disjointe seule (avec intonation adéquate) : *lui, j'ai vu* ou *lui, je connais* ou même *j'ai vu lui, pas son frère* (qui implique une opposition).

277 Il est à noter que c'est la même situation en finnois, puisque le finnois n'a pas de formes disjointes particulières. La mise en relief se fait à l'oral en appuyant sur le complément ou, à l'oral comme à l'écrit, en rejetant le complément avant le verbe : HÄNESTÄ *puhuimme* («c'est de lui que nous parlions»).

278 L'emploi de ces constructions disloquées est donc assez délicat pour l'apprenant de français langue étrangère.

279 La fonction proprement anaphorique de *celui-là* ressort des oppositions suivantes :

Elle, je l'ai déjà rencontrée quelque part. (antécédent : *étudiante*)

Celle-là, je l'ai déjà rencontrée quelque part. (antécédent : *forme*)

280 Voir §21. Ne pas confondre ces constructions avec celles où *de* est une préposition introduisant un adjectif (*De chanteur, il est devenu acteur de cinéma*), voir RQ72b p. 55.

21. Les formes réfléchies des pronoms

1. Formes conjointes

- §254 ■ Le pronom employé avec une valeur réfléchie peut renvoyer au sujet de l'action. Par exemple, dans *je me lave*, le pronom *me* renvoie nécessairement au même référent que *je*, le sujet exerce l'action sur lui-même. Dans *il me lave*, les formes des pronoms indiquent que le sujet et l'objet de l'action sont différents. C'est pourquoi à la 1^e et à la 2^e personne on n'a pas besoin de forme particulière de pronom pour marquer la valeur réfléchie : on utilise donc le pronom objet conjoint *me te nous vous*.

Sujet et objet différents : Il me demande ce que c'est. – Elle te regarde.

Sujet et objet identiques : Je me demande ce que c'est. – Tu te regardes.

À la 3^e personne, il faut une forme spécifique, car dans la phrase *il le lave*, *le* renvoie à un référent différent de *il*. On utilise donc la forme *se*. C'est une forme unique ; elle est identique au singulier et au pluriel, au masculin et au féminin, puisque le genre et le nombre sont indiqués par le pronom sujet : *elles se lavent*. Le pronom *se* renvoyant à un pluriel peut aussi avoir une valeur réciproque (► RQ281) :

Sujet et objet identiques : Il se demande ce que c'est. – Elle se regarde. – Les enfants se sont déshabillés.

Sujet et objet différents : Il lui demande ce que c'est. – Elle la regarde. – La maman les a déshabillés.

Valeur réciproque : Ils se sont parlé. – Elles se sont envoyé des textos. – Nous nous voyons tous les jours.

– Elles s'écrivent tous les jours. – Ils se ressemblent beaucoup. – Les images se succèdent rapidement.

- Il n'existe qu'une seule forme pour le pronom COD et le pronom COI (► §206) :

Il se lave. (*laver qqn, laver qqch*) – Il se demande. (*demander à qqn*)

Pour le finnophone, cela peut être source de bien des confusions, surtout quand il s'agit de verbes synonymes mais avec une construction différente (*suivre, succéder à*) ou de verbes qui ont une construction différente en finnois et en français. Pour savoir distinguer les fonctions, il faut connaître la construction du verbe (problème d'apprentissage du vocabulaire) :

Ils se suivent. *He seuraavat toisiaan.* = se COD (*suivre qqn*)

Ils se succèdent. *He seuraavat toisiaan.* = se COI (*succéder à qqn*) (► RQ282)

- §255 ■ **Ordre des pronoms.** Les pronoms conjoints de sens réfléchi se placent toujours en premier, avant un autre pronom :

Il se le demande. – Je me la suis achetée. – Elles se les sont pardonnées.

En pratique, le deuxième pronom ne peut être qu'un pronom COD de 3^e personne, car la même règle est valable que pour les pronoms conjoints en général (► §342) : deux formes de pronoms qui sont toutes les deux susceptibles d'être des pronoms COI de 1^e ou 2^e personne ne peuvent pas figurer ensemble devant le verbe. Ainsi, on peut combiner

Je me le rappelle. *Muistan sen/hänet.* [1^e personne COI et 3^e personne COD]

Il se le rappelle. *Hän muistaa sen/hänet.* [3^e personne COI et 3^e personne COI]

mais il faut dire :

Je me souviens de toi. *Muistan sinut.* [se souvenir de qqch/qqun, COI]

Il se souvient de moi. *Hän muistaa minut.* [se souvenir de qqch/qqun, COI]

car il est impossible de dire

**Je me te rappelle* [deux COI de 1^e et 2^e personne] ou

**Il se me rappelle* [deux COI de 1^e et 2^e personne] : il faut utiliser le verbe *se souvenir de*. (► RQ283)

2. Formes disjointes

- §256 Comme formes disjointes réfléchies des pronoms personnels, on utilise les formes disjointes habituelles *moi toi lui/elle nous vous eux/elles*. Il existe une variante longue composée de la forme disjointe à laquelle on accole avec un trait d'union l'adjectif *même*, qui s'accorde en nombre (► RQ284). Les formes disjointes s'utilisent dans les cas suivants :

- après préposition :

Je ne compte que sur moi. – Tu as une fâcheuse tendance à ne penser qu'à toi et à oublier les autres. –

Vous pouvez le garder pour vous. – Emportez-le chez vous. – Nous avions fait ça pour nous et pas pour

que ça soit diffusé partout. – J'ai entendu un grand bruit derrière moi. – On l'a acheté pour nous.

(► RQ285)

À la 3^e personne, on peut utiliser le pronom *lui* si le sens du verbe ou le contexte indiquent clairement que le pronom renvoie au même référent que le sujet :

Il a toujours un peu d'argent sur lui. – Carla a gardé les enfants chez elle aujourd'hui, parce qu'elle a une journée de libre. – Ils sont rentrés chez eux. – Soudain, ils entendirent un grand bruit derrière eux. – Elles ont tout gardé pour elles.

Si le sens du verbe ou le contexte l'exigent, pour marquer clairement la valeur réfléchie on utilise la forme longue :

Elle ne pense qu'à elle-même. — Ils se sont fait du tort à eux-mêmes. *He aiheuttivat haittaa itselleen*. [*Ils se sont fait du tort pourrait s'interpréter dans un sens réciproque « He aiheuttivat haittaa toisilleen »*].

ou si on veut insister sur la valeur réfléchie (comparer avec les exemples plus haut) ; dans ce cas, le suffixe *-même* peut être plus ou moins redondant :

Elles ont tout gardé pour elles-mêmes. — On a acheté ça pour nous-mêmes (► RQ285). — Je ne compte que sur moi-même. — Tu as une fâcheuse tendance à ne penser qu'à toi-même. — Vous pouvez le garder pour vous-mêmes. — Nous avions fait ça pour nous-mêmes et pas pour que ça soit diffusé partout. — Tu te l'offriras à toi-même ! (► RQ286)

§257 ■ En dehors des constructions prépositionnelles, les formes longues s'utilisent pour renvoyer au *sujet* ou à l'*objet* de l'action (finnois *itse*) :

Il devra essayer lui-même. — Il faut que vous l'essayiez vous-mêmes pour pouvoir comprendre. (► RQ287)

C'est notamment le cas quand on veut marquer le caractère réfléchi avec des verbes pronominaux idiomatiques ou essentiellement pronominaux (*se tromper*, *se souvenir*, etc.), dans lesquels le pronom réfléchi fait partie du verbe et n'a pas de valeur réfléchie en tant que tel (► RQ288) :

Nous nous sommes trompés nous-mêmes. — Vous vous en rendrez compte vous-mêmes. — Je m'étonne moi-même.

■ Souvent, la forme longue a la même valeur que *aussi* (finnois *itsekin*, ou simplement *-kin*)

Les riverains sont excédés eux-mêmes. — Ça nous embête nous-mêmes.

Ces formes longues peuvent alors s'utiliser en position détachée, mais, comme dans le cas du pronom personnel sujet disjoint, seule la 3^e personne peut être sujet sans l'appui d'un autre pronom personnel (► §250) :

Lui-même a dit que c'était impossible. — Moi-même, j'en ai fait l'expérience [*je doit obligatoirement être exprimé devant le verbe*].

Tableau 40 – Les formes réfléchies des pronoms

FORME CONJOINTE	FORME DISJOINTE SIMPLE	FORME DISJOINTE LONGUE
me	moi	moi-même
te	toi	toi-même
se	lui/elle	lui-même, elle-même
nous	nous	nous-mêmes
vous	vous	vous-mêmes
se	eux/elles	eux-mêmes, elles-mêmes
GÉNÉRIQUE / NEUTRE		
se	soi	soi-même

3. Formes à référent générique ou neutre

§258 À la 3^e personne, la forme disjointe et la forme longue ont une variante *soi/soi-même*. On l'utilise quand

– le sujet renvoie à un nom à valeur générique (► §46), autrement dit non pas à un sujet défini identifiable, mais à toute une catégorie :

L'orgueilleux regarde les autres avec des yeux chassieux et soi-même sans yeux, en aveugle. — Un chanteur c'est égoïste, ça ne pense qu'à soi, mais comme j'ai une femme très présente et avec qui je m'entends bien, ça a fait l'équilibre.

– le sujet est un pronom indéfini neutre (*on*, *chacun*, *quelqu'un*, *personne*, *tout le monde*, *quiconque*) :

Chacun est rentré chez soi. *Mais*: Tous sont rentrés chez eux. — On peut très bien faire ça soi-même. — Dans la vie, chacun pense d'abord à soi-même.

– le pronom renvoie au sujet non exprimé d'un infinitif ou d'un verbe à la forme impersonnelle (*il faut*, *il est bon de* INFINITIF, etc.) :

Il faut toujours avoir un peu d'argent sur soi. — Il faut d'abord se le demander à soi-même. — Travailler chez soi est aujourd'hui possible grâce au télétravail. — Face à une grave maladie, il est nécessaire de ne pas se replier sur soi.

– dans les groupes nominaux dérivés de constructions verbales :

Le repli sur soi — le respect de soi — l'estime de soi — l'image de soi

► Les francophones ont tendance à employer la forme *soi* même en dehors de ces cas (► RQ289).

Remarques à partir de la page 153.

281 «Réciproque» signifie que les sujets de l'action exercent l'action sur les autres sujets (► §552). La phrase *elles se lavent* peut donc avoir deux interprétations : *he pesevät itseään* ou *he pesevät toisiaan*. Avec les verbes intransitifs ou à complémentation multiple, c'est le sens réciproque qui prévaut en général : *elles se sont téléphoné* ou *elles se sont écrit de longues lettres* (*se = toisilleen*).

282 Cette distinction peut avoir une importance par exemple pour l'accord du participe (► §661) :

Ils se sont suivis. *He seurasivat toisiaan*.

Ils se sont succédé. *He seurasivat toisiaan*.

283 C'est essentiellement pour cette raison qu'il existe en français deux verbes pour traduire le finnois *muistaa*. Le verbe *se souvenir* permet l'utilisation d'objet de 1^e et 2^e personne pour dire «*muistan sinut*» (*je me souviens de toi*), ce qui est impossible avec *se rappeler* : les formes **je me te rappelle* ou **vous vous me rappelez* ? sont agrammaticales. Le fait qu'en français il existe deux verbes pour exprimer l'idée du souvenir dérange les usagers de la langue eux-mêmes. La langue courante moderne a tendance réduire cette redondance en transformant le verbe *se rappeler* en verbe transitif indirect construit avec la préposition *de*, sur le modèle de *se souvenir* : *Je m'en rappelle très bien*. En théorie, si on veut dire avec cette phrase «*muistan hänet hyvin*», on commet deux «fautes» :

1) *se rappeler* demande normalement un COD,

2) le pronom *en* est réservé aux non animés.

Il faudrait donc dire *je me le rappelle* ou *je me souviens de lui*. Cette «faute», régulièrement critiquée par les puristes, est pourtant très courante dans la langue parlée (elle reste cependant à éviter dans la langue écrite soignée).

284 L'adjectif *même* s'accorde évidemment aussi en genre, mais comme il est épiciène (► §127), il ne porte pas de marque de féminin particulière.

285 Dans cet exemple, *on* désigne «nous» (langue parlée). Quand le sujet *on* désigne la 1^e personne du pluriel, la forme longue qui y renvoie est *nous-mêmes* :

On peut très bien faire ça nous-mêmes. *Me voidaan aivan hyvin tehdä se itse*.

En fonction du contexte, l'identité *on-nous* peut apparaître clairement sans qu'il y ait besoin d'utiliser la forme longue (comme dans l'exemple *on a acheté ça pour nous-mêmes*). Dans un autre contexte, *on l'a acheté pour nous* peut évidemment aussi signifier «*joku osti sen meille*».

286 Comme en général on offre quelque chose à quelqu'un *d'autre*, dans cet exemple, la forme *même* sert à souligner que la personne qui offre est aussi le destinataire du cadeau. Mais on pourrait dire facilement *Je me suis offert une semaine de vacances*.

287 On peut ainsi opposer : *Je me la suis achetée* [pas de nuance particulière] et *Je me la suis achetée moi-même* [personne d'autre n'ayant eu l'idée de me l'acheter ou de me l'offrir, j'ai finalement fait cet achat moi-même]. Autre sens possible : «je l'ai achetée à quelqu'un d'autre et aussi pour moi-même».

288 Voir §553. Exemples de verbes pronominal idiomatique et essentiellement pronominal :

Les deux amis se disputent. — Elles se sont enfuies.

289 Chez les francophones eux-mêmes, il y a des hésitations sur l'utilisation à bon escient de cette forme. On relève couramment des phrases du type *il ne le sait pas soi-même*, ou bien *il n'a pas assez confiance en soi* (il faudrait dire *Il ne le sait pas lui-même* et *il n'a pas assez confiance en lui-même*). En fait, justement à cause de son emploi dans des contextes génériques, *soi-même* est vraisemblablement senti comme un réfléchi «générique» (au sens d'«universel», «passepartout»), qu'on peut utiliser pour indiquer la valeur réfléchie de tout sujet de 3^e personne, exactement comme *itse* en finnois, que l'on ajoute simplement après le verbe pour indiquer une valeur réfléchie.

22. Le pronom de 3^e personne neutre

1. Formes

§259 En français moderne, la forme de base du pronom de 3^e personne neutre (P3 neutre) est **ça**. Ce pronom a une variante «longue», *cela*, de laquelle il est issu étymologiquement (► *remarques 290a-d*). La forme *cela* n'est cependant pas toujours interchangeable avec *ça*, voir *FAQ §313*. Le pronom *ça/cela* a des formes conjointes spéciales qui varient selon la fonction grammaticale, et le pronom *ça* connaît le même genre de «déclinaison» que le P3 à antécédent GN. Les formes des deux pronoms sont en partie identiques (► *RQ291*). Après préposition, on utilise la forme de base *ça/cela* :

Tableau 41 – Comparaison P3 à antécédent GN et P3 à antécédent non GN

fonction	P3 ANTÉCÉDENT GN	P3 ANTÉCÉDENT NON GN
sujet	il	ça/cela – ce
COD	le	le
COI à+	y	y
COI de+	en	en
autre préposition	contre lui/contre celui-ci	contre ça/cela

§260 ► Il existe donc en français **deux pronoms le** : l'un est le COD du P3 à antécédent GN *il*, l'autre est le COD du P3 neutre *ça*. Il y a donc aussi **deux pronoms y** et **deux pronoms en**, qui sont des formes de l'un ou de l'autre pronom (► *RQ292*). Le pronom sujet *ça* a une variante **ce**, qui s'utilise devant certaines formes du verbe *être* et, dans la langue écrite, devant les auxiliaires modaux (► *§282*).

Les formes du P3 neutre sont étudiées dans le même ordre que celles du P3 à antécédent GN :

§279 sujet : *ça/cela – ce*

§288 complément d'objet direct : *le*

§290 attribut du sujet : *le*

§293 sujet réel : *ça/cela*

§294 complément d'objet indirect : *y – en – ça*

§299 complément circonstanciel : *y – ça*

§300 complément du nom ou de l'adjectif : *en*

§301 complément d'agent : *ça/cela*

§302 P3 particule verbale : *le – y – en*

§309 formes disjointes : *ça/cela*.

► Le pronom de 3^e personne neutre a une forme particulière quand il est antécédent de relative : *ce* (*ce qui m'intéresse, ce à quoi je pense, ce dont tu parles, etc.*). Les pronoms antécédents de relative sont traités de façon détaillée au chapitre 27.

§261 ■ **Anaphorique et déictique**. Exactement comme les démonstratifs *celui-ci* et *celui-là*, qui, parallèlement à leur fonction de pronom déictique, servent également de pronom anaphorique dans le système du P3 à antécédent GN (► *Tableau 43 p. 186*), le pronom *ça/cela* est un pronom démonstratif qui assure parallèlement les fonctions de pronom anaphorique. Le plus souvent, il n'y a pas de différence de forme entre *ça/cela* démonstratif (déictique) et *ça/cela* pronom anaphorique de 3^e personne neutre. Pour cette raison, la différence entre la valeur anaphorique et la valeur de démonstratif de *ça* n'est pas toujours très nette. Le fait de distinguer *ça* démonstratif et *ça* anaphorique peut sembler inutile et en général les grammairres ne font pas cette distinction, mais elle est très importante pour les finnophones, car en finnois le pronom neutre *se* remplit les deux fonctions, et il faut donc savoir décider dans certains cas de la forme à choisir. Comment les distinguer ?

§262 On peut considérer que les formes *ce, le, en, y* sont de pures formes conjointes, comme, à un certain degré, *ça/cela* en position de sujet (► *RQ293*). Les formes *le, en, y* ont une fonction essentiellement anaphorique. La forme disjointe correspondante est toujours une forme de *ça/cela* :

CONJOINT	DISJOINT
le Je le sais.	ça Je sais ça.
y J'y pense	à ça Je pense à ça.
en J'en parle.	de ça Je parle de ça.

La forme disjointe a une valeur plus déictique et permet normalement de focaliser (► §676) le pronom :

Est-ce que le conférencier a parlé des découvertes faites dans le domaine des nanotechnologies ?
 – Non, il n'en a pas parlé. *Ou* : Non, il n'a pas parlé de ça.

Dans la phrase *il n'a pas parlé de ça*, le mot *ça* a davantage une valeur déictique, parce qu'on en met en relief le signifiant : « il a parlé d'autres choses du même genre, mais pas de ça ». Les deux réponses possibles *il n'en a pas parlé* / *il n'a pas parlé de ça* correspondent en finnois à deux traductions différentes :

- (a) Non, il n'en a pas parlé. *Ei, hän ei puhunut siitä.*
 (b) Non, il n'a pas parlé de ça. *Ei, siitä hän ei puhunut.*

À l'oral, on pourrait évidemment formuler la réponse (b) de la même manière que que la réponse (a) mais en appuyant sur le pronom : *Hän ei puhunut SIITÄ*. Quand on le choisit entre *le* ou *ça*, *y* ou *à ça* et *en* ou *de ça*, la forme disjointe apporte donc une information supplémentaire par rapport à la forme conjointe (focalisation, insistance, etc.)

§263 Dans les autres cas, la forme *ça/cela* est la seule disponible et la différence entre anaphorique et déictique n'est pas toujours nettement perceptible :

Ça m'intéresse. — Il faut lutter contre ça.

Il existe plusieurs moyens pour faire ressortir (et, pour l'apprenant FLE, d'identifier) la valeur déictique du P3 neutre :

– dans certains cas, on peut utiliser le pronom *ceci*, qui a conservé la valeur déictique forte que le pronom, que *cela/ça* a perdue (► RQ294). Comparer :

Lors du débat télévisé, tous les candidats ont parlé du chômage. Cela prouve que c'est un problème d'actualité. *Televisiövaihtelyssä kaikki ehdokkaat puhuivat työttömyydestä. Se osoittaa, että se on ajankohtainen ongelma.* *Cela* = le fait que tous les candidats aient mentionné le chômage.

Lors du débat télévisé, l'un des candidats vient de parler du financement des partis. *Ceci* me rappelle un autre problème, celui du financement de la campagne. *Televisiossa yksi ehdokkaista mainitsi puolueiden rahoituksen. Tästä tuleekin mieleen toinen ongelma, kampanjan rahoituksen ongelma.* *Ceci* = le problème du financement des partis mentionné par un candidat [Si on avait dit *cela*, ce serait le fait que le candidat ait mentionné le financement des partis].

– le plus souvent, on utilise les procédés de focalisation (► §677) habituels de la langue écrite ou parlée, qui font ressortir la valeur déictique du pronom :

Ça m'intéresse.	Ça, ça m'intéresse. (dislocation)
C'est vraiment beau.	Ça, c'est vraiment beau. (dislocation)
Il faut lutter contre cela.	C'est contre cela qu'il faut lutter. (construction clivée)
Cela nous intéresse beaucoup.	Ce qui nous intéresse beaucoup, c'est cela. (construction pseudo-clivée)

Les procédés sont variés et le caractère déictique peut varier en fonction du contexte, et on ne peut pas toujours dire avec certitude que telle forme est plus déictique qu'une autre. On peut ainsi très bien dire dans la langue parlée *j'avais pas pensé à ça* à la place de *j'y avais pas pensé*, sans aucune valeur véritablement « déictique ». Dans le code oral, notamment, la limite entre *ça* anaphorique et *ça* déictique est très floue et cela complique considérablement la compréhension du système référentiel du P3 neutre en français par les apprenants FLE. Le pronom *ça* est fréquemment utilisé dans la langue parlée comme une sorte de forme d'anaphorique passepartout à la place du P3 à référent GN. On peut ainsi dire :

Tu as une plaie au genou. Il faut **la** nettoyer. *Ou* Il faut nettoyer **ça**.

Ce problème est traité ci-dessous §269 et suivants.

2. Les types d'antécédent de *ça/cela*

§264 ■ **Cas général.** Comme son nom l'indique, le pronom de 3^e personne à antécédent non GN peut avoir comme antécédent toutes sortes d'éléments autres que le GN, dont l'« étendue » peut aller du simple adjectif à une phrase, une idée, un texte, etc. (► RQ295) :

Adjectif : Pour une fois, il est satisfait, il l'est pourtant assez rarement. [*le* = forme attribut du P3 neutre]

Participe : J'ai été séduit par ce produit et je suis sûr que vous le serez aussi.

Infinitif : Il est nécessaire de revoir ce texte, c'est même indispensable.

Propositions : Pourrais-tu me dire comment se termine le film ? *Ça* (*cela*) m'intéresse. — Si tu connaissais tes conjugaisons, *ça* (*cela*) t'éviterait bien des problèmes. — Il refusera, *ça* ne fait aucun doute. — Il refusera, je le [*forme COD de ça*] sais d'avance.

Phrase : Il n'a pas encore répondu. *Ça* (*cela*) me semble bizarre. — Il faut encore emballer les cadeaux. Qui est-ce qui va s'en [*forme COI de ça*] occuper ?

§265 ■ **Anaphorique de nom à valeur générique.** Il y a cependant des cas où le pronom de 3^e personne à antécédent non GN renvoie formellement à un nom ou un GN, mais ce n'est qu'une apparence, car le contenu de ce nom ou GN ne désigne pas une entité identifiable et pronominalisable par *il*. C'est pour cette raison qu'on utilise le pronom *ça* pour renvoyer à un nom ayant une valeur générique (► §46) :

Tu aimes la voile ? Oui, *ça* me plaît. *Pidätkö purjehtimisesta? Kyllä, pidän siitä.* — L'argent, *ça* ne fait pas le bonheur, mais *ça* peut toujours servir. — Offre-lui du chocolat noir, il aime *ça*. [*< il aime le chocolat noir*] — La télévision, *ça* m'énerve parfois. — Je crois que lui, la musique, *ça* ne l'intéresse pas. — Les enfants, *ça* fait du bruit. — Un bébé, *ça* vous occupe toute la journée, mais c'est si mignon. (► RQ296) — Ce n'est pas du vrai cognac, mais *ça* y ressemble beaucoup. [*ça, ce et y* sont des formes du P3 neutre]

Dans ces cas, on ne renvoie pas à un nom identifiable en particulier (dans les exemples ci-dessus : *une voile, une pièce de monnaie, une télévision, etc.*), mais à tous les objets du monde correspondant à la définition du nom et considérés comme un tout, autrement dit au *contenu virtuel d'une catégorie* et non pas à une entité précise. Il est donc normal qu'on n'utilise pas un pronom à référent GN. Comparer également :

Tu manges du chocolat au lait ? — Non, je n'aime pas *ça*, c'est trop sucré.

Tu ne manges pas ce chocolat au lait ? — Non, il est trop sucré.

Tu aimes bien la musique classique ? — Oui, *ça* me plaît beaucoup.

Tu as aimé la musique du film ? — Non, elle était banale.

§266 Quand le P3 neutre a une valeur générique, on utilise presque uniquement comme COD la forme disjointe *ça*, et non pas la forme conjointe *le*, qui renvoie trop à un GN :

Tu manges du chocolat au lait ? — Non, je n'aime pas *ça*, c'est trop sucré (► RQ297). — Je ne regarde pas la télévision, parce que je ne supporte plus *ça*. *Mais* : — Tu devrais au moins regarder les informations, tu le supporterai sans doute [COD non générique : *le = le fait de regarder les informations*].

En revanche, on peut facilement utiliser *y* et *en*, qui ne renvoient pas aussi nettement à un GN :

Il est passionné de voile, il y consacre tous ses loisirs.

§267 ■ **Anaphorique de noms propres à référent non animé.** Quand le nom est un nom propre à référent animé, il est repris par le pronom *il* :

J'ai vu Pierre, il va devenir pilote sur Mirage. — La chienne me suivait partout, elle avait l'air d'avoir faim.

Quand le nom propre renvoie à un non animé, on utilise en général le pronom de 3^e personne neutre *ça* :

Nous avons été très surpris en revoyant Budapest après de si longues années, *ça* a beaucoup changé.

Ça remplace également un nom d'ouvrage, ou un nom d'auteur quand le nom de l'auteur désigne son œuvre par métonymie :

Nous sommes allés revoir *La guerre des étoiles*. *Ça* n'a pas pris une ride. — Aimes-tu Bach ? — Non, *ça* ne me dit rien. — Et Schubert ? — Oui, j'aime *ça*.

Le point commun de ces deux emplois de *ça* est qu'il n'est pas interchangeable avec la variante langue écrite *cela*. Dans ce cas aussi, les hypercorrectismes sont fréquents (► FAQ §313). Mais les énoncés suivants sont théoriquement non recevables ou à la limite de l'acceptabilité :

Tu manges du chocolat au lait ? — *Non, je n'aime pas *cela*. [*cela* renverrait à l'action de manger]

Tu aimes bien la musique classique ? — ?Oui, *cela* me plaît beaucoup.

Nous avons été très surpris en revoyant Budapest après de si longues années, ?*cela* a beaucoup changé.

Nous sommes allés revoir La guerre des étoiles. ?*Cela* n'a pas pris une ride.

Aimes-tu Bach ? — ?Non, *cela* ne me dit rien.

§268 ■ **Anaphorique de noms à valeur de proposition.** Un GN peut également être la forme nominale d'une proposition. Dans les exemples suivants :

C'est la manière dont ils ont réagi qui l'a convaincue qu'elle avait raison.

C'est son approche très professionnelle du problème qui me plaît chez lui.

les GN sujets formels [*manière dont ses élèves ont réagi*] et [*approche très professionnelle du problème*] sont des substituts de **propositions**, respectivement *comment ses élèves ont réagi* et *comment il aborde le problème* ou *le fait qu'il aborde le problème de façon très professionnelle*. Dans ce cas, on utilise comme P3 le pronom *ça* (► RQ298) :

C'est *ça* (*cela*) qui l'a convaincue qu'elle avait raison.

C'est *ça* (*cela*) qui me plaît chez lui.

§269 ■ **P3 généraliste à valeur propositionnelle.** Dans la langue écrite et parlée, on relève de nombreux cas dans lesquels l'opposition anaphore/deixis se réduit au minimum, autrement dit on constate un emploi quasi systématique de la forme disjointe *ça* de préférence aux formes conjointes correspondantes, en dehors de toute valeur déictique :

- (1a) Elle a aimé la robe que tu lui as offerte ? – Oui, ça lui a plu.
 (2a) Elle était bonne, la soupe ? – Ça manquait un peu de sel.
 (3a) Tu as aimé le film ? – Ça m'a pas tellement plu.
 (4a) Comment tu trouves cette robe ? – Ça me plaît pas mal.
 (5a) Regarde ta plaie au genou, ça saigne. Il faut soigner ça.
 (6a) Tu as aimé la musique du film ? – Non, c'était banal.

Dans la langue écrite, on pourrait dans tous ces cas aisément utiliser le pronom de 3^e personne à antécédent GN *il*, sous ses différentes formes :

- (1b) Elle a aimé la robe que tu lui as offerte ? – Oui, elle lui a plu.
 (2b) Elle était bonne, la soupe ? – Elle manquait un peu de sel.
 (3b) Tu as aimé le film ? – Il ne m'a pas tellement plu.
 (4b) Comment tu trouves cette robe ? – Elle me plaît assez.
 (5b) Regarde ta plaie au genou, elle saigne. Il faut la soigner.
 (6b) Tu as aimé la musique du film ? – Non, elle était banale.

5270 Dans les exemples 1 à 6, le pronom *ça* semble renvoyer à un groupe nominal (*la robe, la soupe, le film, etc.*). En fait, le fait d'utiliser le pronom *ça* indique un changement de **catégorie de référence**. Quand on dit *Regarde ta plaie au genou, ça saigne!*, le pronom *ça* désigne l'ensemble de la plaie de façon plus vague, «ce que tu as au genou». *Ça* désigne un référent moins strictement délimité : au lieu de désigner l'objet initial (*plaie, robe, soupe, etc.*), on désigne de façon plus large la **situation** dans laquelle cet objet est impliqué. Le pronom a une valeur **propositionnelle**, autrement dit, il renvoie à une proposition P (au sens de «chose qu'on dit au sujet de quelque chose») : le fait d'offrir la robe ou la réaction au cadeau, le moment où on a goûté, l'impression éprouvée en écoutant la musique, etc. Il retrouve donc d'une certaine manière une valeur déictique, parce qu'on désigne la situation et non l'objet, comme si on s'y trouvait. (► RQ299)

5271 Selon le même processus sémantique, le pronom *ça/ce* s'utilise ainsi très fréquemment dans les constructions disloquées, où il renvoie à un GN détaché. Ce GN est thématisé (► §676) et place le cadre de la situation à propos de laquelle on dit quelque chose (le propos) :

Alors, cette robe, ça te plaît ? – Le café, c'était pour qui ? *Kenelle se kahvi tuli?* – Ça vous plaît, ce film ? – La terrine de poisson, c'était pour Monsieur, l'assiette de crudités, c'est pour Madame. *Kalateriini oli herralle, vihaneslautanen rouvalle.* – Et la musique du film, tu trouve ça comment ? – Ça coute combien, cette voiture ? – C'est cher, tes bouquins ? – Ça lui arrive souvent, les crises d'asthme ? (► RQ300)

Là encore, on aurait pu utiliser le pronom de 3^e personne à antécédent GN :

Ils sont chers, tes bouquins ? – Le café, il était pour qui ? – Il vous plaît, ce film ? – La terrine de poissons, elle était pour Monsieur, l'assiette de crudités, elle est pour Madame. – Elle coute combien, cette voiture ?

3. C'est + GN, outil d'identification et problème de référence

5272 ■ Le problème de l'identification de l'antécédent de *ça/cela* se manifeste de façon très caractéristique dans la construction [*c'est* + GN], qui pose d'innombrables problèmes aux finnophones. Le pronom *ça/cela* (le plus souvent sous la forme de l'allomorphe *ce*) s'emploie dans une structure très fréquente qui sert à expliciter le «contenu» d'une chose dont on parle (ci-dessous «A») en la définissant sous forme d'un GN **attribut** du sujet (désigné ci-dessous par «X»), sur le modèle

A = «X».
 ce est «quelque chose».

Autrement dit, la construction [*c'est* + GN] sert à **identifier** l'objet de pensée dont on parle :

Tu vois cet oiseau ? C'est une guignette. *Näetkö tuon linnun? Se on rantasipi.*

Qu'est-ce que c'est, cette voiture ? – C'est la nouvelle Citroën.

Qui est cet homme, au milieu de la photo ? – C'est mon frère.

Je suis allé revoir *Le Dernier métro*. C'est un des plus beaux films que j'aie vus.

Ce type, ça serait pas ton cousin ? [ici on conserve la forme *ça*, parce que le conditionnel *d'être* commence par une consonne].

C'était qui le type qui vient de te saluer ? – Ça pourrait être un ancien voisin.

On renvoie donc à l'objet de pensée dont on parle et qu'on va définir en le désignant par le pronom neutre *ça* (qui le plus souvent à la forme *c'* ou *ce* car il se trouve devant une forme du verbe *être*). En effet, on désigne d'abord cet objet, qui est le thème du processus d'identification, de façon imprécise, en renvoyant par un processus de deixis à l'objet impliqué dans la situation d'identification (cf. valeur propositionnelle §270), par un pronom neutre (*ça*), avant de préciser son identité. Au départ, *ce* dans cette position représente tout simplement un déictique : «[ce que je montre], [ce que tu vois], etc. est X...». Le pronom neutre sert donc à renvoyer à l'objet qui *va être* défini, indé-

pendamment de la nature de cet objet. La définition **varie** en fonction de ce que l'on **veut dire** au sujet de l'objet de pensée :

Quel est le plus célèbre édifice de Paris ? C'est la tour Eiffel.

Qu'est-ce que la tour Eiffel ? C'est le plus célèbre monument de Paris.

Qu'est-ce que la tour Eiffel ? C'est une tour de métal construite pour l'exposition universelle de 1889.

Qu'est-ce que la tour Eiffel ? C'est l'attraction touristique la plus visitée de Paris.

Qu'est-ce que la tour Eiffel ? C'est une tour dont les plans ont été dessinés par l'ingénieur Gustave Eiffel.

Qui était Gustave Eiffel ? C'était un ingénieur.

On a passé des vacances à Bayonne. C'est une très belle ville au bord de l'océan.

On a passé des vacances à Bayonne. C'est la capitale du pays Basque français.

L'énoncé est un discours ou une partie de discours, une phrase, **ce** peut être aussi un simple mot, une onomatopée, etc. [le mot *ce* représente l'énoncé, qui peut être identifié de plusieurs manières : *mot*, *onomatopée*, etc.]

L'attribut de *ce* peut être un substitut de GN, pronom possessif, démonstratif, indéfini, relatif, interrogatif, etc. (► RQ301) :

Je croyais que c'était Jean qui avait téléphoné, mais ce n'était pas lui.

C'est les patins que tu voulais ? – Oui, c'est ceux-là.

Je prends encore un verre de vin. Ce sera le dernier.

Qui est là ? C'est toi, Antoine ? – Non, c'est Élodie.

C'est ton livre ? – Oui, c'est le mien.

C'est ça que tu voulais ? – Oui c'est ça.

C'est toi qui as acheté ça ? – Non, ce n'est pas moi, c'est elle.

C'est par le même processus qu'on utilise *ce* pour identifier le référent d'un interrogatif (► §719) :

C'est quoi ? = Qu'est-ce ? = Qu'est-ce que c'est ? (variantes langue parlée / écrite / courante)

C'est qui ? = Qui est-ce ? = Qui est-ce que c'est ?

C'est qui le monsieur à côté de ta mère ? – C'est son ancien mari.

De même, on peut identifier un humain de cette façon :

C'est qui ? C'est mon frère. C'est ma sœur. C'est mes parents. C'est un de mes amis. C'est notre voisin.

Tu connais Mendelssohn ? Oui, c'est un musicien. C'est mon musicien préféré.

Sur ce point, le français diffère radicalement du finnois, qui utilise en principe le pronom *hän* pour renvoyer à un humain (mais dans la langue parlée, on utilise le pronom à référent –HUM se). Cette différence est source de nombreuses erreurs (► §275) :

Hän on veljeni. C'est mon frère.

He ovat vanhempaini. Ce sont mes parents / C'est mes parents (sur l'accord du verbe être, ► §225).e

Tunnetko Gionon? Hän on kirjailija. Tu connais Giono ? C'est un écrivain.

§273 ■ Contrairement au finnois, le français utilise n'utilise donc pas systématiquement le pronom *il* dans les constructions du type *hän on X...* Le pronom *il* s'utilise dans tous les cas autres que cette construction [*c'est* + GN] :

Qui est Gustave Eiffel ? C'était un ingénieur. Il a conçu les plans de la tour Eiffel. Il a conçu de nombreux autres édifices. C'était un génie.

Comme le pronom *il* est un anaphorique qui renvoie à un GN, c'est ce pronom qu'on utilise quand l'attribut est un adjectif :

(a) Qui était Gustave Eiffel ? C'était un **homme** célèbre en son temps. (attribut GN : un homme célèbre)

(b) Qui était Gustave Eiffel ? Il était très **célèbre** en son temps. (attribut adjectif : célèbre)

La difficulté pour les finnophones vient du fait que dans les deux cas (dans la langue écrite), on utilise en finnois le pronom *hän*.

§274 ■ **GN désignant une profession, un rôle ou un statut social.** Quand l'attribut est un simple adjectif, il est facile d'identifier la construction et de choisir le pronom qui convient. La difficulté est cependant accrue par le fait qu'en français, on peut aussi utiliser des GN comme des sortes d'adjectifs attributs qui caractérisent le sujet pour le *classer* dans une catégorie. C'est notamment le cas avec les noms de profession, qui permettent de ranger le référent du GN dont on parle dans une catégorie socioprofessionnelle, et plus généralement de tout GN qui indique une profession, un rôle ou un statut social :

(c) Qui est M. Martin ? – C'est un professeur de français. C'est notre prof de français. (identification).

(d) Quelle est la profession de M. Martin ? – Il est professeur de français. (catégorisation).

On notera que les deux phrases ne répondent pas aux mêmes questions : on ne peut pas répondre à la question (c) ainsi :

(c) Qui est M. Martin ? *Il est professeur de français. *Ce qui signifierait à peu près en finnois :*

(c') Kuka on hra Martin? – Hän on ammatiltaan ranskan opettaja.

En effet, on ne demande pas quelle est la profession de M. Martin, mais simplement quelle est la définition de l'identité de M. Martin. On aurait pu l'identifier de diverses manières :

(c)' Qui est M. Martin ? – C'est notre prof de français. C'est un ami. C'est notre voisin. C'est un collègue. C'est un philosophe célèbre. C'est mon ex-mari. Etc.

Dans les autres cas, on utilise le pronom *il* :

Qui est M. Martin ? – C'est une de mes connaissances. Il est très sympathique. Il est prof de français. Il est peu connu. Il n'est pas marié. Etc.

Quand le GN désigne une catégorie socioprofessionnelle, il est véritablement assimilable à un **adjectif** : *il est médecin – il est compétent* (► RQ302).

On retrouve cette opposition entre catégorisation et identification dans les exemples suivants :

(e) En effet, le **thème** n'est pas toujours le sujet grammatical du verbe de la phrase. **Ce** peut être par exemple un complément circonstanciel.

(f) Le **nom** peut être le sujet de la phrase. **Il** peut aussi être l'objet direct ou un complément circonstanciel.

Dans l'exemple (e), on dit que différentes choses peuvent être le thème : le sujet de la phrase ou un complément circonstanciel. Dans l'exemple (f), on indique que le nom peut avoir plusieurs *fonctions* (dans lesquelles il est toujours identifié comme un nom) : sujet, objet, complément circonstanciel.

- 5275 ■ L'identification de l'antécédent de *ça/cela* est donc un problème assez complexe pour les finnophones, qui ont tendance à utiliser de façon erronée et systématique le pronom à antécédent GN (*Tu vois cette fille ? *Elle est ma cousine*) dès que le référent évoque un humain. Ce genre d'erreurs est très fréquent, même dans des écrits d'étudiants avancés :

Vous trouverez facilement la maison, *elle est la première à droite. [forme attendue : c'est la première, première à droite est un GN]. — Nous ne parlerons pas de cette analyse, car *elle est une interprétation démodée. [forme attendue : c'est une interprétation...] — Nous parlons beaucoup de Riley, car *il est un personnage important du roman. [forme attendue : c'est un personnage...] — Dans le tableau, on trouve plusieurs fois cette forme, on peut donc dire *qu'elle est une erreur typique. [forme attendue : c'est une erreur].

Il faut dire cependant que les francophones eux-mêmes sont parfois dérangés par cet aspect « non humain » de *ce* et commettent exactement les mêmes erreurs que les finnophones (► RQ303).

- 5276 ■ **GN à double valeur.** Dans certains cas, certains noms peuvent avoir un emploi adjectival. C'est ainsi qu'on peut dire *ce sont des amis* ou *ils sont amis*. Cela s'explique par le fait qu'en français le mot *ami* peut être soit un nom soit un adjectif (dans ce cas-là il signifie « *ystävyyssuhteessa oleva* », « *läheinen* »). Comme en finnois *ystävä* est seulement nom, les finnophones sont embarrassés par cette construction :

a) nom : Pierre et Ove sont des amis à nous. → Ce sont des amis.

b) adjectif : Pierre et Ove sont très amis (*ovat hyviä ystäviä, hyvin läheisiä*). → Ils sont amis.

Il en va de même avec le mot *psychologue*, qui peut être nom (*psykologi*) ou adjectif (*ihmistuntija*) :

Il est psychologue/C'est un psychologue. *Hän on psykologi*.

Il est très psychologue. *Hän on hyvä ihmistuntija*.

Parmi les autres mots qui se comportent de cette manière, on peut mentionner *jumeaux* (*jumelles*), *connaisseur*, *amateur*, *enfant* (► §808) etc. On trouve également d'autres cas où un GN peut se comporter comme un adjectif et entraîner l'utilisation du sujet P3 GN (► RQ304).

- 5277 ■ Enfin, pour compliquer encore la situation, il faut rappeler le mot *ça/ce* devant *être* peut aussi être un simple anaphorique renvoyant à autre chose qu'un GN (participe, phrase, idée, etc., autrement dit le P3 neutre), comme dans *ne roule pas si vite, c'est dangereux* (► §280). On peut donc trouver dans ce cas en finnois le pronom *se*, avec en français trois valeurs différentes :

Se on harakka. = C'est une pie. P3 **neutre** renvoyant à ce qu'on montre ou dont on a parlé, attribut GN.

Se on valkoinen ja musta. = Elle est blanche et noire. P3 à antécédent GN renvoyant à « harakka ».

Se on hauskaa. = C'est amusant. P3 **neutre** renvoyant par ex. à l'idée « se että on valkoinen ja musta ».

Avec un référent humain, en finnois, les pronoms sont différents, alors qu'en français on utilise les mêmes pronoms (aucun changement dans le système référentiel) :

Hän on sisareni. = C'est ma sœur. P3 **neutre** renvoyant à ce qu'on montre ou dont on a parlé, attribut GN.

Hän on eronnut. = Elle est divorcée. P3 à antécédent GN renvoyant à « sisareni ».

Se on ikävää. = C'est triste. P3 **neutre** renvoyant par ex. à l'idée « se että on eronnut ».

De même, on distingue (► RQ176 p. 96) :

C'est un Français. — Ce sont des Finlandaises. (GN)

Il est français. — Elles sont finlandaises. (adjectifs)

§278 ■ **Ça «méprisant»**. De nombreuses grammaires mentionnent un usage particulier de *ça*, qui aurait une valeur péjorative ou méprisante dans certains contextes. En quelque sorte, pour rendre l'antécédent « méprisable », on utiliserait *ça* à la place du P3 GN *il* :

Regarde ces gosses mal élevés, tu as vu comment *ça* mange et *ça* se tient à table ? — Et dire que j'ai été me marier avec *ça* ! — Ces « militants », *ça* parle de « classe » et *ça* ne sait même pas écrire correctement le français. — Et là-dessus le morveux a ricané et lui a dit : « Pouvez pas vous débarrasser de moi comme *ça*, ch'suis confédéré. » Quelle décadence, mes amis. *Ça* se veut Suisse, et *ça* ne sait même pas parler. — Mais tu entends ce type ? *Ça* connaît rien à la politique et *ça* prétend donner des leçons !

En vertu de cette règle, les versions « non méprisantes » seraient donc :

Regarde ces gosses mal élevés, tu as vu comment ils mangent et ils se tiennent à table ? — Et dire que j'ai été me marier avec lui ! — Ces « militants », ils parlent de « classe » et ils ne savent même pas écrire correctement le français. — Quelle décadence, mes amis. Il se veut suisse, et il ne sait même pas parler. — Mais tu entends ce type ? Il connaît rien à la politique et il prétend donner des leçons !

En fait, le mot *ça* n'a pas de valeur méprisante en lui-même. Dans ces phrases, le fait d'employer le pronom *ça* à la place de l'anaphorique *il* établit une distance entre l'énonciateur et l'énoncé, exactement comme si le locuteur était concrètement en face de l'objet de pensée dont il parle et qu'il le désignait d'un geste du doigt au destinataire du message. Dans tous les exemples cités, l'antécédent de *ça*, facilement identifiable dans le contexte, est pour ainsi dire « mis en scène » dans la situation et comme montré du doigt par le locuteur, qui, ainsi, « prend ses distances » par rapport à lui comme un spectateur. L'effet de style est obtenu par le fait qu'on emploie *ça* comme un véritable **déictique** alors qu'on est dans un contexte anaphorique. Ce qui est méprisant, ce n'est pas le mot *ça* en lui-même, c'est précisément le fait de parler d'une personne de cette manière (comme avec dégoût) au lieu de la désigner par un simple anaphorique (► RQ305). Dans certains cas, l'utilisation de *ça*, loin d'exprimer le mépris, pourrait même être admirative (► §368 et RQ354 p. 208) :

Ça travaille sérieusement, à la permanence ! — Eh ben, *ça* pédale ferme !

Là encore, le pronom *ça* n'a pas de valeur laudative intrinsèque, c'est la distanciation établie par le pronom qui introduit la nuance laudative. *Ça* peut désigner *les gens* ou *vous* et en utilisant la forme *ça*, le locuteur s'exclut du groupe auquel il fait référence, exactement comme dans l'emploi « méprisant », mais cette fois avec une sorte d'envie : « vous travaillez dur (et moi je n'en fais pas autant) ».

Remarques à partir de la page 156.

290 a. Voir aussi : le groupe nominal et les déterminants (chap. 1), l'objet direct et l'objet indirect (chap. 39), le complément circonstanciel (§541), le neutre (§176), les marqueurs d'infinitif (§591).

b. On désigne du terme de « pronom de 3^e personne neutre » (ou **P3 neutre**) le pronom qui ne renvoie pas à un groupe nominal, mais à toute autre partie du discours (adjectif, infinitif, proposition, phrase) ou objet de pensée non précisément définissable (idée contenue dans un contexte). La forme générique de ce pronom est *ça*. L'antécédent de ce pronom peut parfois être difficile à restituer en termes précis. La caractéristique principale de ce pronom n'est pas d'être neutre (ni masculin ni féminin), mais qu'il ne renvoie pas à un GN. Il ne peut donc pas porter de marque de genre ni de nombre (il est donc neutre « par défaut ».)

c. La forme *ça* est la réduction phonétique de *cela* > [sla] > [sa] (comme *celui* prononcé [sui], *je lui* prononcé [ʒui]).

d. La forme *ça* est utilisée dans ce chapitre comme forme générique du pronom de 3^e personne neutre : on ne cite pas systématiquement la variante *cela*. En effet, contrairement à ce que répètent les grammaires scolaires, il faut considérer qu'en français moderne, la forme de base du pronom de 3^e personne neutre est *ça*, qui a une forme langue écrite longue *cela*, et non pas l'inverse (*cela* qui aurait une variante courte langue parlée *ça*) : *cela* était autrefois la forme de base, et *ça* en est issu, mais dans la langue moderne, c'est *ça* qui est devenu l'outil générique pour renvoyer à un objet de pensée autre qu'un groupe nominal. *Cela* est une variante utilisée à l'écrit et dans « l'oral soigné » (c'est-à-dire dans la langue écrite utilisée oralement, dans un discours, une conférence, etc.), mais il y a de nombreux cas où il n'y pas d'alternance possible *ça/cela*, même à l'écrit, exemple : *Comment allez-vous ? – *Cela va bien* (seule forme possible : *ça va bien*, ou *je vais bien*). La pression scolaire et puriste fait que l'on constate de nombreux hypercorrectismes (► §1120) : *ça* est senti comme familier, *cela* comme « officiel », « correct », et certains locuteurs qui ne maîtrisent pas les distinctions entre les niveaux de langue auront tendance à remplacer systématiquement *ça* par *cela* dès qu'il passent en langue écrite, pour « faire joli ». Dans bien des cas, une telle transformation n'est pas possible et *ça* est la seule forme utilisable, voir FAQ §313.

e. Ne pas confondre le pronom *ça* et l'adverbe *çà* (avec accent grave). Cet adverbe *çà* s'utilise essentiellement dans l'expression *çà et là* (*siellä täällä*).

291 Comme dans le cas du P3 à antécédent GN, le système repose sur l'utilisation de mots de catégories grammaticales différentes. Cependant, les formes de *ça* ne varient pas en fonction des mêmes critères que celles du pronom *il* : comme ce pronom n'a pas d'antécédent GN, la forme du déterminant ou la catégorie référentielle (+ANIMÉ/-ANIMÉ) ne jouent aucun rôle.

292 Il est très important pour l'apprenant de comprendre qu'il s'agit de deux pronoms différents : le pronom *le* substitut de GN (forme de *il*) n'est pas du tout la même chose que le pronom *le* forme COD de *ça*, même si les grammaires présentent souvent ces pronoms dans les mêmes tableaux.

293 La forme *ce* n'a pas d'utilisation comme pronom indépendant (sauf quelques cas particuliers, voir ch. 17). En ce qui concerne *ça* en position de sujet, on peut se demander s'il mérite le statut de pronom conjoint au même titre que la forme *il* devant *il vient*, surtout s'il est à la forme pleine *cela*. Ce qui est certain, c'est que dans bien des emplois, la valeur proprement déictique de *ça* sujet de verbe est vraiment très faible, et que, inversement, tout pronom anaphorique conserve toujours une certaine valeur déictique. On a choisi ici de présenter *ça* comme forme conjointe du P3 neutre non pas pour trancher définitivement le problème de la sémantique de *ça*, mais essentiellement parce que *cela* présente un intérêt méthodologique dans l'enseignement du système du P3 neutre aux apprenants finnophones.

294 La règle établie par les scolaires et les puristes selon laquelle on devrait utiliser *cela* pour renvoyer à ce qui précède (anaphore) et *ceci* pour annoncer ce qui va venir est tout à fait dénuée de fondement et ne tient pas compte de la réalité de la langue moderne.

295 D'une façon générale, la sémantique du P3 ne pose pas de problèmes, puisque le système est similaire en finnois (avec le pronom *se*). La principale différence avec le finnois est le fait qu'en français le P3 neutre peut se substituer à un infinitif ou un à participe (► §223 et suivants), ce qui n'est pas possible en finnois.

296 En revanche, dans la phrase suivante

Un bébé, *ça* pleure tout le temps, mais *ça* ne dure jamais longtemps.

le premier *ça* a cette valeur générique (« les bébés en général »), tandis que le second *ça* (*ça ne dure...*) renvoie au contenu de la proposition *ça pleure tout le temps*. Mais dans la phrase (dite par une femme sur un ton perfide)

Un homme, *ça* fait un bon passetemps, mais *ça* ne dure jamais longtemps.

le référent du deuxième *ça* est ambigu (*homme* ou *passetemps*?) à cause du double sens de *durer* (qui peut aussi signifier « rester en bon état »).

297 Cette particularité provoque bien des incertitudes chez les apprenants FLE. Dans le cas du verbe *aimer*, il s'y ajoute également un blocage sémantique : *aimer* avec un COD GN (que la forme *le* évoque fortement) signifie aussi « être amoureux de ».

298 a. La pronominalisation de *manière* ou *approche* par le P3 à antécédent GN *il* dans un emploi similaire n'est pas impossible, par exemple :

Que pensez-vous de la manière dont ses élèves ont réagi ? → Elle ne me surprend pas. — J'ai beaucoup apprécié son approche très professionnelle du problème, elle montre que nous avons là un collaborateur précieux.

Dans ce cas, l'emploi de *çalcela* en alternance avec le P3 GN *il (elle)* reste parfaitement possible. Dans la mise en relief, notamment dans le cas des phrases clivées introduites par *c'est...* (*C'est elle qui l'a convaincue qu'elle avait raison*) et aussi dans les constructions disloquées (*elle, elle ne me surprend pas*), la valeur de pronom à antécédent GN du pronom *elle* est soulignée, ce qui a pour effet de mettre le focus sur le nom *manière* et non plus sur le contenu du mot, qui reste un symbole incomplet tant qu'il n'est pas complété et explicité par *dont ses élèves ont réagi*. Bref, on met en relief un morceau incomplet. Alors que la pronominalisation par *ça* montre que c'est le contenu du mot (tout la proposition *la manière dont les élèves etc.*) qui est repris, pas le mot *manière* seul.

b. Le mode de pronominalisation du GN substitut de proposition ou introducteur de proposition dépend de son degré de **saillance** (*näkyvyys*). La saillance est tributaire de divers facteurs : la catégorie référentielle (un nom propre a une plus grande saillance qu'un nom d'inanimé), la syntaxe (le sujet a une plus grande saillance que l'objet, et l'objet a une plus grande saillance qu'un être complément du nom), la sémantique (l'agent est plus saillant que le non-agent), les critères référentiels (autonome vs. dépendant), les critères thématiques (thème vs. propos). Un référent est d'autant plus saillant qu'il est doté d'un nom propre, qu'il est sujet et agent, et qu'il a fait l'objet de mentions préalables. La saillance est plus faible en position conjointe (*Elle [la manière] ne me surprend pas*) qu'en position disjointe ou détachée : *Elle, elle ne me surprend pas* (dans ce cas, la saillance est forte et *elle* semble immanquablement renvoyer à un GN animé).

299 Dans ces emplois, le pronom *ça* a toujours une certaine valeur déictique (c'est au départ un déictique), qui est liée à la situation dans laquelle il est employé. La différence entre *je n'avais pas pensé à ça* et *je n'y avais pas pensé* est que *ça* renvoie plus concrètement à la situation d'énonciation (*ce que tu me dis / ce que vous soulignez / ce que les gens viennent de dire / de me rappeler etc.*). Mais en situation d'anaphore, la différence effective est très faible :

Est-ce que vous avez pensé au problème de l'égalité des chances ? > Je n'y avais pas pensé / je n'avais pas pensé à ça.

On retrouve le même phénomène en finnois : dans la phrase *sinulla on haava polvessa, se pitää hoitaa*, le pronom *se* désigne la situation et ne renvoie pas véritablement au mot *haava*. La différence avec le français, c'est qu'en finnois on utilise le même *se* dans les deux cas, alors qu'en français on fait la distinction entre *la (la plaie)* et *ça (situation)*.

300 La phrase *?Elles lui arrivent souvent, les crises d'asthme ?* est cependant douteuse, à cause du double sens du verbe *arriver* («*tapahtua*», mais aussi «*saapua*»).

301 La catégorie référentielle du GN auquel le pronom *ce* renvoie ou le genre du nom (masculin ou féminin) **n'ont aucune importance**. Le P3 *ce* peut renvoyer à tout GN, masculin, pluriel, singulier, féminin, animé, humain. Il y a là une différence fondamentale avec le finnois, au moins dans la norme écrite. Dans la construction équivalente en finnois, si le P3 renvoie à un référent +HUMAIN, il faut utiliser la forme *hän* :

Mikä tämä paperi on? Se on vanha lasku. Qu'est-ce c'est que ce papier ? C'est une vieille facture.

Kuka on tuo nuori poika valokuvassa? Hän on veljeni. Qui est ce jeune garçon sur la photo ? C'est mon frère.

302 Les noms de profession.

a. *C'est un médecin ou Il est médecin ?* Il s'agit de deux constructions tout à fait différentes : *C'est un médecin* répond à la question *Qui est-ce ? (Kuka hän on?)*. *Il est médecin* répond à la question *Quelle est sa profession ? (Mitä hän on ammatiltaan?)*. Explication :

a) quand l'attribut indique la profession de quelqu'un, on utilise l'article zéro, le nom est assimilable à un adjectif ;

b) à la question *qui est-ce ? / qui est-ce que c'est ?* ou *qu'est-ce que c'est ?* on répond par [c'est + GN] :

Qu'est-ce que c'est ? C'est une planche à roulettes. *Se on rullalauta.* — Qu'est-ce que c'est ? C'est un bouleau. *Se on koivu.* — Qui est-ce que c'est ? C'est mon frère. *Se on veljeni.* — Qui c'est ? C'est un médecin. *Kuka hän on? Hän on lääkäri.*

Si par exemple dans un centre de soins (*terveyskeskus*) on voit une femme habillée d'une blouse blanche et qu'on ne sait pas s'il s'agit d'une infirmière ou d'un médecin, on demandera naturellement : *Onko hän lääkäri vai sairaanhoitaja?* «*Est-ce que c'est un médecin ou une infirmière ?*» (donc avec *c'est...*) et sans doute pas : *Mikä tämän valkotakkisen naisen ammatti on?* «*Quelle est la profession de cette femme en blanc ?*» L'inverse n'est pas vrai : à la question *Quelle est sa profession ?* on peut parfaitement répondre en utilisant [c'est + GN] :

Quelle est la profession de ce monsieur ? — Il est tapissier-décorateur. *Hän on verhoilija.* ou bien : C'est un tapissier-décorateur. *Hän on verhoilija.*

Tandis que si on demande simplement *Qui est-ce (que c'est) ?*, il serait illogique ou inattendu de répondre *Il est tapissier-décorateur*, parce que cette construction s'est spécialisée dans l'expression de la profession.

b. En règle générale, quand on utilise un nom en fonction d'attribut pour préciser la catégorie socioprofessionnelle d'une personne, ce nom se comporte syntaxiquement comme un adjectif. C'est pour cette raison qu'on «*n'utilise pas d'article devant les noms de profession*» : ces noms sont employés de façon adjectivale. La forme du pronom attribut varie ainsi selon la construction (► §290) :

Armand est instituteur et son fils l'est aussi. (attribut = adjectif)

Ce professeur est un physicien de renom international et son collègue en est un aussi. (attribut = GN)

Sur l'absence d'article, voir aussi RQ71b p. 55.

c. L'emploi de la forme *il est...* est limité aux cas où le pronom de 3^e personne a un antécédent GN et où le nom de profession est utilisé seul. L'absence de déterminant est de règle si l'attribution n'a pour rôle que d'opérer un classement, et dès qu'on y ajoute une détermination ou une caractérisation supplémentaire, le déterminant réapparaît : *bon médecin* n'est pas une catégorie socioprofessionnelle, l'énoncé **Il est un bon médecin* est donc inacceptable. Ignorants de ces prolongements essentiels de la règle qu'on leur a inculquée et influencés de plus par l'« humanité » du référent, les débutants (et autres) produiront systématiquement des phrases du type **il est mon dentiste*, **elle est une peintre célèbre*, **il était un grand architecte*, etc. Dans ces cas-là, c'est bien le pronom ce qui est utilisé :

C'est mon dentiste. — C'est une peintre célèbre. — C'était un grand architecte.

303 Exemples relevés dans la presse ou sur Internet (autres exemples et commentaires ► EGFF p. 172) :

Marc Gendron est né au beau milieu du siècle sur les bords du Saint-Laurent, au pied de la plus grande centrale électrique de l'époque. [...] Bref, *il* est un drôle d'oiseau. [forme attendue : c'est un drôle d'oiseau...] — Dans le domaine professionnel, le Verseau est très polyvalent. Il peut améliorer sans cesse ses conditions de travail ainsi que celles de ses collègues. *Il* est un collègue joyeux et sans histoires. [forme attendue : c'est un collègue...] — Il est difficile à un blogue d'offrir un contenu aussi élitiste de par le simple fait qu'*il* est un outil démocratique par excellence. [forme attendue : c'est un outil...] — Ces particules sont prétendues être du VIH, mais en réalité *elles* sont des particules cellulaires et non virales. [forme attendue : ce sont des particules...]

304 Dans l'exemple suivant, l'emploi de *il* est recevable (► EGFF p. 173) :

C'est plutôt le versant éducationnel qui caractérise les utopies de Robert Owen. Il est un réformateur de l'école, il se nourrit beaucoup de Rousseau, mais pas seulement.

Le GN attribut souligné opère ici un classement et la construction s'assimile pour le sens, et malgré la présence de *un*, à une construction attributive désignant une profession, un rôle ou un statut social (*réformateur*). C'est également le cas dans l'exemple suivant :

C'est vers 2 ans que l'enfant prend conscience de son sexe. Vous lui dites qu'il est un garçon, ou une fille, vous lui expliquez la différence entre papa et maman.

305 Dans l'exemple suivant (extrait d'un blog), malgré les similitudes avec les exemples présentés, le mot *ça* ne doit pas s'interpréter de la même manière. Ici, *ça* a une valeur générique amenée par l'indéfini **une pétasse...** :

Une pétasse qui se promène avec ses copines, *ça* s'entend, *ça* ne sait pas parler sans gueuler et *ça* rigole sans arrêt, comme *ça*, on a encore plus de chance de se faire remarquer.

4. Le pronom de 3^e personne neutre sujet

4.1. Cas général : *ça*

§279 La forme du pronom neutre sujet (devant les verbes autres que *être*) est *ça*. La forme de la langue écrite est *cela* :

Pourrais-tu me dire comment se termine le film ? *Ça* (cela) m'intéresse. — Si tu connaissais tes conjugaisons, *ça* (cela) t'éviterait bien des problèmes. — Il n'a pas encore répondu. *Ça* (cela) me semble bizarre. — Il est souvent fatigué. *Ça* (cela) a des conséquences sur son travail.

Dans les questions avec inversion du sujet, le pronom sujet du verbe est uniquement à la forme *cela*, pas la forme *ça* :

Il n'a pas encore répondu. *Cela* vous semble-t-il normal ? [et non pas **Ça* vous semble-t-il normal ?]. — Il est souvent fatigué. *Cela* aura-t-il des conséquences sur son travail ?

4.2. Sujet du verbe *être* : *ce*

Devant certaines formes du verbe *être*, le P3 neutre est le pronom incomplet *ce* (► §197). Il s'agit des cas suivants :

§280 ■ **Être suit immédiatement le P3.** Devant le verbe *être*, on emploie *ce* à la place de *ça* quand le pronom est immédiatement suivi par une forme **simple** d'*être* (sans pronom personnel devant le verbe). Comparer :

Il n'est pas encore rentré. *Cela* (*ça*) inquiète ses proches. vs. Il n'est pas encore rentré. C'est inquiétant.

Le premier verbe est *inquiéter*, donc on utilise *ça* ; le second est *être*, donc on utilise *ce*. Autres exemples :

Cette année, il n'y avait pas beaucoup de champignons dans la forêt. C'est dommage. — Ne roule pas si vite, c'est dangereux. — Quand il n'y a pas de neige à Noël, c'est triste. — Manger des légumes, c'est bon pour la santé. — C'était pas assez salé, ta soupe. — C'était long, ce film. — La robe lui allait bien ? — Oui, c'était assez joli. — L'argent, *ça* ne fait pas le bonheur, mais c'est quand même assez utile. [Le premier verbe est *faire*, donc on utilise *ça* ; le second est *être*, donc on utilise *ce*.] — Tu aimes la voile ? Oui, c'est passionnant. — Je n'aime pas le chocolat au lait, c'est trop sucré. — La télévision, c'est parfois énervant. L'été dernier, nous étions en Laponie. C'est magnifique, mais plein de moustiques. — Aimes-tu Monteverdi ? — Oui, c'est très beau. — Nous sommes allés revoir la trilogie de *la Guerre des étoiles*. C'est toujours aussi passionnant.

L'adverbe négatif *ne* n'empêche pas l'utilisation de *ce* :

Ce n'est pas utile. — Ce n'était pas trop sucré.

Dans certains cas et devant certaines formes, on utilise aussi la forme *ça/cela* (► RQ306). Dans les formes interrogatives avec inversion, on ne peut pas toujours utiliser la forme *ce* : *serait-ce* est usuel, mais *sera-ce* est inusité (► RQ577 p. 376).

§281 ■ **Être est précédé d'un pronom.** Si *être* est précédé d'un pronom conjoint, on conserve *ça/cela* :

La voile, c'est passionnant. — Oui, *ça* l'est vraiment. — Aimes-tu faire du ski ? — Oui, *ça* m'est même absolument nécessaire !

La forme *cela l'est* (avec *être* au présent de l'indicatif) est inusitée (pour des raisons d'euphonie). On utilise donc uniquement *ça l'est*, même dans la langue écrite courante. En revanche, les formes *cela l'était*, *cela le serait*, etc. sont tout à fait courantes. À la place de *ça l'est*, dans la langue **soutenue**, on peut utiliser le pronom *ce* (*ce l'est*), que l'on peut utiliser devant tous les temps simples d'*être* :

Ce fut, certes, toujours difficile, mais ce l'est certainement plus encore aujourd'hui avec la concentration de l'édition. — Savoir gérer sa respiration, c'est capital pour la voix chantée, ce l'est moins pour la voix parlée, qui n'exige pas le même genre de tenue. — Était-il indispensable de démissionner ? Oui, ce l'était. (langue écrite normale : *cela l'était*, langue courante : *ça l'était*). — Le biodiesel ? Si *ça* n'est pas utile pour vous, ce l'est forcément pour quelqu'un autour de vous. [remarque le mélange de registre de langue avec l'utilisation de *ça* et de *ce* dans la même phrase].

Il ne faut toutefois pas abuser de *ce* dans cet emploi, qui est nettement du style soutenu et peut détonner dans un style écrit courant.

§282 ■ **Devant des auxiliaires modaux.** Quand le verbe *être* est précédé d'un auxiliaire modal (*devoir*, *pouvoir*, *savoir*), la forme du P3 neutre sujet est habituellement *ça/cela* (langue courante/langue écrite).

Cela/Ça peut être dangereux. — *Cela/Ça* doit être une erreur. — Allez voir un médecin immédiatement, car d'après les symptômes, *cela/ça* pourrait être une méningite. — Il risque d'y avoir des licenciements, mais *cela/ça* ne devrait pas être forcément le cas. — La loi s'est vue délégitimée par ses mesures d'accompagnement et *cela* ne saurait être oublié (► §284b). — Le climat norvégien : *ça* peut être dur à vivre [titre de journal].

§283 Certaines constructions où on utilise normalement *ce* se voient donc transformées de façon parfois surprenante pour l'apprenant FLE :

C'en est un. → Cela doit en être un/Ça doit en être un. — Cela peut en être un/Ça peut en être un.

C'en est un autre. → Cela doit en être un autre/Ça doit en être un autre. — Cela peut en être un autre/Ça peut en être un autre.

C'est est un aussi. → Cela doit en être un aussi/Ça doit en être un aussi. — Cela peut en être un aussi/Ça peut en être un aussi.

Ce n'en est pas un. → Cela/Ça ne peut pas en être un.

C'est ça. → Ça doit être ça. Ça pourrait être ça. (► RQ307)

§284 ■ Dans la langue écrite de style relativement soutenu, on utilise aussi la forme *ce* devant les auxiliaires modaux *devoir* et *pouvoir*, également à la forme négative :

L'autonomie, c'est et ce doit être davantage encore, la contrepartie naturelle de la responsabilité. — Ce ne devrait pas être une question que l'on pose une fois et qu'on oublie par la suite. — Il est donc normal qu'ils fassent des erreurs, qu'ils ne connaissent pas toutes les règles (mais ce ne doit pas être une excuse pour faire n'importe quoi). — Voilà un sentiment qui revient souvent, mais ce ne devrait pas être un facteur décisif. — Ce ne peut être lui. — Chacun redoute une aggravation de la situation ou le maintien de la situation, car en fait ce ne pourrait être pire. — L'équité consiste à la fois à favoriser les défavorisés et à reconnaître les compétences effectives, ce ne peut être l'un sans l'autre. — Il existe des facteurs décisifs, mais dans le cas qui nous occupe, ce ne peut en être un.

C'est également le cas avec les constructions citées ci-dessus §283, où la seule modification par rapport à la forme *c'est* sans verbe modal est le rétablissement du *e* de *ce* (*c' → ce*) :

Ce doit en être un. — Ce peut en être un.

Ce doit en être un autre. — Ce peut en être un autre.

Ce doit en être un aussi. — Ce peut en être un aussi.

Ce doit être ça.

Dans la langue écrite, on peut utiliser le verbe *savoir* comme une variante de *pouvoir* dans la construction *ce ne saurait être* (= *ce pourrait être*) :

C'est une hypothèse, ce ne saurait en aucun cas être une certitude. — Si séparation du pouvoir il y a, ce ne saurait être que celle établie par Montesquieu entre exécutif, législatif et judiciaire.

§285 Dans un style moins soutenu, dans tous ces exemples on utilise *cela*, et, dans la langue parlée, la forme *ça* :

L'autonomie, c'est et cela doit être davantage encore, la contrepartie naturelle de la responsabilité. — Cela ne devrait pas être une question que l'on pose une fois et qu'on oublie par la suite. — Il est donc normal qu'ils fassent des erreurs [...] mais cela ne doit pas être une excuse pour faire n'importe quoi. — Cela ne devrait pas être un facteur décisif. — Cela ne peut être lui / Ça ne peut pas être lui. — En fait, cela/ça ne pourrait être pire. — L'équité consiste à la fois à favoriser les défavorisés et à reconnaître les compétences effectives, cela/ça ne peut être l'un sans l'autre. — Dans le cas qui nous occupe, cela/ça ne peut en être un. C'est une hypothèse, cela ne saurait en aucun cas être une certitude.

§286 ■ **Autres emplois de *ce*.**

– Dans la langue parlée, *ce* remplace *il* dans les constructions impersonnelles (► §374 et suivants) :

C'est normal que tu sois fatigué (langue écrite : Il est normal que...). — En semaine, c'est difficile de trouver une place de parking. (langue écrite : Il est difficile de trouver...)

Mais on utilise *ça/cela* à la place de *ce* devant les verbes autres que *être*. Comparer :

C'est étonnant de te voir en si bonne forme après ta maladie. — Cela (ça) m'étonne de te voir en si bonne forme après ta maladie.

– *Ce* peut également être un pronom incomplet servant d'antécédent au relatif : *ce qui*, *ce que*, etc. ; cet emploi représente une des fonctions importantes de *ce*. Voir le détail chap. 27.

– *Ce* pronom « indépendant » : *et ce*, *sur ce*, *ce faisant*, etc. (► §199).

4.3. *Ça* sujet marque de 3^e personne

§287 Dans certains emplois, le mot *ça* a perdu toute valeur déictique ou anaphorique et sert simplement de marque de 3^e personne, souvent en concurrence avec *il*. Dans ces emplois, il n'a pas de contenu sémantique autre que celui d'indicateur de la personne grammaticale. Cet emploi de *ça/cela* est décrit en détail au chapitre 28 (§368 et suivants).

Tableau 42 – Résumé : l'alternance *ce/cela-ça*■ Avec *être* :a) devant *e* :

- langue courante et écrite → **c'** : *c'est, c'était, c'eût été*
- langue écrite et soutenue → variante **cela** : *cela est* [pas très élégant]

b) devant autres lettres et devant *ne* :

- langue courante et langue écrite → **ce** : *ce sera, ce serait, ce fut, ç'aurait été* (► RQ308), *ce soit, ç'ait été, ç'a été, ç'avait été, ce n'est pas*
- langue parlée → **ça** : *ça sera, ça serait, ça aurait été, ça n'est pas, ça sera, ça aura été, ça soit, ça ait été, ça a été, ça avait été, ça n'est pas*

c) devant pronom :

- langue écrite → **cela** : *cela te sera utile, cela me paraît opportun* (mais **cela l'est* ne s'utilise pas, pour éviter la suite [lale])
- langue soutenue → **ce** : *ce l'est*
- langue courante → **ça** : *ça l'est, ça te sera utile, ça me paraît bien, etc.*

c) devant auxiliaire modal :

- langue écrite → **cela** : *cela doit être lui, cela pourrait être une bonne solution*
- langue soutenue → **ce** : *ce doit être lui, ce pourrait être une bonne solution*
- langue courante → **ça** : *ça doit être lui, ça pourrait être une bonne solution*

On obtient ainsi les oppositions suivantes *langue courante/parlée* vs. *langue écrite* :

c'est lui / c'est lui
ça sera lui / ce sera lui
ça pourrait être lui / ce pourrait être lui

■ Avec autres verbes :

- langue courante et langue parlée → **ça/cela** : *cela semble, ça marche, cela paraît, etc.*
- langue soutenue → **ce** : *ce devenait* [usage très limité en français moderne].

5. Le P3 neutre COD

§288 ■ La forme conjointe du pronom de 3^e personne neutre est *le*. Ce pronom est invariable et **il ne doit pas être confondu** avec la forme masculin singulier du P3 à antécédent GN *le/la/les*. Comme la forme sujet *ça*, il peut renvoyer à une phrase, un infinitif ou une infinitive, une complé-
 tive, une idée sous-entendue, etc. :

Est-ce que nous aurons le temps d'aller en Laponie ? – Je l'espère. — Tout ce qui est arrivé, nous l'avions prévu. — Ce qu'il a fait ? Vous le savez bien ! — Il nous a demandé de reporter la réunion. → Il nous l'a demandé. — Il a demandé que la réunion soit reportée. → Il l'a demandé. — Mes amis m'ont proposé d'aller en Inde. → Mes amis me l'ont proposé. — Le médecin a conseillé à mon père de boire du vin rouge. → Le médecin le lui a conseillé. — Il lui a dit de boire deux verres par jour. → Il le lui a dit. (► RQ309)

Sur la pronominalisation de l'infinitif, voir le détail [chap. 23](#).

§289 ■ Le pronom *le* peut être COD du verbe d'une proposition complément de comparatif. Il renvoie alors à la proposition qui est l'objet de la comparaison :

Le finnois est bien moins difficile qu'on (ne) le prétend. — Cela a mieux réussi que je le pensais. — La Finlande a eu moins de médailles qu'on ne l'attendait.

Dans les propositions compléments de comparatif, on peut utiliser aussi *ne* explétif (► §775). L'usage est flottant : on utilise soit *ne* explétif seul, soit *le* neutre seul, soit les deux ensemble (voir les exemples ci-dessus). Il existe même une quatrième possibilité, dans la langue parlée, on n'utilise aucun mot particulier :

Le finnois est bien moins difficile qu'on ne prétend.
 Le finnois est bien moins difficile qu'on le prétend.
 Le finnois est bien moins difficile qu'on ne le prétend.
 Le finnois est bien moins difficile qu'on prétend. (langue parlée) — Ça a mieux marché que je pensais.

► Le pronom *le* peut aussi être

- particule verbale (► §302)
- la forme du P3 à antécédent GN (► [chap. 19](#)).

6. Le P3 neutre attribut du sujet

- §290 ■ En fonction d'attribut du sujet, le P3 neutre prend la forme conjointe *le* pour se substituer à un **adjectif** ou un **participe passé** en fonction d'attribut. Le finnois utilise dans ce cas *sitä*, qui est rarement obligatoire. C'est pourquoi il faut faire un effort conscient pour penser à ajouter *le* en français :

Ces règles sont-elles compliquées? Oui, elles sont *compliquées*. → Oui, elles *le* sont. — Tu es étonné? Oui, je suis *étonné*. → Oui, je *le* suis. — Ces derniers temps, tu me sembles très *fatigué*. — Je *le* suis de plus en plus. — Clémentine est *amoureuse* de Julien. Elle *l'est* depuis longtemps.

Le pronom *le* est neutre et, donc, **invariable**. Il ne prend pas la forme *la* au féminin. En effet, il remplace l'idée contenue dans l'adjectif, et non pas le sujet de l'adjectif (cf. le finnois *hän on sitä*, où *sitä* est nettement neutre).

► Quand le GN auquel le pronom se substitue est introduit par un déterminant défini, on peut remplacer le GN attribut par la forme COD du P3 GN, *le* (► §223 et RQ254 p. 145).

- §291 ■ Les noms de profession utilisés sans article en fonction d'attribut se comportent comme des adjectifs (► RQ302b p. 164). Ils peuvent aussi être repris par *le* :

Armand était instituteur et son fils l'est aussi. *Armand oli luokanopettaja ja hänen poikansa on myös*. — Marie a toujours rêvé de devenir pompière et elle l'est finalement devenue. *Marie aina haaveili palomiesammattista ja hänestä tulikin se*.

Quand le nom de métier n'indique pas la catégorie socioprofessionnelle mais sert simplement à définir l'identité de la personne (*Qui c'est? C'est un professeur*) on utilise le P3 à antécédent GN :

Ce professeur est un physicien de renom international et son collègue en est un aussi. (► §224)

- §292 ■ *Le* peut aussi remplacer un participe non exprimé. C'est une construction qui n'existe pas en finnois et qui est malaisée à traduire :

Laissez-vous séduire comme je l'ai été (< comme j'ai été séduit). *Antakaa sen houkuttella teidät niin kuin se houkutteli minutkin*. — Ne gardez que ce qui mérite de l'être (< ce qui mérite d'être gardé). *Pitäkää vain se, mikä kannattaa pitää*. — En finnois, devant le pronom interrogatif l'antécédent *sen/sitä* (*en tiedä, mikä häntä kiinnostaisi = en tiedä [sitä], mikä...*) n'est pas exprimé, alors qu'en français il l'est toujours (< il est toujours exprimé). — Les recommandations de la Commission n'ont pas encore été prises en considération dans toute la mesure où la Commission avait supposé qu'elles le seraient (< qu'elles seraient prises en considération (► RQ310).

De même, *le* peut remplacer un GN attribut du sujet ayant valeur d'adjectif :

Il est de nouveau *en colère*. → Il l'est souvent. — Il finira par être *d'accord*. → Il finira par l'être.

7. Le P3 neutre sujet réel

- §293 En fonction de sujet réel, le P3 neutre n'a pas de forme particulière, on utilise *ça/cela*. Les cas d'emploi de *ça* comme P3 neutre à valeur anaphorique sont assez rares, car en position de sujet réel *ça/cela* a le plus souvent une valeur déictique :

On a fait de gros efforts pour améliorer la sélection rationnelle des candidats, mais c'est vrai qu'il nous restera toujours *ça* comme objectif de développement.

8. Le P3 neutre complément d'objet indirect

- §294 En fonction de complément d'objet indirect (COI), le pronom neutre a plusieurs formes qui dépendent de la préposition dont serait précédé l'antécédent du P3. Ces formes sont des formes syncrétiques comme *lui et y* anaphoriques de GN, parce qu'elles représentent à la fois la préposition et le groupe qu'elle introduit (► §174) :

à [...] → y
de [...] → en
sur [...] → là-dessus (► RQ311)

Dans le cas des autres prépositions, il n'y a pas de formes syncrétiques et on reprend l'antécédent par *ça/cela* et la préposition en question : *avec cela, contre ça*, etc. (► §298).

- §295 ■ **COI introduit par à – pronom y**. Quand le P3 neutre se substitue à un complément d'objet indirect introduit par *à*, la forme du pronom est *y*. L'équivalent finnois de *y* dépend bien sûr de la construction du verbe en finnois. Le pronom de 3^e personne neutre *y* ne doit pas être confondu avec le P3 à antécédent GN *y* :

Nous allons au match de baseball ce soir. Penses-y! [*y* : pense au fait que nous allons au match]. — Il a essayé de faire le problème tout seul, mais il n'y arrive pas [*y* : à faire le problème]. — Les avions arrivent rarement à l'heure, mais j'y suis habitué [*y* : au fait que les avions...]. — Ce n'est pas du vrai cognac, mais ça y ressemble beaucoup [*du cognac* : valeur générique].

Le pronom conjoint *y* peut aussi se substituer à un groupe introduit par une autre préposition à sens spatial que à (*dans, sur*):

Ils attendaient qu'on leur accorde un nouveau crédit de recherche et ils y avaient mis tout leur espoir (*y* = dans le fait qu'on leur accorderait). — Tu crois qu'ils nous viendront en aide? — N'y compte pas trop! (compter *sur* qch) — Tu pensais pouvoir profiter du weekend pour repeindre la cuisine, eh bien n'y compte pas, on aura de la visite. (compter *sur* qch).

Le pronom *y* peut aussi être

- la forme complément circonstanciel du P3 neutre (► §299)
- particule verbale (► §305)
- la forme du P3 à antécédent GN (► §229).

§296 ■ **COI introduit par *de* – pronom *en*.** Quand le P3 neutre se substitue à un complément d'objet indirect introduit par la préposition *de*, la forme du pronom est *en*. L'équivalent finnois de *en* dépend de la construction du verbe en finnois. Le pronom de 3^e personne neutre *en* ne doit pas être confondu avec le P3 à antécédent GN *en*.

Tu veux aller au concert? — Non, je n'en ai pas très envie [← avoir envie d'aller au concert]. — Je vais prendre un bain. J'en ai bien besoin [← avoir besoin de prendre un bain]. — C'est vrai qu'ils vont divorcer? — J'en ai bien peur [← avoir peur de quelque chose]. — Il faudrait que nous partions ensemble. Essaie de l'en convaincre [← de le convaincre du fait qu'il faut...]. — Il faut qu'il vienne. Tu devras l'en persuader [← le persuader de venir]. — Je lui parlerai quand j'en aurai le temps [← le temps de lui parler]. — Il s'est excusé de ne pas avoir prévenu de son absence. → Il s'en est excusé [s'excuser de quelque chose].

Le pronom *en* peut aussi être

- la forme complément circonstanciel du P3 neutre (► §299)
- particule verbale (► §304)
- la forme du P3 à antécédent GN (► chap. 19).

§297 ■ **COI introduit par *sur* – pronom *là-dessus*.** Quand le P3 renvoie à un groupe dépendant le préposition *sur*, il est couramment repris par l'adverbe *là-dessus*, qui fait dans ce cas office de pronom neutre au même titre que les formes *y* et *en* (► RQ312). Cette forme s'utilise dans la langue écrite et parlée :

Le fait que la température se comporte de cette façon est une loi vérifiée expérimentalement. La raison pour laquelle nous insistons là-dessus est que nous supposons tacitement qu'elle est vraie, quand nous comparons les températures de deux échantillons. — En allemand, par contre, le prétérit qui, insistons là-dessus, n'est pas identique à l'imparfait français, peut remplir la fonction propre au passé simple. — La loi a dit clairement dans le texte (alors que le Sénat n'était pas d'accord, mais le Parlement est revenu là-dessus), que les collectivités ont dix ans pour mettre les installations sportives en conformité avec les normes). — C'est là-dessus que s'appuient certaines théories de voyage dans l'espace-temps. — Quel est votre avis là-dessus? — Je n'en sais pas plus que vous là-dessus. — Le vrai problème vient d'un défaut de l'industrie pour prendre en charge une partie du financement de la recherche, et c'est là-dessus qu'il faut se concentrer. — L'historien n'a strictement rien à dire là-dessus, c'est aussi un choix politique, la manière dont on lit le passé de son pays, et dont on en parle.

Dans la langue écrite soignée, on préfère cependant éviter la forme *là-dessus* et utiliser des tournures avec un GN plus précis (par exemple *sur cette règle* si on parle d'une règle) ou un GN passe-partout comme *sur ce point, sur cet aspect, sur cette chose, à ce sujet*, ou encore la forme normale *sur cela* :

De plus, comme tout objet, les fonctions JavaScript possèdent des attributs et des méthodes. Nous reviendrons sur cet aspect par la suite car il est capital dans la mise en œuvre de programmation orientée objet par prototypage. — C'est sur cela que s'appuient certaines théories de voyage dans l'espace-temps. — Le vrai problème vient d'un défaut de l'industrie pour prendre en charge une partie du financement de la recherche, et c'est sur cet aspect qu'il faut se concentrer. — Nous n'avons rien d'autre à ajouter à ce sujet.

§298 ■ **COI introduit par autre préposition.** Si le P3 neutre renvoie à un groupe introduit par une autre préposition que à (*dans*), *de* ou *sur*, il n'existe pas de forme syncrétique particulière et on exprime la préposition devant le P3 *ça/cela* :

Il y a eu de nombreux abus dans ce secteur et la direction de la concurrence ne cesse de mettre les consommateurs en garde contre cela. — C'est vers ça que nos efforts communs doivent tendre. — Lumière, ombres, reflets, c'est avec tout cela que le réalisateur joue dans le film.

9. Le P3 neutre complément circonstanciel

§299 En fonction de complément circonstanciel, le P3 est toujours après une préposition. La forme du pronom est *ça/cela* :

En plus de *ça*, on est toujours sans nouvelles de deux membres du groupe. — La personne qui réclame des prestations de maladie doit non seulement démontrer être [*sic*, voir RQ313] incapable de travailler, mais aussi qu'elle aurait été sans cela disponible pour travailler. — Il existe un consensus à l'intérieur de certaines régions et dans des cultures et systèmes politiques semblables, mais malgré cela, il existe aussi une tendance « nationaliste ». — Il est urgent de traiter ces cas, mais avant cela, il faut s'assurer qu'il s'agit bien du virus en question. — Les textes existent donc, le conseil des ministres les a approuvés et ce depuis plus de six mois, et malgré *cela* il n'y a toujours rien sur le terrain. — En fait j'ai été très déçue d'une copine (en amitié bien sûr) qui était comme une sœur pour moi et depuis *ça*, je suis toujours assez méfiante. — À part *ça*, je n'ai pas grand-chose à t'apprendre.

Dans ce cas aussi, il est en concurrence avec l'anaphore zéro (► §235) ou des adverbes divers :

Par la suite (= après cela), cet auteur n'a plus connu le même succès. — On n'a plus eu de nouvelles de lui depuis (= depuis cela, anaphore zéro). — Cependant (= malgré cela), tout est fait par les autorités pour rouvrir la voie au trafic. — En outre (= en plus de cela), rien ne permet de prouver qu'il avait tort.

Le pronom conjoint *en* peut être utilisé en fonction de CC quand il exprime la cause de façon plus lâche, sans qu'il remplace un élément introduit par *de* (► RQ314) :

Il ment. J'en mettrais ma main au feu! *Hän valehtelee. Panisin siitä pääni pantiksi.* — Il a beaucoup de soucis et il en a perdu le sommeil. *Hänellä on paljon huolia ja hän on menettänyt yönensä sen takia.*

10. Le P3 neutre complément du nom ou de l'adjectif

§300 En fonction de complément du nom ou de l'adjectif, le pronom reprend un groupe introduit par *de*. Ce complément est généralement un infinitif (► §322) ou une complétive. Dans le cas d'une complétive, la préposition *de* est souvent supprimée (dans la langue écrite surtout, voir §888) devant *que*, il faut donc savoir la rétablir mentalement pour pouvoir reconnaître la structure.

Tu crois qu'il a raison? — J'en suis sûr [être sûr *de* qqch]. Est-ce qu'il ne serait pas digne d'être décoré? *Eikö hän jo ansaitsisi saada kunniamerkin?* — Si, il *en* serait digne. — Je suis désolé *de ce que tu n'aies pas pu venir à notre fête.* → J'en suis désolé. — Elle était déçue *que le voyage ait été si court.* → Elle *en* était déçue [déçu *de* quelque chose]. — Nous sommes confus *que vous ayez dû attendre.* → Nous *en* sommes confus [confus *de* quelque chose]. — Ma mère serait trop peinée *que j'aie le revoir.* → Ma mère *en* serait trop peinée [peiné *de* quelque chose]. — Il n'a pas encore eu le courage *de dire à sa fiancée* qu'il devait partir pour six mois en mission. → Il *n'en* a pas encore eu le courage.

11. Le P3 neutre complément d'agent

§301 En fonction de complément d'agent, le P3 neutre prend la forme *ça/cela* après la préposition *par* :

Bien que nous ne soyons pas concernés par cela, nous pourrions envisager une participation financière au programme d'aide. — Les syndicats ont accepté le plan social et les repreneurs ont été très surpris par cela. — C'est vrai que tout le cinéma américain est passionné par *ça*. — J'ai été élevé par *ça* et aujourd'hui je suis obnubilé aussi par *ça*.

Quand le complément d'agent exprime une cause (le plus souvent marquée par la préposition *de*), on utilise fréquemment le P3 neutre conjoint *en* :

Les syndicats ont accepté le plan social et les repreneurs *en* ont été très surpris (< *de* cela). — Ses enfants ne prennent plus contact avec lui et il *en* est très affligé (< affligé *de* cela/par cela).

12. Le P3 conjoint particule verbale

§302 Les formes conjointes du P3 neutre *le*, *y* et *en* sont devenues des éléments fixes de certaines locutions verbales. Dans l'évolution du vocabulaire, ces pronoms ont peu à peu perdu leur sens ou le sens originel de la construction s'est peu à peu obscurci et il n'y a plus d'antécédent identifiable. Le pronom est devenu un simple élément phonique du verbe. Quand il est précédé de ce pronom, le verbe a généralement un autre sens que le verbe d'origine : *emporter/l'emporter*, *avoir/y avoir*, etc. (voir les exemples).

12.1. Verbes divers

§303 ■ Particule *le* :

l'emporter voittaa : C'est un Finlandais qui l'a emporté. *Suomalainen voitti.* — se le tenir pour dit *ottaa neuvosta vaari* : Je me le tiendrai pour dit. *Pidän sen mielessäni.* — l'échapper belle *päästä pelkällä säikähdyksellä* : Nous l'avons échappé belle. *Olipa täpärällä!*

§304 ■ Particule *en* :

en appeler à *vedota* → J'en appelle à votre bon sens. *Vetoan järkeenne*. — en croire *olla uskomista* → Si j'en crois les rumeurs... *Jos huhuihin on uskomista...* — À l'en croire, il est le meilleur skieur du monde. *Jos häneen on uskomista, hän on maailman paras laskettelija*. — en découdre avec qqn *tapella jkn kanssa* — en faire à sa tête *toimia omin päin* → Il n'en fait qu'à sa tête. *Hän on itsepäinen*. — en pouvoir *jaksaa* → Je n'en peux plus. *En jaksa enää*. — en réchapper *selviytyä* → Peu en ont réchappé. *Vain harvat jäivät eloon*. — en vouloir à *kantaa kaunaa* → Je ne t'en veux plus. *En ole enää sinulle vihainen*. — s'en aller *lähteä* → Nous nous en irons demain. *Lähdemme huomenna*. — s'en faire *murehtia, huolestua* → Ne vous en faites pas ! *Älkää murehtiko*. — s'en remettre à *luottaa* → Je m'en remets entièrement à toi. *Luotan täysin sinuun tässä asiassa*. — s'en falloir *puuttua* → Il n'est pas très travailleur, il s'en faut de beaucoup. *Hän ei ole kovin ahkera, kaukana siitä*. — Il s'en est fallu de peu. *Oli hiuskarvan varassa*. — s'en tenir à *pitäytyä, pitää kiinni* → On s'en tiendra à ce qui a été décidé. *Pidetään kiinni siitä, mitä on päätetty*. — en avoir marre (fam.) *saada tarpeeksi* → J'en ai marre de l'école ! *Koulu ottaa päähän*. — en baver (fam.) *kokea kovia* → J'en ai bavé pour cet examen. *Olipa kova homma, tuo tentti*. — s'en foutre *olla välittämättä* → Je m'en fous ! *Ei kiinnosta!* (► RQ 315)

§305 ■ Particule *y* :

y aller (1) *lähteä* → Maintenant, il faut que j'y aille ! *Nyt minun on mentävä!* — *y* aller (2) *tehdä, menetellä* → Vas-y doucement ! *Ota rauhallisesti!* — *y* aller de (1) *olla pelissä* → Il y va de notre réputation. *Kyse on maineestamme*. — *y* aller de (2) *ruveta* [pas d'équivalent exact en finnois.] → Et chacun y est allé de sa chanson. *Ja jokainen lauloi vuorollaan [pakollisen] laulunsa*. — s'y connaître (fam.) *olla asiantuntija* → En maths, lui, il s'y connaît. *Matikassa hän on haka*. — s'y retrouver *pysyä mukana* (fig.) → Avec tous ces formulaires, on ne s'y retrouve plus. *Kaikkien näiden kaavakkeiden kanssa menee ihan sekaisin!* — *y* paraître *näkyä* → Après deux semaines de repos, il n'y paraîtra plus. *Ei muuta kuin kaksi viikkoa lepoa ja kaikki on taas kunnossa*. — s'y prendre (bien ou mal) *menetellä* → Tu t'y prends mal. *Teet sen huonosti*. — savoir y faire (fam.) *olla taitava* → Pierre sait y faire pour convaincre les gens. *Pierre se sitten osaa taivutella ihmisiä*. — ne plus y tenir *olla kärsimätön* → Maintenant je n'y tiens plus, je téléphone pour connaître le résultat du concours. *Nyt en malta enää odottaa, soitan ja kysyn pääsykokeen tuloksia*.

12.2. Il y a

Avec le pronom *y* associé au verbe *avoir*, on forme le verbe *y avoir*, qui est un des « outils grammaticaux » les plus employés du français. Voir *remarques générales* RQ316.

§306 ■ Équivalent du verbe d'existence *olla*. *Il y a* sert à exprimer l'existence et correspond au finnois *on [olemassa]* :

Il y a beaucoup de châteaux-forts en France. — En été, il y a beaucoup de moustiques en Finlande. — Je suis sûr qu'il y a un moyen. — Ce printemps, il y a eu peu de gelées matinales. — Il y avait énormément de monde au salon de la plaisance. *Veneilymessuilla oli valtavasti ihmisiä*. — Il n'y a pas de temps à perdre. *Ei ole aikaa hukattavaa*. — Il n'y avait plus rien à faire. *Mitään ei ollut enää tehtävissä*.

En finnois, dans la phrase *on [olemassa] ratkaisu*, le nom *ratkaisu* est le sujet du verbe *olla*. En français, dans la construction équivalente *il y a une solution*, le GN *une solution* est le COD du verbe *il y a* (► RQ317). L'article indéfini peut donc prendre la forme *de* dans une phrase négative :

Il n'y a pas de solution. — Il n'y a pas d'autre solution.

§307 ■ Actualiseur dans la langue parlée. Dans la langue parlée, le verbe [*il y a* + RELATIVE] est utilisé pour introduire un GN sujet déterminé par un déterminant indéfini ou par un sujet qui est un pronom indéfini : la langue parlée n'aime pas commencer les phrases directement par un indéfini. En quelque sorte, *il y a* sert à « engager » la phrase (on utilise parfois le terme d'« actualiser ») :

Des gens attendent devant le magasin. → Langue parlée : Il y a des gens qui attendent devant le magasin. — Quelqu'un t'a téléphoné. Langue parlée : Il y a quelqu'un qui t'a téléphoné. — De l'eau a coulé le long du papier peint. → Langue parlée : Il y a de l'eau qui a coulé le long du papier peint. — Quelqu'un n'était pas content. → Langue parlée : Il y avait quelqu'un qui n'était pas content. — À l'avenir, de moins en moins de gens apprendront le français. → Langue parlée : À l'avenir, il y aura de moins en moins gens qui apprendront le français.

Il n'y a aucune différence de sens avec la manière de dire de la langue écrite, c'est simplement une manière différente de présenter les choses. L'utilisation de cette construction permet aussi d'actualiser un GN à déterminant indéfini COD ou COI/CC (► RQ318) :

Il y a des gens à qui ce genre de vêtements ne convient pas. — Il y a des gens que ça dérange. — Il y avait beaucoup de paquets où il manquait un morceau.

Voir aussi l'expression *il y en a qui* §403.

§308 ■ **Expression du temps.** Le verbe *y avoir* s'utilise dans des expressions temporelles (► RQ319) :

Le paquet est arrivé il y a deux jours. *Paketti saapui kaksi päivää sitten.* — L'hypermarché a ouvert il y a peu. *Automarketti avasi ovensa hiljattain.* — Il y a trois heures que je suis arrivé. *Tulin kolme tuntia sitten.* — Il y aura bientôt onze ans que nous sommes mariés. *Olemme olleet naimisissa kohta yksitoista vuotta.* — Il y avait deux ans que j'habitais à Paris. — Il y a longtemps que je l'ai vu. *En ole nähnyt häntä pitkään aikaan.*

■ Expressions courantes avec *il y a* :

Qu'est-ce qu'il y a ? *Mitä? Mitä nyt? Mitä tapahtuu? Mitä taas [haluat]? Niin? No?* [comme réponse dans la langue parlée] — Ce qu'il y a, c'est que... *Ongelma on vain se, että...* — Il y a que je ne veux pas partir. *Minä vain en halua lähteä.*

13. Le P3 neutre — formes disjointes

La forme disjointe du P3 neutre est identique à la forme qui s'utilise devant le verbe, et elle ne varie pas d'après la fonction du pronom. C'est la forme **ça** (et sa version longue **cela**). Comme dans le cas du P3 à antécédent GN, les formes disjointes du P3 neutre s'utilisent soit après préposition, soit en position détachée.

§309 ■ **Après préposition ou conjonction.** La forme disjointe s'utilise dans deux cas :

– avec la majorité des prépositions autres que *à* et *de*, la forme *ça/cela* est la seule forme possible, car il n'y a pas de forme conjointe correspondante, notamment quand le P3 neutre est complément circonstanciel.

– quand il existe une forme conjointe (*en* ou *y*), l'utilisation de la forme disjointe après préposition a pour effet de mettre en relief le pronom :

Je ne faisais pas vraiment référence à ça, mais à un problème plus grave encore. *En tarkoitin sitä vaan paljon vakavampaa ongelmaa.* — C'est à cela même (► RQ320) que je pensais. *Tätä nimenomaan tarkoitin.*

– après conjonction (*et*, *que*), on utilise la forme *ça* ou *cela* :

La situation est encore bien plus grave que cela. — C'était pas plus difficile que ça.

§310 ■ **En position détachée.** Dans les constructions disloquées, le pronom détaché est soit en prolepse (dislocation à gauche : *ça, je ne le savais pas*), soit en rappel (dislocation à droite : *je ne l'avais pas compris, ça*), voir §680. Extérieur à la structure verbale, le pronom n'a pas de fonction grammaticale par rapport au verbe ; normalement, le P3 neutre détaché ne peut pas être le seul élément anaphorique de la phrase : la phrase contient toujours une forme conjointe qui sert à marquer la fonction dans la phrase du mot qui représente le référent du pronom détaché.

– Quand le pronom détaché renvoie au **sujet** de la phrase, le pronom sujet *ça* (ou son allomorphe *ce* devant *être*) est obligatoirement exprimé devant le verbe :

Ça, ça ne me dit rien. — Ça, c'est vraiment bizarre. — Ça, c'est un grave problème. — Ça, ça va pas être facile.

Devant *être*, il n'est pas possible d'employer le pronom *ça* seul en position détachée sur le modèle du P3 à antécédent GN *lui est d'accord* : **ça est étrange*. Devant un autre verbe, il est parfaitement grammatical d'employer *ça* seul, mais dans ce cas-là il n'y a plus de mise en relief. Comparer : *ça me paraît bizarre* (pas de mise en relief) vs. *ça, ça me paraît bizarre* (mise en relief) (► RQ321).

► On ne peut pas utiliser en position détachée la forme *cela* renvoyant à un sujet :

**Cela, cela me paraît étrange.* — **Cela, ça ne me plait pas.* — **Cela l'agaçait, cela.*

Alors qu'on peut facilement détacher la forme *ça* dans la langue courante ou parlée :

Ça, ça me paraît étrange. — Ça, ça ne me plait pas. — Ça l'agaçait, ça.

Si dans la langue écrite on veut mettre en relief le pronom *cela* désignant le sujet de la phrase en le détachant d'une manière ou d'une autre, on utilise le même procédé qu'en finnois, en ajoutant par exemple un adverbe :

Cela, au moins, paraît difficilement réalisable / *Cela*, certainement, paraît difficilement réalisable / *Cela*, à tout le moins, paraît difficilement réalisable, etc.

– Quand le pronom détaché renvoie au **COD** de la phrase, le pronom à la forme conjointe *le* doit obligatoirement être exprimé devant le verbe.

Tu ne le savais pas, **ça**, hein ? *Sitä et tiennyt, eikö niin?* — **Ça**, je ne pourrais pas vous **le** dire. *Sitä en osaa sanoa.* — Il faudra bien que vous **le** lui montriez, **ça** ! *Pakkohan teidän on näyttää se hänelle.* — **Cela**, personne n'a jamais pu **le** démontrer.

– Quand le pronom détaché renvoie à un P3 neutre introduit par une préposition (en fonction de COI, CC, complément de nom, etc.), il n'est pas nécessaire d'utiliser une forme conjointe devant le

verbe (s'il en existe une, c'est-à-dire *y* et *en*). On a le choix entre exprimer la préposition devant le pronom détaché sans pronom conjoint ou l'inverse, ou même exprimer les deux :

À ça, j'avais pas pensé. / Ça, j'y avais pas pensé.

J'y avais pas pensé, à ça. / À ça, j'y avais pas pensé.

Quand le pronom est en rappel (*J'y avais pas pensé, à ça*), l'utilisation de la forme conjointe renforce l'effet de mise en relief : dans la phrase *J'avais pas pensé à ça* (sans *y*), il n'y a pas de mise en relief :

De cela, nous n'en sommes pas responsables. — À ça, je ne saurai jamais m'habituer. / Ça, je ne saurai jamais m'y habituer. — Vous auriez dû y penser plus tôt, à ça ! / Ça, vous auriez dû y penser plus tôt ! — Tu m'avais parlé de bien des choses lors de ma dernière visite, mais de ça tu ne m'avais rien dit ! — Ça, on en entendra reparler ! *Siitä kuullaan taatusti lisää!* — Ça, il en aurait été bien incapable (► RQ322). *Siihen hän ei varmaan olisi pystynyt.*

14. Emplois divers de ça

14.1. Expressions diverses avec ça

- §311 ■ **Comme ça** : avec *ça*, on forme la locution **comme ça**. Cette locution est très pratique, parce qu'elle peut s'utiliser à la fois comme un adverbe (= *näin, niin, tällä tavalla, sillä lailla*) et comme un adjectif (*sen kaltainen, sellainen, tämän tyyppinen*) :

Ça va mieux comme ça ? *Onko nyt parempi?* — Ne t'énerve pas comme ça ! *Älä nyt hermostu tuolla lailla.* — Dans un cas comme ça, il vaut mieux être prudent. — Il n'avait jamais été dans une station comme ça. *Hän ei koskaan ollut ollut sellaisessa hiihtokeskuksessa.*

Comme ça est cependant **familier**. Dans la langue écrite, on peut le remplacer par l'adjectif *pareil(le)* (postposé) ou la construction *de ce genre*, ou par l'adverbe *ainsi*, ou, dans le style soutenu, par la locution adverbiale *de la sorte*. Comparer avec les exemples précédents :

Est-ce mieux ainsi ? — Ne vous énervez pas de la sorte ! *Älkää nyt hermostuko tuolla lailla!* — Dans un cas pareil, il vaut mieux être prudent. — Il n'avait jamais été dans une station de ce genre.

- Autres expressions courantes avec *ça*

C'est ça ! *Aivan!* — Ça y est, il y a une panne de courant. *Kappas, on sähkökatkos.* — Alors, ça y est ? *Joko tulet?* — Ça y est, il est rentré ? *Joko hän tuli?* — Ça y est, j'ai fini. *Olen jo lopettanut.* — Ça ne fait rien. *Ei se mitään!* / *Ei se häitää.* — Ça ne va pas. *Ei käy.* / *En voi hyvin.* — Ça va pas, non ? *Mitä sä oikein ajattelet?* / *Oletko hullu / Lopeta nyt jo!* — Et avec ça ? *Tuliko muuta?* — Ça n'en vaut pas la peine. *Se ei kannata.* — Ça n'a pas de sens. *Se on järjetöntä.* — Donne-moi ça ! *Anna tänne!* — à part ça *lisäksi, muuten* — Et avec ça, il pleut. *Ja kaiken kukkuraksi sataa vettä.* — Alors ça ! *Että kehtaatkin!* — Ça alors ! *Ei voi olla totta!* / *Mitä ihmettä!* / *Hyvänen aika!* — Rien que ça ! *Vai sillä lailla!* — À part ça, ça va. *Muuten kaikki on hyvin.* — comme ci, comme ça *jotenkuten* — Comment ça va ? — Comme ci, comme ça. *Kuinka voit? – Kohtalaisesti*

- Dans la langue parlée, on utilise *ça* après un impératif dans des expressions à valeur ironique :
Regardez-moi ça ! *Katso nyt tuotakin!* — Écoute-moi ça ! *Vai sillä lailla! (= kaikkea sitä kuuleekin).*

La phrase *écoute-moi ça* peut cependant aussi signifier simplement « *kuuntelepas tätä* ». (► RQ323)

14.2. Ça particule de remplissage

- §312 Dans la langue parlée, *ça* sert également à renforcer une question. Il rappelle un peu l'enclitique finnois *-han*, mais il est le plus souvent vide de sens : sa fonction est essentiellement de rallonger un mot interrogatif monosyllabique :

Quand ça ? Où ça ? *Milloin(han)? Missä(hän)?* — Qui ça ? *Kuka(han)?* — Comment ça ? *Mitenkä?* ou autre sens : *Miten niin (muka)?*

Remarques à partir de la page 168.

306 Variantes diverses :

a. Aux temps composés, on peut aussi utiliser *ça/cela* (puisque les temps composés d'être commencent par *avoir*) : *Ça/Cela/C'* a été particulièrement difficile.

b. Dans la langue écrite, on utilise *cela* même devant les formes simples d'être : *Cela est une affaire délicate.* (*Tämä on hankala tapaus*). Cet emploi est souvent peu plaisant à l'oreille (à cause de l'hiatus?), mais il s'explique par le fait que *ce* n'est plus toujours senti comme un véritable démonstratif, et quand on veut renvoyer à une idée de façon plus précise, on emploie *cela* au lieu de *ce*. Mais le plus souvent, c'est un style « langue de bois » assez disgracieux ou archaïsant (il était d'usage courant au XVII^e siècle).

c. Dans la **langue parlée**, devant les formes d'être commençant par consonne et devant *ne*, on peut utiliser *ça* : *Ça sera prêt quand ? Ça n'est pas trop dur ?*

307 **a.** Les formes **Cela doit être cela* ou **Cela doit être ça* sont inusitées. En revanche, on peut dire *Ça doit être cela*.

b. Quand l'attribut est un pluriel, le verbe *être* ne peut pas se mettre au pluriel. On utilise le singulier :

C'en sont aussi. → *Cela doit en être aussi.* (et non **Cela/Ce doivent en être aussi*).

308 Quand *ce* précède une forme d'être commençant par *a* (autrement dit à un temps composé, devant des formes de l'auxiliaire *avoir* : plus-que-parfait et futur antérieur, conditionnel passé, subjonctif passé), on ajoute une cédille au *c* : *ç'aurait été un bon choix, bien que ç'ait pu interférer, etc.* Remarque qu'il ne s'agit pas du pronom *ça* élide, mais bien de *ce*, comme on le voit aux autres temps : *c'eût été, ce serait, etc.*

309 **a.** Dans les phrases *Il nous a demandé de reporter la réunion, Mes amis m'ont proposé d'aller en Inde, Le médecin a conseillé à mon père de boire du vin rouge, Il lui a dit de boire deux verres par jour*, les groupes introduits par **de** sont des **compléments d'objet direct**. (► §314). Il importe d'avoir assimilé la notion de **marqueur d'infinitif** (► §591) pour pouvoir utiliser le P3 neutre COD correctement.

b. Les grammaires (voir par exemple *NGF* p. 86) mentionnent souvent une liste de verbes qui ne peuvent pas être remplacés par *le*, soit parce que l'infinitif n'est pas en fonction de COD (par exemple avec *sembler*), soit parce que le verbe a deux constructions différentes et que l'emploi de *le* pourrait provoquer une confusion. Ce sont les verbes *sembler, accepter, apprendre, commencer, continuer, essayer, finir, oser, oublier, pouvoir, refuser, réussir, savoir* :

Tu sais le faire ? *Osaatko tehdä sen?* → Oui je sais. *Kyllä osaan.* (*Je le sais* signifierait « *Tiedän sen* », *savoir* est alors un autre verbe).

En présence d'un verbe de cette liste, soit on répète l'infinitif, soit on répète seulement le verbe principal, soit on utilise le « pro-verbe » *faire* :

Il n'osera pas refuser de venir. → Il n'osera pas refuser. **ou** : Il n'osera pas. [et non : **Il ne l'osera pas.*] — Est-ce que tu sauras y aller tout seul ? → Je saurai y aller. **ou** : Je saurai. [et non : *Je ne le saurai pas = en tule tietämään sitä*] — Est-ce que ça semble marcher ? → Oui, ça semble. [et non : **Ça le semble*, qui est agrammatical]. — J'ai oublié de prendre rendez-vous. *Unohdin tilata ajan.* J'ai oublié de le faire / J'ai oublié. — Stéphane a fini de laver la voiture ? Oui, il a fini de le faire / Oui, il a fini. [et non **Il l'a fini.* (= *il a fini la voiture*)].

Cette manière traditionnelle de présenter les exceptions à la pronominalisation par *le* est doublement critiquable, d'abord parce que les verbes de la liste sont très hétérogènes et que la pronominalisation est de toute façon impossible avec *pouvoir / devoir / vouloir*, qui sont des semi-auxiliaires, et deuxièmement parce que les cas où la pronominalisation est possible sont numériquement minoritaires (une dizaine de verbes). Il vaudrait mieux donc mieux formuler la règle dans l'autre sens : **normalement, on ne peut pas remplacer un infinitif COD par le**, sauf dans le cas des verbes *conseiller, déconseiller, envisager, jurer, mériter, promettre, proposer, regretter, reprocher, se rappeler*, ce qui simplifie considérablement la situation.

310 Voir le texte de la RQ344c p. 201.

311 Les grammaires mentionnent généralement les formes *en* et *y* parmi les pronoms de 3^e personne et, tout en précisant qu'il s'agit de pronoms neutres, mettent implicitement sur le même pied *en* substitut de GN et *en* à antécédent non GN. Certaines grammaires soulignent la nature adverbiale originelle de *en* et *y*, mais oublient d'ajouter à la série la forme *là-dessus*, qui est d'un fonctionnement parfaitement analogue (pronom de 3^e personne neutre), même si elle est plus longue. Le pronom *y* substitut de CC à antécédent GN a encore conservé cette valeur (► §238 et RQ269 p. 147), mais dans le cas d'un antécédent non GN, la valeur spatiale ou adverbiale a disparu et les « adverbies » *en, y* et *là-dessus* sont devenus de véritables pronoms.

312 *Là-dessus* est aussi fréquemment employé dans la langue courante comme un adverbe de temps, dans le sens de « et ensuite ». C'est une variante de *sur ce* (► §201) :

Bon, les amis, là-dessus, je vous laisse. — Là-dessus, pour dire *Sur cela*, à ces mots, dans le moment. *Là-dessus, il nous quitta.* [Dictionnaire de l'Académie française, 5^e éd. 1814, sv. *dessus*]

313 Utilisation abusive [relevée sur le site d'un ministère canadien] d'une infinitive après le verbe *démontrer*, qui n'admet pas cet emploi (► §612). La forme correcte est *démontrer qu'elle est incapable*.

314 Dans ces exemples, *en* ne remplace pas un groupe introduit par *de* (on ne dirait pas : **je mettrais ma main au feu de cela* mais : à ce sujet), même si dans le premier exemple en finnois on a *siitä*. De même,

dans le deuxième exemple *il en a perdu le sommeil*, *en* remplace un groupe introduit par *à cause de* (comme en finnois).

315 Remarquer la double construction avec *en* et *de* dans *j'en ai marre marre de toi* : il n'y a pas deux COI (*en* et *de toi*), mais un seul COI (*de toi*) avec *en*, qui est devenu une pure particule verbale. Ce n'est pas encore le cas dans *s'en foutre*, ou *en* n'est pas encore tout à fait senti comme particule verbale. Dans *J'en ai marre de ses opinions*, *en* est devenu redondant, explétif, élément du verbe (sinon cela voudrait dire qu'il y a deux COI : *en* et *de ses opinions*). Dans *Je me fous de ses opinions*, le COI empêche encore souvent l'utilisation de *en*, mais on pourrait entendre aussi *Je m'en fous de ses opinions*, avec *en* devenu élément du verbe. La raison pour laquelle la grammaticalisation de *en* dans *s'en foutre* n'est pas entièrement achevée est peut-être le fait qu'il existe un sens particulier de *se foutre de*, « tourner qqn en dérision », « plaisanter avec qqn », qui ne contient pas la particule *en*. On peut ainsi opposer :

Je me fous de toi. *Juksaan!* — Je m'en fous de toi. *Vähät välitän sinusta.*

316 Remarques générales sur *il y a* :

a. Le verbe *il y a* est prononcé couramment [ija] ou [ja] (sans [il]).

Il y a quelqu'un ? [jakɛlkɛ] — Il n'y a que la vérité qui blesse. [jaklaveitekibles] — Il n'y a plus rien. [japlyɔjɛ]

C'est notamment ainsi qu'on prononce couramment la tournure [*il n'y a qu'à* + INFINITIF], qui signifie « il suffit de » :

Il n'y a qu'à partir plus tard. [jakapartɪrplytaɪ] *Lähdetään sitten myöhemmin.* — Il n'y a qu'à demander [jakadmāde] à ton frère. *Kysytäänpäsi veljeltäsi.*

b. Dans le verbe *il y a*, le pronom *y* n'est plus qu'un élément phonique du verbe, qui ne représente rien (ni nom ni autre chose). En finnois, *il y a* ne correspond donc pas à « *siellä on* » mais seulement à « *on* ». Si on veut exprimer la même chose que le finnois *siellä/siinä on*, il faut donc rajouter un pronom ou un ad-
verbe de lieu. Mais cela ne peut pas être *y*, car on ne pourrait pas dire **il y y a*, qui est agrammatical — on ne peut pas faire figurer deux pronoms conjoints CC devant le verbe (► §207). Il faut donc dans ce cas utiliser d'autres verbes ou d'autres adverbes (*là-bas* etc.) ou formuler la phrase autrement :

Siellä oli paljon kukkia. Il y avait beaucoup de fleurs là-bas./On y trouvait beaucoup de fleurs. — *Siellä on kuiva ilmasto.* Le climat y est sec./Il y fait sec. — *Siinä on erilainen maku.* Il/elle a un goût différent./On y sent un autre goût.

c. Le verbe *y avoir*, qui est impersonnel, ne peut pas dépendre d'un autre impersonnel, et notamment pas de *falloir* (► §373). On ne peut donc pas dire (erreur constatée fréquemment) **il faut y avoir*. Il faut dire soit *il doit y avoir* ou *il faut qu'il y ait*. De plus, en vertu de cette règle et du point b. ci-dessus, on ne peut pas traduire *siinä täytyy olla* par **il faut y avoir* (ou pire, ***il y faut avoir*). La forme correcte est *il doit y avoir ici/ il doit y avoir là-dedans / cela doit comporter..., cela doit contenir*, etc. :

Nykyisin oppikirjaa ei voida enää myydä ilman kuvitusta. Siinä täytyy olla värivalokuvia. De nos jours, un manuel scolaire non illustré ne peut plus se vendre. Il faut qu'il contienne / Il doit contenir des photographies en couleurs.

Noter que la suite *il faut y avoir* n'est pas impossible en elle-même. On peut dire en effet :

Pour passer son permis dans un autre État il faut y avoir un domicile. — Rapidshare est le plus populaire, mais il faut y avoir un compte pour bénéficier d'un bon débit. — Pour former une demande en justice, il faut y avoir intérêt.

Dans ces phrases, le verbe est le verbe *avoir* et non pas le verbe *y avoir*. Le mot *y* est un vrai pronom CC (dans un autre État, chez Rapidshare) ou une proposition COI (*avoir intérêt à former une demande en justice*) et non pas un élément de construction du verbe *y avoir*.

317 Comme en allemand dans *Es gibt eine Lösung*.

318 Cette manière de dire est quasi générale dans la langue parlée. Elle est tellement courante qu'on l'utilise même devant des déterminants définis, mais c'est moins fréquent et *plus familier*. Elle s'utilise surtout pour annoncer un évènement – grand ou petit :

Le téléphone sonne. → Langue parlée : Il y a le téléphone qui sonne. — La casserole déborde. → Langue parlée : Il y a la casserole qui déborde. — L'ampoule a grillé. → Langue parlée : Il y a l'ampoule qui a grillé. *Lamppu on palanut.* — La grève commence demain. → Langue parlée : Il y a la grève qui commence demain. — Ma montre ne marche plus. → Langue parlée : Il y a ma montre qui marche plus. — Ton frère t'appelle. → Langue parlée : Il y a ton frère qui t'appelle. — Les Finlandais ont gagné. → Langue parlée : Il y a les Finlandais qui ont gagné.

319 On peut considérer, comme le font certains auteurs, que *il y a* forme une locution prépositionnelle (figée) qui introduit un complément de temps comme d'autres prépositions : *depuis deux jours – après deux jours – il y a deux jours*. Cependant, le verbe peut se mettre à d'autres temps :

Il y avait déjà trois ans qu'il était parti. – il y aura bientôt dix ans depuis notre dernière rencontre.

Le groupe *il y a* n'est donc pas véritablement une locution prépositionnelle figée.

320 Devant *même* postposé (dans le sens de « *juuri* »), on n'utilise normalement pas *ça*, on préfère utiliser la forme longue *cela* (? *c'est à ça même que je pense*). En revanche on peut dire : *c'est à ça exactement que je pensais*.

321 À proprement parler, seule la forme *ce* peut être considérée comme une forme sujet conjointe du P3. La forme *ça* devant le verbe n'est pas une forme conjointe comparable à *il*, car elle peut toujours s'employer seule (*il* ne peut pas être utilisé sans verbe), puisque c'est aussi la forme disjointe utilisée couramment après préposition ou en position détachée. Cependant, *ça* en fonction de sujet a valeur de pronom conjoint. En effet, on peut, sur le modèle de *lui*, intercaler l'adverbe *aussi* : *lui aussi a eu raison de le*

dire / cela aussi montre qu'il a raison, mais dans ce cas, le mot *cela* est nettement mis en relief, et il s'agit à proprement parler d'une forme disjointe (valeur déictique/mise en relief).

322 L'utilisation des formes détachées est typique de la langue parlée (mais pas uniquement) et le maniement de celles-ci est assez délicat. Il vaut donc mieux ne pas en abuser si on ne maîtrise pas suffisamment le français.

323 Le pronom *moi* est un «datif éthique». Ce genre de pronom s'utilise dans la langue familière en quelque sorte pour impliquer dans l'action la personne à qui on parle. Dans la phrase *Je vais te lui dire ce que j'en pense*, le pronom éthique *te* signifie en quelque sorte : *tu vas voir comment je vais lui dire ce que j'en pense*. De même dans *Regarde-moi ça*, le pronom *moi* invite la personne à qui on parle à s'intéresser à l'action ; on pourra paraphraser : *Regarde! tu vois toi aussi ce que je vois?* L'utilisation du datif éthique est très délicate (et plus ou moins inutile) pour l'apprenant de FLE, mais il faut savoir le reconnaître.

5313 FAQ *Cela ou ça?*

En français moderne, la forme *ça* est la forme de base du P3 neutre. La variante *cela* est utilisée essentiellement dans la langue écrite. Les deux formes sont en principe équivalentes, mais dans de nombreux cas, elles ne sont pas interchangeables : soit la forme avec *cela* n'existe pas du tout ou est très étrange, soit elle a une autre signification. Les hypercorrectismes sont très nombreux dans ce domaine (► §1120b). En effet, en général, il ne suffit pas de transformer *ça* en *cela* pour transformer la langue parlée en langue écrite «élégante», comme beaucoup d'usagers francophones l'imaginent souvent. La liste ci-dessous donne quelques exemples. Pour chacun d'entre eux, on indique la forme avec *ça* et la forme avec *cela* (et le sens qu'elle a ou pourrait avoir), et, en troisième, la forme qui est la véritable variante langue écrite («élégante») de la forme avec *ça* (*ça* LE : «*ça* transformé en langue écrite»). On ne donne en général qu'une possibilité, il peut y en avoir d'autres qui seraient synonymes. Certaines des formes proposées sont plus ou moins virtuelles, car elles ne s'utiliseraient sans doute pas à l'oral (mais on pourrait les trouver par exemple dans la langue classique). Les formes hypercorrectes avec *cela* dont le sens est étrange ou inattendu sont marquées d'un point d'interrogation (?), qui signale conventionnellement une forme dont la recevabilité est douteuse.

Ça	Il ne manquait plus que ça. <i>Se nyt tästä enää puuttui!</i>
Cela	Il ne manquait plus que cela. <i>Vain tämä puuttui enää.</i>
Ça LE	C'est la dernière chose dont nous avons besoin.
Ça	Ça m'énerve ! <i>Ottaa päähään!</i>
Cela	Cela m'énerve. <i>Se hermostuttaa minua.</i>
Ça LE	Cela m'irrite. Cela m'agace.
Ça	Ne vous énervez pas comme ça. <i>Älkää nyt hermostuko tuolla lailla!</i>
Cela	?Ne vous énervez pas comme cela. <i>Älkää hermostuko kuin tuo.</i>
Ça LE	Ne vous énervez pas de la sorte. Ne vous énervez pas ainsi.
Ça	Ça chauffe ici. <i>Täällä huhkitaan.</i>
Cela	Cela chauffe. <i>Se kuumenee / Se lämpenee.</i>
Ça LE	Les gens s'activent ici.
Ça	Ça va barder. <i>Kohta räjähtää.</i>
Cela	?Cela va barder. ?? <i>Se tulee asentamaan kattopaneuja.</i>
Ça LE	Il y a de l'électricité dans l'air.
Ça	Ça y est ? <i>Joko on valmis?</i>
Cela	Cela y est-il ? <i>Onko se siinä?</i>
Ça LE	Êtes-vous prêts ?
Ça	Comment ça va ? <i>Kuinka voitte ?</i>
Cela	??Comment cela va-t-il ? (employé seul est quasiment agrammatical)
Ça LE	Comment allez-vous ?
Ça	Comme ci comme ça. <i>Joten kuten</i>
Cela	*Comme ceci comme cela. (n'existe pas comme expression idiomatique)
Ça LE	Moyennement / Tout doucement.
Ça	À part ça, ça va. <i>Muuten kaikki menee hyvin.</i>
Cela	?À part cela, cela va. (agrammatical)
Ça LE	Sinon, tout va bien.
Ça	Ça vient ! <i>Kohta on valmis.</i>
Cela	??Cela vient ! (employé seul est très étrange, voire impossible)
Ça LE	Ce sera bientôt prêt / terminé.
Ça	Ça doit être ça. <i>Se on varmaan niin. / Sen on pakko olla se.</i>
Cela	**Cela doit être cela. (agrammatical)
Ça LE	C'est sans doute cela.

22. Le pronom de 3e personne neutre

Ça	Ça pue ici. <i>Täällä haisee.</i>
Cela	?Cela pue ici. <i>Se haisee täällä.</i> (se dit difficilement, car <i>puer</i> employé ainsi n'est pas du style soutenu)
Ça LE	Il y a une mauvaise odeur ici.
Ça	Ça casse pas des briques. <i>Ei ole häävi.</i>
Cela	?Cela ne casse pas des briques. ? <i>Se ei riko tiiliskiviä.</i>
Ça LE	C'est ordinaire / c'est médiocre.
Ça	Ça ne prend pas avec moi. <i>Tuo tempu ei onnistu minun kanssani.</i>
Cela	??Cela ne prend pas avec moi. (tel quel, est ininterprétable)
Ça LE	Je ne me laisserai pas bernier. / Je ne me laisserai pas influencer.
Ça	Ça me gratte. <i>Kutittaa.</i>
Cela	Cela me gratte. <i>Se raapii minua.</i>
Ça LE	J'ai des démangeaisons.
Ça	Ça me fait suer. <i>Ärsyttää.</i>
Cela	Cela me fait suer. <i>Se saa minut hikoilemaan.</i>
Ça LE	Cela m'agace. / Cela m'irrite.
Ça	Ça glisse. [<i>Täällä</i>] <i>On liukasta.</i>
Cela	Cela glisse. <i>Se luistaa. Se liukuu.</i>
Ça LE	C'est glissant.
Ça	Ça suffit! <i>Riittää jo! Lopeta!</i>
Cela	Cela suffit. <i>Se on riittävää. Se riittää.</i>
Ça LE	Cessez !

23. Le pronom neutre et l'infinitif

L'infinitif peut occuper diverses fonctions du nom : sujet, objet, complément d'adjectif (► RQ324). Il peut alors être repris par les différentes formes du pronom de 3^e personne neutre **ça/cela/ce** selon les règles expliquées au chapitre 22.

1. L'infinitif complément d'objet direct (COD)

1.1. Construction des verbes

- 5314 De nombreux verbes transitifs directs (des verbes qui ont un complément d'objet direct, COD) peuvent recevoir un COD infinitif. On peut comparer l'infinitif COD au nom COD, car il se comporte de la même manière. Le nom en fonction de COD n'est pas précédé d'une préposition; exemples simples avec un COD nom :

Il a oublié l'heure du départ. — Il m'a demandé un délai. — Elle a achevé sa thèse.

L'infinitif COD se construit aussi «directement» sur le même modèle, sans préposition : la construction du verbe **ne change pas**. Mais quand l'infinitif est en fonction de COD, il est précédé d'un mot spécial, le mot *de*, qui **fait partie de l'infinitif** exactement comme *to* en anglais, *att* en suédois, *ad* en islandais, *zu* en allemand, etc. Ce mot *de* précède l'infinitif dans d'autres cas aussi (voir ci-dessous). Ce *de* n'est pas une préposition, mais ce qu'on appelle un **marqueur d'infinitif** (► §591). Comparer les exemples et observer le parallélisme des constructions :

Il a oublié l'heure du départ.
Il a oublié d'aller à son rendez-vous.
Il m'a demandé un délai.
Il m'a demandé de partir.
Elle achève son repas.
Elle achève de diner.

Avec d'autres verbes, moins nombreux, on utilise le marqueur *à* :

Il commence son travail. L'enfant apprend le piano.
Il commence à travailler. L'enfant apprend à marcher.

Cet *à* est également un marqueur d'infinitif et non pas une véritable préposition. En fonction de marqueur d'infinitif, *de* est cependant nettement plus fréquent que *à*.

1.2. Pronom *le*

- 5315 Quand un infinitif est complément d'objet direct d'un verbe, on peut y substituer le P3 neutre COD, autrement dit le pronom **le** (► §288 et suivants). L'infinitif est précédé du marqueur *de*, qui est un élément de la structure infinitive : on remplace donc tout le groupe [*de* + INFINITIF] par le pronom *le* :

– Le parti redoutait depuis longtemps **de ne pas obtenir la majorité absolue au premier tour**.

Le groupe introduit par *de* est complément d'objet direct (*redouter quelque chose*), donc il est remplacé par le pronom *le* : → Le parti **le** redoutait depuis longtemps.

– Le médecin m'a conseillé **de faire de la natation**.

Le groupe introduit par *de* est complément d'objet direct (*conseiller quelque chose à qqn*), donc il est remplacé par le pronom COD *le* : → Le médecin me l'a conseillé.

– Le professeur a proposé à l'étudiant **de commencer une thèse sur les pronoms**.

Le groupe introduit par *de* est complément d'objet direct (*proposer quelque chose*), donc il est remplacé par le pronom *le* : → Le professeur l'a proposé à l'étudiant.

– Sophie lui avait demandé **d'aller dans les musées et de lui rapporter des catalogues**.

Le groupe introduit par *de* est complément d'objet direct (*demander quelque chose*), donc il est remplacé par le pronom *le* : → Sophie **le** lui avait demandé.

– On lui reprochera certainement **de ne pas avoir consulté la direction**.

Le groupe introduit par *de* est complément d'objet direct (*reprocher quelque chose à quelqu'un*), il est remplacé par le pronom *le* : → On **le** lui reprochera certainement (sur la construction de *reprocher*, voir FAQ §323).

– Je t'avais pourtant dit **de ne pas y aller**.

Le groupe introduit par *de* est complément d'objet direct (*dire quelque chose à quelqu'un*), donc il est remplacé par le pronom *le* : → Je te l'avais pourtant dit.

– N'oublie pas de lui rappeler **de téléphoner**.

Le groupe introduit par *de* est complément d'objet direct (*rappeler quelque chose à quelqu'un*), donc il est remplacé par le pronom *le* : → N'oublie pas de **le** lui rappeler.

Tous les verbes se construisant avec un COD n'admettent cependant pas le pronom *le* comme substitut de COD infinitif (► RQ325).

2. L'infinitif complément d'objet indirect (COI)

2.1. Verbes transitifs directs et transitifs indirects

- §316 Il existe aussi en français des verbes transitifs indirects, qui se construisent toujours avec une préposition (ils ont un complément d'objet indirect, COI). Certains verbes transitifs se construisent avec la préposition *avec*, *sur*, *pour*, etc. (voir une liste d'exemples [Tableau 84 p. 287](#)), et certains avec la préposition *à* ou *de* : *penser à*, *appartenir à*, *jouer à*, *profiter de*, *rêver de*, *parler de*, etc. Quand un verbe est suivi du groupe [*de* + INFINITIF], le mot *de* peut donc être soit une préposition qui fait partie de la construction du verbe, soit un marqueur d'infinitif :

Il rêve de partir. *de* = préposition, verbe *rêver de qch*, le verbe *partir* est le COI de *rêver*.

Il envisage de partir. *de* = marqueur d'infinitif, verbe *envisager qch*, le verbe *partir* est le COD d'*envisager*.

- Comment savoir si le mot *de* qui précède l'infinitif est une préposition ou un marqueur ? Le seul moyen est de connaître la construction du verbe : si c'est un verbe transitif direct (avec COD), *de* est un marqueur d'infinitif ; si c'est un verbe transitif indirect, *de* est une préposition (► [RQ326](#)).

2.2. Pronom *en* ou *y*

- §317 Quand le verbe est transitif *indirect*, c'est-à-dire quand il peut recevoir un complément d'objet indirect (COI) précédé d'une préposition, le mot *de* ou *à* qui précède l'infinitif n'est pas un marqueur d'infinitif, mais la préposition faisant partie de la structure du verbe ([RQ327](#)) :

penser à qqch → Tu as pensé **aux** photos ? / Tu as pensé à apporter les photos ? — rêver **de** qqch → Je rêve **de** vacances. / Je rêve **de** partir. *Haaveilen lomasta./Haaveilen lähteväni.* — se plaindre **de** qqch → Il se plaint **de** ses collègues. / Il se plaint **d'**avoir trop de travail. — se contenter de qqch → L'étudiant s'était contenté **d'**une lecture superficielle / L'étudiant s'était contenté **de** lire le texte superficiellement.

Dans ce cas, le groupe infinitif introduit par *de* ou *à* est repris par le P3 neutre correspondant *en* ou *y* (► [§294](#) et suivants). Observer le parallélisme :

Tu as pensé aux photos ? → Tu **y** as pensé ?

Tu as pensé à apporter les photos ? → Tu **y** as pensé ?

Je rêve **de** vacances. → J'**en** rêve.

Je rêve **de** partir. → J'**en** rêve.

Il se plaint **de** son travail. → Il s'**en** plaint.

Il se plaint **d'**avoir trop de travail. → Il s'**en** plaint.

L'étudiant s'était contenté **d'**une lecture superficielle. → L'étudiant s'**en** était contenté.

L'étudiant s'était contenté **de** lire le texte superficiellement → L'étudiant s'**en** était contenté.

- §318 ► Il est essentiel de savoir distinguer les cas où *de* précédant un infinitif fait partie de la construction du verbe (l'infinitif est alors un complément d'objet **indirect**) et les cas où *de* est un marqueur d'infinitif (l'infinitif qui est alors un complément d'objet **direct**). Dans tous les exemples suivants, le verbe est transitif indirect et se construit avec la préposition *de* :

– Je rêve **de** partir. Le groupe introduit par *de* est complément d'objet indirect (*rêver de quelque chose*), donc il est remplacé par le pronom *en* : j'**en** rêve.

– Il se plaint **d'**avoir trop de travail. Le groupe introduit par *de* est complément d'objet indirect (*se plaindre de quelque chose*), donc il est remplacé par le pronom *en* : il s'**en** plaint.

– Elle se repent **d'**avoir pris cette décision. Le groupe introduit par *de* est complément d'objet indirect (*se repentir de quelque chose*), donc il est remplacé par le pronom *en* : Elle s'**en** repent.

– Je l'avais prévenu **de ne pas s'aventurer dans le quartier**. Le groupe introduit par *de* est complément d'objet indirect (*prévenir qqn de quelque chose*), donc il est remplacé par le pronom *en* : Je l'**en** avais prévenu.

Comparer ces exemples avec ceux du point 1.2 ci-dessus, où le verbe est transitif direct (construit sans préposition) : *Le médecin m'a conseillé de faire de la natation*, etc., et dans lesquels le mot *de* est un marqueur d'infinitif.

3. Infinitif sujet réel de construction impersonnelle

- §319 Dans les constructions du type *il est normal de faire*, c'est NOM/ADJECTIF *de faire*, les pronoms *il* ou *ce* sont uniquement des sujets apparents du verbe, c'est-à-dire de simples outils servant à indiquer la personne du verbe (au sens grammatical de «*persona*»). *Il* ou *ce* ne renvoient à aucun référent. L'infinitif est le **sujet réel** du verbe *être*. L'infinitif est, dans ce cas aussi, précédé du marqueur d'infinitif *de* (► [§374](#) sujet réel vs. sujet apparent, et [§598](#) marqueurs d'infinitif). L'infinitif peut être en fonction de sujet réel postposé au verbe dans les constructions suivantes :

– quand l'infinitif est sujet réel du verbe *être* et l'attribut de l'infinitif est un adjectif, on utilise le pronom *il* :

Il est étrange **d'affirmer une telle chose**. — Il est fréquent **de rencontrer cette tournure**. — Il aurait été scandaleux **d'accepter**. — Il a été décidé de suspendre la séance. *Istunto päätettiin keskeyttää*. — Il est re-

commandé de se faire vacciner. — Il est interdit de fumer dans les lieux publics. — Il semble difficile d'obtenir des renseignements sur la situation politique de ce pays. — Il devient de plus en plus difficile de trouver un appartement à Paris.

Dans *il est normal d'hésiter*, il ne faut donc pas comprendre *de* comme une préposition introduisant un « complément de l'adjectif » : en réalité, le groupe *de* INFINITIF est sujet, l'adjectif est attribut. Dans la langue parlée, on utilise fréquemment *ce* à la place de *il* ; dans ce cas, devant certaines formes du verbe *être*, on utilise *ça* (► §280 et suivants et Tableau 42 p. 168) :

C'est étrange d'affirmer une telle chose. — *C'est fréquent de rencontrer cette tournure.* — *C'est normal d'être fatigué après une si longue marche.* — *Ça aurait été scandaleux d'accepter.* — *Ça serait bien de prendre une semaine de vacances.*

– l'infinitif est sujet réel du verbe *être*, l'attribut de l'infinitif est un GN, on utilise comme pronom sujet apparent *ce* :

C'est une chance extraordinaire de faire ce voyage. — *C'est une solution de facilité de prendre des mesures non réglementées dans deux départements.* — *C'est un grand tort d'avoir toujours raison.* — À mon humble avis, *c'est un mérite d'avoir pris cette modeste part dans la gestion de la crise.* — Tu ne trouves pas que *ce* serait une bonne idée *de partir en vacances au mois de juin au lieu du mois de juillet* ?

– l'infinitif est sujet réel d'un verbe autre que le verbe *être*, le pronom sujet apparent est *ça/cela* :

Cela m'arrangerait de pouvoir faire cette conférence plus tard. — *Ça me plait de faire ce voyage.* — *Ça te dirait d'aller faire un tour? Mitä jos lähdettäisiin ajelulle?* — *Ça vous dérangerait de vous déplacer un peu vers la droite?* — *Cela ne me déplairait pas de revoir ce film.* — *Ça me casse les pieds de devoir sans cesse réparer ton vélo! Ärsyttää, kun täytyy jatkuvasti korjata sinun pyöräsi.*

5320 Pour identifier une construction avec infinitif sujet réel, il suffit de remettre le sujet avant le verbe. Quand le sujet est avant le verbe, on **n'utilise pas de marqueur** devant l'infinitif (► RQ328). Le mot *il/ça/cela* sujet apparent, qui sert de marque de 3^e personne, disparaît évidemment, puisque le verbe a un sujet et qu'on n'a plus besoin de marquer la personne :

Il est vilain de mentir → Mentir est vilain.

Il serait difficile de refuser → Refuser serait difficile.

Il est étrange d'affirmer une telle chose. → Affirmer une telle chose est étrange.

Il est peu fréquent de rencontrer cette tournure. → Rencontrer cette tournure est peu fréquent.

Il aurait été scandaleux d'accepter. → Accepter aurait été scandaleux.

Il est recommandé de se faire vacciner. → Se faire vacciner est recommandé.

Il est interdit de fumer dans les lieux publics. → Fumer dans les lieux publics est interdit.

Il semble difficile d'obtenir des renseignements fiables sur la situation politique de ce pays. → Obtenir des renseignements fiables sur la situation politique de ce pays semble difficile.

Ça aurait été scandaleux d'accepter. → Accepter aurait été scandaleux.

Cela m'arrangerait beaucoup de pouvoir reporter cette conférence. → Pouvoir reporter cette conférence m'arrangerait beaucoup.

Cela m'attriste profondément de voir cette maison dans un état pareil. → Voir cette maison dans un état pareil m'attriste profondément.

C'est une chance extraordinaire de faire ce voyage. → Faire ce voyage est une chance extraordinaire.

Quand l'infinitif est en fonction de sujet, il peut être repris par le P3 neutre sujet **ça/cela/ce**. Le choix des formes *ça/cela/ce* dépend du verbe dont le pronom est sujet (► §264-§282).

L'infinitif sujet peut être devant le verbe, dans ce cas, on voit facilement comment le pronom se substitue à l'infinitif :

Affirmer une telle chose est étrange. → *C'est étrange.*

Rencontrer cette tournure est peu fréquent. → *C'est peu fréquent.*

Accepter aurait été scandaleux. → *Ça/cela aurait été scandaleux.*

Se faire vacciner est recommandé. → *C'est recommandé.*

Fumer dans les lieux publics est interdit. → *C'est interdit.*

Obtenir des renseignements sur la situation politique de ce pays semble difficile. → *Ça/cela semble difficile.*

Faire ce voyage est une chance extraordinaire. → *C'est une chance extraordinaire.*

L'infinitif peut être en position postposée, après le verbe ; dans ce cas, il est précédé du marqueur *de*. Pour comprendre comment s'opère la pronominalisation dans ce cas, il suffit de rétablir la phrase avec l'ordre des mots normal (dans les exemples ci-dessous, la phrase est entre crochets) :

(1) Il est vilain **de mentir**. [→ *Mentir* est vilain.] → *C'est vilain.*

(2) Il serait difficile **de refuser**. [→ *Refuser* serait difficile.] → *Ce* serait difficile.

(3) Il est étrange **d'affirmer une telle chose**. [→ *Affirmer une telle chose est* étrange.] → *C'est* étrange.

(4) Il est peu fréquent **de rencontrer cette tournure**. [→ *Rencontrer cette tournure est* peu fréquent.] → *C'est* peu fréquent.

(5) Il aurait été scandaleux **d'accepter**. [→ *Accepter* aurait été scandaleux.] → *Ç'*aurait été scandaleux.

(6) Il est recommandé **de se faire vacciner**. [→ *Se faire vacciner* est recommandé.] → *C'*est recomman-

dé.

(7) Il est interdit **de fumer dans les lieux publics**. [→ **Fumer dans les lieux publics** est interdit.] → **C'** est interdit.

(8) Ça aurait été stupide **d'accepter**. [→ **Accepter** aurait été stupide.] → **Ça** aurait été stupide. (► RQ329).

(9) Cela m'arrangerait beaucoup **de pouvoir reporter cette conférence**. [→ **Pouvoir reporter cette conférence** m'arrangerait beaucoup.] → **Cela** m'arrangerait beaucoup.

(10) Cela m'attriste **de voir cette maison dans un état pareil**. [→ **Voir cette maison dans un état pareil** m'attriste profondément.] → **Cela** m'attriste.

(11) C'est une chance extraordinaire **de faire ce voyage**. [→ **Faire ce voyage** est une chance extraordinaire.] → C'est une chance extraordinaire.

(12) Il vaut mieux **acheter les billets à temps**. [→ **Acheter les billets à temps** vaut mieux.] → **Cela** vaut mieux.

§321 C'est ainsi que l'on passe de la question *était-il indispensable d'abattre cet arbre?* à la réponse *c'était indispensable* :

Était-il indispensable *d'abattre cet arbre?* → Oui, il était indispensable *d'abattre cet arbre* → *Abattre cet arbre* était indispensable. → C'était indispensable.

Autres exemples :

Serait-il plus raisonnable de reporter cette réunion à la semaine prochaine ? — Oui, *ce* serait plus raisonnable [explication : Il serait plus raisonnable *de reporter cette réunion à la semaine prochaine* → *Reporter cette réunion à la semaine prochaine* serait plus raisonnable → *ce* serait plus raisonnable]. — Pensez-vous qu'il soit opportun de prendre tant de précautions ? → *Cela* me semble capital. [explication : Il me semble capital *de prendre des précautions* → *Prendre des précautions* me semble capital → *Cela* me semble capital].

4. L'infinitif complément d'adjectif

§322 L'infinitif peut être le complément d'un adjectif, exactement comme un nom. Il est introduit par la préposition *de* (► RQ330). Comparer :

être heureux de sa réussite / être heureux de réussir — être fatigué du travail / être fatigué de travailler — être scandalisé d'une nouvelle / être scandalisé d'apprendre une nouvelle — être surpris d'une décision / être surpris d'avoir gagné — être honteux de sa conduite / être honteux d'avoir dit une sottise

En finnois, il n'y a pas de construction exactement équivalente, on utilise en général la construction [ADJECTIF + *siiätä että*] :

Il est soulagé d'avoir réussi son permis du premier coup. — Nous sommes très heureux de vous accueillir parmi nous. — Mon amie et moi avons été assez étonnées de voir qu'il se trouvait des enfants dans la salle, alors que ce film est coté 16 ans et plus — N'hésitez pas à nous contacter, nous serons ravis de vous aider ! — Lorie était toute malheureuse de devoir retourner à l'école après ces merveilleuses vacances.

Dans ce cas, le mot *de* est une préposition et non pas un marqueur d'infinitif. La pronominalisation du groupe [*de* + INFINITIF] se fait avec le pronom **en** (► §300) :

Nous sommes désolés de ne pas avoir pu vous accompagner. → Nous en sommes désolés. — Mes amis étaient tout surpris de voir tant de cygnes sur le lac. → Mes amis en étaient tout surpris. (► RQ331)

§323 **FAQ** **Reprocher à quelqu'un et reprocher quelque chose**

Le verbe *reprocher* et son équivalent finnois *moittia* ont une construction tout à fait différente.

fr. reprocher UNE NÉGLIGENCE à un employé.

fi. moittia **työntekijää** HUOLIMATTOMUDESTA.

En français, le complément d'objet direct est la *chose* qu'on reproche, en finnois le complément d'objet direct est la *personne* à qui on fait le reproche ou qu'on critique (le verbe *critiquer*, lui, se construit de la même manière en finnois et en français). C'est ainsi qu'on peut reprocher à quelqu'un **d'avoir fait quelque chose** (COD introduit par un marqueur d'infinitif), on dira donc : *je lui ai reproché de ne pas avoir réagi plus énergiquement* → *je le lui ai reproché*. Cette différence entraîne de nombreuses confusions chez les finnophones, qui, au lieu de *je le lui ai reproché*, diront facilement **je lui en ai reproché* ou **je l'en ai reproché*. Il existe un moyen de se rappeler comment construire *reprocher* : faire le parallèle avec *pardonner* et utiliser une traduction « intermédiaire » :

pardonner qch à qqn *antaa anteeksi*

reprocher qch à qqn *"esittää moitteeksi"*

L'important est de se souvenir qu'en français c'est une *chose* qu'on reproche à une *personne*, exactement comme on pardonne une chose à une personne. En utilisant le parallèle avec *antaa anteeksi*, il est facile de se rappeler qu'on ne peut pas **reprocher quelqu'un* comme en finnois.

Remarques à partir de la page 179.

324 Le contenu de ce chapitre est en partie identique à celui du chapitre 42 consacré à l'infinitif, et adapté à la perspective de la pronominalisation.

Pour bien identifier les fonctions de l'infinitif, il est primordial de savoir identifier le marqueur d'infinitif **de** : dans un certain nombre de cas, l'infinitif est en français précédé du mot **de** (et parfois aussi à), tout à fait comparable à ce qu'on trouve dans les langues germaniques (*to say*, *att läsa*, *um zu sagen*, etc.). Le mot *de* est considéré dans ce cas comme un *marqueur d'infinitif* ou *complémenteur* : son rôle est d'introduire l'infinitif. Il ne faut pas le confondre avec une préposition. Voir le détail §591 et suivants.

325 La liste des verbes présentée §595 montre que la construction des verbes ne change pas quand le COD est un infinitif. Cependant, le sens des verbes avec *infinitif* COD précédé du marqueur *de* n'est pas toujours équivalent à celui des verbes dont le COD est un *groupe nominal*. Dans la plupart des cas, le groupe [*de* INFINITIF] n'est pas directement pronominalisable :

Il a oublié d'aller à son rendez-vous → ? Il l'a oublié (plutôt : *Il a oublié d'y aller* ou simplement *Il a oublié*). — Elle achève son travail. → ? Elle l'achève. *Mais* : Elle achève de diner → ??

Les seuls verbes dans lesquels la pronominalisation parallèle du COD GN et celle du COD infinitif se **réalisent facilement** sur le modèle des exemples ci-dessus (*conseiller qch/conseiller de faire qch* → *le*) sont les verbes suivants :

conseiller, déconseiller, envisager, jurer, mériter, promettre, proposer, regretter, reprocher, se rappeler, souhaiter.

On peut ajouter à cette liste quelques verbes qui permettent la pronominalisation s'il y a également un pronom COI :

interdire, pardonner, demander, permettre

Dans le cas d'*interdire* et de *permettre*, on peut aussi trouver *le* COD employé seul, mais le plus souvent le « destinataire » (COI) est sous-entendu ou identifiable :

Ils voulaient construire un petit chalet au bord du lac, mais la réglementation actuelle l'interdit strictement. [*signifie « l'interdit à tout le monde » ou « le leur interdit »*]. — Les actes d'état civil ne peuvent pas être transmis par courriel car la loi ne le permet pas encore [*même remarque*].

En revanche, *demander* et *pardonner* ne s'emploient pratiquement pas sans qu'on exprime également un pronom COI en même temps que le P3 neutre COD :

Enfin, ne raccrochez pas avant que les secours que vous aurez au bout du fil ne vous le demandent. — Seule la fin semble un rien précipitée, mais c'est un si petit défaut dans cet album magnifique qu'on le lui pardonne bien.

Dans les autres cas, la pronominalisation se réalise le plus souvent avec *faire* (lui-même introduit par le marqueur *de*) ou se limite à certains types de noms. Voir aussi RQ309b p. 175.

326 Dans ce cas, le marqueur d'infinitif n'est pas utilisé après la préposition : *il rêve de partir* et non pas *il rêve de *de partir* (qui serait une suite [*de* PRÉPOSITION + *de* MARQUEUR D'INFINITIF]).

327 Il est donc facile de les confondre si on ne connaît pas la construction des verbes et cette ressemblance provoque bien des incertitudes. La seule manière de savoir si *de* est une préposition ou un marqueur d'infinitif est de connaître la construction du verbe (*rêver de*, *prévenir de* etc. avec préposition, mais *promettre*, *envisager*, *décider*, etc. sans préposition). C'est donc avant tout une question de **connaissance du lexique**. Il faudrait apprendre par cœur les cas les plus fréquents. On trouvera §595 une liste de **verbes transitifs directs** (qui reçoivent un complément d'objet direct), avec lesquels on utilise un marqueur quand le COD est un infinitif.

328 L'utilisation du marqueur d'infinitif dans ce cas était courante en français classique et reste possible dans la langue soutenue, mais elle est rare (► §601).

329 Malgré les apparences, dans les phrases (8) à (11), les pronoms *cela/ça/ce* ne sont pas identiques : dans la phrase (8) *Ça aurait été scandaleux d'accepter*, le pronom *ça* est un simple pronom impersonnel marque de 3^e personne (c'est une variante de langue parlée de la phrase (5) *Il aurait été scandaleux d'accepter*). Dans la phrase transformée *Ça aurait été scandaleux*, le pronom *ça* est le P3 neutre sujet du verbe qui reprend l'infinitif *d'accepter*. De même, dans la phrase (11), le premier *ce* (*C'est une chance...*) est l'allomorphe du pronom *ça* (simple pronom impersonnel marque de 3^e personne) devant *être* (► §280), tandis que le deuxième *ce* (*C'était...*) est l'allomorphe devant *être* du P3 neutre *ça* sujet du verbe et reprend l'infinitif *de faire ce voyage*.

330 Dans ce cas non plus (► RQ326), le marqueur d'infinitif n'est pas utilisé après la préposition : *il est heureux de rentrer chez lui* et non pas *il est heureux de *de rentrer* (qui serait une suite *de* [PRÉPOSITION + *de* MARQUEUR D'INFINITIF]).

331 La pronominalisation n'est pas possible avec tous les adjectifs. En effet, le plus souvent le pronom *en* prend une valeur causale plus large (► §299) et n'est plus senti comme un pur substitut d'un groupe [*de* + INFINITIF].

24. Le pronom de 3^e personne : résumé

Ce résumé ne présente pas tous les cas particuliers ni toutes les exceptions (notamment interférences entre langue parlée et langue écrite). Se reporter aux chapitres précédents.

§324 ■ Antécédent GN – formes conjointes

1. SUJET. Pour **tout référent** (animé et non animé) : **il elle ils elles**
Le chat / le livre est tombé. → Il est tombé.
2. COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT (COD). Pour **tout référent** (animé et non animé) :
 - se substitue à un GN introduit par un déterminant défini ou à un pronom à valeur définie : **le la les**
Je vois le chat / les livres → Je **le** vois./Je **les** vois.
 - se substitue à un GN introduit par *des, du, de la, de* (= forme d'article commençant par *d*) : **en**
Il boit du café / des apéritifs / Il ne boit pas de lait → Il **en** boit / Il **n'en** boit pas.
 - se substitue à un GN introduit par un autre déterminant (*un, certains, quelques, deux, etc.*) : **en** avec répétition du déterminant sous forme pronominalisée après le verbe.
Il achète un / trois / plusieurs / quelques livres > Il **en** achète un / trois / plusieurs / quelques-uns.
3. ATTRIBUT DU SUJET. Pour **tout référent** (animé et non animé) :
 - se substitue à un GN introduit par *des, du, de la, de* (= forme d'article commençant par *d*) : **en**
Ces objets sont aussi du toc/des émeraudes. → Ces objets **en** sont aussi.
 - se substitue à un GN introduit par un autre déterminant (*un, certains, quelques, deux, etc.*) : **en** avec répétition du déterminant sous forme pronominalisée après le verbe.
C'est un autre exemple/Ce sont plusieurs exemples. > C'en est un./C'en sont plusieurs.
4. SUJET RÉEL. Pour **tout référent** (animé et non animé) :
 - se substitue à un GN introduit par *des, du, de la, de* (forme d'article commençant par *d*) : **en**
Il vient des visiteurs. → Il **en** vient.
 - se substitue à un GN introduit par un autre déterminant (*un, certains, quelques, deux, etc.*) : **en** avec répétition du déterminant sous forme pronominalisée après le verbe.
Il reste plusieurs/quelques gâteaux. → Il **en** reste plusieurs/quelques-uns.
5. COMPLÉMENT D'OBJET INDIRECT (COI).
 - a. Référent **animé**
 - se substitue à un GN introduit par **à** : **lui leur**
Il parle/demande à ses amis. → Il **leur** parle/demande. *Exceptions avec certains verbes (*penser à, rêver à, etc.*)
 - se substitue à un GN introduit par *de* : **de lui d'elle d'eux d'elles**
Il parle des ses amis. → Il parle **d'eux**.
 - se substitue à un GN introduit par une autre préposition : *sur/contre* **lui elle eux elles**.
Il compte sur ses amis. → Il compte **sur eux**.
 - b. Référent **non animé**
 - se substitue à un GN introduit par **à** : **y**
Il réfléchit à son livre. → Il **y** réfléchit.
 - se substitue à un GN introduit par *de* : **en**
Il parle de son livre. → Il **en** parle.
 - se substitue à un GN introduit par une autre préposition : *sur/contre* **celui-ci celle-ci ceux-ci celles-ci** (langue parlée : adverbe ou anaphore zéro)
Il compte sur cette possibilité. → Il compte **sur celle-ci**. (LP.: Il compte dessus).
6. COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL
 - a. Référent **animé**
 - après/avec/derrière/en plus de/malgré **lui elle eux elles**
Il part avec ses amis. → Il part **avec eux**.
 - b. Référent **non animé**
 - après/avec/derrière/en plus de/malgré **celui-ci celle-ci ceux-ci celles-ci** (langue parlée : anaphore zéro)
Il l'explique avec ces exemples. → Il l'explique **avec ceux-ci**.
7. COMPLÉMENT DU NOM
 - a. Référent **non animé**
 - **en** (ou **de celui-ci de celle-ci de ceux-ci de celles-ci**)
Je connais le musée de la ville. → J'**en** connais le musée.
 - b. Référent **animé** = déterminant possessif *son sa ses leur* etc.
8. COMPLÉMENT D'ADJECTIF
 - a. Référent **animé**
 - **de lui d'elle d'eux d'elles**
Je suis satisfait de cette élève. → Je suis satisfait **d'elle**.

b. Référent **non animé**

- **en** (ou **de celui-ci celle-ci ceux-ci celles-ci**)

Je suis satisfait de ce portable. → J'**en** suis satisfait.

9. COMPLÉMENT D'AGENT

a. Référent **animé**

- **par lui par elle par eux par elles**

Le livre a été recommandé par la professeure. → Le livre a été recommandée par **elle**.

b. Référent **non animé**

- **par celui-ci par celle-ci par ceux-ci par celles-ci**

La situation a été aggravée par les événements récents. → La situation a été aggravée par **ceux-ci**.

§325 ■ **Antécédent GN — formes disjointes**

1. APRÈS PRÉPOSITION (formes COI, agent, complément du nom) DANS UN GROUPE PRÉPOSITIONNEL SUIVANT LE VERBE

a. Référent **animé**

- à/par/pour/contre/sur (etc.) **lui elle eux elles** (correspond aux cas 5a, 6a, 7a et 8a ci-dessus)

b. Référent **non animé**

- à/par/pour/contre/sur **celui-ci celle-ci ceux-ci celles-ci** (correspond aux cas 5b, 6b, 7b et 8b ci-dessus)

2. EN POSITION DÉTACHÉE (prolepse, rappel, *c'est ... qui/que*)

a. Référent **animé**

- **lui elle eux elles**

Lui, je le connais. / **À elle**, je pense souvent. / Il me plaît bien, **lui**. / Je n'en ai jamais entendu parler, d'**eux**.

b. Référent **non animé**

- **celui-là celle-là ceux-là celles-là**

Celui-là, je le connais. / **À celle-là**, je pense souvent. / Il me plaît bien, **celui-là**. / **Je** n'en ai jamais entendu parler, de **ceux-là**. / **C'est** à **ceux-là** que je pensais. / **C'est** de **celles-là** qu'il parle.

§326 ■ **Antécédent non GN — formes conjointes**

1. SUJET **ça/cela** (**ce** devant certaines formes du verbe *être*)

Ce que tu dis m'étonne/est étonnant. → **Ça** m'étonne/C'est étonnant.

2. COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT **le**

Je comprends que tu sois surpris. → Je **le** comprends.

3. ATTRIBUT DU SUJET

- se substitue à un adjectif ou un participe passé : **le**

Elles étaient suivies/surprises. → Elles l'étaient.

4. COMPLÉMENT D'OBJET INDIRECT (COI)

- se substitue à un groupe introduit par **à** : **y**

Il réfléchit à ce qu'il aurait dû dire. → Il **y** réfléchit.

- se substitue à un groupe introduit par **de** : **en**

Elle parle de déménager bientôt. → Elle **en** parle.

- se substitue à un groupe introduit par une autre préposition : sur/contre **ça/cela** (Langue parlée : adverbe ou anaphore **zéro**)

Il compte sur le fait la réforme sera retardée → Il compte sur **cela**. / (LP.: Il compte dessus.)

5. COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL (COI)

- se substitue à un groupe introduit par une autre préposition : avec/pour/malgré/à la suite de/en plus de **ça/cela**

En plus de ce qui vient de se passer → En plus de **ça**.

6. COMPLÉMENT DU NOM OU DE L'ADJECTIF **en**

Je suis sûr qu'il a raison. → J'**en** suis sûr. Il n'a pas eu le courage de le lui avouer. → Il n'**en** a pas eu le courage.

7. COMPLÉMENT D'AGENT

- **par ça/cela**

Ils ont été consternés par ce qu'ils ont appris. → Ils ont été consternés par **ça**.

§327 ■ **Antécédent non GN — formes disjointes**

1. APRÈS PRÉPOSITION (formes COI, agent, complément du nom) dans un groupe prépositionnel suivant le verbe

- à/par/pour/contre/sur (etc.) **ça/cela** (correspond aux cas 4, 5 et 7 ci-dessus)

2. EN POSITION DÉTACHÉE (prolepse, rappel, *c'est ... qui/que*)

- **ça/cela** : **Ça**, je le savais. / **À cela**, je pense souvent. / **Ça** me plaît bien, **ça**. / Je n'en ai jamais entendu parler, de **ça**. / **C'est** à **ça** que je pensais. / **C'est** de **ça** que je parle.

24. Le pronom de 3^e personne : résumé

Tableau 43 – Table synoptique des formes du pronom de 3^e personne

				Singulier		Pluriel		
				Masculin	Féminin	Masculin	féminin	
A N T É C É D E N T G R O U P E N O M I N A L	SUJET		il	elle	ils	elles		
	COD	GN défini		le	la	les		
		GN indéfini	art. indéf. en d-		en			
			autre dét. indéf.		en ... <i>pronom indéfini</i>			
	COI	Animé	à GN	conjoint	lui		leur	
				disjoint	à lui	à elle	à eux	à elle
			de GN		de lui	d'elle	d'eux	d'elles
			sur GN		sur lui	sur elle	sur eux	sur elles
		Non animé	à GN		y			
			de GN		en			
			sur GN	LE.	sur celui-ci	sur celle-ci	sur ceux-ci	sur celles-ci
	LP.*	dessus						
CC	Animé	avec GN		avec lui	avec elle	avec eux	avec elles	
	Non animé	avec GN	LE.	avec celui-ci	avec celle-ci	avec ceux-ci	avec celles-ci	
			LP.*	avec				
DÉTACHÉ	Animé		lui	elle	eux	elles		
	Non animé		celui-là	celle-là	ceux-là	celles-là		
A N T É C É D E N T N O N G N	SUJET	forme de base		ça / cela				
		devant être		ce				
	COD	conjoint		le				
		disjoint		ça / cela				
	COI	à ...	conjoint	en				
			disjoint	de ça / de cela				
		de ...	conjoint	y				
			disjoint	à ça / à cela				
		sur ..		sur ça, sur cela, là-dessus				
	CC	avec ... après ...		avec ça / avec cela après ça / après cela				

* LE = langue écrite, LP = langue parlée (anaphore zéro).

25. Formes conjointes et formes disjointes des pronoms

Ce chapitre regroupe un certain nombre de règles communes aux pronoms sans antécédent et aux pronoms de 3^e personne, notamment en ce qui concerne l'ordre des mots. Les formes en question et leur emploi sont présentés dans les chapitres concernés. Voir la définition des termes *disjoint* et *conjoint* §173.

1. Les formes conjointes

Les formes conjointes des pronoms sans antécédent et du pronom de 3^e personne à antécédent GN *je, tu, il, on, nous, vous, ils* (et les formes objet *me te le lui nous vous leur* etc.) sont placées immédiatement devant le verbe, ou dans l'inversion, immédiatement après le verbe (► Ch. 18 et 19).

Je te la donne. — Prenez-les! — Le savent-ils? — Inutile de leur en parler! — Qu'en dites-vous?

- §328 ► Entre le pronom conjoint sujet et le verbe, on ne peut placer que d'autres pronoms de la série *je/me/ il/le/lui/y/en*, ou l'adverbe négatif *ne*. Aucun autre adverbe ne peut être placé dans cette position (contrairement à ce qui se fait en finnois ou en anglais ► §1088):

Minä jo tiesin, että kokous on peruutettu. Je savais déjà que la réunion avait été annulée. [**je déjà savais* est absolument agrammatical en français] — *Sinä aina arvostelet kaikkea, mitä muut tekevät.* Toi tu critiques toujours ce que les autres font. [**tu toujours critiques* agrammatical] — *Sinä myös tulet.* Tu viens aussi. *ou* Tu viens toi aussi.

Entre le pronom de 3^e personne forme **disjointe** et le verbe, on peut placer les adverbes *aussi* ou *non plus*:

Lui aussi viendra. — Cela aussi a son importance. — Eux non plus ne sont pas intéressés. — Elle non plus n'a pas beaucoup changé. *Ei hänkään ole kovin muuttunut.* [Mais on ne pourrait pas dire **je non plus viens*, avec un pronom conjoint.]

Avec un pronom personnel sans antécédent, on place *aussi* et *non plus* après la forme disjointe, mais il faut obligatoirement exprimer le pronom conjoint (► §331):

Toi aussi, tu viendras. — **Moi** non plus, **je** n'étais pas d'accord. — **Vous** aussi, **vous** avez eu du mal à comprendre.

2. Les formes disjointes

- §329 Les formes disjointes s'utilisent dans les cas suivants:

- 6) pour mettre en relief le pronom, notamment dans les constructions clivées ou en position détachée;
- 7) après les prépositions;
- 8) après certains verbes avec lesquels il n'est pas possible d'utiliser de forme conjointe;
- 9) en position isolée (exclamatif, apostrophe).

Quand il a une valeur impersonnelle, le pronom *on* n'a pas de forme disjointe (les formes disjointes peuvent être *quelqu'un, chacun*, etc.). Quand le pronom *on* supplée *nous* dans la langue parlée, la forme disjointe de *on* est *nous*: *Nous, on veut pas partir.* (► §331b)

1.1. Formes

- §330 Les formes disjointes sont moins nombreuses et moins variées que les formes conjointes et elles ne dépendent pas du type de déterminant précédant le groupe nominal. On peut facilement résumer les formes disjointes de la manière suivante (observer le parallélisme morphologique des séries *lui-celui*):

Tableau 44 – Les formes disjointes des pronoms personnels et de 3^e personne

sans antécédent	antécédent GN				antécédent non GN
		ANIMÉ	NON ANIMÉ		
moi			<i>après préposition</i>	<i>détaché</i>	ça/cela
toi	<i>masc. sg.</i>	lui	celui-ci	celui-là	
nous	<i>fém. sg.</i>	elle	celle-ci	celle-là	
vous	<i>masc. pl.</i>	eux	ceux-ci	ceux-là	
nous	<i>fém. pl.</i>	elles	celles-ci	celles-là	

1.2. Règles syntaxiques diverses

§331 a. Le pronom personnel **SUJET** à la forme disjointe doit obligatoirement être suivi du pronom conjoint (ou alors le pronom disjoint est rejeté après le verbe), il ne peut pas précéder directement le verbe (inversement au finnois *minä sanon*) :

Moi, je pense qu'il dit la vérité, mais toi, tu es donc d'avis qu'il ment? — Et toi, tu trouves que j'ai raison? — Nous, nous avons beaucoup aimé le film.

Le pronom de 3^e personne disjoint peut être employé seul ou repris par un pronom conjoint (► RQ332) :

Nous, **nous** partons demain. **Lui** (il) restera encore deux jours. — Nous, **nous** avons beaucoup aimé le film. Eux l'ont trouvé trop long.

b. Dans la langue parlée, la forme disjointe du pronom *on* indiquant la 1^e personne du pluriel est *nous* (exactement comme en finnois [*me* + PASSIIVI]) :

Nous, on part demain.

De même, le pronom *on* est repris par *nous* quand il est complément :

On a fait ça pour **nous** d'abord.

c. Quand on met en relief un pronom complément d'objet direct en le détachant en prolepse (dislocation à gauche: *lui, il est content*) ou en rappel (dislocation à droite: *je ne l'avais pas vu, lui*, ► §248) on exprime obligatoirement le pronom à la forme conjointe avant le verbe :

Tiens, je ne t'avais pas vu, **toi!** — Il a bien voulu m'aider, **moi**, mais pour aider les autres il s'est fait prier. — Elle **vous** recevra **vous**, mais personne d'autre. — Tu ne me l'avais pas dit, **ça**.

d. Quand on met en relief un complément d'objet indirect introduit par *à* après un verbe, la forme conjointe avant le verbe est facultative :

Il **te** l'avait dit **à toi**, mais pas à moi. *Ou* : Il l'avait dit à toi, mais pas à moi.

Avec *delen*, le cas de figure ne se présente pas, puisqu'on ne peut normalement pas utiliser *en* pour renvoyer à un animé et que dans le cas d'un non animé, la forme disjointe est complètement différente (*ça* ou *celui-là*) :

Il m'avait parlé de toi, mais pas des autres. [impossible de dire *il *m'en avait parlé, de toi*]. — **De ça**, il ne m'en avait pas parlé. — Je ne t'en avais pas encore parlé, **de celui-là**, n'est pas?

1.3. Mise en relief et dislocation

§332 Les formes disjointes sont couramment utilisées pour thématiser (► §675 et suivants) le pronom conjoint et le mettre en relief (comme les formes *minä, sinä*, etc., en finnois). Le pronom disjoint se place dans la phrase en général avant le pronom conjoint :

Moi, je pars demain, toi, tu restes. — Elle, je ne la connais pas, mais son père, lui, je le connais bien. — Et à ça, toi tu n'y avais pas pensé?

Dans la langue parlée, où on utilise beaucoup la dislocation et la thématisation, on emploie souvent le pronom disjoint sans vraiment une intention de mise en relief (exactement comme en finnois les formes de la langue parlée *mä, sä* s'emploient presque systématiquement devant le verbe, sans mise en relief) (► RQ333) :

Moi, je suis pas d'accord. — Lui, il part demain. — Nous, on pense que c'est faux.

En finnois, on utilise divers moyens linguistiques pour rendre cette même opposition (► RQ334).

1.4. Pronom employé sans verbe

§333 Les formes disjointes sont utilisées, comme en finnois, quand le pronom est employé sans verbe, ou comme attribut, comme complément de comparatif, etc. :

Tes amis et toi êtes invités à la fête. — Les Rézeau viendront. Et vous? — Qui veut encore du café? — Pas moi. — Il a beaucoup d'argent, mais moi non. — Fais comme moi. — On a eu encore plus peur qu'eux.

De même dans des constructions exclamatives ou en apostrophe :

Quoi? Eux, ici? Qu'ils disparaissent! — Moi renoncer? Jamais! — Toi, viens ici, j'ai deux mots à te dire.

1.5. Après préposition

§334 Après préposition (en fonction de complément d'objet indirect ou de complément circonstanciel), les pronoms (sans antécédent et de 3^e personne) sont toujours à la forme disjointe :

Je viens avec lui. — Il pense à nous. — Ils sont rentrés chez eux. — Parle pour toi! Quant à moi, je refuse.

1.6. Après certains types de verbes

Avec certains types de verbes, on ne peut pas utiliser la forme conjointe du pronom, la forme disjointe est la seule possible.

- §335 ■ **Verbes à pronom réfléchi.** Avec les verbes à pronom réfléchi, on ne peut pas remplacer le groupe [à + GN] par les formes de pronom COI conjoint (*me, lui, leur, etc.*), il faut utiliser [à + FORME disjointe]:

s'habituer à qqn → Nous nous sommes habitués à eux. — s'attacher à qqn → Je me suis attaché à lui. — se fier à qqn → Ne vous fiez pas trop à elle.

- §336 ■ **Penser à, tenir à etc.** Avec les verbes suivants, le GN COI à référent animé ne peut pas non plus être remplacé par les pronoms conjoints (*me, lui, leur, etc.*), l'utilisation de à + FORME DISJOINTE est obligatoire :

penser à qqn <i>ajatella jkta</i>	tenir à qqn <i>pitää jkta tärkeänä</i>	faire attention à qqn <i>varoa jkta</i>
songer à qqn <i>ajatella jkta</i>	renoncer à qqn <i>luopua jksta</i>	recourir à qqn <i>turvautua jkhun</i>
rêver à qqn <i>ajatella jkta</i>	prendre garde à qqn <i>varoa jkta</i>	avoir recours à qqn <i>turvautua jkhun</i>

Exemples :

Ma fille aime bien sa maitresse et pense souvent à elle. — Cet avocat nous a bien aidés, nous avons eu recours à lui pour faire l'inventaire de succession. *Se asianajaja auttoi meitä paljon, käytimme häntä, kun teimme perunkirjoituksen.* (► RQ335)

Remarques à partir de la page 187.

332 Cependant si le pronom disjoint est coordonné à un groupe nominal, dans la langue écrite la forme conjointe sujet n'a pas besoin d'être exprimée :

Le rapporteur et moi rédigeons un avis dans un délai d'une semaine environ (selon la disponibilité du second rapporteur). — Voici une vidéo, narrée par une charmante petite fille, que vos élèves et vous pourrez apprécier. — Pourquoi ne pas imaginer de quoi ton amoureux et toi auriez l'air en tant que mari et femme ? — Mes collègues et moi avons souhaité vous offrir un petit souvenir de votre passage dans notre maison.

À l'oral, on dirait plutôt (mais pas obligatoirement) :

Le rapporteur et moi, nous rédigeons un avis... / que vos élèves et vous, vous pourrez apprécier... / de quoi ton amoureux et toi vous auriez l'air en tant que mari et femme / Mes collègues et moi, nous avons souhaité vous offrir ...

333 Il faut donc savoir reconnaître les cas où il y a véritablement mise en relief (insistance particulière) et les distinguer des cas où il s'agit d'un simple dislocation typique de la langue parlée. En traduisant, notamment, il peut être utile de faire la distinction, même si en général cette distinction n'a pas une grande importance.

334 En finnois, aux 1^e et 2^e personnes, on peut marquer l'opposition entre forme accentuée et non accentuée (*menen* vs. *minä menen*). À la 3^e personne, il n'y pas de forme accentuée de *hän/he*; dans la langue parlée, on marque l'accentuation par l'intonation, mais dans la langue écrite, quand on veut vraiment marquer la mise en relief, on utilise des constructions comme *hän taas*, ou *hän puolestaan*, etc. Quand on veut traduire une telle construction, il est inutile de traduire les adverbes *taas* ou *puolestaan*, dont la fonction en finnois est surtout de mettre en relief *he*: le pronom **disjoint** remplit très bien cette fonction tout seul en français :

Me käymme usein Etelä-Ranskassa, he taas mieluummin Espanjassa. Nous, nous allons souvent dans le Midi, eux aiment plutôt aller en Espagne. — *Se taas on aivan eri juttu.* Ça, c'est une tout autre histoire.

De même, *ainakin* peut, dans certains cas, avoir comme fonction de servir d'appui à un pronom mis en relief: *Minä ainakin tulen mukaan* → *Moi je viens*. Il n'est pas toujours nécessaire de traduire *ainakin* (par *au moins*) car le pronom disjoint suffit à lui seul à exprimer la mise en relief en français :

Se ainakin kiinnostaa minua paljon. Ça, ça m'intéresse. — *Te ainakin voisitte lähteä mukaan.* Vous, vous pourriez nous accompagner.

335 Dans la langue parlée, il y a une tendance à combattre cette irrégularité par rapport au système habituel; on utilise le P3 *y* (qui renvoie normalement à un GN non animé), ce qui permet d'uniformiser le système :

Ma fille aime bien sa maitresse et *y* pense souvent. — Cet avocat nous a bien aidés, nous *y* avons eu recours pour faire l'inventaire de succession.

Ces formes, tout à fait courantes à l'oral, sont cependant à éviter dans la langue écrite soignée.

26. Place et ordre des pronoms conjoints

1. Place des pronoms devant le verbe

- §337 Les pronoms sans antécédent et de 3^e personne conjoints se placent en général avant le verbe principal, selon un ordre qui est expliqué ci-dessous (§340). Si le verbe a plusieurs compléments, les pronoms qui se substituent à ces compléments se mettent devant le verbe; on peut en placer au maximum **deux**, et tous les pronoms ne peuvent pas apparaître en même temps avec tous les autres. À l'impératif **affirmatif**, il y a un ordre particulier.

Les pronoms personnels sans antécédent et de 3^e personne se placent entre le sujet (qui peut être lui-même un pronom sans antécédent ou de 3^e personne), la négation *ne*, s'il y en a une, et le verbe (ou l'auxiliaire):

SUJET *ne* PRONOM₁ PRONOM₂ **VERBE** *pas*
SUJET *ne* PRONOM₁ PRONOM₂ **AUXILIAIRE** *pas* **PARTICIPE**

Exemples :

Le voisin nous appelle. — Nous y sommes allés ensemble. — Je ne les ai pas invités. — Nous nous le demandons. — Jean vous y emmènera. — Il ne nous en a pas parlé. — Je ne le leur ai pas encore dit. — Ne le leur annonce pas encore !

À l'infinitif négatif, le groupe *ne* + négation est soudé devant le verbe (► §586). Dans ce cas, les pronoms se mettent entre *ne pas* et le verbe :

ne pas le lui dire — ne pas s'en faire — ne pas y être allé — ne pas y avoir été obligé — ne jamais en avoir parlé

► Dans la **question directe avec inversion**, la place et l'ordre des pronoms **ne changent pas** par rapport à la phrase affirmative (le cas échéant, le premier pronom prend une majuscule):

Tu le leur as déjà dit.	Il ne vous en a pas parlé.
Le leur as-tu déjà dit ?	Ne vous en a-t-il pas parlé ?
On y pense.	Elles s'y sont habituées.
Y pense-t-on encore ?	S'y sont-elles habituées ?

- §338 ■ Quand le pronom est le complément d'un infinitif dépendant d'un autre verbe, il se met immédiatement devant l'infinitif (c'est-à-dire à la place où il se mettrait si l'infinitif était un verbe conjugué indépendant), et la place respective des pronoms ne change pas :

Tableau 45 – Place des pronoms devant l'infinitif dépendant d'un autre verbe

	Il	le leur	donne.
	Il ne	le leur	donne pas.
	J'aurais voulu	le leur	donner.
	Il hésite à	le leur	donner.
	Il ne veut pas	le leur	donner.
	Il vient de	le leur	donner.
	Il va	le leur	donner.
	Je	vous y	aurais emmené.
	Je ne	vous y	aurais pas emmené.
	Il faudrait	vous y	emmener.
	J'ai hésité à	vous y	emmener.
	Je n'aurais pas eu besoin de	vous y	emmener.
	Il n'aurait pas fallu	vous y	emmener.
	Il me semble inutile de	vous y	emmener.
	Il	y en	a beaucoup.
	Il n'	y en	a pas beaucoup.
	Il doit	y en	avoir beaucoup.
	Il commence à	y en	avoir beaucoup.
	Il ne devrait pas	y en	avoir beaucoup.
	Il ne va bientôt plus	y en	avoir beaucoup.
	Il doit bien	y en	avoir un quelque part.

- §339 Cette règle n'a que peu d'exceptions (► RQ336):

1. Dans les propositions infinitives dépendant des verbes de perception (► §608), quand l'infinitif fonctionne comme verbe principal d'une complétive, le pronom se met devant le verbe dont dépend l'infinitif (et non pas devant l'infinitif):

J'entends **les enfants** chuchoter. → Je **les** entends chuchoter (et non pas : **j'entends les chuchoter*, qui serait l'équivalent du finnois *kuulen heidän supattavan*). — Il regardait **l'eau** couler du toit. → Il **la** regardait couler du toit. — Tu ne sens pas **le sol** bouger ? → Tu ne **le** sens pas bouger ?

2. *Faire* + INFINITIF, *laisser* + INFINITIF : le pronom se place devant le verbe principal *faire* ou *laisser* (► §609) :

Il a laissé tomber **le vase**. → Il l'a laissé tomber. — Je lui ai fait apprendre **le texte** par cœur. → Je **le** lui ai fait apprendre par cœur. — Je laisse **les enfants** jouer seuls. → Je **les** laisse jouer seuls. — Il faut laisser **le produit** agir. → Il faut **le** laisser agir.

2. Ordre des pronoms devant le verbe (sauf à l'impératif)

2.1. Ordre respectif

§340 L'ordre des pronoms personnels sans antécédent ou de 3^e personne objet ou complément circonstanciel est le suivant (à l'impératif affirmatif, l'ordre est différent) :

Tableau 46 – Ordre habituel des pronoms devant le verbe

	1	2	3	4	5	
SUJET (+ ne)	me te nous vous se	le la les	lui leur	y	en	VERBE

► Dans la colonne 1 du tableau, *me*, *te*, *nous*, *vous* désignent les pronoms *personnels* COD et COI et les pronoms *réfléchis* COD et COI. Dans la colonne 2, *le* peut être aussi bien le pronom de 3^e personne à antécédent GN que le pronom de 3^e personne neutre (► RQ337).

§341 ► Règle simple à retenir : **les pronoms sans antécédent et réfléchis** (*me te se nous vous*) **placent toujours en premier**, avant les pronoms de 3^e personne. Quand on a retenu cette règle, il n'y a plus beaucoup de possibilités de se tromper quand on doit mettre plusieurs pronoms devant le verbe : des suites comme **le me* ou **les te* etc. sont donc impossibles.

2.2. Incompatibilité de certains pronoms

§342 ■ Certains pronoms ne peuvent pas apparaître ensemble ; il s'agit des pronoms des colonnes 1 + 3, 3 + 4, 4 + 5 du **Tableau 46**. En effet, les pronoms des colonnes 1 et 3 peuvent tous deux représenter des COI, de même que ceux des colonnes 3 et 4 ; si on les mettait ensemble (par exemple **il se te rappelle*), on ne saurait pas lequel est COI et lequel est COD. On obtient donc les combinaisons possibles suivantes :

Tableau 47 – Combinaisons possibles des pronoms conjoints 1

	1	2	3	4	5	
SUJET (+ ne)	me te nous vous se	le la les		y	en	verbe

Cela donne toutes les combinaisons suivantes :

me le	me la	me les	m'y	m'en	l'y (le + y)	l'en (le + en)
te le	te la	te les	t'y	t'en	l'y (la + y)	l'en (la + en)
se le	se la	se les	s'y	s'en	les y	les en
nous le	nous la	nous les	nous y	nous en		
vous le	vous la	vous les	vous y	vous en		

La combinaison *y + en* est impossible, sauf dans le verbe *il y a* (► RQ338), voir exemples ci-dessous.

Tableau 48 – Combinaisons possible des pronoms conjoints 2

	2	3	4	5	
SUJET (+ ne)	le la les	lui leur		en	verbe

Ce qui donne toutes les combinaisons suivantes :

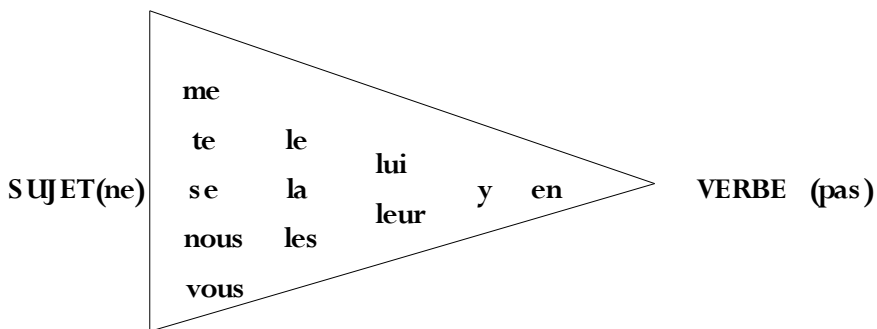
le lui	le leur	l'en	lui en
la lui	la leur	l'en (f.)	leur en
les lui	les leur	les en	

► On ne peut donc pas dire *il *nous vous présentera* (*hän esittelee meidät teille*). Dans un cas pareil, la seule solution est de rejeter le pronom COI après le verbe (forme disjointe précédée d'une préposition) : *il nous présentera à vous*. Sinon, les pronoms peuvent être combinés librement :

[1+2] Il ne te l'a pas dit. — [1+2] Ils me le donneront d'abord. — [1+2] Nous ne pouvons pas vous le vendre. — [1+2] Il me l'a présenté. — [1+2] Vous avez essayé de me le cacher. — [1+2] Elles n'ont pas osé nous l'avouer. — [1+4] Il faudra qu'il s'y habitue. — [1+5] Je vous en reparlerai plus tard. — [1+5] Il s'en est débarrassé. — [2+3] Ce n'est pas moi qui le leur ai demandé. — [2+3] Je la lui rendrai. — [2+3] Il est difficile de ne pas le lui dire. — [2+4] C'est moi qui les y ai mis. — [2+4] On pourra l'y habituer peu à peu. — [2+5] Nous avons essayé de l'en prévenir. — [3+5] Je lui en parlerai quand j'aurai le temps. — [3+5] Il leur en faudra encore. — [4+5] Il y en a un. — Il y en aurait plusieurs. — Il y en a un beau.

2.3. Le « triangle des pronoms »

§343 On peut utiliser comme moyen mnémotechnique la forme du triangle : les pronoms, dans l'ordre, rentrent exactement dans un triangle couché pointu, avec le mot le plus « petit », *en*, dans l'espace le plus réduit (une règle mnémotechnique est de se rappeler qu'il est impossible de mettre *y* dans la pointe, car le jambage dépasserait du triangle) :



3. Ordre des pronoms à l'impératif

§344 ■ **Forme négative.** L'ordre des mots dans la phrase impérative négative est exactement le même que dans la phrase assertive :

Ne me le dis pas. — Ne l'y emmène pas. — Ne vous en débarrassez pas. — Ne le lui rends pas. — Ne leur en donnez pas trop.

§345 ■ **Forme affirmative avec un seul pronom.** Dans la phrase impérative affirmative, on fait l'inversion ; le pronom se place après le verbe et est relié à celui-ci par un trait d'union (► RQ339) :

Tu le fais. → Fais-le. — Tu en prends encore ? → Prends-en encore ! — Est-ce que vous l'attendez ? → Attendez-le ! — Tu lui pardonnes ? → Pardonne-lui !

Les pronoms personnels et réfléchis *me* et *te* se mettent à la forme disjointe *moi* et *toi* :

Vous me regardez. → Regardez-moi ! — Tu te calmes. → Calme-toi !

► Après les formes d'impératif en *-e* des verbes du 1^{er} groupe et les formes *va* (d'*aller*) et *aie* (d'*avoir*), on ajoute un *s* de liaison devant *en* et *y* (► RQ340) :

Mange un biscuit ! → Manges-en un. — Pense au concert ! → Penses-y. — Va au marché ! → Vas-y. — Prends de l'argent. → Aies-en toujours sur toi ! [forme rare] — Il n'y pas que toi qui aimes le chocolat, laisses-en aux autres.

§346 ■ **Forme affirmative avec deux pronoms.** S'il y a deux pronoms, ils se placent également derrière le verbe ; ils sont reliés au verbe et entre eux par un trait d'union, selon un ordre particulier : après le verbe vient **d'abord** l'objet **direct**, **puis** vient l'objet **indirect** (*moi, lui, en, y, etc.*) :

Dis-le-lui. — Rends-le-nous. — Montre-les-leur. — Apporte-les-leur. (► RQ341)

– **pronom y.** Théoriquement, on peut appliquer la règle habituelle et combiner les pronoms personnels COD avec le COI *y*, selon le même ordre que ci-dessus (COD + COI) :

Emmène-nous-y. — Apporte-les-y.

Dans la pratique, ces formes sont plutôt rares, notamment quand le COD est *me* : une forme comme *emmène-m'y* (*vie minut sinne*) est théoriquement possible, mais pratiquement inusitée, car le groupe phonique [-m] en finale de groupe verbal est inhabituel et ressemble à une particule inconnue. Dans un cas de ce genre, on préfère dire par exemple *emmène-moi là-bas !* ou utiliser une interrogation : *est-ce que tu pourrais m'y emmener ?* Dans la **langue courante, on omet tout sim-**

plement y : *Emmène-moi*. Plus rarement, on peut aussi utiliser des formes comme *emmène-moi-s-y* (► §347).

– **pronom en**. *En* peut être COD (*prends-en*) ou COI (*parles-en*). Quelle que soit sa fonction, il se place en deuxième position :

Donne-m'en un peu. — Voici des livres. Choisissez-vous-en deux. — Prenez-vous-en autant que vous voulez ! — Garde-nous-en un. — Occupez-vous-en.

La forme VERBE-*t'en* est pratiquement inusitée. De même, la combinaison VERBE-*lui-en* est peu usitée à cause de l'enchaînement de voyelles inattendu. Le plus souvent, on formule l'ordre avec d'autres moyens ou on répète le nom au lieu de le remplacer par *en* : *donne-lui un peu d'eau*.

Tableau 49 – Ordre des pronoms à l'impératif affirmatif

	COD	COI
VERBE	-le-, la-, -les-	moi, toi, lui nous, vous, leur
	COD	COI
VERBE	-m', -t', -l' -nous-, -vous-, -les-	y
	COD/COI	COI/COD
VERBE	-m', -t', -l', -les- -nous-, -vous-, -lui-, -leur-	en

§347 ■ **Langue parlée**. Dans la langue parlée, on utilise la forme conjointe du pronom *en* intercalant un *s* (comme dans *chantes-en* ou *vas-y*) après les pronoms qui ne sont pas terminés par *s* (donc après tous les pronoms sauf *nous* et *vous*), ce qui donne une série régulière par le rythme (le nombre de syllabes est le même) et la structure phonique :

garde-moi-s-en [-mwazā] (forme langue parlée)

prends-toi-s-en [-twazā] (forme langue parlée)

donne-lui-s-en [-lɥizā] (forme langue parlée)

garde-nous-en [-nuzā] (forme normale langue écrite et langue parlée)

prenez-vous-en [-vuzā] (forme normale langue écrite et langue parlée)

donne-leur-s-en [-lœʁzā] (forme langue parlée)

Bien que les grammaires ignorent en général ces formes, pratiquement les francophones disent de cette façon, et on peut sans problème utiliser ces formes dans la langue parlée. Mais elles ne s'emploient pas à l'écrit ni dans un discours en langue écrite (par exemple conférence, présentation, etc., où l'utilisation de l'impératif est de toute façon assez limitée).

Sur le même modèle, la langue parlée utilise aussi des constructions expansées avec *y* : *Emmène-m'y*. = langue parlée : *Emmène-moi-s-y*. Mais en général dans la langue parlée, on utilise moins souvent le pronom *y* et on n'a donc pas besoin de ces formes. On dira simplement : *emmène-moi*.

Remarques à partir de la page 191.

336 Malgré cela, on constate souvent des erreurs : les apprenants semblent s'affoler quand ils rencontrent une construction de ce type et éparpillent les pronoms n'importe où. Comme on le voit dans l'agencement des pronoms présenté ici, leur place ne varie absolument pas par rapport au verbe dont ils dépendent. Fondamentalement, le problème est plus phonique et rythmique. En effet, les locuteurs « natifs » ne réfléchissent pas à la place et à l'ordre des pronoms : ils utilisent des séquences phoniques qui forment des blocs caractéristiques que l'usager a répété des milliers et des milliers de fois tels que [imlapadi] (*il ne me l'a pas dit*), [ipøtlədi] (*il peut te le dire*), etc. Ces blocs sont fixes et immuables et l'usager natif n'a pas besoin de réfléchir à l'enchaînement des pronoms.

Du reste, quand le locuteur natif est confronté à une suite phonique moins fréquente, il est obligé de réfléchir, ou bien il hésite. C'est ainsi que dans la langue courante, il est fréquent d'entendre utiliser la suite *donne-moi-le* au lieu de *donne-le-moi*, d'autant plus que la variante *donne-moi-le* est parallèle à la forme langue parlée *donne-moi-s-en* (► §347 dans ce chapitre). C'est aussi, au moins partiellement, pour ces mêmes raisons de schéma rythmique que les formes d'impératif terminées en *-t'en* ou en *-m'y* sont pratiquement inusitées.

337 Dans la langue classique, les pronoms *le* (*la*, *les*) objet d'un infinitif dépendant d'un verbe principal se placent devant le verbe principal. De nombreux écrivains d'aujourd'hui écrivent encore de cette façon un peu archaïque qui est tout à fait admise dans la langue soutenue : *Qui l'eût pu faire ?* (= langue courante : *Qui eût pu le faire ?*) *Kuka olisi voimut tehdä sen?* Mais dans la langue courante, cela passe pour affecté ou franchement fautif.

338 On ne peut pas non plus ajouter un *y* supplémentaire pour renvoyer à un complément circonstanciel de lieu. On ne pas traduire *siellä on, siinä on* par **il y y a* (► 316b p. 176).

339 Ceci ne concerne pas l'infinitif utilisé comme impératif (► §590).

340 Normalement, la 2^e personne de l'impératif n'a pas d'*s* : *Parle ! Arrête de chanter ! Va voir ton frère !* etc. (► §422).

341 Quand dans une phrase impérative il y a des pronoms de 1^e et 2^e personne, l'ordre des mots est exactement l'inverse de l'ordre des mots normal : (Tu) ¹nous ²le ³rends → ³rends-²le-¹nous.

27. Le pronom antécédent de pronom relatif

§348 Les pronoms personnels sans antécédents (*je tu nous vous*) et les pronoms de 3^e personne (*il / ça*) peuvent être antécédents d'un pronom relatif. La forme du pronom dépend du type de proposition relative qui le complète. Il existe deux types de propositions relatives :

– la relative **spécifiante** ou **restrictive**, (ou « déterminative »), est une caractérisation nécessaire de l'antécédent, qu'on ne peut pas supprimer sans que le sens change ou devienne absurde : *J'aimerais que tu me rendes les livres que je t'ai prêtés.*

– la relative **explicative** est un complément non nécessaire, une explication, un commentaire qu'on ajoute et qu'on peut supprimer sans que l'information change de façon significative ; pour une explication détaillée ► §824.

■ Contrairement au finnois, où on utilise les formes habituelles du pronom de 3^e personne *se*, en français le pronom de 3^e personne a une forme **particulière** quand il est antécédent d'une proposition relative **spécifiante** :

- les formes du pronom **il** sont remplacées par les formes du pronom **celui** ;
- le pronom **ça** est remplacé par **ce**.

■ Dans les autres cas, il n'y a pas de changement :

– les pronoms personnels sans antécédent n'ont pas de forme particulière devant une relative **spécifiante**, on utilise la forme disjointe habituelle *moi toi lui elle nous vous eux elles* ;

– devant une relative explicative, les pronoms personnels *je tu nous vous* et les pronoms de 3^e personne n'ont pas de forme particulière, on utilise les formes disjointes habituelles *moi toi lui elle ça cela nous vous eux elles*.

De ces deux cas possibles, le cas le plus fréquent est celui où le pronom est complété par une proposition relative **spécifiante** (► §349). Les pronoms sont plus rarement complétés par une relative explicative (► §358).

1. Le P3 antécédent de relative spécifiante

1.1. Formes

§349 Quand le pronom de 3^e personne est antécédent d'une relative spécifiante, il est fortement lié au pronom relatif, qui en complète le sens de façon obligatoire. Il passe donc d'une forme pleine (*il*) à la forme « faible », incomplète *celui* (► §194), puisque le contenu sémantique du pronom est « rempli » par la relative. Comparer :

Il était parti en voyage avec **elle / celle-là**.

Il était parti en voyage avec **celle** à qui il avait promis de montrer son pays natal.

Je n'ai pas bien compris **ça**.

Je n'ai pas bien compris **ce** que tu as dit.

Cela me paraît bizarre.

Ce qu'il a dit me paraît bizarre.

Le pronom de 3^e personne antécédent de relative spécifiante a deux formes de base, l'une qui renvoie à un antécédent GN, l'autre à un antécédent non GN :

Tableau 50 – Le P3 antécédent de relative spécifiante

ANTÉCÉDENT GN	
SINGULIER	PLURIEL
celui	ceux
celle	celles
ANTÉCÉDENT NON GN (neutre)	
ce	

Comme le pronom de 3^e personne à antécédent GN *il*, le pronom de 3^e personne antécédent de relative spécifiante *celui* peut renvoyer à toute catégorie de GN (animé ou non animé) :

Cet étudiant est celui dont je t'ai parlé hier. — Parmi les livres que j'ai eus comme cadeaux, ceux qui me plaisent le plus sont les livres de cuisine. — Il y a plusieurs réponses possibles à cette question, mais je n'avais pas pensé à celle que vous proposez. — Une brochure gratuite prévue pour les étudiantes sera envoyée à toutes celles qui en feront la demande.

► Quand le pronom est mis en relief devant une relative dans les phrases clivées (*c'est moi qui...*), il conserve ses formes disjointes habituelles (► §359).

1.2. Comparaison finnois-français

§350 En finnois, le pronom en fonction d'antécédent de relative restrictive n'a pas de forme particulière : il s'agit du pronom *se* habituel, qui peut renvoyer à un groupe nominal ou tout autre constituant de phrase (neutre). Dans le style soutenu, on peut utiliser le pronom à référent humain *hän* comme antécédent du relatif : *hän joka sanoo*. Cet emploi est cependant très limité. Dans la langue courante (écrite comme parlée), c'est le pronom *se* qui remplit cette fonction. Il n'y a donc plus de distinction en finnois moderne courant entre le pronom antécédent de relative à référent humain et celui à référent non humain (*se joka odottaa siellä* = *celui qui attend là-bas* ou *ce qui attend là-bas*). De plus, on emploie couramment dans la langue parlée le pronom *se* comme pronom à référent humain. Dans la langue courante, le finnois utilise donc un seul mot, là où le français utilise au moins quatre formes différentes (► RQ342) :

Tableau 51 – Le P3 : comparaison français-finnois

Type de pronom	français	finnois
P ₃ à antécédent GN	il	se (hän)
P ₃ à antécédent GN devant relative	celui	se
P ₃ à antécédent non GN (neutre)	ça	se
P ₃ à antécédent non GN (neutre) devant relative	ce	se

1.3. Constructions relatives et participiales

1.3.1. Celui

§351 ■ Le pronom incomplet *celui* remplace un groupe nominal antécédent d'une relative. Dans ce cas, *celui* correspond toujours au finnois *se* :

Tu vois ces maisons ? Celle qui [la maison qui] est verte est la nôtre. — Rejoue-moi cette sonate, c'est celle que [la sonate que] je préfère. — J'ai regardé tous les livres, mais je n'ai pas trouvé ceux qui [les livres qui] sont à moi. — Parmi les films retenus, nous n'avons présenté pour l'instant que ceux pour lesquels les spectateurs ont voté par SMS. — L'utilisation la plus classique de ce genre de construction est celle où le pronom *celui* est suivi d'un complément du nom.

■ Le P3 antécédent de relative s'utilise également comme antécédent dans des constructions étroitement apparentées aux relatives, c'est-à-dire les participiales :

ceux qui ont terminé = ceux ayant terminé
à toutes celles qui n'ont pas essayé ce produit = à toutes celles n'ayant pas essayé ce produit
ceux qui sont en famille = ceux étant en famille

Les participiales, plus fréquentes à l'écrit, sont tout à fait équivalentes aux relatives :

Les candidats **ayant été retenus** [= qui ont été retenus] sont ceux **ayant** [= qui ont] déjà une expérience professionnelle. — Ceux **n'ayant pas pu** [= qui n'ont pas pu] s'inscrire à temps peuvent encore le faire en envoyant un courriel. — Malheureusement, la plupart desdits jeux sont quasiment identiques à ceux **étant sortis** [= qui sont sortis] chez le concurrent Nintendo.

§352 ► Ces participes sont des formes verbales (*ayant* = *qui a*). Il ne faut pas les confondre avec des adjectifs (*vieux*, *énervant*, *amusant*). On utilise le pronom *celui* seulement devant des constructions relatives, participiales ou prépositionnelles, et non **pas devant les adjectifs**. Quand on reprend anaphoriquement un GN contenant un adjectif, on utilise simplement l'article (► RQ343) :

Grand fan de dragibus Haribo, il se trouve que j'aime tout particulièrement **les verts** et **les noirs**, bien meilleurs que les autres selon moi et de loin. — Ce ne sont pas les exemples qui manquent, aussi avon-nous choisi **les plus récents**. — Dans cette perspective, il est demandé de ne pas multiplier inconsidérément les clichés en plusieurs couleurs et de n'en retenir que **les plus instructifs** et **les plus parlants**. [*parlants* est ici un adjectif qui signifie « *osuva, valaiseva* »]

§353 ■ Le pronom incomplet *celui* peut aussi avoir valeur de pronom nominal, c'est-à-dire qu'il ne renvoie pas à un nom qui a été exprimé. Dans ce cas-là, il s'agit d'une référence implicite ou qui désigne un groupe de façon générale :

Ceux qui ont terminé leur DST peuvent sortir. *Ne, jotka ovat saaneet kokeensa valmiiksi, saavat poistua.* [*ne = tämän luokan oppilaat*] — Ceux qui habitent à la campagne sont pratiquement obligés d'avoir une voiture. *Niille, jotka asuvat maaseudulla, auto on lähes välttämätön.* [*ne = ihmiset*]

De même *celui* peut désigner l'être humain en général, comme en finnois *se joka* :

Celui qui veut vendre des produits aujourd'hui a intérêt à ouvrir un site Internet. — Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre. *Se, joka ei ole koskaan syntiä tehnyt, heittäköön ensimmäisen kiven.*

1.3.2. Ce

§354 ■ La forme du P3 neutre *ça/cela* antécédent de relative spécifiante est le pronom incomplet *ce*. Le pronom renvoie alors à divers types d'antécédents (► §264 et suivants) :

Il ne m'a jamais dit ce qui lui ferait réellement plaisir. *Hän ei koskaan kertonut, mikä häntä todella ilahduttaisi.* — Ce que nous essayons de démontrer sera considéré comme une idée révolutionnaire. — Ce que j'ai appris à cette réunion était, pour une fois, très utile. — J'ai beaucoup réfléchi à ce dont tu m'as parlé hier. *Olen paljon miettinyt sitä, mistä kerroit eilen.* — Il est ce qu'il est. *Hän on mitä on.* — Je ne comprends rien à ce que tu dis. *En ymmärrä mitään siitä, mitä sanot.* — Ce que le ministre a déclaré ressemble beaucoup à ce que disait déjà son prédécesseur aujourd'hui dans l'opposition. — Ce pour quoi nous luttons peut sembler idéaliste, mais c'est une cause utile. — Ce qui l'intéresse lui te paraîtra sans doute étrange à toi.

Dans tous ces exemples, si on supprime la relative, on retrouve la forme normale, « pleine », du P3 neutre, c'est-à-dire *ça/cela* (ou *ce* devant certaines formes du verbe *être*, voir [Tableau 42 p. 168](#)) ; sur la forme du pronom relatif, voir §818 :

Il ne m'a jamais dit **ce** qui lui ferait réellement plaisir.

Il ne m'a jamais dit **ça**.

Ce que nous essayons de démontrer sera considéré comme révolutionnaire.

Cela sera considéré comme révolutionnaire.

Ce que j'ai appris à cette réunion était, pour une fois, très utile.

C'était, pour une fois, très utile. (*C' = Ce = allomorphe de ça devant être*)

J'ai beaucoup réfléchi à **ce** dont tu m'as parlé hier.

J'ai beaucoup réfléchi à **ça**.

Il est **ce** qu'il est.

Il est **ça**. (peu fréquent, mais possible dans la langue parlée)

Je ne comprends rien à **ce** que tu dis.

Je ne comprends rien à **ça**.

Ce que le ministre a déclaré ressemble beaucoup à **ce** que disait déjà son prédécesseur.

Ça ressemble beaucoup à **ça**.

Ce pour quoi nous luttons peut sembler idéaliste, mais c'est une cause utile.

Cela peut sembler idéaliste, mais c'est une cause utile.

Ce qui l'intéresse lui te paraîtra sans doute étrange à toi.

Ça te paraîtra sans doute étrange à toi.

§355 ■ Le P3 neutre peut aussi se trouver en position d'**apposition** à toute une phrase. Quand il est complété par une relative, il prend alors la forme *ce*. Comparer :

(1) Il n'a pas protesté, **fait étonnant**.

(2) Il n'a pas protesté, **ça**, c'est étonnant.

(3) Il n'a pas protesté, **ce** qui est étonnant.

Dans l'exemple (3) ci-dessus, le pronom *ce* est en fonction d'apposition, comme la forme détachée *ça* dans l'exemple (2) ou le GN *fait étonnant* dans l'exemple (1). Le pronom reprend toute la phrase précédente ou l'idée de la phrase précédente, et il est ensuite développée par la relative, comme dans les exemples suivants :

La Finlande est séparée de la Suède par la mer Baltique, ce qui rallonge les voyages en voiture vers le sud de l'Europe. — Les enfants sont déjà couchés, ce qui m'étonne. — Le ministre a annoncé qu'il allait démissionner, ce que tout le monde savait d'avance. — Le 15 du mois était un jour férié, ce à quoi nous n'avions pas pensé. — Il faut aider les hortensias à retrouver une certaine vigueur tout en évitant de se priver de fleurs cet été, ce qui serait le cas si on coupait toutes les tiges à ras du sol. — L'observation de l'occultation d'une étoile par Pluton mis en évidence une atmosphère autour de celui-ci : la lumière en provenance de l'étoile a diminué graduellement à mesure que cette dernière disparaissait derrière Pluton, et non brutalement, ce qui aurait été le cas si la planète était dépourvue d'enveloppe gazeuse.

On pourrait paraphraser tous ces exemples en remplaçant le pronom *ce* par un GN en position d'apposition :

La Finlande est séparée de la Suède par la mer Baltique, *chose ennuyeuse*. — Les enfants sont déjà couchés, *fait étonnant*. — Le ministre a annoncé qu'il allait démissionner, *nouvelle connue d'avance*. — Le 15 du mois était un jour férié, *oubli fâcheux*.

Résumé des différences avec le finnois ► [RQ344](#).

- §356 ■ Contrairement à la forme à antécédent GN *celui*, le P3 neutre *ce* ne peut pas être antécédent d'un participe, seulement d'une relative. Comparer :

celles qui provoquent ces erreurs = celles provoquant ces erreurs
 ce qui provoque ces erreurs → *pas de forme avec participe possible* (**ce provoquant* est agrammatical).
 ceux qui ont été acceptés = ceux ayant été acceptés
 ce qui a été accepté → *pas de forme avec participe possible* (**ce ayant été accepté* est agrammatical).

On ne peut donc pas rendre en français par un participe les participes à valeur neutre utilisés en finnois ; il faut utiliser une construction relative :

Ympäristöministeriön ylijohdajan mukaan Suomi ei ole tehnyt lupaamaansa Itämeren hyväksi. Selon le directeur général du ministère de l'Environnement, la Finlande n'a pas fait tout ce qu'elle avait promis en faveur de la Baltique. — *Paikallis- ja aluehallinnon odotetaan korottavan veroja tänä vuonna selvästi keskushallinnon kanssa sopimaansa enemmän.* Les collectivités locales et territoriales devraient augmenter les impôts cette année nettement plus que ce qui a été convenu avec l'administration centrale.

1.4. Constructions prépositionnelles

- §357 Le pronom de 3^e personne GN *celui* s'utilise également comme antécédent dans des constructions prépositionnelles (► §196). Dans ces constructions, il occupe souvent la fonction d'antécédent de la relative équivalente au groupe prépositionnel (*celui d'hier* = *celui qui est venu/arrivé hier*, *ceux d'Allemagne* = *ceux qui existent en Allemagne*), voir RQ233 p.128.

► Contrairement au pronom à antécédent GN *celui*, le pronom neutre *ce* ne peut pas s'employer comme tête de constructions prépositionnelles (**ce de droite*, **ce à gauche*).

2. Autres cas

2.1. Relative non spécifiante ou autres pronoms

- §358 Dans les autres cas, c'est-à-dire quand le pronom est un pronom personnel sans antécédent *je tu nous vous*, ou quand la relative n'est pas spécifiante (relative explicative), la forme du pronom ne change pas :

Elle a toujours eu confiance en nous, qui l'avons constamment soutenue.

J'ai souvent pensé à ce jeune élève, qui était si sympathique. → J'ai souvent pensé à lui, qui était si sympathique.

Le pronom complété par une relative explicative est toujours à la forme conjointe, puisqu'il se trouve dans une position où il peut être développé par une autre proposition (prolepse, rappel, mise en relief, après préposition ou conjonction (► §248) :

Moi qui lui ai toujours fait confiance, me voilà bien récompensé.

On pourra toujours s'adresser à **eux**, qui n'ont jamais manqué de nous aider.

Tout le monde avait eu une pensée pour **lui**, qui, alité, n'avait pas pu assister à cette fête.

Si on supprime les relatives dans ces exemples, il reste des pronoms mis en relief ou en position détachée :

Moi, me voilà bien récompensé.

On pourra toujours s'adresser à eux.

Tout le monde avait eu une pensée pour lui.

2.2. L'attribut du sujet

Quand un pronom est en fonction d'attribut, il faut distinguer les cas où il y a mise en relief et ceux où il s'agit d'une simple construction attributive avec relative. La mise en relief est fréquente dans la construction clivée *c'est...* (► §686 et §840) suivie d'un pronom relatif (*c'est lui qui*).

2.2.1. Pronoms personnels sans antécédent

- §359 Quand un pronom personnel sans antécédent est en position d'attribut, il est toujours à la forme disjointe *moi toi nous vous*. Ces pronoms ne peuvent se trouver en fonction d'attribut antécédent de relative que dans la construction clivée [*c'est ... + PRONOM RELATIF*] :

C'est moi qui ai dit ça. — C'est toi qui as téléphoné hier soir? — C'est nous qui le leur avons raconté. — C'est vous que j'ai rencontré à ce séminaire l'an dernier?

Il en va de même pour tous les autres types de pronoms (à l'exception du pronom de 3^e personne, voir point suivant) :

C'est quelqu'un qui m'a fait une bonne impression. — C'est le tien que j'ai retrouvé d'abord. — Ce n'est rien qui puisse t'intéresser.

2.2.2. Pronom de 3^e personne

§360 Quand le pronom attribut est un pronom de 3^e personne dans une phrase clivée, il conserve sa forme normale disjointe (« pleine ») *lui/celui-là/ça* s'il y a mise en relief. S'il n'y a pas mise en relief, il est à la forme « faible » *celui/ce*.

■ Avec mise en relief :

C'est lui/elle qui me plaît le plus. (P₃ à antécédent GN +ANIMÉ, exemple *acteur/actrice*)

C'est celui-là/celle-là qui me plaît le plus. (P₃ à antécédent GN –ANIMÉ, exemple *livre/montre*)

C'est ça/cela qui me plaît le plus. (P₃ à antécédent non GN neutre)

■ Sans mise en relief :

C'est celui/celle qui me plaît le plus. (P₃ à antécédent GN, exemple *acteur/actrice* ou *livre/montre*)

C'est ce qui me plaît le plus. (P₃ à antécédent non GN neutre)

On distingue donc pour le sens en finnois :

C'est lui/elle qui me plaît le plus. *Hänestä pidän eniten.* (mise en relief)

C'est celui-là/celle-là qui me plaît le plus. *Siitä pidän eniten.* (mise en relief)

C'est ça/cela qui me plaît le plus. *Siitä pidän eniten.* (mise en relief)

C'est celui/celle qui me plaît le plus. *Se on se, josta pidän eniten.* (pas de mise en relief)

C'est ce qui me plaît le plus. *Se on se, mistä pidän eniten.* (pas de mise en relief)

Autres exemples (*a* = sans mise en relief du pronom, *b* = avec mise en relief) :

a) C'est celui qui a le mieux marché. b) C'est **celui-là** qui a le mieux marché.

a) Ce sont celles que je préfère. b) Ce sont **celles-là** que je préfère.

a) Ce sont **ceux-là** qui nous semblent les plus adaptés. b) Ce sont ceux qui nous semblent les plus adaptés.

a) Personnellement je choisirais cette cravate, c'est celle qui me plaît le plus. b) Personnellement je choisirais cette cravate, c'est **celle-là** qui me plaît le plus.

► Si le pronom dépend d'une préposition, la construction avec mise en relief diffère totalement. Le mot *que* est alors une conjonction et non plus un relatif (► §843). Dans les exemples ci-dessous, *a* = sans mise en relief du pronom, *b* = avec mise en relief) :

a) C'est celui à qui j'ai pensé. b) C'est à **celui-là** que j'ai pensé.

a) C'est celle dont je t'ai parlé. b) C'est de **celle-là** que je t'ai parlé.

a) Ce sont ceux contre qui il se bat. b) C'est contre **ceux-là** qu'il se bat.

a) Ce sont celles pour lesquelles il n'a pas encore trouvé de place. b) C'est pour **celles-là** qu'il n'a pas encore trouvé de place.

Comme on le voit, dans la construction avec mise en relief, le verbe ne s'accorde pas au pluriel, puisque ces groupes ne sont pas attributs du sujet. La distinction entre les deux constructions pose des problèmes aux francophones eux-mêmes (► §845).

3. Comparaison entre cinq langues

§361 Le tableau suivant présente une comparaison des systèmes du finnois, de trois langues romanes et de l'anglais :

Tableau 52 – Les pronoms de 3^e personne en finnois, français, italien, espagnol et anglais

	LANGUE	SUJET CONJOINT DE VERBE	ANTÉCÉDENT DE RELATIVE
renvoie à un GN	<i>finnois</i>	se	se [joka]
	<i>français</i>	IL	CELUI [qui]
	<i>italien</i>	Ø	QUELLO [che]
	<i>espagnol</i>	Ø	EL [que]
	<i>anglais</i>	he/she/it	the one/those [who]
ne renvoie pas à un GN (neutre)	<i>finnois</i>	se	se [mikä]
	<i>français</i>	ça	ce [qui]
	<i>italien</i>	Ø	quello [che]
	<i>espagnol</i>	Ø	ello [que]
	<i>anglais</i>	it	what

Le signe Ø signifie qu'on n'utilise rien. Les capitales indiquent une forme générique susceptible de s'accorder en genre et en nombre. Les mots en minuscule sont en principe invariables (sauf le finnois *se*, qui se décline).

Les langues romanes divergent nettement l'une de l'autre. Seul est envisagé à titre d'exemple le cas du pronom sujet en position conjointe et en position d'antécédent de relative. Les cas objet et les formes de pronom en position disjointe ne figurent pas dans le tableau.

Remarques à partir de la page 196.

342 À cause de la polysémie de *se*, le pronom antécédent de relative en français est source de nombreuses incertitudes pour les finnophones : on relève fréquemment chez ceux-ci des erreurs du type *se joka* traduit **le qui* ou **lui qui*, *ne jotka* traduit **les qui* ou **ces qui* etc. *Se* étant également un démonstratif, qui de surcroît peut fonctionner comme déterminant démonstratif cataphorique introducteur de nom antécédent de relative (*se talo, jonka näet tuolla, on meidän*), il n'est pas étonnant que les catégories se mélangent dans l'esprit des apprenants. On a relevé aussi – plus d'une fois – pour *ne jotka* : **cettes qui*, bel exemple de confusion simultanée entre les catégories grammaticales déterminant/pronom (*celle/cette*) et entre les formes (**cettes* pluriel imaginaire de *ces*).

343 Du fait de l'absence de pronom équivalent en finnois, cette langue utilise par exemple des adjectifs pour rendre les constructions prépositionnelles (► §196) :

le journal d'hier = *eilinen lehti*

le concours de l'an dernier = *viimevuotinen kilpailu*

De ce fait, les apprenants ont donc parfois tendance à extrapoler cette transformation de l'adjectif de façon inverse à tous les adjectifs. Exemple de formes erronées relevées chez des apprenants finnophones :

la plus grande partie de ces romans sont **ceux* les plus vieux = ... sont *les* plus vieux.

Le subjonctif français reste un sujet complexe surtout pour les étudiants non-francophones, comme **ceux* finnophones. = ... comme *les* finnophones.

De plus, les manuels FLE se distinguent de **ceux* finlandais. = ...se distinguent *des* finlandais.

344 Le pronom utilisé comme antécédent de relative est source de nombreuses difficultés et il convient de souligner les différences entre le finnois et le français :

a. En finnois, le pronom *se* qui sert de pronom de 3^e personne sert également de pronom antécédent de relative. En français, il y a deux formes différentes, *il* et *celui*.

► Il faut éviter de confondre le pronom neutre *ce* invariable et le non neutre *celui*, qui s'accorde en genre et en nombre (*celle, ceux, celles*) :

celui qui m'intéresse : *se, joka kiinnostaa* [*celui* = un homme, un livre]

ce qui m'intéresse : *se, mikä kiinnostaa* [*ce* = les choses, tout]

celui dont je parle : *se, josta puhun* [*celui* = un être humain, un objet]

ce dont je parle : *se, mistä puhun* [*ce* = les choses, tout, etc.]

De plus, phonétiquement, *ce* ressemble beaucoup à *ceux*. En général, l'e de *ce* est rarement prononcé (sauf dans un style soutenu) et *ce* devient un simple [s] (transcrit 'c') : *c' que tu dis* [skætydi]. Dans les cas pouvant provoquer des confusions, on allonge légèrement le *eu* de *ceux* [søː] (*ceux qui m'intéressent*) :

ceux qui m'intéressent *ne, jotka kiinnostavat* [*ceux* : les gens, les films, les animaux]

ce qui m'intéresse *se, mikä kiinnostaa* [*ce* = tout ce qui peut intéresser]

ceux qui arrivent *ne, jotka saapuvat* [*ceux* = les gens, les trains]

ce qui arrive *se, mitä tapahtuu* [*ce* = tout ce qui se produit]

b. Dans le cas des constructions avec complément du nom (*genetiivirakenteet*), le finnois n'utilise pas de pronom anaphorique du tout : *c'est celle* [la voiture] *de ma sœur* = *se on siskoni*.

c. En finnois, le pronom neutre antécédent *se* est exprimé quand il est *sujet* de la relative ou à un cas oblique (*adverbiaali*). Quand il est **objet direct** du verbe, il est rarement exprimé. En français, le pronom *ce* est **toujours** exprimé :

(a) **Se**, mikä sai hänet lähtemään, on arvoitus. = **Ce** qui a provoqué son départ est un mystère.

(b) Hän ei luottanut **siihen**, mitä hänelle sanottiin. = Il ne se fiait pas à **ce** qu'on lui avait dit. *Mais* :

(c) En ymmärrä, mikä sinua häiritsee. = Je ne comprends pas **ce** qui dérange.

Dans le cas de la phrase (c), l'antécédent COD *sitä* n'est pas exprimé devant *mitä* (= *en ymmärrä "sitä mikä" häiritsee sinua*). En français, l'antécédent *ce* est toujours exprimé. Ainsi, contrairement à ce que pensent beaucoup d'apprenants (et à ce qui est même écrit dans une grammaire finlandaise), le groupe *ce que* n'est pas une « expression figée » qui correspond à *mitä*, il se décompose tout à fait normalement en un pronom antécédent neutre *ce* + un pronom relatif *que*. C'est en finnois que le mot *mitä* est particulier dans ce cas, car il contient à la fois l'antécédent et le pronom (*sitä/sen + mikä/mitä*).

d. Le finnois n'exprime pas l'antécédent d'une relative (*se*) quand il est en fonction d'apposition :

Suomen ja Ruotsin välissä on Itämeri, **mikä** tekee automatkat pitkiä. [et non pas **se mikä*]

Lapset ovat jo nukkumassa, **mikä** on yllätys. [et non pas **se mikä*]

Ministeri ilmoitti aikovansa erota, **mitä** kaikki jo aavistelivat. [et non pas **se mitä*].

Hän ei ole vielä vastannut, **mikä** tuntuu yllättävältä. *Il n'a pas encore répondu, ce qui me semble surprenant.*

Cette absence du pronom en finnois et l'absence du pronom en anglais également (► Tableau 52) sont sans doute l'une des causes des nombreuses erreurs commises par les finnophones dans le maniement et l'interprétation du pronom antécédent de relative. Le mot *ce* peut donc avoir **trois** fonctions différentes : déterminant (*ce jouet*), forme du pronom *ça* devant *être* (*c'est beau*), forme du pronom *ça* devant relative (*ce que tu dis*).

28. Les pronoms impersonnels

Il existe deux types de pronoms que l'on range habituellement dans la catégorie des pronoms impersonnels :

- les pronoms *on* et *ils*, qui renvoient à une personne non identifiable, mais qui désignent un actant du verbe ;
- les pronoms *il* et *ça/cela* employés pour indiquer la 3^e personne (au sens grammatical de *persona*) et qui ne renvoient à aucune personne ni aucun actant (► RQ345).

1. On

Du point de vue fonctionnel, *on* est un pur pronom sans antécédent comme *je*, *tu*, *il* (► RQ346). Il ne peut figurer qu'en **position de sujet**. Il n'a pas de forme disjointe propre (*on* utilise *nous*).

§362 ■ **Sens.** Fondamentalement, *on* est un « nous expansé » : il englobe le locuteur et toutes personnes susceptibles d'occuper sa place (*je*, *tu*, *nous*, *vous*, *ils* et *les autres*).

On désigne ainsi « les gens » collectivement ; dans ce cas, il correspond souvent en finnois à un verbe à la 3^e personne sans sujet exprimé :

On ne doit pas dire du mal de gens qu'on ne connaît pas. *Ei saa puhua pahaa ihmisistä, joita ei tunne.* — On ne peut pas comprendre facilement cette musique. *Tätä musiikkia ei ole helppo ymmärtää.* — On dirait. *Siltä näyttää. / Näköjään.* — On ne sait jamais ! *Ei sitä koskaan tiedä!*

On peut aussi désigner une personne indéfinie prise isolément dans cet ensemble collectif (un individu représentant du *nous* expansé) et correspond alors au finnois *joku* ou au *passiivi* (► RQ347) :

On sonne. *Ovikello soi ("joku soittaa ovikelloa").* — On a frappé. *Joku koputti ovelle.* — Cette nuit, on a volé un tableau de Picasso. *Viime yönä joku varasti Picasson maalauksen. / Viime yönä varastettiin Picasson maalaus.* — Tous les ans, on organise une fête à l'école.

Comme en finnois, *on* peut l'utiliser ironiquement comme pronom de 2^e personne déguisé :

Alors, on dort encore ? *Vieläkö sitä nukutaan täällä? (= vieläkö te nukutte?)* — Eh bien, on a faim, on dirait ? *Sitä ollaan näköjään nälkäinen?* — Alors les filles, on est contentes ? *No tytöt, mitäs nyt tuntuu [oletteko tyytyväisiä]?*

§363 ■ **Substitut de nous dans la langue parlée.** Dans la langue parlée, à la place de la première personne du pluriel (*nous chantons*, *nous disons*), on utilise quasi systématiquement le verbe à la troisième personne et le pronom *on* (*on chante*, *on dit*). Il y a sur ce point une correspondance remarquable entre le finnois et le français, puisque dans la langue parlée le finnois utilise lui aussi l'équivalent de *on* (le *passiivi*) à la place de la 1^e personne du pluriel :

On y va ! — Quand on est rentrés, on était tous épuisés (► RQ348). — On le fera nous-mêmes. *Me tehdään se itse.* — Excuse-nous d'arriver en retard, on a été pris dans un embouteillage.

§364 ■ **Forme disjointe et forme complément.** Quand *on* a une valeur impersonnelle (*les gens*, *quelqu'un*), il n'a pas de forme disjointe ni de forme complément. Après préposition, on ne peut utiliser que des pronoms indéfinis (et non pas *à on, *avec on, *pour on, etc.) :

Il sait parler aux gens. — Elle est en grande discussion avec quelqu'un.

Quand *on* est la variante de *nous* dans la langue parlée, la forme disjointe et la forme complément d'objet de *on* sont *nous* :

Nous, on veut pas partir ! — On leur a dit que c'était faux, mais ils n'ont pas voulu nous croire. — On veut que tu le donnes à nous. *Me halutaan, että annat sen meille.*

2. Ils

§365 Il existe également un pronom impersonnel à valeur collective très utilisé dans la langue courante, le pronom pluriel *ils*. La différence avec *on*, c'est que le locuteur s'exclut du groupe représenté par *ils* : le pronom *ils* ne peut pas être compris avec une valeur générique, inversement à *on* qui contient par définition tous les êtres humains (► RQ349). Le finnois exprime en général cette idée par le *passiivi* :

Ils ont dit à la radio qu'il allait y avoir de l'orage. *Radiossa sanottiin, että tulee ukkosta.* — Qu'est-ce qu'ils veulent encore ? *Mitä ne taas haluaa?* — Ils vont refaire la route et commencer les travaux en juin. *Tietä korjataan ja työt aloitetaan kesäkuussa.* — Ils commencent à me casser les pieds avec leur pub ! *Nämä mainokset alkavat ottaa päähän.*

3. Pronoms marques morphologiques de 3^e personne

3.1. Sujet apparent et sujet réel

5366 En finnois, quand la construction de la phrase indique que le sujet se trouve après le verbe (par exemple *sitä on mahdotonta vastustaa*) ou quand le verbe est utilisé avec une valeur impersonnelle (*sataa lunta*), on utilise le verbe à la 3^e personne sans exprimer le pronom sujet, car en finnois le verbe porte en lui-même la marque de la 3^e personne : les formes *tuulee*, *on*, *täytyy*, etc., ne peuvent être que des formes de 3^e personne. En français, la personne (au sens de grammatical de «*persona*», pas de «*henkilö*») doit être indiquée par un pronom sujet conjoint : phonétiquement [sot] peut être *saute* (1^e et 3^e personnes), *saites* (2^e personne), *saute* (impératif). Il est donc nécessaire de marquer la personne par un pronom qui se place *avant* le verbe, et qui est en quelque sorte un «*auxiliaire de conjugaison*». On peut noter d'ailleurs que dans la langue familière, le pronom est supprimé devant certains verbes comme *falloir*, *faire* (► §384), ce qui montre qu'il est, dans une certaine mesure et dans certains cas, redondant. Les pronoms marques de 3^e personne peuvent être *il* et *ça/cela/ce*. On utilise ces pronoms :

a) devant les verbes impersonnels (*il pleut*, *il fait beau*, *ça tape*, *ça sent mauvais*) ;

b) comme sujet apparent : en finnois et en français, on peut rejeter le sujet de certains verbes en position postposée en plaçant le verbe en tête de phrase. Le sujet du verbe peut être un groupe nominal, un infinitif ou une proposition complétive (introduite par *que*) rejetés après le verbe (► RQ350). Cette transformation concerne les verbes intransitifs uniquement : comme ils sont intransitifs (ils n'ont pas d'objet direct), l'élément rejeté après le verbe ne peut être que le sujet (en souligné pointillé dans les exemples suivants) :

Il viendra beaucoup de visiteurs. *Tulee paljon vieraita.* — Ça ne m'amuse pas du tout de devoir recommencer. *Minua ei huvitta ollenkaan aloittaa alusta.* — Il est inquietant que nous n'ayons pas encore eu de nouvelles de lui. *On huolestuttavaa, että emme ole vielä kuulleet hänestä.*

Le sujet rejeté après le verbe est donc le **sujet réel** du verbe en question (*viendra*, *amuse*, *est*). Le finnois n'a pas besoin de marquer la 3^e personne (elle est contenue dans la terminaison du verbe *tulee*, *huvittaa*, *on*), mais le français est obligé d'indiquer la 3^e personne par un pronom (► RQ351), qu'on définit comme le «**sujet apparent**», en finnois *muodollinen subjekti*. La forme du pronom apparent varie selon les verbes et le niveau de langue, voir ci-dessous et résumé **Tableau 53**.

3.2. Sujet de verbes impersonnels

5367 Les verbes employés impersonnellement sont notamment des verbes décrivant des phénomènes météorologiques ; dans ce cas-là, on utilise comme marque de 3^e personne le pronom *il* :

Il pleut. — *Il y a du vent.* / *Il vente.* — *Il neige.* — *Il fait beau.* — *Il grêle.* *Sataa rakeita* (► RQ352). — *Il tonne.* *Ukkonen jylisee.*

On utilise également le pronom *il* dans certaines expressions du temps :

Il fait nuit. — *Il est tard.* — *Il fait jour.* — *Il est temps de partir.* — *Il est dix heures.* — *Il est trop tôt pour téléphoner.*

5368 Comme sujet de verbes employés impersonnellement indiquant un état de choses (notamment dans la langue parlée), on utilise le pronom *ça* (► RQ353) :

Ça sent mauvais (ça pue/ fam. ça chlingue) ici. *Täällä haisee.* — *Fais attention, ça glisse ! Varo, täällä on liukasta.* — *Ça cogne.* *On hirveän kuumaa.* — *Ça caille.* *Täällä jäätyy.* — *Ça chauffe ici.* *Täällä huhkitaan.* — *Ça me chatouille.* *Kutittaa.* — *Ça me gratte.* *Kutittaa/Hiertää.* — *Ça va barder.* *Kohta räjähtää.* — *Ça monte.* *On ylämäki.* — *Ça grimpe.* *On kova ylämäki.* — *Ça descend sec.* *On jyrkkä alamäki.* — *Ça décoiffe ! Rajua !*

Comme le montrent les équivalents finnois, qui sont utilisés sans pronom sujet, le pronom *ça* sert uniquement de «*soutien*» à la conjugaison du verbe en indiquant la personne verbale. Les équivalents dans la langue écrite des exemples ci-dessus seraient par exemple :

Il y a une mauvaise odeur ici. / *Fais attention, c'est glissant !* / *Le soleil tape fort.* / *Il fait froid.*

Par analogie avec ces verbes, dans la langue familière, on utilise cette forme avec des verbes dont le sujet est un animé :

Ça travaille grave, en ce moment, à ce que je vois ! — *Alors, comment avance ton mémoire ?* — *Ça bosse, ça bosse.* — *Ça travaille dur à la permanence.* — *Regarde ces cyclistes, ça pédale ferme !* (► RQ354)

5369 Le pronom *ça* sert également de sujet formel à des verbes impersonnels courants indiquant d'autres procès sans actant identifiable :

Comment ça va ? — *Tu es prêt ?* — *Ça y est.* *Tullaan !* — *Ça suffit ! Riittää ! / Riittää jo !*

Dans les expressions *ça va*, *ça suffit*, *ça y est* : le pronom *ça* n'est pas interchangeable avec *cela*, mais il y a chez certains locuteurs des hésitations à ce sujet et on trouve parfois *cela* dans cet em-

ploi (► RQ355). En finnois il n'a pas d'équivalent (le finnois n'a pas besoin de mot particulier pour indiquer la 3^e personne).

3.3. Sujet réel GN

§370 Quand le sujet réel rejeté après le verbe est un GN, la forme du pronom sujet apparent est *il* :

Il me reste encore deux pages à taper. — Il manque encore mille euros pour payer le voyage. — Il ne manque pas de prisonniers à l'appel [sur la forme de l'article dans la phrase négative ► §24]. — Il ne se produisait jamais d'accidents. — Il reste encore quelques places assises. — Il ne s'est rien passé de grave. — Il s'est produit un fait nouveau. — Il reste encore du fromage? — Il se passe des choses bizarres. — Il est venu beaucoup de visiteurs. — Il existe quelques logiciels qui permettent la conversion de fichier audio d'un format à un autre gratuitement. — Dans ce pays d'Afrique, il survit encore des coutumes étonnantes.

Dans le verbe *il y a*, le pronom *il* est également une simple marque de 3^e personne (le pronom *il* dans *il y a* correspond en quelque sorte au *n* du verbe finnois *on*) :

Il y a un sorbier devant la maison. *Talon edessä on pihlaja*. — Il y a eu peu de films intéressants à la télé ces derniers jours.

Cependant, dans le cas de *il y a* (► §306), le nom qui se trouve après le verbe (par exemple ici *un sorbier*) est le COD *d'avoir*, et non pas le sujet réel, alors qu'en finnois, le GN est le sujet de *on* (► RQ356).

§371 La plupart des verbes ci-dessus peuvent également être utilisés avec le sujet devant le verbe. Le sujet apparent (pronom *il*) devient évidemment inutile quand le sujet réel se trouve devant le verbe :

Mille euros manquent encore pour payer le voyage. — Des prisonniers manquent à l'appel. — Un fait nouveau s'est produit. — Des choses bizarres se passent ces derniers temps. — Beaucoup de visiteurs viendront. — Il existe quelques logiciels qui permettent la conversion de fichier audio d'un format à un autre gratuitement. — Des coutumes étonnantes survivent encore dans ce pays d'Afrique.

§372 D'autres verbes, comme *rester*, s'utilisent de préférence avec le sujet réel postposé. Le verbe *il faut* (infinitif *falloir*, qui signifie au départ «manquer», «être nécessaire») s'utilise uniquement avec sujet apparent et rejet du sujet réel après le verbe :

Il faudrait un autre collaborateur. — Il faut encore beaucoup d'argent pour payer le voyage. — Il faudra de nouvelles analyses pour confirmer que c'est bien ce virus. — Il faudrait plus de précisions. — Il a fallu des années avant que les responsables américains veuillent bien admettre qu'il y avait effectivement un réchauffement climatique.

§373 ► On comprend souvent la construction [*il faut* + GN] ou [*il faut* + COMPLÉTIVE] (*que...*) comme un verbe suivi d'un «objet direct» (*il faut quelque chose* serait analogue à *je veux quelque chose*). Il n'en est rien : le GN (*il faut des subventions*) ou la complétive (*il faut que tu lui téléphones*) est le sujet réel du verbe. C'est pour cette raison que le verbe de la complétive se met au subjonctif, car normalement le verbe de toute complétive en fonction de sujet se met au subjonctif (► §903 et §910). Le subjonctif ne s'utilise donc pas parce que *falloir* serait «l'objet» d'un verbe de «volonté», comme on le pense souvent. De même, dans la construction [*il faut* + INFINITIF], l'infinitif est en fonction de sujet : *il faut partir*, *il faut en parler* (sur la construction de *falloir*, qui peut recevoir un complément d'objet indirect (► RQ357). C'est ce qui différencie *falloir* de *devoir* : le verbe *devoir* est un auxiliaire modal, qui modifie l'infinitif (un peu à la manière d'un adverbe), tandis que *falloir* est un verbe intransitif. Cette différence se voit notamment au passif. Le verbe *falloir* ne peut pas se mettre au passif, car il n'a pas d'objet direct :

Il faut examiner ce problème → Ce problème doit être examiné. [*Ce problème *faut être examiné* est agrammatical]

Voir remarques 316c p. 176 (*falloir* + *il y a*) et 489 p. 309 (*falloir* / *täytyy* et transformation passive).

3.4. Sujet apparent infinitif ou complétive

§374 Le sujet réel peut être un **infinitif** ou une **complétive**. Ce genre de construction est très fréquent et souvent mal interprété. Ainsi dans les constructions

Il est normal d'hésiter. (► RQ358)

Il est normal que tu hésites.

les parties en gris sont les sujets réels du verbe *est*, comme cela apparaît clairement quand on rétablit le sujet devant le verbe :

Hésiter est normal.

Que tu hésites est normal.

Dans *il est normal d'hésiter*, il ne faut donc pas interpréter le mot *de* comme une préposition introduisant un «complément de l'adjectif» (on ne peut pas dire **je suis être normal de faire ceci*): en réalité, c'est tout le groupe [*de* + INFINITIF] qui est le sujet, alors que l'adjectif est attribut.

L'infinifit ou la complétive sujets réels postposés au verbe peuvent se trouver dans différents types de constructions :

- §375 ■ quand le sujet réel est sujet d'un verbe **d'état** (*être, demeurer, sembler, etc.*) et qu'il a un attribut **adjectif**, le pronom sujet apparent est **il** dans la langue écrite et **ce** (ou *ça*) dans la langue parlée :

Il est normal que cela te paraisse difficile. — Il est étrange d'affirmer une telle chose. — Il est fréquent de rencontrer cette tournure. — Il est étonnant qu'il ait accepté. — Il aurait été scandaleux d'accepter. — Il est recommandé de se faire vacciner. — Il est interdit de fumer dans les lieux publics. — Il semble difficile d'obtenir des renseignements sur la situation politique de ce pays. — Il devient de plus en plus difficile de trouver un appartement à Paris. — Il est normal que cela te paraisse difficile. — Il est regrettable qu'on n'ait pas tenu compte de la dernière édition revue et augmentée. — Il me semblait impossible de tout accepter sans mot dire.

- §376 ► L'utilisation de *il* n'est pas possible avec des adjectifs qui peuvent s'appliquer à la fois à un humain et à un non humain : *gentil, aimable, etc.* (► RQ359). Par exemple une phrase comme *il est sympa de sortir avec toi* s'interprète uniquement comme renvoyant à un sujet animé : «Julien est gentil de sortir avec toi», autrement dit le pronom *il* désigne une personne : *il (Julien) est sympathique parce qu'il (Julien) accepte de sortir avec toi*. Pour marquer clairement que c'est le groupe infinitif qui est le sujet, on utilise dans ce cas *ce* ou son allomorphe *ça* :

Ce (ça) serait sympa de sortir avec toi. — Ce (Ça) serait fantastique de faire ce voyage. — C'est gentil d'être venu me voir.

Dans la langue parlée, devant *être*, on utilise de toute façon de préférence la forme *ce* :

C'est étrange d'affirmer une telle chose. — C'est fréquent de rencontrer cette tournure. — C'est normal d'être fatigué après une si longue marche. — C'est étonnant qu'il ait accepté. — C'est normal que cela te paraisse difficile. — C'est regrettable qu'on n'ait pas tenu compte de la dernière édition. — Ça me semblait impossible de tout accepter sans mot dire.

Devant certaines formes du verbe *être*, on peut utiliser alors la forme *ça* (► §280 et suivants) :

Ça aurait été scandaleux d'accepter. — Ça serait bien de prendre une semaine de vacances.

- §377 ► Comme marque de personne (sujet apparent) d'un verbe, on peut donc avoir trois variantes :

- (1) Il sera difficile de prouver que c'est lui le coupable.
- (2) Ce sera difficile de prouver que c'est lui le coupable.
- (3) Ça sera difficile de prouver que c'est lui le coupable.

Explications :

- (1) : forme normale de la langue écrite.
- (2) : variante de (1) dans la langue courante, *ce* est l'allomorphe de *ça* devant les formes simples d'*être*.
- (3) : variante de (2), la forme *ça* s'utilise dans la langue parlée à la place de *ce* devant les formes simples du verbe *être* commençant par une consonne.

- §378 Dans la langue parlée (LP), devant les verbes autres que le verbe *être* (*paraître, sembler*), on utilise la forme *ça* :

Il ne me semble pas normal que les consommateurs ne réagissent pas contre cette tarification. LP : Ça me semble pas normal que ...

Il me paraît tout naturel de réagir à cette intervention. LP : Ça me paraît tout naturel de réagir à cette intervention.

Il me paraît bizarre qu'il n'ait rien dit. LP : Ça me paraît bizarre qu'il n'ait pas réagi.

Il peut paraître bizarre de parler de température à propos de la vision des couleurs, pourtant c'est courant en photographie numérique. *Voi tuntua oudolta, että väreistä käytetään termiä "lämpötila", mutta niin tehdään yleisesti digitalisessa valokuvauksessa.* LP : Ça peut paraître bizarre de parler...

Dans ces cas, on peut aussi utiliser *cela*, qui est en concurrence avec *il* et *ce* devant les verbes autres qu'*être*.

- §379 ■ si le sujet réel est sujet d'un verbe **d'état** (*être, demeurer, sembler, etc.*) et il a un attribut **GN**, le pronom sujet apparent est **ce** à la fois dans la langue écrite et dans la langue parlée :

C'est une chance extraordinaire de faire ce voyage. — C'est une solution de facilité de prendre des mesures non réglementées dans deux départements. — C'est une bonne chose que vous ayez décommandé cette réunion. — C'est un grand tort d'avoir toujours raison. — À mon humble avis, c'est un mérite d'avoir pris cette modeste part dans la gestion de la crise. — C'était un grand bonheur que vous soyez là ce soir, comme toujours d'ailleurs. — Tu ne trouves pas que ce serait une bonne idée de partir en vacances au mois de juin au lieu du mois de juillet ?

§380 ■ quand le sujet réel est sujet d'un autre verbe transitif direct ou indirect, le pronom sujet apparent est **cela** dans la langue écrite et **ça** dans la langue parlée. En effet, le pronom *il* pourrait être confondu avec un véritable pronom anaphorique (*il m'agace = hän ärsyttää minua*):

Ça l'ennuie de devoir rentrer si tard. — Cela me désole que vous ne lisiez pas les instructions. — Cela ne lui convient pas que je sois son amant et elle n'aime pas non plus ce mot, car elle n'a que moi dans sa vie. — Cela (ça) me réjouit de te voir en si bonne forme après ta maladie. — Cela l'agaçait qu'on lui dise « Monsieur le professeur ». — Cela m'arrangerait de pouvoir faire cette conférence plus tard. — Ça me plait de faire ce voyage. — Ça te dirait d'aller faire un tour ? — Ça vous dérangerait de vous déplacer un peu vers la droite ? — Cela ne me déplairait pas de revoir ce film. — Ça me casse les pieds de devoir sans cesse réparer ton vélo ! — Cela (ça) me réjouit de te voir en si bonne forme après ta maladie. — Cela m'attriste profondément de voir cette maison dans un état pareil. — Ça aurait été scandaleux d'accepter.

§381 ► Dans tous ces exemples, le pronom *il* devient inutile quand le sujet se trouve devant le verbe, puisque le sujet suffit à indiquer la personne grammaticale :

Que nous n'ayons pas encore eu de nouvelles de lui est inquiétant. — Essayer de le convaincre serait inutile. — Améliorer mes résultats me semblait impossible. — Que tout le monde participe est très important. — Qu'il ait accepté est étonnant. *Se, että hän suostui, on yllättävää.* — Que cela te paraisse difficile est normal. *Se, että se tuntuu sinusta vaikealta, on luonnollista.*

3.5. Verbes intransitifs, réfléchis et passifs

§382 ■ Quand le sujet réel est sujet d'un verbe intransitif (► §911), le sujet apparent est le pronom *il* :

Il faudrait partir. — Il fallait réagir. — Il convient de s'informer avant de prendre cette décision. — Il vaudrait mieux demander une subvention. — Il importe que tout le monde participe. — Il faut que tu viennes. — Il faut que je lui écrive bientôt. — Il importe que vous soyez tous actifs. — Il convenait que le contenu des discours fût neutre. — Il suffit que vous ajoutiez un s et la phrase est juste. — Il se peut que vous ayez raison. — Se peut-il qu'il ait agi aussi lâchement ? — Il se peut que nous arrivions en retard. — Il s'agit que vous vous dépêchiez un peu. *Teidän pitäisi nyt kiirehtiä hieman.* — Il arrive que la neige fonde déjà fin mars. — Comment se fait-il que ce rapport ne soit pas encore prêt ? — Il semble que cela soit difficile à démontrer. — Il me tarde que cela soit fini. *Kunpa se olisi jo ohi.* — Il m'arrive d'y repenser. — Il dépendra de nous seuls que cela réussisse. *Riippuu vain meistä, että se onnistuu.* — Il s'en faut que sa thèse soit terminée.

Comme sujet apparent des verbes *il advient, il convient, il faut, il importe, il s'agit, il suffit, il semble, il vaut mieux*, on utilise uniquement *il*, même dans la langue parlée ; devant les verbes *il se peut, il arrive*, on peut utiliser *ça* dans la langue parlée (► RQ360) :

Ça se peut qu'on arrive en retard. — Ça arrive que la neige fonde déjà fin mars. — Ça m'arrive parfois d'y repenser.

§383 ■ On peut aussi utiliser *il* sujet apparent dans les constructions à pronom réfléchi ou passives (► §577) :

Il se trouvera certainement des gens pour critiquer le projet. *Hankkeen epäilijöitä löytyy varmasti.* — Il se fait tard. *Alkaa olla myöhä.* — Il se passe des choses étranges. *Tapahtuu kummaa.* — Il s'est dit tellement de choses à ce sujet ! *Tästä asiasta on esitetty niin monta mielipidettä!* — Il a été décidé de suspendre la séance. *Istunto päätettiin keskeyttää.* (► RQ361)

Ces constructions s'emploient essentiellement dans la langue écrite, pour cette raison on utilise toujours le pronom apparent *il* (pas de variante avec *ça*). Le pronom *il* devient inutile quand le sujet se trouve devant le verbe :

Des choses étranges se passent. — Tellement de choses se sont dites à ce sujet !

3.6. Suppression du sujet dans la langue parlée

§384 Dans la langue parlée familière, on supprime couramment le sujet apparent *il* devant certains verbes :

— on peut supprimer *il* devant *faire* (► §367) :

Fait nuit tôt en cette saison. — Fait pas chaud, dites donc ! — Fait beau aujourd'hui, hein ?

— devant les temps **simples** de *falloir* :

Hé, faut que je te dise un truc ! — Faut que tu lui téléphones ce soir. — Bon, maintenant, faut que j'y aille ! — Faudra pas mal de temps pour ranger tout ça. — Faudrait un tout petit plus de sel. — Fallait pas leur dire ! — Pour rater un truc pareil, faut vraiment pas être doué ! — Fallait y penser plus tôt ! — Faudrait se dépêcher, sinon on va rater le début du film. — Se tromper deux fois de direction, quand on est en retard, faut le faire ! (► §588)

Mais le sujet apparent *il* est obligatoire aux temps composés :

Il a fallu pas mal de temps pour ranger tout ça. — Il aurait pas fallu leur dire !

— le sujet apparent de *il paraît que* (► §913) est souvent supprimé :

Paraît qu'il va y avoir de l'orage ce soir. — Paraît qu'ils vont construire une autoroute à côté d'ici.

– le sujet apparent *il* de *il y a* est couramment supprimé et *il y a* se prononce [ja] (► RQ375 et §403, §765) :

Quand j’essaye de me connecter sur internet, y a l’ordi qui crashe systématiquement. — Y a des gens qui sont jamais contents. — Il y en a qui tout réussit. — Alors là, y a un problème. — Y en a pour qui l’alcool est un poison. — Y a qu’en France qu’on trouve de la bonne baguette. — Si les photos sont de travers, y a qu’à les redresser avec Picasa, c’est vraiment, simple y a qu’à tirer sur une ligne avec la souris. — On a pris pas mal de photos, y en a que je trouve vraiment très réussies. — Y a pas que toi qui aies des problèmes !

Dans la langue familière, on peut aussi supprimer le sujet *non impersonnel* devant d’autres verbes, dans les constructions disloquées (► RQ565 p. 356).

Tableau 53 – Résumé des formes du pronom sujet apparent avec sujet réel infinitif ou complétive

Verbe			pronom apparent	
Verbe d’état	Attribut adjectif	Langue écrite	il	Il est normal d’hésiter. Il est normal que tu hésites.
		Langue parlée	ce	C’est normal d’hésiter. C’est normal que tu hésites.
	Attribut GN	Langue écrite Langue parlée	ce	C’est une chance que tu sois là. C’est une grande chance de faire ce voyage.
Autre (transitif direct ou indirect)		Langue écrite	cela	Cela me désole que vous ne puissiez pas venir. Cela me désole que vous ne soyez pas venu.
		Langue parlée	ça	Ça l’ennuie de devoir rentrer si tard. Ça m’énerve qu’il soit toujours en retard.

Remarques à partir de la page 202.

345 Ces pronoms sont des formes postiches (*valemuoto, täytemuoto*) qui servent uniquement d'outil de conjugaison du verbe. Ils sont absents de langues comme le finnois, l'italien ou l'espagnol, car dans ces langues la personne verbale peut être exprimée par la seule forme du verbe: *sataa/piove, on kylmää/hace frío, on helppo nauraalè facile ridere*, etc. Dans toutes ces phrases, le français doit utiliser un pronom pour indiquer la personne: **il pleut, il fait froid, il c'est facile de rire**.

346 À cause de son sens, on range traditionnellement le pronom *on* dans la classe des pronoms indéfinis. Cependant, du point de vue fonctionnel, *on* est un pur pronom sans antécédent comme *je, tu, il*. C'est donc une forme *clitique* (► RQ228 p. 128). Il n'a pas de forme disjointe propre (*on* utilise *nous*). Il ne se comporte donc pas comme un vrai pronom indéfini (lequel peut occuper toutes les fonctions du GN). Il vaudrait donc mieux le considérer comme un pronom «personnel» normal. Cependant, à cause son sens et de la manière dont on l'exprime le COD/COI, il est traité ici comme un pronom à part.

347 Malgré les correspondances évidentes entre le finnois et le français, il faut éviter d'utiliser trop fréquemment *on* pour traduire le *passiivi*, surtout si on veut effacer le sujet et rendre la phrase impersonnelle. En effet, *on*, quoique «impersonnel», renvoie bien à une «personne» (*quelqu'un, des gens*, etc.). Ainsi, dans la phrase suivante, il vaut mieux utiliser le passif en français, et non pas *on* :

Meillä on ilo kutsua teidät juhlatilaisuuteen kaupunginkirjastoon. Tilaisuus järjestetään uuden lukusalin vihkimisen kunniaksi. Nous avons le plaisir de vous inviter à une cérémonie qui se tiendra à la bibliothèque municipale. Cette cérémonie sera organisée à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle de lecture.

Si on disait *On organisera cette cérémonie à l'occasion de...*, *on* référerait à une personne (inconnue) et cela signifierait plutôt «*joku on halunnut järjestää tämän tilaisuuden*» ou «*Me järjestetään tilaisuus*». En français, le meilleur moyen d'effacer le sujet, c'est d'utiliser le passif (qui n'est pas du tout la même chose que le *passiivi* finnois). Il y a des cas où on peut employer *on* sans problème, mais il faut être prudent.

348 Quand on transcrit de la langue parlée, si *on* désigne un pluriel, on peut faire l'accord du participe: *On [= les filles] est rentrées à pied* ou *On est rentré à pied*. Cet accord, parfaitement logique et justifié, est condamné par certains puristes. De toute façon, l'usage est flottant à ce sujet.

349 La phrase *Qu'est-ce qu'ils veulent encore? Mitä ne taas haluaa?* peut être par exemple une réaction de quelqu'un découvrant dans le courrier l'enveloppe de telle ou telle autorité ou entreprise qui donne de ses nouvelles fréquemment. Assez souvent, le pronom *ils* marque une distance par rapport au locuteur: *ils* = l'État, les autorités, le fisc, etc., bref toute «collectivité» souvent difficilement définissable qui fait ingérence dans la vie des humains et qui est identifiable par rapport à la situation: quand on reçoit une lettre et qu'on s'écrie *Ça y est, ils vont encore augmenter la redevance télévision!*, l'impersonnel *ils* renvoie aux autorités responsables de cette mesure, que tout le monde ne serait du reste pas capable de nommer précisément: gouvernement? ministère des Finances? Le finnois connaît le même usage: le pronom *ne* peut être utilisé pour désigner un groupe indistinct. Mais le finnois utilise plus fréquemment le *passiivi* dans ce cas.

350 Voir le chapitre 22 sur le pronom de 3^e personne neutre, les marqueurs d'infinitif §591, et le chap. 54. 432 sur les propositions complétives.

351 Le finnois peut commencer une phrase en disant *On luonnollista, että...*, le français est obligé de dire *Il est naturel que...* pour que l'on comprenne que [ε] est la 3^e personne du verbe *être*. En quelque sorte, *il* correspond ici au *n* du finnois *on* (marque morphologique de 3^e personne). De même, dans *il vente*, le mot *il* correspond au *e* final de *tuuleg*.

352 *Grêler* existe aussi comme verbe transitif (*täplittää*).

353 Les petits enfants étendent par analogie cet emploi aux verbes météorologiques et utilisent par erreur le pronom *ça*: *ça pleut*. On utilise aussi parfois cette tournure par plaisanterie dans la langue familière (même chez les adultes): *ça pleut fort!*

354 Le pronom *ça* n'est pas à interpréter comme un déictique désignant collectivement «les gens» et qui aurait une nuance «méprisante» (► §278) — au contraire, *ça travaille ici!* peut être admiratif ou laudatif — mais bien comme un pronom sujet apparent d'un verbe impersonnel: l'action du verbe *travailler* est présentée comme une sorte de phénomène qu'on constate comme *ça tape, ça pue*, etc. Le procédé sémantique est le même dans *ça chauffe*.

355 L'expression *ça suffit* est un cas dans lequel un «excès de beau langage» (utilisation de *cela* à la place de *ça* par hypercorrectisme) provoque un changement de sens: *cela suffit* peut avoir le sens de «être suffisant pour»: *cela suffit déjà pour montrer que cet exemple est mal choisi*. Dans ce cas, on peut évidemment utiliser la variante langue parlée *ça*: *ça suffit déjà pour...* En revanche, quand *ça suffit* exprime l'impatience, le mécontentement («j'en ai assez maintenant»), on ne peut pas remplacer *ça* par *cela*: *Encore de la pub? *Cela suffit, maintenant*. Voir FAQ §313. C'est exactement la même différence qu'en finnois *se riittää* («c'est suffisant») et *riittää!* sans sujet («j'en ai assez»). En français, on utilisait anciennement la même forme, puisqu'on disait simplement (sans sujet) *Suffit!* ou avec un pronom *il* simple marque morphologique: *Il suffit!*

356 La construction de la phrase *il n'y a aucune raison* est exactement parallèle à l'allemand *es gibt keinen Grund*.

357 Le verbe *falloir* se construit avec un objet indirect : *falloir à quelqu'un*, exactement comme *manquer à quelqu'un* :

Il faut à ce garçon plus d'énergie. — Il faut à ce peuple un avenir. — Il faudrait à ce pays une réforme radicale des institutions.

La forme du pronom est donc le pronom conjoint COI *me te lui* etc. :

Il lui faut plus d'énergie. — Il lui faut un avenir. — Il nous faudrait une réforme radicale des institutions.

Dans la langue écrite, on utilise la même structure quand le sujet de *falloir* est un infinitif : le pronom COI indique alors l'actant à qui il est nécessaire de faire quelque chose :

Il lui faudrait réfléchir davantage avant de se décider. — Il me faut consulter un spécialiste. — Il nous fallut abandonner alors que nous avions à peine commencé la montée vers le camp de base.

Cette construction avec infinitif et COI ne peut s'utiliser que si le COI est un pronom. On ne peut pas dire **il faut à ce pays se développer* ou **il faut au malade consulter un spécialiste*. Si le COI est un GN, on utilise [*il faut* + COMPLÉTIVE] :

Il faut que ce pays se développe. — Il faut que le malade consulte un spécialiste.

En outre, la construction avec infinitif et pronom COI s'utilise essentiellement dans la langue écrite. Dans la langue courante, on utilise [*il faut* + COMPLÉTIVE] :

Il lui faudrait réfléchir davantage avant de se décider. → Il faudrait qu'il réfléchisse davantage avant de se décider. — Il me faut consulter un spécialiste. → Il faut que je consulte un spécialiste. — Il nous fallut abandonner. → Il a fallu que nous abandonnions.

358 Le mot *de* est un marqueur d'infinitif (► §591).

359 a. Comme il existe des adjectifs qui peuvent se construire avec un complément introduit par *de* (► §167), les apprenants confondent fréquemment les constructions avec *de*. Exemple : *Il est heureux de partir*. vs. *Il est normal de partir*. Les deux phrases se ressemblent à première vue, pourtant elles sont totalement différentes. En effet, il existe des adjectifs qui peuvent se rapporter à un nom animé et avoir un complément exprimant la cause : *être heureux de qch*, *scandalisé de qch*, *étonné de qch*, *joyeux de qch*, *déçu de qch*, *ravi de qch*, *embarrassé de qch*, etc. Exactement comme en finnois *olla iloinen jostakin*, *tyrmistynyt jostakin*, *yllättynyt jostakin*, *pettynyt jostakin*, *hämmetyntynyt jostakin*, etc. :

Il est heureux de ta venue. *Hän on iloinen tulostasi*. — Elle est ravie de votre réponse. *Hän on hyvin iloinen teidän vastauksestanne*. — Ils étaient embarrassés de cette proposition. *He olivat hämmetyneitä siitä ehdotuksesta*.

En revanche, il existe d'autres adjectifs qui ne se rapportent (en général) pas à un nom animé et ne peuvent pas avoir de complément exprimant la cause : *utile*, *impossible*, *nécessaire*, *facile* (on ne peut pas dire **hyödyllinen jostakin*, **mahdoton jostakin*, **tarpeellinen jostakin*, **helppo jostakin*, etc.). Donc, dans la phrase *il est heureux de partir*, le mot *il* est un pronom de 3^e personne à antécédent GN à référent humain (et désigne par exemple *le garçon*), *heureux* est un adjectif attribut (*predikatiivi*) et *de partir* est le complément de cet adjectif (*hän on iloinen siitä, että pääsee lähtemään*). Inversement, dans la phrase *il est normal de partir*, *il* ne peut pas être un anaphorique, car on ne peut pas dire **je suis normal de partir*. Le pronom *il* ne peut être que le pronom impersonnel servant de marqueur de 3^e personne (sujet apparent). Le groupe *de partir* est le sujet réel, *de* est le marqueur d'infinitif ; les éléments soulignés dans les exemples suivants sont les sujets des phrases (► §598) :

Il est heureux **de** partir.

Hän on iloinen lähdestään [siitä, että pääsee lähtemään]

Il est normal **de** partir.

On luonnollista läheteä. [tällaisessa tilanteessa tms.]

b. Certains adjectifs, assez rares, peuvent avoir deux sens : *malheureux* peut signifier «*surullinen*» et «*epäonninen/valitettava*». Dans ce cas-là, une même phrase peut s'interpréter de deux manières :

Il est malheureux d'avoir laissé passer cette occasion.

Hän on harmissaan siitä, että hän päästi tämän tilaisuuden käsiistään. *ou bien*

On valitettavaa, että tämä tilaisuus päästettiin käsiistä.

Cela concerne également les constructions avec complétives. Les phrases *il est heureux que vous partiez*, *il est malheureux que vous n'ayez pas répondu*, *il est honteux que vous ayez refusé*, etc., peuvent toutes s'interpréter de deux manières (► §916).

360 a. Ceci concerne seulement les cas où ces verbes sont employés avec un sujet réel postposé. On peut évidemment utiliser un pronom neutre *cela/ça* devant certains de ces verbes quand il s'agit d'un véritable sujet :

Que ce soit le référent, le concept, le comportement ou l'usage qui corresponde au sens, *cela* importe peu ; le vrai problème ne se pose pas dans ces termes. — Vous pouvez prendre votre congé la semaine prochaine, *cela* nous convient parfaitement. — Si tu n'écris que deux pages, *ça* ne suffira pas pour faire un exposé vraiment solide. — Réserve au moins un mois à l'avance, *ça* vaut mieux. vs. Il vaut mieux réserver un mois à l'avance.

Il n'y a donc pas de construction «*figée*» *il vaut mieux* qu'on emploie «*mécaniquement*». Il y a un verbe *valoir mieux*, qu'on peut utiliser de différentes façons en fonction du sens.

b. À noter également que certains de ces verbes ne sont pas très utilisés dans le registre familier ; ci-dessous quelques suggestions d'équivalents fréquents dans la langue courante (liste non exhaustive et non limitative) :

il semble que...	→ on dirait que..., il semblerait que...
il advient que	→ ça arrive que..., il y a des cas où...
il convient de INFINITIF	→ il y a intérêt à INFINITIF...
il convient que	→ il y a intérêt à ce que...
il importe que	→ ce qu'il faut, c'est que...
il suffit de INFINITIF	→ il n'y a qu'à INFINITIF...
il suffit que	→ tout ce qu'il faut, c'est que...

361 Pour des raisons sémantiques et morphosyntaxiques, toutes les constructions avec sujet impersonnel ne peuvent pas se rétablir dans l'ordre normal SVO (c'est aussi le cas en finnois) : *Il a été décidé de suspendre la séance.* [→ ??suspendre la séance a été décidé, finnois? *Istunnon keskeyttäminen päätettiin.*] (► §574).

§385 **FAQ** *Qu'est-ce qu'il se passe ou qu'est-ce qui se passe ?*

a. Comme il est expliqué ci-dessus (► §366), quand un verbe intransitif se construit avec sujet réel inversé (par exemple *rester, se passer*), un pronom impersonnel (*il*) est nécessaire pour marquer la personne du verbe :

Il me reste cent euros. — Il se passe des choses graves.

Le sujet rejeté après le verbe peut aussi être une proposition complétive :

Il reste que vous avez eu raison de ne pas vous presser. — Il se passe que la notation au bac devient de plus en plus gênante.

Quand le sujet, par exemple un nom, est placé devant le verbe, le pronom sujet apparent *il* devient évidemment inutile (► §371 et §381) :

Cent euros me restent pour payer le voyage. — Des choses graves se passent.

Le sujet peut aussi être un pronom de 3^e personne, un pronom relatif ou un pronom interrogatif :

Ces événements se sont passés l'an dernier. → **Ils** se sont passés l'an dernier. — Les événements **qui** se sont passés l'an dernier. — Qu'est-ce **qui** s'est passé l'an dernier ? — Personne ne sait exactement ce **qui** s'est passé.

Ces cent francs suisses me sont restés du voyage de l'an dernier. → **Ils** me sont restés du voyage de l'an dernier. — Les cent francs suisses **qui** me sont restés du voyage de l'an dernier. — Qu'est-ce **qui** te reste du voyage de l'an dernier ? — Je ne sais pas exactement ce **qui** me reste de la somme que j'avais changée.

Cette règle est simple et régulière. Malgré cela, elle est source de difficultés pour les usagers francophones. On trouve en effet constamment, dans toute forme d'écrit (romans, presse écrite, textes administratifs, Internet, etc.) des propositions relatives et des interrogatives dans lesquelles il y a à la fois un sujet normal *qui* et un sujet apparent *il*. Les formes

*Qu'est-ce qu'il se passe ? ou *Personne ne sait ce qu'il se passe. ou *Ce qu'il se passe, c'est que...

sont extrêmement nombreuses (plusieurs millions d'occurrences sur Internet pour les deux premières, des milliers pour *ce qu'il se passe, c'est que*, aout 2009). On trouve des erreurs correspondantes également avec *rester*, ainsi cette phrase tirée d'un roman de 2005, qui n'est qu'un exemple parmi des milliers d'autres :

Mon père me disait *garde tes peines pour toi, elles sont tout ce qu'il te reste lorsque tu as tout perdu.* [forme attendue : tout ce **qui** te reste].

Cette erreur s'explique par deux facteurs. Premièrement, dans la langue parlée le *l* final du pronom *il* se prononce couramment [i] devant consonne (► §1125b) : *il tape* [itap], *ils disent* [idiz]. La chute du *l* a pour conséquence que, devant consonne, le groupe *qu'il(s)* se prononce de la même manière que *qui* (► §1125e) :

les gens qui voient	[lezãkivwa]	celle qui le connaît	[sɛlkilkonɛ]
les gens qu'ils voient	[lezãkivwa]	celle qu'il connaît	[sɛlkilkonɛ]

Sur ce modèle, beaucoup d'usagers confondent donc *qui* et *qu'ils* dans des structures similaires et inventent une forme en *il*. En effet, elle se prononcerait de la même manière que la forme avec *qui* :

Qu'est-ce qui se passe ?	[kɛskispas]	Ce qui se passe...	[skispas]
*Qu'est-ce qu'il se passe ?	[kɛskispas]	*Ce qu'il se passe...	[skispas]

On trouve également

On ne sait pas ce qui s'est passé	orthographié ainsi :	*On ne sait pas ce qu'il s'est passé.
Ce qui reste de cette analyse...		*Ce qu'il reste de cette analyse...
Qu'est-ce qui reste ?		*Qu'est-ce qu'il reste ? Etc.

Deuxièmement, la graphie en question est favorisée par le fait que dans l'interrogation avec inversion (sujet apparent *il* placé après le verbe) le sujet réel est à la forme *que* (► §715) :

Qu'est-ce **qui** reste ? = **Que** reste-t-il ?
 Qu'est-ce **qui** se passe ? = **Que** se passe-t-il ?

Dans l'esprit de nombreux usagers, puisqu'on dit :

Que se passe-t-il ? — Il se passe qu'on nous a volé une importante somme d'argent.

et puisque la suite phonique [ki] peut transcrire *qu'il*, la forme écrite de la question prononcée [kɛskispas] doit logiquement être

*Qu'est-ce qu'il se passe ?

C'est cette déduction erronée, qui est due à un phénomène d'hypercorrectisme (► §1120), qui explique la fréquence particulièrement élevée des questions **qu'est-ce qu'il se passe ?* qu'on peut lire ou entendre chez des locuteurs de tout type et de tout niveau de culture. Cependant, malgré la fréquence de ces formes hypercorrectes, la norme du français standard reste la forme *Qu'est-ce qui se passe ?* et non pas **Qu'est-ce qu'il se passe ?*

b. Dans le cas du verbe *rester*, il y a cependant des cas dans lesquels les deux formes sont possibles, c'est quand le verbe *rester* est suivi d'un autre verbe *il reste à analyser...*, *il reste à faire...* En effet, dans ce cas-là, le pronom relatif peut être *qui* ou *que*, car la construction peut avoir deux interprétations différentes :

Ce qui me reste à faire...*qui* est sujet de *reste à faire* (cf. *Trois choses me restent à faire, choses* est sujet de *restent*).

Ce qu'il me reste à faire...*que* est COD du verbe *faire* (cf. *Il me reste à faire trois choses, choses* est COD de *faire*).

La forme avec *qui* sujet est quasiment inusitée, sauf éventuellement dans l'interrogation directe dans la langue courante. Habituellement, on utilise plutôt la forme avec *que* :

Qu'est-ce qu'il te reste à faire ? — Que nous reste-t-il à analyser ? — Les trois textes qu'il nous reste à commenter sont ceux qui sont les plus difficiles du point de vue de la langue. — Tout ce qu'il vous reste à faire, c'est de rédiger une bonne conclusion. — Tourné vers l'introspection et la spiritualité, pressentant l'importance de ce qu'il lui restait à écrire pour « les temps à venir », Beethoven trouve la force de surmonter ces épreuves pour entamer une dernière période créatrice.

Là encore, l'analogie *tout ce qu'il te reste à faire* (*ainoa asia, joka sinun pitää tehdä*) et *tout ce qui te reste* (*kaikki mitä sinulle jää jäljelle*) explique l'hypercorrectisme dans l'exemple cité plus haut :

Mon père me disait *garde tes peines pour toi, elles sont tout ce *qu'il te reste lorsque tu as tout perdu*.

29. Les pronoms indéfinis

On donne en français le nom de pronom « indéfini » à divers pronoms au comportement assez différent. Il s'agit d'une classe fourretout (► RQ362). On peut distinguer deux catégories de pronoms indéfinis :

- les pronoms indéfinis nominaux (► §170), qui sont **neutres** et ne renvoient à aucun groupe nominal identifiable ;
- les pronoms indéfinis représentants **non neutres**, qui renvoient à un groupe nominal identifiable ou implicite.

1. Pronoms neutres

§386 Une partie des pronoms indéfinis sont des pronoms qui ne « remplacent » aucun GN identifiable (pronoms non représentants). Ils sont caractérisés par le fait qu'ils ont une valeur neutre, sont toujours singuliers et n'ont ni masculin ni féminin. Le verbe qui les suit est toujours au singulier et l'adjectif attribut du pronom ou le participe s'accordent au masculin singulier :

Personne n'est parfait. — Quelque chose est arrivé.

► Tous les pronoms indéfinis **neutres** sont **invariables**.

1.1. Quelqu'un/nul /quelque chose

§387 ■ **Quelqu'un** (*joku*) désigne un humain, *quelque chose* (*jokin*) un non humain.

Quelqu'un a téléphoné ? (► RQ363) — Tu as rencontré quelqu'un ? — Elle voulait dire quelque chose. — Quelque chose me dérange dans l'arrangement de cette pièce.

Le pronom *quelqu'un* est invariable, il n'a pas de féminin (► RQ364) ni de pluriel ; ne pas confondre avec *quelques-uns* (► §400).

§388 ■ Le pronom neutre *nul* est invariable (il n'y a pas de féminin, la forme *nulle* ne peut donc être que le féminin du déterminant indéfini). Il équivaut à *personne* dans la langue soutenue ou dans des locutions proverbiales. Ce pronom n'est qu'une variante littéraire de *personne*. Il a en quelque sorte une valeur plus généralisante que *personne* et signifie en pratique « aucun être humain ». Le pronom *nul* ne peut être que **sujet** :

A-t-il eu raison de prendre cette décision ? Nul ne le saura jamais. *Oliko hän oikeassa tehdessään sen päättöksen? Kukaan ei tule koskaan tietämään sitä.* — Nul n'est censé ignorer la loi. *Kaikkien oletetaan tuntevan lait.*

► Le pronom *nul* ne s'emploie que dans certains contextes et il vaut mieux éviter de l'utiliser trop souvent. Le plus simple pour l'apprenant FLE est d'utiliser *personne*.

§389 ■ **Quelque chose** forme un seul groupe, qui signifie en finnois « *jokin/jotakin* », et ne doit pas être interprété comme « *jokin asia* » (*quelque + chose*). Il ne faut pas confondre *une chose* et *quelque chose* : *une chose* est un groupe nominal féminin. On fait l'accord :

Une chose intéressante a été découverte.

En finnois, *une chose* peut se traduire par *eräs asia*, *yksi asia* ou *jokin asia*. En revanche, *quelque chose* est neutre on ne fait pas l'accord :

Quelque chose d'intéressant a été découvert.

Quelque chose est cassé (et non pas *cassée).

De même, *quelque chose* n'a pas de pluriel. Si on veut traduire l'idée du pluriel finnois *jotkut asiat*, *muutammat asiat*, etc., on dit en général **certaines choses**, et non pas *quelques choses*, pour éviter la confusion phonique avec le singulier *quelque chose*. À cause de cette homophonie, à l'oral la phrase *j'ai appris quelques choses* sera automatiquement comprise comme « *j'ai appris quelque chose* » (*opin jotakin*). Si on veut rendre explicite le fait qu'il s'agit d'un déterminant indéfini de quantité, il faudra donc dire :

Opin muutamia asioita. → J'ai appris certaines choses / plusieurs choses/des choses.

1.2. Personne / rien

§390 ■ **Dans une phrase négative.** *Personne* (*ei kukaan*) et *rien* (*ei mikään, ei mitään*) sont les « formes négatives » de *quelqu'un* et *quelque chose*. Dans une phrase négative, ils s'emploient conjointement avec l'adverbe négatif *ne* :

Personne n'a téléphoné. — Non, je n'ai vu personne. — Personne n'est parfait. — Elle ne voulait rien dire. — Rien ne me dérange. — Rien ni personne ne le fera changer d'avis.

Expressions idiomatiques avec *rien* :

Il n'y a plus rien à manger. *Ei ole enää mitään syötävää.* — Je vais à la bibliothèque, je n'ai plus rien à lire. *Käyn kirjastossa, minulla ei ole enää mitään lukemista.* — Ça ne sert à rien. *Se on turhaa.* — Qu'est-ce que

tu as retenu? — Rien du tout. *Mitä opit siitä? — En yhtään mitään.* — Merci. — De rien. *Kiitos. — Ei mitään kiittämistä./Ei kestä.* — Ce nom ne me dit rien. *Se nimi ei sano minulle mitään.* — Si on allait à la plage? — Ça ne me dit rien. *Ei oikein huvita.* — Ça coute trois fois rien. *Sen saa melkein ilmaiseksi.* — Rien de rien. *Ei yhtikäs mitään.* — Ce n'est pas rien (► RQ365). *Se ei ole pikku juttu./Se on melkoinen homma.*

5391 ■ **Place du pronom rien.** Les pronoms indéfinis occupent en général dans la phrase la place du groupe nominal et ne posent pas de difficultés particulières. Cependant, le pronom *rien* a un comportement spécifique :

– aux temps composés, *rien* COD se place après l'auxiliaire :

Tu n'as rien mangé. — Je n'ai rien compris.

Quand *rien* est complété par un adjectif ou une structure équivalente, soit il reste à sa place après l'auxiliaire, soit (moins fréquemment) il se met avec son adjectif *après* le verbe :

Je n'ai rien vu d'intéressant. *ou* Je n'ai vu rien d'intéressant. — Je n'ai jamais rien entendu de tel. *ou* Je n'ai jamais entendu rien de tel. — Il n'avaient rien découvert d'intéressant. *ou* Ils n'avaient rien découvert d'intéressant. (► RQ366)

Quand le pronom est complété avec *autre*, on maintient en général le groupe *rien d'autre* ensemble et il se place donc après le verbe :

Il n'a demandé rien d'autre. — On n'a acheté rien d'autre. — La police n'avait révélé rien d'autre.

– le pronom *rien* COD d'un verbe à l'infinitif se place avant tous les autres pronoms qui dépendent de cet infinitif :

Je n'ose rien leur dire. — Il ne veut rien manger. — Elle ne va rien faire. — Anne ne peut rien dire. — Il ne sait rien faire.

– *rien* COI se place après le verbe :

Essaye de ne penser à rien. *Yritä olla ajattelematta mitään.*

– dans une construction infinitive, si le verbe dont dépend l'infinitif est à un temps composé, le pronom *rien* COD se place après l'auxiliaire du verbe dont dépend l'infinitif :

On n'a rien pu faire. *Mitään ei ollut tehtävissä.* — Je n'ai rien osé lui dire. — Il n'a rien voulu leur dire (► RQ367). — Anne n'a rien pu dire. — Il n'a rien su faire.

5392 ■ **Dans d'autres phrases.** Dans certains cas, *personne* et *rien* peuvent s'utiliser sans autre mot négatif dans la phrase :

a. dans des phrases **interrogatives**, surtout dans la langue soutenue (construction similaire en finnois) :

A-t-on jamais vu personne d'aussi entêté? *Onko koskaan nähty ketään niin itsepäistä?* — As-tu jamais entendu rien d'aussi beau? *Oletko koskaan kuullut mitään niin kaunista?*

► Cet emploi n'est possible que dans les questions **avec inversion**. Si on pose la question avec *est-ce que*, les phrases équivalentes seraient :

Est-ce que vous avez déjà vu quelqu'un d'aussi entêté? — Est-ce que tu as déjà entendu quelque chose d'aussi beau?

b. dans la langue soutenue dans des phrases assertives affirmatives après des verbes ayant un sens négatif : *empêcher, interdire, éviter, négliger, refuser, etc.*, ou après une principale négative :

Ma promesse m'interdisait de le dire à personne. *Lupaukseni esti minua kertomasta sitä kenellekään.* — Il défendit expressément qu'on touchât à rien. *Hän kielsi ehdottomasti koskemasta mihinkään.* — Il ne me semble pas que vous prouviez rien contre moi. *Ei näytä siltä, että teillä olisi mitään todisteita minua vastaan.*

Dans la langue courante, on utilise *quelque chose / quelqu'un*, ou *qui / quoi que ce soit* (► §398) :

Ma promesse m'interdisait de le dire à quelqu'un. — Il avait défendu expressément qu'on touche à quelque chose. — Il ne me semble pas que vous prouviez quelque chose contre moi.

c. *Personne* et, plus rarement, *rien* peuvent s'utiliser sans autre mot négatif dans des phrases **affirmatives** après des comparatifs :

Tu le sais mieux que personne. *Sinä jos kukaan tiedät sen.* — Il fait ça comme personne. *Hän tekee sen paremmin kuin kukaan.* — C'est beau comme rien ! [langue parlée]. *Se on kaunis kuin mikään voi olla.*

d. *Rien* peut aussi être un nom (► RQ368) :

Il ne faut pas te mettre en colère comme ça pour un rien. *Älä nyt suutu tuolla tavalla mokomasta asiasta!* — Les petits riens qui rendent la vie agréable. *Pienet asiat, jotka tekevät elämän mukavaksi.*

1.3. Tout le monde

5393 *Tout le monde* désigne collectivement (tous) les êtres humains (► RQ369) :

Tout le monde a envie d'un petit chalet au bord d'un lac. — Je veux les noms de tout le monde. *Haluan kaikkien nimet.* — Ce n'est pas la peine de le raconter à tout le monde. — Ne vous pressez pas tant, il y en aura pour tout le monde! *Älkää hosuko, kaikki saavat omansa!*

On ne peut pas renvoyer au pronom *tout le monde* par un pronom personnel, car *tout le monde* est neutre et indéfini. La phrase *kaikki pelkäävät pimeää lapsena* ne peut pas se traduire *tout le monde a peur de l'obscurité quand *il est enfant*, il faut qu'il y ait un nom ou un pronom auquel le pronom sujet de la subordonnée peut renvoyer :

Tous les gens ont peur du noir quand ils sont enfants. *Ou* Nous avons tous peur du noir quand nous sommes enfants. *ou* Tous les enfants ont peur du noir.

1.4. N'importe qui, n'importe quoi

§394 *N'importe qui* (*kuka tahansa*) et *n'importe quoi* (*mikä/mitä tahansa*) sont de valeur neutre (► RQ370) :

Avec le téléphone, n'importe qui peut te déranger à n'importe quelle heure. — Il ferait n'importe quoi pour de l'argent. — Ne pars pas en vacances avec n'importe qui. — Ne dis pas n'importe quoi ! *Älä puhu palturia!* (► RQ371)

Bien que *n'importe qui* soit un pronom neutre, et à l'inverse de *tout le monde* (voir ci-dessus), on peut renvoyer au pronom *n'importe qui* par un pronom personnel :

N'importe qui pourrait entrer et prétendre qu'il est le propriétaire.

1.5. Autre chose, autrui

§395 ■ Le pronom *autre chose* est formé de l'adjectif *autre* et du nom *chose*, qui forment un groupe *grammaticalisé* : il n'y a pas d'article dans ce groupe et le pronom est invariable et neutre (finnois *jotakin muuta* ► RQ177 p. 96) :

Je devais encore acheter autre chose, mais je ne sais plus quoi. — Pense à autre chose !

► Le mot *autre chose* forme un tout indécomposable, qui a une valeur neutre et qui s'accorde comme un neutre (au masculin). On ne dit donc pas *autre chose me paraît *intéressante*, mais *autre chose me paraît intéressant*. En revanche, on peut dire **une** *autre chose me paraît intéressante*. Le groupe *une autre chose* est alors un GN (► RQ372).

§396 ■ Le pronom *autrui* est l'équivalent « à référent humain » (*toinen ihminen, joku muu [ihminen]*) d'*autre chose*. Il est d'un emploi très limité ; il ne s'utilise que dans la langue **soutenue**, essentiellement dans des contextes à valeur morale (en fait *autrui* pourrait pratiquement se traduire par *lähimmäinen*) :

Il ne faut pas convoiter le bien d'autrui. *Ei saa tavoitella toisen omaisuutta.* — Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse. *Älä tee toiselle sitä, mitä et haluaisi itsellesi tehtävän.*

► Il ne faut donc pas employer *autrui* pour traduire *joku muu*. Le groupe *joku muu* se traduit *les autres, d'autres gens, ou quelqu'un d'autre*. Les exemples précédents peuvent aussi se formuler de la manière suivante :

Il ne faut pas convoiter le bien des autres. — Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse à toi-même.

1.6. Quiconque / Qui que ce soit, quoi que ce soit

§397 ■ Le pronom indéfini **quiconque** s'utilise essentiellement dans la langue écrite. Il a deux valeurs : —il peut remplacer *personne* dans une phrase négative et sert en quelque sorte à renforcer l'idée négative (« personne d'autre », « absolument personne ») :

Il a démissionné sans rien dire à quiconque. — La commune sert mieux la collectivité que quiconque.

—il constitue un pronom syncrétique équivalent à *kuka tahansa [joka], jokainen [joka]*. **Quiconque** est à la fois antécédent (*jokainen*) et pronom relatif (*joka*) : *quiconque dira que... = jokainen joka väittää, että* :

Quiconque désobéira sera puni. — La bourse n'est pas accordée à quiconque en fait la demande.

Dans la langue courante, on utilise à la place de *quiconque* par exemple *tous ceux qui, toute personne qui* :

Tous ceux qui désobéiront seront punis. — La bourse n'est pas accordée à toute personne qui en fait la demande / à tous ceux qui en font la demande.

§398 ■ La locution pronomiale **qui que ce soit** a un référent humain, *quoi que ce soit* un référent non humain. Toutes deux s'utilisent toujours dans une phrase de sens négatif : soit dans une phrase contenant un adverbe négatif (*ne... pas*), soit dans une proposition dépendant d'une autre proposition négative ou d'un verbe à sens négatif, soit dans une construction infinitive introduite par *sans*. Elles renforcent l'idée négative, par exemple *pas à qui que ce soit* équivaut à « à absolument personne » :

Il ne faut pas le révéler à qui que ce soit. — Il a démissionné sans rien dire à qui que ce soit. — Je ne veux pas que vous le révéliez à qui que ce soit. — La police a dit qu'il ne fallait pas qu'on touche à quoi que ce soit avant l'arrivée des techniciens. — Ma promesse m'interdisait de le dire à qui que ce soit. — Il avait défen-

du expressément qu'on change quoi que ce soit dans son texte. — Il ne me semble pas que vous prouviez quoi que ce soit contre moi.

► Les pronoms *qui que ce soit/quoi que ce soit* ne peuvent pas être le sujet de la phrase (► RQ373).

Qui que ce soit peut être une variante plus forte de *quiconque* dans un contexte négatif :

La bourse n'est pas accordée automatiquement à qui que ce soit (= à n'importe qui). — Comme je l'ai dit sur mon blog et sur le groupe, je ne veux pas faire le procès de la police ni de qui que ce soit (= ni de personne d'autre). — Malraux disait qu'aucune espèce d'État ne peut assurer le bonheur de qui que ce soit (= d'absolument personne). — Les membres s'engagent à conserver leurs informations et à ne pas les divulguer à qui que ce soit. Chaque membre s'engage à ne pas tenir de propos diffamatoires, menaçants, injurieux, grossiers, racistes, xénophobes ou politiques vis-à-vis de qui que ce soit.

2. Pronoms non neutres

§399 Les pronoms indéfinis non neutres renvoient à un groupe nominal identifiable (ce sont des pronoms *représentants*) et s'accordent éventuellement en genre et en nombre. En général, les mêmes mots font aussi fonction de déterminants, et dans ce cas ils ont soit la même forme, soit une forme légèrement différente, comme résumé dans le tableau suivant :

Tableau 54 – Comparaison pronoms indéfinis – déterminants indéfinis

PRONOM	DÉTERMINANT
quelques-un(e)s	quelques
plusieurs	plusieurs
certain(e)s	certain(e)s
chacun(e)	chaque
n'importe lequel	n'importe quel
beaucoup, la plupart	beaucoup de , la plupart de

2.1. Quelques-un(e)s

§400 Le pronom indéfini *quelques-uns*, au féminin *quelques-unes*, équivaut au finnois *muutama* employé pronominalement. On peut le développer par un groupe prépositionnel introduit par *d'entre* :

Tu as là de belles jonquilles dans ton jardin. J'en voudrais quelques-unes. — Les élèves se tenaient devant le proviseur. Quelques-uns (d'entre eux) avaient l'air inquiets. — Je prêterai ce livre à quelques-unes d'entre vous pour que vous me disiez votre opinion. [ici, le nom n'est pas exprimé, mais est contenu implicitement dans *vous* (par exemple « étudiants »)].

► Le mot *quelques-un(e)s* est la forme pronominale renvoyant à un GN. Ne pas confondre :

QUELQU'UN : **invariable, neutre**, ne renvoie pas à un GN identifiable

QUELQUES-UN(E)S : **s'accorde en genre** (*quelques-unes*) renvoie à un GN **pluriel** identifiable

2.2. Plusieurs

§401 Le pronom *plusieurs* a plusieurs (!) équivalents en finnois et il est difficile de donner un équivalent unique ; le meilleur serait peut-être *monikin*, mais il se traduit en général par *usea(mpi)* et *moni*. On peut le développer par un groupe prépositionnel introduit par *d'entre* :

J'ai parlé avec mes amis. Plusieurs pensent que j'ai bien fait de partir. — Les hockeuses sont allées jouer à Paris. Plusieurs (d'entre elles) étaient pour la première fois en France. — Il avait révélé cela à plusieurs d'entre vous.

Plusieurs est **invariable**, mais il peut renvoyer à un féminin, et dans ce cas l'adjectif attribut s'accorde : *plusieurs semblaient surprises / plusieurs étaient abimées*.

2.3. Certain(e)s

Le sens du pronom indéfini *certain* correspond à *jotkut* :

§402 ■ avec une valeur « collective » (générale), le pronom *certain* désigne *des gens*, une sorte de « on partiel » ; il est alors invariable (pas de féminin) :

Certains pensent que le climat va se réchauffer. — Certains ne sont jamais contents. — Pour certains, l'alcool est un poison.

► Quand il a ce sens, le pronom finnois *jotkut* ne se traduit donc pas par *quelques-uns* (qui signifierait *muutama*), mais par *certain*. Comparer :

joku väittää... quelqu'un prétend... vs. *jotkut väittävät...* certains prétendent

Dans la langue soutenue, on utilise aussi le pronom *d'aucuns* (► RQ374), qui a le même sens que *certain* (en finnois *eräät, jotkut*), et qui n'a pas de valeur négative. *D'aucuns* ne s'utilise qu'en position de **sujet** du verbe.

D'aucuns étaient d'avis de changer de stratégie. — D'aucuns prétendent que l'amour, parce qu'il est aveugle, cause bien des déceptions.

§403 ■ pronom représentant ; dans ce cas-là, *certain* renvoie à un GN identifiable et peut s'accorder au féminin (*certaines*) :

Beaucoup sont partis faire fortune dans ce pays. Certains d'entre eux ne sont jamais revenus. — On a pris pas mal de photos, certaines sont vraiment très réussies.

Souvent, dans la langue parlée, la meilleure manière de traduire *jotkut* est l'expression *il y a des gens qui/que* ou *il y en a qui/que* :

Il y a des gens qui / Il y en a qui pensent que le climat va se réchauffer. — Il y a des gens qui / Il y en a qui ne sont jamais contents. — Il y en a pour qui l'alcool est un poison. — On a pris pas mal de photos, il y en a que je trouve vraiment très réussies. — Il y en a qui tout réussit. — Regarde ces photos que j'ai prises, il y en a dont je suis pas mal satisfaite. (sur la forme du pronom relatif ► RQ375)

2.4. Chacun(e)

§404 – **Pronom neutre** : *chacun* est un pronom indéfini qui signifie «chacun d'entre nous», «tous les gens», «tout le monde». Quand il a ce sens, *chacun* est **invariable**.

Dans la vie, chacun pense toujours d'abord à soi. — Chacun a besoin d'amour.

– **pronom représentant** : *chacun(e)* renvoie à un GN identifiable mentionné explicitement ou implicitement. Dans ce cas, il s'accorde éventuellement en genre (féminin). On peut le développer par un groupe prépositionnel introduit par *d'entre* :

Apporte-moi mes moufles. Il y a mes initiales sur chacune. *Toisitko minulle lapaseni, molemmissa on nimikirjaimeni* (► RQ376). — Regarde ces poissons : chacun d'entre eux est une femelle. — Chacune des maisons de notre rue a une couleur différente.

Il existe une variante *chaque* à valeur pronominale (► RQ377).

2.5. Tous, toutes, tout

Quand le mot *tout/tous* (► RQ378) est un pronom (*tout* déterminant ► §416), il a une forme variable en genre et en nombre : au pluriel masculin *tous*, féminin *toutes*, et une forme neutre *tout*, qui, par définition, est invariable. L'un des problèmes liés à l'utilisation de *tous*, c'est la place du pronom par rapport au verbe.

2.5.1. Au singulier

§405 *Tout* pronom neutre signifie «toutes les choses» :

Il a neigé la nuit. Ce matin, tout était blanc. — Il a tout oublié. — Il a pensé à tout.

Tout COD se met avant le participe.

Ils ont **tout** mangé. — Il n'a pas **tout** compris.

Tout COD d'infinitif se met avant l'infinitif :

Nous avons dû **tout** recommencer. — J'aurais voulu **tout** faire en une fois.

Tout se place avant tous les autres pronoms qui dépendent de l'infinitif (► RQ379) :

Il a fallu **tout** lui expliquer à nouveau. — Je vais **tout** vous raconter. — Il n'avait pas prévu de **tout** leur dire.

Si on veut insister sur le mot *tout*, on peut le placer après le verbe, comme par exemple les formes conjointes des pronoms (*lui, moi, etc.*) ; de même si *tout* est développé par une proposition relative :

Je vais vous raconter tout ! — Il n'avait pas l'intention de leur dire tout ce qu'il savait.

2.5.2. Au pluriel

§406 *Tous* (féminin *toutes*) renvoie à un GN explicitement exprimé ou implicite.

Tous peut être seul en fonction de sujet :

Il a invité une vingtaine d'amis. **Tous** [tus] viendront.

Mais on l'utilise aussi fréquemment pour reprendre le sujet, exactement comme en finnois :

Il a invité une vingtaine d'amis. **Tous** viendront. ou : Ils viendront tous. *Hän on kutsunut parikymmentä ystävää. Kaikki tulevat / He tulevat kaikki.*

Aux temps composés, *tous* reprenant le pronom sujet se place après l'auxiliaire :

Ses amis lui ont tous [tus] apporté un cadeau. — Ils se sont tous [tus] mis debout. — Ils n'ont pas tous tout compris.

De plus, *tous* peut reprendre également un COD ou un COI. Quand *tous* reprend un pronom personnel COD, il se place après le verbe, et, aux temps composés, après l'auxiliaire :

Nous les connaissons toutes. — Je les ai tous vus. — Nous ne les avons pas toutes remarquées.

Si le pronom *tous* dépend d'un infinitif, il se place devant l'infinitif :

Nous n'avons pas pu toutes les voir. — Je n'ai pas eu le temps de tous les regarder.

Dans ce cas cependant, on peut aussi placer *tous* après le verbe ; il se trouve alors mis en relief :

Nous n'avons pas pu les voir toutes. — Je n'ai pas eu le temps de les regarder tous.

Quand *tous* renvoie à un COI (*lui, leur*), il doit être précédé de la préposition concernée (en général *à*). S'il n'y a pas de préposition, il renvoie toujours au sujet ou au COD. Comparer :

Nous leur avons tous donné un prix de consolation. *Me kaikki annoimme heille lohdutuspalkinnon.* — Nous leur avons donné à tous un prix de consolation. *Annoimme heille kaikille lohdutuspalkinnon.* (► RQ380)

2.6. N'importe lequel

§407 Le pronom *n'importe lequel* équivaut au finnois *mikä tahansa [niistä]* et il s'accorde en genre et en nombre :

Tableau 55 – Formes du pronom *n'importe lequel*

	singulier	pluriel
masculin	n'importe lequel	n'importe lesquels
féminin	n'importe laquelle	n'importe lesquelles

Le pronom *n'importe lequel* renvoie à un nom exprimé explicitement ou implicitement. Il faut éviter de le confondre avec le déterminant *n'importe quel*, et avec le pronom *n'importe qui*, qui ne renvoient pas à un nom identifiable :

Quels livres me recommandes-tu ? — Tu peux prendre n'importe lesquels. — N'importe laquelle de ces solutions vaudrait mieux que la situation actuelle. — Michel a acheté un nouvel appareil photo, mais il ne s'est pas contenté de n'importe lequel, il lui fallait le modèle dernier cri. — Quel fournisseur d'accès me recommandes-tu ? — Tu peux t'abonner à n'importe lequel, aucun ne fonctionne jamais de façon vraiment satisfaisante !

► L'élément *le* du pronom *lequel* ne se contracte pas avec les prépositions *à* et *de* (erreur parfois constatée) : *à + n'importe lequel* → *à n'importe lequel* (et pas *n'importe *auquel*), *de + n'importe lequel* → *de n'importe lequel* (et non *n'importe *duquel*). Voir exemples ci-dessus.

2.7. Un / autre

§408 ■ **Les uns / les autres / d'autres.** Le pronom indéfini *les uns* s'utilise comme pronom non représentant pour désigner un groupe de personnes considérées collectivement (les êtres humains implicitement), il est très proche de *certains* ; il a comme répondant le pronom indéfini *les autres* ou *d'autres* (► RQ381). Remarque que l'article défini se contracte avec la préposition *à* et *de* :

Pour certains/Pour les uns, il a raison, pour d'autres il a tort. — Certains disent / Les uns disent qu'il vaut mieux se marier jeune, les autres prétendent le contraire / d'autres prétendent le contraire. — Aux uns il a offert des fleurs, aux autres des chocolats.

§409 ■ **L'un..., l'autre...** La paire *l'un(e) ... l'autre* (qui peut aussi se mettre au pluriel) renvoie au contenu d'un nom identifiable (explicitement) ; les deux pronoms s'accordent en genre et en nombre en fonction du nom ; l'article défini se contracte avec la préposition *à* et *de* :

Que font les enfants ? — L'un est allé faire du ski, l'autre est à l'école de musique. — Ils ont deux voitures : l'une est rouge, l'autre bleue. — Où sont passées toutes les étudiantes ? — Les unes avaient un examen, les autres sont malades. — Je te rends seulement une partie de tes coupes à champagnes, j'ai encore besoin des unes, et aux autres il faut que je fasse subir un nettoyage un peu plus poussé. (► RQ382).

L'un... l'autre peut aussi servir à exprimer la réciprocité avec un pronom réfléchi (comme en finnois *toinen toisensa*). Dans ce cas-là, on ajoute la préposition demandée par le verbe devant l'élément *l'autre*, dont l'article se contracte éventuellement avec la préposition :

Elle se suivent l'une l'autre. *He seuraavat toinen toistaan.* — Ils se sont aidés les uns les autres. *He auttoivat toisiaan.* — Les manchots se serraient les uns contre les autres. *Pingviinit asettautuivat tiiviisti toisiaan vasten.* — Ils se faisaient des compliments les uns aux autres. *He onnitelivat toisiaan.* — Nous avons besoin les uns des autres. *Tarvitsemme toisiamme.*

2.8. Aucun(e)

§410 *Aucun* ne s'utilise que dans les phrases négatives. Il s'accorde en genre. Le pronom remplace un nom précédé par un déterminant de quantité. Pour cette raison, on utilise toujours *aucun(e)* conjointement avec *en* (sauf dans une phrase sans verbe, où *en* n'est pas exprimé) :

Je suis allé cueillir des gyromitres, mais je n'en ai trouvé aucun. — Il y a eu des coups de téléphone aujourd'hui? — Non, aucun. — Combien de pilules as-tu prises? — Aucune.

Se rappeler que *aucun(e)* ne s'utilise qu'au singulier. Dans la langue soutenue, il existe le pronom *d'aucuns*, mais qui a un sens différent (► §402).

2.9. Beaucoup, la plupart

§411 ■ Le mot *beaucoup*, qui peut être soit un adverbe soit un déterminant, peut faire fonction de pronom indéfini («*monet [heistä, niistä]*») :

Les touristes descendent de l'avion. Beaucoup sont très bronzés. — J'ai trouvé des photos dans un tiroir, mais beaucoup étaient très abimées. La grève a été annulée. Pour beaucoup, c'est un grand soulagement.

La construction peut souvent être développée, comme en finnois *monet heistä* ou *monet niistä* ; dans ce cas, on utilise la locution prépositionnelle [*d'entre* + PRONOM PERSONNEL] (forme disjointe) ou un autre pronom :

Les touristes sont descendus de l'avion. Beaucoup d'entre eux n'avaient que des vêtements légers.

§412 ■ *La plupart*, «*suurin osa*», est au départ un nom, qui n'est aujourd'hui utilisé que comme déterminant composé (avec la préposition *de*: *la plupart de*) suivi d'un massif ou d'un pluriel (voir exemples §91), ou comme pronom indéfini. Quand *la plupart* est un pronom, il renvoie toujours à un GN **pluriel**. Comme *beaucoup*, on peut le développer par la construction [*d'entre* + PRONOM] :

Face à un tel sujet historique, les écueils sont nombreux. Le film «*Le Mas des Alouettes*» en a évité la plupart, et nous livre une copie bien léchée où manque parfois l'originalité. Les touristes sont descendus de l'avion. La plupart (d'entre eux) étaient très bronzés. — J'ai trouvé de vieilles photos dans un tiroir, mais la plupart (d'entre elles) étaient très abimées. — La grève a été annulée. Pour la plupart (d'entre nous), c'est un grand soulagement. — Nous avons cueilli des myrtilles, mais la plupart (de celles-ci) étaient trop mures.

On ne peut pas renvoyer à un singulier avec le pronom *la plupart*, qui a toujours un sens pluriel. Si on veut renvoyer à un GN singulier, il faut utiliser le GN *la plus grande partie* :

Il ne reste plus beaucoup de vin, les invités en ont bu la plus grande partie. [et non: *en ont bu la plupart].

2.10. Pronoms divers

§413 De nombreux autres mots (adverbes, déterminants) peuvent à l'occasion être employés en fonction de pronom indéfini :

Nous n'avons pas eu autant que nous pensions. *Emme saanet niin paljon [rahaa] kuin luulimme*. — Si tu demandes trop, tu risques d'obtenir moins. *Jos vaadit liikaa, saatat saada vähemmän*. — Je n'en demandais pas tant. *Olen enemmän kuin tyytyväinen*.

3. Autres règles

3.1. Le pronom indéfini avec adjectif

§414 Certains pronoms indéfinis peuvent être qualifiés par un adjectif. Dans ce cas, l'adjectif est **obligatoirement** précédé de la préposition *de* (► §140) :

J'ai rencontré quelqu'un **de** très gentil. — Tu as rencontré quelqu'un **de** connu? — Pierre est quelqu'un **de** bien. *Pierre on mukava ihminen*. [*bien* = adjectif dans langue parlée «*kunnon, mukava*»] — Il n'y avait personne **d'**intéressant à ce débat. — J'ai envie de manger quelque chose **de** sucré. — Il n'a rien appris **de** nouveau. — Alors, quelles sont les nouvelles? — Rien **de** neuf. — Parmi les disques que j'ai achetés, il y en a quelques-uns **de** très beaux. — Dans les modes d'emploi d'appareils électroménagers étrangers, il y en a certains **d'**assez difficiles à comprendre. — Il a cherché des exemples, mais n'en a trouvé aucun **de** bon. — J'ai encore autre chose **d'**important à régler. — Il prétendait qu'il n'avait rien fait **de** mal. — Tu veux un billet pour le concert? Il m'en reste un **de** trop. — Je ne sais pas si vous trouverez une place dans la salle, il n'en reste que deux **de** libres. — C'est un réel plaisir de discuter avec quelqu'un **de** si cultivé.

3.2. Utilisation de *en*

§415 Quand un pronom indéfini neutre remplace un nom, ce nom doit être repris sous la forme de *en* :

Parmi les livres que j'ai lus, il y **en** avait plusieurs de très intéressants. — Le collectionneur n'a pas acheté de tableaux, bien qu'on lui **en** ait proposé certains de très intéressants.

► L'utilisation de *en* dans ces cas-là est le signe d'une bonne maîtrise de la construction. À cause de l'influence du finnois, on a trop souvent tendance à l'oublier.

J'ai de nouveaux disques, je peux t'en prêter plusieurs [et pas seulement *je peux te prêter plusieurs] — J'en prendrai seulement quelques-uns. [et pas seulement *Je prendrai seulement quelques-uns (cependant, usage possible dans la langue familière)].

4. Tout – Résumé

5416 Le mot *tout* a plusieurs fonctions grammaticales qui sont abordées en différents points de ce livre. Elles sont résumés ici.

4.1. Déterminant

a. *tout* + NOM = *jokainen*

Le déterminant *tout* peut être utilisé seul (sans l'article défini) au singulier dans le sens de «jokainen» :

Toute personne qui en fera la demande recevra une brochure gratuite. — Il habite en tout être un désir de justice. — Toute infraction à cette disposition est passible d'une amende administrative de 25 à 100 €. — Toute expérience est un enrichissement. — Toute disparition d'enfant mineur doit être considérée comme inquiétante.

Devant un nom abstrait, *tout* au singulier utilisé sans article peut aussi avoir la valeur de «toute sorte de», dans le sens du finnois *kaikenlainen* :

Historiquement ce que l'on appelle la «littérature orale» se développe avant toute littérature écrite. — Toute poésie est naturellement énigmatique et il n'appartient pas au premier venu de la comprendre.

On retrouve cet emploi de *tout* au singulier dans des locutions adverbiales courantes : *en tout cas*, *en tout point*, *de toute façon*, *de toute manière* :

Cet exemplaire est en tout point identique à l'autre. — En tout cas, votre idée est bonne (► RQ383). De toute manière, si adhésion il y a, elle ne serait pas avant les dix prochaines années, ce qui laisse au pays le temps d'évoluer, dans le bon ou mauvais sens.

Au pluriel, cet emploi de *tout* sans article se limite à des expressions figées :

de tous côtés *kaikkialta* ; à tous égards *kaikin puolin* ; en toutes choses *kaikessa* ; la vanité de toutes choses *kaiken katoavaisuus*

Après la préposition *pour*, le déterminant *tout* signifie «seul, unique» :

Je l'ai appelé ce matin et je lui ai demandé s'il était encore vexé ; pour toute réponse, il a raccroché. *Soitin hänelle aamulla ja kysyin, onko hän vielä loukkaantunut, mutta hän lyödi läimäytti luurin korvaani.* — Pour toutes ressources, il n'a que ses allocations chômage. *Ainoana toimentulona hänellä on työttömyyspäivärahat.* — Il avait pour tout instrument de travail un téléphone portable.

Dans tous ces exemples, on pourrait remplacer *tout* par *seul* : *pour seule réponse*, *pour seules ressources*, *pour seul instrument de travail*.

b. *tout* + DÉTERMINANT SINGULIER = *koko*

J'ai passé toute la soirée à naviguer sur Internet. — Il a vidé toute ma boîte de chocolats.

c. *tout* + ARTICLE INDÉFINI = *kokonainen*

Il m'a fallu toute une après-midi pour ratisser les feuilles. — À Noël, nous avons mangé tout un jambon en une soirée !

d. *tou(te)s* + DÉTERMINANT PLURIEL = *kaikki, joka*

Tous les passagers de l'avion ont péri dans l'accident. — Toutes les semaines, je vais au cinéma. — Le courrier n'est pas distribué tous les jours.

e. *tou(te)s* + DÉTERMINANT NUMÉRAL

Ils ont redoublé tous les deux. *Molemmat jäivät luokalle.* — Nous sommes partis tous les quatre faire un stage de rafting.

Dans le style **soutenu** on peut dire *tous deux* ou *tous trois* sans article :

Tous deux ont accepté. — Tous trois ont eu une médaille.

Avec les autres nombres (*quatre*, *cinq*, etc.), l'article défini *les* est obligatoire. Le plus simple est de toujours utiliser l'article.

f. *tou(te)s* + NUMÉRAL + NOM = *joka ... toinen, kolmas*, etc.

Toutes les six semaines *joka kuudes viikko, kuuden viikon välein* — Les jeux olympiques ont lieu tous les quatre ans. — Il faut s'arrêter toutes les deux heures pour se détendre. — J'ai planté un rosier tous les cinq mètres. *Istutin ruusupensaita viiden metrin välein.* (► RQ384)

4.2. Pronom

5417 ■ *Tout* pronom neutre : *kaikki, kaikki asiat*

Il a plu la nuit. Ce matin, tout était mouillé. — Il a tout oublié. — Il a pensé à tout. *Hän ajatteli kaikkea. / Hän huolehti kaikesta.*

Aux temps composés, *tout* se place après la forme conjuguée du verbe :

Tu n'as pas tout mangé. — J'ai tout compris.

Dans les constructions infinitives, *tout* COD d'infinitif se met avant l'infinitif et avant les autres pronoms qui dépendent du même infinitif :

Je vais tout vous expliquer. — Il n'avait pas l'intention de tout leur dire.

■ *Tous* (féminin *toutes*) : *kaikki*. Au masculin, l's final se prononce toujours : [tus] (pas au féminin, bien sûr).

Une dizaine d'élèves s'étaient inscrits au stage photo. Tous [tus] sont venus/Ils sont tous venus. — Ses amis lui ont tous [tus] apporté un cadeau. — Ils se sont tous [tus] mis debout.

Quand *tous* reprend un autre pronom, il se place après le verbe (aux temps composés après l'auxiliaire) :

Nous les connaissons toutes. — Je les ai tous reconnus. — Ils ne les avaient pas toutes vendues.

4.3. Adverbe

§418 ■ *tout* = *aivan*. Règles complexes :

– devant adjectif, *tout* signifie « *aivan* » et est théoriquement invariable :

Tu es tout mouillé ! — Elle était tout étonnée. — Mes vêtements sont tout froissés. — L'Europe tout entière

– devant voyelle, on fait la liaison : *tout étonnée* [tutetone]. Remarquer aussi la différence de prononciation et de sens :

Ils sont tous surpris [tussyɤpɤi]. *He ovat kaikki yllättyneitä*. [tous = pronom] — Ils sont tout surpris [tussyɤpɤi]. *He ovat aivan ihmeissään*. [tout = adverbe]

– devant un adjectif féminin commençant par une **consonne** ou un **h disjonctif**, *tout* « s'accorde » (bien que ce soit un adverbe !) et prend la marque du féminin et éventuellement du pluriel :

La brioche est toute fraîche. — Les petites étaient toutes honteuses d'avoir oublié l'anniversaire de leur grand-mère. — La pièce est toute blanche. — Devant la maison poussent de toutes petites pensées.

Cette règle surprenante permet d'obtenir une prononciation cohérente devant les adjectifs féminins : qu'ils commencent par une voyelle ou par une consonne, on prononce toujours [tut] (► RQ385) :

Elle est tout étonnée [tutetone]. *Hän on aivan ihmeissään*. — Elle est toute sale [tutsal]. *Hän on aivan likainen*.

4.4. Autres emplois

§419 *Tout* peut aussi être adverbe ou déterminant ou nom dans des cas particuliers :

■ *tout* invariable. Dans certaines expressions, *tout* est invariable et signifie « complètement » :

Je suis tout ouïe *ou* Je suis tout oreilles. *Olen pelkkänä korvana*. — Elle était tout sourires. *Hän hymyili leveästi*. — La chaise est tout de travers. *Tuoli on aivan vinossa*. — La table est tout d'une pièce. *Pöytä on kokonaan yhdestä palasta tehty*. — Il se retourna tout d'une pièce. *Hän kääntyi ympäri jäykästi*.

Cet emploi se limite plus ou moins aux expressions indiquées ci-dessus et n'est pas productif.

■ *tout* + ADJECTIF ATTRIBUT + *que*. Dans les constructions concessives [*tout* + ADJECTIF ATTRIBUT + *que*], le mot *tout* est nettement en fonction d'adverbe (on peut le remplacer par l'adverbe *si*), et pourtant il s'accorde en genre et en nombre !

Toute paresseuse qu'elle est, elle obtient de bons résultats en classe. *Niin laiska kuin hän onkin, hän menestyy hyvin koulussa*. — Je lui dirai ma façon de penser, tout directeur qu'il est. *Sanon hänelle suorat sanat, ei auta vaikka hän on johtaja*.

■ Expression adverbiale *en tout* = *yhteensä*

Ils sont restés partis trois semaines en tout. — En tout, il me reste deux-mille euros.

■ *Tout* déterminant ou adjectif. *Tout* est employé devant un nom dans le sens de « tout à fait au début de », sans équivalent exact en finnois (on pourrait le paraphraser « *aivan varhaisin* ») :

La toute jeunesse *varhainen nuoruus* — le tout début *alku* — la toute enfance *varhaislapsuus* — la toute première fois *ensimmäinen kerta*

■ *Tout* nom = *kokonaisuus*

Les trois films de la série forment un tout. — Le tout m'a semblé un peu naïf.

Remarques à partir de la page 212.

362 Le nom de pronom *indéfini* n'est pas très éclairant, car certains des pronoms indéfinis renvoient à des antécédents dont au moins une partie du contenu est défini. Ce terme de « pronom indéfini » est une étiquette qualifiant tout ce qui n'est pas pronom personnel, démonstratif ou possessif. Noter que le pronom **on**, que certaines grammaires considèrent comme un pronom indéfini, se comporte comme un pronom personnel sans antécédent (► RQ239 p. 132 et §362). Les pronoms interrogatifs *qui / que / quoi / lequel* sont sémantiquement aussi des pronoms indéfinis (► §709 et suivants).

363 Rappel : on ne fait jamais la liaison entre le *n* final de *quelqu'un* et le verbe : *quelqu'un* | a téléphoné, *quelqu'un* | est sorti.

364 La forme **quelqu'une* qui figure dans certain manuel de grammaire finlandais n'existe pas. Par plaisanterie, on pourrait mettre *quelqu'un* au féminin pour faire un jeu de mots : *Hier soir j'étais sorti avec quelqu'un*, à quoi l'interlocuteur pourrait répliquer ironiquement : *Ce ne serait pas plutôt «quelqu'une?»*. Mais ce n'est qu'un jeu avec la règle grammaticale normale qui veut que *quelqu'un* est invariable.

365 L'expression *ce n'est pas rien*, plus couramment dans la langue parlée *c'est pas rien* (sans *ne*), est une variante courante de l'expression plus littéraire sous forme de litote *ce n'est pas une mince affaire* (*se ei ole mikään pikkujuttu, se ei ole leikin asia*), variantes plus familières *c'est toute une histoire, c'est tout un travail*. On y retrouve le sens de original de *rien*, « [petite] chose » (► §392d). *Ce n'est pas rien* correspond donc exactement à *se ei ole pikkujuttu* (remarquer que la traduction *ei se mitään* serait totalement inadéquate). Aujourd'hui, les usagers de la langue interprètent cette expression comme une double négation (*ne pas + rien = quelque chose*), qui a pour effet d'annuler la négation : *ce n'est pas rien / c'est pas rien = c'est quelque chose* (► §754 à propos de la double négation). L'expression *c'est quelque chose* s'utilise d'ailleurs aussi pour signifier qu'une tâche est difficile :

Le décollage d'étiquettes, c'est quelque chose ! *Että etikettien irrottaminen osaa olla hankalaa!*

On obtiendrait ainsi les variantes suivantes, du plus littéraire au plus familier :

Faire comprendre aux étudiants de la génération Internet l'utilité de posséder un bon dictionnaire en version papier n'est pas une mince affaire. / Faire comprendre l'utilité de posséder un bon dictionnaire en papier, ce n'est pas rien.

Faire comprendre l'utilité de posséder un bon dictionnaire en papier, c'est quelque chose !

366 Sur l'utilisation de la préposition *de* devant l'adjectif qualifiant un indéfini (► §140).

367 Cependant, dans la langue parlée, on entend dire couramment : *on a pu rien faire / on a voulu rien leur dire* avec le pronom après le participe.

368 Au départ, *rien* était un nom (< latin *rem* «*asia*»), qui s'est grammaticalisé en pronom.

369 Se rappeler que, malgré les apparences, *tout le monde* ne correspond pas au finnois *koko maailma*, qui se dit en français *le monde entier*. *Koko maailmassa* = *dans le monde entier*.

370 La valeur négative originelle de *n'importe* (*ei ole väliä...*) a disparu et le mot fonctionne comme une sorte d'adjectif équivalent exactement au finnois *tahansa*.

371 Dans la langue parlée, *n'importe quoi* est souvent utilisé comme interjection pour commenter une affirmation ou une action qu'on estime stupide : *N'importe quoi!* «*Ihan tyhmää!*» ou «*Pöh!*». On peut aussi utiliser *n'importe quoi* comme un nom massif :

C'est vraiment du n'importe quoi ! *Se on ihan typerää.*

372 Cela concerne aussi le pronom *personne* (puisque le mot *personne* peut aussi être un *nom*, de genre féminin). On ne dit pas non plus **personne n'est parfaite*, mais *personne n'est parfait*.

373 Attention à ne pas les confondre avec des constructions concessives du type *quoi que vous disiez, qui que vous pensiez être* ou *quelle que soit cette idée* (► §997).

374 Pour la forme et le sens, il correspond presque exactement à l'italien *alcuni*.

375 Le pronom relatif change donc de forme selon sa fonction grammaticale :

Il y en a **qui** sont pas d'accord. — Il y en a **que** ça dérange. — Il y en a **à qui** ça ne convient pas. — Il y en a **pour qui** c'est une mauvaise solution. — Il y en a **dont** les parents sont divorcés. — Il y en a **avec qui** on a pas mal de difficultés. Etc.

Comme on le voit dans ces exemples et ceux donnés dans le texte, [*il y en + RELATIF*] peut avoir les deux valeurs de *certain*, pronom nominal et pronom représentant.

Dans la prononciation, *il y en a* se réduit couramment à [jāna]. On prononce donc *il y en a qui partent* [jānakipart], *il y en a que ça dérange* [jānaksadevāz], *il y en a à qui ça plait pas* [jānaakisaplepa], etc.

376 *Molemmat* ou *kumpikin* peuvent se traduire par *chacun(e)*, complété au besoin par ... *des deux*, mais le français n'est pas aussi précis que le finnois sur ce point et d'habitude il suffit de dire *chacun(e)* :

Ce jeune auteur a déjà écrit deux romans. Chacun [des deux] a connu un grand succès. *Tämä nuori kirjailija on jo kirjoittanut kaksi romaania. Kumpikin oli suuri menestys.*

377 *Chaque* est la forme déterminant, mais il y a un emploi où la forme *chaque* sert de pronom, quand on indique un prix ou une mesure à l'unité :

Ces disques coutent 15 euros chaque. *Nämä levyt maksavat 15 euroa kappale.*

Ici, il s'agit d'un disque dont chaque exemplaire coûte 15 euros. Ce n'est pas la même phrase que *Ces disques coutent 15 euros chacun*. «*Nämä levyt maksavat kukin 15 euroa.*» (dans ce cas, il s'agit de disques différents).

378 Quand *tous* est pronom, au pluriel masculin, l's final se prononce toujours ! Quand il est déterminant, l's ne se prononce pas : *tous* [tus] ensemble vs. *tous* [tu] les élèves. Devant voyelle, il se prononce aussi sourd. On ne le lie jamais sous forme de s sonore avec la voyelle qui suit (comme dans par exemple *les_enfants*) : *ils sont tous ici* [tusisi]. L's final du féminin *toutes* ne se prononce pas.

379 Contrairement, par exemple, au pronom personnel *le*, dont la place varie : *je te le dis* / *je le lui dis*.

380 Dans certains cas rares, il peut y avoir un double sens :

Nous les avons toutes vues. = *Näimme heidät kaikki*. vs. Nous les avons toutes vues. = *Kaikki näimme heidät*.

Pour lever l'ambiguïté, on pourra opposer :

Nous les avons toutes vues. = *Näimme heidät kaikki*. vs. Nous toutes les avons vues. = *Kaikki näimme heidät*.

381 *L'un... l'autre...* est un grand «classique» des erreurs que font les finnophones en français, étant donné qu'en finnois pour exprimer la même chose, on répète le mot *toinen*. Là où on dit en finnois *Toinen lähti, toinen on vielä täällä*, il faut dire en français *L'un est parti, l'autre est encore là*. Même quelqu'un qui parle bien le français peut parfois laisser échapper **l'autre est parti, l'autre est encore là*. Ce n'est pas en soi agrammatical, mais le problème, c'est qu'un francophone **ne comprend pas** le sens de cette phrase.

382 **Les autres, d'autres**. Dans certaines grammaires, on range tout groupe [DÉTERMINANT *autre*] parmi les pronoms indéfinis, dans des cas comme :

Je prendrai cette cassette et encore une autre. Les autres ne me plaisent pas. — On l'a déjà annoncé à quelques élèves, il faut encore le dire aux autres. — Je peux te prêter ces deux livres, mais j'ai besoin des autres. — Tel étudiant préfère les examens partiels, tel autre les examens en une fois.

En fait, dans ces exemples, *autre* est un banal adjectif (presque banal, car il n'est pas caractérisant de la même manière que *grand* ou *petit*; mais son comportement morphosyntaxique est identique). Simple-ment, le nom n'est pas exprimé. Il s'agit donc d'une simple tournure **elliptique**. C'est comme quand on dit : *je voudrais une chemise blanche et une rouge*, entre *une* et *rouge* le nom est sous-entendu ; on n'a pas formé pour autant le «pronom indéfini» **une rouge*.

Ce n'est pas le cas dans les exemples *Que font les enfants ? – L'un est allé faire du ski, l'autre est à l'école de musique* ou *Ils ont deux voitures : l'une est rouge, l'autre bleue* : il n'y a pas de nom sous-entendu, on ne pourrait pas rétablir le nom «manquant» en disant **l'un enfant est parti...*, ou **l'une voiture est rouge*. Ici, il s'agit donc bien de vrais groupes pronominaux, qui remplacent le nom.

383 *En tout cas* s'écrit normalement au singulier, mais de nombreux usagers de la langue l'ignorent et écrivent *en tous cas* (plus de 2 millions d'occurrences avec le pluriel *tous* sur Google (avril 2009), contre près de 8 millions avec *tout*, soit plus de 20 % des cas). À cause du sens, on ne peut pas vraiment considérer la graphie *en tous cas* comme très fautive, mais la norme dans la langue écrite est la forme avec le singulier *tout*.

384 Cet emploi n'est possible que quand le groupe introduit par *tous les...* est **complément circonstanciel**. En effet, si on l'utilisait dans un groupe nominal sujet, COD ou COI, on obtiendrait le sens de «*jokainen*» :

Toutes les six semaines sont consacrées à des révisions. *signifierait : Kaikki kuusi viikkoa* [et non pas *joka kuudes viikko*] *on varattu kertauksille*. — Tous les dix Français passent leurs vacances à l'étranger. *signifierait : Kaikki kymmenen ranskalaista* [et non pas "*joka kymmenes ranskalainen*"] *viettävät lomaansa ulkomailla*.

Dans ce cas, il faut donc utiliser une autre tournure : [N NOM **sur** N] :

Une semaine sur six est consacrée à des révisions. *Joka kuudes viikko on varattu kertauksille*. — Un Français sur dix passe ses vacances à l'étranger. *Joka kymmenes ranskalainen viettää lomaansa ulkomailla*.

Cette construction s'utilise aussi pour indiquer une quantité par rapport à une autre (comme en finnois N NOM N:*stä*) :

Le chercheur a pour l'instant identifié 4 gènes sur 200. *Tutkija on tähän mennessä tunnistanut 4 geeniiä 200:sta*. — Les élèves avaient répondu en moyenne à 12 questions sur 20. *Oppilaat vastasivat keskimäärin 12:een kysymykseen 20:stä*.

385 Une phrase identique (graphiquement et phoniquement) peut avoir deux sens différents :

Elles étaient toutes surprises. *He olivat kaikki yllättyneitä*. [toutes pronom]

Elles étaient toutes surprises. *He olivat aivan ihmeissään*. [toutes adverbe devant un adjectif féminin commençant par une consonne].

30. La conjugaison des verbes

La conjugaison des verbes français est d'une assez grande complexité : si on séparait toutes les formes de conjugaison possibles avec les différents verbes irréguliers, on arriverait à plus de 110 modèles différents. On peut cependant distinguer sept modèles de conjugaison réguliers, et le nombre de verbes irréguliers se limite à une soixantaine, avec seulement une vingtaine de verbes irréguliers véritablement productifs (► RQ386).

1. Les groupes

§420 On distingue en français trois groupes de verbes, classés en fonction de leur terminaison :

1^{er} groupe : verbes terminés en *-er*

2^e groupe : verbes terminés en *-ir* dont le radical est *-iss-*

3^e groupe : verbes terminés en *-re*, *-oir* et autres verbes en *-ir*.

Dans tous les groupes, il y a des verbes réguliers et des verbes irréguliers (► RQ387). Le 2^e groupe est celui où il y a le moins d'exceptions.

Tableau 56 – Schéma de la conjugaison des verbes français

1 ^{er} GROUPE	2 ^e GROUPE	3 ^e GROUPE				
		réguliers				irréguliers
		-ir	-re			-oir - VOYELLE re - autres CONSONNE re - autres -ir
			CONSONNE re	-aindre -eindre -oindre	-aitre	
-er	-ir	-ir				

– la plus grande partie des verbes français sont des verbes du 1^{er} groupe. Les verbes nouveaux (néologismes) sont pratiquement exclusivement du 1^{er} groupe.

– le 2^e groupe comporte d'une part d'anciens verbes d'origine germanique (*hair*, *bâtir*), d'autre part surtout des verbes dérivés d'adjectifs (*grossir*, *rougir*). C'est aussi une classe ouverte : il est possible de former des verbes, mais c'est plus rare (par exemple *amerrir* «*laskeutua merelle*», *alunir* «*laskeutua kuuhun*»).

– dans le 3^e groupe (► RQ388), on trouve plusieurs modèles de conjugaisons parfaitement réguliers ; de même, les terminaisons sont régulières et les radicaux des verbes réguliers sont faciles à trouver. Les verbes irréguliers posent des difficultés justement parce qu'ils peuvent avoir plusieurs radicaux.

2. Voix, modes et temps

§421 On distingue :

– deux **voix** (*pääluokka*) : la voix active et la voix passive (ou «l'actif» et «le passif») ;

– cinq **modes** (*tapaluokka*, *modus*) : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, le participe et l'infinitif (► RQ389).

À cela s'ajoute un nombre variable de temps (qui varie selon les modes : douze à l'indicatif, quatre au subjonctif, etc.). Voir le tableau des modes et temps p. 230 (► RQ390).

3. Les terminaisons

§422 Dans le 1^{er} groupe, les terminaisons des verbes sont vocaliques. Dans le 2^e et le 3^e groupe, les terminaisons sont normalement consonantiques au singulier à certains temps (notamment présent de l'indicatif, impératif, passé simple) et vocaliques en général au pluriel. Dans certains verbes irréguliers du 3^e groupe, on trouve aussi des terminaisons vocaliques au singulier du présent de présent l'indicatif, ce qui constitue d'ailleurs un des critères d'irrégularité de ces verbes.

Les tableaux ci-dessous présentent les terminaisons des temps simples. Les temps composés se forment avec les auxiliaires correspondants.

Tableau 57 – Terminaisons des verbes à l'indicatif

INDICATIF								
	présent		imparfait	futur	conditionnel	passé simple		
groupe	1	2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1	2	3
							i +	i, u, in +
1. sg.	-e	-s	-ais	-ai	-ais	-ai		-s
2. sg.	-es	-s	-ais	-as	-ais	-as		-s
3. sg.	-e	-t (-)	-ait	-a	-ait	-a		-t
1. pl.	-ons		-ions	-ons	-ions	-âmes	-^mes	
2. pl.	-ez		-iez	-ez	-iez	-âtes	-^tes	
3. pl.	-ent		-aient	-ont	-aient	-èrent	-rent	

Tableau 58 – Terminaisons des verbes aux autres modes

SUBJONCTIF					IMPÉRATIF		PARTICIPE			
	présent	imparfait			présent		présent	passé		
groupe	1 2 3	1	2	3	1	2 3		1	2	3
		-a- +	-i- +	-i/u/in- +						
1. sg.	-e	-sse -s -t			-e -s		-ant	-é	-i	-i -u -s -t
2. sg.	-es									
3. sg.	-e									
1. pl.	-ions	-ssions		-ons -ez						
2. pl.	-iez	-ssiez								
3. pl.	-ent	-ssent								

Deux points sont à noter en particulier :

§423 – à l'impératif, la terminaison des verbes du premier groupe est sans *s*. *Chante! Mange!* C'est également le cas de l'impératif d'*aller* (verbe irrégulier du 1^{er} groupe): *Va voir là-bas!* On ajoute cependant un *s* devant les pronoms *en* et *y* (► §345): *penses-y, manges-en, vas-y*, etc. (► RQ391).

– le passé simple et l'imparfait du subjonctif sont formés sur le même radical et dans les deux il y a un accent circonflexe à certaines personnes. Mais ce n'est pas aux mêmes personnes : au passé simple, l'accent est sur la 1^e et la 2^e personne du pluriel ; à l'imparfait du subjonctif, il est sur la 3^e personne du singulier (► RQ392). Voir Tableau 59.

4. Les radicaux

4.1. Verbes réguliers

§424 Il suffit de connaître deux radicaux, celui de l'indicatif présent et celui du passé simple. Toutes les autres formes peuvent se déduire de celles-ci. Et avec les formes correspondantes d'*avoir* et d'*être* on peut former tous les temps composés. Comment déduire le radical ?

a) en ajoutant des terminaisons directement à la forme de l'infinitif, on peut former le futur et le conditionnel : *chanter* → *chanter-ai(s)* ; *dormir* → *dormirai(s)*, etc. ;

b) en ôtant la terminaison de l'infinitif, on obtient en général le radical sur lequel former le **présent** : *chant-er* → *chant-* ; *dorm-ir* → *dorm-* ; *batt-re* → *batt-*, etc. ; à partir de ce radical, on peut former l'impératif, l'imparfait de l'indicatif, le subjonctif présent ;

c) dans le cas des verbes réguliers, le radical du passé simple se déduit de celui du présent, puisqu'il est formé en ajoutant une voyelle au radical du présent : *chanter* → *chant-* → *chant-a-* ; *fin-ir* → *fin-* → *fin-i-* ; *dormir* → *dorm-* → *dorm-i-*, etc. En général, le participe passé se forme sur le même radical que le passé simple.

4.2. Le singulier du présent de l'indicatif ou SPI

§425 Dans un grand nombre de cas, des conjugaisons qui semblent irrégulières (comme *dormir*, *battre*, etc.) n'ont d'irrégulier que les formes du **singulier du présent de l'indicatif** (abrégé en **SPI**), qui, pour des raisons dues à l'évolution phonétique de la langue, sont plus « courtes » ; toutes les autres formes dérivées du radical du présent conservent le même radical : *dormir*, radical *dorm-* à toutes les formes, sauf *je dors, tu dors, il dort* avec radical *dor-* ; *battre*, radical *batt-* à toutes les formes, sauf *je bats, tu bats, il bat* avec radical *bat-* ; *déduire* radical *déduis-* à toutes les formes,

sauf *je déduis, tu déduis, il déduit*- avec radical *dédui-*, etc. Il suffit donc de faire abstraction du SPI dans un certain nombre de conjugaisons, ce qui permet de réduire considérablement le nombre des formes irrégulières.

Tableau 59 – L’accent circonflexe au passé simple et à l’imparfait du subjonctif

PASSÉ SIMPLE Accent circonflexe à la 1 ^e et 2 ^e personnes du pluriel	IMPARFAIT DU SUBJONCTIF Accent circonflexe à la 3 ^e personne du singulier
il eut nous eûmes vous eûtes	qu’il eût que nous eussions que vous eussiez
il parla nous parlâmes vous parlâtes	qu’il parlât que nous parlâssions que vous parlâssiez
il prit nous prîmes vous prîtes	qu’il prît que nous prissions que vous prissiez

4.3. Verbes irréguliers

Le plus souvent le radical des verbes irréguliers varie au sein d’un même temps, certains verbes peuvent même avoir trois radicaux au sein d’un même temps verbal, par exemple *venir* au présent de l’indicatif: *vien-*, *ven-*, *vienn-*, ou *pouvoir*: *peu-*, *pouv-*, *-peuv-*, etc.

5. Le radical des verbes réguliers groupe par groupe

5.1. Présent et imparfait de l’indicatif, impératif et participe présent des verbes réguliers

Tous ces temps sont formés sur le même radical.

5.1.1. Indicatif présent

- §426 – 1^{er} groupe: pour obtenir le radical, on ôte la terminaison *-er* de l’infinitif; le radical des verbes terminés par les lettres suivantes subit des variations phonétiques importantes: *-cer*, *-ger*, *-oyer*, *-uyer*, *-ayer*, *-eler*, *-eter* et les autres verbes en *eCONSONNEer* ou *éCONSONNEer* (*-emer*, *-éder*, etc.).
- 2^e groupe: la conjugaison est régulière; le radical du verbe est *-iss-* **partout**, sauf au singulier de l’indicatif présent et de l’impératif: *fin-ir*: *je fin-i-s, il fin-i-t, nous fin-iss-ons, ils fin-iss-ent*; *roug-ir*: *je roug-i-s, il roug-i-t, nous roug-iss-ons, ils roug-iss-ent*.
- 3^e groupe: il y a beaucoup d’irrégularités, le radical peut être différent de celui de l’infinitif et le verbe peut avoir plusieurs radicaux à l’intérieur d’un même temps. Dans certains cas (limités), même les terminaisons sont irrégulières (*être*, *faire*, *dire*, etc.). La plus grande partie des verbes obéit toutefois à un schéma régulier. Dans cette conjugaison, très souvent, seul le singulier de l’indicatif présent (et de l’impératif) forme une exception: le plus souvent, il s’agit de formes «courtes» par rapport au radical normal (*je dor-s, je connai-s, je condui-s*). Autrement, on utilise toujours les formes normales longues (► **Tableau 60** ci-dessous).

5.1.2. Impératif présent

- §427 Il est identique à l’indicatif présent, sauf pour les verbes du 1^{er} groupe, où la 2^e personne du singulier n’a pas d’s (de même le verbe *aller*): *être* et *avoir* ont un impératif irrégulier.
- 1 *chanter*: tu chantes → chante! — *aller*: tu vas → va!
- 2 *obéir*: tu obéis → obéis
- 3 *comprendre*: tu comprends → comprends! — *avoir*: tu as du courage → aie du courage! — *être*: tu es gentil → sois gentil!
- à l’impératif forme affirmative, devant les pronoms *en* et *y* en position postposée, on ajoute un s de liaison: *Vas-y!*, *Manges-en!* (► §345).

5.1.3. Imparfait de l’indicatif et participe présent

- §428 L’imparfait est régulier pour tous les verbes. Le radical est celui de la 1^e personne du pluriel du présent de l’indicatif, sauf pour *être*; c’est aussi celui du participe présent (il y a quelques exceptions):
- nous chant-ons → je chantais, chant-ant; nous mangeons → je mangeais, mangeant, nous finissons → tu finissais, finissant; nous pouvons → je pouvais, pouvant; nous faisons → il faisait, faisant etc.
- Exceptions: *être*: nous sommes → j’étais, *étant*; *avoir*: nous avons → j’avais, *ayant*; *savoir*: nous savons → je savais, *sachant*.

Tableau 60 – Le radical des verbes du 3^e groupe

TERMINAISONS	EXEMPLES	CONJUGAISON	
-CONS. +re	perdre entendre rompre	Les terminaisons s'ajoutent au radical. de l'infinitif. Dans le cas des verbes avec radical en -d, on n'ajoute pas de t à la 3 ^e personne du singulier.	
		je perds , il perd j' entends , il entend je romps , il rompt nous perdons , ils perdent nous entendons , ils entendent nous rompons , ils rompent	
		SINGULIER (forme exceptionnelle)	PLURIEL (radical en gras)
-ir	dormir sentir servir	<i>chute de la consonne finale du radical de l'infinitif :</i>	
		je dors, il dort je sens, il sent je sers, il sert	nous dormons , ils dorment nous sentons , ils sentent nous servons , ils servent
-aindre -eindre -oindre	craindre peindre rejoindre	Le d de l'infinitif tombe	VOYELLE + gn-
		je crains, il craint je peins, il peint je rejoins, il rejoint	nous craignons , ils craignent nous peignons , ils peignent nous rejoignons , ils rejoignent
-aitre*	connaître* paraître*	radical vocalique -ai	-aiss-
		je connais, il connaît* je paraiss, il paraît*	nous connaissons , ils connaissent nous paraissions , ils paraissent
-uire	conduire produire	radical vocalique -ui	-uis-
		je conduis, il conduit je produis, il produit	nous conduisons , ils conduisent nous produisons , ils produisent

*Graphies non rectifiées avec î : *connaître, paraître, il connaît, il paraît*. Les formes « irrégulières » (en gris) sont assez peu nombreuses. Les verbes vraiment irréguliers du 3^e groupe sont présentés à part.

5.2. Le futur et le conditionnel

§429 Dans les trois groupes, le radical du futur et du conditionnel est celui de l'infinitif, auquel on ajoute les terminaisons ; dans le cas des verbes en -re, on enlève l'e : *chanter* → *je chanterai, je chanterais* ; *finir* → *je finirai, je finirais* ; *servir* → *je servirai, je servirais* ; *craindre* → *je craindrai, je craindrais* ; *prendre* → *prendrai*. Certains verbes du 3^e groupe ont un radical irrégulier. Sur la prononciation de certaines formes du futur et du conditionnel (► RQ393).

Exceptions :

1^{er} groupe : les seules exceptions sont 1) *envoyer* qui a un radical *enverr-* : futur : *j'enverrai, tu enverras, nous enverrons* ; conditionnel : *j'enverrais, tu enverras, nous enverrions*, et 2) *aller*, qui utilise un radical *ir-* : *j'irai, nous irons*, etc.

2^e groupe : aucune exception.

3^e groupe : nombreuses exceptions.

5.3. Le passé simple et le participe passé

§430 Le passé simple et le participe passé sont en général formés sur le même radical consonantique, la voyelle thématique (sur laquelle on forme la conjugaison) peut changer.

chanter → *je chant-ai* ; *bâtir* → *je bât-i-s* ; *prendre* → *je pr-i-s* ; *courir* → *je cour-u-s* ; *obtenir* → *j'obt-in-s*.

– 1^{er} groupe : terminaison *é* ; le radical du passé simple/participe passé est le même que celui de l'infinitif ; la voyelle thématique est *a/è* et *é* : *march-er* → *je marchai, marché* ; *jou-er* → *il joua / joué* ; *étudi-er* → *nous étudiâmes / étudié* ; *appel-er* → *ils appelèrent / appelé*. Le participe passé des verbes en -*éer* est donc en -*éé* : *créer* → *créé*, *agréer* → *agréé*, etc.

– 2^e groupe : terminaison *i* ; le radical du passé simple/participe passé est le même que celui de l'infinitif (et non pas celui du présent, en -*iss-*) : *roug-ir* → *je rougis / rougi* ; *gross-ir* → *vous grossîtes / grossi* ; *atterrir* → *elles atterrirent / atterri*, etc.

– 3^e groupe : le radical du passé simple est variable et les terminaisons vocaliques aussi (► RQ394), la terminaison du participe passé peut être vocalique (-*i*, -*u*) ou consonantique (-*s*, -*t*).

5.4. Le présent du subjonctif

§431 Le radical s'obtient à partir de la 3^e personne du pluriel du présent de l'indicatif :

ils fabriquent → que je fabrique ; ils choisissent → que je choisisse ; ils servent → que je serve ; ils conduisent → que je conduise.

Les verbes du premier groupe avec alternance de la voyelle radicale présentent la même alternance au subjonctif :

je jette → que je jette ; nous jetons → que nous jetions ; j'appelle → que j'appelle ; nous appelons → que nous appelions.

Certains verbes du 3^e groupe ont deux radicaux : *que je boive / que nous buvions ; que j'aperçoive / que nous apercevions*.

§432 ► Dans pratiquement **tous les verbes**, réguliers et irréguliers, les 1^e et 2^e personnes du pluriel du **subjonctif présent** sont identiques aux 1^e et 2^e personnes de l'**imparfait** de l'indicatif. Les seules exceptions sont *être, avoir, faire, pouvoir, savoir*.

5.5. L'imparfait du subjonctif

§433 Il se forme régulièrement sur la voyelle radicale du passé simple :

préparer : il prépara → que je préparasse, que nous préparassions, qu'il préparât
manger : il mangea → que je mangeasse, que nous mangeassions, qu'il mangeât
rougir : il rougit → que je rougisse, que nous rougissions, qu'il rougît
comprendre : il comprit → que je comprisse, que nous comprissions, qu'il comprît
croire : il crut → que je crusse, que nous crussions, qu'il crût
tenir : il tint → que je tinsse, que nous tinssions, qu'il tînt.

► Ne pas confondre les formes avec accent circonflexe de la 3^e personne du singulier avec celles du passé simple (► §423). Voir un exemple de texte avec imparfaits du subjonctif [RQ647 p. 422](#).

6. Les temps composés et surcomposés

§434 ■ Les temps composés sont formés d'un auxiliaire (*avoir* ou *être*, voir [chap. 31](#)) et d'un ou de plusieurs participes passés. Le finnois connaît également des formes composées, ainsi le parfait finnois correspond pour la forme au passé composé français (*hän on lähtenyt – il est parti*), de même que le plus-que-parfait de l'indicatif et le conditionnel passé se forment de la même manière dans les deux langues (*oli tullut / olisin lähtenyt – tu étais venu / je serais partir*). Le principe général est donc facile à comprendre pour les finnophones. Il y a cependant certaines différences qui provoquent des difficultés :

– le finnois utilise uniquement l'auxiliaire *être* (*olla*), alors que le français utilise deux auxiliaires différents (*avoir* et *être*) ;

– le passif français est toujours composé de l'auxiliaire *être* et du participe passé. Aux temps du passé, on trouve donc couramment des formes *composées* de l'auxiliaire *être* (*a été accepté, avaient été reçues*), ce qui est impossible en finnois et déroutant pour les apprenants (► §563). Dans les formes surcomposées (voir ci-dessous), on peut ainsi avoir jusqu'à trois participes passés après l'auxiliaire (passé surcomposé du passif : *quand il a eu été admis*).

§435 ■ Les temps surcomposés sont formés d'un temps composé de l'auxiliaire et du participe passé. Les formes surcomposées comportent donc toujours trois éléments, au passif même quatre :

dès qu'il a eu compris — quand il a eu été reconnu innocent

Les verbes dont les temps composés se conjuguent avec *être*, c'est-à-dire les verbes intransitifs comme *venir* et les verbes à pronom réfléchi comme *se laver, se disputer*, n'ont pas de forme surcomposée. En revanche, il existe une forme surcomposée du passif, car les verbes qui peuvent se mettre au passif sont toujours des verbes dont les temps actifs se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir*.

Il a imité – il a eu imité – il est imité – il a eu été imité

Il existe en principe une forme surcomposée de presque tous les temps composés, mais dans la pratique, on rencontre surtout le passé surcomposé, d'usage relativement courant et qui est traité plus loin (► §563). Il n'est pas si rare de rencontrer des plus-que-parfaits ou des conditionnels passés surcomposés, plus épisodiquement des subjonctifs passés surcomposés (► [RQ395](#)) :

Je m'explique, j'ai constaté que dans notre promotion, on avait eu compris ce concept assez différemment selon notre formateur. — Il demanda qu'on fit une confédération de neutralité, avec laquelle, quand elle aurait eu pris toute sa consistance, les trois cours alliées auraient fait un traité. — Du côté de l'Église allemande, c'était tout d'abord Jean Gropper qui aurait eu pris le gant. — Pour l'histoire du fait que Sarko aurait eu connu les questions (comme le dit Bayrou), j'ai un peu de mal à le croire. — J'ai dû faire une mauvaise manip quelque part (peut-être ai-je interrompu le processus avant qu'il ait eu fini le

travail?) car le PC ne veut plus lire le DVD — « Je pense que cela s'est très bien passé » a déclaré l'astronaute Rick Linnehan, qui dirigeait la sortie spatiale depuis l'intérieur de la navette Endeavour en radio-guidant les astronautes Mike Foreman et Robert Behnken, après qu'ils aient eu fini les tests.

L'apprenant FLE sera vraisemblablement rarement amené à utiliser un temps surcomposé, car dans la langue écrite courante moderne, ces formes sont très peu usitées, et dans la langue parlée la nuance qu'elles expriment peut se rendre par d'autres moyens. Il est bon néanmoins de savoir les reconnaître.

Tableau 61 – Les temps composés

TEMPS	TEMPS DE L'AUXILIAIRE	+ participe passé	EXEMPLE	
passé composé	présent de l'indicatif		j'ai chanté	je suis parti
passé antérieur	passé simple		j'eus chanté	je fus parti
passé surcomposé	passé composé		j'ai eu chanté	j'ai été parti
plus-que-parfait	imparfait de l'indicatif		j'avais chanté	j'étais parti
futur antérieur	futur simple		j'aurai chanté	je serai parti
conditionnel passé 1 ^e forme	conditionnel présent		j'aurais mangé	je serais parti
conditionnel passé 2 ^e forme	imparfait du subjonctif		j'eusse mangé	je fusse parti
subjonctif passé	subjonctif présent		j'aie mangé	je sois parti
subjonctif plus-que-parfait	imparfait du subjonctif		j'eusse mangé	je fusse parti
infinitif passé	infinitif présent		avoir mangé	être parti
participe passé forme composée	participe présent		ayant mangé	étant parti

§436 ► Ne pas confondre les verbes actifs intransitifs formés avec l'auxiliaire *être* et les verbes passifs (► tableaux p. 233) :

Il est rentré. *Hän palasi kotiin.* = actif Il est imité. *Häntä matkitaan.* = passif

7. Les verbes défectifs et les verbes impersonnels

§437 ■ **Verbes défectifs.** On appelle « verbes défectifs » (*vaillinainen*) des verbes qui, pour des raisons sémantiques (par exemple *échoir* « *langeta jonkun tehtäväksi* ») ou pour des raisons d'évolution de la langue, ne se conjuguent qu'à quelques temps ou quelques personnes. Il s'agit des verbes suivants :

choir *puđota* : pas toutes les formes simples ; le verbe est archaïque et a été remplacé dès le moyen âge par *tomber* ; certaines formes se rencontrent encore dans des textes littéraires classiques ; **échoir** *langeta, tulla osaksi* : seulement 3^e personne ; **frïre** *paistaa öljyssä* : uniquement singulier de l'indicatif, futur, et formes composées ; pas d'autres formes simples ; **gésir** *maata* : seulement indicatif présent et imparfait, et participe présent (*je gis, je gisais, gisant*) ; **ouïr** *kuulla* : archaïque ; seules quelques formes isolées se rencontrent (bien qu'il existe un modèle de conjugaison complet !). Dans la littérature on trouve *oyez!* « écoutez », et dans le langage juridique on utilise l'infinitif *ouïr* ; **bruïre** *humista* : conjugaison en partie défective, certaines formes remplacées par *bruïsser* ; **saïllir** *törröttää* : seulement 3^e personne ; **seoir** *olla sopiva, sopia* : seulement 3^e personne ; **païtre** *olla laitumella* : comme les autres verbes en *-aitre*, mais seules les formes de 3^e personne du présent et de l'imparfait sont usitées ; pas de formes composées (à cause du participe : *pu*).

§438 ■ **Verbes impersonnels.** Les verbes impersonnels ne se conjuguent qu'à la 3^e personne. Le pronom *il* est une simple marque de personne. Ces verbes sont surtout des verbes du vocabulaire météorologique : *pleuvoir* – *il pleut, neiger* – *il neige, bruïner* (*sataa tihkua*) – *il bruïne, venter* (*tuulla*) – *il vente* (► RQ396). Ces verbes ne s'utilisent qu'au mode impersonnel, sauf *pleuvoir*, qui peut signifier « venir en abondance » : *les insultes pleuvaient sur l'orateur* (*puhujan päälle sateli solvauksia*) ou *il pleuvait des insultes sur l'orateur*, auquel cas *insultes* est le sujet réel, et *pleuvoir* ne peut plus être considéré comme un verbe impersonnel au sens propre, mais comme un synonyme de *tomber*. D'autres verbes ayant également un sens non impersonnel peuvent s'employer dans un usage météorologique à la forme impersonnelle : *il grêle* (*sataa rakeita*), *il gèle* (*pakastaa*), etc.

Remarques à partir de la page 223.

386 On trouve dans le commerce quantité de guides de conjugaison très bien conçus et très complets. L'objectif de cette partie consacrée à la conjugaison des verbes n'est pas de remplacer ces guides en présentant une énième fois des tableaux de conjugaison, mais de dégager des règles et de faire apparaître des constantes qui sont invisibles dans les guides de conjugaison et qui permettent, on l'espère, au moins partiellement une mémorisation plus facile et plus intelligente (au sens d'« active ») des conjugaisons des verbes français. En outre, de nombreux points de grammaire étudiés dans d'autres chapitres nécessitent une explication concernant les verbes, à laquelle il est donc nécessaire de pouvoir renvoyer au sein de cet ouvrage.

387 La pratique scolaire finlandaise de séparer les verbes français en deux groupes (réguliers et irréguliers) n'est pas très judicieuse : dans tous les groupes, il y a des verbes irréguliers. Inversement, même dans le troisième groupe, il y a des verbes parfaitement réguliers.

388 Le 3^e groupe est « fermé » : ce ne sont que des verbes dont la conjugaison, souvent complexe, est le résultat d'une longue évolution historique. On ne peut pas produire de nouveaux verbes du 3^e groupe ; au contraire, certains sont devenus trop rares ou trop compliqués par rapport aux modèles de conjugaison normaux pour pouvoir survivre, et ont tendance à être remplacés par des verbes refaits sur le modèle du 1^{er} groupe (par exemple *résoudre* → *solutionner*).

389 Certaines grammaires présentent encore le conditionnel comme un mode à part ; en réalité, il faut le considérer comme un des temps de l'indicatif, voir *GMF* p. 556.

390 Dans le **Tableau 62** p. 230, les noms finnois des formes et des temps ne sont pas tous ceux que l'on trouve dans les grammaires françaises conçues en Finlande. La terminologie proposée ici se veut plus cohérente. De plus, dans la terminologie grammaticale finlandaise des études de français, il n'existe pas de terme pour le conditionnel passé 2^e forme (► §499).

391 Cette particularité pose des problèmes aux francophones eux-mêmes, qui ont bien des hésitations à ce sujet. On a ainsi lu un jour le graffiti suivant : *Va te faire voir !* en-dessous duquel un orthographe amateur avait corrigé *C'est « Vas te faire voir, ! », tu connais pas l'orthographe !* Outre le fait que c'est le donneur de leçons qui avait tort, il est remarquable que cette leçon d'orthographe se déroulait sur le mur d'un W-C finlandais (elle était vraisemblablement le fait de deux étudiants Erasmus).

392 Cette bizarrerie est source constante d'erreurs, même et surtout chez les francophones, qui ont souvent tendance à mettre un circonflexe à la 3^e personne du singulier du passé simple (des centaines de milliers d'occurrences sur Internet). Il y a pourtant une explication rationnelle : le paradigme de l'imparfait du subjonctif repose sur un radical en *s*. Le circonflexe de la 3^e personne signale la présence de cet ancien *s* qui s'est amui (*eust* > *eût*). Le passé simple a un radical vocalique, il ne peut donc pas y avoir eu d'*s* devant le *t* final de la 3^e personne du singulier, et il n'y a donc pas de circonflexe.

393 À cause de la chute d'*e* muet, dans les verbes en *-rer*, on obtient au futur et au conditionnel un véritable *r* géminé : *préparer* → *il préparera* [pʁepaʁaʁa], *respirer* → *il respirera* [ʁespiʁaʁa], *démarrer* → *il démarrera* [demaʁaʁa], *entourer* → *il entourera* [ɑ̃tuʁaʁa].

De même, il y a trois verbes (*courir*, *mourir*, et les composés de *quérir*) du 3^e groupe dans lesquels le groupe *rr* se lit comme *r* géminé au futur et au conditionnel : *mourir* → *nous mourrons* [muʁmuʁɔ̃], *courir* → *tu courras* [tykuʁaʁa], *acquérir* → *ils acquerront* [ilzakɛʁɔ̃], *requérir* → *je requerrai* [ʁəʁakɛʁaʁe].

Mais dans les autres formes verbales, le graphème *rr* transcrit un [ʁ] simple : *ils verront* (de *voir*), *ils pourront* (de *pouvoir*), *enverrons* (d'*envoyer*, 1^{er} groupe), etc.

394 Dans le 3^e groupe, la **grande majorité des verbes** a un radical de passé simple en *-i*. Seuls les verbes réguliers en *-aire* et un certain nombre de verbes irréguliers en *-oir* et [VOYELLE + *re*] ont un radical en *-u* : *lire*, *plaire*, *savoir*, *pouvoir*, *moudre*, etc. Les verbes *venir* et *tenir* ont un radical nasal (*tin-*, *vin-*).

395 Le subjonctif passé surcomposé semble relativement fréquent après la conjonction *après que* (► RQ698 p. 480).

396 Sur la valeur du pronom *il* et pour d'autres exemples, voir §367.

30. La conjugaison des verbes

Tableau 62 – Voix, modes et temps

Mode	Temps	Formation	Exemple
Indicatif	présent <i>preesens</i>	en général radical de l'infinitif + terminaisons	obéir : obéi-s, obéiss-ons
	imparfait <i>imperfekti</i>	radical de la 1 ^e personne du présent de l'indicatif + terminaisons de l'imparfait	obéiss -ais
	plus-que-parfait <i>pluskvamperfekti</i>	imparfait de l'auxiliaire + participe passé	avais obéi
	passé simple <i>yksinkertainen perfekti</i>	radical vocalique propre (1 : -a-, 2 : -i-, 3 -i-, -u-, -in-) + terminaisons	obéi-s
	passé composé 1. <i>liittoperfekti</i>	présent de l'indicatif de l'auxiliaire + participe passé	ai obéi
	passé antérieur 2. <i>liittoperfekti</i>	passé simple de l'auxiliaire + participe passé	eus obéi
	passé surcomposé 3. <i>liittoperfekti</i>	passé composé de l'auxiliaire + participe passé	ai eu obéi
	futur (simple) <i>futuuri</i>	infinitif + terminaisons du futur	obéir-ai
	futur antérieur <i>futuurin perfekti</i>	futur de l'auxiliaire + participe passé	aurai obéi
	conditionnel présent <i>konditionaalin preesens</i>	infinitif + terminaisons de l'imparfait	obéir-ais
	conditionnel passé 1 ^e forme <i>konditionaalin 1. perfekti</i>	conditionnel présent de l'auxiliaire + participe passé	aurais obéi
	conditionnel passé 2 ^e forme <i>konditionaalin 2. perfekti</i>	imparfait du subjonctif de l'auxiliaire + participe passé	eusse obéi
Subjonctif	présent <i>preesens</i>	radical de la 3 ^e personne du présent de l'indicatif + terminaisons du subjonctif	obéiss-e
	imparfait <i>imperfekti</i>	radical vocalique du passé simple + terminaisons en -ss-	obéi-ss-e
	passé <i>perfekti</i>	subjonctif présent de l'auxiliaire + participe passé	aie obéi
	plus-que-parfait <i>pluskvamperfekti</i>	imparfait du subjonctif de l'auxiliaire + participe passé	eusse obéi
Impératif	présent <i>preesens</i>	en général identique à l'indicatif présent	obéis !
	passé <i>perfekti</i>	impératif de l'auxiliaire + participe passé	aie terminé !
Participe	présent <i>preesens</i>	radical de la 1 ^e personne du présent de l'indicatif + <i>ant</i> (avec exceptions)	obéiss-ant
	passé <i>perfekti</i>	radical vocalique, variable	obéi
	forme composée <i>liittoperfekti</i>	participe présent + participe passé	ayant obéi
Infinitif	présent <i>preesens</i>	forme de base du verbe	obéir
	passé <i>perfekti</i>	infinitif présent + participe passé	avoir obéi

31. Les auxiliaires

1. Formes

§439 Pour former les temps composés et surcomposés (► §434), on utilise en français, comme en finnois, un verbe auxiliaire associé au participe passé; en français, on utilise deux auxiliaires différents, *avoir* et *être*. Le verbe *avoir* sert à former les temps composés de la majorité des verbes actifs (et aussi ceux du verbe *être*), le verbe *être* sert à former les temps composés de certains verbes intransitifs, des verbes à pronom réfléchi et du passif. En plus de leur fonction d'auxiliaire, *avoir* et *être* (qui sont classés dans les verbes du 3^e groupe) peuvent aussi être des verbes indépendants :

Il a beaucoup d'amis. — J'ai faim. — Nous sommes le 3 avril. — Ces patins sont à Antoine.

Il existe également d'autres verbes qui servent d'auxiliaires, et qu'on appelle *semi-auxiliaires* : avec *aller* on peut former le futur périphrastique ou « futur proche » (► §502), avec *venir*, le passé récent :

Je vais partir. — Elle vient de rentrer.

De même, le verbe *faire* peut être considéré comme un semi-auxiliaire dans des constructions du type *faire faire quelque chose à quelqu'un*. Voir conjugaison d'*avoir* et *être* pages suivantes.

2. Emploi

§440 ■ **Verbes se conjuguant avec *avoir***. La majorité des verbes actifs transitifs ou intransitifs se conjuguent avec *avoir* : *il a joué, nous avons compris, ils ont réussi, elle a changé, tu as tourné*. Même le verbe *être* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, passé composé : *j'ai été*, plus-que-parfait : *il avait été*, futur antérieur : *vous aurez été*, passé surcomposé : *il a eu été* (cette forme est utilisée par exemple dans la formation du passif).

§441 ■ **Verbes se conjuguant avec *être***.

– verbes concernant la vie : *naitre* (et *renaitre*), *mourir*, *décéder* ;

– verbes de mouvement (intransitifs) : *aller, venir, arriver, partir, retourner, entrer, monter, rester, descendre, tomber, sortir* et leurs composés : *revenir, devenir, survenir, advenir, parvenir, repartir, rentrer, redescendre, retomber, ressortir* ;

– tous les temps composés de **tous les verbes avec pronom réfléchi** : *se demander* → *je me suis demandé* ; *se laver* → *je me suis lavé* ; *se fâcher* → *ils se sont fâchés*. À noter que de nombreux verbes de sens réfléchi en finnois se conjuguent avec l'auxiliaire *avoir* en français (*muuttua* : *changer* → *j'ai changé*, voir FAQ §558) ;

– le passif : *imiter* → *être imité* ; *j'imiterai* → *je serai imité* ; *j'imité* → *je suis imité* ; *j'ai imité* → *j'ai été imité* ; *j'imitais* → *j'étais imité* ; *j'eusse imité* → *j'eusse été imité*.

§442 Exceptions :

a. verbes de mouvement transitifs : un certain nombre de verbes peuvent avoir un sens transitif ou intransitif, selon l'auxiliaire utilisé :

rentrer	<i>mennä sisään</i> : il est rentré	<i>viedä sisälle</i> : Il a rentré la table.
sortir	<i>mennä ulos</i> : il est sorti	<i>viedä ulos</i> : Il a sorti la poubelle.
monter	<i>mennä ylös</i> : il est monté	<i>viedä ylös</i> : Il a monté le livre.
descendre	<i>mennä alas</i> : il est descendu	<i>viedä alas</i> : Il a descendu le piano.

b. autres verbes de mouvement ou composés des verbes de mouvement :

• *prévenir* se conjugue avec *avoir*, *convenir* se conjugue avec souvent avec *avoir*, bien que dans la langue écrite (par exemple traités officiels, contrats) il se conjugue avec l'auxiliaire *être* :

Les parties sont convenues de se rencontrer le 12 décembre. *Osapuolet sopivat siitä, että he tapaavat joulukuun 12. päivä.*

• *retourner* « palata » se conjugue avec *être*, mais *retourner* « kääntää » se conjugue avec *avoir* :
Je suis retourné dans la cuisine et j'ai retourné le steak. *Palasin keittiöön ja käänsin pihvin.*

• *repartir* « lähteä takaisin » utilise normalement l'auxiliaire *être*, mais son homonyme *repartir* « vastata, tokaista » se conjugue avec *avoir*. Ce verbe s'utilise surtout dans la langue écrite et est de toute façon très rare aux formes composées.

• *monter* se conjugue avec *être* quand le sujet est un *animé*, et *avoir* dans le sens de « kohota, nousta, lisääntyä » :

Le chat est monté sur la table. Les prix ont monté. *Hinnat ovat kohonneet.*

c. Dans le cas de nombreux verbes, l'usage est un peu flottant ou dépend du sens. On en mentionnera deux, qui posent sans cesse des problèmes aux apprenants FLE finnophones, parce qu'ils correspondent à des verbes finnois intransitifs (les finnophones ont tendance pour cette raison à conjuguer le verbe français correspondant avec l'auxiliaire *être*, voir FAQ §558) :

- **disparaître** (*hävitä*) se conjugue habituellement avec *avoir*: *Le livre a disparu*. Avec *être*, on l'utilise par euphémisme pour dire d'une personne qu'elle est décédée: *Notre chère amie est disparue* (finnois: *on poissa*). À comparer avec *Notre ami a disparu*. « *Ystävämme on kadonnut*. »
- **paraître** (*ilmestyä*) se conjugue également avec *avoir*: *Jean a paru très fatigué*. *Le livre a paru hier*. Cependant, on utilise fréquemment l'auxiliaire *être* en parlant de publication, notamment pour indiquer que le processus de publication est achevé et que l'ouvrage est disponible:

La nouvelle grammaire est parue (signifie: La nouvelle grammaire est en vente).

À cause de la proximité de sens, on emploie cependant aussi couramment l'auxiliaire *être* en concurrence avec *avoir* même pour exprimer la valeur événementielle:

La nouvelle grammaire a paru / est parue hier. — Son premier roman a paru / est paru en 2009.

d. Il existe encore de nombreuses autres exceptions ponctuelles. Pour une liste détaillée, voir *Le bon usage* §813.

Tableau 63 – Conjugaison d'*avoir*

INDICATIF			
présent	imparfait	passé simple	futur simple
ai	avais	eus	aurai
as	avais	eus	auras
a	avait	eut	aura
avons	avions	eûmes	aurons
avez	aviez	eûtes	aurez
ont	avaient	eurent	auront
passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
ai eu	avais eu	eus eu	aurai eu
as eu	avais eu	eus eu	auras eu
a eu	avait eu	eut eu	aura eu
avons eu	avions eu	eûmes eu	aurons eu
avez eu	aviez eu	eûtes eu	aurez eu
ont eu	avaient eu	eurent eu	auront eu
passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
ai eu eu	serais	aurais eu	eusse eu
as eu eu	serais	aurais eu	eusses eu
a eu eu	serait	aurait eu	eût eu
avons eu eu	serions	aurions eu	eussions eu
avez eu eu	seriez	auriez eu	eussiez eu
ont eu eu	seraient	auraient eu	eussent eu
SUBJONCTIF			
présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
aie	eusse	aie eu	eusse eu
aies	eusses	aies eu	eusses eu
ait	eût	ait eu	eût eu
ayons	eussions	ayons eu	eussions eu
ayez	eussiez	ayez eu	eussiez eu
aient	eussent	aient eu	eussent eu
IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
présent	présent	passé	présent
aie	ayant	eu	avoir
ayons		forme composée	passé
ayez		ayant eu	avoir eu

► Le groupe *eu* se prononce [y] dans les formes d'*avoir* (le graphème *eu* transcrit normalement [ø]): *il eut* [ily], *il a eu* [ilay], *nous eûmes* [nuzym], *ils eurent* [ilzyø], *eussent-ils eu* [ystily].

§443 ► L'auxiliaire *être* sert à former les temps composés de verbes *actifs* intransitifs et aussi le *passif* des verbes transitifs; il faut donc éviter de confondre les formes de l'actif et du passif. En comparant les deux tableaux suivants, on constate que les temps composés des verbes mentionnés au §442a comme *sortir* peuvent être identiques. Une telle identité n'existe pas chez les verbes se conjuguant avec *avoir*:

31. Les auxiliaires

Tableau 64 – Comparaison passif et temps composés des verbes actifs **intransitifs**

INFINITIF	ACTIF	PASSIF
présent	sortir	être sorti
passé	être sorti	avoir été sorti
INDICATIF	ACTIF	PASSIF
présent	il sort	il est sorti
passé composé	il est sorti	il a été sorti

Tableau 65 – Comparaison passif et temps composés des verbes actifs **transitifs**

INFINITIF	ACTIF	PASSIF
présent	apporter	être apporté
passé	avoir apporté	avoir été apporté
INDICATIF	ACTIF	PASSIF
présent	il apporte	il est apporté
passé composé	il a apporté	il a été apporté

Tableau 66 – Conjugaison d'*être*

INDICATIF			
présent	imparfait	passé simple	futur simple
suis es est sommes êtes sont	étais étais était étions étiez étaient	fus fus fut fûmes fûtes furent	serai seras sera serons serez seront
passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
ai été as été a été avons été avez été ont été	avais été avais été avait été avions été aviez été avaient été	eus été eus été eut été eûmes été eûtes été eurent été	aurai été auras été aura été aurons été aurez été auront été
passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
ai eu été as eu été a eu été avons eu été avez eu été ont eu été	serais serais serait serions seriez seraient	aurais été aurais été aurait été aurions été auriez été auraient été	eusse été eusses été eût été eussions été eussiez été eussent été
SUBJONCTIF			
présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
sois sois soit soyons soyez soient	fusse fusses fût fussions fussiez fussent	aie été aies été ait été ayons été ayez été aient été	eusse été eusses été eût été eussions été eussiez été eussent été
IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
présent	présent	passé	présent
sois soyons soyez	étant	été	avoir été
		forme composée	passé
		ayant été	avoir été

► Le verbe *être* se conjugue avec l'auxiliaire *avoir* ! Cela provoque souvent des erreurs, même chez les étudiants FLE connaissant déjà bien le français.

32. Les verbes du 1^{er} groupe

Le 1^{er} groupe comprend tous les verbes en *-er*. C'est le groupe le plus important (plus de 10 000 verbes). La conjugaison de ces verbes est en principe régulière, mais il y a un assez grand nombre de verbes (comme *jeter* ou *appeler*) dont le radical varie, et qui posent d'éternels problèmes d'orthographe aux francophones et aux autres apprenants de français.

1. Conjugaison régulière

§444 Les verbes réguliers se conjuguent à tous les temps sur le radical de l'infinitif, exemple *march-er*, radical *march-*, auquel on ajoute les terminaisons du 1^{er} groupe. Voir le tableau de conjugaison de *marcher* p. 238. Certaines particularités sont à noter :

– dans les verbes dont le radical se termine par *-i* (*skier, prier, crier, étudier, plier, remercier* etc.), l'*i* se maintient dans toute la conjugaison, et, à la 1^e et 2^e personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, il y a **deux i**, celui du radical, et celui de la terminaison (► RQ397) :

Nous skiiions (imparfait). — Il faut que vous skiiez (subjonctif présent). — Vous criiez. — Faut-il que vous criiez ? — Vous étudiiez. *Opiskelitte*. — Je souhaite que vous étudiiez.

On prononce en général ce double *i* comme un *i* simple ; dans de rares cas, on fait exprès de le redoubler dans la prononciation pour différencier par exemple un imparfait d'un présent quand il risque d'y avoir ambiguïté.

– les formes du passé simple et du participe passé verbes en *-éer* (*agréer, créer, gréer, maugréer, procréer, suppléer*, etc.) présentent un groupe **ée** au passé simple : *ils agréèrent, crèèrent, grèèrent, maugrèèrent, procrèèrent, supplèèrent*, et un groupe **éé** au participe passé : *agréré, créé, gréé, suppléé*, au féminin il y a trois fois la lettre *e* : *agréee, crééee, gréee, suppléee* etc.

– Dans les verbes à radical vocalique, on **ne prononce pas** l'*e* muet du futur/conditionnel : *jouera, créeront, crieraient, nouera, tueraient*, etc.

2. Conjugaisons irrégulières

§445 Dans un certain nombre de verbes, le radical subit des modifications. Ces conjugaisons sont irrégulières par rapport au type de base de la conjugaison du 1^{er} groupe, mais régulières en elles-mêmes. Il s'agit des verbes suivants :

1. verbes *-cer, -ger*
2. verbes en *-oyer, -uyer, -ayer*
3. verbes en *-eler*
4. verbes en *-eter*
5. autres verbes en [*e/é* + CONSONNE + *er*]
6. Irréguliers : *aller, envoyer*

2.1. Verbes en *-cer, -ger*

§446 Pour maintenir le même paradigme ou « moule » (*muotti*) orthographique dans l'ensemble de la conjugaison, on a dû, devant *o* (dans les formes de la 1^e personne du pluriel) et devant *a* (formes de l'imparfait, du passé simple et du participe présent), ajouter une **cédille** au *c* du radical des verbes qui se terminent en *-cer*, et un **e intercalaire** (*väli-*) après le *g* du radical des verbes qui se terminent en *-ger* : *commencer* → *nous commençons, je commençais, il commença* etc. ; *manger* → *nous mangeons, je mangeais, il mangea*. L'*e* ajouté après *g* joue le même rôle que la cédille sous le *c* (► RQ398). Autres verbes courants de ce type : *bouger, loger, patauger, changer, mélanger, plonger, charger, nager, protéger, diriger, neiger, ranger, placer, lancer, forcer, forger, obliger, ronger, renoncer, foncer, interroger, partager, annoncer*, etc.

2.2. Verbes en *-oyer, -uyer, -ayer*

§447 Règle : dans ces verbes, *y* devient *i* devant *e* muet ; dans les verbes en *-ayer*, on peut aussi conserver *y*. Ces transformations concernent l'indicatif présent et l'impératif présent, le futur simple, le conditionnel présent et le subjonctif présent (► Tableau 67). Exemples de verbes courants de ce type : *employer, tutoyer, ennuyer, essayer, envoyer, vouvoyer, balayer, payer, noyer, appuyer, effrayer, rayer*, et de nombreux autres.

Tableau 67 – Verbes en *-oyer, -uyer, -ayer*

essuyer	nettoyer	payer	
<i>présent indicatif (entre parenthèses la forme du subjonctif)</i>			
1 sg. essuie 2 sg. essuies 3 sg. essuie	nettoie nettoies nettoie	paie [pɛ] paies paie	paye [pɛj] payes paye
1 pl. essayons (-yions) 2 pl. essayez (-yiez)	nettoyons (-yions) nettoyez (-yiez)	payons (-yions) payez (-yiez)	
3 pl. essuient	nettoient	paient	payent
<i>futur</i>			
1 sg. essuierai 2 sg. essuieras 1 sg. essuierons	nettoierai nettoieras nettoierons	paierai paieras paierons	payerai payeras payerons
<i>imparfait</i>			
1. sg. essayais 1 pl. essayions	nettoyais nettoyions	payais payions	
<i>passé simple</i>			
1. sg. essayai 1 pl. essayâmes	nettoyai nettoyâmes	payai payâmes	

2.3. Verbes en *-eler*

§448 ■ **Appeler.** Dans les verbes *appeler, rappeler* et *interpeler*, quand la consonne finale du radical (*l-*) est suivie d'un e muet (final ou faisant partie d'une terminaison), la voyelle radicale est en è ouvert [ɛ]; quand la consonne finale du radical (*l-*) est suivie d'une autre voyelle ([ɔ], [a], [e], [i], [ɛ]), le radical est en e muet [ə] (le plus souvent non prononcé, *rem.* 399). Dans le tableau suivant, on a indiqué les trois temps concernés par cette alternance (l'impératif présent est identique au présent de l'indicatif; il faut y ajouter le conditionnel, qui suit exactement le même modèle que le futur), et, par comparaison, on a indiqué aussi l'imparfait et le passé simple, où il n'y a pas d'alternance :

<i>indicatif présent</i>	<i>futur</i>	<i>subjonctif présent</i>	<i>imparfait</i>	<i>passé simple</i>
appelle [apɛ]	appellerai [apɛlɛ]	appelle [apɛ]	appelais	appelai
appelles [apɛ]	appelleras [apɛlɛa]	appelles [apɛ]	appelais	appelas
appelle [apɛ]	appellera [apɛlɛa]	appelle [apɛ]	appelait	appela
appelons [apɛlɔ̃]	appellerons [apɛlɛɔ̃]	appelions [apɛljɔ̃] ► RQ400	appelions	appelâmes
appelez [apɛl]	appellerez [apɛlɛ]	appelez [apɛljɛ]	appelez	appelâtes
appellent [apɛl]	appelleront [apɛlɛɔ̃]	appellent [apɛl]	appelaient	appelèrent

Les recommandations orthographiques de 1990 ont ajouté *interpeler* dans la catégorie d'*appeler* (► RQ401).

§449 ■ **Autres verbes en *-eler* (modèle moderne normal).** Il existe, parallèlement à *appeler*, d'autres verbes en *-eler* qui ont «échappé» au système du redoublement de la consonne : è ouvert n'est pas marqué par le redoublement de *l*, mais par un accent grave; dans ce cas-là, il n'y a pas de *l* supplémentaire qui surgit de nulle part, et le radical conserve toujours la même forme graphique (► RQ402). Ce modèle constitue le modèle normal moderne conforme à l'orthographe nouvelle :

<i>indicatif présent</i>	<i>futur</i>	<i>subjonctif présent</i>	<i>imparfait</i>	<i>passé simple</i>
gèle [ʒɛ]	gèlerai [ʒɛlɛ]	gèle [ʒɛ]	gelais	gelai
gèles [ʒɛ]	gèleras [ʒɛlɛa]	gèles [ʒɛ]	gelais	gelas
gèle [ʒɛ]	gèlera [ʒɛlɛa]	gèle [ʒɛ]	gelait	gela
gelons [ʒɛlɔ̃]	gèlerons [ʒɛlɛɔ̃]	gelions [ʒɛljɔ̃]	gelions	gelâmes
gelez [ʒɛlɛ]	gèlerez [ʒɛlɛ]	geliez [ʒɛljɛ]	geliez	gelâtes
gèlent [ʒɛlɛ]	gèleront [ʒɛlɛɔ̃]	gèlent [ʒɛlɛ]	gelaient	gèlèrent

Autres verbes de ce type : **tous les verbes en *-eler*** (sauf *appeler, rappeler* et *interpeler*) et leurs composés : *congeler, peler, ciseler, (re)celer, déceler, (re)modeler, démanteler, écarteler*, etc.

2.4. Verbes en *-eter*

§450 ■ **Jeter**. Les verbes de la famille de *jeter* (*déjeter*, *interjeter*, *projeter*, *rejeter*, *surjeter*) se comportent exactement comme les verbes en *-eler*, sauf qu'ici c'est le *t* qui est redoublé devant e muet (explication ► RQ399) :

<i>indicatif présent</i>	<i>futur</i>	<i>subjonctif présent</i>	<i>imparfait</i>	<i>passé simple</i>
jette [ʒɛt]	jetterai [ʒɛtʁɛ]	jette [ʒɛt]	jetais	jetai
jettes [ʒɛt]	jetteras [ʒɛtʁa]	jettes [ʒɛt]	jetais	jetas
jette [ʒɛt]	jettera [ʒɛtʁa]	jette [ʒɛt]	jetait	jeta
jetons [ʒɛtɔ̃]	jetterons [ʒɛtʁɔ̃]	jetions [ʒɛtjɔ̃]	jetions	jetâmes
jetiez [ʒɛte]	jetterez [ʒɛtʁɛ]	jetiez [ʒɛtje]	jetiez	jetâtes
jettent [ʒɛt]	jetteront [ʒɛtʁɔ̃]	jettent [ʒɛt]	jetaient	jetèrent

§451 ■ **Autres verbes en *-eter* (modèle moderne normal)**. Comme pour les verbes en *-eler* (voir ci-dessus), certains verbes avaient «échappé» au système du redoublement de la consonne, et on s'est retrouvé avec une grande quantité de verbes dans lesquelles è ouvert n'est pas marqué par le redoublement de *t*, mais par un accent grave (► RQ403). Ce modèle constitue le modèle normal moderne conforme à l'orthographe nouvelle :

<i>indicatif présent</i>	<i>futur</i>	<i>subjonctif présent</i>	<i>imparfait</i>	<i>passé simple</i>
achète	achèterai	achète	achetais	achetai
achètes	achèteras	achètes	achetais	achetas
achète	achètera	achète	achetait	acheta
achetons	achèterons	achetions	achetions	achetâmes
achetez	achèterez	achetiez	achetiez	achetâtes
achètent	achèteraient	achètent	achetaient	achetèrent

Autres verbes de ce type : **tous les verbes en *-eter*** (autres que ceux de la famille de *jeter*) : *ache-ter*, *foreter*, *haleter*, *crocheter*, *breveter*, *voleter*, *tacheter*, et de **nombreux** autres.

2.5. Autres verbes en [*e/é* + CONSONNE + *er*]

§452 Dans les autres verbes contenant un *e* au radical, mais dont la consonne finale n'est pas *l* ou *t* comme celle des verbes en *-eler* et *-eter*, la voyelle précédant la consonne finale, qui peut être *e* et *é*, devient *è* quand la consonne finale est suivie de e muet (verbes avec *é* ► RQ404). Cette alternance concerne le présent de l'indicatif et du subjonctif, le futur et le conditionnel. Aux autres temps (imparfait, passé simple, participe présent et passé), il n'y a pas de terminaisons en e muet, et on a toujours la forme du radical de l'infinitif : *semer* → *semâmes*, *semions* ; *mener* → *menâmes*, *menions* ; *posséder* → *possédâmes* ; *repérer* → *repérâmes*, etc. Les verbes de ce type sont très nombreux, quelques exemples (► RQ405) :

achever, amener, crever, enlever, se promener, semer, soulever, soupeser, accéder ; céder ; coopérer ; héler ; siéger ; inquiéter ; obséder ; péter ; prospérer ; repérer ; répéter, etc.

Voir le modèle de conjugaison des verbes en [*e/é* + CONSONNE + *er*] Tableau 69 p. 239.

2.6. Verbes irréguliers

§453 Dans le 1^{er} groupe, il n'y a qu'un seul verbe présentant un radical irrégulier, c'est *envoyer*, qui a un *futur* (et un conditionnel) irrégulier sur un radical *enverr-* : *j'enverrai*, *tu enverras*, *il enverra*, *nous enverrons*, *vous enverrez*, *ils enverront*. Aux autres temps, il se conjugue comme tous les verbes en *-oyer* : *j'envoie*, *vous envoyiez*, *j'envoyais*, etc.

À cela s'ajoute le verbe *aller*, que l'on range souvent dans les verbes du 3^e groupe, mais dont l'essentiel des formes suit le modèle de la conjugaison du 1^{er} groupe (► RQ406). Voir tableau de conjugaison d'*aller* p. 240.

Remarques à partir de la page 234.

397 Ne pas oublier la voyelle *i* du radical dans les autres formes non plus : *étudier* → *nous étudions* (et non pas *nous *étudons*, erreur souvent constatée chez les débutants). Le radical est ÉTUDI-; si on y ajoute par exemple la terminaison du participe présent, on obtient *étudiant* «*opiskelija*».

398 Avant l'introduction de la cédille, on utilisait le même procédé pour le *c* : la lettre *e* servait à indiquer que *c* se lisait [s] devant *a o u*, *douce* vs. *douceâtre*. La cédille a rendu inutile cette graphie avec *ce* (la forme *douceâtre*, seule survivante de ce type de graphie, a enfin été modernisée en *douçâtre* par la réforme de 1990). La cédille est à l'origine un petit *s* qu'on avait placé sous le *c* pour indiquer qu'il devait se lire comme un *s*, exactement comme le signe ° placé sur le *å* suédois, qui indique que cet *a* se lit comme *o*. Si on n'utilisait pas la cédille, il faudrait écrire «*commensons*» au lieu de *commençons*. C'est ainsi que procède l'espagnol : *zurzo* avec *z*, mais *zurcimos* avec *c*.

399 Pour marquer la différence entre *e* transcrivant [ɛ] et *e* transcrivant [ə], on a imaginé il y a très longtemps de redoubler le *l* devant *e* pour transcrire [ɛ]. On oppose donc des formes en [ɛl] avec *-ell-* et des formes en [(ə)l] avec *-el-*. Ce système a été inventé avant l'adoption des accents (˘ ^), qui joueront à partir de la Renaissance le même rôle que le redoublement de la consonne. On a ainsi deux systèmes concurrents, l'un avec redoublement de *l*, l'autre avec alternance *e/è* (exemple : *geler*).

400 Au subjonctif, *e* muet se prononce, car *e* muet se maintient quand il est suivi, dans un même mot, d'un groupe LIQUIDE+[j], autrement dit [lj], [ɫj], [mj], [nj] : *atelier*, *chancelier*, *sommelier*, *grenier*, de même *nous chanterions*, *nous semions*, *nous appelions*, *vous épèleriez*, etc.

401 Puisque *interpeller*, malgré ses deux *l* et malgré le fait qu'il ne soit pas un composé d'*appeler*, se conjugait phoniquement comme *appeler*, la solution de simplicité adoptée lors de la réforme de l'orthographe de 1990 a été d'aligner l'orthographe de l'infinitif sur celle d'*appeler*. On trouve cependant encore des graphies avec deux *l*.

402 Depuis les rectifications orthographiques de 1990, ce modèle avec alternance *e/è* doit être considéré comme le **modèle normal**. Lors de l'élaboration desdites recommandations, il a cependant été décidé de conserver parallèlement le modèle exceptionnel d'*appeler* pour ne pas trop bousculer les habitudes des usagers francophones.

403 On trouve encore certains verbes orthographiés avec *tt* (*épousseter*/*j'époussette*, *feuilleter*/*je feuillette*, etc.), mais les recommandations orthographiques de 1990 considèrent désormais le modèle sans redoublement et avec alternance *e/è* comme le **modèle normal**. Les recommandations ont cependant conservé le modèle de *jeter* pour ne pas trop bousculer les habitudes des usagers francophones.

404 Quand la voyelle du radical est *ê*, il n'y a aucune modification : *mêler* → *je mêle*, *nous mêlons*, etc.

405 Dans les orthographes non rectifiées encore majoritaires, les verbes comportant un *é* en position finale du radical transforment l'*é* en *è* devant *e* muet au présent de l'indicatif et du subjonctif, mais ils maintiennent leur *é* au futur et au conditionnel : *préférer* → *préférerai*, *régler* → *réglerait*. Anciennement, quand l'*e* muet du radical était encore prononcé, on prononçait effectivement un *e* fermé dans ces formes, par exemple *posséderai* [posɛdɛʁɛ]. La chute de l' [ə] et l'influence du reste du paradigme avec des formes en [ɛ] ont fait qu'on prononce aujourd'hui systématiquement un *è* ouvert [posɛdɛʁɛ]. On prononçait donc «è», mais on écrivait *é*. Cette bizarrerie a entraîné d'innombrables confusions et erreurs chez les usagers et a fait la joie des passionnés de dictée. Les recommandations orthographiques de 1990 ont fait table rase de cette anomalie. Elle continue pourtant d'avoir la préférence des nostalgiques du passé et il ne faut pas s'étonner de la rencontrer encore fréquemment.

406 À cause de ses formes irrégulières, on range souvent *aller* dans le 3^e groupe, mais si on excepte le présent de l'indicatif et du subjonctif, ce verbe utilise les terminaisons du 1^{er} groupe (notamment au passé simple et du participe passé).

32. Les verbes du 1er groupe

Tableau 68 – Conjugaison de MARCHER

INDICATIF			
présent	imparfait	passé simple	futur simple
marche marches marche marchons marchez marchent	marchais marchais marchait marchions marchiez marchaient	marchai marchas marcha marchâmes marchâtes marchèrent	marcherai marcheras marchera marcherons marcherez marcheront
passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
ai marché as marché a marché avons marché avez marché ont marché	avais marché avais marché avait marché avions marché aviez marché avaient marché	eus marché eus marché eut marché eûmes marché eûtes marché eurent marché	aurai marché auras marché aura marché aurons marché aurez marché auront marché
passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
ai eu marché as eu marché a eu marché avons eu marché avez eu marché ont eu marché	marcherais marcherais marcherait marcherions marcheriez marcheraient	aurais marché aurais marché aurait marché aurions marché auriez marché auraient marché	eusse marché eusses marché eût marché eussions marché eussiez marché eussent marché
SUBJONCTIF			
présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
marche marches marche marchions marchiez marchent	marchasse marchasses marchât marchassions marchassiez marchassent	aie marché aies marché ait marché ayons marché ayez marché aient marché	eusse marché eusses marché eût marché eussions marché eussiez marché eussent marché
IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
présent	présent	passé	présent
marche marchons marchez	marchant	marché	marcher
		forme composée	passé
		ayant marché	avoir marché

32. Les verbes du 1er groupe

Tableau 69 – Verbes en [e/é + CONSONNE + er]

Ce modèle applique la nouvelle orthographe.

Pour mieux faire ressortir le fonctionnement de l'alternance, l'e muet qui provoque le changement est souligné.

INFINITIF PRÉSENT						
se <u>m</u> er	men <u>e</u> r	pes <u>e</u> r	préf <u>è</u> rer	poss <u>è</u> der	l <u>è</u> ser	régl <u>e</u> r
INDICATIF PRÉSENT						
s <u>è</u> me	m <u>è</u> ne	p <u>è</u> se	préf <u>è</u> re	poss <u>è</u> de	l <u>è</u> se	régl <u>e</u>
s <u>è</u> mes	m <u>è</u> nes	p <u>è</u> ses	préf <u>è</u> res	poss <u>è</u> des	l <u>è</u> ses	régl <u>e</u> s
s <u>è</u> me	m <u>è</u> ne	p <u>è</u> se	préf <u>è</u> re	poss <u>è</u> de	l <u>è</u> se	régl <u>e</u>
se <u>m</u> ons	men <u>e</u> ns	pes <u>e</u> ns	préf <u>è</u> rons	poss <u>è</u> dons	l <u>è</u> sons	régl <u>e</u> ns
se <u>m</u> ez	men <u>e</u> z	pes <u>e</u> z	préf <u>è</u> rez	poss <u>è</u> dez	l <u>è</u> sez	régl <u>e</u> z
s <u>è</u> m <u>e</u> nt	m <u>è</u> n <u>e</u> nt	p <u>è</u> s <u>e</u> nt	préf <u>è</u> rent	poss <u>è</u> d <u>e</u> nt	l <u>è</u> s <u>e</u> nt	régl <u>e</u> nt
SUBJONCTIF PRÉSENT						
s <u>è</u> me	m <u>è</u> ne	p <u>è</u> se	préf <u>è</u> re	poss <u>è</u> de	l <u>è</u> se	régl <u>e</u>
s <u>è</u> mes	m <u>è</u> nes	p <u>è</u> ses	préf <u>è</u> res	poss <u>è</u> des	l <u>è</u> ses	régl <u>e</u> s
s <u>è</u> me	m <u>è</u> ne	p <u>è</u> se	préf <u>è</u> re	poss <u>è</u> de	l <u>è</u> se	régl <u>e</u>
se <u>m</u> ions	men <u>i</u> ons	pes <u>i</u> ons	préf <u>è</u> riens	poss <u>è</u> dions	l <u>è</u> sions	régl <u>i</u> ons
se <u>m</u> iez	men <u>i</u> ez	pes <u>i</u> ez	préf <u>è</u> riez	poss <u>è</u> d <u>i</u> ez	l <u>è</u> s <u>i</u> ez	régl <u>i</u> ez
s <u>è</u> m <u>e</u> nt	m <u>è</u> n <u>e</u> nt	p <u>è</u> s <u>e</u> nt	préf <u>è</u> rent	poss <u>è</u> d <u>e</u> nt	l <u>è</u> s <u>e</u> nt	régl <u>e</u> nt
FUTUR						
s <u>è</u> m <u>e</u> rai	m <u>è</u> n <u>e</u> rai	p <u>è</u> s <u>e</u> rai	préf <u>è</u> rai	poss <u>è</u> d <u>e</u> rai	l <u>è</u> s <u>e</u> rai	régl <u>e</u> rai
s <u>è</u> m <u>e</u> ras	m <u>è</u> n <u>e</u> ras	p <u>è</u> s <u>e</u> ras	préf <u>è</u> ras	poss <u>è</u> d <u>e</u> ras	l <u>è</u> s <u>e</u> ras	régl <u>e</u> ras
s <u>è</u> m <u>e</u> ra	m <u>è</u> n <u>e</u> ra	p <u>è</u> s <u>e</u> ra	préf <u>è</u> ra	poss <u>è</u> d <u>e</u> ra	l <u>è</u> s <u>e</u> ra	régl <u>e</u> ra
s <u>è</u> m <u>e</u> rons	m <u>è</u> n <u>e</u> rons	p <u>è</u> s <u>e</u> rons	préf <u>è</u> rons	poss <u>è</u> d <u>e</u> rons	l <u>è</u> s <u>e</u> rons	régl <u>e</u> rons
s <u>è</u> m <u>e</u> rez	m <u>è</u> n <u>e</u> rez	p <u>è</u> s <u>e</u> rez	préf <u>è</u> rez	poss <u>è</u> d <u>e</u> rez	l <u>è</u> s <u>e</u> rez	régl <u>e</u> rez
s <u>è</u> m <u>e</u> ront	m <u>è</u> n <u>e</u> ront	p <u>è</u> s <u>e</u> ront	préf <u>è</u> ront	poss <u>è</u> d <u>e</u> ront	l <u>è</u> s <u>e</u> ront	régl <u>e</u> ront
CONDITIONNEL						
s <u>è</u> m <u>e</u> rais	m <u>è</u> n <u>e</u> rais	p <u>è</u> s <u>e</u> rais	préf <u>è</u> rais	poss <u>è</u> d <u>e</u> rais	l <u>è</u> s <u>e</u> rais	régl <u>e</u> rais
s <u>è</u> m <u>e</u> rais	m <u>è</u> n <u>e</u> rais	p <u>è</u> s <u>e</u> rais	préf <u>è</u> rais	poss <u>è</u> d <u>e</u> rais	l <u>è</u> s <u>e</u> rais	régl <u>e</u> rais
s <u>è</u> m <u>e</u> rait	m <u>è</u> n <u>e</u> rait	p <u>è</u> s <u>e</u> rait	préf <u>è</u> rait	poss <u>è</u> d <u>e</u> rait	l <u>è</u> s <u>e</u> rait	régl <u>e</u> rait
s <u>è</u> m <u>e</u> riens	m <u>è</u> n <u>i</u> riens	pes <u>i</u> riens	préf <u>è</u> riens	poss <u>è</u> d <u>e</u> riens	l <u>è</u> s <u>e</u> riens	régl <u>i</u> riens
s <u>è</u> m <u>e</u> riez	m <u>è</u> n <u>i</u> riez	pes <u>i</u> riez	préf <u>è</u> riez	poss <u>è</u> d <u>e</u> riez	l <u>è</u> s <u>e</u> riez	régl <u>i</u> riez
s <u>è</u> m <u>e</u> raient	m <u>è</u> n <u>e</u> raient	p <u>è</u> s <u>e</u> raient	préf <u>è</u> raient	poss <u>è</u> d <u>e</u> raient	l <u>è</u> s <u>e</u> raient	régl <u>e</u> raient
IMPARFAIT						
se <u>m</u> ais	men <u>e</u> ais	pes <u>a</u> is	préf <u>è</u> rais	poss <u>è</u> d <u>a</u> is	l <u>è</u> s <u>a</u> is	régl <u>a</u> is
se <u>m</u> ais	men <u>e</u> ais	pes <u>a</u> is	préf <u>è</u> rais	poss <u>è</u> d <u>a</u> is	l <u>è</u> s <u>a</u> is	régl <u>a</u> is
se <u>m</u> ait	men <u>e</u> ait	pes <u>a</u> it	préf <u>è</u> rait	poss <u>è</u> d <u>a</u> it	l <u>è</u> s <u>a</u> it	régl <u>a</u> it
se <u>m</u> ions	men <u>i</u> ons	pes <u>i</u> ons	préf <u>è</u> riens	poss <u>è</u> d <u>i</u> ons	l <u>è</u> s <u>i</u> ons	régl <u>i</u> ons
se <u>m</u> iez	men <u>i</u> iez	pes <u>i</u> iez	préf <u>è</u> riez	poss <u>è</u> d <u>i</u> ez	l <u>è</u> s <u>i</u> ez	régl <u>i</u> ez
se <u>m</u> aient	men <u>a</u> ient	pes <u>a</u> ient	préf <u>è</u> raient	poss <u>è</u> d <u>a</u> ient	l <u>è</u> s <u>a</u> ient	régl <u>a</u> ient
PASSÉ SIMPLE						
se <u>m</u> ai	men <u>a</u> i	pes <u>a</u> i	préf <u>è</u> rai	poss <u>è</u> d <u>a</u> i	l <u>è</u> s <u>a</u> i	régl <u>a</u> i
se <u>m</u> as	men <u>a</u> s	pes <u>a</u> s	préf <u>è</u> ras	poss <u>è</u> d <u>a</u> s	l <u>è</u> s <u>a</u> s	régl <u>a</u> s
se <u>m</u> a	men <u>a</u>	pes <u>a</u>	préf <u>è</u> ra	poss <u>è</u> d <u>a</u>	l <u>è</u> s <u>a</u>	régl <u>a</u>
se <u>m</u> âmes	men <u>a</u> mes	pes <u>a</u> mes	préf <u>è</u> râmes	poss <u>è</u> d <u>a</u> mes	l <u>è</u> s <u>a</u> mes	régl <u>a</u> mes
se <u>m</u> âtes	men <u>a</u> tes	pes <u>a</u> tes	préf <u>è</u> râtes	poss <u>è</u> d <u>a</u> tes	l <u>è</u> s <u>a</u> tes	régl <u>a</u> tes
se <u>m</u> èrent	men <u>e</u> rent	pes <u>e</u> rent	préf <u>è</u> rèrent	poss <u>è</u> d <u>e</u> rent	l <u>è</u> s <u>e</u> rent	régl <u>e</u> rent
PARTICIPE PRÉSENT						
se <u>m</u> ant	men <u>a</u> nt	pes <u>a</u> nt	préf <u>è</u> rant	poss <u>è</u> d <u>a</u> nt	l <u>è</u> s <u>a</u> nt	régl <u>a</u> nt
PARTICIPE PASSÉ						
se <u>m</u> é	men <u>e</u> é	pes <u>e</u> é	préf <u>è</u> ré	poss <u>è</u> d <u>e</u> é	l <u>è</u> s <u>e</u> é	régl <u>e</u> é

32. Les verbes du 1er groupe

Tableau 70 – Conjugaison d'ALLER

INDICATIF			
présent	imparfait	passé simple	futur simple
vais vas va allons allez vont	allais allais allait allions alliez allaient	allai allas alla allâmes allâtes allèrent	irai iras ira irons irez iront
passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
suis allé es allé est allé sommes allés êtes allés sont allés	étais allé étais allé était allé étions allés étiez allés étaient allés	fus allé fus allé fut allé fûmes allés fûtes allés furent allés	serai allé seras allé sera allé serons allés serez allés seront allés
passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
inusité	irais irais irait irions iriez iraient	serais allé serais allé serait allé serions allés seriez allés seraient allés	fusse allé fusses allé fût allé fussions allés fussiez allés fussent allés
SUBJONCTIF			
présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
aille ailles aille allions alliez aillent	allasse allasses allât allussions allussiez allussent	sois allé sois allé soit allé soyons allés soyez allés soient allés	fusse allé fusses allé fût allé fussions allés fussiez allés fussent allés
IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
présent	présent	passé	présent
va allons allez	allant	allé	aller
		forme composée	passé
		étant allé	être allé

► 2^e personne du singulier de l'indicatif *vas* (avec *s*), 2^e personne du singulier de l'impératif *va* (sans *s*). Mais devant le pronom *y*, on ajoute un *s* : *vas-y* (► §345).

33. Les verbes du 2^e groupe

1. Conjugaison

§454 Les verbes du 2^e groupe, avec une terminaison *-ir*, sont pratiquement tous réguliers. Il n'y a que très peu d'exceptions. Le radical de présent normal de ces verbes est *-iss-*, et le radical du passé simple est *-i-*, comme dans par exemple *choisir*: *je choisi-s, nous choisis-s-ons, il choisiss-ait*; *bâtir*: *je bâti-s, nous bâtiss-ons, il bâtiss-ait, il bâtit* (passé simple). On trouve le radical *-iss-* à tous les temps simples, sauf au **singulier** du présent de l'indicatif ou SPI (► §425) et de l'impératif, et au passé simple, qui ont un radical court en *-i*. Voir le tableau de conjugaison d'*agir* p. 243. La morphologie des verbes du 2^e groupe présente quelques particularités notables :

– l'indicatif présent singulier a les mêmes formes que le passé simple singulier :

je finis, tu choisis, il rougit

– le subjonctif présent a les mêmes formes que le subjonctif imparfait, sauf à la 3^e personne du singulier :

(que) je finisse, (que) tu choisisses, (que) nous obéissions, (que) vous haïssez, (qu') ils pâlisent

– le pluriel de l'indicatif présent a les mêmes formes que le pluriel du subjonctif présent : (*que*) nous finissons, (*que*) vous gémissiez, (*qu'*)ils fournissent. Ainsi :

rougissent = 3^e personne du présent de l'indicatif

rougissent = 3^e personne du présent du subjonctif

rougissent = 3^e personne de l'imparfait du subjonctif

§455 ► Le présent du subjonctif et l'imparfait du subjonctif sont identiques (sauf à la 3^e personne) : *que je finisse, que nous finissions*, etc. Cependant, si on analyse le radical, il ne s'agit pas de la même formation : au présent du subjonctif, le radical est en *-iss-* ; à l'imparfait, le radical est le radical en *-i-* du passé simple auquel on ajoute le suffixe d'imparfait du subjonctif et les terminaisons. Si on veut matérialiser la différence, on obtient donc l'opposition suivante :

présent du subjonctif : que je fin-iss-e que nous fin-iss-ions

imparfait du subjonctif : que je fin-i-ss-e que nous fin-i-ss-ions

§456 **Exceptions.** Dans le 2^e groupe, les exceptions sont peu nombreuses :

a. le verbe *haïr*, dans les formes du **singulier** de l'indicatif présent et de l'impératif présent, n'a pas de tréma sur l'i (ï) et les lettres *ai* se lisent comme le digramme *ai* signifiant [e/ɛ], alors que les autres formes présentent la graphie *aï*, qui se prononce en deux syllabes [ai] ; remarquer aussi l'h disjonctif, qui empêche l'élision de *je* et la liaison avec les pronoms du pluriel :

indicatif présent : je hais [ʒɛə], tu hais [tyɛ], il hait [ilɛ], nous haïssons [nuaisɔ̃], vous haïssez [vuaisɛ], ils haïssent [ilais] ;

impératif : hais ! [ɛ], haïssons ! [aisɔ̃], haïssez ! [aisɛ] ;

imparfait : je haïssais [aisɛ] etc., subjonctif : que tu haïsses [ais], etc.

b. le verbe *fleurir* a deux radicaux : *fleur-* dans le sens concret (*olla kukassa*) et *flor-* au sens figuré (*kukoistaa, menestyä*) ; le radical *flor-* ne se rencontre qu'à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent :

Les arbres fleurissaient. *Puut kukkivat.* — Son entreprise florissait. *Hänen yrityksensä kukoisti.* — Son entreprise était florissante.

c. le participe passé du verbe *bénir* est *béniť* (avec *t*) dans les mots *pain béniť* (*ehtoollisleipä*) et *eau bénite* (*vihkivesi*) ; pour la conjugaison des temps composés, on utilise la forme normale *béni* : *le prêcheur a béni la foule*.

d. rangé habituellement parmi les verbes irréguliers du 3^e groupe, le verbe *maudire* se conjugue en fait exactement comme un verbe du 2^e groupe. La seule différence ou irrégularité est que l'infinitif se termine par *re* et que le participe passé est en *-t* : *maudit*. Pour le reste, le verbe se conjugue exactement comme *finir*.

2. Liste des verbes du 2^e groupe

§457 Il existe environ 200 verbes du 2^e groupe. Bien que les néologismes soient en général tous des verbes du 1^{er} groupe, il est possible de former librement des dérivés d'adjectifs avec des verbes du 2^e groupe (mais ce n'est pas si fréquent). Le 2^e groupe comprend en effet un grand nombre de *déadjectifs* (verbes formés à partir d'un adjectif) et c'est pourquoi ces verbes sont assez faciles à reconnaître :

jaune → jaunir, rouge → rougir, gros → grossir etc.

La plus grande partie des verbes du 2^e groupe font partie du vocabulaire de base. La liste suivante présente les principaux verbes (tous réguliers) du 2^e groupe.

33. Les verbes du 2e groupe

Tableau 71 – Liste de verbes du 2e groupe

abolir <i>kumota</i>	bâtir <i>rakentaa</i>	fournir <i>toimittaa</i>	raccourcir <i>lyhentää</i>
aboutir <i>päätyä, loppua</i>	bénir <i>siunata</i>	fraichir <i>viiletä</i>	rajeunir <i>nuorentua</i>
accomplir <i>suorittaa</i>	blanchir <i>valkaista</i>	franchir <i>ylittää</i>	ralentir <i>hidastaa</i>
adoucir <i>pehmentää</i>	bleuir <i>sinertää</i>	frémir <i>väristä</i>	ramollir <i>pehmetä</i>
affaiblir <i>heikentää</i>	blondir <i>vaaleta</i>	garantir <i>taata</i>	rancir <i>eltaantua</i>
affermir <i>vahvistaa</i>	bondir <i>pomppia, hypätä</i>	garnir <i>koristaa</i>	ravir <i>ryöstää; ilahduttaa</i>
affranchir <i>vapauttaa</i>	brandir <i>huitoa</i>	gémir <i>vaikeroida</i>	réagir <i>reagoida</i>
agir <i>toimia</i>	brunir <i>ruskistaa</i>	grandir <i>kasvaa</i>	réfléchir <i>miettiä</i>
agrandir <i>suurentaa</i>	chérir <i>rakastaa, vaalia</i>	grossir <i>lihota</i>	refroidir <i>jäähtyä</i>
aguerrir <i>karaista</i>	choisir <i>valita</i>	guérir <i>parantua</i>	remplir <i>täyttää</i>
aigrir <i>katkeroittaa</i>	convertir <i>muuntaa</i>	haïr <i>vihata</i>	répartir <i>jakaa</i>
alourdir <i>tehdä raskaaksi</i>	définir <i>määritellä</i>	investir <i>investoida</i>	retentir <i>kajahtaa</i>
alunir <i>laskeutua kuuhun</i>	déguerpir <i>lähteä tiehensä</i>	jaillir <i>pursua</i>	rétrécir <i>kutistaa</i>
amaigrir <i>hoikistaa</i>	démolir <i>purkaa</i>	jaunir <i>kellertyä</i>	réunir <i>koota</i>
amerrir <i>laskeutua merelle</i>	désobéir <i>olla tottelematon</i>	jouir <i>nauttia</i>	réussir <i>onnistua</i>
amincir <i>ohentaa</i>	divertir <i>hauskuuttaa</i>	maigrir <i>laihtua</i>	rôtir <i>paistaa uunissa</i>
amoindrir <i>heikentää</i>	durcir <i>koventaa</i>	maudire <i>kirota *</i>	rougir <i>punastua</i>
amollir <i>pehmentää</i>	éblouir <i>häikäistä</i>	meurtrir <i>haavoittaa</i>	roussir <i>korventua</i>
amortir <i>vaimentaa</i>	éclaircir <i>valaista</i>	mincir <i>hoikistaa</i>	s'accroupir <i>kyykistyä</i>
anéantir <i>tuhota</i>	élargir <i>leventää</i>	moisir <i>homehtua</i>	s'assoupir <i>nukahtaa</i>
anoblir <i>aatelistaa</i>	embellir <i>kaunistaa</i>	mugir <i>ulvota</i>	s'épanouir <i>kukoistaa</i>
aplatir <i>litistää</i>	endurcir <i>karaista</i>	munir <i>varustaa</i>	s'évanouir <i>pyörtyä</i>
appauvrir <i>köyhdyttää</i>	enfouir <i>kaivaa maahan</i>	murir <i>kypsyä</i>	saisir <i>ottaa käsiinsä</i>
applaudir <i>taputtaa käsiään</i>	engloutir <i>nielaista</i>	noircir <i>mustua</i>	salir <i>liata</i>
approfondir <i>syventää</i>	enlaidir <i>rumentaa</i>	nourrir <i>ruokkia</i>	se réjouir <i>iloita</i>
arrondir <i>pyöristää</i>	enrichir <i>rikastuttaa</i>	obéir <i>totella</i>	subir <i>kokea</i>
assainir <i>tervehdyttää</i>	envahir <i>tunkeutua [maahan]</i>	obscurcir <i>pimentää</i>	surgir <i>tulla esiin</i>
asservir <i>orjuuttaa</i>	épaissir <i>tulla paksummaksi</i>	pâllir <i>kalveta</i>	trahir <i>pettää</i>
assombrire <i>pimentää</i>	établir <i>perustaa</i>	péirir <i>menehtyä</i>	unir <i>yhdistää</i>
assourdir <i>vaimentaa</i>	étourdir <i>pökerryttää</i>	pervertir <i>turmella</i>	verdir <i>vihertyä</i>
attendrir <i>murentaa</i>	faiblir <i>heiketä</i>	pétrir <i>alustaa (taikina)</i>	vernir <i>lakata</i>
aterrir <i>laskeutua</i>	farcir <i>täyttää (täytteellä)</i>	polir <i>kiillottaa</i>	vieillir <i>vanheta</i>
avertir <i>varoittaa</i>	finir <i>lopettaa</i>	pourrir <i>mädäntyä</i>	vomir <i>oksentaa</i>
bannir <i>julistaa pannaan</i>	fleurir <i>kukkia</i>	punir <i>rangaista</i>	

* Infinitif exceptionnel en *-re* et participe passé en *-t* (*maudit*).

33. Les verbes du 2e groupe

Tableau 72 – Conjugaison d’AGIR

INDICATIF			
présent	imparfait	passé simple	futur simple
agis agis agit agissons agissez agissent	agissais agissais agissait agissions agissiez agissaient	agis agis agit agîmes agîtes agirent	agirai agiras agira agirons agirez agiront
passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
ai agi as agi a agi avons agi avez agi ont agi	avais agi avais agi avait agi avions agi aviez agi avaient agi	eus agi eus agi eut agi eûmes agi eûtes agi eurent agi	aurai agi auras agi aura agi aurons agi aurez agi auront agi
passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
ai eu agi as eu agi a eu agi avons eu agi avez eu agi ont eu agi	agirais agirais agirait agirions agiriez agiraient	aurais agi aurais agi aurait agi aurions agi auriez agi auraient agi	eusse agi eusses agi eût agi eussions agi eussiez agi eussent agi
SUBJONCTIF			
présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
agisse agisses agisse agissions agissiez agissent	agisse agisses agît agissions agissiez agissent	aie agi aies agi ait agi ayons agi ayez agi aient agi	eusse agi eusses agi eût agi eussions agi eussiez agi eussent agi
IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
présent	présent	passé	présent
agis agissons agissez	agissant	agi forme composée ayant agi	agir passé avoir agi

34. Verbes réguliers du 3^e groupe

§458 Dans le 3^e groupe, la plupart des verbes sont **réguliers** (► RQ407). Il s'agit des verbes terminés en :

- *-ir* (quelques verbes irréguliers) : *dormir, servir, sentir, partir*, etc. ;
- [CONSONNE+re] (quelques verbes irréguliers) : *-dre, -pre, -aindre, -eindre, -oindre* ;
- *-aitre* : *paraître, connaître* ;
- *-uire* : *conduire, produire, traduire, déduire, induire*, etc. ;

Les verbes irréguliers sont tous les verbes terminés en

- [VOYELLE + re] (*-aire, -ire, -ure, -oire*), sauf les verbes en *-uire*, qui sont réguliers ;
- *-oir*

Il existe environ une soixantaine de verbes irréguliers (et leurs composés).

1. Verbes en -ir

§459 Dans le 3^e groupe, le radical des verbes réguliers en *-ir* est le même que celui de l'infinitif, alors que dans le 2^e groupe, il est en *-iss-*. Dans ces verbes du 3^e groupe, on obtient le radical en enlevant la terminaison *-ir* de l'infinitif. Dans les verbes en *-ir* réguliers du 3^e groupe, le radical se termine toujours **par deux consonnes** : *part-ir, sent-ir, serv-ir, dorm-ir, ment-ir*. La seule particularité «exceptionnelle» de cet ensemble de verbes est justement qu'au singulier de l'indicatif présent (SPI) et de l'impératif, la deuxième consonne tombe (► RQ408) ; les terminaisons se placent sur la consonne restante : *je par-s, tu sen-s, dor-s, il ser-t*. **Toutes** les autres formes conservent les deux consonnes :

nous **part-ons** (pluriel de l'indicatif présent), que je **part-e** (subjonctif présent singulier et pluriel), il **part-ait** (imparfait singulier et pluriel), **sent-ant** (participe présent), ils **ment-irent** (passé simple) etc.

Voir le tableau de conjugaison de *servir* p.248 (► RQ409). Le radical vocalique du passé simple est *-i-*, et le participe passé est aussi en *-i* :

- dormir : je dors, tu dors, il dort, nous dormons, que je dorme, dormi
- partir : je pars, tu pars, il part, nous partons, que je parte, parti
- sentir : je sens, tu sens, il sent, nous sentons, que je sente, senti
- sortir : je sors, tu sors, il sort, nous sortons, que je sorte, sorti
- mentir : je mens, tu mens, il ment, nous mentons, que je mente, menti

Autres verbes de ce type : *desservir, consentir, démentir, partir, pressentir, ressentir, se repentir* et leurs dérivés *repartir* (► RQ410), *ressortir* etc.

Exceptions : les verbes en *-ir* du 3^e groupe qui ne se conjuguent pas de cette façon sont faciles à retenir, car ils forment des groupes facilement reconnaissables :

- verbes avec radical en *-ll-* : *cueillir, faillir, bouillir, tressaillir* ;
- tous les verbes en *-ir* dont le radical ne se termine pas par deux consonnes : *acquérir* (et tous les composés du verbe archaïque *quérir*), *courir, fuir, mourir, tenir, venir, vêtir* ;
- les verbes en *-vrir / frir* : *ouvrir, couvrir, offrir, souffrir* ;
- tous les composés de ces verbes.

2. Verbes en -re

§460 Les verbes en *-re* sont pour la plupart parfaitement réguliers. On peut distinguer les verbes terminés en :

- [CONSONNE+re] (quelques exceptions) : *-dre, -pre* : on enlève *re* de l'infinitif et on obtient le radical sur lequel ajouter les terminaisons ;
- *-aindre, -eindre, -oindre* : ces verbes à nasale sont faciles à reconnaître ; ils ont un radical en *gn-* : *craindre, peindre, joindre, teindre, poindre*, etc. ;
- *-aitre (-aire)* : *paraître, connaître* ;
- *-uire* : *produire, traduire, enduire*, etc.

Le radical du **passé simple** est *-i-*, sauf dans les verbes en *-aitre* (en *-u-*) ; le participe passé vocalique est en *-u*, le participe passé consonnantique dans les verbes en *-aindre* et en *-uire* est en *-t*. Voir le résumé dans le **Tableau 73**.

Les verbes *irréguliers* en *-re* sont tous des verbes terminés en [VOYELLE+re] (*-aire, -ire, -ure, -oire*), sauf les verbes en *-uire*.

Tableau 73 – Radical des verbes réguliers en *-re* (en gras : radical de base)

RADICAL		rompre	paraître	craindre	conduire
INDICATIF PRÉSENT	singulier	romp-	parai-	crain-	condui-
	pluriel	romp-	paraiss-	craign-	conduis-
PASSÉ SIMPLE		rompi-	paru-	craigni-	conduisi-
PARTICIPE PASSÉ		rompu	paru	craint	conduit

2.1. CONSONNE + *re*

§461 On obtient le radical en enlevant *re* de l'infinitif. À noter :

– si le radical du verbe est en *-d*, on n'ajoute pas de *t* à la 3^e personne du présent ;

attendre : j'attends, il **attend**, nous attendons, que j'attende, attendu

entendre : j'entends, il **entend**, nous entendons, que j'entende, entendu

– au futur, on supprime l'e de l'infinitif pour ajouter les terminaisons : *attendre* → *attendrai* ;

– le verbe ***battre***, habituellement rangé parmi les exceptions, est en fait tout à fait régulier ; il suffit de se rappeler que devant une terminaison consonantique, le groupe *batt-* se réduit à *bat* (un seul *t*), sinon, il se maintient (devant voyelle), sauf à la 3^e personne du singulier de l'indicatif présent (► RQ411) : *battre* : je ***bats***, il ***bat***, nous *battons*, que je *batte*, *battu*. Le verbe *mettre* se comporte exactement de la même manière que *battre* aux temps simples ; ce qui le rend irrégulier, c'est le radical de passé simple *mi-* et de participe *mis*.

Autres verbes de ce type : *abattre*, *combattre*, *confondre*, *correspondre*, *corrompre*, *débattre*, *défendre*, *dépendre*, *descendre*, *détendre*, *étendre*, *fendre*, *fondre*, *interrompre*, *mordre*, *pendre*, *perdre*, *pondre*, *prétendre*, *rendre*, *répandre*, *répondre*, *suspendre*, *tendre*, *tondre*, *tordre*, *vendre*, etc., et leurs composés.

Les verbes en [CONSONNE + *re*] à conjugaison exceptionnelle sont peu nombreux (mais certains sont des verbes très courants et très irréguliers) : *vaincre*, *croître*, *mettre*, *prendre*, *vivre* et leurs composés.

2.2. Verbes en *-aitre*

§462 Le radical de base de ces verbes est ***-aiss-***. Comme dans le cas des verbes réguliers en *-ir*, ce n'est qu'aux formes du singulier de l'indicatif présent et de l'impératif qu'il y a des formes « courtes » exceptionnelles, ailleurs aux formes simples on a partout le même radical *-aiss-* (sauf au passé simple et participe passé, formés sur un radical différent). Au futur et au conditionnel, comme pour les autres verbes en *-re*, on enlève l'e pour ajouter les terminaisons. Ces verbes ont deux particularités :

– le radical du passé simple : on enlève la terminaison *-aitre* de l'infinitif, et on ajoute *u-* : *par* | *aitre* *par* | *u-*. Noter aussi que ce passé simple est en *u*, alors que pour les autres verbes réguliers en *-re* il est en *i* ; cette particularité est facile à retenir ;

– dans les graphies non rectifiées, devant *t*, l'i du radical prend un circonflexe : *connaît*, *paraîtra*, etc.

Voir le tableau de conjugaison p. 250. Autres verbes de ce type : *apparaître*, *connaître*, *disparaître*, *réparaître*, *reconnaître*, *transparaître*, *comparaître*, *méconnaître*.

§463 Les exceptions sont peu nombreuses :

— le verbe *paître* (*olla laitumella*) a aussi une conjugaison parfaitement régulière, mais ne s'utilise qu'à quelques temps (infinitif, présent et imparfait de l'indicatif) ; c'est un verbe littéraire d'un emploi très limité (► RQ412).

— *naitre*, se conjugue tout à fait régulièrement (radical de base *naiss-*) aux temps autres que le passé simple (radical irrégulier *naqui-*) et au participe passé (irrégulier : *né*) :

	<i>indicatif présent</i>	<i>futur</i>	<i>passé simple</i>	<i>subjonctif</i>	<i>participe présent</i>
1 sg	nais	naitrai	naquis	naisse	naisant
3 sg	nait	naitra	naquis	naisse	<i>participe passé</i>
1. pl.	naissons	naitrons	naquîmes	naissions	né
3. pl.	naissent	naitront	naquirent	naissent	

§464 On peut également ranger dans la catégorie des verbes en *-aitre* le verbe *croitre*, car, si on remplace l'*a* par un *o*, il se conjugue exactement de la même manière que *paraître* avec un radical de base en *iss-* (au lieu d'*aiss-*) et une forme courte au SPI. Les formes de ce verbe portent un circonflexe au singulier du présent de l'indicatif, à toutes les formes du passé simple et à la forme du masculin du participe passé, pour qu'on ne les confonde pas avec les formes correspondantes du verbe *croire*. À l'imparfait du subjonctif, on peut écrire (graphie moderne) *crusse, crusses, crût, crussions, crussiez, crussent* ou (graphie classique) avec un circonflexe à toutes les formes *crûsse, crûsses, crût, crûssions, crûssiez, crûssent*. Le tableau suivant présente la conjugaison en orthographe moderne :

	indicatif prés	futur	passé simple	subjonctif	participe présent
1 sg.	crois	croitrai	crûs	croisse	croissant
2 pl.	crois	croitras	crûs	croisses	
3 sg.	croît	croitra	crût	croisse	participe passé
1 pl.	croissons	croitrons	crûmes	croissions	crû
2 pl.	croissez	croîtrez	crûtes	croissiez	
3 pl.	croissent	croîtront	crurent	croissent	

Se conjuguent sur le même modèle : *accroître, décroître*.

2.3. Verbes en *-aindre, -eindre, -oindre*

§465 Le radical de ces verbes avec nasale, qui sont faciles à reconnaître, est en *-aign-, -eign-, -oign-*. Comme dans le cas des verbes réguliers en *-ir*, en *-aitre* ou en *-uire*, seul le singulier du présent de l'indicatif (et de l'impératif) a des formes « courtes » irrégulières, en *-ain-/-ein-/-oin-*. Au futur et au conditionnel, on supprime l'*e* pour ajouter les terminaisons.

plaindre → je plains, nous plaignons, que je plaigne, plaignant, je plaignais, je plaignis

ceindre → je ceins, nous ceignons, que je ceigne, ceignant, je ceignais, je ceignis

joindre → je joins, nous joignons, que je joigne, joignant, je joignais, je joignis

Le passé simple, en *-i*, comme pour les autres verbes en *-re*, se forme aussi sur ce radical *-gn-*. Mais le **participe passé est en -t**. Voir le modèle de conjugaison de *craindre* p. 251. Il n'y a **aucune** exception. Autres verbes de ce type : *contraindre, se plaindre, ceindre, rejoindre, teindre, peindre* → je peins, nous peignons (► RQ413), *joindre, enjoindre, atteindre, éteindre, astreindre, dépeindre, déteindre, enfreindre, étreindre, feindre, geindre, restreindre, adjoindre, disjoindre, oindre, poindre, rejoindre*, etc.

2.4. Verbes en *-uire*

§466 Le radical de ces verbes est *-uis-*. Là aussi, seul le singulier du présent de l'indicatif (et de l'impératif) présente des formes « courtes » irrégulières en *-ui-*. Le passé simple a le même radical de base en *-uis-*. Au futur et au conditionnel, on supprime l'*e* pour ajouter les terminaisons. Seul le participe passé est particulier : il est en *-uit* (avec *t*). Verbes du même type : *construire, cuire, déduire, détruire, enduire, instruire, introduire, luire, nuire, produire, réduire, séduire, traduire*, et leurs dérivés, au total environ 35 verbes. Tous les verbes en *-uire* se conjuguent de la même manière, il n'y a pas de verbe irréguliers. Les exceptions sont minimales : le participe passé des verbes *luire* et *nuire* n'a pas de *t* : *nui, lui*. Voir le modèle de conjugaison de *traduire* p. 252.

Tableau 74 – Les radicaux des verbes réguliers du 3^e groupe

	-IR	-RE					
Radical		CONSONNE + re			-aitre (-oitre)	-aindre -eindre -oindre	-uire
	dorm-ir	romp-re	attend-re	batt-re	paraît-re	craint-re	condui-re
radical	dorm-	romp-	attend-	batt-	paraiss-	craign-	conduis-
Indicatif présent <i>singulier</i>	dor-	romp-	attend-	bat-	parai-	craïn-	condui-
p. simple	dormi-	rompi-	attendi-	batti-	paru-	craigni-	conduisi-
part. passé	dormi	rompu	attendu	battu	paru	craint	conduit

Les formes exceptionnelles sont sur fond gris. Se rappeler en outre que la 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif des verbes en *-dre* (*attendre*) n'a pas de *t*, de même *battre* n'a qu'un seul *t* : *il attend* (on n'ajoute pas de *t*), *il bat* (radical avec un seul *t*).

Remarques à partir de la page 244.

407 On a rangé parmi les verbes réguliers des verbes qui sont habituellement considérés comme irréguliers (dans les manuels de conjugaison). Leur « irrégularité » est en général si faible, qu'on peut très bien passer sur quelques détails faciles à se rappeler. Cette manière de présenter les verbes permet de dégager une logique d'ensemble de la conjugaison.

408 Elle est d'ailleurs bel et bien « tombée » pour des raisons dues à l'évolution de la langue.

409 Comme on le constate en examinant le tableau, si on excepte les formes du singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif, il s'agit d'une conjugaison parfaitement régulière. En remplaçant le radical *serv-* par *dorm-*, *sent-*, etc., on obtient la conjugaison des verbes *dormir*, *sentir*, etc.

410 Il existe deux verbes *repartir* : « *lähteä uudestaan* » et « *tokaista, vastata* » (surtout langue écrite). Tous les deux se conjuguent sur le modèle de *partir*. Cependant, *repartir* « *lähteä takaisin* » utilise normalement l'auxiliaire *être*, mais son homonyme *repartir* « *vastata, tokaista* » se conjugue avec *avoir*. Dans ce sens de « répliquer », le verbe s'utilise surtout dans la langue écrite et est de toute façon très rare aux formes composées.

411 Sinon *il *batt* se lirait [ilbat].

412 Le participe de *paître* est identique à celui de *pouvoir* : *pu*. Utilisé autrefois notamment dans le vocabulaire de la fauconnerie, il est rarissime dans la langue courante moderne. En revanche le participe de *repaitre*, *repu*, est fréquent et signifie « rassasié » (*kylläinen*).

413 Les formes du pluriel de l'indicatif présent et de l'impératif, et toutes les formes du subjonctif présent du verbe *peindre* sont identiques aux formes correspondantes du verbe du 1^{er} groupe *peigner* (*kammata*). De même, les formes correspondantes de *ceindre* sont phoniquement identiques à celles du verbe *saigner* : *ceigne* / *saigne* [sɛ̃nj], *ceignons* / *saignons* [sɛ̃njɔ̃], etc.

34. Verbes réguliers du 3e groupe

Tableau 75 – Conjugaison de SERVIR– Radical : *serv-*

INDICATIF			
présent	imparfait	passé simple	futur simple
sers* sers sert servons servez servent	servais servais servait servions serviez servaient	servis servis servit servîmes servîtes servirent	servirai serviras servira servirons servirez serviront
passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
ai servi as servi a servi avons servi avez servi ont servi	avais servi avais servi avait servi avions servi aviez servi avaient servi	eus servi eus servi eut servi eûmes servi eûtes servi eurent servi	aurai servi auras servi aura servi aurons servi aurez servi auront servi
passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
ai eu servi as eu servi a eu servi avons eu servi avez eu servi ont eu servi	servirais servirais servirait servirions serviriez serviraient	aurais servi aurais servi aurait servi aurions servi auriez servi auraient servi	eusse servi eusses servi eût servi eussions servi eussiez servi eussent servi
SUBJONCTIF			
présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
serve serves serve servions serviez servent	servisse servisses servît servissions servissiez servissent	aie servi aies servi ait servi ayons servi ayez servi aient servi	eusse servi eusses servi eût servi eussions servi eussiez servi eussent servi
IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
présent	présent	passé	présent
servis servons servez	servant	servi	servir
		forme composée	passé
		ayant servi	avoir servi

* Sur fond gris, les formes du SPI « irrégulières ».

34. Verbes réguliers du 3e groupe

Tableau 76 – Conjugaison de ROMPRE – Radical : **romp-**

INDICATIF			
présent	imparfait	passé simple	futur simple
romps romps rompt rompons rompez rompent	rompais rompais rompait rompions rompiez rompaient	rompis rompis rompit rompîmes rompîtes rompirent	romprai rompras rompra romprons romprez rompront
passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
ai rompu as rompu a rompu avons rompu avez rompu ont rompu	avais rompu avais rompu avait rompu avions rompu aviez rompu avaient rompu	eus rompu eus rompu eut rompu eûmes rompu eûtes rompu eurent rompu	aurai rompu auras rompu aura rompu aurons rompu aurez rompu auront rompu
passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
ai eu rompu as eu rompu a eu rompu avons eu rompu avez eu rompu ont eu rompu	romprais romprais romprait romprions rompiez rompraient	aurais rompu aurais rompu aurait rompu aurions rompu auriez rompu auraient rompu	eusse rompu eusses rompu eût rompu eussions rompu eussiez rompu eussent rompu
SUBJONCTIF			
présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
rompe rompes rompe rompions rompiez rompent	rompisse rompisses rompît rompissions rompissiez rompissent	aie rompu aies rompu ait rompu ayons rompu ayez rompu aient rompu	eusse rompu eusses rompu eût rompu eussions rompu eussiez rompu eussent rompu
IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
présent	présent	passé	présent
romps rompons rompez	rompant	rompu	rompre
		forme composée	passé
		ayant rompu	avoir rompu

La 3^e personne du singulier du présent de l'indicatif des verbes en *-dre* (*attendre*) n'a pas de *t* ; de même *battre* n'a qu'un seul *t* : *il attend* (on n'ajoute pas de *t*), *il bat* (radical avec un seul *t*).

34. Verbes réguliers du 3e groupe

Tableau 77 – Conjugaison de PARAITRE– Radical : **parais-**

INDICATIF			
présent	imparfait	passé simple	futur simple
parais * parais paraît paraissions paraissez paraissent	paraissais paraissais paraissait paraissions paraissiez paraissaient	parus parus parut parûmes parûtes parurent	paraîtrai paraîtras paraîtra paraîtrons paraîtrez paraîtront
passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
ai paru as paru a paru avons paru avez paru ont paru	avais paru avais paru avait paru avions paru aviez paru avaient paru	eus paru eus paru eut paru eûmes paru eûtes paru eurent paru	aurai paru auras paru aura paru aurons paru aurez paru auront paru
passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
ai eu paru as eu paru a eu paru avons eu paru avez eu paru ont eu paru	paraîtrais paraîtrais paraîtrait paraîtrions paraîtriez paraîtraient	aurais paru aurais paru aurait paru aurions paru auriez paru auraient paru	eusse paru eusses paru eût paru eussions paru eussiez paru eussent paru
SUBJONCTIF			
présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
paraisse paraises paraisse paraissions paraissiez paraissent	parusse parusses parût parussions parussiez parussent	aie paru aies paru ait paru ayons paru ayez paru aient paru	eusse paru eusses paru eût paru eussions paru eussiez paru eussent paru
IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
présent	présent	passé	présent
parais paraissions paraissez	paraissant	paru	paraître
		forme composée	passé
		ayant paru	avoir paru

* Sur fond gris, les formes du SPI « irrégulières ».

34. Verbes réguliers du 3e groupe

Tableau 78 – Conjugaison de CRAINDRE– Radical : **craign-**

INDICATIF			
présent	imparfait	passé simple	futur simple
crains * crains craint craignons craignez craignent	craignais craignais craignait craignons craigniez craignaient	craignis craignis craignit craignîmes craignîtes craignirent	craindrai craindras craindra craindrons craindrez craindront
passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
ai craint as craint a craint avons craint avez craint ont craint	avais craint avais craint avait craint avions craint aviez craint avaient craint	eus craint eus craint eut craint eûmes craint eûtes craint eurent craint	aurai craint auras craint aura craint aurons craint aurez craint auront craint
passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
ai eu craint as eu craint a eu craint avons eu craint avez eu craint ont eu craint	craindrais craindrais craindrait craindrions craindriez craindraient	aurais craint aurais craint aurait craint aurions craint auriez craint auraient craint	eusse craint eusses craint eût craint eussions craint eussiez craint eussent craint
SUBJONCTIF			
présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
craigne craignes craigne craignons craigniez craignent	craignisse craignisses craignît craignissions craignissiez craignissent	aie craint aies craint ait craint ayons craint ayez craint aient craint	eusse craint eusses craint eût craint eussions craint eussiez craint eussent craint
IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
présent	présent	passé	présent
crains craignons craignez	craignant	craint	craindre
		forme composée	passé
		ayant craint	avoir craint

* Sur fond gris, les formes du SPI « irrégulières ».

34. Verbes réguliers du 3e groupe

Tableau 79 – Conjugaison de TRADUIRE– Radical : **traduis-**

INDICATIF			
présent	imparfait	passé simple	futur simple
traduis * traduis traduit traduisons traduisez traduisent	traduisais traduisais traduisait traduisions traduisiez traduisaient	traduis traduis traduisit traduisîmes traduisîtes traduisirent	traduirai traduiras traduira traduirons traduirez traduiront
passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
ai traduit as traduit a traduit avons traduit avez traduit ont traduit	avais traduit avais traduit avait traduit avions traduit aviez traduit avaient traduit	eus traduit eus traduit eut traduit eûmes traduit eûtes traduit eurent traduit	aurai traduit auras traduit aura traduit aurons traduit aurez traduit auront traduit
passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
ai eu traduit as eu traduit a eu traduit avons eu traduit avez eu traduit ont eu traduit	traduirais traduirais traduirait traduirions traduiriez traduiraient	aurais traduit aurais traduit aurait traduit aurions traduit auriez traduit auraient traduit	eusse traduit eusse traduit eût traduit eussions traduit eussiez traduit eussent traduit
SUBJONCTIF			
présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
traduise traduises traduise traduisions traduisiez traduisent	traduissse traduissises traduissît traduissions traduissiez traduissent	aie traduit aies traduit ait traduit ayons traduit ayez traduit aient traduit	eusse traduit eusse traduit eût traduit eussions traduit eussiez traduit eussent traduit
IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
présent	présent	passé	présent
traduis traduisons traduisez	traduisant	traduit	traduire
		forme composée	passé
		ayant traduit	avoir traduit

* Sur fond gris, les formes du SPI « irrégulières ».

35. Verbes du 3^e groupe irréguliers

1. Caractéristiques

1.1. Alternance des radicaux

- §467 La plupart des verbes du 3^e groupe se caractérisent par diverses alternances :
- alternance vocalique, par exemple *oi/e* ou *iè/é*; cette alternance s'explique par l'évolution phonétique (► RQ414);
 - alternance de plusieurs radicaux consonantiques à l'intérieur d'un paradigme de conjugaison, par exemple *lire*: *li-/lis-*. Cette alternance est souvent associée à une alternance vocalique, par exemple *boire*, avec opposition *boi-/boiv-/buw-*.

Il existe également des verbes qui ne sont irréguliers qu'aux temps formés sur le radical du passé simple (*mettre, naître*) et qui ne demandent pas un grand effort de mémorisation.

Enfin, certains verbes sont caractérisés par la présence d'un seul radical: *conclure, rire*.

1.2. Deux systèmes de terminaisons

- §468 Les terminaisons des verbes irréguliers du 3^e groupe sont les terminaisons normales des verbes réguliers de ce groupe, par exemple au présent de l'indicatif *-s, -s, -t, -ons, -ez, -ent*. Cependant, un certain nombre de verbes à radical consonantique se conjuguent au singulier du présent de l'indicatif avec les terminaisons vocaliques du 1^{er} groupe: *-e, -es, -e*. Comme le radical est consonantique, ces formes sont tout à fait normales, puisqu'il serait impossible de former par exemple *cueillir* → **cueills*. Un certain nombre de ces verbes ont subi une réduction de leur radical, comparer *cueillir* → *cueille* mais *bouillir* → *bous*.

1.3. Types de verbes irréguliers

- §469 On peut classer les verbes irréguliers du 3^e groupe selon les formes possibles du radical (► RQ415). En effet, un verbe régulier a normalement deux radicaux conjugués: le radical du présent et le radical du passé simple. À cela on peut ajouter le radical du futur, qui est normalement la même forme que l'infinitif. Les verbes du 3^e groupe irréguliers ont ceci d'irrégulier qu'ils ont souvent plus de deux radicaux, ou seulement un seul radical. Comme expliqué au §425, les verbes en *-CCir* (*servir, mentir*), *-âître, -A/E/Oindre* et *-uire* ont une forme courte au singulier du présent de l'indicatif (SPI) qui est simplement une altération du radical de base devant une terminaison consonantique. On considérera donc que les verbes analogues du 3^e groupe (par exemple *bouillir*) dont la seule forme exceptionnelle est cette forme courte au SPI ont fondamentalement un seul radical.

Au total, de ce vaste ensemble de verbes qui semblent tous différents les uns des autres, on peut dégager cinq grandes catégories:

1. les verbes à un seul radical; le radical ne varie pas (sauf quelques exceptions mineures, surtout au futur, temps qui repose de toute façon sur un radical à part); ce sont les verbes en *-illir* et les verbes du type de *rire*, etc.;
2. verbes à un seul radical de base, mais présentant une forme courte au singulier du présent de l'indicatif (SPI);
3. verbes à radical en *-s* (*lire, dire*, etc.);
4. verbes à alternance *i/y* (*voir, extraire, fuir*, etc.);
5. verbes à radicaux multiples (*vouloir, tenir*, etc.)

À l'intérieur de chaque catégorie, il y a des exceptions ponctuelles, mais le fonctionnement est identique dans les grandes lignes.

2. Liste des verbes irréguliers par type

- §470 La liste suivante présente les formes simples (temps simples et participes) des verbes irréguliers en fonction de la variation du radical. Cette liste a essentiellement pour objet de faire ressortir les irrégularités (pour faire mieux voir, inversement, les régularités). Les radicaux irréguliers et remarquables ont été mis en **gras**. Pour des tableaux de conjugaison complets, se reporter aux nombreux manuels existants (*Larousse, Bled, Bescherelle, Presses Pocket*, etc.). La liste ne mentionne pas:

- l'imparfait de l'indicatif (se déduit sans exception de la 1^e p. du pluriel de l'indicatif présent);
- le conditionnel présent (se déduit sans exception du futur);
- le subjonctif imparfait (se déduit sans exception du passé simple);
- l'impératif (sauf exceptions), car il est identique au présent de l'indicatif.

2.1. Verbes à un seul radical

La conjugaison de ces verbes est très simple à retenir : on ajoute simplement les terminaisons au radical, qui ne change pas. Au singulier du présent de l'indicatif, les terminaisons sont consonantiques quand le radical est vocalique et vocaliques quand le radical est consonantique. Noter que dans le cas de ces verbes, le passé simple est en *-i-*, sauf dans le cas de *courir*, avec *-u-*.

2.1.1. Verbes en *-illir*

§471 Les verbes en *-illir* n'ont qu'un seul radical, en *-ill-*. Seules certaines formes de futur présentent une légère irrégularité.

cueillir *poimia* : radical unique *cueill-* ; exception au futur avec voyelle *e*. Indicatif présent : *cueille*, *cueillons*, *cueillent* ; futur simple : *cueillerai*, *cueillerons* ; passé simple : *cueillis*, *cueillit*, *cueillimes* ; subjonctif présent : *cueille*, *cueillions* ; participe présent : *cueillant* ; participe passé : *cueilli*. Se conjuguent sur le même même modèle : *accueillir*, *recueillir*.

faillir *epäonnistua*, *olla vähällä tehdä* : radical unique *faill-*. Verbe défectif particulier, qui possède toutes ses formes (et même deux modèles de conjugaison), mais seuls le passé simple, le passé composé et le participe passé sont usités. Passé simple : *faillis*, *faillimes* ; participe passé : *failli*.

saillir *pistää esiin* : radical unique *saill-*. Verbe défectif utilisé seulement à la 3^e personne. Pas d'impératif. Similaire à *cueillir*. Futur irrégulier en *-e-*. Indicatif présent : *saille* ; futur simple : *saillera* ; passé simple : *saillit* ; subjonctif présent : *saille* ; participe présent : *saillant* ; participe passé : *sailli*.

tressaillir *säpsähtää* : radical unique *tressaill-*. Identique à *saillir*, mais deux formes de futur possibles : radical du futur en *-ir-* ou en *-er-*. Indicatif présent : *tressaille*, *tressaillons*, *tressaillent* ; futur simple : *tressaillirai*, *tressaillirons* ou (plus rare, avec *e*) *tressaillera*, *tressaillerons* ; passé simple : *tressaillis*, *tressaillimes* ; subjonctif présent : *tressaille*, *tressaillions* ; participe présent : *tressaillant* ; participe passé : *tressailli*. Se conjuguent sur le même même modèle : *assaillir*, *défaillir*.

2.1.2. Autres verbes à un seul radical

§472 **conclure** *päätää* : radical unique *conclu-*. Indicatif présent : *conclus*, *concluons*, *concluent* ; futur simple : *conclurai*, *conclurons* ; passé simple : *conclus*, *conclut*, *conclûmes* ; subjonctif présent : *conclue*, *concluions* ; participe présent : *concluant* ; participe passé : *conclu* (► RQ416). Se conjuguent sur le même modèle : *exclure* (part. passé *exclu*), *inclure* (part. passé avec *s*, *inclus*), *occlure* (part. passé *occlus*), *reclure* (participe passé *reclus*).

courir *juosta* : radical unique *cour-*. Exceptionnel au futur : redoublement de *r*. Indicatif présent : *cours*, *courons*, *courent* ; futur simple : *courrai*, *courrons* ; passé simple : *courus*, *courut*, *courûmes* ; subjonctif présent : *coure*, *courions* ; participe présent : *courant* ; participe passé : *couru*. Se conjuguent sur le même même modèle : *concourir*, *parcourir*, *recourir*, *secourir* (► RQ417).

frire *paistaa öljyssä* : radical unique *fri-*. Défectif. Seulement indicatif présent singulier (pas de pluriel) et temps composés (*j'ai frit*), pas d'imparfait, pas de passé simple ; à l'impératif seulement 2^e personne du singulier, pas de subjonctif présent ni imparfait. Indicatif présent : *fris*, *frit* (pas de pluriel) ; futur simple : *frira*, *frirons* ; participe passé : *frit*.

ouvrir *avata* : radical unique *ouvr-*, participe passé exceptionnel en *-vert*. Indicatif présent : *ouvre*, *ouvrons*, *ouvrent* ; futur simple : *ouvrirai*, *ouvrirons* ; passé simple : *ouvis*, *ouvrit*, *ouvrimés* ; subjonctif présent : *ouvre*, *ouvriions* ; participe présent : *ouvrant* ; participe passé : *ouvert*. Se conjuguent sur le même même modèle : tous les verbes en *-vir* ou *-frir* : *couvrir*, *découvrir*, *offrir*, *souffrir*. Participe passé : *ouvert*, *(dé)couvert*, *offert*, *souffert*.

rire *nauraa* : radical unique *ri-*. Formes du SPI et singulier du passé simple identiques. Indicatif présent : *ris*, *rions*, *rient* ; futur simple : *rirai*, *rirons* ; passé simple : *ris*, *rit*, *rimes* ; subjonctif présent : *rie*, *riions* ; participe présent : *riant* ; participe passé : *ri*. Attention aux deux *ü* à l'imparfait et au subjonctif : *nous riions*, *vous riiez*. Se conjugue sur le même même modèle : *sourire*.

vêtir *pukea* : radical unique *vêt-*. Indicatif présent : *vêts*, *vêtons*, *vêtent* ; futur simple : *vêtirai*, *vêtirons* ; passé simple : *vêtis*, *vêtit*, *vêtîmes* ; subjonctif présent : *vête*, *vêtions* ; participe présent : *vêtant* ; participe passé : *vêtu*. Se conjuguent sur le même même modèle : *dévêtir*, *revêtir*.

2.2. Verbes à un radical de base et SPI court

5473 Ces verbes reposent sur un seul radical consonantique de base, mais ont des formes courtes au singulier du présent de l'indicatif (SPI).

bouillir *kiehua*: radical de base **bouill-**, formes courtes en *bou-* au SPI. Indicatif présent: *bous, bout, bouillons, bouillent*; futur simple: *bouillirai, bouillirons*; passé simple: *bouillis, bouillit, bouillîmes*; subjonctif présent: *bouille, bouillions*; participe présent: *bouillant*; participe passé: *bouilli*.

clore *sulkea*: radical de base **clos-**, formes courtes en *clo-* au SPI. Circonflexe à la 3^e personne du présent de l'indicatif. N'a pas d'imparfait de l'indicatif, ni de passé simple (et donc pas d'imparfait du subjonctif), ni de pluriel de l'impératif. Indicatif présent: *clos, clôt, closons, closent*; futur simple: *clorai, clorons*; subjonctif présent: *close, closions*; participe présent: *closant*; participe passé: *clos*. Se conjuguent sur le même modèle: *déclare, éclare, enclare*, qui n'ont pas de circonflexe à la 3^e personne du présent de l'indicatif: *déclot, éclot, enclot*.

coudre *ommella*: radical de base **cous-**, formes courtes en *coud-* au SPI. Indicatif présent: *couds, coud, cousons, cousent*; futur simple: *coudrai, coudrons*; passé simple: *cousis, cousit, cousîmes*; subjonctif présent: *couse, cousions*; participe présent: *cousant*; participe passé: *cousu*. Se conjuguent sur le même modèle: *recoudre, (en) découdre*.

écrire *kirjoittaa*: radical de base **écriv-**, formes courtes en *écri-* au SPI. Indicatif présent: *écris, écrit, écrivons, écrivent*; futur simple: *écrirai, écrirons*; passé simple: *écrivis, écrivit, écrivîmes*; subjonctif présent: *écrive, écrivions*; participe présent: *écrivant*; participe passé: *écrit*. Se conjuguent sur le même modèle: *circoncrire, décrire, inscrire, prescrire, proscrire, souscrire, transcrire*.

foutre *tehdä* (langue parlée familière, *rem.* 418): radical de base **fout-**. Verbe en *-re* pratiquement régulier, mais avec forme réduite au SPI. Indicatif présent: *fous, fout, foutons, foutent*; futur simple: *fotrai, foutrons*; passé simple: *foutis, foutit, foutîmes*; subjonctif présent: *foute, foutions*; participe présent: *foutant*; participe passé: *foutu*. Se conjuguent sur le même modèle: *se contre-foutre (de)*.

gésir *maata*: radical de base **gis-**, formes courtes en *gi-* au SPI. Défectif. Seulement présent et imparfait (*gisais, gisait*, etc.) et participe présent. Indicatif présent: *gis, git* (graphie non rectifiée avec circonflexe: *gît*), *gisons, gisent*; participe présent: *gisant*.

moudre *jauhaa*; radical de base **moul-**, formes courtes en *moud-* au SPI. Indicatif présent: *mouds, moud, moulons, moulent*; futur simple: *moudrai, moudrons*; passé simple: *moulus, moulut, moulûmes*; subjonctif présent: *moule, moullions*; participe présent: *moulant*; participe passé: *moulu*.

suivre *seurata*: radical de base **suiv-**, formes courtes en *sui-* au SPI. Indicatif présent: *suis, suit, suivons, suivent*; futur simple: *suivrai, suivrons*; passé simple: *suivis, suivit, suivîmes*; subjonctif présent: *suive, suivions*; participe présent: *suivant*; participe passé: *suivi*. Se conjuguent sur le même modèle: *s'ensuivre, poursuivre*.

vivre *elää*; radical de base **viv-**, formes courtes en *vi-* au SPI; radical de passé simple en *vécu-*. Même type de verbe à un seul radical de base que *suivre*, mais avec un radical de passé simple et participe passé différent. Remarquer aussi la voyelle radicale *u* du passé simple. Indicatif présent: *vis, vit, vivons, vivent*; futur simple: *vivrai, vivrons*; passé simple: *vécus, vécut, vécûmes*; subjonctif présent: *vive, vivions*; participe présent: *vivant*; participe passé: *vécu*. Se conjuguent sur le même modèle: *revivre, survivre*.

2.3. Verbes à radical en -s-

5474 Le radical de base de ces verbes se termine en *-s-*. Le passé simple et le participe passé sont variables. Remarquer les analogies entre la conjugaison de *dire* et de *suffire*. Si on excepte les formes irrégulières de *dire*, il s'agit en fait du même modèle de conjugaison.

dire *sanoa*; radical de base: *dis-*. Forme courte au SPI. Forme remarquable à la 2^e personne du pluriel, *dites*. Indicatif présent: *dis, dit, disons, dites disent*; impératif: *dis, disons, dites*; futur simple: *dirai, dirons*; passé simple: *dis, dit, dites* (avec accent circonflexe; ne pas confondre avec le présent *dites*); subjonctif présent: *dise, disions*; participe présent: *disant*; participe passé: *dit*. Se conjuguent sur le même modèle: *contredire, se dédire, interdire, médire, prédire*. Les composés ont un présent un impératif normal: *vous contredisez, vous vous dédisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédez*. *Maudire*, composé à l'origine à partir de *dire*, est devenu un verbe du 2^e groupe (► §456d).

lire *lukea*; radical de base : *lis-*. Forme courte au SPI. Indicatif présent : *lis, lit, lisons, lisent*; futur simple : *lirai, lirons*; passé simple : *lus, lut, lûmes*; subjonctif présent : *lise, lisions*; participe présent : *lisant*; participe passé : *lu*. Se conjugue sur le même modèle : *élire*.

plaire (à) *miellyttää*; radical de base : *plais-*. Forme courte au SPI. Indicatif présent : *plais, plaît, plaisons, plaisent*; futur simple : *plairai, plairons*; passé simple : *pluis, plut, plûmes*; subjonctif présent : *plaise, plaisons*; participe présent : *plaisant*; participe passé : *plu*. Se conjugue sur le même modèle : *déplaire, (se) taire*. Circonflexe sur la 3^e personne du présent *plaire* et *déplaire* dans les graphies non rectifiées : *il plaît, il déplaît* (mais pas sur *taire* : *il se tait*).

suffire *riittää*; radical de base : *suffis-*. Forme courte au SPI. Indicatif présent : *suffis, suffit, suffisons, suffisent*; futur simple : *suffirai, suffirons*; passé simple : *suffis, suffit, suffîmes*; subjonctif présent : *suffise, suffisions*; participe présent : *suffisant*; participe passé : *suffi*. Se conjuguent sur le même modèle : *confire* (participe passé : *confit*), *circoncire* (participe passé *circoncis*).

2.4. Verbes à alternance i/y

§475 Ces verbes ont un radical vocalique en [i/j]. Devant voyelle, *i* devient semi-consonantique : *y*. Les radicaux du passé simple sont variables.

assoier (2) *panna istumaan/vankistaa*; orthographe non rectifiée **asseoir**. 2^e modèle de conjugaison, plus simple mais moins fréquent dans la langue moderne que les formes avec alternance *ey/ié*. Voir **assoier 1** §476. Indicatif présent : *assois, assoit, assoyons, assoient*; futur simple : *assoirai, assoirons*; passé simple : *assis, assit, assîmes*; subjonctif présent : *assoie, assoyions*; participe présent : *assoyant*; participe passé : *assis*.

croire *uskoa*. Indicatif présent : *crois, croit, croyons, croient*; futur simple : *croirai, croirons*; passé simple : *crus, crut, crûmes*; subjonctif présent : *croie, croyions*; participe présent : *croyant*; participe passé : *cru*.

déchoir *langeta*. Défectif, s'utilise seulement à la 3^e personne. Pas d'impératif. Futur à deux radicaux possibles. Indicatif présent : *échoit, échoient*; futur simple : *échoirai/écherra, échoiront/écheront*; passé simple : *échut, échurent*; subjonctif présent : *échoie, échoient*; participe présent : *échéant*; participe passé : *échu*.

extraire *kaivaa, ottaa*. Pas de passé simple (et donc pas d'imparfait du subjonctif). Indicatif présent : *extrais, extrait, extrayons, extraient*; futur simple : *extrairai, extrairons*; subjonctif présent : *extraie, extrayions*; participe présent : *extrayant*; participe passé : *extrait*. Se conjuguent sur le même modèle : *distraine, soustraine, traire*.

fuir *paeta*. SPI identique aux formes du singulier du passé simple. Indicatif présent : *fuis, fuit, fuyons, fuient*; futur simple : *fuirai, fuirons*; passé simple : *fuis, fuit, fuîmes*; subjonctif présent : *fui, fuyions*; participe présent : *fuyant*; participe passé : *fui*. Se conjugue sur le même modèle : *s'enfuir*.

seoir (à) *sopia*. Verbe défectif, pas de passé simple ni de temps composés. Remarquer l'*e* inutile à l'infinitif, supprimé dans la graphie rectifiée des composés *sursoier* et *messoir*, mais maintenu dans *seoir* pour conserver la distinction avec le nom *soir*. De toute façon, l'infinitif *seoir* est rarissime. Indicatif présent : *sied, siéent*; futur simple : *siéra, siéront*; subjonctif présent : *siée, siéent*; participe présent : *seyant*. Se conjugue sur le même modèle : *messoir* «*olla sopimaton*» (graphie non rectifiée *messeoir*), seulement temps simples (pas de passé simple) et seulement 3^e personne (verbe impersonnel).

sursoier (à) *siirtää myöhempään*. Indicatif présent : *sursois, sursoit, sursoyons, sursoient*; futur simple : *sursoirai, sursoirons*; passé simple : *sursis, sursit, sursîmes*; subjonctif présent : *sursoie, sursoyions*; participe présent : *sursoyant*; participe passé : *sursis*. Les graphies non rectifiées ont un *e* : *surseoir, surseoirai*.

voir *nähdä*; radicaux irréguliers au passé simple et au futur. Indicatif présent : *vois, voit, voyons, voient*; futur simple : *verrai, verrons* (► RQ417); passé simple : *vis, vit, vîmes*; subjonctif présent : *voie, voyions*; participe présent : *voyant*; participe passé : *vu*. Se conjuguent sur le même modèle :
– *entrevoir* futur irrégulier *j'entreverrai*, passé simple *j'entrevis*;
– *pourvoir* futur régulier *je pourvoirai*, passé simple avec radical vocalique différent : *je pourvus*;
– *prévoir* futur régulier *je prévoirai*, passé simple *je prévis*.

2.5. Verbes à radicaux multiples

§476 Ces verbes présentent diverses particularités : soit il y a une alternance vocalique entre les formes courtes et les formes longues du radical, par exemple *é/iè, eu/ou*, ou une alternance consonantique, par exemple *oi/uv, ou/ouw*; soit, dans le cas de certains verbes, le radical du subjonctif est différent de celui du présent de l'indicatif; soit encore, le radical a plusieurs formes irrégulières :

faire repose sur six radicaux (*fai-*, *fais-*, *fo-*, *fi-*, *fass-*, *fer-*), de même que *pouvoir* (*peu-*, *pui-*, *pouv-*, *puiss-*, *pu-*, *pourr-*).

acquérir *hankkia*; alternance *é/iè*. Indicatif présent: **acquièrs**, **acquièrs**, *acquièrt*, *acquiérons*, *acquiérez*, *acquièrent*; futur simple: **acquerra**, *acquerrons*; passé simple: *acquis*, *acquît*, *acquîmes*; subjonctif présent: *acquière*, *acquiérons*, *acquièrent*; participe présent: *acquiérant*; participe passé: *acquis*. Se conjuguent sur le même modèle: *conquérir*, *requérir*, *s'enquérir*, et le verbe littéraire *quérir*. (► RQ419)

apercevoir *huomata*; alternance *ev/oi/oiv*. Remarque la cédille devant *o* et *u*. Conjugaison similaire à celle de *devoir*. Indicatif présent: *aperçois*, *apercevons*, *aperçoivent*; futur simple: *apercevrai*, *apercevrons*; passé simple: *aperçus*, *aperçut*, *aperçûmes*; subjonctif présent: *aperçoive*, *apercevions*, *aperçoivent*; participe présent: *apercevant*; participe passé: *aperçu*. Se conjuguent sur le même même modèle: *concevoir*, *décevoir*, *percevoir*, *recevoir*.

assoir (1) *panna istumaan/vankistaa*; alternance *ie/ié/ey*. Modèle plus irrégulier mais plus courant du verbe que les formes en *oi/oy* (► *assoir* 2 §475). Ce verbe signifie aussi «*vankistaa*». Il est utilisé le plus souvent à la forme réfléchie: *je m'assieds*, *que nous nous asseyions*, etc. L'*e* inutile de l'infinitif a été supprimé par les rectifications orthographiques (graphie non rectifiée **asseoir**). Indicatif présent très irrégulier: *assieds*, *assieds*, *assied*, *asseyons*, *asseyez*, *asseyent*; futur simple: *assiérai*, *assiérons*; passé simple: *assis*, *assit*, *assîmes*; subjonctif présent: *asseye*, *asseyions*; participe présent: *asseyant*; participe passé: *assis*.

boire *juoda*; alternance *uv/oi/oiv*. Indicatif présent: *bois*, *buvons*, *boivent*; futur simple: *boirai*, *boirons*; passé simple: *bus*, *but*, *bûmes*; subjonctif présent: *boive*, *buvions*; participe présent: *buvant*; participe passé: *bu*.

devoir *pitää, täytyä*; alternance *ev/oi/oiv*. Circonflexe sur le masculin du participe passé pour éviter la confusion avec l'article *du*. Indicatif présent: *dois*, *devons*, *doivent*; futur simple: *devrai*, *devrons*; passé simple: *dus*, *dut*, *dûmes*; subjonctif présent: *doive*, *devions*, *doivent*; participe présent: *deyant*; participe passé: *dû*.

émouvoir *liikuttaa*; alternance *eu/euv/ouv*. Indicatif présent: *émeus*, *émeut*, *émouvons*, *émeuvent*; futur simple: *émouvrai*, *émouvrons*; passé simple: *émus*, *émut*, *émûmes*; subjonctif présent: *émeuve*, *émouvions*, *émeuvent*; participe présent: *émouvant*; participe passé: *ému*. Se conjuguent sur le même modèle: (*se*) *mouvoir* (accent circonflexe au masculin du participe passé: **mû**, **mue**), *promouvoir*.

faire *tehdä*; radicaux variables, formes très irrégulières. Indicatif présent: *fais*, *fais*, *fait*, *faisons*, *faites*, *font*; futur simple: *ferai*, *fera*, *ferons*; passé simple: *fis*, *fit*, *fîmes*; subjonctif présent: *fasse*, *fassions*, *fassiez*, *fassent*; participe présent: *faisant*; participe passé: *fait*. Se conjuguent sur le même même modèle: *contrefaire*, *défaire*, *parfaire*.

falloir *täytyä*; alternance *au/all/aill*. Impersonnel. Uniquement 3^e personne. Imparfait: *fallait*. Pas de participe présent. Indicatif présent: *faut*; futur simple: *faudra*; passé simple: *fallut*; subjonctif présent: *faill*; participe passé: *fallu*.

mettre *panna, asettaa*; radical de base *mett-*. Verbe régulier en [CONSONNE + *re*] se conjuguant comme *battre*, mais passé simple et participe passé irrégulier. Indicatif présent: *met*, *mettons*, *mettent*; futur simple: *mettrai*, *mettrons*; passé simple: *mis*, *mit*, *mîmes*; subjonctif présent: *mette*, *mettions*; participe présent: *mettant*; participe passé: *mis*. Se conjuguent sur le même même modèle: *admettre*, *commettre*, *démettre*, *émettre*, *omettre*, *permettre*, *promettre*, *soumettre*, *transmettre*.

mourir *kuolla*; alternance *eu/ou*. Participe passé sur radical particulier. Indicatif présent: *meurs*, *mourons*, *meurent*; futur simple: *mourrai*, *mourrons* (► RQ417); passé simple: *mourus*, *mourut*, *mourûmes*; subjonctif présent: *meure*, *mourions*; participe présent: *mourant*; participe passé: *mort*.

pleuvoir *sataa, sadella*; alternance *euleuv*. Verbe impersonnel. Il existe un emploi figuré dans lequel le verbe peut s'employer au pluriel, mais à la 3^e personne uniquement. Indicatif présent: *pleut*, *pleuvent*; futur simple: *pleuvra*, *pleuvront*; passé simple: *plut*, *plurent*; subjonctif présent: *pleuve*, *pleuvent*; participe présent: *pleuvant*; participe passé: *plu*.

pouvoir *voida, pystyä, kyetä*; alternance *eulouv/ui*. Radical variable. Remarque la terminaison en *x* des 1^e et 2^e personnes du singulier du présent de l'indicatif et les formes alternatives en *-uis* (► RQ420), ainsi que le radical du subjonctif. Radical du subjonctif et de participe présent en *puiss-*. Indicatif présent: *peux/puis*, *peux/puis*, *peut*, *pouvons*, *pouvez*, *peuvent*; futur simple: *pourrai*, *pourrons*; passé simple: *pus*, *put*, *pûmes*, *pûtes*, *purent*; subjonctif présent: *puisse*, *puissions*,

puissent; participe présent: *pouvant*; participe passé: *pu*. Voir aussi RQ417 ci-dessous et RQ412 p.247.

prendre *ottaa*; alternance *end/en/enn*. Indicatif présent: *prends, prends, prend, prenons, prenez, prennent*; futur simple régulier: *prendrai, prendrons*; passé simple: *pris, prit, primes, prîtes, prirent*; subjonctif présent: *prenne, prennes, prenne, prenions, preniez, prennent*; participe présent: *prenant*; participe passé: *pris*. Se conjuguent sur le même même modèle: *apprendre, comprendre, entreprendre, s'éprendre, se méprendre, surprendre*.

résoudre *ratkaista*; alternance *ou/olv*. Indicatif présent: *résous, résout, résolvons, résolvez, résolvent*; futur simple: *résoudrai, résoudrons*; passé simple: *résolus, résolut, résolûmes*; subjonctif présent: *résolve, résolvions, résolvent*; participe présent: *résolvant*; participe passé: *résolu*. Se conjuguent sur le même même modèle: *dissoudre, absoudre*, participe passé: **dissout(e)**, **absout(e)**; versions orthographiques non rectifiées aberrantes: masculin avec *s*, *dissoutelabsous* avec *s*, féminin avec *t*, *dissoutelabsoute*.

savoir *tietää*; alternance *ai/av/aur/ach*. Radical variable. Attention au subjonctif et au participe présent, en *sach-* (au lieu de *sav-*). L'ancien participe présent *savant* s'utilise aujourd'hui uniquement comme adjectif. Indicatif présent: *sais, sais, sait, savons, savent*; futur simple: *saurai, saurons*; passé simple: *sus, sut, sûmes*; subjonctif présent: *sache, sachions, sachiez, sachent*; participe présent: *sachant*; participe passé: *su*. Impératif: *sache, sachons, sachez*.

tenir *pitää*; alternance *ien/en/ienn*. Radical variable. Même type que *venir*. Remarque le radical vocalique du passé simple en voyelle nasale [tẽ-]. Attention au subjonctif. Indicatif présent: *tiens, tiens, tient, tenons, tenez, tiennent*; futur simple: *tiendrai, tiendrons*; passé simple: *vins, vint, vînmes, vîntes, vinrent*; subjonctif présent: *tienne, tiennes, tienne, tenions, teniez, tiennent*; participe présent: *tenant*; participe passé: *tenu*. Se conjuguent sur le même même modèle: *s'abstenir, appartenir, contenir, détenir, entretenir, maintenir, obtenir, retenir, soutenir* ainsi que *venir* et ses composés (voir ci-dessous le verbe *venir*, dont les formes sont données en détail également, vu la fréquence d'emploi de ce verbe).

vaincre *voittaa*; alternance *ain/clainqu*. Verbe en *-re* régulier (similaire à *rompre*), mais régularité obscurcie par la graphie (► RQ421). Radical de base *vainqu-* à quasiment toutes les formes (sauf SPI, infinitif et participe passé). 3^e personne de l'indicatif présent sans *t*: **vaine, convainc**. Indicatif présent: *vains, vains, vainc, vainquons, vainquent*; futur simple: *vaincrai, vaincrons*; passé simple: *vainquis, vainquit, vainquîmes*; subjonctif présent: *vainque, vainquions*; participe présent: *vainquant*; participe passé: *vaincu*. Se conjugue sur le même modèle: *convaincre*.

valoir *olla arvoinen*; alternance *au/al/aill*. Radical de base *val-*, mais avec vocalisation de *l* au SPI et subjonctif irrégulier. Verbe similaire à *vouloir*. Remarque l'*x* au singulier du présent de l'indicatif. Indicatif présent: *vaut, vaut, vaut, valons, valez, valent*; futur simple: *vaudrai, vaudrons*; passé simple: *valus, valut, valûmes*; subjonctif présent: *vaille, valions, valiez, vaillent*; participe présent: *valant*; participe passé: *valu*. Se conjugue sur le même modèle: *prévaloir*.

venir *tulla*; alternance *ien/en/ienne*. Même type que *tenir*. Remarque le radical vocalique du passé simple en voyelle nasale [vẽ-]. Attention au subjonctif. Indicatif présent: *viens, vient, venons, venez, viennent*; futur simple: *viendrai, viendrons*; passé simple: *vins, vint, vînmes*; subjonctif présent: *viene, vienne, venions, veniez, viennent*; participe présent: *venant*; participe passé: *venu*. Se conjuguent sur le même modèle: *contrevenir, convenir, devenir, intervenir, parvenir, prévenir, provenir, se souvenir, subvenir, survenir*.

vouloir *haluta*; alternance *eu/oul/euill*. Verbe similaire à *valoir* (► RQ422). Remarque l'*x* au singulier du présent de l'indicatif. Indicatif présent: *veux, veux, veut, voulons, voulez, veulent*; futur simple: *voudrai, voudrons*; passé simple: *voulus, voulut, voulûmes*; subjonctif présent: *veuille, veuilles, veuille, voulions, vouliez, veuillent*; participe présent: *voulant*; participe passé: *voulu*. Impératif: **veuille, veuillons, veuillez** (ou, rares, *veux, voulons, voulez*).

3. Liste alphabétique des verbes irréguliers du 3^e groupe

§477 Le tableau de la page suivante présente une liste des verbes irréguliers du 3^e groupe. Les chiffres figurant après les formes verbales renvoient aux paragraphes correspondants de la liste par type figurant dans les pages précédentes (► §470 et suivants). Quand une forme renvoie à un autre verbe, rechercher d'abord ce verbe dans le tableau, puis se reporter à la liste par type. Exemple: *admettre* → *mettre, mettre* (► §476).

Tableau 80 – Liste alphabétique des verbes irréguliers du 3^e groupe

absoudre <i>antaa synninpäästö</i> → résoudre	méprendre (se) <i>erehtyä</i> → prendre
abstenir (s') <i>pidättyä</i> → tenir	mettre <i>panna, asettaa</i> → §476
accueillir <i>ottaa vastaan</i> → cueillir	moudre <i>jauhaa</i> → §473
admettre <i>hyväksyä</i> → mettre	mourir <i>kuolla</i> → §476
aller → voir tableau complet p. 240.	mouvoir (se) <i>liikkua</i> → émouvoir
appartenir → tenir	naitre <i>syntyä</i> → voir verbes en -aitre p. 245
apprendre <i>oppia</i> → prendre	obtenir <i>saada</i> → tenir
assaillir <i>hyökätä</i> → tressaillir	offrir <i>lahjoittaa</i> → ouvrir
circonscrire <i>rajata</i> → écrire	omettre <i>unohtaa</i> → mettre
commettre <i>tehdä</i> → mettre	ouvrir <i>avata</i> → §472
comprendre <i>ymmärtää</i> → prendre	parvenir <i>päästä</i> → venir
conclure <i>päättää</i> → §472	permettre <i>sallia</i> → mettre
confire <i>säilöä rasvassa tai sokerissa</i> → suffire	plaire (à) <i>mielilyttää</i> → §474
contenir <i>sisältää</i> → tenir	pleuvoir <i>sataa</i> → §476
contrefoutre (se vs. de) <i>viis välittää</i> → foutre	poursuivre <i>ajaa takaa</i> → suivre
contrevénir <i>rikkoa</i> → venir	pourvoir <i>huolehtia</i> → voir
convaincre <i>vakuuttaa</i> → vaincre	pouvoir <i>voida</i> → §476
convenir <i>sopia</i> → venir	prendre <i>ottaa</i> → §476
coudre <i>ommella</i> → §470	prescrire <i>määrätä</i> → écrire
couvrir <i>peittää</i> → ouvrir	prévenir <i>varoittaa</i> → venir
croitre → voir verbes en -aitre §464	suivre <i>seurata</i> → §473
cueillir <i>poimia</i> → §471	prévoir <i>ennustaa, ennakoida</i> → voir
déchoir <i>langeta</i> → §475	promettre <i>luvata</i> → mettre
découvrir <i>keksiä</i> → ouvrir	promouvoir <i>edistää</i> → émouvoir
décrire <i>kuvata</i> → écrire	proscrire <i>kieltää</i> → écrire
défaillir <i>pyörtyä</i> → §471	provenir <i>johtua</i> → venir
démettre <i>erottaa</i> → mettre	recueillir <i>kerätä</i> → cueillir
déplaire <i>olla epämielilyttää</i> → plaire	résoudre <i>ratkaista</i> → §476
détenir <i>pitää halussa</i> → tenir	retenir <i>pidättää</i> → tenir
devenir <i>tulla</i> → venir	revêtir <i>pukea ylleen</i> → vêtir
dévêtir <i>riisua</i> → vêtir	rire <i>nauraa</i> → §472
devoir <i>pitää</i> → §476	saillir <i>pistää esiin</i> → §471
dire <i>sanoa</i> → §474	savoir <i>tietää</i> → §476
dissoudre <i>livottaa</i> → résoudre	seoir <i>olla sopiva</i> → §474
distraindre <i>huvittaa</i> → extraire	souffrir <i>kärsiä</i> → ouvrir
échoir <i>langeta tehtäväksi</i>	soumettre <i>alistaa</i> → mettre
écrire <i>kirjoittaa</i> → écrire	sourire <i>hymyillä</i> → rire
élire <i>äänestää</i> → lire	souscrire <i>hyväksyä</i> → écrire
émettre <i>lähettää</i> → mettre	soustraire <i>vähentää</i> → extraire
émouvoir <i>liikuttaa</i> → §476	soutenir <i>tukea</i> → tenir
enfuir (s') <i>paeta</i> → fuir	souvenir (se) <i>muistaa</i> → venir
ensuivre (s') <i>johtua, seurata</i> → suivre	suffire <i>riittää</i> → §474
entreprendre <i>aloittaa, yrittää</i> → prendre	surprendre <i>yllättää</i> → prendre
entretenir <i>ylläpitää</i> → tenir	surseoir <i>siirtää myöhempään</i> → §475
entrevoir <i>aavistella</i> → voir	survenir <i>tapahtua</i> → venir
épandre (s') <i>rakastua</i> → prendre	survivre <i>jäää eloon</i> → vivre
extraire <i>louhia</i> → §475	taire (se) <i>vaieta</i> → plaire
faillir <i>langeta, olla vähällä</i> → §471	tenir <i>pitää</i> → §476
faire <i>tehdä</i> → §476	traire <i>lypsää</i> → extraire
foutre <i>tehdä</i> → §473	transcrire <i>transkriboida</i> → écrire
frirer <i>paistaa öljyssä</i> → §472	transmettre <i>siirtää</i> → mettre
fuir <i>paeta</i> → §475	tressaillir <i>säpsähtää</i> → §471
gésir <i>maata</i> → §474	vaincre <i>voittaa</i> → §476
inscrire <i>kirjata</i> → écrire	valoir <i>olla arvoinen</i> → §476
intervenir <i>puuttua (asiaan)</i> → venir	venir <i>tulla</i> → §476
lire <i>lukea</i> → §474	vêtir <i>pukea</i> → §472
maintenir <i>ylläpitää</i> → tenir	vivre <i>elää</i> → §473
maudire <i>kirota</i> → verbes du 2 ^e groupe, p. 241	voir <i>nähdä</i> → §475

Remarques à partir de la page 253.

414 Dans les formes brèves, l'accent tombait sur la voyelle radicale qui était souvent modifiée à cause de cela, par exemple un [e] bref accentué est devenu [je/jɛ], alors que dans les formes longues en *-ons* et *-ez*, l'accent tombait sur *-ons* et *-ez*, et la voyelle radicale inaccentuée ne s'est pas modifiée ou pas de la même manière, [e] bref inaccentué est resté [e] :

acquièrre [akjɛʁ] vs. acquérez [akeʁé].

Il peut être utile de se rappeler ce phénomène pour faciliter la mémorisation de certaines formes.

415 On peut classer les verbes du 3^e groupe de nombreuses manières. La plus simple serait sans doute l'ordre alphabétique. Mais on peut distinguer facilement certains groupes de verbes au comportement plus ou moins identique. On a choisi ici de les présenter par ordre d'irrégularité croissant, afin de faire ressortir les analogies entre différentes catégories de verbes et de faciliter une mémorisation « intelligente » des formes.

416 Le verbe *conclure* semble presque « trop » facile à conjuguer : même les francophones ont parfois tendance à en compliquer le paradigme et à en faire un verbe en *-s-*, sans doute sous l'influence de *conclusion*. On a ainsi trouvé sur Google [avril 2009] plus de 100 occurrences de **conclusant* (pour *concluant*) et plus de 350 de **conclusent* (pour *concluent*).

417 Dans le futur (et le conditionnel) des verbes *courir* et *mourir*, le double *r* du futur/conditionnel dans la graphie correspond à un véritable *r* géminé dans la prononciation : *courrai* [kʁʁe], *mourra* [mʁʁa], *accourrait* [akʁʁɛ] (► RQ393 p. 229). En revanche, dans les futurs ou conditionnel comme *verront* [vɛʁʁɔ̃], *enverra* [ɑ̃vɛʁa] (d'*envoyer*), *pourraient* [pʁʁɛ], etc., le *rr* transcrit un simple.

418 Verbe très familier, vulgaire dans certains contextes et, pour cette raison, caché pudiquement par les manuels de conjugaison. Il s'agit pourtant d'un des verbes les plus fréquents dans la langue parlée, car il sert de verbe de remplacement à *faire*, *mettre*, *poser*, *donner*, etc. et, avec la particule *en*, forme le verbe *s'en foutre* (*olla välittämättä*). Utilisé couramment au subjonctif, par exemple dans l'expression : *qu'est-ce tu veux que ça me foute !* (*en välitä pätäkään*).

419 Dans ces verbes, le double *r* du futur dans la graphie correspond à un véritable *r* géminé dans la prononciation : *ils acqueront* [ilzakʁʁɔ̃] (► RQ393 p. 229).

420 Les formes *puis* sont facultatives et utilisées dans la langue écrite essentiellement, mais obligatoires en cas d'inversion : *puis-je vous déranger un instant ?* (**peux-je* est agrammatical). En pratique, cette forme est obligatoire seulement avec sujet *je*, la forme *puis-tu* est inusitée. L'ancien participe *puissant* s'est spécialisé dans le sens de « ayant de la force, du pouvoir », et a été remplacé par le participe *pouvant*. Éviter de confondre les deux, et ne pas utiliser *puissant* comme participe.

421 Si on utilisait le radical *vainqu-* à toutes les formes, on obtiendrait des graphèmes non conformes à l'usage du français : infinitif **vainquire*, présent **vainqus*, **vainqut*, participe passé **vainquu*. C'est pourquoi on utilise les formes avec *c*, *vaincre*, *vaincs*, *vainc*, *vaincu*. Inversement, l'utilisation systématique du radical *vainc-* entraînerait une lecture défectueuse devant *e* et *i* : *ils *vaincent* [vɛ̃s], *il *vaincit* [vɛ̃si]. C'est pourquoi on utilise les formes en *qu vainquent*, *vainquis*, etc.

422 Radical de base *voul-*, mais avec vocalisation de *l* (*l > u*) au SPI, et subjonctif irrégulier.

36. Valeur des temps verbaux de l'indicatif

5478 À l'indicatif, un certain nombre des temps verbaux (► RQ423) du français ont un équivalent formel en finnois (par exemple le présent ou le plus-que-parfait), d'autres sont sans équivalent (passé antérieur). Inversement, les temps verbaux du finnois ont tous un équivalent formel en français, mais les temps ne correspondent pas toujours par leur fonction ou leur emploi à leur équivalent français. Ceci concerne en particulier l'*imperfekti* finnois, autrement dit le *prétérit* (► RQ424). Ce chapitre présente les principales caractéristiques des temps verbaux de l'indicatif en français et les différences qui existent avec les temps correspondants du finnois. Les temps du subjonctif, de l'infinitif et du participe sont traités respectivement aux chapitres 38, 42 et 44.

1. Le présent

1.1. Valeurs identiques à celles du finnois

5479 Dans l'ensemble, le présent de l'indicatif s'utilise de façon similaire en finnois et en français. On peut ainsi distinguer les valeurs suivantes :

– momentané : l'énonciation (► §668) se situe au même moment que l'action décrite par le verbe :

Le chien aboie, quelqu'un est la porte. — Il commence à pleuvoir. — Les enfants jouent dans la cour.

– perfectif : l'action s'étend dans le futur au-delà de l'énonciation (ce que le finnois marque en général par un *partitiivi* si le verbe a un objet direct) ; l'action est envisagée sans début ni fin :

Ne me dérange pas, je répare le grille-pain. — Qu'est-ce que tu fais ? — Je lis un roman.

– on retrouve ce présent avec des verbes qui indiquent un état de fait sans aucune considération temporelle :

J'ignore complètement son nom. — Ils habitent à Lyon.

– le présent générique s'utilise pour exprimer les vérités générales, les maximes, les théorèmes, les faits d'expérience :

Le Soleil fait le tour complet de la Galaxie en environ 225 millions d'années. — Le kangourou fait partie des marsupiaux. — Le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt.

– présent d'habitude :

Je ne bois pas d'alcool. — Il porte des lunettes.

– le présent prescriptif s'utilise pour exprimer des règles, des prescriptions de toute sorte :

Les enfants ne parlent pas à table, se borna-t-il à dire. — Le champagne se boit frappé. — Ce médicament se prend à jeun.

Toutes ces valeurs se retrouvent dans le présent en finnois.

1.2. Présent marqué par un autre temps

5480 Certains temps verbaux autres que le présent peuvent parfois servir à exprimer un véritable présent (l'énonciation et l'action sont concomitantes). Ces différents temps sont souvent un moyen d'atténuer une affirmation. En mettant une distance fictive entre le moment de l'énonciation et le temps indiqué par le verbe, le locuteur se détache de son affirmation et la rend moins directe. Ces temps sont :

– le futur « de politesse » ; il a souvent comme équivalent en finnois le conditionnel :

Je vous ferai remarquer que ces exemples sont tous originaux. *Haluaisin huomauttaa, että kaikki esimerkit ovat uusia.* — À cela, je répondrai que vous n'avez pas tout à fait tort. *Tähän vastaisin, että ette ole aivan väärässä*

– l'imparfait « de politesse » ; il se rend en finnois par le conditionnel :

Je voulais vous demander quelle date vous conviendrait pour l'examen. — Bonjour Madame, je voulais savoir si je peux réserver des billets par téléphone.

– le passé composé peut également avoir cette valeur de présent atténué :

Je suis venu vous dire que je prendrai mes vacances du 12 au 28 juillet.

Cet emploi du passé composé n'a pas d'équivalent direct en finnois.

1.3. Présent indiquant un autre temps

5481 À l'inverse du point précédent, la forme verbale du présent peut aussi « cacher » un autre temps. Souvent, il n'y a pas d'équivalents directs en finnois, il faut donc savoir interpréter le présent correctement, pour le traduire par le temps adéquat en finnois.

– présent historique : on présente un événement passé comme s'il se déroulait au moment de l'énonciation ; cet emploi existe en finnois aussi (*dramaattinen preesens* ou *historiallinen preesens*), quoiqu'il soit nettement moins fréquent qu'en français. Dans cet extrait du *Zadig* de Voltaire, les

passés simples (en **gras**) alternent avec les présents (en *italique*) qui décrivent le combat entre l'Égyptien et Zadig :

À ces cris, Zadig **courut** se jeter entre elle et ce barbare. Il avait quelque connaissance de la langue égyptienne. Il lui **dit** en cette langue : « Si vous avez quelque humanité, je vous conjure de respecter la beauté et la faiblesse. Pouvez-vous outrager ainsi un chef-d'œuvre de la nature, qui est à vos pieds, et qui n'a pour sa défense que des larmes? - Ah! ah! lui **dit** cet emporté, tu l'aimes donc aussi; et c'est de toi qu'il faut que je me venge. » En disant ces paroles, il *laisse* la dame qu'il tenait d'une main par les cheveux, et, prenant sa lance, il *veut* en percer l'étranger. Celui-ci, qui était de sang-froid, **évita** aisément le coup d'un furieux. Il se **saisit** de la lance près du fer dont elle est armée. L'un *veut* la retirer, l'autre l'arracher. Elle se *brise* entre leurs mains. L'Égyptien *tire* son épée; Zadig *s'arme* de la sienne. Ils *s'attaquent* l'un l'autre. Celui-ci *porte* cent coups précipités; celui-là les *pare* avec adresse. La dame, assise sur un gazon, *rajuste* sa coiffure et les *regarde*.

— le présent s'utilise aussi à propos d'évènements ayant commencé et qui durent encore, après la préposition *depuis* ou la construction *cela fait ... que*. En finnois, le temps correspondant est le présent :

Ce personnage à la destinée extraordinaire inspire depuis trois siècles à ceux qui ont hérité de son nom de singuliers comportements. — Ça fait trois jours qu'il neige. — Cet employé n'est plus chez nous depuis l'an dernier, il a trouvé un poste mieux payé en Angleterre. — Cela fait plus de trente ans que la maison n'a pas été repeinte.

— le présent peut être étendu sur le passé et associé aux conséquences d'un passé :

Figure-toi que Jean m'apprend à l'instant qu'il s'est marié samedi. — Qui est-ce qui t'envoie ?

Dans ce cas, en finnois on utilise généralement le prétérit.

2. Le passé composé

§482 Le passé composé est formé avec le *présent* de l'auxiliaire et le participe passé. Cette caractéristique morphologique fait que le passé composé est toujours rattaché d'une manière ou d'une autre au présent de l'énonciation. Ce temps a deux valeurs essentielles :

— c'est le temps de la narration (► RQ425) des évènements passés dans la *discours* (► §670), en situation de *deixis*. Quand on rapporte une succession d'évènements dans la langue parlée, dans la presse, dans une lettre, dans un courriel etc., on utilise le passé composé :

De bon matin, nous sommes partis en bus pour une visite de la route en longeant le lac Léman jusqu'à Montreux. Nous avons découvert des petits villages pittoresques. L'après-midi, nous sommes allés en train aux Pléiades. Après un bon bol d'air, nous avons été conviés à un apéritif au bâtiment forestier de la commune. La journée s'est terminée sur un bon repas offert par l'association. [adapté d'un blog suisse]

Dans ce cas, en finnois, on utilise le prétérit.

— cette relation avec le présent explique la deuxième valeur du passé composé, celle « d'action passée dont les conséquences durent encore » :

L'Union européenne a établi une nouvelle stabilité en Europe. — La découverte de ce médicament a permis de prolonger notablement la vie des patients.

Dans ce cas, en finnois, on utilise le parfait (*perfekti*).

3. Le passé simple

§483 Le passé simple s'utilise comme temps de la narration dans l'énonciation de *récit* (par opposition à *discours*, ► §670), en dehors de la situation de *deixis* (► RQ426). Le passé simple est le temps du non-déictique, c'est un passé qui se place à un niveau temporel indéfini par rapport au « *je ici et maintenant* » du locuteur (*cf.* l'ancien nom de « passé indéfini »). C'est typiquement le passé de la narration écrite romanesque ou du récit historique. En français moderne, le passé simple s'utilise exclusivement à l'écrit. Exemple de narration écrite au passé simple :

Le maître d'hôtel *vint* apporter à Ursule une feuille de papier qu'elle *déplia* et *lut* en pâlisant. Michel la *vit* jeter des regards affolés derrière lui. Elle *se pencha* : « Il faut qu'on s'en aille tout de suite ! » [...] Elle *sortit* de son sac deux billets qu'elle *laissa* sur la table. Elle *prit* Michel par la main et *entraîna* dans la salle. Quelqu'un *cria* « Marie ! » Michel *sentit* la pression de la main d'Ursule. Il *se retourna*. Un homme les *rattrapa*. Ursule *s'arrêta* net. (F. Weyergans, *Rire et pleurer*)

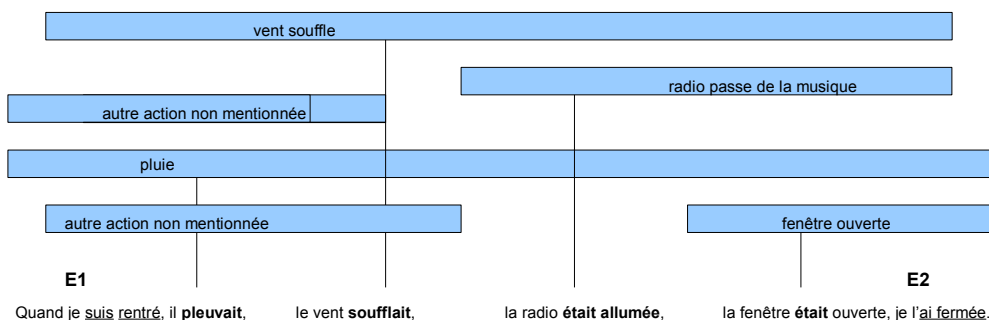
Le même récit relaté à l'oral par quelqu'un serait au passé composé :

Le maître d'hôtel *est venu* apporter à Ursule une feuille de papier qu'elle *a dépliée* et *lue* en pâlisant. Michel *l'a vue* jeter des regards affolés derrière lui. Elle *s'est penchée* : « Il faut qu'on s'en aille tout de suite ! Je t'expliquerai après. Dépêche-toi ! Suis-moi ! » Elle *a sorti* de son sac deux billets qu'elle *a laissés* sur la table. Elle *a pris* Michel par la main et *l'a entraîné* dans la salle. Etc.

Dans les deux cas, en finnois, on utilise le prétérit.

4. L'imparfait

5484 L'imparfait est fondamentalement un temps qui exprime un présent qui se situe dans l'époque d'une narration au passé composé ou au passé simple, une sorte de « **présent du passé** » (cela se voit par exemple dans la morphologie : l'imparfait est formé sur le radical du présent). L'imparfait est un temps **relatif**, qui exprime toujours une relation avec un temps narratif, même si ce temps narratif n'est pas exprimé (► RQ427). L'imparfait indique que l'action du verbe n'est pas envisagée comme un processus fermé (d'où le terme d'« imparfait », « non achevé ») : c'est une tranche de temps dont on précise ni le début ni la fin et qui coexiste avec un ou des événements passés qu'on raconte (► RQ428). Ces événements forment l'arrière-plan (*tausta*) de la narration, comme un « décor » temporel. L'imparfait permet de rattacher des éléments de ce décor à la narration. Il peut se produire en même temps des milliers d'autres événements, mais on en mentionne seulement l'un ou l'autre. Dans le schéma ci-dessous, on voit qu'au moment où se situent les deux événements de la narration (E_1 *je suis rentré*, E_2 *j'ai fermé la fenêtre*), d'autres actions se déroulaient en même temps. On en mentionne trois (*la pluie tombe*, *le vent souffle*, *la radio joue*), les autres ne sont pas prises en compte :



L'imparfait ne se situe donc pas sur la ligne horizontale et séquentielle des événements de la narration. L'imparfait sert tout simplement à exprimer ce qui se passe en même temps que les événements énoncés. Il sert à rattacher à la narration des « tranches de présent » (des actions qui se déroulent en même temps) de façon *verticale*, qui sont comme des pauses dans la narration, pour décrire ce qui se passe. L'imparfait rattache donc un **état de fait** (*asiantila*) à des événements de la narration. Cet état de fait peut s'interpréter comme une cause, une simple description, etc. Exemple de « description » :

Ursule *était* une grande nerveuse qui *avait* un goût prononcé pour l'excessif, et Michel *l'aimait* bien. Elle *avait* l'air de voyager sans autres bagages que ses sacs en plastique, à moins qu'elle n'ait laissé une valise dans la soute. Michel n'en *savait* rien. Quand il *reconnaissait* de loin sa silhouette dans les superstructures du navire, elle *évoquait* pour lui une de ces amoureuses de légende que Sophie lui avait si souvent montrées dans un album de miniatures du Moyen Âge.

Toutes les caractéristiques (les *aspects*) qu'on attribue généralement à l'imparfait (cause, volonté, répétition, durée, etc.) découlent de ce changement de perspective dans la narration.

5485 Cette valeur de présent dans le passé explique un emploi particulier qu'on appelle « imparfait flash ». Dans cet emploi, l'imparfait exprime un procès limité ne se produisant qu'une fois, mais il le montre en train de se produire. L'imparfait flash est quasiment toujours relié à une date (ou l'indication d'une époque ou un adverbe de temps) exprimée dans le contexte. Cet imparfait est fréquent dans les récits de style journalistique (► RQ429) :

Le 9 février, l'armée entra à Rome, et Berthier, assisté de Murat, proclamait la République romaine le 15 ; Le pape quitta ses États et fut emprisonné. — Placée en soins intensifs, la patiente décédait peu après. — Le 1^{er} septembre s'ouvraient des négociations qui allaient changer la face de l'Europe.

Dans ces exemples, on aurait pu utiliser le passé simple *entra*, *proclama*, *s'ouvrirent* ou le passé composé *est décédé*

5486 ► L'imparfait n'exprime donc pas en lui-même une durée : au contraire, la « durée » délimite souvent une action avec un début et une fin (► RQ430) et le temps utilisé est habituellement un temps événementiel, passé composé ou passé simple :

Le film a duré trois heures. — J'ai habité huit mois au Luxembourg. — J'ai étudié deux ans à Paris. — Ils passèrent plusieurs semaines à étudier le manuscrit, mais ils durent finalement abandonner les recherches.

L'imparfait n'est pas spécialisé dans telle ou telle valeur, on peut toujours l'utiliser comme temps relatif, même avec des verbes indiquant ... une durée :

Hier soir j'ai revu ce film à la télévision. Il a duré seulement deux heures et demie. Or je me rappelle parfaitement qu'à l'époque où je l'ai vu au cinéma, il durait près de trois heures. La chaîne a donc dû couper des morceaux pour pouvoir caser les pubs !

Dans l'exemple ci-dessus, l'imparfait décrit un état de fait : *j'ai vu le film* (par exemple en 2005) ; à ce moment-là (dans le « présent » de 2005), il durait près de 3 heures. Entretemps, il s'est produit un événement : la chaîne a coupé le film. Donc hier soir, il a duré seulement 2 h 30. C'est ce même phénomène (événement passé, et cadre temporel présent qui y est rattaché) qui explique pourquoi on utilise en général l'imparfait avec des verbes comme *vouloir*, *être*. Là encore, l'imparfait s'explique par existence d'un temps narratif (non exprimé ou implicite) auquel il est relié :

Quand j'étais petit, je *voulais* devenir aviateur.

Le temps narratif non exprimé sera par exemple *mais j'ai changé d'avis*, *mais je ne suis pas devenu aviateur* ou *mais maintenant j'ai grandi*, etc. C'est de cette façon que certains verbes changent de sens (ou semblent changer de sens) selon le temps utilisé :

Quand j'avais dix ans, je suis parti un jour faire un voyage en Italie. / Quand j'ai eu dix ans, je suis parti faire un voyage en Italie. — Il a refusé de manger, il voulait partir aussitôt. / Il a refusé de manger, il a voulu partir aussitôt. — Je savais pourquoi il voulait le faire. / J'ai su pourquoi il voulait le faire.

§487 De même, l'*itération* (répétition) n'est qu'une forme de description d'un état de fait qui se répète. Dans l'extrait suivant, une femme raconte sa scolarité dans une école libre. L'imparfait sous-entend un événement non exprimé (elle a quitté cette école / elle est devenue adulte / elle a déménagé, etc.) et décrit des états de fait dans le présent de l'enfance de la narratrice :

Le fait pour moi de fréquenter l'école libre me *rendait* intéressante, mais d'une manière ambiguë. Mon école *était* plus lointaine, plus contraignante : je *devais* aller à la messe, aux vêpres, au patronage. Je ne *rejoignais* les jeux qu'à la sortie et à une heure et demie. *C'était* le côté négatif de l'intérêt que *suscitait* cette école spéciale. Il y en *avait* d'autres, malheureusement pour moi. Les Maurel *étaient* communistes et *disaient* du mal des curés, leurs filles *n'allaient* pas au « catéch » et elles ne firent pas leur communion.

Dans la suite, l'imparfait exprime une itération, mais celle-ci est tout simplement un *effet* particulier de la description (des faits qui se répètent), description qui continue sans aucune modification de perspective :

Alors, parfois, on se *moquait* de moi. On *trouvait* dans ma fréquentation de l'école une raison pour m'isoler, pour se glorifier loin de moi, hors de moi.

« Le timbre antituberculeux ? *disait* Lucienne, ce n'est pas la peine que tu en parles, tu ne sais pas. » Elles *avaient* des secrets qu'elles *justifiaient* par le fait que de toute façon « je ne *connaissais* pas ». Elles *paraient* ostensiblement des maîtresses, des lieux, des arbres de leur cour. (*Lire*, juil. 1990)

► Le français ne connaît pas d'imparfait d'exhortation comme le finnois *nyt lähdettiin*. On utilise dans ce cas-là le présent : *Bon, on part !*

5. Les équivalents français du prétérit finnois

§488 Comme expliqué aux points 2 et 3, le français utilise pour la narration du passé deux temps différents (passé simple et passé composé) là où le finnois n'en a qu'un seul, le prétérit (► RQ431). Le prétérit finnois (*imperfekti*) exprime également le passé non achevé, l'équivalent de l'imparfait français. L'*imperfekti* finnois peut ainsi correspondre à trois temps différents en français : imparfait, passé simple, passé composé.

L'une des fonctions du prétérit finnois est de servir de temps de la narration du passé. Il peut dans ce cas être rendu en français soit par le passé simple soit par le passé composé, selon des règles qui sont extrêmement simples (alors qu'en italien et en espagnol l'opposition entre temps passé narratif simple et composé est nettement moins facile à cerner) : le passé simple est le temps utilisé dans le récit, le passé composé est le temps utilisé dans la deixis, le discours (► §670 sur l'opposition discours-récit). Conséquences :

- dans la narration de la **langue parlée**, on utilise **exclusivement le passé composé** ;
- le passé simple s'utilise en français moderne courant exclusivement à l'écrit (cependant ► RQ432) ;
- il est impossible d'utiliser le passé simple avec des déictiques comme *hier*, *il y a deux jours*, etc. Une phrase comme **il le fit hier* est agrammaticale en français moderne (► RQ433).

Dans un roman, la narration se déroule au passé simple, mais, quand ils parlent, les personnages utilisent évidemment le passé composé pour raconter un événement passé ; en conséquence, les formes de 1^e et 2^e personne du singulier du passé simple sont en pratique inusitées dans les dialogues des romans modernes, puisque *je* et *tu* sont déictiques par définition. Les personnages diront « *Je suis parti* », « *Tu as refusé de m'écouter* », etc. Les informations de la presse écrite ou audiovisuelle utilisent généralement le **passé composé**. À la télévision c'est évident, puisque les

nouvelles sont dites par une personne qui parle en situation de deixis ; dans la presse quotidienne écrite, qui, par définition, « raconte » des nouvelles fraîches, c'est-à-dire récentes, on est également en situation de discours, même par exemple dans des annonces mortuaires, qui sont rédigées au passé composé. Dans la presse écrite, rien n'empêche cependant qu'on utilise également le passé simple, car on peut facilement basculer de la narration de faits récents vers une narration de type historique ou romanesque (par exemple dans une nécrologie). Voir exemple commenté RQ434.

- §489 ► L'étudiant de français finnois n'a pas tellement à se poser de questions au niveau de la performance orale ou écrite, car dans le récit de l'oral, c'est avant tout le passé composé qui est privilégié, les situations requérant un passé simple étant pour l'étudiant FLE assez improbables (« *artificielles* ») : rédaction d'un roman en français, ou d'une œuvre historique, etc. Le reste : rapport de conférence, lettre, etc., mémoire de master, thèse, requiert en principe le passé composé. Dans un écrit de grande envergure (thèse), on peut cependant rencontrer des cas dans lesquels on peut employer le passé simple, par exemple en évoquant la biographie d'un auteur, l'évolution d'une théorie, etc.

► Le prétérit finnois peut aussi exprimer le non événementiel, donc le présent du passé exprimé en français par l'imparfait (► §484).

6. Le plus-que-parfait

- §490 Le plus-que-parfait est formé de l'imparfait de l'auxiliaire et du participe passé. Le plus-que-parfait français correspond en gros à son équivalent finnois. Il marque l'antériorité d'un état de fait par rapport à un événement passé ou à un état de fait passé. Les verbes de l'exemple au §482 ci-dessus transposés au plus-que-parfait établissent un arrière-plan temporel à une action passée. Les verbes à caractère événementiel sont présentés comme réalisés et décrivent ainsi des états de faits antérieurs à l'événement qui est présenté (*annonça*) :

De bon matin, nous étions partis en bus pour une visite de la route en longeant le lac Léman jusqu'à Montreux. Nous avons découvert des petits villages pittoresques. L'après-midi, nous étions allés en train aux Pléiades. Après un bon bol d'air, nous avons été conviés à un apéritif au bâtiment forestier de la commune. La journée s'était terminée sur un bon repas offert par l'association. Et soudain, la radio **annonça** que la voie de chemin avait été coupée par un important éboulement de pierres, ce qui rendait notre retour impossible.

Dans le deuxième groupe d'exemples, transposées au plus-que-parfait, les actions passées dont les conséquences durent encore sont présentées comme un état de fait antérieur à une action qui s'est produite :

L'union européenne avait établi une nouvelle stabilité en Europe [sous-entendu par exemple : puis il y a eu un changement]. — La découverte de ce médicament avait permis de prolonger notablement la vie des patients [sous-entendu par exemple : puis on a découvert quelque chose de plus efficace encore].

Exactement comme l'imparfait, dont il est la forme composée, le plus-que-parfait est un temps relatif : il implique obligatoirement l'existence (même implicite) d'un verbe narratif au passé.

- §491 ► En français, le plus-que-parfait s'utilise nettement plus fréquemment à l'oral qu'en finnois. En relatant un petit événement, on place « le décor » avec des plus-que-parfaits :

Hier, *j'étais allé* faire des courses et il *m'avait semblé* avoir emporté la liste des trucs à acheter, mais finalement je *l'avais oubliée*, alors j'ai dû retourner en cata pour la chercher parce qu'elle était longue et je me serais de nouveau fait enguirlander pour avoir oublié la moitié. — Ce matin *j'avais commencé* un billet sur le sujet que tu développes. Je ne l'ai pas envoyé finalisé. — Tout à l'heure tu m'avais dit que tu devais aller chez le dentiste. T'es pas encore parti ?

Dans le même contexte, les plus-que-parfaits en italique dans les exemples seraient en finnois plus naturellement des prétérits *kävin ostoksilla*, *olin melko varma*, *otin sen mukaan*, *aloitin*, *sanoit*, etc. ; en finnois on dit plutôt *äskän sanoit* que *äskän olit sanonut*.

7. Le passé antérieur

- §492 Le passé antérieur est formé du passé simple de l'auxiliaire et du participe passé (► RQ435). Le passé antérieur marque l'antériorité d'une action ponctuelle (aspect événementiel) par rapport à une action au passé simple. Il s'utilise donc dans le contexte du **récit au passé simple** et il est toujours en relation avec un passé simple. Il s'emploie pratiquement toujours dans une proposition subordonnée temporelle introduite par *quand*, *lorsque*, *après que*, *dès que*, *aussitôt que* ou des conjonctions de sens équivalent :

Quand il eut compris que Deneulin s'était barricadé dans la chambre des porions, il répondit : — Après ? est-ce que ce serait de notre faute ? — Les sherpas burent l'eau toute la soirée et, une fois qu'ils furent partis, le yéti doué d'un sens profond de l'imitation but la bassine d'alcool. — Aussitôt qu'ils furent sortis

de la ville, un lion les vit, rugit et courut vers eux. — J'étais consul, et, sur mon rapport, le nombre de jours décernés d'habitude aux consulaires fut doublé, après que vous eûtes entendu la lettre de Pompée.

► Le passé antérieur est donc un temps utilisé en principe uniquement dans le *récit*, dans la langue écrite. Cependant, à cause des oukases des puristes prosolvant l'utilisation du subjonctif passé dans les temporelles introduites par *après que*, le passé antérieur est de nouveau fréquemment (et indument) utilisé, par exemple dans la presse écrite, dans un contexte de *discours* (narration au passé composé, ► RQ698 p. 480).

8. Le passé surcomposé

§493 Le passé surcomposé est formé du passé composé de l'auxiliaire et du participe passé. Les verbes intransitifs et les verbes à pronom réfléchi n'ont pas de forme surcomposée (mais le passif surcomposée est possible: *quand il a eu été libéré*). C'est la version langue parlée (dans le *discours*) du passé antérieur :

quand il eut mangé, il sortit se promener
quand il a eu mangé, il est sorti se promener

Le passé antérieur sert en principe à marquer l'antériorité d'un événement par rapport à un autre, dans un récit au passé composé et s'utilise essentiellement à l'oral. Il est d'un emploi relativement limité en français standard moderne et ne s'utilise guère qu'après les conjonctions *dès que*, *quand*, *une fois que*. De plus, il s'utilise essentiellement avec des verbes décrivant l'achèvement d'un processus (*manger, finir de faire qch, terminer, etc.*). En outre les verbes intransitifs et passifs n'ont pas de forme de passé surcomposé. À l'oral, le passé surcomposé peut toujours se remplacer par un passé composé et, à l'écrit, la valeur du passé surcomposé peut être rendue par le passé antérieur. Pour toutes ces raisons, les occurrences possibles sont relativement peu nombreuses :

Et quand ils ont eu fini de discuter, ils sont repartis tranquillement. — Après que les chevaux ont eu mangé, il n'est pas resté un brin de foin dans la crèche.

Dans le français standard du nord, on peut dire que le cas le plus fréquent d'emploi du passé surcomposé est avec le verbe *finir* de: *quand on a eu fini de* + INFINITIF (► RQ436).

Tableau 81 – Tableau comparatif des temps verbaux du passé

		DISCOURS	RÉCIT
Évènementiel		passé composé	passé simple
	<i>antériorité</i>	passé surcomposé	passé antérieur
État de fait		imparfait	imparfait
	<i>antériorité</i>	plus-que-parfait	plus-que-parfait

9. Le conditionnel

§494 ■ Le conditionnel français ne présente pas de difficultés particulières pour les finnophones, dans la mesure où le finnois connaît également un conditionnel présent et passé (► RQ437), qui s'emploient de la même manière et dans les mêmes conditions qu'en français, si on excepte le fait, notable, que le français n'utilise normalement pas le conditionnel dans la subordonnée introduite par *si*, alors que le finnois utilise le conditionnel à la fois dans la subordonnée conditionnelle et dans la principale (► §1026) :

Jos olisin tiennyt, en olisi tullut. Si j'avais su, je ne serais pas venu.

Morphologiquement, le conditionnel compte trois temps :

– le conditionnel présent,

– le conditionnel passé 1^e forme, formé du conditionnel présent de l'auxiliaire et du participe passé.

– le conditionnel passé 2^e forme, formé de l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire et du participe passé.

§495 ■ Le conditionnel présent s'utilise dans l'expression de la condition et exprime le potentiel et l'irréel du présent, le conditionnel passé 1^e forme exprime l'irréel du passé (§1023); ces temps ne s'utilisent pas seulement dans des principales en relation avec des propositions conditionnelles introduites par la conjonction *si*, mais dans une grande variété de contextes, comme en finnois (► §1024) :

Pourquoi je peins? Si je trouvais la réponse à cette question, je poserais à jamais mes pinces. — Si j'avais plus de temps je ferais un blog parce que j'ai deux trois bricoles à dire. — Supposons qu'à tel match, nous ayons pris les trois points, peut-être que nous aurions été un peu plus déconcentrés au match suivant à l'extérieur.

§496 Le conditionnel présent et le conditionnel passé 1^e forme s'utilisent aussi comme formes verbales de la concordance des temps et correspondent à un futur simple ou un futur antérieur dans une proposition dépendant d'une principale avec verbe au passé (§859) :

Personne ne pouvait dire à ce moment-là si l'opération réussirait. — Julien nous avait promis qu'il nous téléphonerait dès qu'il serait rentré.

§497 Le conditionnel présent et le conditionnel passé 1^e forme expriment aussi une affirmation hypothétique et équivalent pour le sens à *il paraît que, on prétend que, on a annoncé que, des rumeurs disent que* ; en finnois on utilise diverses constructions (*huhutaan että, eräiden lähteiden mukaan, kuulemma, etc.*) :

Des débris de l'appareil auraient été retrouvés flottant au large des côtes brésiliennes. — Il s'agirait d'un conflit familial d'ordre financier et la victime serait le frère de l'artiste. — Selon les premiers éléments de l'enquête, ce médecin de 64 ans aurait détourné d'importantes sommes d'argent au préjudice de ses patients.

§498 Le conditionnel présent et le conditionnel passé 1^e forme servent aussi à exprimer une hypothèse, une suggestion atténuée et polie ; en finnois, on utilise également le conditionnel dans ce cas :

[sur un forum de discussion] Bonsoir, est ce que le pare-brise n'aurait pas été remplacé, et mal collé ? C'est-à-dire que la personne qui a collé le pare-brise n'aurait pas bien mis la colle, ce qui pourrait provoquer un « appel d'air » ?

De même, le conditionnel présent sert couramment, comme en finnois, à formuler une demande polie :

Pardon Madame, est-ce que vous sauriez où se trouve le service de la scolarité ? — Je voudrais deux bottes d'asperges et un kilo de cerises. — Est-ce que vous auriez de la monnaie de 50 euros ? — Pourriez-vous me dire comment aller au Champ de Mars ? — Est-ce qu'on pourrait fermer la fenêtre ? Il y a du courant d'air.

§499 ■ Le **conditionnel passé 2^e forme** est morphologiquement identique au plus-que-parfait du subjonctif. Certaines grammaires considèrent d'ailleurs qu'il s'agit du même temps, autrement dit que le subjonctif plus-que-parfait supplée certaines formes du conditionnel. Du point de vue de l'enseignement du FLE, considérer le conditionnel passé 2^e forme comme un temps spécifique de l'indicatif présente cependant une certaine utilité, car ce qui le distingue du subjonctif plus-que-parfait, c'est qu'il s'utilise souvent dans une proposition principale ou indépendante (alors que le subjonctif plus-que-parfait s'utilise exclusivement dans des subordinées). Le conditionnel passé 2^e forme s'utilise dans les cas suivants (► §1026) :

– dans un récit au **passé simple**, il sert à exprimer l'irréel du passé dans une conditionnelle ; il s'agit d'une sorte de concordance des temps similaire à l'utilisation du subjonctif plus-que-parfait après un verbe principal au passé. Le conditionnel passé 2^e forme a ceci de particulier qu'il peut s'utiliser à la fois dans la subordonnée et dans la principale (alors que le conditionnel passé 1^e forme est exclu dans la subordonnée introduite par *si*) :

S'il eût reçu du ciel un cœur sec, froid, raisonnable, avec tous les autres avantages qu'il réunissait d'ailleurs, il eût pu être fort heureux. — S'il eût accepté cette proposition de loi, il eût déclenché des réactions violentes.

On utilise aussi couramment à l'écrit le conditionnel passé 2^e forme pour marquer l'**antériorité** par rapport à une principale au conditionnel passé 1^e forme :

Eh bien, que lui serait-il donc arrivé s'il eût accepté la clémence du roi au lieu d'une justification juridique ? — S'il eût accepté cette dignité, le changement de la république en une monarchie despotique aurait été trop sensible. — De grands rideaux, qui se seraient déchirés si on eût voulu les faire glisser sur leurs tringles dévorées de rouille.

Dans la langue écrite, on trouve également des propositions juxtaposées avec le conditionnel passé 2^e forme (► §1040) :

Eussent-ils été plus prévoyants, ils n'eussent point réussi à éviter la bataille.

► On trouve également une forme non composée du conditionnel 2^e forme, identique à l'imparfait du subjonctif et qu'on pourrait appeler « conditionnel *présent* 2^e forme », dans les expressions *dussè-je, ne fût-ce* (► §1041).

§500 ■ Le conditionnel passé 2^e forme doit en principe être ancré dans une énonciation de *récit* au passé simple, ce qui le réserve à la langue écrite, et même là, plutôt au style soutenu. En français moderne, même à l'écrit, il peut toujours être remplacé par un conditionnel passé 1^e forme, et l'usage trop fréquent du conditionnel passé 2^e forme dans un roman moderne paraîtrait affecté. C'est pourtant cette caractéristique de temps typique du « beau langage » qui explique que le conditionnel passé 2^e forme soit d'un emploi relativement fréquent même dans la langue courante : des usagers de la langue s'en servent, consciemment ou inconsciemment, par recherche d'« élégance ». Ce phé-

nomène ressortit aux mécanismes de l'hypercorrection, car pour la majorité des francophones, les règles d'emploi du conditionnel passé 2^e forme sont devenues opaques. On trouve ainsi de nombreuses occurrences de ce temps, là où un conditionnel passé 1^e forme aurait amplement suffi :

Cinq millions d'euros qu'on eût pu dépenser autrement [titre d'article de blog]. — Un éducateur sportif de la mairie tenait un stand centré sur les règles de sécurité dans le sport. [...] la panoplie était des plus complètes, même s'il on [*sic* !] eût souhaité évidemment qu'il y eût davantage de travaux pratiques dans certains environnements comme celui de la piscine (► RQ438).

Pour la même raison de recherche d'élégance, et bien que ce soit un temps plutôt typique de la langue écrite, le conditionnel passé 2^e forme est assez fréquemment utilisé à l'oral :

Le secrétaire d'État aux Transports Dominique Bussereau juge sur RTL que le fait que les débris retrouvés par l'armée brésilienne ne soient pas ceux de l'A330 est une « mauvaise nouvelle évidemment, car on eût préféré que cela vienne de l'avion et qu'on ait des informations » [*Le Point* en ligne, juin 2009].

Dans cet exemple, aucune règle grammaticale ne vient justifier l'emploi de la forme *eût préféré* à la place de *aurait préféré* (► RQ439).

10. Futur, futur antérieur, futur proche

§501 Le terme de « futur » a un double emploi en grammaire (et dans la langue courante) : il désigne le « futur morphologique », c'est-à-dire une forme verbale, un « temps » au sens finnois de *aikamuoto*, *tempus* (qui peut exister ou ne pas exister dans une langue donnée) et il désigne un « temps » par opposition au présent ou au passé. À proprement parler, il n'y a en français qu'un seul temps qui puisse être caractérisé comme futur du point de vue sa morphologie, autrement dit une seule forme verbale « spécialisée » dans l'expression du futur et formée sur un radical particulier : le *futur simple* ou « futur en *r* » : *je marcherai*, *il dira*, *nous prendrons*, etc. (► §429 et les tableaux de conjugaisons des verbes). Le futur simple a un temps composé appelé « futur antérieur », que l'on forme avec le futur simple de l'auxiliaire et le participe passé :

quand il aura appris à marcher, dès qu'ils auront été prévenus, quand vous serez rentrés, etc.

§502 Il existe en outre un futur périphrastique formé du verbe *aller* et de l'infinitif :

je vais téléphoner, il va tout avouer, nous allons vous aider, etc.

Cette forme périphrastique est appelée couramment « futur proche ». Cependant, elle n'exprime pas uniquement l'idée d'un futur proche, d'un événement qui se produira dans peu de temps, et fondamentalement, il s'agit d'une forme composée avec un verbe au *présent* (le verbe *aller*). Cette forme rappelle le futur périphrastique finnois, qui est formé non pas avec le verbe *aller* mais avec le verbe *venir* : *tulla -mAAAn* (*tulen selittämään*, *tulemme antamaan*, etc.). Cependant, le futur périphrastique finnois et le futur proche n'ont pas d'autre ressemblance, car il s'emploient des conditions tout à fait différentes (► RQ440).

► L'expression du futur et l'utilisation du temps appelé « futur » sont examinées en détail au chapitre suivant (chap. 37).

Remarques à partir de la page 261.

423 Le terme de *temps verbal* désigne ici les temps de la terminologie grammaticale tels qu'ils apparaissent dans les tableaux de conjugaison : indicatif présent, impératif présent, plus-que-parfait de l'indicatif, etc.

424 Exactement comme les langues germaniques, le finnois a un prétérit qui marque à la fois l'évènementiel / achevé : *hän tuli* : « il arriva / il est arrivé », et le non achevé (présent du passé) : *hän luki kirjaa* « elle lisait un livre ». En finnois, on désigne ce temps du terme impropre et malencontreux d'« *imperfekti* » (*imparfait*). Ce terme est impropre, car il désigne aussi autre chose que le non achevé : ainsi, on peut dire *hän kuoli eilen* « elle est morte hier », ce qui pour un francophone, est tout le contraire d'une action « imparfaite ». Ceci s'explique probablement par le fait que le terme *imperfekti* n'est pas motivé (au sens lexical) pour la majorité des usagers finnois, contrairement au terme français *imparfait*, qui est transparent même pour un non grammairien (ou du moins le terme *imperfekti* n'était pas motivé avant que l'apprentissage des langues étrangères ne progresse en Finlande – à supposer que les usagers d'aujourd'hui sachent seulement faire le rapprochement entre le finnois *imperfekti* et l'anglais *imperfect*). Le terme est également malencontreux dans la mesure où il induit une correspondance fautive et trompeuse entre *imperfekti* et imparfait. Cette ressemblance fait que de nombreux débutants traduisent presque systématiquement tout *imperfekti* (c'est-à-dire un prétérit) par un imparfait.

425 Les temps narratifs du passé sont des temps qui indiquent une succession d'évènements que l'on peut définir comme des **points** sur une ligne séquentielle :

-----E₁-----E₂-----E₃-----E₄-----E₅-----E₆-----E₇-----

Les évènements E₁, E₂ etc., se suivent dans la ligne de la *narration*, qu'il ne faut pas confondre avec la ligne T du temps : le cerveau humain ne peut traiter la parole (entendue ou prononcée) que de manière linéaire et *séquentielle*. La narration aligne donc les évènements sous forme de séquence, et les temps verbaux servant à situer ces évènements sont le passé simple / passé composé.

426 On pourrait dire en quelque sorte que le passé simple est le temps de la narration « artificielle », car il se rattache toujours à une narration qui se pose comme narration, qui se dit comme narration (roman, récit journalistique ou historique, etc.), qui ne fait plus partie du système du présent, mais d'une ligne de narration *virtuelle*.

427 Ainsi, un roman peut très bien commencer par une longue série d'imparfaits, ces imparfaits annoncent un temps narratif (qui peut venir seulement beaucoup plus tard) avec lequel cet imparfait est automatiquement en relation, comme dans l'exemple ci-dessous (Flaubert, début de *Salammô*) :

C'était à Mégara, faubourg de Carthage, dans les jardins d'Hamilar.

Les soldats qu'il avait commandés en Sicile se donnaient un grand festin pour célébrer le jour anniversaire de la bataille d'Eryx, et comme le maître était absent et qu'ils se trouvaient nombreux, ils mangeaient et ils buvaient en pleine liberté.

Les capitaines, portant des cothurnes de bronze, s'étaient placés dans le chemin du milieu sous un voile de pourpre à franges d'or, qui s'étendait depuis le mur des écuries jusqu'à la première terrasse du palais ; le commun des soldats était répandu sous les arbres, où l'on distinguait quantité de bâtiments à toit plat, pressoirs, celliers, magasins, boulangeries et arsenaux, avec une cour pour les éléphants, des fosses pour les bêtes féroces, une prison pour les esclaves.

Des figuiers entouraient les cuisines ; un bois de sycomores se prolongeait jusqu'à des masses de verdure, où des grenades resplendissaient parmi les touffes blanches des cotonniers ; des vignes, chargées de grappes, montaient dans le branchage des pins ; un champ de roses s'épanouissait sous des platanes ; de place en place sur des gazons, se balançaient des lis ; un sable noir, mêlé à de la poudre de corail, parsemait les sentiers, et, au milieu, l'avenue de cyprès faisait d'un bout à l'autre comme une double colonnade d'obélisques verts.

428 L'imparfait est donc un temps *paradigmatique* sur un axe *syntagmatique* de narration, un temps « vertical » opposé à un temps « horizontal ». Dans l'extrait suivant, on voit bien l'opposition entre un présent qui était et le présent d'aujourd'hui :

Voilà peu encore, les îles du Cap Vert étaient plus fréquentées par les services secrets russes et américains que par les touristes. L'aéroport de Sal était le théâtre d'un étrange ballet aérien : les avions militaires russes et cubains ravitaillant le front angolais, croisaient ceux de la compagnie nationale sud-africaine qui avait trouvé là son unique escale possible pour ses vols vers l'Amérique du Nord. Aujourd'hui, les hommes de l'ombre ont laissé la place aux hommes du vent. Car l'une des séductions de ces îles, très déshéritées par la nature, est le vent. On y rencontre les meilleurs alizés du monde qui font de la plage de Santa Marta un paradis très recherché des fanatiques de planche à voile.

429 Par le même processus que l'imparfait flash, au XX^e siècle, surtout, s'est ainsi développé un imparfait narratif rappelant le présent historique, appelé aussi « imparfait pittoresque », qu'on rencontre par exemple assez fréquemment dans les romans policiers.

430 Le fait qu'on dise souvent que l'imparfait exprime une durée repose sans doute sur une confusion entre *durée* (laps de temps) et *duratif* : l'imparfait est effectivement un temps qui marque une action qui dure (aspect *duratif*), mais dans le sens d'« action dont on n'envisage pas la fin » (voir le schéma §483), autrement dit *durée* signifie ici « non achèvement », « continuité », et ne désigne pas un nombre de minutes (durée de cuisson, durée d'un voyage, etc.).

431 Cette particularité du français ne se retrouve pas telle quelle dans les autres langues romanes, encore que l'italien utilise assez fréquemment le *passato prossimo* équivalent du passé composé français

pour la narration, mais sans que cela corresponde exactement à l'usage du français. Les difficultés que pose cette équivalence ne sont pas l'exclusivité des finnophones : anglais, allemand, suédois, néerlandais, espagnol – et même italien – ne sont que quelques exemples de langues dont les locuteurs sont confrontés aux mêmes problèmes.

432 a. Le passé simple peut être employé occasionnellement à l'oral, comme temps « solennel » imitant la langue écrite, voir Blanche-Benveniste *ALPF* (Blanche-Benveniste C., 2000. *Approches de la langue parlée en français*. Gap, Ophrys), p. 52. En outre, dans la langue parlée, on utilise parfois le passé simple par plaisanterie (précisément pour imiter le « beau langage », mais pour donner une tournure comique ou ironique au propos), par exemple *Que décidâtes-vous ?* Cet emploi plaisant du passé simple se retrouve dans certaines expressions ironiques qui sont pratiquement devenues figées ou en voie de figement, notamment *Ce fut dur !*, qui se traduirait en finnois par « *olipa homma!* », ou *Ce fut long !* « *kylläpä kesti!* ».

b. En revanche, le passé simple n'est plus utilisé « régionalement » dans le sud de la France, comme l'affirment certaines grammaires, voir *ALPF* p. 53.

433 Il n'empêche qu'on en trouve fréquemment des exemples dans la presse écrite. On assiste même à une sorte de renouveau du passé simple.

434 Exemple :

Il y a vingt ans, le Capitole allait de Paris à Toulouse en roulant à 200 km/h. Des ingénieurs *démontrèrent*, calculs en main, qu'aucun train commercial normal, avec des roues sur des rails ne pourrait dépasser cette vitesse, et qu'il fallait passer au coussin d'air ou à la sustentation magnétique. Les spécialistes de la SNCF, qui dessinaient déjà le futur TGV, *affichèrent* un certain sourire. Il y a trois mois, lors d'un symposium international en Corée, d'autres ingénieurs *prouvèrent*, équation en main et ordinateur en poche, que le captage du courant par pantographe et caténaire ne permettrait jamais de dépasser 450 km/h. Les Français présents ce jour-là *baissèrent* la tête : ils allaient faire mieux. De fait, la SNCF a *réussi* son pari par un glacial matin d'hiver, très exactement le 5 décembre dernier : à midi moins le quart, la rame TGV 325 *est passée* à 513,4 km/h au point kilométrique 166, entre Courtaulin et Château-Renault. (*Science et Vie*, fév. 1990)

– *Il y a vingt ans* est une expression déictique, mais elle est possible grâce à l'imparfait *allait* (*qu'est-ce qui se passait il y a vingt ans ? Le Capitole allait ...*), véritable **présent** du passé. Une fois que le cadre passé est posé, le temps de l'événementiel est le passé simple (*démontrèrent* E₁, *affichèrent* E₂).

– *Il y a trois mois* est un déictique qui n'empêche pas l'utilisation du passé simple, car il équivaut ici à une date (par exemple « en octobre »), qui s'inscrit dans la séquence narrative posée par *démontrèrent* E₁, *affichèrent* E₂, *prouvèrent* E₃. Sorti de ce contexte, une phrase comme **Ils le prouvèrent il y a trois mois* serait très étrange.

– dans le troisième paragraphe, on utilise le passé composé, amené obligatoirement par le déictique *le 5 décembre dernier*, qui ancre l'événement dans le présent du narrateur.

435 De nombreux francophones confondent ce temps avec l'imparfait du subjonctif, et on trouve de très nombreuses occurrences de formes de passé antérieur erronées avec accent circonflexe à la 3^e personne du singulier, par exemple *quand il *eût vu s'éloigner le cortège...* (► §423).

436 On a trouvé plus de 6000 occurrences des formes *ai/as/a/ont eu fini de* + INFINITIF sur Internet (juin 2009). Le passé surcomposé s'utilise plus fréquemment dans le français du Sud (voir *ALPF* p. 43), où il a une valeur spécifique : il indique une action qui a eu lieu dans un passé indéterminé coupé du présent du locuteur. Exemple de ce type trouvé sur Internet :

Je connais des gens qui ont eu mangé du chat pendant la seconde guerre, quand il y avait des restrictions et que la viande était rare.

En outre, le passé surcomposé est bien attesté dans la langue ancienne.

437 En finnois, le *konditionaali* est considéré comme un mode, alors que dans la grammaire française moderne, c'est un temps verbal de l'indicatif (► RQ389 p. 229).

438 Comme on le voit, l'auteur de ce billet tiré d'un journal gratuit de Seine-et-Marne ne maîtrise pas plus les nuances récit-discours que la syntaxe des pronoms. La forme **même s'il on eût* doit évidemment être écrite *même si l'on eût*. L'emploi du subjonctif imparfait dans la subordonnée (*qu'il y eût*) détonne également dans ce bulletin d'information communal. Ce genre de langue affectée est très typique de la presse écrite, qu'elle soit locale ou nationale.

439 Du fait de son opacité (voir remarque précédente), à l'oral le conditionnel passé 2^e forme est en train de subir une sorte de procédé de figement : il s'emploie notamment fréquemment avec le verbe *pouvoir* ou *souhaiter*, et on peut presque dire que les expressions [*on eût pu* + INFINITIF] ou *on eût souhaité...* sont en passe de devenir des locutions, dans laquelle la valeur temporelle particulière de ce temps (expression de l'antériorité de la condition par rapport à un verbe passé, dans le récit) est devenue obscure pour la majorité des usagers.

440 Pour cette raison, il serait sans doute plus opportun (et moins trompeur pour les apprenants FLE, qu'ils soient finnophones ou autres) de désigner ce temps de préférence par le terme générique de *futur périphrastique*. Le terme *futur proche* (et son équivalent finnois *lähifuturi*) donnent une vision trop restreinte de l'emploi de ce temps verbal.

37. Le futur

1. Généralités

5503 ■ Le terme de «futur» désigne à la fois un temps verbal (en finnois *futuuri*), le *futur simple* ou «futur en r» (*je dirai, il viendra*) et une «époque», l'avenir (finnois *tulevaisuus*). Cette double valeur (► §501) est sans doute une des sources de difficulté d'apprentissage du futur en français pour les finnophones (et pour d'autres apprenants FLE), qui ont tendance à confondre les deux et à croire qu'en français toute action future doit être exprimée par un futur en r. De même, il existe en français un futur périphrastique formé du verbe [*aller* + INFINITIF] (*il va arriver*) que l'on appelle dans les grammaires «futur proche»: là aussi, les apprenants ont tendance à croire que toute action se produisant dans un avenir proche doit s'exprimer à l'aide du temps appelé «futur proche».

Or, ce n'est pas le cas, car en français «l'avenir» s'exprime assez peu souvent à l'aide du futur simple et, inversement, le futur simple ou le futur périphrastique expriment d'autres valeurs sémantiques que la simple idée d'avenir. De même, le «futur proche» exprime souvent autre chose que la proximité d'un événement. Tous ces termes se ressemblent beaucoup, mais ont un «contenu» différent (et souvent un contenu différent de ce que les apprenants imaginent) et il est compréhensible que l'apprenant FLE éprouve quelque difficulté à utiliser le futur français. Si, comme c'est le cas en finnois, dans la langue maternelle de l'apprenant il n'existe pas de futur morphologique, il s'agit pour lui :

- 1) de savoir comment exprimer l'idée de futur, d'évènement ou de réalité à venir ;
- 2) de savoir dans quel cas employer le futur (simple et antérieur) et le futur périphrastique français.

► Pour **éviter les confusions**, dans ce chapitre, le mot *futur* utilisé seul renvoie à l'idée d'«avenir», le mot *futur proche* à l'idée d'«avenir proche» ; les **temps verbaux** seront systématiquement désignés par leur nom complet : *futur simple (partira)*, *futur antérieur (sera parti)*, *futur périphrastique (va partir)*.

5504 ■ L'expression du futur et les temps du futur en français :

- en français, si un indice dans la phrase ou dans le contexte permet de comprendre que l'action est envisagée dans l'avenir, on exprime en général le futur avec le **présent** de l'indicatif. Cet indice peut être par exemple un adverbe (*demain*). On n'utilise en général le futur simple que dans les cas où le présent ne suffit pas pour exprimer l'avenir (par exemple avec le verbe *être*) ;
- quand le présent suffirait à exprimer le futur, l'utilisation du futur simple apporte des précisions sur la valeur pragmatique de l'énoncé (prédiction, engagement, etc.) ; le futur simple indique toujours une distance entre le locuteur et son énoncé ;
- le futur périphrastique finnois (*tulla ...MAAn*) équivaut en général à un futur simple en français ;
- le futur périphrastique français exprime à la fois le futur et des valeurs particulières ;
- le plus souvent, le présent, le futur simple et le futur périphrastique ne sont pas interchangeables (► RQ441).

2. L'expression du futur – valeur temporelle

5505 Le temps verbal le plus utilisé en français pour exprimer le futur est le **présent** de l'indicatif. En effet, comme dans beaucoup d'autres langues du monde (notamment en finnois), en français on n'a généralement pas besoin d'un temps verbal particulier pour exprimer le fait qu'une action se produit dans l'avenir, si un élément quelconque du contexte indique l'aspect futur. Le futur simple est nécessaire quand ces éléments sont absents. En outre, le futur périphrastique peut aussi exprimer l'idée de futur. Au total, le futur s'exprime donc en français avec trois formes verbales différentes.

2.1. Présent de l'indicatif

5506 ■ Il y a des verbes qui contiennent en eux-même une idée de futur, autrement dit ils expriment une action dont la réalisation se place forcément dans le futur : *attendre, rester, continuer, etc...* Dans ce cas, on n'a pas besoin d'utiliser une autre marque de futur :

Le boxeur est à genoux, mais il continue de se battre ! — Ça ne vous dérange pas si je reste là ? — Viens ce soir. Je t'attends. — Le quartier où on habite change et il devient plus propre d'une certaine manière.

5507 ■ Très souvent, le futur est indiqué par des adverbes, des conjonctions, le contexte de la phrase, etc. Si on utilise ces marques de futur avec des verbes qui décrivent un processus représenté comme un processus fermé, avec un début et une fin (► RQ442), le présent de l'indicatif suffit pour exprimer l'idée de futur. Dans les exemples suivants, le présent à valeur de futur est en souligné pointillé, l'indice de futur est en italique :

Ce soir, on va au concert de Rammstein. — Les travaux de rénovation débutent demain. — Essayez ce médicament, vous commencez par un quart de tablette au coucher, vous repassez me voir si ça ne va pas. — On se voit dans une heure? — On se revoit jeudi, fit savoir l'officier. — Bon, on s'explique une bonne fois pour toutes sur cette question, après je ne t'en parle plus, dit-elle. — Nos voisins reviennent dans huit jours. — Excusez-moi, pouvez-vous me prêter vos jumelles? Je vous les rends tout de suite.

Dans l'exemple suivant, la conjonction *et* suffit à montrer que le verbe est à prendre dans un sens de futur, car elle le relie à la condition préalable (il faut *rajouter une couche de peinture*, après quoi l'action est réalisée):

Tu ajoutes une couche de peinture, *et c'est* parfait.

2.2. Futur simple

§508 ■ Dans le cas de certains verbes et de certains contextes, l'emploi du futur simple est nécessaire pour marquer nettement l'idée de futur, pour marquer une «rupture temporelle» avec le présent et éviter une mauvaise interprétation du temps du verbe. C'est notamment le cas avec certains verbes atéliques (► RQ442), notamment avec le verbe *être*:

(1) Avec une ou deux lampes de plus, ce sera très bien. *Vielä pari lamppua lisää ja sitten se näyttää oikein hienolta.* — (2) Je suis avec un ami, pas loin de chez vous. On ne sera pas longs. *Se ei kestä kauan.* — (3) Et tu envisages d'accomplir seul tout ce périple, sans savoir où ça te conduira? *Ja aiot todellakin suorittaa sen pitkän matkan yksin tietämättä mihin joudut?* — (4) Alors, ce serait gentil de laisser une lettre à ta fille, et dis-moi où tu as mis le livret de famille, j'en aurai besoin pour déclarer ta mort à la mairie. *Tulen tarvitsemaan sitä, kun ilmoitan kuolemasi kunnantalolla* [la personne qui dit cela vient de quitter son mari pendant son absence]. — (5) Votre adjoint s'en tirera bien, ne vous inquiétez pas. *Apulaisenne tulee pärjäämään ihan hyvin, olkaa huoleti.* — (6) Quelque décision qu'il prenne, il sera critiqué.

Si on mettait le présent, les phrases auraient un sens différent ou seraient étranges:

(1) Avec une ou deux lampes de plus, c'est très bien. *Nyt kun on laitettu pari lamppua, se on oikein hienoa.*

(2) ?On n'est pas longs. ?*Se ei yleensä kestä kauan.* (ou, plus bizarre: ?*Me ei olla pitkiä.*)

(3) Et tu envisages d'accomplir seul tout ce périple, sans savoir où ça te conduit? *Ja aiot todellakin suorittaa sen pitkän matkan yksin tietämättä mihin tämä [suunnitelma] sinut vie?* Ici le verbe *conduit* au présent renverrait à *envisager*; le futur *conduira* renvoie à l'issue du voyage.

(4) J'en ai besoin pour déclarer ta mort à la mairie. *Tarvitsen sitä tehdäkseen kuolinilmoituksen kunnantalolla.* Le présent ici serait comique parce qu'il signifie que la personne en question est déjà morte.

(5) Votre adjoint s'en tire bien, ne vous inquiétez pas. *Apulaisenne pärjää ihan hyvin, olkaa huoleti.*

(6) Quelque décision qu'il prenne, il est critiqué. Avec un présent (*il est critiqué*), la phrase signifie qu'on critique *il* chaque fois qu'il prend une décision. Le futur signifie que *il* n'a pas encore pris de décision, mais que cette décision sera certainement critiquée.

Dans des cas similaires, le finnois utilise deux procédés différents, le futur périphrastique *tulla* + forme de verbe en *-mAAn*) ou, plus fréquemment, des adverbesservant à marquer le futur, comme *sitten* ou *joskus*.

§509 ■ **Futur antérieur.** Le futur simple sert aussi à former le futur antérieur (futur simple de l'auxiliaire + participe passé), qui exprime l'antériorité d'une action par rapport à une action future:

Quand tu rentreras du Québec, nous aurons déjà emménagé dans notre nouvelle maison.

Le futur antérieur s'utilise essentiellement dans les propositions circonstancielles de temps après les conjonctions *quand/lorsque*, *dès que/une fois que*, plus rarement *après que* (on l'utilise aussi dans l'expression du potentiel, ► §1023). Il s'emploie quand le temps de la principale est au futur simple ou a une valeur future, qui peut être exprimée par exemple par un présent et un adverbe ou par un impératif (qui implique qu'on exécute une action qui n'est pas encore accomplie):

Quand tu auras terminé le rapport, envoie-le à la secrétaire par courriel. — Les amendements aux dispositions du présent article et aux dispositions des articles ci-après ne prendront effet que lorsqu'ils auront été acceptés par tous.

En finnois, pour rendre l'idée du futur antérieur français, on utilise le parfait (*perfekti*), éventuellement accompagné d'un adverbe comme *sitten*, qui exprime l'idée de futur:

(1) *Yleiskaava, sitten kun se on hyväksytty, selkiinnyttää rantarakentamisen tilanteen.* Le schéma directeur, une fois qu'il aura été adopté, clarifiera la situation de l'aménagement des rives.

Le futur simple dans la principale est nécessaire ici pour exprimer l'idée de futur, le schéma directeur n'a pas encore été adopté. Avec un présent, cette phrase aurait une valeur générale:

(1) Une fois que le schéma directeur a été adopté, il clarifie la situation de l'aménagement des rives. *Yleiskaava, kun se on hyväksytty, selkiinnyttää yleensä rantarakentamisen tilanteen.*

De même dans l'exemple suivant:

(2) *Sitten kun olette jo vähän pidemmällä, voitte kokeilla hieman monimutkaisempia toimintoja.* Une fois que vous aurez progressé un peu, vous pourrez essayer des fonctions un peu plus compliquées.

Le futur simple dans la principale est nécessaire ici pour exprimer l'idée de futur. Au présent, cette phrase aurait une nuance de condition ou de conséquence :

(2) Quand vous avez progressé un peu, vous pouvez essayer des fonctions un peu plus compliquées. *Kun olette jo vähän pidemmällä, pääsette kokeilemaan hieman monimutkaisempia toimintoja*

- 5510 En général, on peut déduire assez facilement quand il faut utiliser le futur antérieur en français :
– le verbe de la principale est au futur (pour des raisons expliquées ci-dessus §508)
– en finnois, le verbe est au *perfekti* et il est en liaison avec l'adverbe *sitten*.

Cependant, le *perfekti* peut aussi se traduire par un passé composé, si le futur de la principale est exprimé par un présent (souvent la proposition circonstancielle indique une condition *future* et suffit à faire interpréter le présent de la principale comme un futur) :

Quand tu as fini, on part. (► RQ443) *Sitten kun olet valmis, lähdetään.*

2.3. Futur périphrastique

- 5511 Le futur périphrastique exprime l'idée d'un futur très proche, d'un évènement qui est sur le point de se produire :

Dépêche-toi, le train va partir. — Ça va être l'heure, dit-elle, habille-toi. — Quatre heures moins dix, il va falloir y aller. — Le reporter ne cessait de crier, tout excité : « Attendez, attendez, je vais rendre l'antenne ! » — Le régisseur dit à l'acteur : « préparez-vous, ça va être à vous ». — Vous ne voyez pas ce que je veux dire ? Alors, je vais vous expliquer. — Attention, tu vas tomber !

Dans la majorité des cas, cette valeur de futur proche est exprimée en finnois par le verbe à l'inesif ou avec un adverbe tel que *pian* ou *kohta* ou une expression de sens équivalent :

Juna on lähdössä. — Kohta on aika lähteä / kohta pitää lähteä. — Takaisin studioon hetken päästä! — Kohta on teidän vuoronne. — Minäpäselitän. — Kun olin lähdössä, huomasin, että unohdin lompakkoni. Etc.

Le futur simple, au contraire, indique que le moment envisagé est plus lointain. Ainsi, dans l'introduction d'un travail d'une certaine longueur (article, conférence, thèse, ou n'importe quel autre texte long), quand on annonce le plan, on utilise le futur simple, car on annonce des choses qui ne réalisent pas immédiatement, comme le montrent ces exemples tirés de travaux très divers :

Ce mémoire comprend trois parties. D'abord dans la première partie, nous examinerons l'institution actuelle de l'intercommunalité. Ensuite dans la deuxième partie, nous clarifierons la nécessité du contrôle par les électeurs de l'intercommunalité. Enfin dans la troisième partie, nous opérerons pour des mesures concrètes dans le but de renforcer le contrôle démocratique de l'intercommunalité. — Nous aborderons le problème de l'astrophysique de laboratoire dans le domaine de l'hydrodynamique en présence de rayonnement. Nous présenterons ensuite un certain nombre de résultats expérimentaux et théoriques récents que nous avons obtenus sur les jets astrophysiques (principalement les jets d'étoiles jeunes). — Continuant notre cycle d'apprentissage, nous entamerons alors une étape de décontextualisation, de modalisation [...] C'est ainsi que nous aborderons la question du « Pour quoi faire ? ». Ce chapitre se terminera par un regard complémentaire sur l'accompagnement des professeurs et l'innovation dans les institutions d'enseignement

En revanche, quand on indique au lecteur ou à l'auditeur que l'on est sur le point de passer à une partie quelconque, lors d'une transition, on utilise le futur périphrastique, qui exprime l'imminence de l'action, un véritable futur proche :

Nous allons maintenant passer au point 8a) de l'ordre du jour, « Définition et délimitation de l'espace ». — Avant d'examiner au chapitre suivant les composants graphiques gérés par JAVA, nous allons maintenant examiner les différents gestionnaires de mise en page. — Maintenant que nous avons classé les différents paramètres, nous allons, dans la partie suivante, tenter d'en évaluer l'importance respective.

- 5512 Le verbe *aller* aussi être conjugué à l'imparfait, qui est le « présent du passé » (► §484), pour indiquer que l'action était sur le point de se produire dans le passé :

Au moment où j'allais sortir, j'ai constaté que j'avais oublié mon portefeuille. — Nous allions prendre le mauvais chemin quand, heureusement, nous découvrîmes un panneau minuscule qui indiquait la bonne direction.

3. Valeurs particulières du futur simple et du futur périphrastique

- 5513 Quand le futur simple est interchangeable avec le présent, autrement dit quand on a le choix entre le présent et le futur simple, celui-ci prend une valeur spéciale exprimant en général un engagement sur le futur, détaché du présent, et dont le locuteur n'assume pas entièrement la responsabilité, car l'action se trouve entachée d'une certaine quantité d'incertitude, d'hypothèse. Dans ce cas-

là, la présence ou l'absence de marqueur de futur implicite ou explicite n'a pas d'influence sur la valeur du futur et le marqueur temporel n'est pas redondant :

Je te rends ton livre demain. *Palautan kirjasi huomenna.*
Je te rendrai ton livre demain. *Saat kirjasi sitten huomenna.*

3.1. Futur simple

§514 Le plus souvent, le futur simple exprime moins le temps que l'aspect pragmatique de l'action envisagée. Le futur ne fait pas partie du système du présent, ni par son sens ni par sa morphologie. Le futur est le temps de ce qui est supposé, hypothétique, possible, autrement dit il décrit une réalité qui n'est pas palpable et sur laquelle le locuteur ne peut pas intervenir. Ainsi, le futur est moins certain que le présent (dans un sens grammatical comme dans un sens concret). Si on compare les deux phrases *il vient demain* et *il viendra demain*, on constate que la phrase au présent indique une certitude plus grande, un fait considéré comme pratiquement réel («il suffit d'attendre, et demain il sera là»). Tandis que *il viendra demain* introduit une distance par rapport au présent ; la venue de *il* est une chose qui est repoussée dans le futur et reste au moins légèrement hypothétique : «il viendra demain [= du moins c'est prévu / du moins il l'a promis / s'il ne se produit rien d'imprévu, etc.]». Le fait que le futur soit détaché du présent explique qu'il y a toujours une certaine distance entre l'énoncé et l'énonciateur :

§515 ■ **Probabilité.** le futur peut exprimer une probabilité proche de la certitude, mais qui n'est pas une certitude ; dans ce cas, en finnois, on utilise souvent le futur périphrastique *tulla+-mAA*n (► RQ444) :

Voilà quarante-quatre clarinettes pour le test comparatif que nous vous présentons, plus qu'aucun magasin de musique ne pourra en déballer sur son comptoir. — Allez enquêter sur cette affaire, je vous connais, vous vous débrouillerez bien. — Où cela se passait-il ? Je n'en saurai jamais rien. — L'été prochain flotteront aussi les pédalos, glisseront les planches à voile et souffleront les payeurs. — Évidemment ce n'est pas le très grand confort, ça ne pourra pas être vivable trop longtemps. — Cette rage des Anglais d'éliminer un ministre coupable d'avoir couché avec une call-girl ou un député engrosseur de sa secrétaire stupéfiera toujours les Français, qui croient à la vie privée.

§516 Cette valeur de certitude est en quelque sorte surexploitée dans ce qu'on appelle le **futur historique**, qu'on utilise dans un récit au *passé*. Comme on sait très bien que l'action exprimée au futur s'est produite dans le passé, la probabilité est maximale. L'action décrite par le futur historique pourrait le plus souvent être décrite au passé simple (ou passé composé), mais le futur historique permet en quelque sorte de changer temporairement de perspective, comme une sorte d'intervention en aparté du narrateur, qui reprend ensuite son récit au passé (► RQ445) :

Louis XIV fut couronné roi en 1661. Son règne entamait une longue période de prospérité pour la France. Pendant plusieurs décennies, Louis XIV sera le monarque le plus puissant du monde en grande partie grâce à Colbert.

Dans les exemples suivants, on trouve mêlés présent historique et futur historique

Quand son frère Jo arrive une heure plus tard, Suzy tourne sans le regarder les pages jaunes d'un annuaire. C'est à Jo que reviendra la tâche d'appeler, toute la nuit, les hôpitaux et les commissariats en vain. — En effet, la mort inopinée de Staline le 5 mars 1953 désamorce la machine infernale, et les inculpés seront relaxés, quoique jamais réhabilités.

Le futur historique s'emploie beaucoup dans les ouvrages historiques, il est très fréquent dans la presse et il est assez fréquent même dans la langue parlée. Le finnois connaît aussi un futur historique, il est exprimé par le futur périphrastique *olla ...vA* ou *tulla ...mAA*n ou, plus simplement par un adverbe comme *myöhemmin* :

Lenin ottaa vallan. Hän on luova Neuvostoliiton. Lénine prit le pouvoir. C'est lui qui créera l'Union soviétique.

§517 ■ **Engagement.** Le futur exprime aussi une certitude moins grande, une probabilité plus limitée. La réalisation de l'action envisagée dépend de ce que l'avenir apportera. Cette distance entre le réel et le possible se retrouve typiquement quand le futur exprime un **engagement** (► RQ446). Cet engagement peut être une promesse, ou un ordre (dont rien ne garantit qu'il soit réalisé) :

Je te rapporterai tes livres demain. — Annie lui dit : je t'expliquerai demain, tout ! — Quand elle sera plus grande, je lui ferai graver des cartes de visite. — Je te téléphonerai début septembre pour qu'on décide comment Zoé et toi pourrez vous voir. — Papa, si tu ne me rapportes pas ce soir le petit chat que tu m'as promis, je ne te parlerai plus jamais de ma vie. — Vous aurez toutes les instructions dans quelques jours. — On sortira tous les deux. Après le spectacle, on dinera au champagne ! Je passerai au théâtre, je prendrai les deux meilleures places. — Vous me rapporterez des souvenirs, hein ?

3.2. Futur périphrastique

§518 Le futur simple indique une rupture temporelle nette entre le présent et l'action envisagée. Le futur périphrastique exprime le fait que l'action future reste liée au présent. Le locuteur a donc en quelque sorte un plus grand pouvoir d'influence sur une action exprimée par le futur périphrastique que sur une action au futur simple (► RQ447).

■ Le futur périphrastique peut ainsi exprimer une certitude :

Vous allez voir, elle va vous dire que c'est elle qui commande ici. — Et puis le fil, imagine-t-il, il va falloir un fil sur cet interrupteur. Il va se voir, ce fil. Ça va être minable. — L'analyse n'est rien, répondit l'autre, c'est l'affaire d'un jour ou deux. Ce qui va prendre du temps, c'est voir si ça concorde avec le rapport de Ratine. — Le colonel est sorti un moment, dit Fernandez en désignant le pavillon, il est là-dedans. Il ne va pas tarder. — C'est l'œuvre d'un dessinateur finlandais que j'ai oublié, mais dont je vais retrouver le nom, c'est évident.

■ Le futur périphrastique exprime une intention liée au locuteur, un intérêt subjectif ; si le futur simple marque l'engagement, le futur périphrastique marque plutôt l'intention, le projet :

Je te rassure, on ne va pas travailler tout le temps. — Mais on ne va pas vous déranger plus longtemps. — Oui je pense que je vais faire encore cette conférence en Grande-Bretagne et puis après, je vais changer de sujet. — Asseyez-vous, dit-il ensuite, vous allez bien prendre quelque chose. Un petit verre de vin ?

Ainsi, il y a une nette différence entre ces deux questions si on les pose par exemple le matin :

(1) Qu'est-ce que tu fais ce soir ? *Mitä teet illalla?* [valeur temporelle] (► RQ448)

(2) Qu'est-ce que tu vas faire ce soir ? *Oletko nyt päättänyt, mitä teet illalla? Mitä meinaat tehdä illalla?*

► La valeur d'intention du futur périphrastique est généralement rendue en finnois par *aikoa tehdä, olla tarkoitus*.

§519 En résumé, on peut comparer les nuances qui existent entre les trois énoncés suivants :

- (1) Je me marie l'an prochain.
- (2) Je vais me marier l'an prochain.
- (3) Je me marierai l'an prochain.

En fonction du contexte, chaque énoncé peut s'interpréter d'une ou de plusieurs manières :

(1) a une pure valeur temporelle. *Je* annonce qu'il se marie et que ce sera *l'an prochain*, ou bien la nouvelle du mariage est déjà connue et *je* indique simplement l'époque où cet événement aura lieu.

(2) exprime une intention, un projet ;

(3) indique un engagement, une promesse ; cet énoncé pourrait faire penser que, pour diverses raisons, *je* n'a pas le temps de se marier cette année et qu'il remet son mariage à l'année suivante.

Ces énoncés sont caractérisés par le fait qu'ils comportent un indice temporel qui précise l'époque où l'événement se produit (*l'an prochain*). Malgré cet indice temporel, on voit que le futur simple et le futur périphrastique dans les énoncés (2) et (3) ne sont pas redondants, car la fonction de ces temps dans ces deux cas n'est pas avant tout d'exprimer le futur. En finnois, on pourrait suggérer les équivalents suivants :

- (1) *Menen naimisiin ensi vuonna.*
- (2) *Aion mennä naimisiin ensi vuonna / Minun on tarkoitus mennä naimisiin ensi vuonna.*
- (3) *Menen naimisiin sitten ensi vuonna.*

3.3. Autres emplois du futur simple et périphrastique

§520 On emploie également le futur simple et antérieur et le futur périphrastique pour exprimer des valeurs qui n'expriment directement l'idée de futur. C'est ce qu'on appelle en général les valeurs *modales* du futur.

■ le futur *d'atténuation* est un présent déguisé (► §480) ; il a souvent comme équivalent en finnois le conditionnel :

Je vous ferai remarquer que ces exemples sont tous originaux. *Haluaisin huomauttaa, että kaikki esimerkit ovat uusia.* — À cela, je répondrai que vous n'avez pas tout à fait tort. *Tähän vastaisin, että ette ole aivan väärässä*

■ le futur *conjectural* exprime une hypothèse ; il est relativement fréquent au futur antérieur, même dans la langue parlée :

On tourne autour de la maison ? Ce sera quelque rôdeur. — Pierre n'est pas encore arrivé ; il aura eu un empêchement de dernière minute.

37. Le futur

Ce futur équivaut pour la forme et pour le sens au potentiel finnois *lienee*. Cependant, dans la langue courante, la forme simple (futur simple) est pratiquement inusitée (comme son équivalent *lienee, sanonee* dans la langue courante en finnois). À la place, on utilise le verbe *devoir* ou un ad-
verbe :

J'entends du bruit dans le jardin. Ce sera le chien qui fouille dans les buissons. LANGUE COURANTE : Ça doit être le chien qui fouille dans les buissons. *Ou* C'est sans doute le chien qui fouille dans les buissons.

Il vaut mieux donc éviter d'abuser du futur simple conjectural dans la langue parlée.

■ le futur de *politesse* sert à formuler un ordre de façon moins directe que l'impératif :

Vous me montrerez la première version de votre mémoire demain, d'accord ? — Tu me passeras tes notes, après, si tu veux bien. — Quand tu goûteras la tarte, tu m'en laisseras un peu. — Vous me passerez la bande, hein, fit le commissaire sur un ton dégagé.

On trouve notamment cette valeur dans les recettes de cuisine :

Disposer en couronne sur la table de la farine tamisée, émietter au centre de la levure, dont la quantité sera subordonnée à la température. [...] Ces additions *seront faites* lentement.

Le futur périphrastique peut servir par exemple d'ordre très atténué et parfois ironique (et ainsi, paradoxalement, plus pressant) :

Vous allez tous prendre vos affaires et vous allez sortir sans faire de bruit. — Maintenant, monsieur Clair, dit-il en abaissant le canon de son arme, vous allez vous laisser faire par le docteur. Sinon je tire sur un de vos pieds et il faudrait ensuite vous laisser faire par le docteur, de toute façon.

Tableau 82 – L'expression du futur et les valeurs des temps du futur

	VALEUR TEMPORELLE	VALEUR MODALE
Présent	évènement futur	immédiateté
Futur simple	évènement futur	probabilité
		engagement/promesse
Futur périphrastique	évènement proche	certitude
		intention/projet

Remarques à partir de la page 271.

441 D'une manière générale, on peut constater que dans une grande partie des cas, l'expression du futur ne pose pas de très grands problèmes aux finnophones, dans la mesure où le français exprime majoritairement le futur avec le présent de l'indicatif. Comme il en va de même en finnois, les apprenants ont tendance à employer naturellement le temps adéquat, à savoir le présent. De ce point de vue-là, l'absence de forme de futur en finnois est plutôt un avantage pour l'apprenant. Malgré cela, il y a de nombreux cas où, pour exprimer le futur, il faut utiliser d'autres temps que le présent et les apprenants finnophones éprouvent des difficultés dans le choix du temps adéquat. Ces difficultés sont multiples :

– il n'y a pas en finnois d'équivalent du futur proche ni du futur antérieur ; les apprenants ont donc tendance soit à utiliser le futur proche quand c'est inutile, soit, plus fréquemment, à oublier d'employer le futur simple (ou antérieur) quand c'est nécessaire ;

– on note, chez les débutants notamment, une tendance à suremployer le futur périphrastique. Au sortir de l'école, la plupart des élèves finlandais semblent (sur la base de tests d'examen d'entrée) persuadés que la forme de futur normale est la forme avec [aller + INFINITIF]. Cette conception est probablement due au fait que dans l'enseignement scolaire, on s'efforce d'avancer progressivement et on relègue le futur simple à un stade assez tardif de l'apprentissage (par exemple dans la série de manuels *Voilà!* publiée par l'éditeur finlandais Otava, il est abordé seulement au volume 3 de la collection). Comme d'autre part on est obligé d'apprendre la conjugaison du verbe *aller*, toute irrégulière qu'elle soit, à un stade assez précoce de l'apprentissage, vu la fréquence de ce verbe, les auteurs de manuels semblent se dire que cela permet par la même occasion d'apprendre à peu de frais le futur périphrastique, puisqu'il suffit de coller ensemble le verbe *aller* et l'infinitif : le futur périphrastique est expliqué dès la leçon 8 du volume I (débutants) de la série *Voilà! 1 Exercices*, p. 96, édition 2008). Le résultat est que de nombreux élèves s'imaginent pour le restant de leurs études qu'en français la forme canonique du futur est le futur périphrastique, bref, ils confondent en quelque sorte *simplicité* de conjugaison et *fréquence* d'emploi. Rien n'empêche qu'on apprenne le futur périphrastique dès que la conjugaison du verbe *aller* est maîtrisée, mais cela devrait s'accompagner d'une mise en garde ou d'explications sur le contexte d'emploi.

442 On appelle fréquemment ces verbes des verbes *téliques* (du grec *télos* « fin »), le contraire étant les verbes *atéliques*. Les verbes *téliques* exprimeraient un processus qui a une fin (*trouver, construire*), les verbes *atéliques* un processus non fermé (*demeurer, être, habiter, marcher, chercher*). Les verbes *téliques* peuvent être suivi d'un complément de temps introduit par *en* :

Il a construit la maison en deux semaine. *Hän rakensi talon kahdessa viikossa*. Mais pas :

*Il a habité à Brest en deux semaines. **Hän asui Brestissä kahdessa viikossa*.

Les verbes *atéliques* peuvent être suivi d'un complément de temps introduit par *pendant* :

Il a marché pendant une heure. *Hän käveli tunnin / tunnin ajan*. Mais pas :

*Il a trouvé le livre pendant une heure. **Hän löysi kirjan tunnin ajan*.

Dans la réalité, les choses sont plus compliquées. Exactement comme pour la représentation massive et la représentation comptable (► RQ13 p. 32), c'est le mode de représentation du verbe qui est *télique* ou *atélique*, pas le verbe en lui-même, et la *télicité* varie aussi en fonction du contexte ou de la structure de la phrase. Cette notion de *télicité* recoupe partiellement, au moins en finnois, l'idée de *perfectif-résultatif* (*hän rakensi talon / hän rakensi taloa*).

443 Ainsi on peut imaginer deux cas d'emploi différent d'une même phrase, en fonction du contexte :

Quand ils ont fini de manger, ils font la sieste.

– interprétation 1 : quand ils (par exemple les petits enfants de la crèche) ont fini de manger, ils font habituellement la sieste ;

– interprétation 2 : le moniteur d'un groupe de jeunes enfants en excursion donne des instructions à un collègue pour l'organisation de l'emploi du temps : « quand ils (les enfants du groupe) auront fini de manger, ils devront faire la sieste ». Le futur est exprimé implicitement par la situation d'ordre (impératif) donné à quelqu'un. Dans ce cas-là, on pourrait aussi utiliser le futur simple (et le futur antérieur dans la subordonnée) :

Quand ils auront fini de manger, ils feront la sieste.

444 En haut de l'échelle des certitudes ou de la prédiction, on trouve la prophétie biblique ou autres prophéties du même genre :

Tu *enfanteras* dans la douleur. — Tu *gagneras* ton pain à la sueur de ton front.

Avec nuance de promesse (§517) :

« Je te *comblerais* de bénédictions, je *rendrai* ta postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer, et ta postérité *conquerra* les villes de tes ennemis. » (Genèse)

445 L'emploi du futur historique n'est donc pas aussi redondant que veulent le faire croire certains puristes, qui en critiquent l'emploi. Il est vrai que l'abus du futur historique dans un long traité d'histoire peut être lassant, parce qu'il finit par sembler artificiel.

446 Ces deux valeurs, probabilité et engagement, peuvent se retrouver dans une phrase introduite par *si* ou son équivalent, et qu'on appelle l'éventuel (► §1023) :

Si tu viens en été en Finlande, tu pourras voir le soleil de minuit.

On ne peut pas considérer à proprement parler qu'il s'agisse d'une conséquence inévitable de la condition posée par *si*, car on pourrait aussi utiliser le présent dans la principale (ici : *Si tu viens..., tu peux voir*). Les valeurs diffèrent donc selon les cas.

447 Cependant, dans le futur périphrastique, il subsiste malgré tout une distance assez nette par rapport au présent. Comparer :

Alors, ce rapport, ça vient ? (1) – Oui je le fais, je le fais. (2) – Oui, je vais le faire.

Dans la réponse (1), le locuteur indique que la rédaction du rapport a pour ainsi dire déjà commencé (même si ce n'est pas le cas dans la réalité) et que la rédaction est seulement une question de temps. Dans la réponse (2), la rédaction du rapport n'a pas encore commencée, elle se trouve retardée par rapport au présent et reste au stade de l'intention.

448 C'est un cas typique dans lequel les apprenants FLE finnophones ont tendance à abuser du futur périphrastique. Comme *le soir* est proche du moment de l'énonciation, influencés par le terme de *futur proche/lähifutuuri*, utilisé dans les grammaires, les apprenants concluent qu'il faut utiliser la forme en [aller + INFINITIF]. Or, posée par exemple le matin, la question *qu'est-ce que tu vas faire ce soir ?* implique que ce qu'on va faire le soir est le résultat d'une décision ou qu'elle a été débattue antérieurement et est restée en suspens. Si on pose la question le soir, elle peut aussi renvoyer à un véritable futur proche, à quelque chose qui va se produire dans peu de temps, sans nuance d'intention particulière. Mais celle-ci peut encore être présente dans la question, même juste avant l'action en question, si cette action a fait l'objet d'une énonciation antérieure.

38. Le subjonctif

5221 Le subjonctif est un mode qui est source d'erreurs et d'incertitudes même chez les francophones. Dans de nombreuses grammaires, le subjonctif est présenté comme un mode indiquant un certain nombre de « nuances », de « valeurs » plus ou moins clairement définies et, bien souvent, *subjonctif* se confond avec *subjectif*. Le plus simple pour l'apprenant FLE est de retenir que le subjonctif exprime essentiellement une relation de **subordination**, ce qui était sa fonction en latin. Au cours de l'évolution du latin vers le français, l'emploi du subjonctif est devenu moins systématique, l'évolution phonétique et l'analogie ont fait que dans de nombreux cas le subjonctif a été remplacé par l'indicatif. Dans les autres langues romanes, en italien par exemple, le subjonctif est beaucoup plus fréquent dans les complétives qu'en français. L'emploi du subjonctif en français se laisse assez facilement circonscrire à un certain nombre de cas, d'où on peut exclure toute subjectivité, ce qui permet de proposer un ensemble de règles relativement faciles à retenir pour le non francophone.

Le subjonctif permet par exemple d'opposer les deux phrases *J'entends qu'il a obtenu son bac (Kuulin, että hän on päässyt ylioppilaaksi)* et *J'entends qu'il obtienne son bac (Edellytän, että hän saa ylioppilastutkintonsa)*. Il n'y a pas lieu de chercher une nuance particulière dans la phrase avec subjonctif : la différence de mode est tout simplement le signe que le verbe de la principale *entendre* n'a pas la même signification dans l'une et l'autre phrase, un peu comme un nom ou une phrase peut changer de sens uniquement en fonction de l'article utilisé devant le nom (défini, indéfini).

Bien que le subjonctif soit fondamentalement le mode de la subordination, il s'utilise également, dans un certain nombre de cas particuliers, en dehors de la subordination, dans des propositions indépendantes ou principales.

1. Le subjonctif dans les propositions subordonnées

L'emploi du subjonctif dans les propositions subordonnées est étudié en détail dans ce livre sous chaque point concerné. Les règles sont résumées ici et présentées sous forme de synthèse. Pour plus de détails, se reporter aux chapitres indiqués.

1.1. Le subjonctif dans les propositions subordonnées circonstancielles

Le subjonctif s'utilise dans pratiquement tous les types des propositions subordonnées circonstancielles (sauf les comparatives). Tantôt c'est le seul mode utilisé, tantôt il est en concurrence avec l'indicatif.

5222 ■ **causales** (► chap. 56) : les conjonctions *non que* et *soit que* sont suivies du subjonctif (on utilise cependant aussi fréquemment l'indicatif après *soit que*) :

J'évite généralement de les critiquer directement, non que je me méprenne sur leurs intentions, mais ils ont toujours été si serviables. — Soit qu'il ait mal compris nos instructions, soit qu'il l'ait fait exprès, il est arrivé avec une demi-journée de retard.

■ **finale** (► chapitre 57) : le subjonctif est le mode normal dans les propositions finales introduites par les conjonctions *afin que*, *pour que*, *de peur que*, *de crainte que*, *de façon que*, *de (telle) sorte que*, *de manière que* :

Comportez-vous de telle sorte que vos amis puissent prendre votre défense, mais sans jamais avoir à le faire. — Afin que l'épreuve spécifique d'anglais des bacheliers professionnels section européenne puisse se dérouler de façon identique dans tous les établissements, voici le rappel de quelques consignes qui doivent être appliquées par tous.

De même, on utilise le subjonctif après la conjonction *que* suivant un impératif ou une injonction (§964) :

Viens donc là, que je te remette ton bonnet comme il faut. — Essayez de revenir une autre fois, qu'on puisse de nouveau passer une bonne soirée ensemble.

■ **consécutives** (► chap. 58) : le mode normal est l'indicatif, mais le subjonctif s'utilise après *assez ... pour que*, *trop ... pour que* (► §977) :

La commune a débloqué assez d'argent pour que les travaux de la nouvelle crèche puissent enfin commencer. — Il pleut bien trop pour que nous puissions partir faire un pique-nique. — Il n'avait pas assez neigé pour qu'il soit absolument nécessaire de damer la piste. — Le projet n'avait pas recueilli assez de soutien pour qu'il soit rationnel de le poursuivre.

Dans la langue soutenue, on utilise aussi le subjonctif après une principale négative ou interrogative avec inversion (► §978) :

Cette décision était-elle tellement importante qu'elle imposât la réunion de tout le conseil d'administration ? — Avez-vous tant de soucis que vous en perdiez le sommeil ? — Il n'avait pas montré une telle compétence qu'il faille d'office le nommer chef du personnel.

On utilise également le subjonctif après les conjonctions *de sorte que*, *de manière (à ce) que* quand elles ont une valeur de but (► §980) :

On conçoit l'instrument de manière qu'on puisse déduire le poids spécifique du liquide d'après la profondeur où il y plonge. — Vos avant-bras doivent former un angle droit avec vos bras, le clavier doit être disposé de telle sorte qu'il soit au niveau de vos doigts.

■ **concessives** (► chap. 59) : le verbe se met au subjonctif dans les propositions introduites par *bien que*, *quoique*, *encore que*, *quitte à ce que*. Le subjonctif s'utilise aussi régulièrement dans les constructions avec pronom/déterminant indéfini ou adverbe du type *quel... que / quelque ... que / si ... que*, etc. :

Bien qu'ils aient tous deux la qualité d'exploitant agricole, le propriétaire d'un domaine viticole et le métayer exploitant ce domaine ne peuvent être regardés comme des associés partageant les résultats d'un groupement constitué entre des co-exploitants. — Vous savez mieux que moi, quels que soient nos efforts, / Que l'argent est la clef de tous les grands ressorts [Molière]. — La vérité de ces deux analogies, quelque compliquées qu'elles fussent, fut pleinement établie par les observations de Cassini. — Personne ne peut, quelles que soient ses convictions, utiliser des arguments qui humilient des êtres humains. — Seulement voilà, tout spécialiste qu'il soit, l'expert parfois se trompe.

■ **temporelles** (► chap. 60) : le verbe se met au subjonctif dans les propositions introduites par *avant que*, *jusqu'à ce que*, *en attendant que*, *le temps que*, *d'ici que* :

Une personne désignée par un membre de la commission pour le représenter peut, en attendant que le Conseil ait confirmé sa désignation, participer aux travaux de la commission avec les mêmes droits que les autres représentants. — Avec la loi HADOPI, vous serez coupables jusqu'à ce que vous prouviez le contraire.

■ **conditionnelles** (► chap. 61) : le verbe se met au subjonctif dans les propositions introduites par *à condition que*, *à moins que*, *à supposer que*, *en admettant que*, *si tant est que*, *pour peu que* :

La réservation est très rapide, à condition que toutes les données aient été entrées en bonne et due forme. — Même à supposer que le juge de police eût commis une erreur dans l'évaluation des faits, il ne serait pas acceptable d'en faire supporter les conséquences par la requérante, en la condamnant deux fois pour les mêmes événements.

Quand une subordonnée conditionnelle est reprise par *que*, le verbe se met au subjonctif, sauf s'il s'agit d'un *éventuel* (► §1023 et §1027) :

Si vous êtes malade et que vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à m'appeler. — S'il venait à Paris et qu'il se sente un peu perdu, dites-lui de venir chez moi. — Si je te le disais et que tu ailles le raconter à d'autres, ce serait terrible.

Le subjonctif après la conjonction *que* peut exprimer la condition (► §1038) :

Que l'un de ces adverbess disparaisse, et la phrase n'a plus de sens.

Tableau 83 – Conjonctions et constructions suivies du subjonctif

CONCESSION	CAUSE	BUT	CONSÉQUENCE	TEMPS	CONDITION
bien que quoique encore que quitte à ce que quelque ... que si ... que pour ... que qui que... où que... quoi que... quel ... que quelque ... que sans que	non que soit que... soit que ce n'est pas que	pour que afin que de façon que de manière (à ce) que de sorte que de peur que de crainte que	trop ... pour que assez pour que à ce point ... que tel ... que	jusqu'à ce que d'ici (à ce) que du plus loin que avant que en attendant que	à supposer que en supposant que en admettant que pourvu que pour peu que si tant est que pour autant que soit que... soit que à condition que à moins que

1.2. Le subjonctif dans les propositions complétives

523 Dans les propositions complétives, le subjonctif est le mode employé majoritairement, même si l'indicatif s'emploie assez fréquemment en concurrence avec le subjonctif. Les règles, assez complexes, sont exposées en détail au chapitre 54. En résumé, on peut dire qu'on utilise le subjonctif dans les cas suivants :

– quand la complétive est complément d'objet direct d'un verbe exprimant une volonté, un effort, une interdiction, une crainte :

vouloir que, interdire que, approuver que, demander que, craindre que, recommander que, etc.

– quand la complétive est complément d'objet direct d'un verbe exprimant un sentiment, un état d'esprit :

déplorer que, s'étonner que, se féliciter que, regretter que, etc.

– dans le cas de certains verbes, le verbe de complétive peut se mettre au subjonctif en fonction du sens du verbe :

entendre que + INDICATIF « *kuulla* » vs. entendre que + SUBJONCTIF « *edellyttä, vaatia* »

– dans la langue soutenue, quand la complétive est complément de certains verbes d'opinion à la forme négative ou interrogative, mais uniquement quand l'interrogation se fait par inversion du sujet, pas avec la forme *est-ce que* (► §901) :

Nous ne pensons pas que ce soit réalisable. — Croyez-vous qu'il y ait des chances de retrouver des survivants ?

– quand la complétive est complément d'un adjectif :

Je suis étonné que tu sois venu. — Nos amis sont très contents que nous venions leur rendre visite.

– quand la complétive est sujet du verbe de la principale, devant le verbe :

Qu'ils vous aient répondu de cette manière ne m'étonne guère.

– quand la complétive est sujet réel du verbe de la principale et postposée à ce verbe, dans des constructions de types variés :

Il faut que vous répondiez le plus vite possible.

Il est exclu que l'octroi de cette subvention soit remis en question.

C'est une grande chance qu'on ait découvert la fuite de gaz à temps.

Peu importe qu'il ne soient pas d'accord, on le fera quand même !

Il n'est pas normal que cette demande n'ait pas encore été examinée.

Les constructions où la complétive est sujet réel postposé sont très fréquentes en français et elles comportent de nombreuses variantes, dans lesquelles l'indicatif est parfois possible également. Mais dans l'ensemble, on peut dire que quand la complétive est sujet du verbe, le mode normal et majoritaire est le subjonctif.

1.3. Le subjonctif dans les propositions relatives

524 ■ Dans les propositions relatives essentielles, l'utilisation du subjonctif introduit une nuance de but. Il est toujours utilisé dans une relative dont l'antécédent est déterminé par un déterminant indéfini ou est un pronom indéfini (*quelqu'un/quelque chose/rien*, etc.). En **finnois**, la même nuance de but est rendue par le **conditionnel** (► RQ449) :

Il nous faut une voiture dans laquelle on puisse voyager confortablement à cinq. — Je voudrais un appartement qui me permette d'héberger des amis plus facilement. — Je cherche un appartement, mais je n'ai encore rien trouvé qui me plaise. — Il n'y a personne qui soit capable de me l'expliquer ? — Je cherche quelqu'un qui veuille garder des enfants le mercredi.

S'il n'y a pas de nuance de but, on utilise l'indicatif :

Je connais quelqu'un qui veut garder des enfants le mercredi. — J'ai trouvé un appartement qui me permet de recevoir plus de monde.

■ Dans une relative restrictive après un superlatif, on utilise en général le subjonctif dans les phrases dépendant des constructions *c'est le plus* ADJECTIF *que/qui* ; les adjectifs *seul, unique, premier et dernier* sont assimilables à des superlatifs (► §833 et suivants) :

C'est le plus beau tableau que j'aie jamais vu. — C'était la plus merveilleuse musique qu'il nous ait été donné d'entendre. — C'est le témoignage le plus sérieux que nous ayons recueilli. — C'est l'hôtel le moins cher que vous puissiez trouver ici. — C'est la seule solution qu'on puisse envisager. — La première personne que nous ayons vue était un Finlandais !

Dans ces cas, l'indicatif reste cependant possible aussi (► §835).

1.4. Le subjonctif par attraction

525 Souvent, le subjonctif ne serait pas de règle dans la construction où il est utilisé, mais il est amené par attraction d'un verbe antérieur au subjonctif, notamment après *bien que* ou *il faut que* :

Bien que Furetière prétende que l'année 1629 ait été l'année des longues perruques... [forme attendue : a été l'année] — Bien que moi je pense qu'il ait raison... [forme attendue : qu'il a raison]. — Bien qu'il soit évident que le français moderne n'ait pas de déclinaisons... [forme attendue : n'a pas de déclinaison]. — Pensez-vous que je ne sache pas ce qu'il veuille dire ? [forme attendue : ce qu'il veut dire].

Même s'il règne un certain flottement chez les usagers quant à l'acceptabilité de ces subjonctifs par attraction, ils doivent en principe être évités dans la langue écrite soignée. En revanche, quand le verbe *être* dans la construction clivée *c'est ... qui/que* est au subjonctif, ce subjonctif en-

traîne quasi automatiquement un subjonctif par attraction dans la proposition introduite par le relatif, et dans ce cas le subjonctif par attraction n'est pas perçu comme fautif :

Il se peut que ce soit nous qui partions. — Il faut que ce soit vous qui le lui disiez. — Nous ne sommes même plus très sûrs que ce soit vous qui ayez commencé.

2. Le subjonctif en dehors de la subordination

Bien que le subjonctif soit fondamentalement le mode de la subordination, on le trouve employé dans certains cas dans des propositions indépendantes (ou des propositions principales suivies d'une subordonnée). Certains de ces emplois sont des survivances de constructions anciennes qui ne sont plus productives.

2.1. Le subjonctif suppléant de l'impératif

§526 Contrairement au finnois, l'impératif en français ne compte à proprement parler que trois formes, celles de la 2^e personne du singulier et de la 1^e et 2^e personnes du pluriel. L'équivalent de la troisième personne de l'impératif en finnois se forme avec un subjonctif introduit par la conjonction *que* :

2 ^e sg.	Parle!	Obéis!	Pars!
3 ^e sg.	Qu'il parle!	Qu'il obéisse!	Qu'il parte!
1 ^e pl.	Parlons!	Obéissons!	Partons!
2 ^e pl.	Parlez!	Obéissez!	Partez!
3 ^e sg.	Qu'ils parlent!	Qu'ils obéissent!	Qu'ils partent!

Autres exemples :

Que chacun reste chez soi! — Que vos enfants apprennent à se tenir! — Qu'il aille au diable! *Painukoon suolle!* (► RQ450) — Qu'il attende jusqu'à ce que je lui téléphone.

Cet impératif s'est maintenu également dans des expressions figées dans lesquelles le sujet (non animé) n'est pas exprimé et dont la structure de départ s'est obscurcie pour l'utilisateur moyen :

coute que coute [s'interprète ainsi: «que cela coute ce que ça coutera»] «*maksoi mitä maksoi*» = *hinnalla mitä hyvänsä* — vaille que vaille «*niin kuin voi*» = *jotenkuten*

► L'impératif peut aussi être exprimé par un infinitif (► §589).

2.2. Valeur optative

§527 ■ L'impératif ne peut à proprement parler s'utiliser qu'avec un animé. Quand on donne un «ordre» à la 3^e personne avec un sujet **non** animé, on parle d'*optatif*. Le terme *optatif* signifie «à valeur de souhait». Comparer :

Qu'il vienne le plus vite possible! [ordre qu'une personne doit suivre]. — Que cette rencontre soit le signe du renouveau des relations entre nos deux pays [souhait: la rencontre ne peut pas «exécuter un ordre»].

Formellement, l'optatif est construit sur le modèle de l'impératif de 3^e personne, avec un verbe au subjonctif introduit par *que* :

Que cela lui serve de leçon! — **Que** cette visite **soit** le symbole des bonnes relations de nos deux pays! — Que l'ouverture de ce musée permette aux habitants de la région de mieux découvrir le glorieux passé de celle-ci!

§528 ■ On peut aussi exprimer l'optatif avec le subjonctif du verbe *pouvoir* suivi d'un infinitif; la forme *puisse(nt)* n'est pas précédée de la conjonction *que* :

Puisse cette visite être le symbole des bonnes relations de nos deux pays. — Puisse cette nouvelle année t'apporter sagesse et modération! — Puisse le paysan en chanter quelques passages derrière sa charrue, puisse le tisserand en fredonner quelque chose à son métier, puisse le voyageur s'alléger! — Puissent mes vœux être exaucés! — Puissent tes craintes, tes inquiétudes et tes tristesses s'effondrer!

Cette forme peut se conjuguer aussi avec un sujet de 1^e ou 2^e personne (en plus de la 3^e personne). Il s'agit là aussi d'un optatif et non pas d'un véritable ordre :

Puisses-tu réussir! [je souhaite que tu réussisses] *Kunpa onnistuisit!* — Puissè-je (► RQ451) au moins avoir un dernier entretien avec lui! *Kunpa voisin puhua vielä viimeisen kerran hänen kanssaan!* — Puissiez-vous les convaincre! *Kunpa saatte heidät vakuuttuneiksi!* — Puissent-ils changer d'avis! — *Kunpa he muuttaisivat mielensä!* (► RQ452)

§529 ■ L'optatif peut aussi s'exprimer avec un subjonctif non introduit par *que*, dans un certain nombre de cas définis et limités :

Le ciel vous entende! — Dieu vous entende! — Le diable emporte ces imbéciles! — La peste soit des astrologues! — Fasse le ciel que cela réussisse! [avec inversion du sujet].

C'est cette construction, avec sujet inversé, que l'on trouve dans l'expression *vive* ...

Vive le roi! — Vive la République! — Vivent les vacances! / Vive les vacances! (► RQ453) — Vivent les sapeurs-pompier! — Vive le Québec libre!

- Dans certains cas, le sujet impersonnel *cela* est sous-entendu ; ces expressions sont plus ou moins figées :

Je dois dire, ne vous en **dépla**ise, que votre travail n'apporte rien de nouveau [= que cela ne vous déplaie pas]. *Minun täytyy kaikella kunnioituksella* (mot à mot : *älkөөn tämä pahoittako mieltänne*) *todeta, että työnne ei tuo mitään uutta*. — Grand bien lui **fasse** ! [= que cela lui fasse grand bien] *Kaiken mokomin!* (mot à mot : *paljon hyvää siitä hänelle koittakoon!*) — Si Antoine ne veut pas partir avec nous à Bali, qu'à cela ne **tienne**, le voyage reviendra moins cher ! (► RQ454) *Jos Antoine ei halua lähteä mukaan Balille, sitä vaan! Matka tulee halvemmaksi*. — Ce qu'à Dieu ne plaise / à Dieu ne plaise.

2.3. Autres emplois du subjonctif

- §530 ■ On emploie également le subjonctif en dehors de la subordination dans certaines expressions avec le verbe *savoir* :

– *je ne sache pas que* s'emploie souvent par litote (et ironiquement) à la place de *autant que je sache* / à *ma connaissance*, en finnois [*tietääkseni* + NÉGATION] (► RQ455) :

Je ne sache pas qu'il ait jamais été en Espagne. — Je ne sache pas que la stratégie du parti face aux ravages du capitalisme ait donné des résultats significatifs.

– *que je sache* est une variante de la construction précédente, qui s'utilise après une phrase négative comme commentaire sous forme de phrase détachée ; elle est plus fréquente et de style moins soutenu que la construction *je ne sache pas que* (► RQ456) :

Il n'a jamais été en Espagne, que je sache. — La stratégie du parti face aux ravages du capitalisme n'a pas donné des résultats significatifs, que je sache. — Pourquoi ne fait-il plus de natation ? Il n'est pas malade, que je sache.

– *pas que je sache* est une locution figée qui s'utilise dans la langue *parlée* en réponse à une question comme variante de l'expression *pas à ma connaissance* « *ei tietääkseni* ». Elle est d'un emploi tout à fait courant, mais d'un registre légèrement familier :

Le courrier est déjà arrivé ? – Pas que je sache. — Est-ce que vous avez déjà eu des réactions allergiques à ce médicament ? – Pas que je sache.

- Le subjonctif est aussi utilisé comme une sorte de « conditionnel présent 2^e forme » dans les expressions *dussè-je, ne fût-ce* (► §1041).

Remarques à partir de la page 279.

449 Il faut donc penser à utiliser le mode approprié quand on passe du français au finnois : le conditionnel dans une relative en finnois correspond assez souvent à un subjonctif. Les erreurs sont fréquents dans ce domaine chez les finnophones (► §832 et Tableau 110). Il y a évidemment des relatives dans lesquelles le conditionnel correspond à un vrai conditionnel :

J'ai trouvé un article qui pourrait t'intéresser.

450 Le mot *diable* a une connotation nettement moins forte que l'équivalent *perkele* en finnois. Ainsi l'exclamation *Diable!* est assez littéraire et vieillie ; elle équivaut au finnois *Hyvänen aika!* Dans la langue moderne, on l'utilise par plaisanterie (pour imiter la langue littéraire). De même *qu'il aille au diable!* peut presque être considéré comme une expression littéraire (de style soutenu) et c'est une expression quasiment inemployée dans la langue familière courante.

451 Noter l'accent sur l'e final devant *je*.

452 L'utilisation de *puisse* relève plutôt de la langue soutenue. Dans la langue courante, on peut utiliser par exemple l'expression [*si seulement* + CONDITIONNEL] :

Puissent-ils changer d'avis! = Si seulement ils changeaient d'avis! — Puisses-tu réussir! = Si seulement tu pouvais réussir!

453 Normalement, le verbe *vive* (subjonctif du verbe *vivre*) s'accorde en nombre avec le sujet, puisque le mot qui le suit est en fait le sujet postposé : *Vivent les vacances!* Cependant, le mot *vive* a connu un processus de grammaticalisation qui en fait une sorte de préposition invariable (cf. l'évolution de l'adjectif *sauf* devenu invariable quand il est employé comme préposition) et il n'est pas rare de le rencontrer au singulier avec un sujet pluriel. La norme des puristes veut cependant qu'on accorde *vivent* au pluriel si le sujet est au pluriel.

454 L'expression *qu'à cela ne tienne!* (relativement fréquente dans la langue courante aussi) doit s'interpréter ainsi : le sujet impersonnel du verbe est un pronom *cela* non exprimé ; le pronom *cela* exprimé (*à cela*) est le complément d'objet indirect du verbe *tenir à* (*olla kiinni jostakin, riippua jostakin*) :

« que [cela] ne tienne pas à cela ». Mot à mot : *se [asia] älköön olko kiinni siitä [seikasta] = se [seikka] ei häitää, se [seikka] ei vaikuta asiaan.*

455 Bien qu'anciennement cette construction ait pu être utilisée avec le sujet *on* ou *nous*, dans la langue moderne, elle est limitée à la 1^e personne du singulier. De même, dans la langue moderne, elle est toujours suivie de la conjonction *que* (anciennement on pouvait aussi utiliser un COD nominal). Cette construction peut aussi peut s'insérer dans une relative explicative (style soutenu et assez peu fréquent) :

Une règle certaine, à laquelle je ne sache pas qu'un seul bon écrivain ait échappé [exemple tiré de *Le bon usage* 2007 §895]

456 La construction *que je sache* correspond par le sens exactement au finnois [INFINITIF+*ksi* + SUFFIXE PERSONNEL] : *tietääkseni, muistaakseni, käsittääksenne*, etc. Cependant, contrairement au finnois, en français elle n'est possible qu'avec le verbe *savoir*. En espagnol, on peut l'utiliser avec des verbes divers *saber* (*que yo sepa*), *recuerdar* (*que yo recuerde*), *veer* (*que yo aya visto*). La construction habituelle permettant de rendre l'idée de *muistaakseni, tietääkseni* est (***pour***) ***autant que*** + SUBJONCTIF (► §1037) :

J'ai, pour autant que je m'en souviens, toujours voulu être chercheur. — Pour autant que j'aie pu le comprendre de mes contacts à Washington, l'option nucléaire a été résolument écartée par les Américains. — Pour autant que j'aie pu le découvrir sur Internet, le narcisse serait symbole d'égoïsme, mais aussi de « beauté triomphante et cruelle de la jeunesse ». — La seule question est donc de savoir si ces principes de traduction sont respectés ; pour autant que nous ayons pu le vérifier, ils le sont effectivement.

Ainsi on pourrait formuler tous les exemples cités dans ce paragraphe de la manière suivante :

Pour autant que je sache, il n'a jamais été en Espagne. — Pour autant que je sache, la stratégie du parti face aux ravages du capitalisme n'a pas donné des résultats significatifs. — Pourquoi ne fait-il plus de natation ? Pour autant que je sache, il n'est pas malade.

39. L'objet du verbe

La forme des pronoms personnels dépend de leur fonction, notamment quand ils sont employés comme objet du verbe. Il est donc essentiel de bien savoir distinguer les différents types de compléments et d'objets du verbe : objet direct, objet indirect, complément circonstanciel, etc.

1. Le complément du verbe

531 Le complément du verbe est un syntagme nominal ou prépositionnel qui dépend sémantiquement et syntaxiquement du verbe et qui le complète (dans le sens de «remplir», *täydentää*). Chaque verbe, à cause de son sens, implique différents types de compléments : le verbe *manger* implique que *quelqu'un* mange *quelque chose*, le verbe *offrir* implique que *quelqu'un* offre *quelque chose à quelqu'un*, le verbe *penser* implique qu'on pense quelque chose, ou bien qu'on pense *à* quelque chose, etc. L'action verbale est réalisée par un *agent*, une instance qui «agit», et cette action (au sens très large de «*toiminta*») s'exerce sur des objets (au sens de «*toiminnan kohde*»). Agent et objet sont des éléments de l'*actance verbale* : les **actants** du verbe sont les éléments qui indiquent que *quelqu'un* «fait» *quelque chose*, et *qui fait quoi* dans l'action verbale. Au sens large, tous ces éléments sont des *compléments* du verbe (► RQ457), des éléments qui complètent de façon essentielle la structure du verbe.

► Dans la terminologie grammaticale courante, le terme de *complément du verbe* désigne de façon très vaste les actants autres que le sujet ou l'attribut du sujet, et c'est dans ce sens courant qu'on utilise ici le terme de *complément*.

1.1. Le profil lexico-syntaxique du verbe

532 Chaque verbe, à cause de son sens, implique différents types de compléments : le verbe *manger* implique qu'on mange quelque chose, le verbe *offrir* implique qu'on offre quelque chose *à* quelqu'un, le verbe *penser* implique qu'on pense quelque chose, ou bien qu'on pense *à* quelque chose, etc. Les différents verbes impliquent différents types de compléments. Comparer le schéma sémantique des verbes suivants :

naitre : S nait. (S = sujet)
 obéir : S obéit à quelqu'un (complément,₁)
 parvenir : S parvient à quelque chose (complément,₁) / jusqu'à quelque chose (complément,₂)
 hériter : S hérite quelque chose (complément,₁) de quelqu'un (complément,₂)
 échanger : S échange quelque chose (complément,₁) à quelqu'un (complément,₂) contre quelque chose (complément,₃)

533 Le verbe peut changer de sens en fonction des différents compléments. Le verbe *jouer* en est un bon exemple :

1) sans complément (fin. *olla väljä, lonksua*) : cette vis joue ;

2) avec un complément sans préposition

(fin. *pelata, panna peliin*) jouer un as ;

(fin. *panna likoon*) jouer toute sa fortune ;

(fin. *panna alttiiksi*) jouer sa réputation ;

(fin. *näytellä*) jouer un rôle, jouer Othello ;

(fin. *teeskennellä*) jouer les grands seigneurs ;

3) avec un complément introduit par une préposition :

– avec préposition *à* :

(fin. *leikkiä jotakin*) jouer au papa et à la maman ;

(fin. *leikkiä jollakin*) jouer à la poupée ;

(fin. *pelata*) jouer au football ;

(fin. *esittää*) : jouer au héros ;

– avec préposition *avec* :

(fin. *leikkiä jollakin*) jouer avec le feu ;

– avec préposition *de* :

(fin. *soittaa*) jouer du piano ;

(fin. *käyttää*) jouer des coudes/du couteau, jouer de ses relations, jouer de son charme ;

(fin. *saada osakseen*) jouer de malchance ;

– avec préposition *sur* :

(fin. *vaikuttaa*) jouer sur le sens.

Il s'agit donc à chaque fois en quelque sorte d'un verbe différent : *jouer [sans complément]*, *jouer qch*, *jouer sur qch*, *jouer de qch*, etc. Les compléments que le verbe peut recevoir et la manière dont les compléments sont rattachés au verbe (avec ou sans préposition, type de préposition) établissent

pour chaque verbe un «profil lexico-syntaxique», qui définit le sens et la construction syntaxique du verbe. Chaque verbe a ainsi une *valence* (terme emprunté au vocabulaire la chimie) : il peut se combiner avec un certain type de compléments, comme les atomes peuvent se combiner avec certains autres types d'atomes (► RQ458).

Le complément du verbe n'est pas toujours exprimé :

Tu crois qu'il va vendre sa maison à un promoteur ? *Luuletko, että hän myy talonsa grynderille?*
Tu crois qu'il va vendre ? *Luuletko, että hän myy?*

Mais même si le complément n'est pas exprimé, chaque verbe «contient» ses compléments dans sa structure sémantique et logique, dans son profil lexico-syntaxique.

1.2. Complément valenciel et complément circonstanciel

§534 Les compléments des verbes qui sont des éléments du profil lexico-syntaxique (de la *valence*) du verbe sont appelés des **compléments valenciels**. Dans *elle mange des aubergines*, le groupe *des aubergines* est le complément valenciel du verbe *manger* ; dans *je pense à toi*, le pronom *toi* est le complément valenciel de *penser* ; dans *il va à Brest*, le nom *Brest* est le complément valenciel d'*aller* (puisqu'on va toujours quelque part), etc. Les compléments valenciels peuvent dépendre du verbe directement (*il mange une pomme*) ou être introduits par une préposition (*je pense à mes amis*) (► RQ459).

Le complément circonstanciel est extérieur au groupe verbal (► §541). Les compléments circonstanciels sont aussi introduits par une préposition, et il est parfois difficile pour le non-francophone de distinguer entre un complément valenciel et un complément circonstanciel. L'une des caractéristiques du complément valenciel introduit par une préposition, c'est que cette préposition est définie de façon fixe par le verbe : on dit obligatoirement *penser à qqn* et non pas *penser *sur qqn*. En revanche, le complément circonstanciel peut être introduit par des prépositions diverses, qui définissent par exemple un rapport spatial :

Le bouvier marchait devant/près de/à côté de/derrière la vache.

Les caractéristiques du complément circonstanciel sont présentées en détail §541 et suivants.

1.3. Le complément d'objet

§535 Les compléments valenciels qui font partie de la structure sémantique du verbe et qui complètent la structure d'un verbe dans une phrase sont appelés traditionnellement «compléments d'objet». Le mot «objet» est à comprendre comme l'objet de l'action du verbe (en finnois *verbin toiminnan kohde*) et non pas comme le finnois *esine*. Le complément d'objet peut indiquer des rapports sémantiques très divers, par exemple que l'action a un effet sur un objet (*le voisin tond le gazon*), mais exprime par exemple aussi des rapports de localisation :

Le château domine le village. = Au-dessus du village, il y a un château.

De grands tableaux décoraient les murs. = Sur le mur / Au mur, il y avait de grands tableaux.

Quand le complément valenciel est rattaché au verbe directement, c'est-à-dire sans préposition, on dit traditionnellement que c'est un **complément d'objet direct** (abrégé **COD**) ; quand le complément valenciel est rattaché au verbe par une préposition, on dit que c'est un **complément d'objet indirect** (abrégé **COI**), parce que le verbe «agit» indirectement sur l'objet (*kohde*), par l'intermédiaire d'une préposition. Au lieu de *complément d'objet indirect*, on pourrait aussi dire «complément d'objet **prépositionnel**». De toute façon, la distinction entre COD et COI est avant tout une distinction **formelle**, car l'essentiel est que tous les deux sont des compléments *valenciels* (► RQ460) :

Je voudrais un nouvel appartement. [objet direct] — Je me souviens **de** ce nouvel appartement [objet indirect]. — Je pense souvent **à** ce nouvel appartement [objet indirect]. — Je compte **sur** toi [objet indirect].

1.4. Objet et *objekti*

§536 En français, la notion d'objet est donc plus vaste que le finnois *objekti* : tout élément essentiel (complément valenciel) de la structure sémantique du verbe (autre que l'agent) est un complément d'objet, même *Lyon* dans *Il va à Lyon*, puisqu'on va toujours *quelque part*. En finnois on ne qualifie d'*objekti* que les compléments «directs» du verbe, c'est-à-dire les compléments à l'*akkusatiivi/genetiivi* (► RQ461) et au *partitiivi* : *syön omenan, hän ajattelee ystäväänsä, muista kirjat!*, etc. Si le complément dépend du verbe à un autre cas (inessif, élatif, etc.), on le considère comme un *adverbiaali*, c'est-à-dire comme un complément circonstanciel, et encore à plus forte raison s'il est introduit par une préposition (par exemple *taistella rasismia vastaan*). En français, les compléments valenciels sont tous considérés comme des compléments d'**objet** (proprement : «verbin toiminnan kohde»), même s'ils sont introduits par une préposition :

Je rêve aux vacances. *Haaveilen lomasta.* — Il réfléchit au problème. *Hän miettii ongelmaa.* — Je doute de ses talents. *Epäilen hänen kykyjään.* — Il faut profiter de l'occasion. *Täytyy käyttää tilaisuutta hyväkseen.* — J'ai parlé de mes vacances à mon ami. *Kerron lomastani erälle ystävälle.* — On est en train de traduire le livre du finnois en français. *Kirjaa ollaan kääntämässä suomesta ranskaan.* — Il faut lutter contre le racisme. *On taisteltava rasismia vastaan.*

On voit que certains de ces objets « indirects » (introduits par une préposition) correspondent à des objets directs en finnois. Encore une fois, la différence entre COD et COI est **purement formelle**. Exemples de verbes à objet indirect (complément valenciel introduit par une préposition) :

Tableau 84 – Comparaison *objet* et *objekti/adverbiaali*

à	penser à l'avenir	<i>ajatella tulevaisuutta</i>
	obéir à la loi	<i>noudattaa lakia</i>
	appartenir à un groupe	<i>kuulua ryhmään</i>
	aller à l'école	<i>käydä koulua</i>
	habiter à la campagne	<i>asua maalla</i>
	parler à un ami	<i>puhua ystävälle</i>
	jouer à la poupée	<i>leikkiä nukella</i>
de	profiter de l'occasion	<i>käyttää tilaisuutta hyväkseen</i>
	tenir de son père	<i>olla isänsä kaltainen</i>
	sortir de l'eau	<i>tulla ulos vedestä</i>
	changer de pneus	<i>vaihtaa renkaita</i>
	provenir du froid	<i>johtua pakkasesta</i>
	parler de ses vacances	<i>kertoa lomastaan</i>
avec	jouer avec le feu	<i>leikkiä tulella</i>
après	courir après les honneurs	<i>tavoitella kunniaa</i>
autour	tourner autour d'un arbre	<i>kiertää puun ympäri</i>
	s'enrouler autour du bras	<i>kietoutua käsivarren ympäri</i>
chez	habiter chez ses parents	<i>asua kotona</i>
	loger chez des amis	<i>majoittua ystävien luona</i>
contre	protester contre une décision	<i>protestoida päätöstä</i>
	s'écraser contre un arbre	<i>törmätä puuhun</i>
	lutter contre la violence	<i>taistella väkivaltaa vastaan</i>
	buter contre un obstacle	<i>törmätä esteeseen</i>
en	partir en vacances	<i>lähteä lomalle</i>
	vivre en Finlande	<i>asua Suomessa</i>
par	passer par un raccourci	<i>mennä oikotietä</i>
pour	voter pour un parti	<i>äänestää puoluetta</i>
	lutter pour une juste cause	<i>taistella hyvän asian puolesta</i>
	partir pour la Suisse	<i>lähteä Sveitsiin</i>
sur	compter sur la chance	<i>luottaa onneen</i>
	sauter sur une occasion	<i>tarttua tilaisuuteen</i>
	tomber sur une connaissance	<i>törmätä tuttavaan</i>
vers	aller vers la réussite	<i>kulkea kohti menestystä</i>
	se diriger vers de grandes difficultés	<i>ajautua suuriin vaikeuksiin</i>

Le complément des verbes comme ceux ci-dessus est donc bien un objet, un complément *valenciel*, et non pas un *adverbiaali*, complément *circonstanciel* (► §541). En finnois, les autres compléments (qu'on appelle parfois dans la terminologie classique les *cas obliques*, allatif, élatif, adessif, translatif, etc.) sont des *adverbiaali*, autrement dit ils sont considérés comme des compléments circonstanciels, même s'il s'agit de compléments valenciels. Il y a donc deux approches différentes dans la terminologie finnoise et la terminologie française :

Finnois : *Hän luottaa ystävänsä.* Adverbiaali (en finnois « complément circonstanciel »)

Français : *Il fait confiance à son ami.* Complément d'objet indirect (complément valenciel prépositionnel)

Pour cette raison, il est souvent assez difficile pour les apprenants finnophones de comprendre qu'en français l'objet n'est pas seulement ce qu'on appelle en finnois *objekti* (*hän lukee kirjaa*), mais qu'il peut aussi désigner un complément comme *luotan sinuun* (*je compte sur toi*) (► RQ462).

2. Transitivité et intransitivité

2.1. Définition

537 Du point de vue de l'apprenant de FLE, on peut dire qu'il s'agit d'un critère purement formel. Un verbe est transitif s'il peut recevoir un complément, et intransitif s'il ne peut pas recevoir de complément. Exemples de verbes intransitifs :

Le chien aboie. — La fillette sursauta. — Le vent souffle.

Dans les exemples ci-dessus, *aboyer* est un verbe intransitif: la structure sémantique du verbe n'implique pas de complément; de même: *sursauter*, *souffler*, etc. (► RQ463). Inversement, un verbe est transitif s'il implique un complément (*manger*, *acheter*, etc.). En finnois, un *intransitiivinen verbi* est un verbe *sans complément*. Mais tout verbe sans complément n'est pas forcément un verbe intransitif; il peut y avoir des verbes transitifs sans complément:

– l'objet est sous-entendu ou implicite:

Le garçon mange. [on ne dit pas quoi, mais de toute façon il mange *quelque chose*, sinon il ne mangerait pas.] — Les enfants jouent. — Je vois. Je sais. — Répète! Dis-moi! Achète!

– l'objet n'est pas exprimé, soit pour donner au verbe une valeur générale soit pour jouer sur le sens du verbe:

Il lit. — Qui cherche trouve. — Il n'aime pas obéir. — Elle n'entend pas bien. — Il boit.

Certains verbes réclament un objet pour être grammaticaux (c'est la même chose en finnois): *ré-souder*, *remplir*, *découvrir*, *démontrer*, *habiter*, etc. Il est impossible de dire **Il a résolu*. ou **J'habite*. sans préciser le complément. On ne peut pas dire en finnois (sauf en plaisantant): *Mitä teitte viime vuonna? –Asuimme*.

2.2. Emploi absolu

- §538 Si le verbe est un verbe transitif, mais qu'on n'exprime pas le complément, on dit qu'il est employé *absolument* (le finnois n'a pas d'équivalent pour ce terme, on parle ici aussi de *intransitiivinen*). On parle ainsi d'«emploi **absolu**» du verbe. Comme dans le cas de *jouer* (► §533), le même verbe peut avoir des profils lexico-syntaxiques différents (avec complément, sans complément, etc.). Il y a donc un verbe *jouer* **intransitif**: *La vis joue* (*ruuvi on löysällä*) et un verbe *jouer* **transitif**, qu'on peut par exemple employer absolument: *Qu'est-ce que tu fais? – Je joue*. Le complément non exprimé peut être *aux cartes*, *à la poupée*, etc.

3. La construction des verbes

- §539 La construction des verbes (en finnois *rektio*) est la manière dont le complément du verbe se rattache au verbe: avec préposition (COD) ou sans préposition (COI), et aussi avec quelle préposition.

3.1. Types de constructions verbales

– verbe **intransitif** (sans complément):

Il part demain. — La fleur va éclore. — Le criminel a récidivé. *Rikollinen uusi rikoksensa*.

– verbe **transitif direct** (= verbe avec COD), le complément suit le verbe sans préposition:

Le garçon mange une glace.

– verbe **transitif indirect** (= verbe avec COI), le complément est précédé d'une préposition:

Je réfléchis à ce problème. — Elle ressemble à Madonna.

– verbe transitif à double complémentation avec un complément direct et un complément indirect/prépositionnel, ou deux compléments indirects/prépositionnels (► RQ464):

J'envoie le paquet à mon fils. — Elle a hérité une somme importante de sa grand-mère. — Il a crié au garçon de revenir. — Il m'a prié de partir. — Il parlera de son projet à ses amis.

– verbe **transitif à triple** complémentation (1 complément direct et 2 compléments indirects/prépositionnels), par exemple *acheter*:

J'achète une motoneige. (1 objet). — J'achète une motoneige à mon fils. (2 objets). — J'ai acheté ce piolet à Jean-Paul pour mon fils. (3 objets, inclus dans la structure actancielle du verbe acheter). — L'éditeur va faire traduire le roman du finnois en italien. — J'ai échangé ma meule à un copain contre un snowboard. *Vaihdoin kaverilta moponi lumilautaan*.

► De nombreux verbes changent de sens selon qu'ils sont employés avec ou sans objet, ou selon le type de préposition utilisée devant l'objet indirect:

Le miroir réfléchit la lumière. *Peili heijastaa valoa*. vs. As-tu réfléchi au problème? *Oletko miettinyt ongelmaa?* — Il n'a pas pensé venir. *Hän ei aikonut tulla*. vs. Il n'a pas pensé à venir. *Hän ei muistanut tulla*.

3.2. La construction varie d'une langue à l'autre

- §540 La manière de rattacher l'objet au verbe varie d'une langue à l'autre: un COD en finnois peut correspondre en français à une construction avec la préposition *à*; une construction avec illatif en finnois peut correspondre à un COD en français, etc. C'est une évidence qu'on oublie trop souvent! La construction des verbes est en soi un problème morphosyntaxique, mais c'est aussi et surtout une question de **vocabulaire**: très souvent, le type de préposition utilisé s'est fixé avec le temps et il semble parfaitement arbitraire à l'apprenant étranger — c'est vrai pour toutes les langues. De plus la construction des verbes varie au cours du temps (► RQ465). La seule solution, c'est d'apprendre le

verbe avec sa construction (voir par exemple FAQ §169 à propos du verbe *s'intéresser à qch*). De toute façon, de nombreux verbes ne signifient rien sans leur « préposition ». Ainsi, *tarvita* est en français *avoir besoin de*, et non pas simplement **avoir besoin*. Il faudrait donc toujours apprendre un verbe avec « ses » prépositions ou au moins une partie d'entre elles : *jouer, jouer de, jouer sur*, etc. (► RQ466). Comparer les verbes suivants :

Tableau 85 – Comparaison de la construction de quelques verbes finnois et français

<i>finnois</i>	<i>français</i>	<i>finnois</i>	<i>français</i>
<i>muistuttaa jtak</i>	ressembler à qqch	<i>muistaa jtak</i>	se souvenir de qqch
<i>ajatella jtak</i>	penser à qqch	<i>koskea jtak</i>	porter sur qch
<i>kiinnostua jstak</i>	s'intéresser à qqch	<i>pitää jstak</i>	tenir à qqch
<i>tarvita jtak</i>	avoir besoin de qqch	<i>tyytyä jhk</i>	se satisfaire de qqch
<i>äänestää jtka</i>	voter pour qqn	<i>mennä jtak tietä</i>	passer par quelque part
<i>epäillä jtak</i>	douter de qqch	<i>kuolla jhk</i>	mourir de qqch
<i>vastata jtak</i>	correspondre à qch	<i>luottaa jhk</i>	compter sur qqch

4. Complément valenciel et complément circonstanciel

4.1. Le COI fait partie intégrante du syntagme verbal

5541 Le complément valenciel peut être un complément valenciel *prépositionnel* ou COI, (*complément d'objet indirect* (► §536). La caractéristique du COI est que le verbe a en quelque sorte besoin de lui pour « fonctionner » : par exemple *se battre* implique toujours qu'on se bat *contre* ou *pour* quelque chose (même si on n'exprime pas l'objet). De même, en finnois, un verbe comme *kietoutua* peut difficilement s'employer seul : il faut toujours dire autour de quoi le sujet *s'enroule*. Il en va de même pour *aller* ou *habiter*, qui exigent un COI. Dans les exemples suivants, les groupes introduits par des prépositions sont des COI (compléments valenciels) :

Il croit à son talent. *Hän uskoo hänen kykyihinsä.* — Je parle à Julie. *Puhun Julielle.* — Il m'a parlé de ses problèmes. *Hän kertoi vaivoistaan.* — Il faut lutter contre le chômage. *On taisteltava työttömyyttä vastaan*

« Malgré » la préposition (et surtout malgré ce que laisse penser le finnois), il s'agit bien d'un objet. Quand on compare les phrases

Je pense à Paris. *Ajattelen Pariisia.* vs. J'ai acheté ça pour toi à Paris. *Ostin tämän sinulle Pariisista.*

on voit que le groupe à *Paris* n'a pas la même relation avec le verbe. Dans *Je pense à Paris*, le mot *Paris* est l'« objet » (*kohde*) de *penser*. La phrase ne signifie pas « *ajattelen Pariisissa* » (► RQ467). Dans *J'ai acheté ce livre pour toi à Paris*, le mot *Paris* désigne l'endroit où on a acheté le livre. Le groupe à *Paris* ajoute donc une information sur l'endroit où on acheté *ce livre*. Il renseigne sur les circonstances (*olosuhteet*) dans lesquelles cet achat a eu lieu. C'est ce qu'on appelle un complément **circonstanciel** (abrégé **CC**), en finnois *adverbiaali*. Mais quand on dit *J'ai acheté le tableau à un particulier*. (*ostin taulun yksityishenkilöltä*), le groupe à *un particulier* est un COI (complément valenciel). On trouve les deux types de compléments avec à dans la phrase suivante :

J'ai acheté le tableau à un particulier [COI] à Paris [CC]. *Ostin taulun yksityishenkilöltä Pariisissa ollessani.* (► RQ468).

Comparer également les deux phrases suivantes :

Je parle de la mer. *Kerron merestä.* vs. De la mer, on peut bien voir les montagnes qui bordent le littoral. *Mereltä käsin näkee hyvin rannikkoa reunustavat vuoret.*

Dans le premier exemple, *de la mer* est l'objet du verbe *parler* (COI), dans le deuxième, c'est l'endroit depuis lequel on peut admirer les montagnes, donc un complément circonstanciel (CC) (► RQ469).

4.2. Le CC ne fait pas partie intégrante du syntagme verbal

5542 ■ **Distinction sémantique.** Contrairement au COI, qui est un élément inclus dans la structure du verbe, le complément circonstanciel (CC) est extérieur au syntagme verbal et se place librement dans la phrase. Le COI ne peut pas se placer aussi librement dans la phrase (► §544), il se trouve en général après le verbe, comme tous les compléments valenciels du verbe (► RQ470). La phrase peut contenir à la fois des CC et des COI. Dans les exemples suivants, le CC (en *italiques*) n'a pas le même rapport avec le verbe que le COI (complément valenciel), figuré en **gras** :

À *Paris*, nous sommes allés dans **de nombreux musées**. — Dans *le vent*, le drap s'est enroulé autour de **la corde à linge**. — À *Paris*, nous avons logé dans **un hôtel**. — Mon frère m'a parlé longuement **de la**

ville où il passe ses vacances. — *De la ville où il passe ses vacances*, mon frère peut facilement aller en Italie.

On peut ainsi distinguer (► RQ471) :

Il réfléchit au problème. *Hän miettii ongelmaa* [COI].

Il réfléchit au lit. *Hän miettii sängyssä*. [CC]

§543 ■ **Mobilité du complément circonstanciel.** Le complément circonstanciel peut se placer pratiquement n'importe où dans la phrase (► RQ472) :

(a) *Au début de la séance*, le professeur avait présenté le contenu de son cours aux étudiants.

(b) Le professeur, *au début de la séance*, avait présenté le contenu de son cours aux étudiants.

(c) Le professeur avait présenté le contenu de son cours aux étudiants *au début de la séance*.

Il y aurait encore d'autres combinaisons possibles. On voit qu'on peut même mettre le CC entre le sujet et le verbe, comme dans la phrase (b). Cependant, c'est impossible quand le sujet est un pronom conjoint (► §328). On pourrait aussi très facilement placer le CC entre l'auxiliaire et le participe : *le professeur avait, au début de la séance, présenté...* Le sens de la phrase varie plus ou moins fortement selon la place du CC (► RQ473).

§544 ■ **Mobilité du COD et du COI.** Le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect sont également assez mobiles (en tout cas plus que ce qu'on croit généralement). Pour reprendre les exemples du paragraphe précédent, on pourrait placer le COI *aux étudiants* à différents endroits :

(a) Au début de la séance, le professeur avait présenté le contenu de son cours *aux étudiants*.

(b) *Aux étudiants*, le professeur avait présenté le contenu de son cours au début de la séance.

(c) Au début de la séance, le professeur, avait présenté, *aux étudiants*, le contenu de son cours.

Le sens de la phrase change également dans ce cas. Dans la phrase (a), on dit ce que le professeur avait fait au début de la séance. Dans la phrase (b), on dit que le professeur avait présenté le contenu de son cours au début de la séance (alors que, par exemple, quand il avait réuni ses chercheurs, il avait présenté le contenu seulement en *fin* de séance). Dans la phrase (c), on insère une précision sur le destinataire : le professeur avait présenté le contenu de son cours, essentiellement à l'intention des étudiants présents dans la salle (mais le reste du public : personnel, chercheurs, etc., n'était pas forcément concerné). On obtient donc des variations de point de vue assez significatives en changeant la place du complément d'objet indirect. Il s'agit essentiellement du point de vue, parce que, objectivement, le résultat est le même : il y a une salle, des étudiants, un professeur, et ce professeur présente le contenu de son cours, au début de la séance. On pourrait se livrer au même exercice avec le COD en prenant d'autres phrases d'exemple. Il faut noter deux points cependant :

1) contrairement aux exemples (a-c) analysés ci-dessus, le fait de changer la place du CC ne change pas toujours le sens de la phrase de façon significative, surtout s'il y a plusieurs CC dans la même phrase (exemples ► §1085) ;

2) le COD et le COI ne sont pas aussi mobiles que le CC. Il y a toute une série de contraintes, dont on ne citera que quelques-unes :

– on peut difficilement placer le COI entre le sujet et le verbe si le verbe a déjà un COD (*?Le professeur, aux étudiants, avait présenté le contenu de son cours ...*), à l'exception du cas particulier de la poésie, où l'ordre des mots est plus libre ;

– le CVP se place normalement après le COD : *Le professeur a présenté son cours aux étudiants* (et non pas **Le professeur a présenté aux étudiants son cours*), sauf si le COD est nettement plus long que le COI ou s'il est développé par une autre proposition :

Le professeur avait présenté aux étudiants son cours sur la théorie des algorithmes appliqués à l'informatique. — Le professeur a présenté aux étudiants son cours auquel il avait travaillé tout l'été.

– à l'inverse du COI, on ne peut pas placer le COD en tête de phrase : **Le cours, le professeur avait présenté aux étudiants*, sauf en position détachée ; dans ce cas il doit être repris par un pronom (► §248 et suivants) : *Le cours, le professeur l'avait présenté aux étudiants...*

Remarques à partir de la page 285.

457 La nouvelle grammaire finlandaise *ISK* préconise d'utiliser dorénavant pour ces compléments le terme de *täydennys* au lieu de *määräite* (*ISK* 429).

458 Valence : « nombre de liaisons chimiques qu'un atome ou un ion engage avec d'autres atomes ou ions dans une combinaison » (définition du *Petit Robert* 2009, sv.).

459 Dans les grammaires scolaires ou grand public, on appelle plus couramment le complément d'objet indirect « complément **essentiel** ». Ce terme a l'inconvénient de laisser penser que le complément est toujours obligatoirement exprimé, ce qui n'est pas le cas. C'est pourquoi on utilise ici le terme de *complément valenciel*. Rien ne s'oppose à ce qu'utilise le terme de *complément essentiel*, si on garde en mémoire qu'*essentiel* signifie « qui fait *essentiellement* (par essence *olennaisesti*) partie de la structure lexico-syntaxique du verbe », et non pas « qui doit nécessairement être exprimé ».

460 On pourrait donc aussi utiliser et il faudrait certainement préférer les termes de *complément valenciel direct* (construit sans préposition), abrégé CVD, et *complément valenciel prépositionnel* (abrégé CVP). Comme les termes de *complément d'objet direct* et *complément d'objet indirect* et les abréviations correspondantes (COD et COI) sont très couramment utilisées dans les manuels de grammaire, on a choisi de les conserver dans ce lire manuel et de n'utiliser occasionnellement les abréviations CVD et CVP que dans le présent chapitre.

461 La grammaire *ISK* considère que l'accusatif traditionnel *hän ostaa talon* doit être défini comme un génitif, l'accusatif étant uniquement le cas en *-t* qui existe dans certains pronoms (*ISK* 1184-1186).

462 De plus, les manuels finlandais traduisent *complément d'objet direct* par *suora objekti*. Comme en finnois il n'y a pas d'autre *objekti* que des objets directs (accusatif/génitif/partitif), ce terme est une tautologie (« objet direct direct »). Inversement, le fait de traduire *complément d'objet indirect* par *epäsuora objekti* est un non-sens, car en finnois il n'y a pas d'autre *objekti* que des objets directs. Ces problèmes n'existeraient pas si on parlait en français systématiquement de *complément valenciel direct* et de *complément valenciel prépositionnel* et si on n'utilisait pas le terme d'*objet*. En finnois, il faudrait utiliser systématiquement les termes suivants :

complément d'objet direct (complément valenciel direct) = objekti ou suora täydennys
complément d'objet indirect (complément valenciel prépositionnel) = prepositiotäydennys

Comme la distinction entre CVD/COD et CVP/COI est purement formelle : absence ou présence d'une préposition, le terme de *prepositiotäydennys* renseignerait clairement sur la présence d'une préposition sans introduire de confusion sur la nature du complément (*d'objet* ou *circonstanciel*).

463 Mais il y existe aussi un verbe *souffler* transitif : *souffler de l'air froid*, etc. De nombreux verbes intransitifs peuvent être utilisés transitivement dans un emploi figuré : *aboyer un ordre* signifie « crier un ordre d'une voix furieuse », comme un chien qui aboie.

464 **Objet premier et objet second.** Quand le verbe a deux objets, on peut aussi parler respectivement d'*objet premier* et d'*objet second*, l'objet second étant ainsi toujours introduit par une *préposition*. Cette distinction, qu'on trouve notamment dans les grammaires scolaires françaises, est purement formelle, mais elle peut présenter un intérêt dans la mémorisation de certains verbes problématiques pour les finnophones, par exemple *raconter* : en français on peut dire *raconter qch* (objet 1) *de qqn* (objet 2), par exemple *que raconte-t-on de lui ?* Autrement dit, sous certaines conditions, le verbe *raconter*, qui est normalement uniquement transitif direct, peut avoir un objet second introduit par la préposition *de* (signifiant « au sujet de »). On peut se demander s'il s'agit d'un objet indirect ou d'un CC, mais il semble bien que *raconter qch* (objet 1) *de qqn* (objet 2) représente une construction verbale particulière différente du schéma actanciel de *raconter qch*. Quoi qu'il en soit, on peut dire par contraste que l'erreur fréquente chez les finnophones qui consiste à dire **le film raconte de la guerre* (pour *le film parle de la guerre*) s'analyse ainsi : en finnois *raconter* peut se construire avec un objet **premier** direct (*kertoa jotakin*) ou indirect (*kertoa jostakin*). En français, avec le verbe *raconter*, la préposition *de* ne peut introduire qu'un objet **second**. Voir FAQ §546.

465 Le verbe *obéir* s'utilisait autrefois avec un COD (*obéir quelqu'un*), aujourd'hui avec un COI (*obéir à quelqu'un*). Le verbe *exploser* (*räjähätä*), utilisé autrefois uniquement intransitivement, se rencontre aujourd'hui avec un COD : *Le film a explosé les records d'entrée* (*Elokuva räjäytti katsojalukuennätykset*). Inversement, un verbe comme *assurer* (*varmistaa*), qui réclame un COD, s'est aussi employé intransitivement après les années 1980 : *Avec ce nouveau déodorant, j'assume* (*Tämän uuden deodorantin avulla tunnen oloani varmaksi*). Cette hésitation sur la construction des verbes est visible dans notre présent : en français, de plus en plus de gens utilisent, dans la langue courante, le verbe *se rappeler* avec *de* : *je m'en rappelle* (COI) au lieu de *je me le rappelle* (COD) (► RQ288 p. 155). Il y a des hésitations sur d'autres verbes : *pallier* (*paikata, parantaa*) est un verbe avec COD (*pallier un manque*), mais beaucoup l'utilisent de façon erronée avec *à* (**pallier à qch*), vraisemblablement sous l'influence de *remédier à*, qui a le même sens. C'est la même chose en finnois, où il y a hésitation sur *alkaa tehdä* ou *alkaa tekemään*, etc. La construction est donc quelque chose qui est en perpétuelle évolution.

466 Verbes à surveiller particulièrement par les finnophones :

ressembler à qch/qqn : finnois *muistuttaa*, anglais *to resemble sth/sb*
(avec COD en finnois et en anglais, mais avec COI en français) ;

succéder à qch/qqn : finnois *seurata*

(avec COI en français, mais avec COD en finnois ; en anglais *to succeed* a un sens totalement différent).

467 La phrase pourrait avoir ce sens par plaisanterie : un philosophe pourrait dire « je pense à Paris et je me repose à la campagne ».

468 En finnois, on peut difficilement dire *Ostin taulun yksityishenkilöltä Pariisista* (il y aurait deux origines : le particulier et Paris). Mais il est également difficile de dire *Ostin taulun yksityishenkilöltä Pariisissa*, car *ostaa* commande de façon presque « impérieuse » un élatif (*ostaa jstak*). Le français ne connaît pas les mêmes contraintes : à peut introduire librement après le même verbe à la fois un complément d'objet indirect (valenciel) et un complément circonstanciel.

469 Dans une construction comme *je compte sur toi (luotan sinuun)*, il est clair que *sur toi* est le complément valenciel du verbe. Si c'était le complément circonstanciel, cela signifierait « je suis assis sur toi et je compte ». Comparer également :

Il chuchotait des mots d'amour à son amie. *Hän kuiskasi lemmensanoja tyttöstävälleen.*

Il chuchotait des mots d'amour à l'oreille de son amie. *Hän kuiskasi lemmensanoja tyttöstävänsä korvaan.*

Dans le premier exemple, à *son amie* est le COI du verbe (la personne à qui les mots d'amour sont dits). Dans le deuxième exemple, à *l'oreille* est l'endroit où ces mots d'amour sont chuchotés (mais les mots sont pour l'amie, pas pour l'oreille !), il s'agit d'un CC ; si c'était un COI (complément valenciel), ce serait en finnois *Hän kuiskasi lemmensanoja tyttöstävänsä korvalle*.

470 On peut le détacher : à *son amie*, il avait offert des fleurs. Mais il y a de nombreuses contraintes pour réaliser le détachement.

471 Parfois, la distinction est subtile :

J'ai emprunté le DVD à un ami. vs. J'ai emprunté le DVD à la bibliothèque.

On peut considérer que à *un ami* est un COI (*emprunter quelque chose à quelqu'un*), alors que à *la bibliothèque* est plutôt un CC : on n'emprunte pas les livres à proprement parler à la bibliothèque, mais au propriétaire de la bibliothèque, au bibliothécaire, etc. À *la bibliothèque* indique l'endroit où on a emprunté les livres (le véritable « prêteur » n'étant pas précisé).

472 Les étudiants de français finlandais sont souvent un peu réticents à placer le complément circonstanciel librement. Un exemple tiré d'un exercice de traduction le montre clairement. La phrase *Makuuvaunussa oli jopa suihku* est traduite pratiquement systématiquement « Il y avait même une douche dans le wagon-lit », ce qui a pour effet de focaliser (► §677) le CC et peut s'interpréter assez comiquement : il y avait des douches dans les voitures normales, dans le fourgon postal, dans la locomotive, et même dans le wagon-lit ! En plaçant le complément circonstanciel en tête de phrase, *Dans le wagon-lit, il y avait même une douche*, on lève l'ambiguïté : en plus des lavabos et coins-toilettes qu'on trouve en général dans un wagon-lit, il y avait même une douche. À l'oral, l'ambiguïté serait facilement levée en appuyant sur *douche* : *il y avait même UNE DOUCHE dans le wagon-lit*. Il ne faut donc pas hésiter à déplacer le complément circonstanciel en fonction du sens de la phrase. Sur ce point, le français est nettement plus souple que l'allemand ou le suédois, qui pourraient être à la base des réticences mentionnées plus haut. Voir aussi RQ569b p. 357.

473 Le fait de changer la place du complément circonstanciel ne se fait pas selon l'humeur du locuteur : la position du complément circonstanciel influe le sens de la phrase, en français comme en finnois. Comparer : *je vais à la poste demain* vs. *demain, je vais à la poste*. La première phrase répond à la question « qu'est-ce que tu fais demain ? », la deuxième répond à la question « quand est-ce que tu vas à la poste ? » ; voir le détail et des exemples §1085.

§545 **FAQ** Prendre à quelqu'un ?

En finnois, on prend quelque chose « de » quelqu'un, avec un mouvement d'éloignement *de* la personne à qui on prend *vers* soi-même, exprimé par l'ablatif, ce qui est une manière logique de considérer l'acte de « prendre » (comme en anglais « to take from sb. »). En français, en général, la préposition à s'utilise avec des verbes indiquant un mouvement *vers* quelque chose, comme par exemple le fait de donner à quelqu'un (mouvement inverse de *de*). Les finnophones ont donc tendance à penser logiquement que tout mouvement signifiant un « éloignement » *depuis* le locuteur se traduit par à et tout mouvement inverse signifiant un éloignement *vers* le locuteur se traduit par *de*, et sont très embarrassés par le fait qu'on puisse dire à la fois *donner à* (mouvement du sujet vers le bénéficiaire) et aussi *prendre à* (mouvement vers le sujet), comme on le voit dans les paires ci-dessous :

<i>antaa jollekulle</i>	donner à quelqu'un	<i>lainata jollekulle</i>	prêter à quelqu'un
<i>ottaa joltakulta</i>	prendre, enlever à quelqu'un	<i>lainata joltakulta</i>	emprunter à quelqu'un
<i>vuokrata jollekulle</i>	louer à quelqu'un	<i>ostaa joltakulta</i>	acheter à quelqu'un
<i>vuokrata joltakulta</i>	louer à quelqu'un	<i>ostaa jollekulle</i>	acheter à quelqu'un

Il est vrai que cela peut être déroutant : *J'ai acheté le livre à mon frère* peut effectivement signifier que j'ai acheté le livre pour le donner à mon frère ou que mon frère m'a vendu le livre. En général, c'est le contexte qui indique le sens, mais parfois on doit utiliser d'autres tournures — par exemple la préposition *pour* — pour éclaircir le sens. Ce qui est sûr, c'est que cette manière de penser paraît illogique aux finnophones (et aux anglophones aussi, d'ailleurs). Il faut beaucoup d'habitude pour penser de façon illogique quand sa propre langue marque les mouvements de façon rigoureuse. Voici encore quelques autres

verbes utilisant la préposition *à* pour indiquer des COI exprimés en finnois par l'ablatif, et qui provoquent de constantes erreurs :

<i>kysyä joltakulta</i>	demander à quelqu'un	<i>pyytää joltakulta</i>	demander à quelqu'un
<i>varastaa joltakulta</i>	voler à quelqu'un	<i>evätä joltakulta</i>	refuser à quelqu'un
<i>takavarikoida jkltta</i>	confisquer à quelqu'un	<i>salata joltakulta</i>	cache à quelqu'un
<i>ottaa joltakulta</i>	retirer à quelqu'un	<i>puijata joltakulta</i>	soutirer à quelqu'un

§546 **FAQ** Raconter de quelque chose ?

Une erreur particulièrement fréquente chez les finnophones est le fait de construire le verbe *raconter* comme un verbe transitif indirect (avec la préposition *de*) :

*Ce livre raconte de la France. — *Le film racontait de la jeunesse de Mozart.

Cette erreur est due au fait qu'en finnois le verbe *kertoa* peut s'utiliser de deux façons :

transitif direct : *kertoa tarina* raconter une histoire

transitif indirect : *kertoa aiheesta* parler d'un thème (et non pas : raconter *d'un thème)

En français, le verbe *raconter* est toujours transitif direct ; on raconte une histoire ou tout autre « processus » assimilable à une narration :

Je vais maintenant vous raconter une histoire très amusante. — Vous en avez assez de raconter de belles histoires à vos enfants ? Un bon podcast, et on n'en parle plus ! — Il nous a raconté ses mésaventures lors de son séjour à Paris. — Un de ces jours, je te raconterai mon voyage au Ladakh.

Comme on le voit, on peut trouver des occurrences de *raconter de*, mais il s'agit par exemple du verbe *raconter* suivi d'un GN avec article indéfini *de* dans un GN objet direct d'une phrase négative ou d'un article indéfini pluriel devant adjectif antéposé :

Créer une mémoire d'entreprise c'est raconter de belles histoires. — Guy ne racontait pas de mensonges. C'était un gars normal. — Ne raconte pas d'histoires !

Cependant, on peut trouver des cas dans lesquels on utilise *raconter* introduisant un complément d'objet indirect avec la préposition *de*, mais c'est toujours comme objet second (► RQ464 ci-dessus) en liaison avec un objet direct : *raconter qch de qch* = *raconter qch au sujet de qch* = *kertoa jtak jstak* :

Son épouse a également lu le livre et a retrouvé ce que son époux lui racontait de cet épisode de sa vie. — L'auteur raconte de son enfance qu'elle lui a paru le moment le plus sombre de sa vie. — Alors, qu'est-ce qu'il t'a raconté de moi ?

► Le finnois *kertoa jstak* (*jstak* étant l'objet *premier*) se traduit en général par *parler de* :

Ce livre parle de la France. — Le film parlait de la jeunesse de Mozart. — Il a raconté de drôles d'anecdotes et il a parlé de certaines des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions.

Le verbe *kertoa jstak* peut aussi avoir d'autres sens :

Viimeinen tapaus kertoo tuomioistuinten kuormittamisesta. La récente affaire est révélatrice de la surcharge de travail de la justice. — *Uudistusten hidas käyttöön ottaminen kerto asenneongelmista*. La lenteur de l'adoption des réformes est révélatrice d'un problème de mentalités. — *Mutta suorassa televisiolähetyksessä uutisreportterit kertoivat lukuisista muista räjähdyksistä rakennuksessa*. Mais dans l'émission télévisé en direct, les reporters ont fait état de nombreuses autres explosions dans le bâtiment. — *Viranomaiset kertoivat kahdesta uudesta lintuinfluenssatapauksesta*. Les autorités ont fait état de deux nouveaux cas de grippe aviaire.

40. Les verbes à pronom réfléchi

§547 Dans la terminologie grammaticale française, on regroupe souvent sous le nom de «verbes pronominaux» les verbes formés avec les formes réfléchies des pronoms (sur ces formes, voir chap. 21). En finnois, on appelle ces verbes *refleksiiiviset verbbit*. Or, d'une part, tous les verbes avec pronom réfléchi n'ont pas un sens réfléchi (voir ci-dessous); d'autre part, le terme de *verbe pronominal* conviendrait bien mieux à des verbes comme *y aller, en appeler, l'emporter* etc., dans lesquels le pronom est devenu un simple élément morphologique du verbe (► §302), ou alors uniquement à des verbes essentiellement pronominaux comme *s'enfuir*. C'est pourquoi on utilise ici le terme plus générique de *verbes à pronom réfléchi*, qui décrit simplement la forme. Ces verbes à pronom réfléchi se construisent, comme leur nom l'indique, avec la forme réfléchie du pronom : *laver* → *se laver, regarder* → *je me regarde, suivre* → *nous nous suivons, etc.*

§548 ► Les temps composés de **tous** les verbes avec pronom réfléchi, quel que soit leur sens (réfléchi, réciproque, idiomatique, etc.) se forment **toujours** avec l'auxiliaire **être** (*je me suis lavée, ils s'étaient téléphoné, vous vous seriez disputés, etc.*). Il n'y aucune exception.

1. Emploi réfléchi

§549 ■ **Cas général.** Quand on utilise le verbe avec un sens réfléchi, l'action est «réfléchie» (*heijastuu*) vers le sujet. Il y a deux possibilités :

– Le COD représente le même actant que le sujet ; le sujet du verbe transitif direct exerce l'action sur lui-même :

préparer *valmistaa* : je me prépare (*valmistan itseni = valmistaudun*) – laver : elle se lave (*hän pesee itsensä = hän peseytyy*)

– le sujet du verbe transitif exerce l'action sur un objet (au sens de *kohde*) autre que lui-même, le pronom réfléchi renvoie au sujet de l'action, en fonction de COI :

demandé qqch à qqn → demandé qqch à soi-même → se demander qqch — faire : Je me suis fait un petit cahier. – accorder qqch à : Nous nous sommes accordé (► RQ474) un peu de repos. – poser une question à : Il se pose la question. *Hän kysyy sitä itseltään*. — Les étudiants quel que soit leur âge, se voient de plus en plus comme des consommateurs d'un produit.

Dans ce cas, on utilise souvent en finnois *itselleen* ou *itseltään*, etc. De nombreux verbes transitifs peuvent ainsi s'employer de façon réfléchie, exemple : *Je me suis fait un sandwich* (*laitoin itselleni voileivän*). Dans ce cas, le pronom réfléchi indique que le sujet fait quelque chose pour lui-même (en finnois *itselleen*). À la 1^e et 2^e personne, la forme du pronom COI ne change pas, à la 3^e personne il prend la forme *se*. Aux temps composés, l'auxiliaire est *être* au lieu d'*avoir* (► RQ475). Comparer :

Elle **m'a** acheté des chaussures. *Hän osti minulle kengät.*

Je **me** suis acheté des chaussures. *Ostin itselleni kengät.*

Je **te** fabriquerai une étagère. *Rakennan sinulle hyllykköä.*

Tu **te** fabriqueras une étagère. *Rakennat itsellesi hyllykköä.*

Les enfant **lui** ont construit une cabane. *Lapset rakensivat hänelle majan*

Les enfants **se** sont construit une cabane. *Lapset rakensivat itselleen majan.*

Je **lui** ai demandé si c'était une bonne idée. *Kysyin häneltä, onko se hyvä ajatus.*

Il **s'est** demandé si c'était une bonne idée. *Hän ihmetteli [kysyi itseltään], onko se hyvä ajatus.*

§550 ■ **Valeur intransitive.** Pour de nombreux verbes, la forme avec pronom réfléchi correspond en quelque sorte à une forme intransitive du verbe, car le processus décrit par le verbe n'est pas vu réellement comme une action que le sujet exerce sur lui-même : *se lever, se coucher, s'asseoir, s'endormir, se rétrécir, se répandre* etc. (► RQ476) :

Pendant la seconde moitié du XVII^e siècle, sous le règne du Roi Soleil, s'est répandue, surtout chez les hommes, la mode des dentelles précieuses cousues. — Elle détourna les yeux une seconde, pour s'assurer qu'aucun danger ne se profilait à l'horizon. — Le soleil ne se leva plus à Utsjoki avant le 13 janvier. — Les ordres superposés et les arcades, typiquement Renaissance, se rencontrent de plus en plus souvent. — Nous savons dû rouler prudemment, parce que par endroit la route se rétrécissait dangereusement.

C'est souvent cette valeur qui est source d'erreurs chez les finnophones, car un certain nombre de verbes intransitifs finnois en *-UA-* ou *-UtuA*, mais aussi d'autres (*nousta*), correspondent à des verbes avec pronom réfléchi (*nousta se lever, kääntyä se tourner, lisääntyä se répandre*), d'autres à des verbes intransitifs simples (*lisääntyä augmenter, muuttua changer*). Voir FAQ §558.

- §551 ■ **Valeur intransitive « passive ».** Certains verbes s'emploient avec un pronom réfléchi pour exprimer que le sujet a été victime d'un événement fâcheux, dont il peut éventuellement être responsable (ou non), mais qu'il n'a pas fait en exerçant volontairement l'action sur lui-même : *se tuer*, *se blesser*, *se faire mal*, *se casser la jambe*. Il subit en quelque sorte l'action de façon passive (ne pas confondre avec la valeur de verbe passif ou impersonnel §556). Ces verbes correspondent d'ailleurs souvent à des verbes intransitifs en finnois (se tuer *kuolla*, se blesser *loukkaantua* etc.) :

Anaëlle s'est fracturé le nez en faisant de la planche à voile. — Un alpiniste allemand s'est tué jeudi sur le Mont-Blanc du côté italien (nord-ouest). — Une femme de Longueuil qui s'est fracturé un poignet et un coude en raison d'une chute sur un trottoir va obtenir 112 000 dollars [canadiens] en dommages et intérêts. — Il s'est blessé à la jambe en tondant le gazon. — Ne joue pas avec ce couteau, tu vas finir par te faire mal !

Cet emploi est très fréquent (notamment pour *se tuer*, dans des titres de journaux) et il peut prêter à confusion. Ainsi la phrase

Il s'est tué dans un accident de moto.

doit se comprendre comme « *Hän sai surmansa/kuoli moottoripyöräonnettomuudessa* » et non pas « *Hän teki itsemurhan/tappoi itsensä moottoripyöräonnettomuudessa*. » Dans d'autres cas, le verbe peut évidemment aussi avoir un sens véritablement transitif :

Je ne sais pas si elle voulait se punir de n'avoir pas su garder son homme, ou si elle voulait se faire mal physiquement pour moins ressentir la douleur qui lui arrachait le cœur .

Il faut donc savoir interpréter la valeur du verbe « réfléchi » en fonction du contexte.

2. Emploi réciproque

- §552 Les verbes utilisés dans un sens réciproque (*vastavuoroinen*, *resiprookkinen*) ont un sujet pluriel et les sujets exercent l'action *les uns sur les autres*. En finnois, on utilise dans ce cas *toinen toisensa* :

objet direct : Nous nous voyons tous les jours. — Ils ne se sont pas compris. — Ils se sont suivis. (► RQ477)

objet indirect : Elles s'écrivent tous les jours (écrire à). — Ils se ressemblent beaucoup. *He muistuttavat paljon toisiaan* (ressembler à). — Les images se succèdent rapidement. *Kuvat seuraavat nopeasti toisiaan* (succéder à). — Les deux amis s'envoient des textos. *Ystävykset lähettävät toisilleen tekstejä* (envoyer à). — Ils ne se cachent aucun secret. *He eivät salaa toisiltaan mitään* (cacher à). — On s'est envoyé des lettres.

► Attention aux différences de construction entre le finnois et le français (*cacher à qqn*, finnois *salata joltakulta*), voir FAQ §545.

3. Les verbes essentiellement pronominaux

- §553 Certains verbes n'existent qu'à la forme pronominale, autrement dit on ne les emploie jamais sans le pronom réfléchi (ou très rarement, souvent dans des emplois figés), sauf au participe passé. Les verbes **enfuir*, **souvenir*, **envoler*, etc., n'existent pas à la forme non pronominale. On appelle ces verbes des *verbes essentiellement pronominaux*. Le sens du pronom réfléchi s'est obscurci, il fonctionne comme une sorte d'élément dérivationnel vide de sens en soi-même, comme *y* dans *on y va* ou *en dans j'en ai assez* (► §302) ; ici, le terme de *verbe pronominal* est pleinement justifié, car le pronom est une particule verbale qui fait partie du verbe :

s'absenter — s'écrier — s'ensuivre *olla seurauksena* — s'en aller — s'évanouir *hälvetä; mennä tajuttomaksi* — s'enfuir *lähteä pakoon* — s'enquérir de qqch *tiedustella* — se souvenir — s'abstenir de faire qqch *pidättäytyä tekemästä* — s'envoler — s'emparer de *ottaa haltuun, vallata* — s'éprendre de qq *rakastua jkhun* — se raviser *muuttaa mielensä* — s'efforcer — se pâmer *pyörtyä* — se suicider

Le participe passé de certains de ces verbes (entre autres de verbes exprimant le mouvement) peut s'utiliser sans pronom réfléchi dans un sens actif intransitif, comme celui des verbes intransitifs actifs qui utilisent l'auxiliaire *être* ; mais cela ne concerne que quelques verbes :

Tous mes soucis ? Envoyés ! *Kaikki huoleni? Poissa!* — La douleur ? Évanouie. *Kipuko? Hävinnyt.* — Où sont passés les prisonniers ? — Tous enfuis !

4. Les verbes pronominaux idiomatiques

- §554 Un certain nombre de verbes peuvent s'utiliser soit sans pronom réfléchi soit avec pronom réfléchi ; utilisés avec un pronom réfléchi, ils ont souvent un sens complètement différent : on les appelle pour cette raison *verbes pronominaux idiomatiques*. Dans ces verbes, le contenu sémantique du pronom *se* est le plus souvent ininterprétable (► RQ478). Comparer :

Les deux clubs se disputent la première place du championnat. *Molemmat seurat kilpailevat mestaruudesta.* vs. Les deux amis se disputent. *Ystävykset riitelevät.*

Le verbe *disputer qqch* à *qqn* signifie *tavoitella jtak joltakulta*. Dans le premier exemple ci-dessus, il s'agit donc d'une construction réciproque (*tavoittelevat mestaruutta toisiltaan*). Dans le deuxième exemple, *se disputent* n'a évidemment pas le même sens (?? *tavoittelevat toista toiseltaan*): il s'agit d'un emploi idiomatique de *se disputer*, qui signifie «*riidellä*». Comparer également :

Grâce à la liaison par satellite, malgré la distance, nous nous entendons parfaitement. vs. Nos voisins ne s'entendent pas. *Naapurimme eivät tule toimeen keskenään* [s'entendre utilisé de façon idiomatique équivalent à «*tulla toimeen keskenään*»].

Comparaison de verbes employés sans *se* et employés avec *se* de façon idiomatique :

rendre *palauttaa* — *se* rendre *antautua*; apercevoir *qqch havaita, nähdä* — s'apercevoir de *qqch huomata, panna merkille*; rendre compte de *qqch raportoida* — *se* rendre compte de *qc huomata*; douter de *qqch kyseenalaistaa jtak* — *se* douter de *qqch aavistaa jtak* (► FAQ §557); mettre *laittaa, asettaa* — *se* mettre à faire *qqch ryhtyä tekemään jtak*; passer *mennä ohi* — *se* passer *tapahtua*; entendre *kuulla* — s'entendre (avec *qqn*) *tulla toimeen (jkn kanssa)*; servir *tarjota* — *se* servir de *qqch käyttää jtak*; disputer (*qqch* à *qqn*) *tavoitella jtak jkltä* — *se* disputer *riidellä*; retrouver *löytää* — *se* retrouver quelque part *joutua jonnekin*; mêler *sekoittaa, hämmentää* — *se* mêler de *qqch puuttua jhk*; prêter *lainata* — *se* prêter à *qqch soveltua jhk*; dépêcher *qqch/qqn lähettää (kiireesti)* — *se* dépêcher (de faire) *kiirehtiä (tekemään)*; trouver *qqch löytää* — *se* trouver *sijaita, olla*

Certains de ces verbes s'emploient couramment à la forme impersonnelle avec un sujet apparent *il*, et le sujet réel rejeté après le verbe. C'est souvent le cas de verbes intransitifs :

Des choses gravent se passent. → Il se passe des choses graves (voir FAQ §385). — Un événement nouveau s'est produit. → Il s'est produit un événement nouveau. — Un climat nouveau s'est fait jour récemment. → Il s'est fait jour récemment un climat nouveau.

§555 ► Derrière des verbes apparemment identiques peuvent se cacher des constructions complètement différentes :

Il s'est servi du vin. *Hän kaatoi itselleen viiniä.*

Il s'est servi du vin pour faire une sauce. *Hän käytti viiniä kastikkeen valmistamiseen.*

Dans le premier cas, il s'agit du verbe *servir* (*tarjota*) employé de façon réfléchie («servir qqch à soi-même») et du COD *du vin* (article indéfini massif *du* et nom *vin*): *kaataa itselleen viiniä*. Dans le deuxième cas, il s'agit du verbe *se servir de qqch* (*käyttää*), qui est une utilisation idiomatique de *servir* avec pronom réfléchi, et du COI *du* (= forme contracte de la préposition *de* et de l'article défini *le > du*) *vin*; l'article défini peut signifier par exemple par référence anaphorique «le vin qui restait», ou «le vin qui était dans le réfrigérateur».

5. Valeur de passif ou d'impersonnel

§556 Un verbe transitif utilisé avec le pronom réfléchi peut prendre un sens de passif ou d'impersonnel, qui rappelle le *passiivi* impersonnel finnois :

Ce médicament se prend avant le repas. — La maison s'est vendue facilement. *Talo myytiin helposti.* — Ce livre se lit facilement. — Ce disque se vend très bien. — Où est-ce que ça s'achète? — Cela se voit. — Comment ça s'écrit? — Cela s'entend qu'il n'est pas français. — Un enfant s'élève dans la douceur et la compréhension. — Au restaurant, il se consomme des quantités considérables de champagne.

Cet emploi est possible pour de nombreux verbes (*transitifs directs* seulement), mais n'est pas aussi étendu qu'en italien, par exemple. Cette construction exprime souvent une *vérité générale*, ou un *précepte*. Elle s'utilise pour marquer la valeur générique de l'action (on indique que l'action s'applique à tous les objets envisagés), contrairement au passif, où on souligne plutôt la valeur aspectuelle ou temporelle. Comparer :

Ce livre se lit facilement. *Kirja on helppolukuinen.* vs. Ce livre est lu facilement. *Tämä kirja on äkkiä luettu.* — Comment ça s'écrit? *Miten se kirjoitetaan?* vs. Comment c'est écrit? *Miten se on kirjoitettu?*

Voir aussi RQ479. Dans d'autres cas, il n'y a pas vraiment de différence avec le passif :

La maison s'est vendue facilement. = La maison a été vendue facilement.

Ces constructions sont en revanche très fréquentes dans la langue parlée dans des phrases clivées, en position détachée (soit en *prolepse*, soit en *rappel*, ► §678). Dans ces constructions, la valeur générale/générique de la construction réfléchie est renforcée par l'utilisation du pronom *ça* (mais pas exclusivement, l'emploi de *il est* possible aussi) :

Ça s'écrit comment, votre nom? — Ça se mange comment, les artichauts? — Ça/Il s'ouvre comment, ce truc? — Ça s'achète où, ce produit? — Le pouvoir, ça se prend par la force. — [à propos d'un chat:] Non, on n'a pas pris la température de notre boule de poils... ça se prend comment, la température d'un chat? — Le champagne, ça se boit frappé.

Remarques à partir de la page 294.

474 Sur l'accord du participe passé ► §661.

475 Il est donc inutile de considérer qu'il existe une forme réfléchie du verbe *faire*, *confectionner*, *construire*, *acheter*, *envoyer*, etc., comme le font de nombreux dictionnaires et certaines grammaires. C'est un emploi banal de ces verbes avec un COI, simplement le COI est ici réfléchi ou réciproque, au lieu d'être *lui*, *leur*, etc. Il existe bien un emploi réfléchi de *faire*, avec un sens proprement réfléchi («se faire soi-même», «développer») : *Ce garçon s'est fait.* (*Poika on jo hieman miehistynyt*). Dans un cas comme *Je me suis fait un chapeau avec un journal plié* ou *il s'est découvert une passion pour l'astronomie*, il est tout à fait abusif de parler de verbe réfléchi.

476 Dans cet emploi, le pronom réfléchi indique que le procès verbal (sujet, verbe, objet) se trouve entièrement dans la sphère du sujet, comme si le sujet exerçait lui-même l'action. C'est le cas par exemple des verbes comme *se dessiner*, *se voir*, etc. : *l'église se voyait de très loin*. C'est aussi le même processus qui explique l'emploi des verbes comme *se blesser*, *se tuer*, etc. (► §549).

477 Un verbe comme *ils se regardent dans un miroir* peut avoir un sens réfléchi (*he katsovat itseään peilistä*) ou réciproque (*he katsovat toisiaan peilistä*).

478 Dans ce cas, le terme de *pronominal* est justifié aussi, car le pronom sert d'élément dérivationnel permettant de créer un nouveau verbe. Parfois l'évolution du sens d'un verbe non réfléchi au verbe réfléchi est relativement facile à comprendre : *dépêcher qqch / qqn* = «*lähettää kiireesti jkljku jhk*», d'où : *se dépêcher* «*lähettää itsensä kiireesti jhk*» → «*kiirehtiä*». Dans d'autres cas, le rapport est devenu tout à fait obscur.

479 Cette nuance n'existe pas dans le *passiivi* finnois. Il faut donc manier la construction passive impersonnelle avec précaution. En fonction du sens du verbe et du contexte d'utilisation, le passif impersonnel peut apporter parfois une nuance supplémentaire. On a relevé dans un travail d'étudiant : *Le manuel Voilà! s'utilise couramment dans les lycées en Finlande*. Cette phrase laisse à penser que l'utilisation du manuel en question est en quelque sorte prescrite par une instance administrative ou par l'usage et que tout le monde suit cette instruction ou cette habitude. Il serait plus neutre de dire *Le manuel Voilà! est utilisé couramment dans les lycées en Finlande*, qui décrit simplement un état de fait (les deux phrases française se traduisent de la même manière en finnois : *Voilà!-oppikirjaa käytetään yleisesti lukioidsa Suomessa*).

557 FAQ **Douter de qch ou se douter de qch ?**

Le couple *douter de qch* et *se douter de qch* est source de confusions fréquentes dues à la polysémie du verbe *epäillä* en finnois :

douter de qch : *epäillä jotakin*, *kyseenalaistaa jotakin*

se douter de qch : *epäillä jotakin*, *aavistaa jotakin*, *aavistella jotakin*, *osata odottaa jotakin*

La différence de sens est donc importante, et malheureusement, elle ne dépend que la présence ou de l'absence d'un petit mot, le pronom réfléchi, ce qui peut constituer indéniablement une source d'incertitude (voir aussi *sans doute* / *sans nul doute* FAQ §777.). Exemples :

Je doute de ses chances de réussite. *Epäilen hänen mahdollisuuksiaan onnistua.* / *En ole varma, onnistuuko hän.*

Je ne doute pas de ses chances de réussite. *En epäile hänen mahdollisuuksiaan onnistua.* / *Olen varma, että hän onnistuu.*

J'en doute. *Epäilen sitä.* Je n'en doute pas. *En epäile sitä.*

Je me doutais de sa réaction. *Aavistin / Osasin odottaa, että hän reagoisi tällä tavalla.*

Je ne me doutais pas de sa réaction. *En osannut odottaa, että hän reagoisi tällä tavalla.*

Je m'en doutais. *Epäilin sitä.* / *Aavistelin sitä.* / *Osasin odottaa sitä.* Je ne m'en doutais pas. *En osannut odottaa sitä.*

Comparer :

Nous nous doutions que le dépouillement de ce corpus ne donnerait pas forcément des résultats tangibles [on le savait d'avance et il n'y a pas eu de résultats].

Nous doutions que le dépouillement de ce corpus donne des résultats tangibles, mais nous avons pu constater que les données sont bien en corrélation avec les calculs théoriques [au départ, on pensait qu'il n'y aurait pas de résultats, mais il y en a eu.]

Autres exemples :

Nous ne doutons pas de la validé des résultats. — Personne ne peut douter de la véracité de ces propos. — Il n'y a pas lieu de douter de la justesse de cette analyse. — Personne ne pouvait se douter de l'importance de cette importance [personne ne savait qu'elle était ou serait importante]. — Personne ne pouvait douter de l'importance de cette invention [tout le monde savait que l'invention était importante et personne ne pouvait dire le contraire].

§558 **FAQ** *Changer ou se changer ?*

Le sens réfléchi d'un verbe est souvent marqué en finnois par le suffixe *-UtUA* ou *-ntUA*: *pestä* → *peseytyä*, *muuttaa* → *muuttua*, *lisätä* → *lisääntyä*. Beaucoup de ces verbes correspondent en français à des verbes réfléchis, mais il y a aussi beaucoup de verbes en *-UtUA* ou *-ntUA* qui équivalent en français à des verbes intransitifs simples (non réfléchis), et provoquent souvent des erreurs. Parmi les plus fréquents, faire attention aux suivants :

kääntyä (*risteyksessä*) = tourner (se tourner : *kääntyä ympäri*)
muuttua = changer (se changer : *vaihtaa vaatteet*)
kutistua (*kankaasta*) = rétrécir (se rétrécir : *kaveta*)
punastua rougir ; pas de forme réfléchie
lisääntyä = augmenter (s'augmenter : *antaa itselleen palkankorotus*)
vähentyä / *alentua* = diminuer (se diminuer : *vähätellä taitojaan*)
vähentyä = baisser (se baisser : *kumartua*, *kyykistyä*)
kuivua = sécher (se sécher : *kuivattaa itsensä*)
kaksinkertaistua = doubler (se doubler de qqch : *olla myös*)
kolminkertaistua = tripler (*se tripler : inusité dans ce sens).

De même, de nombreux verbes à sens intransitif sont souvent utilisés de façon erronée comme des verbes « réfléchis », le plus fréquents étant *différer* « *erota, olla erilainen kuin* » (► **FAQ §1081**) :

La littérature pour enfant diffère de la littérature pour adultes sur bien des points. (et non *se diffère).

Voir également §442c (*disparaître, paraître*).

§559 **FAQ** *Approcher ou s'approcher ?*

Difficulté : les verbes *approcher* et *s'approcher* se traduisent tous deux par *lähestyä*. Comment choisir entre l'un et l'autre ?

a. *s'approcher* s'utilise normalement avec un sujet ANIMÉ qui peut agir lui-même sur le rapprochement et signifie « se déplacer pour être plus près de quelque chose » :

Le petit garçon s'est approché de la barrière. — Le chat s'est approché de moi pour se faire caresser.

b. *approcher* s'utilise en général avec un sujet NON ANIMÉ, et signifie simplement « devenir plus proche de quelque chose » :

Le moment approche. *Hetki lähestyy*. — La fin approche. *Loppu lähestyy*. — L'orage approchait. *Ukkonen lähestyi*. — Le train approche de Paris. *Juna lähestyy Pariisia*. — Bruxelles approche. *Olemme pian Brysselissä*.

On pourrait ainsi opposer *Approche !* « viens plus près » (*tule tänne!*) et *Approche-toi !* « mets-toi plus près » (*tule lähemmäksi*). Les deux verbes se ressemblent cependant beaucoup et ont un sens très proche, et il peut arriver que dans la langue courante, on fasse la confusion entre les deux formes, mais il ne faut pas en tirer des conclusions hâtives : à l'écrit, quand on a le temps de réfléchir à la formulation du message, on observe cette distinction.

Il y a des cas où on utilise *approcher* avec un sujet apparemment animé. En fait, il s'agit d'un emploi synecdotique ou métaphorique. Comparer :

Nous approchons de Paris [= notre avion, notre train, notre voiture]. *Lähestyimme Pariisia*. — Nous nous sommes approchés de Paris. *Matkustimme/ muutamme lähemmäksi Pariisia*.

c. *s'approcher* peut aussi correspondre à la forme passive impersonnelle d'*approcher* ou de *s'approcher* :

Un cheval ne doit jamais s'approcher de derrière (= il ne faut jamais s'approcher d'un cheval de derrière). *Hevosta ei saa koskaan lähestyä takaa*.

§560 **FAQ** *Apercevoir ou s'apercevoir ?*

Difficulté : les verbes *apercevoir qch* et *s'apercevoir de qch* se traduisent tous deux par *huomata jk*. Comment choisir entre l'un et l'autre ?

a. *apercevoir* se construit avec un COD et signifie à peu près « voir de loin » :

Dans la forêt nous avons aperçu un lièvre. *Metsässä näimme [kaukaa]jäniksen*. — On apercevait les clochers de la ville par-dessus les champs. *Peltojen ylitse näkyivät kaupungin kellotornit*.

b. *s'apercevoir de* signifie « se rendre compte » :

Je me suis aperçu de mon erreur. *Huomasin virheeni*. — Le lièvre s'est aperçu qu'il était poursuivi. *Jänis huomasi, että sitä ajettiin takaa*. — Elle ne s'était pas aperçue du changement qui s'était provoqué chez son fils. *Hän ei tullut huomanneeksi pojassaan tapahtunutta muutosta*.

c. Le verbe *s'apercevoir* peut aussi correspondre à la forme passive impersonnelle d'*apercevoir* :

Le clocher s'apercevait au loin. *Kellotorni näkyi kaukaa*.

40. Les verbes à pronom réfléchi

Tableau 86 – Conjugaison de SE LAVER

	INDICATIF			
	présent	imparfait	passé simple	futur
je me tu te il se nous nous vous vous ils se	lave laves lave lavons lavez lavent	lavais lavais lavait lavions laviez lavaient	lavai lavas lavai lavâmes lavâtes lavèrent	laverai laveras lavera laverons laverez laveront
	passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
je me tu t'/te il s'/se nous nous vous vous ils se/s'	suis lavé es lavé est lavé sommes lavés êtes lavés sont lavés	étais lavé étais lavé était lavé étions lavés étiez lavés étaient lavés	fus lavé fus lavé fut lavé fûmes lavés fûtes lavés furent lavés	serai lavé seras lavé sera lavé serons lavés serez lavés seront lavés
	p. surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
je me tu te il se nous nous vous vous ils se	<i>inusité*</i>	laverais laverais laverait laverions laveriez laveraient	serais lavé serais lavé serait lavé serions lavés seriez lavés seraient lavés	fusse lavé fusses lavé fût lavé fussions lavés fussiez lavés fussent lavés
SUBJONCTIF				
	présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
je me tu te il se nous nous vous vous ils se	lave laves lave lavions laviez lavent	lavasse lavasses lavât lavassions lavassiez lavassent	sois lavé sois lavé soit lavé soyons lavés soyez lavés soient lavés	fusse lavé fusses lavé fût lavé fussions lavés fussiez lavés fussent lavés
	IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
	présent	présent	passé	présent
	lave-toi lavons-nous lavez-vous	se lavant	lavé	se laver
			forme composée	passé
			s'étant lavé	s'être lavé

*Le passé surcomposé est inusité pour tous les verbes à pronom réfléchi.

41. Le passif

1. Généralités

§561 Le passif français diffère notablement du *passiivi* finnois, car en finnois, le *passiivi* n'a pas de sujet. En français, l'objet d'un verbe transitif direct actif peut devenir le sujet d'un verbe au passif, et le sujet du verbe actif devient alors le *complément d'agent* :

Rossini a composé le *Barbier de Séville* en 1816.

Le *Barbier de Séville* a été composé par Rossini en 1816.

En finnois, cette transformation est impossible, car le *passiivi* est une forme impersonnelle. Le passif français peut se rendre par exemple en variant l'ordre des mots :

Rossini sävelsi Sevillan parturin. Rossini a composé le Barbier de Séville. vs. *Sevillan parturin sävelsi Rossini.* Le Barbier de Séville a été composé par Rossini.

Le *passiivi* finnois se rend souvent en français par *on* (voir cependant RQ347 p.208) ou des verbes réfléchis, mais le passif français est possible aussi :

Leipä ostetaan Ranskassa vielä usein leipurilta. En France, on achète encore souvent le pain chez le boulanger. — *Juustoa syödään yleensä aterian lopussa.* Le fromage se mange en général à la fin du repas. — *Näin sanotaan.* Ça se dit. — *Tähän rakennetaan uusi kirjasto.* Une nouvelle bibliothèque va être construite ici.

Les temps composés du *passiivi* peuvent se rendre facilement en français par un passif :

Hänet on siirretty teho-osastolle. Il a été transporté en réanimation. — *Tapausta on kommentoitu useaan otteeseen.* L'affaire a été commentée à plusieurs reprises.

Se rappeler cependant que le *passiivi* n'a pas de sujet : *hänet* et *tapausta* sont l'objet du verbe.

Pour rendre le passif français, on peut aussi utiliser le 3^e infinitif :

La symphonie Kullervo a été composée par Sibelius. *Kullervo-sinfonia on Sibeliuksen säveltämä.* — L'histoire a été inventée par un ami à moi. *Juttu on erään ystäväni keksimä.*

2. La formation du passif

2.1. Auxiliaire

§562 Le passif est toujours et exclusivement formé avec l'auxiliaire *être* et le participe passé, qui s'accorde en genre et en nombre. L'auxiliaire est au même temps que serait le **verbe actif** : si le verbe actif est à l'imparfait (*imitait*), l'auxiliaire *être* est à l'imparfait (*était imité*) :

Verbe actif au présent → **présent** de l'auxiliaire *être* + participe passé = **présent** du passif

Verbe actif au futur → **futur** de l'auxiliaire *être* + participe passé = **futur** du passif

Verbe actif au passé simple → **passé simple** de l'auxiliaire *être* + participe passé = **passé simple** du passif

Verbe actif au passé composé → **passé composé** de l'auxiliaire *être* + participe passé = **passé composé** du passif.

Verbe actif au conditionnel présent → **conditionnel présent** de l'auxiliaire *être* + participe passé = **conditionnel présent** du passif

§563 ► En français, le **passif est toujours un temps composé** : [*être* + PARTICIPE PASSÉ]. Le **présent** est aussi un **temps composé**. Aux temps simples du passif (présent, imparfait, etc.), le verbe comporte donc toujours au moins deux éléments, et aux temps composés (passé composé, futur antérieur, etc.), il y a donc au moins **trois** éléments. Attention aux différences avec le finnois :

hätä tarkkaillaan 1 élément vs. il est observé 2 éléments

hätä tarkkailtiin 1 élément vs. il était observé 2 éléments

ou bien : il a été observé 3 éléments

hätä on tarkkailtu 2 éléments vs. il a été observé 3 éléments

hätä oli tarkkailtu 2 éléments vs. il avait été observé 3 éléments

Sous l'influence du *passiivi* finnois, l'erreur fréquente est d'oublier un (ou deux) élément(s) «supplémentaire(s)» par rapport à la forme finnoise (► RQ480).

► Le verbe impersonnel *il faut* ne peut pas être transformé en passif, puisque ce n'est pas un verbe transitif direct (► §570).

§564 La formation des verbes au passif avec deux et parfois trois auxiliaires demande une certaine habitude. Ainsi le passé surcomposé, qui compte quatre éléments verbaux, peut sembler surprenant : *quand il a eu été embauché* (*sen jälkeen kun hän oli saanut työpaikan*). De même, l'infinitif passif, surtout au passé, peut poser des problèmes, d'autant plus qu'on peut l'utiliser aussi à la forme négative. Pourtant, les infinitifs passifs passifs (négatifs ou affirmatifs) sont d'utilisation courante en français :

41. Le passif

Les Nations unies ont notamment prévenu que tout empressement était dangereux, affirmant en outre *ne pas avoir été consultées* sur cette question. — 63% des personnes interrogées estiment *ne pas avoir été formées* à une utilisation économe des ressources. — Jusqu'à la mi-2001, les mines antipersonnel semblent *n'avoir été employées* à grande échelle dans aucun conflit. — Ces conseils de prudence semblent bien *ne pas avoir été entendus*.

Dans les constructions infinitives avec semi-auxiliaires du type *devoir, pouvoir*, c'est l'infinitif qui se met au passif, et non pas l'auxiliaire :

Cependant, certaines données ou informations présentes sur notre site peuvent *ne pas avoir été créées* ou structurées dans des fichiers ou des formats spécifiques. — En cas de suspension critique, l'état du système peut *ne pas avoir été complètement sauvegardé* à cause d'un arrêt d'urgence. — Pour obtenir qualité d'associé, la personne physique doit *ne pas avoir été déclarée*, selon la loi, incapable.

Tableau 87 – Schéma de la formation du passif
Voir le tableau de conjugaison complet d'*être aimé* p.308

INDICATIF					
présent	il aime		il est	aimé	
	elle aime		elle est	aimée	
	ils aiment		ils sont	aimés	
imparfait	il aimait		il était	aimé	
passé simple	il aima		il fut	aimé	
plus-que-parfait	il avait aimé		il avait été	aimé	
passé composé	il a aimé	→	il a été	aimé	
passé antérieur	il eut aimé		il eut été	aimé	
passé surcomposé	il a eu aimé		il a eu été	aimé	
futur simple	il aimera		il sera	aimé	
futur antérieur	il aura aimé		il aura été	aimé	
conditionnel présent	il aimerait		il serait	aimé	
conditionnel passé 1	il aurait aimé		il aurait été	aimé	
conditionnel passé 2	il eût aimé		il eût été	aimé	
SUBJONCTIF					
présent	qu'il aime		→	qu'il soit	aimé
imparfait	qu'il aimât	qu'il fût		aimé	
passé	qu'il ait aimé	qu'il ait été		aimé	
plus-que-parfait	qu'il eût aimé	qu'il eût été		aimé	
INFINITIF					
présent	aimer	→	être	aimé	
passé	avoir aimé		avoir été	aimé	
PARTICIPE					
présent	aimant	→	étant	aimé	
passé	aimé			aimé	
forme composée	ayant aimé		ayant été	aimé	

► Ne pas confondre les temps composés des verbes intransitifs se conjuguant avec l'auxiliaire *être* avec les temps du passif (► RQ481) :

Ils sont partis = passé composé de l'**actif** de *partir* (*partir* se conjugue avec *être*)

Ils sont examinés = présent du **passif** d'*examiner*

Ils étaient partis = plus-que-parfait de l'**actif** de *partir*

Ils étaient examinés = imparfait du **passif** d'*examiner*

2.2. Verbe transitif direct obligatoire

§565 Le verbe ne peut être mis au passif que si c'est un verbe n'utilisant pas un pronom réfléchi et s'il a un **objet direct** (verbe transitif direct) :

Le censeur remplacera le proviseur, qui est malade. → Le proviseur, qui est malade, sera remplacé par le censeur. — Un groupe de touristes a retenu tout le restaurant. → Le restaurant a été retenu par un groupe de touristes.

Si le verbe est transitif indirect, autrement dit s'il régit son objet par l'intermédiaire d'une préposition (*à, de, contre, etc.*), il est impossible d'en faire le sujet d'un verbe passif et, donc, d'utiliser le verbe au passif :

Le ministère de l'Éducation nationale réfléchit à une réforme du baccalauréat. *Opetusministeriö harkitsee ylioppilastutkinnon uudistusta.*

Dans cette phrase, il est impossible de mettre le verbe *réfléchir* à au passif (**une réforme est réfléchie par le ministère, totalement agrammatical). Si, dans cet exemple, on veut employer une forme passive, la seule solution est de changer de verbe, et d'utiliser par exemple *envisager* (*harkita, suunnitella*), qui est transitif direct :

Le ministère de l'Éducation nationale réfléchit une réforme du baccalauréat. → Une réforme du baccalauréat est envisagée par le ministère de l'Éducation nationale. *Opetusministeriö harkitsee ylioppilastutkinnon uudistusta.*

De même, il est impossible de transformer l'objet direct d'un verbe *réfléchi* en sujet du verbe au passif, même si ce verbe a par ailleurs une forme non réfléchie qui est transitive directe (► RQ482) :

Les enfants se rappellent très bien leurs arrière-grands-parents. TRANSFORMATION PASSIVE IMPOSSIBLE.

§566 ► Dans les exemples suivants, le *passiivi* ne peut pas se traduire par un passif français, car cela reviendrait à transformer l'objet indirect du verbe français en sujet du passif :

Ainolle annettiin lahjaksi skootteri. = On a offert un scooter à Aino. [Et non : **Aino a été offert un scooter (ou pire : **Aino a été offerte un scooter).] — *Ministeriä kehoitettiin eroamaan.* = On a conseillé au ministre de démissionner. (conseiller à qq) [Et non : **Le ministre a été conseillé de démissionner.] — *Häntä ajatellaan usein suurena uudistajana.* = On pense souvent à lui comme un grand réformateur. (penser à) ou bien : Il est souvent vu comme un grand réformateur. [Et non : **Il est souvent pensé comme un grand réformateur.] — *Hänet pyydetään sisään.* = On lui demande d'entrer. (demander à qq) [Et non : *Il est demandé d'entrer.] (► RQ483 et RQ494).

Cependant, le COD du verbe *prier* (*pyytää*) dans la construction *prier qq de faire qch* peut être mis au passif :

Teitä pyydetään sisään. Vous êtes prié d'entrer.

De même, le COI des verbes *obéir* et *pardonner* (*obéir à quelqu'un, pardonner à quelqu'un*), peut devenir le sujet du passif (► RQ484) :

Vous êtes pardonné. *Annan teille anteeksi.* — Le surveillant veut être obéi sans discussion.

§567 ► Il faut faire attention aux verbes qui peuvent avoir plusieurs structures de complément et plusieurs sens. En fonction de ces différentes structures, le passif est soit possible, soit non. Le verbe *demander* en est un bon exemple, car il provoque souvent des confusions :

demander + COD : *pyytää*, passif possible

demander une autorisation *pyytää lupa* → L'autorisation a été demandée. *Lupaa on haettu.* — Ce produit est très demandé. *Tämä tuote on hyvin kysytty.*

demander + COD : *pyytää jotakuta*, passif possible avec le COD :

On demande M. Martin. → M. Martin est demandé à l'accueil. *Hra Martinia pyydetään vastaanottoon.*

demander + COD + COI : *kysyä joltakulta*, passif possible avec le COD :

demander un avis à qq → Un avis a été demandé à un spécialiste. *Lausunto pyydettiin asiantuntijalta.*

mais passif **impossible** avec le COI :

*Le spécialiste a été demandé un avis. *Asiantuntijalta pyydettiin lausunto.*

Cette phrase ressemble beaucoup au finnois (et surtout à l'anglais ► RQ483), mais elle est tout à fait agrammaticale en français. En revanche, on peut utiliser une construction inversée avec *il* impersonnel : *Il a été demandé un avis à un spécialiste* (*Lausunto on pyydetty asiantuntijalta*), qui est simplement une variante avec *il* sujet apparent de l'exemple *Un avis a été demandé à un spécialiste*.

3. L'expression de l'agent

3.1. Préposition *par*

§568 L'agent de l'action du verbe passif est exprimé par le **complément d'agent**, qui est en général introduit par la préposition *par* :

La symphonie « Kullervo » a été composée par Sibelius. — L'attentat a été commis par des indépendantistes. — L'accident a été vu par plusieurs témoins. — L'usine a été occupée par des manifestants.

Un pronom personnel complément d'agent se met à la forme disjointe (► RQ485) :

J'ai écrit la lettre. → La lettre a été écrite par moi. — Ils nous l'ont recommandé. → Il nous a été recommandé par eux.

3.2. Préposition *de*

§569 Dans certains cas, l'agent s'exprime avec la préposition *de* (► RQ486). En général, c'est quand l'action exprimée par le verbe n'a pas un effet direct sur l'objet. Comparer :

(a) Il a été tué par son frère. vs. (b) Il est admiré de son frère.

Dans la phrase (b), le sujet *Il* n'est pas vraiment « transformé » par le verbe.

Dans la langue écrite, on utilise *de* après des verbes de sentiment : *aimer, estimer, admirer, toucher* (*liikuttaa*), *détester, haïr, rejeter* (*hylätä*) etc., ou qui expriment une activité intellectuelle : *connaître, oublier, accepter, ignorer*, etc. :

Il était aimé de tous. — Cet auteur était haï de ses contemporains. — Cet acteur est connu de tous. — Cet écrivain, célèbre autrefois, est mort oublié de tout le monde.

Également après des verbes indiquant une situation dans l'espace : *précéder, suivre, entourer*, etc., surtout si l'agent est non animé :

En français, le nom est en général précédé d'un article. — L'inauguration sera suivie d'une réception. — Le hall est entouré de colonnes (► RQ487). — Le toit est couvert de neige.

On peut ainsi apprécier la différence :

La jument était suivie par un bel étalon noir. *Kaunis musta ori seurasi tammaa*. vs. La jument était suivie d'un cheval noir. *Tamman jälkeen tuli musta hevonen*.

Après certains verbes, on utilise *de* quand le verbe a un sens figuré. Comparer :

Bernard a été écrasé par un autobus. *Bernard jäi linja-auton alle*. vs. Bernard est écrasé de soucis. *Bernard on huolien murtama*. — Le bateau a été saisi par les douanes. *Tulli takavarikoi veneen*. vs. Il a été saisi d'un doute. *Hänet valtasi epäily*.

3.3. Agent indéfini

§570 Si le sujet du verbe actif est *on*, il n'est pas exprimé dans le passif (► RQ488) :

On a interdit la vente des pétards avant le 30 décembre. → La vente des pétards a été interdite avant le 30 décembre. — On a retrouvé la voiture utilisée par les voleurs. → La voiture utilisée par les voleurs a été retrouvée.

En revanche, on peut utiliser un pronom indéfini :

Mon portefeuille a été retrouvé par quelqu'un dans le caniveau. — La salle n'a encore été réservée par personne. — Les syndicats sont donc toujours perçus par certains comme des « Robins des bois ».

3.4. Complétives

Une proposition complétive en fonction de COD peut devenir sujet d'un verbe au passif ; il s'agit le plus souvent de la transformation passive d'un verbe avec sujet *on*. Le plus souvent, on utilise dans ce cas le passif impersonnel (► §574) :

Que cette théorie a eu une influence déterminante sur l'évolution de la recherche biologique est unanimement admis. (< On admet unanimement que cette théorie...) = Il est unanimement admis que cette théorie a eu une influence déterminante sur l'évolution de la recherche biologique.

Le choix de la construction passive permet de supprimer l'agent (► §571) ou de souligner l'aspect temporel :

Le goût est considéré comme plus résistant que l'odorat au vieillissement ; toutefois, *on a constaté* que la perception gustative diminue avec l'âge. vs. Le goût est considéré comme plus résistant que l'odorat au vieillissement ; toutefois, *il a été constaté* que la perception gustative diminue avec l'âge.

Attention à bien interpréter le temps du passif (► §563) ; dans l'exemple suivant, le verbe *est constaté* est un présent :

S'il est constaté que la carte de vote électronique est défectueuse suite à un défaut de production manifeste, le coût de la reproduction de cette carte sera alors à charge du centre de production et non du citoyen. (< *si l'on constate*, présent de l'indicatif, en finnois *jos todetaan*).

3.5. Constructions avec sujet apparent

§571 Quand un verbe intransitif ou impersonnel est utilisé avec un sujet apparent, le pronom *il* qui sert de marque de 3^e personne devant le verbe (le sujet apparent), ne peut pas être transformé en agent du verbe passif, puisque ce n'est pas l'objet du verbe, c'est une simple marque morphologique de 3^e personne. Le verbe ne peut pas non plus être mis au passif :

Il manque plusieurs pages. → transformation passive impossible

Le verbe impersonnel *il faut* ne peut pas être transformé en passif, puisque le verbe *falloir* n'est pas un verbe transitif direct : dans la construction *il faut aborder ce problème avec prudence*, le GN *ce problème* est le COD du verbe **aborder**, pas de *falloir*. Toute la construction infinitive *aborder ce problème avec prudence* est le **sujet** réel de *falloir* (► §372 et §382). Le verbe *falloir* n'est pas un

auxiliaire modal comme *devoir* ou *pouvoir* (► RQ489). La transformation passive se fera donc par exemple avec une proposition complétive :

Il faut aborder ce problème avec prudence. → Il faut que ce problème soit abordé avec prudence.

Il faut suivre cet exemple. → Il faut que cet exemple soit suivi.

Il aurait fallu respecter les consignes de sécurité. → Il aurait fallu que les consignes de sécurité soient respectées.

Il ne faut plus retarder l'adoption de ces mesures. → Il ne faut pas que l'adoption de ces mesures soit encore retardée.

L'autre solution, plus simple, est d'utiliser *devoir* avec un infinitif passif :

Il faut aborder ce problème avec prudence. → Ce problème doit être abordé avec prudence.

Il faut suivre cet exemple. → Cet exemple doit être suivi.

Il aurait fallu respecter les consignes de sécurité. → Les consignes de sécurité auraient dû être respectées.

Il ne faut plus retarder l'adoption de ces mesures. → L'adoption de ces mesures ne doit plus être retardée.

4. Emploi du passif

4.1. Focalisation

§572 Le passif est un procédé de focalisation utilisé dans la langue écrite (► §676). En règle générale, l'information nouvelle vient en fin de phrase (► §1083). Le passif permet de déplacer l'agent à la fin de la phrase et de mettre le *focus* sur celui-ci, ce qui a aussi pour effet d'effacer ou de rendre moins visibles d'autres éléments de la phrase (voir exemple dans le cas du superlatif RQ569a p. 357). Dans la phrase *Ses parents ont racheté la maison*, le focus est en principe sur le verbe *ont racheté* et/ou le COD *la maison*. La phrase répond à la question *Qu'ont fait ses parents?* ou bien *Qu'est-ce que ses parents ont racheté?* Si on veut mettre le focus sur le sujet, à l'oral il suffirait simplement d'insister particulièrement sur le segment *ses parents*; à l'écrit, où l'intonation ne peut évidemment pas se percevoir, le même effet peut s'obtenir par l'utilisation du passif: *La maison a été rachetée par ses parents* répond à la question *Qui a racheté la maison?* ou *Par qui la maison a-t-elle été rachetée?*

Le passif s'utilise donc surtout dans la langue écrite. Dans la langue parlée, pour obtenir le même effet, on utilise quasi systématiquement la dislocation: *Qui a racheté la maison?* → *La maison, c'est ses parents qui l'ont rachetée*. La phrase *La maison, c'est ses parents qui l'ont rachetée* correspond par le sens exactement à *La maison a été rachetée par ses parents*. La seule différence est dans le niveau de langue. C'est pourquoi le passif est peu utilisé dans la langue parlée, parce que celle-ci a déjà inventé d'autres moyens pour exprimer la même chose. Dans la langue écrite, inversement, on utilise peu la dislocation, et le passif est donc utile, et parfois même indispensable, voir RQ569a p. 357.

§573 ■ Si on n'exprime pas l'agent, le verbe se retrouve en fin de phrase et le focus est mis sur le verbe. Le passif peut ainsi servir à escamoter (faire disparaître) l'agent, exactement comme avec le *passiivi* en finnois. Cette suppression de l'agent peut être voulue soit parce qu'on ne veut pas préciser l'agent ou parce que l'information essentielle est le verbe, et l'agent une information secondaire :

La décision a été contestée. — Le col a été rouvert. — La maison a été repeinte (► RQ490).

Le passif s'utilise donc beaucoup dans la langue juridique ou administrative, où l'indication de l'agent est inutile, parce que l'agent est évident, comme en finnois :

Si un amendement *est adopté* ou que des articles *sont rejetés* lors de l'examen en séance plénière de la proposition qui a obtenu l'assentiment des gouvernements de communauté ou de région, le texte adopté en première lecture *est soumis* à nouveau aux gouvernements de communauté ou de région concernés pour avis conforme, accord, approbation ou commun accord (► RQ491).

4.2. Le passif impersonnel

§574 Le passif impersonnel s'utilise dans deux types de cas :

– quand le COD est un GN, le passif impersonnel sert de variante à la construction passive normale :

Une petite contribution financière a été demandée à tous les participants. → Il a été demandé à tous les participants une petite contribution financière. — Aucune exception ne sera faite. → Il ne sera fait aucune exception. — Aucune dérogation ne sera accordée. → Il ne sera accordé aucune dérogation.

Dans ce cas, *il* est le sujet apparent marqueur de 3^e personne, le sujet réel reste *une petite contribution financière* (► remarque importante RQ492). L'intérêt de cette construction impersonnelle est

de permettre le rejet du sujet du verbe passif à la fin de la phrase, tout en maintenant l'agent caché, ce qui permet d'éviter par exemple d'employer le sujet *on* (► RQ347 p. 208 et RQ493 ci-dessous).

► Dans la construction impersonnelle, le verbe et le participe passé ne s'accordent pas en genre et en nombre, puisque le sujet formel est *il*, qui est de genre neutre :

Il sera effectué plusieurs vérifications préalables. — Il ne sera accordé aucune dérogation.

- 5575 – quand le COD d'un verbe est un infinitif introduit par un marqueur d'infinitif, on ne peut pas faire de ce COD le sujet d'un verbe passif. Il est impossible de mettre la phrase *On a décidé de suspendre la séance. (Istunto päätettiin keskeyttää)* directement au passif. La forme *de suspendre la séance a été décidé ou suspendre la séance a été décidé serait la transformation logique, mais cela ne se dit pas. Dans ce cas, la seule solution pour mettre la phrase au passif (si on veut supprimer l'agent *on*), c'est d'utiliser la construction impersonnelle : *Il a été décidé de suspendre la séance. (Istunto päätettiin keskeyttää)*. Autres exemples :

Il fut décidé de reporter le vote. — Il lui avait été conseillé de s'orienter vers l'enseignement et une carrière artistique. — Il est recommandé aux secouristes de se faire vacciner. — Il avait aussi été envisagé de démolir le pont. — Il faut savoir que la tessiture vocale moyenne se situe dans les trois octaves et il n'est pas donné à tout le monde d'en avoir plus de cinq. — Le concert auquel il m'a été donné d'assister ce soir-là restera gravé dans ma mémoire (► RQ494).

La variante avec *on* de certaines de ces phrases serait :

On recommande aux secouristes de se faire vacciner [*est recommandé* est un passif présent]. — On avait aussi envisagé de démolir le pont.

La construction avec [PASSIF IMPERSONNEL + INFINITIF] n'est évidemment possible qu'avec des verbes transitifs directs pouvant recevoir un infinitif COD (► §595), et seulement un certain nombre d'entre ceux-ci. Attention à bien identifier la construction, qui ressemble de façon trompeuse à certaines constructions en finnois (► RQ495).

5. Autres moyens d'exprimer le passif

5.1. Avec des verbes à pronom réfléchi

- 5576 Les verbes à pronom réfléchi permettent également d'exprimer un passif. Ce passif a souvent une valeur impersonnelle exprimant une *vérité générale*, ou un *précepte* (► §556). Le verbe actif se met à la forme avec pronom réfléchi et le COD devient sujet du verbe :

On dit ça. → Ça se dit. — On voit bien cette couleur. → Cette couleur se voit bien. — On ne fait pas ça. → Ça ne se fait pas. — Autrefois, la viande s'achetait chez le boucher et la saucisse et le jambon chez le charcutier. Aujourd'hui tout se vend sous le même toit dans les hypermarchés.

5.2. Constructions impersonnelles avec pronom *se*

- 5577 Dans les cas de certains verbes, la suppression de l'agent peut se réaliser par l'utilisation d'un verbe à pronom réfléchi à la forme impersonnelle, avec rejet du sujet réel après le verbe. La transformation est la suivante :

Tant de choses ont été dites à ce sujet [passif]. →
Tant de choses se sont dites à ce sujet [passif pronominal] →
Il s'est dit tant de choses à ce sujet.

Ces constructions sont nettement plus rares que celles mentionnées ci-dessus et ne sont possibles qu'avec un nombre limité de verbes. En règle générale, le verbe est au passé, bien que le présent soit possible aussi :

Il s'est dit tant de choses à ce sujet qu'on ne sait plus où est la vérité (► RQ496). *Tästä aiheesta on sanottu niin paljon asioita, että ei enää tiedä, mikä on totuus.* — C'est une situation exceptionnelle, mais il s'est vu des cas où d'importantes sommes accumulées se trouvaient dues. *Vaikka tilanne on poikkeuksellinen, on ollut tapauksia, joissa suuret kerääntyneet summat ovat langennet maksettaviksi.*

5.3. Auxiliaire *faire*

- 5578 Le verbe *faire* s'utilise assez fréquemment pour exprimer un passif, notamment dans le cas de verbes indiquant un évènement fâcheux dont on est victime involontairement (vol, agression, contrôle de police, etc.). Ce genre de passif peut correspondre par exemple au finnois *joutua* (*kohteeksi*) sans qu'il y ait toutefois toujours cette nuance :

À l'issue d'une soirée et alors que son mari allait chercher leur voiture, la chanteuse s'est fait insulter par des gens qui avaient trop bu. — Mon ami s'est fait flasher avec ma voiture. Suis-je responsable ? — L'orateur s'est fait huer par la foule. — Microsoft s'est fait pirater son réseau interne. — L'équipe locale s'est fait humilier par les visiteurs. — Je me suis fait voler mon bike. — Le musée s'est fait voler un tableau de Picasso. — Les voisins se sont fait mordre par leur chien. — Il s'est fait tirer dessus. — Je ne vais plus dans les restaurants chinois car j'ai entendu il y a quelques mois que des restaurateurs s'étaient fait arrêter en

région parisienne pour avoir servi de la nourriture avariée. — Tu t'es bien gardé de raconter comment tu t'es fait casser la figure l'autre soir. — Johnny Hallyday a révélé s'être fait tirer dessus une fois à la sortie d'un restaurant dans le Sud de la France [titre dans Yahoo Actualités mai 2009].

Se faire avoir est une construction passive de ce type extrêmement fréquente dans la langue parlée. C'est la forme passive de *avoir* dans le sens de « tromper, bernier » (*Je t'ai bien eu « Menit lankaan! »*) et aussi dans le sens d'« attraper » (► RQ497) :

On veut pas critiquer pour critiquer, c'est pour aider les gens à ne pas se faire avoir en allant voir des films nuls. — À ce prix-là, tu te fais carrément avoir. — N'exagère pas trop avec la vitesse, sinon tu va finir par te faire avoir. — Si le « grand public » préfère payer 30 ou 50 € pour se faire avoir au final par le fournisseur d'accès, c'est qu'il est plutôt mal informé. — J'ai acheté un nouvel ordi, mais je me suis fait avoir, il est plus bruyant qu'un moulin à café !

Dans cet emploi passif, il ne faut pas interpréter le verbe *faire* comme un factitif (comme *teettää*, *rakennuttaa* etc. en finnois). Tous les exemples ci-dessus doivent se rendre en finnois par un verbe équivalent à *joutua* ou par une construction non passive. Il ne faut donc pas confondre cette valeur de *faire* avec les cas où le verbe *faire* s'emploie de façon réfléchie et a une valeur active (► RQ498) :

Il s'est fait couper les cheveux. *Hän on leikkauttanut tukkansa.* — Elle s'est fait teindre en noir. *Hän on värjännyt tukkansa mustaksi.* — Il s'est fait connaître par ses déclarations racistes. *Hän on niittänyt mainetta rasisisilla kannanotoillaan.* — Les réparations se font attendre. *Korjaustyöt antavat odottaa itseään.*

L'exemple suivant présente les deux emplois (verbe 1 valeur passive, verbe 2 valeur réfléchie) :

Ils (1) s'étaient fait arrêter par des policiers de Detroit qui (2) s'étaient fait passer pour de possibles acheteurs. *Heidät pidättivät [he joutuivat pidätetyiksi] detroitilaiset poliisit, jotka tekeytyivät mahdollisiksi ostajiksi.*

5.4. Auxiliaire de passivation *se voir*

§579 Les verbes transitifs indirects (construits avec un COI) ne peuvent normalement pas être mis à la forme passive. Il est cependant possible de « passiver » les verbes à deux objets (COD & COI) et de faire disparaître l'agent en utilisant la construction avec le semi-auxiliaire *se voir*, grâce auquel le COI peut être transformé en *sujet* d'une construction infinitive, sur le modèle de transformation suivant :

[On + verbe + COD + à COI] → [COI > SUJET + *se voir* + verbe infinitif + COD]
On a offert un livre à Marc. Marc s'est vu offrir un livre

Exemples :

Pour ses cinquante ans, on a offert à **Richard** une paire de rollers. → Pour ses cinquante ans, **Richard** s'est vu offrir une paire de rollers. *Viisikymmentävuotispäiväksi hänelle annettiin rullaluistimia.* — On **lui** a refusé l'entrée. → **Elle** s'est vu refuser l'entrée. *Häntä ei päästetty sisään.* — On **leur** a retiré le permis pour six mois. → **Ils** se sont vu retirer le permis pour six mois. *Heidän ajokorttinsa pantiin hyllylle puoleksi vuodeksi.* Autres exemples : Les services médicaux de l'établissement se voient de plus en plus sollicités pour des soins en urgence. — Ce sont également tous les membres de cette association qui, s'ils s'étaient vu attribuer le marché en cause, auraient eu l'obligation de signer le contrat. — Les langues anciennes, d'abord condamnées pour avoir servi d'instrument de sélection, se sont vu reléguer depuis des lustres dans la marge de l'enseignement secondaire, comme un luxe à démocratiser si possible, comme un caïar accessible aux plus riches des pauvres.

Le pronom réfléchi est COI (*Elle s'est vu refuser l'entrée = hän totesi itseltään evättävän sisäänpäisy* et non « *hän totesi itsensä epäävänsä* »). C'est pourquoi le participe ne s'accorde pas. Malgré son caractère surprenant, cette construction est très fréquente. Par rapport à *on*, elle souligne légèrement le caractère inattendu de l'évènement : le COI devenu sujet se retrouve impuissant (« passif », au sens où on l'entend dans la langue courante) dans la situation exprimée par le verbe, mais le verbe *voir* n'y a cependant pas vraiment de valeur sémantique propre, il devient un simple auxiliaire de passivation. Ne pas traduire en utilisant *nähdä* !

§580 On trouve aussi cette construction employée avec un agent exprimé. Elle sert alors à thématiser tel ou tel élément de l'énoncé, et l'agent est présenté comme un simple exécutant :

Trois anciens combattants se sont vu remettre des médailles par le colonel Kopp lors de la cérémonie anniversaire de la Victoire du 8 mai [*trois anciens combattants* devient le thème]. — Tous les candidats au bénéfice d'une admission provisoire (permis F) se sont vu accorder par l'Office des migrations (ODM) l'autorisation de solliciter, auprès des autorités cantonales compétentes, un visa de retour [*Tous les candidats...* devient le thème].

Comparer avec les phrases à structure active normale :

Le colonel Kopp a remis des médailles à trois anciens combattants lors de la cérémonie anniversaire de la Victoire du 8 mai [on soulignerait ainsi le rôle du *colonel Kopp*]. — L'Office des migrations (ODM) a ac-

cordé à tous les candidats au bénéfice d'une admission provisoire (permis F) l'autorisation de solliciter, auprès des autorités cantonales compétentes, un visa de retour [le thème de la phrase serait ainsi le rôle de l'ODM].

5581 On peut donc traduire la phrase *Osallistujille suotiin suuri etuoikeus/Heille suotiin suuri etuoikeus* (► RQ494) de trois manières différentes :

– avec *on* et un verbe actif :

On a accordé un grand privilège **aux participants**. On **leur** a accordé un grand privilège.

– avec un passif impersonnel :

Il a été accordé un grand privilège **aux participants**. Il **leur** a été accordé un grand privilège.

– avec l'auxiliaire *se voir* :

Les participants se sont vu accorder un grand privilège. **Ils** se sont vu accorder un grand privilège.

6. Participe passé passif ou adjectif ?

5582 ■ De nombreux participes passés s'emploient comme adjectifs : *surpris, énérvé, étonné, déçu*, etc. Dans certains cas, l'interprétation de la valeur de l'adjectif peut poser des problèmes, et il faut y être attentif, par exemple quand on traduit du français en finnois :

Les cyclistes étaient énérvés par le bruit des camions qui passaient tout près. *Passif*.

Les cyclistes étaient énérvés à cause des spectateurs qui se pressaient sur le bord de la route. *Adjectif*.

Les randonneurs avaient été surpris par la pluie et avaient dû se réfugier sous un rocher. *Passif*.

Les randonneurs avaient été surpris de découvrir des moutons à cette altitude élevée. *Adjectif*

Ces différences sont en général facile à identifier, mais certaines expressions idiomatiques peuvent poser plus de problèmes :

[Adjectif:] J'aimerais bien m'acheter ce portable, mais vraiment, ce n'est pas donné! [la locution signifie : *se maksaa melkoisesti*]. — [Passif:] Ce n'est pas donné à tout le monde de savoir faire la cuisine comme ça [passif impersonnel de *donner* (► RQ494b)]. — [Passif:] Mademoiselle Victoire a été bien fatiguée par une vilaine angine, mais sa forme olympique revient à grand pas. *Passif*. — [Adjectif:] Ger-sande, qui a été bien fatiguée deux jours avant, a participé à la journée avec sa bonne humeur habituelle et a goûté à la joie de revoir ses cousines! (► RQ499).

5583 ■ **Valeur temporelle**. Le même problème se manifeste également en ce qui concerne l'interprétation de la valeur temporelle du passif (essentiellement opposition entre présent et passé). Dans certains cas, la limite entre [*être* + PARTICIPE PASSÉ] et [*être* + ADJECTIF] est parfois flottante. Dans l'exemple suivant, *interdit* est un adjectif :

Le port d'arme est interdit. *Aseen kantaminen on kielletty [nykyään]*.

Avec un temps composé, il peut y avoir confusion, car le temps composé (par exemple passé composé ou plus-que-parfait) peut avoir deux valeurs, événement passé (verbe passif) ou état passé ([verbe *être* + ADJECTIF]) :

La vente des pétards a été autorisée. *Paukkupommien myynti sallittiin [esim. eilen]*.

La vente des pétards a été autorisée. *Paukkupommien myynti on ollut sallittu [mutta on nykyään kielletty]*.

Dans la plupart des cas, le contexte permet de comprendre, car il y a un complément circonstanciel de temps qui précise le sens :

La France est divisée [présent] en départements. *Ranska on jaettu departementtiin*.

La France a été divisée [passé composé passif] en départements à la Révolution. *Ranska jaettiin departementteihin vallankumouksen aikana*.

La différence est parfois moins facile à saisir avec certains adjectifs :

Le crime était prémédité. *Murha oli harkittu [ADJECTIF]*. — Le crime avait été prémédité. *Murha oli ollut harkittu [ADJECTIF]*. — Le crime avait été prémédité depuis longtemps. *Murhaa oli kauan harkittu [CONSTRUCTION PASSIVE]*.

41. Le passif

Tableau 88 – Conjugaison d' ÊTRE AIMÉ

INDICATIF				
	présent	imparfait	passé simple	futur simple
je/j' tu il nous vous ils	suis aimé es aimé est aimé sommes aimés êtes aimés sont aimés	étais aimé étais aimé était aimé étions aimés étiez aimés étaient aimés	fus aimé fus aimé fut aimé fûmes aimés fûtes aimés furent aimés	serai aimé seras aimé sera aimé serons aimés serez aimés seront aimés
	passé composé	plus-que-parfait	passé antérieur	futur antérieur
j' tu il nous vous ils	ai été aimé as été aimé a été aimé avons été aimés avez été aimés ont été aimés	avais été aimé avais été aimé avait été aimé avions été aimés aviez été aimés avaient été aimés	eus été aimé eus été aimé eut été aimé eûmes été aimés eûtes été aimés eurent été aimés	aurai été aimé auras été aimé aura été aimé aurons été aimés aurez été aimés auront été aimés
	passé surcomposé	conditionnel présent	conditionnel passé 1	conditionnel passé 2
je/j' tu il nous vous ils	ai eu été aimé as eu été aimé a eu été aimé avons eu été aimés avez eu été aimés ont eu été aimés	serais aimé serais aimé serait aimé serions aimés seriez aimés seraient aimés	aurais été aimé aurais été aimé aurait été aimé aurions été aimés auriez été aimés auraient été aimés	eusse été aimé eusses été aimé eût été aimé eussions été aimés eussiez été aimés eussent été aimés
SUBJONCTIF				
	présent	imparfait	passé	plus-que-parfait
je/j' tu il nous vous ils	sois aimé sois aimé soit aimé soyons aimés soyez aimés soient aimés	fusse aimé fusses aimé fût aimé fussions aimés fussiez aimés fussent aimés	aie été aimé aies été aimé ait été aimé ayons été aimés ayez été aimés aient été aimés	eusse été aimé eusses été aimé eût été aimé eussions été aimés eussiez été aimés eussent été aimés
	IMPÉRATIF	PARTICIPE		INFINITIF
	présent	présent	passé	présent
	sois aimé soyons aimés soyez aimés	étant aimé	aimé	avoir été aimé
			forme composée	passé
			ayant été aimé	avoir été aimé

Remarques à partir de la page 300.

480 Exemple authentique relevé dans ... une grammaire finlandaise : **Ce tableau est peint par Degas*, ce qui signifie «*Degas maalaa tätä taulua*» alors que l'auteur voulait dire «*Tämä taulu on Degas'n maalaama*». La forme correcte est : *Ce tableau a été peint par Degas*. Autres exemples typiques d'erreur de ce genre relevés dans des travaux d'étudiants :

Le programme d'enseignement du second cycle du 2e degré, entré en vigueur le 1.8.2005, *est élaboré par la Direction générale de l'enseignement. [Forme correcte : a été élaboré] — Le manuel *Voilà ! 1 Textes* *est édité en 2004 et notre exemplaire est sorti en 2008. [Forme correcte : a été édité].

481 Voir §441, Tableau 64 et Tableau 65 p. 233.

482 La raison en est que si un verbe réfléchi a un complément d'objet direct, le pronom réfléchi indique toujours un objet *indirect* : *il se* (COI) *rappelle son grand-père* (COD) serait au passif **son grand-père est rappelé par lui à lui*.

483 Ces constructions impossibles en français sont tout à fait normales en anglais, ce qui augmente encore le risque d'erreurs. Exemples d'erreurs relevées dans des travaux d'étudiants :

La production orale dans l'enseignement de langues étrangères *a été accordée assez peu d'attention. — Un test de l'expression orale *a été essayé d'insérer dans l'examen du baccalauréat. [traduction quasi directe de *on pyritti sisällyttämään*].

Voir aussi RQ494 ci-dessous à propos de *il nous a été donné un grand privilège*.

484 La raison en est très simple : c'est qu'autrefois (encore au XVII^e siècle, donc en français classique) les verbes *obéir* et *pardonner* étaient transitifs directs. Cette construction survit au passif, bien que, depuis, à la forme active ils soient devenus des verbes transitifs indirects se construisant avec la préposition *à*.

485 L'utilisation du pronom personnel comme agent est assez rare, mais, contrairement à ce qu'affirment de nombreux manuels de grammaire, elle est parfaitement possible et normale. On peut ainsi mettre en relief le référent de l'agent :

La lettre a été écrite par moi [c'est-à-dire : et pas par eux]. *Minä kirjoitin kirjeen*.

En général, dans ce cas on utilise cependant plutôt une phrase clivée (► §840) :

C'est moi qui ai écrit la lettre. — Ce sont eux qui nous l'ont recommandé.

486 Dans la langue courante, on utilise souvent *par* même dans les cas décrits ici. *De* s'utilise surtout dans la langue écrite ou dans des cas particuliers (sens figuré).

487 *De = de + des* (règle d'effacement).

488 On n'est pas un véritable pronom indéfini, c'est un pronom similaire à *je* et *tu* (► RQ346 p. 208).

489 L'erreur fréquente chez les finnophones est de construire *il faut* avec un passif, par exemple ***Cette phrase faut être répétée*, qui est totalement agrammatical. Cette erreur est due à l'influence du finnois, qui utilise des constructions identiques dans le cas de certains verbes impersonnels :

<i>Tämä lause voidaan toistaa.</i>	Cette phrase peut être répétée.
<i>Tämä lause pitää toistaa.</i>	Cette phrase doit être répétée.
<i>Tämä lause täytyy toistaa.</i>	**Cette phrase faut être répétée. → Seule forme possible : doit être répétée.

L'erreur consiste donc à assimiler *falloir* à un auxiliaire modal comme *pouvoir* ou *devoir* (► §373).

490 Dans ce cas-là, la question à laquelle on répond dépend des cas :

La décision a été contestée. ← Comment a-t-on réagi à la décision ? *Miten päätökseen reagoitiin?* — La maison a été repeinte en bleu. ← En quelle couleur la maison a-t-elle été repeinte ? *Minkä väriksi talo on maalattu?*

491 Extrait du Règlement du Sénat de Belgique. L'agent des verbes *est adopté* ou *sont rejetés* est «les sénateurs», mais l'agent du verbe *est soumis* est plus difficile à définir (gouvernement ? administration ?).

492 Dans ces exemples, *il* est sujet apparent et n'a pas de contenu. Le sujet réel est la construction infinitive [*de* INFINITIF ...] (► §598). De même, dans *Il a été demandé à tous les participants une petite contribution financière*, le verbe *il a été demandé* **ne signifie pas** «*häntä pyydettiin*» mais «*Pyydettiin [ihmisiä tekemään]*».

493 De plus, la construction *Il ne sera fait aucune exception* évite de mettre le focus sur le verbe «*vide*» sera faite. En effet, ce verbe n'a pas de sens véritable en lui-même, c'est un composant de la locution verbale *faire une exception* dans laquelle il fonctionne comme un auxiliaire de dérivation, et non pas le verbe *faire* dans son sens plein de «fabriquer», «effectuer».

494 a. Le verbe *donner* peut s'employer de façon impersonnelle dans le sens de «*suoda*». Il est alors suivi soit d'un COD GN (ce qui est possible en finnois aussi), soit d'un COD infinitif (construction inexistante en finnois). Dans ce cas, l'infinitif COD est précédé du marqueur *de* :

Il lui a été donné un grand privilège. *Hänelle suotiin suuri etuoikeus*. — Il m'a été donné de participer à un débat très intéressant. *Minulle suotiin/Minulle tarjoutui mahdollisuus osallistua hyvin mielenkiintoiseen keskusteluun*.

Ne pas interpréter la forme *Il lui a été donné un grand privilège* comme un passif de *donner* dont *il* serait le sujet ! (*Hänelle suotiin suuri etuoikeus* → **il a été donné un grand privilège*, voir §566). Le sujet *il* est un pronom impersonnel. Pour traduire *osallistujille suotiin suuri etuoikeus*, on peut utiliser soit un verbe actif avec sujet *on*, soit le passif impersonnel :

On a donné un accordé un grand privilège **aux participants**. Avec pronom: On **leur** a accordé un grand privilège.
Il a été accordé un grand privilège **aux participants**. Avec pronom: Il **leur** a été accordé un grand privilège.

Mais **pas** :

****Les participants** ont été accordé un grand privilège. Avec pronom: ****Ils** ont été accordé un grand privilège.

qui sont des formes complètement agrammaticales.

b. À la forme négative, on trouve la variante avec pronom impersonnel *ce* :

Ce n'est pas donné à tout le monde de faire un swing à la Tiger! — Ce n'est pas donné à n'importe qui de se qualifier pour une finale olympique du 800 m. — Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas donné à tout le monde de pouvoir comprendre une autre culture, et personne ne vous en tiendra rigueur.

La forme *ce* ne s'emploie cependant pas à la forme affirmative (****Ce lui a été donné de participer...**).

495 Ne pas se laisser abuser par l'ordre des mots du finnois: *Istunto päätettiin keskeyttää* se traduit *il a été décidé de suspendre la réunion*, et surtout pas ****la réunion a été décidée de suspendre**, qui serait la production directe de l'ordre des mots du finnois. En effet, le COD du verbe *décider* est bien le groupe verbal **de suspendre la réunion** (*de* = marqueur d'infinitif ▶ §591), et non pas le nom *la réunion*. En finnois, c'est exactement la même chose (*Mitä päätettiin?* → *Päätettiin keskeyttää istunto* et non pas ***Päätettiin istunto**). Le problème est que dans une phrase de ce genre, en finnois on place généralement le nom *avant* le verbe au *passiivi* (*Työt haluttiin aloittaa heti*, *Etsinnät päätettiin lopettaa*, etc.), ce qui peut induire en erreur.

496 Attention à bien interpréter le sens de *il s'est dit tant de choses à ce sujet* et à ne pas le confondre avec le verbe *se dire* (*ajatella*): *Il s'est dit tant de choses* peut signifier aussi «*hän ajatteli niin paljon asioita*».

497 Par plaisanterie, *avoir* peut s'utiliser dans ce sens au passif: *On a été eus!* (*Meidät on petetty!*).

498 Cette valeur purement auxiliaire de la construction [*se faire* + INFINITIF] semble échapper aux francophones eux-mêmes, toujours prêts à prendre les expressions (et les conseils des puristes) au pied de la lettre). Dans les dialogues d'une série télévisée (*PJ Saint-Martin*), un des personnages déclare à un moment à l'adresse d'un autre: «*Je vais recueillir la déposition de la dame qui s'est fait violer*». Quelques instants plus tard, en aparté, son supérieur lui fait remarquer qu'il faut dire «*elle a été violée*» et non *elle s'est fait violer*, car cette formulation laisserait entendre qu'elle l'a fait exprès. Autrement dit, dans l'esprit du policier puriste, *se faire* est interprété comme un factitif (la victime aurait ainsi commandité le crime sur elle-même). Pourtant, on utilise couramment cette construction à propos de délits ou accidents divers: *je me suis fait voler mon sac*, *il s'est fait écraser par une moto*, etc. sans que le locuteur implique une participation volontaire de la victime. Il est probable que dans le dialogue en question la tournure *la dame qui s'est fait agresser* serait passé inaperçue et n'aurait pas donné lieu au même accès de pédanterie.

499 L'adverbe *bien* modifiant un adjectif est souvent employé de façon erronée par les apprenants finno-phones. En effet, le finnois *hyvin* correspond à la fois à *bien* et à *très*. Les finnophones ont donc tendance à calquer en français la traduction de *hyvin* en utilisant *bien* dans les deux cas. Pourtant, *il est très fatigué* et *il est bien fatigué* ne sont pas du tout équivalents, car le mot *bien* apporte une nuance particulière.

a. *Bien* peut être un adverbe signifiant «de bonne manière», en finnois *hyvin* ou *oikein* :

Tu as bien travaillé. — Il n'a pas bien compris. — Elle parle très bien le français. — Je ne suis pas bien réveillé. — Si je comprends bien, tu n'es pas d'accord. — Quand le corps a été bien fatigué par le long travail du jour, le sommeil vient rapidement. [*bien fatigué* mot à mot : «*kunnolla väsyetty*»].

b. *Bien* modifiant un adjectif peut cependant prendre une nuance subjective qui indique une évaluation de la part du locuteur. Il n'existe pas d'équivalent exact en finnois, le sens dépend du contexte. Le mot *bien* peut marquer l'étonnement, la commisération, l'indignation, etc. :

Elle avait l'air bien fatiguée. *Hän näytti todella väsyneeltä*. — Voilà une théorie qui est bien intéressante. *Tämäpä on mielenkiintoinen teoria*. — Ce que tu me racontes est bien intéressant, mais ce n'est pas ça que je voulais savoir. *Se mitä kerrot on oikein mielenkiintoista [nuance ironique], mutta se ei ole se asia, jonka halusin tietää*.

Le sens de *bien* devant adjectif est souvent aussi malaisé à saisir que dans le groupe déterminant *bien des* (▶ RQ95 p. 69) et, pour l'apprenant FLE, il vaut donc mieux éviter de l'utiliser. C'est notamment le cas dans un écrit de type scientifique, qui doit être de préférence neutre. Dire *Nous avons trouvé cette théorie bien intéressante* équivaut presque à dire avec ironie que la théorie semblait étrange ou absurde. De même, *Nous avons trouvé des exemples bien intéressants* est d'un style presque familial «*Meilläpä on oikein mielenkiintoisia esimerkkejä*». Il faut donc veiller à éviter d'employer *bien* devant adjectif, car l'effet obtenu est souvent indésirable. Les apprenants finnophones ne s'en rendent pas compte, car ils s'imaginent que *bien* ou *très* sont synonymes et que *bien* n'est qu'une variante de *très*, mais l'effet de l'utilisation de *bien* devant adjectif dans un texte argumentatif peut être assez désastreux.

c. *Bien* peut aussi avoir le sens d'un adverbe signifiant «effectivement» (*todellakin, toki, hyvinkin*). Comparer :

Il était bien fatigué, il a dormi comme une souche. *Hän oli oikein väsynyt, hän nukkui kuin tukki*.

Ton frère est bien fatigué, à ce qu'il me semble. *Veljesi näytti melko/todella väsyneeltä*.

Il est bien fatigué, mais il n'a pas le choix, il faut qu'il rende ce travail pour demain. *Hän on tosin väsynyt, mutta ei auta, hänen on palautettava se työ huomiseksi*.

42. L'infinitif

1. Les formes d'infinitif

En français, on considère traditionnellement l'infinitif comme un mode (ce qui n'est pas le cas en finnois, où l'infinitif est considéré comme une forme nominale du verbe, ► RQ500), car même si la forme de l'infinitif proprement dit est invariable, il peut aussi «se conjuguer» en changeant de personne, dans le cas des verbes à pronom réfléchi, par exemple. Quelle que soit la manière d'analyser l'infinitif en français, il faut noter certaines caractéristiques, qui le différencient radicalement de l'infinitif finnois.

1.1. Infinitif passé

- 5584 L'infinitif peut être au passé : l'infinitif passé se compose de l'infinitif de l'auxiliaire et du participe passé ; certains verbes intransitifs et tous les verbes à pronom réfléchi se conjuguent avec l'auxiliaire *être* :

marcher → avoir marché, jouer → avoir joué, avoir → avoir eu, être → avoir été, sortir → être sorti, entrer → être entré, naître → être né, se disputer → s'être disputé, se fâcher → s'être fâché

Au passif, on utilise le passif de l'auxiliaire (composé de l'infinitif de l'auxiliaire et du participe passé) et le participe passé :

être imité → avoir été imité, être suivi → avoir été suivi, observer → avoir été observé, être compris → avoir été compris

Le participe de l'infinitif passé peut s'**accorder** en genre et en nombre :

après avoir été découvertes, faute d'avoir été observées, sans avoir été écoutés

1.2. L'infinitif « se conjugue »

- 5585 Dans le cas des verbes à pronom réfléchi, le pronom varie en fonction de la personne et, au passé, le participe passé s'accorde éventuellement en genre et en nombre. On peut donc dire d'une certaine manière que, bien qu'étant invariable, l'infinitif se conjugue (► RQ501) :

s'endormir → après vous être endormies ; se lever → après m'être levée ; se consulter → après nous être consultés ; s'enfuir → après s'être enfuies ; se tromper → pour t'être trompée de date ; se rendre compte → après m'en être rendu compte

1.3. L'infinitif forme négative

- 5586 ■ L'infinitif a aussi une forme négative. Elle correspond aux constructions *olla -mAttA* en finnois. À l'infinitif présent, le groupe adverbe négatif *ne...pas* (ou *ne...plus* etc.) est **soudé devant** l'infinitif :

accepter → ne pas accepter ; refuser → ne pas refuser ; remarquer → ne plus remarquer ; dire → ne jamais dire ; accepter → ne pas encore accepter ; ajouter le sucre → ne pas encore ajouter le sucre

On peut aussi former des infinitifs passés (actifs, passifs ou à pronom réfléchi) à la forme négative. Aux temps composés, on met théoriquement le deuxième mot négatif *après* l'auxiliaire, contrairement au présent de l'infinitif (où *ne pas* se met soudé avant le verbe) :

n'avoir pas compris — n'avoir jamais ri — pour n'être jamais allé en Italie *koska hän ei ollut koskaan käynyt Italiassa* — pour n'avoir jamais été étudiant *koska hän ei ole koskaan ollut opiskelija* (► §615)

L'usage est un peu flottant. Quand la négation est *ne pas*, la langue moderne courante préfère mettre les deux mots négatifs devant l'infinitif. Le plus simple est donc de mettre *ne pas* toujours *devant* l'infinitif, au présent comme au passé :

comprendre → pour ne pas avoir compris cette réalité ; être compris → ne jamais avoir été compris ; s'enfuir → ne pas s'être enfuis ; se scandaliser → ne pas s'être scandalisée ; accepter → ne pas avoir accepté ; sortir → ne pas être sorties ; se moquer → ne pas s'être moqué ; comprendre → pour ne pas avoir été comprises ; observer → pour ne pas avoir été observées

- 5587 ■ Avec les pronoms indéfinis semi-négatifs, l'**ordre des mots** pose certains problèmes. *Rien* se met normalement avant l'infinitif (groupé avec *ne* comme dans le cas de *ne pas*), alors que *personne*, *aucun*, *nul* se placent après l'infinitif :

ne rien révéler, ne voir personne, ne prendre aucun rendez-vous, ne se donner nulle peine

De même, *personne*, *aucun* et *nul* se placent après l'infinitif (langue écrite et langue parlée) :

n'avoir vu personne, n'avoir essayé aucune voiture, n'être tombé sur aucune erreur

La «conjugaison» de l'infinitif est illustrée par cette liste de conditions requises pour les donateurs de sang bénévoles figurant sur le site Internet d'une commune française :

être âgé de 18 ans à 60 ans
être en bonne santé

peser au moins 50 kg
 ne pas avoir subi de soins dentaires (extraction, détartrage, etc.) au cours des 3 derniers jours
 ne pas avoir subi une opération chirurgicale ou une endoscopie dans les 6 derniers mois
 ne pas présenter actuellement une infection aigüe
 ne pas prendre des antibiotiques
 ne pas être revenu d'un pays tropical (zone de paludisme) depuis moins de 4 mois
 ne pas avoir d'anémie ou prendre du fer
 ne pas avoir été transfusé, même il y a longtemps
 ne pas avoir subi de greffe de cornée ni de dure-mère
 ne pas avoir dans sa famille de personne souffrant de la maladie de Kreutzfeld-Jakob
 ne pas avoir reçu un traitement par l'hormone de croissance

1.4. En position détachée

§588 L'infinitif est d'un emploi très souple. On peut l'utiliser seul en position détachée en tête de phrase, autrement dit en *prolepse*, avec dislocation à gauche (► §679). Ces constructions sont très fréquentes dans la langue parlée (mais aussi dans la langue écrite), notamment avec le commentaire *il faut le faire* ou la version langue parlée *faut le faire*, avec suppression de *il* (► §384) :

Se casser le bras un jour et se fouler la cheville le lendemain, c'est vraiment de la malchance ! — Ne pas aimer le chocolat, il faut le faire ! — Se tromper deux fois de direction, quand on est en retard, faut le faire ! — M'être retrouvé à Oslo alors que l'avion devait aller à Vienne, c'est quand même extraordinaire. — Ne pas avoir été admis après trois tentatives et se représenter de nouveau à l'examen, c'est assez risqué. — Donner un avis « très bon » pour un baladeur qui arrive 4^e niveau qualité sonore, eh ben ça, il faut le faire (► RQ502). — Passer par la Suisse et l'Italie pour aller de Strasbourg à Menton, donc de France en France, j'y avais jamais pensé, mais c'est bien plus rapide et moins cher qu'en passant par Lyon et l'A7.

Dans la langue parlée, l'infinitif est fréquemment utilisé en position de rappel, par dislocation à droite (► §678-§680 et §683). Il est alors systématiquement précédé de son marqueur *de* :

Ça lui ferait le plus grand bien, lui, de prendre deux semaines de vacances. — Ça vous dirait rien, d'aller faire une balade en voiture ? — Ça ne me déplairait pas, moi, de gagner un million au loto ! — C'est pas une si mauvaise idée, finalement, de rester encore une semaine de plus. — Si tu crois que ça m'amuse, de devoir répéter tout le temps la même chose ! — En fin de compte, ça aurait peut-être valu mieux, de ne rien lui dire. — Non mais franchement, c'est d'un dégueulasse, de faire ça à un chien.

Quand on renvoie à l'infinitif détaché, on utilise les différentes formes du P3 neutre : par exemple *le* dans le cas de *il faut le faire*, ou *çalce* si le pronom est sujet, etc. Voir chap. 22.

1.5. Valeur d'impératif

§589 En français, l'infinitif est couramment utilisé comme impératif dans des instructions ou, à la forme négative, des interdictions diverses (modes d'emploi, recettes de cuisine, etc.). À la forme affirmative, il correspond en finnois au *passiivi* à valeur prescriptive, à la forme négative, il se rend souvent en finnois par [*ei saa* + INFINITIF] ou [GN + *kielletty*] :

DANGER: Ne pas manier l'équipement ou les câbles pendant les périodes d'activité orageuse — Service minimum dans les transports : ne pas toucher à la loi de 2007, dit le rapport de la mission de l'Assemblée nationale — Dimanche 28 décembre, dans le sens des retours, éviter les grands axes (A11, A10, A71, A13, A6) convergeant vers Paris de 15 à 20 heures [conseils de *Bison futé*] — Ne pas parler au conducteur pendant la marche. Ne pas se pencher dehors, s'appuyer contre les portes ou s'asseoir le long du pare-brise [règlement d'une compagnie de transports] — Ne pas abuser de *quelque* au singulier ! [texte de la RQ97] — Ne pas confondre le **déterminant** *n'importe quel(le)(s)* avec le **pronom indéfini** *n'importe lequel(le)(s)* et surtout ne pas dire **n'importe lequel livre* [texte de la RQ107].

Sur des emballages de médicaments et autres modes d'emploi :

Bien agiter avant usage — Ne pas dépasser la dose prescrite — Ne pas laisser à la portée des enfants — Lire les précautions d'emploi — Conserver au frais après ouverture — Ne pas recongeler

Recette de terrine de saumon :

Faire chauffer le lait et le verser sur le pain pour en faire une panade. Dans un mixer : mettre les filets de merlan, la panade, le beurre et mixer. Ajouter le jaune d'œuf, les deux œufs entiers et mixer à nouveau. Ajouter la crème fraîche, le poivre et la muscade.

Beurrer un moule à cake ou une terrine. Tapisser le fond du moule de saumon fumé. Verser la moitié de la préparation précédente, déposer les filets de sole préalablement passés à la poêle, puis recouvrir avec le reste de préparation. Faire cuire une heure au bain-marie - Laisser au réfrigérateur jusqu'au lendemain.

- 5590 ► Le pronom conjoint complément d'un infinitif à valeur d'impératif se place devant l'infinitif, même à la forme affirmative. Il ne suit donc pas les règles particulières de la place des pronoms à l'impératif affirmatif (► §345 et suivants) :

Faire revenir les noix de saint Jacques sur feu vif. **Les retourner** avec une spatule. — Mettre les lentilles dans une casserole d'eau froide et **les faire cuire** 40 min avec le thym et le laurier. Lorsqu'elles sont cuites mais encore croquantes, **les mélanger** à la vinaigrette. — Travailler la pâte avec une spatule. **La laisser** reposer une heure au réfrigérateur. **En réserver** la moitié.

Avec un impératif conjugué, les formes en italiques seraient respectivement : *retournez-les, faites-les cuire, mélangez-les, laissez-la reposer, réservez-en la moitié.*

2. Les marqueurs d'infinitif

- 5591 En français, l'infinitif peut dans certains cas s'utiliser à la forme « nue » (*partir, venir, faire*), mais le plus souvent il est précédé d'un élément qu'on appelle **marqueur d'infinitif** ou **complémenteur**, tout à fait comparable à ce qu'on trouve dans les langues germaniques (anglais *to*, suédois/danois *att*, islandais *að*, allemand *zu*, etc., ► RQ503). Le plus souvent, le marqueur d'infinitif est **de**, plus rarement **à**. Ce mot **fait partie intégrante de l'infinitif** (*de venir, de dire*). Il ne faut donc pas le confondre avec la préposition *de*.

2.1. Infinitifs COD d'un verbe

2.1.1. La construction du verbe ne change pas

- 5592 ■ De nombreux verbes transitifs directs pouvant recevoir un COD nominal peuvent aussi recevoir un COD infinitif. Le nom en fonction de COD n'est pas précédé d'une préposition, comme le rappellent ces exemples simples avec un COD nom :

Il a oublié l'heure du départ. — Il m'a demandé un délai. — Elle a achevé sa thèse.

L'infinitif COD se construit aussi directement sur le même modèle : la construction du verbe ne change absolument pas, mais l'infinitif COD, au lieu d'être à la forme simple (par exemple *partir*), est précédé du marqueur *de* (*de partir*). Ce mot *de* n'est pas une préposition : la construction du verbe reste exactement la même (transitif direct) qu'avec un COD nom (► RQ504). Comparer les exemples et observer le parallélisme des constructions :

Il a oublié l'heure du départ.	Il m'a demandé un délai.
Il a oublié d'aller à son rendez-vous.	Il m'a demandé de partir.
Elle achève son repas.	Nous craignons un échec.
Elle achève de dîner.	Nous craignons d'échouer.

Avec d'autres verbes, nettement moins nombreux, on utilise **à** :

Il commence son travail.	L'enfant apprend le piano.
Il commence à travailler.	L'enfant apprend à marcher.

- 5593 ■ Après un certain nombre de verbes, l'infinitif COD n'est pas précédé de *de*. Ce sont les verbes *adorer, aimer, désirer, détester, espérer, oser, souhaiter* ; l'infinitif COD de la plupart de ces verbes s'employait autrefois aussi avec un marqueur, mais le marqueur a disparu, on peut parler ainsi de marqueur \emptyset (zéro) :

Aino n'aime pas faire ses devoirs. — Je déteste me lever si tôt pour prendre le train. — Il a souhaité participer au débat. — J'espère pouvoir vous répondre bientôt.

Dans le cas de *souhaiter* ou d'*espérer*, on peut analyser l'infinitif comme le verbe d'une proposition infinitive objet (voir ci-dessous). De même, *vouloir, devoir, pouvoir* se construisent directement ; ces verbes sont cependant considérés comme des semi-auxiliaires et l'infinitif n'est en général pas considéré comme le COD. Sur l'absence de marqueur devant l'infinitif devant certains verbes (notamment *oser*) voir RQ505.

- 5594 ■ Pour certains verbes, le marqueur peut varier :
– l'infinitif COD du verbe *souhaiter* n'a normalement pas de marqueur, mais quand le verbe *souhaiter* a un complément d'objet indirect exprimé (construction *souhaiter qch à qqn*), le marqueur d'infinitif est maintenu devant l'infinitif COD :

Il a souhaité tenir sa conférence un jour de semaine. — Les participants ont souhaité faire une pause d'une heure. vs. Nous lui avons souhaité de réussir dans son nouvel emploi. — Je te souhaite de parvenir au but que tu t'es fixé. — Elle a souhaité aux étudiants de poursuivre dans la voie qu'ils avaient choisie (► RQ506).

– l'infinitif COD du verbe *demander* est normalement précédé du marqueur *de*, mais quand l'infinitif COD est au **passif**, on utilise le marqueur **à** :

Le préfet a demandé à être reçu par le ministre de l'Intérieur. — Un détenu demande à être libéré en invoquant la loi Perben 2. — Le comité demande à être tenu informé de l'évolution de la situation à cet égard. — Socrate demanda à être nourri au Prytanée, comme les vainqueurs olympiques.

Pour certains verbes, l'usage ne s'est pas fixé : on peut dire *continuer à faire* ou *continuer de faire* ; de même, littérairement on peut dire *aimer à faire* au lieu de *aimer faire* (► RQ507). De même, on peut trouver encore des cas où *commencer* est construit avec *de*, mais c'est un emploi littéraire et vieilli en français moderne.

2.1.2. Liste des verbes transitifs directs induisant un marqueur d'infinitif

§595 Devant l'infinitif dépendant de certains verbes, le mot *de* ou *à* est donc un marqueur d'infinitif, et non pas une préposition (voir ci-dessous). Ce sont des verbes transitifs **directs**, qui peuvent recevoir soit un COD nominal soit un COD infinitif ([*de / à* + INFINITIF]) :

■ marqueur *de*

accepter qch <i>hyväksyä</i>	→ accepter <i>de faire</i> qch
attendre qch <i>odottaa</i>	→ attendre <i>de faire</i> qch
choisir qch <i>valita</i>	→ choisir <i>de faire</i> qch
conseiller qch <i>suositella</i>	→ conseiller <i>de faire</i> qch
continuer qch <i>jatkaa</i>	→ continuer <i>de faire</i> qch
craindre qch <i>pelätä jtk</i>	→ craindre <i>de faire</i> qch
déconseiller qch <i>ei suositella</i>	→ déconseiller <i>de faire</i> qch
décider qch <i>päätä</i>	→ décider <i>de faire</i> qch
dire qch <i>sanoa</i>	→ dire <i>de faire</i> qch
demander qch <i>pyytää</i>	→ demander <i>de faire</i> qch
envisager qch <i>suunnitella</i>	→ envisager <i>de faire</i> qch <i>aikoa tehdä</i>
essayer qch <i>kokeilla</i>	→ essayer <i>de faire</i> qch
feindre qch <i>teeskennellä</i>	→ feindre <i>de faire</i> qch
jurer qch <i>vannoa</i>	→ jurer <i>de faire</i> qch
mériter qch <i>ansaita</i>	→ mériter <i>de faire</i> qch
nécessiter qch <i>edellyttää</i>	→ nécessiter <i>de faire</i> qch
négliger qch <i>jättää tekemättä</i>	→ négliger <i>de faire</i> qch
offrir qch <i>tarjota</i>	→ offrir <i>de faire</i> qch
omettre qch <i>unohtaa</i>	→ omettre <i>de faire</i> qch
ordonner qch <i>määrätä</i>	→ ordonner <i>de faire</i> qch
oublier qch <i>unohtaa</i>	→ oublier <i>de faire</i> qch
permettre qch <i>sallia</i>	→ permettre <i>de faire</i> qch
préconiser qch <i>suositella</i>	→ préconiser <i>de faire</i> qch
promettre qch <i>luvata</i>	→ promettre <i>de faire</i> qch
proposer qch <i>tarjota</i>	→ proposer <i>de faire</i> qch
rappeler qch <i>muistuttaa</i>	→ rappeler <i>de faire</i> qch
redouter qch <i>pelätä jtk</i>	→ redouter <i>de faire</i> qch
refuser qch <i>hylätä</i>	→ refuser <i>de faire</i> qch
regretter qch <i>katua</i>	→ regretter <i>de faire</i> qch
reprocher qch à qqn <i>moittia</i>	→ reprocher à qqn <i>de faire</i> qch
se rappeler qch <i>muistaa</i>	→ se rappeler <i>de faire</i> qch
souhaiter qch à qqn <i>toivottaa</i>	→ souhaiter à qqn <i>de faire</i> qch
supporter qch <i>sietää jtk</i>	→ supporter <i>de faire</i> qch
tenter qch <i>yrittää</i>	→ tenter <i>de faire</i> qch

■ marqueur *à*

commencer qch <i>aloittaa</i>	→ commencer <i>à faire</i> qch (voir aussi FAQ §645)
chercher qch <i>etsiä</i>	→ chercher <i>à faire</i> qch
apprendre qch <i>oppia</i>	→ apprendre <i>à faire</i> qch
continuer qch <i>jatkaa</i>	→ continuer <i>à faire</i> qch
réussir qch <i>saada aikaan</i>	→ réussir <i>à faire</i> qch

■ marqueur Ø : les verbes transitifs suivants peuvent être suivis d'un infinitif, mais devant cet infinitif on n'utilise pas (ou plus) de marqueur :

adorer qch <i>pitää kovasti jstak</i>	→ adorer faire qch
détester qch <i>inhota jtk</i>	→ détester faire qch
espérer qch <i>toivoa</i>	→ espérer faire qch
aimer qch <i>pitää jstak</i>	→ aimer faire qch
souhaiter qch <i>toivoa</i>	→ souhaiter faire qch
désirer qch <i>toivoa</i>	→ désirer faire qch

2.2. Infinitifs COI d'un verbe

5596 Quand le verbe est transitif **indirect**, c'est-à-dire quand il se construit avec une préposition (*il rêve de vacances, j'ai pensé à mon voyage*), le marqueur d'infinitif n'est pas utilisé après la préposition : / *il rêve de partir* et non pas *il rêve de *de partir* (qui serait une suite [*de* PRÉPOSITION + *de* MARQUEUR D'INFINITIF]) :

penser à qqch → Tu as pensé aux photos ? / Tu as pensé à apporter les photos ? — rêver **de** qqch → Je rêve **de** vacances. / Je rêve **de** partir. *Haaveilen lomasta./Haaveilen lähteväni.* — se plaindre **de** qqch → Il se plaint **de** ses collègues. / Il se plaint d'avoir trop de travail. *Hän valittaa työkavereistaan. Hän valittaa sitä, että on liikaa työtä.* — se contenter de qqch → L'étudiant s'était contenté d'une lecture superficielle. / L'étudiant s'était contenté **de** lire le texte superficiellement. *Opiskelija oli tyytynyt pintapuoliseen lukemiseen /Opiskelija oli tyytynyt lukemaan tekstin kursorisesti.*

Dans ce cas, le groupe infinitif introduit par *de* ou *à* est repris par le pronom neutre correspondant (*en* ou *y*) ; sur la pronominalisation de l'infinitif, voir [chap. 23](#). Observer le parallélisme :

Tu as pensé **aux** photos ? → Tu **y** as pensé ? / Tu as pensé **à** apporter les photos ? → Tu **y** as pensé ? — Je rêve **de** vacances. → **J'en** rêve. / Je rêve **de** partir. → **J'en** rêve. — Il se plaint **de** son travail. → Il s'**en** plaint. / Il se plaint **d'avoir** trop de travail. → Il s'**en** plaint. — L'étudiant s'était contenté d'une lecture superficielle. → L'étudiant s'**en** était contenté. / L'étudiant s'était contenté **de** lire le texte superficiellement → L'étudiant s'**en** était contenté.

5597 Il importe de savoir distinguer les cas où *de* précédant un infinitif fait partie de la construction du verbe et introduit donc un complément d'objet indirect des cas où *de* est un marqueur d'infinitif, lequel infinitif est alors un complément d'objet direct.

– complément d'objet indirect :

Je rêve **de** partir.

Le groupe introduit par *de* est complément d'objet indirect (*rêver de quelque chose*), et il est repris par le pronom *en* : *j'en rêve*. Voir le détail [§318](#).

– complément d'objet direct :

Le médecin m'a conseillé de faire de la natation.

Le groupe introduit par *de* est complément d'objet direct (*conseiller quelque chose*) et il est repris par le pronom COD *le* : *le médecin me l'a conseillé* (► [RQ508](#)).

Sophie lui avait demandé d'aller dans les musées et de lui rapporter des catalogues.

Le groupe introduit par *de* est complément d'objet direct (*demande quelque chose*) et il est repris par le pronom *le* : *Sophie le lui avait demandé* (► [RQ509](#)). Voir le détail [§315](#).

► Comment savoir si le mot de qui précède l'infinitif est une préposition ou un marqueur ? Le seul moyen est de connaître la construction du verbe : si c'est un verbe transitif direct (avec COD), *de* est un marqueur d'infinitif ; si c'est un verbe transitif indirect, *de* est une préposition. C'est donc avant tout une question de lexique et d'apprentissage du vocabulaire. On pourra aussi s'aider de la liste se trouvant ci-dessus [§595](#).

2.3. Infinitif sujet réel de construction impersonnelle

2.3.1. Différents types de pronom sujet apparent

5598 Dans les constructions avec sujet réel postposé du type *il est normal de faire, c'est NOM/ADJECTIF de faire*, les pronoms *il* ou *ce* sont uniquement sujets apparents du verbe ; l'infinitif est le **sujet réel** du verbe *être*. Sur le sujet réel et le choix de la forme du pronom utilisé comme sujet apparent (*il, ce, cela, ça*), voir [§366](#). L'infinitif est, dans ce cas aussi, précédé du marqueur d'infinitif *de*.

– l'infinitif est sujet réel du verbe *être*, l'attribut de l'infinitif et un adjectif, la forme du pronom sujet apparent est *il* :

Il est étrange **d'affirmer** une telle chose. — Il est fréquent **de rencontrer** cette tournure. — Il aurait été scandaleux **d'accepter**. — Il a été décidé de suspendre la séance. *Istunto päätettiin keskeyttää.* — Il est recommandé **de se faire vacciner**. — Il est interdit **de fumer** dans les lieux publics. — Il semble difficile **d'obtenir** des renseignements sur la situation politique de ce pays. — Il devient de plus en plus difficile **de trouver** un appartement à Paris.

Dans *il est normal d'hésiter*, il ne faut donc pas comprendre *de* comme une préposition introduisant un « complément de l'adjectif » : en réalité, le groupe *de* INFINITIF est sujet, l'adjectif est attribut. Cette construction s'apparente à une construction avec proposition complétive : *il est normal que tu hésites* (► [§915](#)). Dans la langue parlée, on utilise fréquemment *ce* à la place de *il* ; dans ce cas, devant certaines formes du verbe *être*, on utilise *ça* (► [RQ510](#)) :

C'est étrange **d'affirmer** une telle chose. — C'est fréquent **de rencontrer** cette tournure. — C'est normal **d'être fatigué** après une si longue marche. — Ça aurait été scandaleux **d'accepter**. — Ça serait bien **de prendre** une semaine de vacances.

– l'infinitif est sujet réel d'un verbe être non exprimé, notamment dans les écriteaux ou affiches diverses :

Interdit de stationner — Interdit de parler au conducteur — Interdit de déposer des ordures

Ces phrases sont la forme sans verbe conjugué des phrases *Il est interdit de stationner / de parler au conducteur / de déposer des ordures*, dans lesquelles le groupe [de INFINITIF] est le sujet réel du verbe au passif *est interdit*.

– l'infinitif est sujet réel du verbe *être*, l'attribut de l'infinitif est un GN : sujet apparent *ce* ; remarquer le dernier exemple, dans lequel l'attribut est un pronom indéfini et l'infinitif est en position détachée, en rappel (► §678 et §588) :

C'est une chance extraordinaire *de faire ce voyage*. — C'est une solution de facilité *de prendre des mesures non réglementées dans deux départements*. — C'est un grand tort *d'avoir toujours raison*. — À mon humble avis, c'est un mérite *d'avoir pris cette modeste part dans la gestion de la crise*. — Tu ne trouves pas que ce serait une bonne idée *de partir en vacances au mois de juin au lieu du mois de juillet* ? — Ce faisant, il entre, physiquement si l'on peut dire, dans le virtuel. Ce n'est pas rien, ça, *de rentrer dans le virtuel*.

Quand l'attribut est un GN, dans la langue écrite il est souvent précédé de la conjonction **que** ; cette conjonction est explétive, autrement dit elle n'ajoute aucune information et peut être supprimée sans que le sens de la phrase ne change :

C'est un cliché *que* de dire que tous les Français mangent des croissants au petit-déjeuner. — C'est une grande satisfaction *que* d'avoir pu réussir à réunir près de quatre cents chirurgiens de 27 nationalités différentes lors de ce congrès.

– l'infinitif est sujet réel d'un verbe autre que le verbe *être*, le pronom sujet apparent est *ça/cela* :

Cela m'arrangerait de pouvoir faire cette conférence plus tard. — Ça me plaît *de faire ce voyage*. — Ça te dirait *d'aller faire un tour* ? *Mitä jos lähdetäisiin ajelulle?* — Ça vous dérangerait *de vous déplacer un peu vers la droite* ? — Cela ne me déplairait pas de revoir ce film. — Ça me casse les pieds *de devoir sans cesse réparer ton vélo!* *Ärsyttää, kun täytyy jatkuvasti korjata sinun pyöräsi.*

– quand l'infinitif est sujet réel du verbe *valoir* dans la construction *il vaut mieux*, on n'utilise pas de marqueur *de* (► RQ511) :

Il vaut mieux perdre un bon mot qu'un ami. — Il vaut mieux avoir des remords que des regrets. — En ce moment, il vaut mieux acheter ses vêtements sur Internet. — Il vaut mieux ne rien dire. — En prévision de l'augmentation des prix, il vaut mieux réserver ses billets dès maintenant.

2.3.2. Identification de la construction

§599 Pour identifier une construction avec infinitif sujet réel, il suffit de remettre **le sujet avant** le verbe. Quand le sujet est avant le verbe, on n'utilise **pas** de marqueur devant l'infinitif. L'utilisation du marqueur d'infinitif reste possible dans la langue soutenue, mais elle est rare (► §600). Dans la construction avec l'ordre normal des mots, le mot *il/ça/cela*, sujet apparent qui sert de marque de 3^e personne, disparaît évidemment, puisque le verbe a un sujet et qu'on n'a plus besoin de marquer la personne par un pronom :

Il est vilain de mentir → Mentir est vilain.

il serait difficile de refuser → Refuser serait difficile.

Il est étrange d'affirmer une telle chose. → Affirmer une telle chose est étrange.

Il est peu fréquent de rencontrer cette tournure. → Rencontrer cette tournure est peu fréquent.

Il aurait été scandaleux d'accepter. → Accepter aurait été scandaleux.

Il est recommandé de se faire vacciner. → Se faire vacciner est recommandé.

Il est interdit de fumer dans les lieux publics. → Fumer dans les lieux publics est interdit.

Il semble difficile d'obtenir des renseignements fiables sur la situation politique de ce pays. → Obtenir des renseignements fiables sur la situation politique de ce pays semble difficile.

Ça aurait été scandaleux d'accepter. → Accepter aurait été scandaleux.

Cela m'arrangerait beaucoup de pouvoir faire cette conférence plus tard. → Pouvoir faire cette conférence plus tard m'arrangerait beaucoup.

Cela m'attriste profondément de voir cette maison dans un état pareil. → Voir cette maison dans un état pareil m'attriste profondément.

C'est une chance extraordinaire de faire ce voyage. → Faire ce voyage est une chance extraordinaire.

► Sur la pronominalisation de ces groupes infinitifs ► §321.

2.4. Infinitif sujet devant le verbe

§600 Dans la langue soutenue, on trouve parfois l'infinitif **sujet** introduit par le marqueur *de* :

De prétendre résoudre ce problème tout seul me paraît prétentieux. *Se, että väittää ratkaisevansa tämän ongelma yksin, tuntuu minusta rehentelyltä.* — De penser que Martine avait quelqu'un d'autre le rendait malade. *Se ajatus, että Martine'illa oli joku muu, sai hänet raivostumaan.*

L'utilisation du marqueur dans ce cas était courante en français classique, mais elle est devenue rare en français moderne. Dans la langue courante (oral et écrit), l'infinitif sujet s'utilise **sans** le marqueur **de** :

Prétendre résoudre ce problème tout seul me paraît prétentieux. — Penser que Martine avait quelqu'un d'autre le rendait malade.

Plus fréquemment, dans la langue courante on introduit l'infinitif avec la construction *le fait de* :

Le fait de vouloir résoudre ce problème tout seul me paraît prétentieux. — Le fait de penser que Martine avait quelqu'un d'autre le rendait malade.

2.5. Infinitif attribut du sujet

5601 Le marqueur d'infinitif s'utilise également devant l'infinitif attribut du sujet :

L'essentiel n'est pas *de* gagner, c'est *de* participer. — La question est *de* savoir pourquoi les fabricants de tabac ajoutent de l'ammoniaque dans les cigarettes. — Le plus difficile a été *de* prendre la décision de se lancer. — L'essentiel semblait *de* contenter les militants du parti. — Ce qui compte, c'est *de* bien savoir identifier les différentes fonctions du mot *de*.

Le marqueur ne s'utilise pas après le verbe *être* quand l'infinitif est un attribut ayant pour sujet un autre infinitif, puisque l'infinitif sujet n'est pas non plus pourvu du marqueur (voir point précédent) :

Partir, c'est mourir un peu. — Tout comprendre, c'est tout pardonner.

De même, dans les constructions pseudo-clivées, le groupe verbal objet du verbe extrait en tête de phrase se retrouve formellement en fonction d'attribut ; dans ce cas, on n'ajoute pas de marqueur *de* devant l'infinitif attribut si la structure de départ n'en comporte pas :

Je veux m'en aller → Ce que je veux, c'est m'en aller. vs. J'avais décidé **de** ne plus jamais le revoir → Ce que j'avais décidé de façon sûre, c'était **de** ne plus jamais le revoir. — Ce que je n'ai jamais regretté, c'est d'être allé m'installer à la campagne.

La dislocation détache cependant l'infinitif de son verbe de départ, et elle peut faire apparaître un marqueur devant un infinitif qui n'en a pas dans la structure de départ :

Ce que je désirais, c'était de présenter et de faire connaître cet auteur.

Dans la phrase non clivée, il n'y aurait pas de *de* :

Je désirais présenter. Je désirais faire connaître.

2.6. Complément de comparatif

5602 Quand l'infinitif est complément d'un comparatif (adjectif ou adverbe), il est régulièrement précédé du marqueur *de* :

Il est moins grave d'être trop poli dans une situation informelle que d'employer des mots vulgaires dans un contexte formel. — C'est plus simple de rester à la maison que de passer une heure à faire la queue devant un pub. — On rentre, ça vaut mieux que de rester sous la pluie pour rien. — Pourquoi est-il souvent plus facile de mentir que de dire la vérité ? — Ce serait plus sage que de partir. — Ce serait plus utile que de rester là les bras croisés. — Il n'a pas trouvé de meilleure solution que de revendre sa voiture. — Si tu n'as rien de mieux à faire que *de regarder* la télévision, tu pourrais aussi bien tondre le gazon. — En fait, il s'agit moins de remettre en question l'autorité de Virgile que de jouer avec celle-ci, voire de la renforcer.

Dans la langue parlée, on n'utilise cependant pas systématiquement le marqueur d'infinitif dans ce cas :

On rentre, ça vaut mieux que rester sous la pluie pour rien.

Dans les exemples suivants, on a un marqueur d'infinitif devant l'infinitif sujet réel postposé et devant l'infinitif complément de comparatif :

Il aurait été plus rentable d'attendre que d'acheter tout de suite. — Il serait plus sensé de renoncer que de s'entêter inutilement. — Il aurait été moins dangereux de passer la nuit au camp d'altitude que de redescendre dans cet épais brouillard.

Si on compare deux infinitifs dont le premier est sujet de la phrase dans l'ordre normal SVO, donc sans marqueur *de*, on n'utilise pas non plus le marqueur *de* devant l'infinitif complément du comparatif. Les exemples précédents pourraient se dire également :

Attendre aurait été plus rentable qu'acheter tout de suite. — Renoncer vaut mieux que s'entêter inutilement. — Passer la nuit au camp d'altitude aurait été moins dangereux que redescendre dans cet épais brouillard. — Au début au moins, apprendre le violon est plus difficile qu'apprendre le piano. — Dans cette situation, résister serait moins avantageux que renoncer.

2.7. Comparaison avec d'autres langues

5603 ■ L'italien et l'espagnol n'utilisent pas les marqueurs d'infinitif. Il faut donc éviter d'utiliser un *di* ou *de* inutile en italien ou en espagnol :

42. L'infinif

français	Il est facile	de	lire ce livre en un jour.
italien	È facile		leggere questo libro in un giorno.
espagnol	Es fácil		leer este libro en un día.

La comparaison des trois panneaux suivants en espagnol, italien et français montre que seul le français utilise un marqueur :



Le français, qui est pourtant une langue romane, se comporte donc comme les langues germaniques, tandis que l'espagnol et l'italien fonctionnent sur ce point comme le finnois et le russe : le finnois, l'espagnol et l'italien n'utilisent pas de pronom apparent devant le verbe *être* (le russe se passe même complètement du verbe *être*) et n'utilisent pas de marqueur devant l'infinif. En français et dans les langues germaniques, il y a un pronom sujet apparent et un marqueur :

russe		Легко		прочитать эту книгу за один день.
finnois	On	helppo		lukea tämä kirja yhdessä päivässä.
italien	È	facile		leggere questo libro in un giorno.
espagnol	Es	fácil		leer este libro en un día.
français	Il	est facile	de	lire ce livre en un jour.
anglais	It	is easy	to	read this book in one day.
danois	Det	er let	at	læse denne bog på en dag.
suédois	Det	är lätt	att	läsa den här boken på en dag.

604 ■ La préposition introduisant un infinitif complément d'adjectif est différente en français, en italien et en espagnol :

français	Ce livre est facile	à	lire.
italien	Questo libro è facile	da	leggere.
espagnol	Este libro es fácil	de	leer.

Attention à ne pas confondre le mot *de* dans la construction espagnole *este libro es fácil de leer* avec le mot *de* dans la construction française *il est facile de lire ce livre*. Malgré les apparences, les deux *de* sont totalement différents : en espagnol, il s'agit d'une préposition introduisant un infinitif complément d'adjectif (équivalent en français : **à** ► §145), en français il s'agit d'un marqueur d'infinif (équivalent en espagnol : rien !). Les choses sont encore compliquées par le fait qu'en **anglais** le marqueur d'infinif *to* se confond avec la préposition introduisant un infinitif complément d'adjectif :

It is easy to read this book in one day. [marqueur d'infinif] vs.

This book is easy to read in one day. [préposition introduisant un infinitif complément d'adjectif]

Selon le contexte, la phrase anglaise *It is impossible to accept* peut avoir deux traductions en français (et en finnois) :

1) *It is impossible to accept*. Il est impossible d'accepter. *On mahdotonta suostua*.

Ici *it* est sujet apparent et la phrase, dans les trois langues, signifie « accepter est impossible ».

2) *It is impossible to accept*. C'est / Elle est impossible à accepter. *Se on mahdoton hyväksyä*.

Dans ce cas, *it* est un pronom anaphorique et la phrase signifie par exemple « la décision est impossible à accepter », ou bien « cette chose/toute cette histoire/ce comportement (repris par *c'* neutre) est impossible à accepter ».

Remarques à partir de la page 311.

500 En français, l'infinitif est parfois utilisé comme un nom. Il est alors de genre neutre. Dans cet emploi, il correspond à l'infinitif finnois en *-minen*. La plupart du temps, les infinitifs utilisés comme noms sont cependant devenus des noms à part entière (*le rire, le souvenir, le souper, le lever du soleil*, etc.) qui ne sont plus sentis comme des infinitifs, ou ils ne peuvent s'employer que dans certains contextes ou dans un emploi figé, comme *le boire et le manger* ou dans les expressions *le sortir de / au sortir de* où *sortir* est synonyme de *sortie* :

Sa Troisième symphonie à l'héroïsme triomphant marque le sortir de la crise de 1802 [= la sortie]. — Malgré tout, quels sont les nouveaux rapports de force au sortir de la guerre ? [= à la sortie].

En français moderne, on utilise l'infinitif nominalisé essentiellement dans le langage philosophique : *le devenir, le non croire*, etc., dans la langue courante on emploie *le fait de devenir, le fait de ne pas croire*, etc.

501 Cette particularité est source d'erreurs très fréquentes chez les apprenants finnophones, qui semblent souvent considérer que le verbe réfléchi se « conjugue » toujours avec *avec se*. On a relevé ainsi par exemple les formes erronées *après *s'être levée, je suis sortie* pour *après m'être levée, je suis sortie* ou *après *s'être arrêtés, nous avons continué le voyage* pour *après nous être arrêtés*, etc.

502 Dans la langue familière, on omet souvent *il* dans l'expression *il faut le faire* (► §384, §588). Remarquer la dislocation avec le pronom *ça* dans cet exemple.

503 On considère donc dans cette grammaire que la présence du marqueur *de* est la **règle normale**, son absence étant l'exception. Cette manière de voir se démarque de l'approche traditionnelle des grammaires FLE, notamment, où elle serait pourtant beaucoup plus productive parce que plus simple et plus régulière. Encore faudrait-il que les grammaires FLE identifient le marqueur.

504 Si *de* était une préposition, cela signifierait que le verbe change mystérieusement de construction quand l'objet est un nom et quand c'est un infinitif. Or ce n'est pas le cas : que le complément soit un nom (*il demande un délai*), un infinitif (*il demande de téléphoner*) ou une proposition (*il demande que tu viennes*), le verbe *demande* reste transitif **direct** et se construit sans la préposition *de*.

505 a. Il semble plus approprié de considérer que le verbe *oser* se comporte comme un auxiliaire modal plus que comme un verbe transitif direct. On trouve des emplois transitifs direct de ce verbe : *Lancôme osa la vie en rose et noir* ou *Osez la désobéissance européenne*, mais elles reposent sémantiquement sur un emploi elliptique (*Lancôme osa adopter/promouvoir...*, *Osez faire preuve de désobéissance...*).

b. Jusqu'à une date relativement récente, les verbes *souhaiter, espérer, désirer, aimer* s'utilisaient avec le marqueur *de*. Celui-ci est fréquent encore à la fin du XVIII^e siècle ou au début du XIX^e siècle (Voir Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, §112, p. 295 sq.) :

Je ne le connaissais que de réputation, et elle me faisait peu désirer **de** le connaître davantage (Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, Lettre VIII, 1782). — Sans doute il suffit de vous voir, pour désirer de vous plaire » (*Id.*, Lettre LXXXIII). — Mais je souhaitais de voyager avant de m'engager dans l'armée (Mme de Staël, *Corinne ou l'Italie*, 1807)

et même encore fréquemment chez Jules Verne :

Mais, hélas ! elle était loin, ma pauvre Graüben, et pouvais-je espérer **de** la revoir jamais ? (*Voyage au centre de la Terre*, 1864).

En revanche, on ne trouve à aucune époque le verbe *oser* employé avec un infinitif précédé de *de*.

c. En Belgique, on utilise encore couramment le marqueur *de* après le verbe *aimer bien* :

J'aime bien de me dépasser un peu. — Dites-moi si je dois le dire à la banque avant, merci, c'est peut-être con de penser ça mais j'aime bien de savoir au cas où, merci. — Tu devrais trouver qqch, un sport ou qqch, que tu aimes bien de faire. — J'aime bien de pouvoir fumer dans le logement, même si je ne suis pas un vrai fumeur. — Même si mes idées sont claires, j'aime bien de connaître le programme de tous les partis. [exemples tirés de sites Internet belges divers]

506 De même, après *espérer* l'infinitif est sans marqueur, mais le marqueur continue de s'employer après *désespérer* : *je ne désespère pas d'y parvenir*. Cependant, dans ce cas, il est difficile de dire si c'est réellement un marqueur. On penchera plutôt pour l'interprétation prépositionnelle, car le verbe *désespérer* est habituellement utilisé comme verbe transitif indirect construit avec *de* : *c'est à désespérer de l'espèce humaine !*

507 *Aimer* est un exemple intéressant de l'évolution de l'emploi du marqueur. Il entraînait autrefois aussi l'utilisation du marqueur *de* : *je n'aime pas de pleurer* (dans Racine, cité par Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, p. 302). Au XVIII^e siècle, le marqueur *à* a progressivement remplacé le marqueur *de* (nombreux exemples avec *aimer à* INFINITIF dans les textes du XVIII^e siècle), puis le marqueur *à* a disparu lui aussi. Il reste cependant encore en usage dans la langue soutenue. Aujourd'hui, on emploie *aimer* dans la langue courante sans marqueur (*il aime lire*). Dans le style soutenu, on l'emploie aussi avec *à* (*il aimait à lire*). On a donc trois possibilités : *aimer lire* (utilisation moderne normale), *aimer à lire* (style moderne littéraire), *aimer de lire* (archaïque). De nombreux verbes se construisant aujourd'hui avec *à* étaient suivis en français classique de l'infinitif introduit par le marqueur *de* : *hésiter de faire* (aujourd'hui : *hésiter à faire qch*), *apprendre de faire*, *se refuser de faire qch* (fr. moderne : *se refuser à faire qch*), etc.

508 Tous les verbes se construisant avec un COD n'admettent pas le pronom *le* comme substitut de COD infinitif : *Tu as oublié de téléphoner?* – *Oui, j'ai oublié* ou *J'ai oublié de le faire* [et non pas : *je l'ai oublié*]. Voir RQ309b p. 175.

509 C'est donc pour cette raison qu'on dit *demandez qch* mais *demandez de faire qch*. La manière scolaire habituelle de présenter cette opposition (dans les manuels finlandais comme dans de nombreux manuels FLE) est cependant trompeuse. Dans les manuels, on découpe la construction de la manière suivante :

demandez quelque chose

demandez de faire quelque chose

L'apprenant s' imagine que la construction du verbe change en fonction de l'objet : pas de *de* devant un nom, mais utilisation de *de* devant infinitif, ce qui n'est absolument pas le cas. Cette manière de présenter les « différentes » constructions de *demandez* a pour conséquence que de nombreux apprenants en déduisent que l'infinitif est en fonction de COI, et en bonne logique, ils opèrent la pronominalisation de l'infinitif avec *en* : *Il a demandé de partir* → **Il en a demandé*, qui est une erreur fréquemment constatée. Autrement dit, les grammaires donnent l'impression que devant un COD infinitif on « ajouterait » la « préposition » *de*. Alors que si on utilise la notion de marqueur d'infinitif, il est facile de comprendre la structure réelle :

demandez quelque chose

demandez de faire quelque chose

autrement dit de comprendre que la construction du verbe *demandez* ne change pas, et aussi pourquoi on utilise le pronom *le*. On voit tout l'intérêt d'introduire la notion de marqueur d'infinitif à un stade précoce de l'enseignement de la grammaire française.

510 Sur l'alternance *ça-ce*, voir §280 et suivants et Tableau 42 p. 168. L'utilisation de *il* n'est pas possible avec des adjectifs qui peuvent s'appliquer à la fois à un humain et à un non humain : *gentil, aimable, etc.* Voir RQ359 p. 209.

511 Cette construction est source de nombreuses erreurs et incertitudes, car les apprenants ont souvent tendance à utiliser *de*. En soi, ce n'est nullement absurde, car anciennement on utilisait bel et bien le marqueur *de* dans ce cas, malheureusement en français moderne la forme **il vaut mieux de partir* est devenue agrammaticale.

§605 FAQ Difficile à ou difficile de ?

Problème classique, source de fautes innombrables et sujet de perplexité inépuisable pour les finnophones (et d'autres sans doute aussi), ce mystère s'éclaircit quand on a compris le fonctionnement des marqueurs d'infinitif. En finnois, le verbe *olla* peut être utilisé dans un sens impersonnel. La confusion avec la valeur personnelle de *olla* entraîne des problèmes, parce qu'on n'identifie pas correctement la différence des structures en finnois :

a. [NOM est ADJECTIF à INFINITIF] :

Tämä päätös on vaikea hyväksyä. Cette décision est difficile à accepter. — *Tämä paita on helppo silittää.* Cette chemise est facile à repasser.

Ces deux exemples disent quelque chose au sujet d'un nom (*Comment est cette décision? Comment est cette chemise?*). L'adjectif *facile* ou *difficile* est attribut (*predikatiivi*) du sujet (*décision, chemise*). L'infinitif est le complément de cet adjectif. (► §145). Il n'existe pas de construction **facile de faire*, on ne peut pas dire ***un travail facile de faire*, ni **impossible de lire*, on ne peut pas dire ***c'est un texte impossible de lire*, pas plus qu'on ne peut dire en finnois ***tämä oli helppo tehdä työ / **tämä on vaikea lukea teksti*.

b. [Il est ADJECTIF de INFINITIF + OBJET/CC] :

Dans ce cas, il s'agit d'une construction impersonnelle, avec sujet apparent *il* (ici, en finnois, *il* n'a pas d'équivalent, car le verbe *olla* n'a pas besoin de sujet apparent pour indiquer la 3^e personne), et le groupe [*de INFINITIF + OBJET*] est le sujet réel, inversé du verbe *olla / être* (► §374). L'infinitif est dans un tel cas précédé obligatoirement du marqueur *de* :

On vaikea lukea tämä kirja ilman alan tuntemusta. = *Tämän kirjan lukeminen ilman alan tuntemusta* [sujet] on vaikeaa. — Il est difficile de lire ce livre sans connaître la branche. = *Lire ce livre sans connaître la branche* [sujet] est difficile.

Il s'agit exactement de la même construction que les complétives sujet réel :

Il est normal que tu aies des difficultés à comprendre. *On luonnollista, että sinun on vaikea ymmärtää.*

mais ici la proposition sujet réel est une infinitive. On pourrait dire

Il est normal d'avoir des difficultés à comprendre cette construction. *On luonnollista, että tämän rakenteen ymmärtäminen tuottaa vaikeuksia.*

Comparer aussi :

Il est impossible que tu n'acceptes pas. *On mahdotonta, ettet suostu.*

Il est impossible de ne pas accepter. *On mahdotonta olla suostumatta.*

Dans ces constructions, le mot *de* n'est pas une préposition, *de* est un marqueur d'infinitif (cf. *il a oublié le départ / il a oublié de partir*) qui introduit l'infinitif (ou une proposition infinitive) et n'est en rien

comparable à la préposition *à* dans la construction *difficile à lire*, qui marque une relation entre l'adjectif et l'infinitif. La phrase *il est difficile de lire ce livre* est donc une simple variante d'autres constructions du même type avec d'autres adjectifs que *difficile* :

Il est normal d'hésiter. — Il est étrange de prétendre une chose pareille. — Il aurait été scandaleux d'accepter. — Il est très difficile de perdre une mauvaise habitude.

Comparer encore :

Je te recommande ce livre. Il est facile à lire. [*il* : ce livre] *Suosittelen sinulle tätä kirjaa. Se on helppolukuinen.* vs. Je te recommande ce livre. Il est utile de le lire. [*il* : sujet apparent]. *Suosittelen sinulla tätä kirjaa. On hyödyllistä lukea se.* — *Tämä kirja on hyvä lukea, jotta voisi perehtyä asiaan paremmin.* Il est bon de lire ce livre pour pouvoir approfondir la question. vs. *Nämä kirjat on hyvä lukea, jotta voisi perehtyä asiaan paremmin* [et non pas **hyviä lukea*]. Il est bon de lire ces livres pour pouvoir approfondir la question.

Au total, on peut dire que la question « *sanotaanko *difficile de* vai *difficile à* ?* » est d'une certaine manière complètement absurde, car il s'agit de choses qui n'ont rien à voir l'une avec l'autre, il s'agit d'une fausse problématique (qui n'existe pas pour les francophones) qui est due essentiellement à l'influence du finnois (renforcée par l'influence de l'anglais) et à la mauvaise interprétation des mécanismes finnois de départ.

43. Les constructions infinitives

1. L'infinitif après les verbes de mouvement

§606 Comme en finnois dans les constructions du type *tulla/mennä -mAAAn*, en français l'infinitif peut dépendre directement d'un verbe de mouvement (► RQ512) :

Il est venu nous rendre visite. — Sortons écouter le bruit du vent.

Cette construction est possible aux conditions suivantes :

- le sujet doit être animé ;
- le verbe à l'infinitif ne peut pas être un verbe de mouvement ni de modalité (*vouloir, devoir, pouvoir*) ;
- le verbe à l'infinitif ne peut pas être un verbe statif (*être, rester*).

Cette construction est également possible dans la langue parlée avec le verbe *rester*, bien qu'il ne soit pas considéré comme un verbe de mouvement, notamment dans :

Reste manger chez nous ! — Il ne veut pas que je reste dormir chez lui (► RQ513).

2. Les propositions infinitives complétives

§607 Les propositions infinitives complétives sont des propositions qui dépendent d'un autre verbe. Il existe deux types de propositions infinitives complétives :

- les propositions infinitives compléments de verbes de **perception** ; dans ces propositions, l'infinitif a un sujet exprimé, qui peut être différent de celui de la principale ;
- les propositions infinitives compléments de verbes **d'opinion** ; dans ces propositions, l'infinitif n'a pas de sujet exprimé, le sujet est toujours le même que celui de la principale (► RQ514).

2.1. Infinitives compléments de verbes de perception

§608 Les propositions infinitives de ce type peuvent dépendre des verbes suivants : **voir, regarder, imaginer, entendre, écouter, sentir**, ainsi que des verbes *faire* et *laisser, emmener* et *envoyer*, qui ne sont pas des verbes de perception, mais peuvent induire des propositions infinitives de même type :

On sentait l'hiver venir. — J'entends quelqu'un rire. — Il n'imaginait pas son grand-père faire du VTT. — Nous regardions les enfants faire des dessins dans le sable. — Il a laissé son jeune fils conduire la voiture. — J'ai envoyé les enfants chercher des glaces.

§609 ■ **Ordre des mots.** En général, dans les propositions infinitives dépendant d'un verbe de perception, on observe l'ordre normal SVO (► §1083), comme on le voit dans les exemples précédents. Dans le cas de certains verbes intransitifs ou si le sujet est développé par une proposition, il peut y avoir inversion (► §1093) :

Nous regardions tomber la pluie. — J'ai vu bouger tous ceux qui n'étaient pas d'accord. — Laissez partir les gens qui ont fini.

Si le verbe a un objet ou est déterminé par un adverbe, l'inversion est impossible :

Nous écoutons la pluie tomber sur le toit. — Nous regardions la pluie tomber violemment. — J'ai entendu quelqu'un crier mon nom. — Nous avons regardé Jacques changer la roue de la voiture.

► Après **faire**, le sujet est toujours **inversé** :

On a fait sortir les spectateurs de la salle. — La violence du choc avait fait s'évanouir le joueur.

Si le verbe qui dépend de *faire* a un objet, l'inversion reste obligatoire. Le sujet du verbe qui dépend de *faire* est alors **précédé de la préposition à** (► RQ515) :

J'ai fait écouter aux élèves une chanson de Souchon. — Vous ferez apprendre ce poème aux enfants. — Cette forme peut faire croire aux apprenants que la règle est plus compliquée qu'elle ne l'est en réalité. — Cette identité de forme a vraisemblablement fait penser aux auteurs que des explications supplémentaires ne sont pas nécessaires.

Dans ces exemples, les mots *élèves, enfants, apprenants* sont les sujets logiques des verbes *écouter, apprendre, croire*.

§610 ■ **Place et forme des pronoms personnels.** Quand le sujet ou l'objet du verbe de l'infinitive est un pronom de 1^e, 2^e ou 3^e personne, il y a quelques règles particulières :

– le pronom **sujet** d'un infinitif **intransitif** se place devant le verbe principal :

Je l'ai vu courir. — Ils nous écoutent parler. — Je ne t'imaginai pas réagir de la sorte.

– **verbe avec objet** : si l'objet de l'infinitif est un nom, le pronom personnel **sujet** de l'infinitif est à la forme *me, te, le/la/les*, mais à la troisième personne on peut aussi employer *lui/leur* (► RQ516) :

Je ne les ai jamais vus acheter de cadeaux à leurs parents. — Ils l'ont laissé conduire la voiture. — Je ne lui ai jamais vu avoir cet air. / Je ne l'ai jamais vu avoir cet air. — Je lui ai déjà entendu dire ce genre de choses. / Je l'ai déjà entendu dire ce genre de choses. — Je lui ai laissé faire son devoir. / Je l'ai laissé faire son devoir (► RQ517). — Cette forme peut leur faire croire que la règle est plus compliquée qu'elle ne l'est en réalité.

– Le pronom personnel **complément** du verbe infinitif se place devant l'infinitif :

Michel lave **la voiture**. → Michel **la** lave. — Je vois Michel **la** laver. → Je le vois **la** laver. — Il nous a entendus le leur dire. — Je te vois encore le porter. — Tu te vois lui dire une énormité pareille ? — Je le laisserai leur raconter ça plus tard. *Hän saa kertoa sen heille myöhemmin*.

– Avec *faire* et *laisser*, on place **tous** les pronoms **devant** le verbe principal (*faire*) :

Il nous l'a fait acheter. — Je ne vous le fais pas dire. *Sanokaa muuta!* (Mot à mot : "En minä saanut teitä sanomaan sitä").

Dans ce cas, pour différencier les pronoms de 3^e personne, le pronom **sujet** est à la forme *lui / leur* :

Je ne le lui fais pas dire. *Totta vie!* [Ce n'est pas moi qui ait fait dire ça (=le) à Jean (=lui)].

Dans certaines constructions dans la langue soutenue, on peut avoir un pronom COD de 3^e personne, devant le verbe principal ; si on ajoute un COI, il faut maintenir l'ordre normal (► RQ518) :

Je me l'entends encore dire. — Je le lui entends encore chanter. [J'entends encore Jean (=lui) chanter cet air (=le)]. — Je m'entends encore le lui dire.

2.1.1. Sujet *on* et constructions passives

5611 Si le sujet de l'infinitive est impersonnel, il n'est pas exprimé (► RQ519) :

Je n'ai jamais entendu jouer cette symphonie aussi vite. — Elle s'est senti pousser dans le dos [= Elle a senti que quelqu'un la poussait dans le dos]. — Cette expression est assez rare, mais on l'entend dire dans des contextes solennels.

Au passif, on utilise le verbe à l'infinitif simple (sans *être*) :

Les skis ont été fartés par un spécialiste. → Ils ont laissé farter les skis par un spécialiste. — Cette symphonie était dirigée par Giuliani. → Je l'ai entendu diriger par Giuliani (► RQ520).

2.2. Les propositions infinitives après les verbes d'opinion

5612 Comme complément d'objet direct de certains verbes, on peut remplacer la complétive conjonctive introduite par *que* par une construction infinitive. Cette transformation n'est **possible que quand la proposition est complément des verbes suivants** (► RQ521) :

affirmer, avouer, déclarer, dire, jurer, espérer, prétendre, estimer, penser, croire, s'imaginer, reconnaître/admettre, se souvenir, se rappeler, nier, démentir

Elle est typique de la langue écrite et n'est possible que si le sujet de l'infinitif est le même que celui de la « principale », c'est-à-dire du verbe dont l'infinitif est le COD. L'infinitif peut lui-même avoir un objet :

Il a déclaré accepter le contrat (= Il a déclaré qu'il acceptait le contrat). (► RQ522). — Je pense pouvoir venir (= Je pense que je pourrai venir). — Jean a reconnu s'être trompé. — Crois-tu arriver à l'heure ? (= Crois-tu que tu arriveras à l'heure ?) — Je m'imaginais pouvoir tout lui dire (= Je m'imaginais que je pouvais tout lui dire.) — Je n'ai jamais nié avoir participé à une des 13 émissions mais je nie avoir participé à celle où il était question d'un « junkie ».

Dans ces constructions, le sujet de l'infinitif doit obligatoirement être le même que celui du verbe principal. Quand les sujets sont différents, l'emploi d'une complétive avec *que* est obligatoire :

Hän sanoi hyväksyvänsä sopimuksen (A sanoi A:n hyväksyvän). *Il déclare accepter le contrat* (► RQ523).

Hän sanoi **hänen** hyväksyvän sopimuksen (A sanoi B:n hyväksyvän). *Il a déclaré qu'il acceptait le contrat*.

On peut utiliser un infinitif **négatif** :

Elle m'a dit ne pas souffrir. — Il prétend ne pas aimer Bach. — J'avoue ne pas comprendre cette affaire. — J'estime ne pas avoir à vous répondre (► RQ524). *Katson, että minun ei tarvitse vastata teille*.

On peut très facilement utiliser aussi l'**infinitif passé**, qui peut avoir un objet :

Je crois vous avoir dit des choses intéressantes. — Il se souvient être allé en Espagne à cette époque (► RQ525). — Elle ne pensait pas s'être trompée à ce point sur son compte. *Hän ei aavistanut erehtyneensä niin suuresti hänen suhteensa*. — Je crois vous l'avoir déjà dit. — Mes parents pensent les avoir vus hier.

On peut aussi utiliser un infinitif passé négatif ou un infinitif passé passif négatif :

J'espère ne pas vous avoir trop dérangé. *Toivottavasti en ole vaivannut teitä liikaa*. — Je crois ne pas avoir été obéi. *Luulen, että käskyjäni ei ole noudatettu*. — L'escroc pensait ne pas avoir été découvert. *Hujari ei uskonut tulleen paljastetuksi*.

Selon les cas et le sens de la phrase, c'est le verbe de la principale qui se met à la forme négative :
Je **ne** crois **pas** vous avoir donné mon accord (et non pas: *Je crois ne pas vous avoir donné mon accord).
En muista antaneeni suostumustani.

On trouve également des constructions avec infinitives après des verbes d'opinion passifs, dont le plus courant est *être censé*, voir exemples RQ526.

3. Les propositions infinitives à valeur circonstancielle

Quand une subordonnée circonstancielle (introduite par *après que*, *pour que*, *à condition que*, etc.) a le même sujet que la proposition principale, dans de nombreux cas, elle doit être remplacée par une proposition infinitive. Sur la règle de l'identité du sujet, voir la remarque importante RQ527.

§613 ■ La transformation infinitive est théoriquement **obligatoire** avec les conjonctions suivantes (noter la forme *jusqu'à* + INFINITIF) :

Tableau 89 – Transformation conjonctive → Infinitive

CONJONCTION	DEVIENT PRÉPOSITION SEULE
pour que <i>jotta</i> après que <i>sen jälkeen kun</i>	pour + infinitif après + infinitif passé
CONJONCTION	DEVIENT PRÉPOSITION SUIVIE DE à
(jusqu'à ce que <i>kunnes</i>)	jusqu'à + infinitif
CONJONCTION	DEVIENT PRÉPOSITION SUIVIE DE de
du fait que <i>johtuen siitä, että</i> avant que <i>ennen kuin</i> afin que <i>jotta</i> de peur que <i>jotta ei</i> en attendant que <i>kunnes</i> de crainte que <i>jotta ei</i> le temps que <i>kunnes</i>	du fait de + infinitif (passé) avant de + infinitif afin de + infinitif de peur de + infinitif en attendant de + infinitif de crainte de + infinitif le temps de + infinitif

On peut ainsi comparer les cas (1) dans lesquels le sujet de subordonnée est différent de celui de la principale et les cas (2) dans lesquels le sujet a le même référent dans les deux propositions :

(1) J'ai réservé les billets sur Internet pour que nous n'ayons pas à faire la queue. *Varasin liput Internetistä, jotta meidän ei tarvitsisi jonottaa.* — Elle a dû rejouer le morceau jusqu'à ce que le professeur soit satisfait. *Hänen piti soittaa kappale aina uudestaan, kunnes opettaja oli tyytyväinen.*

(2) J'ai réservé les billets sur Internet pour ne pas avoir à faire la queue. *Varasin liput Internetistä, jotta minun ei tarvitsisi jonottaa.* — Elle a dû rejouer le morceau jusqu'à le savoir par cœur. *Hänen piti soittaa kappale aina uudestaan, kunnes osasi sen ulkoa.*

§614 ■ Dans le cas des conjonctions suivantes, la transformation infinitive est **facultative** (elle est possible, mais pas obligatoire) :

Tableau 90 – Conjonctions à transformation infinitive facultative

CONJONCTION	AVEC INFINITIF
à condition que <i>sillä ehdolla että</i> à moins que <i>ellei</i> au point que <i>niin paljon että</i> sous prétexte que <i>sillä verukkeella, että</i> jusqu'à ce que <i>kunnes</i> quitte à ce que <i>sillä uhalla että</i>	à condition de + INF à moins de + INF au point de + INF sous prétexte de + INF jusqu'à + INF quitte à + INF

Exemples :

Nous pouvons signer ce contrat à condition que nous puissions décider/à condition de pouvoir décider qui sera nommé directeur. — Je préfère refaire la mise en pages, quitte à ce que je doive/quitte à devoir remettre la sortie du livre. *Teen mieluummin taiton uudestaan, silläkin uhalla että kirjan ilmestyminen lykkääntyy.*

§615 Une proposition subordonnée causale introduite par une conjonction (*comme, parce que* etc.) peut être remplacée par [**pour**+ INFINITIF PASSÉ], toujours à condition que le sujet de la subordonnée et celui de la principale soient identiques (► §950):

Comme elle était arrivée en retard, elle n'a pas entendu la nouvelle importante annoncée au début du cours. *Kun hän tuli myöhässä, hän ei kuullut tunnin alussa annettua tärkeää ilmoitusta.* → Pour être arrivée en retard, elle n'a pas entendu la nouvelle importante annoncée au début du cours.

Cette modification n'est possible qu'avec un **infinitif passé** (pour éviter les confusions avec les infinitives introduites par *pour* et ayant le sens de «*jotta*») (► RQ528).

Remarques à partir de la page 322.

512 Attention à certaines différences avec le finnois : *arriver* en français n'est pas un verbe de mouvement et ne peut pas être suivi d'un infinitif directement (il faut utiliser *venir*) :

Tervetuloa esitelmöitsijällemme, joka on saapunut puhumaan meille informaatioteknologiasta Ranskassa. → J'ai le plaisir de vous présenter notre conférencier, qui est venu nous parler des technologies de l'information et de la communication en France [et non pas qui *est arrivé nous parler...].

513 Introduit par *à*, l'infinitif après *rester* indique une action non achevée et signifie « continuer à faire » :

Je suis resté à regarder le film. — Nous sommes restées longtemps à bavarder autour du feu de camp.

514 Dans les grandes lignes, les infinitives proprement dites (avec sujet exprimé) correspondent aux participiales (*lausevastikkeet*) du finnois. En finnois, on peut les utiliser avec un grand nombre de verbes (*haluan, että tulet* → *haluan sinun tulevan*; *uskomme, että voimme tehdä sen* → *uskomme voivamme tehdä sen*; *oletan, että hän on erehtynyt* → *oletan hänen erehtyneen*; *näin, kun he suuttuivat* → *näin heidän suuttuvan*, etc.). En français, l'utilisation des infinitives est limitée à certains types de verbes. C'est pourquoi on peut dire

Kuulin lasten leikkivän pihalla. → J'entendais les enfants jouer dans la cour.

mais on ne peut pas automatiquement faire la même transformation avec par exemple *croire* :

Luulin lasten leikkivän pihalla. → Je croyais que les enfants jouaient dans la cour.

515 Cet emploi systématique de *à* devant le sujet de l'infinitif dépendant de *faire* est tout à fait régulier et pourtant il est en général très mal connu des apprenants FLE. On a ainsi relevé les constructions erronées suivantes (comparer avec les exemples dans le texte du chapitre), dans lesquelles l'infinitive est construite sur le modèle des infinitives dépendant d'un verbes de perception :

Cette forme peut faire *les apprenants croire que la règle est plus compliquée qu'elle ne l'est en réalité. — Cette forme identique a vraisemblablement fait *les auteurs penser que des explications supplémentaires ne sont pas nécessaires.

516 L'utilisation de *lui / leur* n'est pas possible dans des infinitives COD des verbes *regarder* et *écouter*.

517 Attention à bien interpréter le pronom *lui* selon les cas :

Je lui ferai jouer du piano. *Panen hänet soittamaan pianoa.* — Je lui ferai acheter une nouvelle veste. *Pyydän häntä ostamaan uuden takin.* / *Pyydän, että hänelle ostetaan uusi takki.*

518 L'infinitive après les verbes de perception peut être remplacée par une relative ou une proposition circonstancielle (qui sont souvent plus faciles à construire) :

J'ai entendu quelqu'un crier mon nom. = J'ai entendu quelqu'un qui criait mon nom. — Je l'ai vue sortir. = Je l'ai vue qui sortait. — Elle ne nous a pas entendus entrer. = Elle n'a pas entendu quand nous sommes entrés. — Je m'entends encore le lui dire. = Je m'entends encore quand je le lui ai dit.

Ces constructions avec relatives ou autres propositions subordonnées ne sont pas toujours exactement équivalentes à la proposition infinitive ; la paraphrase ou l'équivalent sémantique de *Je m'entends encore le lui dire* serait « J'ai encore en mémoire la manière dont je lui ai dit ces paroles / la situation où je lui ai dit ces paroles ».

519 Attention aux subtilités de l'accord du participe dans ce cas :

Océane n'est pas là, je l'ai envoyé **e** chercher les enfants. *Océane ei ole kotona, lähetin hänet hakemaan lapset.* — L'infirmière que j'ai envoyé chercher n'est pas encore arrivée. *Sairaanhoitaja, jota lähetin hakemaan, ei ole vielä tullut.*

Dans le premier exemple, le pronom *la* (éclidé *l'*) est sujet de *chercher*, il y a donc accord (cf. *la cantatrice que j'ai entendue chanter*) ; dans le deuxième exemple, *que* est objet de *chercher*, il n'y a pas d'accord (cf. *la sonate que j'ai entendu jouer*) (► §658 et RQ553 p. 347).

520 On pourrait aussi formuler cette phrase avec un participe passé :

J'ai entendu cette symphonie dirigée par Giuliani. → Je l'ai entendue dirigée par Giuliani.

521 Les infinitives après les verbes d'opinion sont plutôt utilisées dans la langue écrite, mais elles sont relativement courantes à l'oral aussi. Malgré leur aspect un peu complexe, elles sont d'usage tout à fait normal et ne sont nullement réservées au style soutenu. On trouve d'ailleurs de nombreux cas d'hypercorrectismes dans lesquels on emploie abusivement cette construction après des verbes qui ne sont pas censés l'admettre (voir exemple RQ310 p. 175). Ces propositions sont parfaitement équivalentes à une proposition complétive introduite par *que*. En cas de doute (i on ne sait pas si le verbe de la principale peut être suivie d'une infinitive), il faut se rappeler qu'on peut **toujours** remplacer l'infinitive par une complétive **conjonctive** (introduite par *que*) :

Elle m'a dit ne pas souffrir. = Elle m'a dit qu'elle ne souffrait pas. — J'estime ne pas avoir à vous répondre. = J'estime que je n'ai pas à vous répondre. — Elle prétend ne pas aimer Mozart. = Elle prétend qu'elle n'aime pas Mozart. — J'avoue ne pas comprendre cette affaire. = J'avoue que je ne comprends pas cette affaire. — Je crois vous avoir dit des choses intéressantes. = Je crois que je vous ai dit des choses intéressantes. — Il se rappelle être allé en Espagne à cette époque. = Il se rappelle qu'il est allé en Espagne à cette époque. — Il se souvient avoir souvent fait le voyage. = Il se souvient qu'il a souvent fait le voyage. — Je crois vous l'avoir déjà dit. = Je crois que je vous l'ai déjà dit. — Mes parents pensent les avoir vus hier. = Mes parents pensent qu'ils les ont vus hier.

522 Exactement comme le participe, l'infinitif n'a que deux temps, présent et passé. Pour marquer la simultanéité dans le passé (concordance des temps : *il a déclaré qu'il acceptait le contrat*), on utilise l'infini-

tif présent (*il a déclaré accepter le contrat*). Ne pas mettre le passé ! *Il a déclaré avoir accepté le contrat* correspondrait à la complétive conjonctive *Il a déclaré qu'il avait accepté le contrat* (► §622).

523 C'est pourquoi on ne peut pas dire, comme en finnois *Hän luuli minun tulevan* : **Il me pensait venir* (*me* différent de *il*), on peut dire seulement *il pensait que je viendrais*.

524 Dans ce cas, le groupe soudé *ne pas* se met devant l'infinitif (► §586).

525 Certaines constructions similaires peuvent cacher des structures différentes. C'est notamment le cas avec *se souvenir de*. Comparer : *Je me suis souvenu de le lui dire* vs. *Je me souviens le lui avoir dit*. Dans la première phrase, il s'agit du verbe *se souvenir de qch* qui, employé avec un infinitif, a le sens de « ne pas oublier de faire qch ». Dans la deuxième phrase, *se souvenir* a le sens de « garder en mémoire » et est construit avec une proposition infinitive. On retrouve la même différence en finnois :

Je me suis souvenu de le lui dire. *Muistin sanoa sen hänelle.*

Je me souviens le lui avoir dit. *Muistan sanoneeni sen hänelle.*

Attention aussi à *penser* : le verbe *penser* peut être suivi d'une construction infinitive et signifie « estimer que » : *je pense que je peux venir* / *je pense que j'achèterai cette maison* → *je pense pouvoir venir* / *je pense acheter cette maison*. Ne pas confondre avec *penser* à « se rappeler de faire qch » : *Pense à acheter du lait* ! (*Muista ostaa maitoa*). Ne pas utiliser non plus la préposition *de* après *penser* : **je pense de venir* / **je pense d'acheter*, phrases complètement agrammaticales (erreurs fréquentes). Le verbe *penser* ne se construit jamais avec *de* (que ce soit une préposition ou un marqueur d'infinitif).

526 Exemples :

Vous étiez censé préparer un exposé pour aujourd'hui, l'avez-vous terminé ? *Teidän piti valmistaa esitelmä tänksi päiväksi, saitteko sen valmiiksi?* — Nous étions censés devenir plus concurrentiels et plus productifs. Nous étions censés pouvoir subvenir à nos besoins. *Meidän piti tulla kilpailukykyisemmiksi ja tuottavammiksi. Meidän oletettiin pystyvämme elättämään itseämme.* — Je ne suis pas censé le savoir. *Minun ei kuulu tietää sitä.* — Nul n'est censé ignorer la loi. *Kaikkien oletetaan tuntevan lait.*

Cette construction correspond exactement à l'anglais [*to be supposed* + INFINITIF], et dans la langue moderne, on entend également utiliser *supposer* par attraction avec l'anglais : *je ne suis pas supposé le savoir*.

527 En finnois, les constructions participiales avec participe passé passif équivalentes aux infinitives françaises sont plus souples, car le participe peut porter la marque du sujet : on peut donc les utiliser même quand on a deux sujets différents, ce qui peut provoquer des erreurs si on utilise une infinitive en français. Comparer :

Vaihdettuamme renkaan, jatkoimme matkaa. Après avoir changé la roue, nous nous sommes remis en route [sujet identique]. vs. *Vaihdettuamme renkaan, he jatkoivat matkaa.* Après que nous eûmes changé la roue, ils se sont remis en route. [sujet différent]

La règle de l'identité du sujet est stricte, mais pose souvent des problèmes aux francophones eux-mêmes. Exemple authentique tiré d'un texte français (les erreurs de ce genre sont fréquentes) :

*Après avoir vidé leur querelle, les choses rentrèrent dans l'ordre. *Heidän selvitettyään riitansa asiat palasivat järjestykseen.*

La traduction finnoise est l'équivalent exact de la phrase française ; celle-ci est cependant fautive : il aurait fallu dire *Après qu'ils eurent / quand ils eurent vidé leur querelle, les choses rentrèrent dans l'ordre*.

528 Le maniement des constructions infinitives demande une certaine habitude. En cas d'hésitation sur l'ordre des mots, le plus prudent est d'utiliser une proposition circonstancielle avec verbe conjugué :

pour n'avoir jamais été étudiant → comme il n'avait jamais été étudiant ; après ne plus avoir fait d'observations → comme elles n'ont plus fait d'observations, etc.

44. Le participe et le gérondif

Le participe est, fondamentalement, une forme adjectivale du verbe, qui est toujours rattachée d'une manière ou d'une autre à un groupe nominal. Certaines formes de participe s'accordent en genre et en nombre avec le nom (► RQ529).

1. Les formes du participe

1.1. Le participe présent

§616 Le participe présent se forme sur le radical de la 1^e personne du pluriel de l'indicatif présent :
marchons → marchant, rougissons → rougissant, rompons → rompant, mentons → mentant, paraissons → paraissant, craignons → craignant, traduisons → traduisant, etc. (► §428)

Les exceptions sont rares, il n'y en a que trois :

être → étant, avoir → ayant, savoir → sachant (► RQ530)

Le participe présent n'a qu'une seule forme, il est invariable et ne porte pas de marque de personne. Il peut cependant exprimer la personne, le genre et/ou le nombre dans les cas suivants :

■ **verbes avec pronom réfléchi** : le pronom réfléchi s'accorde avec la personne. À l'infinitif, le verbe à pronom réfléchi est à la troisième personne (avec *se*), et c'est ainsi qu'il apparaît dans les vocabulaires, dictionnaires, etc. Cependant, au participe (comme à l'infinitif), il ne faut pas oublier de « conjuguer » le pronom, même si le participe reste invariable :

[se demander] nous étant longtemps demandé pourquoi *pitkään ihmetelyämme miksi*

[se rendre compte] me rendant compte que je m'étais trompé *huomatessani erehtyneeni*

[s'en aller] en t'en allant *lähtiessäsi*

[se disputer] Se disputant sans cesse, ces deux enfants étaient insupportables.

[se lever] en nous levant *noustessamme*

[s'énerver] en vous énervant ainsi *jos hermostutte täällä tavalla*

[s'enfuir] En s'enfuyant, les bandits avaient ouvert le feu sur la police.

■ **verbes au passif** : le passif est toujours un temps composé (formé avec un participe passé). Le participe présent au passif est donc lui aussi un temps composé, et le participe passé s'accorde avec le sujet logique du verbe :

(comprendre) Étant souvent mal comprise, cette règle provoque de nombreuses erreurs. *Koska tämä sääntö ymmärretään usein väärin, se aiheuttaa lukuisia virheitä.* — (énervé) Étant dérangés par le bruit, ils avaient du mal à s'endormir.

►► au passif, le participe présent compte toujours **deux éléments** (► §563) :

éviter → étant évité, imiter → étant imité, apprendre → étant appris

1.2. Le participe passé

§617 Au sens strict du terme, on définit comme participe passé la forme verbale simple formée habituellement sur le radical du passé simple (qui diffère souvent de celui du présent). Les formes du participe passé varient selon les conjugaisons (► §430) :

– 1^e conjugaison : terminaison *é* ;

– 2^e conjugaison : terminaison *i* ;

– 3^e conjugaison : les terminaisons sont variables, vocaliques (*-i*, *-u*) ou consonantiques (*-s*, *-t*).

Le participe passé d'un verbe transitif direct (se construisant avec complément d'objet direct) dans sa forme simple (*chanté, écrit, vu, donné, noirci, attendu*, etc.) a toujours une **valeur passive**. *Chanté* n'est donc pas *laulanut*, mais *laulettu*. De même, *écrit* se traduit *kirjoitettu*, et non pas *kirjoittanut*. Si un papier porte par exemple la mention en rouge « *Vérifié* », cela signifie que le papier a été vérifié (donc *tarkistettu* et non pas *tarkistanut*). Cette différence entre le finnois et le français provoque parfois des erreurs d'interprétation ou de traduction. En revanche, le participe passé d'un verbe intransitif a un sens « actif », comme en finnois : *revenu (palannut), parti (lähtenyt), tombé (pudonnut)*, etc.

1.3. Le participe passé forme composée

§618 ■ Le participe passé forme composée est en quelque sorte le « passé composé » du participe : il se forme avec le participe présent de l'auxiliaire (*avoir* ou *être*) et le participe passé du verbe. L'auxiliaire *être* s'utilise avec des verbes intransitifs :

marcher ayant marché

appeler ayant appelé

rougir ayant rougi

sortir	étant sorti
mentir	ayant menti
rendre	ayant rendu
naitre	étant né
partir	étant parti (► RQ531)
mettre	ayant mis
s'inscrire	s'étant inscrit
se lever	s'étant levé

Au passif, le participe passé forme composée comporte donc trois éléments :

éviter	ayant été évité
imiter	ayant été imité
apprendre	ayant été appris

Au passé des verbes à pronom réfléchi, il faut penser à accorder le pronom en fonction de la personne :

se lever	m'étant levée, t'étant levée, s'étant levée, nous étant levées, etc.
s'habiller	m'étant habillée, t'étant habillée, vous étant habillées, s'étant habillées, etc.
se demander (qch)	m'étant demandé, t'étant demandé, s'étant demandé, nous étant demandé, etc.

Comme les autres formes de participe, le participe passé forme composée s'utilise couramment dans différents types de subordinées participiales et au gérondif (voir ci-dessous).

- §619 ■ Comme il est expliqué au point 1.2 ci-dessus, le participe passé d'un verbe transitif direct a toujours un sens passif (*chanté* = *laulettu*). La forme composée du participe passé permet ainsi de former un participe de sens passé ayant une valeur **active** : *ayant chanté* = *laulanut*. Dans le cas d'un verbe intransitif, on peut aussi utiliser une forme composée, mais elle a le même sens que la forme simple, et le plus souvent on utilise la forme **simple** (► §632). On obtient donc les correspondances suivantes entre le finnois et le français :

chanté	<i>laulettu</i>	≠	ayant chanté	<i>laulanut</i>
vu	<i>nähty</i>	≠	ayant vu	<i>nähnyt</i>
compris	<i>ymmärretty</i>	≠	ayant compris	<i>ymmärtänyt</i>
refusé	<i>hylätty</i>	≠	ayant refusé	<i>hylännyt</i>
parti	<i>lähtenyt</i>	=	étant parti	<i>lähtenyt</i>
tombé	<i>pudonnut</i>	=	étant tombé	<i>pudonnut</i>

Le participe passé forme composée sert également à former les formes négatives du participe passé intransitif ou passif (voir ci-dessous).

- §620 Le participe passé forme composée permet d'utiliser des adverbes ou des pronoms avec le verbe, ce qui serait impossible avec la forme simple (► RQ532) :

Ayant rapidement gagné en popularité cette année après avoir été révélée par un magazine, la chanteuse se retrouve en première position dans les palmarès. — *Les ayant finalement retrouvées*, il mit ses lunettes sur le siège ... et s'assit dessus. — *Ayant enfin pu* leur téléphoner, nous avons prévenu nos parents de notre retard. — *M'étant longuement demandé* ce qui avait motivé sa réaction, j'en conclus qu'il devait être un peu jaloux.

1.4. Forme négative

- §621 Comme le participe est une forme conjuguée, il peut aussi se mettre à la forme négative (comme l'infinitif, mais contrairement au participe en finnois). La négation *ne ... pas* se place autour du participe comme dans le cas d'un verbe normal, alors que dans le cas de l'infinitif, le groupe *ne pas* est soudé et se place avant l'infinitif (► §586) : *comprenant* → *ne comprenant pas* ; *en partant* → *en ne partant pas* ; *ayant écouté* → *n'ayant pas écouté* ; *ayant été obéi* → *n'ayant plus été obéi* ; *étant parties* → *n'étant jamais parties* :

N'ayant pas pu trouver de pharmacie ouverte le dimanche après-midi, elle a dû aller aux urgences. — Les jeunes ayant travaillé quelques années et ayant terminé leurs droits aux ASSÉDIC n'ont pas droit au RMI, alors qu'un jeune ayant fait de longues études mais n'ayant jamais travaillé peut y avoir droit dès la sortie de l'université.

Utilisé dans une subordinée participiale, le participe passé forme simple (c'est-à-dire le participe passé d'un verbe intransitif comme *revenu*, ou le participe passé d'un verbe transitif utilisé au passif comme *examiné*) ne peut pas se mettre seul à la forme négative ; il faut dans ce cas utiliser la forme composée. Comparer :

Les vacanciers **partis**, le village était redevenu silencieux. / Les vacanciers **n'étant pas partis**, l'animation régnait encore. — Ses malheurs **oubliés**, il commençait à reprendre gout à la vie. / Ses malheurs **n'étant pas oubliés** (participe présent passif), il avait du mal à reprendre gout à la vie. — Sa thèse **terminée**, il put enfin se consacrer à autre chose. / Sa thèse **n'étant pas terminée**, il était de plus en plus stressé.

1.5. Valeur temporelle – concordance des temps

§622 Le mode participe n'a que deux temps (présent et passé). Le présent marque la simultanéité de l'action exprimée par le verbe au participe avec le verbe conjugué principal, tandis que le participe passé marque l'antériorité. Le participe passé est à la forme composée quand il s'agit d'un verbe transitif direct; s'il s'agit d'un verbe intransitif ou passif, il peut être à la forme composée ou, tout seul, à la forme simple :

Comme il n'avait (imparfait) plus assez de temps pour y aller en métro, il prit un taxi. → N'ayant plus assez de temps pour y aller en métro, il prit un taxi. — Il oublia (passé simple) sa peur et se précipita au secours de son ami. → Oubliant sa peur, il se précipita au secours de son ami. — Quand il eut découvert (passé antérieur) la trahison du prince, le roi le fit couvrir de chaînes. → Ayant découvert la trahison du prince, le roi le fit couvrir de chaînes. — Quand il sera rentré (futur antérieur) de l'étranger, il pourra s'atteler à son nouveau roman. → Rentré (► RQ533) de l'étranger, il pourra s'atteler à nouveau roman. — Comme il avait été condamné à une peine de prison, il ne pouvait plus se présenter aux élections. → Ayant été condamné à une peine de prison / Condamné à une peine de prison, il ne pouvait plus se présenter aux élections.

§623 Quand le participe remplace une subordonnée relative ou circonstancielle, le temps précis de la subordonnée d'origine est « effacé », il n'y a plus que présent ou passé. Dans ces exemples avec un verbe au passif, les trois temps différents des subordonnées temporelles sont remplacés par une seule et même forme (► RQ647 p. 422) :

Quand elle aura été démontrée (futur antérieur passif) par l'expérience, cette théorie aura des conséquences incalculables. → **Démontrée** par l'expérience, cette théorie aura des conséquences incalculables. — Quand elle fut démontrée (passé simple passif) par l'expérience, cette théorie eut des conséquences incalculables. → **Démontrée** par l'expérience, cette théorie eut des conséquences incalculables. — Quand elle eut été démontrée (passé antérieur passif) par l'expérience, cette théorie eut des conséquences incalculables. → **Démontrée** par l'expérience, cette théorie eut des conséquences incalculables.

Inversement, si on veut transformer une construction participiale en subordonnée relative ou circonstancielle, il faut penser à rétablir le temps qui convient :

Les candidats **retenus** seront prévenus par lettre. → Les candidats qui *seront retenus* (ou : *auront été retenus*) seront prévenus par lettre. — N'**ayant** pas **réservé** à temps, ils ne purent trouver de chambre d'hôtel. → Comme ils *n'avaient pas réservé* à temps, ils ne purent trouver de chambre d'hôtel.

1.6. L'accord du participe passé

Le participe passé utilisé pour la formation des temps composés (temps du passé, passif) peut selon les cas s'accorder en genre et en nombre avec le sujet du verbe ou l'objet direct. En règle générale, quand l'auxiliaire est *avoir*, le participe ne s'accorde pas. Quand l'auxiliaire est *être*, en règle générale il s'accorde. L'accord du participe passé est traité en détail au chapitre 46.

2. Emploi du participe

2.1. Le participe remplace une proposition relative

§624 ■ Le participe (présent ou passé) peut remplacer un verbe ayant comme sujet un pronom relatif. Dans ce cas, le participe reçoit comme sujet le nom ou le pronom incomplet (► §195) qui étaient l'antécédent de la relative. Le participe français correspond alors aux formes finnoises en *-vA* (*asuva, pesevä*). Remarquer que, contrairement au finnois, le participe est dans ce cas **invariable** (sauf le participe *passé* de la forme composée, qui s'accorde éventuellement) :

les scientifiques qui étudient ce problème → les scientifiques étudiant ce problème
la personne qui se trouve à droite → la personne se trouvant à droite
la personne qui a répondu → la personne ayant répondu
les oiseaux qui s'étaient envolés → les oiseaux s'étant envolés
celles qui se sont inscrites → celles s'étant inscrites
celles qui ont été inscrites → celles ayant été inscrites

§625 Si le verbe est un verbe intransitif se conjuguant avec *être* ou un verbe transitif direct utilisé au passif, on peut omettre l'auxiliaire *être* :

les candidats qui ont été retenus seront prévenus par lettre → les candidats retenus seront prévenus par lettre — les colis qui avaient été expédiés la veille → les colis expédiés la veille — Nos amis, qui sont rentrés ce soir, avaient l'air contents de leurs vacances. → Nos amis, rentrés ce soir, avaient l'air contents de leurs vacances.

Dans le cas des verbes à pronom réfléchi, on utilise généralement la forme composée, même dans le cas d'un verbe à valeur intransitive :

comme les deux amis ne s'étaient pas téléphoné (verbe transitif) → les deux amis ne s'étant pas téléphoné — Les voleurs qui s'étaient enfuis (verbe intransitif) → les voleurs s'étant enfuis

- 5626 ■ L'utilisation du participe à la place d'une relative se fait essentiellement dans la langue écrite, où il est considéré plus élégant que la relative (► RQ534). À l'oral, on utilise pratiquement toujours une relative. Mais même si on ne recherche pas à tout prix un «beau» style, les constructions avec participe permettent souvent d'alléger des phrases contenant plusieurs relatives, en évitant la répétition des pronoms relatifs, et permettent également de mieux délimiter les groupes syntaxiques :

Phrase avec relatives : Les décisions **qui ont** des implications dans le domaine de la défense dont il est question au présent article sont prises sans préjudice des politiques et des obligations **qui sont visées** au paragraphe 1, deuxième alinéa.

Phrase avec participe : Les décisions **ayant** des implications dans le domaine de la défense dont il est question au présent article sont prises sans préjudice des politiques et des obligations **visées** au paragraphe 1, deuxième alinéa. *Tässä artiklassa tarkoitettujen puolustuksen alalla merkityksellisten päätösten tekeminen ei rajoita 1 kohdan toisessa alakohdassa tarkoitettujen politiikkojen ja veloitteiden soveltamista.*

Comme le participe est fondamentalement une forme de type adjectival, il forme avec le nom un groupe nominal plus restreint et plus facilement délimitable que le GN développé par une relative. L'utilisation du participe *ayant* montre que l'antécédent de *dont* il est question est tout le groupe nominal *Les décisions ayant des implications dans le domaine de la défense* (tandis qu'avec une relative, l'antécédent peut être équivoque : *décisions, implications, domaine?*)

- 5627 ■ Les propositions relatives peuvent être de deux types (► §824) :
- restrictives : elles sont une suite nécessaire de l'antécédent comme dans la phrase *le garçon que tu vois à gauche sur la photo est mon frère* (pas n'importe quel garçon) ;
 - appositives (ou descriptives) : elles sont un complément facultatif de l'antécédent, qu'on peut supprimer facilement sans que le sens de la phrase change, comme dans la phrase *La Finlande, où il y a beaucoup de lacs, est un pays idéal pour la pêche de détente*. La relative appositive a souvent une valeur circonstancielle : temps, cause, condition, concession.

Les propositions participiales remplaçant une relative peuvent de même être restrictives (comme dans l'exemple ci-dessus extrait du traité sur l'Union européenne), ou appositives ; dans ce cas, elles ont souvent une valeur circonstancielle et sont, comme les relatives appositives, isolées du reste de la phrase par des virgules (► RQ535) :

Les deux amis, s'inquiétant de plus en plus de ne pas voir venir leur camarade, envisageaient déjà de téléphoner à la police [le participe présent exprime la cause]. — Les baigneurs, surpris par la pluie, avaient déserté la plage [le participe passé exprime la cause]. — Les compagnons progressaient dans l'obscurité et les relents de terre et ils n'étaient pas fâchés de respirer un autre air, même sentant le renfermé [le participe présent exprime la concession]. *Kaverukset etenivät pimeässä ja mullan hajussa ja heistä oli mukavaa hengittää erilaista ilmaa, vaikkakin tunkkaista.*

2.2. Les propositions subordonnées participiales

- 5628 Le participe (présent ou passé) peut s'utiliser pour remplacer une proposition subordonnée circonstancielle. Cet emploi est fréquent à l'écrit, très rare à l'oral. Les subordonnées participiales en français rappellent en grande partie les constructions participiales du finnois (*Ajettuamme jonkin matkaa...*, *Oleskeltuuan maassa kaksi vuotta*, etc.). La caractéristique des subordonnées participiales est que le participe exprime implicitement une valeur circonstancielle — le plus fréquemment la cause, le temps ou la condition — qui se déduit du contexte et du sens de la phrase. Le participe remplace ainsi à la fois le *verbe* conjugué et la *conjonction* de subordination :

Comme il n'avait plus d'argent... → n'ayant plus d'argent... — Quand ils furent enfin rentrés de voyage... → Étant enfin rentrés de voyage... — Si ces précautions sont bien respectées... → Bien respectées, ces précautions... (► RQ536)

La proposition subordonnée participiale est toujours, **dans tous les cas**, équivalente à une proposition subordonnée circonstancielle introduite par une conjonction de subordination. Toutes les participiales peuvent être transformées en subordonnées circonstancielle avec conjonction ; l'inverse n'est pas vrai (► RQ537).

► La proposition subordonnée participiale peut être antéposée à la principale ou postposée. Elle est toujours séparée de la principale par une virgule.

2.2.1. Sujet identique

§629 ■ Quand le sujet implicite (A) du participe a le même référent que le sujet (A) de la principale, le participe s'emploie seul, sans sujet exprimé. La participiale est alors à proprement parler en fonction *d'épithète détachée* (puisque le participe est un adjectif), rejetée en tête de phrase, mais souvent aussi postposée à la principale :

N'ayant plus assez d'argent pour s'acheter un nouveau vélo, Aurèle a dû retaper son vieux biclou. — Comprenant qu'il n'avait plus aucune chance de réussir, il changea de tactique. — Voulant se reposer, les marcheurs s'allongèrent sous un arbre. — N'ayant pas pu trouver de place à l'intérieur, le groupe est allé dîner sur la terrasse. — N'étant pas rentrés à temps, nous avons raté le film à la télévision. — N'ayant pas encore été informée du résultat du concours, Violaine devenait de plus en plus anxieuse. — Le chercheur avait préféré démissionner, renonçant à la carrière prometteuse qui s'ouvrait à lui.

§630 ■ Si le participe est la forme composée d'un participe passé d'un verbe *intransitif* ou d'un verbe *passif*, on peut omettre l'auxiliaire (*étant*) si le verbe est à la forme *affirmative*. Dans ce cas, le participe prend souvent une valeur plus temporelle (antériorité) et exprime souvent l'idée d'achèvement. Comparer :

La blessure étant cicatrisée, vous n'avez plus besoin de pansement [valeur de cause].

Sa blessure à peine cicatrisée, il voulut se lever [valeur temporelle, « Dès que sa blessure fut cicatrisée... »].

Le radiateur étant éteint, il n'est pas étonnant que vous ayez froid [valeur de cause].

La lumière éteinte, il s'endormit aussitôt. [valeur temporelle, « Dès que la lumière fut éteinte... »].

Le repas étant terminé, tu peux te lever de table [valeur de cause].

Le repas terminé, ils passèrent au salon [valeur temporelle, « quand le repas fut terminé... »].

La porte étant fermée à clé, nous n'avons pas pu entrer [valeur de cause].

La porte fermée à clé, il se sentit plus en sécurité [valeur temporelle, « Quand la porte fut fermée... »].

Mais un participe utilisé seul peut aussi exprimer d'autres valeurs :

Partis à l'aube, nous arrivâmes au sommet dès 9h45. *Lähdettyämme aamukoitteessa saavuimme huipulle jo klo 9.45* [nuance de cause]. — Bien respectées, ces quelques précautions peuvent faire toute la différence. *Hyvin noudatettuina nämä muutamat varotoimet saattavat olla ratkaisevia*. [nuance de condition].

§631 ■ Contrairement au finnois, où le participe peut porter une marque de personne (*nähdessämme, sanottuasi, tultuaan*, etc.), en français le participe ne peut pas avoir comme sujet un pronom personnel sans antécédent ou un pronom de 3^e personne (*je, tu, il*, etc. la forme **il ayant dit* est impossible). La personne est indiquée par le verbe de la proposition principale. En revanche, on peut utiliser tous les pronoms conjoints complément d'objet direct ou complément d'objet indirect (*me, te, se, lui, y, en*, etc.) :

Se demandant d'où venait le bruit, il sortit dans la cour. — L'ayant aperçu de loin, je l'ai appelé pour qu'il me rejoigne. — Se la reprochant constamment, il ne parvenait pas à oublier sa maladresse. — Ne le lui ayant jamais avoué, j'avais du mal à lui dire au moment de son départ que j'avais été amoureux d'elle.

2.2.2. Sujet différent

§632 Quand le sujet implicite (A) du participe n'a pas le même référent que le sujet (B) de la principale, on exprime le sujet devant le participe, comme dans le cas d'un verbe normal. Le sujet est dans ce cas toujours obligatoirement un groupe nominal ou un pronom (surtout des pronoms indéfinis), ce ne peut pas être un pronom personnel (*je te il nous* etc.) :

Aurèle n'ayant plus assez d'argent pour s'acheter un nouveau vélo, je lui ai prêté mon vieux biclou. — *Le temps* étant très brumeux et *les alpinistes* ne voulant pas prendre de risques, la conquête du sommet dut être remise au lendemain. — *Les futurs beaux-parents* étant enfin rentrés de voyage, nous avons pu entamer les préparatifs du mariage. — *Les étudiants* ayant souhaité pouvoir donner leur avis sur la réforme, plusieurs réunions seront organisées avant la fin du mois. — *Les émeutes* ayant cessé, la ville retrouva un peu de calme. — *Leurs enfants* n'étant encore jamais restés seuls à la maison sans leur surveillance, les parents éprouvaient une certaine appréhension. — *Rien* ne pouvant plus le distraire de son travail, il acheva sa thèse en un mois. — Ces applications peuvent avoir été programmées par de nombreux développeurs, *certain* n'ayant pas le temps ou la patience de comprendre le code qu'ils modifiaient.

Si le participe est un participe passé de verbe intransitif ou passif, on peut omettre l'auxiliaire :

Le contrat signé, les travaux débiteront immédiatement. *Heti kun sopimus on allekirjoitettu, työt alkavat*. — La paix revenue (= la paix étant revenue), le pays retrouva rapidement sa prospérité. *Rauhan palattua maa alkoi pian kukoistaa uudelleen*. — Sa femme morte (= sa femme étant morte), Jérôme décida de vendre la maison. *Vaimonsa kuoleman jälkeen Jérôme päätti myydä talon*.

Ne pas confondre les constructions de ce genre avec des participiales ayant valeur de relative :

Les étudiants ayant souhaité pouvoir donner leur avis sur la réforme, plusieurs réunions seront organisées avant la fin du mois. *Opiskelijoiden ilmaistua halunsa antaa mielipiteensä uudistuksesta, laitos tulee järjestämään useita kokouksia kuun loppuun mennessä.* vs. Les étudiants ayant souhaité pouvoir donner leur avis sur la réforme sont priés de contacter la secrétaire. *Opiskelijoita, jotka ovat ilmaisseet halunsa antaa mielipiteensä uudistuksesta, pyydetään ottamaan yhteyttä amanuenssiin.*

2.3. Comme + participe

- 5633 ■ Le participe (présent ou passé) peut s'utiliser après la conjonction *comme* dans des constructions qui n'ont pas d'équivalent direct en finnois, et qui sont très répandues en français. Le plus souvent, le participe introduit par *comme* forme une sorte de proposition participiale qui est en fonction d'attribut de l'objet, souvent après des verbes comme considérer, tenir pour, ou des verbes similaires :

D'après cette enquête, le français est considéré comme étant en crise. — L'Académie française est une institution qui définit sa fonction comme étant de veiller sur la langue française. — Dans le domaine du vocabulaire, il y a toute une série de mots, notamment des adverbes, qui sont couramment employés dans la langue de tous les jours et ne sont même pas sentis comme étant de la langue parlée par une grande partie des usagers de la langue. — Le finnois est souvent présenté à tort comme étant très difficile à apprendre. — Le fait qu'une langue soit liée aussi à une culture peut être une des raisons pour laquelle le français est considéré comme étant menacé. — La forme *ça* est souvent catégorisée comme appartenant à la langue parlée. — Cinq associés sont désignés par l'expert comme faisant partie des 40 meilleurs avocats de moins de 40 ans. — Quand peut-on considérer un enregistrement comme faisant partie du domaine public ? — L'ordre de quitter le territoire doit être considéré comme ayant été pris à la date à laquelle des instructions ont été envoyées au bourgmestre. — L'État doit donc être regardé comme ayant obtenu satisfaction. — Le Samsung est présenté comme n'ayant pas assez de ram. — Seulement 1 % des espèces d'oiseaux sont classées comme n'ayant pas assez de données pour être évaluées. — Les responsables régionaux sont perçus comme n'ayant pas assez d'autonomie de décision. — La Turquie et Chypre, bien que géographiquement périphériques ou proches du Moyen-Orient, se considèrent elles-mêmes comme faisant partie de l'Europe..

Si le participe est simplement la forme *étant* du verbe *être* et que l'attribut est un adjectif, le participe *étant* peut être omis (cf. §630), surtout après le verbe *considérer* :

Le français est considéré comme menacé dans certaines anciennes régions francophones. — Le finnois est souvent présenté à tort comme très difficile à apprendre.

Dans l'exemple *le français est considéré comme étant en crise*, on ne peut pas supprimer *étant* car *en crise* est un groupe prépositionnel, pas un adjectif. Si le participe d'*être* est à un temps composé ou à la forme négative, il est obligatoirement exprimé, de même, évidemment, si le participe est un autre verbe qu'*être* (voir exemples ci-dessus).

- 5634 ■ La construction [*comme* + PARTICIPE] s'utilise aussi comme une sorte de proposition participiale qui ne peut pas s'interpréter comme un attribut de l'objet, mais comme une participiale circonstancielle exprimant la cause :

Kaspersky a été sélectionné comme faisant partie des gagnants du concours international. — Après le nettoyage de certaines choses, parfois je peux enregistrer le DVD, ou alors il s'arrête à mi-chemin de la gravure, et l'ordinateur le rejette comme n'ayant pas assez de mémoire, je n'y comprends rien. — On a souvent vu critiqué ce modèle comme n'ayant pas assez de fonctionnalités. — Cette méthode a été abandonnée comme n'étant plus assez efficace. — Il distribua tous ses livres et tout son mobilier, comme ne pouvant plus lui être utiles.

3. Le gérondif

- 5635 Le gérondif est habituellement présenté dans les grammaires comme une forme verbale (parfois même un mode verbal) nettement séparé du participe (► RQ538). Cependant, comme la forme verbale du gérondif est identique à celle du participe (*marchant, étant, etc.*), on le présente ici en même temps que le participe, parce que pour l'apprenant allophone, c'est justement cette identité des formes qui provoque des confusions et des erreurs. L'expérience montre que du point de vue de l'apprenant FLE, le gérondif est un emploi particulier du participe avec la préposition *en*. Contrairement aux subordinées participiales (► §628), le gérondif est aussi **courant** dans la langue parlée que dans la langue écrite. On forme le gérondif en ajoutant la préposition *en* devant le participe présent ou le participe passé forme composée :

marcher	en marchant, en ayant marché
appeler	en appelant, en ayant appelé
rougir	en rougissant, en ayant rougi
sortir	en sortant, en étant sorti

mentir	en mentant, en ayant menti
rendre	en rendant, en ayant rendu
naitre	en naissant, en étant né
mettre	en mettant, en ayant mis
se laver	en se lavant, en s'étant lavé, en me lavant, en m'étant lavé
se demander	en se demandant, en s'étant demandé, en te demandant, en t'étant demandé

§636 Le gérondif se rapporte toujours à un verbe ; il n'a **jamais de sujet exprimé**, le sujet est toujours celui du verbe auquel il se rapporte. On ne peut pas former de proposition subordonnée participiale avec un nom comme sujet en utilisant le gérondif. Mais le gérondif peut avoir des compléments d'objet.

Le gérondif est fondamentalement assimilable à un **adverbe** : on l'utilise comme un complément circonstanciel qui exprime diverses valeurs, temps, manière, cause, condition, concession, etc., qui dépendent du sens du verbe ou de la phrase. Il est aussi mobile que le complément circonstanciel : il peut se placer en tête de phrase, immédiatement après le verbe, ou en fin de phrase.

► Du point de vue d'un francophone, les différentes valeurs du gérondif ne posent pas de problème. Pour les finnophones, en revanche, il soulève de nombreuses difficultés, car, selon sa valeur, il a des équivalents différents en finnois, et c'est pourquoi il est étudié ci-dessous en fonction du sens.

3.1. Valeur temporelle

§637 Au **présent**, le gérondif peut **décrire** une action qui se passe en même temps que le verbe auquel il se rapporte, autrement dit il précise la manière dont se produit ou se déroule l'action. L'important est la concomitance (*samanaikaisuus*) des deux actions. Dans ce cas, l'équivalent finnois du gérondif est généralement le participe en *-en* et pourrait se paraphraser par « *samalla* » :

Les clients se sont précipités dans le magasin en courant et en se bousculant. *Asiakkaat ryntäsivät kauppaan juosten ja tönién toisiaan.* — L'étudiant révisait en écoutant de la musique. *Opiskelija luki tenttiin musiikkia kuunnellen.* — Le client est sorti du bar en titubant. *Asiakas tuli baarista hoiperrelleen.* — Il est sorti en claquant la porte. *Hän lähti ulos ovea paukuttaen.* — Nous définissons ici ces concepts de manière rapide en négligeant les définitions plus détaillées.

Le gérondif peut aussi servir à dater l'action : à quel moment se produit l'action ? Dans ce cas-là, en finnois on utilise les formes de participe en *-essAAn* (ou des subordonnées temporelles) :

En sortant, il a claqué la porte *Lähtiessään hän paukutti ovea.* — En visitant Venise, j'ai rencontré mon voisin de palier. *Venetsiaan tutustuessani tapasin sattumalta seinänapurini.* — J'ai pris froid l'autre jour en faisant du ski. *Vilustuin viimeksi hiihtäessäni.* — Ils ont eu un accident en rentrant de vacances. *He joutuivat liikenneonnettomuuteen palatessaan lomalta.*

§638 Au **passé**, le gérondif indique le résultat d'une action passée. L'équivalent finnois serait un *passiivin partisiippi (-tUAAn)* ou une proposition subordonnée :

Je pense qu'on sort de ce colloque en ayant appris beaucoup, en ayant ouvert certains horizons qui nous étaient inconnus jusqu'à maintenant. *Mielestäni kollokvion päädyttyä me osallistujat olemme oppineet paljon asioita ja avanneet tiettyjä näköaloja, jotka olivat tähän asti meille tuntemattomia.* — L'objectif est que l'élève soit capable de restituer ce cheminement en ayant compris (► *RQ539a*) l'économie générale et maîtrisé les calculs. *Tavoitteena on, että oppilas kykenee toistamaan tämän prosessin ymmärrettyään sen kokonaisrakenteen ja suoriuduttuaan sen vaadittavista laskentatehtävistä.* — Un nombre important d'élèves doit être préparé à poursuivre des études universitaires de biologie en ayant compris le caractère scientifique de cette discipline. *Monet oppilaat pitää saada asennoitumaan biologian yliopisto-opintoihin siten, että he ovat käsittäneet tämän aineen tieteellisyyden.*

3.2. Cause, moyen, condition

§639 Quand le gérondif exprime la cause, le moyen ou la condition, l'équivalent finnois du gérondif est le plus souvent l'infinitif en *-ma* à l'adessif (*sanomalla, ottamalla, etc.*) :

En achetant un bibelot dérisoire comme celui-ci, tu favorises le trafic de l'ivoire. — Vous pourrez obtenir les livres moins chers en en commandant (► *RQ539b*) dans cette librairie. *Saatte kirjat halvemmalla tilaamalla ne tästä kirjakaupasta.* — En réservant à l'avance, tu es sûr d'obtenir encore des places. — Il avait appris les verbes irréguliers en les révisant sur une liste affichée à la porte du WC. — En ne répondant pas, vous vous accusez. — En acceptant de faire des heures supplémentaires, tu auras plus de chances d'être bien vu du chef. — En passant par ce raccourci, on a économisé une heure de marche.

Le sens à donner au gérondif varie selon le sens de la phrase ; des phrases qui se ressemblent extérieurement décrivent des processus différents (et se traduisent différemment en finnois) :

En sortant, il a claqué la porte. *Ulos lähtiessään hän paukutti ovea.* — Il est sorti en claquant la porte. *Hän meni ulos ovea paukuttaen.* — Il a fermé la porte en la claquant. *Hän sulki oven lyömällä sen kiinni.*

► Attention à la tournure agrammaticale fréquemment utilisée par les finnophones qui consiste à traduire l'infinitif en *-ma* par le groupe [par + INFINITIF] : ***nous avons analysé la longueur des textes par compter les occurrences*. Voir FAQ §645.

3.3. Tout + gérondif

5640 On trouve assez fréquemment le gérondif précédé de *tout*. Il correspond à une subordonnée circonstancielle introduite par *tandis que* ou *alors que*, et, comme ces deux conjonctions, il peut avoir deux valeurs :

– il exprime la **simultanéité**, autrement dit il décrit une action qui se produit en même temps que le verbe conjugué auquel il se rapporte. Dans ce cas, le gérondif correspond au finnois *ja samalla...* :

Tu ne peux pas conduire tout en lisant des textos sur ton portable ! — Elle tricoteait tout en regardant la télé. — Tout en marchant j'entendis alors des volets claquer au vent. — Si vous êtes bon musicien alors vous êtes facilement capable de jouer plusieurs voix en même temps tout en chantant. — Les enfants qui auront joué avec des robots tout en ayant compris comment ils fonctionnaient seront bien mieux armés que bien des adultes pour appréhender la technique.

– il exprime une **opposition** ou la **concession**. Dans ce cas-là, il équivaut en finnois à *mutta samalla* ou *vaikka* :

Le ministre s'est déclaré satisfait des progrès que cette collaboration a permis de réaliser à ce jour tout en reconnaissant que d'importants défis restaient à relever. — Il peut y avoir des raisons expliquant pourquoi l'appelant a été rejeté à la présélection pour ce concours tout en ayant été accepté à des concours passés pour des postes similaires de niveaux identiques et supérieurs. *Voi olla syitä, miksi kantelija hylättiin pääsykokeen esivalinnoissa, vaikka hänet oli hyväksytyt vastaavaan tai ylempään virkaan johtaviin kokeisiin*. — Pendant ce temps, Kask tentait de suivre la conversation tout en ayant compris que Cat avait la situation en main. — Un ressortissant français peut percevoir ses allocations de chômage à l'étranger tout en étant revenu sur le territoire français pour y retrouver du travail.

3.4. Différence entre les participiales et le gérondif

5641 Il n'est pas toujours très facile de saisir la différence de sens entre une véritable construction participiale et un gérondif. D'ailleurs, les francophones eux-mêmes confondent parfois les deux constructions (► RQ540). La différence de sens principale entre la participiale et le gérondif est que la participiale apporte une information, une circonstance, qui porte *sur toute la phrase* ; le gérondif apporte une information qui porte plus directement sur le verbe. Très souvent, la concomitance qu'exprime le gérondif est nettement plus forte que dans le cas d'une participiale. Comparer :

Participiale : Se levant d'un bond, il sortit. [1] il se leva d'un bond ; 2) il sortit.]

Gérondif : En se levant, il se prit les pieds dans le tapis. [les deux événements se produisent quasi simultanément].

Souvent, cette stricte relation temporelle ou causale rendrait l'utilisation du gérondif absurde ou comique :

En se levant d'un bond, il sortit. *Hän meni ulos pomppaamalla pystyyn* [on pourrait dire ceci d'un kangourou, évidemment]. — Les marcheurs avançaient en souffrant du froid. *Patikoijat etenivät palelemalla* [à comparer avec une phrase bien construite : Les marcheurs, souffrant du froid, avançaient péniblement. *Kylmissään olevat patikoijat etenivät vaivalloisesti*]. — Il rentra tard, ayant eu une longue conversation avec son ami d'enfance. [gérondif impossible, car *Il rentra tard*, *en ayant eu une longue conversation avec son ami d'enfance signifierait qu'il a eu la conversation avant et en même temps qu'il est rentré].

Dans les exemples comparatifs suivant, on voit la nette valeur circonstancielle du gérondif :

Étant souvent absent, le professeur de maths avait acquis mauvaise réputation chez les élèves. [le participe exprime une cause simple, qui n'est pas forcément la seule possible]. — En étant souvent absent, le professeur de maths mettait sa carrière en danger. [gérondif : cause/conséquence immédiate]. — Achetant régulièrement des magazines d'information, il était très au courant de la situation internationale. [participe, cause, explication] — En achetant régulièrement des magazines d'information, il s'était constitué une riche documentation sur le sujet [le gérondif exprime le moyen].

4. Le participe utilisé comme adjectif ou nom

Tout comme en finnois, de nombreux participes présents ou passés sont devenus en français des adjectifs ou des noms.

4.1. Le participe adjectif

5642 ■ Le participe présent ou passé utilisé comme adjectif s'accorde avec le nom auquel il se rapporte :
une attitude irritante *ärsyttävä asenne* — un documentaire passionnant *kiehtova dokumenttielokuva* — un roman barbant *pitkästyttävä romaani* — une maison accueillante *viihtyisä*

koti — une lettre ouverte *avoin kirje* — une eau glacée *jäinen vesi* — des spectateurs émus *liikuttuneita katsojia* — les feuilles mortes *kuolleet lehdet*

► Ne pas confondre l'adjectif et le participe présent. Le participe présent, qui peut avoir un COD, reste *invariable* :

une auberge accueillante — une auberge accueillant des hôtes de marque *maaseutuhotelli, jossa käy tärkeitä vieraita* — des découvertes passionnantes *jännittäviä löytöjä* — des découvertes passionnant les chercheurs *tutkijoita kiehtovia löytöjä* — Les produits vieillissants doivent être remplacés. — Les produits vieillissant rapidement sont une menace pour la valeur de nos stocks.

§643 ■ Le participe présent utilisé comme adjectif a en général la forme qu'il a quand il est utilisé comme participe : *dépendant, attachant, vacillant, brillant*, etc. Quand le radical du verbe est en *-c* ou en *-g*, le participe présent a la forme du radical du verbe conjugué avec *u* intercalaire (*fatiguons* → *fatiguant, convainquons* → *convainquant, rem. 541*), tandis que la forme adjectif est sans *u* :

PARTICIPE	ADJECTIF
en convainquant <i>vakuuttaen, vakuuttamalla</i>	convaincant <i>vakuuttava</i>
en communiquant <i>yhdistäen, yhdistämällä</i>	communicant <i>yhteydessä oleva, yhtyvä</i>
en provoquant <i>yllyttäen, yllyttämällä</i>	provoquant <i>tahallisesti ärsyttävä, yllyttävä</i>
en suffoquant <i>tukehtuen, tukehtumalla</i>	suffoquant <i>tukahduttava</i>
en vaquant <i>hoitaen, hoitamalla</i>	vacant <i>avoin, vapaa</i>
en fatiguant <i>väsyttämällä, väsyttäen</i>	fatigant <i>väsyttävä, rasittava</i>
en intrigant <i>kummastuttaen</i>	intrigant <i>oudoksuttava, kummastuttava</i>

D'autres adjectifs ont une forme en *-ent*, qui se prononce comme le participe, mais qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci (► [RQ542](#)) :

PARTICIPE	ADJECTIF
négligeant <i>laiminlyöden</i>	négligent <i>huolimaton</i>
précédant <i>edeltäen</i>	précédent <i>edellinen</i>
divergeant <i>eroten</i>	divergent <i>erilainen</i>
émergeant <i>nousten pinnalle</i>	émergent <i>usui</i>

► Sur l'accord du participe passé utilisé comme adjectif, voir §665 et suivants.

4.2. Le participe utilisé comme nom

§644 De nombreux participes présents ou passés sont employés comme noms :

un négociant *tukkukauppias* — des produits — un antioxydant — le fini *viimeistely* — un brillant *briljantti* — le commandant *majuri* — un commerçant

Comme dans le cas des participes présents utilisés comme adjectifs, il existe quelques participes présents noms formés sur un verbe dont le radical est en *-c* ou en *-g* et dont l'orthographe est différente de la forme verbale :

PARTICIPE	NOM
en fabriquant <i>valmistaen, valmistamalla</i>	un fabricant <i>valmistaja</i>
en navigant <i>navigoiden, navigoimalla</i>	un navigant <i>lentohenkilökuntaan kuuluva henkilö</i>
en intrigant <i>vehkeilemällä</i>	un intrigant <i>vehkeilijä</i>

Certains noms ont une terminaison en *-ent* qui se prononce de la même manière que le participe présent en *-ant* (► [RQ543](#)) :

PARTICIPE	NOM
adhérant <i>tarttuen</i>	adhérent <i>jäsen</i>
équivalant à qch <i>vastaten jtk</i>	équivalent de qch <i>jnk vastine</i>
à précédant <i>edeltäen</i>	précédent <i>ennakkotapaus</i>
résidant <i>asuen</i>	résident <i>asukas</i>
présidant <i>johtaen</i>	président <i>puhemies</i>

Il faut éviter de confondre les formes verbales avec les noms :

Présidant la réunion du comité de coordination, le président du Parlement a pris connaissance des activités de l'ONG. — Ce sondage d'opinion a été réalisé par la Commission auprès d'un échantillon de 15 000 personnes résidant dans l'UE.

De plus, il faut se rappeler que le participe est invariable. On écrira donc :

des résidents temporaires résidant en France

5645 **FAQ** **Commencer par + VERBE**

a. Comme c'est expliqué au §639, quand le gérondif exprime la cause, le moyen ou la condition, l'équivalent finnois du gérondif est le plus souvent l'infinitif en *-ma* à l'adessif (en disant *sanomalla*, en prenant *ottamalla*, etc.). L'erreur fréquemment constatée chez les finnophones consiste à traduire littéralement cet infinitif finnois par un infinitif français précédé de la préposition *par* :

Nous avons analysé la longueur des textes ****par compter** le nombre de mots avec un traitement de texte. — On peut résumer le problème ****par dire** que c'est une question d'interlangue. — Nous continuerons l'analyse ****par classer** les pronoms en plusieurs catégories.

Cette construction est totalement agrammaticale en français. Les formes en *-malla* se traduisent par le gérondif [*en* + *-ANT*] :

Nous avons analysé la longueur des textes **en comptant** le nombre de mots avec un traitement de texte. — On peut résumer le problème **en disant** que c'est une question d'interlangue. — Nous continuerons l'analyse **en classant** les pronoms en plusieurs catégories.

b. Il y a en français deux verbes qui peuvent se construire avec [*par* + INFINITIF], ce sont les verbes *commencer* et *finir*. Cependant, ils n'ont pas exactement le même sens que la construction avec gérondif et sont plutôt des équivalents d'adverbes comme *au début* et *à la fin* :

Il a commencé par protester, mais il a fini par accepter. = D'abord il a protesté, mais à la fin il a accepté.

Ainsi on peut opposer ces trois formes :

- 1) Nous commencerons cette présentation par un résumé de la théorie actuelle. (par + GN).
- 2) Nous commencerons cette présentation en résumant la théorie actuelle. (gérondif)
- 3) Nous commencerons par résumer la théorie actuelle.

La phrase 3) n'a pas la même structure que les autres, car le verbe [*commencer par* + INFINITIF] ne peut pas recevoir de COD. La phrase

****Nous commencerons cette présentation par résumer la théorie actuelle.**

est aussi agrammaticale que les exemples agrammaticaux cités sous a. ci-dessus. Si on veut utiliser [*commencer par* + INFINITIF], il faut donc veiller à ce qu'il n'y ait pas de COD et utiliser l'expression seule. De plus, elle a un sens différent de la construction avec gérondif :

- 2) Nous commencerons en résumant la théorie actuelle. *Aloitamme kartoittamalla nykyteoriaa.*
- 3) Nous commencerons par résumer la théorie actuelle. *Ensiksi/Ensitöiksemme kartoittamme nykyteoriaa.*

Il en va de même avec [*finir par* + INFINITIF], qui ne peut pas recevoir de COD, et dont, en outre, la nuance de sens est encore plus marquée :

- 4) Il a fini son exposé en reconnaissant que les résultats étaient très décevants.

Hän päätti esityksensä toteamalla, että tulokset ovat kova pettymys.

- 5) Il a fini par reconnaître que les résultats étaient très décevants.

Lopulta hän suostui myöntämään, että tulokset ovat kova pettymys.

Dans la phrase 4), on utilise plus fréquemment le verbe *terminer* :

- 4') Il a terminé son exposé en reconnaissant que les résultats étaient très décevants.

c. Résumé : si on veut utiliser *commencer* ou *finir* comme moyens d'introduire ou de conclure un développement (équivalents à *d'abord* et *enfin*), le plus sûr est d'utiliser un gérondif ou une autre tournure et d'utiliser plutôt *terminer* à la place de *finir* :

Aluksi selvittäme... Nous commencerons en analysant...
 Pour commencer, nous analyserons...
 Nous commencerons cette analyse en présentant..

Lopuksi selvittäme... Nous terminerons en analysant...
 Pour finir / pour terminer, nous analyserons...
 Nous terminerons cette analyse en présentant...

► Sur la construction [*commencer à* + INFINITIF] (et [*commencer de* + INFINITIF]), voir §592 et §594.

Remarques à partir de la page 328.

529 Remarques générales sur le participe :

a. Le participe est traditionnellement considéré en français comme un mode de conjugaison du verbe (comme l'indicatif, l'infinitif, etc.). Bien que, par rapport aux autres temps ou modes, le nombre de formes soit limité, le participe est effectivement une forme conjuguée, qui peut prendre des marques de temps, de genre, de nombre et de personne et se mettre à la forme négative ou passive (exemple : *ne m'étant pas aperçue de mon erreur*, ou *n'ayant pas été suffisamment étudiées*, etc.).

b. Le participe passé est utilisé dans la formation des temps composés, et il est donc d'usage très courant. Le participe présent, en revanche, est utilisé de préférence à l'écrit. Même si, pour cette raison, il est moins fréquent que le participe passé, il est d'usage tout à fait courant dans la langue écrite et s'emploie avec une grande souplesse.

530 L'ancien participe *savant* s'est spécialisé comme adjectif avec le sens de «qui sait beaucoup de choses.»

531 Attention à ne pas confondre les participes passés formes composées des verbes intransitifs avec les participes présents passifs des verbes transitifs : *étant parti* (forme composée du participe passé) vs. *étant imité* (participe présent passif). Dans certains cas, une même forme peut avoir deux valeurs : *étant sorti* présent passif de *sortir* «*viedä ulos*» ou participe passé forme composée de *sortir* «*mennä ulos*».

532 Le participe passé forme simple utilisé dans une proposition participiale peut cependant être modifié par un adverbe :

Bien respectées, ces quelques règles vous permettront de comprendre l'essentiel. — Mal réveillé, l'étudiant ne comprenait rien à ce que le professeur disait. — Arrivés tard, nous n'avons plus trouvé de restaurant ouvert. — Respectées scrupuleusement, ces instructions donnent un résultat garanti.

533 Quand le participe a une valeur de futur (futur antérieur) exprimée par le verbe de la principale, on évite d'utiliser la forme composée, de sens trop nettement passé (? *Étant rentré de l'étranger, il pourra s'atteler à son nouveau roman*). Dans le présent exemple, l'utilisation de la forme simple permet d'éviter ce problème (la forme simple est possible parce que le verbe est intransitif). Si la forme simple ne peut pas être utilisée, la seule solution est d'utiliser une subordonnée avec conjonction : *Quand il aura retrouvé son bureau familial, il pourra s'atteler à son nouveau roman*. (et non pas ? *Ayant retrouvé son bureau familial, il pourra ...*)

534 À l'écrit, les constructions avec participe sont très fréquentes. Ainsi, dans les textes de loi, le participe est fréquemment employé. Exemples tirés du Traité sur l'Union européenne :

Est citoyen de l'Union toute personne **ayant** la nationalité d'un État membre. (art. 17) *Unionin kansalainen on jokainen, jolla on jonkin jäsenvaltion kansalaisuus*. — Les sociétés **constituées** en conformité de la législation d'un État membre et **ayant** leur siège statutaire [...] à l'intérieur de la Communauté sont assimilées aux personnes physiques ressortissantes des États membres. (art. 48) *Jäsenvaltion lainsäädännön mukaisesti perustetut yhtiöt, joiden sääntömääräinen kotipaikka -- on yhteisön alueella, rinnastetaan tämän luvun määräyksiä sovellettaessa luonnollisiin henkilöihin, jotka ovat jäsenvaltion kansalaisia*. — Les membres de la Cour des comptes sont choisis parmi des personnalités **appartenant** ou **ayant appartenu** dans leur pays respectif aux institutions de contrôle externe. *Tilintarkastustuomioistuimen jäsenet valitaan henkilöistä, jotka kotimaassaan kuuluvat tai ovat kuuluneet ulkopuolisiin tilintarkastuselimiin*. (article. 247).

535 Le participe à valeur appositive se traduit en finnois plutôt par des formes en *-en*.

536 Quand le sujet de la proposition circonstancielle est le même que celui de la principale, il n'est pas exprimé devant le participe. Dans les exemples cités ici (par exemple *n'ayant plus d'argent*), le participe englobe donc 1) la conjonction de subordination *comme* 2) le sujet *il* 3) le verbe *avait*.

537 Comme dans le cas des relatives, les goûts stylistiques («belle langue», «beau style») classiques préconisent d'utiliser le moins possible de conjonctions avec *que* et de recourir dès que possible aux participiales, considérées (de façon purement arbitraire) comme plus élégantes. Il est vrai que dans certains cas, la participiale permet d'alléger une phrase contenant plusieurs propositions subordonnées et d'éviter la répétition inutile de *que* ou d'autres conjonctions. Mais dans la langue parlée, de telles considérations ne jouent aucun rôle et les participiales sont très rares (et seraient même inattendues).

538 Étymologiquement, ce n'est pas la même forme que le participe présent : *chantant* participe présent est issu de **cantante*, alors que le gérondif est issu de *cantando*. Mais les deux formes ont fini par se confondre

539 a. Le premier *en* est la préposition *en* servant à former le gérondif, le deuxième *en* est le pronom de 3^e personne COI (*de celui-ci*, *de ce cheminement*).

b. Le premier *en* est la préposition *en* servant à former le gérondif, le deuxième *en* est le pronom de 3^e personne COD du verbe *en commandant*.

540 On a ainsi trouvé sur un site Internet (avril 2009) de prénoms l'explication suivante du nom de *Michel* :

En gouvernant les bons anges de la milice céleste, l'archange Michel représente les forces du bien dans la Bible.

Le gérondif initial *En gouvernant* est maladroit, car il suggère que le gouvernement des bons anges est le moyen par lequel l'archange représente les forces du Bien, alors que c'en est la cause. Ou bien il aurait une valeur temporelle comique : *Quand il commande les anges, il représente les forces du bien...* [et le

reste du temps il ne représente rien]. En fait, il faut un participe à valeur causale : *Gouvernant les bons anges de la milice céleste...*, ce qui signifie en substance : « comme/parce qu'il gouverne les bons, l'archange représente le bien ». Les erreurs des *finnophones* dans ce domaine s'expliquent donc aisément et elles sont fréquentes. Exemples authentiques relevés dans des travaux d'étudiants :

(1) ?En n'étant pas intelligent, il a raté son examen. En finnois : ?*Olemalla tyhmä, hän epäonnistui tentissä*. [Il fallait dire : N'étant pas intelligent, il a raté son examen.] — (2) Nous définissons ici ces concepts de manière superficielle rapide, *négligeant les définitions plus détaillées.

Dans la phrase (2), il faut un gérondif, car l'action est fortement liée (temporellement) au verbe : *nous définissons de manière superficielle* autrement dit « quand nous ferons cela, nous négligerons etc ». En finnois on aurait : *ja jättämme pois / jättäen pois*.

541 Cet *u* intercalaire est inutile pour la prononciation (*fatiguant* et *fatigant* se prononcent de la même manière), mais il est utilisé dans la conjugaison pour maintenir la forme du radical dans tout le paradigme du verbe (*fatiguer, fatigues, fatiguons, fatiguais, fatiguant*, etc.).

542 Cette liste n'est pas limitative. Autres exemples plus rares : *immergent, coïncident*, etc.

543 Attention aussi aux adjectifs ou noms qui font penser à des participes présents, mais qui n'en sont pas en français moderne : *décadent, dissident, antécédent*.

45. L'accord du verbe avec le sujet

1. Règle de base

§646 Sujet singulier : verbe au singulier

L'enfant joue dans le jardin. — Tu le vois ? Il est tout content.

Sujet pluriel : verbe au pluriel

Les enfants jouent dans le jardin. — Vous les voyez ? Ils sont tout contents. — Pierre et François font de la plongée. — Son père et lui partent en vacances. — Ils sont restés longtemps. — Beaucoup de gens ne lisent jamais de livres.

Quand les sujets sont reliés par *ou*, le nombre du verbe dépend du sens :

Est-ce que c'est Pierre ou François qui fait de la plongée ? (= seulement l'un ou l'autre). — Une casquette ou un chapeau sont nécessaires pour se protéger des moustiques. (= les deux)

Quand on utilise les conjonctions *ni ... ni ...*, le verbe peut être au pluriel ou au singulier (le pluriel est cependant plus fréquent) :

Ni Pierre ni François ne fait / ne font de la plongée. — Ni l'un ni l'autre ne viendra / ne viendront.

2. Personnes différentes

§647 Quand le sujet du verbe représente des personnes (*persoona*, pas *ihminen*), le verbe s'accorde d'après les mêmes règles qu'en finnois :

Toi et moi sommes toujours d'accord. — Jean et moi devons refaire l'examen. — Vous et nous en pensons la même chose. — Ton ami et toi partirez demain. — Vous et mon frère pourriez y aller aussi.

Dans la langue parlée, il y a souvent dislocation ; quand *nous* est remplacé par *on*, le verbe est au singulier, mais le participe passé peut s'accorder (► RQ348 p. 208) :

Ton ami et toi, vous partirez demain. — Toi et moi, on est toujours d'accord. — On est tous rentrés complètement crevés.

3. Dans les relatives

§648 Dans les relatives, le verbe s'accorde en genre, en nombre et en *personne* (► RQ544) avec l'antécédent (comme en finnois) :

Ce n'est pas moi qui ai dit ça. — C'est moi qui leur ai annoncé la nouvelle. — Toi qui as toujours de si brillantes idées, qu'est-ce que tu proposes pour nous sortir de là ? — Ils sont allés chez des amis qui ont acheté une maison dans les Alpes. — C'est nous qui en avons eu l'idée. — C'est peut-être toi et lui qui avez raison (► RQ545).

4. Autres cas

§649 a) [DÉTERMINANT DE QUANTITÉ + NOM PLURIEL] : le verbe se met au pluriel :

Beaucoup d'élèves ont choisi le français. — Peu de gens font du russe. — Combien de personnes ont choisi l'italien ? — Environ 30 % des élèves de lycée étudient deux ou trois langues étrangères. — Un tiers des élèves sont absents pour cause de maladie (► RQ546).

b) [DÉTERMINANT DE QUANTITÉ (nom) SINGULIER + *de* + NOM PLURIEL] : le verbe peut s'accorder avec l'un ou l'autre nom. Dans la langue courante, on préfère de façon générale accorder au pluriel, surtout si dans la phrase il y a par exemple un pronom de sens nettement pluriel (► RQ547) :

La majorité des gens pense / pensent que les impôts sont nécessaires. — Un très grand nombre de gens est venu / sont venus assister au feu d'artifice. — La moitié des élèves a décidé / ont décidé de faire du français l'an prochain. — La majorité des Français seraient incapables de situer Helsinki sur la carte de l'Europe. — La grande majorité des Français prennent *leurs* vacances au mois d'août [*ses vacances serait agrammatical].

§650 ► Dans le déterminant *la plupart de*, le nom *plupart* a perdu sa valeur de nom ; le groupe s'est grammaticalisé et s'il est suivi d'un pluriel, on fait toujours l'accord au pluriel. Si on veut rendre le finnois [*suurin osa* + DÉTERMINANT SINGULIER], le mieux est d'utiliser *la plus grande partie de* (► §91). Comparer :

La plupart des élèves choisissent l'anglais. — La plupart des élèves de terminale passent le bac à la session de printemps. — La plus grande partie du personnel a été mise au chômage partiel.

Dans l'ensemble, excepté le cas de *la plupart de*, beaucoup de cas sont sujets à interprétation et posent des problèmes aux francophones eux-mêmes. Dans le doute, le mieux est d'utiliser un *pluriel*.

Remarques à partir de la page 340.

544 Les jeunes enfants éprouvent souvent des difficultés à comprendre cette règle et accordent le verbe à la troisième personne : *c'est pas moi qui *a dit ça*. Cette erreur s'explique par l'analogie avec d'autres phrases similaires, dans lesquelles le verbe a phoniquement la même forme [a], bien qu'il s'agisse de deux personnes verbales différentes :

C'est qui qui a fait ça ?

C'est toi qui a fait ça ?

C'est lui qui a fait ça.

Il est donc logique pour le petit enfant que la première personne se construise sur le même modèle :

*C'est pas moi qui a fait ça.

Ce n'est qu'au bout d'un certain nombre d'années que l'enfant comprend que le verbe doit s'accorder d'après la personne, à la forme *ai*. Certains adultes ne le comprennent parfois pas non plus et l'apprenant FLE ne doit pas s'étonner d'entendre ces formes erronées chez des locuteurs adultes.

545 Dans le cas de *le seul*, *le premier*, *le dernier*, etc., le verbe s'accorde soit avec le sujet de la principale soit avec la personne de l'antécédent :

Nous sommes les seuls qui puissions / qui puissent répondre à cette question. *Vain me pystymme vastaamaan siihen kysymykseen.*

546 Bien que formellement *un tiers de* soit un singulier, le sens est nettement pluriel, car il s'agit d'une sorte de déterminant numéral.

547 Quand le nom suivant *de* est au singulier, le verbe s'accorde évidemment au singulier :

La moitié de la garnison a la grippe. *Puolet varuskunnasta sairastaa flunssaa.*

46. L'accord du participe passé

Le participe passé utilisé pour la formation des temps composés (temps du passé, passif) peut selon les cas s'accorder en genre et en nombre avec le sujet du verbe ou l'objet direct. En règle générale, quand l'auxiliaire est *avoir*, le participe ne s'accorde pas. Quand l'auxiliaire est *être*, en règle générale il s'accorde. Les exceptions sont nombreuses et l'accord du participe passé demande à la fois une bonne compréhension des structures verbales et la connaissance de règles parfois arbitraires (► RQ548).

1. Auxiliaire *avoir*

1.1. Ordre des mots normal

§651 Dans le cas d'un verbe transitif se conjuguant avec *avoir* et quand l'ordre des mots est normal (SUJET – VERBE – OBJET, l'objet suit le verbe), le participe passé est invariable :

Est-ce qu'ils ont beaucoup attendu ? — La neige a recouvert le pays d'un manteau blanc. — Il a chanté une chanson de Souchon. — Elles nous ont raconté leur voyage. — As-tu retrouvé tes lunettes ?

1.2. L'objet direct précède le verbe

§652 ■ **Règle générale.** Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le **complément d'objet direct** (COD) du verbe, si ce COD **précède** le verbe. La plupart du temps, cet objet avec lequel le participe passé s'accorde est le pronom personnel *la* ou *les* ou le pronom relatif *que* quand il renvoie à un féminin ou à un pluriel, mais le COD peut aussi précéder le verbe dans les interrogations :

– COD pronom personnel

J'ai téléphoné à **ma cousine** et je l'ai invitée à dîner chez nous. — **Ces questions**, on me **les** a souvent posées. — Ils ont fait leurs bagages dès que je **les** ai eu avertis. *He pakkasivat heti, kun olin ilmoittanut heille.*

– COD pronom relatif

Je te rends les livres **que** tu m'as prêtés. — Je trouve hideuse la cravate **qu'**il a mise. — Il n'a pas aimé les questions **qu'**on lui a posées. (*questions* féminin pluriel) — Il n'a pas eu les réponses qu'il avait voulues. (*réponses* féminin pluriel)

– COD nom ou autre pronom (dans les interrogations ou les exclamations) :

Quelle décision as-tu prise ? (*décision* fém.) — Combien d'étudiants a-t-on acceptés cette année ? (*étudiants* pluriel) — Quelle surprise il a eue ! (*surprise* fém.) — Laquelle as-tu choisie ?

► Cette règle concerne seulement les cas où le pronom personnel est le complément d'objet **direct** du verbe. Si le complément est un objet indirect (lié au verbe par une préposition), le participe passé ne s'accorde pas. Comparer :

Il a donné des exemples amusants. COD → Les exemples amusants qu'il a donnés...

As-tu pensé à cette histoire ? COI → Cette histoire, j'y ai pensé.

Je t'ai parlé de cette règle. COI → C'est la règle dont je t'ai parlé.

Nous avons parlé de ses problèmes. COI → Nous en avons parlé.

§653 ■ **COD *en*.** Le participe passé ne s'accorde pas si le COD qui précède le verbe est le pronom *en* :

Nos hôtes nous ont apporté des chocolats et nous en avons tout de suite goûté. — Tu as lu des Astérix en français ? — Oui, j'en ai lu. — Est-ce qu'il y a de la crème dans la sauce ? — Oui, j'en ai mis un peu. — Des aurores boréales, on en a vu beaucoup cet hiver.

Quand le pronom *en* se substitue à un COI ou un CC, le participe passé ne s'accorde de toute façon jamais (l'accord ne concerne que le COD). Mais ce qui est particulier, c'est que même quand *en* est un COD, on ne fait pas l'accord (► RQ549).

§654 ■ **Objet à valeur de quantité.** Le participe passé de certains verbes indiquant une quantité (valeur, prix, poids, longueur, durée, etc.) comme *couter*, *valoir*, *durer*, *peser*, *mesurer*, *courir*, *vivre*, *régner*, est invariable quand l'objet renvoie à une valeur concrète (► RQ550) :

Les trois ans qu'il a vécu ici ont passé vite. *Ne kolme vuotta, joiden aikana hän asui täällä, ovat kuluneet nopeasti.* — Les deux cent mètres qu'il a couru l'ont laissé essoufflé. — Je ne me rappelle plus combien d'euros cela a coûté. — Ce tableau ne vaut plus la somme qu'il a valu.

On peut également utiliser ces verbes dans un **sens figuré**. Ils se comportent alors comme des verbes transitifs directs ordinaires ; dans ce cas, on fait l'accord du participe passé (comparer avec les exemples précédents) :

Les trois **années** pénibles qu'il a **vécues** ici lui ont laissé un mauvais souvenir. *Hänelle jäi ikävä muisto niistä kolmesta vaikeasta täällä vietetystä vuodesta.* — Les **dangers** qu'il a **courus** ne l'ont pas impression-

né. *Hän ei piitannut kokemistaan vaaroista.* — Tu ne peux pas imaginer les **sacrifices** que cette décision m'a coûtés. *Et voi kuvitellakaan, millaisia uhrauksia se päätös minulle merkitsi.* — Il ne s'attendait pas aux **honneurs** que lui ont valu ses recherches. *Hän ei osannut odottaa kunniansoituksia, jotka hänen tutkimuksensa hänelle toivat.*

- 8655 ■ **Verbes impersonnels.** Le participe passé des verbes impersonnels reste invariable même quand le COD précède le verbe :

Avec **la chaleur** qu'il a **fait** cet été on a pu se baigner dans les lacs jusque fin août [il fait une chaleur terrible : *il fait* est impersonnel et signifie « il y a »]. — **Les sommes** qu'il a **fallu** étaient considérables [il a **fallu** des sommes considérables, et dans ce cas *des sommes* est sujet réel, il n'y a donc pas de possibilité d'accord].

Le verbe *il y a* entre aussi dans cette catégorie :

Les nombreux accidents qu'il y a eu ont entraîné l'interdiction des pétards. — Tous les problèmes qu'il y a eu au début sont maintenant oubliés.

- 8656 ■ **Expressions collectives.** Quand l'objet est déterminé par un déterminant singulier à sens pluriel (*un grand nombre de, le peu de, une quantité de, etc.*), le participe passé peut s'accorder au singulier ou au pluriel :

Le grand nombre de personnes qu'il a rencontré (= nombre) *ou* rencontrées (= personnes)... — Le peu de gratitude qu'il a témoigné (= peu) *ou* témoignée (= gratitude)... — La grande quantité d'exemples qu'il a donnée (= quantité) *ou* donnés (= exemples)...

Mais quand le déterminant a un sens nettement pluriel (*combien de*), on fait l'accord au pluriel (► RQ551) :

Combien de nuits elle a passées devant mon ordinateur à rédiger cette thèse ! — Que de problèmes inattendus elle a rencontrés !

- 8657 ■ **Objet dépendant d'un infinitif.** Quand l'objet dépend d'un infinitif complément d'un autre verbe comme *faire, laisser, devoir, pouvoir, vouloir*, le participe passé ne s'accorde pas (► RQ552) :

La maison qu'ils ont fait construire est très coquette [*qu'* est l'objet de l'infinitif *construire* et non du verbe *ont fait*]. *Talo, jonka he rakennuttivat, on hyvin kodikas.* — C'était une belle occasion, malheureusement tu l'as laissé passer. — Les médicaments qu'il a dû prendre lui ont retourné l'estomac.

Les verbes mentionnés peuvent bien sûr aussi être des verbes transitifs normaux et leur participe passé peut s'accorder si nécessaire :

Tu as eu tous les **cadeaux que** tu as voulus ? — Ne pense pas trop aux **erreurs que** tu as faites. — Les **coings** n'étaient pas encore tout à fait mûrs, je **les** ai laissés sur l'arbre. *Kvitteniomenat eivät olleet vielä aivan kypsä, jätin ne puuhun.*

- 8658 ■ **Infinitives.** Dans les infinitives COD d'un verbe de perception (*entendre, écouter, voir, regarder, sentir* ► §608), le participe passé s'accorde avec le sujet de l'infinitif quand ce sujet est rejeté devant le verbe principal (en pratique toujours sous la forme *que* ou *la/les*) :

J'ai écouté la cantatrice chanter. (J'ai écouté [la cantatrice chanter]) → La **cantatrice que** j'ai écoutée chanter... — J'ai entendu les enfants jouer. (J'ai entendu [les enfants jouer]) → Les **enfants que** j'ai entendus jouer... — On a senti sa voix trembler. (On a senti [sa voix trembler]) → Sa **voix, qu'**on a sentie trembler...

La proposition infinitive peut elle-même dépendre d'un autre verbe infinitif dépendant d'une principale (► RQ553) :

Je croyais **les** avoir entendus parler. [*<* je croyais que je les avais entendus parler] *Luulin kuulleeni heidän puhuvan.*

Si le pronom *que* ou *la/les* précédant le verbe principal n'est pas le sujet de l'infinitif, le participe passé ne s'accorde pas. Dans ces cas, le sujet de l'infinitif est le pronom sous-entendu *quelqu'un* (ou plus exactement il s'agit d'une construction passive cachée *par quelqu'un*) :

J'ai écouté chanter une aria. (*<* J'ai écouté [*quelqu'un* chanter une aria], *aria* est l'objet de *chanter*.) → L'aria que j'ai écouté chanter... — J'ai entendu jouer une jolie mélodie. (*<* J'ai entendu [*quelqu'un* jouer une jolie mélodie.] → La mélodie que j'ai entendu jouer...

On retrouve la même différence en finnois :

La pianiste que j'ai entendue jouer... *Pianisti, jonka kuulin soittavan...*

La sonate que j'ai entendu jouer... *Sonaatti, jota kuulin soitettavan...*

- 8659 ■ **Objet dépendant d'une phrase sous-entendue.** Dans les exemples suivants, le participe passé reste invariable, bien que l'objet semble précéder le verbe :

Il n'a pas eu pu dire toutes les choses qu'il aurait voulu. — Il a donné toutes les réponses qu'il a pu.

Explication : dans le premier exemple, *que* n'est pas le COD de *aurais voulu*, mais du verbe sous-entendu *faire* (*j'aurais voulu faire*) :

Je n'ai pas eu le temps de faire toutes les choses **que** j'aurais voulu [faire].

Dans le deuxième exemple, *que* est l'objet du verbe sous-entendu *donner* :

Il a donné toutes les réponses **qu'**il a pu [donner].

De même, dans la phrase suivante, *que* est le COD de *prendrait* et non d'*avais pensé* :

La décision que j'avais pensé qu'on prendrait ne l'a pas été. (< On n'a pas pris la décision que j'avais pensé qu'on prendrait.) Mot à mot : *Päätöstä, jonka luulin tehtävän, ei tehty.* (► RQ554)

2. Auxiliaire être

2.1. Règle générale

§660 Le participe passé s'accorde en genre et en nombre quand il est un élément d'une forme composée d'un verbe se conjuguant avec l'auxiliaire *être*. Ceci concerne

- 1) les temps composés de certains verbes intransitifs ;
- 2) les temps composés des verbes à pronom réfléchi ;
- 3) toutes les formes du passif (qui sont toutes composées avec *être*) :

Tous les oiseaux sont revenus [verbe intransitif]. — Nos amis ne sont pas encore partis [verbe intransitif]. — Toutes les feuilles sont tombées [verbe intransitif]. — Nous sommes restées deux semaines à Menton [verbe intransitif]. — Cette invention a été beaucoup critiquée [passif]. — Après avoir été accueillies par le président, les déléguées ont été reçues au Parlement [passifs]. — Les fillettes se sont beaucoup amusées, mais aussi pas mal disputées [verbes à pronom réfléchi].

Dans le cas des verbes à pronom réfléchi (► chap. 40), il y a des règles particulières :

2.2. L'accord du participe passé avec les verbes à pronom réfléchi

Avec les verbes à pronom réfléchi, on utilise toujours l'auxiliaire *être*. Le participe doit donc théoriquement s'accorder en genre et en nombre, mais il y a des cas particuliers.

§661 ■ **Verbes réfléchis et réciproques.** Le participe passé s'accorde si le pronom réfléchi est le COD du verbe :

Ils se sont préparés. — Les oiseaux se sont posés sur la branche. — Elle s'est assise. — Nous nous sommes suivis. *Seurasimme toisiamme.* — Vous vous êtes lavés ? — Ces livres se sont bien vendus.

Le participe ne **s'accorde pas**, si le pronom réfléchi n'est pas le COD (autrement dit s'il est COI) :

Ils se sont nui. *He aiheuttivat toisilleen vahinkoa.* (nuire à) — Elles se sont souri. (sourire à) — Ils se sont préparé le repas. *He valmistivat itselleen aterian* (COD = le repas ; *se = pour eux-mêmes*). — Les enfants se sont posé des questions. *Lapset esittivät toisilleen kysymyksiä* (COD = des questions ; *se = à eux-mêmes*). — Elle s'est demandé pourquoi Georges a refusé. *Hän ihmetteli, miksi Georges kieltäytyi* (COD = pourquoi ; *se = à elle-même*) (► RQ555). — Ils se sont téléphoné. *He soittivat toisilleen* (*se = l'un à l'autre*). — Vous ne vous êtes pas parlé ? *Ettekö puhuneet toisillenne* (*se = l'un à l'autre*) ? — Vous vous êtes lavé les mains ? *Joko pesitte kätenne* (*vous = à vous-mêmes*) ? — Nous nous sommes accordé un peu de repos (nous = à nous). — Les événements se sont succédé rapidement. *Tapahtumat seurasivat toisiaan nopeasti* (*se = l'un à l'autre, succéder à*). — Ils se sont déplu. *He eivät pitäneet toisistaan.* (*se = l'un à l'autre*)

Cependant, si l'objet direct (qui n'est donc pas le pronom réfléchi *se*, puisque celui-ci est ici COI, mais par exemple *lalles, que*) précède le verbe, on fait l'accord comme dans le cas des verbes avec *avoir*, puisque, malgré l'auxiliaire *être*, la construction est identique à celle d'un verbe avec *avoir* :

Je lui ai fabriqué une étagère. → L'étagère que je lui ai fabriquée.

Je me suis fabriqué une étagère. → L'étagère que je me suis fabriquée.

Nous nous étions réservé une table. *Olimme varanneet pöydän (itsellemme).* [Pas d'accord, car le verbe est transitif indirect avec COI et l'objet (*table*) est après le verbe.] — La table que nous nous étions réservée a été prise. [Il y a accord, car l'objet (*que*) précède le verbe.] — Ils se sont posé des questions. — Ces questions, je me les étais posées aussi. — Elles se sont écrit de longues lettres. — J'ai retrouvé dans un carton les lettres qu'elles se sont écrites.

§662 ■ **Verbes essentiellement pronominaux.** Si le verbe est essentiellement pronominal (n'existe qu'à la forme pronominale), le participe **s'accorde** toujours :

s'enfuir : Les voleurs se sont enfuis. — se souvenir : Nous nous en sommes souvenus. — s'envoler : Les oiseaux se sont envolés. — s'éprendre de qqn : Elle s'est éprise de Bruno. — s'évanouir : Les douleurs se sont évanouies.

► Le participe des verbes *se rire de* (*olla välittämättä*), *se plaire à* (*tehdä mielellään*), *se complaire à* (*nauttia tekemisestä*) est invariable (► RQ556) :

Ils se sont ri de nos menaces. *He viis välittivät uhkailustamme.* — Les critiques s'étaient plu à démolir le film. *Kriitikot haukkuivat elokuvaa kilpaa.* — Elles s'étaient complu dans leur erreur. *He pitivät kiinni virheellisestä käsityksestään.*

§663 ■ **Verbes pronominaux idiomatiques.** Le participe passé d'un verbe pronominal idiomatique (qui existe aussi à la forme non pronominale, mais avec un autre sens) **s'accorde** (il y a des exceptions, ► RQ557) :

se rendre : Les voleurs se sont rendus à la police. — se servir de : Depuis la hausse du prix de l'essence, elle ne s'est plus servie de sa voiture. — se mêler de : Vous vous êtes mêlés de ce qui ne vous regarde pas. — se douter de : Elles se sont doutées de l'issue du procès. *He aavistivat, kuinka oikeudenkäynti päättyisi.*

Ainsi, on distingue *servir* à la forme réfléchie (*servir à soi-même*) et *se servir de*, verbe pronominal idiomatique (*käyttää*) par une différence d'accord au féminin :

Il s'est servi du vin. Elle s'est servi du vin. *Hän kaatoi itselleen viiniä.*

Il s'est servi du vin. Elle s'est servie du vin. *Hän käytti viinin [ruoanlaittoon tms.].*

§664 ■ **Infinitives.** Dans les infinitives avec verbe pronominal, on applique les mêmes règles que dans le cas d'*avoir* :

a) [*laisser* + INFINITIF], le participe est invariable :

Elle s'est laissé tomber. *Hän pudottautui maahan.*

b) [*faire* + INFINITIF], le participe est invariable :

La maison qu'ils se sont fait construire. *Talo, jonka he rakennuttivat [itselleen].*

c) [VERBE DE PERCEPTION + INFINITIF], le pronom réfléchi est sujet de l'infinitif, il y a accord :

Elle s'est sentie défaillir [= elle a senti qu'elle défaillait]. *Hän tunsi pyörtävänsä.*

d) [VERBE DE PERCEPTION + INFINITIF], le pronom réfléchi n'est pas le sujet de l'infinitif, il n'y a pas accord :

Elle s'est senti pousser par quelqu'un (= elle a senti que quelqu'un la poussait).

Hän tunsi jonkun työntävän häntä.

Tableau 91 – Résumé de l'accord du participe passé dans le cas des verbes à pronom réfléchi

On peut retenir tout simplement que le participe passé d'un verbe à pronom réfléchi s'accorde toujours en genre et en nombre, sauf quand ce verbe est un verbe transitif indirect (à complément d'objet indirect) : *ils se sont téléphoné* (téléphoner à qqn), *elles se sont souri* (sourire à qqn), etc.

Pour l'apprenant FLE, il n'est pas toujours facile de déduire que le verbe se construit avec un COI. Il faut en général connaître le verbe et sa construction : c'est avant tout une question de vocabulaire à apprendre. De plus, le finnois peut provoquer des confusions (français : *succéder à*, finnois *seurata*, deux constructions différentes.) Mais si, même sans connaître le verbe ou le sens du verbe, tout indique clairement que le verbe à pronom réfléchi est suivi d'un **objet direct** (nom, pronom *cela*, etc.), on peut être sûr que le participe ne s'accorde pas :

Elles se sont écrit de longues lettres. (de longues lettres = COD, *se* est donc un COI, donc il n'y a pas d'accord). — Ils se sont juré de ne jamais revenir ici. (*de ne jamais revenir* est ici le COD (► §591), *se* est donc un COI, donc il n'y a pas d'accord).

ATTENTION : quand le complément d'objet **précède** le verbe, il y a accord : *la table que nous nous étions réservée*, etc. Il faut bien comprendre le mécanisme : dans *les longues lettres qu'elles se sont écrites*, le participe *écrites* est au féminin pluriel parce que le COD *que* (= *les longues lettres*) se trouve devant le verbe, et non pas parce que le sujet est *elles*. C'est une règle que de nombreux francophones seraient bien en peine d'expliquer !

3. Le participe utilisé comme adjectif

3.1. Règle générale

§665 Quand il est utilisé comme adjectif, le participe passé s'accorde, comme un adjectif :

La règle appliquée en pareil cas ne vaut pas ici. — Les mesures prises par le gouvernement sont inefficaces. — Les candidats retenus devront se présenter à un deuxième examen. — Mal comprises, ces formes peuvent entraîner de graves confusions.

3.2. Dans les propositions participiales

§666 Dans les constructions participiales, où le participe passé fonctionne comme un verbe (toujours de sens intransitif ou passif), il s'accorde avec son sujet :

Tout le quartier a été rasé, cette vieille maison de bois exceptée. — La fin du texte mise à part, j'ai tout compris. *Tekstin loppua lukuun ottamatta ymmärsin kaiken.* — Tous sont invités à la fête de Noël, les agents d'entretien comprises. *Kaikki on kutsuttu, siivoajat mukaan lukien.*

Certains participes passés peuvent être employés devant un GN, et dans cette position, ils se sont grammaticalisés en adverbes invariables : *attendu* (*ottaen huomioon*), *compris* (*mukaan lukien*, ici

comprendre a le sens de «*käsittää, sisältää*»), *excepté* (*paitsi*), *supposé* (*olettaen*), *vu* (*ottaen huomioon*), *étant donné* (*ottaen huomioon*), *passé* (*jälkeen*):

Tout le quartier a été rasé, excepté cette vieille maison de bois. *Koko kortteli pantiin maan tasalle, tätä vanhaa puutaloa lukuun ottamatta.* — Mis à part la fin du texte, j'ai tout compris. *Tekstin loppua lukuun ottamatta ymmärsin kaiken.* — Vu ses résultats scolaires, il a été admis sans examen d'entrée. *Hänen koulumenestyksensä ansiosta hänet otettiin sisään ilman pääsykoetta.* — Étant donné ses antécédents, on lui a refusé le poste. *Hänen taustansa takia häntä ei valittu virkaan.* — Passé deux heures du matin, il allait se coucher. *Kello kahden jälkeen yöllä hän kävi nukkumaan.* — Tous sont invités à la fête de Noël, y compris les agentes d'entretien. *Kaikki on kutsuttu joulujuhlaan, siivoajat mukaan lukien.*

► Devant le nom, *mukaan lukien* se dit **y compris**, mais après le nom **compris**, sans le pronom *y*.

§667 Dans le style administratif, on utilise souvent les participes *ci-joint*, *ci-annexé*, *ci-inclus* (*ohessa, oheisena*). Quand ils sont **devant** le GN, ils sont invariables ; dans les autres positions, l'usage est flottant (on fait l'accord ou non) :

Ci-joint la liste des élèves qui partent en classe verte. *Ohessa leirikouluun lähtevien oppilaiden luettelo.* — Je vous envoie ci-joint la liste des élèves qui partent en classe verte. *Lähetän oheisena leirikouluun lähtevien oppilaiden luettelon.* — Vous trouverez sur la liste ci-joint(e) les noms des élèves qui partent en classe verte. *Oheisestä luettelosta ilmenee leirikouluun lähtevien oppilaiden nimet.*

Tableau 92 – *Vive le français !* ou petit tableau-résumé des joies de l'accord du participe

Elle s'est fait une robe.
 Elle s'en est fait une.
 Elle s'est fait faire une robe.
 Elle s'en est fait faire une.
 Elle s'est fait la robe.
 Elle se l'est faite.
 Elle s'est fait faire la robe.
 Elle se l'est fait faire.

Il y a donc un seul cas où on fait l'accord. La grande majorité des francophones seraient incapables de produire ces phrases avec une certitude de 100%.

Remarques à partir de la page 342.

548 a. Dans la majorité des cas, à l'oral on n'entend pas l'accord du participe passé, car l'*e* ou le *s* final ne se prononcent pas. On n'entend l'accord que quand le participe passé se termine par une consonne, comme celui de *faire, peindre, mettre, dire, écrire, prendre* etc. : *faites, peinte, mises, dite, écrite, prises* etc. Au total, cela représente une quantité très limitée de formes dans lesquelles on entend l'accord. Le résultat est que dans la langue parlée, l'accord du participe passé est rarement observé (voir Blanche-Benveniste, *ALPF* p. 40). Couramment, on dira *les choses qu'il a dit, les lettres qu'il m'a écrit, la chemise que j'ai mis hier*, etc. Cependant, l'apprenant FLE ne doit pas en déduire que l'accord du participe passé est facultatif. La même personne qui, en parlant avec des amis dit *la lettre que j'ai écrit hier* peut très bien faire l'accord (*écrite*) dans une situation moins familière. Dans la langue écrite, on observe en principe **strictement** l'accord du participe passé (du moins les gens qui sont capables d'en comprendre les règles...).

b. Les usagers francophones éprouvent énormément de difficultés à observer les règles de l'accord du participe passé. L'apprenant FLE qui consulte par exemple des sites Internet ne doit pas s'étonner de trouver d'innombrables erreurs d'accord dans des blogs, des forums, etc. On a ainsi trouvé sur Internet (aout 2009) plus de 7 millions (!) d'occurrences de la séquence *les choses qu'il a dit*. Là non plus, l'apprenant ne doit pas en déduire que l'accord est facultatif en français : il reste de règle de faire l'accord (*les choses qu'il a dites*).

549 Pour certains grammairiens ou auteurs de grammaires, le participe passé devrait s'accorder quand le COD est *en* précédant le verbe : *Des difficultés, j'en ai eues beaucoup* « *Vaikeuksia oli paljon* ». Le plus simple est cependant de ne jamais faire l'accord avec *en*.

550 L'absence d'accord est due au fait que dans la construction *ce livre coute quinze euros*, le GN *quinze euros* n'est pas un objet ordinaire (c'est cet objet qu'on appelle en finnois OSMA, *objektin sijainen määrääverbiaali*). En finnois, dans les phrases *Kirja maksoi kymppin* et *Poika maksoi siitä kymppin*, l'action du verbe ne porte pas sémantiquement de la même manière sur *kymppin* (le garçon fait quelque chose de concret, le livre ne « fait » rien). Comparer également en finnois *Odota hetki* et *Odota sopivaa hetkeä*, où *hetki* n'a pas le même sens (le premier désigne une durée, le deuxième est un véritable COD). On écrit donc *Combien de jours a-t-il attendu?*, parce que *combien de jours* signifie « *kuinka monen päivän ajan* ». En revanche, on écrit : *Combien de personnes a-t-il attendues?* « *kuinka monta ihmistä hän odotti?* ».

551 Mais le participe ne s'accorde pas si le nom se trouve rejeté loin du déterminant *après* le verbe (cas assez peu fréquents, qui se rencontrent surtout dans la langue soutenue) :

Combien ai-je passé **de nuits** devant mon ordinateur à rédiger cette grammaire !

552 Cette règle est facilement compréhensible pour des finnophones, qui comprennent que dans *faire construire*, le verbe *faire* a valeur d'auxiliaire factitif, équivalent aux factitifs en *-ttaa* du finnois : *rakentaa* construire / *rakennuttaa* faire construire, *tehdä* faire / *teettää* faire faire, *ostaa* acheter / *ostattaa* faire acheter, etc. Elle semble pourtant incompréhensible à un grand nombre d'usagers francophones, qui sont persuadés qu'il faut dire *la maison que j'ai *faite faire*.

Le verbe *laisser* est également assimilable à un auxiliaire similaire à *faire* (*j'ai fait sortir les enfants / j'ai laissés sortir les enfants*), et pourtant, avant la réforme de l'orthographe de 1990, de nombreuses grammaires réclamaient qu'on fasse l'accord (*les enfants que j'ai laissés sortir*). Cette orthographe se rencontre évidemment dans nombre de textes antérieurs au XXI^e siècle. Heureusement, la nouvelle orthographe a aligné *laisser* sur *faire* et on ne fait plus l'accord dans ce cas.

553 Dans le cas du verbe [*envoyer* + INFINITIF], il s'agit d'une construction différente :

J'ai envoyé l'infirmière chercher de l'eau. *Pyysin (lähetin) sairaanhoitajaa hakemaan vettä*.

Ici, *l'infirmière* n'est pas le sujet de chercher, c'est le COD de *envoyer*; *chercher* est à comprendre au sens de « pour chercher » (*hakemaan*) :

J'ai envoyé l'infirmière [pour qu'elle aille] chercher de l'eau.

Avec COD antéposé, on fait donc l'accord :

L'infirmière que j'avais envoyée chercher de l'eau n'est pas revenue. *Sairanhoitaja, jota pyysin mennä hakemaan vettä, ei tullut takaisin*.

Avec *envoyer*, on peut aussi sous-entendre le COD de *chercher* :

J'ai envoyé chercher une infirmière. *Pyysin, että haettaisiin sairaanhoitaja*. [COD sous entendu = *quelqu'un* : « j'ai envoyé quelqu'un pour qu'il aille chercher une infirmière »].

Si dans ce cas le COD est antéposé, on ne fait pas l'accord, puisque le COD est neutre et non exprimé :

L'infirmière que j'ai envoyé chercher n'est toujours pas arrivée. *Sairanhoitaja, jota pyysin että haettaisiin, ei ole vieläkään tullut*.

554 Le premier *que* est un pronom relatif, le deuxième *que* signifie « *että* ». La phrase finnoise, qui est l'équivalent exact de la construction infinitive française, est très lourde (on dirait plutôt par exemple *Sitä päätöstä, joka luulin että tehdään, ei kuitenkaan tehty* — phrase qui n'est pas non plus un chef-d'œuvre de légèreté) ; le français est ici plus souple.

555 De très nombreux utilisateurs francophones ont tendance à accorder systématiquement, par « précaution » (► §1118), le participe du verbe *se demander* avec le sujet, parce qu'ils ont beaucoup de mal à

comprendre cette règle (ils interprètent mal la construction). Cela concerne aussi de nombreux d'autres verbes, comme le montrent ces quelques exemples relevés dans des *journaux* en ligne en août 2009 :

« Il y a eu une période pendant laquelle j'ai pleuré sur moi-même, mais qui n'en aurait pas eue ? », s'est demandée l'actrice de « Friends ». [Le Figaro] — Une femme de Longueuil qui s'est fracturé^e un poignet et un coude en raison d'une chute sur un trottoir va obtenir 112 000 dollars en dommages et intérêts. [Le Matin, Québec] — Lorsque Wambach s'est cassé^e la jambe juste avant les JO, les deux autres attaquantes ont dû changer leur jeu. [RTLSport.be, Belgique]. etc.

Dans tous ces exemples, les participes devraient être sans accord : *s'est demandé*, *s'est fracturé*, *s'est cassé*. Dans les blogs, forums, etc., les exemples se comptent par millions. L'apprenant FLE doit donc faire attention à ne pas considérer ces déviations systématiques comme la règle et à ne pas accorder le participe. Au besoin, il peut être amené à faire une petite leçon de grammaire à un francophone incrédule...

556 Ces verbes et ces constructions sont littéraires (langue soutenue), et pour cette raison cette règle est en général peu connue des usagers de la langue.

557 Bien que le verbe *se rendre compte de qch* soit à proprement parler un emploi pronominal idiomatique de *rendre compte* (*tehdä selonteko*) dans lequel le sens originel est perdu et le pronom *se* n'est pas vraiment analysable, le participe passé **ne** s'accorde **pas** (le COD est *compte*) :

Ils se sont rapidement rendu compte de leur erreur. *He huomasiivat pian virheensä.* — Elles s'étaient rendu compte à quel point il était difficile de trouver une information fiable. *He huomasiivat, kuinka vaikeaa on saada luotettavaa tietoa.*

Cependant, on trouve beaucoup de cas où les utilisateurs font l'accord. Un certain flottement règne à ce sujet. Le plus simple est de ne pas faire l'accord.

47. La phrase

Ce chapitre regroupe certaines notions auxquelles il est fait référence dans le reste du texte et qui concernent la structure des phrases et divers aspects suprasegmentaux (► RQ558).

1. Énonciation et énoncé, deixis et anaphore

5668 L'**énonciation** est l'acte par lequel un locuteur produit dans une situation de communication un message, un ensemble de « mots » (dans un sens très large du terme). Cette production (au sens de « *tuotos* ») est ce qu'on appelle l'**énoncé**. L'énoncé est un discours ou une partie de discours, une phrase, ce peut être aussi un simple mot, une onomatopée, etc. Si deux personnes différentes prononcent la même phrase, il s'agit de deux actes d'énonciation différents et donc de deux énoncés différents. En effet, l'acte d'énonciation implique un locuteur spécifique, qui dit quelque chose à quelqu'un (l'allocutaire), à un moment spécifique, à un endroit spécifique, dans une situation spécifique. L'énonciation est liée à la réalité extralinguistique (le monde qui nous entoure, avec ses objets et ses phénomènes.) Autrement dit, l'énoncé est produit, à propos de quelque chose, par un sujet linguistique, le locuteur, celui qui dit *je*; le moment spécifique où il produit son énoncé est pour lui le présent (son « maintenant »), et le locuteur désignerait l'endroit spécifique où il produit cet énoncé en disant « ici ».

5669 Cet ensemble de repères de temps et de lieu forment ce qu'on appelle la situation de **deixis** (d'un mot grec qui signifie « montrer ») : dans la deixis, *je* dit quelque chose à *tu*, *ici* et *maintenant*. Les relations temporelles se comprennent par rapport au présent du locuteur *je*. Si par exemple le lundi 15 juin, le locuteur dit « hier j'ai fait une longue sortie en kayak », *hier* désigne le 14 juin. De même, s'il dit « dans deux semaines j'irai en vacances », *dans deux semaines* signifie le 30 juin, etc. Dans la situation de deixis, divers éléments linguistiques renvoient à la situation de l'énonciation, notamment les adverbes *ici* et *maintenant*, mais aussi des adverbes comme *bientôt*, *demain*, *tout de suite*, des prépositions comme *dans* (*dans un an*), *il y a* (*il y a dix minutes*), des circonstanciels comme *lundi*, *ce soir*, etc. Ces indicateurs sont appelés des **déictiques**.

5670 L'**énonciation de discours**, terme qu'on simplifie souvent en **discours**, est donc l'énonciation qui engage le *je* du locuteur dans le temps de l'énonciation : *je*, *tu*, *ici*, *maintenant*, *hier*, *demain*. À cela s'oppose l'**énonciation historique**, terme qu'on simplifie souvent en **récit**, qui rapporte des faits détachés du moment de l'énonciation. L'énonciation historique ou récit est ce qu'on trouve dans un récit littéraire, une narration fictive, un écrit historique, etc. Cette énonciation se caractérise par l'effacement du sujet de l'énonciation. Le locuteur n'est plus présent dans les événements qu'il rapporte, le *je* et le *tu* sont effacés, et les protagonistes sont présentés à la 3^e personne *il*. Le temps fondamental de l'énonciation historique est le passé simple (et les temps qui en dépendent, ► §483 et suivants). Exemple :

Discours : Hier, je t'ai vu passer dans la rue.

Récit : La veille, il le vit passer dans la rue/ La veille, il l'avait vu passer dans la rue.

5671 Dans ce type d'énonciation, on n'utilise plus des déictiques, qui renvoient au présent de l'énonciation, mais des mots du type *il*, *là*, *alors*, *la veille*, *le lendemain*, *le lundi*, *le soir*, etc. Ces mots dénotent une référence **anaphorique** : ils renvoient « en arrière » (c'est le sens du mot *anaphore*, voir aussi §171) à des éléments qui doivent être connus pour que l'énoncé puisse être interprété. Ainsi, le mot *cette* peut avoir une interprétation différente selon le type d'énonciation :

Depuis quand tu as *cette* voiture ?

Ici, il s'agit d'une référence déictique, la voiture est celle que *je* et *tu* peuvent voir dans la situation d'énonciation si cette phrase est dite par *je* à qui *tu* montre sa nouvelle voiture.

Depuis quand avait-il *cette* voiture ?

Dans cet exemple, il s'agit d'une référence anaphorique. Pour comprendre de quelle voiture il s'agit, il faut connaître un certain nombre d'éléments du contexte, par exemple une phrase précédente : *Jean vit son voisin se mettre au volant d'une Prius. Depuis quand avait-il cette voiture ?* Le mot *cette* renvoie alors anaphoriquement à une *Prius*.

2. Les types de phrases

5672 ■ Dans la pratique grammaticale courante, on distingue souvent trois types de phrase : la phrase affirmative, négative et interrogative. On confond dans ce cas deux points de vue différents. En effet, les phrases peuvent d'abord être classées selon leur *modalité*, c'est-à-dire selon la *manière* dont le locuteur les présente. On distingue ainsi :

– l'assertion (*väittäjä*), à laquelle correspond la phrase **assertive** (*ilmoituslause*, *väitöslause*) :

Dehors il pleut. — Cette voiture est belle. — Demain nous irons faire du ski.

- l’interrogation, à laquelle correspond la phrase **interrogative** (► chap. 48) :
Est-ce qu’il pleut dehors ? — Cette voiture est-elle neuve ? — Quand est-ce que nous irons faire du ski ?
- l’ordre, auquel correspond la phrase **impérative** :
Sortez prendre l’air. — Arrête de chantonner.
- l’exclamation, à laquelle correspond la phrase **exclamative** (► chap. 65) :
Qu’est-ce qu’il pleut ! — Comme cette voiture est-elle belle ! — Vous en avez mis, du temps !

Ces phrases peuvent être présentées à la forme **affirmative** (comme les exemples ci-dessus) ou à la forme **négative** :

Dehors, il ne pleut plus. — Cette voiture n’est pas très chère. — Demain nous n’irons pas faire du ski. — Ne sortez pas, il fait presque -35° ! — N’avez-vous pas envie de faire un tour ? — Vous ne pensez pas que j’ai raison ?

Il ne faudrait donc pas opposer phrase *interrogative* et phrase *affirmative*, comme on le fait couramment, mais phrase *interrogative* et phrase **assertive** (► RQ559).

On fait aussi la distinction entre les phrases **nominales** (exemple *a*), qui n’ont pas de verbe, et les phrases **verbales**, où le verbe est exprimé (exemple *b*) :

(a) Dans un mois, retour à Paris et installation dans le nouvel apparté.

(b) Il faudra demander de l’aide à quelques copains.

§673 ■ La **phrase** (finnois *virke*) peut être divisée en sous-éléments, qu’on appelle des propositions (finnois *lause*). La phrase peut être composée d’une seule proposition, qu’on appelle alors proposition indépendante ; on peut juxtaposer ou relier deux ou plusieurs propositions indépendantes par des conjonctions de coordination. Il s’agit alors de propositions indépendantes coordonnées :

Indépendante : Le vent souffle presque continuellement depuis deux mois.

Indépendantes juxtaposées : Il neige à gros flocons, je n’irai pas faire du ski.

Indépendantes coordonnées : Cet été, on ira visiter les Lofoten et on descendra vers Lille, via la Suède.

La phrase peut également comporter une proposition à laquelle est rattachée une proposition qui en dépend grammaticalement. La proposition dépendante est appelée proposition *subordonnée* (en souligné pointillée dans les exemples), la phrase dont elle dépend est la proposition *principale* :

Je pense que vous avez tort. — Si j’avais plus de temps, je rangerais enfin mon garage. — Après être rentrés, ils ont pris une douche et sont allés se coucher tout de suite.

§674 ■ Propositions **conjonctives, infinitives et participiales**. Les propositions subordonnées sont soit des propositions complétives (► chap. 54.) introduites par *que*, qui sont par exemple le sujet ou l’objet d’un verbe, soit des propositions circonstancielle, qui remplacent un complément circonstanciel (► chap. 55). La proposition subordonnée peut être introduite par une conjonction de subordination (*si, quand, que, comme, etc.*). C’est alors une proposition subordonnée **conjonctive**. Il y a aussi des subordonnées non conjonctives, comme les participiales ou les infinitives :

Proposition complétive conjonctive : Il pensait qu’il avait trouvé la solution.

Proposition complétive infinitive : Il pensait avoir trouvé la solution.

Proposition circonstancielle conjonctive : Quand ils furent arrivés, ils dressèrent leur tente.

Proposition circonstancielle infinitive : Après être arrivés, ils dressèrent leur tente.

Proposition circonstancielle participiale : Une fois arrivés au camping, ils dressèrent leur tente.

3. Thème et propos

3.1. Le connu et l’information nouvelle

§675 Dans un énoncé, en général on dit quelque chose à propos de quelque chose. L’énoncé contient normalement une partie qui est connue, et une partie nouvelle, qui constitue l’information. Souvent, le sujet de la phrase est la partie connue (► RQ560), par exemple :

Le voisin est en train de tondre le gazon.

Le voisin est posé comme sujet (dans l’énoncé, il représente la partie déjà connue), et ce qu’on en dit est qu’il *est en train de tondre le gazon*. On utilise pour décrire ces éléments de l’énoncé les termes suivants :

– ce dont parle le locuteur, qui est l’origine de l’énoncé et le point de départ de la communication, est appelé le **thème** ;

– ce qu’on dit au sujet du thème, l’information nouvelle, est appelé le **propos** (► RQ561).

§676 ■ **Thématisation et focalisation**. En français comme en finnois, le thème est en général placé au début de la phrase, et le propos, l’information nouvelle, à la fin de la phrase. Les deux langues se ressemblent ainsi nettement sur ce point (► RQ562). L’opposition entre *thème* et *propos* joue un rôle important dans la façon de présenter le message contenu dans l’énoncé, et donc un rôle important dans l’ordre des mots. En effet, le thème n’est pas toujours le sujet grammatical du verbe de la

phrase. Ce peut être par exemple un complément circonstanciel. Si on compare les deux phrases suivantes :

- (a) Demain, je vais à la poste. *Huomenna käyn postissa.*
 (b) Je vais à la poste demain. *Käyn postissa huomenna.*

dans la phrase (a) le thème est *demain*, le propos *je vais à la poste* ; la phrase répondrait à la question *Que fais-tu demain ?* Dans la phrase (b), le thème est *je vais à la poste*, le propos est *demain* ; la phrase répondrait à la question *Quand est-ce que tu vas à la poste ?* Le fait d'avoir placé le complément circonstanciel en tête de phrase a transformé celui-ci en thème, on dit qu'il est **thématisé**, par un procédé qu'on appelle la **thématisation**. Inversement, le fait de placer l'adverbe *demain* à la fin de la phrase montre que l'information nouvelle est contenue dans cet adverbe, comme si on voulait attirer l'attention sur cet élément de la phrase (à l'oral, le mot *demain* sera légèrement accentué). On dit ainsi que le **focus** se trouve sur *demain*, cet adverbe est ainsi **focalisé**, par un procédé de focalisation (on utilise aussi souvent le terme de **mise en relief**). En français, les procédés de focalisation sont variés (voir point suivant). Tous les adverbes ou tous les compléments circonstanciels n'agissent cependant pas de la même manière. Ainsi, un adverbe ou un complément circonstanciel qui ajoutent un commentaire à la phrase jouent le rôle du propos, quelle que soit sa place :

- Heureusement, on avait emporté une petite pelle à neige.
 On avait emporté une petite pelle à neige, heureusement.
 Chose curieuse, le soleil brillait pendant l'averse de neige.
 Le soleil brillait pendant l'averse de neige, chose curieuse.

La notion de focus concerne aussi des éléments autres que le GN ou l'adverbe, par exemple des propositions subordonnées circonstancielles (► §934).

3.2. Les procédés de focalisation

- §677 ■ **L'ordre des mots**. Le procédé de focalisation le plus simple est de varier l'ordre des mots. Un élément placé en tête de phrase est généralement thématisé. C'est le cas en finnois comme en français. Le focus est alors déplacé sur l'élément en fin de phrase. On peut ainsi facilement déplacer les compléments circonstanciels ou les adverbes au début de la phrase (► RQ472 p. 292) pour mettre le focus sur l'élément en fin de phrase :

- À Noël, nous irons en Laponie.
 En Laponie, il y a beaucoup de moustiques en été.
 Très lentement, il se leva et étendit sa jambe endolorie.

On peut thématiser le complément d'objet indirect en le plaçant en tête de phrase (► §544) :

- À ses amis, il avait offert un weekend à Florence.

S'il y a plusieurs compléments circonstanciels, ils peuvent constituer deux thèmes, dont le premier a une plus grande importance que le deuxième. Dans la phrase suivante, on parle de la Laponie, puis on réduit le thème à l'été et on dit ce qui se passe (propos) :

- En Laponie, en été, il y a beaucoup de moustiques.

- §678 ■ **La dislocation**. Contrairement au finnois, en français on ne peut pas thématiser le sujet ou le complément d'objet direct en variant uniquement l'ordre des mots, car l'ordre de ceux-ci est fixé par les règles de la syntaxe : *Le voisin a rencontré Jean* et *Jean a rencontré le voisin* n'ont pas le même sens. En outre, le sujet en tête de phrase est souvent par nature le thème et il n'a généralement pas besoin d'être thématisé de façon particulière. Cependant, il existe un procédé très courant en français, la dislocation, qui permet de mettre le focus sur des éléments tels que le sujet ou l'objet. La dislocation consiste essentiellement à focaliser un élément de la phrase en thématisant des éléments divers :

1) on **détache** l'élément thématisé du reste de la phrase (par une virgule à l'écrit, par l'intonation à l'oral), soit en tête de phrase (il est alors en **prolepse**), soit en fin de phrase (il est alors en **rappel**) ;

2) éventuellement, on utilise un pronom de rappel qui indique la fonction que le groupe détaché aurait dans la phrase, s'il n'était pas détaché. Extérieur à la structure verbale, le pronom n'a pas de fonction grammaticale par rapport au verbe.

- §679 ■ Le plus fréquemment, la thématisation se fait en détachant un élément au début de la phrase en prolepse ; on parle dans ce cas de **dislocation à gauche**. Le constituant de phrase est alors repris par un pronom. On obtient ainsi à partir de la phrase (a) les variantes suivantes, avec des GN et des pronoms :

- | | | |
|-------------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| (a) Mes parents ont vendu leur maison. | Je le connais. | Tu me connais. |
| (b) Mes parents, ils ont vendu leur maison. | Moi, je le connais. | Toi, tu me connais. |
| (c) Leur maison, mes parents l'ont vendue. | Lui, je le connais. | Moi, tu me connais. |
| (d) Mes parents, leur maison, ils l'ont vendue. | -- | -- |

La phrase (b) avec le sujet en prolepse est typique de la langue parlée et inusitée à l'écrit. La phrase (c) avec mise en prolepse du COD, se rencontre assez fréquemment à l'écrit quand le COD est un GN :

Mes jeunes années, je les ai passées entre ma famille, l'école et le sport. — Le pouvoir, ça se prend par la force.

En revanche, la mise en prolepse du pronom *toi, tu me connais* est de la langue parlée. La thématization du pronom sujet (*Moi, je suis pas d'accord. — Lui, il part demain. — Nous, on pense que c'est faux*) est très fréquente dans la langue parlée, et est devenue un moyen d'expression assez banal, qui a beaucoup perdu de sa valeur de mise en relief (► RQ563). La phrase (d) est une variante de (c) utilisée uniquement dans la langue parlée. On peut ainsi thématizer librement divers éléments :

La voiture de mon frère est rouge. → Mon frère, sa voiture, elle est rouge. (thématisation du complément du nom, langue parlée uniquement).

Quand l'élément thématized est un complément d'objet *indirect* ou un complément circonstanciel, le fait de le placer en tête de phrase est un procédé courant à l'écrit aussi et on ne peut pas parler réellement de dislocation :

À ses amis, il avait offert un weekend à Florence.
En Laponie, en été, il y a beaucoup de moustiques.

La dislocation à gauche est également un procédé couramment utilisé avec les complétives (► §925) :

Qu'il obtienne son permis du premier, ça m'étonnerait. — Que vous avez toujours été opposé à ce projet, nous le savons.

§680 ■ On peut également rejeter un certain nombre d'éléments en fin de phrase, en position de **rappel**, c'est ce qu'on appelle la **dislocation à droite**. Contrairement à la dislocation à gauche, la dislocation à droite a pour effet de focaliser l'élément **en tête de phrase**, le propos vient donc *avant* le thème. Mais le focus reste toujours sur le même élément, c'est pourquoi la dislocation à droite est moins fréquemment employée, car le résultat quant au contenu de l'énoncé reste le même qu'avec la dislocation à gauche. Le locuteur rappelle simplement quelques éléments, alors que la phrase est déjà presque « terminée », comme pour garantir que le thème a été bien identifié. C'est pourquoi la dislocation à droite est typique de l'oral et inusitée à l'écrit.

Jean n'est pas bête. (phrase normale)
Jean, il est pas bête. (dislocation à gauche)
Il est pas bête, Jean. (dislocation à droite)

La dislocation à droite peut porter sur divers éléments et peut être utilisée en même temps que la dislocation à gauche :

Il y a beaucoup de moustiques, en Laponie, en été [le focus reste sur *beaucoup de moustiques*] (► RQ564). — Ils l'ont pas encore vendue, leur maison, mes parents. — La maison, ils l'ont enfin vendue, mes parents. — Mes parents, ils l'ont enfin vendue, leur maison. — Elle est rouge, sa voiture, à mon frère. — Il me casse les pieds, ce type (► RQ565). — Lui je le connais bien, moi. — Lui, il me connaît bien, moi. — Tiens, je t'avais pas vu, toi. — Mais je t'avais pas vu, moi ! — Non mais franchement, c'est d'un dégueulasse, de faire ça à un chien. — Et t'es allé lui dire ça, à lui ?

§681 La dislocation à droite s'utilise aussi dans des phrases nominales, fréquentes à l'oral, notamment sur le mode exclamatif. Le propos, qui est le plus souvent un adjectif attribut (le verbe *être* est sous-entendu), se trouve ainsi en tête de phrase :

Excellent, ce bordeaux — Pas folle, la guêpe ! — Pas con, ce type. — Pas mal, ce film. — Vraiment pas facile, cet examen. — Quel délice, cette confiture ! — Incroyable, ce qu'il a dit !

§682 On peut ainsi focaliser un adjectif, un adverbe ou un déterminant, en le plaçant en tête de phrase et en mettant le verbe en rappel ; dans ce cas, le verbe est souvent précédé de la conjonction *que* :

Blanc de peur, il était, je te dis ! *Ou* : Blanc de peur, qu'il était, je te dis !
Rouge, elle est la voiture à mon frère *Ou* : Rouge, qu'elle est, la voiture à mon frère.
À toute vitesse, qu'il est sorti !
Un peu, qu'il était pas d'accord !
Trois seulement, que je voulais, des bananes.
Deux seulement, qu'il restait de places. (► RQ566)

Dans la langue parlée, on peut ainsi mettre en rappel le verbe d'une proposition principale après la complétive ; dans ce cas aussi, on utilise la conjonction *que*, mais elle n'est pas obligatoire :

Je veux rentrer chez moi, qu'il disait. *Ou* : Je veux rentrer chez moi, il disait.
J'en ai ras le bol, j'en ai ras le bol, qu'elle répétait. *Ou* : J'en ai ras le bol, j'en ai ras le bol, elle répétait.

5683 La dislocation à droite s'utilise fréquemment avec un infinitif. Celui-ci est alors obligatoirement précédé de son marqueur *de* (► §588) ou de la préposition qui le régit habituellement :

Ce serait finalement pas une si mauvaise idée pour lui, de changer de boîte [*de* marqueur d'infinitif]. — Mais ça me dit rien, moi, de partir ! [*de* marqueur d'infinitif] — Tu parles que j'en aie envie, moi, de me taper tout ce travail de nouveau [*de* préposition]. — Il ne faut pas vous imaginer qu'ils n'ont rien d'autre à faire que d'y penser, eux, à déménager [*à* préposition].

5684 La dislocation s'utilise couramment dans l'interrogation directe (► chap. 48). Le plus souvent, elle peut être indifféremment à gauche ou à droite, car le focus est sur la partie interrogative proprement dite, qui constitue toujours le propos :

Ta voiture, ça a coûté combien ? — Bon, Jean, il vient ou il vient pas ? — Ça se mange comment, les artichauts ? — Ça/Il s'ouvre comment, ce truc ? — Ça s'achète où, ce produit ? — C'est cher, ces bouquins ? — Ils partent quand, les voisins ? — Vos amis, ils arrivent à quelle heure ? / À quelle heure ils arrivent, vos amis ?

5685 ■ **Le passif.** La dislocation est un procédé utilisé essentiellement à l'oral. Dans la langue écrite, l'un des procédés équivalents qui permet de déplacer le focus sur l'objet du verbe est la transformation passive. L'objet direct devient le sujet de la phrase (donc, par défaut, le thème), et le sujet devient l'agent (le propos) :

Mes parents ont racheté la maison. Thème : *parents*, propos : *le rachat de la maison*.

La maison a été rachetée par mes parents. Thème : *le rachat de la maison*, propos : *les parents*.

La transformation passive est cependant limitée par une contrainte importante : pour que l'objet puisse devenir le sujet du verbe, il faut que ce soit un objet direct (donc d'un verbe transitif direct). Mais la transformation ne se résume pas seulement à la transformation du verbe à la forme passive ou du sujet en agent, et de l'objet en sujet. D'autres procédés existent, qui permettent aussi de « passer » un complément d'objet indirect, autrement dit de varier la focalisation :

On a volé son sac à Lucas. (focus sur *Lucas*).

Lucas s'est fait voler son sac. (focalisation de *sac*)

Le service d'ordre a refusé l'entrée aux supporters. (focus sur *les supporters*)

Les supporters se sont vu refuser l'entrée par le service d'ordre. (focalisation de *service d'ordre*).

Au total, la transformation passive, avec ses variantes, permet d'obtenir des effets de sens très divers. Ces différentes constructions sont étudiées chap. 41.

5686 ■ **Les phrases clivées.** Les phrases clivées sont un procédé de mise en relief extrêmement fréquent en français (► RQ567). Le **propos** est *extrait* du reste de la phrase au moyen de la construction *c'est... qui/que*. Il y a donc *focalisation* du groupe extrait. Le reste de la phrase constitue alors le thème. Ce procédé permet la focalisation de pratiquement tout type de constituant de phrase (► RQ568). Cette **extraction** se fait de la manière suivante :

– la partie extraite est introduite par le pronom relatif *c'est* (pour l'accord du verbe *être* ► §846) ; dans certains cas, on utilise aussi *il y a* (► §844) ;

– cette partie est suivie d'une relative introduite par *qui* si le groupe est le sujet de la relative, et par *que* dans tous les autres cas :

C'est cette découverte qui allait révolutionner la physique moderne. — C'est cela même que l'auteur voulait démontrer. — C'est l'auteur qui voulait le démontrer. — Ce sont toujours les meilleurs qui partent les premiers. — C'est à cette époque que ce musicien commence à s'intéresser à la musique instrumentale et symphonique en découvrant les œuvres de Tchaïkovski. — C'est de cette manière que nous comptons attirer de nouveaux membres. — C'est à cet endroit-là que la nouvelle ferme éolienne doit être construite. — C'est en forgeant qu'on devient forgeron. — C'est de lui que je t'ai parlé. — C'est à cause de ça que je suis parti. — C'est en lisant le journal que j'ai appris la nouvelle. — Participer ne m'intéresse pas, c'est gagner que je veux. — C'est aujourd'hui que sera inaugurée la nouvelle médiathèque. — C'est en quelques années seulement que s'est forgé cet empire de la presse.

On peut également extraire des subordonnées circonstancielles (► RQ568c) ou des gérondifs :

C'est parce que le sujet m'intéresse vraiment que j'ai accepté de faire cette longue traduction. — C'est quand j'ai vu qu'il avait maigri de façon aussi effrayante que j'ai compris qu'il était gravement malade. — C'est en analysant des milliers d'échantillons que les chercheurs ont trouvé l'explication du phénomène. — C'est après que j'aie obtenu mon diplôme que j'ai pu enfin songer à trouver un appartement plus grand. — C'est uniquement si tu promets de ne pas emporter d'ordinateur que je partirai en vacances avec toi. — C'est à condition que l'énonciation reste suffisamment précise que la production du sens peut réellement fonctionner. — C'est en répétant et en répétant encore le même mouvement qu'il finit par devenir automatique, inconscient.

L'utilisation de la construction clivée est particulièrement fréquente (et importante pour le sens) dans les phrases qui contiennent un superlatif (► §1077) :

C'est lors de ce voyage à Bruxelles que j'ai bu la meilleure bière de ma vie. — C'est la tarification modulée qui constitue le meilleur moyen de remplir les trains. — C'est l'étude de la moelle osseuse qui constitue le meilleur test de pronostic de benzolisme.

En finnois, on peut parfois utiliser des phrases clivées, mais elles sont beaucoup moins fréquentes qu'en français. Le finnois préfère utiliser l'ordre des mots pour obtenir l'effet de focalisation correspondant (► RQ569). Comme les phrases clivées se construisent avec le pronom relatif et soulèvent des problèmes liées à la forme du pronom antécédent et à l'interprétation des constructions relatives, la formation de la phrase clivée est étudiée en détail en liaison avec les propositions relatives (► §840).

§687 ■ **Les phrases pseudo-clivées.** Les phrases pseudo-clivées sont également un procédé de focalisation très productif en français. La construction comporte deux parties : une proposition relative détachée en tête de phrase, qui contient le thème, et une construction avec le présentatif *c'est* qui introduit le propos et peut introduire un groupe nominal, un infinitif ou une complétive. Les deux propositions sont fortement dépendantes l'une de l'autre, l'une complétant le sens de l'autre. L'ordre est donc l'inverse de celui des phrases clivées, mais dans les deux cas le propos est toujours mis en relief par *c'est* :

Mais ce qui intéresserait Google, c'est son service d'analyse des flux RSS, qui renforcerait et compléterait largement Google Analytics. — Ce que nous nous voudrions faire et ce dont nous aurions besoin, c'est de signer un partenariat avec une compagnie plus importante. — Ce à quoi personne n'avait osé penser, c'est que la fonte de la calotte polaire s'accélérerait à ce point. — Ce que j'ai compris de ce qui s'est passé, c'est que ton amie a dit des choses sur toi qui n'étaient pas vraies. — Ce que j'en pense, c'est qu'ils auraient mieux fait de rester à la campagne. — Ce qu'il y a de bizarre dans notre vision, c'est que lorsqu'on regarde en face de soi, les côtés sont flous (autres exemples de ce type ► §141). — Je n'ai pas de nouvelles récentes, mais ce que je sais, c'est qu'ils sont habitent toujours à Reykjavik. — Ce qui s'est passé, c'est que notre version du forum présentaient des failles de sécurité qui auraient bien pu laisser passer un hacker jusqu'au serveur.

§688 Dans la langue parlée, on trouve fréquemment le verbe *il y a* dans une construction pseudo-clivée sous la forme ***ce qu'il y a c'est que***, où il sert à introduire un fait qu'on veut mettre en avant, une explication, un problème. Très souvent, cette tournure est équivalente à la tournure *le problème, c'est que*, ou bien à l'adverbe *seulement* (dans le sens restrictif ► §1088 et FAQ §1101), ou, de façon plus neutre, à l'expression *le fait est que* :

J'aurais bien aimé venir au concert ce soir, ce qu'il y a, c'est que j'ai un examen demain et il faut absolument que je révise. — J'aimerais bien apprendre le japonais, ce qu'il y a c'est que l'écriture est si compliquée. — Statistiquement, ce qu'il y a, c'est que le taux de survie des transplantés est extrêmement élevé. — C'est une insulte au socialisme et au communisme de dire que ce leader est socialiste ou communiste, ce qu'il y a c'est que c'est plus simple et les gens ont déjà oublié au cours de l'Histoire ce qu'est le fascisme. — Ma meilleure amie est dans une terrible déprime. Ses parents sont séparés depuis longtemps, c'est donc pas ça le problème. Ce qu'il y a, c'est que son père et sa mère sont presque toujours en désaccord sur la façon de l'élever.

§689 Il existe une variante des phrases pseudo-clivées introduite par *si* :

S'il y a une chose que je ne supporte pas, c'est qu'on arrive systématiquement en retard. — Si quelque chose me surprend, c'est l'empressement dont les gens font preuve pour adhérer à ces idées funestes. — S'il y a une chose à quoi l'Européen peut s'identifier, c'est à cela : l'expérience universelle venue avec le voyage. — Si je souhaite quelque chose, c'est qu'elle réussisse à son concours, car elle a tant travaillé ! — Si je rêve de quelque chose, c'est de passer 15 jours de vacances sans faire quoi que ce soit, loin de tout.

La conjonction *si* sert également à former des phrases pseudo-clivées avec des propositions causales, voir le mécanisme §941 :

Si je ne t'ai pas écrit plus tôt, c'est qu'il s'est produit des choses graves dans ma vie et que je n'avais pas la force de t'en parler. — Si on s'y oppose, c'est qu'on n'en veut pas, on vous dit !

Les phrases pseudo-clivées sont aussi courantes à l'écrit qu'à l'oral. Contrairement aux phrases clivées, le finnois utilise pratiquement aussi couramment les phrases pseudo-clivées que le français et elles sont donc en principe d'un emploi naturel pour les apprenants FLE. La difficulté pour ces derniers tient à la forme du pronom antécédent (► RQ570) et du pronom relatif, qui dépend de la construction du verbe dans la partie extraite (*ce à quoi, ce dont, etc.*). C'est pourquoi ces constructions sont étudiées en détail en liaison avec les propositions relatives (► §848).

§690 ■ On peut également considérer comme un type de phrases pseudo-clivées les constructions dans lesquelles le premier élément est une structure autre qu'une relative (le plus souvent un groupe nominal ou prépositionnel), mais qui est tout aussi fortement lié à la phrase introduite par *c'est* que dans le cas examiné ci-dessus, et qui forme un tout avec celle-ci :

L'avantage de cette organisation, c'est que vous n'avez pas besoin de réfléchir. — La première chose qu'ils apprendront, c'est qu'ils doivent se taire. — La première fois que j'ai utilisé Mustela, c'est en sortant de chez le médecin. — La seule autre fois où j'ai roulé en territoire troisième rail, c'est en revenant de New-York vers Montréal. — Le problème avec la morale... c'est que c'est toujours la morale. — Les seules fois que je suis sereine c'est quand je suis avec mes amis qui sont comme une famille pour moi. — L'avantage des médecins, c'est que lorsqu'ils commettent une erreur, ils l'enterrent tout de suite... — Le truc débile avec cette histoire, c'est que la carte Visa a été débitée deux fois. — Le problème, c'est que je n'ai jamais assez de temps pour lire des romans.

§691 ■ **L'intonation.** Le procédé de focalisation le plus simple à mettre en œuvre est l'intonation. Dans la réalisation orale d'un énoncé, on peut appuyer librement sur pratiquement n'importe quel élément de la phrase et le mettre ainsi en relief. Dans une phrase avec un ordre des mots normal où n'est utilisé aucun des procédés de mise en relief présentés ci-dessus, on obtient ainsi quasiment le même effet de mise en relief (les éléments mis en relief et prononcés avec une intonation forte sont figurés en capitales) :

Demain, je vais à la poste.	= Je vais à la <i>POSTE</i> demain.
Moi, je ne le lui ai pas caché.	= <i>JE</i> ne le lui ai pas caché.
C'est elle qui m'a dit ça.	= <i>ELLE</i> m'a dit ça.
C'est là qu'on s'est arrêtés.	= On s'est arrêtés <i>LÀ</i> .

On peut ainsi mettre en relief même le verbe, ce qui n'est pas possible avec les autres procédés de focalisation (► [RQ571](#)) :

Je te signale que j'ai *LAVÉ* le parquet [sous entendu : « et pas simplement *balayé* »].

Malgré sa simplicité, l'intonation n'est cependant pas utilisée systématiquement. En effet, à l'écrit, sauf si on utilise des procédés visuels particuliers (comme les capitales dans les exemples ci-dessus), rien ne permet de savoir quel est l'élément mis en relief. Deuxièmement, on utilise la mise en relief par l'intonation essentiellement quand on veut préciser ou corriger un énoncé antérieur. Elle implique toujours que quelque chose a été dit antérieurement dans la situation de l'énonciation au sujet de quelque chose, et que cette chose est connue de l'allocutaire. Ainsi, si on dit *ELLE m'a dit ça*, en appuyant particulièrement sur *ELLE*, cela implique qu'on avait dit auparavant que c'est quelqu'un d'autre qui avait dit ça (*le mari, un ami, tu*), et qu'on veut rectifier l'assertion.

Remarques à partir de la page 349.

558 Ce chapitre n'est pas une analyse de la notion de phrase du point de vue grammatical ou linguistique. Le finnois et le français présentent dans l'ensemble de très grandes similitudes dans le domaine de la construction de la phrase et de l'agencement des énoncés. Les divergences concernant par exemple l'ordre des mots sont traitées au chap. 64 et, en divers endroits, en liaison avec telle ou telle structure grammaticale.

559 La confusion est compréhensible dans la mesure où dans la langue courante le mot *affirmation* a couramment le sens de « chose qu'on affirme » (*affirmation* signifie donc aussi « *väittäminen* » en finnois), et que le mot *assertion* ne fait pas vraiment partie du vocabulaire de tous les jours.

560 Ce n'est pas un hasard si le mot *sujet* désigne à la fois l'actant (finnois *subjekti*) et le thème de l'énoncé (finnois *aihe*).

561 Les termes utilisés par les linguistiques pour décrire cette opposition sont variés et dépendent des écoles et des approches. En plus de *thème/propos*, on trouve les variantes *thème/prédictat*, *thème/rhème*, *topique/commentaire*.

562 L'ordre des mots du français pose ainsi moins de problèmes aux finnophones que celui de l'allemand (en allemand, l'ordre des mots dans les subordonnées obéit à des règles particulières) ou que, par exemple, celui du hongrois, langue pourtant apparentée au finnois (en hongrois, en principe le propos précède toujours immédiatement le verbe). Dans l'exploitation des procédés de focalisation, il y a cependant sur certaines différences non négligeables entre le français et le finnois, voir RQ569b ci-dessous.

563 Voir §332 ; sur la forme des pronoms et le mécanisme de détachement et de rappel, voir §248 et suivants, et §310 et suivants.

564 Les éléments en rappel n'ont donc pas le même rôle que si la phrase est prononcée sur une seule ligne mélodique, avec accent sur le dernier élément :

Il y a beaucoup de moustiques en Laponie en été. Information : en été.

Il y a beaucoup de moustiques, en Laponie, en été. Information : il y a beaucoup de moustiques.

565 Dans certains cas, dans la dislocation à droite, le sujet *il* ou *ça* du verbe peut être supprimé devant le verbe qui se retrouve en tête de phrase, dans le registre familier ou très familier (il reste cependant sous-entendu) :

Casse les pieds, ce machin ! — Fait braire, ce type ! — Ooh, fait suer, ce truc, à la fin ! — M'énerve, cette pub !

566 Cette construction doit se comprendre en réponse à la question *Combien il restait de places ?* Dans la réponse, on précise seulement le contenu de *Combien ?* en indiquant le nombre (*deux*), et en maintenant le reste de la structure inchangé (... *de places*, le mot *de* est le second élément de *combien de*, avec le mot *combien* sous-entendu). Si on utilisait le pronom *en*, on mettrait l'article indéfini : *Deux, qu'il en restait, des places*. Voir aussi §89.

567 Ce sont ces constructions qu'on qualifie traditionnellement de *gallicismes*, autrement dit de tournures typiquement françaises.

568 a. L'extraction ne se fait pas aisément avec tous les adverbes, et elle est tributaire de contraintes sémantiques et du contexte. On ne peut par exemple pas extraire *toujours* : **C'est toujours qu'il va à la chorale* (en revanche, on pourrait dire *C'est tous les jours qu'il va à chorale*). Certains adverbes, notamment quand ils peuvent être remplacés par un complément circonstanciel, se prêtent mieux à l'extraction :

(a) C'est progressivement que ces réformes se mettront en place. [*progressivement = avec le temps, en douceur*]. Mais :

(b) C'est lentement que nous sommes sortis. — ?*C'est vite qu'ils sont partis*.

Avec un verbe, la construction serait plus naturelle en (b) :

C'est en avançant lentement que nous sommes sortis. — C'est en marchant très vite qu'ils sont partis.

On peut toutefois imaginer de mettre en relief un adverbe pour l'opposer à un autre, pour corriger une assertion :

C'est *lentement* que nous sommes partis, pas brusquement [dans l'intonation, il y aurait insistance sur *lentement*].

b. L'extraction du verbe est possible aussi, mais moins fréquente, et elle doit être développée par une construction négative qui explicite le sens ; quand on extrait le verbe qui n'est accompagné d'aucun autre élément focalisable, le mécanisme est assez simple, et on trouve ces phrases clivées même à l'écrit :

C'est acheter que nous devons, pas louer. — C'est manger que je veux, pas boire.

Quand on extrait le verbe d'une phrase dans laquelle il y a d'autres éléments focalisables, les procédés de thématization sont passablement difficiles à manier pour un apprenant FLE :

C'est achetée, qu'elle l'a, sa maison, ma sœur, pas louée.

Ce genre de phrase clivée s'utilise exclusivement dans la langue parlée.

c. On ne peut pas non plus extraire toutes les subordonnées circonstancielles : **C'est quoiqu'il soient arrivés*, **C'est comme ils sont arrivés que nous avons pu nous mettre à table*, **C'est puisqu'il sont arrivés*, etc.

569 Ce n'est cependant pas toujours le cas, et il y a certaines différences importantes entre le finnois et le français.

a. Le finnois utilise couramment ce qu'on pourrait appeler un ordre des mots «plat» (par opposition avec la mise en *relief*), dans lequel le focus peut ou doit se déduire du seul contexte. Ainsi, ce titre d'article très caractéristique relevé dans un quotidien [HS 22.8.2009] à propos d'un accident dans une centrale hydroélectrique en Sibérie :

Venäjä: Terroristit eivät aiheuttaneet Siperian voimalaturmaa.

Traduite en français dans le même ordre, la phrase serait :

Moscou: Les terroristes n'ont pas provoqué l'accident de la centrale en Sibérie.

Telle quelle, la phrase paraît étrange en français, car le thème étant *les terroristes*, le focus semble devoir porter sur l'un ou l'autre élément qui se trouve à la fin de l'énoncé :

Les terroristes n'ont pas provoqué l'accident de la centrale en Sibérie. (mais ailleurs, dans le Caucase, par exemple).

Les terroristes n'ont pas provoqué l'accident de la centrale en Sibérie. (mais autre chose, par exemple un sabotage d'oléoduc).

Les terroristes n'ont pas provoqué l'accident de la centrale en Sibérie. (mais ils l'ont bien *commandité*).

Le focus pourrait donc porter respectivement sur le complément circonstanciel, sur le COD, ou même sur le verbe, alors que d'après le contexte, il est censé porter sur *les terroristes*. Autrement dit, tous les éléments de l'énoncé semblent sur un pied d'égalité, et il y a une sorte d'absence de relief (de «platitude») qui dérangerait beaucoup en français, langue qui a une tendance nettement plus marquée à focaliser l'élément important. Le titre en français serait vraisemblablement une phrase au passif :

Moscou: L'accident de la centrale en Sibérie n'a pas été provoqué par des terroristes.

Le passif serait sans doute préféré ici, car la forme possible également

Moscou: Ce ne sont pas des terroristes qui ont provoqué l'accident de la centrale en Sibérie.

laisserait entendre que l'on sait qui ou ce qui est à l'origine de l'accident, mais qu'on ne le dit pas. Le passif a pour effet de masquer cet aspect. Ce type de focalisation «plat» est tout à fait courant en finnois, nettement moins naturel en français (sauf par exemple dans des textes de loi ou autres). Les disparités entre les deux langues sur ce point se manifestent également en ce qui concerne le superlatif (► §1079).

b. Cette même tendance à égaliser les éléments focalisables de l'énoncé concerne aussi la place du complément circonstanciel. Soit cet avis placardé sur un arrêt de bibliobus :

Kirjastoauto ei pysähdy täällä pysäkillä 2.5-17.5 tietöiden takia. *Mot à mot* :

Le bibliobus ne s'arrêtera pas à cet arrêt du 2.5 au 17.5 en raison de travaux.

Le focus étant placé par défaut sur le dernier élément de la phrase, c'est l'élément *en raison de travaux* qui se trouve ainsi mis en lumière ce qui est compréhensible, car il est la cause première du fait que le bibliobus ne s'arrête pas pendant la période concernée, et en quelque sorte le motif de cet écart. Le finnois, habitué au style de focalisation «plat», permet ce moyen de présenter les faits. Cependant, en français, le CC acquiert dans cette position une trop grande saillance, et on a envie de poursuivre la phrase : *Le bibliobus ne s'arrêtera pas ... en raison de travaux: mais pour quelle raison, alors?* Cette ambiguïté disparaît, si on place le CC en début de phrase et on lui donne son rôle de thème (il y a des travaux: quelles sont les conséquences?):

En raison de travaux, le bibliobus ne s'arrêtera pas à cet arrêt du 2.5 au 17.5.

Ce sont ainsi les deux informations essentielles, (1) absence de bibliobus (2) période, qui sont focalisées, et dans l'ordre nécessaire. L'essentiel est en effet la date à laquelle cette absence de bibliobus a lieu et son caractère temporaire. Sur l'effet obtenu par le changement de place du complément circonstanciel, voir aussi RQ472 p. 292.

c. La polysémie du pronom de 3^e personne *se* ne permet pas d'interpréter les constructions similaires en finnois comme constructions clivées. Devant un GN, le mot *se* s'interprète d'abord comme un déterminant. Dans la phrase suivante, on a une construction attributive suivie d'une relative :

Hän on se mies, joka aloitti suomalaisen hiihdon nousun sodan jälkeisinä pulavuosina.

(a) C'est lui l'homme qui est à l'origine de l'essor du ski finlandais après les années de disette de l'après-guerre.

Le mot *se* est ici un déterminant démonstratif à valeur cataphorique, qui est rendu en français par l'article défini (► §830). La phrase clivée en français serait

(b) C'est cet homme qui est à l'origine de l'essor du ski finlandais après les années de disette de l'après-guerre.

Dans la phrase (a), on pourrait remplacer la relative par exemple par *en question*: *c'est lui l'homme en question*. Dans la phrase clivée (b), c'est plus difficile: ??*C'est cet homme en question*. C'est justement là la caractéristique de la phrase clivée («coupée»): l'élément mis en relief à l'aide de *c'est* est un élément obligatoire de l'ensemble, qui, avec la relative, forme en réalité une seule proposition. De même, sortie de son contexte la phrase

Se on se rakenne joka määrää.

s'interprète **d'abord** ainsi :

C'est cette structure qui est déterminante.

et non pas comme une phrase clivée qui serait

C'est la structure qui est déterminante. [et non pas le contenu]. (En finnois: *Rakenne määrää ensisijaisesti*.)

Dans le contexte où la phrase a été trouvée, elle avait cependant la valeur de phrase clivée, mais cette valeur n'était évidente que parce qu'on avait dit antérieurement

Tutkijoiden mukaan indoeurooppalaisessa heitin-kielessä vain 20% tunnetuista sanoista oli alkuperältään indoeurooppalaisia, mutta kieli pysyy silti IE-perheessä. Se on se rakenne joka määrää. (D'après les chercheurs, seulement 20 % du vocabulaire connu du hittite était d'origine indo-européenne, mais la langue reste parmi les langues IE. C'est la structure qui est déterminante.)

Autrement dit, l'interprétation correcte du mot *se* (*se on se rakenne joka...*) est tributaire du contexte, alors qu'en français elle ne l'est pas, car on utilise deux déterminants différents (*c'est la structure / c'est cette structure qui est déterminante*).

570 Pour les finnophones, la difficulté réside non seulement dans le choix du pronom relatif, mais dans l'identification et l'utilisation adéquate du pronom incomplet *ce* (opposition *se mikä* vs. *se joka* → *ce qui* vs. *celui qui* et les confusions que cela engendre).

571 Voir **RQ568b** ci-dessus. Pour rendre avec des moyens autres qu'intonatifs l'idée de la phrase *Je te signale que j'ai LAVÉ le parquet*, on pourrait dire par exemple :

Je te signale que j'ai lavé le parquet, et pas simplement balayé. Ou : Je te signale que j'ai non seulement balayé le parquet, mais que je l'ai aussi lavé.

48. L'interrogation directe

L'interrogation directe est passablement complexe en français, quelle que soit la langue à laquelle on la compare. Deux systèmes principaux sont en concurrence, l'interrogation avec inversion et l'interrogation avec la particule interrogative *est-ce que* (► RQ572). Il existe en outre des différences considérables entre la langue parlée et la langue écrite; la langue parlée utilise un nombre élevé de formes différentes.

1. L'interrogation totale

§692 On appelle «interrogation totale» la forme d'interrogation à laquelle on répond par *oui* ou par *non*, mots qu'on appelle «mots-phrases», parce qu'ils remplacent toute une phrase comme réponse :

Est-ce as pensé à acheter des asperges ? Non. — A-t-on voté cette fameuse loi ? Oui, heureusement.

► Quand on répond affirmativement à une question négative, on utilise en français le mot-phrase **si**, et non pas *oui* :

Tu ne devais pas aller chez le dentiste aujourd'hui ? Si, mais j'ai annulé le rendez-vous. — Tu ne crois pas que j'ai raison ? — Si.

L'interrogation totale peut se faire de trois manières : soit par l'inversion, c'est-à-dire en plaçant le sujet ou un pronom de rappel après le verbe, soit en utilisant la locution interrogative *est-ce que*, soit, couramment à l'oral, en modifiant l'intonation de la phrase assertive (► RQ573); dans ce cas, au lieu de descendre vers la fin, la phrase reste en suspens.

Tableau 93 – L'interrogation totale

PHRASE ASSERTIVE	INVERSION	EST-CE QUE ...	INTONATION
Tu viens.	Viens-tu ?	Est-ce que tu viens ?	Tu viens ?
Le soleil brille.	Le soleil brille-t-il ?	Est-ce que le soleil brille ?	Le soleil brille ?

1.1. Interrogation avec inversion

§693 ■ **Sujet pronom conjoint.** Si le sujet du verbe est un **pronom conjoint** *je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles* (et le neutre *ce*, voir §697), on le place tout simplement derrière le verbe, et on le relie à celui-ci avec un trait d'union. Aux temps composés, on place le pronom après l'auxiliaire :

Vous connaissez bien la France. → Connaissez-vous bien la France ?

Elles sont allées en Bretagne. → Sont-elles allées en Bretagne ?

Ils ont accepté. → Ont-ils accepté ?

À la 3^e personne du singulier, comme le pronom sujet *il/elle/on* commence par une voyelle, on ajoute un *-t-* intercalaire après les formes verbales qui se terminent par une voyelle (► RQ574) :

Elle chante → chante-**t**-elle ? On a eu → A-**t**-on eu ? Elle aura → Aura-**t**-elle ? — Il va partir → Va-**t**-il partir ? — A-**t**-elle déjà rencontré sa future belle-mère ? — Chante-**t**-il toujours à la chorale ? — Saura-**t**-on le faire ?

§694 ► Il suffit de placer le pronom **sujet** derrière le verbe : l'**ordre** des autres pronoms **ne change pas** ! Les pronoms COD et COI placés devant le verbe peuvent donc se retrouver en tête de phrase ; la place du pronom ne change pas non plus par rapport à l'infinitif :

Tableau 94 – La place des pronoms conjoints dans l'interrogation directe

Ils nous en reparleront plus tard.	Tu peux y aller.
Nous en reparleront-ils plus tard ?	Peux-tu y aller ?
Il ne le leur avait pas dit.	Elle s'en achetait tous les jours
Ne le leur avait-il pas dit ?	S'en achetait-elle tous les jours ?
Il y a du nouveau.	Vous ne vous en souvenez plus.
Y a-t-il du nouveau ?	Ne vous en souvenez-vous plus ?
Tu ne le leur as pas acheté.	Il n'y en a plus du tout.
Ne le leur as-tu pas acheté ?	N'y en a-t-il plus du tout ?
Tu y es allé.	Il aurait fallu le leur dire plus tôt.
Y es-tu allé ?	Aurait-il fallu le leur dire plus tôt ?
Tu as pu en prendre un peu.	Il n'a même pas pu en goûter un peu.
As-tu pu en prendre un peu ?	N'a-t-il même pas pu en goûter un peu ?
Elle a tenté de les en convaincre.	Il y en a eu plusieurs.
A-t-elle tenté de les en convaincre ?	Y en a-t-il eu plusieurs ?

§695 À la première personne du singulier (*je*) de l'indicatif présent, on n'utilise en général que certains verbes monosyllabiques (► RQ575), essentiellement *sais-je* (*que sais-je?*), *puis-je*, *dois-je*, *vais-je* (*vais-je accepter?*), plus rarement *fais-je*. À cause de l'inversion, le verbe change parfois de forme : *pouvoir* se met à la forme *puis* (► RQ420 p.260), et l'*e* final des verbes du premier groupe devant *je* inversé prend un accent grave (► RQ576), mais ces formes en *-è-je* sont très peu fréquentes. Aux autres temps, les formes avec *je* inversé sont plus fréquentes :

Je suis bien coiffé. → Suis-je bien coiffé? — Je vais leur révéler la vérité. → Vais-je leur révéler la vérité? — Je peux ajouter quelque chose. → Puis-je ajouter quelque chose? — Je peux m'en aller. → Puis-je m'en aller. — Je chante. → Chantè-je? — Avais-je eu raison de postuler? Serais-je retenu parmi les candidats? Voilà les questions qui ne cessaient de revenir. — Ai-je bien compris votre question? — N'ai-je pas été trop brusque avec lui?

§696 ■ **Sujet autre que pronom conjoint.** Si le sujet est un autre mot qu'un pronom conjoint, c'est-à-dire un nom, un pronom démonstratif ou possessif, un pronom indéfini non neutre, etc.), on ajoute simplement *il/elle* derrière le verbe, et on le relie à celui-ci par un trait-d'union ; les autres pronoms liés au verbe ne changent pas de place :

Antoine est à la maison.
Antoine est-il à la maison?
La petite Clémentine sait déjà marcher.
La petite Clémentine sait-elle déjà marcher?
Sa mère et sa sœur se sont encore disputées.
Sa mère et sa sœur se sont-elles encore disputées?
Le vendeur vous les avait expliquées.
Le vendeur vous les avait-il expliquées?
Cédric aurait dû leur en parler.
Cédric aurait-il dû leur en parler?

Quand le sujet est un neutre (le pronom *cela*, un pronom indéfini neutre comme *rien*, *personne*, infinitif, proposition complétive, etc.), il est repris par le pronom *il*, qui a donc ici une valeur neutre :

Cela ne vous surprend pas.
Cela ne vous surprend-il pas?
Cela ne te paraît pas une aberration.
Cela ne te paraît-il pas une aberration?
Quelqu'un veut ajouter quelque chose.
Quelqu'un veut-il ajouter quelque chose?
Refuser serait la bonne solution.
Refuser serait-il la bonne solution?
Nul n'aura le courage de protester.
Nul n'aura-t-il le courage de protester?
Qu'il change sans arrêt d'adresse vous paraît normal.
Qu'il change sans arrêt d'adresse vous paraît-il normal?

§697 La forme *ce* du pronom de 3^e personne neutre devant le verbe *être* (*c'est*) se comporte comme un pronom conjoint, c'est-à-dire qu'à la forme interrogative, on le place simplement après le verbe : *c'est* → *est-ce?* ? *ce serait* → *serait-ce?* ? Dans les cas où devant *être* on emploie la forme *ça/cela* (► §280 et suivants, et Tableau 42 p.168) et avec les autres verbes qu'*être*, le sujet *cela* est repris par le pronom de rappel *il* après le verbe. Dans certains cas, on peut employer les deux formes :

C'est intéressant. → Est-ce intéressant?
Cela n'a pas été concluant. → Cela a-t-il été concluant?
Ce serait intéressant. → Serait-ce intéressant? ou Cela serait-il intéressant?

Un certain nombre de formes avec *-ce* sont plus ou moins sorties de l'usage ou considérées comme archaïques (ou affectées), par exemple *seront-ce des solutions?* En outre, quand l'attribut est un GN, la construction avec inversion simple n'est pas possible. La situation, assez compliquée, est décrite en détail à la RQ577.

§698 ► Dans une question avec inversion, on n'utilise pas la forme *ça*, parce *ça* est de la langue parlée alors que la question avec inversion est typique de la langue écrite :

Ça/Cela vous paraît normal. Mais :
Cela vous paraît-il normal? Cela-vous intéresse-t-il?
et non : *Ça vous paraît-il normal? *Ça vous intéresse-t-il? (► RQ578)

1.2. Interrogation avec *est-ce que*

§699 L'interrogation totale avec *est-ce que* est très simple : on ajoute *est-ce que* au début de la phrase. Il n'y a pas d'autres modifications dans la phrase :

Vous connaissez bien la France. → Est-ce que vous connaissez bien la France ? — Antoine est déjà rentré. → Est-ce qu'Antoine est déjà rentré ? — Tu y es déjà allé. → Est-ce que tu y es allé ? — Quelqu'un veut ajouter quelque chose. → Est-ce que quelqu'un veut ajouter quelque chose ?

C'est une manière **neutre** de poser la question, utilisable à l'écrit comme à l'oral (► RQ579).

1.3. L'intonation

§700 Dans la langue courante et parlée, on peut utiliser l'intonation montante ou suspensive pour indiquer une question : la dernière syllabe de la phrase est prononcée plus haut que la normale (► RQ580). Syntaxiquement, **il n'y a aucun changement dans la phrase** : la phrase assertive *Tu connais bien la grammaire* devient la question *Tu connais bien la grammaire ?* À l'oral, la mélodie change, à l'écrit, la question « se voit » grâce au point d'interrogation. Cette forme d'interrogation est très simple et courante dans la langue parlée.

§701 Comme c'est le cas en finnois aussi, quand on pose une **question en écho** qui reprend une autre question formulée antérieurement, l'intonation est la **seule forme** possible (en finnois, la phrase conserve aussi la forme de la phrase assertive) :

Ah, tu ne veux pas partir ? *Et [siis] halua lähteä?* — Vous dites que le parti doit se trouver un nouveau leader ? *Teidän mielestänne siis puolueen on hankittava uusi johtaja?* — Pourquoi j'ai accepté ? Je l'ignore moi-même. *Että miksikö suostuin? En itsekään tiedä.* — Quand il serait possible de partir ? *Että milloin voitaisiin lähteä?*

§702 On utilise également la question par intonation pour formuler une demande atténuée. Dans ce cas, la phrase est souvent à la forme **négative** (le même procédé existe en finnois) :

Vous n'auriez pas de la monnaie ? — Tu ne voudrais pas aller faire une balade ? — Ça ne te dirait rien de venir avec moi à Stockholm ? — Vous ne pourriez pas m'indiquer le chemin vers la cathédrale ?

On peut aussi poser ce genre de questions polies en utilisant *est-ce que* ou l'inversion, mais dans ce cas, la phrase est généralement à la forme affirmative :

Est-ce que vous auriez de la monnaie ? — Pourriez-vous m'indiquer le chemin de la gare ?

1.4. Question avec dislocation

§703 Dans la langue parlée familière, on utilise très fréquemment la question avec dislocation (► §678). Mais la question proprement dite se fait avec l'intonation. Il vaut mieux ne pas utiliser la dislocation avant de bien maîtriser la langue, car l'ordre des mots n'est pas toujours facile à déduire.

Ta voiture, ça a coûté combien ? — Bon, Jean, il vient ou il vient pas ?

1.5. Choix de la forme d'interrogation totale

§704 Pour l'apprenant de FLE, le choix entre les trois formes principales d'interrogation totale — inversion, *est-ce que*, intonation — pose souvent des problèmes assez difficiles à résoudre. Il est n'est pas facile de donner des recommandations définitives sur le choix de la forme de la question en fonction du contexte d'emploi. On donne ici quelques indications générales ; ces indications sont également valables en ce qui concerne l'interrogation partielle, dans le cas où il existe plusieurs formes d'interrogation possibles.

■ langue écrite : dans un texte de type scientifique, officiel, commercial etc., on peut utiliser systématiquement les formes avec inversion. On peut les alterner avec les formes en *est-ce que* pour varier :

Toutes les formes dont nous avons analysé l'étymologie au chapitre 1 et que nous avons classées comme figées satisfont-elles forcément aux critères que nous avons définis ?

Dans un registre de langue un peu moins élevé (courriel, publicité, etc.), on utilise de préférence les formes avec *est-ce que* (► RQ581).

En outre, la forme avec « intonation », autrement dit la phrase normale avec ordre SVO suivie d'un point d'interrogation, est de règle pour exprimer une question en écho (► §701).

§705 ■ langue parlée : la variation est très grande. Il faut tenir compte de la situation d'énonciation.

– dans un contexte très officiel (rencontre politiques de haut niveau, discours solennel, procès, etc.), etc. on peut utiliser l'interrogation avec inversion ;

– dans un contexte moins officiel mais non familier (par exemple entretien d'embauche), on utilise *est-ce que*. L'inversion pourrait éventuellement paraître surfaite ou prétentieuse. Mais ces indications sont à adapter à chaque situation : le cas échéant, l'interrogation avec simple intonation est parfaitement admissible ;

- dans un contexte quotidien mais non familier (dans un magasin, une administration, etc.), on utilise couramment l'interrogation intonative. Les formes avec *est-ce que* sont possibles aussi, mais moins fréquentes ;
- dans la conversation courante familière avec des gens qu'on connaît, on utilise essentiellement l'interrogation avec intonation. La dislocation est fréquente, mais elle est d'un emploi délicat pour les apprenants FLE et il vaut mieux l'employer avec prudence.

§706 ■ Il est relativement fréquent d'entendre employer des interrogations avec inversion dans la langue parlée. Il s'agit alors essentiellement de questions plus ou moins figées qu'on emploie assez couramment dans la forme avec inversion sans intention stylistique particulière :

Que sais-je encore ? — Qu'en dis-tu ? [Cette tournure est une sorte de variante de *ça te plaît ?*] — Où en sommes-nous ?

Dans d'autres cas, il s'agit d'une imitation de la langue écrite, pour « formaliser » la question et lui donner en quelque sorte une valeur plus théâtrale (parfois purement par plaisanterie). C'est assez souvent (mais pas uniquement) le cas avec des questions interro-négatives :

Alors, n'avais-je pas raison de vous montrer ce petit village typique ? — Qu'entends-je ? (► RQ582) — Cela ne vous paraît-il pas un peu surprenant ?

§707 L'apprenant de FLE ne doit cependant pas en conclure que dans la langue parlée il y a un flottement dans le choix entre les formes avec inversion et les formes avec intonation. Les cas présentés ci-dessus sont des cas isolés : dans la langue parlée, la forme d'interrogation de loin la plus utilisée est l'intonation (► RQ583). Les quelques cas indiqués ici sont aléatoires et subjectifs. Tel autre locuteur dans la même situation ou le même locuteur dans une autre situation pourrait tout aussi bien dire :

Est-ce que je sais encore, moi ? — Qu'est-ce que tu en dis ? — On en est où ? — Alors, je n'avais pas raison de vous montrer ce petit village typique ? — Qu'est-ce que j'entends ? — Ça ne vous paraît pas un peu surprenant ?

► Les indications ci-dessus ne sont pas une description détaillée de la pragmatique de l'interrogation, qui est très complexe. Elles sont données avant tout dans la perspective de l'apprenant FLE, pour lui fournir quelques règles simples, que l'on peut résumer ainsi :

langue écrite : inversion

langue parlée : intonation (dans certains contextes *est-ce que*)

Internet (langue parlée écrite) : intonation ou *est-ce que*

à manier prudemment ou à éviter : dislocation

Il vaut donc mieux éviter la question avec inversion à l'oral.

2. L'interrogation partielle : qui, que, quel

§708 L'interrogation partielle porte sur un élément particulier de la phrase, sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, etc. Il existe plusieurs types de constructions, qui dépendent de la fonction du mot interrogatif et du niveau de langue : langue soutenue, langue écrite, langue parlée, langue familière.

2.1. Qui

§709 Le pronom *qui* renvoie en principe toujours à un humain (► RQ584). Contrairement au finnois, *qui*, pronom indéfini neutre et invariable, est **toujours singulier**. Les constructions varient selon la **fonction** de *qui* :

Tableau 95 – L'interrogation avec *qui*

SUJET	COD	COI OU CC
<i>qui</i> + VERBE	<i>qui</i> + inversion	PRÉPOSITION + <i>qui</i> + inversion
<i>qui est-ce qui</i> + VERBE	<i>qui est-ce que</i> + VERBE	PRÉPOSITION + <i>qui est-ce que</i> + VERBE

§710 ■ **Qui sujet.** Deux constructions sont possibles, l'une avec la forme brève *qui*, l'autre avec la forme longue *qui est-ce qui* :

Qui sait le hongrois ?

Qui est-ce qui sait le hongrois ?

Qui continue le français l'an prochain ?

Qui est-ce qui continue le français l'an prochain ?

La forme longue *qui est-ce qui* est légèrement plus fréquente dans la langue courante, la forme brève peut s'utiliser dans toutes les situations. Si *qui* est développé par un complément, on ne peut utiliser que la forme brève :

Qui *d'entre vous* sait l'allemand? — Qui *parmi eux* a déjà le permis? [et non pas : *qui est-ce qui de vous / *qui est-ce qui parmi eux]

► Le pronom *qui* est neutre et ne porte pas de marque de genre ni de nombre, le verbe s'accorde au masculin singulier :

Qui a parlé? — Qui est arrivé? — Qui est énervé? — Qui a été applaudi?

5711 ■ **Qui attribut du sujet.** Le pronom *qui* est en fonction d'attribut du sujet dans la question *qui est X?* Si le sujet est un autre mot qu'un pronom de 3^e personne (*il/elle/ils/elles*), on n'utilise qu'une seule forme : [*qui + être + SUJET*], *qui* peut renvoyer à un singulier ou à pluriel (► RQ585) :

Qui est cette personne à droite sur la photo? — Qui sont ceux-là? — Qui est cette femme? Qui sont ces femmes? — Qui est le directeur de l'institut? — Qui est le volontaire? Qui sont les volontaires?

Si le sujet est un pronom de 1^e ou 2^e personne, on le relie au verbe par un trait d'union :

Qui êtes-vous? — Qui suis-je? (► RQ586)

Dans la langue **familière**, on peut utiliser la dislocation :

C'est qui, cette femme? — C'est qui, les volontaires?

Si le sujet est un pronom de 3^e personne (*kuka hân on?*), la formation de cette question est complexe, elle est examinée en détail ci-dessous §718.

5712 ■ **Qui objet direct du verbe.** Quand *qui* est le COD du verbe, on peut utiliser

– *qui* avec inversion du verbe, essentiellement dans la **langue écrite** ; si le sujet est un pronom conjoint (*je tu il elle on nous vous ils elles*), on place simplement le pronom derrière le verbe, avec un trait d'union et éventuellement un *-t-* intercalaire (après voyelle), voir exemples ci-dessous. Si le sujet est un autre mot qu'un des pronoms cités, il reste devant le verbe, et on ajoute *il(s)* ou *elle(s)* derrière le verbe :

Qui choisiras-tu?

Qui Marie choisira-t-elle?

Qui aime-t-il? Qui préfère-t-on?

– la forme longue *qui est-ce que*, utilisée dans **langue courante** :

Qui choisiras-tu? = Qui est-ce que tu choisiras?

Qui Marie choisira-t-elle? = Qui est-ce que Marie choisira?

Qui aime-t-il? = Qui est-ce qu'il aime?

– dans la **langue parlée**, on peut utiliser l'ordre des mots normal SVO en plaçant *qui* après le verbe comme n'importe quel COD ; dans la langue familière, on peut mettre *qui* en début de phrase :

Tu choisiras qui? (langue parlée)

Qui tu choisiras? (plus familier)

Marie choisira qui? (langue parlée)

Qui Marie choisira? (plus familier, peu fréquent)

5713 ■ **Qui COI ou CC.** Après préposition, c'est-à-dire quand *qui* est en fonction de complément d'objet indirect ou de complément circonstanciel, deux constructions sont possibles :

a. [PRÉPOSITION + *qui*] avec inversion du verbe, essentiellement dans la **langue écrite** ; si le sujet est un pronom conjoint (*je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles*), on place simplement le pronom derrière le verbe, avec un trait d'union et éventuellement un *-t-* intercalaire (après voyelle). Si le sujet est un autre mot qu'un des pronoms cités, il reste devant le verbe, et on ajoute *il(s)* ou *elle(s)* derrière le verbe :

Chez qui allez-vous ce soir?

Pour qui achète-t-elle ce livre?

Avec qui les enfants jouent-ils?

b. [PRÉPOSITION + *qui est-ce que*], dans la **langue courante** ; exemples :

Chez qui est-ce que vous allez ce soir?

Pour qui est-ce qu'elle achète ce livre?

Avec qui est-ce que les enfants jouent?

Dans ce cas, on peut aussi utiliser une inversion simple (sans reprise du pronom), puisque le sujet est évident. Mais cette inversion simple n'est possible que si le verbe n'a pas d'autre complément :

Avec qui jouent les enfants?

Chez qui logent tes amis?

Si le verbe a un autre complément (même un adverbe), l'inversion est évitée, on utilise *est-ce que* :

Avec qui est-ce que les enfants ont joué aujourd'hui? (et non *Avec qui ont joué les enfants aujourd'hui?*)

Chez qui est-ce que tes amis logeront pendant les vacances? (et non *Chez qui logeront tes amis pendant les vacances?*)

Dans la **langue parlée**, on peut utiliser l'ordre des mots normal, en mettant le groupe [PRÉPOSITION + *qui*] au début de la phrase ou en fin de phrase après le verbe :

Chez qui vous allez ce soir ? / Vous allez chez qui ce soir ?

Les enfants jouent avec qui ?

Tu as acheté ça pour qui ? / Pour qui tu as acheté ça ?

Avec qui les enfants ont joué aujourd'hui ? / Les enfants ont joué avec qui aujourd'hui ?

Chez qui tes amis logeront pendant les vacances ? / Tes amis logeront chez qui pendant les vacances ?

Dans la **langue familière**, on pratique la dislocation :

Marie, elle choisira qui ? / Elle choisira qui, Marie ? — Les enfants, ils jouent avec qui ? / Ils jouent avec qui, les enfants ? — Tes amis, ils logeront chez qui ? / Ils logeront chez qui, tes amis ?

2.2. Que, quoi

- §714 Le pronom *que* est un pronom indéfini neutre et invariable qui renvoie à un non humain. Comme dans le cas de *qui*, les constructions varient selon la fonction du pronom *que*. La forme *que* s'utilise comme sujet ou COD conjoint ; dans les autres cas, on utilise la forme disjointe **quoi**.

Tableau 96 – L'interrogation avec *que*

SUJET		OBJET DIRECT	OBJET INDIRECT OU CIRCONSTANCIEL
<i>Qu'est-ce qui</i> + VERBE	<i>Langue écrite</i>	<i>que</i> + inversion	PRÉPOSITION + <i>quoi</i> + inversion
	<i>Langue courante</i>	<i>qu'est-ce que</i> + VERBE	Préposition + <i>quoi est-ce que</i> + VERBE

- §715 ■ **Que sujet.** La seule construction possible, dans tous les niveaux de langue, est la forme **qu'est-ce qui** :

Qu'est-ce qui vous dérange dans ce film ? — Qu'est-ce qui t'intéresserait ? — Qu'est-ce qui se passe ? —

Qu'est-ce qui a fait ce bruit ?

Avec les verbes impersonnels, *que* est en fonction de sujet réel. Dans la langue écrite, on peut alors utiliser *que* seul avec inversion :

Que se passe-t-il ? — Que s'est-il dit lors de la réunion ? — Qu'est-il arrivé ? — Que reste-t-il ? — Que manque-t-il encore ?

Dans la langue courante, on utilise la forme *qu'est-ce qui* :

Qu'est-ce qui est arrivé ? — Qu'est-ce qui reste ? — Qu'est-ce qui manque encore ?

Dans la langue parlée, dans ce cas, on peut garder l'ordre normal de la phrase et le pronom en fonction de sujet réel se met à la forme *quoi* :

Il se passe quoi ? — Il est arrivé quoi ? — Il manque quoi ?

■ **Que attribut du verbe.** Le pronom *que* est en fonction d'attribut du sujet *ce* dans la question *qu'est-ce que/qu'est-ce que c'est ?* Ce point est expliqué en détail ci-dessous §721.

- §716 ■ **Que complément d'objet direct.** Quand le pronom interrogatif *que* est en fonction de complément d'objet direct, trois constructions sont possibles :

— essentiellement dans la **langue écrite** : on place le pronom *que* en tête de phrase avec inversion du verbe. Cette inversion est dite « simple » : le pronom conjoint (*je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles*) se place derrière le verbe, avec un trait d'union et éventuellement un *-t-* intercalaire (après voyelle), *que fais-tu ? que cria-t-il ?* Si le sujet est un autre mot qu'un des pronoms cités, il se place simplement après le verbe (et non pas devant le verbe, avec ajout d'un *il(s)* ou *elle(s)* après le verbe), car contrairement à *qui*, le pronom *que* ne peut être que l'objet direct, on n'a donc pas besoin de préciser la fonction par une inversion supplémentaire : *que disent tes parents de ça ?* (et non **que tes parents disent-ils de ça ?*, à comparer avec *qui* en fonction de COD *qui tes parents voient-ils ?*) :

Que fais-tu ? — Que cria-t-il ? — Que vois-je ? — Que décida-t-il ? — Que lui avez-vous dit ? — Que s'est-il acheté ? — Qu'en disent tes amis ? — Qu'en sait-on ? — Que se sont-ils dit ? — Que se sont dit ces gens ? — Qu'étudie ton frère ? — Que faites-vous ce soir ?

— dans la **langue courante**, on utilise la construction *qu'est-ce que* en début de phrase, suivie de l'ordre des mots normal (comparer avec les exemples ci-dessus) :

Qu'est-ce que tu fais ? — Qu'est-ce que je vois ? — Qu'est-ce qu'il a décidé ? — Qu'est-ce que vous lui avez dit ? — Qu'est-ce qu'il s'est acheté ? — Qu'est-ce que tes amis en disent ? — Qu'est-ce qu'on en sait ? — Qu'est-ce qu'ils se sont dit ? — Qu'est-ce que ces gens se sont dit ? — Qu'est-ce que ton frère étudie ? — Qu'est-ce que vous faites ce soir ?

Comme COD d'un infinitif, on utilise *que* seul (pas *est-ce que*) :

Que faire ? — Que répondre à cela ? — Que dire dans un cas pareil ? — Que leur annoncer ?

— dans la langue **familière**, la phrase interrogative peut se construire comme une phrase assertive avec l'ordre normal SVO et intonation. Le pronom interrogatif est à la forme disjointe *quoi* et se place après le verbe, comme un COD normal :

Tu vois quoi ? — Il a décidé quoi ? — Vous lui avez dit quoi ? — Il s'est acheté quoi ? — Tes amis en disent quoi ? — Ils se sont dit quoi ? — Ces gens se sont dit quoi ? — Ton frère étudie quoi ? — Tu fais quoi ce soir ?

La langue familière utilise également la dislocation : *Ton frère, il étudie quoi ? Tes parents, qu'est-ce qu'ils disent de ça ?* Ces formes sont fréquentes, mais sont à utiliser avec prudence par le non francophone.

- 5717 ■ **Quoi COI ou CC.** Après préposition, la forme du pronom interrogatif à référent non humain est *quoi*, c'est-à-dire la forme disjointe (parfois appelée « tonique ») de *que*. Quand *quoi* est en fonction de complément d'objet indirect ou de complément circonstanciel, deux constructions sont possibles :

— [PRÉPOSITION + **quoi**] avec inversion du verbe, essentiellement dans la **langue écrite** ; si le sujet est un pronom conjoint (*je, tu, il, elle, on, nous, vous, ils, elles*), on place simplement le pronom derrière le verbe, avec un trait d'union et éventuellement un *-t-* intercalaire (après voyelle). Si le sujet est un autre mot qu'un des pronoms cités, il reste devant le verbe, et on ajoute *il(s)* ou *elle(s)* derrière le verbe :

À quoi pensez-vous ? — Contre quoi devons-nous nous battre ? — De quoi auraient-ils besoin ? — Sur quoi la commission d'enquête fonde-t-elle ses conclusions ?

— [PRÉPOSITION + **quoi est-ce que**], dans la **langue courante** :

À quoi est-ce vous pensez ? — Contre quoi est-ce que nous devons nous battre ? — De quoi est-ce qu'ils auraient besoin ? — Sur quoi est-ce que la commission d'enquête fonde ses conclusions ?

— dans la **langue parlée**, on peut utiliser l'ordre des mots normal, en mettant le groupe [PRÉPOSITION + *quoi*] au début de la phrase ou (légèrement plus familier) en fin de phrase après le verbe :

À quoi tu penses / Tu penses à quoi ? — Contre quoi on doit se battre ? / On doit se battre contre quoi ? — De quoi ils auraient besoin ? / Ils auraient besoin de quoi ? — Sur quoi la commission d'enquête fonde ses conclusions / La commission d'enquête fonde ses conclusions sur quoi ?

2.3. *Kuka hän on?*

- 5718 Cette question, élémentaire et courante, et très simple en finnois, est passablement compliquée en français. La question *kuka hän on?* peut se poser de trois manières (ou même quatre, voir RQ587) :

Qui est-ce ? (langue écrite) — Qui est-ce **que** c'est ? (langue courante) — C'est qui ? (langue familière)

Le problème lié à cette question concerne la forme du pronom sujet (*hän* en finnois, variante *se* dans la langue parlée). Par rapport au finnois, le problème est double, mais il s'agit en fait d'une seule et même problématique.

- 5719 ■ **Catégorie référentielle et identification.** Dans la question *qui est-ce ?*, le pronom *qui* est un pronom indéfini en fonction d'attribut du sujet *ce*. On le voit clairement dans la forme de la langue parlée : *c'est qui ?* Pour cette raison, le sujet du verbe est le pronom de 3^e personne neutre *ce* (► §272 et suivants). La question sert à **identifier** la personne :

C'est qui ? C'est un ami. C'est un médecin. C'est mon frère. C'est mon grand-père.

Qui est-ce ? Qui est-ce que c'est ? C'est un ami. C'est un médecin. C'est mon frère. C'est mon grand-père.

Il faut donc éviter d'utiliser, sous l'influence du finnois *hän*, le pronom *il*. Les phrases

? Il est un ami. Il est un médecin. Il est mon frère. Il est mon grand-père.

sont à la limite de la grammaticalité (► §272 et suivants). De la même manière, on ne dit pas non plus

?? Qui est-il ? Qui est-ce qu'il est ? Il est qui ?

Si on pose cette question en montrant par exemple une personne qu'on ne connaît pas (dans le but de **l'identifier**), elle est agrammaticale (► RQ588). Cependant, la question *qui est-il ? / qui est-elle ?* est possible, si on renvoie à un GN déjà mentionné (*il* est alors un anaphorique), mais elle a un sens particulier : « *millainen hän on ?* », « *mikä hän on miehiään ?* ». La phrase *kuka hän on ?* (langue parlée *kuka se on ?*) se dit donc en général *qui est-ce ? / qui est-ce que c'est ? / c'est qui ?* Exemples :

(a) Nous allons vous révéler dans un instant le nom du vainqueur du grand concours. Qui est-ce ? Vous le saurez après la pause de publicité. — Je ne connais pas ce vieux monsieur sur la photo. C'est qui ? — Hier on vous a vus avec une jeune fille qui parlait beaucoup. C'était qui ? / Qui est-ce que c'était ?

Comparer :

(b) L'avocat ? Qui est-il ? C'est l'appartenance à un barreau qui permet à l'avocat de plaider et de représenter ses clients devant les cours et tribunaux. — Nombre de ces livres ont trait à la question de l'identité de Jésus : qui est-il vraiment ? — Carla Bruni, *Itinéraire sentimental* : Qui est-elle vraiment ? [titre de livre]

Dans tous ces exemples, on pose la question à propos d'une personne (un GN) qu'on a **déjà identifiée**, et dont on veut connaître les caractéristiques. Par exemple, en 2009 tout le monde connaît Carla Bruni. La question *Carla Bruni – Qui est-ce ?* serait pour cette raison assez inattendue comme titre d'un livre. Tandis que *Qui est-elle ?* signifie qu'on va donner ses détails sur sa personnalité, sa carrière, etc. On voit que dans certains cas l'équivalent finnois pourrait être tout autant *millainen hän on ?* que *kuka hän on ?*

§720 ■ **Singulier vs. pluriel.** On retrouve le même problème au pluriel, mais à un niveau légèrement différent. En effet, en finnois, l'interrogatif *kuka* peut se mettre au pluriel : *keitä he ovat ? Ketkä tulivat ?* En français, *qui* est un pronom indéfini neutre, et n'a pas de pluriel (mais ► RQ588b). On ne peut donc pas dire **qui sont venus ?* La forme correcte est *qui est venu ?* De même, les formes **Qui sont-ce ?* ou **Qui est-ce qu'ils sont ?* sont agrammaticales (► RQ589). Dans la question *qui sont ces gens ?*, le pluriel est amené par le sujet *ces gens*, comme on le voit dans l'une des variantes possibles de la langue parlée : *ces gens sont qui ?* Pour **identifier** des personnes au pluriel, en français on utilise donc le singulier, ce qui peut effectivement paraître étrange aux finnophones :

Keitä nuo ovat ? Qui est-ce ? Qui est-ce que c'est ? Qui c'est ?

La réponse sera :

Ce sont des amis. / C'est des amis. Ce sont des médecins. / C'est des médecins. Ce sont mes sœurs. / C'est mes sœurs. Etc. [sur l'accord ce sont des amis / c'est des amis ► §225].

Comme dans le cas du singulier, on peut cependant utiliser le sujet *ils/elles*. Et comme dans le cas du singulier, cette forme renvoie à des personnes déjà identifiées, mais contrairement au singulier, la question ne porte pas forcément sur les caractéristiques de chaque personnes. Il y a deux valeurs possibles :

a. la question porte sur l'identité (dans le sens de «*henkilöllisyys*») ou le nom des personnes. En effet, la réponse *ce sont des amis* identifie la nature des personnes concernées, mais ne précise pas «*qui est qui*» (*kuka kukin on*). On utilise donc la forme *ils/elles* en référence à un groupe défini :

Il s'interrogeait sur l'identité de ces personnes, qui pouvaient-ils bien être ? Quelles capacités pouvaient-ils avoir ? — Nous allons vous révéler dans un instant le nom **des** vainqueurs du grand concours. Qui sont-ils ? [les vainqueurs sont déjà identifiés comme vainqueurs, mais pas par leur nom]. — Le parti vient de nommer trois nouvelles secrétaires régionales. Qui sont-elles ? [on mentionne ensuite leurs noms]. — Les anciens et les anciennes de notre collège : Qui sont-ils ? Qui sont-elles ? Voici, par ordre alphabétique des noms de famille, quelques anciens et anciennes qui font l'objet d'une page sur notre site ou sur un autre site Web. — Les milliardaires du monde, qui sont ils ? Le classement des hommes les plus riches du monde en 2008 ! [Vient ensuite une liste de noms de milliardaires]. — Voici donc nos jardiniers fantômes qui réapparaissent en 1774... Alors qui pouvaient-ils être ? Peut-être tout simplement le jardinier en chef du Domaine de Trianon, Claude Richard, accompagné de son fils Antoine !

b. La seconde valeur correspond au pluriel de celle évoquée plus haut et porte sur les caractéristiques des personnes, autrement dit aux exemples (b) du point §719. Dans cet emploi, *qui* renvoie fréquemment à des animés (humains et animaux) :

Tsiganes, gitans, manouches, rom, roma, gens du voyage... qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? [site suisse d'information sur les Roms]. — Les agricultrices du Québec. Qui sont-elles ? [titre d'une étude ministérielle] — Les Cherokees : qui étaient-ils ? Découverts par l'explorateur espagnol Herando de Soto en 1540, aux abords des Appalaches les Cherokees auraient déjà migré pendant la préhistoire et seraient donc en réalité originaires du Texas et du nord du Mexique. — Insectes : qui sont-ils ? — Conférences de la Cité des Sciences. — Les manipulateurs sont parmi nous : Qui sont-ils ? Comment s'en protéger ? [titre de livre]. — Qui sont-ils, ces Ossètes ? — Hôpitaux : mais qui sont-ils, ces aumôniers ? — Les Dauphins : qui sont-ils ?

On constate que ce genre de question apparaît souvent dans des titres : on annonce qu'on va décrire les caractéristiques de tel ou tel groupe ethnique, professionnel, etc. déjà connu. (► RQ590)

► L'équivalent de la construction *qui sont-ils ?* renvoyant à un non animé est *quels sont-ils ?* (► §733).

2.4. Mitä se on? Mikä tämä esine on?

§721 ■ **Mitä se on ?** Dans sa forme la plus simple, la question est posée pour demander une définition d'une chose que l'on montre (référence déictique) ou à laquelle on fait référence dans le contexte (référence anaphorique). Le plus fréquemment, on utilise le pronom *ce* devant le verbe *être*, qui correspond à *se* en finnois. Dans ce cas, plusieurs formes sont possibles ; noter la forme très simple qui est la norme de l'écrit soigné (langue soutenue) :

Qu'est-ce ? (langue soutenue) — Qu'est ce que c'est ? (langue courante) — C'est quoi ? (langue parlée) — Qu'est-ce que c'est que ça ? (langue parlée)

- §722 ■ **Mikä tāmā esine on? Mitä tāmā on?** Quand le sujet est un autre mot que *ce* (en finnois *se*), cette question si simple en principe devient assez compliquée :

Tableau 97 – Mikä/Mitä se on?

LANGUE ÉCRITE/SOUTENUE	LANGUE COURANTE	LANGUE PARLÉE
Qu'est-ce que ceci/cela ?	Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que c'est que ça ?	Qu'est-ce que c'est, ça ? C'est quoi ? C'est quoi, ça ?
Qu'est-ce que ce livre ?	Qu'est-ce que que c'est ce livre ?	Qu'est-ce que c'est, ce livre ? C'est quoi, ce livre ?
Qu'est-ce qu' un gyromitre ?	Qu'est-ce que c'est qu'un gyromitre ?	Qu'est-ce que c'est, un gyromitre ? C'est quoi, un gyromitre ? Un gyromitre, c'est quoi ?

- §723 **a. Forme de la langue écrite.** À l'écrit soigné, la norme est la construction [*qu'est ce que* + GN] (► RQ591) :

Qu'est-ce que le déterminant ? — Qu'est-ce qu'un pronom ? — Qu'est-ce qu'un livre, en fin de compte, sinon de la cellulose et de l'encre ? — Qu'est-ce que la passion ? — Qu'était-ce que ce sentiment inexplicable qu'elle ressentait ?

La construction équivalente de la langue écrite courante (mais pas de type scientifique, juridique, etc.), utilisée aussi à l'oral, comprend un élément *c'est que* supplémentaire. Comparer :

Qu'est-ce que la lumière ?
Qu'est-ce que **c'est que** la lumière ?

Exemples :

Qu'est ce que c'est que la créatine ? Soulignons d'entrée de jeu que la créatine se présente sur le marché sous de très nombreuses formes. — Qu'est-ce que c'est que l'école ? C'est un espace dédié à l'enseignement. — Qu'est ce que c'est que la boîte française ? — Qu'est ce que c'est que l'angle horaire en astronomie ? — Qu'est-ce que c'est que le stress ?

La construction *qu'est-ce que c'est que* s'emploie aussi fréquemment dans la langue parlée avec une valeur particulière, voir ci-dessous §725b.

- §724 **b. Langue parlée.** Dans la langue parlée, on utilise la construction [*qu'es-ce que c'est* + GN] :

Qu'est-ce que c'est la lumière ?

Cette construction est redondante et assimilable à une construction disloquée avec sujet en rappel (dislocation à droite ► §680), puisqu'elle contient deux sujets (*ce* et *la lumière*). Dans la langue courante, on marque couramment une pause entre la question et le sujet rejeté. On trouve également des questions avec dislocation à gauche :

Qu'est-ce que c'est, la lumière ? — La lumière, qu'est ce que c'est ?

Exemples :

Qu'est-ce que c'est le RSS et à quoi ça sert ? — Le droit de préemption, qu'est-ce que c'est ? — Qu'est ce que c'est une hépatite médicamenteuse ? — Qu'est ce que c'est des criquets-phasmes de l'Équateur ? — La compta en ligne, qu'est ce que c'est ? — Qu'est ce que c'est les adjectifs qualificatifs ? — Qu'est-ce que c'est, un ornithorynque ? (► RQ592)

- §725 **Variantes :**

a. Dans la langue parlée familière, on utilise fréquemment la construction *qui est-ce que c'est qui* pour renforcer la question ou souvent même sans véritable intention de mise en relief particulière :

Qui est-ce que c'est qui a dit que tout est relatif ? — Qui est-ce que c'est qui a découvert la pénicilline ? —

b. Dans la langue parlée familière, la construction *Qu'est-ce que c'est que* s'utilise fréquemment avec un GN déterminé par un démonstratif. Elle marque fréquemment (mais pas toujours) la surprise, l'indignation, etc :

Qu'est-ce que c'est que ce livre ? C'est nouveau ? — Tiens, qu'est-ce que c'est que ça ? J'ai jamais vu ça ! — Qu'est-ce que c'est que cet homme-là ? — Qu'est-ce que c'est que cette robe que tu portes là ? — Mais qu'est-ce que c'est que cette histoire ? — Mais qu'est-ce que c'est que ce truc/ce cirque/ce souk/ce bins/ce foutoir ? — Qu'est-ce que c'est que cette blague de 8^e étage sans ascenseur ? — Qu'est-ce que c'est que cette nage débile ? — Qu'est-ce que c'est que cette émission de nuls ?

Cette valeur sera rendue en finnois par un mot comme *ihmettä* (*mitä ihmettä tuo on?*) ou d'autres renforçatifs plus ou moins imagés dont la langue abonde.

c. Il existe encore bien d'autres possibilités de construire des questions dans la langue parlée, par exemple *kuka hän on?* peut aussi se dire *qui c'est ça?* ou (familier) *qui c'est que c'est?* Il y a aussi des facteurs phonétiques d'assimilation entraînant des formes raccourcies (souvent *que* disparaît) : *qu'est-ce que c'est ça?* prononcé [keseksa] ou même [kesesa], *qu'est-ce que tu veux?* [kestyvø], *qu'est-ce que ça donne?* (*mitä siitä tulee?*) [kes:adɔn] etc. (► §1125h). Toutes les possibilités n'ont pas été exposées, le système étant déjà assez compliqué.

2.5. Lequel, laquelle, lesquel(le)s

§726 Le pronom *lequel* renvoie à un GN défini par le contexte (il a donc une valeur anaphorique) et correspond au finnois *kuka* (*heistä*), *mikä* (*niistä*), *kumpi* (*heistä/niistä*), etc., au pluriel *ketkä* (*heistä*), *mitkä* (*niistä*). C'est en quelque sorte l'équivalent **défini** de *qui*. Il peut désigner toute catégorie d'objet de pensée : humain, non humain, non animé, etc. Il s'accorde en genre et en nombre et se contracte avec la préposition à et de (► Tableau 98).

§727 ■ **Sujet du verbe.** *Lequel sujet* s'emploie de la même manière que *qui*, avec construction directe sujet-verbe ; contrairement à ce qui se passe avec *qui*, les formes avec *est-ce qui* (*lequel est-ce qui*) sont pratiquement inusitées :

Il y a treize candidats à ce poste. Lequel l'obtiendra ? — J'ai acheté deux jupes. Laquelle (des deux) est la plus belle à ton avis ? *Kumpi on mielestäsi kauniimpi?* — Voilà une dizaine de propositions. Lesquelles vous paraissent intéressantes ? — Regarde ces robes. Laquelle est la plus sobre ? — Parmi ces photos, lesquelles sont tes photos préférées ?

L'interrogatif *kumpi* se traduit précisément en français *lequel des deux?* En général, le contexte est cependant suffisamment clair et on a rarement besoin de préciser *des deux*. La traduction normale et la plus fréquente de *kumpi* est donc *lequel* (*laquelle*, etc.).

Tableau 98 – *Lequel, laquelle* pronom interrogatif

		SINGULIER	PLURIEL
masculin féminin		lequel laquelle	lesquels lesquelles
masculin féminin	à +	auquel à laquelle	auxquels auxquelles
masculin féminin	de +	duquel de laquelle	desquels desquelles

§728 ■ **Autres fonctions.** *Lequel objet* direct ou indirect ou complément circonstanciel s'emploie comme *que*, avec trois constructions possibles :

a. [*lequel* + inversion], essentiellement dans la langue écrite ; si le sujet est un autre mot qu'un pronom personnel (y compris *on*), il reste devant le verbe et on ajoute *il(s)* ou *elle(s)* derrière le verbe ;

Il y a trois vols pour Florence. Lequel voulez-vous prendre ? / Lequel votre ami veut-il prendre ?

b. [*lequel* + *est-ce que*] (langue courante) ;

Lequel est-ce que vous voulez prendre / Lequel est-ce que votre ami veut prendre ? — Il y a plusieurs piscines dans la ville. Dans lesquelles y a-t-il un bassin pour enfants ? / Dans lesquelles les étudiants ont-ils droit à une réduction ?

c. Ordre normal SVO, c'est-à-dire [VERBE + *lequel*] (langue parlée) :

Il y a trois vols pour Florence. Vous voulez prendre lequel ? / Votre ami veut prendre lequel ? — Il y a plusieurs piscines dans la ville. On va dans laquelle ? / Dans laquelle on va ?

2.6. Quel(les)

§729 *Quel* correspond au finnois *millainen* et, comme ce dernier, peut être déterminant interrogatif (dans un GN) ou adjectif interrogatif en fonction d'attribut du sujet. Mais contrairement au finnois *millainen*, *quel* ne peut pas être pronom. Un résumé des différentes manières de traduire *millainen* se trouve ci dessous (► FAQ §747). Il ne pas confondre le **pronom lequel** / *laquelle* avec le **déterminant quel** / *quelle*. Le pronom *lequel* n'est pas la forme pronominale de *quel*, c'est la forme définie de *qui* ou *que* (*kuka niistä* / *mikä niistä*).

Tableau 99 – L'interrogation avec *kuka* et *mikä* et leurs équivalents en français

48. L'interrogation directe

KUKA	LANGUE ÉCRITE	LANGUE COURANTE	LANGUE PARLÉE
<i>Kuka puhui ? Ketkä puhuivat ?</i>	Qui a parlé ? Qui est-ce qui a parlé ?		
<i>Kuka hän on ? Keitä he ovat ?</i>	Qui est-ce ?	Qui est-ce que c'est ?	C'est qui ? Qui c'est ?
<i>Kuka on johtaja ?</i>	Qui est le directeur ? Qui est-ce qui est le directeur ?		C'est qui le directeur ?
<i>Ketkä ovat vapaaehtoisia ?</i>	Qui sont les volontaires ?		C'est qui les volontaires ?
<i>Kenet / Ketkä valitset ?</i>	Qui choisiras-tu ?	Qui est-ce que tu choisiras ?	Tu choisiras qui ?
<i>Kenet / Ketkä Marie valitsee ?</i>	Qui Marie choisira-t-elle ?	Qui est-ce que Marie choisira ?	Marie choisira qui ?
<i>Kenen luona yövyt ?</i>	Chez qui loges-tu ?	Chez qui est-ce que tu loges ?	Tu loges chez qui ? Chez qui tu loges ?
<i>Kenen luona ystäväsi yöpyvät ?</i>	Chez qui tes amis logent-ils ? Chez qui logent tes amis ?	Chez qui logent tes amis ? Chez qui est-ce que tes amis logent ?	Tes amis logent chez qui ? Chez qui tes amis logent ?
<i>Keneltä osti pianon ?</i>	À qui as-tu acheté le piano	À qui est-ce que tu as acheté le piano ?	À qui tu as acheté le piano ? Tu as acheté le piano à qui ?
<i>Keneltä Pekka osti pianon ?</i>	À qui Pekka a-t-il acheté le piano ?	À qui est-ce que Pekka a acheté le piano ?	À qui P. a acheté le piano ? P. a acheté le piano à qui ?
MIKÄ, MITÄ	LANGUE ÉCRITE	LANGUE COURANTE	LANGUE PARLÉE
<i>Mikä kiinnostaisi sinua ?</i>	Qu'est-ce qui t'intéresserait ?		
<i>Mitä se on ?</i>	Qu'est-ce ?	Qu'est ce que c'est ?	C'est quoi ?
<i>Mikä tämä kirja on ?</i>	Qu'est-ce que ce livre ?	Qu'est-ce que c'est, ce livre ?	C'est quoi ce livre ?
<i>Mitä otat ?</i>	Que prends-tu ?	Qu'est-ce que tu prends ?	Tu prends quoi ?
<i>Mitä Pekka ottaa ?</i>	Que prend Pekka ?	Qu'est-ce que Pekka prend ?	Pekka prend quoi ?
<i>Mistä haaveilet ?</i>	À quoi rêves-tu ?	À quoi est-ce que tu rêves ?	Tu rêves à quoi ? À quoi tu rêves ?
<i>Mistä nuoret haaveilevat ?</i>	À quoi les jeunes rêvent-ils ? À quoi rêvent les jeunes ?	À quoi rêvent les jeunes ? À quoi est-ce que les jeunes rêvent ?	À quoi rêvent les jeunes ? Les jeunes rêvent à quoi ?
<i>Minkä alla se on ?</i>	Sous quoi est-il ?	Sous quoi est-ce qu'il est ?	Il est sous quoi ?
<i>Minkä alla levy on ?</i>	Sous quoi le disque est-il ? Sous quoi est le disque ?	Sous quoi est le disque ?	Le disque est sous quoi ?
<i>Mistä löysit sen kuvan ?</i>	Dans quoi as-tu trouvé cette photo ?	Dans quoi est-ce que tu as trouvé cette photo ?	Tu as trouvé cette photo dans quoi ? Dans quoi tu as trouvé cette photo ?
<i>Mistä Pekka löysi sen kirjan ?</i>	Dans quoi Pekka a-t-il trouvé ce livre ?	Dans quoi est-ce que Pekka a trouvé ce livre ?	Dans quoi Pekka a trouvé ce livre ? Pekka a trouvé ce livre dans quoi ?

– quand le GN est **sujet** du verbe, seule la construction SVO est possible :

Quel musicien a composé le fameux *Boléro* ? — Quelles solutions seraient les plus simples ?

- 5730 Dans la langue courante, le groupe [*quel* déterminant + GN] est très souvent développé par une relative [*quel est le GN* + RELATIVE]. Dans ce cas, la forme du pronom relatif varie selon sa fonction grammaticale. Par ce procédé, la préposition qui se trouverait devant *quel* est déplacée vers la relative et « intégrée » dans le relatif (► [RQ593](#)).

Malgré les modifications importantes que cette structure entraîne du point de vue de l'apprenant FLE, qui doit faire attention à la forme du pronom relatif, c'est une manière de poser la question très courante :

Quel écrivain de romans policiers s'est vendu à plus d'un demi-milliard d'exemplaires dans le monde ? → Quel est l'écrivain de roman policiers **qui** s'est vendu à plus d'un demi-milliard d'exemplaires dans le monde ? — Quels compositeurs français connaissez-vous ? → Quels sont les compositeurs français **que** vous connaissez ? — Dans quelle ville étiez-vous ? → Quelle est la ville **où** vous étiez ? — De quel livre tu m'avais parlé l'autre jour ? — Quel est le livre **dont** tu m'avais parlé l'autre jour ? — À quel auteur pensiez-vous ? → Quel est l'auteur **auquel** vous pensiez ? — Sur quels effets positifs peut-on raisonnablement compter ? → Quels sont les effets positifs **sur lesquels** on peut raisonnablement compter ?

– quand le GN est **COD** du verbe, plusieurs constructions sont possibles :

1. [*quel* + NOM + inversion], essentiellement dans la langue écrite ; si le sujet est autre qu'un pronom personnel (y compris *on*), il reste devant le verbe, et on ajoute *il(s)* ou *elle(s)* derrière le verbe ;
2. [*quel* + NOM + *est-ce que*] (langue courante) ;
3. ordre normal SVO (VERBE + *quel* + NOM) (langue parlée)
4. rejet de l'objet avant le verbe (langue parlée familière)

Exemples :

1. Quelles couleurs préfère-t-elle ? Quelles couleurs ta femme préfère-t-elle ?
2. Quelles couleurs est-ce qu'elle préfère / est-ce que ta femme préfère ?
3. Elle / Ta femme préfère quelles couleurs ?
4. Quelles couleurs elle préfère ? Quelles couleurs sa femme préfère ?

§731 ■ Si le GN est **COI** ou **CC** du verbe (donc **précédé d'une préposition**), quatre constructions sont possibles :

1. [CC + INVERSION], essentiellement dans la langue écrite ; si le sujet est autre qu'un pronom personnel (y compris *on*), il reste devant le verbe, et on ajoute *il(s)* ou *elle(s)* derrière le verbe ;
2. [CC + *est-ce que*] (langue courante)
3. Ordre normal [CC + SVO] (VERBE + *quel* + NOM) (langue parlée)
4. Ordre normal [SVO + CC] (VERBE + *quel* + NOM) (langue parlée)

Exemples :

1. Dans quel bureau pourrait-il se renseigner ? Dans quel bureau mon ami pourrait-il se renseigner ?
2. Dans quel bureau est-ce qu'il / est-ce que mon ami pourrait se renseigner ?
3. Dans quel bureau il / mon ami pourrait se renseigner ?
4. Il / mon ami pourrait se renseigner dans quel bureau ?

§732 ■ **Attribut.** Quand *quel* est adjectif interrogatif en fonction d'attribut, une seule forme est possible, [*quel* + être + SUJET] :

Quelle est ta pointure ? — Quel est le nombre d'habitants de la Belgique ? — Quels sont les pays qui font partie de l'Union européenne ? — Quelles sont les obligations des pouvoirs publics en matière d'information sur la qualité de l'air ? — Quels ont été les temps forts de l'élaboration de la Constitution ? — Quelles sont les différentes institutions européennes ? — Quelles seront vos couleurs de l'été ? — Quels pourraient être les effets de la crise sur les salaires et l'emploi ? — Quelles étaient autrefois les grandes industries que l'on trouvait dans le Nord-Pas de Calais ? — Quelle aurait dû être la concentration atmosphérique en CO₂ en 2008 suite aux apports liés à la combustion des carburants fossiles ?

§733 ■ **Quels sont-ils ? Quelles sont-elles ?** L'adjectif interrogatif *quels* s'utilise aussi pour renvoyer à des GN définis qui ont déjà été identifiés par le contexte, selon le même procédé que celui de *qui sont-ils* ? Les conditions d'emploi sont les mêmes (se reporter au §720), la différence est que *quels* renvoie à un non humain.

Ce procédé de fabrication présente de nombreux avantages. Quels sont-ils ? — Les besoins alimentaires : quels sont-ils réellement ? Les experts révisent les besoins énergétiques pour la première fois en 20 ans. — Vos priorités dans la vie, quelles sont elles ? — Nous allons maintenant parler des causes de la crise financière : quelles peuvent-elles être ? — Les relations de Marie-Antoinette et d'Axel de Fersen suscitérent évidemment les rumeurs les plus diverses à la cour. Mais quelles furent-elles exactement ? — S'il s'agit davantage de montrer des photos de territoires que d'interroger les territoires de la photographie, quels peuvent-ils bien être, ces territoires ?... — Tout n'avait été que démarche scientifique, sans choix possible : les seuls moments d'intuition, de choix possible, quels avaient-ils été ?

► Dans cet emploi, *quel(le)s* ne correspond donc pas au finnois *millainen*, mais à *mittä*.

3. L'interrogation partielle : autres mots interrogatifs

§734 Les autres mots interrogatifs sont les adverbes interrogatifs *où*, *quand*, *comment*, *combien*, *pourquoi*. En général, deux formes au moins sont possibles :

1) [ADVERBE INTERROGATIF + INVERSION], essentiellement dans la langue écrite ; si le sujet est autre qu'un pronom personnel (y compris *on*), il reste devant le verbe, et on ajoute *il(s)* ou *elle(s)* derrière le verbe ;

2) [ADVERBE INTERROGATIF + *est-ce que*] (langue courante)

► Les formes de la langue parlée et familière sont regroupées au §741.

3.1. Où ?

§735 – Quand le **verbe est intransitif** et le sujet est un pronom conjoint (*je*, *tu* *il* *elle* *nous* *vous* *ils* *elles* *on*), on peut utiliser soit l'inversion, soit la forme *où est-ce que*. Si le sujet est un autre mot qu'un pronom conjoint, l'inversion avec reprise de *il/elle* après le verbe est impossible : la forme **où ton frère habite-t-il?* (comparer : *quand ton ami se marie-t-il?*) est inusitée. La construction avec simple inversion du sujet [*où* + VERBE + SUJET] est possible (contrairement à ce qui se passe avec *quand*) : *Où habite ton frère?*

– Quand le verbe est **transitif**, on peut utiliser l'inversion avec rejet du pronom après le verbe ou les constructions avec *où est-ce que*.

– *Où* peut aussi être précédé par des prépositions : *à partir d'où*, *vers où*, *d'où*, *jusqu'où* etc. :

D'où partira le Tour de France cette année ? — Jusqu'où ira-t-on encore ? — Par où est-ce qu'ils sont passés ? — Où est-ce que tu as trouvé cette photo ? (► RQ594)

– Dans langue parlée, on conserve l'ordre des mots normal SVO. Il est fréquent également de poser la question en ajoutant la forme *c'est que*, qui est la forme SVO de *est-ce que* : *où c'est que* (► §744).

Tableau 100 – Où ?

VERBE INTRANSITIF		
	SUJET PRONOM CONJOINT	SUJET AUTRE
LE	Où habite-t-il ?	Où habite ton frère ?
LC	Où est-ce qu'il habite ?	Où est-ce que ton frère habite ?
LP	Il habite où ?	Ton frère habite où ?
VERBE TRANSITIF		
	SUJET PRONOM CONJOINT	SUJET AUTRE
LE	Où a-t-il pris ces photos ?	Où le client a-t-il pris ces photos ?
LC	Où est-ce qu'il a pris ces photos ?	Où est-ce que le client a pris ces photos ?
LP	Il a pris ces photos où ?	Le client a pris ces photos où ? Où c'est que le client a pris ces photos ?

3.2. Quand ?

§736 Dans les phrases interrogatives introduites par l'adverbe interrogatif *quand*, on peut utiliser tous les procédés interrogatifs (inversion avec rejet du pronom, insertion de *est-ce que* ou ordre normal des mots). Dans la langue courante, quand le verbe est intransitif et que le sujet est un autre mot qu'un pronom conjoint, on peut également utiliser l'inversion simple (*Quand rentrent tes parents?*). Dans langue parlée, on conserve l'ordre des mots normal SVO. Il est fréquent également de poser la question en ajoutant la forme *c'est que*, qui est la forme SVO de *est-ce que* : *quand c'est que* (► §744).

Tableau 101 – Quand ?

VERBE INTRANSITIF		
	SUJET PRONOM CONJOINT	SUJET AUTRE
LE	Quand se marie-t-il ?	Quand ton ami se marie-t-il ?
LC	Quand est-ce qu'il se marie ?	Quand est-ce que ton ami se marie ?
LP	Il se marie quand ?	Ton ami se marie quand ?

48. L'interrogation directe

VERBE TRANSITIF		
	SUJET PRONOM CONJOINT	SUJET AUTRE
LE	Quand a-t-il a pris ces photos ?	Quand le client a-t-il pris ces photos ?
LC	Quand est-ce qu'il a pris ces photos ?	Quand est-ce que le client a pris ces photos ?
LP	Il a pris ces photos quand ?	Le client a pris ces photos quand ?

Toutes les constructions figurants dans le tableau précédant sont aussi utilisables aussi avec des formes de *quand* précédées d'une préposition: à *partir de quand*, *jusqu'à quand*, *depuis quand*, etc. :

Jusqu'à quand dure l'année scolaire ? — Depuis quand ne fume-t-il plus ? — À partir de quand peut-on porter l'enfant tourné vers l'avant dans un porte-bébé ? — Les Italiens indulgents avec Berlusconi ... jusqu'à quand ? [titre de journal] etc.

3.3. Comment ?

§737 Dans les phrases interrogatives introduites par l'adverbe interrogatif *comment*, on peut utiliser tous les procédés interrogatifs (inversion avec rejet du pronom, insertion de *est-ce que*, ou ordre des mots normal SVO). Cependant, quand le verbe est intransitif et que le sujet est un autre mot qu'un pronom conjoint, on peut également utiliser l'inversion simple (*Comment vont tes parents ?*), mais, en revanche, **on ne peut pas utiliser la forme *est-ce que*** avec des verbes n'exprimant pas une action (*être, aller, etc.*).

Tableau 102 – Comment ?

VERBE INTRANSITIF		
	SUJET PRONOM CONJOINT	SUJET AUTRE
LE	Comment allez-vous ? Comment est-il ? Comment rentrez-vous ?	Comment tes parents vont-ils ? (rare) Comment vont tes parents ? (courant) Comment Jean est-il ? Comment est Jean ? Comment tes amis rentrent-ils ? Comment rentrent tes amis ?
LC	Comment est-ce que vous allez ? Comment est-ce qu'il est ? Comment est-ce que vous rentrez ?	*Comment est-ce que tes parents vont ? (inusité) Comment vont tes parents ? *Comment est-ce que Jean est ? (inusité) Comment Jean est-il ? Comment est Jean ? Comment est-ce que tes amis rentrent ?
LP	Vous allez comment ? Il est comment ? Vous rentrez comment ?	Tes parents vont comment ? Tes parents sont comment ? Tes amis rentrent comment ?
VERBE TRANSITIF		
	SUJET PRONOM CONJOINT	SUJET AUTRE
LE	Comment a-t-il appris la nouvelle ?	Comment le professeur a-t-il appris la nouvelle ?
LC	Comment est-ce qu'il a appris la nouvelle ?	Comment est-ce que le professeur a appris la nouvelle ?
LP	Il a appris la nouvelle comment ?	Le professeur a appris la nouvelle comment ?

3.4. Combien ?

Le mot interrogatif *combien* a un comportement particulier, car d'une part il peut tenir lieu de pronom indéfini ayant la fonction de sujet, objet ou attribut. D'autre part, combiné à *de*, il sert à former un déterminant de quantité.

§738 ■ **pronom** : en fonction de pronom interrogatif, *combien* a un comportement identique aux autres pronoms interrogatifs. Selon qu'il est sujet ou objet, son comportement varie quelque peu. À noter en particulier :

48. L'interrogation directe

Tableau 103 – Combien ? (pronom)

COMBIEN SUJET		
	Combien sont venus ? — Combien se sont inscrits ?	
COMBIEN ATTRIBUT		
LE	Combien êtes-vous ? <i>Montako teitä on?</i>	
LC	Combien est-ce que vous êtes ?	
LP	Vous êtes combien ?	
COMBIEN OBJET		
SUJET PRONOM CONJOINT	SUJET AUTRE	
LE	Combien as-tu payé cette robe ? Combien coute-t-elle ? Combien en voulez-vous ?	Combien ta sœur a-t-elle payé cette robe ? Combien coute la robe ? Combien en veulent les enfants ?
LC	Combien est-ce que tu as payé cette robe ? Combien est-ce qu'elle coute ? Combien est-ce que vous en voulez ?	Combien est-ce que ta sœur a payé cette robe ? Combien coute la robe ? Combien est-ce que les enfants en veulent ?
LP	Tu as payé cette robe combien ? Elle coute combien ? Vous en voulez combien ?	Ta sœur a payé cette robe combien ? La robe coute combien ? Les enfants en veulent combien ?

Tableau 104 – Combien de ?

combien de NOM SUJET		
	Combien de personnes sont venues ?	
combien de NOM ATTRIBUT		
LE	Combien de personnes êtes-vous ?	
LC	Combien de personnes est-ce que vous êtes ? (<i>rare</i>) Combien de personnes vous êtes ? (<i>plus fréquent</i>)	
LP	Vous êtes combien de personnes ?	
combien de NOM OBJET		
SUJET PRONOM CONJOINT	SUJET AUTRE	
LE	Combien de personnes avez-vous invitées ? Combien de jours sont-ils restés ? Pour combien de personnes as-tu réservé une table ? Pendant combien de temps restera-t-il en France ?	Combien de personnes tes parents ont-ils invitées au mariage ? Combien de jours les invités sont-ils restés ? Pour combien de personnes Maman a-t-elle réservé une table ? Pendant combien de temps le beau temps restera-t-il sur la France ?
LC	Combien de personnes est-ce que vous avez invitées ? Combien de jours est-ce qu'ils sont restés ? Pour combien de personnes est-ce que tu as réservé une table ? Pendant combien de temps est-ce qu'il restera en France ?	Combien de personnes (est-ce que) tes parents ont invitées au mariage ? Combien de jours (est-ce que) les invités sont restés ? Pour combien de personnes (est-ce que) ta mère a réservé une table ? Pendant combien de temps (est-ce que) le beau temps restera sur la France ?
LP	Vous avez invité combien de personnes ? Tu as réservé une table pour combien de personnes ? Il restera en France pendant combien de temps ?	Tes parents ont invité combien de personnes ? Maman a réservé une table pour combien de personnes ? Le beau temps restera sur la France pendant combien de temps ?

- quand *combien* est sujet, il n'y a qu'une seule construction possible (tous niveaux de langue);
- quand *combien* est en fonction de COD et que le sujet est un autre mot qu'un pronom conjoint, l'inversion avec rejet du sujet est inusitée (**Combien cette robe coute-t-elle ?*).

§739 ■ **Combien de + NOM.** Le groupe [*combien de* (déterminant complexe) + NOM] a un comportement identique à *combien* pronominal, excepté que l'inversion avec rejet du pronom sujet est possible même quand il est le groupe nominal est COD. Dans la langue courante, on peut souvent omettre *est-ce que*, étant donné que le sens interrogatif est indiqué nettement par *combien*.

► Voir aussi la manière de traduire la forme ordinale finnoise *monesko* FAQ §749.

3.5. Pourquoi ?

§740 L'adverbe interrogatif *pourquoi* se comporte comme *comment* : avec un verbe intransitif, quand le sujet du verbe est un autre mot qu'un pronom conjoint, on ne peut pas utiliser l'inversion simple : **Pourquoi part Jean ?* La forme *Pourquoi Jean part-il ?* est la seule possible dans la langue écrite.

Dans un style familier, on peut dire aussi *Tu as pris le train pourquoi ?* En général, cependant, cet ordre des mots exprime plutôt le but : *tu as apporté un sac pour quoi ?* (*mitä varten otit kassin?*), ce qui se dirait de façon moins équivoque dans la langue écrite, par exemple *Dans quel but as-tu apporté un sac ?*

Tableau 105 – Pourquoi ?

	VERBE INTRANSITIF	
	SUJET PRONOM CONJOINT	SUJET AUTRE
LE	Pourquoi sont-ils partis si tôt ?	Pourquoi les visiteurs sont-ils partis si tôt ?
LC	Pourquoi est-ce qu'ils sont partis si tôt ?	Pourquoi est-ce que les visiteurs sont partis si tôt ?
LP	Pourquoi ils sont partis si tôt ?	Pourquoi les visiteurs sont partis si tôt ?
	VERBE TRANSITIF	
	SUJET PRONOM CONJOINT	SUJET AUTRE
LE	Pourquoi as-tu pris le train ?	Pourquoi Bernard a-t-il pris le train ?
LC	Pourquoi est-ce que tu as pris le train ?	Pourquoi est-ce que Bernard a pris le train ?
LP	Pourquoi tu as pris le train ?	Pourquoi Bernard a pris le train ?

3.6. Dans la langue parlée

§741 ■ Dans la langue parlée, on utilise en général l'ordre des mots normal SVO et on place le mot interrogatif en *début* ou (un peu plus familier) en *fin* de proposition. Il y a quelques limitations, qui dépendent souvent de la transitivité du verbe. Ci-dessous figure une liste des variantes des questions dans la langue parlée familière (ces exemples sont des variantes d'exemples donnés plus haut) :

SUJET PRONOM CONJOINT

Il se marie quand ?
 Il a pris ces photos quand ?
 Il habite où ?
 Il a pris ces photos où ?
 Comment vous allez ? / Il va comment ?
 Comment il a appris la nouvelle ?
 Il a appris la nouvelle comment ?
 Vous êtes combien ? Combien vous êtes ?
 Combien tu as payé cette robe ?
 Tu as payé cette robe combien ?
 Combien elle coute ?
 Elle coute combien ?
 Combien vous en voulez ?
 Vous en voulez combien ?
 Combien de personnes vous avez invitées ?
 Combien de jours il est resté ?
 Il est resté combien de jours ?

SUJET AUTRE

Ton ami se marie quand ?
 Le client a pris ces photos quand ?
 Ton frère habite où ?
 Le client a pris ces photos où ?
 Jean va comment ? (► [RQ595](#))
 Comment le professeur a appris la nouvelle ?
 Les invités sont combien ?
 Combien est-ce que vous êtes ? (aussi LC)
 Combien ta sœur a payé cette robe ?
 Ta sœur a payé cette robe combien ?
 Combien coute la robe ? (aussi LC)
 La robe coute combien ?
 Combien le vendeur en veut ?
 Le vendeur en veut combien ?
 Vous avez invité combien de personnes ?
 Combien de jours les invités sont restés ?
 Les invités sont restés combien de jours ?

Pourquoi ils sont partis si tôt ?
Pourquoi tu as pris le train ?

Pourquoi les visiteurs sont partis si tôt ?
Pourquoi Bernard a pris le train ?

Il existe encore d'autres possibilités de poser la question dans la langue parlée. Il n'est pas nécessaire de savoir les utiliser, mais il peut être utile de savoir les reconnaître :

- 5742 ■ **Que explétif – ellipse de est-ce.** Dans la langue familière et souvent dans la langue des enfants, on ajoute un *que* explétif (qui est une sorte de conjonction) après les interrogatifs *comment*, *combien* et *pourquoi*, en conservant ensuite l'ordre des mots normal. Ce *que* explétif est tout simplement la version réduite de *est-ce que*, avec ellipse de *est-ce*. La question devient ainsi aussi simple qu'avec *est-ce que* :

Comment qu'il a fait ça ? — Comment que Jean y va ? — Combien que tu veux ? — Combien que les voisins ont payé ? — Combien de jours qu'ils sont restés ? — Combien que ça coute ? — Pourquoi que tu pleures ? — Pourquoi que ta maman est pas là ? — C'est quoi que tu as dit ? — Où qu'il habite ? — Depuis quand qu'il est malade ?

On peut aussi appuyer *où* de la même manière, mais en général seulement avec un sujet pronom conjoint :

Où qu'il habite ? — Où qu'on va ? — Où que t'as mal ?

En général, avec *où*, on utilise la construction *où c'est que* (► §744).

- 5743 ■ **Ça renforcatif.** Dans la langue familière, on utilise très fréquemment le pronom *ça* pour «rallonger» un mot interrogatif, parfois pour marquer la surprise, mais le plus souvent sans véritable nuance particulière ; il s'agit en fait d'un *ça* explétif, comme la particule *-kA* en finnois :

Quand ça ? Où ça ? Qui ça ? Comment ça ? *Milloinka? Missä(hän)? Kuka(han)? Mitenkä?* — C'est qui ça ? *Kuka toi on?* — C'est quoi ça ? *Mitä tää on?* — Qu'est-ce que c'est que ça ? *Mitä se on?* — Hier, il y a eu un accident tout près d'ici. — Où ça ? *Eilen sattui kolari ihan lähellä.* — *Missä niin?* — André et Sylvie vont aller en Inde. — Quand ça ? *André ja Sylvie ovat lähdössä Intiaan.* — *Milloinka?*

- 5744 ■ **INTERROGATIF + c'est qui/c'est que.** Dans la langue familière, l'un des procédés fréquemment utilisés consiste à former une question avec *est-ce que*, mais en rétablissant cette construction dans l'ordre normal SVO : *c'est que*. La forme *qui est-ce qui* rétablie dans l'ordre SVO donne ainsi *qui c'est qui*, qui peut être précédé d'une préposition. Ce procédé est très utilisé avec *qui*, *où* et *quand*, mais inusité avec *que*, *combien* et *pourquoi*. Là encore, il n'y a pas vraiment de nuance de sens spéciale, c'est une variante de construction (mais familière) :

Qui c'est qui a dit ça ? — Qui c'est qui avait téléphoné ce matin ? — Quand c'est que tes parents rentrent ? — Quand est-ce qu'il se marie ? → Quand c'est qu'il se marie ? — Où c'est qu'il habite ? — Quand est-ce qu'il a dit qu'il viendrait ? → Quand c'est qu'il a dit qu'il viendrait ? — Où c'est que tu as acheté ça ? — Où c'est que vous avez trouvé cette robe ? — Où c'est que tu as rangé le batteur ? — Où c'est qu'ils vont aller en vacances ? — Où c'est qu'ils ont été pêcher un prénom comme celui-là, tes parents ? — Où c'est qu'on peut faire renouveler son passeport ? — Où c'est que tu étais ce matin ? — Où c'est qu'il habite, ton pote ? — Où c'est que j'ai téléchargé ce jeu ? — Ou c'est que ça bouge, en ville ? — Où c'est que tes parents ont fait construire leur villa ? — Où c'est que t'as trouvé ce truc pourrave ? — Qu'est c'est qu'il se marie, ton ami ? — Quand c'est qu'ils auront fini la nouvelle autoroute ? — Quand c'est qu'il a commencé à faire froid comme ça ?

- 5745 Il existe une variante de cette construction [*c'est* + MOT INTERROGATIF + *quil/que*], dans la langue familière également :

Qui a dit ça ? → C'est qui qui a dit ça ? *Kuka sanoi näin? / Kukahan on sanonut näin?* — Quand est-ce qu'il se marie ? → C'est quand qu'il se marie ? *Milloin hän meni(kään) naimisiin?* — Où est-ce qu'il habite ? → C'est où qu'il habite ? *Missä hän (siis) asuu?* — C'est qui qui voulait la glace papaye-fraise ?

Ce type de question est assez souvent une question en écho : on sous-entend qu'on sait déjà la réponse, mais on veut par exemple vérifier qu'on a bien entendu la question (emploi équivalent à la particule *-kAA* en finnois), mais ce n'est pas toujours le cas, il peut aussi s'agir d'une **simple variante** sans nuance particulière.

- 5746 ■ **Dislocation.** En plus de toutes ces constructions, il y a presque toujours des variantes avec **dislocation**. On utilise les constructions interrogatives de la langue parlée, en thématissant le mot sur lequel porte l'interrogation (► §683) :

Jean, il a fait ça pourquoi ? — Lui, il habite où ? — Combien il coute, ce livre ? — Ça se trouve où, cette ville ? — Ton père, il vient ou il vient pas ? etc.

Comme toutes les constructions avec dislocation, ces constructions exigent une très bonne connaissance des mécanismes de la langue parlée et sont donc à manier avec prudence. Noter par exemple que *Paljonko tämä kirja maksaa?* peut se dire : *Combien, ce livre ?*, mais c'est une forme familière (voire ironique) à utiliser avec des amis et pas dans un magasin !

Remarques à partir de la page 359.

572 La question avec inversion serait d'origine germanique et deux systèmes concurrents auraient donc coexisté dans la langue.

573 Ne pas confondre *phrase affirmative* (*myönteinen lause*) et *phrase assertive* (*väitöslause*) : la phrase affirmative s'oppose à la phrase négative, la phrase assertive s'oppose aux phrases interrogative, exclamative, impérative (► §672).

574 Ce *t* intercalaire permet d'assurer une prononciation identique en [t] à la troisième personne du singulier dans tous les groupes verbaux :

Vient-il ? — Finit-elle ? — Joue-t-il ? — Apprend-il quelque chose au cours d'informatique ?

Dans la prononciation, le *d* final (verbes du 3^e groupe) se prononce [t] : *attend-il* [atātɪl] ? *Le surprend-elle* [ləsympɾɛdɛl] ? Dans les verbes du 1^{er} groupe dont le radical se termine par *t* (*chant-er, jet-er, prêt-er, etc.*), dans la forme avec inversion *chante-t-elle* ? ou *le prête-t-il* ?, on prononce nettement un [t] long : [ʃāt:tɛl], [pɾɛt:tɪl]. Comme au pluriel on fait toujours la liaison après la terminaison *-ent*, le singulier de ces verbes se prononce comme le pluriel : [ʃāt:tɛl] = *chante-t-elle* ? et *chantent-elles* ?

575 Il est théoriquement possible de mettre tous les verbes à la forme interrogative en *-je* au présent de l'indicatif, mais c'est peu fréquent, d'abord pour des raisons sémantiques (on se pose rarement une question à soi-même, sauf une question rhétorique), et aussi souvent pour des raisons phonétiques, car l'association de *je* avec certains verbes donne des formes comiques : *cours-je* ? (cf. *courge* «*kurpitsa*»), *réponds-je* ? (évoque *éponge*), *nais-je* ? (*neige*), *fends-je* (*fange* «*muta*»), etc. Ce phénomène est parfois exploité volontairement à l'oral pour plaisanter (à la fois pour imiter un style précieux et s'en moquer à cause du résultat comique) : *Ponds-je une réponse* ? *Écris-je ou n'écris-je pas* ? Etc.

576 Dans l'orthographe non rectifiée, on utilise un accent aigu : *chanté-je*. Comme cet *é* se prononce de toute façon [ɛ], les nouvelles normes orthographiques recommandent d'écrire *è* : *chantè-je* ?

577 Les formes inusitées sont indiquées en italique grisé dans la liste suivante, qui présente en parallèle la 3^e personne du singulier et du pluriel avec sujet *il*, et la forme avec sujet neutre *ce/cela* :

a. Attribut **adjectif**

Est-il intéressant ?	Sont-ils intéressants ?	Est-ce intéressant ?
Était-il intéressant ?	Étaient-ils intéressants ?	Était-ce intéressant ?
A-t-il été intéressant ?	Ont-ils été intéressants ?	Cela a-t-il été intéressant ?
Avait-t-il été intéressant ?	Avaient-t-ils été intéressants ?	Avait-ce été intéressant ?
Fut-il intéressant ?	Furent-ils intéressants ?	<i>Fut-ce intéressant ?</i>
-	-	Cela fut-il intéressant ?
Sera-t-il intéressant ?	Seront-ils intéressants ?	<i>Sera-ce intéressant ?</i>
-	-	Cela sera-t-il intéressant ?
Aura-t-il été intéressant ?	Auront-t-ils été intéressants ?	Cela aura-t-il été intéressant ?
Serait-t-il intéressant ?	Seraient-t-ils intéressants ?	Serait-ce intéressant ?
Aurait-il été intéressant ?	Auraient-ils été intéressants ?	Aurait-ce été intéressant ?

b. Attribut **GN** (en premier la forme avec attribut singulier, puis la forme avec attribut pluriel) :

Est-ce une solution ? — *Sont-ces des solutions* ? = Est-ce que ce sont des solutions ?

Était-ce une solution ? — Étaient-ces des solutions ?

A-ce été une solution ? = Cela a-t-il été une solution ? — *Ont-ce été des solutions* ? = Étaient-ce des solutions ? [passé composé pluriel inusité]

Avait-ce été une solution ? — Avaient-ce été des solutions ?

Fut-ce une solution ? = Cela fut-il une solution ? — *Pas de pluriel*.

Sera-ce une solution ? = Cela sera-t-il une solution ? — *Seront-ce des solutions* ? = Est-ce que ce seront des solutions ?

Aura-ce été une solution ? = Cela aura-t-il été une solution ? — *Auront-ce été des solutions* ? *Pas de pluriel possible*.

Serait-ce une solution ? — Seraient-ce des solutions ?

Aurait-ce été une solution ? / Cela aurait-il été une solution ? — *Pas de pluriel*.

On constate qu'avec un attribut pluriel les formes des temps composés sont inusitées, et que le nombre de formes possibles est assez peu élevé. Quand on veut poser une question de ce genre avec un GN attribut au pluriel, si la forme avec inversion est inusitée, il faut recourir à des formes avec un sujet autre que *ce/cela* :

Ces mesures ont-elles été des solutions ? — Ces changements auraient-ils été une solution ?

578 Cette règle échappe à de nombreux usagers. On trouve de nombreuses occurrences de *ça* sujet de question avec inversion. Ces formes sont cependant à la limite de grammaticalité et à éviter dans tout type d'écrit.

579 Certains manuels affirment que c'est une forme légèrement familière, mais en 2009 on peut dire qu'une telle affirmation est dénuée de tout fondement est que *est-ce que* est devenu un mode d'expression de l'interrogation tout à fait normal et banal. Il en va de même pour l'interrogation partielle : *où est-ce que, quand est-ce que, etc.*, sont devenus du français standard.

580 Cela ne signifie pas forcément une mélodie qui monte, mais simplement une mélodie qui ne baisse pas de la même manière que dans l'assertion. Il suffit que l'intonation soit «*suspensive*», autrement dit que la mélodie de la phrase reste un peu en hauteur au lieu de descendre nettement à la fin de la phrase.

581 Cependant, les interrogations avec inversion et celles construites avec *est-ce que* ne sont pas toujours parfaitement interchangeables. En effet, dans un écrit de type argumentatif, la question avec inversion est plutôt perçue comme une vraie question qu'on pose au lecteur, tandis que la question avec *est-ce que* peut s'interpréter comme une question que l'auteur se pose à lui-même (comme une manière de réfléchir sur ce qu'il dit), sans que cela implique une réponse concrète. Si on veut utiliser l'interrogation directe comme moyen d'exprimer ses propres interrogations ou des interrogations qui portent sur le processus d'écriture (dans le but de conduire un raisonnement ultérieur), on utilise la forme *est-ce que*. En quelque sorte, la forme *est-ce que* reprend son sens originel plein «*est-il vrai que ?*» :

Faut-il interpréter ces formes comme des anaphoriques ? [véritable question : doit-on le faire en général ?]

Est-ce qu'il faut interpréter ces formes comme des anaphoriques ? [question que l'auteur se pose par rapport à lui-même : a-t-il eu raison de le faire ?]

582 Variante encore plus archaïque et donc, paradoxalement, plus comique dans un contexte familier : *Qu'ouïs-je ?*

583 Les dialogues dans les œuvres littéraires sont ainsi souvent en désaccord avec cette réalité. Même dans des romans où les personnages parlent de la langue parlée, l'intrusion de formes avec inversion est fréquente, en partie sous l'influence des conventions du genre littéraire. Mais à proprement parler, ces questions avec inversion sont des hypercorrectismes (► §1120). On en trouve même parfois dans les dialogues de cinéma, et l'utilisation abusive de la question avec inversion est particulièrement fréquente et dérangeante dans la littérature graphique (bande dessinée).

584 *Qui* peut aussi renvoyer à un animé, par exemple un animal familier que l'on identifie à un humain, on pourrait dire d'un chat *Mais qui vient là ?* Si le référent de l'interrogatif est inconnu, on dira *qu'est-ce qui est là au plafond ?* (en parlant par exemple d'un gros insecte), et non pas *qui est-ce qui...* Sur ce point, le français et le finnois utilisent le même type de référence et cette distinction ne pose pas de problème.

585 Contrairement au finnois (*keitä*), le pronom *qui* est invariable. Dans *qui sont ces femmes ?* le pluriel vient du fait que le sujet est *ces femmes*, le pronom *qui* est l'attribut. C'est la même chose en finnois : *keitä nämä naiset ovat ?*

586 La question en écho (rhétorique) se fait avec l'ordre normal :

Qui êtes-vous ? – Qui je suis ? *Kuka olet ? – [Että] kuka minä olen ?*

587 Il existe encore une quatrième forme, dans la langue parlée : *Qui c'est ?* Cette forme est une variante courante de *c'est qui ?*, mais on la néglige ici pour l'analyse des problèmes référentiels.

588 a. Comme on peut s'y attendre, car c'est aussi le cas en ce qui concerne le pronom ce dans la phrase attributive assertive (► §275 et RQ303 p. 165), cette subtilité échappe aussi aux usagers francophones, qui montrent en quelque sorte le même genre de «répugnance» que les finnophones à utiliser ce dans ce cas. On a ainsi trouvé sur un site cette question dans un jeu-concours, exemple parmi de nombreux autres similaires :

Auteure de nombreux textes de chansons (Luce Dufault, Dan Bigras) elle met aussi son écriture au service de la photographie et du cinéma. Qui est-elle ? [la forme attendue est : **Qui est-ce ?**]

b. Cependant, dans une construction disloquée, on peut renvoyer au référent en utilisant la forme disjointe de *il/elle*, en concurrence avec *ça* (ou d'autres démonstratifs).. Il en va de même au pluriel :

C'est qui, lui ? – C'est qui, elle ? – Tiens, c'est qui, ça, à droite sur la photo ? – C'est qui eux, là-bas ? – Et elles, qui c'est ? – Et ceux-là, c'est qui ?

589 Sans parler de la forme hybride relevée plusieurs fois chez des débutants ***Qui est-ce que ce sont ?*

590 On peut ainsi dire d'une certaine manière que cette interrogation a une valeur en partie rhétorique et sert en quelque sorte d'introducteur, voire de connecteur argumentatif, que l'on pourrait paraphraser ainsi : «Vous ne les connaissez pas ou vous les connaissez mal. Nous allons vous en parler». C'est ce qui explique qu'on trouve des cas où cette question s'applique même à des référents non animés (exemples relevés sur Internet, aout 2009) :

Cyclone, ouragan, typhon : qui sont-ils ? [www.futura-sciences.com]. — Anticorps antiphospholipides/co-facteurs : Qui sont-ils ? Pourquoi, quand et comment les rechercher ? [titre d'article]

591 a. Cette construction s'interprète comme [qu'est-ce + que + GN]. Le mot *que* est une sorte de conjonction d'appui après la question *qu'est-ce : qu'est-ce | que | ce livre ?* Il correspond au *que* de *qu'est-ce que tu veux ?* (littéralement «*Mitä se on [se mitä] haluat ?*»).

b. Quand cette question est lue oralement (conférence, discours, etc.), on constate parfois chez certains orateurs un allongement discriminatoire de la voyelle [ɛ] de l'élément *qu'est-ce* :

Qu'est-ce que la lumière ? [kɛːskɔləlymjɛː] ou : Qu'est-ce qu'une langue ? [kɛːskynlɑ̃g]

L'allongement s'accompagne alors d'une légère rupture dans l'intonation : la première partie est prononcée sur un ton égal suspensif, la deuxième partie sur un ton descendant [kɛːs|kɔləlymjɛː]. L'allongement et le schéma intonatif particulier servent à distinguer la suite [qu'est-ce + que + GN] de la suite *qu'est-ce que* qui est le premier élément de *qu'est-ce que c'est/qu'est que tu fais*, et qui est prononcée en un seul bloc sur un ton descendant. À l'écrit, la différence entre les deux structures est immédiatement identifiable ; à l'oral, si on prononçait la question *Qu'est-ce que la lumière ?* d'un seul trait sur un ton descen-

dant, on pourrait avoir l'impression que la question reste incomplète: *Qu'est-ce que la lumière...* Cependant, cette manière de prononcer n'est pas systématique.

592 On obtiendrait la version langue courante (utilisable à l'écrit aussi) de ces exemples en rajoutant simplement *que*:

Qu'est-ce que c'est que le RSS et à quoi ça sert? — Qu'est ce que c'est qu'une hépatite médicamenteuse? — Qu'est ce que c'est que des criquets-phasmes de l'Équateur? — Qu'est ce que c'est que la compta en ligne? — Qu'est ce que c'est que les adjectifs qualificatifs? — Qu'est-ce que c'est qu'un ornithorynque?

593 Cette modification a pour effet de thématiser le groupe introduit par *quel* (*quel est l'écrivain...*) et de focaliser plus nettement le contenu de la question (... *qui a écrit «Le Hussard sur le toit»?*). Elle s'apparente aux procédés de focalisation utilisés dans les phrases clivées (► §676 et §840).

594 Attention à la différence de construction du verbe en finnois et en français (voir FAQ §168):

D'où vient cette musique? *Mistä tämää musiikki tulee?* — Du restaurant d'en face. *Vastapäisessä ravintolasta.* (venir de). — D'où part le ferry? *Mistä lautta lähtee?* — De Turku. *Turusta.* (partir de)

Mais:

Où as-tu trouvé ces vieux vêtements? *Mistä löysit nämä vanhat vaatteet?* — Au grenier. *Ullakolta.* (trouver quelque part). — Où a-t-il acheté sa tondeuse? *Mistä hän osti ruohonleikkurinsa?* — Dans un hyper. *Automarketista.* (acheter quelque part). — Où as-tu pris ce livre? *Mistä otit sen kirjan?* — Sur l'étagère. *Hyllystä.* (prendre quelque part)

595 *Comment Jean va?* ou *Comment est-ce que Jean va?* n'est pas possible, parce qu'on évite de terminer la phrase sur un verbe monosyllabique de sens «vide» (*va*). Mais on peut utiliser un verbe monosyllabique à sens plus actif *Comment Jean siffle (viheltää)?* ou *Comment est-ce que Jean siffle?* ou un verbe plus long: *Comment tes amis rentreront?* «*Millä ystäväsi pääsevät kotiin?*».

Noter cependant que *Comment Jean va* est possible comme question en écho, c'est-à-dire en reprise d'une question antérieure (► §701):

Että kuinka Jean voi? Mistä minä tiedän! Comment Jean va? J'en sais rien, moi!

§747 FAQ Comment traduire millainen?

Cette question peut se poser de plusieurs manières en français. Les variantes dépendent de la fonction de *millainen* (déterminant ou pronom) et, quand il est déterminant, de la fonction du nom qu'il détermine, ainsi que du niveau de langue (indiqué entre parenthèses):

a. Déterminant

Millainen ihminen hän on?

Quel genre de personne est-ce? (LS)

Quel genre de personne est-ce que c'est? (LC)

Variante courante:

Qu'est-ce que c'est comme personne?

C'est quel genre de personne? (LP)

Il/elle est comment? (LP)

Millaisista elokuvista pidät?

Quel genre de films aimes-tu?

Quel genre de films est-ce que tu aimes?

Tu aimes quel genre de films?

Variante courante:

Qu'est-ce que tu aimes comme films?

Mitä hän opiskelee?

Qu'est-ce qu'il fait comme études?

Millainen elokuva oli?

Comment était le film? (tous registres)

Comment as-tu trouvé le film? (LE)

Il était comment, le film? (LP)

C'était comment, le film? (LP)

Millaisen lahjan haluat?

Qu'est-ce que tu veux comme cadeau?

Millainen ilma on?

Quel temps fait-il?

Comment est le temps?

Millainen ilma oli silloin?

Comment le temps était-il à l'époque?

Comment était le temps à l'époque?

Quel temps faisait-il à l'époque?

Qu'est-ce qu'il faisait comme temps à l'époque?

Dans la langue courante on utilise fréquemment la tournure *qu'est-ce que ... comme*. Si la question porte sur un complément d'objet, dans la langue parlée on utilise aussi cette tournure sous la forme SVO (*qu'est-ce que > c'est quoi que*) ou une variante un peu plus familière dans laquelle le pronom interrogatif *quoi* se trouve après le verbe et le nom sur lequel porte la question se trouve après le verbe, comme s'il était détaché en rappel (on peut d'ailleurs marquer une légère pause avant le groupe final [*comme* + NOM]). On peut donc dire (du plus courant au plus familier):

Qu'est-ce que tu veux comme cadeau? C'est quoi que tu veux comme cadeau? Tu veux quoi comme cadeau?

Qu'est-ce que tu aimes comme films? C'est quoi que tu aimes comme films? Tu aimes quoi comme films?

Qu'est-ce qu'il fait comme études? C'est quoi qu'il fait comme études? Il fait quoi comme études?

Qu'est-ce qu'il a acheté comme voiture? C'est quoi qu'il a acheté comme voiture? Il a acheté quoi comme voiture?

Qu'est-ce qu'il a pris comme décision? C'est quoi qu'il a pris comme décision? Il a pris quoi comme décision?

Qu'est-ce que vous avez trouvé comme solution? C'est quoi que vous avez trouvé comme solution? Vous avez trouvé quoi comme solution?

Qu'est-ce que vous avez eu comme temps pendant les vacances? C'est quoi que vous avez eu comme temps pendant les vacances? Vous avez eu quoi comme temps pendant les vacances? (► §1125h)

On peut aussi utiliser cette forme avec des verbes comme *il fait* dans le sens météorologique:

Qu'est-ce qu'il fait comme temps? C'est quoi qu'il fait comme temps? Il fait quoi comme temps?

Cette forme s'utilise aussi avec un GN attribut, en général avec un non animé, mais dans ce cas-là elle correspond à *mikä/mitä*:

C'est quoi comme livre ? *Mikä kirja se on?* — C'est quoi comme prof ? *Mikä opettaja se on (= minkä aineen)?*

Dans la langue courante, l'apprenant FLE à intérêt à utiliser la structure *qu'est-ce que ... comme*. Contrairement aux autres variantes, elle peut aussi s'utiliser pour un sujet ou un attribut.

Qu'est-ce que c'est comme personne ? — Qu'est-ce que c'est comme films qui te plaisent ?

b. Pronom. En français il n'existe pas de pronom spécifique qui serait la forme pronominale de *lequel*. Le pronom *lequel* correspond normalement au finnois *mikä* ou même *kumpi* :

Tu as pris lequel ? *Minkä valitsit? Kumman valitsit?*

Pour rendre *millainen* en fonction de pronom interrogatif, les équivalents français sont donc variés :

Hän osti uuden auton. – Millaisen?

Elle a acheté un nouvelle voiture. — De quelle marque ? / De quel type ? / De quel genre ? / Comment est-elle ?

Hän haaveilee uudesta autosta. – Millaisen hän haluaisi?

Elle rêve d'une nouvelle voiture. — De quelle marque en voudrait-elle ? / De quel type en voudrait-elle ? / De quelle couleur en voudrait-elle ? etc. *ou bien* : Quel genre de voiture voudrait-elle ?

Dans la langue parlée, le plus simple et le plus fréquent est d'utiliser *comment* comme « adjectif interrogatif ». Dans une phrase sans verbe on dira donc simplement :

Elle a acheté un nouvelle voiture. — Une comment ?

S'il y a un verbe, on utilise l'adjectif *comment* associé au pronom *en* sur le modèle d'un adjectif normal *tu en as pris un beau* ou *c'en est un joli* (► §220) :

Tu en veux un comment ? — Vous en voulez des comment [entendu dans un magasin à propos de bottes] ? — Ils en ont pris un comment ? — Tu en as acheté des comment ? — J'ai une nouvelle lunette astronomique. — Ah bon, c'en est une comment ? / Elle est comment ?

À propos d'un article qu'on veut acheter dans un magasin, on entend aussi demander :

Vous voudriez quel genre ? *Millaisen/Millaisia haluaisitte?*

5748 FAQ **Paljonko maksaa? Ça coute combien ?**

La manière la plus fréquente est de dire *Ça coute combien ?* ou *C'est combien ?* Mais il y a de nombreuses autres possibilités :

LANGUE PARLÉE

Combien est-ce que ça coute ?

Ça coute combien ?

Combien ça coute ?

C'est combien ? (*très fréquent*)

Combien coute ce livre ? (*fréquent*)

Ce livre coute combien ?

LANGUE ÉCRITE

Combien est-ce que cela coute ? Quel est le prix de...?

Combien cela coute-t-il ? (*rare*)

Combien est-ce ? (*assez rare*)

Combien coute ce livre ? (*forme normale*)

Combien ce livre coute-t-il ? (*assez rare*)

Avec dislocation (familier) :

Il coute combien, ce livre ? Ça coute combien, ce livre ? C'est combien, ce livre ? Combien, ce livre ? (*pas très poli*)

5749 FAQ **Monesko?**

Cette question est simple en finnois, mais très compliquée en français, car le français standard n'a pas de forme ordinale de l'adverbe *combien*. Dans la langue écrite, il faut donc rendre *monesko* par des moyens variés :

Monennenko valitsit ? Lequel as-tu choisi ?

Monesko se oli ? Lequel était-ce ? C'était lequel ?

Monesko savuke tämä on tänään ? Combien de cigarettes tu as déjà fumées aujourd'hui ?

Monesko kerta tämä nyt on ? Combien de fois tu as déjà fait ça ?

Monesko päivä tänään on ? Le combien sommes-nous aujourd'hui ? / On est le combien aujourd'hui ? (LP)

Monesko hän oli ? [kilpailussa] Quel était son classement ?

La langue parlée parlée, en revanche utilise *combientième*, qui est une forme ordinale de *combien* calquée sur *deuxième, troisième, etc.* :

Monennenko valitsit ? Tu as choisi le combientième ?

Monesko se oli ? C'était le combientième ?

Monesko savuke tämä on tänään ? C'est ta combientième cigarette aujourd'hui ?

Monesko kerta tämä nyt on ? C'est la combientième fois ?

Monesko olit jonotuslistalla ? Tu étais combientième sur la liste d'attente ?

Monesko hän oli ? [kilpailussa] Il est arrivé combientième ?

Combientième correspond très exactement au finnois *monesko*, malheureusement il n'est pas utilisable dans la langue écrite, car c'est une forme de la langue **familiaire**. Il semble que tous les francophones ne la connaissent pas ou ne l'utilisent pas. Elle est pourtant bien attestée dans la langue parlée moderne (environ 5 000 occurrences sur Internet, aout 2009) et on a *entendu* à TV5 dans la bouche d'un reporter (à propos des réactions de l'opinion publique américaine à l'invasion américaine en Irak) :

Au combientième marché bombardé l'opinion américaine va-t-elle basculer, telle pourrait bien être la prochaine question cruciale de la guerre.

49. La négation

1. Forme de base

1.1. Ne ... pas

§750 Dans sa forme de base (correspondant au finnois *ei* accompagnant un verbe), la négation s'exprime à l'aide de deux mots (considérés comme des adverbes) négatifs, qui «encadrent» le verbe : *ne* se place entre le sujet du verbe et le verbe (avant les pronoms conjoints qui précèdent éventuellement le verbe), et le deuxième mot négatif (en général *pas*) se place après le verbe ; aux temps composés, *pas* se place après l'auxiliaire, selon le schéma suivant :

ne (PRONOM) VERBE *pas*
ne (PRONOM) AUXILIAIRE *pas* PARTICIPE

ainsi que l'illustrent les exemples suivants :

Aujourd'hui, il fait beau. Aujourd'hui, il **ne fait pas** beau. — La Finlande a obtenu une médaille d'or. La Finlande n'a **pas** obtenu de médaille d'or. — Tu aurais dû le lui dire. Tu n'aurais **pas** dû le lui dire. — Bois du lait. **Ne** bois **pas** de lait (► RQ596). — Tu le leur as promis. Tu **ne** le leur a **pas** promis.

Dans les formes avec inversion, *ne* ne change pas de place et reste devant le verbe :

Tu n'aurais **pas** dû le lui dire.
 N'aurais-tu **pas** dû le leur dire ?

Le mot *pas* est au départ un simple nom qui servait à renforcer la négation. Il subsiste d'autres noms de ce type, mais nettement moins fréquents : *ne ... point* (= *ne ... pas*), utilisé dans la langue soutenue ou dans un usage régional ; *ne ... mot*, *ne ... goutte* sont littéraires et se sont conservés dans quelques expressions plus ou moins figées :

Il n'y a point d'autre solution. — Il n'a dit mot. — On n'y voit goutte. *Täällä ei näe metriäkään*. — Je n'y comprends goutte. *En ymmärrä siitä yhtään mitään* (► RQ597).

1.2. Langue parlée

§751 Dans la langue parlée, on supprime presque systématiquement l'adverbe négatif *ne* (► RQ598) et la négation s'exprime seulement avec *pas* (ou un autre mot négatif comme *plus*, *rien*, *jamais*, etc.). Ce mot, qui était à l'origine un simple nom servant à renforcer la négation, assure ainsi dans la langue parlée les fonctions de seul mot négatif. Comparer les exemples suivants avec les exemples ci-dessus :

Aujourd'hui, il fait pas beau. — La Finlande a pas obtenu de médaille d'or. — Tu aurais pas dû le lui dire. — J'ai pas mangé. — Bois pas de lait. — Tu le leur as pas promis. — Il y a pas d'autre solution. — Il a pas dit un mot. — J'ai rien compris. — Ils partent pas encore demain.

La phrase sans *ne* de la langue parlée est absolument équivalente pour le sens à la phrase avec *ne* dans la langue écrite. Il y a cependant des cas de tournures sans *ne* qui se sont lexicalisées dans la langue parlée, et dans lesquels on ne peut pas rétablir *ne* sans changer le sens de la phrase (► RQ599).

1.3. Ne ... + autre adverbe

§752 Il existe également d'autres adverbes qui peuvent se combiner avec la négation *ne* pour former des groupes à sens négatif :

ne ... plus ei enää — *ne ... jamais ei koskaan* — *ne ... pas encore ei vielä* — *ne ... nulle part ei missään* — *ne ... guère ei kovinkaan* (► RQ600)

Les deux mots négatifs entourent en général le verbe :

Je n'ai plus faim. — Il ne fait pas encore trop chaud. — Il n'est jamais allé en France.

Dans ce cas, on ne peut pas utiliser en même temps le mot *pas*, sauf dans *ne ... pas encore*. Mais on peut combiner différents adverbes (*pas* disparaît alors, excepté dans *ne ... pas encore*) :

Je ne l'ai plus vu nulle part. — On n'a encore jamais vu ça nulle part. — Je ne lui parlerai plus jamais.

Ne ... guère s'utilise essentiellement dans la langue écrite (► RQ601) :

Il n'a guère eu de chance. *Hänellä ei ole ollut kovinkaan paljon onnea*. — Il n'y a guère d'autre solution. *Ei ole oikeastaan muuta vaihtoehtoa*. — La négation *point* ne s'emploie plus guère.

Plus couramment :

Il n'a pas eu beaucoup de chance. — Il n'y a pas vraiment d'autre solution / pas beaucoup d'autres solutions. — La négation *point* ne s'emploie plus beaucoup.

1.4. Ne ... + déterminant ou pronom indéfini

5753 ■ *Personne, nul, rien et aucun*, déterminants ou pronoms, sont des «semi-négatifs»: on les utilise conjointement avec l'adverbe *ne*, mais sans l'adverbe *pas*:

Personne n'a parlé. — Je n'ai entendu personne. — Le médecin n'a rien trouvé. — Pour faire une bonne sauce, rien ne remplace le beurre. — Il n'y a aucune possibilité de se faire rembourser le voyage. — Nous ne sommes d'accord sur aucun des sujets abordés. — Nul ne saurait dire comment serait la Finlande si elle était restée suédoise. — À l'impossible nul n'est tenu. *Tyhjästä on paha nyhjäistä* (mot à mot: «*Ketään ei voi pakottaa tekemään mahdollomia.*»). — Le laboratoire n'a trouvé nulle trace de formaldéhyde. — Nul espoir n'est permis. *Ei ole enää mitään toivoa.*

5754 ► Attention à la **double négation**: le mot *pas* ne peut pas s'utiliser avec un pronom indéfini semi-négatif comme *personne* ou *rien* ou un autre mot semi-négatif. Si on utilise les deux, on obtient une affirmation (les négations s'annulent): **je n'ai pas vu personne* signifierait «j'ai vu quelqu'un» (► RQ602), mais est de toute façon agrammatical.

5755 ■ **Ordre des négations**. On peut utiliser plusieurs mots négatifs dans une même phrase. L'adverbe *pas* ne peut pas s'utiliser avec les autres mots négatifs, sauf avec *encore* (*ne pas... encore*) et avec *non plus* (*ne... pas non plus*). Les adverbes peuvent se combiner est dans l'ordre suivant:

ne ... (pas)	encore	rien	nulle part
	plus	jamais	personne

Je n'ai plus rien entendu. — Il n'a encore rencontré personne. — Personne n'a rien fait pour l'aider. — Il n'y en a plus aucune nulle part. — Rien n'était plus comme avant. — Je n'avais encore jamais vu cela chez personne. — Personne ne l'a plus jamais vu nulle part. — Je n'offrirai plus jamais rien à personne. — Ce ne sera plus jamais possible pour personne nulle part. — Cela ne sera plus jamais la même chose pour aucun d'entre nous.

1.5. Les mots négatifs avec l'infinitif

5756 Quand la négation porte sur un **infinitif** qui dépend d'un autre verbe, les deux mots négatifs se placent **ensemble** devant l'infinitif (► RQ603):

Ne pas révéler la vérité pour l'instant serait peut-être la solution de sagesse. — Moi, je lui conseillerais de **ne pas** accepter. — Je lui ai promis de **ne pas** le dire. — Pourquoi **ne pas** le leur permettre? — Il a réussi à ne pas être élu. *Hänellä oli onnea olla tulematta valituksi.* — J'ai décidé de **ne plus** aller nulle part cet été. — Il serait bon de **ne pas** l'en informer.

Les pronoms indéfinis se placent après le verbe, sauf *rien* COD, qui reste devant le verbe (► §391):

Essaye de ne pas penser à rien. — Il serait bon de n'en informer personne. — Il aurait mieux valu ne rien dire.

On peut aussi utiliser conjointement d'autres mots à valeur négative:

Il serait bon de ne pas encore l'en informer. — Il serait bon de n'en informer encore personne. (► RQ604)

Avec l'infinitif, l'ordre des mots affecte le sens. Comparer:

Moi, je ne lui conseillerais pas d'accepter. *Minä en neuvoisi häntä suostumaan.* vs. Moi, je lui conseillerais de ne pas accepter. *Minä neuvoisin häntä olemaan suostumatta.* — Je n'ai pas promis de le dire. *En luvannut kertoa sitä.* vs. J'ai promis de ne pas le dire. *Lupasin olla kertomatta sitä.* — On ne peut rien faire. *Ei voi tehdä mitään.* vs. On peut ne rien faire. *Voidaan olla tekemättä mitään (katsoa sivusta).*

On peut utiliser l'infinitif négatif **après** *pouvoir* à la forme négative, pour exprimer une obligation morale:

Tu ne peux pas ne pas aller à ce congrès. — On ne peut pas ne pas aimer le sauna. — On ne peut pas ne pas être attendri par un tout petit bébé. — Tu ne peux pas ne pas être contente quand tu marches dans la rue le matin vers ton métro.

Le finnois [*ei voi olla ... -mAtta*] peut aussi se traduire [*ne pas pouvoir s'empêcher de + INFINITIF*]. Cette construction signifie plutôt une impossibilité physique («*ei mahda sille mitään, että*»):

Je n'ai pas pu m'empêcher de rire. — On ne peut pas s'empêcher d'aimer cet enfant. *Ei voi olla pitämättä siitä lapsesta* [kaikesta huolimatta].

2. Autres structures et mots négatifs

2.1. Non

5757 ■ Mot-phrase négatif: le mot *non* est utilisé comme substitut de phrase dans la réponse négative:

Est-ce que M. Alengry est là? — Non, il est en voyage. — As-tu tondu le gazon? — Non. — Tu veux une glace? — Non, merci.

5758 ■ **Non plus** est le contraire d'*aussi*. *Non plus* s'utilise conjointement avec *ne... pas*:

Je n'irai pas non plus au concert. *En minäkään mene konserttiin.* / *En mene myöskään konserttiin.* — La clé n'était pas non plus dans mon sac. — Eux non plus ne vont plus en vacances en Turquie. *Hekään eivät enää vietä lomaansa Turkissa.*

Non plus se place assez librement dans la phrase :

Cette année non plus, il n'a pas beaucoup plu. — Ça n'a pas été une bonne solution pour eux non plus.

Dans les phrases sans verbe, avec *non plus*, on n'utilise pas l'adverbe *pas* :

Il n'est pas parti en vacances, et ses enfants non plus. — Tu ne veux pas partir? Moi non plus.

§759 ■ **Non / non ... pas.** Avec *non* ou *non pas*, on peut faire porter la négation sur un élément précis de la phrase, généralement quand on **oppose** une assertion ou une idée à une autre. *Non [pas]* exprime dans ce cas-là à peu près la même idée que le finnois *ei niinkään*. On peut utiliser soit *non pas*, soit *non* tout seul (► RQ605) :

Il a démissionné, non [pas] parce qu'il en avait assez de la société, mais parce qu'il voulait en fonder une à lui. — Ce que tu as entendu était du lituanien, et non [pas] du russe. — Mais n'oublions pas que « intolérant au lait » signifie « ne pas digérer le lait », et non pas « ne pas tolérer que les autres en boivent »!...

Devant un infinitif, on utilise la forme longue *non pas* :

Il aurait fallu non pas rouler toute la nuit, mais s'arrêter un peu et continuer à l'aube.

Devant adjectif, on utilise aussi généralement *non pas* :

J'étais non pas déçu, mais plutôt surpris.

Dans la langue parlée, *non pas* et *non* sont remplacés par *pas* :

Il a démissionné, pas parce qu'il en avait assez de la société, mais parce qu'il voulait en fonder une à lui. — Ce que tu as entendu était du lituanien, et pas du russe.

S'il n'y a pas de verbe, on ne peut utiliser que la forme *pas* (langue écrite et langue parlée) :

Pas aujourd'hui. — Pas tout seul. — Pas ce soir. — Comment ça va? — Pas très bien.

2.2. Ni

§760 ■ **Forme simple.** Utilisé après un premier mot négatif comme *ne ... pas*, *ne ... plus*, *ne ... personne* etc., *ni* a le même sens que *et ne... pas* (*eikä*).

Je ne peux pas partir : je n'ai pas de passeport ni de visa. — À cette heure-ci, il n'y a plus de bus ni de métro. — Je n'ai pas acheté de glace ni de limonade.

On ne peut pas relier deux groupes nominaux en fonction de **sujet** avec un seul *ni*, dans ce cas-là, il faut utiliser *ni... ni...* (► RQ606) :

Ni son frère ni ses parents n'étaient au courant de son mariage.

■ **ni... ni...** Répété, *ni* a le même sens que *ne...pas ... et ne ...pas*, mais est une négation plus forte. Avec *ni... ni...* le mot *ne* est obligatoire :

Je ne peux pas partir : je n'ai ni passeport ni visa. — Ni ses parents ni ses amis n'ont réussi à le faire changer d'avis. — À cette heure-ci, il n'y a plus ni bus ni métro. — Il n'avait dit à personne qu'il s'était marié : ni à ses parents ni à sa sœur.

2.3. Sans

§761 La préposition *sans* a un sens négatif. Le groupe [*sans* + VERBE] se comporte souvent comme une phrase négative. On n'utilise cependant pas l'adverbe *ne* :

Tu ne peux pas rester là sans rien faire. — Il retient une quantité incroyable de numéros de téléphone sans jamais se tromper. — Ne pars pas faire du ski hors-piste sans prévenir personne.

Combiné à *ni* :

J'étais sorti sans argent ni papiers. — Nous allons prendre de vraies vacances : nous partons sans les enfants ni le chien.

On peut aussi utiliser *sans* dans des contextes « doublement négatifs » (= affirmatifs), ce qui équivaut à une litote (► §776) :

Cela n'a pas été sans mal. *Se oli melko hankalaa*. — Ils ont réussi à éteindre l'incendie, non sans difficulté. *He onnistuivat vaivoin sammuttamaan tulipalon*. — Les syndicats ont accepté le plan de redressement, non sans critiquer la direction. *Ammattijärjestöt hyväksyivät saneerausohjelman arvostellen samalla johtoa*.

2.4. Ne ... que

§762 La construction *ne... que* a le même sens que *seulement*, « *vain, ainoastaan* » (► RQ607). Bien qu'elle soit formée avec l'adverbe négatif *ne*, elle **n'a pas un sens négatif**. Elle peut être utilisée avec un complément d'objet ou un complément circonstanciel, mais pas avec un sujet. Comme *ne ... que* n'a pas un sens négatif, l'article indéfini n'est pas modifié devant le COD :

Nous n'avons trouvé que des russules et des lactaires, pas de cèpes. *Löysimme vain haperoita ja rouskuja, emme tatteja*. — Cette année, je ne fais que du français, l'an prochain je ferai aussi de l'anglais. — Ils n'habitent qu'à 20 mètres du lac.

§763 ■ Normalement, *ne... que* ne peut pas être utilisé sans verbe, car *ne* doit d'appuyer sur un verbe. Dans la langue écrite, on utilise alors l'adverbe *seulement* (ou *uniquement*):

Vous prenez du sucre et du lait dans votre café ? — Seulement du sucre. — Cette solution n'a aucun inconvénient, uniquement des avantages.

Dans la langue parlée, on peut cependant utiliser *que* seul (comme *ne* ne s'utilise pas dans la langue parlée, l'absence de verbe ne pose pas de problème):

Tu prends du sucre et du lait dans ton café ? — Que du sucre. — Cette solution n'a aucun inconvénient, que des avantages.

§764 ■ Comme *ne... que* n'a pas un sens négatif, on peut ajouter *pas* dans la phrase, pour exprimer l'idée de *ei vain*, *ei pelkästään*:

Au petit déjeuner, les Français ne mangent pas que des croissants. — Il n'y a pas que toi qui aimes le chocolat, laisses-en aux autres (► RQ608). — La crise n'a pas eu que des effets négatifs.

Dans ce cas, l'article défini ou partitif devant COD ne devient pas *de*, car la négation ne porte pas sur toute la phrase, elle est « partielle » (► §25):

Au petit déjeuner, les Français ne mangent pas que des croissants. = « Ils mangent aussi autre chose ».

§765 ■ *n'avoir qu'à* + INFINITIF: *ne... que* sert à former la construction courante *n'avoir qu'à*, pour exprimer un conseil, proposer une solution, etc.; dans la langue parlée, *ne* n'est pas exprimé:

Si tu n'as pas envie d'attendre le bus, tu n'as qu'à prendre un taxi. *Jos ei huvita odottaa bussia, mene [ihmeessä] taksilla.* — Inutile de retaper tout le texte, vous n'avez qu'à le scanner. — Ce n'est pas la peine de pleurer, tu n'avais qu'à mieux faire attention à tes affaires. *Nyt ei itku enää auta, olisit pitänyt parempaa huolta tavaroistasi.* — Cette fois, j'en ai assez, je pars ! — Eh bien, t'as qu'à partir. *Nyt riitti! Minä lähdän!* — *Sen kun [lähdet].* — Si t'as rien de plus intelligent à dire, t'as qu'à te taire !

La construction *il n'y a qu'à* signifie *il suffit de*; dans la langue courante, on supprime couramment le sujet apparent *il* (► §384) et on prononce [jaka]:

Pour augmenter la consommation, il n'y a qu'à baisser les impôts. — Il n'y a qu'à prendre les trains de banlieue bondés de Mumbai pour apercevoir des graffitis appelant à la résistance à la mondialisation. — Les politiques sont capables de tout, y a qu'à voir la vague de la grippe porcine pour faire oublier la crise aux gens. — Si on veut éviter les bouchons, y a qu'à pas partir si tôt.

2.5. Non et pas comme éléments de mots composés

§766 Les adverbes négatifs peuvent être utilisés en combinaison avec des adjectifs ou participes. Dans la langue écrite, on utilise *pas* devant un adjectif caractérisant normal (*beau, grand, etc.*) et *non* devant un participe ou un adjectif à valeur verbale (en *-able, -ible, etc.*):

Livres pas chers — eau non potable — des légumes non traités *torjunta-aineettomia vihanneksia* — les pays non alignés *sitoutumattomat maat* — un chèque non signé

Dans la langue parlée, on peut également utiliser *pas* devant un participe: *du linge pas lavé* (*pesemätön pyykki*).

On peut aussi former des mots composés avec *non* devant un nom, en ajoutant un trait d'union:

le non-alignement — les non-voyants — la non-violence — un pacte de non-agression

Dans la langue écrite, on utilise avec une grande souplesse des formes nominales « négatives » du verbe avec *non*:

La non observation d'un règlement — le non respect des normes environnementales — La non adhésion de ce pays au traité serait une catastrophe.

3. Omission du mot négatif

3.1. Phrases sans verbe : absence de ne

§767 Dans les phrases sans verbe (par exemple dans des réponses), on n'utilise pas *ne*:

Qui vient cueillir des fraises ? — Pas moi. — J'ai déjà eu mon permis, mais mon frère pas encore. — Je veux bien encore aller en France en voiture, mais plus jamais avec toi. — Est-ce que le ferry est à quai ? — Pas encore. — Veux-tu m'épouser ? — Jamais ! — Où vas-tu ? — Nulle part, je vais me promener.

Dans une phrase avec ellipse du verbe suivant une phrase affirmative, on utilise de préférence la forme *non*:

Vous, vous avez promis de les aider à fuir, mais moi, non. — Nous aimons bien passer les vacances à la montagne, eux non.

Dans la langue parlée, on utilise *pas* (style assez familier):

Vous, vous avez promis de les aider à déménager, mais moi pas. — On aime bien passer les vacances à la montagne, eux pas.

3.2. Après certains verbes : absence de *pas*

§768 Dans la langue écrite, les verbes *savoir*, *pouvoir*, *oser*, *cesser* sont parfois employés avec *ne* seul (sans *pas*). Cela se limite à quelques tournures plus ou moins figées, il n'y a pas de différence de sens, seulement de style :

Je n'ose songer aux conséquences. — Je ne puis répondre à cette question. — Elle ne cesse d'y penser. — Il ne put s'empêcher de faire une remarque. — Je ne saurais dire.

Dans ce genre d'emploi, *savoir* signifie plutôt « être capable de » :

Je ne saurais accepter. *En voi mitenkään suostua*. — Je ne saurais trop vous recommander la prudence. *Kehotan teitä äärimmäiseen varovaisuuteen*.

Avec *cesser*, il y a cependant une légère nuance de sens :

Il n'a pas cessé de pleuvoir. *On satanut lakkaamatta (yhtenäin, keskeytyksettä)*. [sens concret]

Il n'a cessé de pleuvoir. *On satanut koko ajan (toistuvasti, joka päivä)*. [appréciation plus subjective]

3.3. Dans certaines constructions

§769 L'adverbe négatif *pas* est également supprimé dans certains autres cas :

– dans les questions rhétoriques (style soutenu) :

Qui n'en aurait envie ? *Kuka ei sitä haluaisi?* — Qui n'en conviendrait ? *Kuka ei olisi samaa mieltä?*

– dans les exclamatives introduites par *que* (= *pourquoi* ?), style soutenu :

Que ne l'avez-vous dit plus tôt ! *Kunpa olisitte sanonut sen aikaisemmin!* (mot à mot : « *miksi ette sanonut sitä aikaisemmin!* »). — Que n'y ai-je pensé plus tôt ! *Kunpa olisi ajatellut sitä aikaisemmin!*

– dans la langue soutenue, on peut omettre *pas* dans les relatives dépendant d'une principale interrogative ou négative :

Il n'y a rien qu'il ne connaisse. *Ei ole olemassa mitään sellaista, mitä hän ei tuntisi*. — Y a-t-il des gens avec qui elle ne s'entende ? *Onko olemassa ihmisiä, joiden kanssa hän ei tulisi toimeen?* — A-t-on jamais vu rien de plus beau ? *Onko koskaan nähty mitään kauniimpaa?*

L'absence de *pas* n'est possible que dans une question avec inversion. Dans une question avec *est-ce que* ou ordre des mots normal (question intonative), on utilise *pas* :

Est-ce qu'il y a des gens avec qui elle ne s'entend pas ?

§770 ■ Dans certaines constructions exprimant la durée (notamment [**de** + COMPLÉMENT DE TEMPS]), on utilise *ne* seul, surtout quand ces compléments se trouvent avant le verbe. L'absence de *pas* s'explique par le fait que ces compléments sont équivalents à « jamais » (*ne* utilisé conjointement avec ces compléments équivaut ainsi à *ne... jamais*) :

De ma vie je n'oublierai ce spectacle enchanteur. *En koskaan eläessäni unohda sitä ihastuttavaa näkyä*. — De mémoire d'homme on n'avait vu un si bel automne. *Näin kaunisti syksyä ei oltu nähty miesmuistiin*. — Je n'avais jamais tant ri de ma vie. *En ollut eläessäni niin paljon nauranut*. — De mémoire de riverain, on n'avait vu pareille crue. *Joenvarren asukkaat eivät muista nähneensä vastaavanlaista tulvaa*.

– de même dans des constructions avec **voilà** ou **cela fait/cela faisait** + COMPLÉMENT DE TEMPS :

Voilà deux ans je n'ai entendu parler de lui. *En ole kuullut hänestä kahteen vuoteen*. — Cela faisait bien des années que nous ne l'avions vu. *Oli kulunut useita vuosia siitä, kun olimme nähneet hänet viimeksi*.

§771 ■ On emploie également *ne* seul dans certaines expressions qui sont plus ou moins figées :

Qu'à cela ne tienne ! *Sitä vaan!* — Il n'empêche que c'est vrai. *Oli miten oli, se on totta*. — Nous n'avons que faire de vos remarques. *Meitä ei kiinnosta huomautuksenne*. — N'ayez crainte ! *Olkaa huoleti*.

De l'expression *il n'empêche que* est dérivée la locution adverbiale **n'empêche** parfois développée avec *que*, très courante dans le français parlé, qui correspond à *silti* :

Je sais bien que tu es très pressé, n'empêche que tu aurais pu m'écrire un mot. *Tiedän, että olet hyvin kiireinen, mutta olisit silti voinut kirjoittaa minulle pari sanaa*. — N'empêche, si vous m'aviez prévenu, cela m'aurait épargné le déplacement. *Silti jos olisitte ilmoittaneet minulle, olisin säästynyt ylimääräiseltä matkalta*.

4. Ne « explétif »

§772 Le *ne* explétif (*pleonastinen ne*) est une négation ayant perdu son sens négatif, que l'on utilise dans la langue écrite, dans certains cas bien précis. Il n'a pas de sens en lui-même (c'est pourquoi on l'appelle *explétif*, « qui sert à remplir la phrase sans être nécessaire au sens », définition du *Grand Robert*) et dans la langue parlée on ne l'utilise pratiquement jamais. Les deux phrases suivantes sont parfaitement équivalentes : *Je crains qu'il ne faille tout refaire ! Je crains qu'il faille tout refaire*.

4.1. Verbes entraînant un *ne* explétif

§773 Le *ne* explétif s'utilise notamment dans des propositions complétives objet de verbes exprimant la crainte, *craindre*, *avoir peur*, *redouter*, et de certains autres verbes comme *empêcher*, *éviter*, *ne pas douter*, *ne pas nier* :

Je crains qu'il ne soit trop tard. *Pelkään, että on myöhäistä.* — Il faut éviter qu'il ne soit mis au courant. — Nous redoutions qu'ils ne l'apprennent. *Pelkäsimme, että he saisivat tietää pian.* — Je ne doutais pas qu'il ne vînt bientôt. *En epäilyt, etteikö hän tule.*

Dans la langue courante ou parlée, les mêmes phrases seraient :

Je crains qu'il soit trop tard. — Il faut éviter qu'il soit mis au courant. — Nous redoutions qu'ils l'apprennent. — Je ne doutais pas qu'il viendrait bientôt.

► *Ne* explétif n'est pas négatif. Pour exprimer la négation, il faut utiliser *ne ... pas*. Comparer :

J'avais peur qu'il **ne** vienne. *Pelkäsín hänen tulevan.*

J'avais peur qu'il **ne** vienne **pas**. *Pelkäsín, ettei hän tulisi.*

4.2. Conjonctions entraînant un *ne* explétif

§774 On utilise le *ne* explétif dans les subordinées introduites par *avant que*, *à moins que*, *de crainte que*, *de peur que* :

Va voir un médecin, avant qu'il **ne** soit trop tard ! — Il ne prendra pas d'initiative, à moins qu'il n'y soit forcé. — L'acteur portait des lunettes de soleil noires, de peur qu'on **ne** le reconnaisse.

Après *avant que*, l'utilisation de *ne* indique une nuance de but, une conséquence qu'on veut éviter :

Rentre vite, avant que tes parents **ne** découvrent ton absence !

On peut aussi utiliser *avant que* sans *ne* explétif. Dans ce cas, le sens est simplement temporel (► RQ609). Comparer :

Dépêche-toi de rentrer avant que la grève du métro ne commence [nuance de but]. — Je suis rentré avant que la grève du métro ait commencé [exprime le temps uniquement].

4.3. Dans la comparaison

§775 Le *ne* explétif s'utilise devant le verbe d'une proposition complément d'un comparatif. On peut également l'utiliser en combinaison avec le pronom neutre *le* ; :

C'était moins facile que je **ne** le pensais. — Il y a eu plus d'inscrits qu'il n'était possible d'en accepter. — Le finnois est bien moins difficile qu'on (ne) le prétend. — Ça mieux marché que je le pensais. — La Finlande a eu moins de médailles qu'on ne l'attendait.

L'usage à propos de *ne explétif* dans la comparaison est flottant : on utilise soit *ne* explétif seul, soit *le* neutre seul, soit les deux ensemble (voir les exemples ci-dessus) ! Il y a même une quatrième possibilité, puisque dans la langue parlée on n'utilise aucun mot particulier :

Le finnois est bien moins difficile qu'on ne prétend. (langue écrite et courante)

Le finnois est bien moins difficile qu'on le prétend. (langue écrite et courante)

Le finnois est bien moins difficile qu'on ne le prétend. (langue écrite et soutenue)

Le finnois est bien moins difficile qu'on prétend. (langue parlée)

Ça a mieux marché que je pensais. (langue parlée)

Dans la langue parlée, on n'utilise pas le *ne* explétif. On peut donc utiliser les formes suivantes :

LP C'était moins facile que je le pensais. (cf. langue écrite : C'était moins facile que je **ne** pensais.)

LP C'était moins facile que je pensais. (cf. langue écrite : C'était moins facile que je **ne le** pensais.)

Dans une proposition complément d'un comparatif d'égalité (*aussi ... que*), on **n'utilise pas** *ne explétif*. Mais on peut utiliser le pronom neutre *le* (► RQ610) :

Ce n'était pas aussi dur que je l'avais imaginé. — Ce n'est pas aussi compliqué qu'on pourrait le croire.

5. La litote

§776 La litote (finnois *litoteesi*) est un mode d'expression qui consiste à dire une chose négativement pour dire en fait le contraire : l'affirmation est atténuée, mais devient par là-même encore plus forte. On utilise aussi la litote en finnois (l'expression familière finnoise *ei voisi vähempää kiinnostaa* en est une, de même que *vähän oli vaikeaa!*), mais de façon moins systématique qu'en français. Dans le cas de la litote, il faut éviter de prendre les phrases au sens littéral :

Ce n'est pas une mauvaise idée. *Se ei ole hassumpi ajatus.* — Il n'est pas bête, cet enfant. *Aika fiksu tuo lapsi.* — Ce n'est pas facile, la grammaire française. *Ranskan kielioppi on vähän vaikeaa.* — C'était pas mal. *Se oli ihan kiva.*

La construction *pas mal* est un exemple typique de litote, qui s'est lexicalisée en adjectif affirmatif ; on ne peut donc plus utiliser *ne* en même temps que *pas mal* (► RQ611), car le mot n'est

plus négatif. La litote est utilisée dans la langue écrite et tout aussi couramment dans la langue parlée :

C'était pas de la tarte. *Huhuh, mikä homma!* — Il est pas con, ce type ! *Aika terävä tyyppi!* — Il est pas moche, ce jardin. *Siisti piha!*

À une phrase négative qui exprime une litote, on répond **affirmativement** :

C'était pas mal, n'est-ce pas ? — Oui, c'était pas mal [ne pas dire : *Non, c'était pas mal]. *Ei ollut hassumpaa, eihän?* — *Niin, oli ihan kivaa.* — Il est pas mauvais, ce gâteau. — Oui, il est bon. [ne pas dire : *Non, il est bon]. *Aika hyvä kakku.* — *Niin on.*

Remarques à partir de la page 380.

596 La négation a un effet sur certains articles ; ici, *de* est la forme de l'article indéfini devant objet direct dans une phrase négative (► §21).

597 Selon Blanche-Benveniste (ALPF p.39), 95 % de particules *ne* sont absentes dans les conversations quotidiennes chez les locuteurs de tous les âges et de toutes les couches sociales.

598 À l'origine, les mots *pas* (*askel*), *point* (*piste*), *goutte* (*pisara*) etc., étaient simplement des mots servant à renforcer la négation : *je ne ferai pas* (*en kävele askeltakaan*), *je ne mangerai mie* (*en syö muruakaan*), *je ne vois goutte* (*en näe pisaraakaan*). Le nom *pas*, qui continue de s'employer par ailleurs comme nom dans ce sens (*askel*), s'est peu à peu grammaticalisé pour devenir un adverbe de négation.

599 Ces expressions lexicalisées dans la langue parlée ont pris un sens spécifique ou s'utilisent dans un contexte d'emploi particulier et ne sont pas la simple forme négative de la phrase affirmative correspondante :

Ce n'est pas vrai. <i>Se ei ole totta.</i>	Contraire de <i>C'est vrai</i> .
C'est pas vrai ! <i>Ei voi olla totta! Ei oo totta!</i>	Marque l'étonnement, l'indignation, l'agacement.
Ce n'est pas possible. <i>Se ei ole mahdollista.</i>	Contraire de <i>C'est possible</i> ou synonyme de <i>C'est impossible</i> .
C'est pas possible ! <i>Älähän! Ei kai?</i>	Marque l'étonnement, l'incrédulité, ou la contrariété.

Exemple :

Mais c'est pas possible ! Ce machin est de nouveau en panne ! — C'est pas vrai ! Il va encore falloir se lever à une heure débile à cause de la grève des trains.

Selon le contexte, ces expressions sans *ne* peuvent évidemment être tout simplement la variante langue parlée de la tournure normale avec *ne* de la langue écrite. Ainsi, dans la langue parlée *c'est pas possible* peut signifier soit «c'est impossible» soit «c'est incroyable/c'est énervant». Certaines expressions n'ont pas d'équivalent avec *ne* (ou l'équivalent affirmatif aurait un sens littéral comique) :

Ça casse rien. *Ei ole häävi.* [Ça ne casse rien. ?*Se ei riko mitään.*]

Cet emploi figé de la négation sans *ne* est un cas typique qui provoque des hypercorrectismes (► §1120), par exemple dans les dialogues de romans ou de bande dessinée : pour éviter de transcrire de la langue parlée, des auteurs rétablissent un *ne* inutile et incongru. Or, le simple fait de rajouter un *ne* ne suffit pas à changer de niveau de langue. Ainsi, la version langue écrite de *c'est pas possible !* ne serait pas *ce n'est pas possible !* mais plutôt (par exemple) *c'est incroyable !* ou *c'est inadmissible !* etc.

600 Il peut être utile de se rappeler le contraire des adverbes négatifs :

ne ... plus	contraire : encore <i>vielä</i> , toujours <i>edelleen</i>
ne ... jamais	contraire : toujours <i>aina</i> , souvent, quelquefois, parfois, déjà
ne ... pas encore	contraire : déjà
ne ... nulle part	contraire : partout, quelque part
ne ... guère	contraire : beaucoup

Exemples : Je suis déjà allé au Canada. vs. Je ne suis jamais allé au Canada. – J'ai encore faim. vs. Je n'ai plus faim. – On n'en trouve plus nulle part. vs. On en trouve encore partout. / On en trouve encore quelque part.

601 La négation *guère* est d'un emploi assez délicat :

a. Grammaticalement : *guère* est un adverbe qui s'emploie toujours dans un sens négatif et, devant un complément d'objet direct, il entraîne la transformation de l'article indéfini en *de* (► §21) : *il a eu de la chance* → *il n'a guère eu de chance*.

b. Sémantiquement, *guère* fait pendant à l'adverbe *bien* et, comme ce dernier (► RQ499 p.310), il a une nuance subjective : la phrase *il a eu beaucoup de chance* est une constatation neutre ; *il a eu bien de la chance* ajoute un commentaire sous-entendu de la part du locuteur « moi, je trouve qu'il a vraiment eu beaucoup de chance » ou « moi, je suis étonné de voir la chance qu'il a eue. », etc. De même avec *guère* : *il n'a pas eu beaucoup de chance* est une constatation objective et neutre, tandis que *il n'a guère eu de chance* est plus subjectif et signifie « personnellement, je dirais qu'il a été vraiment malchanceux » ou « il est bien à plaindre, le pauvre », etc. Dans certains cas, cette nuance n'est pas très sensible et *guère* a une valeur plus objective. On peut dire ainsi :

Cette forme n'est plus guère employée. — La négation *point* ne s'emploie plus guère.

Dans ce cas, *guère* signifie « plus très souvent » ou « seulement rarement ».

602 En général des phrases comme **Je n'ai pas vu personne* (forme correcte : *je n'ai vu personne*) sont comiques, mais on peut utiliser la double négation volontairement. Dans la langue parlée, on peut dire *Ce n'est pas rien* (prononcé « C'est pas rien ») qui équivaut au finnois *On se! [vaikeaa, melkoista, jne.]*. Voir RQ365 p.221.

En général, l'apprenant FLE apprend à éviter l'utilisation de trois mots négatifs, mais dans les phrases longues, *ne* peut être assez loin du deuxième mot négatif, et le risque est alors plus grand d'oublier qu'il y a déjà une négation :

Aucun des seize passagers de l'avion qui s'est écrasé avant-hier en début de soirée à proximité de l'aéroport, après un décollage tout à fait normal, n'a échappé à la mort.

Les francophones eux-mêmes ne sont pas à l'abri de ces erreurs, comme le prouve cette phrase tirée du *Monde* en ligne du 29.4.2009 :

En conséquence, les débats sont soumis au régime de la publicité restreinte : cela signifie que ni le public, ni la presse ne peuvent *pas* assister aux audiences [forme correcte : ne peuvent assister].

603 Voir §586. Dans la langue parlée, *ne* tombe :

J'ai promis de pas le dire. — Il aurait mieux valu rien dire. Etc.

604 Comparer la place de *encore* dans les deux exemples suivants :

(a) Il serait bon de ne pas encore l'en informer.

(b) Il serait bon de n'en informer encore personne.

Dans la phrase (a), *ne pas encore* forme un groupe devant l'infinitif, comme le veut la règle énoncée au début du paragraphe. Dans la phrase (b), le mot *personne* vient se placer derrière le verbe, on a donc l'ordre des mots d'une phrase normale, c'est pourquoi *encore* occupe la place qu'il aurait dans une phrase normale (*Nous n'en informerons encore personne*).

605 Dans le doute, à l'écrit, le plus simple est d'utiliser toujours la forme pleine *non pas*.

606 Voir également §59. Dans la langue **écrite** ou le style **soutenu**, les règles concernant *ni* sont assez compliquées :

a. *ni* seul peut relier deux subordonnées négatives :

Je constate que vous ne l'acceptez ni ne le refusez. (= que vous ne l'acceptez pas et ne le refusez pas).

b. *ni* seul peut relier deux sujets :

Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement. (= Ni le soleil ni la mort ne peuvent...)

c. Si on relie deux verbes, *ni* est utilisé seul, mais *ne* doit être répété ; de plus, ce n'est possible qu'avec un sujet pronom conjoint, et aux temps simples (pas aux temps composés) :

Il ne mange ni ne boit [Il ne mange pas et ne boit pas]. — Il n'avance ni ne recule [= Il n'avance pas et ne recule pas].

Au total, on peut dire que le plus simple dans ce cas est d'utiliser *ne...pas ... et (ne) ...pas* :

Je ne peux pas partir : je n'ai pas de passeport et pas de visa. — Le soleil et la mort ne peuvent pas se regarder en face etc.

607 Malgré les apparences, *ne ... que*, qui semble plus compliqué que *seulement* aux apprenants allophones, est beaucoup plus fréquent que *seulement*. En effet, dans la langue parlée, le mot négatif *ne* n'est pas exprimé et on n'utilise que le mot *que*. Ainsi, en français l'idée de «seulement» se réduit à une simple consonne et se dit [k] (l'e muet se prononce rarement), qui peut devenir sonore devant consonne sonore :

Tu travailles ? — Je fais que ça ! [f'feksɑ] *Teetkö työtä ? — En tee muuta!* — Il boit que de l'eau [ibwagdølo]. *Hän juo pelkästään vettä.* — Ça a que des avantages [saagdezavätaʒ]. *Siitä on pelkästään hyötyä.*

608 Combiné à *il y a* et à un pronom relatif, *ne... que* est un moyen très fréquent dans la langue courante et parlée de rendre l'idée de *seulement* et de traduire par exemple *vain* en début de phrase (voir FAQ §778) ; à la forme négative, *il n'y a pas que...* rend l'idée de *ei vain, ei pelkästään*. Dans la langue parlée, le groupe se réduit à [jak] ou (négatif) [japak] :

Il y a que toi [jaktwa] que j'aime. — Il n'y a pas que ça [japakski] qui me dérange. — Il n'y a pas que lui [japakluji] qui sache faire de belles photos.

Le plus souvent, le verbe de la relative est au subjonctif, mais on trouve de nombreux cas avec indicatif :

Il n'y a pas que les virus qui sont résistants ! Les préjugés aussi. — Si je comprends bien, il n'y a pas que les étrangers qui sont « sans papiers ». — Il n'y a pas que les échanges monétaires qui sont enrichissants.

609 Beaucoup de gens utilisent *ne* dans ce cas-là aussi, par hypercorrectisme.

610 Cependant on trouve des cas où certaines personnes utilisent (inutilement) le *ne* explétif par un phénomène d'analogie :

Mon premier triathlon était pour des débutants (400 m de nage, 22 km en vélo et 5 km à pied) et ce n'était pas aussi difficile que je *ne* craignais. [relevé dans un blog]

611 Cela concerne uniquement le cas où *pas mal* forme une expression figée, car on peut utiliser le mot *mal* à la forme négative dans son sens originel :

Il n'est pas mal de mettre parfois en avant ses avantages. *Ei ole mitään pahaä siinä, että joskus korostaa omia hyviä puoliaan.* vs. C'est pas mal de mettre parfois en avant ses avantages. *Tuntuu ihan mukavalta väillä korostaa omia hyviä puoliaan.*

§777 FAQ **Sans doute ou sans aucun doute ?**

Ces deux expressions se ressemblent, mais ont un sens tout à fait différent, et sont constamment source de confusions :

a. *Sans aucun doute* correspond mot pour mot au finnois *ilman epäilystäkään* et ne doit pas poser de problèmes. L'expression qui pose des difficultés est plutôt *sans doute*, qu'il ne faut pas comprendre littéralement. Au lieu de signifier *ilman epäilystä*, elle signifie pratiquement le contraire : «*epäillen*», «*epäilyksellä*». Autrement dit, *sans doute* exprime seulement une probabilité (il y a donc en fait réellement un doute), et signifie «*varmaan, todennäköisesti*». Tandis que *sans aucun doute* exprime la certitude et signifie «*aivan varmasti*».

— **sans aucun doute** = *ilman epäilystäkään, kieltämättä* («ilman mitään epäilystä») = *aivan varmasti, taatusti, ehdottomasti* :

La victoire de la Finlande au championnat du monde de hockey a sans aucun doute été ressentie comme un événement historique.

– **sans doute** = *luultavasti, varmaan, todennäköisesti* :

Tu crois que la Finlande va gagner ? – Sans doute. — La question est-elle donc résolue ? Oui, sans doute. Toutefois, des affirmations exceptionnelles méritant des preuves exceptionnelles, on est parfois tenté de jouer l'avocat du diable.

b. Dans une argumentation et surtout dans une réponse, *sans doute* équivaut à *totta kai* ou *toki* :

Vous devez quand même reconnaître que le ministre a eu raison de retirer le projet. — Sans doute, mais, il aurait dû le faire plus tôt. *Teidän täytyy kuitenkin myöntää, että ministeri teki oikein, kun hän peruutti suunnitelman.* — *Totta kai, mutta hänen olisi pitänyt tehdä se aikaisemmin.* — N'aurait-il pas mieux valu refinancer le projet dans son ensemble ? — Oui, sans doute, mais vous imaginez les conséquences politiques !

c. Dans la langue écrite, *sans doute* peut avoir son sens originel de « *ilman epäilystä* » (valeur concessive), et peut se traduire par *kieltämättä* (à l'oral, on dirait *c'est vrai* ou *d'accord*) :

C'est là sans doute une décision raisonnable. *Se on kieltämättä järkevä päätös.* — Déracinés sans doute, mais très connectés : grâce au téléphone portable ou aux réseaux sociaux sur le web, les migrants sont désormais moins coupés de leurs proches. — Un laurier sans doute, mais lequel ?

5778 **FAQ** Comment traduire l'adverbe finnois *vain* ?

En finnois, l'adverbe *vain* peut, comme l'adverbe *myös* (► §1089), se placer librement devant tout constituant du discours sur lequel on veut faire porter l'idée de « seulement » : adjectif, nom, verbe, adverbe, quantifiant, verbe.

a. L'adverbe *vain* porte sur un GN **objet** ou complément circonstanciel → *ne ... que* ou *seulement* :

Vietin siellä vain kolme tuntia. Je n'y ai passé que trois heures. / *J'y ai passé seulement trois heures.* — *Aittoa patonkia saa vain Ranskasta.* La vraie baguette ne se trouve qu'en France. / *La vraie baguette se trouve seulement en France.* — *Tilain viisi kirjaa, mutta sain vain neljä.* J'ai commandé cinq livres, mais je n'en ai eu que quatre. / *J'ai commandé cinq livres, mais j'en ai eu seulement quatre.*

Dans la langue parlée, (*ne*)...*que* est nettement plus fréquent, car il se réduit à une simple consonne [k] (► RQ607 ci-dessus) :

J'y ai passé que trois heures [zjepasektwazœɤ].

b. *Vain* porte sur un GN **sujet** → *il n'y a que... qui* ou, dans la langue écrite *seul(es)* devant le GN sujet :

Vain poliisi saa tutkia käsilaukkuasi. Il n'y a qu'un agent de police qui ait le droit de fouiller ton sac. / *Seul un agent de police a le droit de fouiller ton sac.* — *Vain he olisivat voineet vastata.* Il n'y a qu'eux qui auraient pu répondre. / *Eux seuls auraient pu répondre.*

Dans la langue parlée, *il n'y a que ... qui* est très utilisé, car il se réduit à [jak] : *Il n'y a que toi qui aies écrit* [jaktwakieekɤi]. Voir aussi RQ608 ci-dessus.

c. *Vain* porte sur un GN quantifié en fonction de sujet : on peut utiliser *seul* devant le GN déterminé ou *seulement* qui se met après le nombre ou le nom :

Tilastot osoittavat, että vain noin 10 % ranskalaisista matkustaa kesällä ulkomaille. Les statistiques montrent que seuls 10% des Français vont à l'étranger en été. / *Les statistiques montrent que 10% seulement des Français vont à l'étranger en été.* — *Tänään vain yksi oppilas tuli myöhässä.* Aujourd'hui, un étudiant seulement était en retard.

En début de phrase, *seulement* a un sens argumentatif et correspond à *kuitenkin* (► FAQ §1101) :

J'ai téléphoné plusieurs fois, seulement il n'y avait personne. *Soitin monta kertaa, mutta kukaan ei vastannut.*

C'est pourquoi dans la langue écrite on ne l'utilise pas pour traduire *vain*. En revanche, dans la langue **parlée**, on peut aussi placer *seulement* **avant** le GN quantifié, car le numéral indique que *seulement* n'est pas à comprendre dans un sens adversatif :

Seulement deux personnes m'ont écrit.

d. *Vain* porte sur **verbe** → construction [*ne faire que* + verbe]

Hän vain toisti samoja latteuksia. Il ne faisait que répéter les mêmes banalités. — *Jos vain luet tenttikirjan, se ei ole kovin tehokasta.* Si tu ne fais que lire le livre pour l'examen, ce n'est pas très efficace. — *Olen vain käväisemässä.* Je ne fais que passer. — *Varoituksista huolimatta hän vain poltti ja poltti.* Malgré les avertissements, il ne faisait que fumer.

Dans cette construction, le finnois *vain* a deux valeurs : « se contenter de faire qch/se borner à faire qch » (ne pas se fatiguer à faire autre chose) ou « s'entêter à faire qch » (ne rien trouver de mieux, faire sans arrêt). Pour rendre l'idée de *vain*, on peut ainsi également utiliser ces verbes :

Il s'est borné à nous présenter des banalités. — Si tu te contentes de lire le livre pour l'examen, ce n'est pas très efficace. — Malgré les avertissements, il s'entêtait à fumer.

Dans la langue courante, on utilise fréquemment une forme pseudo-clivée de *ne faire que*, **tout ce que ... c'est** :

Tout ce qu'il a fait, c'est présenter des banalités. — Si tout ce que tu fais, c'est (de) lire le livre pour l'examen, ce n'est pas très efficace. — Tout ce qu'il fait, c'est regarder la télé du matin au soir. — Tout ce qu'il a dit, c'est qu'il viendrait demain, sinon je ne sais rien de plus.

Le marqueur d'infinitif *de* est facultatif et assez peu employé dans ce cas (mais on l'entend utiliser).

Cette tournure pseudo-clivée est un moyen pratique de contourner le problème de *ne...que* dans une principale qui détermine une complétive introduite par *que*. En effet, pour traduire *tiedän vain että...*, on ne peut pas dire **je ne sais que que...* On dira donc par exemple :

Tout ce que je sais, c'est qu'il viendra demain. — La seule chose que je sais, c'est qu'il viendra demain. — Je sais seulement qu'il viendra demain. — Je sais seulement une chose : il viendra demain.

Autres exemples :

Käsialasta pystyy tieteellisesti sanomaan vain, mitä kynää ja mustetta kirjoittaja on käyttänyt. Tout ce qu'on peut dire ou La seule chose qu'on puisse dire scientifiquement de l'écriture de quelqu'un, c'est le type d'encre et de papier utilisé. — *Minä sanoin vain, että teen sen, en milloin teen sen* se traduit : J'ai seulement dit que je le ferai, pas quand je le ferai. ou : Tout ce que j'ai dit, c'est que je le ferai, pas quand je le ferai. (et non pas *Je n'ai dit que que...)

e. Autres cas idiomatiques courants :

Sinä vain luet kirjojasi. Toi et tes livres ! — *Tulen heti – vaihdan vain vaatteet.* Je me change et j'arrive. — *Mitä asiakas tekee? – Istuu vain.* Que fait le client ? – Rien. — *Tule vain !* Entre ! — *Sano vain !* Dis-le ! — *Tämä lienee vain positiivista.* Cela ne peut être que positif.

f. Dans la langue parlée, *vain* ou *pelkkä* peuvent aussi être rendus par la construction *rien que* :

Rien qu'à te regarder, j'ai compris que tu t'étais levé du pied gauche. *Jo kun näin sinut, tajusin, että olit noussut väärällä jalalla.* — Rien que dans la première page il y avait déjà 14 coquilles. *Pelkästään ensimmäisellä sivulla oli jo 14 painovirhettä.* — Il m'a fallu deux heures rien que pour repeindre une fenêtre. *Minulta meni kaksi tuntia pelkästään yhden ikkunan maalaamiseen.* — Rien qu'à sa démarche, on le reconnaît de loin. *Jo pelkästä kävelytyylistä hänet tuntee kaukaa.*

50. La ponctuation

La ponctuation joue un grand rôle dans la compréhension d'un texte. La virgule, notamment, a un rôle plus important et plus distinctif qu'en finnois : la virgule est véritablement un **outil syntaxique**. Il faut donc connaître certaines règles fondamentales de ponctuation pour pouvoir à la fois interpréter et construire correctement les subordonnées (► RQ612).

Tableau 106 – Les signes de ponctuation

,	la virgule
;	le point-virgule
:	le deux-points
.	le point
?	le point d'interrogation
...	les points de suspension
!	le point d'exclamation
—	le tiret
-	le trait d'union
()	la parenthèse (ouvrante, fermante)
[]	le crochet
« »	les guillemets (ouvrants, fermants)

1. La virgule

§779 En français, la ponctuation a un rôle syntaxique plus important qu'en finnois. En finnois, toute subordonnée est théoriquement marquée par une virgule, même si le sens ne l'exige pas. Si on supprime les virgules dans les phrases *Tulin sisään, ennen kuin alkoivat sataa* et *Mies, joka kastelee kukkia, on naapurimme*, le sens ne change pas (► RQ613). En français, la virgule correspond souvent à une pause dans la prononciation ou à un changement dans la mélodie : on «entend» la virgule, ou, pour le dire autrement, la virgule correspond la plupart du temps à une modification sensible de la courbe intonative ou accentuelle. En finnois, c'est parfois aussi le cas, mais nettement moins souvent.

1.1. Énumérations

§780 La virgule sert à séparer les éléments de la phrase :

– au niveau du groupe nominal, la virgule sépare par exemple les éléments d'une énumération (comme en finnois) :

Le ski alpin comporte plusieurs disciplines : le slalom, la descente, le slalom géant, le slalom super-géant et le combiné alpin.

– au niveau de la phrase, la virgule indique en général qu'un élément de la phrase ou une proposition ne fait pas partie du même groupe ou de la même idée (cf. ci-dessous).

– devant *et*, on ne met normalement pas de virgule. Mais on met une virgule devant *et* pour indiquer que *et* relie des éléments différents :

Cet été, nous irons en Belgique, au Luxembourg et en France, et nous rentrerons par le Danemark.

Le premier *et* relie les compléments *en Belgique* et *au Luxembourg*, le deuxième relie les deux groupes verbaux *irons* et *rentrerons*, ce qui est indiqué par la virgule.

1.2. Après un circonstanciel en début de phrase

§781 ■ Virgule obligatoire : quand un complément circonstanciel ou un adverbe commence la phrase, il est suivi d'une virgule (ce qui n'est pas le cas en finnois et qui est tout à fait interdit par exemple en allemand) :

Dans ce petit village, il y a une très belle église baroque. — L'an prochain, nous irons à Bali. — En 2010, elle aura vingt ans. — À vrai dire, cela ne me fait ni chaud ni froid. — Hier, il a beaucoup neigé. — Aussi, nous avons déjà pu faire du ski. — Lentement, ils se sont dirigés vers la sortie.

§782 ■ Absence de virgule :

– on ne met pas de virgule quand le complément circonstanciel ou l'adverbe sont suivis immédiatement du verbe (**inversion**). Comparer :

Dans toutes ses œuvres, on retrouve le même style ampoulé. vs. Dans toutes ses œuvres se retrouve le même style ampoulé. — L'an prochain, une grande foire de l'habitat sera organisée ici. vs. L'an prochain aura lieu ici une grande foire de l'habitat. — Devant le musée, une foule de touristes attendaient l'ouverture. vs. Devant le musée se tenait une foule de touristes attendant l'ouverture.

— dans la langue écrite, après **certains adverbess** (► liste §1094), on fait couramment l'inversion ; dans ce cas-là, on ne met pas de virgule :

Peut-être auront-ils l'occasion d'aller au Canada. — Aussi attendent-ils les vacances avec impatience. — Ainsi la Finlande devint-elle le premier pays d'Europe à accorder le droit de vote aux femmes.

— dans la langue courante, on utilise également *aussi* et *ainsi* sans inversion ; la virgule redevient alors obligatoire :

Aussi, ils attendent les vacances avec impatience. — Ainsi, la Finlande devint le premier pays d'Europe à accorder le droit de vote aux femmes.

— après les **conjonctions de coordination** en tête de phrase, on ne met pas de virgule, sauf après *or* (mais pour ce mot, l'usage est flottant, voir RQ614) :

Et la neige s'est mise à tomber. — Mais le lac n'est pas encore complètement gelé. — Or, des gens se noient tous les ans, car ils vont imprudemment sur la glace trop fragile.

Si la conjonction de coordination est suivie d'un élément qu'on veut isoler, on met une virgule :

Mais, malgré tout, son attitude est surprenante. — Et, depuis qu'il est guéri, il mange mieux.

1.3. Subordonnées circonstancielles

§783 Quand la subordonnée circonstancielle est en **début de phrase**, elle est suivie d'une virgule (comme les compléments circonstanciels nominaux) :

Bien qu'il soit déjà tard, nous pourrions aller prendre un verre. — Comme le réseau était surchargé, je n'ai même pas pu accéder à la page d'accueil. — Si on le lui avait proposé, il aurait refusé. — Dès que tu seras arrivé, passe-moi un coup de fil. — Que ça te plaise ou non, cette année on ira en vacances à la montagne.

Si la subordonnée vient **après la principale**, il y a deux possibilités : quand la subordonnée est **essentielle** (ou « déterminative ») (► §932), c'est-à-dire qu'elle est un élément nécessaire et immédiat de la principale), elle **n'est pas précédée** d'une virgule :

J'ai réservé les billets sur Internet pour que nous n'ayons pas à faire la queue. — Passe-moi un coup de fil dès que tu seras arrivé.

La virgule ne **s'utilise** que si la subordonnée est **appositive** (ou « explicative ») (► §932), donc un élément secondaire, et ce précisément pour indiquer qu'elle n'est pas une suite nécessaire de la principale :

Le pont sera construit, même si ça doit prendre des années ! — Je me suis demandé, quand il m'a dit ça, s'il était sérieux. *Ihmettelin, kun hän sanoi sen minulle, oliko hän tosissaan.* — Je ne lui ai rien dit, puisque je ne suis pas censé être au courant. *En kertonut hänelle mitään, minähän en periaatteessa tiedä mitään.*

La virgule a une influence sur l'interprétation des subordonnées causales. Dans le cas d'une causale suivant une principale négative, la différence de sens est donc considérable : quand la subordonnée n'est pas précédée d'une virgule, la négation porte sur la subordonnée et non pas sur la principale (► RQ615) : Comparer :

Il n'est pas parti, parce qu'il avait peur. = Hän ei lähtenyt (koska hän pelkäsi).

Il n'est pas parti parce qu'il avait peur. = Hän lähti (mutta ei sen takia, että pelkäsi, vaan muusta syystä)

Parfois, la distinction n'est pas toujours très nette, et il peut y avoir des interprétations différentes (► RQ616).

1.4. Complétives

§784 En français — comme en finnois — on ne met pas de virgule entre le sujet et le verbe, ou entre le verbe et son objet ! Les complétives (introduites par *que*) qui peuvent être sujet, objet ou attribut, ne sont donc pas séparées par une virgule du verbe dont elles dépendent. En français — *contrairement* au finnois — on ne met donc pas de virgule devant le mot introduisant la complétive ni après la complétive :

Il m'a dit qu'il serait absent deux jours. — On a dit aux informations qu'il allait y avoir une tempête. — Il n'est pas normal que ces piles soient déjà vides. — Que vous soyez étonnés me paraît normal.

Les interrogatives indirectes sont aussi des compléments (d'objet direct) de la proposition principale et ne sont donc pas précédées d'une virgule :

Je me demande s'il viendra. — On a dit aux informations qu'il allait y avoir une tempête. Mais on ne sait pas où la tempête sera la plus violente. — Elle ne savait pas qui c'était.

Mettre une virgule devant *si*, c'est isoler la phrase comme une subordonnée circonstancielle conditionnelle (*jos*). Comparer :

Nous ne savions pas si cette nouvelle était vraie. *Emme tienneet, oliko uutinen totta.* vs. Nous ne savions, si cette nouvelle était vraie, ce que nous aurions dû faire. *Emme tiennet, mitä meidän olisi pitänyt tehdä, jos tämä uutinen oli totta.*

Donc, ne pas écrire (erreur fréquente chez les finnophones) : « *Je ne sais pas, s'il vient demain.* » Un francophone interprète cette phrase d'abord comme « *en tiedä – jospa hän tulisi huomenna.* »

1.5. Propositions relatives

5785 L'emploi correct de la virgule est particulièrement important avec les relatives. Quand la relative est **restrictive** (► §824), on **ne met pas** de virgule :

L'homme que tu as vu à l'instant est mon professeur de trompette. — Les Schmitt n'ont toujours pas la voiture qu'ils ont commandée en novembre.

On n'utilise la virgule que pour isoler une relative **appositive** (► RQ617). Comparer :

Les Finlandais qui sont blonds ont les yeux bleus. *Niillä suomalaisilla, joilla on vaalea tukka, on siniset silmät.* vs. Les Finlandais, qui sont blonds, ont les yeux bleus. *Suomalaisilla, joilla on [ylleensä] vaalea tukka, on siniset silmät.*

En finnois, la virgule est obligatoire, et si on veut marquer la différence entre les deux relatives, il faut par exemple utiliser les pronoms cataphoriques *se* ou *sellainen*.

► Le pronom relatif *lequel* introduit **toujours** une relative appositive et il est précédé d'une virgule :

Ils ont traité l'affaire avec la secrétaire du directeur, lequel avait donné son accord.

1.6. Constructions elliptiques

5786 Quand il y a ellipse d'un verbe dans une proposition coordonnée, on marque cette ellipse avec une virgule pour éviter les mauvaises interprétations des groupes qui sont syntaxiquement distincts l'un de l'autre :

Le convoi, qui se dirigeait à travers le désert vers la frontière égyptienne, aurait été entièrement détruit et les équipages des véhicules, tués.

La virgule marque l'ellipse du verbe : *et les équipages des véhicules* auraient été *tués*. Sans la virgule, on lirait : *les équipages des véhicules tués*, et le mot *tués* se rapportait bizarrement à *véhicules*. Autres exemples :

On peut dire que la présence du marqueur d'infinitif est la règle, son absence, l'exception. — Nos voisins rentreront de vacances la semaine prochaine, mais nous, pas avant le 15. — Aidez vos clients à atteindre leurs objectifs... et vous, les vôtres.

1.7. Texte d'exemple

5787 On utilise la virgule chaque fois qu'il faut isoler un élément de la phrase. Mais ce n'est pas toujours absolument nécessaire, et l'utilisation de la virgule dépend aussi du goût et des habitudes personnels. Certains correcteurs (de maison d'éditions, de journaux, etc.) sont plus stricts que d'autres. Dans un texte officiel, on met plus de virgules que dans un roman — mais c'est variable. Exemple de texte « lourdement » ponctué :

La virgule a, en français, un rôle syntaxique évident, qui, dans la plupart des cas, est même capital, même si, bien souvent, il n'est pas absolument indispensable d'en mettre partout, quoique cela ne soit pas non plus, sauf pour certains, forcément négatif. Or, il faut bien le dire, les Finlandais, eux, sont souvent perplexes quand il s'agit d'utiliser la virgule, l'oubliant en général, même quand elle est nécessaire, et, inversement, en mettant une là où c'est interdit, ce qui, il faut le savoir, peut rendre une phrase inintelligible ou, du moins, obliger le lecteur à reprendre la phrase pour la comprendre. Mais, reconnaissons-le, bien des Français eux-mêmes se montrent assez paresseux à cet égard.

On pourrait supprimer toutes les virgules isolant les compléments circonstanciels sans que le sens du texte change (► RQ618).

2. Les autres signes de ponctuation

2.1. Le point et le point-virgule

5788 ■ Le point s'utilise comme en finnois et n'appelle pas de commentaires particuliers. Le point-virgule est plus fréquent en français qu'en finnois — beaucoup de Finlandais le confondent d'ailleurs avec le deux-points (► RQ619). On l'utilise en général pour séparer deux éléments de phrase qui sont liés entre eux, mais qu'on veut séparer au lieu de les coordonner. Souvent, certaines subordinées en finnois sont plus facilement rendues en français par deux propositions indépendantes reliées par un point-virgule (pour traduire des mots comme *vaan* ou lourds comme *joten*) :

Koska komissio valvoo tätä asiaa, painostustoimenpiteet on tarkoituksenmukaisinta jättää komissiolle, joten neuvosto ei katso tarkoituksenmukaiseksi puuttua tähän asiaan. Comme c'est la Commission qui est chargée du contrôle de cette question, le plus adéquat serait de laisser à la Commission le soin de prendre des mesures de pression ; le Conseil considère qu'il n'a pas à se mêler de cette question. — *Tällä hetkellä maassa ei ole käynnissä etnisiä puhdistuksia vaan tilanne on siinä määrin pystytty rauhoittamaan,*

että nykyiset tapahtumat ovat yksittäisiä välikohtauksia. Il n'y a pas à l'heure actuelle de purifications ethniques en cours dans ce pays ; au contraire, on est si bien parvenu à calmer la situation que les événements actuels doivent être considérés comme des incidents isolés.

Le point-virgule s'utilise aussi entre les éléments des énumérations, surtout (mais pas seulement) s'il faut séparer des propositions avec des verbes, notamment dans les textes juridiques ou administratifs ; en finnois dans ce cas-là on utilise normalement une virgule. Exemples :

Les verbes réguliers en *-re* du 3^e groupe sont les suivants :

- verbes en consonne + *re* ;
- verbes en *-aitre* ;
- verbes en *-aindre* ;
- verbes en *-uire*.

2.2. Le deux-points

§789 On utilise le deux-points (► RQ620) dans les mêmes cas qu'en finnois, mais nettement plus souvent qu'en finnois. En français, c'est souvent un moyen très pratique de traduire par exemple *nimittäin* (au lieu d'employer *en effet*) ou *vaan* (au lieu d'employer *au contraire*) :

Jean n'est pas venu ; en effet, il a raté l'avion = Jean n'est pas venu : il a raté l'avion. *Jean ei tullut, hän myöhästyi nimittäin koneestaan.* — Il n'est ni marié ni divorcé : il est veuf. *Hän ei ole naimisissa eikä eronnut vaan leski.*

2.3. Le point d'interrogation et le point d'exclamation

§790 Ces deux signes s'utilisent comme en finnois et n'appellent pas de commentaires particuliers. Dans certains cas, en finnois une interrogative indirecte peut être séparée de la principale sous forme de proposition indépendante introduite par *että*. Dans ce cas-là, il faut penser en français à mettre une interrogative *directe* et un point d'interrogation :

Hän mietti asiaa pitkään. Että voidaanko siihen ruveta. Il réfléchit longtemps à la question. Pouvait-on se lancer là-dedans ?

2.4. Le tiret

§791 Le tiret (—), à ne pas confondre avec le trait d'union (-), est utilisé en principe comme en finnois (► RQ621) :

- pour indiquer les éléments d'une liste (ce qu'on appelle précisément *ranskalaiset viivat* en finnois), comme la présente liste ;
- pour marquer les dialogues dans une narration ;
- pour séparer un élément de phrase secondaire, un peu comme les parenthèses ; cet usage est plus fréquent qu'en finnois :

Il avait dû longtemps réfléchir avant de prendre une décision — qui serait de toute façon douloureuse — et il en avait perdu le sommeil.

► Pour indiquer une coupure dans un texte, on utilise en français les points de suspension entre crochets [...] et non pas les tirets comme en finnois (► §794).

1.1. Les guillemets

§792 ■ Les guillemets français sont « » (le signe « avant le mot et le signe » après le mot) (► RQ622). On les utilise aussi quand on écrit à la main. Ils s'utilisent dans les mêmes cas que le signe correspondant en finnois :

- pour souligner le caractère particulier d'un mot, montrer qu'il doit être compris autrement, qu'il est utilisé ironiquement, etc. Dans cet emploi, les guillemets sont en concurrence avec les italiques ;
- pour marquer le début et la fin d'une citation ;
- pour indiquer le sens d'un mot :

Il avait longtemps entendu parler de la fameuse « réforme », sans savoir en quoi elle consistait. — « Mère » signifie « *muikku* ». — « Mauviette » est un autre mot pour « alouette ». *Kiuru on toinen sana leivoselle.*

En finnois, on utilise parfois les guillemets simples pour indiquer le sens d'un mot (pratique non conforme à la tradition typographique finlandaise, mais assez répandue dans un certain type d'écrits scientifiques) ; dans ce cas-là, en français, on utilise de toute façon les guillemets normaux. Comparer :

Ranskassa "brutal" tarkoittaa 'kovakouraista' eikä 'karkeaa'.

En finnois, « *brutaali* » signifie « grossier » et non pas « violent ».

Les guillemets sont souvent une solution très pratique pour traduire à l'écrit la locution *niin sanottu*. Comme à l'oral on n'entend pas les guillemets, on peut rendre *niin sanottu* par la tournure « *ce qu'on appelle* » (utilisable évidemment aussi à l'écrit) :

tämä niin sanottu uudistus... cette « réforme »... — *Se oli niin sanottu lippulaiva.* C'était le « haut de gamme ». *Se oli niin sanottu lippulaiva.* C'était ce qu'on appelle le « haut de gamme ».

- §793 ■ On utilise les guillemets anglais comme guillemets de second rang, autrement dit pour mettre entre guillemets un mot se trouvant dans une partie qui est déjà entre guillemets :

« Calculer, c'est effectuer sur des éléments d'un ensemble des "opérations algébriques". » (Citation du Petit Robert s.v. *calculer*).

1.2. Parenthèses et crochets

- §794 Les *parenthèses* (féminin.) s'utilisent dans les mêmes cas qu'en finnois. Les *crochets* s'utilisent également de la même manière en français et en finnois, mais on peut signaler quelques particularités. En français, on utilise les crochets

– pour indiquer qu'on rétablit un morceau de texte manquant, par exemple le verbe d'une principale, quand on ne cite que la subordonnée, ou pour rétablir un sujet figurant à une personne différente ou sous forme de pronom dans une citation sortie de son contexte et qu'on veut rendre plus claire :

[Le ministre précise que] la réforme des 35 heures doit être adoptée d'ici la fin de l'année. — La police a indiqué que « malgré toutes les recherches, [les nouvelles victimes] n'ont pas encore pu être identifiées avec certitude ». [Dans la citation littérale originale, le sujet était *elles*].

– pour indiquer qu'on supprime un morceau d'une citation ; dans ce cas-là, en finnois, on utilise les tirets :

Le ministre a déclaré que ces mesures allaient entraîner de nouvelles dispositions en matière d'impôts [...] ainsi qu'une révision du plan social prévu.

1.3. Comment lire à haute voix les signes de ponctuation

- §795 Voici un exemple de texte indiquant comment il faut « lire » les signes de ponctuation en dictant un texte, un courriel, une adresse, une citation, etc., à quelqu'un :

Hier, nous sommes allés faire du lèche-vitrines. Avec mon amie Jeanine — qui est toujours à la mode — nous avons parcouru les grands magasins ; Jeanine était très excitée. Arrivée au rayon des fourrures (de la Samaritaine), elle m'a demandé : « Et si je m'achetais un manteau en vison ? » — Tu es folle ! Ça coûte une fortune !

Le texte se dicte de la manière suivante (► [RQ623](#)) :

Hier *virgule* nous sommes allés faire du lèche-vitrines *point* Avec mon amie Jeanine *tiret* qui est toujours à la mode *tiret* nous avons parcouru les grands magasins *point-virgule* Jeanine était très excitée *point* Arrivée au rayon des fourrures *ouvrez la parenthèse* de la Samaritaine *fermez la parenthèse / virgule* elle m'a demandé *deux-points / ouvrez les guillemets* Et si je m'achetais un manteau en vison *point d'interrogation / fermez les guillemets / à la ligne (uus i kappale)* *Tiret* Tu es folle *point d'exclamation* Ça coûte une fortune *point d'exclamation*

1.4. Comment lire les lettres accentuées et autres signes spéciaux

- §796 Il peut être utile également de savoir comment lire les lettres accentuées et autres signes spéciaux du français, par exemple en épelant un mot ou en donnant une adresse au téléphone. Quand on épèle un mot, on n'utilise pas de déterminant devant le nom de la lettre. Remarquer aussi que l'élément « descriptif » (*accent grave*) s'utilise sans article et sans préposition : è se lit « *e accent grave* » et non pas « *e *l'accent grave* » ni « *e *avec l'accent grave* » (► [RQ624](#)).

é e accent aigu [ɛaksãtegy]	â, ê î a, e, i accent circonflexe
è e accent grave »	ä, ë, ï, ö a tréma, e tréma, i tréma, o tréma
ù u accent grave »	l', d' s' l apostrophe, d apostrophe, s apostrophe
ê e accent circonflexe »	ç c cédille

Exemples de mots épelés ; remarquer quand on épèle des lettres doubles, par exemple *pp*, on dit « deux p » et non pas « double p » comme en finnois :

Noël : n – o – e tréma – l
maçon : m – a – c cédille – o – n
Hämäläinen : a tréma – m – a tréma – l – a tréma – i – n – e (prononcé [ə] et non pas [e]) – n
Lönrot : L (majuscule) – o tréma – deux n – r – o – t
Ylläs : i grec (majuscule) – deux l – a tréma – s

2. La coupure des mots

- §797 Aujourd'hui, les traitements de texte savent couper automatiquement les mots en fin de ligne en respectant les règles propres à chaque langue. Un bon traitement de texte sait faire la coupure dans des textes contenant des passages en plusieurs langues ; il suffit (mais il faut y penser) de définir la langue correspondant à tel ou tel passage. Néanmoins, pour des besoins de mise en page, il

est parfois nécessaire de couper les mots manuellement. De plus, les traitements de texte et surtout les logiciels de mise en page (*taitto-ohjelmat*) ne sont pas toujours équipés d'origine de modules de coupure de mot automatique multilingue (ces modules sont souvent payants). Il peut donc être utile de connaître les règles principales. La coupure des mots à la fin d'une ligne se fait suivant les mêmes règles de base qu'en finnois : on coupe après les voyelles ou entre deux consonnes : *re-ce-voir*, *ab-jec-tion*, *ap-por-ter*, *es-pè-ce*, *col-por-teur*, *ac-cep-ter*, etc. Il y a quelques particularités à retenir :

- §798 ■ En général on ne coupe que des syllabes entières et on rejette au moins deux lettres au début de la ligne suivante : *avoine* (et non pas **avoine*, ni **a-voine*) ;
- si le mot est précédé d'un article ou d'une préposition avec une voyelle élidée, on peut couper le mot après une seule voyelle, car elle forme une syllabe avec l'article ou la préposition : *de l'a-voine*, *un kilo d'a-voine* ; on ne coupe pas au niveau de l'apostrophe, voir ci-dessous ;
 - on peut aussi couper deux voyelles, si elles se prononcent (ou peuvent se prononcer) en deux syllabes ou si elles ne forment pas un digramme : *influer* → *in-flu-er*, *en remuant* → *en remu-ant*, **mais** : *fruité* → *frui-té* [pas **fru-ité*, car *ui* se prononce en un seul groupe] ;
 - en présence du groupe [VOYELLE + *y*] , on coupe après *y* : *voyage* → *voy-age*, *essuyer* → *essuy-er*, *moyenne* → *moy-enne*, *envoyé* → *en-voyé* [et non **envoy -é*] ;
 - les groupes [CONSONNE + LIQUIDE (*l*, *r*) + VOYELLE] forment une seule syllabe (phonétiquement aussi) ; il faut donc couper avant la consonne qui précède la liquide (différence avec le finnois) : *enclencher* → *en-clencher*, *tableau* → *ta-bleau*, *réfléchir* → *ré-fléchir*, *occlusion* → *oc-clusion*, *rencontrer* → *rencon-trer*, *comprendre* → *com-prendre* ou *comprend-re* ;
 - si la coupure tombe dans un groupe de plus de deux consonnes, il faut faire attention s'il s'agit d'un préfixe ; dans ce cas on coupe au niveau du préfixe : *instruire* → *in-struire* et non pas **ins-truire* (préfixe *in-*), *reconstruction* → *recon-struction* et non pas **recons-truction* (préfixe *con-*), *abstraction* → *ab-straction* et non pas **abs-traction* (préfixe *ab-*).
- §799 ■ **Pas de coupure** après une apostrophe : *aujourd'hui* → *aujour-d'hui* (et non pas **aujourd'hui*), *l'enfant* → *l'en-fant* (et non pas **l'enfant*) ;
- on ne coupe pas les **digrammes** ou **trigrammes** : *ch*, *gu*, *gn*, *au*, *eau*, *oi*, *ai*, *en*, *on*, etc. : *réfléchir* → *réflé-chir*, *éloigné* → *éloi-gné*, *en se fatiguant* → *fati-guant*, *s'enivrer* → *s'en-ivrer* (*en+ivrer*) ;
 - pour des raisons de bienséance, on ne coupe pas des mots comme *culture*, *cultiver*, *culbute*, etc., après *cul-* ni des mots comme *concert*, *contraire*, etc., après *con-* (de même qu'en finnois on ne devrait couper par exemple le participe *sovittu* que d'une seule manière) : *cultivateur* → *culti-vateur*, *culture* → *cultu-re* (ou faire passer en entier à la ligne suivante), *condition* → *condi-tion* (ou faire passer en entier à la ligne suivante) ;
 - on ne **coupe pas les noms propres**. Si le nom propre contient un trait d'union, on peut couper au niveau du trait d'union (► RQ625).

3. La nouvelle orthographe

- §800 En marge de ce chapitre consacré à la ponctuation, on donne ici un résumé des recommandations orthographiques publiées dans le *Journal officiel de la République française* (section des documents administratifs) le 6 décembre 1990. Ces recommandations ont progressivement pris place dans la pratique éditoriale (dictionnaires, manuels, etc.), et elles sont entérinées dans l'enseignement officiel en France comme en Belgique. Le résumé des règles ci-dessous est repris du *Vadémécum de la nouvelle orthographe* publié par l'APARO (Association Pour l'Application des Recommandations Orthographiques), Bruxelles, 1997. Une version détaillée des règles est disponible sur www.orthographe-recommandee.info.

1. Devant une syllabe contenant un *e* muet, on écrit *è* et non *é* : *évènement* comme *avènement* (cf. RQ624), *cèdera* comme *lèvera*, etc. Exceptions :

- a) les préfixes *dé-* et *pré-* (*dégeler*, *prévenir*, etc.) ;
- b) les *é* initiaux (*échelon*, *édredon*, *élever*, etc.) ;
- c) *médecin* et *médecine*.

2. Dans les verbes terminés à l'infinitif par *-eler* et *-eter*, le *e* du radical se change en *è* quand la syllabe suivante contient un *e* muet : *il détèle*, *il époussète* ; *il détèlera*, etc. Les noms en *-ment* s'écrivent comme le verbe. Exceptions : *appeler*, *jeter* et les verbes de leurs familles (y compris *interpeler*) redoublent *l* ou *t* devant une syllabe contenant un *e* muet : *j'appelle*, *je jette*, *j'appellerai*, etc.

3. Il n'y a pas d'accent circonflexe sur les lettres *i* et *u* : *traître*, *bruler*, etc. Exceptions :

- a) les 1^e et 2^e personnes du pluriel du passé simple : *nous vîmes*, *nous lûmes*, *vous lûtes*, etc. ;
- b) les mots qui sans cet accent seraient homographes : le participe passé *dû*, les adjectifs *mûr* et *sûr*, le nom *jeûne* et les formes du verbe *croître* qui sans accent seraient identiques à des formes

du verbe croire : *il croît, je crois, etc.*, ainsi que la 3^e personne du singulier du subjonctif imparfait : *je voulais qu'il partît; plutôt au ciel que...*, etc.

4. Les noms composés formés, avec trait d'union, soit d'un verbe suivi d'un nom complément d'objet direct, soit d'une préposition suivie d'un nom, prennent la marque du pluriel au second élément quand et seulement quand le nom composé est lui-même au pluriel : *un essuie-main, des essuie-mains; un garde-meuble, des garde-meubles* (qu'il s'agisse de personnes ou de choses); *un après-midi, des après-midis*, etc. Exceptions : quelques composés dont le second terme contient un article (*trompe-l'œil*) ou commence par une majuscule (*prie-Dieu*).

5. Les numéraux composés sont unis par des traits d'union : *vingt-et-un-mille-trois-cent-deux*, etc. *Million* et *milliard*, qui sont des noms comme *millier*, ne sont ni précédés ni suivis d'un trait d'union : *deux millions trois-cent-mille*, etc.

6. Le participe passé *laissé* suivi d'un infinitif reste invariable : *les enfants que tu as laissé partir* (► §657).

7. Les noms que le français a empruntés à d'autres langues font leur pluriel comme les autres mots français : *les matchs, les solos, les maximums*, etc. Exceptions : les noms ayant conservé valeur de citation restent invariables : *des requiem*, etc. La règle vaut aussi pour des noms qui étaient des pluriels dans la langue d'origine : *un errata, des erratas*, etc.

8. La finale *-olle* est remplacée par la finale *-ole* : *corole*, etc. Exceptions : *colle, folle, molle*.

Remarques à partir de la page 391.

612 *Sulkeissa* ou *suluissa* se dit «entre parenthèses» ou «entre crochets», *lainausmerkeissä* «entre guillemets». Voir aussi §795.

613 En revanche, en français, une phrase peut devenir incompréhensible si la virgule est mal placée. Exemple authentique tiré d'une traduction :

Les privilèges bourgeois donnant droit à la citoyenneté urbaine furent supprimés en 1883, la liberté industrielle instaurée en 1879, vidant ce concept de tout son sens.

Cette phrase est incompréhensible ; en finnois, ce serait :

Porvarioikeus kaupungin jäsenyyden perusteena poistettiin vuonna 1883 ja elinkeinovapaus säädettiin 1879, mikä teki käsitteestä vanhentuneen.

On reste à se demander longuement quel est le concept qui a perdu son sens. En fait, il faut enlever la virgule après 1879 ; la partie *la liberté industrielle instaurée en 1879 vidant ce concept de tout son sens* se comprend alors comme une participiale à sens causal et on retrouve la phrase finnoise originale dont la phrase française est la traduction :

Porvarioikeus kaupungin jäsenyyden perusteena poistettiin vuonna 1883, koska vuonna 1879 säädetty elinkeinovapaus teki käsitteestä [= porvarioikeudesta] vanhentuneen.

614 En dépit de ce qu'enseignent de nombreuses grammaires, le mot *or* n'est pas une conjonction de coordination, c'est un adverbe, assimilable à *pourtant* ou *en fait*. Il est donc tout à fait logique qu'il soit suivi d'une virgule. Le flottement concernant l'utilisation de la virgule provient justement du fait que les grammaires traditionnelles enseignent 1) que *or* est une conjonction de coordination et 2) on ne met jamais de virgule après une conjonction de coordination. L'une et l'autre affirmation sont inexactes.

615 En finnois, on est obligé d'utiliser deux constructions différentes (*koska* vs. *ei ... sen takia että*), car la virgule est obligatoire et la différence de sens entre les deux interprétations de *Hän ei lähtenyt, koska pelkäsi* ne se verrait pas à l'écrit.

616 Comparer par exemple :

J'ai réservé les billets sur Internet, pour que nous n'ayons pas à faire la queue. *Varasin liput Internetistä, jotta ei tarvitse jonottaa.*

On peut paraphraser cet exemple en disant : «*varasin liput internetistä – näin meidän ei tarvitse jonottaa*». Sans virgule :

J'ai réservé les billets sur Internet pour que nous n'ayons pas à faire la queue, et il a quand même fallu attendre 20 minutes ! *Varasin liput Internetistä, jotta ei tarvitse jonottaa, ja silti piti odottaa 20 minuuttia.*

Ici, l'absence de virgule signifie «*varasin liput vasta varten internetistä, jotta ei tarvitsisi jonottaa ja silti...*». Noter que dans la prononciation, les deux phrases ont une mélodie différente.

617 Dans certains cas, il faut donc faire attention à «supprimer» la virgule, mais dans d'autres, avec les relatives déterminatives, il faut bien penser à l'utiliser, sinon on peut obtenir un sens comique :

Je suis allé au ciné-club avec ma femme, qui aime les films de Truffaut. [= relative appositive] *Kävin elokuvakerholla vaimoni kanssa, joka pitää Truffaut'n elokuvista.* vs. Je suis allé au ciné-club avec ma femme qui aime les films de Truffaut. [= relative restrictive] *Kävin elokuvakerholla [sen] vaimoni kanssa, joka pitää Truffaut'n elokuvista.*

Dans le deuxième exemple, l'absence de virgule fait penser que le locuteur a plusieurs femmes (dont une qui aime Truffaut, les autres n'aimant pas Truffaut).

618 Le même texte allégé d'une partie de ses virgules :

La virgule a en français un rôle syntaxique évident, qui dans la plupart des cas est même capital, même si bien souvent il n'est pas absolument indispensable d'en mettre partout, quoique cela ne soit pas non plus, sauf pour certains, forcément négatif. Or, il faut bien le dire, les Finlandais, eux, sont souvent perplexes quand il s'agit d'utiliser la virgule, l'oubliant en général, même quand elle est nécessaire, et, inversement, en mettant une là où c'est interdit, ce qui, il faut le savoir, peut rendre une phrase inintelligible ou du moins obliger le lecteur à reprendre la phrase pour la comprendre. Mais, reconnaissons-le, bien des Français eux-mêmes se montrent assez paresseux à cet égard.

Mais il reste plus de virgules que un texte en finnois équivalent.

619 La pratique typographique française exige que l'on mette une espace (dans le vocabulaire de l'imprimerie, le mot *espace* est féminin) avant la ponctuation «haute», autrement dit devant le deux-points, le point-virgule, les points d'interrogation et d'exclamation, et avant et après le mot introduit par des guillemets : «Quoi?». Cette pratique est due à l'utilisation abondante (et déjà ancienne) des italiques en français. Dans un texte en italique, les lettres avec une hampe (l, f, h, d, etc.) sont penchées et écrasent le signe de ponctuation. Ajouter une espace permet de mieux faire ressortir le signe. Comparer l'effet visuel sans espace et avec espace :

vient-il? / *vient-il?* *grand:* / *grand:* *neuf;* / *neuf;*

Le finnois n'utilise les italiques que depuis peu de temps. Pour mettre des mots en relief, la typographie finlandaise utilisait traditionnellement l'espacement (*harvenmus*), et le problème de «l'écrasement» des signes de ponctuation ne se posait pas, c'est pourquoi la pratique est divergente entre le français et le finnois.

620 Dans la pratique typographique française, le tiret est un tiret dit « cadratin », en finnois « *m-viiva* » (*m-kirjaimen leveinen*), alors qu'en Finlande, on utilise normalement le tiret court (5/8 de cadrat), dit « *n-viiva* » (*n-kirjaimen leveinen*).

621 Avant l'arrivée des ordinateurs, ces signes n'existaient pas sur les machines à écrire (inventées aux USA), et on utilisait le signe "...", qui indiquait les guillemets, mais qui est en fait très exactement le signe de la seconde (en mathématiques, physique, astronomie, etc.). Aujourd'hui, tous les ordinateurs peuvent produire automatiquement les guillemets adaptés à chaque langue et il n'y a donc aucune raison d'utiliser autre chose. Dans certains journaux francophones, on utilise les guillemets anglais, parce qu'ils prennent moins de place, mais les journaux attentifs aux traditions typographiques utilisent les guillemets français.

622 a. Dans la tradition typographique finlandaise, les guillemets ouvrants et fermants sont identiques. Chaque pays a sa propre tradition dans ce domaine. Comparer :

anglais	“example”
finnois	”esimerkki”
français	« exemple »
allemand	„Beispiel“
hongrois	„péllda”

Les traitements de texte modernes savent convertir automatiquement le signe " en guillemets en fonction de la langue du texte. Les exemples ci-dessus ont été obtenus automatiquement en sélectionnant la langue adaptée à chaque exemple et en tapant ".

b. L'usage en français relève d'une tradition plusieurs fois centenaire. Mais cet usage n'est pas simplement justifié par la tradition, il a des justifications esthétiques et pratiques. Les guillemets français, avec leurs espaces encloses, sont plus cohérents avec le reste de la pratique typographique française de la ponctuation qui veut qu'on ne mette pas d'espace avant la ponctuation basse (point, virgule) mais qu'on mette une espace avant la ponctuation haute (point-virgule, deux-points, points d'exclamation et d'interrogation et guillemets). Cette pratique répond à des exigences de lisibilité. Les Anglo-Saxons ont une tradition typographique basée sur l'absence d'espace avant la ponctuation haute (:! :?). Dans ce contexte, l'usage des guillemets anglais composés collés est compréhensible. Mais il ne peut être transposé au français, car le français utilise abondamment l'apostrophe ('). L'anglais n'utilise l'apostrophe que pour noter le « génitif saxon » (« Lloyd's »). En français, à cause de la fréquence de l'apostrophe, l'usage des guillemets anglais provoquerait constamment des groupes difficiles à lire :

Ce serait l'« exception ». – Dans un tel cas on parle d'« effacement ».

Il est nettement plus facile de lire avec les guillemets français :

Ce serait l'« exception » – dans un tel cas on parle d'« effacement ».

623 Dans la dictée, on utilise le vouvoiement (*ouvrez les guillemets, fermez la parenthèse*, etc.), même quand on dicte à quelqu'un qu'on tutoie.

624 On peut évidemment utiliser un article même en dehors du contexte oral :

Le deuxième *e d'évènement* s'est longtemps écrit avec un accent aigu parce que l'imprimeur du dictionnaire de l'Académie en 1736 était tombé à court de lettres *e* avec un accent grave et qu'il avait temporairement remplacé ces lettres par des *e* avec un accent aigu, dont on a oublié de corriger un certain nombre dans les éditions ultérieures.

625 Dans les journaux, où le texte se trouve dans des colonnes étroites, on ne respecte pas toujours les deux dernières règles, car cela provoque problèmes de mise en page.

51. Les propositions relatives

Le comportement des relatives en français est dans les grandes lignes identique à celui des relatives en finnois. La proposition relative est une proposition qui complète un élément d'une phrase, à la manière d'un adjectif. L'élément complété s'appelle l'**antécédent** (*korrelaatti*). La relative contient un pronom relatif, qui peut parfois être précédé d'une préposition.

1. Les pronoms relatifs

§801 La forme des pronoms relatifs dépend

- de leur fonction dans la proposition relative (sujet, COD, COI, CC) ;
- de la catégorie référentielle de l'antécédent (humain, non humain, neutre) ;
- du genre et du nombre ;
- du type de relative (spécifiante ou non spécifiante) ;
- du niveau de langue.

Tableau 107 – Formes des pronoms relatifs

	ANTÉCÉDENT +HUM	ANTÉCÉDENT -HUM	ANTÉCÉDENT NEUTRE
Sujet	qui (lequel)		qui
Objet, attribut	que		
Préposition <i>de</i> +	dont		
Autres prépositions	avec lequel avec qui	avec lequel / laquelle avec lequel(le)s	avec quoi
Préposition dont le 2 ^e élément est <i>de</i>	près de qui (près duquel ...)	près duquel près de laquelle près desquels	près de quoi
Préposition <i>à</i>	à qui (auquel ...)	auquel à laquelle auxquel(le)s	à quoi
Complément de temps ou de lieu	où		

§802 À noter à propos des formes :

a. devant voyelle, *que* s'élide, mais **qui** ne s'élide pas :

la voiture **qu'**il a achetée [= *que + il*, élision] — l'homme avec **qui** il parle [*qui + il*, pas d'élision].

Cependant **qui** peut s'élider dans la langue parlée (► §1125e).

b. *Qui*, *quoi*, *que*, *lequel* peuvent aussi être des pronoms interrogatifs (directs ou indirects).

1.1. Qui sujet

§803 *Qui* est invariable. Il peut renvoyer à tout type d'antécédents :

Je fais les courses dans un supermarché qui est très bien fourni. — Pour l'exposition de photos, ce sont les nôtres qui ont été choisies. — Au téléphone, il y avait quelqu'un qui n'a pas voulu dire son nom.

Le verbe de la relative s'accorde en genre, en nombre et en **personne** avec l'antécédent (► §648) :

Il surveillait ses enfants qui jouaient dans le sable. — Vous qui avez toujours de bonnes idées, proposez quelque chose ! — C'est moi qui en ai eu l'idée. — Sylvie, qui n'était jamais venue en Finlande, a beaucoup aimé le pays.

1.2. Lequel sujet

§804 ■ Il existe un deuxième pronom relatif sujet, *lequel* (► Tableau 108). La différence essentielle entre *qui* sujet et *lequel* sujet est que *lequel* ne s'utilise que dans les relatives **appositives** ou **accidentelles** (► §824) et en référence à un antécédent GN : on ne peut pas dire **le livre lequel m'a beau-*

coup plu (relative restrictive). En outre, *lequel* sujet s'utilise pratiquement exclusivement dans la langue écrite et se rencontre **très peu à l'oral** :

- dans les cas où on veut éviter les confusions, quand il y a ambiguïté sur l'antécédent auquel le pronom relatif peut renvoyer :

Je viens de prendre connaissance du rapport de la Commission, lequel semble maintenant beaucoup plus réaliste. *Olen juuri tutustuneet komission mietintöön, joka tuntuu nyt paljon realistisemmalta.*

Si on avait dit « *Je viens de prendre connaissance du rapport de la Commission, qui semble maintenant beaucoup plus réaliste* », on ne saurait pas si c'est la Commission ou le rapport qui est réaliste. Mais cette distinction n'est possible que quand les deux antécédents sont de genre ou de nombre différent. Dans ce cas, la forme du pronom *lequel* renseigne sur l'antécédent. Mais si les deux antécédents sont par exemple masculins, *lequel* est aussi ambigu que *qui*. Dans un tel cas, si on veut être absolument clair, il faut donc répéter l'antécédent :

Je viens de prendre connaissance du rapport du Conseil, rapport qui semble maintenant beaucoup plus réaliste.

- dans le style administratif, juridique, etc., on utilise assez fréquemment *lequel* :

On a entendu trois témoins, lesquels ont tous fait la même déclaration. — L'une des possibilités de lutte contre le chômage est la mobilité de la main-d'œuvre, laquelle est toutefois source de problèmes sociaux. — Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'égalité entre les sexes dans l'enseignement, laquelle pourrait être atteinte d'ici 2020 dans certains des pays étudiés.

Dans cet emploi, le pronom *lequel* utilisé en fonction de sujet équivaut en fait à une relative coordonnée par *et* et peut se paraphraser par exemple par [et + ANTÉCÉDENT] :

On a entendu trois témoins, **et ces** témoins ont tous fait la même déclaration. — L'une des possibilités de lutte contre le chômage est la mobilité de la main-d'œuvre, **mais cette** mobilité est source de problèmes sociaux.

5805 ■ Dans le style soutenu, on utilise également le **déterminant** relatif *lequel, laquelle, lequel(le)s* qui précède le sujet de la relative, et qui correspond également à un groupe coordonné par *et* (► §102) :

Le Parlement a examiné longuement la réforme fiscale prévue pour l'an prochain, laquelle réforme est censée relancer la consommation. *Eduskunta käsitteli pitkään ensi vuodelle suunniteltua verouudistusta, jonka uskotaan piristävän kulutusta.* — Vous serez peut-être absent, auquel cas vous me préviendrez. *Olette ehkä poissa, jolloin ilmoittanette siitä etukäteen.* — Ce procédé comprend les étapes consistant à définir un premier facteur d'état d'infrastructure (ICF), lequel facteur est une représentation numérique de l'état d'un réseau présentant un bon état seuil.

Plus couramment, dans ce cas, on répète l'antécédent (sans article) :

Le Parlement a examiné longuement la réforme fiscale prévue pour l'an prochain, réforme qui est censée relancer la consommation. — Ce procédé comprend les étapes consistant à définir un premier facteur d'état d'infrastructure, facteur qui est une représentation numérique de l'état d'un réseau...

Cette répétition de l'antécédent peut correspondre au finnois *jollainen* (mais pas toujours) :

Devalvaatiota päätettiin lykätä, jollaisella päätöksellä tuli olemaan kohtalokkaita seurauksia. Il fut décidé de sursoir à la dévaluation, **décision qui** devait avoir des conséquences fatales. *ou* Il fut décidé de sursoir à la dévaluation, **laquelle décision** devait avoir des conséquences fatales.

5806 ► Comme le relatif *lequel* équivaut à [et + ANTÉCÉDENT], on ne peut pas utiliser *lequel* sujet après la conjonction de coordination *et* (**et lequel*), il faut utiliser *et qui* :

On entendu trois témoins, **lesquels** ont fait la même déclaration **et qui** [et non : *et lesquels] semblaient dignes de foi.

1.3. Que

Le pronom *que* peut avoir les fonctions de COD ou d'attribut du sujet.

5807 ■ **COD** : quand *que* est objet, il correspond aux formes objet du pronom relatif finnois *joka* : *jonka/jotka* (accusatif) ou *jota/joita* :

Le chalet qu'ils ont acheté l'été dernier a été détruit dans un incendie. — La voiture que j'avais réservée n'était pas disponible. — Jean-Jacques est venu avec une femme que nous ne connaissons pas.

Que peut être « l'objet » des adverbes *voici* et *voilà* (qui sont d'anciennes formes verbales formées sur le verbe *voir*) (► RQ626) :

Le tableau que voici vaut très cher. *Taulu, jonka näet tässä, on hyvin kallis.* — Tu emporteras la valise que voilà. *Otat mukaan laukun, joka on tässä.*

5808 ■ **Attribut** : *que* attribut correspond au finnois *joka* ou *jotka/joita*. La construction en français n'est pas toujours facile à comprendre. Si l'antécédent est un GN, le sujet du verbe est à la forme

ce : c'est un spectacle, c'est un problème, c'est un charmeur, etc. (► §272 et suivants). Le sujet dont *que* est l'attribut est donc dans ce cas le pronom *ce* :

Vous ne pouvez pas imaginer le spectacle **que** c'était. *Ette voi kuvitella, millainen näky tämä oli.* — Tu ne comprends pas le problème **que** c'est. *Et ymmärrä, millainen ongelma se on.* — Tu ne sais pas le charmeur **que** c'est. *Et tiedä, millainen hurmuri hän on.* (► RQ650 p. 429)

Dans la phrase suivante, le pronom sujet est *il*, car *l'enfant* a valeur d'adjectif de catégorie (*il est encore bébé, il est encore enfant*, «jeune») (► §276) :

L'enfant qu'il était ne pouvait pas comprendre. *Lapsi, joka hän oli, ei voinut ymmärtää.*

§809 L'attribut du sujet peut aussi être un adjectif. Le pronom *que* est alors placé après l'adjectif. La construction équivaut au finnois [ADJECTIF *kun* VERBE] :

Mais André, gêné **qu'**il était, n'a pas osé le lui dire. *Mutta André, hämmentynyt kun oli, ei uskaltanut sanoa sitä hänelle.* — Les pipiers ont pris l'habitude d'employer la technique du préculottage, fatigués qu'ils étaient de voir revenir des clients énervés d'avoir brûlé leur pipe. — N'ayant le cœur ni au jeu, ni au travail, elle ne profita pas des récréations, angoissée qu'elle était par ce qui l'attendait le lendemain matin.

On utilise le même type de construction dans les exclamations :

Idiot que je suis ! *Voi minua tyhmää!* [mot à mot « *vois-tu que je suis idiot* »].

1.4. Dont

§810 ■ **Dont dépend directement du verbe.** Le pronom *dont* remplace tout complément précédé de la préposition *de* ; cette préposition peut exprimer

– le complément du nom (*les enfants de Georges*, en finnois *genetiivi*),

– le lieu (*venir de quelque part*),

– un complément d'objet indirect (*avoir besoin de, parler de*) ou d'un adjectif (*content de*), ou d'autres compléments :

Les passagers dont les places sont dans les rangées 25 à 33 sont priés d'embarquer en premier. — L'élan est un animal qui vit dans la forêt et dont la viande est excellente. — Les gyromitres sont des champignons mortels dont le goût ressemble à celui des morilles et que l'on consomme en Finlande. *Korvasienet ovat tappavan myrkyllisiä sieninä, joiden maku muistuttaa huhtasienen makua ja joita syödään Suomessa.* — J'ai perdu le négatif des photos dont tu m'as demandé de faire des doubles. — Christiane a une nouvelle voiture dont elle est très satisfaite. (*satisfait de qch*) — C'est un bois dont on fait des meubles. *Se on puuta, josta tehdään kalusteita.* (*faire qch de qch*). — Voilà le monsieur dont je t'ai parlé. (*parler de qch*). — Le village dont il est originaire se trouve au pays Basque. (être originaire de qqpart). — La manière dont il a présenté le problème est tout à fait inattendue. — Selon les études, les clients ne sont pas satisfaits de la manière dont ils sont traités.

§811 ► En finnois, la forme *jonka* peut être l'**accusatif** (objet direct, *que*) et le **génitif** (possession, etc., *dont*). Cette identité de forme entraîne souvent de graves confusions chez les débutants, qui, pour traduire par exemple *talo, jonka näen siellä, on sininen*, produisent la forme tout à fait agrammaticale *la maison *dont je vois là-bas est bleue* (► RQ627). Pour résumer :

Akkusatiivi = COD *Talo, jonka näet tuolla, on meidän.*

La maison **que** tu vois là-bas est la nôtre

Genetiivi = possession *Talo, jonka ovi on sininen, on meidän.*

La maison **dont** la porte est bleue est la nôtre.

§812 ■ Quand l'antécédent est précédé par le complément du nom ([*de* + NOM]) d'un complément d'objet indirect ou d'un complément circonstanciel [PRÉPOSITION + NOM], il est repris par *duquel* (*de laquelle, desquels, desquelles*) selon le mécanisme suivant :

devant la porte du jardin **de la maison**
→ le jardin devant la porte **de laquelle**

Exemples :

La maison **devant** le jardin de laquelle il y a une voiture rouge est la nôtre. *Talo, jonka pihan edessä on punainen auto, on meidän.* — Nos vacances, **au début** desquelles il a beaucoup plu, ont quand même été très agréables. *Lomamme, jonka alussa satoi paljon, on silti ollut hyvin mukava.* — J'ai fait une chute **à la fin** de la saison de ski de cette année-là. → Cette année, **à la fin** de la saison de ski de laquelle j'ai fait une chute, restera gravée dans ma mémoire.

1.5. PRÉPOSITION + qui / lequel

§813 ■ Mis à part son utilisation comme forme secondaire de *qui* sujet, la fonction principale du pronom *lequel* est celle de pronom relatif après une préposition. Les formes en *le-* ou *les-* se contractent avec la préposition *à* ou la préposition *de* (► Tableau 108). Exemples :

L'arbre sur lequel la foudre est tombée a été coupé en deux. — Le quartier dans lequel ils vivent est très calme. — Le livre auquel il a consacré plus de trois ans de travail va enfin sortir. — Des chercheurs pré-

sentent les méthodes grâce auxquelles ils reconstituent l'histoire du climat à l'aide des sédiments des lacs polaires. — La réunion pendant laquelle le nouveau président a été élu était orageuse. — C'est un détail auquel personne n'avait prêté attention. — La police a trouvé des éléments à partir desquels on a pu reconstituer les minutes qui ont précédé la catastrophe.

- 5814 a. La forme *lequel* est obligatoire après préposition si le référent de l'antécédent n'est pas un humain. Si l'antécédent désigne un humain, on peut aussi utiliser *qui*. La différence entre les deux est que *lequel* a plutôt un sens restrictif et introduit généralement une relative restrictive : *les amis sur lesquels = ne ystävät joihin...* *Qui* peut s'utiliser dans les deux cas, restrictif et appositif (► RQ628). Mais la différence de sens est le plus souvent imperceptible :

Les spécialistes **avec qui / avec lesquels** j'ai parlé étaient plutôt pessimistes. — Les amis sur lesquels/ sur qui il comptait pour m'aider à repeindre le chalet, n'ont pas pu venir. — Les élèves à qui / auxquels j'ai donné une mauvaise note n'étaient pas contents. — Voilà les amis aux parents **de qui / desquels** nous avons loué notre maison de vacances.

- 5815 **Dont** vs. **duquel**. Cependant, pour reprendre un groupe [*de* + GN], la forme *duquel/de laquelle* etc. est très peu employée : on emploie pratiquement toujours la forme **dont**, que l'antécédent soit à référent humain ou non humain ou que la relative soit restrictive ou explicative ; les formes *de qui* ou *duquel/de laquelle* sont nettement moins fréquentes (mais pas impossibles) ; pour l'apprenant FLE, le plus simple dans un tel cas est d'utiliser toujours **dont** :

J'ai trouvé les livres dont tu m'as parlé dans la petite librairie du coin de la rue. — Ce système permet de collecter et d'archiver tous les documents et informations dont nous aurons besoin. — Seuls pourront survivre à ces conditions les prestataires dont l'assise financière est suffisamment solide pour se passer de ces revenus pendant une année. — Les bénéficiaires potentiels sont les salariés dont la qualification est insuffisante au regard de l'évolution des technologies et des organisations. — C'est un résultat dont nous sommes très fiers.

- 5816 Mais ceci ne concerne pas les cas où *de* est un élément de locution prépositionnelle (► §147). Dans ce cas, l'élément *de* est conservé tel quel dans la préposition et ne prend jamais la forme **dont** :

Il y a bien d'autres fonctionnaires **à l'encontre desquels** les sanctions disciplinaires sont prises par l'administration et non par une juridiction. — Qui réussirait à convaincre les plus riches et les plus puissants que la réussite de leur montée consisterait désormais à permettre la croissance de ceux **aux dépens de** qui ils se sont enrichis? — L'original de cette dépêche est renvoyé au rectorat de l'université **après de** laquelle la demande a été introduite. (► RQ629)

De même, quand le groupe [*de* + GN] est complément d'un autre GN (► §813), on ne peut utiliser que la forme *duquel/de laquelle*, ou *de qui* s'il s'agit d'un référent humain ; dans ce cas l'opposition entre **dont** et **duquel** correspond à l'opposition restrictive/explicative (► §814) :

C'est lui le technicien génial avec les conseils de qui nous avons réussi à remettre la machine en marche. — Le gouvernement n'a rien fait pour répondre aux attentes des salariés, devant les revendications desquels/de qui les syndicats semblent eux aussi impuissants à réagir. — Dans ce groupe de services, nous disposons d'un écosystème de partenaires, avec l'aide desquels nous délivrons un niveau de service élevé et constant.

Tableau 108 – Formes du pronom *lequel*

	SINGULIER	PLURIEL
<i>masculin</i>	lequel	lesquels
<i>féminin</i>	laquelle	lesquelles
à + <i>masculin</i>	auquel	auxquels
à + <i>féminin</i>	à laquelle	auxquelles
de + <i>masculin</i>	duquel (dont)	desquels (dont)
de + <i>féminin</i>	de laquelle (dont)	desquelles (dont)

1.6. Quoi

- 5817 **Quoi** est la forme neutre du pronom relatif. Elle est utilisée après préposition (COI ou CC) et avec un antécédent **neutre** : un pronom indéfini (*rien, quelque chose*), le pronom *ce*, une phrase, etc.

L'emploi est quelque chose pour **quoi** nous devons tous nous battre. — Il n'avait plus rien en **quoi** espérer. — Il y avait une grève des trains, à cause de **quoi** je suis arrivé avec deux heures de retard.

Dans le style littéraire, on utilise assez fréquemment *quoi* pour renvoyer à *une chose*, par analogie avec *quelque chose* (pronom neutre). Dans la langue courante, on utilise *une chose* (GN) (► RQ630) :

C'est une chose à **quoi** je n'avais pas pensé. LC : C'est une chose à **laquelle** je n'avais pas pensé.

1.7. Ce + PRONOM RELATIF

§818 ■ Le pronom incomplet neutre *ce* est souvent antécédent du relatif (► chap. 27) et correspond en finnois à [*se* (neutre) + *mikä*]. Le pronom relatif qui complète le pronom incomplet est *quikquedont* et, après préposition, *quoi*. On obtient ainsi les combinaisons suivantes :

ce qui	ce à quoi	ce pour quoi	ce envers quoi
ce que	ce sur quoi	ce à partir de quoi	ce avec quoi
ce dont (ce + de quoi)	ce contre quoi	ce vers quoi	ce vis-à-vis de quoi, etc.

Exemples :

Ce qui te ferait du bien, c'est de faire de la natation. — Cette mesure entraîne un cout de 2,4 milliards de dollars et stimulera l'économie à hauteur de 4,5 milliards par rapport à ce qui aurait été le cas si les cotisations n'avaient pas été gelées. — Il fait toujours ce qu'il veut. — Il est resté ce qu'il était. *Hän jäi siksi, mitä hän oli*. — Ce n'était pas ce à quoi j'avais pensé. *Se ei ollut sitä, mitä ajattelin*. — Le développement de la sécurité est ce vers quoi doivent tendre tous nos efforts. *Turvallisuuden lisääminen on se, mihin meidän on pyrittävä kaikin voimin*. — Le cahier des charges est ce à partir de quoi se définit la relation entre le client et l'agence. — Contrairement à ce que pensent beaucoup d'apprenants, le groupe *ce que* n'est pas une « expression figée » qui correspond à *mitä*, il se décompose tout à fait normalement en un pronom antécédent neutre *ce* + un pronom relatif *que*. — On ne peut véritablement saisir la portée et la novation de cette pensée qu'en restituant ce vis-à-vis de quoi et contre quoi elle s'exerce. — Atteindre les quarts de finale, c'est plus que ce à quoi je m'attendais à mon arrivée au tournoi.

La forme *ce de quoi* est assez rare (mais pas impossible), on utilise plus fréquemment *ce dont* :

Merci pour ton cadeau. C'est exactement ce dont j'avais besoin. — Ce dont il s'agit ici, c'est ton avenir.

Le pronom *ce* suivi d'un relatif est couramment utilisé dans les phrases **pseudo-clivées**, qui sont traitées en détail ci-dessous §848.

► Le pronom *ce* antécédent du relatif correspond au finnois *se*. Ce dernier n'est toutefois pas toujours exprimé devant le relatif, alors qu'en français on l'exprime toujours (► RQ344d p.201).

§819 ■ Après *voici* et *voilà*, le pronom **ce** est effacé et on utilise *de quoi*, *à quoi*, *sur quoi*, etc. :

Voici de quoi j'aurais besoin : ... *Tarvitsisin seuraavaa...*
Voilà de quoi je voulais vous faire part. *Sen halusin saada tietoonne*.
Voilà à quoi je voulais en venir. *Siihen minä tähtäsin*.
Voilà sur quoi il faudrait insister. *Sitä juuri pitäisi painottaa*.

§820 ■ Devant les groupes prépositionnels suivants, on n'exprime pas le pronom incomplet *ce* ; en effet, ces groupes se sont grammaticalisés et se comportent comme des locutions adverbiales (► RQ631) :

après quoi *minkä jälkeen, ja sitten* — sans quoi *muuten* — avant quoi *mitä ennen* — grâce à quoi *minkä ansiosta, jolloin* — sur quoi *ja sitten, jolloin* (► RQ632) — moyennant quoi *sillä, sen avulla* — au lieu de quoi *sen sijaan* — faute de quoi *muuten* — à la suite de quoi / en conséquence de quoi *minkä seurauksena*

Exemples :

Je vais encore lire un peu, après quoi j'irai me coucher. — Dis-leur d'être plus soigneux, faute de quoi ils devront tout refaire. — Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle, faute de quoi l'offre sera rejetée. — Les trois premières fonctions suffisent à expliquer 95% de la variation totale, moyennant quoi il est possible de différencier les zones avec remontée d'eau.

Après la préposition *en*, l'emploi de *ce* est obligatoire en début de phrase, et il est facultatif dans les autres cas :

Ce en quoi il avait toujours cru lui paraissait soudain vide de sens. — Les critiques lui ont reproché son style un peu facile, (ce) en quoi ils n'avaient pas tort.

1.8. Où

§821 ■ Le pronom *où* peut remplacer *lequel* COI ou CC précédé de *à et dans* et plus généralement tout COI ou CC à valeur **locale** ou **temporelle**. Il correspond au finnois *jossa, johon* ou *jolloin* :

Les cartons où sont rangées les photos se trouvent sur l'étagère de gauche. = Les cartons dans lesquels sont rangées ... — L'adresse où la lettre a été envoyée n'est plus valable. = L'adresse à laquelle la lettre a été envoyée... — La commode où se trouve le portrait me vient de ma grand-mère. = La commode sur laquelle se trouve le portrait... — L'époque où cela s'est produit me paraît si lointaine. = L'époque à laquelle cela s'est produit... — La réunion où il a été élu a été orageuse. = La réunion lors de laquelle il a été élu...

Comme dans le cas de *qui / lequel*, il y a une très légère nuance de sens : les propositions introduites par [PRÉPOSITION + *lequel*] ont une valeur restrictive ; celles introduites par *où* sont de type généraliste (restrictive ou appositive).

- 8822 Cependant, le pronom *où* ne peut pas remplacer les groupes *où lequel* est précédé d'une préposition spatiale quand cette préposition n'exprime pas une véritable relation de lieu, ou bien a perdu son sens spatial, notamment quand le mot *dans* reprend *en* :

avoir confiance **en** quelqu'un → les amis **dans** lesquels/en qui il a confiance [et non : les amis *où il a confiance]

dire quelque chose dans une langue (**en** allemand, **en** français) → la langue dans laquelle il a prononcé son discours [et non pas : la langue *où il prononcé son discours]. **Mais** : On trouve cette construction dans plusieurs langues romanes → Les langues romanes dans lesquelles/Les langues romanes où on trouve cette construction...

- 8823 ■ Avec les compléments circonstanciels de **temps** qui ne sont pas introduits par une préposition (*jour, semaine, an, année, etc.*), *où* est la seule forme possible (► RQ633) :

Le jour où ils se sont mariés il faisait froid. — Te rappelles-tu encore l'année où tu as eu vingt ans? — Le siècle où Louis XIV a régné est souvent nommé « grand siècle ».

Le pronom *où* peut aussi avoir pour antécédents des **adverbes** de lieu (*là, partout, quelque part, etc.*) :

Ils habitent toujours là où ils habitaient déjà il y a trente ans. — J'aimerais passer mes vacances quelque part où il n'y ait pas trop de touristes. — La mafia prospère partout où il n'y a plus d'État.

Où peut être précédé par des prépositions (*de*) ou des locutions prépositionnelles (*à partir de, jusque*) :

La route par où nous sommes passés est très sinueuse. — La ville d'où part le Tour de France cette année est en Belgique. — Il n'y a pas de secteur jusqu'où les forces du marché n'étendent leur influence. — Ils sont montés sur un promontoire à partir d'où on voit très bien toute la baie.

2. Types de relatives

- 8824 On distingue généralement deux groupes de propositions relatives : les relatives qui sont une suite nécessaire de l'antécédent (relatives spécifiantes) et celles qui en sont un complément facultatif (relatives non spécifiantes). À l'intérieur de ces deux groupes, on peut distinguer également deux types de relatives, selon que l'antécédent est déterminé par un déterminant défini ou un déterminant indéfini (► RQ634) :

Tableau 109 – Les types de relatives

ANTÉCÉDENT	RELATIVE SPÉCIFIANTE	RELATIVE NON SPÉCIFIANTE
défini	restrictive	appositive
indéfini	essentielle	accidentelle

2.1. Relative spécifiante

- 8825 ■ Quand la proposition relative développe de façon nécessaire un antécédent déterminé par un **déterminant défini** qu'on ne peut pas supprimer sans que le sens général de la phrase change ou devienne absurde, on la désigne par les termes de relative **restrictive** ou **déterminative**.

J'ai oublié la lettre que je devais poster. [sans la relative : J'ai oublié la lettre. = n'importe quelle lettre]. — Les gens qui fument s'exposent à de graves maladies. [sans la relative : « Tous les gens s'exposent à de graves maladies ». Ce n'est pas tout à fait absurde, mais ce n'est pas l'idée de la phrase.]

On voit dans l'exemple précédent que la relative *restreint (rajaa)* la catégorie des gens qui s'exposent à de graves maladies (= ceux qui fument), d'où le terme de *restrictive*.

- 8826 ■ Quand l'antécédent est déterminé par un déterminant **indéfini**, on désigne la relative par le terme de relative **essentielle** :

Découvrez un voisin qui va vous accompagner. [publicité d'une banque]. — Le réseautage, ou comment rencontrer des gens qui peuvent vous aider. *Verkottuminen eli kuinka tapaan ihmisiä, jotka voivat auttaa minua.* — L'orateur a aussitôt riposté avec des arguments dont la justesse a cloué le bec à son adversaire. *Puhuja vastasi heti niin osuvilla perusteilla, että hänen vastustajansa jäi sanattomaksi.*

► Les relatives restrictives ou essentielles ne sont pas séparées de l'antécédent par une virgule, puisqu'elles sont un complément, un développement nécessaire de celui-ci (► §785).

2.2. Relative non spécifiante

- 8827 La proposition relative peut également apporter simplement une précision incidente, qu'on peut supprimer de la phrase, sans que le sens change. Souvent, cette précision apporte un complément d'information exprimant la cause, le but, la concession, la condition, etc. La proposition relative non spécifiante se comporte donc souvent comme une *proposition circonstancielle* enchâssée dans

une autre proposition. En règle générale, la relative non spécifiante est séparée du reste de la phrase par des virgules.

- §828 ■ Quand la proposition relative développe de façon non nécessaire un antécédent déterminé par un **déterminant indéfini**, on la qualifie de relative **appositive** ou **explicative** :

La Finlande, où il y a beaucoup de lacs, est un pays idéal pour la pêche de détente. — Les Bonin, qui ont acheté une nouvelle maison, nous ont invités à pendre la crémaillère.

Dans les deux exemples ci-dessus, la relative indique une cause. Si on compare les deux phrases suivantes

Les Français, qui boivent du vin rouge, ont moins de maladies cardiaques que les Finlandais. *Ranskalaiset, jotka juovat punaviiniä, sairastavat vähemmän sydäntauteja kuin suomalaiset (= ranskalaiset yleensä, koska he juovat punaviiniä)* — Les Français qui boivent du vin rouge ont moins de maladies cardiaques que les autres. *Ranskalaiset, jotka juovat punaviiniä, sairastavat vähemmän sydäntauteja kuin muut (= [vain] ne ranskalaiset, jotka juovat punaviiniä...)*

on voit que la première (relative appositive) constitue une explication au fait que les Français seraient moins sujets aux maladies cardiaques, tandis que la deuxième relative (restrictive) est tout à fait différente et limite la catégorie des malades du cœur aux personnes qui ne boivent pas de vin rouge.

- §829 ■ Quand l'antécédent est déterminé par un **déterminant indéfini**, on désigne la relative par le terme de relative **accidentelle** :

On a entendu trois témoins, lesquels ont tous fait la même déclaration. — Je viens de lire un livre, que j'ai trouvé très intéressant. — Un vent violent se leva, qui fit voler toutes les feuilles dans la cour.

La relative explicative ou accidentelle est prononcée sur une **intonation** différente et elle est encadrée par des virgules. Le finnois connaît les mêmes types de relatives et, à l'oral, l'intonation de la relative appositive est aussi différente (mais en finnois les virgules sont obligatoires dans les deux cas, à l'écrit la différence est donc moins nette qu'en français). Se rappeler l'importance de la ponctuation (► §785) :

Il est allé aux puces avec sa femme, qui aime les antiquités. *Hän kävi kirpputorilla vaimonsa kanssa, joka pitää antiikista.* — Il est allé aux puces avec sa femme qui aime les antiquités. *Hän kävi kirpputorilla (sen) vaimonsa kanssa, joka pitää antiikista (= hänellä oli myös toinen vaimo, joka ei pidä antiikista).*

3. La cataphore

- §830 Le finnois peut annoncer à l'avance la relative par un déterminant particulier. Il s'agit d'un phénomène de **cataphore** (*cata-* «*alempänä, jäljempänä*»). En finnois, le déterminant cataphorique annonçant une relative **restrictive** (qui développe un antécédent **défini**) est *se*, et le déterminant annonçant une relative **essentielle** (qui développe un antécédent **non défini**) est *sellainen*. Le français ne connaît pas ce système et la différence entre les deux est marquée uniquement par l'opposition article défini / article indéfini :

Tableau 110 – La cataphore dans la relative restrictive et relative essentielle

RELATIVE RESTRICTIVE antécédent défini	RELATIVE ESSENTIELLE antécédent indéfini
se... joka LE ...QUI	sellainen ... joka UN... QUI

- §831 ► Il ne faut **surtout pas traduire** *sellainen* à valeur cataphorique par *tel*: **c'est une telle construction qui...*, qui est tout à fait agrammatical en français !

Hän on se luistelija, joka voitti kultaa. C'est le patineur qui a gagné la médaille d'or. — *Relatiivilauseet ovat sellainen rakenne, joka tuottaa toisinaan vaikeuksia.* Les relatives sont une construction qui pose parfois des problèmes. — *Älä puhu (sellaisista) asioista, joita et tunne.* Ne parle pas de [= *de des] choses que tu ne connais pas. (► RQ635)

4. Mode du verbe de la relative

Dans les relatives, le mode habituel est l'indicatif. Il y a cependant des cas où on utilise le subjonctif ou l'infinitif.

- §832 ■ **Subjonctif.** On utilise le subjonctif dans une relative essentielle, pour exprimer une valeur de but. Dans ce cas-là, le finnois utilise le conditionnel pour exprimer la même nuance :

Je cherche un livre qui soit facile à lire. *Etsin kirjaa, joka olisi helppo lukea.* — Il faudrait quelqu'un qui connaisse bien la musique classique. *Me tarvitsemme sellaisen henkilön, joka tuntisi hyvin klassista*

musiikkia. — Ils n'ont pas trouvé de séjour qui leur convienne. *He eivät löytäneet sopivaa matkapakettia.* — Pour les vacances, j'aimerais aller quelque part où il ne fasse pas trop chaud. *Haluaisin lähteä lomalle sellaiseen paikkaan, jossa ei olisi liian kuumaa.* — Il n'a rien trouvé qui lui plaise. *Hän ei löytänyt mitään, mikä tyydyttäisi häntä.*

Très souvent, il faut donc penser à traduire le conditionnel finnois dans une relative par un subjonctif. Mais le conditionnel finnois peut évidemment aussi être un véritable conditionnel exprimant la condition en français :

Tämän tiedon ansiosta olisimme välttyneet kaikenlaiselta turhalta juoksemiselta. C'est une information qui nous aurait évité des démarches. — *Söimme kiinalaisessa ravintolassa, joka olisi saanut olla parempi.* Nous avons mangé dans un restaurant chinois, qui aurait pu être meilleur.

S'il n'y a pas de nuance de but, on utilise l'indicatif :

Je connais quelqu'un qui veut garder des enfants le mercredi. — J'ai trouvé un appartement qui me permet de recevoir plus de monde.

- 8833 ■ Le subjonctif s'utilise aussi dans une relative restrictive quand la relative est complétement d'un superlatif :

C'est le plus beau concert auquel nous ayons assisté cette année. — Il m'a offert le cadeau le moins cher qu'il ait pu trouver. — C'est le plus gros mensonge que j'aie jamais entendu !

- 8834 Les adjectifs *premier*, *dernier* et *seul* ont une valeur de superlatif et la relative qui les complète est en général au subjonctif :

André est le seul qui ait accepté de m'aider. — Arrivés dans notre petit village en Auvergne, la première personne que nous ayons rencontrée était un Finlandais !

Il existe aussi une autre expression exprimant l'idée de *seul* et suivie d'une relative au subjonctif : *il n'y a (pas) que*, prononcé [jak] / [japak]). Cette construction est très fréquente à l'oral (► RQ636) :

Il n'y a pas que vous qui aimiez le foot. *Et ole ainoa, joka pitää jalkapallosta.* — Il n'y a pas que toi qui saches faire la cuisine ! *Et ole ainoa, joka osaa laittaa ruokaa.* — Il n'y a que moi qui puisse vous aider. — Il n'y a pas qu'à eux qu'arrivent de tels malheurs. — Les blogueurs finissent par ne parler qu'aux blogueurs, il n'y a qu'eux qui les intéressent parce qu'il n'y a qu'entre eux qu'ils se comprennent [remarquer que la construction porte aussi sur la préposition *entre*].

- 8835 Cependant, si *premier* et *dernier* indiquent un ordre (dans le sens de «järjestys») concret (par exemple le premier d'une série), on utilise l'indicatif (► RQ637) :

Nous devons visiter trois églises ; la première que nous avons voulu visiter était malheureusement fermée.

Parfois il n'est pas facile de savoir quel mode utiliser. Suivis du subjonctif, *premier* et *dernier* indiquent une nuance supplémentaire. Comparer :

C'est la dernière possibilité que tu **as** de réussir. *Se on sinun viimeinen mahdollisuutesi onnistua.* [signifie objectivement qu'on avait par exemple 3 possibilités de réussir un concours, et que c'est maintenant la dernière des trois, car le concours ne sera plus organisé après cela]. vs. C'est la dernière possibilité que tu **aies** de réussir. *Se on nyt aivan viimeinen mahdollisuutesi* [sur un ton menaçant, et en même temps moins objectif, car dans la réalité, il se pourrait qu'il y ait encore d'autres possibilités].

Un moyen pratique de savoir quel mode employer : *premier* et *dernier* entraînent le subjonctif dans la relative si on peut les traduire par *ihka ensimmäinen* et *vihoviimeinen* (ou si on peut ajouter *aivan* devant l'adjectif en finnois). Comparer :

Saavuttuamme auvergnelaiseen kyläämme, aivan ensimmäinen ihminen, johon törmäsimme, oli suomalainen! [subjonctif en français] Mais : *Meidän piti käydä kolmessa eri kirkossa, ensimmäinen, jonka halusimme nähdä, oli valitettavasti kiinni.* [??ihka ensimmäinen/aivan ensimmäinen, jonka seraient étranges, car *ensimmäinen* a une valeur numérale. Il n'y a pas de subjonctif dans ce cas en français].

- 8836 ■ **Infinitif.** On peut utiliser l'infinitif à la place du subjonctif dans une relative **essentielle** (avec antécédent indéfini) introduite par une préposition, quand le sujet de la principale et de la subordonnée sont identiques ; le même procédé existe en finnois :

Il cherchait un endroit calme où passer ses vacances. *Hän etsi rauhallista paikkaa, missä viettää lomansa.* — Elle n'avait personne à qui raconter ses soucis. *Hänellä ei ollut ketään, jolle kertoa huolistaan.* — Il ne connaît personne en qui avoir confiance. *Hän ei tunne ketään johon luottaa.* — Il lui faudrait quelqu'un sur qui se reposer. *Hän tarvitsi jonkun ihmisen, joka olisi hänelle tukena.*

Les relatives infinitives s'emploient surtout dans la langue écrite après des verbes exprimant le but comme *chercher*, *avoir besoin de*, *falloir*, etc. (*elle n'avait personne à qui ...* signifie *elle avait besoin de quelqu'un à qui ...*). La relative infinitive peut être paraphrasée par des relatives avec un subjonctif :

Il cherchait un endroit calme où il puisse passer ses vacances. — Elle n'avait personne à qui elle puisse raconter ses soucis. — Il ne connaît personne en qui il puisse avoir confiance. — Il lui faudrait quelqu'un sur qui il puisse se reposer.

5. Place de la relative et ordre des mots

§837 ■ **Place.** Le système est pratiquement identique à ce qui se fait en finnois. En général, la relative se place immédiatement après l'antécédent, qui peut donc être assez éloigné du verbe dont il est sujet :

La **réforme** des diplômes, qui a été préparée pendant plusieurs années et qui devrait permettre aux étudiants d'achever leurs études plus rapidement, du moins en théorie et si les promesses des politiques dans ce domaine sont tenues, **entrera** en vigueur l'an prochain.

Dans la langue écrite, une relative **accidentelle** peut se placer après le verbe de la principale (et non pas directement après l'antécédent), mais uniquement si le verbe est intransitif :

Une **longue guerre** commençait, **qui** allait durer dix ans. *Alkoi pitkä sota, joka tulisi kestämään kymmenen vuotta.* — Un **vent violent** se leva, **qui** fit claquer la toiture de tôle. *Nousi kova tuuli, joka sai peltikaton kolisemaan.*

§838 ■ **Ordre des mots.** Dans la relative, on observe normalement l'ordre des mots SVO (► §1093). L'inversion est possible :

— si le pronom relatif est le seul complément du verbe (et que le sujet est un nom, non pas un pronom personnel) :

C'est le vélo qu'a gagné Aija. vs. C'est le vélo qu'Aija a gagné à la tombola. — Nous avons visité l'église dont nous a parlé le guide. vs. Nous avons visité l'église dont le guide nous a parlé hier.

Dans de tels cas, l'inversion permet de focaliser (► §676) tel ou tel élément de la phrase. Comparer :

C'est le vélo qu'a gagné Aija. → information : ce vélo est celui d'Aija.

C'est le vélo qu'Aija a gagné. → information, par exemple : Aija a deux vélos, et celui qui est désigné ici est celui qu'elle a gagné un jour à la tombola, et non pas l'autre, qu'elle a acheté.

Comme souvent, s'agissant de l'ordre des mots, la différence de sens produite n'est pas énorme. À l'oral, l'ordre dans lequel on présente les idées n'est pas toujours très strictement élaboré (et ne permet donc pas de tirer d'importantes conclusions sur des nuances de sens) ; à l'écrit, on fait plus attention aux nuances de sens produites et l'ordre des mots a une plus grande valeur informative.

— quand le pronom relatif est *où*, le verbe est intransitif et le sujet est un nom ou un pronom indéfini (pas un pronom personnel) ; dans ce cas, si le verbe est mono- ou dissyllabique, l'inversion est pratiquement de règle :

À Odense, j'ai visité la maison où a habité Andersen. — C'est un parc où ne vient jamais personne.

Si le verbe a un objet ou s'il y a un adverbe ou un CC, on emploie l'ordre des mots normal :

C'est un parc où les gens amènent souvent leurs enfants. — Ce n'est pas l'endroit où le bus s'arrête d'habitude.

6. Constructions équivalentes

§839 Quand le verbe de la relative est *être*, on peut souvent supprimer la construction relative (dans la langue écrite surtout) :

Je fais les courses dans un supermarché qui est très bien fourni. → Je fais les courses dans un supermarché très bien fourni. — Je cherche un livre qui soit facile à lire. → Je cherche un livre facile à lire.

Avec d'autres verbes que *être*, on peut utiliser des constructions avec préposition ou participe :

Les gens qui ont les cheveux roux supportent mal le soleil. → Les gens aux cheveux roux supportent mal le soleil. — L'élan est un animal qui vit dans la forêt et dont la viande est excellente. → L'élan est un animal vivant dans la forêt et à la viande excellente. — Les relatives sont une construction qui pose parfois des problèmes. → Les relatives sont une construction posant parfois des problèmes.

On peut aussi remplacer les relatives par des infinitives, quand le verbe de la principale est un verbe de perception (► §608) :

Il regardait les bateaux de plaisance qui manœuvraient. → Il regardait les bateaux de plaisance manœuvrer dans le port. — Je l'entends qui arrive. → Je l'entends arriver.

7. Phrases clivées avec *c'est* + pronom relatif

§840 La phrase clivée est un procédé de mise en relief très utilisé en français, notamment dans la langue parlée, mais aussi dans la langue écrite. La phrase clivée est une phrase dans laquelle on **extraît** un élément qu'on veut focaliser (► §676) en le faisant précéder du présentatif *c'est* et en le faisant suivre de *qui* ou *que*. Comme on le voit dans l'exemple suivant, le sujet *ma sœur* est mis en relief, par un procédé qui coupe en quelque sorte la phrase indépendante originale en deux éléments, une principale et une relative (*c'est* pour cette raison qu'on emploie le terme de « phrase clivée » ; *cliver* signifie en finnois « *halkaista, lohkoa* ») :

Ma sœur a acheté une maison en Vendée.

C'est ma sœur **qui** a acheté une maison en Vendée.

On peut en principe extraire de cette façon pratiquement tous les éléments de la phrase (sur les limitations ► RQ568 p. 356) :

Ma sœur a acheté une maison en Vendée.
 C'est ma **sœur** qui a acheté une maison en Vendée.
 C'est une **maison** que ma sœur a achetée en Vendée.
 C'est en **Vendée** que ma sœur a acheté une maison.

7.1. Mécanisme

- 5841 L'extraction se fait de façon assez simple : après le présentatif *c'est...*, on place le groupe nominal (GN) ou le pronom qu'on veut extraire, puis on le fait suivre d'une proposition relative qui commence par *qui* si le GN ou le pronom est le sujet, et par *que* dans tous les autres cas. Si l'élément extrait est un pronom conjoint (*tu, me, lui, ils, en*), il est à la forme disjointe (*toi, moi, à lui, eux, de lui/de ça* etc.). Si le GN est précédé d'une préposition (et constitue donc un groupe prépositionnel, GP), on extrait **tout le GP**, donc **aussi la préposition** (► §845 ci-dessous au sujet des difficultés que cela occasionne chez les francophones) :

J'ai donné le livre **à mon fils**.
 C'EST **à mon fils** QUE j'ai donné le livre.
 Toute la France parle **de ce film**.
 C'EST **de ce film** QUE toute la France parle.

Un pronom *conjoint* à une forme COI (*lui, leur, en*) est une forme syncrétique (► §174) contient la préposition : *il me parle, me* = « à je », *je lui écris, lui* = « à il », *elle en rêve, en* = « de ça », etc. Mais un pronom disjoint ne la contient pas, il faut donc rétablir la préposition (tout comme on est obligé de dire **je pense à lui*, et non pas simplement **je pense lui*) :

Il m'a offert ce livre. (*m' = me* = « à je ») C'EST **à moi** QU'il a offert ce livre. (*moi* forme disjointe)
 Je lui ai téléphoné. (*lui* forme conjointe) C'EST **à lui** QUE j'ai téléphoné. (*lui* forme disjointe)

- 5842 ■ **Extraction du sujet**. Si l'élément de phrase mis en relief est le sujet, on utilise *c'est ... qui* (pronom relatif sujet). Si l'élément extrait est un pronom conjoint, il est à la forme disjointe (voir exemples avec pronom FAQ §854). Le verbe de la relative s'accorde en genre, nombre et **personne** :

Michel vient en avril. → C'est Michel qui vient en avril.
 Je lui ai annoncé la nouvelle. → C'est moi qui lui **ai** annoncé la nouvelle. *Minä sen ilmoitin hänelle.*
 Un ami m'a ramené chez moi. → C'est un ami qui m'a ramené chez moi. *Minut saattoi kotiin eräs ystävä.*
 Cette amie est partie. → C'est cette amie qui est partie. *Juuri se ystävä on lähtenyt.*

- 5843 ■ **Extraction d'un autre élément**. Dans **tous les autres cas**, quand l'élément extrait est un complément d'objet direct, d'objet indirect, un complément circonstanciel, un complément du nom ou un complément d'adjectif, un attribut, un complément d'agent, ou même un adverbe de temps, de lieu, etc., on utilise la construction [*c'est* + ÉLÉMENT EXTRAIT + *que*]. Dans ce cas aussi, si l'élément extrait est un pronom conjoint, il est à la forme disjointe (voir exemples avec pronom FAQ §854) :

Il a vu ce film. / Il a vu **ce film**. →
 C'est **lui** qui a vu ce film. / C'est **ce film** qu'il a vu.
 Je l'ai vu. / Je l'ai vu. →
 C'est **moi** qui l'ai vu. / C'est **lui** que j'ai vu. *Minä näin hänet. / Hänet minä näin.*
 Il nous a parlé d'abord. →
 C'est **à nous** qu'il a parlé d'abord. *Meille hän puhui ensin*
 Il a pensé **à nous** d'abord. →
 C'est **à nous** qu'il a pensé d'abord. *Meitä hän ajatteli ensin.*
 Nous avons passé nos vacances **là**. →
 C'est **là** que nous avons passé nos vacances. *Siellä juuri vietimme lomamme.*
 François m'a parlé **de ce film**. →
 C'est **de ce film** que François m'a parlé. *Juuri siitä elokuvasta hän kertoi minulle.*
 J'ai pris ma décision **ce jour-là**. →
 C'est **ce jour-là** que j'ai pris ma décision. *Sinä päivänä tein päätökseni.*
 Cet ami m'a annoncé la nouvelle **hier**. →
 C'est **hier** que cet ami m'a annoncé la nouvelle. *Se ystävä kertoi uutisen minulle eilen.*
 Ces réformes se feront progressivement (► RQ568a p. 356). →
 C'est **progressivement** que ces réformes se feront. *Ne uudistukset tulevat tapahtumaan progressiivisesti.*
 Julie est vexée **de ta réponse**. →
 C'est **de ta réponse** que Julie est vexée. *Sinun vastauksestasi Julie on loukkaantunut.*

L'extraction du COD place celui-ci sous forme de pronom relatif **avant** le verbe. Le cas échéant, le participe passé du verbe s'accorde donc en genre et en nombre :

Nous avons rencontré la voisine. → C'est la voisine que nous avons rencontrée.
Je t'avais montré ces photos. → C'est ces photos que je t'avais montrées.

§844 Pour extraire un élément encadré par *ne... que*, on utilise comme présentatif le groupe *il y a* (► §834).

C'est le seul ami qui m'aidé. / Il est le seul qui m'aidé. →
Il n'y a que cet ami qui m'aidé. / Il n'y a que lui qui m'aidé.
Ce sont les seuls livres que je lise encore. / Ce sont les seuls que je lise encore. →
Il n'y a que ces livres-là que je lise encore. / Il n'y a que ceux-là que je lise encore.

Dans le cas de l'extraction d'un groupe prépositionnel (GP), le procédé varie :

Ce sont les seuls à qui vous puissiez demander des renseignements. →
Il n'y a qu'eux à qui vous puissiez demander des renseignements.
Il n'y a qu'à eux que vous puissiez demander des renseignements.

Autrement dit, on peut soit extraire le GN/pronom (sans la préposition) et le faire suivre d'une relative, soit (plus couramment), extraire le GP comme dans le modèle normal avec *c'est*. Les exemples relevés montrent que l'usage est flottant. De même, le subjonctif n'est pas toujours utilisé :

Sans aucun doute, il n'y a que sur eux qu'on peut compter dans nos déboires. — Mon chéri est un être formidable, il n'y a qu'avec lui que je ressente ce bien être. — Il n'y a que lui avec qui je suis en contact régulièrement. — Il n'y a pas que pour les personnes âgées que ça pose un problème.

Dans les autres cas, si le GP est un complément de temps ou de lieu, on extrait toujours le GP (donc aussi la préposition), et pas seulement le GN. De même, si l'élément extrait est un pronom démonstratif :

Il n'y a que ce jour-là qu'il n'ait pas plu. — Il n'y a que pour ça qu'il faut vivre.

§845 ■ **Difficultés d'interprétation.** Quand l'élément de phrase extrait est le sujet ou l'objet direct du verbe, il est facile d'interpréter le sens du pronom relatif: *qui* est le sujet du verbe de la relative, *que* est le COD :

C'est Valérie **qui** a acheté cette maison. [*qui* est sujet de *a acheté*]
C'est la maison **que** Valérie a achetée. [*que* est COD de *a achetée*]

Mais dans les autres cas, il est difficile d'interpréter le mot *que* :

C'est au début **que** j'ai eu des difficultés.

Quel est la fonction de *que* dans cette phrase ? Ce n'est certainement pas le COD de *j'ai eu*. En fait, dans tous les cas où l'élément extrait par *c'est...* renvoie à autre chose que le sujet ou l'objet direct du verbe, il faut considérer *que* comme une **conjonction** (► RQ638) dont le sens est impossible à interpréter. C'est justement parce que *c'est... que* est devenu vide de sens que beaucoup de francophones confondent la mise en relief et les véritables relatives (► aussi §360) :

C'est **de** cette personne **que** je parle. *Tästä henkilöstä olen juuri puhumassa*. [mise en relief] vs.
C'est la personne **dont** je parle. *Hän on se henkilö, josta olen puhumassa*. [relative]
C'est à cet endroit-là **que** nous avons passé nos vacances. *Siellä vietimme lomaamme*. [mise en relief] vs.
C'est l'endroit **où** nous avons passé nos vacances. *Se on se paikka, jossa vietimme lomaamme*. [relative]
C'est **ce jour-là** qu'il est parti. *Juuri sinä päivänä hän lähti*. [mise en relief] vs.
C'est le jour **où** il est parti. *Se on se päivä, jolloin hän lähti*. [relative]

Pour de nombreux francophones, cela pose un problème. Comme la construction *c'est... qui* introduit un sujet, il leur paraît logique qu'un nom introduit par *de* soit repris par *dont*, ou qu'un nom introduit par *à* soit repris par *où*, etc., pour l'explication du phénomène ► RQ639. Exemples authentiques relevés sur divers types de sites Internet en français :

*C'est de ce journal **dont** toute la France parle [forme correcte : C'est de ce journal **que** toute la France parle]. *Siitä lehdestä koko Ranska kohisee*. — *C'est ce jour-là **où** nous avons pris nos vacances [forme correcte : C'est ce jour-là **que** nous avons pris nos vacances]. *Sinä päivänä lähdimme lomalle*. — *C'est de celles-là **dont** je te parle. [forme correcte : C'est de celles-là **que** je te parle]. — *C'est à lui **à qui** j'ai dit ça. [forme correcte : C'est à lui **que** j'ai dit ça]. — Par comparaison, on peut mentionner que ce n'est que dans les derniers cours *où l'accent est mis sur la production orale [forme correcte : ce n'est que dans les derniers cours **que** l'accent est mis...].

On trouve aussi des formes erronées dans lesquelles la préposition est déplacée de l'élément extrait vers le relatif retransformé en *qui* (exemples authentiques) :

*C'est *moi* à qui il a succédé [forme correcte : C'est à moi **qu'**il a succédé]. — *C'est *lui sur* qui j'ai dit : Derrière moi vient un homme qui avant moi est advenu... [forme correcte : C'est de lui que j'ai dit... ► RQ640]. — *C'est *eux avec* qui nous faisons principalement nos échanges [forme correcte : C'est avec eux que nous faisons principalement nos échanges].

Ces erreurs sont extrêmement fréquentes et elles témoignent des difficultés que posent les relatives françaises aux francophones sur un plan plus général (► §360).

7.2. Accord du verbe être

5846 ■ **Nombre.** Normalement, si le **sujet** mis en relief est un pluriel, le verbe *être* se met au pluriel :

Tes parents ont acheté ce cadeau? → Ce sont tes parents qui ont acheté ce cadeau? — Non, ce ne sont pas eux qui l'ont acheté, mais ce sont eux qui l'ont choisi. *Sinun vanhemmasiko ostivat tämän lahjan? — Ei, he eivät ostaneet sitä, mutta he ovat kyllä valinneet sen.* — Qui sont ces gens-là, à gauche sur la photo? — Ce sont mes grands-parents. *Keitä ovat nämä ihmiset, vasemmalla kuvassa? — He ovat isovanhempani.* — Qui sont ces femmes en blanc? Ce sont des médecins? — Non ce sont des infirmières. *Keitä nämä valkotakkiset naiset ovat? Ovatko he lääkäreitä? — Ei, he ovat sairaanhoitajia.*

Dans la langue courante ou parlée, on conserve le **singulier** :

C'est tes parents qui ont acheté ce cadeau? — Non, c'est pas eux qui l'ont acheté, mais c'est eux qui l'ont choisi. — Qui sont ces gens-là, à gauche sur la photo? — C'est mes grands-parents. — Qui sont ces femmes en blanc? C'est des médecins? — Non c'est des infirmières. — C'est eux qui me l'ont dit.

Mais dans la langue écrite, la norme est de faire l'accord au pluriel (► §225).

5847 ■ **Temps et mode.** Le temps et le mode du verbe *être* peuvent varier. On peut appliquer ou non la concordance des temps :

Je ne savais pas que c'était lui qui avait eu cette idée. *En tiennyt, että hän sen keksi.*

Dans ce cas, on peut cependant garder le présent. En effet, le temps du verbe de la complétive (*avait eu*) suffit à indiquer que c'est un passé :

Je ne savais pas que c'est lui qui avait eu cette idée.

La construction [*c'est* + RELATIVE] est en fait sentie comme un outil, un élément invariable (comme *est-ce que* qui est devenu un mot interrogatif invariable). On le qualifie d'ailleurs souvent de «présentatif», d'«introduceur», etc. Il y a cependant un cas où le verbe doit obligatoirement «s'accorder» en temps et mode, c'est le **subjonctif**. Dans les exemples suivants, on n'a pas le choix : il faut mettre le verbe au subjonctif :

Nous ne pensons pas que ce soit vous qui êtes la personne idéale. *Mielestämmä te ette ole sopivin henkilö.* — Il se peut que ce soit ce jour-là qu'il a disparu. *Voi olla, että juuri sinä päivänä hän katosi.*

8. Phrases pseudo-clivées

5848 Les phrases pseudo-clivées (► §687) sont formées d'une proposition relative qui contient le thème et d'une partie introduite par *c'est* qui représente le propos (► §675). La proposition introduite par *c'est* complète le contenu du pronom antécédent de la relative :

J'ai acheté quelque chose. C'est un kayak gonflable. →
Ce que j'ai acheté, c'est un kayak gonflable.

La partie *ce que j'ai acheté* reste sémantiquement incomplète tant qu'elle n'est pas explicitée par la partie introduite par *c'est*. L'antécédent de la relative est un pronom incomplet (► chap. 17). Pour l'apprenant finnophone, il s'agit donc de faire attention

– à la forme du pronom incomplet (*celui, celle, ce, etc.*)

– à la forme du relatif et à la construction du verbe (choix de la préposition, si nécessaire).

Étant donné que les constructions pseudo-clivées sont très fréquentes à l'oral et fréquentes à l'écrit aussi, il faut bien avoir assimilé le fonctionnement et l'emploi des différentes formes des pronoms relatifs :

Ce **qui** m'a plu dans le roman, ce sont les dialogues.

Celui **qui** a obtenu le plus de points, c'est le candidat du parti des Verts.

Celle **qui** nous intéresse, c'est la photo du milieu.

Ce **que** je voudrais, c'est que tu t'impliques un peu plus dans l'éducation de nos enfants.

Ce **que** j'ai trouvé génial dans ce film, c'est les paysages magnifiques.

Ce **dont** je me souviendrai toujours, c'est la manière dont il m'a regardé quand je le lui ai annoncé.

Celle **dont** les clients se plaignent le plus, c'est la 2 litres diesel.

Ce **dont** les clients se plaignent le plus, c'est la suspension.

Ce **que** nous nous voudrions faire et ce **dont** nous aurions besoin, c'est de signer un partenariat.

Ce **à quoi** personne n'avait osé penser, c'est que la fonte de la calotte polaire s'accélérerait à ce point.

Ceux **avec qui** nous n'avons jamais de problèmes, c'est les clients étrangers, pas les Français.

Ce **contre quoi** il faut se mobiliser, c'est la lente remontée de l'obscurantisme en Europe.

Autres exemples (Internet) :

Ce qui différencie ces gens de mes concepteurs Web stagiaires, c'est qu'ils ont conscience de leurs connaissances et de leur pôle d'expertise. — Ce qu'on peut reprocher aux Français, c'est qu'ils ont la vie intérieure d'un teckel, avec l'idéal d'un teckel. — Ce qui s'est passé, c'est que je n'avais pas mes papiers à

jour. — Ce qu'il faudrait à ce pays, c'est une réforme radicale des institutions. — Ce qui manque encore pour que cette énergie perce en force le marché, c'est la démonstration publique de sa fiabilité. — Celle que j'ai bien aimée, c'est la prof que j'avais en sixième et qui nous faisait vraiment beaucoup apprendre de textes et puis les jouer. — Ce qui n'est pas prouvable, c'est ce à partir de quoi on prouve.

Les constructions pseudo-clivées ont une variante introduite par *si*. Bien que dans ce cas-là, on n'utilise pas toujours de pronom relatif, celui-ci est fréquent et il faut là aussi veiller à la construction et à la forme du pronom :

S'il y a quelqu'un **qui** m'énerve, c'est ton frère quand je l'entends parler.

S'il y a une chose **que** je ne supporte pas, c'est qu'on arrive systématiquement en retard.

S'il y a une chose **dont** je peux m'estimer satisfait, c'est d'être allé m'installer à la campagne.

S'il y a une chose **à laquelle** je ne me peux pas m'habituer, c'est de me lever si tôt.

S'il y a quelque chose **à quoi** l'Européen peut s'identifier, c'est à sa culture commune. (► RQ641)

S'il y a quelque chose **contre quoi** il faut se mobiliser, c'est la remontée de l'obscurantisme en Europe.

9. La relative dans la langue parlée

§849 Dans la langue parlée, il y a une tendance à simplifier les constructions relatives. Sur beaucoup de points, cette tendance est déjà ancienne et n'est pas une innovation de la langue moderne. L'apprenant FLE rencontrera très certainement ce genre de constructions dans la langue parlée dans un pays francophone ou même à l'écrit, sur Internet ou d'autres supports. Malgré cela, les variantes de la langue parlée qui sont exposées ci-dessous restent du domaine du français non conventionnel et ne sont pas admises dans la norme de la langue écrite.

§850 ■ **Le décumul.** Les constructions relatives ont ceci de particulier que le pronom relatif cumule deux fonctions : c'est à la fois un pronom qui est le sujet ou l'objet du verbe (*il* parle – *qui* parle ; je *le* vois – *que* je vois) et à la fois une marque de subordination, contrairement à *que* conjonctif (je pense *que* c'est vrai) ou *quand*, *puisque*, qui ont simplement une fonction de subordonnant, mais ne représentent aucun référent. Les constructions relatives sont donc d'une certaine manière assez complexes. Une phrase comme *la jeune fille avec les grands-parents de laquelle nous sommes partis en vacances* contient une construction relative, *avec les grands-parents de laquelle*, que de nombreux apprenants FLE auront de la peine à former spontanément. Cette difficulté n'est cependant pas l'exclusivité des apprenants FLE : de nombreux francophones éprouvent les mêmes. Il y a ainsi dans la langue parlée une tendance à simplifier la structure relative en la décomposant en deux fonctions distinctes (on utilise à ce propos le terme de « décumul »), la fonction subordonnante et la fonction grammaticale du pronom. La fonction de subordination est généralement assurée par le mot *que*, qui devient une sorte de conjonction relative passepartout.

Dans sa forme la plus simple et la plus courante, le décumul consiste à simplifier un pronom relatif COI ou un CC (*dont*, *à qui*, *où* etc.) en le remplaçant par *que*, en conservant la forme normale du verbe :

Ça c'est exactement le genre de truc *que* j'aurais besoin [forme normale : *dont*]. — C'est le livre *que* je te parlais l'autre jour [forme normale : *dont*]. — C'est Summer, la fille *que* je te parlais tout à l'heure au petit déj, elle est trop belle ! [forme normale : *dont*] — À moins qu'il t'ait donné trois billets de saison à la place *qu'on* était hier, je ne veux pas le savoir ! [forme normale : *où*] — En fait j'ai deux sessions de MSN, et il y en a une *que* je me sers plus que l'autre [forme normale : *dont*]. — [à propos d'une voiture :] Et pour les ailes arrières, c'est un des trucs *que* je me souviens bien et elles sont vraiment très prononcées [forme normale : *dont*].

Dans d'autres cas, notamment quand le relatif est élément d'une structure prépositionnelle, la fonction grammaticale est exprimée par exemple par l'anaphore zéro (► §235) :

le magasin devant lequel je t'attendais → le magasin que je t'attendais devant

le type avec lequel tu es parti → le type que tu es parti avec

§851 ■ **Ajout d'un élément *que* ou *c'est*.** Quand le relatif est le pronom *où* (à sens spatial ou temporel), le décumul se fait souvent en ajoutant simplement *que* après *où*.

Ils en ont jamais parlé de la gamine, depuis le jour *où qu'on* l'a mise dans la terre, dans son trou à elle, pour toujours. — Avec ma coloc, on s'est dit : « C'est dimanche, c'est la fête, c'est le jour *où qu'on* travaille pas et que c'est trop bien : célébrons cette occasion ». — Je t'emmène à Jutigny, mon neveu, dit l'oncle ; c'est le jour *où qu'on* va chez Parisot faire la partie et prendre un verre.

Le subordonnant *que* peut aussi s'utiliser avec *au moment où*, décomposé en *au moment que*, ou bien combiné avec *où que* :

Par exemple, vous achetez un produit version 3.2, les mises à jour seront gratuites jusqu'au moment *qu'on* arrive à la version 4. — Alright, là c'est toujours le moment *où que* je sais absolument pas trop quoi dire, vraiment...

On trouve également la forme *où c'est que* (► RQ642) :

C'est dans le magasin où c'est que t'as acheté tes shorts. — Va voir le topic où c'est que je raconte mes problèmes intestinaux.

- 5852 ■ **Prononciation du relatif *qui***. L'un des points auxquels l'apprenant FLE doit faire attention est la prononciation du pronom *qui* : la forme de ce pronom est souvent instable **devant voyelle** et on a tendance à élider le *i* (*qu'*) (► §1125b). Ce phénomène est très fréquent dans la langue parlée et touche tous les locuteurs. Il faut donc éviter de confondre ce *qui* avec le groupe *qu'il(s)*, autrement dit [*que* + *il(s)*] (► §1125e). En effet, dans la langue parlée, le *l* final du pronom *il* ou *ils* est régulièrement supprimé devant consonne. *Il(s)* se prononce ainsi [i] et les deux groupes suivants se prononcent de la même manière :

les gens qui voient [lezãkivwa]
les gens qu'ils voient [lezãkivwa]

En outre, il faut évidemment savoir interpréter le groupe *qu'* comme le pronom *qui*, (ce qui n'est pas si facile pour un non francophone) quand on le rencontre à l'écrit, comme dans ces exemples relevés dans des blogs et des forums :

C'est pas moi qu'ai dit ça, c'est Mylène. — Un journaliste qu'avait rien pigé non plus m'a demandé ce que moi j'en pensais. — Bon, déjà, au début, c'est lui qu'a pris le volant : la voiture était neuve de ce matin, il voulait pas la casser tout de suite. — Y a truc qu'est pas normal dans cette histoire. — Sans quoi dernièrement j'ai regardé PHENOMENES, un film qu'aurait pu être sympa, mais la fin pardon, c'est du gros n'importe quoi. — N'empêche... c'était quoi ce rêve débile qu'était pas tout à fait un rêve ? — Évidemment dans leur élan ils se sont battus avec la police qu'avait rien compris, et ils ont bien dû casser une centaine de voitures. — Y a ceux qu'ont raté l'avion parce qu' y z'étaient enfermés dans les toilettes. — Je suis pas de celles que t'entendras parler pour rien dire, ni de celles qu'ont pas de cervelle.

► Cette élision de *qui* est cependant typique de la langue parlée. Dans la langue écrite, elle est proscrite et il est absolument exclu de l'utiliser dans un texte de type officiel, administratif, scientifique, etc. En revanche, l'élision de *que* est tout à fait la norme à l'écrit comme à l'oral :

Les choses qu'ils a dites — les histoires qu'écoutent les enfants etc.

- 5853 ■ **Divers**. On trouve également d'autres types de modifications, qui sont moins fréquentes que les précédentes :

– le pronom sujet *qui* peut devenir *que* :

C'est pas nous qu'on l'a dit [nous qui l'avons dit].

– on observe également un décumul du pronom sujet *qui* sous la forme [SUBORDONNANT *que* + PRONOM SUJET] :

C'est moi que je leur ai dit d'aller faire ça [c'est moi qui leur ai dit].

5854 **FAQ** **Extraction d'un pronom conjoint avec c'est ...qui/que**

Le pronom conjoint extrait avec *c'est* se met à la forme disjointe. La forme du pronom peut donc changer de façon surprenante pour un apprenant FLE et le maniement de la phrase clivée demande une certaine « gymnastique mentale » et une bonne connaissance des règles concernant les formes des pronoms (et la construction des verbes). Dans les exemples ci-dessous, divers pronoms en gras sont successivement mis en relief :

Elle le voit.	C'est elle qui le voit.	
Elle le voit.	C'est lui qu'elle voit.	<i>le = cet ami, référent animé</i>
Il le voit.	C'est lui qui le voit.	
Il le voit.	C'est lui qu'il voit. (► RQ643)	<i>le = cet ami, référent animé</i>
Il la connaît.	C'est lui qui la connaît.	<i>le = cet ami, référent animé</i>
Il le connaît.	C'est lui qu'il connaît.	<i>la = cette dame, référent animé</i>
Il la connaît.	C'est elle qu'il connaît.	<i>la = cette dame, référent animé</i>
Il le connaît.	C'est celui-là qu'il connaît.	<i>le = ce livre, référent non animé</i>
Il la connaît.	C'est celle-là qu'il connaît.	<i>la = cette définition, référent non animé</i>
Il le lui a donné.	C'est lui qui le lui a donné.	
Il le lui a donné.	C'est celui-là qu'il lui a donné.	<i>le = ce livre, référent non animé</i>
Il la lui a donnée.	C'est celle-là qu'il lui a donnée.	<i>la = cette pomme, référent non animé</i>
Il le lui a donné.	C'est à lui qu'il l'a donné.	<i>lui = masculin</i>
Il le lui a donné.	C'est à elle qu'il l'a donné.	<i>lui = féminin</i>
Il la lui a donnée.	C'est celle-là qu'il lui a donnée.	<i>la = cette pomme, référent non animé</i>
Il le lui a dit.	C'est lui qui le lui a dit.	
Il le lui a dit.	C'est cela/ça qu'il lui a dit.	<i>le = neutre, forme disjointe cela ou ça</i>
Il le lui a dit.	C'est à lui/à elle qu'il l'a dit.	

5.1. Les propositions relatives

Je t'en ai parlé.	C'est moi qui t'en ai parlé.	
Je t'en ai parlé.	C'est à toi que j'en ai parlé.	
Je t'en ai parlé.	C'est de celui-là que je t'ai parlé.	<i>en = le livre, antécédent GN</i>
Je t'en ai parlé.	C'est de cela/de ça que je t'ai parlé.	<i>en = neutre, antécédent non GN</i>
Elle y a pensé.	C'est elle qui y a pensé.	
Elle y a pensé.	C'est à celle-là qu'elle a pensé.	<i>y = la solution, antécédent GN</i>
Elle y a pensé.	C'est à cela/à ça qu'elle a pensé.	<i>y = neutre, antécédent non GN</i>
Il leur a parlé de lui.	C'est lui qui leur a parlé de lui.	
Il leur a parlé de lui.	C'est à eux/à elles qu'il a parlé de lui.	
Il leur a parlé de lui.	C'est de lui qu'il leur a parlé.	
Nous y allons.	C'est nous qui y allons.	
Nous y allons.	C'est là que nous allons.	
Elles en reviennent.	Ce sont elles qui en reviennent.	LP : C'est elles qui en reviennent. (► §225)
Elles en reviennent.	C'est de là qu'elles reviennent.	
Je l'y ai rencontrée.	C'est moi qui l'y ai rencontrée.	
Je l'y ai rencontrée.	C'est elle que j'y ai rencontrée.	
Je l'y ai rencontrée.	C'est là que je l'ai rencontrée.	
Ils ont insisté sur cela.	Ce sont eux qui ont insisté sur cela.	LP : C'est eux qui ont insisté sur ça.
Ils ont insisté sur cela.	C'est sur cela qu'ils ont insisté.	LP : C'est là-dessus qu'ils ont insisté. (► §297)

La phrase *hän antoi sen hänelle* peut donc connaître les formes suivantes en finnois et en français :

Hän antoi sen hänelle.

C'est lui qui le lui a donné.	C'est elle qui le lui a donné.
C'est lui qui la lui a donnée.	C'est elle qui la lui a donnée.

Sen hän antoi hänelle.

C'est celui-là qu'il lui a donné.	C'est celui-là qu'elle lui a donné.	<i>celui-là : le livre, référent non animé</i>
C'est celle-là qu'il lui a donnée.	C'est celle-là qu'elle lui a donnée.	<i>celle-là = cette pomme, référent non animé</i>
C'est cela/ça qu'il lui a donné.	C'est cela/ça qu'elle lui a donné.	

Hänelle hän antoi sen.

C'est à lui qu'il l'a donné.	C'est à lui qu'elle l'a donné.	<i>l' = le livre</i>
C'est à lui qu'il l'a donnée.	C'est à lui qu'elle l'a donnée.	<i>l' = la pomme</i>
C'est à elle qu'il l'a donné.	C'est à elle qu'elle l'a donné.	<i>l' = le livre</i>
C'est à elle qu'il l'a donnée.	C'est à elle qu'elle l'a donnée.	<i>l' = la pomme</i>

Remarques à partir de la page 400.

626 Cet emploi de *que* comme objet de *voici/voilà* est mentionné quasi systématiquement dans les manuels FLE, ce qui peut donner l'impression qu'il est banal. Or, c'est un tour assez peu fréquent dans la langue courante et il vaut mieux ne pas en abuser à l'oral. Dans la langue parlée, au lieu de *le tableau que voilà*, on dit plus naturellement le tableau *qu'il y là / le tableau que tu vois*, etc.

627 Attention notamment dans le cas où en finnois on a une construction verbale avec COD et en français une construction avec COI :

ostaa jtak = acheter qch = COD, mais : *tarvita jtak* = avoir besoin de qch = COI

Mp3-soitin, jonka ostin, on jo rikki. Le lecteur mp3 *que* j'ai acheté est déjà abimé. *mais* :

Mp3-soitin, jonka tarvitset, on minulla. Le lecteur mp3 *dont* tu as besoin est chez moi.

628 La forme plurielle *lesquel(le)s* est cependant obligatoire après la préposition *parmi* (parce que cette préposition est toujours formellement suivie d'un pluriel) :

Chacune des 7 électrices peut être une personne à faire partie du nombre de celles parmi lesquelles la supérieure doit être élue.

629 L'erreur à éviter serait d'utiliser ici *dont* :

Il y a bien d'autres fonctionnaires à l'encontre **dont* les sanctions disciplinaires sont prises... — Qui réussirait à convaincre les plus riches et les plus puissants que la réussite de leur montée consisterait désormais à permettre la croissance de ceux aux dépens **dont* ils se sont enrichis ? — L'original de cette dépêche est renvoyé au rectorat de l'université auprès **dont* la demande a été introduite.

Pour surprenantes qu'elles puissent paraître au lecteur francophone, ces formes « synchrétiques » (qui ne sont pas entièrement illogiques) sont monnaie courante chez les apprenants FLE et notamment finno-phones. Mais elles doivent être évitées à tout prix, car elles sont totalement agrammaticales.

630 Dans un style littéraire, certains auteurs utilisent *quoi* pour renvoyer à un antécédent non neutre :

Une grande majorité d'inconnus pour lui parmi quoi trois publicitaires. — En descendant l'escalier au bas de quoi [...] paraissait se recueillir un homme de soixante ans... — Derrière lui s'étendait une longue table au bout de quoi chuintait un télécopieur.

631 Le caractère figé de ces groupes se voit dans le fait qu'ils sont fréquemment utilisés comme adverbess de liaison en tête de phrase :

Ainsi François Hollande s'était-il engagé [...] à interdire le cumul des fonctions de premier secrétaire fédéral et de député européen, au motif que « le mandat d'eurodéputé est un mandat à plein temps ». *Moyennant quoi*, il promouvait sur les listes de juin 2004 de son parti trois premiers secrétaires.

632 La suite *sur quoi* peut être un groupe figé, qui signifie « à la suite de cela, ensuite » ; mais on peut aussi utiliser *sur quoi* de façon tout à fait indépendante et le rattacher à *ce*, en début de phrase :

Ce sur quoi je voudrais revenir, c'est le problème des équivalences des diplômes.

En position postposée, on utilise plutôt un autre antécédent que *ce*, pour éviter la confusion avec la locution *sur quoi* de sens temporel :

Il reste encore le problème des équivalences des diplômes, question sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

633 Éviter l'erreur fréquente qui consiste à traduire *jolloin* relatif par *quand*. En français, on ne peut pas dire **le jour quand il né*, ou **l'année quand j'ai commencé mes études*. Le mot *quand* ne peut être qu'une conjonction de subordination. Le relatif est *où* :

le jour où il est né — l'année où j'ai commencé mes études — le samedi où ils se sont mariés — la semaine où nos amis arriveront — le moment où cela s'est produit — à l'instant où je sortais, etc.

634 La distinction entre relatives spécifiantes et non spécifiantes a été critiquée, mais on la conserve ici pour des raisons de commodité, car elle permet d'utiliser une terminologie pratique pour décrire un certain nombre de cas particuliers du point de vue de l'apprenant FLE finno-phon (choix entre *lequel* et *qui*, *cataphore*, etc.).

635 L'erreur fréquente chez les finno-phones consisterait à utiliser *ce* ou *tel* :

*Il est ce patineur qui a gagné la médaille d'or. — Les relatives sont **une telle* construction qui pose parfois des problèmes. — Ne parle pas de **telles* choses que tu ne connais pas. — J'ai oublié de te rendre **ces* livres que tu m'a prêtés (comprendre : *les livres que*). — Cette expression se trouve dans **un tel* texte où on parle des pronoms relatifs.

636 Cependant, dans ce cas, dans la langue parlée, l'emploi du subjonctif est certes fréquent mais pas systématique. À l'imparfait, on n'utilise pratiquement que l'indicatif dans la langue parlée :

Il n'y avait qu'eux qui y croyaient. — Il n'y avait pas que vous aviez des problèmes à cette époque.

Voir aussi FAQ §778.

637 Dans la langue courante et dans la langue parlée, il est toutefois fréquent qu'on n'observe pas cette règle et qu'on utilise un indicatif :

Je ne vois rien qui me plaît.

On n'a trouvé personne qui avait les qualifications nécessaires.

638 Voir GMF p. 728, Remarque.

639 L'analogie fonctionne ainsi dans l'esprit des usagers :

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| (a) La fillette (sujet) parle. Pronom sujet : qui | → C'est la fillette qui parle. |
| (b) Je vois la fillette (objet direct). Pronom COD : que | → C'est la fillette que je vois. |
| (c) Je donne une pomme à la fillette (COI). Pronom COI : à qui | → *C'est à la fillette à qui je donne la pomme. |
| (d) Je parle de la fillette (objet indirect). Pronom <i>de</i> +relatif : dont | → *C'est de la fillette dont je parle. |
| (e) La fillette habite dans cette ville. (lieu). Pronom relatif de lieu : où | → *C'est dans cette ville où habite la fillette. |

Dans les phrases (c) (d) et (e), la relation entre le verbe et le complément (marquée par une préposition) est donc exprimée deux fois (*à – à qui, de – dont, dans – où*). Or, dans l'extraction, il suffit qu'elle soit exprimée devant le GN extrait. Ce qui est déroutant pour de nombreux usagers, c'est que le mot *que* est une conjonction, à laquelle on ne peut pas adjoindre une préposition. Les phrases correctes seraient :

- | | |
|---------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| (c) Je donne une pomme à la fillette (objet indirect). | → C'est à la fillette que je donne la pomme. |
| (d) Je parle de la fillette (objet indirect). | → C'est de la fillette que je parle. |
| (e) La fillette habite dans cette ville. (lieu). | → *C'est dans cette ville qu' habite la fillette. |

640 Cet exemple est tiré d'un forum de discussion de théologie. La phrase citée est extraite d'un passage **retraduit** de l'évangile de Jean, dont l'auteur tient à préciser à la fin : «(traduction personnelle)». La traduction originale (traduction officielle de l'Évangile) était grammaticalement plus satisfaisante :

C'est **celui** dont j'ai dit : Après moi vient un homme qui m'a précédé (► §360).

641 Ne pas confondre *une chose*, groupe nominal féminin, et *quelque chose*, pronom indéfini (► §389).

642 Cette forme est peut-être utilisée par analogie avec les formes correspondantes dans l'interrogation indirecte *je ne sais plus où est-ce qu'on est*, qui sont fréquentes (► §873).

643 Remarquer la similitude de ces deux phrases clivées dans la prononciation. Si on prononce en faisant l'élision du *e* de *le*, les deux phrases sont identiques :

C'est lui qui le voit. / C'est lui qu'il voit. [selʝikilvwa]

Si on ne prononce pas le *l* final de *il*, comme c'est fréquent dans la langue parlée (► §1125b), la prononciation est différente :

C'est lui qui le voit. [selʝikilvwa] vs. C'est lui qu'il voit. [selʝikivwa]

52. Le discours indirect

5855 On appelle « discours indirect » (en finnois *epäsuora esitys*) le fait de rapporter (► RQ644) un énoncé prononcé en situation de deixis (§669) sous la forme de subordonnée dépendant d'un verbe signifiant « dire » ou « penser » (et tous les verbes synonymes) :

Discours direct : Il a dit : « Je viens demain ».

Discours indirect : Il a dit qu'il viendrait demain/le lendemain.

On passe donc de l'énonciation de *discours* (► §670) à l'énonciation de *récit* (► §671). Les déictiques deviennent des anaphoriques, et les formes des pronoms, les temps verbaux et d'autres marqueurs déictiques sont modifiés et transforment la phrase de façon assez importante :

Discours direct : J'apporterai un exemplaire demain et vous pourrez me le dédicacer, si vous voulez bien.

Discours indirect : Il lui dit qu'il apporterait un exemplaire le lendemain et qu'elle pourrait le lui dédicacer si elle voulait bien.

Le finnois utilise pratiquement les mêmes procédés que le français, et le discours indirect ne pose pas de problèmes quant à son principe de base. Les difficultés portent essentiellement sur la forme des anaphoriques en français et la concordance des temps.

1. Transformation des déictiques en non déictiques

5856 En français comme en finnois (il existe quelques petites différences entre les deux langues ► RQ645), les expressions déictiques ne peuvent en général pas s'employer telles quelles dans le récit. Les divers adverbes et compléments circonstanciels du discours sont remplacés par des expressions anaphoriques équivalentes, qu'il est bon de connaître :

DISCOURS

ici *täällä*

aujourd'hui *tänään*

ce matin *tänä aamuna*

ce soir *tänä iltana*

hier *eilen*

demain *huomenna*

avant-hier *toissa päivänä*

après-demain *yliluomenna*

ce mois(-ci) *tässä kuussa*

en ce moment *tällä hetkellä*

depuis *lähtien*

de nos jours *nykyään*

lundi *maanantaina*

lundi prochain *ensi maanantaina*

lundi dernier *viime maanantaina*

dans une semaine *viikon kuluttua*

il y a une semaine *viikko sitten*

dans trois jours *kolmen päivän kuluttua*

il y a trois jours *kolme päivää sitten*

RÉCIT

là, à cet endroit-là *siellä*

ce jour-là *sinä päivänä*

ce matin-là *sinä aamuna*

ce soir-là *sinä iltana*

la veille *edellisenä päivänä*

le lendemain *seuraavana päivänä*

l'avant-veille *kaksi päivää aikaisemmin*

le surlendemain *kaksi päivää myöhemmin*

ce mois-là *siinä kuussa*

à ce moment-là *silloin, sillä hetkellä*

à partir de, à compter du *lähtien*

à cette époque *silloin*

le lundi (*sinä*) *maanantaina*

le lundi suivant *seuraavana maanantaina*

le lundi précédent *edellisenä maanantaina*

au bout d'une semaine/une semaine plus tard *viikon kuluttua*

une semaine auparavant / plus tôt *viikkoa aikaisemmin*

trois jours plus tard *kolme päivää myöhemmin*

trois jours auparavant / plus tôt *kolme päivää aikaisemmin*

Exemple de transformation des adverbes et compléments circonstanciels quand on passe du discours au récit :

Ce matin, nous étions seulement arrivés deux-cent mètres plus haut que l'endroit où nous étions hier, mais nous avons si bien pu progresser aujourd'hui que nous arriverons sans doute au sommet dans deux jours — mais il faut qu'il fasse beau demain. → Ce matin-là, ils étaient seulement arrivés deux-cent mètres plus haut que l'endroit où ils étaient la veille, mais ils avaient si bien pu progresser ce jour-là qu'ils arriveraient sans doute au sommet deux jours plus tard — mais il fallait qu'il fasse beau le lendemain.

2. Discours direct et discours indirect

5857 Cette distinction existe aussi en finnois (*suora esitys / epäsuora esitys*). Il s'agit surtout d'une distinction utile pour l'explication de certains phénomènes grammaticaux. Le discours direct est le fait de présenter (comme le mot *esitys* l'exprime très bien en finnois) les propos d'une personne exactement comme cette personne les a énoncés (en utilisant la même *personne* grammaticale) :

Philippe m'a dit : « Je te rapporterai tes livres demain ».

Dans le discours indirect, il y a d'abord transformation de la phrase indépendante *Je te rapporte tes livres demain* en subordonnée complétive introduite par *que* :

Philippe m'a dit qu'il me rapporterait mes livres demain.

De plus, les pronoms changent en fonction de la personne qui rapporte le discours ; si le locuteur n'est plus le *je* de l'exemple précédent, on obtient la phrase suivante :

Philippe lui a dit qu'il lui rapportait ses livres le lendemain.

Le verbe *rapporter* dans la complétive a changé de temps, à cause de ce qu'on appelle la **concordance des temps**. L'opposition discours direct/discours indirect fonctionne selon les mêmes principes en finnois, mais la concordance des temps n'existe théoriquement pas en finnois (► RQ646).

- §858 Il existe également le *discours indirect libre* (*vapaa epäsuora esitys*) qui s'utilise dans la langue littéraire. Les propos sont rapportés sans subordination, comme le discours direct, mais avec les temps et les références du discours indirect. L'exemple précédent deviendrait ainsi :

Philippe lui rapporterait ses livres le lendemain. *Philippe toisi hänelle hänen kirjansa seuraavana päivänä.*

3. La concordance des temps

- §859 ■ La concordance des temps s'applique dans les subordonnées **complétives** et dans les subordonnées **interrogatives indirectes**. Ces subordonnées dépendent d'une proposition principale, qui peut elle-même être une subordonnée dépendant d'une autre proposition. Le temps du passé peut être un temps conjugué, un infinitif, un participe, un passé périphrastique (*venir de* + INFINITIF), etc. :

Elle m'a annoncé *qu'elle allait se marier*. (complétive)

Je me demandais *qui avait bien pu téléphoner à cette heure*. (interrogative indirecte)

Le texte de loi a été adopté a quand le parti socialiste a annoncé *qu'il retirait son amendement*. (complétive dépendant d'une subordonnée avec un verbe au passé)

Je pensais vous avoir dit *que je serais absent demain*. (complétive dépendant d'une infinitive au passé)

On venait de nous annoncer *que la réunion serait annulée*. (complétive COD d'une principale avec un verbe au passé récent.)

Comprenant *qu'il était inutile d'insister*, il sortit en claquant la porte. (complétive COD d'une principale avec un participe de sens passé)

Dans le discours indirect (également dans l'interrogation indirecte), quand le verbe de la principale est au **passé**, le *temps* du verbe de la subordonnée varie selon le principe de base suivant :

le **présent** devient l'**imparfait**

le **futur** devient le **conditionnel**.

La même transformation s'applique aux **auxiliaires** des temps composés, par exemple :

le **passé composé** devient un **plus-que-parfait** (présent de l'auxiliaire → imparfait de l'auxiliaire)

le **futur antérieur** devient un **conditionnel passé** (futur de l'auxiliaire → conditionnel de l'auxiliaire).

- §860 ■ Après une *principale* à un temps du passé, le verbe de la subordonnée à l'**indicatif** varie de la façon suivante :

indicatif présent	→	indicatif imparfait
indicatif imparfait	→	indicatif imparfait
indicatif passé composé	→	indicatif plus-que-parfait
indicatif plus-que-parfait	→	indicatif plus-que-parfait
indicatif futur simple	→	indicatif conditionnel présent
indicatif futur antérieur	→	indicatif conditionnel passé

- §861 ■ La concordance des temps fonctionne de la même manière au subjonctif, sauf que le subjonctif n'a pas de futur, c'est le subjonctif présent qui fait fonction de futur. Après une *principale* dont le verbe est à un temps du passé, le verbe de la subordonnée au **subjonctif** varie en principe de la façon suivante dans la norme du français écrit :

subjonctif présent	→	subjonctif imparfait
subjonctif imparfait	→	subjonctif imparfait
subjonctif passé	→	subjonctif plus-que-parfait
subjonctif plus-que-parfait	→	subjonctif plus-que-parfait

En réalité, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ne s'utilisent que dans la langue écrite *soutenue*. Certains auteurs l'utilisent plus que d'autres, et les usagers éprouvant une insécurité linguistique (► §1118) l'utilisent n'importe quand dans la langue courante, notamment dans la presse.

- §862 Dans la langue **courante**, quand le verbe de la principale est au passé, on utilise habituellement le présent et le subjonctif passé au lieu de l'imparfait du subjonctif. Dans la langue **parlée**, le subjonctif présent et le subjonctif passé sont les seuls temps du subjonctif utilisés, l'imparfait et le plus-que-parfait sont exclus (► RQ647). Après une *principale* dont le verbe est à un temps du passé,

Tableau 111 – La concordance des temps à l'indicatif

Verbe de la PRINCIPALE : présent/futur/ conditionnel	Verbe de la SUBORDONNÉE	PRINCIPALE au PASSÉ	Verbe de la SUBORDONNÉE
Il dit Il dira Il dirait Qu'il dise En disant Pour dire	qu'il est absent qu'il sera absent qu'il a été absent qu'il va être absent qu'il aura terminé qu'il vient de terminer qu'il est parti	Il disait Il a dit Il déclara Il avait dit Il eut dit Il aurait dit Il eût dit qu'il dît qu'il ait dit qu'il eût dit Il vient de dire Ayant dit	qu'il était absent qu'il serait absent qu'il avait été absent qu'il allait être absent qu'il aurait terminé qu'il venait de terminer qu'il était parti
<i>Les temps comportant une terminaison en -ait ne changent pas :</i>	qu'il était absent (imp.) qu'il avait acheté (pl.q.pft) qu'il partirait (cond.) qu'il aurait compris (cond. passé)		qu'il était absent (imp.) qu'il avait acheté (pl.q.pft) qu'il partirait (cond.) qu'il aurait compris (cond. passé)

Tableau 112 – La concordance des temps au subjonctif

Verbe de la PRINCIPALE au présent/futur/ conditionnel	Verbe de la SUBORDONNÉE	PRINCIPALE au PASSÉ	Verbe de la SUBORDONNÉE	
			Langue courante	Langue soutenue
Il faut Il faudra Il faudrait Voulant	que tu comprennes qu'il vienne que vous ayez fini que ce soit terminé	Il voulait que Il voulut que Il avait voulu que Il eut voulu que Il aurait voulu que Il eût voulu que qu'il voulût que qu'il ait voulu que qu'il eût voulu que ayant souhaité que	tu comprennes vous veniez ce soit terminé vous ayez fini	tu comprisses vous vinssiez ce fût terminé vous eussiez fini

le verbe de la subordonnée au **subjonctif** varie donc de la façon suivante dans la langue courante et la langue parlée :

subjonctif présent → subjonctif présent
subjonctif passé → subjonctif passé

La concordance des temps se fait donc ainsi :

Langue soutenue : Il voulait que tout fût réglé dans les moindres détails.
Langue courante / parlée : Il voulait que tout soit réglé dans les moindres détails.

Un subjonctif présent peut donc parfois renvoyer à un contexte passé et entraîner une modification du verbe de la principale :

Je me demande s'il faut qu'on lui dise qu'il n'a aucune chance d'être désigné à ce poste.
Je me demandais s'il **fallait** qu'on lui **dise** qu'il n'**avait** aucune chance d'être désigné à ce poste.

Dans cette phrase, le temps du passé (imparfait) *me demandais* entraîne la concordance des temps dans l'interrogative indirecte (*faut* → *fallait*), qui entraîne la concordance des temps dans la complétive (*dise* deviendrait *dît* dans la langue soutenue, mais reste *dise* dans la langue courante), qui à son tour entraîne la concordance des temps (*a* → *avait*) dans la deuxième complétive (*dise* est une forme de présent, mais exprime un passé).

De même, un participe présent peut renvoyer à un temps passé et entraîner une modification du verbe de la principale :

Ne sachant pas ce qu'il doit faire, il attend des directives de votre part. vs. Ne sachant pas ce qu'il **devait** faire, il attendait des directives de votre part. — Comprenant qu'il était inutile d'insister, il sortit en claquant la porte (► RQ648).

- §863 Après une principale au **passé composé** (dans le discours et le récit), on met le verbe de la subordonnée au subjonctif *présent*. En effet, le fait que l'auxiliaire du verbe soit un présent (passé composé = *présent* de l'indicatif de l'auxiliaire + PARTICIPE PASSÉ) a pour effet que le passé composé n'est pas senti comme un temps passé faisant partie du récit, mais comme un temps ancré dans le discours.

Il a souhaité que vous partiez. — Il a fallu qu'elles reviennent.

En outre, comme il n'y plus qu'un seul temps du passé dans la subordonnée (subjonctif passé), pour souligner plus nettement la valeur passé de ce subjonctif on utilise parfois des formes du subjonctif passé surcomposées (► §435) :

Il n'est pas possible qu'ils aient fini si tôt.

Il n'était pas possible qu'ils aient eu fini si tôt.

Tableau 113 – La concordance des temps dans l'interrogative indirecte (indicatif)

Verbe de la PRINCIPALE au présent/futur/conditionnel	Verbe de la SUBORDONNÉE	Verbe de la PRINCIPALE au PASSÉ	Verbe de la SUBORDONNÉE
Il se demande Il demandera Je ne sais pas Qu'il essaye de savoir Pour savoir	pourquoi elle proteste. où elle habitait alors. qui a téléphoné. ce qui se passera. ce qui s'était passé. pourquoi elle va partir. quand il aura terminé. ce qui vient de se passer.	Il ne savait pas Elle s'est demandé Elle demanda Il avait demandé Il aurait demandé Il eût su ... qu'il demandât ... qu'il ait voulu savoir Il vient de demander N'ayant pas su	pourquoi elle protestait. où elle habitait alors. qui avait téléphoné. ce qui se passerait. ce qui s'était passé. pourquoi elle allait partir. quand il aurait terminé. ce qui venait de se passer. où il irait .
<i>Les temps comportant une terminaison en -ait ne changent pas :</i>	où elle habitait alors. ce qui s'était passé. où il irait.		où elle habitait alors. ce qui s'était passé. où il irait.

- §864 ■ Quand dans la subordonnée le verbe est à l'imparfait ou au conditionnel, ceux-ci ne changent pas. Si le verbe de principale est au passé, un imparfait ou un conditionnel dans la subordonnée peuvent donc avoir deux valeurs :

Tableau 114 – Valeur de l'imparfait et du conditionnel dans le discours indirect

DISCOURS INDIRECT	= DISCOURS DIRECT
Il a dit que c'était une bonne idée.	Il a dit : « C'est une bonne idée ». <i>Ou bien</i> : Il a dit : « C'était une bonne idée ».
Nous pensions qu'il serait content.	Nous pensions : « Il sera content ». <i>Ou bien</i> : Nous pensions : « Il serait content ».

§865 ■ **Exceptions.** On n'applique pas la concordance des temps dans les cas suivants :

a. Quand le verbe de la principale est au passé composé et que l'action de la subordonnée est envisagée comme continuant nettement dans la situation de l'énonciation, surtout dans la langue parlée :

Elle m'a dit au téléphone qu'elle reste encore deux jours.

On peut cependant très bien dire (dans la langue écrite et dans la langue parlée) :

Elle m'a dit au téléphone qu'elle restait / resterait encore deux jours.

b. si on veut souligner que le verbe de la subordonnée traduit une vérité générale qui reste valable :

Au début du siècle dernier, on ne savait pas encore que le tabac est cancérigène. — C'est Pasteur qui a démontré que les maladies infectieuses sont provoquées (= *présent du passif*) par des microbes.

Mais la concordance des temps reste toujours possible (► RQ649) :

Le tabac est cancérigène. Au début du siècle dernier, on ne le savait pas encore. → Au début du siècle dernier, on ne savait pas encore que le tabac était cancérigène.

Remarques à partir de la page 417.

644 *Rapporter* signifie « raconter », en finnois *selostaa*. À la place de discours indirect, on utilise aussi le terme de *discours rapporté*.

645 Les différences entre le français et le finnois qu'il convient de noter sont les suivantes :

a. *Lundi* (sans autre précision) fait référence à un lundi ancré dans le temps de l'énonciation, soit lundi dernier (*lundi, je l'ai vu*) soit lundi prochain (*je le vois lundi*). Dans le récit, on utilise *le lundi*, avec article défini (*Le lundi, il retourna à Paris*) (► §161). En finnois, *maanantaina* peut s'utiliser indifféremment dans le discours et le récit : dans *maanantaina hän palasi Pariisiin*, il peut s'agir de « lundi dernier » ou d'un lundi « fictif » dans le récit, et il peut y avoir ambiguïté en finnois :

Maanantaina hän palasi Pariisiin. Lundi, il est retourné à Paris. ou : Le lundi, il retourna à Paris.

Il faut donc faire attention à la présence ou à l'absence de l'article en français. Si on précise qu'il s'agit du lundi précédent, le finnois utilise deux mots différents, comme en français, et il n'y a pas ambiguïté :

Viime maanantaina hän palasi Pariisiin. Lundi dernier, il est retourné à Paris.

Edellisenä maanantaina hän palasi Pariisiin. Le Lundi précédent, il était retourné à Paris.

b. Le participe *kuluttua* qu'on utilise comme une postposition dans par exemple *viikon kuluttua* (« dans une semaine ») signifie mot à mot « s'étant écoulé » et il peut s'utiliser en finnois à la fois dans le discours (*viikon kuluttua hän palaa Pariisiin*) et dans le récit (*viikon kuluttua hän palasi Pariisiin*). Le français n'a pas d'équivalent exact et fait la distinction entre *dans* (discours : *Il retourne à Paris dans une semaine*) et *au bout de, plus tard* (récit : *il retourna à Paris au bout d'une semaine ou une semaine plus tard*). Le calque d'après le finnois **Il rentra dans une semaine* (*Hän palasi viikon kuluttua*) est impossible et agrammatical.

c. De la même manière que *kuluttua*, la postposition *lähtien* est neutre du point de vue de la référence énonciative. On peut dire ainsi :

(a) Hiv-infektion hoito on vuoden 1996 heinäkuun alusta lähtien ollut maksutonta.

(b) Yliopiston hallitus perusti valtio-opin lehtorin viran yhteiskuntatieteiden tiedekuntaan elokuun alusta lähtien.

(c) Tasavallankadun kevyen liikenteen väylä avataan viimein pyöräilijöille, jalankulkijoille ja rullaluistelijöille elokuun alusta lähtien.

Dans l'exemple (a), l'évènement a eu lieu et son effet dure dans le présent ; on est dans l'énonciation de discours (c'est le début du mois d'août qui précède l'énonciation). Dans ce cas-là, on utilise *depuis* et le présent. Dans l'exemple (b), il s'agit d'un évènement ponctuel. L'action du verbe *perusti* est antérieure à la situation d'énonciation et est achevée. Dans ce cas-là, on peut utiliser *à partir de* ou *à compter de*. Dans cet exemple, *à compter de* est plus adapté, car il signifie que c'est la prise d'effet (*voimaantulo*) qui a eu lieu début août, et non la décision de créer le poste. Dans l'exemple (c), l'évènement n'a pas eu lieu, l'utilisation de *depuis* est impossible il faut utiliser *à partir de* (ou *à compter de*) :

(a) Les soins pour une infection par le virus VIH sont gratuits depuis le début juillet 1996.

(b) Le directeur de l'université a institué un poste de maître de conférence en sciences politiques à la faculté des sciences sociales à compter du début du mois d'août.

(c) La piste cyclable de la rue Tasavallankatu sera enfin ouverte aux cyclistes, aux piétons et aux rolleurs à partir du début août.

Il faut donc bien distinguer les deux valeurs de *lähtien* et ne pas les confondre en français :

Uusi päiväkotii on ollut toiminnassa elokusta lähtien. La nouvelle crèche est ouverte depuis le début du mois d'août [et non pas *à partir du début août, qui serait agrammatical].

Poliisi varautuu ennätysellisiin rekkaruuhkiin ensi viikosta lähtien. La police s'attend à des bouchons de poids lourds record à partir de la semaine prochaine. [*depuis* serait complètement agrammatical].

646 **Concordance des temps en finnois ?** En anglais, la concordance des temps fonctionne pratiquement de la même manière qu'en français. Sous l'influence de cette langue, dans les médias finlandais (notamment dans les sous-titres de films ou de feuilletons au cinéma ou à la télévision), on constate assez souvent une utilisation erronée de la concordance des temps, qui n'existe pourtant pas en finnois. Exemple : *I knew you would come* (qui correspond exactement à *Je savais que tu viendrais*) est traduit **Tiesin, että tulisit*. La bonne traduction serait : *Tiesin, että tulet*. La différence entre le français (ou l'anglais) et le finnois se voit clairement quand on remplace en finnois la complétive par une participiale :

Il a dit qu'il était surpris. Hän sanoi olevansa yllättynyt.

Il a dit qu'il avait été surpris. Hän sanoi olleensa yllättynyt.

Il a dit que tout serait bientôt terminé. Hän sanoi kaiken olevan pian valmiina.

Quand on traduit en finnois un texte français (ou anglais), il faut faire attention à bien interpréter l'imparfait (qui est en fait un présent) ou le conditionnel (qui est un futur, c'est-à-dire en finnois un présent) :

Le journaliste a promis que le texte serait prêt pour le lendemain. *Toimittaja lupasi, että juttu on valmis seuraavana päivänä*. — Le président a dit qu'il était satisfait de la rencontre. *Presidentti kertoi olevansa tyytyväinen tapaamisen tuloksiin*.

647 Illustration de la concordance des temps dans la langue littéraire, cette *Ode au subjonctif* de l'humoriste Alphonse Allais :

Ah ! Fallait-il que je vous visse,
Fallait-il que vous me plussiez,
Qu'ingénuement je vous le disse,
Que fièrement vous vous tussiez !
Fallait-il que je vous aimasse,
Que vous me désespérassiez,
Et que je vous idolâtrasse,
Pour que vous m'assassinassiez !

648 Le participe est ici formellement un participe présent, mais il a une valeur de passé (► §623). Cette valeur de passé est exprimée à la fois par le verbe de la principale (*sortit*) mais aussi par le fait que le verbe (*était*) de la complétive dépendant de *comprenant* est à l'imparfait. Comme le participe n'a que deux temps, le présent et le passé, le participe présent peut fonctionner comme un imparfait, qui est un «présent du passé» (► §484).

649 Dans le doute, il vaut mieux appliquer la concordance des temps, notamment à l'écrit.

53. L'interrogation indirecte

§866 L'interrogation indirecte est une question qu'on pose sous forme d'une subordonnée complément d'objet direct (COD) d'un verbe à sens interrogatif :

INTERROGATION DIRECTE	INTERROGATION INDIRECTE
Vient-il ? <i>Tuleeko hän?</i>	Il demande s'il vient. <i>Hän kysyy, tuleeko hän.</i>
Comment vont-ils ? <i>Kuinka he voivat?</i>	Elle ignore comment ils vont. <i>Hän ei tiedä, kuinka he voivat.</i>

En général, elle est introduite par un verbe comme *demander*, *se demander*, *ne pas savoir*, *ignorer*, *dire*, etc. Sur les verbes susceptibles de se construire avec une interrogative indirecte et les différences de construction par rapport au finnois, voir ci-dessous §875. La différence essentielle par rapport à l'interrogation directe, c'est que dans une proposition interrogative indirecte on utilise en règle générale l'ordre des mots normal (SVO, sujet-verbe-objet), il n'y a **pas d'inversion** (mais ► §873). Dans les exemples, on a utilisé en partie des exemples du chapitre 48 sur l'interrogation directe, qu'on pourra comparer avec ceux du présent chapitre.

Deux points sont valables pour toutes les règles exposées ci-dessous :

- En finnois, on met systématiquement une virgule devant une subordonnée complétive et une interrogative indirecte. En français, ce n'est pas le cas (► §784).
- Dans l'interrogation indirecte, on observe la **concordance des temps** (► §859 et suivants).

1. Interrogation totale, conjonction *si*

§867 L'interrogation totale est la forme d'interrogation qui implique une réponse par *oui* ou *non*, (► §692). Dans l'interrogation totale *directe*, pour marquer l'interrogation, on utilise 1) l'inversion 2) *est-ce que* 3) l'intonation. Dans l'interrogation totale *indirecte*, tous ces moyens de poser la question sont exprimés par la conjonction **si** :

Connaissez-vous bien la France ? → Je ne sais pas si vous connaissez bien la France.
 Y a-t-il du nouveau ? → Je me demande s'il y a du nouveau.
 Antoine est-il à la maison ? → Est-ce que tu sais si Antoine est à la maison ?
 Est-ce que tu le leur as dit ? → Je me demande si tu le leur as dit.
 Est-ce une bonne idée ? → Je me demandais si c'était une bonne idée ? (voir FAQ §881)
 Quelqu'un veut-il ajouter quelque chose ? → Le conférencier demande si quelqu'un veut ajouter quelque chose.

§868 Dans les conditionnelles, on ne peut pas utiliser le conditionnel ni le futur après *si* : **si ce serait plus clair, ...*, **Si j'aurais fait ça plus tôt etc.*, (► RQ704 p.489). Mais dans l'interrogative indirecte, on peut très bien utiliser les formes en *-r* après *si*, car il ne s'agit pas d'une conditionnelle, mais de la concordance des temps :

Je ne sais pas s'il viendra. — Elle se demandait si elle aurait dû être moins directe. — Je me demande même si ce serait plus simple par paiement par carte bancaire.

2. Interrogation partielle

2.1. Identité du mot interrogatif

§869 L'interrogation partielle directe se fait à l'aide d'un mot interrogatif (*qui*, *quand*, *où*, *quoi*, *combien*, etc.). Dans l'interrogation indirecte, on utilise en général exactement le même mot interrogatif que dans l'interrogative directe ; la seule différence avec l'interrogation directe est que l'ordre des mots redevient l'ordre des mots normal SVO :

Qui t'a offert ces belles fleurs ? → Je me demande qui t'a offert ces belles fleurs.
 Combien de temps resterez-vous absent ? → Je ne sais pas combien de temps vous resterez absent.
 Où a-t-il mis ses lunettes ? → Il ne sait plus où il a mis ses lunettes.
 Laquelle de ces couleurs est-ce que tu préfères ? → J'ignore laquelle de ces couleurs tu préfères.
 Quand est-ce que tu te marieras ? → Est-ce que tu sais quand tu te marieras ?
 Pourquoi ne m'a-t-on pas avertie ? → J'aimerais bien savoir pourquoi on ne m'a pas avertie.
 De qui se moque-ton ici ? → J'aimerais vraiment savoir de qui on se moque ici.
 Combien cela lui a-t-il coûté d'efforts ? → Nul ne peut imaginer combien cela lui a coûté d'efforts.
 Quelle voiture a-t-elle achetée ? → On ne sait pas encore quelle voiture elle a achetée.
 Quelle décision prendra-t-il ? → Personne ne sait quelle décision il prendra. (► RQ650)
 Lequel de ces modèles les consommateurs préfèrent-ils ? → L'étude tente de savoir lequel de ces modèles les consommateurs préfèrent.

5870 Les formes *qui est-ce qui* (*qui* en fonction de sujet) et *qui est-ce que* (*qui* en fonction de COD, ou *qui* en fonction de COI avec une préposition) se réduisent à **qui** :

Qui est-ce qui a oublié ses clés ici ? → J'aimerais bien savoir **qui** a oublié ses clés ici.

Qui est-ce que ça peut bien intéresser ? → On se demande **qui** ça peut bien intéresser.

À qui est-ce qu'ils en ont parlé ? → On n'a jamais su **à qui** ils en avaient parlé.

De qui est-ce qu'on se moque ici ? → J'aimerais vraiment savoir **de qui** on se moque ici.

Tableau 115 – Comparaison INTERROGATION DIRECTE et INTERROGATION INDIRECTE

DIRECTE	INDIRECTE
est-ce que	si
<i>inversion</i>	si
<i>intonation</i>	si
qui	qui
qui est-ce qui	qui
qu'est-ce qui	ce qui
que	ce que
qu'est-ce que	ce que
quel	quel
lequel	lequel
où (est-ce que)	où
combien (est-ce que)	combien
pourquoi (est-ce que)	pourquoi
quand (est-ce que)	quand

2.2. Qu'est-ce qui → ce qui, que/qu'est-ce que → ce que

5871 La seule exception notable à la règle énoncée §869 concerne les interrogatifs **neutres** (qui ne renvoient pas à un humain) en fonction de sujet *qu'est-ce qui* et d'attribut ou objet *que* ou *qu'est-ce que*, qui deviennent respectivement **ce qui** et **ce que** :

Qu'est-ce qui te dérange dans ce film ? → Je me demande ce qui te dérange dans ce film.

Qu'est-ce qui les intéresserait ? → Elle ne savait pas ce qui les intéresserait.

Que fais-tu ce soir ? → On te demande ce que tu fais ce soir.

Qu'est-ce que sa mère a cuisiné ? → Je me demande ce que sa mère a cuisiné.

Qu'est-ce ? / Qu'est-ce que c'est ? → Je me demande ce que c'est.

Qu'était ce sentiment qui le saisit ? → Il ignorait ce qu'était ce sentiment qui le saisit.

Qu'allons-nous devenir ? → Je me demande ce que nous allons devenir.

Qu'est-il advenu de lui ? → Nous ignorons ce qu'il est advenu de lui.

Qu'est-ce qu'il veut comme cadeau ? → Je ne sais pas ce qu'il veut comme cadeau.

Cette construction s'analyse formellement comme le pronom incomplet *ce* suivi d'une relative. En finnois, l'antécédent *sen/sitä* (*en tiedä, mikä häntä kiinnostaisi = en tiedä [sitä], mikä...*) n'est pas exprimé, alors qu'en français il l'est toujours (► RQ344c-d, p. 201).

3. Ordre des mots

5872 ■ Les procédés interrogatifs utilisés dans l'interrogation directe (*inversion, est-ce que*) disparaissent dans l'interrogation indirecte. Dans la norme du français moderne, l'inversion avec rejet du pronom conjoint (*Vient-il? Les enfants jouent-ils?*) est impossible, on utilise l'ordre SVO. De même, l'utilisation de *est-ce que* est interdite :

Où est-il ? → Je me demande où il est. — Quand partirez-vous ? → Je me demande quand vous partirez. — Quelle station tes parents recommandent-ils ? → J'aimerais savoir quelle station tes parents recommandent. — Où est-ce qu'ils ont passé leurs vacances cette année ? → On aurait bien aimé savoir où ils ont passé leurs vacances cette année. — Qu'est-ce qui pourrait leur faire plaisir ? → Je n'arrive pas à imaginer ce qui pourrait leur faire plaisir.

Mais on peut placer le sujet après le verbe comme c'est le cas pour les relatives (► §838, §1093). Quand le verbe est court et « creux » de sens, ou quand il est loin de son sujet, on fait l'inversion, mais uniquement quand le sujet est un autre mot qu'un pronom conjoint :

À quoi sert ce bidule ? → J'aimerais bien savoir à quoi sert ce bidule. — On ignore comment s'est produit l'accident *ou* On ignore comment l'accident s'est produit. [Ici, le verbe est suffisamment « long » et l'inversion n'est pas obligatoire] — On ignore pourquoi il [=l'accident] s'est produit ici. [Inversion impossible, car sujet pronom conjoint.] — Je serais curieux de savoir où ils habitent. — Je serais curieux de savoir où habitent les élèves que je rencontre tous les matins en sortant.

On peut même faire l'inversion quand il y a un objet direct, mais là aussi uniquement quand le sujet est un **autre mot qu'un pronom conjoint** (sinon on obtiendrait une inversion avec rejet du pronom après le verbe) :

Nous nous demandons ce que signifie sa déclaration *ou* ce que sa déclaration signifie. — Je ne sais pas très bien ce qu'étudie ce chercheur *ou* ce que ce chercheur étudie.

Mais avec sujet pronom conjoint :

Nous nous demandons ce qu'elle [= sa déclaration] signifie. — Je ne sais pas très bien ce qu'il étudie.

- §873 ■ **Langue parlée.** L'interdiction d'utiliser l'inversion ou *est-ce que* dans l'interrogation indirecte est la norme de la langue écrite et de la langue courante. À l'écrit, elle doit être strictement observée. Cependant, dans la langue parlée, il y a une tendance (déjà ancienne) à maintenir les mêmes structures que dans l'interrogation directe (► RQ651). L'apprenant FLE ne doit pas s'étonner d'entendre fréquemment des tournures qui enfreignent la règle énoncée au point précédent, ou d'en trouver dans des textes (les exemples suivants ont été relevés sur des sites Internet) :

Je ne sais où est-ce qu'il est. — Je me demande qui est-ce qui a téléphoné. — On ignorait qu'est-ce qui poussait les objets vers le sol auparavant. — Mais la réaction avait beau avoir été identifiée, on ignorait qu'est-ce qui la déclenchait. — Je ne sais plus où est-ce que je vais le trouver. — Même si on peut identifier les pilotes, on ne sait pas qu'est-ce qui est canadien et qu'est-ce qui n'est pas. — Ainsi, on se demande comment est-ce que cette problématique est abordée et vécue. — Le souci c'est que j'ai donné mon numéro de carte bancaire mais je ne sais pas combien est-ce que je serais débité lors de la préparation. — Je sais même plus quand est-ce que j'ai bien pu faire ça. — Enfin, j'avais pas fini mais, comme je savais plus qu'est-ce qu'il y avait d'autre à souligner, j'ai fait comme si. — La question n'est pas combien est-ce que je dois donner mais bien plutôt que faire de ce qui nous reste ?

On trouve également *est-ce que* rétabli à la forme SVO *c'est que* (► §735), notamment dans le cas de *qui*, *quand* et *où* (► RQ652) :

Je sais plus qui c'est qui a dit « pire que la censure, y a l'autocensure », mais c'est un peu ça. — Et moi, dans ma réponse à son dernier commentaire, comme un âne, qui lui demande quand c'est qu'il rouvre son restaurant. — Alors voilà je voudrai savoir où c'est que je pourrai m'entraîner ou alors si je pourrai faire partie d'un club en Valais ou ailleurs.

► Bien que ces cas soient fréquents, l'utilisation de l'inversion ou d'*est-ce que* dans l'interrogative indirecte est considérée comme nettement fautive à l'écrit et doit être évitée totalement dans l'expression écrite.

4. Infinitives

- §874 Comme en finnois, quand le sujet de l'interrogative indirecte renvoie au même référent que le sujet de la principale, on peut utiliser la construction infinitive :

Je me demande comment le lui annoncer. *Ihmettelen miten ilmoittaa siitä hänelle.* – Il se demandait qui choisir. *Hän mietti kenet valita.* – Il ne savait pas quand partir. *Hän ei tiennyt milloin lähteä.* — Dites-moi à qui m'adresser. *Sanokaa kenen puoleen kääntyä.* — J'ignore comment répondre. *En tiedä miten vastata.*

Dans ce cas, la construction *ce que* passe à la forme disjointe **quoi** :

Je ne sais toujours pas quoi lui offrir pour Noël. — On se demande quoi mettre par un temps pareil.

Dans la langue écrite, après *savoir* on peut supprimer *pas*, surtout quand le sujet est *je* (parfois aussi *on*) :

Je ne sais si vous avez raison. — Je ne savais s'il fallait tout lui avouer. — On ne sait à qui se fier.

Cette omission de *pas* avec le pronom *je* est courante quand l'interrogative indirecte est une infinitive. Dans ce cas, dans la construction infinitive, on n'utilise pas *quoi* mais *que* (► RQ653) :

C'est une situation embarrassante, je ne sais que faire. — Très ému, il ne savait que dire. — Nous ne savions que penser.

Mais si on utilise le mot *pas* (ce qui est toujours possible) ou un autre mot négatif (*plus*), la forme *quoi* est obligatoire :

C'est une situation embarrassante, je ne sais pas quoi faire. — Il ne sait plus quoi inventer pour plaire à ses supérieurs.

5. Verbes pouvant se construire avec une interrogative indirecte

- §875 En finnois, l'interrogative indirecte peut s'employer de façon très souple après un nombre varié de constructions : verbe transitif (*mieltiä, onko...*) ou nom (*ei ole aavistusta, onko..., kysymys, onko...*), Par rapport au finnois, il existe en français de nombreuses contraintes qui limitent l'emploi des interrogatives indirectes.

- §876 ■ **Construction du verbe.** En français, l'interrogative indirecte est une complétive objet direct. Elle ne peut donc être l'objet que de verbes transitifs directs : *ne pas savoir, se demander, etc.* On ne peut pas utiliser une interrogative indirecte après un verbe transitif indirect. Il faut donc faire

attention aux verbes qui sont transitifs directs en finnois (► RQ654 et FAQ §880), mais transitifs indirects en français, dont celui qui occasionne le plus d'erreurs est *mieltä jtk*, en français *réfléchir à qch* (► FAQ §882). Il est impossible de dire en français: **Nous réfléchissons si cette théorie est adaptée à notre analyse*. Dans un tel cas, il existe deux solutions :

– utiliser un autre verbe, par exemple *se demander*, qui se construit directement :

Nous nous demanderons si cette théorie est adaptée à notre analyse.

– si on tient à utiliser un verbe comme *réfléchir*, il faut utiliser un « objet intermédiaire » (qui peut alors être introduit par la préposition avec laquelle le verbe se construit) qui sert de **support** (► RQ655) à l'interrogation indirecte, par exemple *la question de savoir si* ou *le problème de savoir si/comment/quand*, etc. :

Nous réfléchissons **à** la question de savoir si cette théorie est adaptée à notre analyse. / Nous réfléchissons **au** problème de savoir si cette théorie est adaptée à notre analyse. — Nous réfléchissons aussi à la question de savoir comment délimiter d'une façon satisfaisante le domaine de l'aide à la décision / Nous réfléchissons aussi à la manière dont on peut délimiter d'une façon satisfaisante le domaine de l'aide à la décision.

Ces supports peuvent aussi s'utiliser pour développer d'autres verbes, en fonction du sens ou de la construction du verbe :

Nous nous poserons la question de savoir si cette théorie est adaptée à notre analyse.

Nous examinerons le problème de savoir si cette théorie est adaptée à notre analyse.

Nous nous intéresserons **à** la question/au problème de savoir si la théorie est adaptée à notre analyse.

Nous nous pencherons **sur** la question de savoir si cette théorie est adaptée à notre analyse.

Nous aborderons aussi la délicate question de savoir comment calculer de façon adéquate le nombre des cristaux qui réagissent à ce jet d'électrons. — Dans ce commentaire, nous réfléchissons sur le rapport entre la conception actuelle du PTG et le développement des concepts de traumatisme et de résilience.

5877 Il faut également éviter de faire suivre une préposition directement d'un mot interrogatif, sur le modèle du finnois *keskittyä siihen miksi, riippua siitä, kuinka*, ce qui est impossible en français: **s'intéresser à comment* (► FAQ §169), **réfléchir sur pourquoi*, **dépendre de comment*, **se renseigner pourquoi* sont agrammaticaux. On ne peut donc pas dire par exemple **nous nous concentrons si ce problème* (*keskitymme siihen, onko/kuinka...*):

Nous nous concentrerons **sur** la question / **sur** le problème de savoir si cette théorie est adaptée à notre analyse. Ou Nous nous concentrerons **sur** la question de savoir pourquoi de telles formes ont été utilisées par les apprenants. — Nous nous intéresserons au problème de savoir comment / de quelle manière enseigner de façon efficace la distinction entre pronom et déterminant. — Nous réfléchissons à la manière dont on peut analyser ce phénomène à la lumière des théories actuelles. — Tout cela dépend en fait de la manière dont on a réussi à résumer l'information sous une forme exploitable.

Ces constructions peuvent sembler inutilement compliquées au finnophone, malheureusement il est absolument impossible de dire par exemple ***Nous nous concentrerons sur comment enseigner...* Très souvent, on peut considérablement simplifier la formule en évitant les verbes comme *se concentrer* ou *s'intéresser à* et en utilisant *se demander* :

Nous nous demanderons si cette théorie est adaptée à notre analyse. — Nous nous demanderons pourquoi de telles formes ont été utilisées par les apprenants. — Nous nous demanderons comment / de quelle manière enseigner de façon efficace la distinction entre pronom et déterminant.

C'est typiquement le cas du verbe **dépendre** : dans la langue parlée, après la construction impersonnelle *ça dépend*, on construit couramment *dépendre* avec une interrogative indirecte :

Ça dépend si on aura le temps ou pas. — Ça dépend un peu comment il réagira. — Ça dépend quand le film commence. Etc.

Cependant, à l'écrit soigné, il faut passer par des constructions plus ou moins « compliquées » :

Cela dépend de la question de savoir si nous en aurons le temps. / Cela dépend du temps dont nous disposerons. — Cela dépend de la manière dont il réagira. / Cela dépend de sa réaction. Etc.

5878 ■ **Type de verbe.** Même quand le verbe français est un verbe transitif direct, il ne peut pas toujours être suivi d'une interrogative indirecte. Ainsi, on dit assez difficilement *nous examinerons si...* (et ce bien qu'on puisse dire *examiner qch* avec COD nominal). L'usage est assez variable à ce sujet (► RQ656), mais on peut dire que du point de vue de l'apprenant FLE, surtout finnophone, la solution la moins risquée est de n'utiliser une interrogative indirecte qu'en complément des verbes courants *ne pas savoir si* (et variantes *chercher à savoir si*, *vouloir savoir si*, *tenter de savoir si* etc.), *se demander si*, *voir si*, *ignorer si*, *dire si* :

Il est difficile de dire si cette particularité est due au sens du verbe ou à l'usage. — On peut se demander à partir de quand le marqueur d'infinitif a cessé d'être utilisé devant certains verbes. — Nous verrons plus tard comment classer ces données. — On ignore pourquoi l'auteur a utilisé cette formule.

Les autres verbes utilisables (mais avec plus de prudence, certains étant utilisés plutôt à la forme négative), sont *indiquer, remarquer, établir, décider, se souvenir, oublier, confirmer, expliquer, prouver, apprendre, indiquer* :

Cette analyse nous indiquera si les mesures sont valides. — J'ai oublié si j'ai fermé à clé ou non. — L'éty-mologie peut nous apprendre pourquoi le sens de ce mot a évolué de façon différente en anglais et en français. — Sur la base des résultats de l'analyse de la productivité, nous tenterons d'établir si le secteur tertiaire peut être tenu pour responsable de la modération salariale observée plus haut. — Les autorités de Port Saguenay n'ont pas confirmé si un navire de la garde côtière canadienne était en direction du terminal de Grande-Anse pour observer les effets des rejets polluants. — Le représentant gouvernemental n'a pas indiqué si des changements ont eu lieu.

Dans les autres cas, on ne peut pas utiliser de mot interrogatif, il faut recourir à des supports comme *la manière dont* (au lieu de *comment*), *le moment où* (au lieu de *quand*), *la question de savoir si* (au lieu de *si*) etc :

Nous aborderons cette problématique en examinant la manière dont/comment le subjonctif français est traité dans les manuels finlandais [*tutkia kuinka*]. — Il importe d'analyser avec avec précision la manière dont ces phrases sont construites [*selvittää tarkasti kuinka*]. — Nous reviendrons plus tard sur la question de savoir ce que l'auteur entend par cette affirmation surprenante [*palata siihen, mitä...*].

- §879 ■ **Constructions nominales.** En finnois, il est possible de développer l'idée interrogative contenue dans un nom en le faisant suivre d'une interrogative indirecte (*ei ole aavistusta, onko..., kysymys, onko*). Cette construction est impossible en français. Il faut ajouter un support quelconque, qui varie en fonction des constructions :

Tous les deux livres ont été très utiles et intéressants à lire et ils nous ont donné une idée de la manière dont la Tour Eiffel est décrite en général [et non pas **une idée comment* ou **une idée de comment...*]. — La typographie du texte du phylactère doit créer une impression de la manière dont le personnage s'exprime [et non pas **de comment le personnage...*]. — Il n'existe pas de règles explicites sur la manière de présenter la culture dans les manuels scolaires [et non pas **sur comment enseigner...*]. — Je n'ai donc pas la moindre idée **de ce** à quoi vous faites référence [et non pas **la moindre idée à quoi...*]. — *Ministeri ei osannut vastata kysymykseen, milloin uusi laki astuu voimaan.* Le ministre n'a pas su répondre à la question de savoir quand la loi entrerait en vigueur. — *Se seikka, onko murha ollut harkittu, vaikuttaa oleellisesti tuomioon.* Le problème de savoir si le meurtre était prémédité est déterminant dans le jugement.

§880 **FAQ Verbes « interrogatifs » finnois à surveiller**

Ci-dessous une liste-résumé de verbes finnois transitifs directs pouvant se construire avec une interrogative indirecte, mais dont l'équivalent français ne peut pas recevoir une interrogative COD et qui sont pour cette raison souvent source d'erreurs. Seules quelques traductions possibles sont données en exemple, le nombre de possibilités étant assez élevé. Pour les détails, voir le texte de ce chapitre. L'essentiel est d'identifier les verbes **finnois** qui sont sources d'erreurs potentielles :

ihmetellä	*s'étonner si → se demander si
keskittyä	*se concentrer si / comment → se demander si / comment
miettiä	*réfléchir si / comment → se demander si / comment
riippua	*dépendre (de) si / comment → dépendre de la question de savoir si / de la manière dont
selvittää	*analyser si / comment → se demander si, analyser la manière dont
tiedustella	*s'informer si / se renseigner si → chercher à savoir si / se renseigner pour savoir si
tutkia	*étudier si → se demander si (<i>étudier comment</i> est possible)

Remarques à partir de la page 424.

650 Sur le plan sémantique, la valeur proprement «interrogative» de certains verbes ou de certaines constructions n'est pas toujours très nette. En effet, les grammaires considèrent généralement que toute proposition COD introduite par un mot susceptible d'être une interrogation (*comment, quand, où, combien, qui*, etc.) est assimilable à une interrogative indirecte. La valeur interrogative dépend de plusieurs facteurs : du mot interrogatif, mais aussi du sens du verbe et de son contexte d'emploi. Par exemple *ne pas savoir (je ne sais pas si)* a intrinsèquement une valeur plus interrogative que *savoir* à la forme affirmative (*je sais que*). De même *tu as vu que la porte n'est pas fermée* n'est pas interrogatif, tandis que *va voir si la porte est fermée* l'est. En principe, l'interrogative indirecte porte toujours sur un «savoir en suspens que le sujet de l'énoncé (sujet grammatical) ou celui de l'énonciation (locuteur) ignore, recherche, néglige, ou encore tient hors de portée du destinataire...» (GMF p. 837). Dans certains cas, la valeur interrogative de ce savoir «en suspens» est assez nette (*je ne sais pas quand il partira*), dans d'autres cas elle devient moins clairement perceptible. Ainsi, on considère comme interrogative indirecte la subordonnée de la phrase suivante :

(1) Nous avons regardé comment les enfants jouaient.

Or, sur le plan sémantique, il n'y a pas beaucoup de différence entre cette phrase et les suivantes :

(2) Nous avons regardé les enfants jouer.

(3) Nous avons regardé les enfants qui jouaient.

car la phrase (1) ne signifie par réellement «nous avons étudié *la manière dont* [comment] les enfants jouaient», mais elle signifie plus simplement que les enfants jouaient, et qu'on assistait à leurs jeux. C'est ce qui explique que dans le cas de verbes de perception comme *voir, imaginer, entendre*, etc., il y a une tendance à transformer les interrogatives indirectes en relatives, en avançant dans la principale le mot sur lequel porte l'interrogative (voir ALPF p. 41) :

(a) Tu ne peux pas imaginer quel problème c'est.

(b) Tu ne peux pas imaginer le problème que c'est.

(c) Si tu voyais quelles femmes elle fréquente !

(d) Si tu voyais les femmes qu'elle fréquente !

Dans ces exemples, la transformation se justifie aisément par le désir de faire porter le focus sur l'objet de l'interrogation : on invite l'allocutaire à essayer d'imaginer *le problème* ou *les femmes* par une opération de représentation mentale. En quelque sorte, les phrases (a) et (c) signifient que le locuteur dit que l'allocutaire ne sait pas ou n'a pas les moyens de savoir quels sont *le problème* ou *les femmes*, tandis que dans les phrases (b) et (d) il l'invite à *essayer d'imaginer* ce problème. Il y a donc une nuance pragmatique assez importante, et on ne peut pas dire que les formes (b) et (d) ne soient que de simples variantes des phrases (a) et (c). Cette tournure est très fréquente, et ne peut pas véritablement être considérée comme une déviation par rapport à la norme. La plupart des usagers de la langue n'ont même pas conscience de ce procédé, au point que certains l'étendent dans la langue parlée à d'autres constructions interrogatives, où il est moins justifié :

(e) Je savais pas les tuyaux qu'il fallait utiliser. (in ALPF p. 41). Au lieu de :

(f) Je savais pas quels tuyaux utiliser.

Dans ce cas, en revanche, la norme du français standard reste la forme (f).

651 Pour la majorité des locuteurs, toutefois, l'emploi de cette inversion est ressentie comme fautive même dans la langue courante. Dans certains cas, l'inversion peut être due à une rupture de construction : on commence la phrase comme une interrogative indirecte, puis, après une légère pause, on enchaîne sur une interrogation directe. Ce procédé est d'ailleurs exploité couramment comme procédé de «subordination sans subordonnant» dans l'interrogation indirecte avec **dislocation** : on trouve fréquemment des interrogatives indirectes avec inversion sous forme d'interrogative directe qui ne dépendent pas formellement (à l'aide d'une conjonction) de la «principale», mais qui en complètent le sens de façon obligatoire. La principale est ainsi en position *détachée* et on pourrait parler ici d'interrogative indirecte clivée :

Je savais pas moi | qu'est-ce que je devais lui dire ?

Je sais pas vraiment | comment-est-ce que je dois lui annoncer ça ?

Il est possible que ce genre de procédé favorise aussi pour sa part l'utilisation de l'inversion dans l'interrogative indirecte en général.

652 Le rétablissement de *qu'est-ce que* à la forme SVO donnerait la forme *ce que c'est que*, relativement lourde, qui est donc peu employée. On en a cependant trouvé une occurrence écrite (sur un forum, orthographe originale inchangée), avec ajout d'un *ce* supplémentaire :

À la vue de la deuxième amende je lui demande **ce que c'est ce que** ça veut dire elle me réponds que je roulais trop vite.

653 Il y a pourtant une légère différence de sens : *quoi* renvoie à un objet (au sens d'objet du verbe) concret : «*en tiedä mitä keinoja käyttäisin, mihin toimenpiteisiin ryhtyisin*». *Je ne sais que faire* est plutôt une expression figée (lexicalisée) qui veut dire «*olen ymmälläni*», «*olen neuvoton*». De même :

Je ne sais pas quoi dire. *En tiedä, mitä sanoisin / vastaisin*. vs. Je ne sais que dire. *Mitä minun pitäisi tuohon sanoa?*

Cette problématique ne concerne (heureusement) que le verbe *savoir*. On ne peut pas utiliser la forme que après d'autres verbes interrogatifs (*se demander*, etc.).

654 a. On peut mentionner en particulier les verbes *selvittää* et *tiedustella*. Le verbe *se renseigner* ou *s'informer* traduisant *tiedustella* ne peut pas se construire avec une interrogative indirecte (**je voudrais m'informer si c'est possible*). Le plus souvent, *tiedustella* peut se rendre avec le verbe *savoir* précédé d'un autre verbe (*vouloir, chercher à* ou autres) ou en utilisant une forme nominale. Ces mêmes moyens s'utilisent pour rendre *selvittää*, qui ne peut pas se traduire *analyser pourquoi/comment/si*, mais plutôt *se demander pourquoi/comment/si, chercher à savoir pourquoi* etc. : *Lisäksi tiedustelimme, onko tutkimuslähteitä saatavilla*. En outre, nous avons cherché à savoir si des références étaient disponibles. — *Useat talouden toimijat tiedustelivat, miksi aikaisemman asetuksen (EY) N:o 798/2004 8 artiklaan sisältynyt säännös oli jätetty pois asetuksesta*. De nombreux opérateurs économiques se sont interrogés sur la non-inclusion, dans le règlement (CE) n° 817/2006, de la disposition énoncée à l'article 8 du règlement. — *Olisin tiedustellut milloin ilmoittautuminen alkaa*. J'aurais voulu savoir quand les inscriptions commencent. — Il importe d'analyser avec précision la manière dont ces phrases sont construites [*selvittää tarkasti kuinka*]. — Dans le deuxième chapitre, nous chercherons à savoir si / nous nous poserons la question de savoir si / nous tenterons de savoir si les données recueillies renforcent l'hypothèse de départ. — Dans le deuxième chapitre, nous nous interrogerons sur l'adéquation des données recueillies à notre hypothèse de départ.

b. On peut mentionner aussi le verbe *s'étonner*, qui ne peut pas se construire avec *si*, et que les finnophones emploient fréquemment de façon abusive (**je m'étonne s'il viendra*) sous l'influence du finnois *ihmetellä*. Le verbe *ihmetellä* a plusieurs équivalents en français: *ihmetellä jotakin* = *s'étonner de quelque chose, admirer quelque chose, s'extasier devant quelque chose*, etc. Cependant, dans la construction [*ihmetellä* + INTERROGATIVE INDIRECTE], on ne peut pas le traduire avec **s'étonner si*, mais uniquement avec le verbe *se demander si* (*se demander quand* etc.).

Ihmettelen, kuka soittaa näin myöhään. Je me demande qui appelle si tard. — *Tässä täytyy ihmetellä, tuleeko siitä koskaan mitään*. Bref, on se demande vraiment si ça va donner quelque chose.

655 C'est le terme utilisé par *Le bon usage* 2007 §1161.

656 Certains linguistes ont identifié plus de 80 verbes pouvant se construire avec une interrogation indirecte. Dans la réalité, la liste semble bien plus réduite. Ainsi cet exemple relevé dans une thèse française semble à la limite de l'acceptable :

Nous comptons poursuivre l'exploration des motifs voisins du 1,5-anhydro-hexitol, dans le but d'identifier lesquels pourraient être dérivés du métabolisme. [On attendrait plutôt : d'identifier ceux qui...]

Les grammaires ne s'intéressent généralement pas beaucoup à ce problème (qui est fondamental et source d'innombrables erreurs chez les apprenants FLE finnophones) et ne sont pas très disertes sur le type de verbes utilisables, indiquant parfois même des verbes qui ne le sont pas, par exemple *interroger*, ou *s'informer*, *NGF* p. 226, qui se construisent difficilement avec *si*: **je l'interroge s'il vient* ou **je m'informe s'il vient*. En tout état de cause, quelle que soit l'étendue en français moderne des possibilités d'utilisation des interrogatives indirectes, du point de vue particulier de l'apprenant finnophone il vaut mieux restreindre le nombre de verbes utilisables, car les finnophones ont une tendance inverse à extrapoler l'emploi des interrogatives indirectes à toute sorte de verbes qui ne peuvent en aucun cas en recevoir une (**réfléchir si, *s'interroger si, *s'étonner si*, etc.).

§881 **FAQ** *En ole varma, onko ...*

En finnois, *en ole varma/oletko varma* peut être suivi d'une interrogative indirecte. En français, *ne pas être sûr* demande normalement une complétive avec *que* (+ SUBJONCTIF) :

En ole varma, tuleeko hän. Je ne suis pas sûr qu'il vienne [et non pas : **s'il vient*]. — *Hän ei ollut varma, onko tämä oikea ratkaisu*. Il n'était pas sûr que ce soit la bonne solution. — *Je ne sais pas sûr que ce soit une bonne idée* [et non pas **je ne suis pas sûr si c'est une bonne idée*].

Après la forme affirmative, en français comme en finnois, on utilise uniquement *que* :

Olen varma, että hän on oikeassa. Je suis sûr qu'il a raison.

Si on veut utiliser une interrogative indirecte (avec *si*), il faut utiliser le verbe *ne pas savoir* :

Je ne sais pas si c'est une bonne idée. = Je ne suis pas sûr que ce soit une bonne idée.

Cependant, pour consoler les finnophones, on notera que les francophones utilisent couramment la construction *ne pas être sûr si*. On trouve des milliers d'occurrences sur Internet, dont voici quelques-unes :

Je ne suis pas sûr si tu es la bonne personne pour demander. — Mon ado : Oui y en a une qui me plaît mais je suis pas sûr si elle est intéressée. — Que faites vous quand vous n'êtes pas sûr si un courrier est une publicité ou non? — L'officiel peut être consulté si l'arbitre ou les arbitres assistants ne sont pas sûrs si un joueur était ou non en touche quand il a tenté de faire un touché à terre pour marquer un essai [extrait d'un règlement officiel de rugby].

Dans l'écrit soigné, il vaut mieux cependant éviter cet emploi, et utiliser de préférence une complétive au subjonctif ou le verbe *ne pas savoir si*, ou d'autres constructions. Par exemple, la phrase ci-dessus *L'officiel peut être consulté si l'arbitre ou les arbitres assistants ne sont pas sûrs si un joueur était ou non en touche* pourrait être tournée ainsi :

L'officiel peut être consulté si l'arbitre ou les arbitres assistants n'ont pas la certitude que le joueur était ou non en touche. *Ou bien* L'officiel peut être consulté si l'arbitre ou les arbitres assistants ne sont pas en mesure d'établir de façon incontestable qu'un joueur était ou non en touche.

La formulation telle qu'elle figure en l'état actuel dans le règlement n'est pas du français écrit très « officiel ». En effet, en finnois, elle signifie en substance :

Toimitsijaa voidaan kuulla, jos tuomari tai linjatuomarit *eivät oikein osaa sanoa*, oliko pelaaja sivurajan ulkopuolella.

§882 **FAQ** *Mietin, voinko...*

Quand le verbe de la principale n'admet pas de COD, il ne peut pas recevoir directement comme objet une interrogative indirecte. Il faut donc faire attention quand on veut traduire certaines constructions du finnois, dans lesquelles le verbe transitif direct finnois correspond à un verbe transitif indirect en français (notamment *mieltii jtk* = *réfléchir sur qch*, *réfléchir à qch*) ; dans un tel cas, il faut ajouter un verbe **intermédiaire** ou un **nom** (*le problème de savoir si*, *la question de savoir si*) :

Mietin pitkään, mikä olisi paras ajankohta lähteä lomalle. J'ai longtemps réfléchi à la question de savoir quel serait le meilleur moment pour partir en vacances. *Ou* : J'ai longtemps réfléchi **pour savoir quel** serait le meilleur moment pour partir en vacances. — *Valiokunta mielti pitkään, onko lakiehdotus eettisesti kestävä.* La commission a longuement réfléchi **sur** le problème de savoir si la proposition de loi était éthiquement recevable. *Ou* : La commission a longuement réfléchi **pour savoir si** la proposition de loi était éthiquement recevable.

L'autre solution est de changer de verbe et d'en utiliser un qui se construit avec COD comme *se demander* :

Mietin pitkään, mikä olisi paras ajankohta lähteä lomalle. Je me suis demandé longtemps quel serait le meilleur moment pour partir en vacances. — *Valiokunta mielti pitkään, onko lakiehdotus eettisesti kestävä.* La commission s'est demandé longuement si la proposition de loi était éthiquement recevable.

54. Les propositions complétives

§883 Les propositions complétives conjonctives (► §673) sont généralement introduites par *que*. Elles peuvent avoir les **mêmes fonctions que le nom** (► RQ657). Comparer les constructions avec nom et les constructions avec complétive dans les exemples suivants :

α. Objet du verbe de la principale :

Je te dis **la vérité**.

Je te dis **que c'est vrai**.

b. Complément d'adjectif, de nom, d'adverbe :

Je suis sûr **de ta réussite**.

Je suis sûr **que tu réussiras**.

Il vivait dans la crainte **de nouvelles coupes budgétaires**.

Il vivait dans la crainte **qu'on fasse de nouvelles coupes budgétaires**.

c. Sujet du verbe de la principale :

Ses hésitations sont normales.

Qu'il hésite est normal.

d. Attribut du sujet du verbe de la principale :

L'essentiel est **la satisfaction du client**.

L'essentiel est **que le client soit satisfait**.

Le problème est **l'absence de projet précis**.

Le problème est **que nous n'avons pas encore préparé de projet précis**.

e. Complément d'objet indirect :

Dans ses hésitations, il faut voir la marque de son manque de courage.

Dans le fait qu'il n'ait pas accepté tout de suite, on peut voir qu'il manque de courage.

f. Complément d'agent

Cette théorie a été confirmée **par l'observation**.

Cette théorie a été confirmée **par le fait que les cellules se multiplient alors anarchiquement**.

Dans les grandes lignes, les complétives se comportent en français de la même façon qu'en finnois et ne posent pas de problèmes insurmontables. La grande interrogation est le choix du mode du verbe de la complétive, qui peut être soit l'indicatif, soit le subjonctif.

► Dans les complétives, on observe la **concordance des temps** (► §859).

1. La complétive complément d'objet direct

§884 Le cas de complétive conjonctive le plus courant est celui où la proposition est l'objet d'un verbe transitif (direct ou indirect). Elle peut aussi dépendre du verbe contenu dans un nom (► §891). Le verbe de la complétive en fonction d'objet est le plus souvent à l'**indicatif**, mais on trouve de nombreux cas avec subjonctif. En résumé :

Tableau 116 – Le mode du verbe dans la complétive COD

LE VERBE DE LA PRINCIPALE EXPRIME	MODE DU VERBE DE LA COMPLÉTIVE
déclaration, constatation, connaissance, information	indicatif
volonté, effort, interdiction, crainte	subjonctif
sentiment, état d'esprit	subjonctif

1.1. Indicatif

§885 En règle générale, le verbe de la complétive se met à l'indicatif quand la complétive est objet direct d'un verbe de déclaration, de constatation, de connaissance, d'information, etc. :

admettre, affirmer, ajouter, annoncer, apprendre *saada tietää*, assurer *vakuuttaa*, attester, avertir, avouer, cacher, certifier, comprendre, conclure, confirmer, constater, contrôler, convaincre, convenir, crier, croire, décider, déclarer, découvrir, déduire, démontrer, dire, dissimuler, écrire, enseigner, entendre dire *saada kuulla*, entendre, expliquer, espérer, estimer, garantir, ignorer, imaginer, indiquer, informer, jurer, lire, mentionner, montrer, noter, observer, oublier, parier, penser, préciser, pressentir, prétendre, prévenir, promettre, prouver, raconter, rappeler, reconnaître, remarquer, répéter, répliquer *vastata*, répondre, révéler, s'apercevoir, s'imaginer, savoir, se douter, se plaindre, se rappeler, se rendre compte, se

souvenir, sentir, signaler, souligner *korostaa*, soutenir *väittää*, supposer, trouver, vérifier, voir *nähdä*, *ymmärtää*

Exemples de propositions complétives, dans lesquelles on emploie l'indicatif :

On entend dire qu'il ne sera pas réélu. — Tu sais que j'ai raison. — Vous trouvez qu'il fait bien de refuser ? — Le vendeur m'a garanti que c'est de la soie. — Précisons que ce n'est que provisoire. — Il s'est plaint qu'on l'avait oublié. — Il trouvait que c'était injuste. — Il faut reconnaître que c'était plus facile qu'on ne croyait. — Elle regarda autour d'elle pour s'assurer qu'elle n'oubliait rien. — Prévenez que je suis là. *Ilmoittakaa, että olen tullut*. — Cela prouve que c'était bien organisé.

► Tous les verbes ne peuvent pas s'employer comme verbes « déclaratifs » suivi de *que*. Il faut notamment faire attention à la traduction de certains verbes finnois comme *korostaa*, *jatkaa*, etc. On ne peut par exemple pas dire en français *il a continué que... Voir **FAQ §931**.

1.2. Subjonctif

5886 ■ **Verbes exprimant une volonté.** Le subjonctif s'emploie en général après des verbes exprimant une volonté, un effort, une interdiction (volonté négative), un conseil (*volonté que qqn fasse qch*), une crainte (*volonté que qch ne se produise pas*) et avec quelques verbes de sens divers :

volonté : attendre *edellyttää/jodottaa*, interdire, commander *määrätä*, défendre *kieltää*, demander, désirer, exiger, imposer *vaatia*, nécessiter *edellyttää*, ordonner, réclamer *perätä*, refuser, requérir *vaatia*, souhaiter, vouloir, entendre *edellyttää*

effort : obtenir *saada aikaan*, éviter *välttää*, tâcher *pyrkä*, veiller *huolehtia*, empêcher *estää*

acceptation : accepter, approuver, convenir *myöntää*, consentir, tolérer *hyväksyä*, supporter *sietää* ; aimer, détester, haïr, préférer

conseil : préconiser *suositella*, proposer, recommander

crainte : craindre, redouter, appréhender (tous les trois : *pelätä*)

autres : mériter, risquer *saattaa joutua kokemaan*, valoir *olla arvoinen*

Exemples :

Nous éviterons qu'il l'apprenne. — Je sais que l'on soit tatillon. — Tu mérites que je ne vienne pas à ta fête. — Il a refusé que ce soit signé avant demain. — J'appréhendais que la vérité ne soit découverte. — Je n'ai pas pu supporter qu'il soit insulté en public. — Je craignais qu'il ne s'en mêlât. — Cela vaut qu'on y fasse un tour. — J'entends que tout soit impeccable pour la réception. — Elle a préféré que je ne lui dise pas la vérité.

5887 ■ **Verbes exprimant un sentiment.** On utilise le subjonctif quand le verbe de la principale exprime un sentiment, un état d'esprit :

déplorer *valitella*, s'enorgueillir *ylpeillä*, s'étonner, s'excuser, se féliciter *iloita*, se ficher *vähät välittää*, se foutre (fam. *viis välittää*), s'indigner *olla tuhtunut*, s'inquiéter, s'irriter *närkästyä*, se moquer *vähät välittää*, s'offusquer *loukkaantua*, regretter, se réjouir, n'en pas revenir *olla ihmeissään*, rougir [de ce] *olla häpeissään*, se scandaliser **QUE** ...

Exemples :

Les gens qui ont voté pour la gauche déplorent que celle-ci se soit empressée de réduire les allocations familiales. — Je n'en reviens pas qu'il ait réussi son bac. *Olen ällikällä lyöty, että hän pääsi ylioppilaaksi*. — Elle s'inquiétait que son fils n'ait pas encore répondu.

5888 Les verbes de sentiment sont souvent des verbes pronominaux se construisant avec un COI :

Nous nous réjouissons de sa venue. — Elle s'est étonnée de ton refus. — Il se moque des critiques.

Malgré cela, dans la langue soutenue, on construit la complétive **directement (sans préposition)** :

Nous nous réjouissons qu'il vienne. — Elle s'est étonnée que vous ayez refusé. — Il se moque qu'on le critique. *Hän ei välitä siitä, että häntä arvostellaan*.

En français moderne (dans la langue courante), la tendance est à **rétablir** la préposition « manquante », en ajoutant *de ce* (comme en finnois par exemple *siitä, että*) :

Nous nous réjouissons de ce qu'il vienne. — Elle s'est étonnée de ce que vous ayez refusé. — Il se moque de ce qu'on le critique.

Les deux formes sont cependant possibles, la différence est dans le **niveau de langue**.

5889 ► Après les verbes suivants construits avec la préposition *à*, le pronom *ce* doit **obligatoirement** être exprimé devant *que* :

consentir à ce que <i>suostua siihen, että</i>	s'attendre à ce que <i>varautua siihen, että</i>
s'engager à ce que <i>lupautua siihen, että</i>	s'opposer à ce que <i>vastustaa sitä, että</i>
tenir à ce que <i>pitää kiinni siitä, että</i>	[veiller à ce que <i>huolehtia siitä, että,</i>] (► RQ658)

Exemples :

Le jury a consenti à ce que le concours soit reporté. — Le Service des monuments historiques s'est opposé à ce que le manoir soit transformé en restaurant.

1.3. Mode variable

§890 ■ Après certains verbes, le mode de la complétive peut varier. Ce changement de mode est la marque que le verbe de la principale est à comprendre dans un sens différent :

Tableau 117 – Verbes entraînant un mode variable dans la complétive

	suivi de L'INDICATIF =	suivi du SUBJONCTIF =
dire que	<i>sanoa</i>	<i>käskeä</i>
admettre que	<i>myöntää (sanoa), että</i>	<i>sallia, että / olettaa, että</i>
comprendre que	<i>ymmärtää, että (litt., rare)</i>	<i>pitää luonnollisena, että</i>
concevoir que	<i>ymmärtää, että</i>	<i>pitää luonnollisena, että</i>
entendre que	<i>kuulla</i>	<i>vaatia, edellyttää (► RQ76 p. 56)</i>
imaginer que	<i>kuvitella (luulla), että</i>	<i>olettaa, että</i>
impliquer que	<i>tarkoittaa</i>	<i>edellyttää, aiheuttaa</i>
expliquer que	<i>selittää, että</i>	<i>selittää miksi, auttaa ymmärtää miksi</i>
prétendre que	<i>väittää</i>	<i>vaatia</i>
rêver que	<i>nähdä unta siitä, että</i>	<i>haaveilla siitä, että</i>
se vanter que	<i>sanoa pröystäillen, että</i>	<i>olla ylpeä siitä, että</i>
stipuler que	<i>sanoa</i>	<i>määrätä</i>
suggérer que	<i> antaa aiheita ajatella</i>	<i>neuvoa (tekemään)</i>
supposer que	<i>ajatella, että</i>	<i>olettaa, että (► RQ659)</i>

Exemples :

Ce que tu dis implique qu'il n'a pas eu part au complot. *Se mitä sanot, tarkoittaa, että hän ei ollut juonessa mukana.* — La réussite implique que vous vous soyez bien préparé. *Onnistuminen edellyttää, että olette hyvin valmistunut.* — Le contrat stipule que les associés sont solidaires. *Sopimuksessa sanotaan, että kumppanit ovat yhteisvastuussa.* — Il avait stipulé dans ses dernières volontés que sa fortune reviendrait à sa femme. *Hän määräsi viimeisessä tahdossaan, että hänen omaisuutensa kuuluu vaimolle.* — Ces informations suggèrent que la révolte n'est pas encore terminée. *Nämä tiedot antavat aiheita olettaa, että kapina ei ole vielä loppunut.* — Je suggère que tu relises tout le début. *Suosittelen, että luet koko alkuosan uudestaan.* — J'entends que le concert a commencé. *Kuulen, että konsertti on alkanut.* — J'entends que ce travail soit terminé avant demain. *Haluan, että työ on valmis huomiseen mennessä.* — J'ai rêvé que nous étions encore en vacances. *Näin unta, että olimme vielä lomalla.* — Je rêve que tous les hommes soient frères. *Haaveilen siitä, että kaikki ihmiset ovat veljiä keskenään.* — J'ai vite compris qu'il voulait changer d'air. *Ymmärsin ennen pitkään, että hän halusi vaihtaa maisemaa.* — Je comprends que vous ayez voulu le ménager. *Minusta on luonnollista, että halusitte säästää häntä.* — J'admets que vous avez raison. *Myönnän, että olette oikeassa.* — J'admets que cela puisse sembler déroutant. *Ymmärrän, että se voi tuntua hämmäntävältä.* — Il imaginait qu'ils trouveraient le film intéressant. *Hän luuli, että he pitäisivät elokuvaa mielenkiintoisena.* — Imaginez que vous ayez raté l'avion; qu'est ce que vous auriez fait? *Kuvitelkaa nyt, että olisitte myöhästyneet lentokoneesta, mitä olisitte tehneet?* — Je suppose qu'il s'est trompé. *Hän on oletettavasti erehtynyt.* — Cela suppose que la glace soit assez solide. *Se edellyttää, että jää kantaa.* — Les abus constatés expliquent que les gens soient réticents face à cette forme de service. *Alalla esiintyneet väärinkäytökset selittävät, miksi ihmiset eivät mielellään käytä tätä palvelua.*

► Des verbes déclaratifs comme *dire (répondre, crier, etc.)* peuvent entraîner le subjonctif dans la complétive quand ils ont une valeur d'ordre (► FAQ §929). Certains verbes qui se ressemblent par la forme ou par le sens, ou qui correspondent à un seul et même verbe en finnois peuvent parfois poser des problèmes aux apprenants finnophones : *imaginer / s'imaginer* (► FAQ §928) et *espérer / souhaiter* (► FAQ §930).

2. La complétive complément d'un nom

La complétive peut développer un nom (limitations : ► RQ660). On peut distinguer deux types de cas :

2.1. La complétive objet d'un verbe à la forme nominale

§891 La complétive peut dépendre d'un « verbe » sous forme de nom. Elle se met alors au mode que réclame le verbe correspondant. Ces noms sont souvent précédés d'un déterminant défini, mais peuvent également être avec article zéro. Le mode doit être déterminé **d'après le sens du verbe**

(qui n'est pas toujours facile à trouver). Exemples de tels noms : *annonce, assurance, bruit, certitude, conviction, crainte, croyance, désir, espoir, idée, impression, joie, nouvelle, opinion, ordre, pensée, peur, preuve, regret, sentiment, signe, témoignage, volonté, etc.*

■ avec indicatif

À l'annonce que Räikkönen avait gagné le championnat du monde, ce fut le délire. (à l'annonce que = quand on annonça que). *Kun ilmoitettiin, että Räikkönen oli voittanut, läsnäolijat hullaantuivat täysin.* — Le professeur avait l'impression que les élèves ne comprenaient pas. (avait l'impression que = trouvait que). *Opettajalla oli sellainen tunne, että oppilaat eivät oikein ymmärtäneet.* — Nous avons la preuve que c'est lui le coupable. (avoir la preuve que = pouvoir prouver que). *Meillä on todiste siitä, että hän on syyllinen.* — L'idée que tu aurais pu y laisser ta peau me fait dresser les cheveux sur la tête (l'idée que = le fait de savoir que, le fait de penser que). *Ajatus siitä, että olisit voinut menettää henkesi, saa minut kauhistumaan.*

Dans le cas des constructions [*c'est le/la NOM que*], la complétive s'interprète comme un complément du nom devant lequel le groupe [PRÉPOSITION + PRONOM INCOMPLÉT *ce*] est effacé (cf. §893) :

C'est la preuve qu'il n'est pas encore au courant. *Se on osoitus siitä, että hän ei vielä tiedä asiasta.* — C'est le signe qu'il va bientôt y avoir des changements. *Se on merkki siitä, että kohta tapahtuu muutoksia.*

■ avec subjonctif

J'ai peur que mon ami ne vienne pas. (avoir peur que = craindre que). — Elle vivait dans la crainte que son visa lui soit refusé. (dans la crainte que = en craignant que) *Hän eli siinä pelossa, että häneltä evätään viisumi.* — Nous avons peur qu'il ne soit trop tard. *Pelkäämme, että on myöhäistä.* — Avez-vous besoin que nous vous aidions? (avoir besoin que = nécessiter que, demander que) *Tarvitsetteko apuamme?* — Il faut faire attention que la voyelle soit bien arrondie. (faire attention que = veiller à ce que) *Täytyy huolehtia siitä, että vokaali äännetään hyvin pyöreänä.* — J'ai le droit que tu me dises tout. (= je peux exiger que...) *Minulla on oikeus saada tietää kaikki.*

2.2. La complétive complément d'une construction latente avec adjectif

5892 Dans certains cas, le nom qui est développé par la complétive correspond à la forme nominale d'une proposition qui demanderait le subjonctif. Dans ce cas-là, le verbe de la complétive se met au subjonctif :

Il existe toujours la possibilité qu'ils aient raté l'avion. (il est toujours **possible** que ...) *Ainahan on mahdollista, että he ovat jääneet koneesta.* — Est-ce qu'il y a moyen que tu me rendes le livre avant demain? (est-ce qu'il est **possible** que...) *Onko mahdollista, että palautat kirjan huomista?* — Il a eu de la chance qu'on ne l'ait pas fait redoubler. (= il peut être **heureux** de ce que...) *Hänellä oli onnea, ettei häntä vaadittu jäämään luokalle.*

3. La complétive complément d'adjectif ou d'adverbe

5893 ■ **Complément d'adjectif.** Une proposition complétive peut développer un adjectif, exactement comme peut le faire un nom :

Je suis heureux **de** ta venue.
Je suis heureux **que** tu viennes.
Elle était déçue **de** son voyage.
Elle était déçue **que** le voyage ait été si court.

Le *nom* complément d'un adjectif est relié à l'adjectif par une préposition (► §167) ; sur l'interprétation de la construction de l'adjectif (*il est heureux de son départ/il est heureux enen de partir/il est heureux que tu partes* ► RQ359 p. 209). La *proposition* complétive, en revanche, se construit généralement directement après l'adjectif, **sans préposition ni ajout d'un pronom neutre *ce***. En finnois, on ajoute habituellement un antécédent neutre (*olen iloinen siitä että, olen yllättynyt siitä että*, etc.). En français aussi, on peut souvent rétablir l'antécédent neutre et la préposition, surtout dans la langue courante ou parlée (mais ce n'est ni systématique ni obligatoire). La langue écrite préfère omettre la préposition et *ce* :

Langue écrite : Je suis désolé **que** tu n'aies pas pu venir à notre fête. (► RQ661)
Langue courante : Je suis désolé **de ce que** tu n'aies pas pu venir à notre fête.

5894 ► Avec les adjectifs *être disposé à ce que* «*olla valmis siihen, että*» et *être habitué à ce que* «*olla tottunut siihen, että*», l'expression de la préposition et de l'antécédent est obligatoire :

Il n'était pas disposé à ce qu'on vienne mettre le nez dans ses affaires. *Hän ei aikonut antaa muiden penkoa yksityisasiotaan.*

■ **Mode.** Dans les complétives complément d'adjectif, le mode normal est le **subjonctif** (mais il y a des exceptions) :

5895 — **subjonctif** : dans les complétives complément d'un adjectif exprimant un sentiment :

bouleversé *järkyttynyt* que, choqué *tyrmistynyt* que, confus *hämillään* que, content que, désolé que, ennuyé *harmistunut* que, étonné que, fier que, furieux que, gêné *kiusaantunut* que, indigné *tuhtunut* que, jaloux que, malheureux que, mécontent que, ravi que, scandalisé que, stupéfait que, surpris que, touché *liikuttunut* que, vexé que, triste *et de nombreux autres*.

Exemples :

Nous sommes confus que vous ayez dû attendre. *Olemme pahoillamme, että teidän piti odottaa*. — Elle était désespérée que Christophe l'ait quittée. — Ma mère serait trop peinée que j'aie le revoir. *Äitini olisi liian pahoillaan siitä, että menen häntä tapaamaan uudestaan*. — Elle était malade qu'il puisse avoir quelqu'un d'autre. *Hän oli raivoissaan siitä, että hänellä saattoi olla joku muu*.

Ne pas confondre cette construction avec la construction [*il est* ADJECTIF/NOM *que*] (► §915) :

Il est normal que tu sois fatigué. *On luonnollista, että olet väsynyt*.

Il est étonné que tu sois fatigué. *Hän on yllättynyt siitä, että olet väsynyt*.

§896 ■ **Indicatif** : le verbe de la complétive se met à l'indicatif quand la complétive est complément des adjectifs suivants, qui indiquent une certitude (ou quasi certitude) :

assuré, certain, conscient, convaincu, persuadé, sûr — Je suis conscient que cela posera des problèmes. *Olen tietoinen siitä, että tämä aiheuttaa ongelmia*. — Il était convaincu que tout le monde avait tort. — Je suis sûr qu'il viendra.

Cependant, après une principale négative, on met le subjonctif (► §898).

§897 ■ **Complément d'adverbe**. Certains adverbes ou constructions assimilables à des adverbes placés en tête de phrase sont fréquemment développés par une complétive (il n'y a pas de construction équivalente en finnois). Le verbe de la complétive est à l'**indicatif** :

Bien sûr que tu peux rester! *Totta kai voit jäädä meille* (► RQ662). — Évidemment que nous irons en France en été! *Tietenkin käymme kesällä Ranskassa*. — Heureusement que nous avions acheté le billet à l'avance. *Onneksi olimme ostaneet lipun etukäteen*. — Peut-être que nous irons en Laponie pour Pâques. *Lähdemme ehkä Lappiin pääsiäiseksi*. — Sans doute que les taux d'intérêt vont encore baisser. *Korot laskevat varmaan vielä*. — Probablement qu'ils ont raté l'avion. *He ovat luultavasti myöhästyneet koneesta*. — Certainement qu'il aura de bons résultats. *Hän saa varmaan hyviä tuloksia*.

Ce type de construction est très fréquent dans la **langue parlée**, en particulier *peut-être que* (► §1095), mais il est à éviter dans la langue écrite soignée.

4. Complétive COD de principale négative ou interrogative

4.1. Influence de la négation

§898 ■ Quand le verbe de la principale est à la forme négative, on utilise parfois dans la complétive le mode «inverse» de la normale. C'est le cas de certains verbes demandant l'indicatif, qui, à la forme négative, amènent le subjonctif dans la complétive. Les plus fréquents sont les suivants : *croire, penser, trouver, juger, promettre, se rappeler, se souvenir, affirmer, prouver, voir, dire, garantir, imaginer, signifier* :

Je crois qu'il ne va pas souvent voir ses parents. vs. Je ne crois pas qu'il ait le temps de voir ses enfants. — Il prétend que c'est la meilleure solution possible. *Hän väittää sen olevan paras mahdollinen ratkaisu*. vs. Je ne prétends pas que ce soit la meilleure solution possible, mais tu devrais essayer. *En väitäkään, että se on paras mahdollinen ratkaisu, mutta sinun pitäisi silti yrittää*.

§899 Les constructions demandant exceptionnellement l'indicatif se mettent au subjonctif :

Nous ne sommes même plus très sûrs qu'ils puissent venir (► RQ663). — Je ne suis pas convaincue que ce soit une bonne idée. — Je n'ai pas l'impression que le film t'ait plu. — Nous n'avons pas la preuve que ce soit lui le coupable.

Dans ce cas aussi, on peut utiliser parfois un indicatif, pour insister sur l'aspect temporel :

Des chasse-neige, ça coûte cher, et on n'est jamais sûr que ça servira. *Lumiaurat ovat kalliita eikä voi koskaan olla varma, että niillä on käyttöä*. [en France]

Dans ce cas, le locuteur insiste sur le futur, ce qui est dû en partie au fait que le subjonctif n'a pas de futur — on utilise le présent du subjonctif. Dans la langue parlée, cette utilisation du futur est sans doute assez fréquente ; mais le temps qu'on utilise dans la langue écrite est le subjonctif présent. Le présent exprime en effet aussi le futur, comme c'est le cas pour l'indicatif présent, en finnois comme en français (► §505) :

Des chasse-neige, ça coûte cher, et on n'est jamais sûr que ça serve.

Le verbe *douter que* demande le subjonctif, puisqu'il signifie «ne pas être sûr que». S'il est à la forme négative, il demande l'indicatif :

Le juge a indiqué qu'il doutait que la Cour suprême se saisisse de l'affaire. *Tuomarin mukaan oli epätodennäköistä, että korkein oikeus ottaa asian ratkaistavakseen*. — Il doutait que les lois fussent tou-

jours appliquées à la lettre. *Hän ei ollut varma siitä, noudatetaanko aina lain kirjainta.* — Je ne doute pas que le Sénat, dans sa grande sagesse, votera comme il l'a fait précédemment.

4.2. Influence de l'interrogation

9900 Quand la principale est une phrase interrogative où la question est posée par le procédé de l'inversion, le verbe de la complétive objet direct d'un verbe d'opinion ou de sentiment se met au subjonctif. Cela concerne essentiellement des verbes demandant normalement l'indicatif comme *croire, penser, estimer, juger*. De même, le verbe des complétives compléments d'adjectifs exprimant la certitude comme *sûr, certain, convaincu, etc.* et qui demandent normalement l'indicatif, se mettent au subjonctif :

Croyez-vous que le projet ait des chances d'aboutir ? — Êtes-vous convaincus que ce soit une bonne solution ? — Pensez-vous que cela soit faisable ? — Sommes-nous vraiment certains que cela puisse augmenter nos ventes ?

9901 ► Cette règle ne concerne que les cas où, dans la principale, la question est posée par le procédé de l'**inversion** du sujet. Si la question est posée avec *est-ce que* ou par l'intonation, le verbe de la complétive reste à l'indicatif :

Crois-tu que ce **soit** raisonnable ? vs. Est-ce que tu crois que **c'est** raisonnable ? / Tu crois que **c'est** raisonnable ? / Est-ce que tu es convaincu que **c'est** une bonne solution ? — Vous pensez vraiment qu'il **peut** y avoir des cas de ce genre ? etc.

L'utilisation du subjonctif dans une complétive dépendant d'une principale interrogative avec *est-ce que* est en principe **interdite** ! (► RQ664). Comme la question avec inversion est essentiellement utilisée dans la langue écrite, l'utilisation du subjonctif dans une complétive après verbe interrogatif d'opinion s'utilise **essentiellement dans la langue écrite**.

9902 Après une principale à la forme interro-négative, le mode de la complétive ne change pas (en quelque sorte la négation annule les effets de l'interrogation) :

Ne croyez-vous / Est-ce que vous ne croyez pas que le projet a des chances d'aboutir ? — Ne trouves-tu pas / Est-ce que tu ne trouves pas / Tu ne trouves pas qu'il a changé ? — N'êtes vous pas / Est-ce que vous n'êtes pas convaincu que c'est une bonne solution ? — N'as-tu pas l'impression / Est-ce que tu n'as pas l'impression que ce voyage t'a fait du bien ?

5. La complétive sujet du verbe principal

9903 La proposition complétive sujet est également une des formes d'emploi très courantes des propositions introduites par *que*. Souvent, ces propositions sont interprétées par erreur comme objet ou complément d'adjectif. Il s'agit le plus souvent de constructions avec sujet apparent (► §366). La règle la plus importante à retenir est la suivante : quand une proposition complétive est sujet du verbe de la principale, le verbe de la complétive se met normalement **au subjonctif**, les exceptions sont peu nombreuses. Il existe deux grands types de constructions de ce genre :

– complétive sujet avant le verbe

- forme littéraire avec *que*
- idem, mais avec inversion de la complétive (interrogation, exclamation, etc.)
- forme courante avec *le fait que*
- forme courante avec *que* et dislocation (► §925)

– complétive sujet rejetée après le verbe et pronom marqueur de 3^e personne devant le verbe

- [*il* + VERBE INTRANSITIF + *que*]
- [*cela* / *ça* + VERBE TRANSITIF + *que*]
- [*il* ÊTRE + ADJECTIF + *que*]
- [*il* ÊTRE + NOM + *que*]

5.1. Complétive devant le verbe

9904 Dans la langue écrite, la proposition complétive se place devant le verbe et la structure est exactement la même qu'avec un sujet GN (exemple ► §883c). Dans la langue courante, on utilise plus fréquemment la dislocation : la complétive est placée en prolepse (► §678), et reprise par un pronom (*ce/ça/cela*). De plus, dans la langue courante, à la place de *que*, on utilise fréquemment le *fait que*, sans dislocation.

9905 ■ **Langue écrite.** La manière la plus simple d'employer une proposition complétive en fonction de sujet est de lui faire occuper la place normale du sujet, devant le verbe :

Qu'elle ait peur ne m'étonne pas. — Qu'il soit si fatigué me paraît bizarre. — Que tout fût réglé d'avance ne plaisait pas à cette nature de combattant. *Se, että kaikki oli ennalta sovittu, ei miellyttänyt tätä taistelijahtyyppiä.* — Qu'il ait laissé passer une faute pareille est étrange. — Qu'un poète soit aussi chef d'entreprise n'est pas très habituel. — Que vos étudiants ne sachent pas cela est proprement scandaleux.

Dans toutes ces phrases, la proposition complétive occupe la place qu'occuperait un GN sujet : *qu'elle soit inquiète ne m'étonne pas = ses inquiétudes ne m'étonnent pas, qu'il ait laissé passer une telle faute est étrange* = (par exemple) *sa négligence est étrange*, etc. Malgré sa simplicité, la proposition complétive sujet est utilisée de préférence dans la **langue écrite**. La langue courante et la langue orale préfèrent d'autres types de constructions (voir ci-dessous).

Dans les constructions exclamatives, malgré les apparences, la proposition complétive n'est pas le complément de l'adjectif, mais le sujet du verbe *être* sous-entendu :

Quelle chance que nous nous soyons rencontrés ! (= que nous nous soyons rencontrés est vraiment une chance). — Quel dommage que tu ne puisses rester ! (= « que tu ne puisses rester est vraiment dommage », se dirait plutôt *le fait que tu ne ...*, ou bien *c'est vraiment dommage que tu ne ...*).

- §906 ■ **Constructions avec inversion simple de la complétive** sujet. Dans l'interrogation ou l'exclamation, la complétive se trouve placée après la principale, mais elle est bien le sujet de celle-ci. Cet usage est réservé à la langue écrite :

Et que me fait que vous échouiez ? *Ja miten se minua liikuttaa, että epäonnistutte?* — D'où vient que personne ne m'en ait parlé ? *Mistä johtuu, että kukaan ei ole siitä kertonut minulle?* — Qu'importe qu'il ne soit pas d'accord, nous le ferons sans lui ! *Sillä ei ole väliä, että hän ei ole samaa mieltä, teemme sen ilman häntä.* — Comment s'explique qu'il n'ait pas écrit de romans depuis dix ans ? *Miten selitty, että hän ei ole kirjoittanut romaania kymmeneen vuoteen?* — Passe encore que son pays lui fasse de grandioses funérailles nationales, mais notre grande presse était-elle tenue de lui emboîter le pas ? — Peu s'en fallut que la Chambre des séances ne devînt le théâtre d'une affreuse mêlée.

C'est également le cas dans certaines expressions figées :

Peu importe qu'il ne vienne pas. *Ei ole väliä vaikka hän ei tule.* — Peu me chaut (► RQ665) que cela soit cruel pour lui. *Vähät välitän siitä, että se on hänelle julmaa.*

- §907 Dans certains cas, l'absence de subjonctif s'explique par le fait que la tournure est sentie comme un groupe lexicalisé. Comparer :

C'est bientôt les vacances. De là vient qu'il y **ait** si peu de monde au cours. (= cas normal)

Dans l'exemple suivant, on trouve les deux modes :

De là vient que cet auteur **n'a pas fait** école ; de là vient aussi qu'il **plaise** à tant de lecteurs différents. *Siitä johtuu, että sillä kirjailijalla ei ollut seuraajia; siitä johtuu myös, että hänestä pitivät niin erilaiset lukijat.*

Dans la première proposition, *de là vient que* est senti comme un locution adverbiale explicative (« *sen takia* ») suivie de l'indicatif, et non pas comme une construction avec complétive inversée.

- §908 ■ L'inversion est également possible avec les verbes pronominaux et les verbes passifs à sens impersonnel qui équivalent à un verbe actif avec sujet *on*, avec lesquels l'utilisation d'un pronom apparent *il* devant le verbe est facultative (à condition que le verbe ne se trouve pas en début de phrase, c'est-à-dire à condition que la phrase commence par un complément circonstanciel ou un adverbe) :

Nulle part (il) n'est dit dans le texte que le personnage soit un homme. — Ainsi se justifie que les films soient doublés.

Ces deux phrases correspondraient aux constructions actives *On ne dit nulle part que...*, *Ainsi on peut justifier que...*

- §909 ■ **Complétive sujet introduite par le fait que**. Dans la langue courante, la complétive sujet est le plus souvent introduite par *le fait que...* Dans ce cas-là, il n'y a pas de dislocation. Comparer :

Qu'un poète soit aussi chef d'entreprise n'est pas très habituel. → Le fait qu'un poète soit aussi chef d'entreprise n'est pas très habituel. — Qu'il ait laissé passer une faute pareille est étrange. → Le fait qu'il ait laissé passer une faute pareille est étrange. — Le fait que les droits de l'homme se soient vu accorder une place centrale dans le rapport est, à notre avis, une bonne chose. — Pour les industries du nord du golfe de Botnie, le fait que la mer soit navigable toute l'année, même durant l'hiver rigoureux, est une condition vitale.

Quand la complétive est introduite par *le fait que*, on met le verbe assez fréquemment à l'indicatif, notamment quand on veut insister sur la valeur temporelle ou sur la réalité du fait (*le fait que* signifie au départ « *se tosiasia että* ») (► RQ666) :

Le fait que la consommation a bel et bien repris ne permet pas encore d'être trop optimiste. — Le fait que tu as été malade ne te donne pas d'excuse.

La construction avec *le fait que* est obligatoire dans les constructions comparatives, pour éviter la rencontre de deux *que* (► §1070) :

Que tu le félicites avec du retard vaut toujours mieux que **le fait que** tu ne lui écrives pas du tout. — Que vous connaissiez bien le vocabulaire est au moins aussi important que **le fait que** vous maîtrisiez bien la grammaire.

5.2. Construction avec pronom marqueur de 3^e personne devant le verbe principal

- 5910 ■ Les cas d'inversion de la proposition complétive sujet examinés §905-§908 sont réservés à quelques situations limitées. La manière la plus fréquente de construire une phrase avec proposition complétive sujet rejetée après le verbe de la principale est de faire précéder le verbe de la principale d'un pronom apparent *il/ça/cela* vide de sens et qui sert de marqueur de personne. Comme il est expliqué §366 et suivants, on constate en effet qu'il y a une identité parfaite des constructions entre le français et le finnois :

Il est normal que ...
 On luonnollista, että...
 Il se peut que...
 Voi olla, että...

La seule différence, c'est qu'en finnois le verbe porte en lui-même la marque de 3^e personne (-*n* ou Ø) et n'a pas besoin d'un pronom pour indiquer cette personne, tandis que, selon le principe de conjugaison général des verbes, le verbe français ne peut pas s'employer seul, sans pronom conjoint **Est normal que*, **Se peut que*... (► RQ667). Le pronom utilisé devant le verbe peut varier en fonction du type de verbe utilisé. On peut distinguer quatre types de constructions de ce genre :

[*il* + VERBE INTRANSITIF + *que*]
 [*cela / ça* + VERBE TRANSITIF + *que*]
 [*il (ce)* + être ADJECTIF + *que*]
 [*il (ce)* + être + NOM + *que*]

Ce classement sert uniquement à simplifier la présentation de l'emploi de la proposition complétive sujet dans paragraphes suivants. Il s'agit fondamentalement d'une seule et même construction, dans laquelle la proposition complétive introduite par *que* est le **sujet** réel du verbe.

- 5911 ■ [*Il* + VERBE INTRANSITIF + *que*]. Le pronom *il* sert de marqueur de 3^e personne du verbe de la principale quand celui-ci est un verbe **intransitif**, (*advenir, arriver, convenir, se faire, falloir, suffire, sembler, pouvoir, valoir mieux* etc.) et les verbes avec pronom **réfléchi** ou au **passif** :

Il faut que tu viennes. — Il faut que je lui écrive bientôt. — Il importe que vous soyez tous actifs. — Il convenait que le contenu des discours fût neutre. — Il suffit que vous ajoutiez un s et la phrase est juste. — Il se peut que vous ayez raison. — Se peut-il qu'il ait agi aussi lâchement? — Il s'agit que vous vous dépêchiez un peu. *Teidän pitäisi nyt kiirehtiä hieman.* — Il arrive que la neige fonde déjà fin mars. — Comment se fait-il que ce rapport ne soit pas encore prêt? — Il semble que cela soit difficile à démonter. — Il me tarde que cela soit fini. *Kunpa se olisi jo ohi!* — Il dépendra de nous seuls que cela réussisse. *Riippuu vain meistä, että se onnistuu.* — Il faudra que notre humanité se tire de ces marécages des faux moralistes.

► Sur la construction *il faut que* et l'interprétation du verbe *falloir*, voir le détail §373.

Le verbe *s'en falloir* (= *puuttua*) se comporte de la même façon :

Il s'en faut que sa thèse soit terminée. *Hänen väitöskirjansa ei ole valmis, kaukana siitä!* — Il s'en est fallu de peu que nous manquions l'avion. *Olimme vähällä myöhästyä koneesta.* — Il s'en est fallu d'un cheveu qu'il aille s'écraser au fond du ravin. *Oli hiuskarvan varassa, että hän ei pudonnut rotkoon.*

- 5912 ■ Verbe de la complétive à l'indicatif.

a. Après le verbe *il arriva que* (dans le sens de « *tapahtui/kävi niin että* »), on utilise l'indicatif; de même avec *il advint que*, qui a le même sens). Comparer :

Il arriva cet hiver-là que le lac **gela** fin octobre. *Ja niin kävi sinä talvena, että järvi jäättyi lokakuun lopulla.* — Il est arrivé que les lacs **soient** déjà gelés fin octobre. *Järvet ovat saattaneet jäätyä jo lokakuun lopulla.*

b. Dans la complétive sujet réel de *il semble que*, le verbe se met au subjonctif (cas normal). Mais quand on ajoute un pronom complément d'objet indirect, il se met à l'indicatif (vraisemblablement parce qu'une construction telle que *il me semble que* est assimilée à la locution figée à *mon avis*) :

Il me semble que tu as fait une erreur quelque part. — Il me semble que notre projet n'a pas l'air de vous plaire. — Il lui semblait que tous étaient ligüés contre lui. — Il nous semble que cette argumentation mérite d'être revue en profondeur.

c. De même, après certains autres verbes, on utilise l'indicatif, là encore parce que le sens du verbe se rapproche d'un verbe d'opinion ou déclaratif :

il **paraît** que = « on dit que »
 il **apparaît** que = « on peut dire que »
 il **s'ensuit** que = « ce qui veut dire que »
 il **résulte** que = « ce qui signifie que »
 il **se trouve** que = « il faut savoir que »
 il **reste** que = « on peut dire cependant que »

Exemples :

Il paraît que le ministre a démissionné. *Ministeri on kuulemma eronnut. / Ministerin huhutaan eronneen.* — Il paraît qu'il y aura une grève du métro lundi. *Maanantaina metro on kuulemma lakossa.* — Il paraît que ce produit se vend très bien. *Tämä tuote myy kuulemma hyvin.* — Il apparaît clairement que l'Office des statistiques s'est trompé dans ses prévisions. *Näyttää vahvasti siltä, että Tilastokeskus on tehnyt virheitä ennusteessaan.* — Il s'ensuit qu'il faut refaire tous les calculs. *Siitä seuraa, että kaikki täytyy laskea uudestaan.* — Il se trouve que nous avons justement un expert sous la main. *Meillä sattuu juuri olemaan asiantuntija käytössämme.* — Il reste que nous avons perdu du temps. *Kaikesta huolimatta aikaa meni hukkaan.*

§913 ► **Il paraît que ...** Erreur classique à éviter : ne pas confondre *il semble que* et *il paraît que*. Même si en finnois *sembler* et *paraître* signifient tous deux «*tuntua jltak, näyttää jltak*», dans l'usage du français moderne (► RQ668) l'expression *il paraît que* s'est lexicalisée pour signifier **uniquement** «*kuulemma*» :

il semble que = *tuntuu/näyttää siltä, että*
il paraît que = *kerrotaan että, kuulemma*

De même, on ne peut pas remplacer *sembler* par *paraître* dans la locution *il me/nous semble que* pour traduire *minusta/meistä tuntuu että* :

*Il me paraît que cette affirmation est inexacte. Forme correcte : Il me semble que cette affirmation est inexacte. — **Il nous paraît que méthode permettrait d'obtenir des résultats plus précis. Forme correcte : Il nous semble que cette méthode permettrait d'obtenir des résultats plus précis.

La forme *il nous paraît que* est encore plus agrammaticale que *il me paraît que*. De même, il n'existe pas non plus de forme avec *paraître* dans les incises (► §1098) avec inversion. On peut dire uniquement *nous semble-t-il* (**nous paraît-il* est agrammatical) :

Cette méthode permettrait, nous semble-t-il, d'obtenir des résultats plus précis.

§914 ■ [**Cela/ça + VERBE TRANSITIF + que**]. Quand le verbe est transitif, l'utilisation de *il* marqueur de personne est impossible, car *il* pourrait être confondu avec un véritable pronom anaphorique (*il m'agace* : *hän ärsyttää minua*). On utilise donc comme marqueur de personne introducteur du verbe l'anaphorique neutre *ça* (langue écrite *cela*), qui fait ainsi fonction de sujet apparent. Le vrai sujet du verbe reste la proposition complétive qui se trouve après le verbe. Ce genre de construction s'emploie souvent (mais **pas exclusivement**) avec des verbes qui expriment un sentiment, comme :

cela/ça m'agace, ça/cela m'amuse, ça/cela m'arrange, ça/cela m'énerve, ça/cela m'ennuie, ça/cela m'étonne, ça/cela m'inquiète, ça/cela me gêne, ça/cela me plait, ça/cela me scandalise, ça/cela me surprend que, et de nombreux autres.

Exemples :

Cela t'ennuie qu'il parte ? — Cela m'étonne qu'il n'ait rien dit. — Ça nous ferait plaisir que pour une fois vous veniez à l'heure. — Cela m'arrangerait que vous vous asseyiez à l'avant de la salle.

► Il faut souligner encore une fois que l'utilisation du subjonctif ici n'est pas due au sens du verbe (sentiment, etc.), mais tout simplement au fait que la complétive est sujet du verbe de la principale.

§915 ■ [**Il est + ADJECTIF + que**]. L'une des constructions les plus courantes est celle où la proposition complétive a pour attribut un adjectif, qui se trouve placé avant la complétive, du type *il est normal que*. Les usagers de la langue et les apprenants FLE sentent souvent la complétive comme un «complément» de l'adjectif (**normal que, *bizarre que* etc.). Il n'en est rien : ici encore, la complétive est le vrai sujet du verbe *être* et le pronom *il* (sujet apparent) ne sert que de marqueur de personne. Les adjectifs qui peuvent être attribués de la complétive sont par exemple :

indispensable, souhaitable, essentiel, obligatoire, nécessaire, urgent, bon, égal, indifférent, navrant, surprenant, triste, amusant, anormal, bizarre, caractéristique, drôle, effarant, effrayant, étonnant, étrange, faux, impensable, important, inacceptable, inconcevable, invraisemblable, normal, regrettable, révélateur, scandaleux, utile, habituel, fréquent, rare, douteux, possible, impossible, peu probable, concevable

mais cette liste n'est pas **limitative**. Encore une fois, le subjonctif n'est pas dû au sens de l'adjectif, mais à la construction de la phrase (la complétive est **sujet** réel du verbe de la principale). Sur l'interprétation de la construction l'adjectif (*il est heureux de son départ / il est heureux de partir / il est heureux que tu partes*), voir RQ359 p.209. Exemples :

Il est symptomatique que les taux d'escompte aient monté. — Il est difficile à admettre que ce soit lui le coupable. — Il est essentiel que tous les réglages soient faits avec minutie. — Il n'est pas rare que des Finlandais achètent des propriétés en France. — Il est normal que tu sois dérouté. — Il est possible que je parte dès demain.

- 5916 Certains adjectifs peuvent cependant avoir deux interprétations: *heureux* «*onnellinen / suotuisa*», *malheureux* «*surullinen / epäonninen, valitettava*», *honteux* «*häpeissään / häpeällinen*». Dans un tel cas, si le sujet du verbe être est *il*, une même phrase peut s'interpréter de deux façons, selon que *il* est un pronom de 3^e personne à référent GN (*il = hän*) ou un pronom impersonnel sujet apparent :

Il est heureux que tu partes. *Hän on iloinen siitä, että lähdet. / On hyvä asia, että lähdet.*

Il est malheureux que ses amis aient laissé passer l'occasion. *Hän on harmissaan siitä, että hänen ystävänsä päästivät tilaisuuden käsistään. / On valitettavaa, että hänen ystävänsä päästivät tilaisuuden käsistään.*

Il est honteux que son collègue ait dû démissionner. *Hän on häpeissään siitä, että hänen työkaverinsa joutui eroamaan. / On häpeällistä, että hänen työkaverinsa joutui eroamaan.*

Le sens à donner à la phrase dépend et se déduit du contexte. Le nombre de ces adjectifs est cependant limité. De plus, ce problème n'existe évidemment pas avec d'autres pronoms : dans les phrases *je suis honteux que...*, *elle est heureuse que...* etc., les pronoms ne peuvent renvoyer qu'à un sujet GN. Cette double interprétation des adjectifs *heureux*, *malheureux*, et *honteux* est également possible dans les constructions infinitives (► RQ359d).

- 5917 ■ **Adjectif exprimant la certitude.** Quand l'adjectif attribut marque une certitude ou une probabilité, on met le verbe de la complétive à l'indicatif (par attraction du sens : on veut insister sur la réalité du fait). Ces adjectifs sont notamment : *certain*, *clair*, *indéniable*, *indubitable*, *évident*, *exact*, *incontestable*, *probable*, *sûr*, *visible*, *vrai*, *vraisemblable que...*

Il est vrai que nous **avons** encore le temps pour cela. — Il est certain qu'il a raison/qu'il **réussira**/que **c'était** faux. — Il est indéniable que **c'est** sa plus belle œuvre.

Les négations «inversent» les règles normales : un adjectif exprimant le doute devient à la forme négative un adjectif exprimant une certitude, et inversement, un adjectif exprimant une certitude perd cette valeur à la forme négative et on retrouve la règle normale (la complétive sujet réel du verbe se met au subjonctif) :

il est faux que + subjonctif → il n'est pas faux que + indicatif

il est douteux que + subjonctif → il n'est pas douteux que + indicatif.

il est certain que + indicatif → il n'est pas certain que + subjonctif

il n'est pas niable que + indicatif (*niable* a un sens négatif)

Exemples :

Il est douteux qu'on puisse [subjonctif] jamais trouver les causes de l'accident. — Il n'est pas douteux qu'un grand progrès s'est fait [indicatif] en quelques années. — Il n'est pas certain qu'il ait raison / qu'il réussisse / que ce soit faux. — Il n'est pas vrai que le finnois soit plus difficile que le français.

b. Dans la langue écrite surtout, la variation de mode dans le cas de quelques adjectifs donne un sens différent à l'adjectif :

il est frappant que subjonctif = *on hämmästyttävää että*, indicatif = *on ilmeistä että*

il est remarquable que subjonctif = *on mielenkiintoista että*, indicatif = *on pantava merkille että*, etc.

- 5918 ■ **Forme du pronom sujet apparent.** Dans la langue écrite, le pronom sujet apparent est *il*. Dans la langue **parlée**, on préfère utiliser comme sujet apparent le pronom *ce*, ou éventuellement, devant certaines formes du verbe *être*, la forme *ça*, dont il est l'allomorphe (► §280 et suivants, et Tableau 42 p. 168) :

C'est bon que tu sois là. — C'est difficile à admettre que ce soit lui le coupable. — C'est essentiel que tous les réglages soient faits avec minutie. — C'est pas rare que des Finlandais achètent des propriétés en France. — C'est normal que tu sois dérouté. — C'est pas impossible que je parte dès demain. — Ça serait sympa que vous veniez avec nous pour notre excursion dans les Vosges. — Ça doit être assez cool qu'on te dise que t'as gagné un voyage de 10 000 euros. — Je joins seulement pour dire que c'est fun que tu te plaignes de l'orthographe de Julian quand on voit comme tu massacres le français dans la description.

La seule différence entre *c'est* et *il est* est une différence de niveau de langue. Il y a cependant des cas où la différence entre *il est* et *ce* correspond à une différence de sens, autrement dit chacune des constructions s'est spécialisée dans un sens particulier : dans *il est bon que*, le mot *bon* signifie «utile, opportun», tandis que dans *c'est bon que*, l'adjectif signifie «agréable, plaisant». C'est pourquoi la construction *il est bon que/il serait bon que* s'emploie aussi fréquemment dans la langue parlée :

Il serait bon que tu sois là quand on commencera les travaux. *Olisi hyvä, jos olisit täällä, kun työt alkavat.* — C'est bon que tu sois là pour m'aider avec tous ces travaux. *On mukavaa, kun olet täällä auttamassa näiden töiden kanssa.*

On trouve également cette distinction dans les constructions infinitives (► RQ359b p.209).

§919 ■ **Adjectif attribut de l'objet.** La complétive peut également être l'objet du verbe, mais en même temps le sujet auquel se rapporte un adjectif, qui est alors attribut de l'objet (*objektipredikatiivi*). Il s'agit d'une variante des cas ci-dessus, et le mode de la complétive est le subjonctif, puisque la complétive est en fonction de sujet par rapport à l'adjectif :

Je crois d'ailleurs **probable** qu'une réaction **se produise**.

= Je crois **qu'il est** probable qu'une réaction se produise.

Pidän kuitenkin todennäköisenä (= luulen, että on todennäköistä), että tähän asiaan reagoidaan.

Autres exemples :

On jugeait indispensable que les associations fussent représentées au conseil d'administration (= on jugeait qu'il était indispensable que les associations fussent représentées au conseil d'administration). — Elle trouvait comique qu'on pût l'estimer brave (= elle trouvait qu'il était comique qu'on pût l'estimer brave). *Hänestä oli huvittavaa, että sitä miestä voitiin pitää rohkeana.* — J'estime regrettable qu'on en soit arrivé là (= j'estime qu'il est regrettable qu'on en soit arrivé là). *Pidän valitettavana, että on tultu tähän.*

§920 ■ L'attribut de la complétive peut être un **adverbe** (surtout dans la langue parlée)

C'est bien que tu ne sois pas venu, le concert a été annulé. — C'est déjà beaucoup qu'on nous ait laissé entrer. *Sekin on jo paljon, että meidät päästettiin sisään.* — C'est trop qu'on doive rester si longtemps debout. *On rasittavaa, että täytyy seisoa niin pitkään.* — Comme si c'était déjà pas assez qu'on doive le promener en voiture à tout bout de champ ! *Ikään kuin ei riittäisi, että häntä täytyy kuljettaa koko ajan autolla.* — C'est déjà pas mal qu'on se soit pas fait trop mouiller. *On sekin jotain, että ei kastuttu.*

§921 ■ [**Il est / c'est + NOM + que**] Toujours dans le même type de construction, l'attribut de la complétive peut être un nom ; là encore la complétive est sujet réel du verbe *être* de la principale.

— quand le nom se trouve dans des expressions figées avec article Ø, on utilise comme marqueur de personne du verbe *être* le pronom *il*. Ces expressions sont par exemple *il est d'usage que, il est de règle que, il est de fait que, il est temps que, il est grand temps que, il est question que, il est dommage que, il est justice que / il n'est que justice que* :

Il est grand temps que tu partes. — Il aurait été dommage que le texte ne fût pas édité. — Il était question que l'institut fasse l'acquisition d'un vidéoprojecteur haute définition. — Il est justice que ce texte majeur soit enfin traduit intégralement en français.

L'expression *il est de fait que* amène l'indicatif :

Il est de fait que nos amis anglais ont vu, cette dernière décennie, se multiplier les exploitations vinicoles dans le Kent, l'Essex. — Il est de fait que l'encyclopédisme latin a correspondu à la période de la fin de la République romaine et de la naissance de l'Empire. — Il est de fait que cet arrêté royal contient peu de choses concernant l'assistance juridique.

— Si le GN est de forme normale, autrement dit si le nom est déterminé par un article, le pronom sujet réel devant *être* est *ce* :

C'est un fait naturel que cette construction soit difficile à comprendre. — Ce n'est pas un hasard qu'il ait démissionné hier. — C'est une chance que je t'aie rencontré. — C'est un miracle que nous soyons encore vivants.

— Le verbe, donc tout le groupe *c'est* (pronom sujet apparent *ce* + *est*) disparaît dans les exclamatives :

Quelle coïncidence que nous nous rencontrions ici ! — Quelle chance que ça ait marché !

6. La complétive attribut du sujet

§922 La complétive peut être l'attribut d'un sujet GN. En règle générale, le verbe de la complétive se met alors en principe au subjonctif :

L'essentiel est que le client soit satisfait. — Le miracle est qu'il ait réussi à s'en sortir sans l'aide de personne.

Ce type de construction n'est pas très fréquent. En général, le nom est détaché en prolepse (dislocation à gauche, §678), et on se retrouve alors à proprement parler dans le cas étudié au §925 :

L'essentiel, c'est que le vin soit bon. — Notre chance, c'est que tout se soit passé si vite. — Le miracle, c'est que nous soyons encore vivants. — Ce qui compte, c'est que tu prennes ton médicament régulièrement.

§923 On trouve aussi assez fréquemment l'indicatif dans la complétive. Dans certains cas, l'opposition entre indicatif et subjonctif correspond à une différence de sens, bien que cette opposition ne soit pas toujours très nette et que l'usage soit flottant dans ce domaine. On peut trouver ce genre de nuance dans le cas de *l'essentiel est que*. Si le verbe de la complétive est au subjonctif, *l'essentiel* signifie « l'objectif essentiel » (il y a donc une nuance de but, l'essentiel est virtuel), tandis que l'indicatif indique que *l'essentiel* est la chose essentielle qu'on peut constater, *qui existe déjà*. Comparer :

L'essentiel est que votre texte soit du bon français, lisible et grammatical. [Désigne l'objectif à atteindre dans le processus de rédaction.] vs. L'essentiel est que votre texte **est** du bon français, lisible et grammatical. [Signifie que le texte qu'on a sous les yeux est du bon français, lisible et grammatical, même si par exemple il n'est pas très varié].

- 5924 De nombreuses constructions, sous forme clivée ou non, se sont plus ou moins lexicalisées et sont en quelque sorte assimilables à des locutions prépositionnelles (on les traduit assez facilement par une expression adverbiale en finnois), après lesquelles on utilise l'indicatif :

La vérité, c'est que tu n'as pas envie de partir. *Tosiasiaassa sinua ei huvita lähteä.* — Le problème, c'est que je n'ai plus d'argent. *Ongelma on vain se, että olen rahaton.* ou : *Minulla vain ei ole rahaa.* — L'ennui, c'est que j'ai oublié mes clés. *Valitettavasti unohdin avaimeni.* — Nous devons rendre le projet aujourd'hui, le problème est que le responsable est en arrêt de travail. *Meidän piti luovuttaa suunnitelma tänään, valitettavasti vastuuhenkilö joutui sairaslomalle.* — Le fait est que son travail n'est pas bien consistant. *Hänen työnsä on todellakin aika heppoinen.*

► Les expressions *le problème c'est que* ou *l'ennui, c'est que* sont très fréquentes dans la langue parlée, où elles servent en quelque sorte de substitut aux adverbes *cependant / pourtant* ou *malheureusement* (► RQ669).

7. Constructions disloquées

- 5925 Il est très fréquent que la complétive COD, sujet ou attribut soit détachée en prolepse (► §678) avant la principale. Quand il y a dislocation, le verbe de la complétive se met en principe au mode qu'il aurait dans une construction non disloquée, mais comme la complétive est détachée et donc en relation syntaxiquement moins dépendante de la principale, le mode peut varier, selon que la complétive est sentie ou non comme le sujet ou l'objet véritable de la principale (exemples avec complétive attribut détachée ► §922-§924) :

Qu'elle ait peur, cela ne m'étonne pas. — Qu'il soit si fatigué, ça me paraît bizarre. — Que tout fût réglé d'avance, cela ne plaisait pas à cette nature de combattant. — Qu'il ait laissé passer une faute pareille est étrange. — Qu'un poète soit aussi chef d'entreprise, ce n'est pas très habituel. — Que vos étudiants ne sachent pas cela, c'est proprement scandaleux.

Dans la complétive détachée en prolepse renvoyant au sujet de la principale, on trouve alors plus facilement l'indicatif, par exemple pour souligner la valeur temporelle du verbe :

Que la guerre sera de courte durée, c'est plus ou moins prévisible. — Qu'il demanderait toute sorte de privilèges dus à son rang, c'était un peu difficile à accepter pour ces gens qui mettaient leur humble vie en péril tous les jours. (conditionnel = futur, concordance des temps).

Dans les exemples suivants, les propositions complétives placées en prolepse constituent l'objet logique du verbe de la principale (l'objet formel étant le pronom de rappel neutre *le*). On utilise donc normalement l'indicatif :

Que cet auteur n'a pas eu d'influence sur lui, il est inutile de le démontrer. — Que vous avez toujours été opposé à ce projet, nous le savons.

Mais le subjonctif se rencontre également, notamment sous l'influence de l'analogie avec les constructions *qu'il soit fatigué, cela ne m'étonne pas* (► RQ670) :

Et que ce pays honnête m'ennuyât, c'est ce que je savais d'avance. *Ja sen, että tämä mukava maa ikävystyttäisi minua, tiesin etukäteen.* — Qu'il n'ait pas dit oui aussitôt, c'était à prévoir. — Que vous ayez toujours été opposé à ce projet, je ne le comprends pas [ici le subjonctif est aussi amené par le sens de *je ne comprends pas que*, qui demande le subjonctif (► §890)].

La complétive peut également être placée en tête de phrase dans une construction pseudo-clivée. Dans ce cas-là, le subjonctif est nettement moins fréquent, mais il reste possible par attraction, en fonction du sens du verbe :

Que l'infinifit, ici, fait fonction de sujet, c'est ce que montre cet autre exemple. — Qu'un exemple de ce genre peut avoir deux explications, c'est ce que j'essaie de vous montrer. — Que ces affirmations puissent paraître choquante pour les électeurs, c'est ce que toute personne sensée peut comprendre.

8. La complétive complément d'objet indirect ou d'agent

- 5926 La complétive peut également être complément d'objet indirect ou complément d'agent, autrement dit être précédée d'une préposition. Elle est alors systématiquement introduite par *le fait que*. Le mode normal est l'indicatif.

Il importe aussi d'insister **sur le fait que** c'est seulement dans des systèmes très élaborés d'information et de participation des travailleurs que l'on peut mettre pleinement en valeur les potentialités de l'innovation. *Täytyy myös korostaa sitä, että vain hyvin kehittyneissä tiedotus- ja osallistumisjärjestelmissä voidaan hyödyntää täysin innovaation mahdollisuuksia.* — La déclaration commune met l'accent **sur le fait que** le développement doit se faire en tenant compte des particularismes locaux. *Yhteinen päätöslauselma korostaa sitä, että kehityksen on tapahduttava paikallisia erityispiirteitä*

kunniottaen. — L'examen du dossier a aussi été freiné **par le fait que** les gouvernements des pays Nordiques viennent seulement de parvenir à trouver un terrain d'entente sur cette question. *Asian käsittelyä on hidastanut se, että pohjoismaat ovat vasta juuri päässeet sopuun asiasta*. — **Outre le fait que** le tourisme fait connaître les régions, il permet aussi aux gens de se faire une idée plus juste de celles-ci. *Sen lisäksi että matkailu edistää maakuntien tunnettavuutta, se auttaa myös ihmisiä saamaan oikeamman kuvan niistä*.

§927 Parfois on trouve un subjonctif par attraction ; le mode attendu est *l'indicatif*, mais un élément de la phrase entraîne un subjonctif par analogie avec des constructions similaires :

J'aimerais faire part de ma satisfaction devant le fait que la proposition ait été modifiée par la commission des transports [satisfaction = *je suis satisfaite que*, d'où le subjonctif]. *Haluaisin lausua tyytyväisyyteni siitä, että ehdotus on muutettu liikennevaliokunnassa*. — Avez-vous quelque chose **contre le fait que** nous procédions d'abord à certaines vérifications ? [avoir quelque chose contre = *être opposé à ce que*, d'où le subjonctif.] *Onko teillä jotakin sitä vastaan, että teemme ensin tiettyjä tarkistuksia?*

Dans la phrase suivante (relevée dans un rapport parlementaire), le subjonctif est en principe ici à la limite de la grammaticalité, mais l'usage est relativement flottant dans ce domaine :

Cela se voit notamment **dans le fait que** des sommes énormes **soient** restés inutilisés [on attendrait plutôt l'indicatif *sont restées*]. *Se näkyy mm. siitä, että valtavia summia on jäänyt käyttämättä*.

Tableau 118 – Le mode dans la proposition complétive

FONCTION DE LA PROPOSITION COMPLÉTIVE	MODE
COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT	indicatif / subjonctif
SUJET	subjonctif
ATTRIBUT	subjonctif
COMPLÉMENT D'ADJECTIF	subjonctif
COMPLÉMENT DE NOM	subjonctif
COI / COMPLÉMENT D'AGENT	<i>le fait que</i> INDICATIF

Ce tableau est un résumé présentant les tendances générales et ne tient pas compte des exceptions éventuelles.

§928 **FAQ** *Imaginer que / s'imaginer que*

Ces deux verbes forment un couple problématique, parce qu'ils correspondent souvent tous les deux à *kuvitella*. Leur sens en finnois peut se déduire du contexte d'emploi (personne, mode demandé etc.)

a. Imaginer que (+INDICATIF / SUBJONCTIF APRÈS NÉGATION) : *kuvitella, luulla*

Il avait imaginé qu'ils pourraient vivre ensemble sans problèmes. — Nous n'imaginions pas que nous puissions être séparés un jour.

b. J'imaginer que (+ INDICATIF) : même sens que *luultavasti, ilmeisesti*

J'imagine que c'était trop difficile pour un enfant de son âge. *Se oli luultavasti liian vaikeaa hänen ikäiselle lapselle*. — J'imagine que tu as mieux à faire. *Sinulla on ilmeisesti parempaakin tekemistä*. — Il a raté son avion, j'imagine. *Hän on ilmeisesti myöhästynyt koneestaan*.

c. S'imaginer que (+INDICATIF) :

– langue écrite = (*pouvoir*) *imaginer que*

Quand on voyait la neige qui restait début mai, on s'imaginait facilement que l'hiver avait été très froid. *Kun näki toukokuun alussa maassa olevan lumen, oli helppo kuvitella, että talvi oli ollut kylmä*.

– couramment : *olla siinä [virheellisessä] uskossa että, kuvitella että, luulotella että*

Il s'imaginait que sa thèse serait finie en deux ans. *Hän kuvitteli, että hänen väitöskirjansa on kahdessa vuodessa valmis*. — Si tu t'imagines que je vais me fatiguer pour si peu, tu te trompes. *Jos kuvittelet, että näen vaivaa näin vähäisen asian takia, olet väärässä*.

d. Imaginer que (+ SUBJONCTIF) : *olettaa* (équivalent par exemple à *mitä jos...*) :

Imagine que tu n'aies pas été admis à l'université, qu'aurais-tu fais pendant toute une année ? *Entä jos et olisi päässyt yliopistoon, mitä olisit tehnyt kokonaisen vuoden ajan?*

Tableau 119 – Liste de verbes et du mode qu'ils entraînent dans la complétive (► RQ671)

accepter que SUBJ	douter que SUBJ	parier que IND	s'irriter que SUBJ
admettre que IND	dissimuler que IND	penser que IND	s'offusquer que SUBJ
affirmer que IND	écrire que IND	préciser que IND	s'opposer à ce que SUBJ
aimer que SUBJ	empêcher que SUBJ	préconiser que SUBJ	savoir que IND
ajouter que IND	enseigner que IND	préférer que SUBJ	se désoler que SUBJ
annoncer que IND	entendre dire que IND	pressentir que IND	se douter que IND
appréhender, [avoir peur] que SUBJ	entendre que IND	prétendre que IND	se fâcher que SUBJ
apprendre que IND	entendre que SUBJ	prévenir que IND	se féliciter que SUBJ
approuver que SUBJ	envier que SUBJ	promettre que IND	se ficher que SUBJ
assurer que IND	espérer que IND	proposer que SUBJ	se foutre que SUBJ
attendre que SUBJ	estimer que IND	prouver que IND	se froisser que SUBJ
attester que IND	établir que IND	raconter que IND	se mêler que SUBJ
avertir que IND	être disposé à ce que, être habitué à ce que SUBJ	rappeler que IND	se moquer que SUBJ
avouer que IND	éviter que SUBJ	réclamer que SUBJ	se plaindre que IND
cacher que IND	exiger que SUBJ	recommander que SUBJ	se rappeler que IND
certifier que IND	expliquer que IND	reconnaître que IND	se réjouir que SUBJ
commander que SUBJ	garantir que IND	redouter que SUBJ	se rendre compte que IND
comprendre que IND	haïr que SUBJ	regretter que SUBJ	se repentir que SUBJ
conclure que IND	ignorer que IND	relever que IND	se scandaliser que SUBJ
confirmer que IND	imaginer que IND	remarquer que IND	se soucier que SUBJ
consentir que SUBJ	imposer que SUBJ	répéter que IND	se souvenir que IND
constater que IND	indiquer que IND	répliquer que IND	sentir que IND
consentir à ce que SUBJ	informer que IND	répondre que IND	signaler que IND
contrôler que IND	interdire que SUBJ	requérir que SUBJ	souhaiter que SUBJ
convaincre que IND	jouir [de ce] que SUBJ	révéler que IND	souligner que IND
convenir que IND	jubiler que SUBJ	risquer que SUBJ	soutenir que IND
convenir que SUBJ	juré que IND	rougir [de ce] que SUBJ	supplier que SUBJ
craindre que SUBJ	lire que IND	s'apercevoir que IND	supporter que SUBJ
crier que IND	mentionner que IND	s'attendre à ce que SUBJ	supposer que IND
croire que IND	mériter que SUBJ	s'émerveiller que SUBJ	tâcher que SUBJ
décider que IND	montrer que IND	s'émouvoir que SUBJ	tenir à ce que SUBJ
déclarer que IND	n'en pas revenir que SUBJ	s'engager à ce que SUBJ	tolérer que SUBJ
découvrir que IND	nécessiter que SUBJ	s'ennuyer que SUBJ	trouver que IND
déduire que IND	noter que IND	s'enorgueillir que SUBJ	valoir que SUBJ
défendre que SUBJ	observer que IND	s'étonner que SUBJ	veiller à ce que SUBJ
demander que SUBJ	obtenir que SUBJ	s'excuser que SUBJ	veiller que SUBJ
déplorer que SUBJ	ordonner que SUBJ	s'extasier que SUBJ	vérifier que IND
désirer que SUBJ	oublier que IND	s'imaginer que IND	voir que IND
détester que SUBJ		s'indigner que SUBJ	vouloir que SUBJ
dire que IND		s'inquiéter que SUBJ	

§929 **FAQ** *Dire, répondre, écrire que*

Le verbe *dire* peut aussi avoir le sens d'«ordonner». Dans ce cas-là, il entraîne le subjonctif. Il en va de même avec les verbes *répondre, écrire, téléphoner, crier*, etc. (= variantes de *dire*):

Dis à ton amie que j'ai [indicatif] besoin du livre. *Sano ystävällesi, että tarvitsen kirjan.* — Dis à ton amie qu'elle me rende [subjonctif] mon livre. *Sano ystävällesi, että hänen täytyy palauttaa kirja.* — Écris-lui qu'il revienne le plus tôt possible. *Kirjoita hänelle, että hänen täytyy palata mahdollisimman pian.* — Quelqu'un a crié qu'on sorte immédiatement. *Joku huusi, että tulkaa heti ulos.*

Dans l'exemple suivant, on trouve la combinaison des deux :

Dis-lui qu'il fait [indicatif, verbe déclaratif] froid et qu'il mette [subjonctif, verbe d'ordre] son manteau. *Sano hänelle, että on kylmä ja että hänen täytyy panna takki päälle.*

Remarques à partir de la page 432.

657 Elles se substituent donc à un «complément» du verbe au sens large: sujet, objet, agent, etc. (► §531).

658 Dans le style soutenu ou littéraire, on peut dire *veiller que*.

659 Dans ce sens, *supposer* est un anglicisme, mais il est d'usage courant.

660 La suppression de la préposition *de* devant la conjonction *que* n'est généralement pas possible avec un nom, alors qu'elle est fréquente dans le cas de la complétive complément d'adjectif (► §893). Attention notamment à l'expression *tenir compte*, qui ressemble à l'expression finnoise *ottaa huomioon*. En finnois *ottaa huomioon* se construit avec un objet direct (*ottaa jk huomioon*), en français *tenir compte* avec un objet indirect (*tenir compte de qch*). On ne peut donc pas dire **tenir compte que*, il faut développer la construction avec *le fait*, sous la forme *tenir compte du fait que*:

*Il faut tenir compte qu'il y a plusieurs aspects différents qui ont un effet sur le résultat du travail. [exemple relevé dans un écrit d'étudiant]. → Forme correcte: Il faut tenir compte **du fait** qu'il y a plusieurs aspects différents qui ont un effet sur le résultat du travail.

661 Ne pas confondre les constructions qui se ressemblent:

Je suis désolé de ce que tu dis. *Olen pahoillani siitä, mitä sanot.* (= relative)

Je suis désolé de ce que tu dises de telles choses. *Olen pahoillani siitä, että sanot tällaista.* (= complétive)

662 Attention au sens de *bien sûr que* en début de phrase: il équivaut à *totta kai!*, *no mutta tietysti!* avec une touche légèrement familière ou affective. Si on veut dire de façon neutre *tietenkin voit jäädä meille*, il faut dire: *Tu peux bien sûr rester chez nous.* / *Bien sûr, tu peux rester chez nous.*

663 *Nous ne sommes pas loin de croire que c'est lui qui a raison*: *croire* dépend d'un verbe négatif, mais est lui-même à la forme affirmative → indicatif (mode normal).

664 Malgré cela, plusieurs manuels de français finlandais oublient de mentionner cette limitation essentielle et un manuel présente même un exemple qui contrevient de façon flagrante à la règle: **Est-ce que tu crois que nous gravions des CD pirates?* La forme *gravions* est ici un subjonctif et non un imparfait (*Voilà! 5, Guide du professeur*, Helsinki, Éd. Otava, p. 153). Le subjonctif se rencontre cependant parfois même chez les francophones (subjonctif par attraction), notamment quand *est-ce que* est plus éloigné de la complétive. On pourrait ainsi admettre *Est-ce que tu es vraiment convaincu que ce soit une bonne solution?* Comme toujours dans le cas du subjonctif par attraction, l'usage est flottant à ce sujet. Mais après une interrogation simple comme *est-ce que vous croyez que...*, le subjonctif est impossible et des phrases comme **Est-ce que tu crois qu'il vienne?* ou **Est-ce que tu crois que que nous gravions des CD pirates?* sont perçues comme nettement agrammaticales.

665 Du verbe défectif *chaloir* «importer» (qu'on retrouve dans l'adjectif *nonchalant* «*välinpitämätön*»), qui n'existe que dans cette expression. Expression littéraire et archaisante.

666 Le choix du mode subjonctif/indicatif dépend de l'appréciation du locuteur et elle est fréquemment l'objet d'une pomme discorde entre les usagers, comme on peut le constater par exemple sur des forums Internet. La réalité est que l'usage est flottant, ou plutôt il est libre: le choix du mode dépend du contexte.

667 Sauf quelques exceptions dans la langue parlée avec *Faut que...* (► §384).

668 Cependant, dans un usage littéraire plus ancien, *il paraît que* peut avoir le sens de «il semble que», même encore chez des écrivains du XXI^e siècle. Il faut donc parfois faire attention au sens exact du verbe.

669 On aura donc intérêt à les rendre en finnois par *kuitenkin* ou *valitettavasti* plutôt que par une complétive. De même, *la vérité c'est que* correspond fréquemment à *itse asiassa*.

670 Comparer ces exemples aux mêmes phrases construites avec la complétive COD à sa place normale (après le verbe), et dans lesquelles l'emploi du subjonctif est impossible:

Je savais d'avance que ce pays honnête **m'ennuierait**. — Cet autre exemple montre que l'infinitif, ici, **fait** fonction de sujet. — J'essaye de vous montrer qu'un exemple de ce genre **peut** avoir deux explications. — C'était à prévoir qu'il **ne dirait** pas oui aussitôt.

671 Dans ce tableau est indiqué le mode que le verbe de la principale demande **le plus fréquemment** dans la complétive complément d'objet. Dans certains cas, **le mode varie** en fonction du sens qu'on donne au verbe ou si la principale est négative ou interrogative. Ces exceptions n'ont pas été reprises ici. Voir les explications dans les paragraphes concernées.

§930 FAQ **Espérer que / souhaiter que**

Comme ces deux verbes équivalent tous deux à *toivoa* en finnois, la distinction n'est pas toujours très facile:

a. *espérer* est un verbe d'opinion (qui exprime une *attente*). Il demande donc l'indicatif. Souvent, en finnois il correspond à *toivottavasti*. La complétive est souvent au futur, mais d'autres temps aussi sont possibles:

J'espère qu'il y aura assez de neige pour faire du ski. — Espérons que tu ne t'es pas trompé. — J'espère que tout va bien pour lui. — Il faut espérer qu'il aura été capable de maîtriser.

b. *souhaiter* est davantage un verbe de volonté (= *désirer*). Il demande le subjonctif.

La maîtresse a souhaité que tu te conduises mieux. — Je souhaite que vous me parliez franchement.

c. On trouve parfois le subjonctif après *espérer* employé à l'impératif :

Espérons que tout aille pour le mieux. — C'est un manga qui se laisse très bien lire et qui n'est pas trop compliqué mais espérons qu'il ne devienne pas répétitif à la longue.

La norme est cependant d'utiliser le futur (*que tout ira..., qu'il ne deviendra pas...*). En cas de doute, on peut toujours utiliser les formes affirmatives *nous espérons que* ou *on peut espérer que/il faut espérer que* (ou, un peu plus soutenu et plus neutre, *il reste à espérer que*), qui demandent toujours l'indicatif.

5931 **FAQ** Continuer que, insister que ?

Certains verbes sont fréquemment utilisés de façon erronée avec une complétive dans les écrits des étudiants même avancés. Malgré les apparences, tout verbe transitif direct même exprimant « une idée » (► §885) ne peut pas recevoir n'importe quel type de COD. Sur ce point, les divergences sémantiques et syntaxiques entre le finnois et le français sont intéressantes et il n'est pas inutile de les retenir.

a. **Continuer**. Pour traduire la construction *tekijä jatkaa, että*, il est impossible de dire en français **l'auteur continue que*, car *continuer* ne peut recevoir comme COD qu'un groupe nominal, et non pas une complétive. Il faut donc utiliser d'autres verbes :

L'auteur ajoute que ... / L'auteur dit plus loin que... / L'auteur dit également que... / L'auteur poursuit en disant que... / L'auteur continue en disant que... [cette forme-ci est moins bonne que les autres, car il y a redondance. La redondance disparaît si le verbe a un COD GN : L'auteur continue sa démonstration en disant que...].

L'autre solution, très simple, est d'utiliser une proposition non conjonctive introduite par un deux-points, si on peut en même temps faire une citation directe :

L'auteur poursuit : « ... / L'auteur continue : « ... / L'auteur ajoute : « ...

b. **Poursuivre**. De la même manière, *pursuivre* ne peut pas s'utiliser avec un COD sous forme de complétive : **l'auteur poursuit que* est impossible ou au moins très maladroit en français (cependant usage courant et admis sous forme d'incise : *ce texte, poursuit-il, serait...*). Bien qu'on en trouve des exemples dans des écrits scientifiques de francophones, il vaut mieux l'éviter et utiliser les solutions de remplacement indiquées pour *continuer* ci-dessus.

c. **Proposer**. Des tournures comme **l'auteur propose que ce mot est un pronom* ou *nous proposons que ce mot est analysé comme un déterminant* sont agrammaticales. En effet, premièrement le verbe *proposer* se construit avec le subjonctif, et deuxièmement il signifie que la chose qu'on propose est une suggestion, une hypothèse non encore réalisée. La tournure finnoise qui se trouve à l'origine de cette erreur n'est pas non plus un modèle du genre. Dans la phrase suivante, il y a bien une *proposition* de la part d'un inventeur et on pourrait facilement traduire *ehdottaa* par *proposer* :

Tämän epäedullisen tilanteen estämiseksi keksinnön tekijä ehdottaa, että samat puhdistettavan nesteen virtaukset johdetaan vuorotellen pitkin katodien ja anodien pintoja.

En revanche, dans la phrase

Sivulla 64 tekijä ehdottaa, että sanahahmoa kV(k)rV voitaisiin pitää fonesteemina tai konventionaalisen äännesymboliikan edustajana.

il vaudrait mieux dire

Tekijän mielestä sanahahmoa kV(k)rV voitaisiin pitää fonesteemina tai konventionaalisen äännesymboliikan edustajana. Ov: Tekijä on sitä miltä, että sanahahmoa kV(k)rV voitaisiin pitää...

Cet emploi de *ehdottaa* est cependant assez répandu dans la littérature scientifique de langue finnoise (sous l'influence, en partie, de l'anglais), et le problème n'est pas de savoir si c'est un style élégant ou non en finnois, mais le fait que les étudiants de FLE finnophones ont tendance à transposer cette construction en français, où elle est très maladroite ou même agrammaticale. À la place de *proposer*, on peut utiliser des variétés de constructions :

L'auteur estime que / L'auteur est d'avis que / L'auteur pense que / D'après l'auteur... etc.

d. **Insister**. La construction **insister que* est considérée comme agrammaticale ou très maladroite dans la norme de l'écrit. Le verbe *insister* n'est pas transitif direct, il se construit avec la préposition *sur*. On ne dit donc pas **l'auteur insiste que...* Pour le faire suivre d'une complétive, il faut rajouter le support de subordination *le fait* :

L'auteur insiste sur le fait que... Nous insistons sur le fait que...

On peut également utiliser un autre verbe, dont le plus courant est *souligner*, qui s'utilise cependant moins à la 1^e personne (*je* ou *nous* de modestie), parce que l'insistance serait plus envahissante et ne correspondrait pas au ton neutre nécessaire dans une démonstration scientifique :

L'auteur souligne que... —?Nous soulignons que ... plutôt : Nous tenons à souligner que/Nous insistons sur le fait que...

e. **Accentuer** est souvent utilisé abusivement comme synonyme d'*insister sur*. Le verbe finnois *korostaa* a en effet (au moins) ces deux valeurs :

– « rendre plus net », « rendre plus visible ». Dans ce sens-là, il peut se traduire en français par *accentuer* suivi d'un COD GN :

54. Les propositions complétives

Cette lumière accentue les ombres. — Ces lacunes accentuent le manque de consistance de l'ouvrage.

–«insister sur», «souligner». Dans ce cas-là, on le rend en français par les verbes *insister sur*, *mettre l'accent sur*, *souligner*, *souligner l'importance de*:

L'auteur insiste sur / souligne l'importance de / met l'accent sur **la nécessité** de revoir la définition traditionnelle des pronoms en finnois.

Mais le verbe *accentuer* ne peut pas recevoir une complétive comme COD : ***l'auteur accentue que* est totalement agrammatical et ne peut pas s'utiliser pour traduire *korostaa että*. On dira donc par exemple :

L'auteur insiste sur le fait qu'il serait / L'auteur souligne qu'il serait nécessaire de revoir la définition traditionnelle des pronoms en finnois.

De même la construction **accentuer sur qch*, hybride de *accentuer + insister sur*, est inexistante.

55. Les propositions subordonnées circonstancielles

Pour éclairer le fonctionnement des propositions circonstancielles, nettement plus variées en français qu'en finnois, on a choisi d'utiliser des critères dont les grammaires descriptives ou normatives du français ne parlent pas toujours ou qu'elles n'utilisent pas toujours. Ces critères permettent de guider le choix du finnophone.

1. Circonstancielles essentielles et circonstancielles explicatives

- 5932 Les grammaires regroupent traditionnellement les propositions subordonnées autres que relatives et complétives sous le nom général de «propositions circonstancielles». Ce terme ne doit pas induire en erreur : les GN compléments circonstanciels sont extérieurs à la structure actancielle du verbe et donc en quelque sorte «facultatifs» (► chap. 39). Or dans le cas des propositions subordonnées, le terme de «circonstanciel» ne signifie pas automatiquement que la proposition soit «facultative». Comme on le fait pour les propositions relatives, on devrait distinguer les propositions circonstancielles **essentielles**, qui sont un élément important de la phrase et sans lesquelles la phrase change de sens, et les propositions circonstancielles **explicatives**, qui apportent une précision «facultative», un complément d'information qui n'est pas absolument essentiel au sens de la phrase (on pourrait aussi utiliser d'autres termes et opposer les circonstancielles *essentielles* ou *déterminatives* aux circonstancielles *secondaires/appositives/descriptives/explicatives*). Exemple illustrant cette différence :

Il n'est pas parti parce qu'il avait peur. vs. Il n'est pas parti, parce qu'il avait peur.

La première phrase, sans virgule et prononcée sur une seule ligne mélodique, nie la raison invoquée (la peur) comme cause du départ (donc *il* est parti pour une autre raison que la peur). La deuxième phrase, avec virgule et prononcée en deux temps, précise la raison du départ (la peur). Résultat : dans la première phrase, *il* est bien parti, alors que dans la deuxième phrase, *il* n'est pas parti. Cet exemple illustre également l'importance de la ponctuation, voir chap. 50.

En français, certaines conjonctions sont utilisées de préférence pour introduire des circonstancielles essentielles, d'autres des circonstancielles explicatives. Cela permet donc de fournir des indications au finnophone pour choisir la bonne conjonction ou pour interpréter correctement une phrase française.

2. Variété des conjonctions et critères stylistiques

- 5933 Le français dispose d'un arsenal de conjonctions circonstancielles très variées, auquel répond en finnois une gamme beaucoup moins fournie. Le plus souvent, quand il existe en français différentes conjonctions ou locutions conjonctionnelles correspondant à *une seule* conjonction en finnois, ces différentes variantes sont de sens équivalent et elles ne diffèrent que par le *style*. Telle conjonction sera utilisée couramment dans tout type de contexte, telle autre de préférence à l'écrit ou uniquement à l'écrit, ou telle autre encore plutôt à l'oral un peu familier. Le type de texte influe également sur le choix de la conjonction. On peut ainsi distinguer divers contextes d'emploi, par exemple pour exprimer la concession :

- oral (familier ou non) : *encore que*
- langue courante (oral ou écrit) : *bien que / encore que*
- langue écrite exclusivement : *quoique*
- langue soutenue, style administratif : *nonobstant le fait que*

ou pour exprimer la cause :

- oral : *vu que, comme*
- langue courante : *comme*
- langue écrite : *comme*
- langue soutenue, style administratif : *étant donné que*

Ces exemples ne tiennent pas compte de toutes les nuances ni de tous les contextes d'emploi possibles et ne sont donnés qu'à titre d'illustration. En associant les critères exposés ci-dessous (valeur explicative ou essentielle, position antéposée ou postposée) à ces critères stylistiques, il est possible d'affiner le choix de la conjonction.

3. Circonstancielles antéposées et postposées

- 5934 En plus des critères sémantiques opposant *circonstancielles essentielles* et *circonstancielles explicatives*, on utilisera le critère de la position : *circonstancielles antéposées* vs. *circonstancielles postposées*. La position de la circonstancielle peut en effet être utile pour choisir la bonne conjonction par rapport au finnois. Certaines propositions circonstancielles se trouvent en général placées plu-

tôt avant la principale, d'autres de préférence après celle-ci. Dans cet ouvrage, la notion de circonstancielle antéposée (CircAP) et circonstancielle postposée (CircPP) sera essentiellement utilisée comme moyen de donner certaines indications utiles au finnophone pour trouver la forme adéquate. Par exemple, quand *koska* introduit une circonstancielle antéposée (CircAP), il sera normalement traduit *comme* et non pas *parce que* (► chap. 56).

4. Les types de propositions circonstancielles

§935 Comme dans le cas des compléments circonstanciels, les grammaires distinguent plusieurs types de propositions circonstancielles, mais le nombre des catégories est moins élevé :

- propositions circonstancielles de cause ou causales
- propositions circonstancielles de but ou finales
- propositions circonstancielles de conséquence ou consécutives
- propositions circonstancielles de concession ou concessives
- propositions circonstancielles de temps ou temporelles
- propositions circonstancielles de condition ou conditionnelles
- propositions circonstancielles de comparaison ou comparatives

Ces termes ne sont que des étiquettes qui sont critiquables et souvent arbitraires. De plus, de nombreux types de conjonctions ou de propositions circonstancielles sont difficiles à classer : par exemple *selon que* exprime-t-il la condition ou la cause ? De nombreuses conjonctions ou locutions conjonctionnelles peuvent avoir plusieurs valeurs (*si* concessif, *si* conditionnel, *si* temporel). On a conservé les catégories traditionnelles, parce qu'elles permettent de regrouper commodément certains types de propositions circonstancielles et que, souvent, tel ou tel groupe présente des caractéristiques communes en ce que qui concerne le mode du verbe, la position de la proposition, etc. Cette classification présente donc un certain intérêt dans le cas de la grammaire FLE.

5. Hypotaxe et parataxe

§936 Ces deux termes, synonymes d'origine grecque des mots d'origine latine *subordination* et *coordination*, décrivent la manière d'enchaîner les idées et d'exprimer les relations logiques entre les « blocs » de discours.

Pour former un énoncé, notamment à l'oral on peut aligner les idées sur le mode de la parataxe (mot à mot : « le fait de mettre les choses l'une après l'autre ») : on énonce des éléments l'un après l'autre en les enchaînant avec des adverbes. C'est aussi le cas en finnois :

Je suis sorti, **et alors** j'ai vu qu'il pleuvait, **et alors** il fallu que je rentre, j'ai dû fermer la fenêtre du salon, elle était grande ouverte. *Menin ulos ja silloin huomasin, että sataa, sitten minun piti mennä takaisin sisälle, minun piti laitta olohuoneen ikkuna kiinni, se oli jäänyt auki.*

Inversement, dans l'hypotaxe ou discours hypotactique, on enchaîne les idées par des conjonctions, ce qui pourrait donner par exemple la phrase suivante :

Quand je suis sorti, j'ai vu qu'il pleuvait, **si bien que** j'ai dû rentrer **pour** fermer la fenêtre du salon, **qui** était grande ouverte. *Kun menin ulos, huomasin, että sataa, jolloin minun piti mennä takaisin sisälle laittamaan olohuoneen ikkunan kiinni, kun se oli jäänyt auki.*

La parataxe n'est cependant pas l'exclusivité de l'oral, on peut évidemment l'utiliser aussi à l'écrit, et, inversement, les procédés de l'hypotaxe s'emploient aussi à l'oral. La parataxe n'est pas une caractéristique typique de l'oral, qui différencierait celui-ci fondamentalement de l'écrit. La langue parlée, même spontanée, utilise parfois des constructions avec de très nombreuses subordinations, notamment quand le locuteur donne des explications ou des justifications. L'opposition parataxe/hypotaxe présentée ici n'est qu'un aperçu schématique destiné à montrer les similitudes entre le français et le finnois, et, surtout, une différence importante entre les deux langues dans ce domaine : après une proposition subordonnée circonstancielle, le finnois renforce souvent le rapport de la subordonnée avec la principale en ajoutant dans la principale un adverbe à valeur anaphorique, qui exprime le même genre d'idée (temps, concession, condition, etc.). Le finnois emploie à cet effet des formes adverbiales variées de l'anaphorique *se* (*niin, silti, silloin*), ou des adverbes comme *kuitenkin* :

Kun horjuin kuilun partaalla tietämättä itkeäkö vaiko nauraa, **silloin** huomasin etsiytyväni metsään. — Tiedämme, että **jos** istutamme tomaatteja toukokuussa, **niin** voimme korjata sadon elosyyskuussa. — **Vaikka** ei pidäkään ylpistyä mistään arvonomistää, **niin** voimme hetkellisesti olla ylpeitä omasta saavutuksestamme. — **Vaikka** et halukaan julkaista tietojasi netissä, voit **silti** olla mukana työväilytystietokannassamme. — **Vaikka** joidenkin merkkien suoritusvaatimuksia on tarkistettu, voit **kuitenkin** edelleen suorittaa nämä merkit vanhojen vaatimusten mukaisesti. [Voir traduction des exemples ci-dessous.]

L'adverbe anaphorique est très courant à l'oral et moins fréquent à l'écrit (les exemples ci-dessus sont tous tirés de pages Internet, mélange d'écrit rigoureux et de parlé plus familier). Il fait en quelque sorte double emploi : une proposition commençant avec *vaikka* indique déjà à elle seule la concession, la reprise de l'idée d'opposition dans la principale avec *silti/kuitenkin* est redondante. Le finnois utilise ainsi à la fois les outils de l'hypotaxe (conjonction *vaikka*) et de la parataxe (adverbe *silti*). Cet usage est tout à fait normal en finnois, langue qui dispose d'outils exprimant la cataphore et l'anaphore. La différence du finnois avec le français est qu'en français la reprise de l'idée de la subordonnée par un adverbe dans la principale est normalement **interdite**, comme on le voit dans la traduction des exemples précédents :

Alors que j'étais au bord du gouffre et ne savais s'il fallait rire ou pleurer, je me rendis compte que mes pas me menaient vers la forêt. — Nous savons que si nous plantons les tomates en mai, nous pourrons récolter en aout-septembre. — Bien qu'il n'y ait pas de raison de faire étalage de son titre, on peut être fier, sur le moment, du travail accompli. — Quand bien même vous ne voudriez pas voir votre nom apparaître sur le réseau, vous serez inscrit dans notre fichier de main-d'œuvre. — Bien que les critères d'attribution des badges aient été revus, vous pouvez encore les obtenir selon les anciens critères.

► Dans le discours écrit soigné, on évite donc d'écrire :

Bien que vous ayez eu la jambe cassée, vous pouvez *quand même* faire du sport. *ou*

Si cette hypothèse est exacte, *alors* nous devons en tirer les conclusions qui s'imposent.

À l'oral, cependant, les phrases ci-dessus sont courantes et on trouve de nombreux cas avec utilisation d'un adverbe de rappel :

Bon ben *si* tu viens demain, *alors* il faut qu'on fasse une petite fête.

En fait, il ne s'agit pas d'une infirmation de la règle énoncée ci-dessus, qui reste d'application rigoureuse à l'écrit, mais d'un glissement de l'hypotaxe vers la parataxe tout à fait fréquent dans la langue parlée : la phrase commence avec une subordonnée, puis dans l'esprit du locuteur, il y a une rupture de construction et on passe au discours paratactique.

6. Coordination des propositions subordonnées

5937 En finnois, on ne répète généralement pas la conjonction de coordination quand on coordonne une proposition subordonnée (complétive ou circonstancielle) à une autre. La conjonction de coordination *ja* (« et ») suffit :

Jos huomenna on kaunista *ja* meillä on aikaa, voisimme lähteä pyöräilemään. — Kun hän tuli ulos *ja* huomasi, että oli unohtanut avaimet, ovi paiskautui kiinni. — Koska hän oli hyvin lukenut *ja* hän oli aiheesta kiinnostunut, tentti sujui leikiten.

En français, quand on coordonne deux ou plusieurs propositions circonstancielles introduites par la même conjonction, on répète en général la conjonction sous la forme *que*. Cela semble évident quand la première conjonction est *que*, mais c'est valable également pour **les autres conjonctions** :

Le vendeur m'a dit **que** l'article était épuisé et **qu'il** ne savait pas quand le stock serait réapprovisionné. — **Si** demain il fait beau **et que** nous avons le temps, nous pourrions aller faire du vélo. — J'avais un horaire des bus périmé, **si bien que** j'ai raté le dernier bus **et que** j'ai dû rentrer à pied. — **Quand** il sortit et **qu'il** remarqua qu'il avait oublié ses clés, la porte se referma avec un claquement. — **Comme** elle avait bien révisé et **que** le sujet l'intéressait, l'examen fut un jeu d'enfant.

On peut cependant répéter la conjonction, comme en finnois, pour des raisons expressives ou argumentatives :

Si demain il fait beau et si nous avons le temps, nous pourrions aller faire du vélo. — Quand tu auras terminé ton travail et quand moi j'en aurai envie, on reparlera de cette sortie avec des copains.

56. Les subordonnées circonstancielles causales

§938 Les propositions causales et surtout les conjonctions de subordination exprimant la cause sont source de difficultés parce ce qu'en finnois le choix des conjonctions équivalentes n'est pas aussi varié qu'en français. La difficulté consiste donc à choisir en français la conjonction appropriée. Plusieurs critères permettent de faire un choix :

- l'opposition entre subordonnée essentielle ou subordonnée explicative (► §932) ;
- la position de la subordonnée par rapport à la principale (► §934) : circonstancielle antéposée (CircAP) ou circonstancielle postposée (CircPP).

1. Types courants

Tableau 120 – Les conjonctions causales

parce que <i>koska, siksi että, sen takia että</i>	du fait que <i>johtuen siitä, että</i>
comme <i>kun</i>	d'autant plus que <i>varsinkin kun</i>
puisque <i>kun, -han/hän</i>	d'autant que <i>varsinkin kun</i>
vu que <i>kun (kerran)</i>	surtout que <i>varsinkin kun</i>
étant donné que <i>kun (kerran)</i>	du moment que <i>kun</i>
attendu que <i>kun</i>	dès l'instant que <i>kun</i>
sous prétexte que <i>sillä verukkeella että</i>	

1.1. Parce que

§939 En règle générale, *parce que* introduit une CircPP (mais *parce que* peut aussi introduire une CircAP, voir ci-dessous *comme*). Cette circonstancielle peut être essentielle ou explicative. La différence entre les deux est marquée par l'intonation ou la ponctuation (exemple ► §932). La conjonction *parce que* est caractérisée par le fait que c'est la seule qui réponde directement à la question *pourquoi?*

Nous avons pris un taxi parce que nous n'avions plus beaucoup de temps. — Ils n'ont pas pu visiter le musée, parce qu'il était fermé pour travaux. — Je ne rentrerai pas avant cinq heures, parce que j'ai une réunion. — Pourquoi n'aimes-tu pas prendre l'avion? — Parce que les aéroports sont si déprimants.

Familièrement, on peut utiliser *parce que* comme mot explicatif unique : *Pourquoi? — Parce que!* On remarquera que c'est le seul mot avec lequel ce soit possible, alors qu'en finnois dans ce cas on peut utiliser *siksi!* ou (moins fréquent, mais possible) *koska!*

► En finnois, *parce que* a donc plusieurs équivalents :

- 1) *sen takia että/siksi että*
- 2) *koska/kun*
- 3) *siksi (seul)*

§940 Le fait que la conjonction *parce que* soit la seule qui réponde directement à la question *pourquoi?* se manifeste également dans le fait qu'on peut transformer l'ensemble [PRINCIPALE + CAUSALE] en phrase clivée (► §840) pour focaliser la cause. On focalise la subordonnée causale en l'extrayant en tête de phrase avec *c'est parce que*, la principale est alors introduite par la conjonction *que* (sur le modèle de *c'est à cause de ça que je suis parti*) :

C'est parce que vous n'avez pas lu les instructions comme il faut que vous avez donné tant de réponses fausses. — C'est justement parce que c'est un sujet d'une grande importance qu'il devait être traité en conséquence. — C'est parce que tu appuies trop fort que la peinture s'étale irrégulièrement. — C'est parce que la propriété existe qu'il y a des guerres, des émeutes et des injustices. — C'est parce que nous voulons une France sociale et solidaire, que nous voulons une Europe puissante, démocratique, sociale et solidaire. — C'est parce que la vitesse de la lumière est plus rapide que celle du son que tant de gens paraissent brillants tant qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'ouvrir la bouche.

§941 La cause introduite par *parce que* se prête aussi à la transformation pseudo-clivée (► §687) Cette transformation se fait par un procédé particulier. On conserve l'ordre habituel [PRINCIPALE + CAUSALE], mais la principale est thématisée sous forme de proposition conditionnelle introduite par *si*, et la causale est focalisée par *c'est*, sur le modèle suivant :

A (principale)	parce que	B (subordonnée causale)
Si A (principale)	c'est parce que	B (subordonnée causale)

Il ne faut donc pas interpréter la conjonction *si* avec une valeur véritablement conditionnelle (► RQ672), elle sert simplement à poser une condition préalable, un état de fait qui amène l'explication donnée, on pourrait la paraphraser par « si c'est un fait que » (en finnois *joskin*). Ces construc-

tions sont fréquentes à l'écrit comme à l'oral. Le verbe *c'est* peut être modifié par des adverbes comme *justement*, *précisément* etc., qui renforcent la focalisation :

Si vous ne pouvez pas visionner la vidéo, c'est parce que Javascript n'est pas activé sur votre navigateur. — Si je suis à Pampelune en ce moment, c'est justement parce que j'ai reçu une bourse du ministère français des affaires étrangères pour suivre la San Fermin de cette année. — Si je travaille autant c'est parce que j'éprouve plus de plaisir à terminer une tâche qu'à m'en débarrasser, parce qu'il me faudrait déployer davantage d'efforts pour refuser certaines collaborations que pour les assurer. — S'il y a une bulle spéculative, c'est parce que nous avons complaisamment soufflé dedans. — Si nous n'avons pas pu livrer votre commande, c'est précisément parce que l'adresse était incomplète.

Cette construction pseudo-clivée a une variante construite avec *c'est que* (► §954).

► Ces deux formes de phrases pseudo-clivées ne peuvent s'employer qu'avec la conjonction *parce que*. Aucune des autres conjonctions mentionnées ci-dessous ne se prête à cette transformation.

1.2. Comme

- 5942 La conjonction *comme* introduit sans exception une CircAP (qui est antéposée par rapport à la principale, elle n'est pas forcément en début de phrase). Dans cette position, la proposition introduite par *comme* pose un « cadre causal », mais qui n'est pas strictement nécessaire. Il s'agit donc d'une subordonnée explicative :

Comme nous n'avions pas beaucoup de temps, nous avons dû prendre un taxi. — Comme le courrier de l'université est envahi de pourriel, je préfère utiliser Gmail pour mon courrier « sérieux » !

On peut retenir comme règle que quand en finnois *kun / koska* introduit une CircAP, on le traduit généralement par *comme*. Mais on peut aussi utiliser *parce que* pour introduire une CircAP. Comparer

1. Parce qu'il y avait beaucoup de neige, nous avons pu faire du ski jusqu'en mai. *Koska oli paljon lunta, saatoimme lasketella toukokuuhun asti.*
2. Comme il y avait beaucoup de neige, nous avons pu faire du ski jusqu'en mai. *Kun oli paljon lunta, saatoimme lasketella toukokuuhun asti.*

Avec *parce que*, on donne l'explication unique : qu'est-ce qui nous a permis de faire du ski en mai ? Le fait qu'il y ait eu tellement de neige. Avec *comme*, on pose une situation : « il y avait beaucoup de neige » et on indique sa **conséquence** : *nous avons pu faire du ski jusqu'en mai*. On peut donc dire que *comme* introduit une consécutive « à l'envers » (en quelque sorte « l'inverse » de *donc*), ce qu'on peut schématiser de la façon suivante en comparant *parce que* et *comme* :

A < B A nous avons skié **parce que** B il y avait de la neige

B > A B il y avait de la neige, **donc** A nous avons pu skier. → Comme il y avait de la neige, nous avons pu skier.

Cette différence ressort aussi en finnois ([*parce que* + CircAP] = *koska*, [*comme* + CircAP] = *kun*), mais elle n'est pas aussi nette qu'en français.

1.3. Puisque

- 5943 La conjonction *puisque* ressemble à *comme* ou *parce que*, mais suppose que la cause invoquée est connue. Elle s'utilise dans deux types de cas.

– ***puisque* + CircPP**. Les circonstancielles introduites par *puisque* sont le plus souvent postposées et de valeur explicative : elles apportent une explication, un commentaire **supposé connu**. Dans cette position, elles correspondent à *koska* + CircPP, ou, plus fréquemment dans la langue parlée, à la particule *-hAn*.

Il ne viendra sans doute pas, puisque la RATP est en grève. — Je ne peux pas venir, puisque j'ai mon cours de conduite. *En pääse tulemaan, minullahan on ajotunti.*

– ***puisque* + CircAP**. En position antéposée, la proposition introduite par *puisque* expose un état de faits assez souvent considéré comme négatif (reproche, regret, etc.). Dans ce cas, il correspond au finnois *kun kerran* :

Puisque vous montrez tant de mauvaise volonté, nous nous retirons du projet. — Puisque tu ne veux pas venir, j'irai tout seul. — Puisque c'est comme ça, je refuse de jouer.

Puisque c'est comme ça forme une sorte d'expression toute faite assez courante dans la langue parlée équivalente en finnois à *no sitten* ou *no siinä tapauksessa*.

1.4. Étant donné que, vu que, du fait que

- 5944 ■ **Étant donné que** s'utilise en général plutôt à l'écrit et préférentiellement en position CircAP (mais on peut aussi l'utiliser après la principale). Pour le sens, elle équivaut à *puisque* mais est plus neutre : on pose la condition comme connue (*étant donné que* signifie « *kun tiedetään se, että* »), mais sans la valeur argumentative de *puisque*, on ne peut pas le rendre par *-hAn* : cette locution correspond plutôt à *koska* en finnois.

Étant donné que je n'ai pas d'argent, je ne peux pas m'acheter une nouvelle voiture. — Étant donné qu'un aller simple coûte plus cher, j'ai pris un vol aller-retour.

§945 ■ **Vu que** est une variante légèrement plus familière de *étant donné que*, qui peut s'utiliser en position CircAP ou, plus souvent, comme CircPP; elle est très fréquente dans la langue parlée à la place de *puisque* (à éviter dans un texte de type écrit scientifique) :

Ce n'était pas la peine d'essayer de le convaincre, vu qu'il avait de toute façon décidé de partir. — Pour continuer le buzz vu que ça intéresse : Diawara dément la rumeur facebook. — Ces deux derniers cas empêchent d'être un vrai nolife par définition, vu que ça bloque le porte-monnaie geek.

■ **Du fait que** est couramment utilisé à l'écrit comme à l'oral pour indiquer une cause sans indication particulière, un vrai « fait ». *Étant donné que* suppose que la chose est connue, *du fait que* n'a pas cette nuance :

Du fait que l'été a été si pluvieux, les légumes n'ont pas bien poussé dans mon potager. — Le symbole chimique du mercure, Hg, vient du mot latin *hydrargyrum* qui signifie argent liquide, du fait qu'il s'agit du métal liquide à température ambiante le plus courant. — Est-ce que le sens du vers est plus important du fait qu'il se termine par une rime riche ?

1.5. Autres conjonctions de subordination

§946 ■ **Du moment que** : la locution conjonctionnelle *du moment que* se trouve aux confins de la cause et du but. Dans la plupart des cas, la différence de sens correspond à une différence de position :

– **du moment que + CircAP** exprime une cause connue à la façon de *puisque* et rappelle un peu le finnois *niin kauan kuin* :

Du moment que c'est un spécialiste qui s'en occupe (= puisque c'est ...), nous sommes tranquilles. — Du moment que (= puisque que) tu n'es pas contre, nous irons en vacances en août. — Bref, du moment que vous créez, ce forum est pour vous.

– **du moment que + CircPP**. Plus fréquemment, *du moment que* est employé en position postposée avec une valeur optative (de souhait), comme le finnois *kunhan* (formé sur la conjonction de cause *kun*) :

Je te prête ma voiture, du moment que tu me la rends intacte. — Il peut faire comme il veut, du moment qu'il fait son travail comme il faut, c'est tout ce qui m'intéresse. — À l'instar des autres réserves, Giam Siak Kecil contient une zone centrale protégée, une zone tampon (dans laquelle les activités humaines sont permises du moment qu'elles sont compatibles avec les principes écologiques).

§947 ■ **D'autant que, d'autant plus que, d'autant moins que, surtout que** : ces locutions sont faciles à interpréter, car elles correspondent au finnois *varsinkin kun* (*d'autant moins que* : *varsinkaan kun ei*). Elles introduisent systématiquement des CircPP. La forme *d'autant que* (sans l'adverbe *plus*) relève plutôt du style écrit, *d'autant plus que* est de style neutre, et *surtout que* est plutôt du style parlé, légèrement familier (à éviter dans un texte de type écrit scientifique) :

Nous n'aurions pas pu acheter de billets pour le concert, d'autant plus que j'avais oublié mon portefeuille ! — Nous aurions pu rentrer plus tard, d'autant que le temps s'était mis au beau. — Tu devrais te coucher plus tôt, surtout que demain tu as un devoir sur table. — Tous les chercheurs n'ont pas autant de patience, d'autant moins que, même après deux ans, les résultats ne sont que fragmentaires : l'évolution d'un écosystème se mesure plutôt sur des décennies. — Commencer en bas de l'échelle et devenir un jour patron d'une entreprise, c'est possible, d'autant que de plus en plus de sociétés en font une de leurs priorités. — Il faudra qu'un jour il se débarrasse de cette manie d'entrer dans les magasins chaque fois qu'une vitrine l'intéresse, d'autant plus que toutes les vitrines l'intéressent.

On peut aussi utiliser *d'autant plus* (ou *moins*) *que* comme adverbe ou déterminant combiné à une circonstancielle (essentielle) introduite par *que* :

La musique, c'est ma passion, et j'ai d'autant moins de scrupules que je fais des fichiers un usage strictement privé. — Les contribuables se font d'autant plus de soucis que le programme gouvernemental est très flou à ce sujet.

Ces propositions ressemblent à des consécutives, mais le sens en est nettement causal :

La musique, c'est ma passion, et je n'ai vraiment pas scrupules, surtout **parce que** je fais des fichiers un usage strictement privé. — Les contribuables se font énormément de soucis, surtout **parce que** le programme gouvernemental est très flou à ce sujet.

2. Autres manières d'exprimer la cause

2.1. Conjonctions avec le subjonctif

§948 ■ La conjonction **non que** suivie du subjonctif nie une cause. Elle introduit toujours une CircPP à valeur explicative (► RQ673) :

Cet élève a de très bons résultats, non qu'il soit particulièrement doué, mais il est très travailleur. *Tämä oppilas menestyy erittäin hyvin koulussa, ei niinkään koska hän on erityisen lahjakas vaan sen takia, että*

hän on hyvin ahkera. — À cette époque, sa réputation d'économiste politique grandit, non qu'il ait acquis un grand renom comme professeur à Liège, mais en raison de son statut intellectuel.

L'équivalent dans la langue parlée est la construction **ce n'est pas que** :

Cet élève a de très bons résultats ; ce n'est pas qu'il soit particulièrement doué, mais il est très travailleur.

Dans la langue courante, on utilise fréquemment le groupe *ce n'est pas que*, réalisé oralement sous la forme [sepak] introduisant une CircAP à valeur explicative :

C[*e n'*]est pas que je m'ennuie, mais il faut absolument que je rentre. *Ei sen puoleen että aika kävisi pitkäksi, mutta minun täytyy ehdottomasti mennä kotiin.* — C'est pas que ce soit cher, mais je ne l'achète quand même pas. *Ei se nyt kallista ole, mutta en silti osta sitä.*

- 9949 ■ La conjonction répétée **soit que ... soit que ...** introduit deux causes possibles et se trouve le plus souvent en position de CircAP :

Soit qu'il ait eu un empêchement, soit qu'il ait oublié, Georges n'est pas venu à la réunion.

Bien que d'après les grammaires le mode exigé soit le subjonctif, on trouve fréquemment l'indicatif, et la proposition est dans ce cas en position CircPP :

Les conférences de presse organisées dans la précipitation laissent, dans l'opinion publique, un sentiment amer : soit que le ministre se reproche quelque chose, au fond de lui-même ; soit qu'il veut protéger certains de ses collaborateurs ; soit que son service de communication – s'il existe – est défaillant. — Nous nous réservons le droit de refuser toute série envoyée : soit que ce ne sont visiblement pas des photos amateur, soit que nous savons très bien qu'elles proviennent d'autres sites, soit que le nombre de photos jointes est inférieur à 20.

2.2. Constructions infinitives

Il existe plusieurs prépositions ou locutions prépositionnelles qui, suivies d'un infinitif, peuvent exprimer la cause. Comme toujours dans le cas des infinitives, le sujet logique de la subordonnée doit être le même que celui du verbe de la principale.

- 9950 ■ [**pour** + INFINITIF PASSÉ]. Cette utilisation de *pour* est relativement fréquente. Il faut savoir interpréter le sens correctement : suivi de l'infinitif passé, *pour* exprime la cause, suivi de l'infinitif présent, il exprime le but.

Pour avoir attendu trop longtemps, nous n'avons plus pu réserver de maison pour les vacances. — Il a eu une amende pour ne pas avoir bouclé sa ceinture de sécurité. — Pour ne pas avoir été vidées (► RQ674) depuis deux mois, les poubelles commençaient à sentir terriblement mauvais.

L'équivalent en finnois serait une construction participiale : *odotettuamme liian pitkään* ou une proposition introduite par *koska, kun*, etc.

- 9951 ■ **faute de** introduit une cause **négative** : *faute d'obéir = parce qu'il n'obéit pas*.

Faute d'avoir déposé son dossier de bourse à temps, il n'a pas pu aller étudier en France. — Faute d'avoir essayé toi-même, tu ne peux pas savoir quelles sensations procure le saut à l'élastique.

L'expression contient donc toujours une négation non exprimée : *faute d'avoir déposé son dossier de bourse à temps = pour ne pas avoir déposé son dossier de bourse à temps*. Cette nuance n'est pas toujours bien perçue par les usagers de la langue (► RQ675).

- 9952 ■ **À force de** indique une cause qui se répète et introduit préférentiellement une CircAP :

À force de skier tous les jours sur le lac, elle était très bronzée. — À force de réviser les verbes, tu finiras bien par les apprendre. — À force de lui expliquer, nous avons réussi à le convaincre.

Remarquer que la locution *à force de* implique une idée de répétition, d'exagération, d'insistance. Elle signifie souvent qu'on a fait quelque chose trop souvent, trop fort, trop longtemps, etc. :

À force de crier à cause du bruit ambiant, il ne pouvait presque plus parler. — À force de frotter la table, tu as fini par la rayer. — À force d'appuyer, il a cassé la vitre. — À force de regarder l'écran, j'ai les yeux qui me brûlent.

Toutes ces phrases expriment un résultat dû à une action répétée :

À force de crier à cause du bruit ambiant = parce qu'il avait crié fort ; à force de frotter la table = parce que tu as frotté trop fort ; à force d'appuyer = parce qu'il a appuyé trop fort ; à force de regarder l'écran = parce que j'ai regardé l'écran (très/trop) longtemps.

Pour cette raison, on n'utilise en général pas d'adverbe du type *trop / très*, car une telle manière de dire serait tautologique : **à force de crier trop longtemps, *à force d'appuyer trop fort*, etc.

2.3. Propositions participiales

- 9953 La cause peut aussi très fréquemment s'exprimer à l'aide d'une proposition participiale (► §628). Le principe est le même en finnois, sauf qu'en français, le participe peut également se mettre à la forme négative (► §621), ce qui n'est pas possible en finnois. En général, une participiale à valeur essentielle est antéposée, la participiale à valeur explicative est postposée :

Ayant obtenu d'excellentes notes au bac, elle a été admise sans problèmes à l'université. — Le temps étant trop mauvais, le match de football a été reporté. — Étant trop paresseux pour t'écrire, je te téléphone. — La neige étant tombée en abondance, la piste était en excellent état. — N'ayant pas supporté d'être critiqué devant tous ses collègues, l'employé a fait une dépression nerveuse. — Nous avons dû rebrousser chemin, le sentier ayant été rendu impraticable par des éboulements de rochers. — Elle retira sa candidature, ayant considéré qu'elle n'avait aucune chance face aux autres postulants.

2.4. C'est que

Employé en tête de phrase ou de proposition, le groupe **c'est que** forme une sorte de locution adverbiale figée, qui s'utilise avec deux fonctions différentes.

- §954 ■ En tête de phrase, *c'est que* introduit une explication à ce qui vient d'être dit, notamment dans la langue parlée ou dans un style non soutenu. On peut dire que cette locution est pratiquement le synonyme dans la langue courante de la locution adverbiale *en effet*, qui est plutôt utilisée dans la langue écrite. En finnois, il y a plusieurs équivalents : *näet, nimittäin, asia on niin että...*, ou même l'enclitique *-hAn* si l'explication introduite par *c'est que* est considérée comme connue :

Ces derniers temps, je n'ai pas beaucoup écrit dans ce blog. C'est que j'avais un tas d'exams à la fac. — Il faudra pas mal de temps pour faire la liste des invités. C'est que notre famille est grande. — Finalement je n'ai pas participé au concours de violon. Et ne vais plus aux répétitions de l'orchestre. C'est que j'ai de moins en moins de temps et je n'ai pas eu le temps de me préparer. — Ma page perso était inachevée depuis trop longtemps, la voici enfin rafraîchie. C'est que ce n'est pas si évident de se dévoiler, de se raconter, qui plus est au travers d'un écran. — Quoi ! C'est trop facile ? M'enfin. C'est que ce n'est pas si facile que ça en fait. J'ai besoin de préparation, de préliminaire quoi. (► RQ676)

La locution *c'est que* sert aussi à introduire la réponse à une question portant sur la cause :

Pourquoi tant de mouvements des cœurs autour d'une simple mort ? C'est que, dans ce coin d'Afrique, on l'aimait tellement, la petite institutrice du village. — Rien de plus commun pourtant que ces premières impressions d'étudiant, pourquoi alors ressasser ? C'est que le Beegroup n'a pas le monopole de la nostalgie désuète.

- §955 ■ Combiné à une conditionnelle, *c'est que* est une variante de *parce que* dans une construction pseudo-clivée (► §687). L'utilisation de *c'est que* apporte parfois une petite nuance de sens par rapport à *parce que* et le groupe *c'est que* introduit davantage une *explication*, mais cette valeur n'est pas toujours très nettement marquée (► RQ677). Comparer :

Si je ne t'ai pas répondu au téléphone, c'est parce que j'étais en train de tondre le gazon. [simple cause].

Si je ne t'ai pas répondu au téléphone, c'est que j'étais en train de tondre le gazon. [explication]

Cette valeur peut se trouver renforcée en fonction du contexte. La phrase précédente :

Si je ne t'ai pas répondu au téléphone, c'est que j'étais en train de tondre le gazon.

peut signifier aussi : « [Je n'ai pas répondu ?] La seule explication possible est que j'étais en train de tondre le gazon ». Autres exemples :

En fait si vous n'arrivez pas à vous expliquer, c'est que vous n'avez pas les idées très claires. — Si les Lausannois ont refusé la construction de ce pont, c'est qu'ils ont compris que c'était une fausse solution. — Si vous avez le sentiment de ne rien avoir à dire, c'est que vous n'avez pas assez lu. — Si les employés de l'usine font grève c'est qu'ils ont de bonnes raisons. — Si vous ne disposez pas de la rubrique sécurité c'est que vous n'avez pas l'autorisation pour utiliser cette application. — Si les enseignants ont besoin d'un diagnostic pour accepter quelqu'un qui est différent, c'est qu'ils n'ont pas la vocation. — S'il y a des jeunes qui dérapent, c'est qu'ils ont été mis de côté, marginalisés.

La valeur conditionnelle n'est pas forcément exprimée par une proposition introduite par *si*, elle peut ressortir du contexte :

Mais les gens qui restent là sans rien dire, c'est qu'ils ont la conscience pas bien propre. — Tu choisis délibérément de ne pas répondre pour ne pas y accorder crédit, et c'est que tu n'as pas d'arguments.

- *C'est que* peut aussi avoir une valeur exclamative (► §1111).

2.5. Intonation / ponctuation

- §956 La ponctuation fournit souvent un moyen simple et élégant d'exprimer la cause, notamment en utilisant le deux-points :

Je n'ai pas pu faire de ski : j'ai oublié mes chaussures. — Le voyage a été annulé : il n'y avait pas assez de participants. — Elle était très bronzée : elle skiait tous les jours sur le lac.

Ce deux-points est la transcription à l'écrit d'une intonation explicative à l'orale : on fait une pause et on poursuit la phrase un ton plus bas.

2.6. Équivalents prépositionnels avec nom

§957 ■ Les prépositions exprimant la cause sont relativement nombreuses : **à cause de** exprime en général une cause considérée comme négative (paresse, accident, retard, etc.). À l'oral, c'est cependant la préposition la plus fréquente, sans valeur forcément négative. À l'écrit, quand on veut exprimer une cause positive, on utilise **grâce à**. Les locutions **du fait de / en raison de** sont de nuance « neutre » et s'utilisent essentiellement à l'écrit. En cas de grève des trains, le voyageur resté bloqué à la gare dira ainsi *à cause de la grève*, tandis que la SNCF écrira sur un avis *en raison de la grève* :

À cause de la grève, je suis arrivé en retard. — En raison de la grève, les trains ne circuleront pas entre 20 h et 23 h. — Du fait de ses antécédents judiciaires, il n'a pas bénéficié du sursis. — Philippe à remporté ce rallye sans grand suspense du fait de l'abandon de Simon Jean-Joseph dans l'ES12.

§958 ■ **Pour / sous prétexte de / pour cause de** ont ceci de particulier qu'ils sont suivis de l'article zéro (► §54) :

Le restaurant est fermé pour rénovation. — Il a été condamné pour usage de faux. — Sous prétexte de maladie, il n'a pas encore terminé son livre. — L'usine est fermée pour cause d'incendie. — Le bus passe par un autre chemin pour cause de travaux. (NB ! pas d'article !)

Tableau 121 – Les conjonctions causales finnoises et leurs équivalents en français

koska	parce que
siksi, että	parce que
sen takia, että	parce que
kun	comme, puisque
kun kerran	puisque, vu que
varsinkin kun	d'autant plus que, surtout que
johtuen siitä, että	du fait que, parce que
ei sen puoleen, että	non que, ce n'est pas que

Tableau 122 – Les prépositions à sens causal

à cause de	<i>takia</i> (valeur négative)
en raison de, du fait de	<i>johdosta</i> (valeur neutre)
grâce à	<i>ansiosta</i> (valeur positive)
pour (article Ø)	<i>johdosta, tähden</i>
pour cause de (article Ø)	<i>johdosta, tähden</i>

Remarques à partir de la page 452.

672 En finnois, on utilise rarement ce genre de construction, car *jos* s'interprète prioritairement avec une valeur conditionnelle. La phrase

Si je ne suis pas venu, c'est parce que j'avais vraiment trop de travail.

se traduira nettement plus naturellement ainsi :

En tullut koska minulla oli todella liika töitä.

En non pas : (?) *Jos en tullut, se on sen takia, että minulla oli todella liikaa töitä.*

673 On trouve assez fréquemment *non que* en tête de phrase (même en tête d'une proposition indépendante), mais la conjonction introduit bien une CircPP, qui est le commentaire d'une phrase précédente et est lié à celle-ci :

Dans le cas de la Grande-Bretagne, voilà des années en effet que les gouvernements successifs repoussent l'échéance de leur adhésion à l'euro. Non qu'ils aient joué la politique de la chaise vide dans ce domaine, d'ailleurs.

674 Remarquer l'infinitif passé passif négatif.

675 Il faut donc éviter d'utiliser une forme négative qui « annulerait » l'effet de la négation : *faute de ne pas avoir déposé de dossier* signifierait « parce qu'il a déposé un dossier » (alors qu'il n'aurait pas dû le faire). Le sens exact de la construction [*faute de* + INFINITIF] échappe à de nombreux francophones. On a relevé sur Internet (août 2009) plus de 8 000 occurrences de la suite **faute de ne pas avoir* :

Un jeune adolescent est mort la semaine dernière faute de ne pas avoir reçu l'organe qui aurait pu lui sauver la vie. —

Il s'agit de biens qui, pour une partie n'apparaissaient pas dans les bilans précédents, faute de ne pas avoir tenu compte dans l'évaluation de l'actif de la dépréciation de la monnaie [extrait d'un traité de droit commercial].

676 Ici *c'est que* est amené par *m'enfin*, qui signifie en substance « ce n'est pas vrai ». On peut paraphraser le tout de la façon suivante : *C'est trop facile ? Ce n'est pas vrai. En effet, ce n'est pas si facile que ça en fait.*

677 Ne pas confondre cet emploi de *c'est que* avec la construction pseudo-clivée *ce que je sais, c'est que ...* (► §687), qui n'a pas de valeur explicative.

57. Les subordonnées circonstancielles finales

§959 Dans le cas des subordonnées circonstancielles exprimant le but, il est moins facile de donner des règles fondées sur la position de la subordonnées (CircAP ou CircPP) permettant de choisir la bonne conjonction en français, car l'influence de la position de la circonstancielle par rapport à la principale n'est pas aussi déterminante ou éclairante. Heureusement, la grande variété apparente de conjonctions recouvre seulement deux cas d'emploi, et les variantes sont essentiellement stylistiques.

1. Subordonnées classiques

§960 Le français dispose d'un assez grand nombre de locutions conjonctionnelles exprimant le but, auquel s'oppose en finnois un nombre très réduit de conjonctions :

Tableau 123 – Conjonctions exprimant le but

pour que	<i>jotta</i>
afin que	<i>jotta</i>
de peur que	<i>jottei</i>
de crainte que	<i>jottei</i>
de façon que	<i>jotta</i>
de (telle) sorte que	<i>jotta</i>
de manière que	<i>jotta</i>
que	<i>jotta</i> , après impératif ou question

► Dans les subordonnées finales introduites par une locution conjonctionnelle contenant le mot *que*, le mode est toujours le **subjonctif**.

1.1. Pour que, afin que, de telle sorte que, de telle manière que

§961 Ces conjonctions ont toutes un sens équivalent et correspondent à *jotta*. Les différences sont les suivantes :

– **pour que** et **afin que** peuvent introduire une CircAP ou CircPP. En position antéposée, la circonstancielle est essentielle, en position postposée elle est soit essentielle soit explicative. Il n'y a aucune différence de sens, *pour que* s'utilise dans la langue courante (oral et écrit), *afin que* est du domaine de l'écrit et détonne légèrement à l'oral :

Pour que vous puissiez suivre plus facilement, j'ai préparé un polycopié détaillé. — Pour une fois, nous sommes restés l'été en Finlande, pour que nos amis français puissent venir découvrir le pays. — Il faudra prévoir encore des fleurs sur la table, afin que tout soit parfait pour le banquet. — Afin que nous puissions nous faire une meilleure idée de la situation financière, des experts nous ont préparé un rapport sur la question.

– **de telle sorte que, de telle manière que, de telle façon que** introduisent des CircPP essentielles :

Les commandes manœuvrées à la main devraient être conçues de telle manière que le mouvement de la main corresponde au mouvement de la machine. — Il y a lieu d'élaborer les mesures dans ce secteur de telle manière que les missions sociales de la Communauté visées à l'article 2 du traité, à savoir un niveau d'emploi et de protection sociale élevé, soient également réalisés en tant qu'objectifs. — Comportez-vous de telle sorte que vos amis puissent prendre votre défense, mais sans jamais avoir à le faire. — Ledit dispositif doit être conçu et réalisé de telle façon que cette mise hors service prenne automatiquement fin dès que le véhicule reprend sa marche.

– **de sorte que, de manière que** introduisent des CircPP à valeur explicative et sont utilisées à l'écrit, comme variantes purement stylistiques (aucune différence de sens) d'*afin que/pour que* :

Nous avons fait abattre un grand sapin dans la cour, de sorte qu'il y ait plus de soleil. — Organise ton emploi du temps de manière (à ce) qu'au moins un weekend sur deux soit libre, pour que nous puissions aller faire du ski.

► Certaines de ces conjonctions peuvent aussi avoir un sens consécutif, elles commandent alors l'indicatif (► §975 et §979).

1.2. De peur que, de crainte que

- §962 ■ Ces deux locutions conjonctionnelles introduisent généralement une CircPP (les cas avec CircAP sont cependant possibles aussi) exprimant un but qu'on veut éviter et correspondent pour le sens à *pour que ... ne pas* (en finnois *jotta*). Elles signifient « pour éviter que... ». À l'écrit, le verbe est précédé d'un *ne* explétif :

Les jumeaux mettaient toujours des vêtements différents, de peur qu'on ne les confonde. — L'acteur avait mis une fausse barbe, de peur qu'on ne le reconnaisse dans la foule. — Les pompiers ont évacué le voisinage, de crainte que l'incendie ne fasse encore plus de victimes.

Le *ne* explétif n'a pas en lui-même un sens négatif, c'est la conjonction qui exprime l'idée d'une chose qu'on ne veut pas se voir produire. En ajoutant un adverbe négatif sur le modèle *ne...pas*, on « neutralise » l'idée négative :

L'employée parlait lentement avec le boursier étranger, de crainte qu'il ne comprenne pas ce qu'elle disait. — En arrivant au studio, l'acteur avait enlevé sa fausse barbe, de peur qu'on ne le reconnaisse pas.

Ces deux locutions conjonctionnelles s'utilisent essentiellement à l'**écrit**. À l'oral, on utilise tout simplement *pour que ... ne pas* :

Les jumeaux mettaient toujours des vêtements différents, pour qu'on ne les confonde pas.

- §963 ■ Dans la langue parlée, on utilise encore plus couramment la forme *pour pas que*, suivie du subjonctif :

Les deux jumeaux mettaient toujours des vêtements différents, pour pas qu'on les confonde. — Comment crypter une image pour pas qu'on la copie ? — Ça, c'est des salades qu'on raconte aux pauvres pour pas qu'ils se révoltent ! — Comment faire pour pas qu'on détecte mon adresse IP ? — Comment occuper vos dogs pour pas qu'ils aboient sur vos voisins ? — Maintenant faut que le prix soit raisonnable, pour pas qu'on ait l'impression de se faire avoir. — La solitude est ma petite sœur/Pour pas qu'elle crie, pour pas qu'elle pleure/Je l'amène souvent au cinéma [Chanson de R. Charlebois].

1.3. Que

- §964 Dans la langue **parlée**, on utilise fréquemment *que* après un impératif ou une phrase contenant une injonction claire ou cachée. Dans cet emploi, *que* introduit exclusivement une CircPP explicative :

Viens voir ici, que je te remette ton bonnet comme il faut. — Mets la radio plus fort, qu'on entende quelque chose ! — Alors, quand est-ce que tu fais une fête, qu'on s'amuse un peu ! — Donne-moi ça, que je jette un coup d'œil. — Déplacez votre voiture, que je puisse en fin sortir du garage !

2. Propositions infinitives

- §965 Quand le sujet de la circonstancielle est le même que celui de la principale, la proposition finale se met à la forme infinitive. Il existe une assez grande quantité de prépositions ou locutions prépositionnelles pouvant introduire une infinitive à valeur finale, qui correspondent le plus souvent à une locution conjonctionnelle introduite par *que*. Le tableau ci-dessous présente en guise de comparaison les locutions conjonctionnelles et les locutions prépositionnelles suivies d'un infinitif :

Tableau 124 – Comparaison entre locutions conjonctionnelles et locutions prépositionnelles exprimant le but

CONJONCTION (LOCUTION CONJONCTIONNELLE)	LOCUTION PRÉPOSITIONNELLE + INFINITIVE	
pour que afin que de peur que de crainte que de façon que de manière que de telle sorte que	pour afin de de peur de de crainte de de façon à de manière à de sorte à	+ INFINITIF
	AUTRES PRÉPOSITIONS AVEC INFINITIF	
	en vue de dans le but de dans l'intention de	<i>jotta</i>

Ces infinitives peuvent avoir une valeur essentielle ou explicative et être CircAP ou CircPP, comme les propositions conjonctives au subjonctif :

Il est parti dans sa maison de campagne afin d'être plus tranquille pour terminer son livre. — La maman serrait la main de sa fille de peur de la perdre dans la foule. — J'ai emporté mon portable de façon à pouvoir être joint n'importe quand. — Elle mettait sans arrêt du baume sur les lèvres, pour ne pas avoir de gerçures. — Le Parlement s'est réuni en séance extraordinaire en vue d'examiner la proposition de référendum. — Il est parti à Rome dans l'intention de faire des recherches à la bibliothèque vaticane.

► Après les verbes de mouvement, on peut utiliser l'infinitif directement, sans l'intermédiaire d'une préposition (► §606) :

Il est sorti balayer la cour. — Je descends chercher le courrier. — Je passerai vous voir ce soir. — Il a fallu retourner en ville chercher un cadeau que nous avions oublié.

Sans *pour*, l'infinitif exprime plutôt le mouvement, avec *pour* plus nettement le but ou l'intention, mais la nuance n'est pas toujours facile à saisir :

J'étais parti acheter de nouveaux pneus et je suis tombé en panne d'essence. — J'étais parti pour acheter de nouveaux pneus et ... je suis revenu avec une nouvelle voiture ! — Il était parti en ville pour acheter des vêtements, mais il est revenu avec une télévision. — Elle est sortie pour vérifier la couleur du tissu à la lumière naturelle. — Beaucoup de gens étaient venus de loin faire la queue pour acheter un billet pour le concert. — Je ne suis pas venu pour vous annoncer seulement de bonnes nouvelles.

3. Relatives

§966 Le but peut également s'exprimer par une relative avec un verbe au subjonctif :

Mes parents cherchent un appartement qui soit assez près du centre. — Il me faudrait un coffre de toit dans lequel je puisse mettre huit paires de skis.

Cet emploi correspond aux relatives du finnois avec conditionnel (► §524).

58. Les subordonnées circonstancielles consécutives

Les propositions exprimant la conséquence ne posent en général pas de grands problèmes, car le choix des constructions et conjonctions possibles est relativement limité. De plus, les consécutives sont toujours en position postposée par rapport à la principale. On peut distinguer essentiellement entre consécutives **essentielles** et consécutives **explicatives**.

1. Consécutives essentielles

§967 Le plus souvent, les consécutives sont introduites par *que* et «répondent» à un adverbe ou un déterminant à valeur intensive (*si*, *tellement*, etc.) se trouvant dans la principale, exactement comme c'est le cas en finnois. Il s'agit alors toujours de consécutives essentielles, puisqu'il y a une forte corrélation entre la principale et la conséquence exprimée dans la subordonnée :

si (+ ADJECTIF ou ADVERBE) ... *que niin ... että*
tellement (+ ADJECTIF ou ADVERBE) ... *que niin ... että*
tellement de (+ NOM) ... *que niin paljon ... että*
tant ... que niin paljon ... että
tant de (+ NOM) ... *que niin paljon ... että*
un(e) tel(le) (+ NOM) ... *niin [vakava, vaikuttava jne.] ... että*

► Quand la subordonnée est essentielle, elle n'est pas précédée d'une virgule.

1.1. Avec l'indicatif

§968 ■ **Si... que.** L'adverbe *si* précède un adjectif ou un adverbe et correspond au finnois *niin* :

Cet élève a fait de si grands efforts qu'il a rattrapé son retard en deux semaines. — C'est si drôle que je n'ai pas pu m'empêcher de rire. — Le train roule si vite qu'on n'arrive pas à lire les noms des gares.

Se rappeler que *si* est incompatible avec *beaucoup [de]* (qui est à l'origine un GN). Pour dire *niin paljon että*, il faut donc utiliser *tant [de]* ou *tellement [de]*. Voir ci-dessous. Autre limitation importante : on ne peut pas employer *si* devant un participe passé quand celui-ci est un élément d'une forme verbale à un temps composé. Dans ce cas, il faut utiliser *tellement / tant* :

Cela m'a tellement fatigué que je n'avais plus la force de lever le bras.

Ici *fatigué* est le participe passé servant à former le passé composé du verbe *fatiguer*. Mais on peut dire :

J'étais si fatigué que je me suis endormi comme une masse.

Ici, *fatigué* est employé comme adjectif, on peut donc utiliser *si*. Noter qu'on peut aussi utiliser *tellement*, puisque c'est une variante de *si* devant adjectif/adverbe :

J'étais tellement fatigué que je me suis endormi comme une masse.

Il est parfois malaisé de savoir si le participe est une forme verbale ou s'il est devenu un adjectif. Il y a parfois des cas difficiles à interpréter, par exemple au passif :

J'ai été si énervé par ce qu'il a dit que je suis parti en claquant la porte.

On peut difficilement dire que cette phrase soit agrammaticale. Pourtant, d'après la règle, il faudrait utiliser *tellement / tant*. Le plus simple est d'utiliser *tellement*, qui fonctionne dans les deux cas.

■ **Tant [de] ... que.** *Tant* signifie en lui-même «une si grande quantité» (finnois *niin paljon*) (► RQ678). Il peut s'utiliser seul comme adverbe de quantité. Aux temps composés, *tant* se place alors entre l'auxiliaire et le participe passé :

Pendant le film, il riait tant qu'il en avait mal au ventre. — Le bassiste avait tant joué qu'il avait mal aux doigts. — Elles ont tant travaillé qu'elles ont fini deux semaines avant le délai prévu.

En combinaison avec *de*, il forme un déterminant qui correspond à *niin paljon [jotakin]* :

Il y avait tant de monde que nous n'avons pas pu entrer. — Le texte contenait tant de fautes que j'ai dû le refuser.

Dans la langue courante, on préfère nettement utiliser *tellement*, plus expressif que *tant*, lequel est plutôt du domaine de l'écrit (mais ce n'est pas une règle absolue).

§969 ■ **Tellement [de] ... que.** Le mot *tellement* peut s'utiliser seul comme adverbe caractérisant un adjectif ou un adverbe, ou bien former un déterminant avec *de*, auquel cas il précède un GN. Il sert de **variante emphatique** à *si* et *tant*. Aux temps composés, *tellement* (comme *tant*) se place entre l'auxiliaire et le participe passé.

– variante emphatique de *si* :

C'était tellement drôle que je n'ai pas pu m'empêcher de rire. — Le train roule tellement vite qu'on n'arrive pas à lire les noms des gares.

– variante emphatique de *tant* (aux temps composés, *tellement* utilisé seul — comme adverbe — se place entre l’auxiliaire et le participe passé) :

Pendant le film, il riait tellement qu’il en avait mal au ventre. — Elles ont tellement travaillé qu’elles ont fini deux semaines avant le délai prévu. — Le bassiste avait tellement joué qu’il en avait mal aux doigts. — Il y avait tellement de monde que nous n’avons pas pu entrer. — Le texte contenait tellement de fautes que j’ai dû le refuser. — Le standard a reçu tellement d’appels qu’il s’est bloqué.

- 9970 ■ Il existe une variante des constructions subordonnées avec *tellement/tant* qui consiste à faire de la principale et de la subordonnée deux propositions indépendantes, dont la deuxième est introduite par *tellement/tant* :

Il faisait tellement chaud qu’il s’est levé en sueur.
Il s’est levé en sueur, tellement il faisait chaud.

Bien que les deux propositions soient formellement indépendantes, elles sont fortement liées l’une à l’autre (► RQ679) et on peut considérer qu’il y a une sorte de rapport de subordination « logique » entre l’une et l’autre. Ces constructions sont utilisées à l’écrit et à l’oral, où elles sont fréquentes :

On dirait un banc de harengs comme on en voit dans « Thalassa », tant ils sont serrés les uns contre les autres ! — Certains textes bibliques nous laissent sans voix, tant ils sont compliqués ou trop affirmatifs pour être recevables. — J’ai posté une vidéo prise sur le retour de Paris avec mon téléphone par mon pote Julien On a jamais mis autant de temps pour rentrer de Paris tellement on a eu de fou rire. — On s’est mises à hurler et crier à s’en déchirer les cordes vocales tellement on a eu peur. — C’est un match qu’on aurait dû tuer dans le premier quart d’heure tant on a eu des occasions. — Je ne sais même pas comment l’exprimer tellement c’est difficile dans mes pensées. — L’aide du portier n’était vraiment pas du luxe, tellement il était compliqué de franchir cette porte. — Cet osso buco, c’était à lécher le plat tellement c’était divin !

- 9971 ■ Différences entre *si* et *tellement* :

1. *Tellement* est plus emphatique (un peu comme *niin* en finnois, quand il est prononcé avec allongement de la voyelle), il y a une plus grande insistance. *Si* est plus neutre.
2. *Tellement* ne peut pas déterminer un adjectif **antéposé**. Dans l’exemple ci-dessus *Cet élève a fait de si grands efforts qu’il a rattrapé son retard en deux semaines*, on ne pourrait pas utiliser *tellement*.
3. avec *si*, on ne peut pas former de déterminant (comme *tellement de*).

■ Différences entre *tant* et *tellement* :

1. *Tant* est plus neutre, *tellement* plus emphatique.
2. *Tellement* est nettement plus fréquent dans la langue courante (et même dans la langue écrite).

- 9972 ■ Dans les expressions verbales figées avec article Ø comme *avoir/faire mal*, *avoir pitié*, *avoir peur*, *avoir soif*, *avoir besoin*, etc., on utilise *si* ou *tellement* **adverbes**, et non pas *tellement de* ou *tant de* (**déterminants**) :

Elle avait si/tellement faim qu’elle a dû se résoudre à manger de la viande. — Ce pays avait tellement besoin de paix et de stabilité que les gens ont voté pour un régime autoritaire, que maintenant ils regrettent.

- 9973 ■ **Tel ... que**. L’adjectif indéfini *tel* indique une idée d’intensité. Il correspond à « si grand », « si important », « si fort », etc. En finnois, **son équivalent n’est donc pas *sellainen***, mais *niin suuri*, *niin vahva*, *niin vakava*, *niin kova*, *niin paha*, *niin mahtava*, etc.

- 9974 – **un tel ... que**. On utilise en général *tel* dans un GN introduit par **un** :

Tu as réagi avec une telle rapidité que je n’ai pas eu le temps de te donner mon commentaire. — Ils ont posé de telles conditions que nous n’avons pas pu accepter. [telles = si difficiles]. — Nous avons eu de tels problèmes avec les sous-traitants qu’il a fallu interrompre le projet.

Le mot *tel* peut d’ailleurs être postposé (moins fréquemment) :

Le vent soufflait avec une violence telle que l’hélicoptère du secours en montagne n’a pas pu décoller.

► Ne pas confondre la construction [*un(e) tel(le) NOM ... que*] à valeur consécutives avec les propositions relatives en finnois introduites par *sellainen* (► RQ680).

- 9975 – **groupes figés avec tel**. L’adjectif *tel* se retrouve dans des GN plus ou moins figés comme *de telle sorte que/de telle façon que/de telle manière que*, qui correspondent tous en finnois à « *siten/sillä tavalla, että* » :

L’appartement était disposé de telle sorte/de telle façon/de telle manière qu’on voyait à travers l’immeuble. — Le professeur avait organisé sa semaine de telle manière qu’il pouvait consacrer une journée entière à la recherche. — On peut envisager une correction non-linéaire décroissante visant à « lisser »

vers le bas l'extrapolation, de telle manière que les hauts revenus sont diminués au profit des bas revenus.

Dans la langue écrite, on peut supprimer *tel* dans ces locutions et utiliser seulement *de sorte que* :

Il avait été bafoué de sorte que, malgré sa douceur, il se fâcha.

Mais la langue courante moderne utilise les locutions *de telle sorte/de telle façon que/de telle manière que* (donc sans *tel*) le plus souvent pour exprimer le **but**, avec subjonctif (► §961), et l'emploi des locutions *de sorte/manière/façon que* avec une valeur consécutives et suivies de l'indicatif est devenu rare.

— **À tel point que / à ce point que.** Il existe également des constructions contenant le mot *point* (dans le sens de «*aste, määra*»), avec différentes variantes : *à tel point que / à un tel point que / au point que / à ce point que* (finnois «*niin paljon*», «*niin pahasti*», etc.) :

Il neigeait à tel point qu'on ne voyait plus les balises du bord de la piste. — Les spectateurs étaient excités au point que le service d'ordre avait jugé plus prudent d'appeler la police. — Les larmes le gagnaient à un tel point qu'il ne pouvait plus prononcer d'une manière intelligible. [Jules Romains] — Ils sont à ce point installés dans la guerre qu'ils ne sauraient plus comment en sortir. [Stendahl]

Le groupe *à ce point* peut se détacher de *que* et se placer avant l'adjectif, ce qui est impossible avec les autres locutions mentionnées. Ces constructions sont utilisables dans la langue écrite comme dans la langue parlée, mais couramment on dirait plutôt :

Il neigeait tellement qu'on ne voyait plus les balises du bord de la piste. — Les spectateurs étaient si/tellement excités que le service d'ordre avait jugé plus prudent d'appeler la police.

§976 ■ **Tel attribut.** L'adjectif *tel* peut également s'utiliser comme attribut du sujet et équivaut dans ce cas à «*si grand*», «*si fort*», «*si intense*», «*si grave*», etc. Cette construction s'utilise plutôt dans la langue écrite, mais elle est possible aussi dans la langue parlée :

Les premières secousses furent telles que je tombai à terre en hurlant. — La situation de l'emploi est telle qu'il faut d'urgence prendre des mesures. — Les réactions ont été telles que le gouvernement a dû retirer son projet. — Les pressions du gouvernement de Washington ont été telles que le gouvernement thaïlandais a dû reculer. — Les inquiétudes ont été telles que nous ne pouvons pas les ignorer.

Comme on le voit, le sens de *tel* peut être positif ou négatif et le mot *tel* peut remplacer *si* suivi de toute sorte d'adjectifs (*beau, bon, grand, catastrophique, difficile*, etc.). Il faut donc traduire selon les cas par *niin vakava, niin suuri*, etc. Cependant, on trouve aussi des cas où *tel* est à prendre dans son sens de base «*neutre*» de *sellainen*, sans valeur emphatique :

Les propositions du Comité consultatif d'Éthique ont été telles que, me semble-t-il, en 18 mois, les positions à ma gauche comme à ma droite ont évolué notablement. — Nos réponses judiciaires ont été telles que les organismes d'enregistrement américains et français ont très vite admis que nous avions qualité pour imposer certaines choses et se sont rangés aux avis exprimés dans nos décisions.

► *Tel* s'utilise aussi avec une simple valeur comparative, dans le sens de «*sellainen kuin*» (► §1050).

1.2. Avec le subjonctif

Certaines constructions consécutives entraînent le subjonctif dans la subordonnée. Il s'agit toujours de circonstancielles essentielles.

§977 ■ **Assez ... pour que / trop ... pour que.** Les adverbes *assez/trop* peuvent être en fonction d'adverbe ou de déterminant (en composition avec *de*). On peut aussi utiliser *suffisamment* à la place de *assez*. La présence de *pour* pourrait faire penser qu'il s'agit de constructions à valeur finale, mais elles expriment cependant une conséquence (► RQ681). En finnois, l'équivalent est en général *liian paljon/liian vähän ... jotta*, mais une bonne traduction en finnois de *assez... pour que...* à laquelle on ne pense pas toujours peut aussi être *sen verran ... että* :

La commune a débloqué assez d'argent pour que les travaux de la nouvelle crèche puissent enfin commencer. — Il pleut bien trop pour que nous puissions partir faire un pique-nique. — Il n'avait pas assez neigé pour qu'il soit absolument nécessaire de damer la piste. — Le projet n'avait pas recueilli assez de soutien pour qu'il soit rationnel de le poursuivre.

Quand le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale, les subordonnées conjonctives introduites par *assez / trop ... pour* sont remplacées par des infinitives :

Elle l'aime trop pour lui en vouloir. — Cette pièce n'est pas assez grande pour pouvoir servir de salle à manger.

§978 ■ **Constructions de la langue soutenue.** Il existe dans la langue soutenue des variantes de *assez ... pour que / trop ... pour que* qui s'utilisent quand la principale est négative ou interrogative (attention : uniquement interrogative avec inversion, pas avec *est-ce que*). Ces constructions sont délicates à utiliser et relativement lourdes. On les trouve assez souvent dans le style administratif et politique :

La fusion des instituts en un seul est-elle si urgente que tout doit être décidé en un mois ? — Vous n'allez pas me dire que vous avez du travail au point que vous ne puissiez trouver une demi-heure pour régler cette question ? — Le bruit était-il tel qu'il fallût fermer les fenêtres ? — Cette décision était-elle tellement importante qu'elle imposât la réunion de tout le conseil d'administration ? — Avez-vous tant de soucis que vous en perdiez le sommeil ? — Il n'avait pas montré une telle compétence qu'il faille d'office le nommer chef du personnel.

Dans la langue courante, ces phrases pourraient se dire de la façon suivante :

Est-ce que la fusion des instituts en un seul est si urgente qu'il faut tout décider en un mois ? — Vous n'allez pas me dire que vous avez tellement de travail que vous ne pouvez pas trouver une demi-heure pour régler cette question ? — Il n'y avait pas assez de bruit pour qu'il / il n'y avait pas de bruit au point qu'il soit nécessaire de fermer les fenêtres. — Est-ce que cette décision était si importante qu'elle imposait la réunion de tout le conseil d'administration ? — Est-ce que vous avez tellement de soucis que vous en perdez le sommeil ? — Il n'avait pas montré une compétence si grande qu'il fallait d'office le nommer chef du personnel.

2. Consécutives descriptives

- 5979 ■ Les consécutives descriptives indiquent une conséquence rajoutée sous forme de commentaire après la principale. Elles sont introduites par des locutions conjonctionnelles variées, qui se différencient essentiellement par le niveau de langue :

si bien que *joten* (langue écrite, langue courante)

de sorte que *joten* (surtout langue écrite)

de telle sorte que/de façon que/de manière que/de sorte que *joten* (langue écrite)

à tel point que *joten, niinkin ...sti että* (langue écrite, langue courante)

au point que *joten, niinkin ...sti että* (langue écrite essentiellement)

ce qui fait que *joten* (très utilisé dans la langue courante/langue parlée)

Exemples :

J'avais un horaire des bus périmé, si bien que j'ai raté le dernier bus et que j'ai dû rentrer à pied. — Nous avons préparé tout le matériel pour la conférence, de (telle) sorte que vous pourrez commencer aussitôt. — Toute la journée il a neigé en abondance, à tel point que la station a été fermée. — Kevin est toujours très distrait, au point qu'on finit pas se demander si ce n'est pas un problème neurologique. — Il y avait toujours quelqu'un chez eux, de telle manière que ce n'était pas nécessaire de téléphoner avant de leur rendre visite.

Toutes ces locutions s'utilisent essentiellement dans la langue écrite. Dans la langue parlée, la locution de loin la plus fréquente est **ce qui fait que** (► RQ682). On peut ainsi reprendre certaines des phrases précédentes dans leur version « langue courante » :

J'avais un horaire des bus périmé, ce qui fait que j'ai raté le dernier bus et que j'ai dû rentrer à pied. — Nous avons préparé tout le matériel pour la conférence, ce qui fait que vous pourrez commencer aussitôt. — Toute la journée il a neigé en abondance, ce qui fait que la station a été fermée. (► RQ683)

Quand le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale, la conjonction *au point que* est remplacée par une infinitive :

Il a énormément travaillé pour sa thèse, au point de ne plus dormir.

- 5980 ■ Certaines de ces locutions servent aussi à exprimer le but. Elles sont alors suivies du subjonctif. En finnois, on utilise souvent le conditionnel dans le cas correspondant :

Il y avait dans le jardin un portique disposé de manière qu'on trouvât de l'ombre à toute heure. — Il travaille de façon que sa famille puisse vivre à son aise. — Articulez, de sorte que l'on vous comprenne bien. — L'appartement était disposé de telle sorte/façon/manière qu'on voie à travers l'immeuble. — Le professeur avait organisé sa semaine de telle manière que ses étudiants puissent venir le consulter au moins trois fois par semaine.

Avec l'indicatif, ces phrases expriment une conséquence de fait (*tosiasiallinen seuraus*), avec le subjonctif elles indiquent une conséquence voulue. En traduisant depuis le français, il faudra faire attention de ne pas les confondre avec les conjonctions exprimant la conséquence. Parfois la nuance n'est pas très grande, et, en traduisant en français il n'est pas toujours facile de choisir le mode. En cas de doute, le mieux est d'utiliser des conjonctions à sens nettement final (*afin que, pour que*).

Remarques à partir de la page 462.

678 Ne pas confondre *tant que* consécutif avec *tant que* conditionnel («*kunhan*») (► §1015) :

Il pleuvait tant que nous avons dû attendre dans la voiture. — Le temps qu'il fait n'a guère d'importance pour le ski, tant qu'il ne pleut pas.

679 Dans la partie introduite par *tellement*, le sens de *tellement* ne peut s'interpréter que par rapport à la proposition qui précède. Si on supprime cette proposition, la partie introduite par *tellement* devient agrammaticale, car en dehors de ce contexte consécutif, l'adverbe *tellement* ne peut pas figurer en tête de phrase : **Tellement il a plu.* **Tant j'ai eu de problèmes.* Ces phrases peuvent cependant être isolées par un point de la proposition à laquelle elles sont rattachées ; elles restent cependant logiquement liées à la phrase ou au contexte qui précède.

À la fin, on a dû carrément fermer les fenêtres ! Tellement l'odeur de soufre était forte.

680 Les consécutives sont introduites par *että*, les relatives par un pronom relatif :

Se oli sellainen pettymys, että tulen sen muistamaan pitkään.

C'était une telle déception que je m'en souviendrai longtemps.

Se pitäisi järjestää sellaisena iltana, jolloin kaikki pääsevät tulemaan, ei siis viikonloppuisin.

Il faudrait l'organiser un soir où tout le monde peut venir, donc pas le weekend.

En finnois, *sellainen* peut avoir une valeur intensive, et dans ce cas il correspond effectivement à *un tel... que*. Mais *sellainen* sert aussi de cataphorique introducteur de proposition relative. Dans ce cas, l'équivalent est *un, JAMAIS tel*. La phrase **Je cherche un tel livre qui soit facile à lire pour un enfant de 10 ans* est agrammaticale (► §830). En résumé :

sellainen ... joka = un ... qui/que

sellainen ... että = tel ... que

681 Ainsi, il est impossible de remplacer *assez (...)* pour *que* par la forme trompeusement similaire *suffisamment *afin que*. La forme *suffisamment (...)* pour est possible :

Ce problème n'a pas été étudié suffisamment *afin qu'on puisse en tirer des conclusions certaines. Forme correcte :

Ce problème n'a pas été étudié suffisamment pour qu'on puisse en tirer des conclusions certaines / Ce problème n'a pas assez été étudié pour qu'on puisse en tirer des conclusions certaines.

682 Malgré le fait que cette expression soit composée de quatre mots et semble compliquée, elle se prononce couramment en deux syllabes seulement : [skifék]. Elle est donc aussi brève que le finnois *joten*, et d'un emploi très courant.

683 Comme on le constate, certaines de ces locutions s'utilisent aussi dans **des circonstancielles essentielles**. La différence est marquée par la ponctuation (et l'intonation dans la version parlée). Attention à bien interpréter les nuances de sens.

59. Les subordonnées circonstancielles concessives

L'expression de la concession est très riche et variée en français. Il existe une grande quantité de conjonctions et de constructions spécifiques.

1. Conjonctions typiques

- §981 Les conjonctions concessives introduisent en général indifféremment des CircAP ou CircPP. Cependant, la position de la circonstancielle apporte dans certains cas des informations utiles sur le choix de la conjonction. Le mode du verbe de la subordonnée est souvent le subjonctif, mais il y a aussi un nombre important de conjonctions demandant l'indicatif :

Tableau 125 – Conjonctions concessives

SUBJONCTIF	INDICATIF
bien que <i>vaikka</i>	même si <i>vaikka(kin)</i>
quoique <i>vaikka(kin), joskin</i>	quand bien même <i>vaikka (kuinka)</i>
encore que <i>vaikka(kin), joskin</i>	alors que <i>vaikka, kun tosiaisassa</i>
quitte à ce que <i>silläkin uhallä</i>	tandis que <i>kun taas</i>
	<i>si vaikka(kin)</i>

1.1. Conjonctions demandant le subjonctif

- §982 ■ **Bien que** est la conjonction concessive la plus fréquente, qui correspond pour le sens à *vaikka*. *Bien que* introduit indifféremment une CircAP (essentielle) ou CircPP (explicative). *Bien que* s'utilise relativement couramment à l'oral aussi :

Bien qu'ils aient de l'argent et pas d'enfants, ils ne partent jamais en voyage. — Je dois reconnaître que cet homme politique a un grand talent d'orateur, bien que je ne sois pas du tout d'accord avec ses opinions.

Bien que peut introduire une proposition avec participe, ou même une proposition contenant un adjectif ou un participe sans verbe conjugué. Le verbe *être* est alors sous-entendu :

Bien que n'étant jamais allée en Angleterre, elle parle un excellent anglais. — Bien que bonnes pour la santé, les légumineuses ne sont pas très digestes. — Bien que très jeune, Aino sait déjà lire. — Bien que partis tard, nous sommes arrivés avant la nuit.

- §983 ■ **Quoique** est une variante de *bien que* utilisée essentiellement dans la langue **écrite** (voir cependant §991). *Quoique* s'utilise majoritairement en position **CircPP** (et a donc en général une valeur explicative). On trouve des cas avec *quoique* en position CircAP, mais la langue moderne, surtout à l'oral, préfère dans ce cas *bien que*, pour éviter la confusion avec les constructions avec pronom indéfini *quoi que* (► §998). *Quoique* s'utilise cependant couramment en CircAP devant adjectif ou participe. Le sens de *quoique* est absolument équivalent à celui de *bien que*, il s'agit avant tout d'une variante stylistique (comme *pour que/afin que*) :

La situation de l'emploi s'améliore, quoiqu'on ne puisse pas encore être trop optimiste. — Pour aller jusqu'à Stockholm en voiture, on peut aussi passer par le nord sans prendre le bateau, quoique ce ne soit pas plus rapide qu'avec le ferry depuis Turku. — Cette construction, quoique peu courante, se rencontre même dans la langue parlée. — Nous avons trouvé une solution élégante, quoique coûteuse. — Quoique fréquemment utilisée, cette expression est souvent mal comprise.

■ Différences entre *bien que* et *quoique* :

- différence de style, *quoique* est plus littéraire ou plus administratif/juridique ;
- *quoique* s'utilise presque exclusivement dans la langue écrite ;
- *quoique* s'utilise majoritairement en CircPP, rarement en CircAP, alors que *bien que* s'utilise fréquemment en CircAP ; mais *quoique* CircAP est courant devant adjectif ou participe.

- §984 ■ **Encore que** est une conjonction qui était autrefois qualifiée de « littéraire » et qui a retrouvé une nouvelle faveur, au point d'être aujourd'hui très couramment utilisée à l'oral. Elle introduit de préférence une CircPP, mais s'utilise aussi en position CircAP, notamment devant adjectif ou participe :

Nous avons déjà réservé un chalet pour l'an prochain, encore qu'avec la maladie de ma mère nous ne sachions pas si nous pourrions y aller ! — Encore que très riche, il vit très simplement. — Encore que je ne sois pas convaincu de vos chances de réussite, je ferai de mon mieux pour vous aider. — Le défaut, ça risque d'être le budget, encore qu'en étant raisonnable, ça devrait aller. — Encore qu'ayant eu 10 années pour y réfléchir, j'hésite toujours à le dire aujourd'hui.

► Différences entre *bien que* et *encore que* :

- à l'écrit, *encore que* est plus littéraire que *bien que* ;
- paradoxalement, *encore que* est plus utilisé à l'oral, surtout en CircPP.

§985 ■ **Quitte à ce que.** Cette locution conjonctionnelle est une variante de *même si* (voir ci-dessous) utilisée à l'écrit et dont le sens est « même si [cela a pour conséquence que] » (► RQ684), en finnois *vaikka se tarkoittaisi että / silläkin uhallla että* :

Je préfère qu'on refasse la mise en pages, *quitte à ce que* la thèse ne sorte que l'an prochain. — Tony Blair, grand admirateur des États-Unis, ne pourrait pas, n'est-ce-pas, faire défaut ? *Quitte à ce que* l'on continue à surnommer le Royaume-Uni le quarante-troisième État ou le caniche des U.S.A. *Quitte à ce que* les vieux pacifistes du Labour grincent des dents. — Il note tout et s'oblige à tout dire de façon exhaustive, *quitte à ce que* cela lui vaille de nombreux ennemis – ce dont il est conscient. — Tang Chia semble en effet vouloir mettre toutes ses inspirations dans ses longs métrages, *quitte à ce que* le mélange soit parfois à la limite du digeste.

1.2. Avec l'indicatif

§986 ■ **Même si.** La locution conjonctionnelle *même si* est à cheval sur la concession et la condition. Formellement, il s'agit d'une conjonction à sens conditionnel, mais dans la pratique, le sens est plutôt concessif, ce qu'illustre bien le fait qu'en finnois *même si* se traduit aussi par *vaikka* (► RQ685). La locution *même si* peut avoir plusieurs valeurs :

a. *Même si* présente une éventualité ou une hypothèse (un éventuel, un irréel du présent/irréel du passé ► §1023), un fait qui n'existe pas encore, tandis que *bien que* présente un fait comme une réalité (► RQ686) :

Bien qu'il soit riche, il mène une vie effacée.	[= « Il est riche. »]
Même s'il était riche, il mènerait une vie effacée.	[= « Il n'est pas riche. »]
Même s'il fait des efforts, il ne réussira pas.	[= « Il n'en fait pas encore. »]

Exemples :

Je suis sûr que *même si* les gens votaient en masse pour ce parti, ils seraient au final contre les idées qu'il représente. — *Même si* le ministère avait décidé de débloquer des crédits supplémentaires, la portion d'autoroute n'aurait jamais été terminée à temps pour soulager le trafic dans la ville. — Il rétorqua : « *Même si* j'avais eu plus de force que dans ma jeunesse, je n'aurais pas pu le faire moi-même ».

b. *Même si* peut introduire une phrase à l'indicatif présentant un fait qui existe, et dans ce cas il est synonyme de *même s'il est vrai que* ou *même si l'on peut dire que* (cet emploi correspond à *vaikka* et indicatif en finnois, avec éventuellement une particule *-kin* dans la phrase). Il est en général suivi du présent ou du passé composé :

Même si ces mouvements nationalistes ont souvent été tenus en lisière, voire combattus, ils ont contribué à rendre la politique plus violente. — *Même si* les équipes de Google ont visiblement du mal à rentabiliser cette plateforme YouTube, ils continuent à la faire évoluer lentement mais sûrement. — *Même si* la formation commune et interdisciplinaire est souvent réduite à la portion congrue dans les IUFM, les CPE sont donc clairement entrés dans les équipes pédagogiques.

Dans l'exemple suivant, l'imparfait exprime un présent du passé (► §484), et non pas un irréel ; de même pour le plus-que-parfait, qui en est la forme composée :

Même si les salaires étaient maintenus pendant deux ans, les employés se faisaient des soucis pour l'avenir. *Vaikka palkkataso olikin sovittu kahdeksi vuodeksi eteenpäin, työntekijät olivat huolissaan tulevaisuudesta.* — Mes collègues, *même s'ils* avaient trouvé étrange que j'aie en vacances à Verdun, avaient demandé à voir mes photos. *Vaikka kollegani olivatkin pitäneet kummallisena sitä, että vietin lomani Verdunissa, he halusivat silti saada nähdä valokuviani.*

c. En position CircPP, *même si* peut introduire une circonstancielle explicative qui a valeur de remarque, de commentaire ajouté :

Les fibres sont bonnes pour la santé, *même si* elles ne sont pas très digestes. — Je suis fraîchement inscrite et j'aurais besoin de vos lumières, *même si* je crois qu'il est déjà trop tard ! — Concernant la première promotion, deux projets de recherche n'ont toutefois pas atteint l'exigence de qualité nécessaire et les étudiants concernés n'ont pas été diplômés, *même s'ils* avaient obtenu sans encombre l'ensemble des modules académiques de première année.

Dans ce cas-là, il n'y a pas vraiment de différence de sens entre *bien que* et *même si*, et *même si* est plus fréquent dans la langue parlée :

Je dois reconnaître que cet homme politique a un grand talent d'orateur, *même si* je ne suis pas du tout d'accord avec ses opinions. — Selon l'entraîneur, le stage a été bénéfique sur tous les plans *même si* les résultats n'étaient pas au rendez-vous lors des matches amicaux disputés en Tunisie.

La locution qui correspond le mieux à cet emploi en finnois est *jos kohta*, qui est cependant moins fréquemment employé que *vaikka*.

En résumé :

bien que + subjonctif	fait réel	<i>vaikka</i> + INDIKATIIVI
même si + éventuel	éventualité	<i>vaikka</i> + INDIKATIIVI
même si + irréel	hypothèse	<i>vaikka</i> + KONDITIOONALI
même si + présent/p. composé	« il est vrai que »	<i>vaikka</i> + INDIKATIIVI (- <i>kin</i>)
même si en CircPP	commentaire	<i>jos kohta</i>

- 5987 ■ **Quand bien même, quand.** Les trois mots *quand*, *bien* et *même* forment ensemble une locution conjonctionnelle dont le sens n'a absolument rien de temporel. Il faut donc bien savoir identifier ce groupe (il ne signifie pas «*silloin hyvin jopa*»!). Cette locution conjonctionnelle est une variante de *même si* utilisée dans le style soutenu (littéraire, administratif, etc.). Elle est utilisée préférentiellement pour introduire une CircAP (mais on la trouve aussi avec des CircPP). Elle est toujours suivie du conditionnel :

Quand bien même il recommencerait sa thèse à zéro, le sujet resterait trop difficile pour lui. — Quand bien même il eût été informé (► RQ687) de votre venue, il eût été trop compliqué pour lui de vous attendre. — Ce principe de souveraineté des jurys ne peut être mis en cause, quand bien même les notes délivrées apparaîtraient très différentes des résultats obtenus par le candidat au cours de sa scolarité ou de sa formation.

On trouve également, essentiellement dans le style soutenu, le mot **quand** utilisé seul dans le même sens que *quand bien même* :

Quand ils seraient au-dessus de Titus, de Trajan, de Marc-Aurèle, les princes ne peuvent ni tout voir ni tout faire par eux-mêmes. — Mais, répliqua d'Artagnan, quand vous l'eussiez vu et même connu, il n'y aurait point de mal à cela ; c'est un fort brave homme que M. Fouquet.

Dans la langue courante, on utiliserait *même si* :

Même s'il recommençait sa thèse à zéro, le sujet resterait trop difficile pour lui. — Même s'il avait été informé de votre venue, il aurait été trop compliqué pour lui de vous attendre. — Ce principe de souveraineté des jurys ne peut être mis en cause, même si les notes délivrées apparaissent très différentes des résultats obtenus par le candidat au cours de sa scolarité ou de sa formation. — Même s'ils étaient au-dessus de Titus, de Trajan, de Marc-Aurèle, les princes ne peuvent ni tout voir ni tout faire par eux-mêmes. — Mais même si vous l'aviez vu et même connu, il n'y aurait pas de mal à cela.

- 5988 ■ **Alors que.** Cette conjonction temporelle peut aussi s'employer avec une valeur concessive, et c'est également le cas avec son équivalent finnois *kun*. Il est donc assez facile de savoir dans quel cas utiliser *alors que*, à condition d'identifier la nuance concessive contenue dans *kun*, ce qui n'est pas toujours évident. En position CircAP, *alors que* peut avoir comme équivalent la locution *siinä missä*, en position CircPP, cela peut être *kun* ou *vaikka*.

Alors que chez les autres impressionnistes les formes paraissent flotter vers le spectateur à travers une brume de lumière, Cézanne, dès ce moment, fait surgir la lumière de l'intérieur de la forme elle-même. — Antoine n'est rentré qu'à deux heures à la maison, alors qu'il sort de l'école à midi. — Je ne vois pas pourquoi tu es si pressé alors que nous avons tout le temps.

- 5989 ■ **Tandis que.** En position CircPP, cette conjonction exprime une légère opposition et correspond au finnois *kun [taas]* ou à l'adverbe *puolestaan* :

Ma fille aînée est très sportive, tandis que l'autre est toujours plongée dans ses livres. — Le gouvernement fédéral augmente les charges sociales tandis que la province réduit les impôts des Ontariens en 2007. — Le taux de nuptialité diminue, tandis que le taux de divortialité augmente en Chine.

On pourrait exprimer la même idée en mettant le pronom personnel en relief :

Ma fille aînée est très sportive, l'autre, elle, est toujours plongée dans ses livres.

Ne pas confondre ce sens de *tandis que* avec le sens temporel «*sillä aikaa kun, sillä välin kun*» (► §1013) :

Tandis que les gens sortaient du cinéma, il était resté dans la salle à regarder le générique jusqu'au bout.

Tandis que avec une valeur concessive s'emploie majoritairement en CircPP. Si *tandis que* est en CircAP, il y a donc de fortes chances pour qu'il s'agisse d'une temporelle (*tandis que* temporel peut cependant aussi s'employer en position CircPP).

- 5990 ■ **Si.** La conjonction *si* est assez couramment utilisée dans un sens concessif, pratiquement exclusivement à l'écrit et, dans ce sens, **uniquement** en position CircAP. Il faut se garder de confondre ce *si* avec son équivalent conditionnel. Le finnois *joskin* rappelle d'ailleurs par son sens et sa forme (*jos = si*) un peu cet emploi particulier de la conjonction conditionnelle, encore que *joskin* s'utilise rarement en CircAP en finnois. *Si* concessif se traduit généralement par *vaikka* en finnois. Le sens concessif de *si* est presque toujours souligné ou explicité par un adverbe adversatif dans la principale, comme *néanmoins, pourtant, encore*, etc. :

Si Quignard est moins connu à l'étranger que d'autres, c'est *quand même* l'un des plus grands écrivains français d'aujourd'hui. — S'il a beaucoup voyagé, c'est *encore* dans les livres qu'il a le plus appris. — Si ces mesures peuvent sembler timides, elles n'en constituent pas moins une réelle nouveauté dans la culture politique habituelle. — Cette théorie, si elle a été bien des fois contestée, a pourtant prouvé sa validité dans un grand nombre de cas.

La construction *n'en ... pas moins* a le même sens que l'adverbe *néanmoins*. Elle se place «autour» du verbe :

Si le politicien a été chanceux de survivre à l'attentat, sa vie et celle de ses proches n'en ont pas moins été bouleversées. — Si ces films soumettent le réel à un éclairage inédit, ils n'en disent pas moins les choses comme des évidences obscures, échappant d'emblée à toute idée préconçue. — Exceptionnels, ces deux documents n'en donnent pas moins un reflet assez exact de la réalité des petites écoles au bas Moyen Âge. (► RQ688)

L'adverbe adversatif n'est pas nécessaire si l'idée d'opposition ressort d'autres éléments, comme dans l'exemple suivant où *quelques* s'oppose à *la majorité* :

Si quelques riverains ont protesté contre la nouvelle usine d'incinération d'ordures, la majorité s'est déclarée favorable à son implantation.

§991 ■ *Encore que, bien que et quoique* adverbés

Les conjonctions concessives *encore que, bien que et quoique* s'emploient fréquemment dans la langue courante comme des adverbés adversatifs. Elles sont alors le plus souvent suivies de l'indicatif ; dans l'intonation, on marque une pause ou il y a un changement de ligne mélodique :

Oh, si j'avais eu plus d'argent, j'aurais peut-être acheté une voiture plus grande, *encore que*, celle-là est bien suffisante pour moi.

De même, *même si* peut faire fonction d'adverbe et être suivi par exemple d'un conditionnel, ce que les règles de grammaire proscrivent normalement s'il s'agit d'une véritable conjonction :

Ils ont sans doute eu raison de rentrer, *même si*, à mon avis, ça aurait été intéressant de passer un an à l'étranger.

Dans la langue parlée, *bien que* peut aussi être suivi d'un conditionnel (► RQ689), justement parce qu'il peut s'interpréter comme un simple adverbe adversatif :

Ils ont sans doute eu raison de rentrer, bien que ça aurait été intéressant de passer un an à l'étranger.

2. Propositions infinitives

2.1. *Avoir beau* + INFINITIF

§992 La construction *avoir beau* suivie de l'infinitif peut s'employer quand le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale. Elle a deux valeurs :

– elle exprime une opposition répétée et inutile, comme en finnois *vaikka kuinka ...* :

Il a beau faire des efforts, il a toujours des problèmes avec les maths. — Nous eûmes beau lui répéter que c'était risquer inutilement sa vie, il décida de partir.

Dans certaines expressions figées (*avoir beau dire, avoir beau faire*), le verbe transitif est employé absolument. Cet emploi se limite à certains cas :

On a beau dire [= quoi qu'on dise], l'hiver finlandais a ses bons côtés. — Tu as beau faire [= quoi que tu fasses, malgré tous tes efforts], ce tournevis ne convient pas pour ce genre de vis.

– elle exprime la concession sans idée d'effort inutile. Les équivalents finnois sont variés : *vaikka kuinka, siitä huolimatta että, niin ... kuin ...*, etc. :

Elle a beau être intelligente, elle n'aura pas son bac si elle ne travaille pas un peu plus. — Montréal a beau être à la même latitude que Bordeaux, il y fait nettement plus froid en hiver.

§993 ■ **Forme négative.** Dans une phrase négative, la locution verbale *avoir beau* reste à la forme affirmative, c'est l'infinitif qui se met à la forme négative (► §586) et se place après *avoir beau* :

L'énergie éolienne a beau ne pas être polluante, elle soulèvera certainement des protestations à mesure qu'augmentera le nombre de tours. — Le ministre de l'Économie a beau ne pas occuper les premiers rangs dans la hiérarchie du gouvernement français, il jouera dans les prochaines semaines un rôle central. — Pete avait beau ne pas avoir de talent, il avait quand même réussi à réparer une crevaillon sur son vélo en plein milieu d'un sentier.

§994 ■ **Temps.**

a. Au **passé composé**, la partie de l'expression qui se met au passé dépend de l'aspect du verbe :

– quand le passé composé a une valeur temporelle (prétérit en finnois) et que le reste de la phrase est aussi au passé, c'est le verbe *avoir beau* qui se met au passé composé ;

– quand le passé composé a une valeur d'achevé (parfait en finnois), quand le reste de la phrase est au présent, c'est l'infinitif qui se met au passé :

J'ai eu beau lui répéter que c'était inutile, il a voulu essayer quand même. *Vaikka kuinka sanoin hänelle, että siitä ei ole mitään hyötyä, hän halusi silti yrittää.* — J'ai eu beau lui avoir dit que c'est inutile, il s'entête à continuer. *Vaikka olen hänelle sanonut, että siitä ei ole mitään hyötyä, hän vain jatkaa ja jatkaa.* — Nous avons eu beau essayer, il nous a été impossible de fermer l'œil de la nuit. — J'ai eu beau chercher sur le Net, aucune webcam n'était encore braquée sur le Sacré-Cœur de Montmartre — Cette politique a beau ne pas avoir été communiquée officiellement et sans équivoque, certains chiffres sont révélateurs. — Pascal Obispo a beau ne pas avoir fait partie des nominés aux 17^e Victoires de la musique, la presse se fait un plaisir, comme chaque année, de le descendre.

L'usage est cependant un peu flottant à ce sujet. Dans le doute, il vaut mieux employer d'autres constructions.

b. Dans le cas du **plus-que-parfait** et du **conditionnel passé**, c'est toujours la locution *avoir beau* qui prend la marque de passé :

Il avait eu beau crier son inquiétude, elle n'en devenait que plus grande. — Il avait eu beau mettre toute son énergie à chercher, c'est à peine s'il avait réussi à dénicher de quoi soulager sa propre faim. — La révolution de 1789 avait eu beau enlever aux nobles le droit de porter l'épée, à V... ils prouvaient que s'ils ne la portaient plus, ils pouvaient toujours s'en servir. — Le dictionnaire de 1539 avait eu beau être fait pour les latinistes, son effet fut tout autre. — J'aurais eu beau nier, affirmer, personne ne m'eût cru. — La peur me nouait le ventre et la gorge, car j'aurais eu beau ouvrir la bouche, j'aurais bien été incapable de formuler le moindre son.

Avoir beau ne s'emploie pas avec d'autres temps composés (passé antérieur, futur antérieur, passé surcomposé, etc.)

2.2. Pour + INFINITIF

§995 La préposition *pour* peut introduire une infinitive concessive. Il s'agit en quelque sorte de l'équivalent de *si* concessif et les conditions d'utilisation sont les mêmes : la concessive introduite par *pour* s'utilise **uniquement** en position CircAP. Il faut se garder de confondre ce *pour* avec son équivalent final (*jotta*). Le plus souvent, cette construction est employée avec le verbe *être*. Le finnois connaît une construction similaire avec des infinitifs du genre *ollakseen ... silti...* Le sens concessif de *pour* est systématiquement souligné ou explicité par un adverbe adversatif dans la principale, comme *néanmoins, pourtant, encore, n'en... pas moins* (► §990) etc. :

Pour être douée, elle n'en est pas moins très paresseuse. — Pour être lent dans son travail, il est néanmoins efficace. — Colbert, soutenu par l'opinion, fit, dans des circonstances nouvelles et très avantageuses, une opération qui, pour avoir été critiquée, n'en mérite pas moins des éloges sans restriction. — Pour avoir été souvent négligée, cette cause ne se trouve pas moins au fond de beaucoup de conflits internationaux [= Bien qu'elle ait souvent été négligée...].

2.3. Quitte à + INFINITIF

§996 La locution adverbiale *quitte à* suivie de l'infinitif est la version de la locution *quitte à ce que* utilisée dans les cas où le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale :

Avec cette tempête de neige, nous prendrons la route seulement demain, *quitte à* perdre une journée de location. — Tout le monde rit de quelqu'un dont on voit se moquer, *quitte à* le vénérer dix ans plus tard. — Si le planning est très serré, on adaptera en conséquence la nature et le nombre de ces points de contrôle, *quitte à* en supprimer quelques-uns.

3. Les propositions concessives composées

§997 On a regroupé sous cette dénomination diverses constructions concessives qui présentent deux caractéristiques communes :

- 1) l'utilisation de la conjonction *que* en liaison avec un pronom, un adverbe ou un adjectif ;
- 2) le fait qu'en finnois dans les constructions équivalentes on emploie presque systématiquement le prétérit (*imperfekti*), renforcé ou non par la particule *-kin*.
- 3) Dans ce type de propositions concessives, on utilise presque exclusivement le subjonctif.

Les constructions du genre *quelle que soit la solution que vous adopterez/quelque solution que vous adoptiez* etc. sont source d'erreurs et de confusions fréquentes chez les francophones (► RQ690). Malgré leur complexité, ces constructions sont relativement faciles à interpréter pour les finnophones, car le finnois connaît des constructions équivalentes qui permettent de comprendre sans problème comment fonctionne le système en français.

3.1. Pronoms et adjectifs indéfinis

§998 ■ **Qui que..., quoi que ..., où que ...**. Les pronoms relatifs indéfinis *qui*, (sujet ou attribut), *quoi* (COD) et *où* (COI/CC) peuvent se placer en tête de phrase et être suivis de la conjonction « passe-partout » *que*, qui fait essentiellement office de mot d'appui (comme dans *c'est de lui que je parle*) et n'a pas de fonction grammaticale par rapport au verbe. D'une certaine manière, *que* correspond à *tahansalhyvänsä* :

Qui que vous soyez, vous devez vous inscrire comme tout le monde. *Kuka tahansa oletekin, teidän täytyy ilmoittautua kuten muutkin.* — Quoi que tu dises, tu ne me convaincras pas. *Mitä tahansa sanotkin, et saa minua vakuuttuneeksi.* — Je le retrouverai, où qu'il aille. *Löydän hänet, minne tahansa hän lähteekin.* — Et les électeurs de Sarkozy s'y reconnaissent de moins en moins, quoi que vous affirmiez.

Ces constructions peuvent se paraphraser de la façon suivante : *Vous pouvez être n'importe qui... / peu importe qui vous êtes, Tu peux dire n'importe quoi..., Il peut aller n'importe où...,* qui sont du reste des façons courantes d'exprimer la même idée.

► Ne pas confondre *quoi que tu dises (mitä tahansa sanotkin)* et *quoique tu dises... (vaikka sanot...)* : le finnois, qui correspond pratiquement mot à mot à l'équivalent français, permet de comprendre facilement la différence entre les deux constructions, mais pour les francophones, l'homophonie [kwakə] est source de confusions fréquentes (**quoique tu dises, tu ne me convaincras pas*).

L'expression **quoi qu'on (en) dise** a pris un sens un peu particulier, « malgré tout ce qu'on en dit généralement [de négatif] » et elle est suivie par une assertion qui souligne le côté positif :

Quoi qu'on en dise, l'hiver finlandais a ses bons côtés. — Quoi qu'on dise, cette championne a eu raison d'arrêter la compétition. — Les actions restent, quoi qu'on en dise, le meilleur placement du moment.

§999 ■ **Quel(les) que.** Cette construction correspond plus ou moins au finnois *oli ... millainen tahansa* (les équivalents finnois varient quelque peu selon le type de phrase). L'adjectif indéfini *quel*, qui s'accorde en genre et en nombre, est l'attribut, rejeté en début de phrase, du sujet du verbe :

Quels que soient le jour ou l'heure, tu peux m'appeler si tu as besoin de moi. — Quelle que soit la personne qui t'a dit cela, je te garantis que c'est faux. — Quelles qu'aient été les circonstances, ils n'ont aucune excuse. — Quels que puissent être les problèmes qu'il éprouve, il doit réussir. — Jean-Paul Sartre l'écrivit dans *Les Temps modernes* : « Toute la pensée française [...], qu'elle le voulût ou non, quelles que fussent par ailleurs ses autres coordonnées, devait se définir aussi par rapport à Gide ».

§1000 ■ **Quelque ... que.** Dans cette construction, le mot *quelque*, qui s'accorde en nombre, est un **déterminant** indéfini qui précède un **nom**. Là encore, le finnois possède une construction équivalente, *mitä tahansa* [NOM + VERBE] :

Quelque décision qu'il prenne, il sera critiqué. *Minkä tahansa päätöksen hän tekeekin, häntä tullaan arvostelemaan.* — Quelques problèmes que cela puisse entraîner, nous irons jusqu'au bout. *Viemme asian päätökseen, mitä tahansa ongelmia se aiheuttaakin.* — Quelques efforts qu'il fasse, il n'arrive pas à prononcer les r roulés. *Vaikka kuinka hän yrittää, hän ei pysty ääntämään suomalaista r:ää.*

La construction [*quelque* + NOM] est surtout utilisée à l'écrit. Dans la langue courante, on utilisera plus fréquemment par exemple *quel... que soit* :

Quelle que soit la décision qu'il prendra, il sera critiqué. — Quels que soient les problèmes que cela pourra entraîner, nous irons jusqu'au bout. — Quels que soient les efforts qu'il fait, il n'arrive pas à rouler les r.

3.2. Adverbes *si/quelque/pour ... que*

§1001 ■ La proposition concessive peut également être introduite par un groupe [ADVERBE + ADJECTIF], qui correspond au finnois [*niin ADJEKTIIVI kuin onkin/tuntuukin*] etc. L'adverbe peut être *si* (langue courante) ou, à l'écrit, *quelque* ou *pour* selon le schéma suivant :

Tableau 126 – Constructions avec adverbes concessifs

FRANÇAIS	<i>si quelque pour</i>	ADJECTIF <i>que</i> ÊTRE (ou <i>paraître</i> , etc.)
FINNOIS	<i>niin</i>	ADJECTIF <i>kuin</i> VERBE <i>kin</i>

Le mot *quelque* est ici en fonction d'adverbe, comme dans l'expression *quelque peu (hieman, hiukan)*. Il faut se garder de confondre cet emploi de *quelque* avec *quelque* déterminant. De même,

pour doit être correctement interprété. Le fait que ces mots sont suivis d'un adjectif doit permettre de bien interpréter la construction :

Ces constructions, si compliquées/quelque compliquées/pour compliquées qu'elles paraissent, sont assez fréquentes. — Quelque curieux /Si curieux/Pour curieux que cela puisse sembler, c'est tout à fait courant. — On donne ce qu'on veut par Paypal, et quelque étrange que paraisse ce modèle économique, il permet sans aucun doute une meilleure rémunération des artistes. — Tout cela, pour amusant que cela puisse être quand on n'a rien de mieux à faire, est d'une grande banalité. — Si drôle qu'elle ait d'abord pu paraître, sa chute eut des conséquences dramatiques.

Variante : on peut également employer *aussi* à la place de *si* :

Aussi incompréhensible que cela puisse paraître, aucun effort n'est fait en Finlande pour promouvoir l'énergie éolienne. — Aussi scandaleux que cela puisse paraître, ce patron mis en examen le 5 juillet 98 avait bénéficié dans un premier temps d'un non-lieu.

§1002 ■ **Ordre des mots.** La forme la plus fréquente, surtout quand la proposition introduite par *si* est en incise (► §1098), est la forme avec inversion sans *que* ; il existe également une variante avec inversion et *que*, relativement fréquente :

Si utile que soit l'automobile, elle est souvent critiquée pour les nuisances qu'elle occasionne. *ou* L'automobile, si utile soit-elle, est souvent critiquée pour les nuisances qu'elle occasionne. *ou* L'automobile, si utile qu'elle soit, est souvent critiquée pour les nuisances qu'elle occasionne.

Ces variantes n'existent qu'avec *si* et *aussi* ; dans le cas de *pour* ou *quelque*, seule la forme *pour/quelque* ADJECTIF *que* ... est possible.

Ces constructions sont parfois d'un emploi délicat. Elles peuvent être remplacées par des constructions concessives équivalentes :

Ces constructions, si / quelque / pour compliquées qu'elles paraissent, sont assez fréquentes. → Ces constructions ont beau être compliquées, elles sont assez fréquentes. / Même si elles paraissent compliquées, ces constructions sont assez fréquentes. — Si soigneux soit-il, il a oublié de traduire une phrase. → Il a beau être soigneux, il a oublié de traduire une phrase. / Bien qu'il soit si soigneux, il a oublié de traduire une phrase.

Tableau 127 – *Quelques...*, *quel ... que*, *quelque* ?

Il existe au total trois constructions concessives différentes qui se prononcent [kɛlk(ə)] :

1. *quelles que soient les difficultés ...* : *quelles* **adjectif** indéfini
2. *quelques difficultés que tu éprouves...* : *quelque* **déterminant** indéfini
3. *quelque difficile que cela puisse sembler ...* : *quelque* **adverbe**

L'homophonie [kɛlk(ə)] entraîne de graves confusions chez les francophones (► RQ690). La comparaison avec le finnois permet de les différencier aisément :

QUELLES	QUE	soient	les circonstances...
<i>millaisia</i>	<i>tahansa</i>	<i>oli</i>	<i>olosuhteet (= oli olosuhteet millaisia tahansa...)</i>
QUELQUES	difficultés	que tu aies	
<i>millaisia</i>	<i>vaikeuksia</i>	<i>sinulla onkin (vaikka kuinka vaikeaa sinulla on)</i>	
QUELQUE	bizarre	que cela paraisse ...	
<i>niin</i>	<i>oudolta</i>	<i>kuin se tuntuukin</i>	

3.3. *Tout* + adjectif ou nom

§1003 Cette construction avec adverbe s'apparente à celles examinées au paragraphe précédent, mais a ceci de particulier que l'adverbe *tout* peut déterminer aussi un nom et que, de plus, cet adverbe « s'accorde » avec l'adjectif ou le nom (sur les règles de l'accord de *tout*, voir §418). Autre caractéristique remarquable : le mode de la concessive est le plus souvent, dans l'usage moderne, l'**indicatif**. Quand *tout* est suivi d'un adjectif, il correspond au finnois *niin* ADJEKTIVI *kuin onkin* ; quand il introduit un nom, il n'existe pas d'équivalent direct en finnois :

Toute sportive qu'elle est, elle a eu une crise cardiaque à 40 ans. — Tout professeur d'histoire qu'il est, il n'a pas su répondre à ma question. — Tout perfectionniste qu'il est, il reste des incohérences dans son texte. — Tout ministre qu'il est, il n'a aucun pouvoir réel. — Il a été battu par un débutant, tout champion qu'il était.

Il y a cependant un certain flottement quant au mode à utiliser. On trouve aussi le subjonctif (dans le doute, il vaut mieux utiliser d'autres constructions équivalentes) :

Tout sportif qu'il soit, il a eu une crise cardiaque à 40 ans. — Toute députée qu'elle fût, lorsqu'elle quitta l'Algérie pour faire entendre la cause de ses concitoyennes, Salima ne s'embarassa pas de diplomatie.

3.4. Que ... ou

§1004 La conjonction *que* en tête de proposition et relayée par *ou* est une variante de *même si*, et, comme celui-ci, est à cheval sur la concession et la condition. En finnois, la même idée est rendue par un verbe au prétérit suivi de *tai* :

Que cela lui plaise ou non, il devra partir avec nous. *Halusi tai ei, hänen on tultava meidän mukaan.* — Qu'il pleuve ou qu'il fasse beau, le match aura lieu. *Satoi tai paistoi, ottelu järjestetään.* — Que ce soit l'été ou l'hiver, il pleut souvent en Angleterre. *Oli kesä tai talvi, Englannissa sataa usein.*

Quand l'alternative exprimée après *ou* est négative, à l'écrit on utilise *non* ; à l'oral, on préfère *pas* :
que tu sois d'accord ou non (langue écrite) / que tu sois d'accord ou pas (langue courante, parlée)
que vous ayez raison ou non (langue écrite) / que vous ayez raison ou pas (langue courante, parlée)
que ça te plaise ou non (langue écrite) / que ça te plaise ou pas (langue courante, parlée)

Tableau 128 – Résumé des constructions concessives composées

FINNOIS	FRANÇAIS
VERBE (IMPF.) <i>tai ei</i> VERBE (IMPF./PRES.) (<i>sitten</i>) <i>tai ei</i>	<i>Que</i> VERBE ... <i>ou non (ou pas)</i>
<i>Oli</i> SUBST. <i>millainen tahansa</i>	<i>quel(les) que soi(en)t</i> NOM.
<i>Mikä</i> SUBST. <i>tahansa</i> VERBE	<i>quelque(s)</i> NOM <i>que</i> VERBE
<i>Oli</i> SUBST. <i>kuinka</i> ADJ <i>tahansa</i> <i>Niin</i> ADJ <i>kuin</i> SUBST <i>on(kin)</i>	<i>quelque</i> ADJECTIF <i>que soit</i> NOM <i>si</i> ADJECTIF <i>que soit</i> NOM NOM <i>avoir beau être</i> ADJECTIF
<i>Vaikka</i> <i>kuinka</i> SUBST. VERBE	NOM <i>avoir beau</i> INFINITIF
<i>Mitä</i> <i>tahansa</i> SUBST. VERBE[<i>kin</i>]	<i>quoi que</i> NOM VERBE
<i>Kuka</i> <i>tahansa</i> SUBST. <i>on[kin]</i>	<i>qui que</i> NOM être
<i>Missä</i> <i>tahansa</i> SUBST. <i>on[kin]</i>	<i>où que</i> NOM être

4. Les conditionnelles juxtaposées à valeur concessive

§1005 ■ Située aux confins de la concession et de l'hypothèse, il existe une construction similaire pour le sens à *même si*, mais dans laquelle on n'utilise pas de conjonction concessive : l'idée d'opposition est exprimée par la juxtaposition de deux propositions indépendantes avec verbe au conditionnel. Cette construction est très fréquente à l'oral :

Il recommencerait sa thèse à zéro, il resterait trop d'incohérences pour qu'elle soit acceptable. — Avec tous ces embouteillages, on serait partis plus tôt, on serait arrivés aussi tard.

Il existe une variante dans laquelle les deux propositions sont reliées par *que* :

Il recommencerait sa thèse à zéro qu'il resterait trop d'incohérences pour qu'elle soit acceptable. — On serait partis plus tôt qu'on serait arrivés aussi tard

Dans cet emploi, *que* fonctionne réellement comme une sorte de conjonction de coordination ou d'adverbe. Attention à bien l'interpréter ! À la place de *que*, on trouve d'ailleurs dans la langue parlée *eh bien*, couramment réduit à *ben* dans la langue courante :

On serait pas partis, eh bien on serait pas partis. — Tu l'aurais pas trouvé, ben tu l'aurais pas trouvé !

Noter que la langue parlée pratique parfois ici une sorte d'ironie grammaticale en répétant les deux propositions mot pour mot : *Tu l'aurais pas trouvé, tu l'aurais pas trouvé !*

§1006 ■ Dans la langue écrite, on trouve également des propositions juxtaposées avec le conditionnel passé 2^e forme. Dans ce cas, le verbe de la première proposition est **inversé**. Assez souvent, la proposition exprimant la conséquence de l'hypothèse envisagée est introduite par *que* ou contient un adverbe adversatif, et elle peut être au conditionnel passé 1^e forme :

Eussent-ils été plus prévoyants, ils n'eussent point réussi à éviter la bataille. — L'eussions-nous su plus tôt *que* nous n'aurions pas pu intervenir. — Eussent-ils bénéficié de 500 000 hommes supplémentaires et d'armements modernes, les « Rouges » n'en auraient pas moins perdu la révolution espagnole.

Dans la langue courante, on dirait plutôt :

Même s'ils avaient été plus prévoyants, ils n'auraient pas réussi à éviter la bataille. — Même si nous l'avions su plus tôt, nous n'aurions pas pu intervenir. — Même s'ils avaient bénéficié de 500 000 hommes supplémentaires et d'armements modernes, les « Rouges » n'en auraient pas moins perdu la révolution espagnole.

Voir également le chapitre sur les circonstancielles conditionnelles (► §1040).

Remarques à partir de la page 467.

684 Le sens exact de cette locution conjonctionnelle n'est pas toujours très clair pour tous les usagers et on la trouve souvent employée dans le sens de « tandis que » ou « d'autre part » :

Lors des prochaines réunions annuelles, le Conseil proposera des candidats aux postes vacants, quitte à ce que d'autres propositions viennent de l'Assemblée. — Le salarié « interne » à temps partiel est prioritaire pour le temps de travail devenu disponible dans SA catégorie professionnelle ; quitte à ce que, si l'employeur veut engager un temps complet, ce soit le nouvel embauché qui devienne un temps partiel. — [avec infinitif] Je suis contre la pub sur Internet, mais quitte à en avoir, autant qu'elle me présente des choses qui m'intéressent.

685 Le sens concessif de *même si* apparaît dans le fait que dans la langue courante, on voit assez souvent employer cette conjonction avec un conditionnel, en quelque sorte pour le différencier plus nettement du *si* utilisé avec imparfait et de sens nettement hypothétique. On a relevé ainsi les exemples suivants :

Même si l'économie devrait afficher une croissance d'environ 6 % cette année (7,6 % en 2005), l'image de la Turquie à l'étranger pourrait se dégrader (*Le Monde* 2.9.2006). — Il s'agit d'une « tempête d'une ampleur et d'une intensité peu communes », même si elle devrait être moins forte que celles de décembre 1999 (*Le Figaro* en ligne, 27.2.2010)

Ces tournures, assez répandues, sont maladroites, parce qu'en principe le conditionnel est interdit après *si*. Elles s'expliquent probablement par le fait que le subjonctif présent utilisé après une locution concessive comme *bien que* ne rend pas l'idée de potentialité exprimée par *devoir* :

?Bien que l'économie doive afficher une croissance d'environ 6 % cette année (7,6 % en 2005), l'image de la Turquie à l'étranger pourrait se dégrader. — Il s'agit d'une « tempête d'une ampleur et d'une intensité peu communes », ?bien qu'elle doive être moins forte que celles de décembre 1999

On aurait pu par exemple utiliser la construction *même s'il est prévu que* (cf. §986b, car c'est bien l'idée que ce [*bien que* + CONDITIONNEL] cherche en fait à exprimer), ou une autre construction avec complétive ne demandant pas le subjonctif et qui permet d'exprimer plus nettement la valeur de futur :

Même s'il est prévu que l'économie affiche [subjonctif] une croissance d'environ 6 % ... / Bien que l'on estime que l'économie affichera une croissance d'environ 6 % cette année (7,6 % en 2005), l'image de la Turquie à l'étranger pourrait se dégrader. — Il s'agit d'une « tempête d'une ampleur et d'une intensité peu communes », même s'il est probable/prévu qu'elle sera moins forte que celles de décembre 1999.

686 Différence morphosyntaxique qui est la conséquence de cette différence de sens : dans les circonstancielles essentielles (généralement antéposées) le finnois *vaikka* suivi du conditionnel correspond à *même si* tandis que *vaikka* suivi de l'indicatif correspond à *bien que*.

Vaikka hän on ahkera → Bien qu'il soit travailleur...

Vaikka hän olisi ahkera → Même s'il était travailleur...

687 Conditionnel passé 2^e forme passif d'*informer*.

688 Remarquer l'adjectif *Exceptionnels*, qui remplace toute une proposition : *S'ils sont exceptionnels...*

689 D'une manière générale, l'emploi du conditionnel est impossible dans les concessives introduites par *bien que*, alors qu'il est fréquent en finnois après *vaikka*. On entend pourtant assez fréquemment des phrases avec *bien que* suivi du conditionnel (fréquent à l'oral), mais c'est en principe incorrect :

La direction de l'axe magnétique dans l'espace change donc constamment et rapidement, mais n'est jamais orientée vers le soleil bien que ce *serait* brièvement possible à d'autres points de l'orbite de la planète [extrait d'un traité d'astronomie]. — Ils ont sans doute eu raison de rentrer, bien que ça *aurait été* intéressant de passer un an à l'étranger.

Si on veut absolument exprimer le conditionnel dans un contexte concessif, on peut couper la phrase et utiliser une construction paratactique avec adverbe :

La direction de l'axe magnétique dans l'espace change donc constamment et rapidement, mais n'est jamais orientée vers le soleil ; ce *serait* cependant brièvement possible à d'autres points de l'orbite de la planète. — Ils ont sans doute eu raison de rentrer ; ça *aurait* pourtant été intéressant de passer un an à l'étranger.

À l'écrit, on utilise le subjonctif, qui contient l'idée de futur/éventuel/irréel :

La direction de l'axe magnétique dans l'espace change donc constamment et rapidement, mais n'est jamais orientée vers le soleil bien que cela *soit* brièvement possible à d'autres points de l'orbite de la planète — Ils ont sans doute eu raison de rentrer, encore que / quoique à mon avis il *eût été* intéressant de passer un an à l'étranger.

690 L'apprenant FLE ne doit pas s'étonner de trouver des « variantes » de toute sorte dans tout type d'écrit. On a tôt fait, en consultant Internet par exemple, ou en lisant la presse écrite, de récolter des centaines d'exemples de productions erronées qui montrent clairement à quel point ces constructions sont difficiles à maîtriser pour les francophones. On a relevé ainsi (aout 2009) les séquences suivantes :

*quelque soient les	> 50 000 occurrences (forme attendue : quels que soient les / quelles que soient les)
*quelqu'ils soient	> 8 500 occurrences (forme attendue : quels qu'ils soient)
*quelqu'elles soient	> 4 500 occurrences (forme attendue : quelles qu'elles soient)
*quelle que ADJECTIF quel	> 100 occurrences (forme attendue : quelque ADJECTIF que)

On a même trouvé près d'un millier d'occurrences de la suite complètement agrammaticale **quelque qu'il soit/*quelque qu'elle soit* ou **quelques qu'ils soient/*quelques qu'elles soient*, où la forme erronée n'est même plus à mettre sur le compte de l'homophonie [kɛl(ə)], puisqu'il s'agit d'une forme hybride [kɛlkɛl] ou [kɛlkɛkil] (un cas d'hypercorrectisme, s'il en est).

60. Les subordonnées circonstancielles temporelles

Les propositions circonstancielles de valeur temporelle ne posent pas de grands problèmes au finnophones, car le finnois dispose d'une gamme variée de conjonctions ou locutions conjonctionnelles permettant de rendre l'essentiel des locutions françaises correspondantes. La seule différence importante est l'emploi du subjonctif dans certains types de propositions (► RQ691).

1. Rapport de simultanéité

§1007 ■ **Quand, lorsque** : la conjonction *quand* est la conjonction la plus courante, utilisée aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. *Lorsque* est une variante de *quand*, qui s'utilise pratiquement exclusivement à l'écrit. Il y a donc entre les deux uniquement une différence de style. Les deux conjonctions peuvent introduire indifféremment une CircAP ou CircPP :

Il faisait complètement nuit quand nous avons fini de manger. — Quand ils [les adolescents] ont la mine chiffonnée, quand ils errent comme des zombies, quand ils nous accordent assez de confiance pour montrer qu'ils ont un bleu au cœur, faut-il jouer les abonnés absents sous prétexte que cela ne nous regarde pas ? — Leur sentiment de sécurité se renforça encore quand elles virent que les engagements étaient tenus. — Lorsqu'ils eurent compris le parti qu'ils pouvaient en tirer, les guerriers se mirent à faire des prisonniers. — La joie, les rires, la paix du cœur, qu'ils manifestèrent lorsqu'ils eurent compris qu'ils avaient été sauvés, furent pour eux une expérience qu'ils n'oublieraient jamais.

Quand et *lorsque* peuvent s'utiliser avec tous les temps de l'indicatif, imparfait, passé composé, passé simple, antérieur ou surcomposé, futur simple ou antérieur, conditionnel, etc. (► RQ692) :

Quand la poussière fut dissipée, quand nous eûmes repris nos sens, je comptais mes hommes, pas un n'était blessé. — Hélène lui avait déclaré que Stésichore recouvrerait la vue quand il aurait dit la vérité sur elle. — Je crois me souvenir qu'ils ont applaudi quand il a eu fini de boire le verre. — Lorsque tu auras compris cela, tu sauras que le moment le plus important de ta vie c'est maintenant !

Quand et *lorsque* s'utilisent rarement pour marquer l'action dans son accomplissement, dans ce cas-là on utilise *pendant que* ou *tandis que*.

§1008 ■ **Dès que, aussitôt que** : ces deux conjonctions s'emploient comme *quand* et *lorsque*, mais elles expriment en plus une notion d'immédiateté. Elles correspondent toujours au finnois *heti kun*. La locution conjonctionnelle *aussitôt que* est cependant moins fréquente ; pour l'apprenant de FLE, *dès que* est suffisant. Comme *lorsque* et *quand*, ces deux conjonctions s'utilisent avec une grande variété de temps :

Dès qu'il sort, il se met à courir. — Sur Internet, dès que j'ouvre une page d'un site, une page de pub s'ouvre aussitôt, que dois-je faire ? — Qu'ils m'appellent sur mon portable dès qu'ils auront terminé ! — Dès qu'il eut fait quelques pas, il heurta une marche. — Dès qu'elle a eu sa majorité, elle est allée voler de ses propres ailes. — « Aussitôt qu'elle a eu connu nos projets, sa Sainteté a voulu l'encourager » ... et c'est du Bossuet, alors oui, cela se dit ! [sur un site Internet, à propos de l'emploi du passé surcomposé] — Louis-Stanislas-Xavier sera proclamé Roi des Français, aussitôt qu'il aura juré et signé par un acte partant : J'accepte la Constitution. — On vous a envoyé pour enquêter et demandé de faire un rapport aussitôt que vous auriez effectué votre enquête initiale.

§1009 ■ **(À peine / ne ... pas) ... que** : la conjonction *que* peut marquer un rapport de simultanéité similaire à *dès que* quand elle est « annoncée » par un adverbe comme *à peine* ou une négation. La proposition introduite par *que* ne peut alors se trouver qu'en position de CircPP. Il faut faire attention à bien interpréter le sens de *que* dans ce cas-là. Dans la langue écrite, le verbe est souvent **inversé** après *à peine*, ce qui indique que la conjonction *que* a une valeur temporelle :

J'étais à peine sorti qu'il s'est mis à pleuvoir. — À peine eut-il fait dix pas qu'il s'arrêta sous un bec de gaz pour relire la lettre de son père. — Cependant, à peine eut-il raccompagné Mme Hanska à Francfort qu'il s'effondra de nouveau.

La conjonction *que* à sens temporel peut être annoncée par une phrase négative contenant l'adverbe *plus tôt*, mais dans la langue parlée, on utilise assez fréquemment *que* seul si un autre indice (par exemple une indication de durée) permet de comprendre la valeur temporelle. Là encore, il faut faire attention à bien interpréter le sens :

Les noces ne furent pas plus tôt faites que la belle-mère fit éclater sa mauvaise humeur. — On demande une réforme... et elle n'est pas plus tôt votée qu'on s'en détourne, qu'on court à une autre. — C'est pourtant le soliste qui a la partie la plus courte ; il n'est pas plus tôt présenté qu'il se fait étriper par sa douce et tendre fiancée [à propos de l'intrigue de *Lucia di Lammermoor*]. — Le récipiendaire n'avait pas parlé cinq minutes que j'étais pleinement rassuré. — Il n'avait pas fait deux kilomètres que la voiture est tombée en panne. — On n'a pas eu le temps de fermer la portière que déjà le train s'est mis en marche.

§1010 ■ **Chaque fois que** (► RQ693), **toutes les fois que** marquent la répétition de l'action. Ces locutions conjonctionnelles correspondent au finnois *joka kerta kun* ou *aina kun* (► RQ694) :

Chaque fois que je change d'endroit, je me souviens mieux de mes rêves. — Chaque fois qu'il avait l'occasion de sortir de chez lui, il trouvait toujours dix raisons pour ne pas bouger. — C'est bien, en effet, à Colombey, que le général de Gaulle se réfugia chaque fois qu'il avait une décision à prendre. — Vous utiliserez ce code d'utilisateur et ce mot de passe chaque fois que vous aurez besoin de consulter votre dossier. — Vous êtes libres d'arrêter et de vous reposer toutes les fois que vous en avez envie, car ces activités bien que relativement faciles peuvent parfois être physiquement éprouvantes. — Toutes les fois qu'on avait besoin de ses services, il était prêt. — Nous avons toujours veillé à venir en aide aux agriculteurs et aux pêcheurs toutes les fois qu'ils ont eu à faire face à des conditions climatiques.

§1011 ■ **Si** peut également marquer une action qui se répète fréquemment dans un emploi qui a une valeur à la fois conditionnelle d'éventuel et une valeur temporelle. *Si* correspond alors à *dès que* ou *chaque fois que* et s'emploie avec le présent ou l'imparfait dans la subordonnée et la principale (► RQ695) :

S'il avait un problème, il téléphonait tout de suite à son meilleur ami Claude. — Si elle se sentait trop seule, elle allumait la télévision et se mettait à zapper. — Le weekend, si j'ai le temps [= chaque fois que j'ai le temps], je vais en général voir mon frère. — En vacances, s'il pleuvait, nous allions visiter les musées. *Lomalla, silloin kun satoi, kävimme museoissa.*

§1012 ■ **À mesure que, au fur et à mesure que** indiquent que deux actions se déroulent en même temps, progressent ensemble. Elles correspondent au finnois *sitä mukaa kun* :

Au fur et à mesure qu'il apprenait du vocabulaire, il se sentait de plus en plus en plus à l'aise pour parler. — On remarquera donc qu'au fur et à mesure que les cellules se différencient, le nombre de types cellulaires qu'elles peuvent produire diminue. — Au fur et à mesure que de nouveaux membres se joindront à votre équipe, vous voudrez faire en sorte que tous les membres comprennent et partagent la vision. — À mesure que cela se fait, les universités qui restent sur l'ancien réseau obtiennent temporairement plus de bande passante. — À mesure que des entreprises multinationales s'emparent des moyens d'information et de communication, la concentration des médias s'accroît.

La langue moderne semble préférer la forme longue **au fur et à mesure que** plutôt que *à mesure que*, et les exemples relevés sur Internet semblent montrer que *à mesure que* introduit de préférence une CircAP, encore que les exemples avec CircPP ne manquent pas.

§1013 ■ **Pendant que, tandis que, alors que** indiquent une action qui se déroule en même temps que celle de la principale. Il y a certaines différences :

a. *pendant que* introduit une circonstancielle essentielle ou explicative ; *tandis que* et *alors que* à valeur temporelle introduisent des circonstancielles explicatives uniquement ;

b. *alors que* et *tandis que* à valeur temporelle (en finnois *sillä aikaa kun, sillä välin kun*) s'utilisent pratiquement exclusivement à l'écrit. *Tandis que* et *alors que* ont aussi un sens concessif et sont dans ce cas utilisés couramment à l'oral aussi (► §988 et §989). Les propositions introduites par *tandis que* temporel sont majoritairement des CircAP :

Autrefois j'écoutais toujours de la musique pendant que je travaillais, maintenant ça me déconcentre. — Tandis que nous avançons vers le refuge, l'orage éclata avec violence. — Un autre jour un téléspectateur succomba d'un arrêt cardiaque alors qu'il regardait un match de football dans la rue, sur un écran géant. — Mais tandis qu'ils prenaient congé, les uns après les autres, l'atmosphère familiale s'appesantissait. — Il sentait encore la grande main chaude qui tenait la sienne tandis qu'ils marchaient sur un chemin forestier.

c. *alors que* peut également signifier que l'évènement est momentané (notamment avec des constructions comme *[aller + INFINITIF]*, *[être sur le point de + INFINITIF]* et équivaut dans ce cas à *au moment où*. Dans ce sens, *alors que* est fréquent dans la langue parlée également (► RQ696) :

Dimanche, alors que nous allions quitter les bâtiments de l'ULB, des affaires ont été volées dans une de nos voitures (vitre cassée). — Alors qu'ils étaient sur le point d'accomplir leur mission, les douaniers furent contraints d'abandonner la partie après avoir essayé des tirs de la part des contrebandiers.

§1014 ■ **Au moment où** introduit formellement une subordonnée *relative*, qui peut indiquer une simultanéité avec un évènement momentané mais aussi avec une période d'une durée plus vaste :

Au moment où il allait partir, il se rendit compte qu'il avait oublié son passeport chez ses parents. — Au moment où nous eûmes cette révélation, toutes les portes s'ouvrirent à nous. — La Chine se porte bien au moment où l'économie mondiale est plongée dans l'incertitude.

§1015 ■ **Tant que, aussi longtemps que** : ces deux locutions conjonctionnelles peuvent avoir soit une valeur temporelle, soit une valeur conditionnelle (sur la valeur conditionnelle et la variante *tant et aussi longtemps que* ► RQ697), les deux sens se recouvrent parfois en partie. Quand elles introduisent une subordonnée temporelle, on peut utiliser presque tous les temps verbaux, alors que

dans le sens conditionnel, on utilise seulement le présent ou le futur (ou le conditionnel, variante passée du futur). Ces conjonctions peuvent introduire indifféremment une CircAP ou CircPP :

Tant qu'ils n'eurent à combattre que des troupes de même arme, ils soutinrent, malgré leur petit nombre, l'effort d'une grande quantité. — Les circonstances firent que Pépin, puis ses fils, ne se souciaient pas du patriciat, tant qu'ils n'eurent pas d'établissement ferme et durable en Italie. — Il nous était strictement interdit de quitter la table tant que nous n'avions pas terminé notre assiette. — Ensuite, ceux-ci pourront vider leur querelle aussi longtemps qu'ils voudront, sans que ces personnes soient obligées d'en attendre l'issue. — Aussi longtemps qu'ils ont eu besoin de nous, ils ont été très serviables. — Aussi longtemps que ça ne débouche pas sur des confrontations armées, il faut se satisfaire de cette situation, la politique étant de toute façon une guerre civile.

- §1016 ■ **Depuis que** : cette conjonction introduit une proposition dont le verbe indique un état présent (résultant d'une action passée). Le temps de la circonstancielle généralement est le présent et son temps composé le passé composé, ou le « présent du passé » qui y correspond (► §484), c'est-à-dire l'imparfait ou son temps composé le plus-que-parfait :

Depuis qu'il fait de la natation, il n'a plus de douleurs au dos. / Depuis qu'il faisait de la natation, il n'avait plus de douleurs au dos. — Depuis que nous avons acheté cette maison, tout notre temps libre passe en travaux de réparation. / Depuis que nous avions acheté cette maison, tout notre temps libre passait en travaux de réparation. — Depuis qu'elle a vendu son auto, elle parcourt à vélo les 12 kilomètres qui la séparent du boulot. / Depuis qu'elle avait vendu son auto, elle parcourait à vélo les 12 kilomètres qui la séparent du boulot. — Depuis qu'ils font des exercices régulièrement, leur prononciation s'est améliorée. — Depuis qu'ils faisaient des exercices régulièrement, leur prononciation s'était améliorée.

2. Rapport d'antériorité

En règle générale, le verbe d'une circonstancielle qui exprime l'antériorité se trouve à une forme composée. L'auxiliaire de la forme composée est le plus souvent au même temps que le verbe de la principale. Malgré le rapport d'antériorité, la circonstancielle peut être postposée.

- §1017 ■ **Après que** indique que l'action de la subordonnée est achevée par rapport à celle de la principale. Cette locution demande normalement l'indicatif, le plus souvent un passé antérieur, mais d'autres temps sont possibles aussi :

Après que nous fûmes sortis du port, la tempête s'éleva. — Après qu'ils eurent replié leur tente, ils se mirent en route. — Après que les bénévoles eurent été remerciés de leur aide par le président de l'association, un repas fraternel fut servi. — Réfrigérez ou congelez les restes moins de deux heures après qu'ils ont été servis dans un contenant peu profond couvert. — Pensez-vous que ces candidats les écouteront après qu'ils auront été élus ?

Dans la langue parlée moderne, on utilise couramment le subjonctif passé dans la proposition introduite par *après que* (► RQ698).

Quand le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale, on utilise obligatoirement la construction infinitive :

Après avoir acheté leur maison, ils y firent installer une pompe à chaleur. — Après nous être levés très tard, nous sortîmes pour faire une petite promenade. — Après avoir obtenu des crédits supplémentaires, la bibliothèque a pu acheter de nouveaux ordinateurs. — Pourquoi les fruits mûrissent-ils encore après avoir été cueillis ?

- §1018 ■ **Une fois que** est une variante de *quand* qui introduit normalement un verbe à un temps composé, qui exprime que l'action est achevée avant que celle de la principale commence :

Une fois que tu auras terminé de réviser, tu pourras aller t'amuser. — Une fois qu'elles ont eu compris qu'elles n'avaient plus aucune chance, elle ont décidé de changer de tactique. — Une fois qu'ils étaient rentrés, ils prenaient l'apéritif sur la terrasse. — Beaucoup de ces personnes, une fois qu'elles eurent en leur possession ce matériel écrit, choisirent d'ignorer le but et le contexte dans lesquels il avait été écrit.

On trouve aussi *une fois que* dans le sens de « aussitôt que » avec un présent :

Une fois que l'enfant manifeste son mécontentement, essayez de lui expliquer avec douceur qu'il doit penser à sa santé.

3. Rapport de postériorité

- §1019 ■ **Avant que** est toujours suivi du subjonctif. On peut utiliser le *ne* explétif dans la subordonnée introduite par *avant que*. L'utilisation de *ne* exprime une nuance de but, une conséquence qu'on veut éviter :

Il s'est dépêché de rentrer avant qu'on **ne** découvre son absence.

On peut aussi utiliser *avant que* sans *ne*. Le sens est alors simplement temporel (► RQ699) :

Il se dépêche de rentrer avant que la grève du métro **ne** commence. *Hän kiirehtii kotiin, ennen kuin metrolakko alkaa* [=jotta et jäisi ilman kyytiä metrolakon alkaessa]. — Je suis rentré avant que la grève du métro ait commencé. *Pääsin kotiin, ennen kuin metrolakko alkoi* [exprime le temps uniquement].

Si le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale, l'utilisation de la construction infinitive est **obligatoire** ; on l'utilise quasi systématiquement même dans la langue parlée. On utilise la préposition *avant*, suivie de l'infinitif pourvu du marqueur *de* (*avant de faire*, *avant de dire*) :

Est-ce que tu peux faire des courses avant de partir à la fac ? — Ils n'eurent pas le temps de faire leurs adieux avant de rentrer dans leur pays. — Ce compositeur est mort avant d'avoir pu achever sa dernière grande symphonie.

§1020 ■ **Jusqu'à ce que** demande également le subjonctif. *Jusqu'à ce que* implique une idée d'aboutissement, d'achèvement :

Nous attendrons jusqu'à ce que le temps permette de prendre la mer. — Les habitants du quartier essaient d'empêcher la démolition de leurs maisons jusqu'à ce qu'ils aient pu faire évaluer la valeur de leur terrains. — Entraînez-vous jusqu'à ce que vous soyez satisfait de vos progrès. — Lorsqu'un pont ou quelque autre obstacle arrêtaient la navigation, les équipages vikings tiraient leurs navires à sec, les démontaient et les charriaient jusqu'à ce qu'ils eussent dépassé l'obstacle. — Les manifestants se sont enchaînés sur place jusqu'à ce qu'ils aient pu remettre leur message au responsable.

Si le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale, l'utilisation de la construction (sous la forme [jusqu'à + INFINITIF]) est possible, mais pas obligatoire (► RQ700).

§1021 ■ **En attendant que, le temps que** demandent également le subjonctif. Ces locutions conjonctionnelles ajoutent une idée d'attente à la postériorité. *Le temps que* est synonyme de *en attendant que* quand il est en position de CircPP. L'infinitif est possible si le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale, mais l'utilisation de la construction infinitive n'est pas obligatoire :

En attendant que le bateau rentre au port, les passagers prenaient des photos des voiliers qui passaient. — Nous les accueillerons avec plaisir sur notre site, en attendant que vous ayez le vôtre. — Les gens s'étaient mis à l'abri dans les bars, le temps que l'orage soit fini. — L'association s'occupe des chiens trouvés, les fait soigner, vacciner, stériliser et les héberge sous son toit, le temps qu'ils puissent trouver un foyer à eux. — En attendant de débarquer, les passagers prenaient des photos des voiliers qui passaient. — Les gens s'arrêtaient à l'abri des porches, le temps d'ouvrir leur parapluie.

§1022 ■ **D'ici que, le temps que** expriment la durée et un rapport de postériorité, elles sont la combinaison de *en attendant que* + *avant que* et sont suivies du subjonctif. La locution *le temps que* a ce sens quand elle est en position CircAP (comparer avec le point précédent) :

D'ici que vous trouviez la solution, il faudra sans doute beaucoup de temps. — Le temps que vous ayez fini de lire cette phrase, une personne aura été tuée avec une arme dans le monde. — Le temps qu'ils comprennent que nous les avons bernés, nous serons loin ! — De toute façon, d'ici qu'ils aient terminé cette route, nous aurons quitté le quartier.

Dans la langue parlée, *d'ici que* peut aussi avoir le sens de « et si jamais » (► RQ701).

Remarques à partir de la page 476.

691 Les grammaires regroupent en général les conjonctions en fonction du rapport logico-temporel qu'elles établissent entre la principale et la subordonnée : simultanéité, antériorité, postériorité. Ces catégories n'ont pas un caractère très strict : *simultanéité* ne signifie pas forcément que les deux actions se fassent exactement de façon simultanée, l'une pouvant être ponctuelle, l'autre en cours d'accomplissement. Ces catégories n'apportent pas vraiment d'informations utiles dans la perspective du FLE pour les apprenants dont la langue comporte un arsenal de conjonctions temporelles développé, mais elles permettent de regrouper les conjonctions commodément.

692 Attention cependant à *quand* suivi du conditionnel, qui peut avoir une valeur concessive (► §987).

693 Dans la langue parlée, on rencontre également la variante *à chaque fois que*, avec préposition *à*. La préposition est inutile, mais *à chaque fois* est une forme que l'on rencontre assez souvent ; à l'écrit soigné, on préfère cependant la forme sans préposition :

À chaque fois que je commande le produit, un message d'erreur m'indique que le panier de commande est vide. — Si à chaque fois qu'on avait coupé des arbres, on avait versé une partie des redevances dans un fonds régional, on aurait diversifié l'économie. — Autrement dit, à chaque fois que vous achetez pour 1 000 euros de produits soumis à la TVA, vous payez 166 euros d'impôts.

694 Attention au finnois *aina kun* : ne pas le traduire par **toujours quand*, locution conjonctionnelle inexistante en français et qui est une erreur fréquente chez les finnophones :

Aina kun soitan hänelle, linja on varattu. Chaque fois que je lui téléphone, c'est occupé.

695 On pourrait paraphraser ces subordonnées en disant *Dès qu'il avait/Chaque fois qu'il avait un problème, Dès qu'elle/Chaque fois qu'elle se sentait seule* ou *Chaque fois que j'ai le temps*, etc.

696 C'est dans cet emploi que l'on sent souvent le glissement vers une nuance concessive :

Je me demande combien de gens abandonnent alors qu'ils étaient sur le point de réussir.

Quand *alors que* et *tandis que* ont un sens concessif, on les utilise relativement souvent à l'oral aussi. Dans cet emploi, ces conjonctions introduisent indifféremment une circonstancielle essentielle ou explicative (► §988 et §989).

697 Il existe une variante redondante qui combine ces deux conjonctions, *tant et aussi longtemps que* (plus de 100 000 occurrences sur Internet, août 2009) par laquelle on insiste sur l'idée de durée, mais qui semble aussi employée pour des raisons expressives et peut-être parce que *tant que* n'est pas senti comme assez temporel :

Nous sommes à votre entière disposition tant et aussi longtemps que vous avez besoin d'aide avant votre départ. — D'après moi ce conflit ne fait que refaire surface et continuera tant et aussi longtemps que les vieilles rancunes ne seront pas réglées. — Aussi, tant et aussi longtemps que les jeunes considèrent le jeu comme une entreprise excitante et risquée, ils y sont attirés.

En effet *tant que* et *aussi longtemps que* (et même *tant et aussi longtemps que*) peuvent avoir une nuance conditionnelle, comme *du moment que*, et sont alors synonymes de *à condition que* :

Tu peux disposer de la voiture, aussi longtemps que / tant que / du moment que tu me la rends dès que j'en ai besoin. — Il sera permis de réparer un véhicule endommagé tant et aussi longtemps que ça ne retarde pas la course indûment. — Tant que cela n'occasionne pas de complications inutiles, vous pouvez choisir vos horaires librement.

698 **Après que.** Dans la langue moderne, le passé antérieur ne s'utilise pas à l'oral. Dans un récit au passé composé, si on observe strictement la règle selon laquelle on doit utiliser l'indicatif après *après que*, on peut donc avoir un cas de figure dans lequel des passés composés renvoient à des niveaux narratifs différents :

Ils ont économisé pendant des années, puis ils se sont enfin décidés à acheter, ils ont trouvé un quartier sympa et ils ont déménagé en mai, et après qu'ils ont acheté leur maison, les prix des terrains ont augmenté.

Le verbe *ils ont acheté leur maison* est au passé composé comme tous les autres verbes de ce petit récit ; pour cette raison, l'antériorité qu'il doit exprimer par rapport à *ont augmenté* n'est plus assez sensible. C'est pourquoi la langue parlée a trouvé un moyen de faire ressortir l'antériorité en utilisant le subjonctif passé, sur le modèle de *avant que* :

Avant qu'ils aient acheté leur maison, les prix des terrains ont augmenté.

Après qu'ils aient acheté leur maison, les prix des terrains ont augmenté.

On trouve même assez couramment des formes surcomposées du subjonctif passé employées après la conjonction *après que* :

Le directeur du magasin était consterné, m'a dit l'inspectrice, et sans mots après qu'ils aient eu fini de faire le tour. — Jenn, leur manager, après qu'ils aient eu fini d'enregistrer « Hologram » a dit qu'ils allaient enregistrer une autre chanson. — Retour de ma sortie kayak, c'était, wouah, trop fort ! En plus on a eu trop de chance, il s'est mis à pleuvoir après qu'on ait eu fini !

L'emploi du subjonctif est parfaitement logique et explicable dans ce cas (impossibilité d'utiliser le passé antérieur, exclu de la langue parlée), mais il est condamné par les puristes et les grammaires prescriptives. On a plusieurs solutions pour éviter le subjonctif dans la langue écrite :

a) on peut utiliser le passé surcomposé avec *quand* ou *une fois que/dès que* : *quand ils ont eu acheté leur maison, les prix des terrains ont augmenté*. Cette forme est cependant plutôt du style oral ;

b) quand le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale, on utilise obligatoirement l'infinitif, ce qui règle le problème du mode du verbe.

Mais à l'oral, on évite les constructions avec infinitif passé et quand le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale, on utilise de préférence [*quand* + PASSÉ SURCOMPOSÉ]. Cependant, le passé surcomposé n'est pas toujours utilisable, parce qu'il introduit souvent une nuance d'aboutissement ou de réussite (et on ne peut pas l'employer avec les verbes intransitifs ni à les verbes à pronom réfléchi). C'est pourquoi dans la langue parlée on trouve même [*après que* + SUBJONCTIF] quand le sujet de la subordonnée renvoie au même sujet que celui de la principale, auquel cas on devrait normalement utiliser un infinitif passé (si le sujet de la subordonnée est différent celui de la principale, à l'oral on utilise de toute façon exclusivement [*après que* + SUBJONCTIF]) :

Après que je sois parti, je me suis rappelé que j'avais oublié d'éteindre la cafetière.

À l'écrit, dans la presse ou des documents officiels, cette hantise d'éviter le subjonctif conduit à des formes hybrides, dans lesquelles, après la conjonction *après que*, on utilise le passé composé (qui est devenu quasiment impossible dans la langue courante à cause de la prépondérance du subjonctif passé), ou bien on utilise le passé antérieur mélangé à des principales au passé composé ou à d'autres temps normalement incompatibles avec le passé antérieur, qui est un temps typique du récit (► §493). Les phrases suivantes sont des exemples qui illustrent ce problème et ne sont pas des modèles de bon français :

Les radios privées sont devenues en 2006 la bête noire du nouveau parti au pouvoir, notamment après qu'elles eurent mis en doute la véracité d'un coup. — Puis la crainte de l'épuisement des forêts s'est largement répandue après qu'elles eurent été de plus en plus exploitées pour la construction de bateaux. — Franchement, qui peut arguer avoir cessé d'acheter des cassettes audio et vidéo après qu'elles eurent été soumises à la redevance? — La couverture de l'agent de la CIA Valerie Plame est révélée en 2003 après que son époux eut critiqué la politique américaine en Irak [présent historique + passé antérieur! *Le Monde* 16.3.2007]. — Un restaurant de Clifton Park dans l'État de New York (nord-est) a annoncé avoir ouvert une enquête après qu'un client eut affirmé avoir découvert une tête de serpent dans son assiette de brocolis. [*Le Figaro* en ligne 8.5.2009] — Une enquête préliminaire pour homicide involontaire a été ouverte après que « plusieurs manquements à la réglementation » eurent été observés, a précisé Philippe Toccanier, le procureur de la République. [*Le Figaro* en ligne 3.8.2009]

Au total la situation est très confuse et il règne une véritable incertitude chez les usagers de la langue. Cette situation, qui relève fondamentalement du processus de l'hypercorrectisme (► §1120), semble engendrer un hypercorrectisme nouveau, puisqu'on a relevé (aout 2009) plus de 450 occurrences de la suite *après que nous eussions* (suivie ou non d'un participe passé), donc avec un imparfait du *subjonctif* (dans les exemples, il s'agissait aussi de l'auxiliaire servant à former un plus-que-parfait du subjonctif). Autrement dit, comme les locuteurs craignent d'employer le subjonctif passé après *après que*, ils veulent le remplacer par un passé antérieur. Comme ils maîtrisent mal la morphologie des verbes, ils confondent passé antérieur et subjonctif plus-que-parfait (c'est là l'hypercorrectisme). Bref, les usagers veulent à tout prix éviter le subjonctif, et au terme de ce processus, finissent par l'employer quand même.

► L'apprenant de FLE peut retenir les consignes suivantes :

1) langue écrite :

– dans le système du *discours* (► §670), on utilise [*après que* + PASSÉ COMPOSÉ ou FUTUR ANTÉRIEUR] ;
 – dans un récit au passé simple, on utilise [*après que* + PASSÉ ANTÉRIEUR] ;
 – dans un récit au passé composé, on peut utiliser *une fois que*, *dès que* ou *quand* + PASSÉ SURCOMPOSÉ ; l'autre solution est de construire la phrase sans *après que* en utilisant *d'abord... puis* ou des constructions similaires ; si le sujet est le même dans la principale et la subordonnée, on peut utiliser une construction infinitive [*après* + INFINITIF PASSÉ].

2) langue parlée (et écrit courant, par exemple courriel) : on utilise le subjonctif passé, même si le sujet est le même dans la principale et la subordonnée.

699 Beaucoup de gens utilisent cependant *ne* dans ce cas-là aussi, par hypercorrectisme.

700 a. La construction [*jusqu'à* + INFINITIF] ne s'utilise en général que dans la langue écrite et indique en outre l'aboutissement d'un processus long, répétitif ou difficile et a une valeur consécutive (« à tel point que »). Ainsi, dans la dernière phrase des exemples précédents, *Les manifestants se sont enchaînés sur place jusqu'à ce qu'ils aient pu remettre leur message au responsable*, la transformation infinitive est impossible, car il n'y a pas d'idée d'effort qui dure. Exemples où on trouve cette idée :

Ils ont travaillé jusqu'à ne plus pouvoir tenir debout. — La fillette a dû rejouer la sonate jusqu'à la savoir par cœur. — Faites varier les paramètres Gain, Rayon et Seuil jusqu'à être satisfait du résultat. — Il était ferme jusqu'à être inexorable. — Les gens qui avaient eu l'occasion de travailler avec lui nous ont rappelé qu'il était consciencieux jusqu'à être pointilleux. — Cette énergie lumineuse, même si elle est très faible, rebondit à l'infini, jusqu'à être entièrement absorbée par l'environnement.

b. Cependant, par analogie, on rencontre souvent des cas où [*jusqu'à* + INFINITIF] n'a pas cette valeur :

Ce programme offre des subventions à court terme permettant aux chercheurs de développer leurs recherches jusqu'à pouvoir soumettre des propositions. [plutôt : *jusqu'à ce qu'ils puissent...*] — Suivre cette arête sur 200 m jusqu'à pouvoir rejoindre le couloir de droite au niveau d'une large pente de neige [plutôt : *jusqu'à ce que vous rejoignez*, il n'y a pas de nuance de conséquence].

c. [Jusqu'à + INFINITIF] s'utilise aussi dans un autre sens, notamment après *aller*, et peut se paraphraser dans ce cas par « et même » :

Elle est fortement impliquée dans la réalisation de ses clips, allant jusqu'à être présente au montage [= étant même]. — Il alla jusqu'à être nommé conseiller du président [= il a même été nommé]. — Le frère de Charles VI fut le don Juan de son époque et alla jusqu'à être l'amant de la reine, sa belle-sœur, Isabeau de Bavière [= il fut même l'amant].

701 Dans la langue parlée, *d'ici que* est souvent utilisé pour présenter une hypothèse que l'on peut redouter, dans le sens « tu imagines si... » ou « et si jamais... ». Elle peut être complétée par une expression telle que *il n'y a qu'un pas* ou *il ne manquerait plus que ça*, mais souvent la phrase introduite par *d'ici que* est un commentaire en suspens, qu'on ne complète pas, qui correspond par exemple au finnois *tiedä vaikka...* :

D'ici à ce que le final s'achève par une régates au contact, il n'y a qu'un pas, parce que le vent tombe par devant et donc la différence entre les deux voiliers est de huit nœuds. — Ne rigolez pas, d'ici qu'ils aient fantasmé sur un probable espionnage de leurs mails, il n'y a qu'un pas. — C'est bientôt ton anniv' et d'ici que tu te retrouves avec une enveloppe contenant deux places (une pour toi, une pour ta meilleure amie coiffeuse) pour le prochain show de M.P, y a pas des kilomètres ! — Oh la la d'ici qu'ils aient fait ça sur les émissions précédentes... — ...D'ici qu'ils aient l'idée de venir se balader dans le coin... — Alors bon séjour à ta fille, m'étonnerait beaucoup qu'elle ne s'y plaise pas, d'ici qu'elle veuille rester avec son frère ! — Essaye de ne pas le vexer. D'ici qu'il change d'avis au dernier moment...

61. Les subordonnées circonstancielles conditionnelles

Les propositions circonstancielles conditionnelles se comportent dans les grandes lignes de la même manière en finnois et en français et ne posent pas de difficultés majeures.

1. Propositions introduites par *si*

1.1. Éventuel, potentiel, irréel

§1023 ■ On distingue traditionnellement différents types de condition :

– l'**éventuel** : le contenu de la principale devient vrai quand la condition se remplit :

Si tu viens en été en Finlande, tu pourras voir le soleil de minuit. — Si le bébé a encore de la fièvre ce soir, il faudra appeler un médecin. — Si tu ne termines pas ton mémoire, tu auras travaillé un an pour rien ! — Si vous allez à Strasbourg en juin, vous pourrez profiter de très beau festival de musique.

Dans les propositions principales exprimant l'éventuel, le verbe est le plus souvent au futur (simple ou antérieur) (► RQ702). L'idée de futur peut cependant aussi être contenue dans un impératif ou une construction de même valeur :

Si tu en as envie, reste quelques jours chez nous. — Si Jean-Jacques téléphone, dis-lui que je passerai ce soir. — Si tu vas à Paris, il faut absolument que tu ailles au Louvre. — Si le livre n'est pas disponible, vous n'avez qu'à le commander.

Parfois, l'éventuel peut être exprimé par le présent ; le présent est une manifestation de l'immédiateté de l'effet, tandis qu'avec un futur ce serait une menace vague et éventuelle (► RQ703) :

Si tu lui racontes ça, je te tue !

– le **potentiel** : la condition peut ou peut ne pas se réaliser ; le verbe de la conditionnelle est à l'imparfait, celui de la principale en général au conditionnel présent :

Si je gagnais au loto, j'arrêteraï de travailler [c'est possible, mais pas certain].

– l'**irréel du présent** : l'évènement ne peut pas se réaliser, la condition est une simple hypothèse ; comme dans le cas du potentiel, le verbe de la conditionnelle est à l'imparfait, celui de la principale en général au conditionnel présent :

Si j'étais riche, j'achèteraï un hélicoptère [= mais je ne suis pas riche]. — Si l'eau n'était pas aussi froide, nous pourrions nous baigner [= mais l'eau est trop froide].

– l'**irréel du passé** : l'évènement ne peut pas se produire, car la condition ne s'est pas réalisée dans le passé ; le verbe de la conditionnelle est au plus-que-parfait, celui de la principale en général au conditionnel passé 1^o forme :

Si tu m'avais téléphoné plus tôt, je ne serais pas parti pour rien [= mais tu ne m'as pas téléphoné].

§1024 ■ Cependant, le temps de la principale et de la circonstancielle **peuvent varier grandement** selon les cas et en fonction de l'idée exprimée, et on peut par exemple utiliser un conditionnel passé avec un conditionnel présent dans la principale :

Si tu n'as rien d'autre à faire, tu pourrais tondre le gazon. — Si tu es né avant 1956, tu as droit aux soins dentaires gratuits. — Si tu arrêtais tes études maintenant, tu aurais travaillé pour rien. — Si c'était moi qui décidais, on l'aurait mis à la porte depuis longtemps. — Si la Finlande n'était pas entrée dans l'Union européenne, comment se porterait son économie ? — Si tu étais plus soigneux, tu n'aurais pas eu besoin de démonter tout ce bîns pour le remonter ensuite.

§1025 ■ On utilise fréquemment en français des propositions exclamatives avec *si* (la principale est alors en quelque sorte sous-entendue). Elles ont une valeur optative (souhait futur ou non réalisé), que l'on rend en finnois avec *kunpa* :

Si j'avais un peu plus de temps ! *Kunpa minulla olisi enemmän aikaa!* — Si seulement tu n'étais pas toujours si pressé ! *Kunpa et olisi aina niin kiireinen!* — S'il avait su ! *Kunpa hän olisi tiennyt!* — Si j'étais plus jeune ! *Kunpa olisi nuorempi!*

1.2. Temps verbal dans la subordonnée

§1026 En finnois, le verbe de la proposition conditionnelle est au conditionnel. En français, ce n'est normalement pas le cas : le verbe de la proposition conditionnelle doit être à l'**imparfait** ou au **plus-que-parfait**. L'utilisation fautive du conditionnel dans la subordonnée fait l'objet de nombreuses interdictions et mises en garde dans les grammaires (► cependant RQ704) :

S'il faisait [imparfait] beau ce weekend, nous pourrions [conditionnel présent] faire une promenade à vélo. *Jos viikonloppuna olisi kaunis ilma, voisimme lähteä pitkälle pyöräretkelle.* — Si tu étais resté [plus-que-parfait] plus longtemps, nous aurions pu [conditionnel passé 1^o forme] faire une excursion en montagne. *Jos olisit viipynyt kauemmin meillä, olisimme voineet lähteä retkelle vuoristoon.*

Cependant, dans la langue écrite, dans un récit au **passé simple**, l'irréel du passé est rendu par le conditionnel passé 2^e forme (§499) ; il s'agit d'une sorte de concordance des temps similaire à l'utilisation du subjonctif plus-que-parfait après un verbe principal au passé :

Il s'assit sur les coussins et il la considéra d'un air presque attendri, comme s'il eût trouvé dans ce spectacle un délassément à ses fatigues. — S'il eût reçu du ciel un cœur sec, froid, raisonnable, avec tous les autres avantages qu'il réunissait d'ailleurs, il eût pu être fort heureux. — S'il eût accepté cette proposition de loi, il eût déclenché des réactions violentes.

On utilise aussi couramment à l'écrit le conditionnel passé 2^e forme pour marquer l'antériorité par rapport à une principale au conditionnel passé 1^e forme :

Eh bien, que lui serait-il donc arrivé s'il eût accepté la clémence du roi au lieu d'une justification juridique ? — S'il eût accepté cette dignité, le changement de la république en une monarchie despotique aurait été trop sensible. — Il est certain que s'il eût fallu assembler les États comme il se fait en d'autres lieux, ou dépendre de la bonne volonté du parlement pour avoir tout ce dont il était besoin, on ne l'aurait jamais eu. — S'il eût fallu nommer un professeur de gymnastique pour les singes du Zoological Garden, qui sont bien dégourdis cependant, Joe aurait certainement obtenu cette place.

1.3. Coordination des conditionnelles introduites par *si*

§1027 Normalement, on coordonne les subordonnées en utilisant le mot *que* (► §937). Dans le cas des conditionnelles introduites par *si*, dans la langue **courante**, on préfère cependant répéter *si* :

Si j'avais plus de temps et si ce n'était pas aussi cher, je consacrerai tous mes loisirs à faire du parachutisme. — S'il avait assisté à tous les cours et s'il avait mieux révisé, il n'aurait pas échoué à son examen.

On peut aussi reprendre la conjonction *si* par *que* comme c'est le cas avec d'autres conjonctions :

1. *que* s'utilise dans ce cas essentiellement dans la **langue écrite**, dans un style plutôt soutenu ;
2. le verbe de la proposition introduite par *que* est au **subjonctif** ;
3. le subjonctif n'est possible que dans les conditionnelles exprimant le **potentiel** ou l'**irréel** :

S'il venait à changer d'avis et qu'il s'en tienne à sa décision antérieure, ce serait la catastrophe pour nous. — Si les conditions météorologique l'avaient permis et que l'équipe ait été au complet, ils auraient pu tenter l'escalade de la face nord. — S'il venait demain et que je sois absent, veuillez lui faire savoir que je le recevrai mardi.

Dans le cas d'un éventuel, on utilise couramment *et que* suivi de l'indicatif (► RQ705) :

Si vous vivez dans une province du Canada autre que le Québec, et que vous souhaitez parrainer un parent ou un membre de votre famille, vous devez signer une entente avec le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. — Toutefois, si je m'assieds 5 minutes et que je prends le temps de réfléchir aux 10 jours que j'ai passé sans tabac, je me rends compte que la maison est pleine de chewing-gums en tout genre.

1.4. Locutions conjonctionnelles avec *si*

§1028 Un certain nombre de locutions conjonctionnelles sont formées avec *si* :

Excepté si, sauf si s'emploient comme les phrases avec *si*, en ajoutant l'idée que la condition est exclue, et correspondent au finnois *paitsi jos* :

Si cela arrivait demain, aucune assurance ne viendrait à votre secours sauf si vous aviez pensé à souscrire une assurance conducteur ! — La bourse du 2nd degré n'est pas accordée aux redoublants, sauf s'ils n'étaient pas boursiers l'an passé. — Toute annulation dans les 24 heures après réservation est gratuite (excepté si l'arrivée a lieu dans un délai de 72 heures).

Comme si introduit une idée de comparaison et correspond au finnois [*ikään kuin* ou *kuin* + CONDITIONNEL] (► §1045). **Même si** a une valeur concessive (► §986).

► La conjonction *si* peut aussi avoir une valeur concessive (► §990) ou temporelle (► §1011).

2. Autres conjonctions

§1029 ■ **Au cas où**. Cette locution exprime une éventualité et introduit en général un conditionnel :

Au cas où vous auriez besoin de renseignements, n'hésitez pas à téléphoner. — Au cas où tu en doute-rais encore, voici une photo qui montre qu'il a triché. — Assurez votre nouvelle carrière au cas où votre capacité se transformerait en invalidité. — Nos médiateurs et nos conciliateurs étaient prêts à intervenir, au cas où ils auraient eu besoin d'aide.

On trouve aussi des cas avec un temps autre que le conditionnel. Dans ce cas, la locution *au cas où* a une valeur à la fois temporelle et conditionnelle et est proche de *chaque fois que* :

Au cas où tu as quelque chose à me demander n'hésite pas, ok ? — Au cas où il y a une erreur de notation, on ajoute les points manquants et on rembourse aussi la somme payée. — Notre rôle se limitait seulement à faire des enquêtes au cas où il y avait des plaintes de la part du public.

Dans la langue parlée, on utilise *au cas où* comme **adverbe** (il introduit en quelque sorte une phrase inachevée dont on ne précise pas le verbe), qui correspond plus ou moins au finnois *varmuuden vuoksi* ou *kaiken varalta* :

N'oublie pas de prendre la clé, au cas où. — Je prends encore une veste de polaire, au cas où. — Elle lui avait acheté un portable, au cas où. — Que faire au cas où ? [titre de rubrique sur un site Internet]. — Je sais pas s'il existe toujours, mais au cas où, il y avait un super resto indien sur le Cours de la Libération.

Il existe une variante de *au cas où*, dans la langue familière, *pour si jamais* (► RQ706).

§1030 ■ **Si jamais**. La locution *si jamais* introduit un éventuel et a un sens proche de *au cas où*. L'éventualité est considérée comme peu probable. En finnois, elle correspond à *jos sattumoisin*, *jos käy niin että*, etc. *Si jamais* peut être suivi du présent de l'indicatif (valeur d'éventuel), de l'imparfait (valeur de potentiel) ou du plus-que-parfait (irréel du passé, pure hypothèse théorique) :

Si jamais tu cherches la série 3, elle est en vente sur le même site, sur cette page. — Si jamais on avait un trou de mémoire, la pub se chargerait de nous rafraîchir la mémoire ! — Et si jamais il avait dû avoir un choix entre sa santé spirituelle et sa santé physique, je sais laquelle elle aurait choisie. — Si jamais il avait existé, la question de l'infini l'aurait-elle à ce point taraudé ?

Comme *au cas où*, la locution *si jamais* est très fréquemment employée dans la langue parlée comme **adverbe** «de supposition» (il introduit en quelque sorte une phrase inachevée dont on ne précise pas le verbe), qui correspond plus ou moins au finnois *varmuuden vuoksi* ou *kaiken varalta* :

Je te file mon deuxième numéro de portable, si jamais... — Il faudrait peut-être qu'on rentre déjà dimanche, si jamais... — Ils avaient acheté une bouteille de plus, si jamais...

La locution *et si jamais* introduit une supposition théorique, qui correspond au finnois (*entä*) *mitä jos* :

Et si jamais on ne le retrouvait pas ? — Et si jamais il avait été à deux doigts de disparaître ? — Et si jamais il fallait revenir à pied ? — Et si jamais il pleuvait ? — Et si jamais c'est lui qui avait tort ?

Voir aussi la variante de la langue familière, *pour si jamais* (► RQ706).

■ *Si jamais* peut avoir également introduire une *supposition* qu'on met en doute et a un sens très proche de *à supposer que* ou *si tant est que* (voir ci-dessous) :

Cette mutinerie avait consommé le dernier lien qui existait entre elles (si jamais il y en avait eu un). — En tout cas la conviction du roi était bien établie, et la mort du duc d'Orléans vint encore reculer (si jamais elles avaient existé) les chances de Victor Hugo.

► Ne pas confondre l'emploi locutionnel de *si jamais* avec les cas où *si* et *jamais* ont chacun leur valeur propre (*jos koskaan*) :

Comme si jamais il avait réfléchi aux choses tranquillement et calmement. *Ikään kuin hän olisi koskaan miettinyt asioita rauhallisesti*.

§1031 ■ **À condition que**. La locution conjonctionnelle *à condition que* correspond au finnois *sillä ehdolla/edellytyksellä että*. Elle est suivie du **subjonctif** :

On peut vous emmener demain matin à condition que pour une fois vous soyez à l'heure ! — Les demandes en retard sont recevables à condition qu'elles soient accompagnées d'un certificat médical. — Les visiteurs sur le stand sont les bienvenus à conditions qu'ils sachent manier les armes de compétition. — Les professeurs auxiliaires peuvent être les professeurs responsables de stages à condition qu'ils supervisent les étudiants concernés à l'université. — Vous pouvez installer le logiciel et valider votre licence sur une autre machine à condition que vous désinstalliez complètement le logiciel de la machine. — Les jeunes de moins de 20 ans peuvent bénéficier de ce service à condition qu'ils n'aient jamais perçu d'allocations chômage.

Si le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale, on peut utiliser une construction infinitive, **mais elle n'est pas obligatoire**. Les trois derniers exemples ci-dessus pourraient ainsi se dire également :

Les professeurs auxiliaires peuvent être les professeurs responsables de stages à condition de superviser les étudiants concernés à l'université. — Vous pouvez installer le logiciel et valider votre licence sur une autre machine à condition de désinstaller complètement le logiciel de la machine. — Les jeunes de moins de 20 ans peuvent bénéficier de ce service à conditions de n'avoir jamais perçu d'allocations chômage.

§1032 ■ **À moins que**. La locution conjonctionnelle *à moins que* a le même sens que *sauf si*. Elle est suivie du **subjonctif** et à l'écrit le verbe est précédé d'un *ne* explétif ; dans la langue parlée, le *ne* explétif est rarement employé :

À moins que vous n'ayez de nouvelles objections, nous allons donc poursuivre la mise en œuvre de notre programme. — À moins que tu ne débrouilles vraiment n'importe comment, tu devrais réussir l'examen de conduite sans problèmes. — Tous les produits importés d'un pays tiers seront soumis à cette taxe spéciale à moins qu'ils n'aient été agréés par la Commission.

Si le sujet de la subordonnée est le même que celui de la principale, on peut utiliser une construction infinitive, mais elle n'est **pas obligatoire** (mais néanmoins fréquente même dans la langue parlée). Les deux derniers exemples ci-dessus pourraient ainsi se dire également :

À moins de te débrouiller vraiment n'importe comment, tu devrais réussir l'examen de conduite sans problèmes. — Tous les produits importés d'un pays tiers seront soumis à cette taxe spéciale à moins d'avoir été agréés par la Commission.

§1033 ■ **À supposer que, en supposant que, en admettant que.** Ces trois locutions conjonctionnelles introduisent une hypothèse « gratuite », une supposition, et sont suivies du **subjonctif**. Elles sont équivalentes au finnois *olettaen että* suivi du conditionnel :

À supposer que/En supposant que/En admettant que vous ayez eu un mois de plus pour terminer cette thèse, est-ce que vous pensez réellement que vous l'auriez remise avant la date limite ? — À supposer que/En supposant que/En admettant que tous puissent obtenir, par exemple, un diplôme supérieur, le système méritocratique fait pourtant des perdants, ceux qui auront le diplôme un peu moins coté.

► *En admettant que* peut aussi être un simple gérondif d'*admettre* dans le sens de « reconnaître » ; il est alors suivi d'un indicatif :

On n'étonnera personne en admettant que Grignan est un village de caractère(s). — En admettant que le mouvement de la Terre autour du Soleil est circulaire uniforme, évaluer la période de rotation T de la Terre autour de l'axe des pôles par rapport au référentiel de Kepler [usage fréquent d'*admettre* dans les problèmes mathématiques].

§1034 ■ **Selon que.** Cette locution conjonctionnelle équivaut à *si* et l'équivalent finnois est *riippuen siiitä... tai*. On utilise normalement l'indicatif, mais on rencontre des exemples de subjonctif :

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. [La Fontaine]

La marque du pluriel n'étant pas la même selon que l'on utilise telle ou telle langue de l'Union européenne, c'est la forme *euro* qui figure sur les billets. — Selon que l'on nait dans un taudis ou dans un appartement de 120 m², on n'est pas à égalité face à la culture. — Le désir existe et nous fait exister, il se manifeste différemment selon que l'on soit femme ou homme, selon les individus, les cultures, la géographie et les époques.

§1035 ■ **Si tant est que.** La locution conjonctionnelle *si tant est que* est souvent présentée par les grammairiens comme faisant partie du style soutenu, pourtant elle s'emploie relativement fréquemment dans la langue courante. Elle a le même sens que *à supposer que* (voir aussi *si jamais* ci-dessus) et est suivie du **subjonctif**. En finnois, elle correspond à *jos yleensä / jos ylipäänsä* :

L'Église engage de moins en moins de musiciens professionnels si tant est que l'on puisse encore parler de Musique au sein de la liturgie. — Elle avait quelque chose d'innocent en elle, une sorte de pureté d'enfance, si tant est que l'enfance soit innocente. — Pourtant, cet après-midi-là, si tant est que le souvenir qu'il en reste fût quelque peu fidèle à quoi que ce soit [...] était d'un calme monacal [Yourcenar]. — Que puis-je faire dans ce cas-là, si tant est que vous puissiez me conseiller ? — Pessoa passa sa vie à explorer ces « moi » et « soi » multiples qui s'offrent à chacun de nous, incapable de choisir et de dire qui était le vrai Pessoa, si tant est qu'il fût nécessaire qu'il y en eût un.

On trouve parfois des cas avec l'indicatif :

L'échec de la stratégie européenne pour l'emploi est patent, si tant est que son objectif était bien l'emploi et non la flexibilité.

La forme attendue serait *si tant est que son objectif ait bien été l'emploi et non la flexibilité*, l'indicatif s'explique probablement par le fait qu'on a voulu éviter l'imparfait du subjonctif ou par attraction avec l'idée de « si on peut dire que ».

§1036 ■ **Pour peu que.** Le sens de la locution *pour peu que* est assez proche de la conjonction temporelle *dès que*, mais il s'y ajoute une nuance de condition. Elle signifie en substance « il suffit que ... pour que » et équivaut au finnois *jos vain*. Elle est suivie du subjonctif et est d'usage courant dans la langue écrite et dans la langue parlée :

Pour peu que vous attendiez encore une semaine, vous pourrez commander le modèle 2010. — Les utilisateurs sont indulgents pour peu qu'ils sentent que l'équipe de développement est réellement engagée dans la résolution des problèmes. — Les médicaments liquides sont autorisés pour peu qu'ils soient indispensables et que leur quantité soit en adéquation avec la durée du vol. — Le moteur de recherche répertorie tous les blogs, pour peu qu'ils aient un contenu suffisant et qu'ils soient toujours actifs.

§1037 ■ **Pour autant que, autant que.** Ces deux locutions (la variante *autant que* est moins fréquente) ont une valeur conditionnelle introduisant une restriction et peuvent se paraphraser par « si du moins ». Elles ressemblent pour le sens à *dans la mesure où*. Elles sont suivies généralement du subjonctif, mais on trouve parfois aussi l'indicatif (l'indicatif indique que la locution a simplement le sens de « si », « aussi longtemps que »). La locution *pour autant que je sache* peut se traduire en finnois par la forme d'infinitif au translatif *tietääkseeni* (cf. §530), de même pour *autant que je m'en*

souvienn se traduit par *muistaakseni*, mais dans les autres cas, pour rendre l'idée de *pour autant que*, il faut recourir à une locution comme *ainakin sen verran kuin*, *ainakin sen perusteella mitä* :

Mon but est de vous indiquer, pour autant que le court laps de temps me le permette, la signification des principales périodes de l'évolution de l'art. — Il y participera, pour autant que cette organisation fournisse, en outre, des satisfactions individuelles. — La version d'analyse régularisée que nous utilisons est nouvelle, pour autant que nous sachions. — La mortalité dans cet échantillon de population est associée au tabagisme et, autant qu'on puisse en juger, à la pollution. — Nos différences culturelles sont une grande richesse pour autant que nous acceptons de vivre ensemble dans le respect et l'amour du prochain.

- §1038 ■ **Que + subjonctif.** Cette construction s'utilise majoritairement dans la langue écrite. Elle exprime une condition qui entraîne une conséquence exprimée par la principale. Elle contient l'idée « dès que/chaque fois que » ou « il suffit que ». On peut considérer que c'est une variante à nuance conditionnelle (une sorte d'éventuel) de *dès que*, et en finnois l'équivalent le plus proche est *heti kun*. Souvent, le rapport consécutif entre la subordonnée et la principale est renforcé par **et**, mais ce n'est pas systématique :

Que l'un de ces adverbess disparaisse, et la phrase n'a plus de sens. — Que l'un des amis bavardât trop longtemps, et c'était la catastrophe. — Mais que l'empereur quittât son rôle, apparaissait le Napoléon coléreux ou comédien. — Que quelqu'un prononçât à voix haute le nom du capitaine, un souffle de confiance venait balayer craintes et inquiétudes.

Cette construction ne doit pas être confondue avec un impératif (*Qu'il disparaisse !*) ni les constructions concessives *que... ou que* (voir point suivant).

- §1039 ■ **Que ... ou que...** Cette construction (*qu'il soit content ou non, qu'il soit satisfait ou qu'il trouve la proposition trop chère*, etc.) a à la fois une nuance conditionnelle et concessive. Elle est en quelque sorte la forme répétée de la construction [*que* + SUBJONCTIF] examinée au point précédent, et dont le sens a glissé de la condition à la concession : *que* = « (même) si... ou (même) si ». Mais elle est aujourd'hui interprétée uniquement avec un sens concessif. Elle est traitée dans le chapitre sur les propositions concessives (► §1035).

3. Autres constructions

3.1. Propositions indépendantes juxtaposées

- §1040 ■ Dans la langue parlée, on exprime souvent la condition en juxtaposant deux propositions formellement indépendantes, mais fortement liées par le sens. On utilise soit l'imparfait, soit le conditionnel :

J'aurais freiné / je freinais une seconde plus tard, on fonçait dans un arbre. [= Si j'avais freiné une seconde plus tard, on aurait foncé dans un arbre] *Jos olisin jarruttanut hetkeä myöhemmin, olisimme törmänneet puuhun.* — On restait une minute de plus / On serait restés une minute de plus, le train serait parti. [= si on été restés] *Jos olisimme viipyneet minuutin vielä, juna olisi lähtenyt* — Tu me l'aurais demandé, j'aurais pu te le dire tout de suite. [= si tu me l'avais demandé] *Jos olisit kysynyt minulta, olisin voinut sanoa sen heti.* — T'aurais raté l'examen, (eh bien) t'aurais raté l'examen ! [= si tu avais raté ton examen] *Jos et olisi läpäissyt tenttiä, (sitten) et olisit läpäissyt tenttiä!*

Dans la phrase *je freinais une seconde plus tard, on fonçait dans l'arbre*, l'imparfait renforce l'idée de conséquence immédiate. Ces constructions sont courantes dans la langue parlée, mais d'un emploi délicat pour l'apprenant de FLE. On peut toujours les remplacer par des conditionnelles classiques introduites par la conjonction *si*. Remarque que dans certains cas, les temps verbaux sont intervertis par rapport à l'usage normal

J'aurais freiné [**conditionnel**] une seconde plus tard, on fonçait [imparfait] dans un arbre. À comparer avec la forme « classique » : Si j'avais freiné [plus-que-parfait] une seconde plus tard, on aurait foncé [**conditionnel**] dans un arbre.

On trouve un emploi dans d'autres conditionnelles juxtaposées, qui ont une valeur nettement concessive (*même si*) (► §1005) :

Avec tous ces embouteillages, on serait partis plus tôt, on serait arrivés aussi tard.

3.2. Ne serait-ce que, ne fût-ce que, dussè-je

- §1041 ■ On utilise également des locutions avec inversion du sujet qui sont pratiquement figées **ne serait-ce que** (**ne fût-ce que** dans le récit au passé) et **dussè-je/dussions-nous**. *Ne serait-ce que/ne fût-ce que* est rendu en finnois par *edes* ; la forme *dussè-je* peut être traduit par [*vaikka* + CONDITIONNEL]. Ces locutions s'utilisent toujours en position de CircPP et introduisent une sorte de commentaire. La forme du verbe est celle de l'imparfait du subjonctif, qui constitue une sorte de « conditionnel présent 2^e forme ».

J'aimerais partir en vacances, ne serait-ce que pour une semaine. *Tekisi mieli lähteä lomalle, edes viikoksi/ vaikka vain viikoksi.* — J'aurais aimé partir en vacances, ne fût-ce que pour une semaine. *Olisin mielelläni lähtenyt lomalle, edes viikoksi/ vaikka vain viikoksi.* — Je terminerai ce cours pour demain, dussè-je y passer toute la nuit. *Kirjoitan tämän luennon valmiiksi huomiseksi, vaikka siihen menisi koko yö.*

Le verbe *devoir* s'utilise couramment à l'imparfait du subjonctif même en dehors de cette expression figée pour exprimer la valeur concessive de *même si* :

Je suis loin de vouloir atténuer les louanges données au premier Consul : ne dussions-nous à Bonaparte que le Code civil, son nom mériterait de passer à la postérité. — Aujourd'hui, dussions-nous passer pour déplaisants, et nonobstant une réelle volonté de débat public organisé sur l'école, nous sommes contraints de relever que le paysage pédagogique et scolaire vaudois tend à devenir blafard.

■ La construction ***n'eût été*** (au pluriel *n'eussent été*) a un sens plus nettement conditionnel et signifie « s'il n'y avait pas eu » :

N'eût été cette angoisse qui me torturait, je me serais amusé de cette histoire. — N'eussent été ses habits qui masquaient presque entièrement sa physionomie, on aurait pu décrire un visage fier et intelligent, mais compréhensif. — Lorsque l'empereur Auguste ordonna un recensement général, chacun dut retourner à son lieu d'origine pour y être enregistré : n'eussent été les statisticiens, le Christ serait né dans le modeste confort d'une chaumière à Nazareth au lieu de voir le jour dans une étable à Bethléem.

► Sur les propositions juxtaposées exprimant la concession, voir également §1005.

3.3. À en + infinitif

§1042 La construction [*à (en) + INFINITIF*] exprime la condition (avec une nuance causale ou éventuelle). Elle est couramment utilisée à l'oral également :

À l'en croire [= si on l'en croit], il est le meilleur joueur de golf de la planète. — À en juger par sa mine [= si on en jugeait par sa mine], il avait dû rater son examen. — À en croire les spécialistes [= si on croit les spécialistes], la banquise pourrait fondre tous les étés d'ici 2050. — À l'entendre se plaindre sans arrêt [= si/quand on l'entend se plaindre], on se demande vraiment pourquoi il a choisi ce métier. — À les écouter bavarder [= si/quand on les écoute bavarder], on perd vite patience.

3.4. Gérondif ou participe

§1043 Le gérondif ou le participe peuvent avoir une valeur circonstancielle exprimant la condition :

En cherchant sur Internet, tu trouveras des milliers d'exemples. — Pris à temps, ce médicament est efficace contre la grippe.

Remarques à partir de la page 483.

702 Se rappeler que dans la conditionnelle, le futur est strictement interdit (comme en anglais, suédois, allemand, etc, mais à la différence du latin, qui pouvait utiliser un futur antérieur) : ***Si tu feras...*

703 Le finnois utilise les mêmes procédés. À noter cependant que cet emploi du présent est devenu pratiquement lexicalisé et s'emploie avec les verbes signifiant une menace grave, mais qui souvent est purement rhétorique et a simple valeur de mise en garde (le locuteur n'envisage pas forcément que la condition se réalise); la condition peut être exprimée de diverses manières, souvent d'une façon assez concise :

Un pas de plus et vous êtes mort ! — Tais-toi ou je t'assomme ! — Une seconde d'inattention, et c'est la mort.

704 a. L'utilisation du conditionnel dans la subordonnée conditionnelle est « strictement interdite » par les grammaires. On en trouve pourtant beaucoup d'exemples chez les locuteurs francophones. Dans certaines régions, cette erreur peut être due à des influences d'autres langues (breton, alsacien en France, néerlandais en Belgique, allemand en Suisse, par exemple), mais l'utilisation erronée du conditionnel est en fait un phénomène répandu et attesté dans tout le domaine francophone et l'apprenant FLE ne doit pas s'étonner d'en entendre dans la conversation courante ni d'en trouver de très nombreuses occurrences par exemple sur Internet :

J'ai donc consulté un médecin, je souffre de fibrillations auriculaires. Ce dernier m'a dit que si je serais venu plus tôt ça aurait été plus facile à soigner. — On est ensemble depuis 17 mois, on a des points en commun, je pense que s'il aurait pas se [sic] problème tout se passerait bien entre nous. — Oui, et si ce serait la bonne, cette année 2007 ? Si ce serait enfin l'année du Standard champion ? [exemples relevés parmi des centaines d'autres, dans des forums de discussion, aout 2009]

b. L'expression en principe agrammaticale *si j'aurais su!* (forme correcte: *Si j'avais su!*) s'utilise fréquemment par ironie ou dérision (on se moque de la règle de grammaire en faisant semblant de ne pas la connaître) pour exprimer une déception, une surprise, etc. Cette phrase en suspens s'utilise comme une sorte de locution exclamative figée plaisante :

Ah ben dis donc, si j'aurais su !... En finnois par exemple : *No johan nyt!*

Parfois, on ajoute à celle-ci une autre forme fautive, *j'aurais pas venu* (l'erreur volontaire étant ici d'utiliser l'auxiliaire *avoir* au lieu d'*être*, la forme correcte étant *je serais pas venu*) :

Ah ben dis donc, si j'aurais su, j'aurais pas venu. [On peut paraphraser en finnois : *No kannatti todella tulla!*]

Cette expression (quatre variantes : *si j'avais/j'aurais su, je serais/j'aurais pas venu*) est même devenue une sorte de locution signifiant une mise en garde indiquant une chose à éviter ou qu'il aurait mieux valu ne pas faire (plusieurs milliers d'occurrences sur Internet [aout 2009], notamment dans des titres de blogs, d'articles politiques) :

Donnez votre avis : Si j'avais su, j'aurais pas venu ! — Génération Parité : Si j'aurais su, j'aurais pas venu. — Si j'avais su j'aurais pas venu : Forum au Féminin — GIFS en FOLiE ! - "Si j'aurais su, j'aurais pas venu."

705 On trouve dans certaines grammaires des exemples de subjonctif avec l'éventuel, mais ces exemples semblent à la limite de la grammaticalité (? *Si tu vas à Paris et que tu aies un peu de temps, passe voir mon amie Claire*, GEXF, p. 321).

706 Dans la langue parlée familière, on rencontre la locution ***pour si jamais***, qui est une variante de *au cas où*, *pour le cas où* (*siltä varalta että*); cette locution peut elle aussi s'utiliser comme un adverbe :

Alors je voudrais savoir si avec une version OEM il y a un CD de restauration pour si jamais on avait un problème. — On étais venues assez tôt pour si jamais on avait du mal à trouver. — Demandez lui également son mail, pour si jamais pendant vos révisions vous bloquez sur quelque chose. — Et j'emporte une grande couverture pour si jamais je suis en déplacement ou en ballade et que je dois allaiter pour protéger du regard. — Sauf que là, avec seulement les palmes, mon maillot de bain, deux bouquins, trois culottes, mon paréo et mon pull pour si jamais il fait froid. — Va quand même voir un autre véto pour si jamais. — Mais je garde cette suggestion de film dans une partie de ma mémoire, pour si jamais.

62. Les subordonnées circonstancielles comparatives

1. Constructions conjonctives

§1044 ■ Les conjonctions de comparaison introduites par une conjonction ou locution conjonctionnelle ne présentent pas de grandes difficultés par rapport au finnois. Ces conjonctions ou locutions conjonctionnelles sont les suivantes :

comme	<i>kuin, kuten</i>
ainsi que	<i>kuin, kuten</i>
de même que	<i>samalla tavalla kuin</i>
aussi bien que	<i>kuten myös</i>
plutôt que	<i>pikemmin kuin, mieluummin kuin</i>
comme si	<i>aivan kuin, ikään kuin, kuin + CONDITIONNEL</i>
tel(le) que	<i>sellainen / samanlainen... kuin</i>

Les subordonnées circonstancielles peuvent être antéposées ou postposées par rapport à la principale. Dans les subordonnées postposées, on reprend souvent l'idée de la principale avec le pronom neutre *le* (on le trouve aussi en *prolepse* dans des circonstancielles antéposées). Le mode de la subordonnée est toujours l'indicatif, jamais le subjonctif :

Tout s'est passé comme je l'avais prévu. — Tout s'est passé ainsi que je l'avais prévu. — De même qu'il y a la musique et les musiciens, il y a les mathématiques et les mathématiciens.

§1045 ■ Comme dans toutes les propositions introduites par un *si* conditionnel, après **comme si** à valeur conditionnelle, on utilise l'imparfait/plus-que-parfait, jamais le conditionnel. En finnois, on utilise souvent *kuin* tout seul ou *aivan kuin* suivi du conditionnel. On dit rarement *kuin jos* ou *ikään kuin jos*. En français, en revanche, il faut toujours exprimer le mot *si* (*comme si*), on ne peut pas employer *comme* seul dans ce sens :

Comme s'ils n'avaient pas encore assez de problèmes, ils ont appris que leur chalet avait été cambriolé. — On fait comme si le comportement électoral dépendait des prophéties des sondages, comme si les électeurs s'ajustaient sur les estimations. — En entendant ces derniers mots, ils furent tous pris d'une telle épouvante qu'ils s'enfuirent comme s'ils avaient eu le diable à leurs trousses. — Pour nos calculs, nous allons donc procéder comme si les prix n'avaient pas varié, comme s'ils étaient restés constants, c'est-à-dire comme si les prix étaient restés à l'indice... — Comme si c'était aussi simple ! — Le Japon comme si vous y étiez ! [titre de publicité]

On peut aussi utiliser *comme si* avec d'autres temps verbaux :

C'est un peu comme si tu prends une assurance auto au tiers, avec donc une indemnisation uniquement si tu n'es pas responsable. — C'est comme si tu prends quelqu'un qui n'a jamais skié et tu lui demandes de descendre la piste. — Couper la botte de persil en petites lamelles (comme si vous faites du taboulé). — Les étrangers boivent du thé comme s'ils prennent un plat, mais nous, nous en buvons continuellement.

§1046 ■ La conjonction **plutôt que** est suivie uniquement d'une construction **infinitive**. Elle ne peut donc s'utiliser que si le sujet de la circonstancielle est le même que celui de la principale. Le verbe infinitif est précédé du marqueur *de* :

Plutôt que de me saluer, il a préféré se plonger dans la lecture du journal. — Depuis cette tragédie, il préfère boire plutôt que de faire face à la situation. — Plutôt que de démolir, ils ont choisi d'embellir. — Plutôt que de dessiner le portrait artificiel d'un jeune « moyen », le comité a distingué six ensembles de réponses, chacune représentée par un symbole. — Cette association préconise de détruire les médicaments non utilisés plutôt que de les recycler dans l'humanitaire.

§1047 ■ Dans la construction comparative **tel que**, le mot *tel* se comporte comme un adjectif, postposé au nom. *Tel* s'accorde en genre et en nombre avec le nom :

Dans une situation telle que celle dans laquelle nous nous trouvons, il faut réagir vite. — Les planètes telles que vous devriez les voir. — Peu de gens nous voient tels que nous sommes, mais tous voient que ce que nous faisons semblant d'être.

Dans la langue parlée courante, on utilise *comme* :

Dans une situation comme celle dans laquelle nous nous trouvons, il faut réagir vite. — Peu de gens nous voient comme nous sommes...

Tel que peut s'utiliser en tête de phrase ; le sujet de la principale est alors éventuellement exprimé dans la subordonnée par un pronom à valeur cataphorique :

Telle que je la connais, elle a encore oublié notre rendez-vous. — Telle que l'affaire se présente aujourd'hui à l'Européen moyen, l'Europe semble une sorte de machin bricolé et monté de bric et de broc. — Telle qu'elle se présente, cette affaire nous promet de passionnants rebondissements. — Telle que la situation évolue, le chef de l'État risque d'être surpris de son score aux prochaines élections.

Dans le dicton *tel père, tel fils* (mot à mot en finnois «*millainen isä, sellainen poika*», autrement dit «*ei omena kauas puusta putoa*»), on n'utilise pas de verbe. La construction s'analyse ainsi : *le fils est tel que le père*.

- §1048 Le groupe *tel que* peut servir à introduire des GN cités comme exemples et correspond à *comme* ou *comme par exemple* (finnois *kuten*). Cet emploi est très fréquent à l'écrit : dans le style administratif, juridique, scientifique, etc., on préfère en effet en général utiliser *tel que* plutôt que *comme* ou *par exemple*. L'adjectif *tel* s'accorde normalement avec le nom qu'il «développe», autrement dit avec le nom qui le précède :

Les événements extrêmes tels que la canicule de 2003 ou les inondations de 2005 sont-ils déjà une conséquence des changements climatiques? — Venez découvrir les célèbres traditions d'Aubrac telles que la transhumance ou le Laguiole. — Les produits semis-finis sont soit des métaux purs, tels que des lingots d'or ou d'aluminium, soit des alliages tels que le laiton. — Notre boutique vous propose des accessoires pour les motos de cross, routières ou tout terrain tels que des casques, lunettes, blousons, pantalons. — Le site condamné par la justice proposait de façon illégale des jeux de casino en ligne gratuits tels que le blackjack, les machines à sous, la roulette et le poker. — OpenStreetMap crée et fournit des données géographiques libres, telles que des cartes routières ou cyclables, à quiconque en aura besoin.

- §1049 Il existe une variante, de style un peu plus soutenu, de cette construction. Elle consiste à utiliser *tel* seul, sans la conjonction *que*. Le mot *tel* s'interprète alors comme un adjectif équivalent à «pareil à, semblable à». Dans cet emploi, il s'accorde avec le nom qu'il introduit et non pas le nom qui le précède (mais l'usage est un peu hésitant à ce sujet) :

Tout semble indiquer qu'il existe un lien direct entre le changement climatique et le risque accru de catastrophes climatiques telles les inondations et les sécheresses. — La réaction des sels d'arylméthylphosphonium avec une base, tel le t-BuOK ou le NaH, donne lieu à une réaction d'homocouplage qui conduit à la formation des 1,2-diaryléthènes symétriques. — Je me suis senti immuable, telles ces roches éternelles. — Ils offriront toute une série d'événements ludiques à l'attention des participants, tels des concerts ou des master classes donnés par d'anciens sportifs.

- §1050 ■ *Tel* peut être également en fonction d'attribut (*olla sellainen kuin*) :

La désorganisation de l'armée française et l'inadaptation à la guerre moderne furent telles que prédites par De Gaulle dans *Vers l'armée de métier*. — Pour beaucoup d'entre elles, les photos réalisées ont été telles que je les ai «construites». — Les lieux sont restés tels que l'écrivain les a décrits dans son premier roman autobiographique. — Les bouquets d'arbustes écrasés étaient encore tels que je les avais laissés quatre semaines auparavant. — Les modalités d'application du traité seront telles que convenu mutuellement par les deux gouvernements.

2. Comparatives parallèles

2.1. Structure

- §1051 ■ Les comparatives parallèles pourraient être également appelées «comparatives juxtaposées» ou «comparatives relatives» : ce sont formellement des propositions indépendantes mais qui sont mises en relation par la répétition d'un adverbe comparatif en tête de phrase (**plus...**, **plus...**). Elle établissent une comparaison, mais expriment également parfois la condition ou une conséquence :

Plus tu apprends de vocabulaire, plus ça te semblera facile = Si tu apprends plus de vocabulaire, ça te semblera (de plus en plus) facile.

Ces constructions correspondent au finnois *mitä... sitä...* La construction en français est très simple : on «extrait» l'adverbe comparatif de la phrase de départ et on le place en tête de phrase :

Il devient **plus** vieux, [conséquence :] il ressemble **plus** à son père.

Plus il devient vieux, **plus** il ressemble à son père.

C'est la seule modification qui se produit par rapport à l'ordre normal. Il n'y a pas d'inversion et on n'ajoute pas non plus d'autres mots (notamment **on n'ajoute pas le** comme les apprenants FLE le font souvent sous l'influence de l'anglais) :

Plus je réfléchis à la chose, moins je comprends pourquoi il est parti. — Moins tu te préoccupes de ce qu'il fait, plus vos relations s'amélioreront. — Plus ils vont en vacances en Asie du sud-est, plus ils ont envie d'y retourner.

On trouve également, quoique plus rarement, **autant... autant...**

Autant il a du mérite d'avoir renouvelé la ligne politique du parti, autant il s'est fait d'ennemis par son style personnel et son comportement. — Autant son premier roman est excellent, autant celui-ci est insipide.

§1052 ■ Si le comparatif est *mieux/meilleur* ou *pire/pis*, il se met en tête de phrase :

Plus la science progresse, mieux elle comprend pourquoi elle ne peut aboutir. — Moins on fait cuire un steak, meilleur il est. — Moins vous irez vite, mieux ce sera. — Mieux il respecte la ponctuation et plus l'enfant dispose d'un esprit ordonné et rationnel. — Plus les réactions des participants vis-à-vis d'une action de formation sont favorables, mieux ils apprennent le contenu de la session. — Moins on respectera les consignes de sécurité, pires seront les conséquences.

Contrairement au finnois, on ne peut pas sous-entendre le verbe, qui doit toujours être exprimé :

Mitä tuoreempi leipä, sitä rapeampi. Plus le pain est frais, plus il est croustillant.

Mitä nopeammin tulet, sitä paremmin. Plus vite tu viendras, mieux ce sera.

Mitä vähemmän meitä on, sitä parempi. Moins nous serons, mieux ce sera.

§1053 ■ Quand *plus* ou *moins* sont des éléments de déterminants complexes (► §86) *plus de, moins de*, qui entraînent la suppression de l'article indéfini massif (► §87), l'élément *plus* ou *moins* se met en tête de phrase et l'élément *de* reste à sa place. Il n'y a aucune autre modification dans la phrase :

Plus tu mets **de** sherry dans la sauce, plus elle aura **de** goût. Comparer :

Si tu mets **plus de** sherry dans la sauce, elle aura **plus de** goût.

Plus on fait **de** sport, plus on a envie d'en faire. Comparer :

Si on fait **plus de** sport, on a de plus en plus envie d'en faire.

Plus de mets **de** sucre, plus le glaçage sera solide.

Cependant, le fait de déplacer l'élément adverbial en tête de phrase peut rendre moins nette la relation entre celui-ci et l'élément *de*, et l'article indéfini peut réapparaître, notamment si le groupe verbal est senti comme formant une locution. On peut dire ainsi indifféremment

Plus on fait de sport, plus on a envie d'en faire. *Ou* Plus on fait **du** sport, plus on a envie d'en faire.

Dans la deuxième phrase, *faire du sport* est interprété comme un seul mot (cf. *urheilla* en finnois).

§1054 ►► Dans les comparatives juxtaposées, on n'ajoute aucun mot supplémentaire! L'erreur fréquente consiste à introduire *que* ou *le* (sous l'influence de l'anglais : **le plus que tu parles*). Le seul changement par rapport à la phrase normale est l'« extraction » de *plus* ou *moins* en tête de proposition.

2.2. Ordre des mots

§1055 En règle générale, on maintient l'ordre des mots normal S-V-O. Cependant, dans le cas de certains adjectifs ou adverbes courts, on peut placer l'adverbe en tête de proposition accolé à *plus* ou *moins*, notamment si le sujet est très long par rapport au verbe :

Plus tu te concentreras, plus vite ça ira. — Moins tu perdras de temps pour réserver le billet, moins cher ça sera. — Plus votre fichier est petit, moins long sera le temps d'attente du spectateur pour voir votre œuvre.

Ces cas sont cependant des exceptions à la règle normale. De plus, il règne un certain flottement à ce sujet. Le plus simple pour l'apprenant FLE est de respecter l'ordre des mots normal, toujours possible :

Plus tu te concentreras, plus ça ira vite. — Moins tu perdras de temps pour réserver le billet, moins ça sera cher. — Plus votre fichier est petit, moins le temps d'attente du spectateur pour voir votre œuvre sera long.

2.3. D'autant plus/moins ... que

§1056 La locution *d'autant plus / d'autant moins* suivie d'une subordonnée introduite par *que* exprime à la fois une comparaison et une cause :

Il avait d'autant moins de raisons d'être surpris que je le lui avais annoncé par lettre. — Les abords de l'écluse sont d'autant plus dangereux qu'il n'y a pas de garde-fous.

La locution conjonctionnelle *d'autant plus que* (en un seul groupe et sans comparatif dans la subordonnée) a un sens uniquement causal, « *varsinkin kun* » (► §947).

63. Les degrés de comparaison

§1057 ■ **Terminologie.** Comme en finnois, on distingue en français parmi les adjectifs et les adverbes trois degrés de comparaison :

le positif	facile, facilement
le comparatif	plus facile, plus facilement
le superlatif	le plus facile, le plus facilement

Le positif est la forme de base de l'adjectif : *L'enfant a été sage*. Parmi les comparatifs, on distingue également trois types différents, en fonction du rapport établi entre les éléments comparés :

le comparatif de supériorité :	plus facile	que ...
le comparatif d'égalité :	aussi facile	que ...
le comparatif d'infériorité :	moins facile	que ...

Le terme introduit par *que* est généralement défini comme le complément du comparatif. De même, dans la catégories des superlatifs, on distingue entre :

le superlatif absolu	très facile
le superlatif relatif	le plus facile de...

Toutes ces distinctions n'ont pas forcément de grandes implications au niveau sémantique et se retrouvent en finnois également (► RQ707). Elles n'appellent donc pas de grands commentaires, mais fournissent une terminologie utile et pratique pour la description des faits grammaticaux.

1. Le comparatif

§1058 Le comparatif peut porter sur divers constituants du discours, des adjectifs, des adverbes ou même des noms :

Amusant, aussi intéressant que divertissant ! — Comportement plus que bizarre de Google [dans un titre]. — J'ai fait un rêve aussi inquiétant qu'étrange. — La première guerre mondiale a été menée contre l'alliance entre le Reich allemand et la Monarchie danubienne austro-hongroise, qui avaient acquis, au cours du conflit, et plus inconsciemment que consciemment, une nouvelle dimension sous l'étiquette de « Mitteleuropa ». — Vous avez entre les mains un film qui est aussi insensé que captivant. — [à propos de la découverte d'un fossile] Plus poisson que salamandre, Gogonassus Andrewsæ émerge d'un sommeil de 380 millions d'années. — C'est vrai qu'au vu de sa morphologie, il ne fait aucun doute qu'elle est plus homme que femme. — Aussi étrange que bizarre [dans un titre]. (► RQ708)

En finnois, seul l'adjectif a une forme de comparatif propre en *-mpi* (mis à part quelques formes de comparatifs de noms plus ou moins figées comme *keväämmällä, illemmalla*). Pour comparer d'autres éléments que des adjectifs, on utilise *enemmän, vähemmän + kuin*, selon le procédé que le français utilise pour tous les comparatifs.

1.1. Le comparatif de l'adjectif

§1059 ■ Le comparatif se forme en plaçant devant l'adjectif un adverbe (*plus, aussi, moins*), et en ajoutant *que* devant GN qui est le complément du comparatif. Le comparatif peut s'appliquer à des adjectifs attributs ou épithètes (antéposés ou postposés). Dans les phrases négatives, *aussi que* peut être remplacé par *si que* :

Il est plus appliqué que son frère. — Elle est moins susceptible que sa sœur. — C'est aussi difficile qu'avant. — Le coffre de ma nouvelle voiture n'est pas si grand que celui de la précédente. — Ce n'était pas si difficile que ça ! (► RQ709)

§1060 ■ **Comparatifs irréguliers.** L'adjectif *bon* a un comparatif irrégulier, *meilleur(e)* :

Cette route de terre est meilleure que certaines départementales goudronnées. — Cette glace est meilleure que la tienne.

L'adjectif composé *bon marché* (*halpa*) devient *meilleur marché* (*halvempi*). Comme le positif de cet adjectif, le comparatif est invariable :

Les raisins sont meilleur marché en automne.

Les adjectifs *petit ja mauvais* ont aussi une forme de comparatif irrégulière. Ces formes ont cependant un sens différent du comparatif régulier formé avec *plus* :

§1061 ■ **Moindre** a le sens de « moins important », « moins grave » (*vähäpätöisempi, vähemmän tärkeä*). Sa forme indique que c'est un comparatif d'infériorité (même racine que *moins*) et il ne correspond pas à *plus petit* mais plutôt à *moins grand*. On l'utilise essentiellement dans la langue écrite :

un pouvoir d'achat moindre *pienempi ostovoima* — Les tests applicatifs montrent qu'en pratique, les écarts sont moindres que dans les tests spécifiques. — La croissance pour le deuxième trimestre serait moindre que prévu.

La forme *moindre* s'utilise également dans la langue courante dans certaines expressions quasiment figées :

un moindre mal *pienempi paha* — à moindres frais *pienemmin kustannuksin, vähemmällä* — de moindre importance *ei niin tärkeä* — de moindre qualité *huonompilaatuinen*

§1062 ■ **Pire** s'emploie à la place de *plus mauvais* :

– en parlant de personnes, avec une nuance morale (même opposition qu'en finnois *huonempi / pahempi*).

Sa sœur est encore pire que lui. *Hänen sisarensa on vielä häntä pahempi.* — Tu es pire qu'un gosse ! *Olet pahempi kuin pikkulapsi!*

– en parlant de choses avec le sens de «plus grave», «plus dangereux», «plus nuisible» (finnois *pahempi*). La forme *pire* n'est donc pas à proprement parler le comparatif de *mauvais*, mais plutôt de *grave*, *dangereux*, *sérieux*, etc. :

La situation est pire que je pensais. — Le remède était pire que le mal. — Dans cette cantine, la nourriture est encore pire qu'au restaurant universitaire.

La forme *pire* s'emploie également dans certaines locutions ou expressions figées :

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. — J'en ai vu de pires. *Olen pahempaakin nähnyt.*

Tableau 129 – Comparatifs de *petit* et *mauvais*

Positif	Comparatif
petit	plus petit <i>pienempi</i> moindre <i>vähäisempi</i>
mauvais	plus mauvais <i>huonempi</i> pire <i>pahempi</i>

1.2. Le comparatif de l'adverbe

§1063 ■ Le comparatif de l'adverbe se forme de la même manière que celui de l'adjectif, avec les adverbes *plus*, *aussi* et *moins* :

Le comparatif d'infériorité s'emploie plus fréquemment en français qu'en finnois. — Cette année, nous n'avons pas fait de barbecue aussi souvent que l'an dernier. — En roulant moins vite que nous, ils sont quand même arrivés aussi tôt que nous.

Exceptions : le comparatif de *bien* est *mieux*, le comparatif de *mal* est *pis* :

Le malade se porte déjà mieux qu'hier. — La tarte a mieux réussi que la dernière fois.

Le comparatif *pis* s'utilise plus ou moins dans les mêmes cas que la forme *pire* (comparatif de l'adjectif *mauvais*, voir ci-dessus). Il est pourtant nettement plus rare et relève essentiellement du style soutenu. Dans la langue courante (écrite et parlée), on le remplace par *pire* :

C'était encore pire que d'habitude.

La forme *pis* s'utilise cependant couramment dans certaines expressions figées :

Cela va de mal en pis. *Kaikki menee yhä huonommin.* — qui pis est... *ja mikä pahempi...* — Tant pis ! *Ei voi mitään! Huono juttu!* — Pis encore, ... *Mikä pahempi, ...*

§1064 ■ **Aussi / autant.** Le comparatif d'égalité s'exprime avec l'adverbe *aussi* (*yhtä*) devant un adverbe, ou *autant* en fonction d'adverbe ou de pronom. L'adverbe *autant* est la combinaison de *aussi* et *beaucoup* (**aussi beaucoup* ne s'emploie pas, voir ci-dessous). *Autant* peut aussi se combiner avec *de* pour former un déterminant de quantité complexe (► §86) :

La guérison ne progressait pas aussi rapidement qu'espéré. — Cette règle permet de résumer et d'expliquer tout le fatras antérieur aussi clairement que simplement. — Le chercheur déplorait de n'avoir pas obtenu autant de réponses à son questionnaire qu'il l'aurait souhaité. — Il émanait de sa personne, autant que de son esprit, un magnétisme dont son œuvre conserve la prodigieuse puissance. — Nous comptons collecter 10 000 euros, mais nous n'en avons pas eu autant. — Le jury relève que le thème « la Ville mise en lumière », n'a, semble-t-il, pas recueilli autant de succès auprès des étudiants [en architecture] que certains thèmes abordés les années précédentes.

► Les formes **aussi beaucoup que* ou *aussi beaucoup de* sont agrammaticales. Elles ressemblent trompeusement au finnois *yhtä paljon (...)* *kuin* et sont une source fréquente d'erreurs. L'équivalent français est toujours une forme avec *autant* (*autant que/autant de, pas autant que/pas autant de*).

1.3. La place du comparatif

§1065 ■ Le comparatif de l'adjectif occupe la même place que celle qu'il occupe par rapport au nom que le positif correspondant :

un bon exemple → un meilleur exemple — une grave erreur → une plus grave erreur — une petite quantité → une plus petite quantité

Comme la forme du comparatif est plus longue que celle de l'adjectif positif, un adjectif normalement antéposé peut souvent se retrouver postposé quand il est au comparatif. Quand le comparatif est formé avec *moins*, il est presque systématiquement postposé (mais pas toujours) :

C'est une longue route. → C'est une route moins longue. — Ce serait une grave erreur. → Ce serait une erreur plus grave. / Ce serait une plus grave erreur.

Si le comparatif a un complément (introduit par la conjonction *que*, voir ci-dessous), il est pratiquement toujours postposé. La forme *meilleur* peut rester antéposée :

C'était un chemin plus mauvais que l'autre. — C'est une meilleure solution que celle envisagée précédemment.

■ Le comparatif de l'adverbe peut, selon les cas, occuper la même position que le positif. Cependant, contrairement au positif, on le place normalement après le verbe et non pas entre l'auxiliaire et le participe passé :

Michel est resté chez nous plus longtemps que l'an dernier. — Ils ont fait leur travail plus vite que vous. (comparer : Ils sont vite rentrés chez eux).

1.4. Adverbes d'intensité avec le comparatif

§1066 Pour renforcer le comparatif, on peut utiliser comme adverbes d'intensité *beaucoup* (comme en finnois *paljon*), *bien* ou *nettement* :

grand	plus grand	beaucoup plus grand bien plus grand
compliqué	moins compliqué	beaucoup moins compliqué bien moins compliqué
petit	plus petit	beaucoup plus petit bien plus petit
	moindre	nettement moindre <i>paljon pienempi</i> (► RQ710) bien moindre
facilement	plus facilement	beaucoup plus facilement bien plus facilement
vite	moins vite	beaucoup moins vite bien moins vite
bien	mieux	beaucoup mieux <i>paljon paremmin</i> nettement mieux bien mieux

On peut également renforcer les adverbes *plus* et *moins* de la même manière :

(beaucoup)	plus	beaucoup plus <i>paljon enemmän</i> bien plus
(peu)	moins	beaucoup moins <i>paljon vähemmän</i> bien moins

§1067 Les comparatifs *meilleur* et *pire/pis* ne peuvent être renforcés qu'avec l'adjectif **bien** (et non pas *beaucoup*). On peut aussi utiliser par exemple *nettement* :

bon	meilleur	bien/nettement meilleur <i>paljon parempi</i>
mauvais	pire	bien/nettement pire <i>paljon pahempi</i>
mal	pis	bien pis [rarement utilisé] <i>paljon pahemmin</i>

1.5. Le complément du comparatif

Le complément du comparatif est introduit par la conjonction *que*. Le complément peut être un GN (groupe nominal), une proposition ou un infinitif.

§1068 ■ **Complément groupe nominal.** Le complément du comparatif peut être un groupe nominal ou un pronom, ou un groupe quelconque qui tient lieu de circonstanciel (GN, adverbe) :

Un canoë est plus lourd qu'un kayak. — Leur maison est plus spacieuse que la nôtre. — Mon frère est plus grand que moi, ta sœur plus petite que toi. — Le temps est moins chaud qu'hier. — Le nouveau film de ce réalisateur est moins violent que celui qu'il a réalisé l'an dernier.

Après les adjectifs en *-eur* à valeur comparative, on utilise la préposition **â** et non pas la construction avec *que*. On ne peut pas non plus employer les adverbes *plus* ou *moins*, puisque l'adjectif a par nature le sens d'un comparatif de supériorité :

antérieur à *aikaisempi kuin* — supérieur à *parempi kuin* — postérieur à *ou* ultérieur à *myöhäisempi kuin* — inférieur à *huonompi kuin* — Sa nomination au poste de directeur est antérieure à la fusion des deux sociétés. *Hänen nimittämisensä johtajaksi tapahtui aikaisemmin kuin yritysten fuusio.* — Ce tissu est d'une qualité nettement supérieure à celui-là. *Tämä kangas on huomattavasti parempilaatuista kuin tuo.*

§1069 ■ **Proposition.** Le complément du comparatif peut aussi être une proposition :

J'ai moins aimé le film que quand je l'ai vu pour la première fois. — Souvent, on est mieux reposé en faisant un petit voyage que si on passe ses vacances chez soi.

Si la proposition est du type complétif, dans la langue écrite on utilise le *ne* explétif, associé ou non au pronom neutre *le* (pour le détail ► §775) :

Ce travail a duré bien plus longtemps que je ne pensais. — Tu aurais dû insister moins que tu ne l'as fait. — C'est bien plus important que vous ne sauriez l'imaginer.

Contrairement au finnois, une relative peut rarement être directement complément d'un comparatif (*se oli vaikeampaa kuin mitä luvattiin*). Après la conjonction *que*, il faut rétablir un groupe nominal en utilisant le pronom incomplet *celui/ce* (► chap. 17) :

C'était plus difficile que ce qu'on nous avait promis. — Les régimes proposés dans les magazines sont moins efficaces que ceux que nous a prescrits la diététicienne. — Il n'y a pas de contes plus beaux que ceux que la vie a elle-même composés. — Il existe une meilleure solution encore que celle qui nous a été présentée ici. — le bonheur que l'on attend est plus beau que celui dont on jouit. — Dans un temps aussi lointain que celui dont tu nous parles, je pilotais un ULM. — Ce n'est pas aussi simple que ce que vous m'aviez expliqué.

§1070 Le complément du comparatif peut aussi être une proposition **complétive**. Comme la complétive est introduite par la conjonction *que* (*että*), on ne peut pas placer cette conjonction directement après la conjonction comparative *que* (*kuin*), sinon on obtiendrait une suite **que que*. En finnois, le problème ne se pose pas, puisqu'on utilise deux mots différents (*kuin se että*). En français, il faut ajouter un mot, en général *le fait* ou *plutôt* :

L'esprit des hommes a du mal à accepter ce constat à notre époque, mais nos descendants ne trouveront peut-être pas plus problématique que le fait que la Terre est ronde. — Que tu le félicites avec du retard vaut toujours mieux que le fait que tu ne lui écrives pas du tout. — Que vous connaissiez bien le vocabulaire est au moins aussi important que le fait que vous maîtrisiez bien la grammaire. — Je pense que l'heure est assez grave pour mettre en avant les compétences politiques du candidat plutôt que le fait que ce soit une femme ou un homme. — Je préfère qu'on me qualifie d'« omniprésident » plutôt qu'on me reproche d'être un « roi fainéant ».

§1071 ■ **Infinitif.** Quand l'infinitif est complément d'un comparatif (► §602), il est régulièrement précédé du marqueur *de* :

Ce serait plus sage que de partir. — Ce serait plus utile que de rester là les bras croisés. — Il n'a pas trouvé de meilleure solution que de revendre sa voiture. — Si tu n'as rien de mieux à faire que de regarder la télévision, tu pourrais aussi bien tondre le gazon. — En fait, il s'agit moins de remettre en question l'autorité de Virgile que de jouer avec celle-ci, voire de la renforcer.

Si on compare deux infinitifs, on n'utilise pas le marqueur *de* :

Au début, apprendre le violon est plus difficile qu'apprendre le piano. — Dans cette situation, résister serait moins avantageux que renoncer.

2. Le superlatif

2.1. Le superlatif absolu

§1072 Dans la terminologie classique, le superlatif absolu correspond au positif (adjectif simple) précédé par exemple des adverbes *très*, *extrêmement* :

extrêmement compliqué — très beau — vraiment très compliqué

On ne peut pas former de superlatif absolu avec des adjectifs qui ont en eux-mêmes une valeur de superlatif absolu : *magnifique*, *merveilleux*, *admirable*, *sublime*, *extraordinaire*, *effroyable*, *capital*, etc. On ne peut pas dire **très magnifique*, **très effroyable*, etc. (sauf par plaisanterie), **très essentiel* (► RQ711). On utilisera par exemple l'adverbe **tout à fait** ou **absolument** :

tout à fait essentiel, tout à fait merveilleux, tout à fait sublime, absolument capital

On peut aussi former des superlatifs absolus à l'aide des préfixes *ultra-*, *extra-*, *archi-*, *extra-*, *super-*, *hyper-*, etc. Ce procédé est courant dans la langue écrite et encore plus courant dans la langue parlée :

ultra-léger — extra-fin — archicomplet — super-facile — hyper-grand — hyper-débile

On peut aussi former des superlatifs absolus avec le suffixe italien *-issime* :

richissime — *upperikas* — rarissime *erittäin harvinainen* — célébritissime *erittäin kuuluisa* — illustrissime *erittäin maineikas* — grandissime *mitä suurin*

Seuls *richissime* et *rarissime* sont courants, les autres sont plus ou moins fréquents et relèvent plutôt du style soutenu. Mais le suffixe *-issime* peut être considéré comme vraiment productif, car il est couramment employé par plaisanterie dans la langue familière :

crétinissime — simplissime — débilitissime — connessime — stupidissime — loufoquissime (► RQ712)

§1073 ► Le superlatif *meilleur* peut avoir à lui seul le sens de « *même le meilleur* », en finnois *paraskin/paraskaan* :

Les meilleures grammaires de français n'apportent pas toujours de réponse aux problèmes particuliers des apprenants finnophones. — Les meilleurs amis peuvent avoir des désaccords. — On voit ça dans les meilleures familles. — Les meilleures intentions du monde peuvent parfois avoir des conséquences funestes.

2.2. Le superlatif relatif

§1074 Le superlatif relatif instaure une relation de comparaison avec des objets d'un groupe exprimé ou implicite. On le forme en ajoutant un article défini devant l'adjectif précédé de *plus* ou *moins* :

le plus grand livre, la place la moins chère, les questions les plus faciles

L'article défini s'accorde avec le nom auquel il se rapporte. Si le superlatif est postposé, on répète l'article défini devant le groupe *plus* ADJECTIF ou *moins* ADJECTIF :

Aino a choisi la plus grande *glace*. — Ces roses sont les plus moins chères que j'aie trouvées. — Nous sommes allés dans *le restaurant* le plus proche.

Normalement, l'article défini reste invariable (il prend en fait la forme d'un neutre, c'est-à-dire le masculin) quand on compare deux degrés d'une même chose, autrement dit quand en finnois on utilise non pas le superlatif en *-in* mais l'adverbe [*eniten* + ADJECTIF]. On oppose ainsi :

(1) C'est au début du voyage que nous avons été **le** plus fatigués.

(2) De tous les membres du groupe, c'est nous qui étions **les** plus fatigués.

Dans l'exemple (1), la comparaison porte sur le degré de fatigue, et non pas sur *nous*. En (2), la comparaison porte sur *nous* par rapport aux autres membres du groupe. Cette règle prête toutefois à interprétation et il règne un flottement considérable chez les usagers ; c'est pourquoi il est assez fréquent que l'on accorde l'article avec le nom.

Le superlatif relatif des adverbes se forme de la même manière que celui des adjectifs, mais l'article défini est toujours au masculin (neutre) :

C'est toujours Antoine qui trouve la solution le plus vite. — C'est notre voisin qui lave sa voiture le plus souvent.

2.3. Le complément du superlatif

§1075 Le complément du superlatif est introduit par la préposition de :

La Joconde est sans doute le tableau le plus célèbre du monde. — Malte est le plus petit État membre de l'Union européenne. — Le lilas a l'un des parfums les plus agréables de toutes les fleurs.

Parfois on peut aussi utiliser la préposition *parmi* ou la locution prépositionnelle *d'entre* :

C'est le meilleur parfum d'entre tous.

Le complément du superlatif peut aussi être une proposition relative. Dans ce cas, le verbe de la relative se met généralement au subjonctif (► §833) :

Ce sont les plus belles îles que nous ayons vues dans ces mers.

2.4. Superlatif en français – comparatif en finnois

§1076 Quand on compare deux choses, le français utilise le superlatif, alors que le finnois utilise le comparatif :

Selon la loi française, le jumeau né en deuxième est le plus âgé. *Ranskan lain mukaan toisena syntynyt kaksosen on vanhempi lapsi*. — Quel chemin tu prends pour rentrer, le plus court ou le plus long ? — Je prends le plus long, parce qu'il y a de si beaux paysages. *Kumpaa reittiä menet kotiin, lyhyempää vai pidempää? – Menen pidempää, koska siinä on niin kauniita maisemia*. (► RQ713)

Dans certaines expressions, en français on emploie uniquement le positif là où le finnois emploie le comparatif :

le beau sexe *kauniimpi sukupuoli* — tirer la courte paille *vetää lyhyempi korsi*

2.5. Le problème de la focalisation

§1077 L'un des problèmes qui concerne particulièrement l'utilisation du superlatif en français par les finnophones est celui de la focalisation. Le finnois ne met pas systématiquement en relief le propos de la phrase par des procédés particuliers et use d'une sorte de focalisation «plate» (► RQ569a p.357), qui peut très bien s'appliquer au superlatif également. Ainsi la phrase

Ääni aiheutti eniten ongelmia videoneuvotteluissa.

s'interprète en finnois de deux manières :

(1) C'est le son qui a posé le plus de problème dans les vidéoconférences.

(2) C'est dans les vidéoconférences que le son a posé le plus de problèmes.

Par défaut, en finnois, en l'absence d'autres éléments de focalisation, l'interprétation se fait par la phrase (1). La distinction entre les deux interprétations peut évidemment se faire en fonction du contexte, selon que le thème du contexte est *les vidéoconférences* (1) ou *les problèmes de transmission du son* (2), ou, à l'oral, aussi grâce à l'intonation. Dans de tels cas, s'il y a en français plusieurs éléments sur lesquels peut porter le focus, on utilise pratiquement toujours une construction clivée (► §686), car le superlatif est par défaut l'élément qui représente le propos (*Pierre est le plus doué...*). Si on dit simplement en français

Le son a posé le plus de problème dans les vidéoconférences.

l'interprétation se fait par défaut dans le sens de l'exemple (2), parce que le focus est sur le complément circonstanciel *dans les vidéoconférences*, donc exactement à l'inverse du finnois. C'est pour cette raison qu'en français, quand on veut utiliser un superlatif dans ce genre de phrase, il faut le plus souvent utiliser une construction clivée, ce qui n'est pas si simple, étant donné que le finnois n'utilise pas de façon systématique ce mode d'expression (► RQ714). Ainsi la phrase sans aucune mise en relief

L'analyse du corpus a posé le plus de problèmes.

est sentie comme incomplète, et le lecteur francophone se demande «...a posé le plus de problèmes dans quoi?». Cet effet indésirable est supprimé quand on utilise une construction clivée :

C'est l'analyse du corpus qui a posé le plus de problèmes.

On peut aussi utiliser d'autres procédés, l'essentiel est de mettre en relief l'élément qui est le propos. Le plus simple reste cependant la construction clivée :

Nous avons trouvé le moins d'occurrences précisément dans les réponses des élèves de lycée. — C'est dans les réponses des élèves de lycée que nous avons trouvé le moins d'occurrences.

2.6. Renforcement du superlatif

§1078 ■ Il est courant en finnois de renforcer l'idée exprimée par le superlatif en le faisant précéder de *mitä mainioin, mitä tyypillisin*, etc. Cette construction correspond en français à un adjectif ordinaire (positif) précédé de la locution figée *on ne peut plus* (mot à mot «*enempään ei pysty*») :

C'était un cas on ne peut plus classique. *Se oli mitä tyypillisin tapaus.* — Le temps était on ne peut plus beau. *Sää oli mitä mainioin.* — Cette manière on ne peut plus simple de procéder demande pourtant beaucoup d'attention. *Tämä mitä yksinkertaisin tapa menetellä vaatii kuitenkin suurta huolellisuutta.*

L'autre possibilité de traduire [*mitä* + SUPERLATIF] est d'utiliser la construction [*des plus* + ADJECTIF] :

Cette construction est des plus simples. *Tämä rakenne on mitä yksinkertaisin.* — C'était un reportage des plus bouleversants. *Se oli mitä järkyttävän uutisraportti.*

Dans le cas des adjectifs *facile, simple, normal, naturel*, on peut également utiliser la locution figée [*tout ce qu'il y a de plus* + ADJECTIF] :

Sa réaction était tout ce qu'il y a de plus naturelle. *Hänen reaktionsa oli mitä luonnollisin.* — C'est tout ce qu'il y a de plus simple. *Se on mitä yksinkertaisinta.*

Si on utilise l'une des locutions mentionnées ci-dessus avec les comparatifs *meilleur* ou *mieux*, l'adverbe *plus* est supprimé :

Une fois arrivées, nous avons trouvé un hôtel tout à fait convenable, on ne peut meilleur marché, avec une douche chaude. — Ce restaurant est vraiment tout ce qu'il y a de mieux. *Se ravintola on todella mitä parhain.*

§1079 ■ Le superlatif peut aussi être renforcé par exemple avec les adverbes *de beaucoup, de loin*, le GN *du monde* ou l'adjectif *possible* :

Il était **de beaucoup** le plus rapide. *Hän oli ylivoimaisesti nopein.* — C'était **de loin** la solution la plus économique. *Se oli selvästi edullisin vaihtoehto.* — C'était le vol le moins cher **possible**. *Se oli halvin mahdollinen lento.* — Il faut partir le plus rapidement **possible**. *Täytyy lähteä mahdollisimman*

nopeasti. — C'est la chose la plus naturelle **du monde**. *Se on mitä luonnollisin asia*. — C'était le film le plus nul **du monde**. *Se oli mitä tylsin elokuva*. — L'enfant n'avait pas l'air gêné le moins **du monde**. *Lapsi ei alkuunkaan ujostellut*.

Le superlatif peut également être renforcé par une relative :

C'est la meilleure solution qui soit. *Se on paras mahdollinen ratkaisu*.

2.7. Le superlatif employé comme nom

§1080 Le superlatif peut s'employer comme nom et occuper les fonctions de sujet, attribut, objet, etc. :

Le plus rapidement sera le mieux. — On évité le pire. — Le pire, c'est que nous avons raté l'avion et dû attendre le suivant trois jours. — Le plus ennuyeux dans toute cette affaire a été que nous avons perdu trois jours de vacances.

Le mieux et *le pire* s'utilisent dans diverses expressions courantes :

s'attendre au pire *varautua pahimpaan* — qui mieux est... [kimjõe] *ja mikä parasta* ... — au pire *pahimmassa tapauksessa* — au mieux *parhaassa tapauksessa* — pour le meilleur et pour le pire *myötä- ja vastoinkäymisissä* — Tout va pour le mieux. *Kaikki on parhain päin*. — Pratiquer la politique du pire. *Maalata pirtuja seinälle*. — On constate un léger mieux. [Potilaan] *tila on hieman kohentunut*. — Il y a du mieux. *On tapahtunut parannusta*. — Le mieux est l'ennemi du bien. *Paras on hyvän vastakohta*.

§1081 **FAQ** *Erilainen kuin, samanlainen kuin*

Certains adjectifs finnois se construisent comme des comparatifs avec *kuin* alors que leur équivalent en français se construit avec la préposition *de* ou *à* :

erilainen kuin = différent de — *samanlainen kuin* = semblable à/analogue à — *sama kuin* = identique à une situation comparable à la précédente *samankaltainen tilanne kuin edellinen* — un problème analogue au tien *samanlainen ongelma kuin sinun ongelmasi*

Après *même*, on peut utiliser *que* :

Ta robe a la même couleur que la mienne. — Ils ont logé dans le même hôtel que nous l'an dernier. — Ce n'est pas le même vin que celui dont on parlait l'autre jour. — Il s'en prend aux mêmes auteurs que dans le premier opus, mais cette fois-ci, il est question de l'analyse du texte.

Mais on ne peut pas utiliser *que* après *différent* (la construction **différent que qch* est une erreur fréquente chez les finnophones) :

Les goûts en matière de mode des jeunes en Finlande ne sont pas différents des goûts des jeunes Européens en général. *Suomen nuorten muotitottumukset eivät ole erilaisia kuin muiden nuorten eurooppalaisten*. — Leur jardin est tout à fait différent de celui des autres maisons de la rue. *Heidän piha on aivan erilainen kuin muiden tämän kadun talojen pihat*. — Notre hypothèse est que les illustrations s'emploient différemment au début des études et à la fin des études [et non pas : ...différemment au début des études *qu'à la fin des études].

Souvent, il est plus simple d'utiliser *même* dans une phrase négative (*ei sama kuin*). Cette construction est la seule possible si le groupe nominal commence par la préposition *de* :

C'est un point de vue différent du nôtre / Ce n'est pas le même point de vue que le nôtre. — Il n'avait pas la même conception de ce travail que moi. (= Il avait une conception de ce travail différente **de** la mienne).

Remarques à partir de la page 493.

707 En finnois, le comparatif d'infériorité (*vähemmän ... kuin*) est cependant peu utilisé, alors qu'en français, la comparaison avec *moins* est tout à fait courante. Pour le finnophone habitué à utiliser généralement le comparatif de supériorité, il faut une certaine pratique de la langue pour s'accoutumer à utiliser le comparatif d'infériorité avec *moins*. Le choix entre *plus petit* et *moins grand* ou *il fait plus frais* et *il fait moins chaud* dépend du point de vue et de la situation (et par exemple du caractère optimiste ou pessimiste de l'affirmation). En général, on peut dire qu'on peut utiliser le comparatif en *moins* quand en finnois on dit *ei yhtä ... kuin* ou *ei enää niin ... kuin* :

Christian est moins grand que son frère. *Christian ei ole yhtä pitkä kuin veljensä.* — Il ne fait plus aussi chaud qu'hier.

708 Noter aussi cet exemple, dans lequel les mots *poisson* et *viande* sont en fonction d'attribut (signifiant « amateur de poisson/de viande ») :

Je ne vais pas tarder à essayer cette recette de tajine, moi qui suis plus poisson que viande.

709 Dans la langue écrite, on peut aussi utiliser *si* avec une valeur comparative dans les constructions interrogatives : *Y avait-il rien de si beau que ce spectacle ?*

710 La forme *beaucoup moindre* est peu utilisée.

711 La forme **très essentiel* est une erreur courante chez les finnophones, qui est due au fait qu'en finnois on peut dire sans problème *hyvin oleellinen*. L'équivalent français de *hyvin oleellinen* est *capital* ou *tout à fait essentiel*.

712 Nombreuses occurrences de ces formes sur Internet.

713 Dans la phrase *Je prends le plus long*, l'article est interprété par les usagers francophones comme un élément obligatoire du superlatif [*le plus* + ADJECTIF]. Quand on compare deux éléments seulement, on pourrait cependant aussi interpréter ce groupe comme la combinaison de l'article défini et d'un comparatif [*le* + *plus* ADJECTIF]. Comme l'article défini est utilisé de toute façon, il est difficile de trancher entre les deux interprétations et cela ne joue aucun rôle sur le plan pratique. L'essentiel pour l'apprenant finnophone est de se rappeler que le comparatif se rend dans un tel cas par un superlatif en français (et inversement, l'apprenant français de finnois doit se rappeler que le superlatif équivalait ici à un comparatif en finnois).

714 Le finnois use cependant aussi de procédés de focalisation dans le cas du superlatif, soit avec des ad-
verbes, soit avec extraction :

Useimmiten juuri tämä aiheuttaa eniten ongelmia, sillä Internetissä ei ole mahdollista varata omaa kaistaleveyttä. —
Akku on se, mikä aiheuttaa eniten ongelmia. — Asukkaiden mielestä kielitaidon puute aiheutti eniten ongelmia, kun taas kiinteistöhoitajien mielestä selkeä opastamisen puute on syy ongelmiin. [dans cette phrase, *taas* permet d'identifier le thème et le propos].

Pour rendre ces mêmes idées en français, il ne faut donc pas hésiter à utiliser une construction clivée.

64. L'ordre des mots

§1082 Dans les grandes lignes, on peut dire que l'ordre des mots obéit aux mêmes principes généraux en finnois et en français. En finnois, on exprime le plus souvent les relations entre les éléments de la phrase à l'aide des cas de la déclinaison (mais aussi à l'aide de prépositions ou postpositions), ce qui permettrait en théorie de placer les éléments de la phrase librement (► RQ715). Malgré cela, le finnois observe en général l'ordre sujet-verbe-objet (SVO), comme le français. En outre, le finnois, comme le français, a tendance à placer l'information nouvelle (le *propos*) à la fin de l'énoncé (► §675). Il existe ainsi la même différence en français et en finnois entre les deux énoncés suivants :

Demain, je vais à la poste.	Huomenna käyn postissa.	(que fait <i>je</i> demain?)
Je vais à la poste demain.	Käyn postissa huomenna.	(quand <i>je</i> va-t-il à la poste?)

L'ordre des mots en français ne pose donc pas de très grands problèmes aux finnophones (► RQ716), mais il existe évidemment un certain nombre de différences entre les deux langues et de points problématiques pour les apprenants de FLE.

1. L'ordre des mots normal

1.1. Forme canonique

§1083 ■ En français, l'ordre des mots a une fonction syntaxique importante, puisqu'il indique les fonctions grammaticales des différents éléments de la phrase. Le GN avant le verbe est en général le sujet, le GN qui suit le verbe est normalement l'objet. On appelle cet ordre de base l'ordre SVO :

SVO = SUJET + VERBE + OBJET

Quand le verbe peut recevoir plusieurs compléments d'objet, autrement dit des compléments valenciel (► §534), le complément d'objet direct se place en première position après le verbe, puis vient le complément d'objet indirect ; dans certains cas, le verbe peut recevoir un troisième complément valenciel, qui se place alors en troisième position :

Les enfants ont acheté des fleurs à leur maman à l'occasion de la fête des Mères. — Le professeur a posé une question à l'élève. — Cet éditeur a fait traduire le livre de l'italien en hongrois.

Alors qu'en finnois le pronom objet occupe la même position que le GN objet, en français il se place habituellement *devant* le verbe, ce qui est source de nombreuses difficultés pour les apprenants FLE (► chap. 26) :

J'ai prêté le livre à mon ami.	Lainasin kirjan ystävälleni.
Je le lui ai prêté.	Lainasin sen hänelle.

§1084 ■ Entre le sujet et le verbe, on ne peut placer qu'un pronom conjoint *le, la, les, lui, leur, y, en* (► §328) et/ou l'adverbe négatif *ne*. La place des pronoms *rien* (► §391) et *tout* (► §405) obéit à des règles particulières. Contrairement au finnois et à l'anglais, on ne peut pas placer d'adverbe autre que *ne* entre le sujet et le verbe (► §1088). Cependant, entre la forme disjointe du pronom de 3^e personne *lui elle eux elles* et le verbe, on peut placer les adverbes *aussi* ou *non plus* :

Lui aussi viendra.
Eux non plus ne sont pas intéressés.

Entre le pronom **relatif** et le verbe, on peut placer un pronom, un complément circonstanciel ou une proposition :

Ce sont là des questions qui, souvent, divisent les opinions. — Elle voulait aller en Inde avec un ami qui, lui, ne voulait pas. — Nous allons ce soir au concert, qui, je vous le rappelle, commence à 21 heures.

■ Ce sont là les principales contraintes de l'ordre des mots en français (► RQ717). Pour le reste, les compléments circonstanciels et de nombreux adverbes peuvent se placer plus ou moins librement, voir ci-dessous. La place de ces éléments dépend essentiellement du focus (► §675), de l'information que l'on veut transmettre.

1.2. La place du complément circonstanciel

§1085 Le complément circonstanciel (CC) peut en principe se placer librement dans la phrase. Il se place notamment assez souvent en tête de phrase (► RQ472 p. 292) :

Dans notre maison, il y a deux étages. — Avec tout leur équipement, ils sont partis pour la montagne.

En général, la place du complément circonstanciel dépend de l'information que l'on veut donner. Comparer :

Nous partons en voyage dans deux semaines.
Dans deux semaines, nous partons en voyage.

La première phrase répond à la question *Quand partez-vous en voyage?*, la deuxième à la question *Qu'est-ce que vous faites dans deux semaines?* Si la phrase compte plusieurs CC, leur place respective dépend du sens (comme en finnois), mais n'a souvent pas de grande influence sur le sens général de la phrase :

Il y avait très peu de familles avec des enfants sur le bateau avant-hier.
 Avant-hier, sur le bateau, il y avait très peu de familles avec des enfants.
 Sur le bateau, avant-hier, il y avait très peu de familles avec des enfants.

Le propos reste de toute façon : *il y avait très peu de familles avec des enfants.*

1.3. Place de l'adverbe

En général, l'adverbe se place dans la phrase de la même manière en finnois et en français, mais il y a quelques différences notables.

- §1086 ■ Les adverbes à valeur de complément circonstanciel (*aujourd'hui, ici, etc.*) se placent librement dans la phrase en fonction du focus ; ils peuvent être ainsi en tête de phrase ou au milieu de la phrase :

Aujourd'hui, il fait une chaleur estivale. — Heureusement, nous ne sommes pas partis en Grèce. — Franchement, je ne sais pas quoi répondre. — Lentement, sans bruit, il se leva et sortit. — Sans bruit, il se leva et, lentement, il sortit. — Même si on n'a pas soif, il faudrait boire de l'eau régulièrement.

Quand l'adverbe modifie un adjectif ou un autre adverbe, il se place devant celui-ci ; de même, quand l'adverbe modifie un quantifiant ou un circonstanciel :

La route est très sinueuse. — La dissertation est assez bien construite. — Avec l'âge, les choses se retiennent beaucoup moins facilement. — Les invités ont presque tout mangé. — Nous avons roulé de nuit et sommes arrivés très tôt le matin. — Le livre coute environ trente euros.

- §1087 ■ Quand l'adverbe porte sur un verbe, il se place **après** le verbe. Aux temps composés, il se place normalement entre l'auxiliaire et le participe ; dans les questions avec inversion, il se place après le sujet inversé :

Il fait encore très chaud. — Ce soir, on ira peut-être à la pêche. — Tu es déjà levée? — Serez-vous bientôt prêt? — Georges a aussi acheté une voiture française. — J'ai souvent pensé qu'on pourrait raconter toute sa vie seulement avec des chansons et des photos. — Ont-ils enfin compris ce qu'ils devaient faire?

Les adverbes de manière en *-ment* à valeur descriptive se placent cependant en général après tout le groupe verbal [AUXILIAIRE + PARTICIPE] ; les adverbes non descriptifs comme *vraiment, réellement* ou *effectivement* se placent entre l'auxiliaire et le participe :

Ils ont procédé prudemment. — L'élève a progressé constamment. — Ils ne s'étaient pas vraiment préoccupés de préparer ce long voyage avec tout le soin nécessaire. — Une source gouvernementale a confirmé que des rebelles avaient effectivement pris position dans la ville.

En général, la place de l'adverbe indique si l'adverbe porte sur toute la phrase ou seulement sur un élément particulier. Comparer :

Il avait d'abord envie de manger, mais finalement il n'a rien pris. *Aluksi hän halusi syödä, mutta lopulta hän ei syönyt mitään.* — Il avait envie de manger d'abord et de se mettre au travail ensuite. *Hän halusi syödä ensin ja ryhtyä työhön vasta sen jälkeen.* — L'avion a rapidement perdu de l'altitude. *Pian kone menetti korkeutta.* — L'avion a perdu de l'altitude rapidement. *Kone menetti korkeutta nopeasti.* — Le travail a lentement progressé. *Työ edistyi vähitellen.* — Le travail a progressé lentement. *Työ edistyi hitaasti.*

Dans une phrase négative, la place de l'adverbe dépend de l'élément sur lequel porte la négation, et dans certains cas elle modifie le sens de l'adverbe :

Il n'est toujours pas d'accord. *Hän ei edelleenkaan suostu.*
 Il n'est pas toujours d'accord. *Hän ei aina suostu.*

- §1088 ► En finnois (et en anglais), l'adverbe peut se placer entre le sujet et le verbe :

Minä jo tiesin sen. I already knew it. / He vain yrittävät ansaita rahaa. They only try to make money.

En français, c'est impossible : on ne peut placer entre le sujet et le verbe que des pronoms conjoints et l'adverbe *ne* (► §1084). Sous l'influence du finnois (influence probablement renforcée par l'anglais), les finnophones ont tendance à placer de façon erronée (exemple ► RQ718) les adverbes entre le sujet et le verbe. Ceci concerne particulièrement les adverbes *aussi, déjà, donc* (► RQ719), *seulement, toujours, souvent* et occasionnellement d'autres adverbes aussi. La place de l'adverbe est, normalement, *après* le verbe :

Sinä myös tulet. → Tu viens **aussi**. ou Tu viens toi **aussi**. (► §1089)

Kaikki jo tiesivät, että kokous on peruutettu. → Tout le monde savait **déjà** que la réunion avait été annulée.

Sinä aina arvostelet kaikkea, mitä muut tekevät. → Toi tu critiques **toujours** ce que les autres font.

Turistit usein ostavat hotellipalvelut matkanjärjestäjiltä. → Les touristes achètent **souvent** les prestations hôtelières auprès des voyagistes.

Tutkimus siis osoittaa, että kyseisillä ilmiöillä ei ole yhteyttä toisiinsa. L'étude montre **donc** que les phénomènes en question ne sont pas liés.

Sur la manière de traduire l'adverbe finnois *vain*, voir le détail [FAQ §778](#).

§1089 ■ L'adverbe **aussi** est source de nombreuses difficultés pour les finnophones. En effet, en finnois, on peut accoler l'enclitique *-kin* à divers éléments de la phrase et ainsi faire porter l'idée de «aussi» sur un nom. Le mot *myös* s'utilise de façon encore plus souple, car il peut porter pratiquement sur n'importe quel type de constituant du discours (► [RQ720](#)).

► En tête de phrase, l'adverbe *aussi* n'a jamais le sens de «*myös*». Il s'interprète **toujours** dans un sens consécutif («donc», «pour cette raison») et correspond au finnois **niinpä**. On ne peut pas non plus mettre *également* en tête de phrase. Pour rendre l'idée de *myös* ou *samoin* en tête de phrase, on utilise couramment la locution **de même** ou on place *aussi* ou *également* après le verbe comme indiqué ci-dessous. Voir [FAQ §1101b](#).

En français, l'adverbe *aussi* se place normalement **après** le verbe, même si en finnois *myös* (ou *-kin*) porte sur un élément différent. Ainsi, les trois phrases suivantes, différentes en finnois, se traduisent toutes de la même en français :

<i>Myös hän kävi juoksemassa eilen.</i>	Il est aussi allé faire du jogging hier.
<i>Hän myös kävi juoksemassa eilen.</i>	Il est aussi allé faire du jogging hier.
<i>Hän kävi juoksemassa myös eilen.</i>	Il est aussi allé faire du jogging hier.

À l'oral, il est assez facile de faire porter l'intonation sur un élément qui permet de déceler le mot auquel «se rapporte» *aussi* (► [RQ721](#)). À l'écrit, si on veut mettre en évidence l'élément sur lequel porte *aussi*, on peut déplacer l'adverbe, mais il faut également faire d'autres modifications :

<i>Myös hän kävi juoksemassa eilen.</i>	Lui aussi est allé faire du jogging hier.
<i>Hän myös kävi juoksemassa eilen.</i>	En plus, il est aussi allé faire du jogging hier.
<i>Hän kävi juoksemassa myös eilen.</i>	Il est allé faire du jogging hier aussi.

La difficulté tient d'abord à une interprétation correcte de la valeur d'*aussi* par rapport au finnois : Je veux venir aussi. *Minäkin haluan tulla.* — J'ai aussi protesté. *Esitin myös vastalauseen.* Ou : *Minäkin esitin vastalauseen.* — Tu es aussi allé voter ? *Oletko sinäkin käynyt äänestämässä?* Ou : *Kävitkö samalla äänestämässä?* — Nous avons aussi acheté des pommes de terre nouvelles. *Ostimme myös uusia perunoita.* Ou : *Mekin ostimme uusia perunoita.*

L'autre difficulté est de savoir à quel endroit placer *aussi* quand on veut le faire porter de façon plus nette sur un élément particulier. Les procédés sont variés et ne sont pas très simples à maîtriser. On peut retenir les indications suivantes :

– on peut placer *aussi* entre le pronom sujet conjoint et le verbe ou rejeter le pronom conjoint avec *aussi* près le verbe :

Eux aussi viendront ce soir. / Ils viendront ce soir eux aussi.
J'ai protesté moi aussi. / Moi aussi, j'ai protesté.

– on peut placer *aussi* après un CC :

Hier, il a aussi fait chaud en Laponie. =
Hier, il a fait chaud en Laponie aussi. / En Laponie aussi, il a fait chaud hier.
Hier aussi, il a fait chaud en Laponie. / Il a fait chaud en Laponie hier aussi.

– quand on veut montrer que *aussi* porte plus particulièrement sur le verbe, on utilise divers ad-
verbes :

Eilen oli hyvin kylmää ja myös satoi lunta. Hier il a fait très froid et il a aussi neigé. → Hier il a fait très froid et en plus il a neigé.

Ainsi, les exemples ci dessus peuvent se clarifier de la façon suivante :

Je veux venir aussi. *Minäkin haluan tulla.* → Moi aussi je veux venir.
J'ai aussi protesté. *Lisäksi esitin vastalauseen.* → En plus, j'ai protesté.
Tu es aussi allé voter ? *Kävitkö samalla äänestämässä?* Tu es allé voter, par la même occasion ? / Tu en as profité pour aller voter ?
Nous aussi, nous avons acheté des pommes de terre nouvelles. *Mekin ostimme myös uusia perunoita.*

► Dans la langue écrite, à la place de *aussi*, on utilise fréquemment le mot *également*. Les mêmes règles s'appliquent pour cet adverbe que pour *aussi*.

§1090 ■ Souvent, en finnois le mot *myös* opère un renvoi implicite à un élément qui fait partie d'un cadre de connaissances communes, mais qui n'est pas exprimé. Si un article de journal commence par exemple ainsi :

Myös Suomessa on ruvettu rakentamaan ahkerasti liikenneympyröitä vaarallisiin risteyksiin.

le mot *myös* «aussi» signifie implicitement : «En Finlande aussi, [comme dans d'autres pays]». Dans de tels cas, l'adverbe *aussi* peut paraître obscur en français et il faut le «traduire» par une explication (► RQ722) :

En Finlande, comme ailleurs *ou* comme dans d'autres pays, on a commencé à construire un peu partout des giratoires à l'emplacement des carrefours dangereux.

1.4. Dans la poésie

Dans la poésie, la chanson, l'opéra, etc., les conventions littéraires permettent un ordre des mots assez libre, comme dans ces extraits de fables de la Fontaine :

Maître Corbeau sur un arbre *perché* / Tenait en son bec un fromage.

Maître Renard, par l'odeur *alléché*, / Lui tint à peu près ce langage...

L'ordre normal serait *perché sur un arbre, alléché par l'odeur*. De même, dans l'exemple suivant on trouve un COI entre le sujet et le verbe :

L'insecte du combat se retire avec gloire (normalement : L'insecte se retire du combat avec gloire)

2. L'inversion du sujet

§1091 En plus de l'ordre normal SVO, on utilise en français relativement souvent des constructions où le sujet est inversé, autrement dit placé après le verbe. L'inversion du sujet s'utilise essentiellement dans la langue écrite, et n'est possible normalement qu'avec des verbes intransitifs, ou des verbes au passif ou avec pronom réfléchi.

2.1. Après circonstanciel, adverbe ou COI

§1092 Le sujet d'un verbe intransitif peut être inversé quand la proposition débute par un complément circonstanciel ou un COI, ce qui permet de mettre le focus sur le sujet :

Au premier étage se trouve un atelier de luthier. — Peu après arrivèrent les premiers invités. — Autour de l'arbre s'était enroulé un chèvrefeuille. — Une heure plus tard se produisit un événement imprévu.

C'est également le cas après de nombreux adverbes exprimant le temps et le lieu, comme *alors, bientôt, ensuite, enfin, parfois, ici, là, dehors, dedans, ailleurs* (► §782 sur la ponctuation) :

Ensuite seront désignés les lauréats. — Bientôt s'ouvrira pour nous une ère nouvelle. — Dehors s'affrontaient Français et Prussiens. (la phrase *Français et Prussiens s'affrontaient dehors* serait légèrement comique, parce que les combats guerriers se passent normalement à l'extérieur).

2.2. Sujet long

§1093 Le rejet du sujet en position inversé peut aussi être dû au fait que le sujet est nettement plus long que le verbe et que le verbe décrit un simple état de fait (*se trouver, être, etc.*) ou a un sens trop général (*faire, aller*) et ne décrit pas une véritable action. L'inversion du sujet est fréquente dans les propositions infinitives (► §609), dans les propositions relatives (► §838) et dans l'interrogation indirecte (► §872) :

J'ai vu bouger tous ceux qui n'étaient pas d'accord. — Je ne sais pas où sont allés nos amis. — C'est le film dont nous ont parlé nos amis.

L'inversion du sujet permet de déplacer le focus (► §675) dans la phrase par le fait de placer l'information en fin d'énoncé :

(1) À côté se trouve la statue dont tu as entendu si souvent parler dans les journaux.

(2) La statue dont tu as entendu si souvent parler dans les journaux se trouve à côté.

L'exemple (1) répondrait à la question *qu'est-ce qu'il y a à côté?*, l'exemple (2) à la question *où se trouve la statue?* De même :

De là vient que le sujet est souvent rejeté en fin de phrase. [information : le rejet]

L'inversion permet aussi d'éviter que le focus ne se trouve sur le verbe, si celui-ci a un sens trop général ou s'il est un élément d'une locution verbale :

Nous regardions tomber la pluie. — Laissez partir les gens qui ont fini.

Le fait de conserver l'ordre des mots normal (sujet-verbe) aurait pour effet focaliser le verbe : *Nous regardions la pluie tomber* signifierait que la pluie pourrait faire autre chose que tomber (ce n'est certes pas impossible : on pourrait dire *Nous regardions la pluie dégouliner le long de la vitre*, mais en général, par défaut, la pluie tombe). De même, *Laissez les gens qui ont fini partir* aurait un sens étrange : la phrase supposerait que *les gens qui ont fini* ont le choix entre diverses activités : chanter, jouer, partir, etc., alors que la phrase signifie en substance (par exemple) : «ceux qui peuvent maintenant quitter la salle sont ceux qui ont fini leur examen».

Le plus souvent, cependant, l'inversion n'est pas possible en raison de la structure de la phrase, à cause de la présence d'un complément circonstanciel, etc. Voir le détail sous les points indiqués ci-dessus.

2.3. Adverbes entraînant une inversion

§1094 Quand les adverbes *aussi* (dans le sens de «*niinpä*», «*siis*»), *ainsi* («*siten*», «*siis*»), *peut-être*, *du moins* («*ainakin*»), et *de même* («*samoin*, «*myös*») se trouvent en tête de phrase, dans la langue écrite le sujet du verbe est généralement inversé :

Aussi la France doit-elle réagir face à la montée du chômage. — Aussi les gens ont-ils mal accepté cette décision. — Ainsi est-il revenu s'installer dans son pays natal. — Peut-être avez-vous mal compris. — Peut-être cette théorie nous permettra-t-elle de mieux prévoir les modifications dans la structure des réseaux cristallins. — Du moins avons-nous tenté tout ce qui pouvait l'être.

Plus rarement, les locutions adverbiales à *plus forte raison* («*sitä suuremalla syllä*») et *aussi bien* (dans le sens de «par conséquent») peuvent entraîner l'inversion du sujet :

Si le sentiment et la sensibilité sont insuffisants pour guider notre conduite, à plus forte raison sont-ils incapables de fournir le principe même de l'évaluation. — S'il est pénible de quitter pour toujours même des choses qui nous sont indifférentes ou désagréables, à plus forte raison étions-nous vraiment affligées de dire un dernier adieu à cette colonie française, où nous avons été si heureuses pendant tout un hiver. — L'accès aux sources, les contacts avec les chercheurs, avec les auteurs ne se concevraient pas pour nous autrement. Aussi bien est-il inutile d'expliquer aux scientifiques qu'il faut enrichir les contenus.

§1095 Dans la langue courante, mais aussi dans la langue écrite, on peut toutefois utiliser l'ordre des mots normal après ces adverbes en tête de phrase. Dans ce cas-là, à l'écrit l'adverbe est éventuellement suivi d'une virgule (► §782), qui s'entend à l'oral par une pause suspensive dans l'intonation :

Dans notre chalet il n'y a pas l'électricité. Ainsi, nous n'avons pas besoin de regarder la télévision. — L'égoïste n'aime que lui, aussi tout le monde l'abandonne.

Dans la langue parlée, la manière la plus courante d'utiliser l'adverbe *peut-être* en tête de phrase est de le faire suivre de *que*. Le groupe *peut-être que* forme une locution invariable suivie de l'indicatif :

Peut-être que vous avez raison. — Peut-être que cette fois l'avion sera à l'heure. — Quand je serai grande, peut-être que je deviendrai astrophysicienne.

Cet emploi est relativement fréquent dans la langue écrite aussi. Cependant, dans un style soutenu, on préfère utiliser l'inversion du sujet ou la construction avec sujet apparent *il se peut que* (► RQ723) et verbe au subjonctif.

2.4. Après certains verbes

§1096 Dans le cas de certains verbes exprimant un mouvement ou un état, comme *venir*, *survenir*, *arriver*, *suivre*, *rester*, on peut utiliser l'inversion totale quand le sujet est un GN ou un pronom autre qu'un pronom conjoint. Le verbe se place **en début de phrase** :

Suivit un long silence. — Les visiteurs partis, ne restèrent avec nous que mon frère et sa femme. — Viendra le temps où le port du casque sera obligatoire pour les cyclistes.

Cette construction avec verbe en début de phrase peut paraître surprenante à l'apprenant FLE, mais elle est fréquente à l'écrit (► RQ724) :

Viennent ensuite divers types de verbes irréguliers. — À cela s'ajoutent de nombreux cas qui n'ont pu être confirmés. — Y sont également inclus les différentes options pour le master de biologie. — Suivait une liste de propositions. — Le prix principal du concours Best of Swiss Web 2009 revient à Lip. S'y ajoutent également d'autres distinctions importantes dans les catégories innovation, qualité et secteur public. — Sont aussi de la culture au sens large du terme les éléments qui concernent la vie quotidienne. — Ainsi est également apparue une similitude intéressante entre les fragments organométalliques lorsqu'ils pontent une liaison métal-métal. — Nous avons sélectionné les meilleures pizza de St Germain des prés et des trattorias de l'Ouest parisien. Figurent aussi dans notre palmarès quelques électrons libres recommandés par de fins pizzavores.

Bien que cet emploi relève surtout de la langue écrite, on en trouve également des exemples dans la langue parlée (► RQ725) :

Et alors à ce moment là, arrive mon père.

2.5. Après un adjectif attribut

§1097 Dans la langue écrite, l'adjectif attribut peut se placer en tête de phrase. Ceci n'est possible qu'avec un nombre limité d'adjectifs :

Grande fut ma surprise. — Heureux sont ceux qui peuvent prendre leurs vacances quand ça leur chante. — Impénétrables sont les décisions de l'administration et impraticable reste la route qui mène au terrain de golf [relevé dans un blog]. — Telle est la proposition que nous soumet le conseil d'administration.

2.6. Incises

§1098 Dans la langue écrite, dans un récit, on utilise souvent des propositions en incise ou en fin de phrase pour indiquer qui parle ou comment on dit quelque chose (*dire, crier, hurler, ajouter*, etc.). Dans ces indications de dialogue, le sujet est régulièrement placé après le verbe (► RQ726) :

Arrêtez-vous, hurla le gendarme. — Qu'allons-nous faire, demanda-t-il? — Rien! Répondirent-ils. — Tu vois, Gil Blas, ajouta-t-il, que je te découvre mon cœur. — Creusez, au lieu de rêvasser! aboya le sergent.

C'est ce même genre d'incises que représentent les expressions de remplissage *voyez-vous* (« *katsos, näet* »), *semble-t-il* (« *ilmeisesti* »), *dirait-on* (« *näköjään* ») :

Nous avons perdu du temps pour trouver un endroit où manger. Ma femme, voyez-vous, veut absolument déjeuner dans des petits restaurants typiques. — J'avais trouvé le tout nouveau Samsung SGH-Z720 mais il ne sortira jamais en France, dirait-on. Ça devient urgent vu que mon téléphone commence à rendre l'âme. — Les syndicats sont, semble-t-il, disposés à accepter des négociations par secteur. — La réunion mondiale pour la sécurité aura lieu, dirait-on.

2.7. Exclamations

§1099 Dans les exclamations (► chap. 65), on utilise souvent l'inversion :

Suis-je bête! — Combien de candidats avons-nous dû refuser!

L'inversion n'est cependant jamais obligatoire dans les tournures exclamatives, car on peut utiliser des mots introducteurs comme *que* ou *comme* :

Que je suis bête! — Combien de candidats nous avons dû refuser!

2.8. Circonstancielle

§1100 On utilise également l'inversion dans certaines circonstancielle conditionnelles (► §1041), concessives (► §1002) ou temporelles (► §1009) :

L'eût-il voulu, il n'eût pas pu faire autrement. *Hän ei olisi voinut tehdä eri tavoin, vaikka olisi halunnut.* — L'inversion, si fréquente soit-elle, relève de la langue écrite. — À peine étais-je arrivé dans mon bureau que le téléphone se mit à sonner.

Dans la langue courante et parlée, on utilise plutôt l'ordre normal :

Il l'aurait voulu, il n'aurait pas pu faire autrement. — L'inversion, si fréquente qu'elle soit, relève de la langue écrite. — À peine j'étais arrivé dans mon bureau que le téléphone s'est mis à sonner.

► En plus des cas mentionnés ici, l'inversion du sujet est utilisée en français comme procédé de formation de l'interrogation directe. Voir chap. 48.

§1101 **FAQ** *Les adverbes à éviter en tête de phrase*

En finnois comme en français, de nombreux adverbes peuvent se placer en tête de phrase. Il y a cependant un certain nombre d'adverbes français qui, dans cette position, prennent un sens différent ou relèvent d'un niveau de langue différent (ou, dans le pire des cas, ne peuvent pas figurer à cette place). Placés en tête de phrase (ou de proposition), ils ne correspondent pas à leurs équivalents finnois habituels (par exemple *myös* – *aussi*) et changent souvent la teneur du message de façon assez considérable par rapport à ce que le locuteur finnois imagine.

a. Alors. Le sens de base de cet adverbe est temporel : « à ce moment-là ». En tête de phrase, *alors* s'utilise couramment comme connecteur dans le sens de *sitten, no niin* :

Alors le renard entra et attrapa la poule. *Silloin kettu tuli sisään ja nappasi kanan.* — Tu es malade? Alors, on n'ira pas au cinéma. *Oletko kipeä? No sitten ei mennä elokuviin.* — Alors, on part? *No, lähdetäänkö?* — Alors? Comment ça va? *No? Kuinka voit?* — Alors, ça avance? — *No, edistyykö?*

L'adverbe *alors* employé ainsi peut donc avoir un sens consécutif (*Tu es malade? Alors, on n'ira pas au cinéma*). L'erreur presque systématique des finnophones est de l'assimiler à l'adverbe *donc*, qui est déductif. Malheureusement, l'emploi d'*alors* à sens consécutif se fait essentiellement dans la langue courante et parlée et il est trop familier à l'écrit. Il faut donc éviter d'utiliser *alors* dans un texte argumentatif (autre que dans le sens de *silloin, sillä hetkellä, tuolloin*), et utiliser *donc* ou des variantes comme *par conséquent, dès lors*, etc.

Le complément d'objet direct est placé avant le verbe, **alors* le participe passé s'accorde. → Le complément d'objet direct est placé avant le verbe, donc le participe passé s'accorde.

b. Aussi. L'adverbe *aussi* en tête de phrase a uniquement un sens consécutif et correspond au finnois *niinpä*. Même quand ils le savent, de nombreux finnophones, sous l'influence du finnois, s'entêtent à le placer en tête de phrase, comme s'il pouvait parfois malgré tout avoir le sens de *myös*. Malheureusement, ce n'est pas le cas. La phrase

Aussi l'exemple suivant montre clairement que les apprenants ont du mal à comprendre cette règle.

sera toujours interprétée par un francophone comme signifiant : « *Niinpä seuraava esimerkki osoittaa selvästi, että oppijoilla on vaikeuksia omaksua se sääntö.* » En tête de phrase, le plus simple et le plus courant est d'utiliser *de même*, ou bien de placer l'adverbe *aussi* là où on peut le mettre (► §1089). Pour

traduire la phrase finnoise *Myös seuraava esimerkki osoittaa selvästi, että oppijoilla on vaikeuksia omaksua se sääntö* on peut dire :

De même, l'exemple suivant montre clairement que les apprenants ont du mal à comprendre cette règle.

L'exemple suivant montre aussi clairement que les apprenants ont du mal à comprendre cette règle.

L'exemple suivant, de même, montre clairement que les apprenants ont du mal à comprendre cette règle.

L'exemple suivant montre également de façon évidente que les apprenants ont du mal à comprendre cette règle. [On évitera de préférence de faire suivre deux adverbess en *-ment* : *également clairement*].

c. Également. Cet adverbe est lui aussi assez fréquemment employé de façon erronée en tête de phrase, à la place de *aussi*, sans doute pour varier le style ou peut-être parce que les étudiants FLE s'imaginent que le problème de la synonymie de *aussi* (*myös-niinpä*) en français n'existe pas avec *également*. Malheureusement, ce n'est pas le cas. L'adverbe *également* en tête de phrase est senti comme très maladroit en français (il ne peut même pas s'interpréter avec un sens particulier comme *aussi* «*niinpä*»). Voir les solutions de remplacement ci-dessus sous *aussi* (point **b**.)

d. Quand même. Cet adverbe est relativement peu utilisé dans la langue écrite soutenue, où on préfère utiliser *cependant*, *néanmoins*, *toutefois*, *pourtant*, *malgré cela*, *quoi qu'il en soit*, etc. Les variantes sont donc nombreuses, et on a le choix entre plusieurs synonymes. Bien que *quand même* ne soit pas familier et qu'il s'utilise aussi dans la langue écrite dans le sens de «*kaikesta huolimatta*», il est un cas où il faut éviter de l'utiliser dans la langue écrite, c'est en tête de phrase, où il est trop familier. On dira donc :

Ces exemples montrent pourtant/cependant/néanmoins que la règle ne s'applique pas toujours.

Toutefois, ces exemples montrent que la règle ne s'applique pas toujours.

Quoi qu'il en soit, ces exemples montrent que la règle ne s'applique pas toujours.

et non pas

*Quand même, ces exemples montrent que la règle ne s'applique pas toujours. [trop familier, signifie : «*No joo, mutt silti...*»]

e. Seulement. En tête de phrase, cet adverbe s'emploie très fréquemment dans la langue courante et parlée avec un sens adversatif et il équivaut à la tournure pseudo-clivée *le problème c'est que...* Dans la langue écrite, il est trop familier dans ce sens (on dira *cependant*, *toutefois*, *néanmoins*, etc.). La raison pour laquelle les finnophones ont tendance à l'utiliser si souvent, c'est qu'ils calquent l'utilisation de [*vain* + GN] en tête de phrase, qui est impossible en français. Devant un GN, il faut utiliser l'adjectif *seul*, ou déplacer *seulement* (► [FAQ §778b](#)). La phrase :

Seulement une occurrence indique que cette règle s'applique dans ce cas.

sera mieux tournée ainsi :

Une seule occurrence indique que cette règle s'applique dans ce cas.

Une occurrence seulement indique que cette règle s'applique dans ce cas.

Il n'y a qu'une seule occurrence qui indique que cette règle s'applique dans ce cas.

f. Surtout. est à éviter en tête de phrase. Pour traduire par exemple *Varsinkin vanhemmat tekstit osoittavat...*, il faut donc dire :

Ce sont surtout/essentiellement les textes plus anciens qui montrent....

Remarques à partir de la page 501.

715 a. On entend dire parfois que l'ordre des mots est libre en finnois. Ce n'est pas le cas : en général dans les langues du monde l'ordre des mots n'est pas libre mais obéit à des nécessités pragmatiques, on ne place pas les éléments de la phrase en fonction de l'humeur ou du temps, mais en fonction de ce qu'on veut dire et transmettre comme message.

716 Voir RQ569b p. 357 et RQ472 p. 292.

717 En outre, le choix de l'ordre des mots peut parfois obéir à de simples contraintes sémantiques. Ainsi la phrase :

Vous m'envoyez le formulaire de publication signé par la poste.

pourrait s'interpréter ainsi : « vous m'envoyez le formulaire une fois qu'il a été signé par la poste ». Un tel blocage sémantique n'existerait pas si le nom *publication* n'était pas suivi d'un participe passé :

Vous m'envoyez le formulaire de publication par la poste.

Pour lever l'ambiguïté, on peut changer l'ordre des mots ou utiliser des virgules :

Vous m'envoyez, par la poste, le formulaire de publication signé.

Vous m'envoyez le formulaire de publication, signé, par la poste.

718 Exemple de productions authentiques :

*On constate que seulement la formation du présent est expliquée dans ce manuel. — *L'anglais probablement sera la lingua franca. — *Le marqueur donc introduit un infinitif. — Cependant, la leçon commence avec une partie orale où on *possiblement parle de la tour Eiffel [comprendre : où on parle probablement de la tour Eiffel].

L'adverbe *même* est aussi assez souvent antéposé au verbe par les apprenants finnophones :

Asiantuntijat ovat jopa sitä mieltä että... *les spécialistes même pensent que...

719 Bien que le mot **donc** figure dans la ritournelle des conjonctions de coordination *mais ou et donc or ni car* (le classique *Mais où est donc Ornica?*), il s'agit d'un **adverbe** et non d'une conjonction. Il peut ainsi se placer après le verbe, comme n'importe quel autre adverbe (*cela prouve donc/ainsi/seulement/clairement que...*, *on a donc démontré que...*, etc.), position qui est exclue pour une conjonction de coordination (***cela prouve mais que...*).

720 L'enclitique *-kin* peut aussi être attaché à un verbe, mais dans ce cas il ne signifie pas « aussi », mais plutôt « du reste », « effectivement », « en réalité » :

Minä lähdenkin. Effectivement je pars. / Mais oui, je pars. — *Hän olikin siellä.* En fait, il était bien là-bas.

En revanche, l'adverbe *myös* portant sur un verbe peut avoir le sens de « aussi », « en plus » :

Hän kävi hakemassa postin ja hän myös vei roskat. Il est allé chercher le courrier et il est aussi allé vider la poubelle.

721 En fonction du sens, on accentue différents segments :

Il est **aussi** allé faire du jogging hier. *Myös hän kävi juoksemassa eilen.*

Il est aussi allé faire du **jogging** hier. *Hän myös kävi juoksemassa eilen*

Il est aussi allé faire du jogging **hier**. *Hän kävi juoksemassa myös eilen*

722 Cette manière d'employer un *myös* implicite est très répandue en finnois et dans le domaine de la traduction (mais aussi de la rédaction en général, par des apprenants FLE par exemple), elle oblige parfois le traducteur/rédacteur à un travail de « reconstitution » assez délicat.

723 La construction *peut-être que je viendrai* s'interprète comme une complétive avec sujet du verbe inversé (*que je viendrai*), mais elle est devenue figée : le sujet ne peut pas être replacé devant le verbe et le mode est toujours l'indicatif. (comparer avec *il se peut que je vienne*).

724 Ces expressions avec le verbe *venir* inversé ou *s'ajouter* impersonnel sont relativement fréquentes et parfois très pratiques et utiles pour traduire *Sen lisäksi...* en tête de phrase.

725 Les indications scéniques dans les œuvres dramatiques sont en général données de cette façon : *Entrent deux jeunes filles.*

726 Il ne s'agit cependant pas du même type d'inversion que dans le cas des interrogatives : on n'ajoute pas de pronom *il/elle* après le verbe si le sujet est un mot autre qu'un pronom conjoint (*Ton fils fait-il du foot ?*). Il s'agit d'une véritable inversion simple.

Dans la langue parlée, ces indications dialogiques s'utilisent parfois aussi, mais on y utilise l'ordre normal SVO, et on les introduit souvent par la conjonction *que* (► §682) :

Je veux partir seul, qu'il a dit, alors on l'a laissé partir seul. — C'est pas croyable, ils ont dit, on vient vous aider, et vous vous nous foutez dehors. — Je suis crevé, je suis crevé, qu'il répétait, et tout le monde se marrait.

65. Les phrases exclamatives

L'exclamation peut être indiquée à l'oral par l'intonation (variations de hauteur et d'intensité), qui est transcrite à l'écrit par un point d'exclamation (!), ou bien par diverses conjonctions, interjections ou adjectifs et pronoms exclamatifs. Dans les grandes lignes, on retrouve les mêmes mécanismes qu'en finnois.

1. Phrases nominales, interjections, infinitif

- §1102 Le plus souvent, une interjection (adverbe ou nom) marque l'exclamation. On peut aussi utiliser des phrases nominales ou des mots isolés qui prennent ainsi valeur d'interjection, ainsi que diverses onomatopées ou interjections (*paf, boum, ah, oh, mince, etc.*):

Attention, la bouteille va tomber !
 Simone a raté son permis. — Encore !?
 Les invités sont arrivés. — Déjà !
 La Finlande a gagné le championnat du monde de hockey. — Pas possible !
 On est invités dimanche à la fête. — Génial !
 Bravo ! Tu as réussi !
 Patatras, ça s'est écroulé !

On peut même utiliser un simple nom ou GN avec une valeur exclamative, ce qui est impossible en finnois, sauf si c'est un vocatif (*Patate! «Hölmö!»*); en français, c'est l'article défini qui est la marque de cette valeur exclamative. Il est ainsi exactement synonyme du déterminant exclamatif *quel*, par lequel il pourrait être remplacé dans tous les exemples suivants. Cet emploi est aussi courant à l'écrit qu'à l'oral :

L'imbécile! *Senkin hölmö!* — Le malheureux! *Voi raukka!* — Le magnifique paysage! *Kuinka upea maisema!* — La gaffe! *Se oli munaus!* — Le coup de pot! *Mikä tuuri!*

- §1103 On utilise aussi fréquemment un infinitif, dont le sujet peut être exprimé par un GN ou un pronom détaché. L'idée contenue dans l'infinitif est assez fréquemment infirmée par une interjection. Le finnois ne connaît pas cet emploi de l'infinitif seul, l'équivalent est le plus souvent une phrase conjonctive (notamment introduite par *että*):

Partir, enfin! *Vihdoinkin lähteä!* — Lui, mentir? Mais pas du tout! *Hänkö valehtelee? Ei todellakaan!* — Moi, ne pas venir à ton anniversaire, mais tu rigoles?! *Minäkö jättäisin tulematta synttäriisi, älä luule!* — Trimballer tout ça au septième sans ascenseur?! Très peu pour moi! *Että pitäisi raahata kaikki kuudenteen kerrokseen ilman hissiä? Ei kiitos!*

2. Ordre des mots

- §1104 L'ordre des mots dans la phrase exclamative est habituellement l'ordre normal SVO (► §1083). Cependant, l'inversion du sujet est utilisée dans deux cas :

– l'inversion peut servir à exprimer l'exclamation à elle seule, surtout dans la langue écrite. Cet emploi est limité aux phrases attributives (le plus souvent avec un sujet pronom conjoint) et à certains adjectifs :

Est-il bête! — Suis-je sot! — Est-elle jolie! — Est-ce possible!

L'expression *Suis-je bête!* («*olenpa tyhmä!*»), est aussi assez fréquemment employée dans la langue parlée, comme une sorte de locution exclamative en train de se figer.

– l'inversion s'utilise aussi dans un certain nombre de constructions introduites par diverses marques d'exclamation, et qui sont présentées dans les points suivants. L'inversion est alors en concurrence avec l'ordre des mots normal, et est utilisée essentiellement dans la langue écrite. Voir exemples divers ci-dessous.

3. Déterminants ou adverbes

- §1105 ■ Le déterminant *quel* (formes ► [Tableau 16 p. 73](#)) est couramment utilisé pour marquer l'exclamation. Il peut s'employer de diverses manières, devant un nom seul, comme attribut, dans une phrase avec inversion ou ordre normal; les équivalents finnois sont variées, soit le déterminant *millainen*, soit l'adverbe *kuinka* :

Quel paysage! — Quel temps de chien! — Quel voyage fatigant! — Quelle pluie, les amis! — Quelle blague! — Quelles photos extraordinaires il nous a montrées! — Quelle chance tu as eue! — Quelle ne fut pas sa surprise! — Dans quelle histoire il s'est embarquée! — Avec quelle passion il se consacre à ce travail! — Quel travail gigantesque avait-il entrepris là! / Quel travail gigantesque il avait entrepris là!

■ **Tellement, tant, si, tel, pareil.** Ces adverbes ou adjectifs s'utilisent fréquemment dans l'exclamation, comme en finnois *niin* et *sellainen*. Ils peuvent se combiner à *de* pour former des déterminants complexes (► §94) :

Ce bébé est si mignon ! — Elle était tellement nerveuse avant son examen ! — On a encore tellement de choses à régler avant de partir en voyage ! — Ce n'est pas si extraordinaire ! — Je n'ai jamais entendu des bêtises pareilles ! — Je n'ai pas pu fermer le livre avant de l'avoir fini, c'était tellement passionnant ! — Et pourtant, tu as encore tellement de livres à lire ! — Nous qui avons tant fait pour lui ! Voilà comment il nous remercie !

Sur les différences d'emploi entre *tellement*, *tant* et *si* et les restrictions syntaxiques ► §968 et §969. Sur l'utilisation de *tel* (et *pareil*) ► §100.

§1106 ■ **Être... d'un(e).** L'article indéfini s'utilise aussi avec une valeur exclamative dans la construction attributive *être... d'un...*, dans laquelle *d'un* est synonyme de *tel* ou *tellement* (sur les affinités sémantiques *un* et *tel/sellainen*, voir RQ36 p.37). Cette construction s'utilise à l'écrit comme à l'oral devant un nom :

Ce paysage est d'une beauté ! — Cette histoire est d'une sottise ! — Il est d'une paresse !

On peut d'ailleurs utiliser conjointement l'adjectif *tel* :

Elle est d'une telle sottise ! — Il est d'une telle paresse !

Plus fréquemment, dans la langue parlée, à la place du nom on utilise un adjectif, qui est de genre neutre et ne s'accorde pas en genre ni en nombre avec le sujet :

Elle est d'un paresseux, c'est pas possible ! — C'est d'un difficile, cette sonate ! — C'est d'un compliqué, ce truc ! — C'est d'un débile, cette histoire ! — Ils sont d'un compliqué, chez cet opérateur ! [Relevé dans des blogs :] — Oh misère, c'est d'un chiant les cadeaux entre adultes pour Noël ! — 3 heures pour nous filer des images sublimes bien que glauques, mais le scénario c'est d'un nul ! Mais d'un nul ! — Non mais franchement, c'est d'un dégueulasse, de faire ça à un chien.

4. Conjonctions ou locutions exclamatives

§1107 ■ **Que, comme.** Ces deux conjonctions s'utilisent de la même manière en tête de phrase :

Que je suis fatigué ! Comme je suis fatigué ! — Que tu es bronzée ! Comme tu es bronzée ! — Que c'est compliqué ! Comme c'est compliqué ! — Que ça paraît long, cet été pluvieux ! — Que tu manques d'ambition ! Comme tu manques d'ambition !

On peut former un déterminant de quantité avec [*que + de*] :

Que de monde dans ce magasin ! — Que d'eau, que d'eau ! — Que de difficultés n'ont-ils pas rencontrées ! — Un investissement certes un peu plus important, mais que de possibilités !

Comme ne peut pas former de déterminant complexe, mais on peut l'employer avec la même valeur de quantifiant en l'associant par exemple à *il y a* :

Comme il y a du monde dans ce magasin ! — Comme ils ont du choix ici !

§1108 ■ **Qu'est-ce que / Ce que.** Dans la langue parlée, à la place de *que* ou de *comme*, on utilise fréquemment la construction *qu'est-ce que* ou sa variante *ce que*. De même, à la place de *que de*, on emploie couramment *qu'est-ce que... comme* ou *ce que...comme* :

Qu'il fait beau !	→ Qu'est-ce qu'il fait beau ! / Ce qu'il fait beau !
Que tu es bronzé !	→ Qu'est-ce que tu es bronzé ! / Ce que tu es bronzé !
Que de monde !	→ Qu'est-ce qu'il y a comme monde ! / Ce qu'il y a comme monde !
Que de livres tu as acheté !	→ Qu'est-ce que tu as acheté comme livres !
Que j'aimerais prendre des vacances !	→ Qu'est-ce que j'aimerais prendre des vacances ! / Ce que j'aimerais prendre des vacances !
Comme il chante bien !	→ Qu'est-ce qu'il chante bien ! Ce qu'il chante bien !
Comme tu es pâle !	→ Qu'est-ce que tu es pâle ! Ce que tu es pâle !
Comme on a rigolé, ce soir-là !	→ Qu'est-ce qu'on a rigolé ! / Ce qu'on a rigolé !
Comme on s'est marrés !	→ Qu'est-ce qu'on s'est marrés ! / Ce qu'on s'est marrés !

À la forme négative, la construction est souvent disloquée (et délicate à interpréter pour le non francophone) :

Qu'est-ce qu'il ne nous a pas raconté comme histoires ! [comprendre : Que d'histoires il nous a racontées !] — Qu'est-ce qu'on n'a pas eu comme ennuis ! [comprendre : Que d'ennuis nous avons eus !] — Qu'est-ce que les spectateurs ne hurlaient pas comme grossièretés ! [comprendre : Quelle quantité de grossièretés les spectateurs hurlaient !] Que de grossièretés les spectateurs hurlaient !]

§1109 ■ **Combien** s'utilise de la même manière que *que*, mais il est d'un emploi moins fréquent :

Combien cette mission sera longue et pénible ! — Combien de nuits il a passé à rédiger sa thèse, pour finalement ne jamais la terminer ! — Oh combien de marins, combien de capitaines, / Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines, / Dans ce morne horizon se sont évanouis ! (Victor Hugo). — Combien de fois je le lui ai répété !

Dans la langue écrite, on peut faire l'inversion :

Combien grande est la méconnaissance de nos institutions! — Combien difficile il est d'exprimer les choses qui sortent de nos conceptions! — Combien d'amour avait-elle prodigué à cet homme, et combien ignorant celui-ci en était!

Plus couramment :

Combien la méconnaissance de nos institutions est grande! — Combien il est difficile d'exprimer les choses qui sortent de nos conceptions! — Combien d'amour elle avait prodigué à cet homme, et combien celui-ci en était ignorant!

§1110 ■ **Pourvu que, si seulement et expressions optatives.** Diverses conjonctions, locutions et constructions à valeur optative (► §527) s'emploient de façon exclamative :

Pourvu que ça dure! — Si seulement il pouvait travailler un peu plus! — Puissiez-vous réussir! — Puissè-je le faire changer d'avis! — Puissent-ils réussir dans leur mission! — Si seulement il arrêterait de pleuvoir! — Le ciel vous entende! — La peste soit des astrologues! — Fasse le ciel que cela réussisse!

§1111 ■ **Mais c'est que.** Dans la langue parlée, la locution *mais c'est que* en tête de phrase peut avoir une valeur exclamative et correspond aux particules enclitiques finnoises *-hAn* ou *-pA*. Dans ce genre d'emploi, *c'est que* exprime généralement l'admiration/le dégoût ou la surprise, et est aussi assez souvent employé de façon ironique :

Mais c'est que c'est passionnant! — Mais c'est qu'ils ont de l'humour! — Mais c'est que tu as grandi, dis donc! — Mais c'est que c'est mignon tout plein, ça!

On peut paraphraser ces exemples ainsi (dans le registre de la langue parlée) :

Ce que c'est passionnant! — Quel humour ils ont! / Ils ont vraiment de l'humour! — Qu'est-ce que tu as grandi! / Comme tu as grandi! — Comme c'est mignon, ça!

66. La langue parlée

§1112 Tout au long de cet ouvrage, il est fait référence et il est accordé une grande place à la langue parlée, avec laquelle l'apprenant FLE est de plus en plus directement en contact, non pas parce qu'il est devenu facile aujourd'hui de voyager, mais à cause de l'omniprésence d'Internet. Il suffit de «googler» à la recherche de n'importe quel terme anodin pour tomber sur des forums, des blogs, des groupes de discussion, etc., où la langue parlée est couramment utilisée, et donc transcrite sous forme écrite. En outre, elle est largement utilisée dans les médias sociaux comme Facebook, Twitter, etc. On peut dire que, si on excepte le cas d'un séjour dans un pays francophone, l'apprenant FLE a aujourd'hui paradoxalement nettement plus d'occasions de fréquenter la langue parlée à l'écrit qu'à l'oral. Il a donc d'abord besoin de savoir déchiffrer la langue parlée, ne serait-ce que «graphiquement»: les conventions de transcription sont peu standardisées et souvent flottantes. En outre, l'apprenant doit disposer de connaissances lui permettant de comprendre le sens des énoncés prononcés ou écrits en langue parlée, et d'identifier les structures typiques du code oral, pour, le moment venu, savoir choisir entre différentes manières de s'exprimer. Ce chapitre regroupe certaines notions centrales et remarques diverses concernant la langue parlée et les niveaux de langue.

1. Les niveaux de langue

§1113 ■ En français comme en finnois, on ne s'exprime pas de la même manière selon qu'on rédige un rapport administratif, un article scientifique ou un courriel à un ami, ou selon qu'on parle lors d'une conférence ou à ses enfants dans le cadre familial. La langue connaît des variétés en fonction de la situation d'énonciation, du contexte, du destinataire, etc. (► RQ727). Ces variations constituent un ensemble de critères qui caractérisent le niveau de langue. La définition du niveau de langue n'est pas univoque, et la perception du niveau de langue l'est encore moins: elle varie grandement en fonction du locuteur, de ses connaissances linguistiques, de sa culture, de ses habitudes personnelles, de l'époque, etc. Dans le présent ouvrage, on utilise les termes et les acceptions suivants:

– **la langue écrite**: forme «classique» de la langue utilisée dans des contextes plus ou moins officiels, par exemple dans une lettre administrative, dans un discours, dans les informations de l'audiovisuel, dans l'enseignement, dans une thèse, dans un article, dans un manuel de grammaire, etc.

– **la langue soutenue**: forme «archaïsante» de la langue écrite, où sont utilisées des tournures plus rares ou typiques du français classique du XVII^e siècle. Ce type de langue est utilisé par bien des auteurs littéraires d'aujourd'hui encore, par les journalistes souvent, et par l'Académie française très souvent.

– **la langue courante**: forme de la langue écrite qui évite les tournures complexes et archaïsantes (dans la langue courante, on préfère par exemple les interrogations avec *est-ce que* à la forme avec inversion), mais l'ordre des mots et la structure générale de la phrase sont les mêmes que ceux de la langue écrite.

– **la langue parlée**: forme de la langue qui privilégie certains procédés syntaxiques particuliers. Ces procédés ne sont pas en eux-mêmes caractéristiques de la langue parlée, ils font partie de la grammaire normale du français, mais c'est leur utilisation particulièrement fréquente, parfois systématique, qui est un des traits marquants la langue parlée. C'est le cas notamment de la dislocation:

langue courante: *La voiture de mon frère est neuve.*

langue parlée: *Mon frère, sa voiture, elle est neuve.*

La langue parlée ne s'utilise pas seulement à l'oral, quand on «parle avec la bouche», mais aussi dans les contextes écrits qui rappellent la communication orale, notamment les blogs, les forums Internet, la correspondance entre amis (courriel et SMS), le chat, les sites de réseautage social, etc. Le développement d'Internet fait que la langue parlée est très présente sous forme écrite dans la communication de tous les jours.

§1114 ■ À l'intérieur de ces niveaux de langue, on peut distinguer également des «registres» de style (on dit aussi couramment simplement «style») dont le plus important à connaître est:

– **la langue familière** (ou registre familier): une forme de la langue parlée utilisée dans des contextes non officiels, surtout perceptible par un vocabulaire dit «familier». Elle est à utiliser avec prudence, si les connaissances en français sont moyennes. Il y a également le style *littéraire*, *poétique*, etc. La limite entre langue parlée et langue familière n'est pas toujours très nette (et elle

est appréciée différemment selon les locuteurs ou les chercheurs). On peut dire en simplifiant que le caractère familier se voit surtout dans le vocabulaire plus que dans la grammaire, mais il existe aussi des constructions grammaticales typiques du registre familier.

On peut illustrer sommairement les différences de niveau de langue à l'aide du tableau suivant, qui ne présente cependant que quelques aspects. L'interrogation est typiquement une structure grammaticale qui varie en fonction du niveau de langue :

Tableau 130 – Les niveaux de langue

LANGUE ÉCRITE	LANGUE COURANTE	LANGUE PARLÉE	LANGUE FAMILIÈRE
Qui est-ce ?	Qui est-ce que c'est ?	C'est qui ?	Qui c'est ?
Quand vient-il ?	Quand est-ce qu'il vient ?	Il vient quand ?	Quand il vient ?
Combien coute le kilo de tomates ?		Le kilo de tomates, ça coute combien ?	Combien, le kilo de tomates ?

§1115 ■ **«Bon français» contre «mauvais français»**. Pour beaucoup d'usagers de la langue et pour le grand public (et même pour certains grammairiens), la langue parlée est synonyme de «mauvais français», la langue écrite représentant le «bon français». C'est du reste exactement la même situation pour le finnois en Finlande. Cette vision simpliste ne correspond pas à la réalité linguistique : l'utilisation de la langue parlée ne dépend pas (ou ne dépend plus de nos jours) du niveau d'éducation du locuteur. La langue parlée n'est pas la langue du «peuple» ou des «banlieues», elle ne s'oppose pas à une langue écrite qui serait la langue de la «classe cultivée». Toute personne, même très «cultivée», utilise des procédés de la langue parlée dans certains contextes : en jouant avec des enfants, en parlant avec des amis à bâtons rompus, etc., on utilise la langue parlée. Même dans des contextes où le locuteur se «surveille» (interview télévisée d'un homme politique, par exemple), on peut relever quantité de tournures typiques de la langue parlée, que la même personne n'utiliserait pas à l'écrit.

Inversement, dans d'autres contextes, dans une situation formelle, «officielle» (conférence, entretien d'embauche, discours officiel, débat télévisé, interview d'un personnage important, etc.), on utilise en principe la langue écrite. Ceci concerne toutes les couches sociales. C'est le cas en finnois aussi, et dans bien d'autres langues du monde. Les usagers de la langue sont donc amenés à changer constamment de niveau de langue, en fonction de la situation d'énonciation, le plus souvent de façon inconsciente. Mais le choix du niveau de langue dépend des compétences linguistiques du locuteur. Il faut tout autant savoir éviter d'utiliser la langue parlée dans un contexte formel que savoir éviter un langage trop formel dans la conversation avec des amis. Pour beaucoup d'usagers francophones, les deux tâches semblent être aussi difficiles l'une que l'autre. Elles nécessitent par exemple une bonne connaissance du vocabulaire, de la grammaire, des conventions stylistiques, etc. Les usagers qui ne maîtrisent pas parfaitement les subtilités du «style» (► *Insécurité linguistique* §1118) auront tendance à considérer la langue parlée comme vulgaire ou au moins familière. On peut dire que moins le locuteur maîtrise les ressources linguistiques, moins il se sent libre d'utiliser la langue parlée dans des contextes variés, et plus il aura tendance à considérer la langue parlée comme du «mauvais français», et inversement.

§1116 ■ **Objectif fonctionnel**. Les termes présentés dans les paragraphes ci-dessus recouvrent différents types de variation (► RQ728), mais on les utilise dans le présent ouvrage en vue d'un objectif **fonctionnel**, c'est-à-dire celui qui préoccupe l'apprenant FLE : quand peut-on dire quoi, et comment ? Autrement dit :

- 1) Quel niveau de langue ou registre faut-il utiliser dans telle ou telle situation ? Comment adapter son style à son propos (savoir ne pas être trop familier, et savoir ne pas être trop formel) ?
- 2) Comment reconnaître les différents niveaux de langue et les «styles» ? Comment faire la part entre la variation de niveau de langue et les véritables erreurs grammaticales (ces dernières étant fréquentes chez les francophones, voir ci-dessous) ?

2. Norme et variation

§1117 ■ Une des notions indissociables, au niveau sociolinguistique, de l'analyse de la langue parlée est celle de **norme**. Comme le français connaît de nombreuses variétés, quelle est la variété qu'il faut choisir comme norme, comme langue standard, ce que le grand public et les puristes appellent le «bon français» ?

Pour la grande majorité des francophones, la norme du français est celle de la langue écrite. C'est la norme promue *de facto* dans l'enseignement scolaire, qui joue un rôle fondamental dans la propagation du «bon français» : elle est utilisée dans les manuels scolaires et elle est requise implicite-

tement dans les productions écrites des élèves. Cette norme est ensuite observée partout dans la vie de tous les jours, dans la presse, dans le commerce, dans l'administration, etc. C'est aussi la norme propagée dans l'enseignement du FLE dans les autres pays et dans les manuels FLE, qu'ils soient conçus en France ou ailleurs. C'est donc cette norme que l'apprenant FLE découvre en général en premier.

§1118 ■ **L'insécurité linguistique.** En France, la norme est très centralisée : les régionalismes sont par exemple la plupart du temps considérés comme des déviations inacceptables (sauf à la rigueur dans la région concernée). La norme est aussi très « autoritaire » et très « critique » : toute déviation est considérée à priori comme la marque de l'ignorance — c'est du moins ainsi que la plupart des usagers le ressentent. Le culte de l'orthographe renforce encore cette pression sur les usagers. Cette puissance et ce prestige de la norme en France (on peut presque parler de « terrorisme grammatical »), provoquent chez de nombreux usagers un sentiment d'*insécurité linguistique*. Les règles de grammaire du français sont parfois très complexes, en grande partie parce que la grammaire française est composée de différentes strates temporelles. On y trouve constamment un mélange de constructions héritées de la langue classique en concurrence avec celles de la langue moderne, par exemple l'imparfait du subjonctif ; voir aussi le cas du subjonctif après *après que* (► RQ698 p. 480). En outre, l'orthographe est un système très complexe, que pas une seule personne ne peut prétendre maîtriser totalement. À moins de connaître le latin, l'ancien français et les subtilités de la langue classique (et même quand ils les connaissent), les usagers de la langue ont donc mille occasions d'hésiter sur la recevabilité de telle ou telle construction ou de tel ou tel terme (► RQ729), d'où ce sentiment d'insécurité.

§1119 ■ **Que dire ? Qui croire ?** La norme et l'insécurité linguistique qui en découle ont des implications concrètes pour l'apprenant FLE, qu'il soit finnois ou autre :

a. L'apprenant doit d'abord savoir quelle norme il doit utiliser quand il s'exprime en français. Cet aspect a aussi son importance pour l'apprenant qui se destine par exemple à la carrière d'enseignant. Quelle norme le professeur de FLE doit-il enseigner à des débutants ? À un niveau précoce de l'apprentissage, il vaut mieux observer la norme écrite. La maîtrise des mécanismes de la langue parlée et des registres de langue demande un certain entraînement, assez long en général. Il est moins étrange d'entendre un allophone parler « trop bien » et sans faire de fautes de grammaire que d'entendre quelqu'un essayant d'imiter la langue parlée en faisant des fautes de grammaire sans arrêt et en utilisant des mots ne correspondant pas au niveau de langue exigé par la situation. Il vaut donc mieux parler « un peu trop bien » que l'inverse. De plus, on peut dire que sur le plan pragmatique un excès de « beau langage » avec des amis a rarement des conséquences fâcheuses, tandis que l'utilisation d'une tournure ou d'un mot trop typiques de la langue parlée dans une situation formelle peut provoquer des situations embarrassantes.

b. L'apprenant FLE doit prendre conscience du fait que beaucoup de francophones font de nombreuses fautes de grammaire en parlant et surtout en écrivant. Le sentiment d'insécurité linguistique traduit souvent aussi une véritable méconnaissance de certains mécanismes grammaticaux (par exemple dans le domaine du subjonctif, de la conjugaison, ou même d'un domaine aussi banal que le genre des noms communs), et, évidemment, de l'orthographe. L'apprenant FLE doit donc être capable de discerner entre les variations normales de la langue et les véritables déviations par rapport à la norme grammaticale du français standard (par exemple **il faut que je viens* serait une forme considérée comme nettement fautive par la très grande majorité des usagers). L'apprenant FLE éprouve lui aussi un sentiment d'insécurité linguistique (pleinement justifié, dans son cas) et il a tendance à prendre tout locuteur natif pour une grammaire vivante et une référence, ce qui est très loin d'être le cas dans la réalité (► RQ730). Il faut donc savoir distinguer le vrai du faux et ne pas prendre pour argent comptant toutes les productions erronées (ce problème est encore accentué par l'explosion du volume de productions écrites sur Internet).

§1120 ■ **L'hypercorrectisme.** L'apprenant FLE doit également savoir distinguer un type d'erreur « inverse », assez fréquent chez les francophones, l'hypercorrectisme. L'hypercorrectisme est le fait d'utiliser une forme « trop correcte » (le terme désigne à la fois le phénomène et la forme produite ; pour désigner le phénomène, on utilise aussi le terme d'*hypercorrection*). Il est dû au sentiment d'insécurité linguistique : le locuteur « a peur » de produire une forme grammaticale incorrecte et donc d'apparaître ignorant de (ce qu'il croit être) la norme. Il y a deux types principaux d'hypercorrectismes qui peuvent être visibles pour l'apprenant FLE (► RQ731) :

a. Le locuteur veut trop bien faire et produit une forme grammaticale inexistante (donc fautive). Ainsi, la 2^e personne du pluriel de *dire* est *dites*. C'est une forme irrégulière par rapport à *disons* et *disent*. Il faut donc faire attention à ne pas dire **vous disez*. Cependant, dans les verbes composés sur *dire*, comme *contredire*, on utilise bien la forme *-disez*. L'hypercorrectisme consiste à appliquer aux verbes composés la règle concernant le verbe simple *dire* : le locuteur, anxieux d'éviter les er-

reurs et pour montrer (inconsciemment) qu'il sait bien conjuguer le verbe *dire*, va produire la forme «hypercorrecte» (autrement dit «trop correcte») *vous *contredites*, au lieu de la forme correcte *contredisez*. On trouve ce genre d'erreurs dans de nombreux domaines : l'utilisation fréquente et erronée d'un accent circonflexe sur le passé simple (*quand il *fût parti* ► RQ435 p.270 et §423) est vraisemblablement due à un mécanisme d'hypercorrectisme ; de même la forme hybride **ce qu'il se passe* (► FAQ §385). Pour déceler ces erreurs, l'apprenant FLE doit vraiment bien connaître la grammaire.

b. Le locuteur utilise une forme correcte grammaticalement, mais qui paraît étrange dans la structure concernée. C'est le cas notamment de l'opposition *ça/cela*. En principe, la forme *cela* est la variante langue écrite de *ça*. La forme *ça* est donc catégorisée comme appartenant à la langue parlée. Donc, pour faire «plus joli», «plus cultivé» en quelque sorte, de nombreux locuteurs s'imaginent qu'il suffit de remplacer n'importe quel *ça* par sa forme «élégante» *cela*. Or, on ne peut pas utiliser la forme *cela* à la place de *ça* dans tous les cas : il est ainsi très étrange de dire *Comment cela va-t-il?* comme forme plus «élégante» de *Comment ça va?* Il ne suffit pas de transformer la forme *ça* en *cela* pour obtenir la version langue écrite : la forme langue écrite de *Comment ça va?* serait par exemple *Comment allez-vous?* De même, *Cela suffit* («*Se riittää.*») n'est pas l'équivalent dans la langue écrite de l'expression *Ça suffit!* («*Riittää jo!*»). La forme langue écrite ayant le même sens que *Ça suffit!* serait par exemple *En voilà assez!* Il en va de même pour l'emploi hypercorrect du mot négatif *ne* dans certains cas (► RQ599 p.387). L'hypercorrectisme consiste donc dans ce cas précis à utiliser des éléments de la langue écrite dans des structures qui sont réservées à la langue parlée. Le résultat est là encore une forme à la limite de la grammaticalité. Ce genre d'hypercorrectismes est très fréquent par exemple dans les dialogues de bandes dessinées et plus généralement dans tout contexte où le locuteur ne maîtrise pas vraiment les subtilités de la langue écrite ou littéraire et croit pouvoir «faire de la belle langue» simplement en utilisant quelques «beaux» mots çà et là (► RQ732). Voir exemples FAQ §313.

§1121 ► Au total, si on peut dire que le français n'est pas une langue facile pour les francophones eux-mêmes, la tâche de l'apprenant FLE est encore plus ardue :

- il doit apprendre des structures linguistiques et un vocabulaire étrangers à sa langue maternelle ;
- il doit savoir choisir entre les différents niveaux de langue quand il communique en français ;
- il doit savoir filtrer ce qu'il lit (sur Internet, par exemple) pour distinguer entre d'une part les variations normales de la langue (variétés régionales, niveaux de langue, langue parlée, etc.) et d'autre part les authentiques (et nombreuses) «erreurs» et hypercorrectismes que produisent les francophones, notamment quand ils écrivent.

3. Traits caractéristiques de la langue parlée

3.1. Lexique

§1122 Le lexique est le domaine dans lequel les usagers identifient le plus facilement des traits de langue parlée. Dans la langue parlée, on utilise des mots qui sont «familiers», «argotiques», «populaires» (*machin*, *bidule*, *truc*) etc. Ces mots ne sont cependant pas un trait caractéristique de la langue parlée, car on peut très bien les utiliser occasionnellement dans la langue écrite. On ne peut pas dire d'un mot comme *dingue* («*mieletön*») ou d'une expression comme *pété de thunes* («*upporikas*») que ce soient des mots ou locutions de la langue parlée. Ce sont simplement des mots du registre *familier*. Il n'y a donc pas véritablement de *lexique* propre à la langue parlée.

Cependant, on peut considérer qu'il existe un certain nombre d'expressions ou de mots qui ne sont pas vraiment familiers, mais ne s'utilisent pas non plus dans la langue écrite. Il s'agit souvent d'un emploi particulier de certaines constructions grammaticales, que l'on peut qualifier de tournures de la langue parlée :

- dans le domaine du vocabulaire, il y a toute une série de mots, notamment des adverbes, qui sont couramment employés dans la langue de tous les jours (et ne sont même pas sentis comme étant de la langue parlée par une grande partie des usagers de la langue), mais qui sont pratiquement inusités dans la rédaction de style administratif, juridique, soutenu, etc., dont voici quelques exemples :

en tout cas	langue écrite : en tout état de cause, quoi qu'il en soit
quand même	langue écrite : néanmoins, malgré cela
en plus (en tête de phrase)	langue écrite : de plus, en outre

- il existe quantité de tournures auxquelles on peut donner le label «langue parlée» parce qu'elle s'utilisent essentiellement à l'oral. L'exemple le plus caractéristique est *comme ça*, qui est une locution passepartout très pratique et très utilisée dans la langue parlée : *comme ça* remplace l'ad-

verbe *ainsi*, les adjectifs *tel*, *pareil* ou le groupe *de ce genre* (► §311). On peut mentionner également :

- le groupe figé et invariable *pas mal* peut servir d'adjectif, d'adverbe et même de déterminant (*pas mal de travail*). Le succès de *pas mal* s'explique par la complexité des constructions équivalentes dans la langue écrite, voir RQ88 p. 67 ;
- la locution *comme dit* «*kuten sanottu*», fréquente comme particule de remplissage, qui correspond dans langue écrite à *comme on l'a dit* / *comme on l'a vu* ;
- l'emploi de *et puis* comme connecteur argumentatif en tête de phrase, qui correspond en finnois à 1) «*ja sit vielä, ja lisäksi*» 2) «*ja muutenkin*». Cet emploi est légèrement familier en tête de phrase et correspond à l'écrit par exemple à *de surcroît*, etc. ;
- *on dirait* employé comme commentaire (il correspond exactement pour le sens et le niveau de langue au finnois *näköjään*), langue écrite : *semble-t-il* ou à *ce qu'il semble* ; de même *il paraît*, utilisé comme commentaire ou comme réponse ;
- la locution *comme quoi* utilisée comme connecteur argumentatif (*Comme quoi, j'ai eu raison de ne pas partir*), qui correspond pour le sens et le niveau de langue au finnois *eli siis* ;
- l'utilisation des adverbes comme adjectifs qualificatifs (*trop, pas mal, bien*, etc.) :
Elle est trop, cette fille ! — Le restau était pas mal. — En plus, comme si c'était déjà pas assez, des voisines géniales (enfin, presque toutes). — Ce prof, c'est vraiment quelqu'un de bien.
- l'utilisation des adverbes *bien sûr, peut-être, évidemment* avec *que* (*bien sûr que je t'aime, peut-être qu'on viendra, évidemment qu'il a raison*) en tête de phrase ;
- certaines conjonctions ou locutions conjonctives s'emploient dans la langue parlée et sont exclues de l'écrit soutenu : *vu que* (langue écrite : *étant donné que*), *ce n'est pas que* (langue écrite : *non que*), *ce qui fait que* (langue écrite : *si bien que*), *pour pas que* (langue écrite : *de peur que*) ;
- l'utilisation de l'interrogatif *combienième* (qui correspond exactement au finnois *monesko*) ;
- l'utilisation fréquente des locutions conjonctionnelles *si jamais* (variante *pour si jamais*) ou *au cas où* comme adverbes de rappel :
Donne-moi ton numéro de téléphone, au cas où. — J'avais emporté une bouteille de vin, au cas où. — La remarque était évidente et simplement là pour si jamais.

Ce ne sont là que quelques exemples, cette liste n'est pas exhaustive. Ces tournures ou emplois particuliers sont étudiés en détail dans les chapitres concernés (propositions circonstancielles, adverbes, etc.)

3.2. Prononciation et transcription

§1123 ■ La prononciation est un autre domaine dans lequel les usagers identifient facilement des traits de langue parlée. Dans une langue comme le français, où la transcription des sons est parfois très éloignée de la valeur habituelle des signes graphiques (ainsi le graphème *oi* ne transcrit ni un [o] ni un [i]), on peut dire qu'il existe plusieurs «niveaux de prononciation», comme il y a plusieurs niveaux de langue : de la prononciation soignée avec de nombreuses liaisons—au sommet de l'échelle se trouve la prononciation dramatique du théâtre classique ou d'un discours de réception à l'Académie—jusqu'à la prononciation courante : absence de liaisons, élision de certaines voyelles, notamment des *e* muets (*je voulais* > [ʒvulɛ]), apocope (suppression du *-re* dans *quatre personnes* prononcé [katʁɛʁsɔ̃]), etc. Ce sont des variations normales, «organiques», qui ne suscitent aucunement l'étonnement des francophones et ne sont en général pas transcrites dans la graphie (sauf éventuellement le cas de *e* muet, par exemple *j'voulais*).

En plus de ces variations, il existe également des phénomènes qui sont propres à la langue parlée et qui en général ne sont pas transcrits dans la graphie, car, par définition, ils ne se réalisent qu'à l'oral. Par exemple la chute devant consonne du *l* final du pronom *il* (*il parle* prononcé [ipaʁl]) est tout à fait courante en français (et très ancienne), mais elle est rarement transcrite ; de même la prononciation courante de *quelque chose* [kɛkʃoz], etc. Ce sont ces phénomènes qui donnent aux apprenants FLE l'impression que les francophones ne prononcent que la moitié des mots ou parlent très vite, ou au moins (affirmation fréquente chez les apprenants FLE) que le français «appris à l'école» n'est pas celui que les gens parlent en réalité (► RQ733).

§1124 Dans certains contextes, on transcrit ces variations typiques de la langue parlée : dans des romans, des blogs, des forums en ligne, la bande dessinée, etc. Souvent ces transcriptions sont difficiles à interpréter pour les apprenants FLE et peuvent provoquer des confusions au niveau de l'identification des structures grammaticales. Ces confusions sont encore aggravées par le fait que la transcription de ces formes à l'écrit est loin d'être standardisée. De plus, les manières de transcrire peuvent varier au sein d'un même texte ou chez un même auteur, et être non cohérentes. On peut retenir d'abord deux principes généraux :

– l’apostrophe est abondamment utilisée pour indiquer une lettre supprimée : *l’patron* = *le patron*, *i’ dit* = *il dit*, *p’têt* = *peut-être*; de même la suppression de *il* devant les formes simples du verbe *falloir* (§384) peut être transcrite par une apostrophe : *’faut pas*, *’fallait*, *’faudrait*, *’faudra*. L’apostrophe peut être utilisée de façon plus ou moins cohérente : dans un même texte certaines suppressions seront marquées avec l’apostrophe, d’autres sans aucun signe (par exemple : *i’ veut pas venir*, *mais faut pas le dire*);

– la lettre *z* sert souvent à marquer la liaison en [z] quand la transcription n’y suffit pas (*y z’ont* = *ils ont*), ou à indiquer une liaison supplémentaire dans une structure non standard (► §347) : *donne-moi-z-en* / *donne-moi-z’en* (mais on peut aussi trouver la variante *donne-moi-s-en*).

§1125 ■ Les principales altérations phoniques de la langue parlée transcrite à l’écrit qui peuvent prêter à confusion sont les suivantes (tous les exemples sont authentiques ► RQ734) :

a. L’article masculin *le* et le pronom COD *le* sont élidés devant consonne (► RQ735). L’article ou le pronom élidés sont transcrit *l’* :

Heureusement que tu m’as donné l’truc, parce qu’étant donné l’morceau que représente ta note, je ne sais fichtre pas ce que j’aurais pu pondre. — Fallait pas l’dire !

b. Le *l* final du pronom [il] (*il* ou *ils*) tombe devant consonne : *il tape* [itap], *ils disent* [idiz]. Au pluriel, on prononce [iz] devant voyelle. Cet [i] est souvent transcrit *y*, il ne faut donc pas le confondre avec le pronom *y* (► RQ736) ; le pluriel [iz] est transcrit *i’z*, ou *y z’* (variantes avec *s* possibles également).

Aujourd’hui *y* paraît qu’y z’entendent une gamine qui pleure tout le temps [Il paraît qu’ils entendent une gamine]. — Alors les voisins *y* font la gueule et *y z’ont* dit qu’y voulaient plus nous voir chez eux. [Les voisins, ils font la gueule et ils ont dit qu’ils voulaient plus nous voir chez eux]. — *Y* doivent être deux ou trois seulement à l’ penser, mais *y z’y* croient [ils doivent être deux ou trois seulement à le penser, mais ils y croient] ; le deuxième *y* est donc un « vrai » *y*, pronom de 3^e personne neutre. — Elle lui tend un papier. — *l’* prend. — Elle pleure [Elle lui tend un papier. Il le prend. Noter la forme *l* (majuscule) pour *il*].

Normalement, devant voyelle on prononce [il], mais parfois *il* se réduit à [l] devant voyelle, transcrit *l’* (parfois *l’*). Il ne faut pas confondre ce *l’* avec le pronom COD *le* ou *la* élidé (► ci-dessus a.) :

Pauvre chou, l’a pas parlé du sujet, ça l’embête trop [il a pas parlé du sujet]. — J’ai pété mon flingue vu la carapace du truc, mais l’comité l’a rien dit [le comité, il a rien dit].

Dans l’exemple suivant, on trouve la graphie *qui* pour *qu’il* (on attendrait en principe la forme *qu’i’*, mais il n’existe évidemment aucune norme stricte dans ce domaine) :

Ya ma femme qui gueule **qui** faut qu’on trouve le chat, c’té salaud l’est encore bourré [Il y a ma femme qui gueule **qu’il** faut qu’on trouve le chat, ce salaud, il est encore bourré].

c. Le verbe *c’est* est réduit à [st]. Cette réduction est habituellement transcrite *c’t*, qu’il ne faut pas confondre avec *c’t* transcrivant le déterminant démonstratif (► d. ci-dessous) :

Pour un premier message, c’t’intéressant ! Very Happy. Va t’ présenter dans le Topic Présentations. — C’est bien plus agréable de rester au chaud, parce que le froid, c’t’amusant 30 secondes, après, un bain chaud, c’t’une chose très agréable.

d. Le démonstratif *cet* ou *cette* est réduit à [st] devant voyelle ; il n’y a donc pas de différence entre le féminin et le masculin :

En espérant que sa nuit sur le goudron glacial lui a rafraîchi les idées à c’t’andouille [= cette andouille] ! — C’est interdit on va pas tortiller, on va la payer c’t’amende [= cette amende]. — Et l’grand patron qui dit : D’où *y* sort, c’t’abruti [= cet abruti] ?

Devant consonne, on a tendance à prononcer les déterminants démonstratifs *cet* et *cette* sous la forme [stə], qui est souvent transcrite *c’té*. On peut donc avoir la forme *c’té* devant un féminin et aussi un **masculin** :

Ça manquait de kiwi dans c’té salade de fruits [féminin]. — En plus on dirait trop qu’il est sérieux c’té débile mental [masculin]. — Ya ma femme qui gueule **qui** faut qu’on trouve le chat, c’té salaud l’est encore bourré [masculin, voir ci-dessus b.].

e. Le pronom relatif *qui* s’élide en *qu’* devant voyelle (► §802). Il faut donc faire très attention à ne pas confondre *qu’* formé élidée de *que* COD et *qu’* formé élidée de *qui* sujet :

Y a ceux **qu’ont** raté l’avion parce qu’ *y z’étaient* enfermés dans les toilettes. — Elle a mal, mal de voir tous ces amis partir avec ceux **qu’ont** dit des choses mal d’elle. — On n’a pas retrouvé depuis ceux **qu’avaient** quitté le groupe. — Ceux qui sont morts dans le car, c’est ceux **qu’étaient** devant.

f. Trois groupes contenant les phonèmes [ɥi] se réduisent de la même manière (prononciation très courante dans la langue parlée, notamment dans le cas de *celui-ci*) (► RQ737) :

je suis > [ʃɥi], transcrit habituellement *chuis*, parfois sous la forme non assimilée *ch’suis*
celui > [sɥi], transcrit habituellement *çui* (et aussi *çui-là*, *çui-ci*)
je lui > [ʒɥi], transcrit habituellement *j’ui* ou *jui*

Exemples :

Origines: marché de Nowel (pour çui de gauche) et marché médiéval Breton (pour çui de droite). — Çui qu'a dit ça aurait mieux fait de s'taire. — Chuis vraiment, vraiment pas contente, déjà en rentrant, j'avais un bruit bizarre dans la voiture, genre un sifflement de courroie assez suraigu. — J'ui ai flanqué un coup de pied, tout a redémarré à la sauvage et ça a marché. — J'ui ai mis un short rose pour le rendre un peu plus sympa. — Chuis pas libre mais j'veux plaie.

g. *Tu* s'élide devant voyelle: *tu as dit* > *t' as dit* :

My god, t'as pas beaucoup de chance avec les bureaux d'ordi! — T'avais rien d'autre à faire? — Allo, t'es où, là? — T'avais qu'à te coucher plus tôt cette semaine. — T'étais pas celui que j'voulais.

Ne pas confondre ce *t'* avec *t'*, forme élidée habituelle et régulière du *te* (forme COD de *tu*) devant voyelle. *Tu* ne s'élide devant voyelle que dans la langue parlée, tandis que *te* s'élide toujours :

Qu'est-ce t'as dit? < Qu'est-ce que tu as dit?

Qu'est-ce qu'i' t'a dit? < Qu'est-ce qu'il t'a dit?

Qui est-ce qui t'a dit? < Qui est-ce qui t'a dit? (= Qui est-ce qui te l'a dit?)

h. Le groupe interrogatif (et exclamatif ► §1108) *qu'est-ce que* se réduit à *qu'est-ce* ([kɛs]) devant consonne (► §722c). La chute de *que* est tout à fait normale et très courante dans la langue parlée, mais il ne faut pas en conclure qu'elle représente la norme, et il est exclu de l'utiliser dans la langue écrite :

Mais qu'est ce tu veux que je fasse, qu'est-ce tu veux que je te dise? — Qu'est-ce t'écoutes comme musique, là? — Qu'est-ce qu'i glande, bon sang? — Qu'est-ce qu' i'z ont dit qu'y aurait comme temps à la radio? — Qu'est-ce t'es pâle, mon vieux! — Wow, qu'est-ce t'as maigri!

Mais devant voyelle, *que* se maintient :

Qu'est-ce qu'y veulent encore? — Qu'est ce qu'on peut faire? — Qu'est-ce qu'il est bête!

i. L'adverbe *puis* se réduit à couramment à [pi]; il est habituellement transcrit *pis*, qu'il ne faut pas confondre avec *pis*, le comparatif de *mal*, notamment dans l'expression *pis encore* qui figure en tête de phrase :

Et j'ui ai dit : « Toi tu m'fous les glandes. Pis t'as rien à foutre dans mon monde. Arrache-toi d'là t'es pas d'ma bande. » [chanson de Renaud] — Et pis qu'est ce tu veux aller faire à Lourdes? — Pis qu'est-ce tu veux que ça m'fasse? — Fumer, c'est full dégueu et pis c'est pas rap. — Et pis encore meilleurs vœux pendant qu'on y est... — Quelle météo, de la neige et pis encore de la neige !!

Dans les exemples suivants, qui ne sont pas de la langue parlée, *pis* est un comparatif (► RQ738) :

La rationalité et la pensée scientifique s'avèrent de moins en moins bien comprises et, pis encore, de plus en plus menacées. — Et pis encore, ce mensonge devrait-il être pris pour signe de vaillance, pour signe de liberté?

j. En guise de résumé qui montre à quel point les graphies sont variables et peu standardisées, on peut relever dans les exemples précédents les variantes de *il(s)* :

il	i	l'l'prend.
	i avec <i>que</i>	Ya ma femme qui gueule qui (= qu'il) faut qu'on trouve le chat.
	y	Aujourd'hui y parait qu'y z'entendent... / D'où y sort, c't'abruti?
	'l	Pauvre chou, 'l'a pas parlé du sujet...
ils	y	Y doivent être deux... Qu'est-ce qu'y veulent encore?
	i'z	Qu'est-ce qu' i'z ont dit qu'y aurait comme temps
	y z'	y parait qu'y z'entendent... / y z'y croient...

3.3. Structures grammaticales

Les constructions grammaticales utilisées typiquement dans la langue parlée sont examinées dans différents chapitres de ce livre et on en présente ici seulement un résumé, avec renvoi au point concerné pour le détail.

§1126 ■ Niveau morphosyntaxique ou syntagmatique (► RQ739)

a. L'article indéfini pluriel *des* a tendance à conserver sa forme *des* au lieu de passer à *de* devant adjectif antéposé (► §19-§20) :

T'as acheté des nouveaux rideaux? — On a mangé des bonnes tartes.

b. L'accord du participe passé se fait rarement à l'oral (► RQ548 p. 347) :

Il faudrait laver la chemise que t'as mis hier. — Les choses qu'il a dit étaient très intéressantes.

c. Accord au singulier du verbe *être* dans la construction [*c'est* + GN PLURIEL] (► §225 et §846).

Tu vois ces paquets? C'est les cadeaux qui sont arrivés pour toi. — C'est qui, ces gens sur la photo? C'est nos amis danois.

d. Dans la négation, suppression quasi systématique de l'adverbe *ne* négatif, seul le deuxième mot négatif (*pas*, *plus*, *rien*, etc.) est utilisé (► §751) :

Il vient pas demain. — Je suis pas d'accord. — J'ai rien vu. — Il parle plus à personne. — Elle sort jamais.

e. Utilisation de la forme *ça* à la place de *cela* (► chap. 22) ;

Ça ne m'intéresse pas. — Il faudrait que quelqu'un s'occupe de ça le plus vite possible.

— utilisation de *ce/ça* à la place de *il* impersonnel :

Ça sera prêt quand ? — Ça n'est pas trop dur ? — C'est normal que tu sois fatigué. — En semaine, c'est difficile de trouver une place de parking. — Ça me semble pas normal qu'il reste là sans rien faire.

— utilisation de *ça* comme anaphorique-déictique « universel » pour renvoyer à des GN (*ça* renvoie en réalité à la *situation* dans laquelle le GN est énoncé, ► §269) :

Tu as une vilaine plaie à la main, il faut soigner ça. — Qu'est-ce que tu penses de cette robe ? — C'est pas mal. [C'est un allomorphe de *Ça*]

f. Utilisation de *y* et *en* en fonction de pronom COI pour renvoyer à un animé (► §229, §231, §244). Dans les exemples suivants, les formes standard sont respectivement *je rêve d'elle* et *je pense à eux* :

Je suis fou de cette actrice. J'en rêve la nuit. — Mes enfants me manquent beaucoup. J'y pense souvent.

g. Utilisation de l'anaphore *zéro* pour reprendre un COI (possible également avec un CC) non animé (► §235) :

Le chat semblait très intrigué par cette nouvelle plante, il n'arrêtait pas de tourner autour. — Inutile de chercher cet horrible vase que tu détestais tant, je l'ai donné, tu ne risques plus de tomber dessus.

Cette anaphore *zéro* peut se combiner avec un pronom conjoint COI (► RQ268b). Dans ce cas, la construction peut aussi renvoyer à un animé :

Les poussins se sont enfuis en piaillant quand je *leur* ai couru après. — Fais attention, il y a une guêpe qui *te* tourne autour. — Tu sais pas ce qui m'est arrivé ? Il y a la voiture des pompiers qui *m'est* rentrée dedans au carrefour !

h. Utilisation quasi systématique du pronom *on* pour désigner la 1^e personne du pluriel (► §363) ; les formes objets et disjointes restent cependant *nous* :

Ce soir, on va tous faire la fête au parc de l'Orangerie. Demain, on sera sans doute crevés. — Ils nous ont rien dit, vu qu'ils disent jamais rien à nous, et nous on leur a rien demandé, c'est pour ça qu'on sait rien de toute cette histoire !

i. Utilisation de l'article massif déterminant un adjectif à la place de la construction [*quelque chose de* + ADJECTIF] (► RQ40) :

Ce blabla ne m'intéresse pas, je veux du concret, du simple ! — Il me faudrait vraiment un matériel adéquat mais je suis paumé, bref il me faudrait du facile et de l'efficace.

j. Suppression fréquente du sujet *il* impersonnel devant les formes simples de *falloir* et de *faire* (► §384) :

Fallait pas leur dire ! — Fait pas chaud, hein ? — Faudrait se grouiller !

et occasionnellement devant d'autres verbes, dans les constructions disloquées : *M'énerve, ce machin !* (► RQ565 p. 356).

k. Utilisation de certains adjectifs comme adverbes, notamment *grave* ou *dur* (avec des significations variables : « beaucoup », « trop », « difficilement », etc.) :

Avec son beau prénom, elle frime grave. — J'ai bossé la dessus depuis sa retraite au moins deux ans, enfin elle comprend dur dur ! — Monsieur SFR se la pète grave [titre de message blog]. — Pour info sache que les tismés sont branchés sur les leucodermes. J'en connais pas mal mais ça ne leur vient pas à l'idée de sortir avec des renoi. Et bizarrement ces dernières les kiffent grave.

51127 ■ Au niveau de la phrase

a. Procédés de thématization et de focalisation (► §676) :

— utilisation très fréquente de la dislocation (dislocation à gauche §679, dislocation à droite §680) :

Il me casse les pieds, ce type. — Tiens, je t'avais pas vu, toi. — Rouge, qu'elle est, la voiture de mon frère.

— utilisation abondante des phrases clivées (► §840) et pseudo-clivées (► §848), ces dernières sont cependant courantes à l'écrit aussi :

C'est à cet endroit-là que la nouvelle ferme éolienne doit être construite. — C'est en forgeant qu'on devient forgeron. — C'est de lui que je t'ai parlé. — C'est en lisant le journal que j'ai appris la nouvelle. — Participer ne m'intéresse pas, c'est gagner que je veux. — Ce que nous nous voudrions faire et ce dont nous aurions besoin, c'est de signer un partenariat avec une compagnie plus importante. — Ce à quoi personne n'avait osé penser, c'est que la fonte de la calotte polaire s'accélérerait à ce point. — S'il y a une chose que je ne supporte pas, c'est qu'on arrive systématiquement en retard.

— utilisation relativement restreinte du passif, remplacé par les procédés de thématization et de focalisation ci-dessus :

Le chalet a été loué par des vacanciers italiens. → C'est des Italiens qui ont loué le chalet.

b. Dans la langue parlée, il y a une nette tendance à éviter de commencer la phrase directement par un GN, surtout s'il est indéfini (de même pour les pronoms indéfinis). On utilise *il y a* comme actualisateur d'indéfini en tête de phrase, procédé appliqué également, mais moins systématiquement, aux GN définis (► §307), ou bien des constructions pseudo-clivées (► §848) :

Il y a des gens qui attendent devant le magasin. — Il y en a qui sont jamais contents. — Il y a le téléphone qui sonne. — Y a ton pantalon qui est déchiré. — Il y a quelqu'un qui m'a poussée. — Il y a une personne qui était contre. — S'il y a quelque chose que j'peux pas piffer, c'est les émissions de télé-réalité.

c. Interrogation (► §741)

– dans l'interrogation directe, utilisation quasi systématique de l'interrogation par intonation. L'inversion du sujet est utilisée épisodiquement seulement. La construction *est-ce que* est utilisée assez fréquemment, mais il y a une tendance à appliquer l'ordre des mots normal SVO à tout type de questions (interrogation totale, ou interrogation partielle avec un mot interrogatif) :

Tu viens ou tu viens pas? — Tes parents sont déjà rentrés de vacances? — Je pourrais te demander un truc, là? — Est-ce que t'en as encore besoin? — Vous rentrez quand ce soir? — Il a choisi qui? — Tu as acheté ça pour qui? — Il se passe quoi, ici? — On mange quand et où? — Il y a deux séances pour le film, on va à laquelle?

– utilisation de diverses variantes des constructions avec l'élément *est-ce* :

Qui est-ce qui vient? = Qui c'est qui vient? = C'est qui qui vient?

– tendance à conserver dans l'interrogation indirecte les formes de l'interrogation directe (► §873) :

Qui est-ce qui vient? → Je ne sais pas qui est-ce qui vient [forme standard: Je ne sais pas qui vient]. — Où est-ce que ça s'est passé? → Personne ne sait où est-ce que ça s'est passé [forme standard: où ça s'est passé].

d. Relatives. Dans la langue parlée, il y a une tendance à simplifier les constructions relatives avec pronoms COI ou CC (*dont*, *à qui*, *où*, etc.) en utilisant une sorte de « conjonction relative » *que* et en modifiant la structure de la phrase (► §849) :

Le livre dont je te parlais l'autre jour → le livre que je te parlais l'autre jour — le type avec lequel tu es parti → le type que tu est parti avec — c'est celle avec qui je suis → c'est celle que je suis avec — le magasin devant lequel je t'attendais → le magasin que je t'attendais devant.

§1128 **FAQ** *Kit de survie de l'étudiant Erasmus*

De nos jours, de nombreux étudiants effectuent au cours de leurs études, souvent dans le cadre des échanges du programme Erasmus, un séjour prolongé dans un pays francophone. Ces séjours sont suffisamment longs pour que, dans la vie quotidienne, l'étudiant ait la possibilité de se familiariser avec la langue parlée de tous les jours. Et, s'il connaît déjà assez bien la grammaire française et qu'il est attentif aux questions linguistiques, il constate qu'un certain nombre de règles apprises à l'école ou à l'université ne semblent pas être rigoureusement observées par les usagers francophones. Il y a à cela deux raisons :

– la langue parlée a ses règles particulières, qui contredisent souvent la norme écrite des grammaires.
– de nombreuses règles de grammaire présentées comme absolues par les grammaires ne sont pas observées par les francophones, soit parce que les francophones les ignorent, les ont oubliées ou les comprennent mal (ce sont celles indiquées du signe ° dans la liste), soit parce qu'il y a une tendance déjà ancienne qui ne correspond pas à l'usage codifié par la langue écrite.

Le tableau ci-contre présente certaines « déviations » par rapport à la norme que l'apprenant FLE a tôt fait de remarquer. On n'indique que les tournures qui contredisent nettement les règles de grammaire figurant dans les manuels, pas les traits caractéristiques de la langue parlée (dislocation, prononciation, etc., se reporter aux points ci-dessus), ni les déviations « reconnues » (absence de *ne* négatif, utilisation de *on* pour *nous*, etc.), ou les points de détail : genre des noms, orthographe (sauf un exemple) etc. En cas d'interrogation, se reporter à l'index alphabétique en fin de volume.

Les étudiants d'échange Erasmus ne sont mentionnés qu'à titre d'exemple. Ce kit de survie peut bien sûr servir à toute personne pratiquant le français et amenée à séjourner un certain temps dans un pays francophone au contact de la langue de tous les jours

Pour permettre à l'étudiant FLE de faire le partage entre d'une part les variantes relevant d'une norme différente de l'écrit ou dues à l'évolution du français et d'autre part les erreurs dues à une mauvaise compréhension des règles de grammaire, on a fait suivre les « vraies fautes » du signe °. Mais cette appréciation reste subjective...

Ce que disent les grammaires :

L'article *des* devient *de* devant adjectif antéposé.

La pronominalisation du nom se fait avec un pronom.

Un nom précédé d'une préposition se pronominalise sous la forme [PRÉPOSITION + PRONOM].

Les pronoms *y* et *en* ne s'utilisent pas pour renvoyer à un référent humain :

On n'exprime pas le pronom *y* devant les formes en *i-* du verbe *aller*.

À l'impératif affirmatif, le pronom COD de 3^e personne précède le pronom COI (*donne-le-moi*).

À l'impératif affirmatif, le pronom COI précède le pronom *en* (*donne-m'en*).

Dans la mise en relief avec *c'est...*, on utilise la conjonction *que* dans tous les autres cas que le sujet (*c'est lui qui / c'est à lui que / c'est de lui que*).

Le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le COD quand le COD précède le verbe.

Le participe passé du verbe *faire* suivi d'un infinitif ne s'accorde pas avec l'objet qui le précède.

Le participe passé d'un verbe réfléchi ne s'accorde pas si le pronom qui précède le verbe est un COI.

Quand le sujet précède le verbe (nom, pronom, interrogatif *qui*, etc.), le sujet apparent *il* est inutile.

Le verbe *se rappeler* ne se construit pas avec *de*.

Il est interdit d'utiliser le conditionnel après *si* dans une conditionnelle.

La forme du pronom relatif complément du nom ou complément introduit par *de* est *dont* :

La forme du pronom relatif complément de lieu est *où*.

On n'utilise la forme réfléchie *soi* que si on renvoie à un sujet neutre (*personne, on, etc.*)

Dans l'interrogative indirecte, il n'y a pas d'inversion et on n'utilise pas *est-ce que* :

La 3^e personne du passé simple s'écrit sans accent circonflexe.

La conjonction *après que* demande l'indicatif.

Ce que disent ou écrivent les usagers :

Dans ce restaurant, ils servent des grandes portions et ils font des très bonnes tartes.

Où est *la voiture* ? – Ton père est parti **avec**.

Cette mouche m'énerve, ça fait une heure qu'elle **me** tourne **autour**.

Il adore ses enfants, il **y** pense tout le temps et il **en** parle sans cesse.

Aucune importance, j'**y** irai quand même !

Ça m'est égal, donne-moi-le et arrête de radoter !

Garde-moi-s-en peu, s'il te plaît.

C'est de lui **dont** je parlais, parce c'est bien à lui à **qui** je pensais.°

La robe que j'ai **mis** est toute sale, et toutes les lettres que j'ai **écrit** ont disparu.

La maison qu'elles se sont **fait(e)s** construire est très grande.°

Ah bon, ça tombe bien, elles se sont souvent demandées s'il fallait mettre un **s** ou pas.°

Tiens, je me demande ce qu'il se passe.°

Oh pardon, je m'en rappelais plus !

Le médecin m'a dit que si je serais venu plus tôt ça aurait été plus facile à soigner.

Tu m'as pas rendu le livre que je te parlais l'autre jour et que j'aurais besoin pour faire cette recette.

Je l'ai acheté dans le magasin qu'on était l'autre jour avec toi.

Elle ne pense qu'à soi-même.

Je ne sais pas qui est-ce que c'est ni comment est-ce qu'il s'appelle.

Quand il fût rentré, il fût surpris de voir que la porte était ouverte.°

Il a commencé à pleuvoir après qu'on soit rentrés.

► L'étudiant FLE a intérêt à dire ... comme les grammaires. Et avant tout à toujours *écrire* comme le disent les grammaires.

Remarques à partir de la page 512.

727 Dans les grandes lignes, on retrouve les mêmes phénomènes en finnois et on ne s'attardera pas sur les ressemblances et les divergences entre les deux langues ni sur les divergences dans la perception du style ou des convenances. L'objectif de ce chapitre n'est pas faire une présentation complète des caractéristiques de la langue parlée en français, mais avant tout de dresser un tableau d'ensemble des procédés de la langue parlée concernant, de près ou de loin, la grammaire. On peut faire observer toutefois les points suivants :

a. Dans le domaine grammatical, les procédés typiques de la langue parlée en finnois reposent avant tout sur des altérations phonétiques : contractions diverses, apocopes, etc. et sur des variantes concernant des points ponctuels, par exemple utilisation du *passiivi* impersonnel à la place de la 1^e personne du pluriel, utilisation de *se* à la place de *hän*, accord du verbe au singulier avec un sujet pluriel (*sieltä ne tulee*). Le finnois ne connaît rien de vraiment comparable aux transformations que la dislocation fait subir à la phrase en français (prolepse, rappel ou combinaison des deux), ou du moins pas la même utilisation systématique de ces procédés. Dans le domaine du lexique, la variation de registre repose aussi sur une plus grande influence des variantes dialectales qu'en français. Certains procédés réputés pour être de la langue parlée sont au départ des variantes régionales (*meidän* pour *meidän*, etc.)

b. Dans la tradition littéraire finlandaise, la langue parlée reste pour l'instant assez marginalement représentée et peu présente dans les romans, sauf chez certains auteurs : les dialogues sont assez rarement en langue parlée pure (*mä oon tullu, sit ne sano* etc.). En revanche, comme dans le cas du français, elle est très présente sur Internet.

c. Dans le domaine du lexique familier, en français on peut se permettre d'utiliser dans certains contextes des mots catégorisés comme « très familiers » voire « vulgaires » sans que cela paraisse forcément grossier (à l'oral, essentiellement). Ainsi, en fonction du contexte, le mot *merde* peut être parfois simplement familier (et même laudatif). En finnois, les mots considérés comme grossiers le restent toujours, quel que soit le contexte et les éventuelles velléités stylistiques du locuteur.

728 Toutes ces distinctions se recoupent souvent, aussi bien dans l'esprit des usagers et dans l'usage quotidien que chez les spécialistes de la langue, et il n'est pas toujours aisé de distinguer entre langue écrite, langue soutenue, style littéraire, etc. Les dictionnaires, notamment, usent par exemple de l'abréviation *litt.* (littéraire) pour désigner des aspects liés à la situation d'emploi (langue soignée) autant qu'au style (roman). Et les *vulg.*, *fam.*, *arg.*, *pop.* sont, on le sait, loin d'être utilisés de façon uniforme d'un dictionnaire à l'autre. Toutes ces distinctions restent de toute façon entachées d'une part de subjectivité. Sur un plan plus proprement grammatical, doit-on considérer l'absence de *ne* négatif comme de langue parlée ou de la langue familière ? Le linguiste aura tendance à l'identifier simplement comme un procédé grammatical résultat d'une évolution particulière et tout à fait banal, tel puriste y verra un véritable « outrage » à la langue.

729 Les seuls qui n'ont jamais d'hésitations sont les puristes, qui sont persuadés qu'il n'y a qu'une seule manière correcte de dire les choses (celles qu'ils ont apprises avec beaucoup de peine) et qui veulent que tous les autres appliquent aussi. Pour le linguiste, la variété est la règle et la norme est plus difficile à définir. Voir à ce propos les remarques d'André Goosse dans *Le bon usage* (2007) §14b. Le niveau de « culture linguistique » joue aussi un rôle : un amateur éclairé qui connaît bien les différentes strates temporelles de la langue peut ainsi juger parfaitement recevable tel énoncé que l'usager habituel (ou le puriste) juge fautif ou ne comprend même pas.

730 En revanche, face à un non francophone, les locuteurs français ont souvent tendance à se prendre pour les dépositaires de LA grammairiale parfaite, et à juger incorrecte toute production qu'ils n'identifient pas comme faisant partie de *leur* grammaire, alors même qu'elle est parfaitement conforme à la norme. Il semble exister comme un apriori qui veut que l'allophone n'ait pas le droit à l'erreur ni à la fantaisie, et que toute production déviante (même un jeu de mot très bien tourné, mais inattendu) soit interprétée d'abord comme une erreur (c'est le cas dans toutes les langues). Bien souvent, des Français condamnent péremptoirement chez l'allophone telle forme qu'eux-mêmes emploieraient en d'autres occasions sans y trouver à redire ou soutiennent avec opiniâtreté que telle règle, dont l'apprenant FLE est certain qu'elle est juste, est une règle fautive parce qu'il l'ignorent ou l'ont oubliée ou ne la comprennent pas. Ceci est moins vrai chez les Belges, Suisses ou Québécois, ou les locuteurs de régions françaises bilingues (Alsace, notamment) qui sont en général plus circonspects, parce qu'ils sont plus habitués à la variété linguistique et aux phénomènes d'interlangue et d'interférence linguistique.

731 On peut également mentionner les hypercorrectismes des locuteurs de régions de variété linguistique (Belgique, Suisse ou Québec et régions francophones du Canada, ou régions françaises bilingues, Alsace, Bretagne, Nord, etc.) qui, voulant éviter des tournures ou des expressions réputées pour être des calques de la langue d'interférence ou des régionalismes (ou qu'ils croient être telles), emploient à la place de celles-ci des tournures différentes, alors même que la tournure ou l'expression qu'ils voulaient éviter existe bel et bien et est parfaitement admise dans le français standard.

732 Dans une langue à la norme très rigide, comme le français, les phénomènes d'hypercorrectisme sont très nombreux. L'hypercorrectisme a aussi un troisième aspect, qui porte sur le style et le choix du niveau de langue, notamment dans la création littéraire (au sens vaste du terme) : dans les dialogues (de roman, de cinéma, de bande dessinée), qui sont par définition de la langue parlée, est-il crédible d'utili-

ser systématiquement le *ne* négatif, le *l* explétif (*il faut que l'on insiste*) ou des interrogations par inversion ?

733 Si la langue maternelle de l'apprenant FLE a une orthographe fonctionnelle, qui transcrit de façon quasiment phonétique la langue telle qu'elle se parle (ce qui est le cas du finnois ou, au moins dans le sens de la lecture, de l'espagnol), l'apprenant se trouve donc confronté à une double difficulté :

– il doit apprendre à interpréter les graphèmes d'une manière différente de ce qu'ils suggèrent de prime abord (*oi* se lit [wa]), ce qui n'est pas une mince affaire, étant donné que les francophones eux-mêmes éprouvent des difficultés (comment lire « correctement » *quadrimateur, zinc, sculpture*, etc. ?) ;

– il doit en plus rétablir mentalement sous forme graphique des suites incompréhensibles comme [skid:i:z] avant de pouvoir les interpréter grammaticalement (*ce qu'ils te disent*).

734 Tous les exemples donnés ont été trouvés sur des sites Internet (blogs, forums) en juin 2009. On a simplement corrigé l'orthographe pour éviter les *[sic !]* trop nombreux, et dans certains cas on a rétabli ou ajouté un élément pour que la phrase sortie de son contexte reste compréhensible.

735 Devant voyelle, l'élision est normale, puisque c'est la règle : *l'ami l'a dit*.

736 Cet *y* ne doit pas non plus être confondu avec la variante « populaire » ou régionale de *y* équivalent à *lui* :

Alors j'y ai dit d'revenir demain [Alors je lui ai dit de revenir demain].

737 On peut mentionner également pour mémoire d'autres altérations courantes, notamment des contractions diverses, qui ne produisent pas de formes pouvant prêter à confusion :

– chute du *l* dans *quelque chose* [kɛkʃoz] ; transcrit *que'que chose*

– contraction de *peut-être* en [ptɛt(ɐ)] avec apocope éventuelle du groupe final *re* ; transcrit *p'têt'*

– contraction de *déjà* en [dʒa] ; transcrit *d'jà*

– réduction de *fais* en [f] à l'impératif, transcrit *f' : f'pas suer ! — Et ooo la f'pas rire ! — f'pas c... !*

738 Dans la phrase suivante, tirée d'un blog, il est impossible de savoir si l'auteure a voulu dire *puis encore* ou *pis encore* :

[en titre] Ah pis... encore!

Je déteste me faire dire: ah t'es grosse, mais comme tu es grande, ça te va bien, en plus tu as un beau visage!

739 La distinction entre « Niveau morphosyntaxique ou syntagmatique » et « Niveau de la phrase » n'est pas très rigoureuse. Elle a essentiellement pour objet de permettre un classement sommaire des données.

67. Bibliographie

Cette bibliographie ne répertorie pas toutes les sources utilisées pour la rédaction de ce livre. Elle présente seulement un choix de grammaires grand public et d'ouvrages de spécialité qui ont été exploitées à divers degrés ou qui sont cités dans le texte.

- ALPF = Blanche-Benveniste C., 2000. *Approches de la langue parlée en français*. Gap, Ophrys.
- Arnauld A. – Lancelot C., 1660. *Grammaire générale et raisonnée*. Paris, Pierre Le Petit. [document électronique BNF 1995]
- Arrivé M. – Blanche-Benveniste C. – Chevalier J.-C. – Peytard, J., 1980. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris, Larousse.
- Arrivé M. – Gadet F. – Galmiche M., 1985. *La grammaire d'aujourd'hui – guide alphabétique linguistique*. Paris, Flammarion.
- EGFF = Kalmbach J.-M., 2005. *De de à ça : enseigner la grammaire française aux finnophones*. Jyväskylä, Université de Jyväskylä. <http://urn.fi/URN:ISBN:951-39-2116-6>.
- Gardes Tamine J., 2008. *La grammaire. 1. Phonologie, morphologie, lexicologie*. 3^e éd. Paris, Armand Colin.
- Gardes Tamine J., 2008. *La grammaire. 2. Syntaxe*. 4^e éd. Paris, Armand Colin.
- GEXF = Poisson-Quinton S. – Mimran R. – Mahéo-Le Coadic M., 2002. *Grammaire expliquée du français*, Paris, CLE International.
- GMF = Riegel M. – Pellat J.-C. – Rioul R., 2009. *Grammaire méthodique du français*. 2^e éd. Paris, PUF.
- Grevisse M. – Goosse A., 2006. *Nouvelle grammaire française*. Louvain-la-Neuve, DeBoeck-Duculot.
- Haase A., 1898. *Syntaxe française du XVII^e siècle. Traduite par M. Obert*. Paris, Alphonse Picard & Fils. [document électronique Bibliothèque nationale de France, 1995]
- ISK = Hakulinen A. – Vilkuna M. – Korhonen R. – Koivisto V. – Heinonen T. R. – Alho I., 2004. *Iso suomen kielioppi*. Helsinki, Suomalaisen kirjallisuuden seura.
- Le bon usage* = Grevisse M. – Goosse A., 2007. *Le Bon usage. Grammaire française*. 14^e éd. Bruxelles, De Boeck – Duculot.
- Maingueneau D., 1999. *Syntaxe du français*. Paris, Hachette.
- NGF = Delatour Y. – Jennepin D. — Léon-Dufour M. – Teyssier B., 2004. *Nouvelle grammaire du français. Cours de civilisation française de la Sorbonne*. Paris, Hachette.
- Pedersen J. – Spang-Hanssen E. – Vikner C., 1982. *Fransk universitetsgrammatik*. Akademiförlaget. Stockholm-København.
- Sandfeld K., 1965. *Syntaxe du français contemporain. 3. L'infinitif*. 2^e éd. Genève, Droz.
- Togebjerg K., 1982a. *Grammaire française. Volume I: Le nom*. Copenhague, Akademisk Forlag.
- 1982b. *Grammaire française. Volume II: Les formes personnelles du verbe*. Copenhague, Akademisk Forlag.
- 1982c. *Grammaire française. Volume III: Les Formes impersonnelles du verbe et les constructions des verbes*. Copenhague, Akademisk Forlag.
- Wagner R. L. – Pinchon J., 1962. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette.
- Wilmet M., 1998. *Grammaire critique du français*. 2^e éd. Paris-Bruxelles, Hachette-Duculot.

68. Index alphabétique

1. Les numéros renvoient aux numéros des *pages*.
2. Pour des raisons techniques, dans l'ordre alphabétique, les apostrophes figurent avant les autres signes. Par exemple, *c'est* se trouve avant *ceci*.
3. Le signe ° indique une forme erronée.

à	98	postposé.....	19, 88	valeur exclamative.....	509
dans expressions avec article zéro..	46	qualificatif.....	88	article indéfini.....	
introduisant le sujet d'un infinitif		relationnel.....	88	emploi.....	30
dépendant de <i>faire</i>	322	<i>adjektiiviattribuutti</i>	43	forme.....	24
opposé à <i>en</i> ou <i>dans</i>	101	adresses (préposition).....	102	forme après sans + infinitif.....	26
préposition.....	101	adverbe.....		massif.....	24, 30
+ infinitif (exprime le conditionnel)...	488	attribut de complétive.....	442	<i>avec noms abstraits</i>	30
à cause de.....	457	place.....	502	<i>exprimant quantité imprécise</i>	30
à ce point que.....	464	<i>adverbiaali</i>	287	<i>suppléant de quelque chose de +</i>	
à ce que (+ complétive).....	433	afin de.....	460	adjectif.....	37, 519
à chaque fois que.....	480	afin que.....	459	pluriel devant mots composés.....	26
à compter de.....	422	agent.....		article zéro.....	
à condition que.....	480, 485	actance verbale.....	285	après <i>il y a</i>	47
à en + infinitif.....	488	complément d'~.....	300, 302	après prépositions exprimant la	
à en croire.....	488	focalisation.....	304	cause ou la condition.....	47
à force de.....	455	indéfini.....	303	dans énumérations.....	50
à la française.....	96	suffixe d'~.....	83, 89	dans expressions idiomatiques.....	47
à la.....	96	thématisation.....	353	description générale.....	46
à même (préposition).....	110	aimer à.....	319	<i>asemosana</i>	19
à mesure que.....	477	aimer de.....	319	aspect verbal.....	33
à moins que.....	385, 485	<i>aina kun</i>	477, 480	assez.....	516
à partir de.....	422	ainsi.....	505	assez... pour que.....	464
à peine ... que.....	476	ainsi que.....	490	atélique.....	277
à plus forte raison.....	505	<i>aivan kuin</i>	490	attribut.....	
à supposer que.....	485, 486	aller + INFINITIF.....		adjectif.....	88
à tel point que.....	464, 465	après <i>alors que</i>	477	de l'objet.....	43
à un tel point que.....	464	futur périphrastique.....	271	du sujet.....	26
<i>aamulla</i>	106	allomorphe.....	25, 183	<i>tribuutti</i>	88
absolument (verbe employé ~).....	38, 288	alors (sens et place).....	506	au cas où.....	
accentuer que°.....	447	alors que.....		locution adverbiale.....	485, 489
accentuer sur°.....	448	concessif.....	469	locution conjonctionnelle.....	484, 485, 516
accepter.....	175	temporel.....	477	au fur et à mesure que.....	477
accord.....		amours (genre au pluriel).....	84	au moment où.....	477
adjectif.....	90	amplement de °.....	68	au point que.....	464, 465
avec terme grammatical.....	56	anaphore.....	113	aucun.....	
c'est + GN pluriel.....	338, 411	adverbiale dans les circonstancielles .		déterminant.....	71
de l'adjectif.....	90	dans les circonstancielles.....	451	pronom.....	218
du participe avec sujet <i>on</i>	208	zéro.....	141, 142, 171	aucuns (d').....	216
du participe passé.....	342	anaphorique.....		aussi.....	
du verbe avec le sujet.....	340	adverbe.....	141	avec inversion du sujet.....	505
avec <i>tout le monde</i>	214	référence.....	113	éviter en tête de phrase.....	506
accuser de.....	48	ANIMÉ (+/-).....	135, 145	place dans la phrase.....	501, 503
addition.....	77	antécédent.....	113	sens causal (<i>niinpä</i>).....	503
adjectif.....		de ça.....	157	~ + adjectif <i>que</i>	473
à accord variable.....	90	de relative.....	400	aussi beaucoup°.....	494
à double interprétation.....	91	antéposé.....	19, 88	aussi bien (locution adverbiale).....	505
antéposé.....	19	circonstancielle.....	450	aussi bien que.....	490
attribut.....	88	antérieur à.....	496	aussi longtemps que.....	
de nationalité.....	92	antériorité.....	478	valeur conditionnelle.....	480
démonstratif.....	20	apostrophe (exclamation).....	188	valeur temporelle.....	477
désignant une religion.....	96	apostrophe (signe).....	395, 396, 516	aussitôt que.....	476
épïcène.....	88	appeler.....		autant que.....	
formation du féminin.....	88	avec article zéro.....	51	comparatif.....	494
généralités.....	88	conjugaison.....	235	conditionnel.....	486
indéfini.....	20	apposition.....	49, 198, 201	autant... autant.....	491
masculin antéposé devant voyelle.....	89	apprendre.....	175	autre.....	217
numéral.....	74	après que.....	265, 324, 478, 481	autre chose.....	96, 214
numéral ordinal.....	78	<i>archi</i>	497	autrui.....	214
place de l'~ épïcète.....	90	article défini.....	39	avant que.....	385, 478, 480
possessif.....	20, 61, 62	forme nominale du verbe.....	41	avoir.....	

68. Index alphabétique

auxiliaire.....	231	ce que...comme (exclamatif).....	510	comme si.....	484, 490
se faire ~	306	ce qui fait que.....	465, 516	commencer.....	337
sens au passif.....	310	ceci.....	122, 123	par + infinitif.....	337
tableau de conjugaison.....	232	ceci de + adjectif.....	93	~ à ou de?.....	314
~ l'air (accord de l'adjectif).....	95	ceci dit.....	124	comment?.....	372
avoir beau.....	470	cédille.....	237	comparatif.....	493
avoir beau dire.....	470	cela.....	122, 123	complément des adjectifs en -eur	
avoir beau faire.....	470	cela l'est°.....	166	(antérieur).....	496
avoir le sens de l'humour.....	34	cela fait + complément de temps.....	384	complément du ~.....	495
avoir peur.....	54	celui.....	201	place.....	495
avoir raison.....	54	celui-ci.....	122	comparatives.....	
beau.....	89	celui-là.....	122	juxtaposées.....	491
beau coup – pronom.....	218	ce → ça.....	156	parallèles.....	491
beaucoup de.....	64, 67	cela dit.....	124	propositions.....	490
beaucoup des.....	69	cela l'est°.....	166	complément circonstanciel.....	117, 285,
beaucoup du.....	69	est une variante de ça.....	163	286, 289	
bel.....	89	P3 neutre COI.....	171	punctuation.....	391
ben (= eh bien).....	474	cela → ça.....	156	complément d'agent	143, 171, 185, 302
bien.....		cela fait + complément de temps.....	384	complétive en fonction de ~.....	443
modifiant un adjectif.....	310	celui.....	201	introduit par <i>de</i>	303
renforce un comparatif.....	495	celui-ci.....	122	introduit par la préposition <i>par</i>	302
bien des.....	66	celui-là.....	122	complément d'objet.....	286
bien que.....	467, 470	P3 COI.....	141	complément d'objet direct.....	286, 291
bien sûr que.....	446, 516	celui-là.....	122	complément d'objet indirect.....	286, 291
bœuf (pluriel).....	86	forme disjointe du pronom de 3 ^e		complément du comparatif.....	317, 493,
bon marché.....	493	personne.....	150	495	
c'est + NOM + que.....	442	censé (être ~ + infinitif).....	324	complément du verbe.....	285
c'est bien que.....	442	cent (accord).....	75	complément valenciel.....	286
c'est où que...?	375	certain.....		direct.....	291
c'est que.....		déterminant.....	70	prépositionnel.....	291
causal.....	456	un ~.....	70	complémenteur.....	56, 183, 313
exclamatif.....	511	certain (que).....	436, 441	complétive.....	
c'est qui qui...?	375	certain.....		après phrase interrogative avec	
ça.....	122, 156	déterminant.....	70	inversion (mode).....	437
alternance <i>ce/cela-ça</i>	168	pronom.....	215	attribut du sujet.....	442
alternance <i>cela-ça</i>	177	certitude (adjectifs exprimant la ~).....	436	COD de principale négative ou	
anaphorique de nom à valeur		<i>cettes</i> °.....	128	interrogative.....	436
générique).....	158	ceux.....		complément d'adjectif (mode du	
anaphorique de nom propre.....	158	confusion avec <i>ce</i>	201	verbe).....	435
forme disjointe du P3.....	173	pronom incomplet.....	125	complément d'adjectif ou d'adverbe..	
marque de 3 ^e personne.....	167	prononciation.....	201	435	
« méprisant ».....	162	chacun (neutre).....	216	complément d'objet indirect ou	
P3 neutre COI.....	171	chacun(e) non neutre.....	221	d'agent.....	443
particule de remplissage.....	174	changer de.....	48	d'un nom.....	434
pronom de 3 ^e personne généraliste... 158		chaque.....	70	conjonctive.....	323, 326, 432
renforçatif dans interrogation.....	375	en fonction de pronom.....	221	infinitive.....	322
sujet de question avec inversion	360	chaque fois que.....	477	inversée, avec pronom marqueur de	
sujet de verbe impersonnel.....	203	cher (+ pronom COI).....	131	3 ^e personne.....	439
+ verbe transitif + <i>que</i>	440	ci-joint.....	90, 95, 346	mode.....	444
ça.....	163	cinq (prononciation).....	76	mode dans la proposition (résumé)...	
ça suffit.....	203	cinquante.....	76	444	
ça y est.....	203	CircAP.....	450	objet d'un verbe à la forme nominale.	
cadre de connaissances communes.....	42	circonstancielle.....		437	
cataphore.....	406, 451	essentielle.....	449	sujet, avant le verbe.....	437
CC.....	289	explicative.....	449	sujet, introduite par <i>le fait que</i>	438
ce.....	201	types de propositions ~s.....	450	sujet, rejetée après le verbe.....	437
alternance avec <i>ça/cela</i>	168	circonstancielle.....		compris (y compris).....	95, 346
antécédent de relative.....	196	voir subordonnées circonstancielles...	449	comptable.....	24
devant auxiliaires modaux.....	167	CircPP.....	450	comptable ou massif?.....	33
obligatoire devant complétives		clitique.....	125, 128	concept virtuel.....	22
introduites par <i>à</i>	433	clivée (phrase).....	157, 164, 200, 296, 317, 353	conclure.....	254, 260
variante de <i>il</i> impersonnel.....	126	COD.....	286, 287	concordance des temps.....	418
ce dernier.....	59	COI.....	286, 287, 289	dans la participiale.....	330
ce disant.....	127	combien.....		dans subordonnées conditionnelles... 483, 489	
ce faisant.....	127	adverbe exclamatif.....	510	emploi.....	266
ce l'est.....	166	pronom interrogatif.....	373	formation.....	226
ce me semble.....	126	~ de, déterminant interrogatif.....	373	passé 1e forme.....	266, 474, 483
ce n'est pas que.....	455, 516	combiénième.....	79, 379		
ce qu'il y a, c'est que.....	354	comme.....			
		avec article Ø.....	46		
		causal.....	453		
		comparatif.....	490		
		exclamatif.....	510		
		+ participe.....	333		
		comme ça.....	72, 174, 515		

- passé 2e forme....229, 267, 268, 270, 474, 484
 présent 2e forme.....487
 prononciation.....229
 radical du ~.....226
 utilisation après si (concordance des temps).....424
 conditionnelles.....483
 avec inversion de l'objet (article zéro).....47
 juxtaposées.....487
 juxtaposées (valeur concessive).....474
 subordonnées.....483
 confiance.....
 avoir ~ en.....53
 faire ~ à.....53
 conjonctive.....
 définition.....350
 vs. infinitive.....323
 consentir à ce que.....433
 considérer comme.....
 choix de l'article.....53
 + participe.....333
 construction des verbes.....288
 continuer (pronominalisation).....175
 continuer à ou de.....314
 continuer que°.....433, 447
 convaincu que.....436
 coordination.....
 des subordonnées circonstancielles...451
 des conditionnelles introduites par si.....484
 coucher de soleil.....54
 coup (un bon - de).....67
 coupure des mots.....396
 couter (accord du participe).....342
 croître (conjugaison).....246
 CVD.....291
 CVP.....291
 d'aucuns.....72, 216
 d'autant moins que, causal.....454
 d'autant moins... que..., comparatif. 492
 d'autant plus que, causal.....454, 492
 d'autant plus... que..., comparatif...492
 d'autant que.....454
 d'autres.....137, 217
 d'avec.....32
 d'ici que.....479
 d'jà.....523
 d'une façon ou d'une autre.....99
 dans l'intention de.....460
 dans le but de.....460
 dates.....78, 104
 datif éthique.....147, 177
 de.....
 article.....25-27
 devant adjectif qualifiant un indéfini...93
 diverses valeurs de ~.....31
 marqueur d'infinitif.....179
 obligatoire devant expression de quantité attribut du sujet.....77
 + complément de temps.....384
 de ce genre (*sellainen*).....71
 de crainte de.....460
 de crainte que.....279, 385, 459
 de derrière (préposition).....32
 de façon à.....460
 de façon que.....279, 459, 465
 de footballeur, il est devenu...56
 de grands tableaux.....44
 de là vient que.....438
 de ma vie (+ négation).....384
 de manière à.....460
 de manière que.....279, 459, 465
 de même.....503
 de même que.....490
 de peur de.....460
 de peur que.....279, 385, 459
 de sorte à.....460
 de sorte que.....459, 464, 465
 de telle façon que.....459, 463
 de telle manière que.....459, 463
 de telle sorte que.....279, 459, 463, 465
 degré (le degré de).....64
 déictique.....122, 349
 définition.....113
 transformations dans le discours
 indirect.....417
 valeur ~ du P₃ neutre.....123
 valeur ~ du pronom démonstratif. 122
 ~s et non déictiques.....417
 deixis.....113, 117, 264
 déjà (place).....502
 délices (genre au pluriel).....84
 dépendre si (°).....427
 depuis.....422
 derrière.....109
 des.....
 article indéfini.....24
 déterminant indéfini.....63, 70
 forme contracte.....39
 pluriel de *un*.....24
 dès que.....476, 477, 486
 désigner (par + article Ø).....51
 déterminant.....23, 39, 68
 complexe.....
 de quantité.....66
 nom abstrait massif (après ~).....66
 définition.....19
 démonstratif.....58
 dans l'expression du temps.....58
 démonstratif, déictique.....58
 exclamatif.....73
 indéfini.....21, 60
 indéfini de quantité.....63
 numéral.....74
 prononciation.....76
 possessif.....60, 120
 types de.....19
 deux-points.....456
 deuxième.....78
 déverbatif.....41
 devoir (sujet *ce*).....167
 diable.....284
 différent que°.....499
 différents.....72
 de différents°.....70, 72
 déterminant.....298
 difficile à.....97, 320
 digramme.....396
 dirait-on.....506
 dire du mal.....28
 dire que + subjonctif.....445
 discours.....
 direct.....417
 indirect.....417
 indirect libre.....418
 rapporté.....422
 vs. récit.....58, 113, 262, 264, 349, 417
 dislocation.....64, 149
 à droite.....149, 150
 à gauche.....149, 150
 dans interrogatives.....363, 375
 divers (déterminant).....70, 72
 division.....77
 dix-huit (prononciation).....76
 dix-neuf (prononciation).....76
 donc.....508
 place.....502
 donné (ce n'est pas ~).....307
 donne-lui-s-en.....194
 douter de.....297
 douter que.....297, 436
 douteux (que).....441
 du fait de.....457
 du moins.....505
 du moment que.....454, 480
 dudit.....59
 dur (employé comme adverbe).....519
 durée est de. (la ~).....77
 durer (accord du participe).....342
 dussé-je.....487
 dussions-nous.....487
 écrire que + subjonctif.....445
edellinen.....59
 effacement, règle d'~.....31, 36, 42, 46
 également.....503
 également° (en tête de phrase).....507
EGFF.....32-34, 165
 eh bien.....474
ehdottaa, että.....447
ei niinkään.....382
ei voi olla ... -mAttA.....381
eli.....48
 empêcher.....213
 emploi absolu du verbe.....288
 en.....
 accord du participe passé.....342
 avec pronom indéfini.....218
 COD + adjectif.....136
 complément de l'adjectif.....143
 complément du nom.....143
 exprime la cause.....171
 forme COD du P₃ GN *il*.....135
 P₃ attribut du sujet.....137, 139
 P₃ COI.....140
 P₃ neutre COI.....170
 P₃ neutre complément du nom ou de l'adjectif.....171
 particule verbale.....172
 renvoie à un animé.....146
 reprend un animé dans construction disloquée.....146
 + participe (gérondif).....333
 en admettant que.....486
 en attendant que.....479
 en cas de.....47
 en début de.....46
 en effet.....456
 en raison de.....457
 en supposant que.....486
 en tant que.....46
 en tout cas (orthographe).....222
 en vue de.....460
 encore que.....467, 470
 énoncé.....349
 énonciation.....349

- de discours.....105, 113, 349, 417
de récit.....105, 262, 267, 417
historique.....349
énormément de.....68
entendre.....51
entendre par (*tarkoittaa*).....51
entier, adjectif postposé.....70
énumérations.....50
absence d'article.....50
ponctuation.....391
envoyer, accord après infinitif...326, 347
envoyer chercher.....326, 347
épïcène.....82, 88
épithète.....88
antéposée.....90, 145
de nature.....91
postposée.....91
eräs.....70
erilainen kuin.....499
espèce de (une).....21
espérer que vs. souhaiter que.....446
essayer.....175
essentiel (pas de superlatif).....496
essentielle.....
circonstancielle.....449
relative.....406
est-ce, ellipse dans interrogation.....375
et ça.....127
et ce.....127
et si jamais.....485
étant donné.....346
étant donné que.....453
être sur le point de + infinitif.....477
eu (prononciation).....232
eurent (prononciation).....232
événement.....396, 399
éventuel.....277, 280, 468, 475, 483, 484
évidemment que.....516
évident (que).....441
éviter.....213
excepté.....95, 346
excepté si.....484
exclamatives.....442
explicative.....
circonstancielle.....449
relative.....406
extra.....497
extraction.....353
du verbe.....356
f' (impératif langue parlée de faire).....523
faire.....
expressions formées avec ~.....47
+ infinitif (accord du participe).....343
+ infinitif (inversion du sujet).....322
+ infinitif (sujet introduit par à).....322, 323
faire partie de.....54
 falloir.....
avec sujet réel GN.....204
construction avec *il y a*.....176
construction de l'objet indirect.....209
il faut que.....204
interprétation du sens.....204
s'en ~.....439
transformation passive.....309
faut le faire !.....312
faut que.....446
faute de.....455
faux (que).....441
féminin.....82
des adjectifs.....88
des noms.....82
fêtes (préposition).....106
finir.....175
fleurir (conjugaison).....241
focalisation.....351
avec le superlatif.....498
dans causale pseudo-clivée.....453
différences entre finnois et français...
357
par intonation.....355
par le passif.....304
par phrase clivée.....353
par phrase pseudo-clivée.....354
« plate ».....357
focus.....351
dans interrogation indirecte.....429
dans le passif.....304
dans pronominalisation.....164
fol.....89
force (déterminant de quantité).....63
forme latente (de l'article).....46
formes conjointes.....114
formes contractes.....39, 65
formes disjointes.....114, 187
foutre.....255
s'en foutre.....176
fractions.....78
frappant (que).....441
futur.....268, 271
antérieur.....268, 483
expression du ~.....271
périphrastique.....231, 268, 271
proche.....231, 268
prononciation.....229
simple.....140, 226, 268, 271, 483
généricité.....44
générique.....
ça, anaphorique de GN ~.....158
massif.....41
valeur ~ de l'article défini.....40
valeur ~ du P3.....146
valeur ~ générique du P3 neutre...154
genre.....
abréviations.....84
d'une expression grammaticale.....56
homonymes.....84
noms à double ~.....83
noms de mois.....84
noms propres.....85
sigles.....84
variable selon le nombre.....84
gérondif.....333, 488
GN.....19, 113, 117, 133
grâce à.....457
grammaire de Port-Royal.....31
grave (employé comme adverbe).....519
groupe nominal.....19, 113, 117, 133
guère.....63, 389
guillemets.....51, 399
h aspiré.....32
h disjonctif.....32, 60
häävi (ei ole ~).....387
hair (conjugaison).....241
heti kun.....476
hieman.....65
homonymes, noms ~ masc. ou fém...84
huit, prononciation.....76
HUM (+/-).....135
huumorintaju.....34, 45
hyper.....497
hypercorrection.....514
hypercorrectisme.....163, 177, 208, 211,
326, 387, 481, 514
hypotaxe.....450, 451
hyvin paljon.....66
identité du sujet dans infinitives.....327
ihmetellä (+ interrogative indirecte)...430
ikään kuin.....484, 490
il.....
description.....133
formes disjointes.....187
marque de 3^e personne.....203
suppression dans la langue parlée...
206
pronom de 3^e p. à antécédent GN. 133
il + verbe intransitif + que.....439
il a été donné.....305, 309
il apparaît que.....439
il arriva que.....439
Il est + adjectif + que.....440
il est + nom + que.....442
il est bon que.....441
il est d'usage que.....442
il est de fait que.....442
il est grand grand temps que.....442
il est justice que.....442
il est normal que.....440
il est question que.....442
il est temps que.....442
il faut.....204
forme passive impossible.....309
il faut que.....204
suppression de *il*.....206
il me faut partir.....209
il me semble (locution).....126
il me semble que.....439
il n'empêche.....384
il n'y a pas que.....388
il n'y a qu'à.....383
il n'y a qu'un pas.....482
il n'y a que... + relatif.....388, 389, 407
il ne manquait plus que ça.....177
il ne manquerait plus que ça.....482
il paraît que.....439, 440
il semble que.....439
il serait bon que.....441
il vaut mieux.....182, 316
il y a.....
accord du participe.....343
actualiseur.....172
ce qu'il y a de + adjectif.....93
extracteur dans phrase clivée.....410
il sujet apparent.....204
il y en a qui.....216
négation et article.....26
si... il y a.....47
suivi d'article zéro.....47
suppression du sujet *il*.....207
il y y a^o.....176, 195
illalla.....107
ils (collectif).....202
iltapäivällä.....107
imaginer que vs. s'imaginer que.....444
imparfait.....263
de politesse.....261
flash.....263
n'exprime pas la durée.....263
impératif.....174, 193, 225

68. Index alphabétique

3 ^e personne	282	<i>jottei</i>	460	leur.....	
imperfectif.....	44	jouer (exemples de construction).....	285	déterminant possessif.....	60
<i>imperfekti</i>	261, 269	jouer du piano.....	37	le ~, pronom possessif.....	120
incise.....	440, 447, 473, 506	jours de la semaine (préposition).....	105	pronom de 3 ^e personne.....	139
incompatibilité entre les déterminants		<i>joutua kohteeksi</i>	305	<i>lisäksi (sen -)</i>	508
indéfinis.....	21	jusqu'à.....	106	litote.....	221, 385
indéfini.....	218	+ infinitif.....	481	locuteur.....	42
indispensable (+ pronom COI).....	131	jusqu'à ce que.....	479	locution prépositionnelle.....	39, 98
indubitable (que).....	441	jusque.....	106	liste.....	109
infinitif.....	311	<i>kaiken varalta</i>	485	lorsque.....	476
à valeur d'impératif.....	313	<i>kertoa jstak</i>	293	LP.....	66
après verbes de mouvement.....	322, 461	<i>kesällä</i>	107	lui.....	
complément de comparatif.....	317, 496	<i>keskittyä jhk</i>	112	P3 COI.....	140
en fonction de COD.....	175, 179	<i>keskittyä siihen, että</i>	427	sujet de verbe infinitif.....	322
en rappel (détaché).....	312	<i>kevällä</i>	107	verbes n'admettant pas ~ pronom	
exclamatif.....	509	-kin.....	508	conjoint.....	130
forme négative.....	311	<i>koko</i>	70, 219	m'enfin.....	458
passé.....	311	<i>koko maailma</i>	221	madame (pluriel).....	81
pronominalisation.....	179, 313	<i>kokonainen</i>	70, 219	mademoiselle (pluriel).....	81
en position détachée.....	312	<i>korrelaatti</i>	113	maint.....	63
infinitives.....	322-324	<i>koska</i>		manquer de.....	38
accord du participe.....	343	causal.....	453	marqueur d'infinitif.....	94, 108, 179, 183,
information (choix de l'article).....	33	<i>kuin</i> + conditionnel.....	484, 490	209, 305, 313	
information (« <i>tieto</i> »).....	33	<i>kuka hän on?</i>	365	liste de verbes.....	314
insécurité linguistique.....	418, 514	<i>kuluttua</i>	422	massif (article indéfini).....	25
insister que°.....	447	<i>kumpi</i>	368	mathématiques (expressions).....	77
interdire.....	213	<i>kumpikin</i>	221	maudire (conjugaison).....	241
intéressé (être ~ par).....	112	<i>kunhan</i>	466	meilleur.....	492, 495
intéressé dans qch°.....	112	<i>kunpa</i>	483	<i>meitä on kuusi</i>	79
intéressé de qch°.....	112	l'un(e) ... l'autre.....	217	<i>melko paljon</i>	66
interrogation.....		là.....	39	même.....	176
directe.....	359	pronom.....	134	même si.....	468, 469
indirecte.....	424	là leur.....	120	menus.....	51, 56
partielle.....	362	là plupart (pronom).....	218	mesurer (accord du participe).....	342
totale (directe).....	359	là plupart de.....	65	<i>mieluummin kuin</i>	490
totale (indirecte).....	424	demande le pluriel.....	65	mien.....	120
intonation.....	355, 456	là vérité, c'est que.....	443	adjectif possessif.....	61
intransitif (verbe).....	288	là-dedans.....	142	pronom possessif.....	120
intransitivité.....	287	là-dessous.....	142	mieux.....	492, 494
inversion de l'objet (article zéro).....	47	là-dessus.....	142, 169, 170, 175, 414	<i>millainen</i>	365, 368, 378
inversion du sujet.....	504	<i>lähtien</i>	422	milliards.....	75
adverbes entraînant ~	505	laisser.....	323, 324, 363	millier.....	76
avec sujet long.....	504	+ infinitif (accord du participe).....	343	million (milliard, trillion, etc.).....	75
dans propositions relatives.....	408	langue courante.....	512	mise en relief.....	150, 188, 200, 351
dans subordonnées concessives.....	473	langue écrite.....	512	<i>mitä jos</i>	485
dans subordonnées conditionnelles.....	487	langue familière.....	512	<i>mitä... sitä</i>	491
dans subordonnées temporelles.....	476	langue parlée.....	512	moi-même.....	154
irréal.....	266, 484	langue soutenue.....	512	moindre.....	494
irréal du passé.....	483	largement.....	68	moins.....	493, 500
irréal du présent.....	483	le.....		<i>moittia</i>	182
<i>ISK</i>	33	article défini.....	39	<i>molemmat</i>	221
-issime.....	497	COD de <i>il</i> (P3 GN).....	135	mon.....	60
<i>jälkimmäinen</i>	59, 122	complément de comparatif.....	168	terme d'adresse.....	61
je	129	P3 attribut du sujet.....	137, 169	<i>monesko?</i>	379
<i>joiakin</i>	63	P3 neutre COD.....	168	monsieur (pluriel).....	81
<i>joka toinen</i>	78, 219	particule verbale.....	171	<i>monta</i>	
<i>jokainen</i>	71, 219	remplace un participe.....	169	devant nom de nombre.....	79
<i>jokin</i>	70	le fait de.....	317	~ <i>kyymmentä</i>	79
<i>joku</i>	70	le fait est que.....	443	~ <i>sataa</i>	79
<i>jolloin</i>	404, 415	le fait que.....	438	~ <i>tuhatta</i>	79
<i>jonkin verran</i>	65	le problème, c'est que.....	443	mot-phrase.....	359
<i>jos jonkinlaisia</i>	69	le temps que.....	479	mots composés.....	
<i>jos kohta</i>	468	ledit.....	59	pluriel.....	36, 81, 86
<i>jos vain</i>	486	lequel.....		<i>muistaakseni</i>	284
<i>jos yleensä</i>	486	déterminant relatif.....	73	multiplication.....	77
<i>jos ylipäänsä</i>	486	pronom interrogatif.....	368	<i>murtoluvut</i>	78
<i>joskin</i>	452, 469	pronom relatif.....	400	n'avoir qu'à.....	383
<i>joten</i>	393, 465	les autres.....	217	n'empêche.....	384
<i>jotta</i>	459	les leurs.....	120	n'en ... pas moins.....	470, 471
		les uns... les autres.....	217	n'eût été.....	488

68. Index alphabétique

n'importe lequel.....	217	de modestie.....	131	panneaux.....	51
n'importe quel.....	71	de sympathie.....	131	Pâques.....	53, 106
n'importe qui.....	214	pronom sans antécédent.....	129	par.....	51, 108
n'importe quoi.....	214, 221	nouvel.....	89	par imprudence.....	46, 108
naitre (conjugaison).....	245	nul.....	89	parataxe.....	450
<i>näköjän</i>	506	déterminant.....	71, 381	parce que.....	452, 453
ne explétif.....	168, 384, 460, 478	pronom.....	212, 381	pardonner (au passif).....	302
ne fût-ce que.....	487	numéral.....		pareil (adj. postposé).....	71
ne pas.....	380	déterminant.....	74	parmi (+ relatif).....	435
devant infinitif.....	311	obéir (passif).....	302	part (la ~ de).....	64
suppression de <i>pas</i>	384	objekti.....	286	participe.....	
... <i>que</i> temporel.....	476	<i>objektipredikatiivi</i>	43	formes.....	328
... rien.....	221	objet.....		passé.....	342, 462
... sans.....	382	direct.....	285	<i>accord</i>	342
ne pas plus tôt ... que.....	476	indirect.....	117, 285	présent.....	328
ne serait-ce que.....	487	Ode au subjonctif.....	423	remplace une relative.....	330
ne... que.....	382	<i>œuf</i> (pluriel).....	86	participiale.....	331
extraction par <i>il y a</i>	410	<i>oleellinen</i>	500	avec pronom <i>celui</i>	197
+ art. indéf. pluriel devant adjectif		<i>oli ... millainen tahansa</i>	472	causale.....	455
antéposé.....	137	<i>oli ... tai</i>	474	règle d'identité du sujet.....	327
néanmoins.....	470, 471, 507	<i>olla</i> (il y a).....	172	partie d'un ouvrage (choix de la	
négation.....		on.....	129, 202	préposition).....	102
description.....	380	on dirait.....	126	<i>partitiivi</i>	25
double.....	221	élision devant ~.....	79	article défini en français.....	44
partielle.....	27	prononciation.....	76	pas mal.....	516
totale.....	27	opposition indéfini/défini.....	42	pas mal de.....	66
négliger.....	213	optatif.....	282, 454, 483	pas possible.....	387
neuf, liaison en v.....	76	ordre des pronoms.....		passé (il est midi ~).....	104
prononciation (devant ans et heures).....	76	à l'impératif.....	193	passé antérieur... 228, 230, 265, 480, 481	
neutre.....	37, 56, 85, 114	devant le verbe.....	192	passé simple.....	226
ni.....	382	orgues (genre au pluriel).....	84	dans la narration.....	262
ni... ni.....		orthographe (nouvelle).....	396	opposé à imparfait.....	263
accord du verbe.....	340	os (pluriel).....	86	orthographe.....	229
chute de l'article.....	26, 36, 48	oser.....	175	utilisé par plaisanterie.....	270
maintien de l'article dans négation		<i>ottaa huomioon, että</i>	446	passé surcomposé.....	227, 230, 266
partielle.....	28	où ?.....	371	passif.....	300, 323
<i>ne</i> obligatoire.....	382	où (pronom relatif).....	404	impersonnel.....	297, 304
niable (que).....	441	ou d'équivalence.....	48	pendant que.....	477
<i>niin ... kuin onkin</i>	472	où que.....	472	penser vs. penser à [+ infinitif].....	327
<i>niin paljon</i>	66, 464	oublier.....	175	penser à.....	130, 140, 189
~ <i>että</i>	462	outré.....	109	perfectif.....	33
<i>niin sanottu</i>	395	<i>p'têt'</i>	523	verbe.....	44
<i>niinkään</i> (<i>ei</i> ~).....	382	<i>P3</i>		personne.....	212
<i>niinpä</i>	503	à antécédent GN.....	133	genre (accord de l'attribut).....	221
<i>nimittäin</i>	456	attribut du sujet.....	137, 169	peu importe.....	438
niveau (le ~ de).....	64	COL.....	139	peu me chaut.....	438
niveaux de langue.....	512	complément circonstanciel.....	171	peut-être.....	505
Noël.....	53, 106	complément d'agent.....	143	peut-être que.....	436, 505, 516
nom.....	81	définition.....	115	phrase.....	349
à double genre.....	84	formes disjointes.....	149	affirmative.....	350
à valeur générique (<i>ça</i> , anaphorique		neutre.....	115	assertive.....	349
de ~).....	158	neutre — formes disjointes.....	173	clivée.....	353, 408
formation du féminin.....	82	neutre complément d'agent.....	171	exclamative.....	350
formation du pluriel.....	81	neutre complément d'objet indirect... 169		intermédiaire.....	113, 117, 136
genre.....	82, 86	neutre complément du nom ou de		interrogative.....	350
~s de profession.....	49, 164	l'adjectif.....	171	négative.....	350
~s de villes (genre).....	87	neutre sujet réel.....	169	nominale.....	350, 352
~s propres (article zéro).....	46	particule verbale.....	171	pseudo-clivée.....	354, 411
nombre de.....	64	sujet apparent.....	138	types de ~.....	349
nombres.....	67	sujet réel.....	138	verbale.....	350
non (alternance <i>non</i> / <i>non pas</i> après		page (choix de la préposition).....	103	<i>pikemmin kuin</i>	490
<i>que ... ou</i>).....	474	<i>paljon enemmän</i>	495	pile (midi ~).....	104
non que.....	454	<i>paljon paremmin</i>	495	pire.....	492, 494, 495
nonante.....	75	<i>paljon parempi</i>	495	pis.....	492, 494, 495
norme.....	513	<i>paljon paremmin</i>	495	pis (forme langue parlée de <i>puis</i>).....	518
notre.....	60, 120	<i>paljon parempi</i>	495	plein de.....	66
nôtre (le).....	120	<i>paljon parempi</i>	495	pluriel.....	
nous.....		<i>paljon pienempi</i>	495	des adjectifs.....	89
de majesté.....	131	<i>paljon vähemmän</i>	495	mots composés.....	81, 86

68. Index alphabétique

noms propres.....	82	à antécédent GN.....	133	exclamatif.....	509
plus.....	493	<i>neutre</i>	163	interrogatif.....	368
plus de (vs. plus que).....	79	démonstratif.....	122	quel(le) que (+ être).....	472
plus-que-parfait.....	228, 265	dépendant d'un infinitif à valeur		quelconque.....	72
plus... plus.....	491	d'impératif.....	313	quelqu'un.....	212, 215
plusieurs.....	63, 67	détaché.....	150	<i>quelqu'une</i> °.....	221
déterminant.....	63	employé sans verbe.....	188	quelque.....	
pronom.....	215	impersonnel.....	202	adverbe.....	472
plutôt que.....	490	incomplet.....	124, 125	déterminant.....	70, 72
punctuation.....	391, 456	indéfini.....	154, 212	+ adjectif que.....	473
positif.....	493	<i>nominal</i>	212	+ nom que.....	472
possessif.....		<i>représentant</i>	212	quelque chose.....	212
adjectif.....	61	indéfini neutre.....	154	quelque peine.....	70
pronom.....	120	marqueur de 3 ^e personne.....	437	quelque temps.....	70
postériorité.....	478	neutre.....	115	quelques.....	
postposé.....	19	nominal.....	113	déterminant indéfini de quantité.....	63
circonstancielle.....	450	personnel sans antécédent.....	132	quelques-uns.....	215
potentiel.....	266, 483, 484	possessif.....	120	question.....	
pour.....		réfléchi.....	154	en écho.....	361, 375, 377
+ adjectif que.....	473	représentant.....	113, 212, 215, 216	la ~ de savoir si.....	431
+ infinitif.....	461	sans antécédent.....	114	rhétorique.....	375, 377, 384
+ infinitif passé.....	325, 455	pronominalisation.....		qui ça ?.....	375
+ infinitif, valeur causale.....	457	avec faire.....	183	qui que.....	472
+ infinitif, valeur concessive.....	471	<i>pronomini</i>	117	quiconque.....	214
+ infinitif, valeur de but.....	460	proportion (la proportion de).....	64	quitte à + infinitif.....	471
pour autant que.....	486	propos.....	498	quitte à ce que.....	468, 471
pour cause de.....	47, 457	proposer que (°).....	447	quoi.....	364
pour ce faire.....	127	propositions concessives composées.....		quoi qu'on (en) dise.....	472
pour le cas où.....	489	471	quoi que.....	467, 472
pour pas que.....	460, 516	propositions infinitives à valeur		quoi que ce soit.....	213
pour peu que.....	486	circonstancielle.....	324	quoique.....	467, 470
pour que.....	279, 459, 460	propositions infinitives complétives.....	322	quoique (adverbe).....	470
pour que ... ne pas.....	460	pseudo-clivées.....	93, 317, 354, 389, 411,	raconter de qch°.....	293
pour si jamais.....	489, 516	443, 452		rappel.....	173
pourquoi ?.....	374	puisque.....	453	dans constructions disloquées.....	351
poursuivre que°.....	447	puisque c'est comme ça.....	453	de l'infinitif.....	312
pouvoir.....	257	puisse (valeur optative).....	282, 284	récepteur.....	42
sujet ce.....	167	<i>puolestaan</i>	469	récit.....	58, 105, 262, 264, 265, 267, 349,
précieux (+ pronom COI).....	131	puristes.....	522	417, 422, 481, 484	
<i>predikativi</i>	88	qu'est-ce que... comme (exclamatif).....	510	recourir à.....	189
premier.....	78	quand.....		référence.....	
prendre à qqn.....	292	concessif.....	469	anaphorique.....	113
prépositions.....	98	interrogatif.....	371	déictique.....	113
devant complétive.....	433	temporel.....	476	générique.....	154
liste.....	109	quand bien même.....	469	générique de l'article.....	40
répétition et ellipse.....	99	quand même.....	507, 515	implicite.....	43
spatiales.....	100	quantité de.....	64, 69	spécifique.....	39
près que.....	478	quarantaine.....	76	référent animé.....	133
présent.....	225	quart.....	104, 111	refuser.....	175, 213
valeurs du ~.....	261	quatre-vingt.....	75	registre.....	512
du passé.....	263, 273, 478	que.....		règle d'effacement.....	29
présent historique.....	261	conditionnel/concessif.....	474	règle de cacophonie.....	29
présupposé.....	35	devant infinitif attribut du sujet.....	316	relative.....	400
prétérit.....	261, 264	devant phrase en rappel.....	352	descriptive.....	405
équivalents du ~ finnois en français.....	264	devant verbe en rappel (dislocation à droite).....	352	explicative.....	73, 196
prier (passif).....	302	exclamatif.....	510	exprimant le but.....	461
probable (que).....	441, 442	explétif, dans interrogation.....	375	non spécifiante.....	405
problème.....	431	introduit une incise dans un dialogue.....	508	spécifiante.....	125, 196, 405
le ~ de savoir si.....	427, 431	508		remarquable (que).....	441
le ~, c'est que.....	354	que ... ou.....	474	rendre compte (se), accord du participe..	
profil lexico-syntaxique.....	285	sens final avec impératif.....	460	348
prolepse.....	173, 351, 437	synonyme de <i>seulement</i> (langue		renoncer à.....	189
du pronom <i>le</i>	490	parlée).....	383	répondre que + subjonctif.....	445
pronom.....		valeur conditionnelle (+ subjonctif)....	487	reprocher.....	175, 179
à antécédent non GN.....	116	valeur temporelle.....	476	ressembler à qch.....	291
conjoint.....		que (ne pas... plus tôt... que).....	476	rester + infinitif.....	322
<i>ordre</i>	192	que voici.....	401	rester à + infinitif.....	326
<i>place</i>	191	quel.....	73	retourner (auxiliaire au temps	
de 3 ^e personne.....	114			composés).....	231
				réussir.....	175

68. Index alphabétique

rêver à.....	130, 189	en tête de phrase pseudo-clivée	107
rien.....	212, 381, 384	(valeur causale).....	452
(rien) place.....	213	mot-phrase.....	359
rien que.....	390	+ adjectif <i>que</i>	473
s'attendre à ce que.....	433	si ... <i>que</i>	462, 463
s'empêcher de (ne pas pouvoir ~).....	381	si beaucoup°.....	66, 462
s'en falloir.....	439	si bien <i>que</i>	465
s'engager à ce que.....	433	si j'aurais su.....	489
s'il y a une chose que.....	354, 412	si jamais.....	516
s'intéresser à qch.....	112	conjonctionnel.....	485
s'intéresser dans°.....	112	valeur d'adverbe.....	485
s'intéresser de°.....	112	si tant est <i>que</i>	485, 486
s'opposer à ce que.....	433	siècles.....	76
<i>saamelainen</i>	95	sigles.....	84
<i>saapua</i> + infinitif.....	326	signifié.....	42
sac de dame.....	48	<i>siltä varalta että</i>	489
saillance.....	124, 164, 357	simultanéité.....	476
<i>samanlainen kuin</i>	499	<i>sitä suuremmalla syyllä</i>	505
sami.....	95	soit <i>que</i>	455
<i>samoin</i>	503	soixantaine.....	76
<i>sanottu</i>	59	songer à.....	130, 140, 189
sans.....	382	sorte de (une).....	21
article zéro.....	46	sous prétexte de.....	47, 457
avec article.....	53	sous réserve de.....	47
avec infinitif.....	382	soustraction.....	77
sans aucun doute.....	72	souvent.....	28
sans doute.....	72	souverains (nombre cardinal).....	78
sauf.....	47	SPI.....	224, 241, 244, 253
sauf si.....	484, 485	subjonctif.....	227, 279
savoir.....		dans phrase clivée.....	281
conjugaison.....	258	dans propositions relatives... ..	281, 461
pronominalisation.....	175	par attraction.....	444
suppression de <i>pas</i> dans interrog.		passé surcomposé.....	227, 420
indirecte dépendant de ~	426	subordonnée.....	
<i>se ... joka</i>	40	complétive.....	432
<i>se blesser</i>	295	participiale.....	331
<i>se douter de</i>	297	subordonnées circonstancielles.....	
<i>se faire avoir</i>	306	causales.....	452
<i>se passer</i>	210, 296	comparatives.....	490
<i>se produire</i>	296	concessives.....	467
<i>se rappeler</i>	155, 291	conditionnelles.....	483
<i>se souvenir avoir fait qch</i>	327	consécutives.....	462
<i>se souvenir d'avoir fait qch</i>	327	finales.....	459
<i>se souvenir de qch</i>	327	généralités.....	449
<i>se tromper de</i>	48	ponctuation.....	392
<i>se tuer</i>	295	temporelles.....	476
<i>se voir</i>		substitut.....	113, 537
auxiliaire de passivation.....	306	substitution.....	113, 117
second.....	78, 80	succéder à.....	132, 291
sellainen.....	71, 463	suffisamment.....	464
... <i>että</i>	466	suffisamment afin <i>que</i> °.....	466
... <i>joka</i>	72, 406, 466	sujet.....	
selon <i>que</i>	486	apparent.....	180, 203
semble-t-il.....	506	réel.....	180, 203
sembler.....	175	suppression du ~	206, 356
<i>sen lisäksi</i>	508	<i>sukulainen</i>	62
sept (prononciation).....	76	super.....	497
septante.....	75	supérieur à.....	496
sera-ce (°).....	376	superlatif.....	43, 496
servir de.....	48	absolu.....	496
seulement (adverbe concessif) . . .	502, 507	de l'adjectif.....	496
si.....		de l'adverbe.....	497
adverbe.....		supposé (être - + infinitif).....	327
<i>devant participe passé</i>	462	sur ce.....	127
conjonction.....		surcomposés (temps).....	227
<i>interrogative indirecte</i>	424	surtout <i>que</i>	454
<i>valeur concessive</i>	469	SVO.....	365, 501
<i>valeur temporelle</i>	477	<i>syksyllä</i>	107
en tête de phrase pseudo-clivée.....		synchrétique (forme)... ..	114, 133, 139, 169,
.....	354, 412	214	
		<i>talvella</i>	107
		<i>tämä</i>	
		déterminant.....	58
		pronom.....	122
		tandis <i>que</i>	
		concessif.....	469
		temporel.....	477
		tant.....	462
		exclamatif.....	510
		- de.....	21, 63, 462
		tant et aussi longtemps <i>que</i>	477, 480
		tant <i>que</i>	
		conditionnel.....	477
		consécutif.....	462
		<i>tarkenne</i>	22
		tel.....	
		adjectif.....	71
		déterminant.....	71
		exclamatif.....	510
		synonyme de <i>comme</i>	491
		tel et tel.....	71
		tel <i>que</i> (comparatif).....	490
		tel <i>que</i> (synonyme de <i>comme</i>).....	491
		attribut (consécutives).....	464
		télique.....	277
		tellement.....	462
		exclamatif.....	510
		... <i>que</i>	462
		- de.....	63, 66, 463
		tenir à.....	130, 140, 189
		tenir à ce <i>que</i>	433
		tenir compte <i>que</i> °.....	446
		<i>tiedä vaikka</i>	482
		<i>tietääkseni</i>	284, 486
		<i>tieto</i>	33
		<i>toivoa</i> (espérer/souhaiter).....	446
		tonique (« formes toniques »).....	114
		toujours quand°.....	480
		tous.....	216
		pluriel, sans article.....	72
		prononciation.....	222
		tout.....	70, 216
		adverbe.....	220
		place de tout COD.....	216
		Résumé.....	219
		+ adjectif <i>que</i>	220, 473
		+ en (gérondif).....	335
		+ NOM <i>que</i>	473
		tout à fait (devant superlatif).....	496
		tout ce <i>que</i> ... c'est.....	389
		tout en (+ gérondif).....	335
		tout le monde.....	213
		toutes les fois <i>que</i>	477
		transformation infinitive.....	324, 481
		transitif.....	287
		transitif à double complémentation	
		(verbe).....	288
		transitif direct (verbe).....	288
		transitivité.....	287
		trentaine.....	75, 76
		très essentiel°.....	500
		triangle des pronoms.....	193
		trigramme.....	396
		trop ... pour <i>que</i>	464
		trop (employé comme adjectif).....	516
		trouver quelque part.....	111
		tu.....	129
		élision dans la langue parlée. . .	129, 132
		tu n'as qu'à + infinitif.....	383
		tu ne trouves pas <i>que</i> ? (+ indicatif) . .	437

68. Index alphabétique

<p><i>tuo</i>.....</p> <p>déterminant.....58</p> <p>pronom.....122</p> <p>ultra-.....497</p> <p>un certain nombre de.....64, 65</p> <p>un tas de.....66</p> <p>un tiens.....22</p> <p>une foule de.....66</p> <p>une masse de.....66</p> <p><i>vaan</i>.....35, 393</p> <p><i>vaikka kuinka</i>.....470</p> <p>valoir.....258</p> <p>accord du participe.....342</p> <p>il vaut mieux.....182, 316</p> <p><i>vanhempani</i>.....62</p> <p>variation linguistique.....513</p> <p><i>varmuuden vuoksi</i>.....485</p> <p><i>vartti</i>.....104, 111</p> <p>verbes.....</p> <p>à pronom réfléchi.....130</p> <p>d'opinion.....322</p> <p>de perception.....322</p> <p>défectifs.....228</p> <p>impersonnels.....203, 228</p>	<p>accord du participe.....343</p> <p>vieil.....89</p> <p><i>viikon kuluttua</i>.....79</p> <p>vingt.....</p> <p>accord.....75</p> <p>prononciation.....76</p> <p>vingtaine.....75</p> <p>virgule.....391</p> <p>après circonstanciel.....391</p> <p>dans propositions relatives.....393</p> <p>interdite.....391</p> <p>visible (que).....441</p> <p>vive (exclamatif).....284</p> <p>voici.....401</p> <p>+ relative.....404</p> <p>voilà.....401</p> <p>+ relative.....404</p> <p>voir.....256</p> <p>(se) auxiliaire de passivation.....306</p> <p>votre.....120</p> <p>vôtre (le).....120</p> <p>vous.....129</p> <p>vouvoisement.....131</p> <p>voyez-vous.....506</p>	<p>vrai (que).....441</p> <p>vraisemblable (que).....441</p> <p>vu.....346</p> <p>vu que.....516</p> <p>y</p> <p>adverbe spatial polyvalent.....142</p> <p>non exprimé devant <i>ir-</i>.....140</p> <p>P3 CC.....142</p> <p>P3 COI.....140</p> <p>P3 neutre COI.....169</p> <p>P3 neutre complément circonstanciel.....171</p> <p>renvoie à un animé.....146</p> <p>reprend un animé dans construction disloquée.....146</p> <p>y a qu'à.....207, 383</p> <p>y avoir.....172, 176, 207, 216</p> <p>y avoir de qch en qqn/qch.....69</p> <p>y compris.....95, 346</p> <p><i>yhtä paljon kuin</i>.....494</p> <p>89, 490</p> <p><i>yli tuhat</i>.....79</p> <p><i>yöllä</i>.....107</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

69. Liste des tableaux

Déterminant et pronom : Comparaison des termes employés en finnois et en français.....	19	Formes du pronom sujet apparent.....	207
Déterminant vs. adjectif : termes traditionnels et termes modernes.....	20	Comparaison pronoms indéfinis – déterminants indéfinis ..	215
Déterminants définis et déterminants indéfinis.....	21	Formes du pronom <i>n'importe lequel</i>	217
Formes de base de l'article indéfini.....	24	Schéma de la conjugaison des verbes français.....	223
Noms abrégés et noms complets des formes de l'article indéfini.....	24	Terminaisons des verbes à l'indicatif.....	224
Les formes de l'article défini (tableau complet).....	27	Terminaisons des verbes aux autres modes.....	224
La règle d'effacement.....	31	L'accent circonflexe au passé simple et à l'imparfait du subjonctif.....	225
Les formes de l'article défini.....	39	Le radical des verbes du 3 ^e groupe.....	226
<i>De</i> : formes identiques, mots différents	41	Les temps composés.....	228
Formes simples du déterminant démonstratif.....	58	Voix, modes et temps.....	230
Formes composées du déterminant démonstratif.....	58	Conjugaison d' <i>avoir</i>	232
Formes du déterminant <i>ledit</i>	59	Comparaison passif et temps composés des verbes actifs intransitifs.....	233
Les déterminants possessifs.....	60	Comparaison passif et temps composés des verbes actifs transitifs.....	233
Formes du déterminant <i>tout</i>	71	Conjugaison d' <i>être</i>	233
Formes du déterminant <i>n'importe quel</i>	71	Verbes en <i>-oyer, -uyer, -ayer</i>	235
Le déterminant interrogatif et exclamatif <i>quel</i>	73	Conjugaison de <i>marcher</i>	238
Le déterminant relatif <i>lequel</i>	73	Verbes en <i>e/é+consonne+er</i>	239
Les déterminants numériques et les adjectifs ordinaux.....	74	Conjugaison d' <i>aller</i>	240
<i>Septante, quatre-vingt, nonante</i>	75	Liste de verbes du 2 ^e groupe.....	242
Prononciation de <i>cinq, six, huit, dix</i>	76	Conjugaison d' <i>agir</i>	243
Noms homonymes dont le sens varie d'après le genre.....	84	Radical des verbes réguliers en <i>-re</i>	245
Attribut et <i>attribuutti</i>	88	Les radicaux des verbes réguliers du 3 ^e groupe.....	246
Adjectifs de couleurs qui s'accordent en genre et en nombre... 90		Conjugaison de <i>servir</i>	248
Adjectifs à double interprétation.....	91	Conjugaison de <i>rompre</i>	249
Le groupe prépositionnel.....	98	Conjugaison de <i>paraître</i>	250
Comparaison des formes des adverbess et des prépositions/locutions prépositionnelles.....	98	Conjugaison de <i>craindre</i>	251
Prépositions utilisées devant les noms de fêtes.....	106	Conjugaison de <i>traduire</i>	252
Liste des prépositions et locutions prépositionnelles.....	109	Liste alphabétique des verbes irréguliers du 3 ^e groupe.....	259
Le pronom de 3 ^e personne : comparaison finnois code écrit – code parlé.....	115	Tableau comparatif des temps verbaux du passé.....	266
Le P ₃ (pronom de 3 ^e personne) en français.....	116	L'expression du futur et les valeurs des temps du futur.....	276
Les pronoms possessifs.....	120	Conjonctions et constructions suivies du subjonctif.....	280
L'expression de la possession.....	121	Comparaison objet et <i>objekti/adverbialii</i>	287
Les pronoms démonstratifs.....	122	Comparaison de la construction de quelques verbes finnois et français.....	289
Le pronom incomplet <i>celui</i>	125	Conjugaison de <i>se laver</i>	299
Formes des pronoms personnels sans antécédent.....	129	Schéma de la formation du passif.....	301
Le pronom de 3 ^e personne à antécédent GN.....	134	Conjugaison d' <i>être aimé</i>	308
Formes du pronom de 3 ^e personne COD <i>le</i>	135	Transformation conjonctive → Infinitive.....	324
Le P ₃ substitué de GN complément d'objet indirect.....	139	Conjonctions à transformation infinitive facultative.....	324
Formes disjointes du pronom de 3 ^e personne à antécédent GN.....	149	Résumé de l'accord du participe passé dans le cas des verbes à pronom réfléchi.....	345
Les formes réfléchies des pronoms.....	154	Petit tableau-résumé des joies de l'accord du participe.....	346
Comparaison P ₃ à antécédent GN et P ₃ à antécédent non GN 156		L'interrogation totale.....	359
Résumé : l'alternance <i>ce/cela-ça</i>	168	La place des pronoms conjoints dans l'interrogation directe... 359	
Tableau synoptique des formes du pronom de 3 ^e personne..... 186		L'interrogation avec <i>qui</i>	362
Les formes disjointes des pronoms personnels et de 3 ^e personne.....	187	L'interrogation avec <i>que</i>	364
Place des pronoms devant l'infinitif.....	191	<i>Mikä/Mitä se on?</i>	367
Ordre habituel des pronoms devant le verbe.....	192	<i>Lequel, laquelle</i> pronom interrogatif.....	368
Combinaisons possibles des pronoms conjoints 1.....	192	L'interrogation avec <i>kuka et mikä</i> et leurs équivalents en français.....	369
Combinaisons possible des pronoms conjoints 2.....	192	L'interrogation avec <i>où</i>	371
Ordre des pronoms à l'impératif affirmatif.....	194	L'interrogation avec <i>quand</i>	371
Le P ₃ antécédent de relative spécifiante.....	196	L'interrogation avec <i>comment</i>	372
Le P ₃ : comparaison français-finnois.....	197	<i>Combien ?</i> (pronom).....	373
Les pronoms de 3 ^e personne en finnois, français, italien, espagnol et anglais.....	200	<i>Combien de</i> déterminant interrogatif.....	373
		L'interrogation avec <i>pourquoi</i>	374
		Les signes de ponctuation.....	391
		Formes des pronoms relatifs.....	400
		Formes du pronom <i>lequel</i>	403

Les types de relatives.....	405	complétive.....	445
La cataphore dans les relatives restrictives et les relatives essentielles.....	406	Les conjonctions causales.....	452
La concordance des temps à l'indicatif.....	419	Les conjonctions causales finnoises et leurs équivalents en français.....	457
La concordance des temps au subjonctif.....	419	Les prépositions à sens causal.....	457
La concordance des temps dans l'interrogative indirecte (indicatif).....	420	Conjonctions exprimant le but.....	459
Valeur de l'imparfait et du conditionnel dans le discours indirect.....	420	Comparaison entre locutions conjonctionnelles et locutions prépositionnelles exprimant le but.....	460
Comparaison interrogation directe et interrogation indirecte.....	425	Conjonctions concessives.....	467
Le mode du verbe dans la complétive COD.....	432	Constructions avec adverbess concessifs.....	472
Verbes entraînant un mode variable dans la complétive.....	434	<i>Quelques, quel... que, quelque ?</i>	473
Le mode dans la proposition complétive.....	444	Les constructions concessives.....	474
Liste de verbes et du mode qu'ils entraînent dans la		Comparatifs de <i>petit</i> et <i>mauvais</i>	494
		Les niveaux de langue.....	513
		Ce que disent les grammairss et ce que disent les usagers.....	521

70. Liste des foires aux questions (FAQ)

À quoi correspond le mot <i>de</i> ?.....	31
Manquer <i>de</i> , manquer, manquer à.....	38
Tu as <i>de</i> beaux yeux ?.....	45
Parler français ou parler <i>le</i> français ?.....	52
Avoir <i>le</i> temps ou avoir <i>du</i> temps ?.....	56
Trouver dans / trouver quelque part.....	111
S'intéresser / Être intéressé ... à ? dans ? de ?.....	112
<i>Cela</i> ou <i>ça</i> ?.....	177
Reprocher à quelqu'un et reprocher quelque chose.....	182
Qu'est-ce <i>qu'il</i> se passe ou qu'est-ce <i>qui</i> se passe ?.....	210
Prendre à quelqu'un ?.....	292
Raconter <i>de</i> quelque chose ?.....	293
Douter de qch ou se douter de qch ?.....	297
Changer ou se changer ?.....	298
Approcher ou s'approcher ?.....	298
Apercevoir ou s'apercevoir ?.....	298
Difficile à ou difficile <i>de</i> ?.....	320
Commencer <i>par</i> + VERBE.....	337
Comment traduire <i>millainen</i> ?.....	378
<i>Paljonko maksaa?</i> Ça coute combien ?.....	379
<i>Monesko?</i>	379
Sans doute ou sans <i>aucun</i> doute ?.....	388
Comment traduire l'adverbe finnois <i>vain</i> ?.....	389
Extraction d'un pronom conjoint avec <i>c'est ... qui/que</i>	413
Verbes « interrogatifs » finnois à surveiller.....	428
<i>En ole varma, onko</i>	430
<i>Mietin, voinko</i>	431
Imaginer que / s'imaginer que.....	444
Dire, répondre, écrire que.....	445
Continuer que, insister que ?.....	447
<i>Erläinen kuin, samanlainen kuin</i>	499
Les adverbes à éviter en tête de phrase.....	506
Kit de survie de l'étudiant Erasmus.....	520

71. Glossaire et abréviations

Afin de permettre une consultation rapide et facile au cours de la lecture, ce glossaire a été placé en fin de volume et il présente en un coup d'œil les termes de grammaire, les abréviations et (en caractères différents) des mots du vocabulaire général pouvant poser difficulté au lecteur finnoophone.

accord <i>kongruenssi, mukautuminen</i>	escient: à bon ~ <i>sopivasti, oikeaan aikaan, sopivassa määrin</i>
adjectif <i>adjektiivi, laatusana</i>	expansion <i>määre</i>
adverbe <i>adverbi</i>	explicitement <i>eksplisiittisesti, nimenomaisesti</i>
affirmative: phrase ~ <i>myönteinen lause</i>	expressément <i>nimenomaisesti</i>
agencement <i>asetelma</i>	exprimé <i>ilmaistu</i>
animé <i>elollinen</i>	fam. = familier <i>tuttavallinen</i>
ambiguïté <i>tulkinnanvaraisuus</i> ; prêter à ~ (<i>olla tulkinnanvarainen</i>)	faussé <i>vääristynyt</i>
antécédent <i>korrelaatti, vaste</i>	fém. = féminin <i>feminiini</i>
apposition <i>appositio</i>	FLE = français langue étrangère <i>ranska vieraana kielenä</i>
arbitraire <i>mielivaltainen</i>	flottant <i>häilyvä, epävarma</i>
article <i>artikkeli</i>	fonction : faire ~ de <i>toimia (jnk)</i>
assertive: phrase ~ <i>ilmoituslause, väitöslause</i>	fonction grammaticale ≈ <i>lauseenjäsen</i>
assimilable (à) <i>rinnastettavissa (jnk)</i>	fourretout <i>sekalainen</i>
attribut de l'objet <i>objektipredikaatiivi</i>	générique <i>geneerinen, perus-</i>
attribut du sujet <i>subjektipredikaatiivi</i>	genre <i>genus, suku</i>
attribut <i>predikaatiivi</i>	GN = groupe nominal
auxiliaire <i>apuverbi</i>	GP = groupe prépositionnel
blanc <i>aukko</i>	groupe nominal <i>nominaalilauseke</i>
cacophonie <i>epäsointuisuus, kakofonia</i>	groupe prépositionnel <i>prepositiilauseke</i>
cas <i>kaasus, sijamuoto</i>	groupe nominal sujet <i>subjektilauseke</i>
CC = complément circonstanciel	groupe verbal <i>verbilauseke</i>
cf. = confer <i>katso</i>	GV = groupe verbal
chap. = chapitre	identifiable <i>tunnistettavissa oleva</i>
circonscire <i>rajata</i>	implicite <i>implisiittinen, jota ei ole nimenomaisesti ilmaistu</i>
COD = complément d'objet direct	impliquer <i>edellyttää, tarkoittaa</i>
COI = complément d'objet indirect	incident <i>ohimennen mainittu, lisä-</i>
complément circonstanciel <i>adverbiaali</i>	incise <i>upotuslause, välilause</i>
complément d'objet direct <i>objekti</i>	infra <i>alempana tekstissä</i>
complément d'objet indirect <i>prepositio-objekti, adverbiaali</i>	injonction <i>kehotus</i>
complément d'objet <i>objekti</i>	intégrant: partie intégrante <i>kiinteä osa</i>
complément <i>täydennys</i>	interjection <i>interjektio, huudahdus</i>
concomitance <i>samanaikaisuus</i>	intermédiaire: <i>välillinen, väli-</i> ; par l'intermédiaire de <i>jnk välityksellä</i>
concomitant <i>samanaikainen</i>	intrinsèque <i>ominainen</i>
conjoint <i>painoton</i>	intrinsèquement <i>itsessään</i>
conjointement (à) <i>yhdessä (kanssa)</i>	inusité <i>jota ei käytetä, harvinainen</i>
conjonction <i>konjunktio, sidesana</i>	inversion <i>inversio, käänteinen sanajärjestys</i>
conjugaison <i>konjugaatio, verbien taivutus</i>	jouer sur <i>vaikuttaa jnk</i>
contracté <i>yhteen sulautunut</i>	juxtaposition <i>rinnastus(suhde), ilman rinnastavaa konjunktioita tapahtuva rinnastaminen</i>
coordination <i>rinnastus(suhde)</i>	lâche <i>löysä, väljä</i> ; de façon plus lâche <i>väljemmin</i>
cumuler <i>yhdistää, hoitaa samanaikaisesti</i>	LC = langue courante
déclinaison <i>dekliinaatio, nominien taivutus</i>	LE = langue écrite
dégrés de comparaison <i>vertailuaste</i>	littéral <i>sananmukainen</i>
dérivation <i>sanojen johtaminen, johto</i>	littéralement <i>sananmukaisesti</i>
désinence <i>taivutuspäätte, persoonapäätte</i>	locution conjonctive <i>konjunktioilmaus</i>
déterminant <i>determinantti</i>	locution prépositionnelle <i>prepositiioilmaus</i>
détonner <i>kuulostaa oudolta</i>	locution <i>sanonta, ilmaisu</i>
discreète <i>erillinen</i>	locution verbale <i>verbi-ilmaus</i>
disjoint "painollinen"	LP = langue parlée
dislocation <i>hajottaminen</i>	LS = langue soutenue
élider (s~) <i>heittyä</i>	masc. = masculin <i>maskuliini</i>
enfreindre <i>rikkoo</i>	mentalement <i>mielessään</i>
enchâssé <i>upotettu</i>	mettre en relief <i>korostaa</i>
épithète <i>adjektiiviattribuutti</i>	
équivalent < équivaloir à <i>olla sama kuin</i>	

71. Glossaire et abréviations

mode <i>modus, tapaluokka</i>	recevabilité <i>hyväksyttävyyys</i>
NB. = nota bene <i>huom.!</i>	recevable <i>hyväksyttävä</i>
nom commun <i>yleisnimi</i>	racine <i>sanavartalo</i>
nom expansé <i>nomini</i>	radical <i>kanta</i>
nom propre <i>erisnimi</i>	référent <i>tarkoite</i>
nom substantivi, <i>nimisana</i>	répondant <i>vastakappale</i>
nombre <i>luku</i>	<i>rem.</i> = remarque
noms d'agent <i>tekijännimi</i>	respectif <i>keskinäinen</i>
non-sens <i>kardinaalivirhe</i>	respectivement <i>vastaavasti</i>
occurrence <i>esiintymä, tapaus</i>	restreindre <i>rajata</i>
omettre <i>jättää pois</i>	RQ = remarque
oultre: en ~ <i>lisäksi</i>	s'élider <i>heittyä</i>
originellement <i>alunperin</i>	spécifique <i>spesifinen, ominainen</i>
P3 = pronom de 3 ^e personne	SPI = singulier du présent de l'indicatif
panonceau <i>kyllti</i>	subordination <i>alistussuhde</i>
paradigme <i>paradigma, muotosarja</i>	subordonnée <i>sivulause</i>
part : faire la ~ <i>erottaa, erotella</i>	se substituer à <i>korvata</i>
particule <i>partikkeli, apusana</i>	substitut <i>korvike</i>
partie intégrante : faire ~ <i>olla kiinteä osa</i>	subtil <i>hiuksenhieno</i>
parties du discours <i>sanaluokat</i>	suffixe <i>loppuliite</i>
personne <i>persoona</i>	sujet <i>subjekti</i>
phrase <i>virke</i>	sujet apparent <i>muodollinen subjekti</i>
phrase affirmative <i>myönteinen lause</i>	sujet réel <i>varsinainen subjekti</i>
phrase assertive <i>ilmoituslause, väitöslause</i>	sujet à interprétation <i>tulkinnanvarainen</i>
phrase interrogative <i>kysymyslause</i>	suppléer <i>korvata</i>
phrase négative <i>kieltolause</i>	supra <i>ylempänä (tekstissä)</i>
porter sur <i>koskea</i>	syntagme <i>syntagma, lauseke</i>
précepte <i>ohje</i>	syntagme verbal <i>predikaatti</i>
préfixe <i>prefiksi, etuliite</i>	terminaison <i>taivutuspäätte, persoonapäätte</i>
préposition <i>prepositio</i>	tel quel <i>sellaisenaan</i>
présupposé <i>olettamus</i>	trait d'union <i>yhdysviiva</i>
présupposer <i>olettaa, edellyttää</i>	trompeur <i>pettävä, petollinen</i>
prêter à ambigüité <i>olla tulkinnanvarainen</i>	univoque <i>yksiselitteinen</i>
pronom interrogatif <i>interrogatiivipronomini</i>	usité <i>käytetty</i>
pronom <i>pronomini, asemosana</i>	v. = voir <i>katso</i>
proposition <i>lause</i>	verbe <i>verbi, predikaatti</i>
proposition principale <i>päälause</i>	voix <i>pääluokka</i>
proposition subordonnée <i>sivulause</i>	vs. = versus
protagoniste <i>osanottaja, osapuoli</i>	

71. Glossaire et abréviations

ISBN : 978-951-39-4574-9

Achevé d'imprimer le 25.11.2011. Version 1.1. revue et corrigée de l'original imprimé. Version PDF 1.0.
Saisie et conception graphique : Jean-Michel Kalmbach. Réalisé sur logiciel OpenOffice 3.2.